This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

BUHR B
[redacted]
a39015 00025351

Digitized by Google

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ALLEMAGNE ET LA RÉFORME

II

L'ALLEMAGNE

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

JUSQU'A LA FIN DE LA RÉVOLUTION SOCIALE

(1525)

PAR

JEAN JANSSEN

TRADUIT DE L'ALLEMAND SUR LA QUATORZIEME ÉDITION

PAR E. PARIS

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1889

Tous droits réservés

7V
34

Digitized by Google

DD
65
.J354
v.2
v. 2

Totius injustitiæ nulla capitalior est, quam eorum, qui cum maxime fallunt, id agunt ut viri boni esse videantur.

CICÉRON.

Il y a de nos jours autant de sectes et de *Credo* que de têtes. Point de rustre si grossier qui ne s'imagine avoir reçu une révélation du Saint-Esprit, et ne s'érige en prophète dès qu'il a rêvé ou imaginé quelque chose.

Martin LUTHER, 1525.

Avec l'Église et son enseignement, toute nation religieuse a été atteinte dans le peuple, et avec la religion l'autorité temporelle a perdu son équilibre.

Charles DE BODMANN, 1524.

Partout règne une telle confusion, on entend parler de choses si épouvantables, qu'il semble que le monde soit prêt à sombrer... Que Dieu nous prenne en pitié! L'Empire romain va être broyé, la gloire de l'Allemagne va s'éteindre.

Sébastien BRANT.

Digitized by Google

377767-128

*Lettre adressée au nom de Sa Sainteté Léon XIII à l'auteur de la traduction de l'*Histoire du peuple allemand.

ILL^MA SIGNORA,

Il Santo Padre ha ricevuto la ossequiosa di Lei lettera, come pure l'offerta del primo volume che Ella ha tradotto della *Istoria del Popolo Tedesco* di Monsig^re Janssen. Sua Santità, che apprezza giustamente l'opera del distinto prelato, si è compiaciuta molto che si diffonda nella lingua francese per opera di una Signora che professa tanta devozione ed affetto alla Chiesa. Laonde La ringrazia del gradito invio, La incoraggia a proseguire nel suo utile lavoro, ed in pegno della sua paterna benevolenza Le comparte dall'intimo del cuore l'apostolica benedizione.

Nel renderla di cio consapevole, mi pregio dichiararmi con sensi di distinta e perfetta stima,

M. MOCENNI,
Substitut de la Secrétairerie d'État.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

LIVRE PREMIER

LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE ET SES ACTES JUSQU'A LA DIÈTE DE WORMS (1521)

CHAPITRE PREMIER

LE NOUVEL HUMANISME ALLEMAND

I. Coup d'œil rétrospectif sur les humanistes anciens et les théologiens scolastiques. — Leur manière d'envisager l'antiquité classique, 1-5.
II. Erasme de Rotterdam, chef et type des nouveaux humanistes. — Voyages et circonstances diverses de sa vie. — Son attitude vis-à-vis des princes et des puissants. — Sa conduite envers ses contradicteurs, 7-11.
III. Influence d'Érasme. — Ses efforts pour rattacher les humanités à la théologie. — Sa nouvelle théologie. — Interprétation rationaliste de l'Écriture. — Attitude d'Érasme vis-à-vis de l'Église. — Ses opinions sur différents dogmes fondamentaux du christianisme. — Son dédain pour la théologie du moyen âge. — Sa nouvelle méthode pédagogique. — Sa philosophie pratique, 11-21.
IV. Érasme et le culte du génie, 22-22. — Esprit et caractère du nouvel humanisme. — Mélange bizarre de vérités chrétiennes et d'idées païennes, 22-27.
V. Conrad Mutian et le cercle des humanistes d'Erfurt. — L'ancien humanisme à Erfurt, 27-28. — Influence de Mutian sur les humanistes d'Erfurt. — Ses opinions sur le christianisme et la Bible. — Son dédain pour l'Église. — Immoralité et cynisme de la nouvelle école, et en particulier de Mutian, 31-33. — Les scolastiques et le clergé régulier contre le nouvel humanisme. — Mutian et les humanistes d'Erfurt contre les scolastiques, 34-36.

CHAPITRE II

LA QUERELLE DE REUCHLIN

I. Reuchlin et la cabale. — Nouvelle théosophie de Reuchlin, 37-38. — Controverse au sujet des livres hébreux. — Pfefferkorn et les livres juifs. — Ordonnances impériales relatives aux livres hébreux. — Le *Miroir des yeux* de Reuchlin (1511). — Portée de la question, 38-43.
II. Le *Miroir des yeux* et les théologiens de Cologne, Arnold de Tongres, Collin et Hochstratten. — Reuchlin contre les théologiens de Cologne et Pfefferkorn. — Violence de ses attaques. — L'Empereur condamne le *Miroir des yeux*. — Ce livre est également condamné par plusieurs facultés de théologie et par l'inquisiteur de la foi, Jacques Hochstratten. Reuchlin en appelle au Pape,

Digitized by Google

43-50. — Les « Poëtes » se déclarent pour Reuchlin et profitent de la querelle pour attaquer violemment la science scolastique et l'autorité de l'Église. — Attitude peu franche de Mutian. — Les nouveaux humanistes et Reuchlin, 50-54.

III. Ulrich de Hutten. — Traits saillants de son caractère. — *Panégyrique d'Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence.* — Relations de Hutten avec Érasme, 54-57. — *Les Épîtres des hommes obscurs* (1515-1517). — Réponse des théologiens de Cologne, 57-59. — Albert de Mayence et la querelle de Reuchlin. — La cour électorale de Mayence. — Hutten et « la poésie de la haine et de la vengeance », 59-62. — La Renaissance à la cour de Rome, puis à la cour des princes ecclésiastiques d'Allemagne. — Indulgence accordée pour la construction de la nouvelle basilique de Saint-Pierre, 62-66.

CHAPITRE III

LUTHER ET HUTTEN

I. Jeunesse de Luther, son éducation. — Ses études à Erfurt et ses relations avec les humanistes de cette ville, 67-69.

II. Luther au couvent. — Sa vie intérieure. — Ses angoisses morales et leurs causes. — Son séjour à Rome, 69-74. — Le nouvel « Évangile » de Luther, son origine et ses développements dans sa pensée. — Dès 1515, Luther s'était écarté de la doctrine de l'Église, 74-76. — Thèses sur les indulgences (1517). — Motifs réels des attaques de Luther. — Tetzel et les indulgences. — Importance de la querelle. — Déclarations de Luther au sujet de son nouvel Évangile. — Luther sur le Pape et l'Église romaine, 76-82.

Dispute de Leipzig (1519). — Ses causes et son caractère. — (Exposé succinct des principaux points de la dispute.) Luther se déclare hussite, et voit dans Jean Huss le premier apôtre du véritable Évangile, 83-88.

III. Luther et les humanistes. — Correspondances de Luther avec Mutian, Reuchlin et Érasme. — Les humanistes d'Erfurt lui décernent le titre de « nouvel Hercule » et de « second saint Paul ». — Nombreux partisans de Luther dans l'Allemagne du Sud, 88-93. — La question luthérienne appréciée par Ulrich de Hutten. — Hutten et Franz de Sickingen. — Plans révolutionnaires. — Sickingen et la querelle de Reuchlin. — Reuchlin se range avec décision du côté de l'Église, 93-100.

IV. Luther et Hutten, 1520. — Hutten impatient de voir éclater la guerre de religion. — Alliance de Luther avec le parti de la révolution politico-religieuse. — Esprit et style des écrits polémistes de Luther. — Son *Manifeste à la noblesse d'Allemagne*, 93-106. — Luther fait appel à la guerre de religion, 106-109.

V. Emser contre Luther. — *Exhortation à la nation allemande.* — Emser redoute pour l'Allemagne le sort de la Bohême, 109-112.

VI. Luther est condamné par la Bulle *Exsurge* (1520). — *La captivité babylonienne de l'Église.* — Doctrine sur le mariage. — Luther en appelle à un concile général, 113-116.

VII. Intrigues révolutionnaires de Hutten. — Ses libelles incendiaires contre Rome. — Luther et Hutten. — Luther brûle publiquement la Bulle et les livres de droit canon. — Des images, répandues dans le peuple, représentent Luther la tête entourée d'une auréole. — Lettre de Hutten à Luther. — Pourquoi Hutten n'avait pas encore commencé la campagne. — Ses appels réitérés à la guerre de religion. — Lettre à Érasme. — Ziska présenté par Hutten comme le type et le modèle du libérateur patriote, 116-128.

VIII. Thomas Murner, *la Détresse de la foi.* — Murner prévoit les résultats de la révolution qui se prépare. — Il réfute l'*Exhortation à la noblesse allemande.* — Espérances de Murner en Charles-Quint, 128-134.

Digitized by Google

LIVRE II

LA DIÈTE DE WORMS ET LES PROGRÈS DE LA RÉVOLUTION POLITIQUE ET RELIGIEUSE JUSQU'A L'EXPLOSION DE LA RÉVOLUTION SOCIALE (1521-1524)

CHAPITRE PREMIER

LA DIÈTE DE WORMS. — LE NOUVEL ÉVANGILE JUGÉ PAR LES CONTEMPORAINS

I. Situation critique de Charles-Quint. — Principe dominant de sa politique. — Son couronnement à Aix-la-Chapelle. — Idée qu'il se faisait de la dignité impériale. — Le serment du sacre, 137-142.

II. Déclarations de l'Empereur aux Ordres, à l'ouverture de la Diète de Worms. — Délibérations à propos du Conseil de régence; délimitations de son pouvoir. — Difficultés de pourvoir à l'entretien du Conseil de régence et de la Chambre Impériale. — L'expédition romaine est décidée. — L'Empereur tente de rattacher plus étroitement à l'Empire la confédération helvétique, 142-150.

III. Aléandre, légat du Pape en Allemagne. — Jugement qu'il porte sur la situation de l'Allemagne et sur les partisans des nouvelles doctrines. — Érasme pour et contre Luther. — Frédéric de Saxe réclame le conseil d'Érasme, 150-154. — Situation de Luther vis-à-vis de l'Église. — Obstacles qui s'opposent à sa réconciliation avec elle, 154-156. — Délibérations religieuses à la Diète de Worms. — Discours d'Aléandre. — Déclaration des États. — Luther est appelé à Worms pour y être entendu sur sa doctrine. — Efforts tentés par Glapion, confesseur de l'Empereur, pour le rétablissement de la paix de l'Église. — La nécessité d'une réforme dans la discipline religieuse universellement reconnue par les États. — Griefs de la nation allemande contre la cour romaine et le clergé régulier et séculier. — La réforme ardemment désirée par Charles-Quint, 157-164. — Anxiété des esprits à Worms. — Hutten adresse une lettre menaçante à l'Empereur, au légat et aux princes de l'Église. — Charles-Quint matériellement hors d'état de résister à la révolution. — La situation générale appréciée par Aléandre, 164-166.

IV. Luther en route pour Worms. — Il est reçu en triomphateur par les humanistes d'Erfurt. — Ses prédications à Erfurt. — Son « premier miracle ». — Une émeute dirigée contre les prêtres éclate le jour même de son départ, 166-168. — Luther devant la Diète. — Lettres de Hutten à Luther. — Les paysans menacent de se révolter. — Pourparlers avec Luther. — Cochlæus lui propose une dispute publique. — Luther quitte Worms. — Images et médailles commémoratives en son honneur, 168-174. — Condamnation de Luther. — L'Édit de Worms, 174-179.

V. Agitateurs révolutionnaires. — Arrêt momentané dans la révolution. — Luther jugé par ses contemporains. — Lettres d'Ulrich Zasius et de Charles de Bodmann, 179-182.

VI. Luther et son œuvre jugés par lui-même. — Ses angoisses intérieures. — Remèdes auxquels il a recours pour les calmer. — Sa manière de réfuter ses contradicteurs. — Luther apprécié par Pirkheimer, Bullinger et Zasius, 182-189.

CHAPITRE II

SOULÈVEMENT DU PEUPLE PAR LA PRÉDICATION DE LA PRESSE (1521-1523)

I. Esprit général des prédications et des pamphlets de cette époque. — Eberlin de Günzburg prêche le massacre des moines et l'abolition du culte catholique, — l'emploi de la force et la destruction des églises. — Son plan de réorganisation sociale. — Ses idées sur l'enseignement scolaire, 193-195. — La *Réforma-*

Digitized by Google

tion de Frédéric III, 195. — Les prédicants prêchent l'abolition de la dîme et des redevances. — Prédicants laïques. — Karsthans à Strasbourg. — Le nouveau « Karstans ». — Les paysans sont invités à se joindre à la noblesse pour exterminer les moines et les prêtres, à l'exemple de Jean Ziska, 198-200. — Thomas Murner et d'autres écrivains catholiques combattent les pamphlets révolutionnaires. 200-203.

II. Luther a donné le ton à toute la littérature polémiste de son temps. — Ses violentes attaques contre les clercs, les évêques et les Universités. — Ce qu'il dit de l'attachement du peuple à l'ancienne Église. — Jugement qu'il porte sur Frédéric de Saxe, 203-207. — Enseignement de Luther sur les vœux, le baptême et les autres sacrements, 207-208. — Éloquence de Luther. — Son livre de la *Liberté chrétienne*. — Il rejette certains livres des saintes Écritures. — La lecture de la traduction de la Bible interdite aux catholiques par le Pape. — Luther annonce dans un avenir prochain des émeutes et des troubles. — Quelle est la vraie bouche du Christ, 209-214.

CHAPITRE III

MOUVEMENTS RÉVOLUTIONNAIRES A ERFURT ET A WITTEMBERG — COMMENCEMENT DE LA SCISSION RELIGIEUSE

I. Animosité de la population d'Erfurt contre le clergé. — Émeutes. — Décadence de l'Université. — Révolution dans l'organisation ecclésiastique. — Intrigues des nouveaux prédicants. — L'ancien maître de Luther, Usingen, prévoit les déplorables suites des prédications révolutionnaires, 215-218. — Espérances fondées sur Albert de Mayence par les novateurs religieux. — Attitude équivoque de ce dernier, 218-221. — Abolition de la messe. — Mariage des prêtres. — Les nouveaux prophètes de Zwickau. — Plusieurs « prophètes » entrent en relation avec Mélanchthon. — Leur opinion sur Luther. — Carlstadt prêche la destruction des images (Traité d'Emser sur le culte des images), 221-226. — Situation générale de l'Électorat de Saxe. — Avertissement du duc Georges de Saxe, 227-229. — Luther à Wittemberg. — Il s'efforce de rétablir la paix. — Éloignement de la population saxonne pour le nouvel Évangile, 225-230.

II. Luther sur sa doctrine seule justifiante. — Comment il s'exprime sur l'Empereur et les princes. — Il prédit la guerre civile. — Il déclare hors la loi les prêtres qui repoussent son Évangile, et pousse à l'extermination des évêques, 231-240.

CHAPITRE IV

FRANZ DE SICKINGEN TENTE DE RENVERSER LA CONSTITUTION DE L'EMPIRE

I. La noblesse libre d'Empire menacée dans ses droits par la puissance toujours croissante des princes. — Décadence de la petite noblesse. — Prolétariat de la noblesse. — Les chevaliers brigands. — Hans Thomas d'Absberg, 241-245. — Martin Bucer célèbre le zèle de Sickingen et de Hutten pour le nouvel Évangile. — Manifeste d'Harmuth de Cronberg en faveur du nouvel Évangile. — Hutten invite les villes libres à se joindre à la noblesse d'Empire pour la défense de l'Évangile, 245-247. — Sickingen se prépare à marcher contre l'archevêque Richard de Trèves. — Son appel à la guerre de religion. — Il envahit le territoire de l'archevêque. — Attitude d'Albert de Mayence. — Efforts tentés par Sickingen pour séculariser les principautés ecclésiastiques. — Sickingen échoue devant Trèves. — En opérant sa retraite, il brûle et saccage les églises et les couvents, 237-254.

II. Sickingen envahit le Palatinat. — Enrôlements pour Sickingen en Allemagne et en Bohême. — Partisans de Sickingen au Conseil de régence. — Sickingen demande du secours à François Ier. — Ses vastes plans révolutionnaires, 254-257. — Libelle de Luther contre les princes et leur tyrannie. — Le duc Georges de Saxe et le chancelier bavarois Eck sur ce libelle. — Intrigues du duc Ulrich de Wurtemberg. — Tendances communistes parmi le peuple, 257-260.

Digitized by Google

— Alliance des princes contre Sickingen. — Siége de Landstuhl. — Défaite et mort de Sickingen. — Consternation des partisans du nouvel Évangile, 260-263.
III. Dernières années d'Ulrich de Hutten — Vaincu et malheureux, il a recours à Érasme. — Conduite peu généreuse de celui-ci. — Ressentiment mutuel des deux anciens amis. — Pamphlet de Hutten contre les « tyrans ». — Sa mort, 263-268.
IV. Conséquences de la défaite de Sickingen et de son parti, 269-270.

CHAPITRE V

LE CONSEIL DE RÉGENCE ET LES DIÈTES DE 1522-1523

I. Le Conseil de régence. — Première Diète de Nuremberg. — Le péril turc. — La guerre contre les Turcs est décidée, 271-272. — Seconde Diète de Nuremberg. — Discussions entre les Ordres. — Griefs des villes contre les princes, la noblesse et le clergé. — Réponse des princes. — Les délégués des villes rejettent l'impôt turc et ne promettent de contribuer à la défense du pays que dans le cas où le territoire serait envahi, 273-277. — Projet d'un « Impôt de frontière ». — Dissentiments entre les Ordres à ce sujet, 278-279.
II. Le Conseil de régence et la question religieuse. — L'électeur Frédéric de Saxe et le luthéranisme. — (Lettre de Luther sur la parcimonie de Frédéric et sur ses difficultés pécuniaires.)—Adrien VI et les États de Nuremberg.—Ouvertures de paix du Souverain Pontife. — Plan de réformes. — Adrien VI jugé par ses contemporains. — Réponse des États aux déclarations papales. — — Décision prise par les États relativement à ces propositions. — Espoir de voir bientôt la paix de l'Église rétablie, 280-290.

CHAPITRE VI

CONTINUATION DE L'AGITATION POLITIQUE ET RELIGIEUSE DÉCADENCE DE LA VIE INTELLECTUELLE ET CHARITABLE

I. Violation des ordonnances de Nuremberg. — Nouveaux libelles de Luther. — Jugement qu'il porte sur Adrien VI. — Son exhortation aux chevaliers de l'Ordre Teutonique. — Il déclare l'observation des vœux impossible. — Sermon sur le mariage. — Luther enfreint les ordres de l'électeur de Saxe. — Les chanoines de Wittemberg contraints de changer de religion. — Luther explique les prodiges qui excitent à ce moment l'imagination populaire. — Interprétation de ces mêmes « signes miraculeux » par Mélanchthon. — Luther prédit que de grands changements vont survenir en Allemagne, 291-299.
II. Réfutation de Luther et du nouvel Évangile par Cochlæus, Emser, Dietenberger, etc. (1523 à 1524), 299-310.
III. Conséquences des troubles religieux.—Décadence des Universités.—Abandon des sciences. — Décadence du commerce de librairie, 310-316. — Décadence des écoles populaires. — Circulaire de Luther à ce sujet. — Luther rend hommage à la charité des temps catholiques. — Il constate la disparition de l'esprit de sacrifice en vue des biens idéaux de la vie, 316-322.

CHAPITRE VII

AFFAIRES EXTÉRIEURES. — GUERRE D'ITALIE

La situation de l'Allemagne appréciée par un contemporain. — Rivalité de François Ier et de Charles-Quint. — Alliance du Pape et de l'Empereur pour l'expulsion des Français d'Italie (1521). — La chrétienté menacée par les Turcs. — Conquêtes des Turcs. — Les Turcs chrétiens. — Le pape Adrien VI s'interpose entre l'Empereur et François Ier. — Ligue contre la France, 323-330. — — Intrigues françaises en Allemagne. — Les villes libres envoient des délégués à François Ier. — L'Empereur disposé à conclure la paix avec la France, 330-332.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

DIÈTE DE NUREMBERG. — PROJET D'UNE CONVENTION RELIGIEUSE (1524)

I. Efforts des villes pour repousser l'impôt de frontière. — Les délégués des villes libres se rendent auprès de Charles-Quint. — Moyens qu'ils emploient pour le gagner à leurs intérêts, 333-335. — Instructions données par Charles-Quint à ses chargés de pouvoir à la Diète de Nuremberg, 335-336. — Ouverture de la Diète. — Les princes et les villes contre le Conseil de régence. — Discours d'un légiste romain. — Intrigues françaises pour l'élection d'un nouveau roi romain. — Efforts de l'archiduc Ferdinand pour obtenir des États le maintien du Conseil de régence. — Délibérations diverses. — Ferdinand expose à Charles-Quint la situation de l'Allemagne, et lui exprime ses craintes de voir la nation périr bientôt de ses propres mains, 336-346.

II. Délibérations religieuses à la Diète de Nuremberg. — Le légat Campeggio sur les griefs de la nation allemande — Nouveau cahier de doléances des États. — Recez des États, et contradictions qu'il renferme. — Points de discussion renvoyés à l'assemblée future de Spire. — Luther contre l'Empereur et les princes, 347-353.

III. L'archiduc Ferdinand sur l'anarchie religieuse. — L'Empereur interdit l'assemblée religieuse de Spire, 353-355.

IV. Union de Ratisbonne (1524). — Attitude des ducs de Bavière. — Projet de réforme du clergé, 355-358.

V. Scandales dans le clergé. — Responsabilité des princes dans la démoralisation du clergé. — Georges de Saxe sur l'état moral du clergé. — L'unité et la discipline de l'Église détruites. — Conséquences de ce fait, 358-365.

CHAPITRE IX

TROUBLES CROISSANTS DANS LA VIE RELIGIEUSE ET SOCIALE

I. Propagation des nouvelles doctrines, en particulier dans les villes libres. — Décisions prises aux États des villes libres réunis à Spire (juillet 1524). — La juridiction des évêques transférée à l'autorité laïque, 366-370.

II. Nuremberg se distingue entre toutes les villes par son animosité contre l'antique constitution de l'Église. — Wilibald Pirkheimer sur les principaux meneurs de la révolution religieuse. — Les prédicants. — Violences exercées par les novateurs religieux contre les catholiques. — Mémoires de Charité Pirkheimer, 370-385.

III. Causes de l'anarchie religieuse. — Luther donne à la communauté le droit d'apprécier la doctrine, d'élire ou de déposer ses pasteurs. — Tout chrétien obligé d'enseigner l'Évangile, 385-389. — Thomas Münzer sur l'Évangile de Luther, 389-391. — Le nouvel Évangile de Münzer. — Il invite les princes à exterminer tous ceux qui n'adoptent pas sa doctrine, et prêche le partage des biens. — Puissant parti de Münzer dans le peuple. — « Mouvements évangéliques » en Thuringe et en Saxe, 391-394. — Le nouvel Évangile de Carlstadt. — Carlstadt partisan de la polygamie. — Luther et Carlstadt. — Luther jugé par un disciple de Carlstadt, 394-400. — Luther contre les « prophètes célestes ». — Son enseignement sur le libre arbitre et la sanctification du dimanche. — Il craint qu'on n'en vienne bientôt à nier la divinité même du Christ, 400-405.

IV. Procès des « peintres impies » à Nuremberg, 405-406. — Conséquences de la libre interprétation des saintes Écritures. — Mysticisme et communisme. — Agents révolutionnaires au sud-ouest de l'Allemagne et en Suisse. — Propagande anabaptiste. — Le prédicant Balthasar Hubmaier à Waldshut. — Lettre du conseil de Fribourg en Brisgau. — Opinion de Luther au sujet de l'anarchie religieuse. — Analogie entre l'état de l'Allemagne en 1525 et celui de la Bohême après la diffusion des doctrines de Jean Huss, 406-413.

Digitized by Google

LIVRE III

LA RÉVOLUTION SOCIALE

CHAPITRE PREMIER

INFLUENCE DES DOCTRINES DE JEAN HUSS EN ALLEMAGNE. PRÉLUDES DE LA RÉVOLUTION SOCIALE.

I. Principes politiques et sociaux de Jean Huss. — Leurs résultats en Bohême, 417-422.

II. Le radicalisme hussite se propage en Allemagne. — Premières émeutes de paysans, et leur caractère. — Hans Böhm, premier apôtre de l'état naturel social et individuel. — Ses prédications à Niklashausen, 422-426. — La *Réformation de l'empereur Sigismond* répand en Allemagne les doctrines hussites, 426-429. — Avant-coureurs de la révolution sociale. — Le *Bundschuh* dans l'évêché de Spire. — Le *Bundschuh* à Lehen, près Fribourg, et la révolte du « pauvre Conrad » dans le Wurtemberg (1514-1514). — Complots révolutionnaires dans le margraviat de Bade et à Wissembourg (1517), 429-434.

CHAPITRE II

CAUSES GÉNÉRALES DE LA RÉVOLUTION SOCIALE

I. Dans quelle mesures l'anarchie religieuse est responsable de la révolution sociale de 1525. — La révolution dès longtemps pressentie par Sébastien Brant, 433-434. — L'amour du luxe et du bien-être, principale cause des malheurs de l'époque. — Mesures prises pour la répression du luxe à la Diète de Nuremberg (1524). — Passion du jeu chez les grands seigneurs et les riches marchands. — Satire contre le luxe et les excès de table des paysans. — Luther et Érasme sur la licence des mœurs, particulièrement dans la jeunesse, 435-443.

II. Exploitation de toutes les classes par les grandes sociétés commerciales. — Ordonnances de Nuremberg (1523). — Cahier de doléances des comtes, seigneurs et chevaliers. — Traité de Luther sur l'usure, les grandes compagnies et les secrètes ententes des princes avec les exploiteurs du peuple, 443-448. — Agiotage, falsification des choses de première nécessité, 448-451. — La main-d'œuvre abaissée par suite de l'abandon des règlements de corporations. — Ruine des petites industries et des petits marchands. — Nombre excessif des commerçants, des marchands ambulants, des aubergistes. — Pourquoi les artistes, ouvriers et journaliers restaient sans travail. — Décadence de l'art. 451-453.

III. Sentiments de haine et d'envie parmi les pauvres. — Les « honorables » et le peuple. — Le prolétariat des villes, 453-456.

IV. Causes de mécontentement parmi les populations rurales. — Commencements et progrès du mouvement socialiste, 456-458.

CHAPITRE III

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA RÉVOLUTION SOCIALE

I. Éléments divers et réclamations multiples de la révolution. — Prépondérance des tendances communistes. — Aveux des chefs révolutionnaires après leur défaite, 459-461. — Traits communs à la plupart des chefs révolutionnaires, 461-463. — Le bas clergé et la révolution, 463-465.

II. Comment était composée l'armée des paysans. — Moyens d'intimidation employés par les révoltés. — Le « ban laïque », 466-468.

III. L'Évangile et la révolution. — Le « droit divin », 468-470. — Projet pour l'érection d'une république démocratique et sociale, 470-476. — *Nouvelle constitution* de Michel Geismayer fondée « sur la parole de Dieu ». Extermination des

Digitized by Google

impies, nivellement des classes, liberté, égalité, 476-478. — Appel au massacre général des princes et seigneurs. — *Exhortation aux frères chrétiens*, 478-483.
IV. La révolution sociale, vraie guerre de religion. — Fureur de destruction contre tous les monuments et tous les symboles de l'antique foi. — Que les écrits de Luther avaient préparé les excès révolutionnaires, 484-488.
V. Pourquoi la révolution rencontra d'abord une si faible résistance. — La ligue souabe, unique rempart de l'Allemagne. — Énergie et capacité du chancelier bavarois Léonard d'Eck, 488-491.

CHAPITRE IV

LA RÉVOLUTION SOCIALE

I. Le premier foyer de l'insurrection. — Les paysans de Stühlingen. — « Fraternité » évangélique à Waldshut (1524). — Si les habitants de Stühlingen étaient aussi opprimés qu'ils le prétendaient? — Le chef des paysans, Hans Müller, 492-495. — Agitateurs populaires : le prédicant Balthasar Hubmaier prêche la souveraineté du peuple. — Thomas Münzer dans le Klettgau et le Hégau, 495-496. — Le duc de Wurtemberg, Ulrich, cherche à reconquérir son duché à la faveur du *Bundschuh*. — Il embrasse les doctrines nouvelles. — Traitements qu'il se propose de faire subir aux clercs et aux marchands. — Ses relations avec François Ier, le prolétariat de la noblesse et les Bohêmes; ses agents révolutionnaires, 496-499. — Insurrection en Souabe (1525). — Déclaration naïve des tenanciers de l'abbaye de Roth. — L' « Union chrétienne » à Memmingen, et ses articles d'alliance, 499-502. — Le duc Ulrich envahit le Wurtemberg. — Insuccès de son entreprise, 502-505. — Atrocités commises par les rebelles dans l'Algau, la forêt Noire et les contrées du Ries, 505-506. — Alliance de la population urbaine avec les paysans. — La révolution s'étend et se propage. — Le général en chef de la ligue souabe, Georges de Waldbourg, met les paysans en déroute près de Leipheim. — Traité de Weingarten. — Violation du traité, 506-509. — Révolte en Tyrol. — Incendies et pillages. — Alliance des Tyroliens avec les Souabes et les Alsaciens, 509-511. — Insurrections en Alsace. — Strasbourg menacée. — Les articles alsaciens. — Alliance des Alsaciens avec les habitants de la forêt Noire. — Fribourg en Brisgau tombe au pouvoir des rebelles, 511-514.
II. Ulrich Zasius impute à Luther la responsabilité des malheurs publics. — Luther publie l'*Exhortation à la paix, à propos des douze articles des paysans de Souabe*. — Si ce manifeste était vraiment propre à apaiser les esprits? — Date de sa publication, 514-519.
III. Soulèvement en Franconie. — Révolte parmi les paysans de la landwehr à Rothenbourg sur la Tauber. — Agitateurs populaires à Rothenbourg, 520-524.
IV. Révolte dans l'évêché de Bamberg, 524-526.
V. Révolte dans l'Odenwald et dans la vallée du Neckar. — Chefs révolutionaires dans ces contrées. — L'armée évangélique à Schönthal. — Götz de Berlichingen offre ses services aux paysans. — Les comtes de Hohenlohe et de Löwenstein, 526-529. — Forfaits de Weinsberg, 529-531. — Révolte à Heilbronn. — L'armée évangélique à Heilbronn. — Les conseils d'Heilbronn et de Wimpfen traitent avec les rebelles. — La Hoffmann, mégère révolutionnaire de l'Odenwald, 531-536. — Révolte dans le Wurtemberg. — Conseils donnés par le duc Ulrich aux « frères chrétiens », 537-539.
VI. Révolte à Bade et dans l'évêché de Spire, 539. — Götz de Berlichingen, général en chef des paysans. — Götz et l'Union chrétienne à l'abbaye d'Amorbach. — Décisions prises par les chefs des rebelles, 540-541.
VII. Révolte à Francfort-sur-le-Mein, fomentée par la « Fraternité évangélique ». — Articles de la Fraternité. — Le conseil pactise avec les révoltés, 541-544. — Révolte dans le Rheingau. (Les émeutiers demandent que les Juifs leur soient livrés.) — Insurrection dans l'évêché de Trèves. — Incendiaires. — Francfort-sur-le-Mein menacée, 544-546. — Aschaffenbourg entre dans l'« Union ». — Le coadjuteur de l'archevêque de Mayence traite avec les rebelles. — Le comte

Digitized by Google

Georges de Wertheim fraternise avec les paysans, 546. — L'évêché de Wurzbourg se soulève tout entier, 546-549. — La population de Rothenbourg pactise avec les révoltés. — Termes du traité, 549-551

VIII Révolte en Thuringe. — Agitateurs populaires à Mülhausen. — Thomas Münzer pousse au massacre de tous les princes et seigneurs, 551-555. — (Liste des couvents et abbayes détruits en Thuringe), 555. — L'humaniste Mutian sur les actes de vandalisme des révoltés. — (Dernières années de Mutian), 556. — Insurrection à Langensalza. — Opinion du duc Georges de Saxe sur la révolution, 557-559. — Erfurt se donne aux rebelles. — Compromis honteux du conseil. — Eoban Hessus sur les actes révolutionnaires commis à Erfurt, 559-561. — Lettres de menaces de Thomas Münzer, 561-562. — Les princes s'apprêtent à réprimer la révolte. — Bataille de Frankenhausen. — Repentir et mort de Thomas Münzer, 562-565.

IX. Luther sur les châtiments infligés aux rebelles. — Son manifeste *Contre les hordes pillardes et homicides*. — Mariage de Luther, 565-570.

X. Victoires remportées sur les rebelles dans le Wurtemberg, en Alsace, dans l'évêché de Spire. — Jonction de la ligue souabe avec les armées du Palatinat et de Trèves, 570-571. — Plan de campagne des révoltés de Franconie. — Trahison de Götz de Berlichingen. — Défaite des paysans à Königshofen et à Ingolstadt. — Prise de Wurzbourg, 571-577. — Le margrave Casimir à Anspach-Bayreuth et ses premières relations avec les rebelles. — Répression des rebelles à Kitzingen, 577-579. — La révolte apaisée dans l'évêché de Bamberg et à Rothenbourg. — (Fuite de Carlstadt racontée par lui-même), 579-581. — Répression de la révolte en Souabe, dans le Rheingau et sur le Mein. — Soumission de Francfort, 581-585.

XI. Révolte et pacification du Tyrol. — Projets de sécularisation. — L'archiduc Ferdinand et le mouvement révolutionnaire. — Insurrections dans l'archevêché de Salzbourg. — Le duc Guillaume songe à tirer parti de la révolution pour la réalisation de ses plans ambitieux. — Rivalité des maisons de Wittelsbach et d'Autriche. — Fin de la révolution, 586-592.

CHAPITRE V

ÉTAT DE L'ALLEMAGNE APRÈS LA RÉVOLUTION SOCIALE

Réflexions des contemporains sur la révolution de 1525, 593-595. — État de l'Allemagne. — Nombre des morts et des fugitifs. — Répressions sanglantes. — Quelques princes ecclésiastiques se montrent miséricordieux envers leurs paysans. — Amendes et indemnités de guerre. — Chansons populaires, 595-602. — — Luther recommence à exciter à la haine contre le clergé. — Emser, sur la responsabilité de Luther dans la révolution. — Nouvelles tentatives de révolte, 602-606. — Aggravation des malheurs publics dans les villes et les campagnes. — Chansons populaires, 606-610. — Luther pousse les princes à la rigueur envers leurs sujets. — Il conseille le retour au servage tel qu'il était établi chez les Juifs. — Son opinion sur les corvées, 610-612. — Mélanchthon d'accord avec lui sur ces points. — Nouvelle doctrine des réformateurs sur l'obéissance passive envers l'autorité et sur la nécessité absolue de la sécularisation des biens du clergé. — Les princes, héritiers de la révolution, 612-615.

TABLE DES PERSONNAGES CITÉS. 617

TABLE GÉOGRAPHIQUE. 625

Digitized by Google

Digitized by Google

TITRES COMPLETS DES OUVRAGES CONSULTÉS

Les ouvrages qui ne sont cités qu'une seule fois ou par hasard dans le cours de ce volume ne sont pas compris dans cette liste. Les écrits des auteurs catholiques sont marqués d'une †.

Les ouvrages marqués d'un astérisque dans le cours du volume sont empruntés à des sources inédites, indiquées ici plus en détail.

† Albéri E. Le Relazioni degli ambasciatori Veneti al senato durante il seculo decimosesto. Serie 1, vol. 1-6. Serie 2, vol. 3. Serie 3, vol. 2-3. Firenze, 1839-1860.

Albert R. Aus welchem Grunde disputirte Johann Eck gegen M. Luther in Leipzig 1519? in der Zeitschrift für die histor. Theologie Bd., 43, p. 382-441. Gotha, 1873.

Allihn M. Socialdemokratisches aus der deutschen Vergangenheit, in den Grenzboten, Jahrgang 32, Aprilhefte. Leipzig, 1873.

Anshelm V., genannt Rüd. Berner Chronik von Anfang der Stadt Bern bis 1526. 6 Bde. Bern. 1825-1833.

— Anzeiger für die Kunde der deutschen Vorzeit Neue Folge. Organ des germanischen Museums. Bd. 1-28. Nürnberg, 1854-1881.

† Arx J. v. Geschichte des Cantons St-Gallen. 3 Bde. St-Gallen, 1810-1813.

† Ashbach J. v. Die Wiener Universität und ihre Humanisten im Zeitalter Kaiser Maximilian's I. Wien, 1877.

— Aufruhrbuch der Reichstadt Frankfurt am Main vom Jahre, 1525. Zum erstenmal herausgegeben von G. E. Seitz. Frankfurt, 1875.

Baader J. Beiträge zur Kunstgeschichte Nürnbergs. 2 Bdchn. Nördlingen, 1860, 1862.

— Verhandlungen über Thomas von Absberg und seine Fehden gegen den schwäbischen Bund, 1519-1530, in der Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart, Bd. 114. Tübingen, 1873.

† Balan P. Monumenta Reformationis Lutheranæ ex tabulariis S. Sedis secretis. 1521-1525. Ratisbonnae, 1883, 1884.

Barack K. A. Hans Böhm und die Wallfahrt nach Niklashausen im Jahre 1476, im Archiv des historischen Vereins von Unterfranken und Aschaffenburg, 14° 1-108. Würzburg, 1858.

Basler Chroniken, herausgegeben durch W. Vischer und A. Stern. Bd. 1. Leipzig, 1872.

Baum J. M. Capito und Butzer, Strassburgs Reformatoren (Leben und auserwählte Schriften der reformirten Kirche). Elberfeld, 1860.

† Baumann F. L. Die oberschwäbischen Bauern im März 1525 und die zwölf Artikel. Kempten, 1871.

— Quellen zur Geschichte des Bauernkrieges in Oberschwaben, in der Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart, Bd. 129. Tübingen, 1876.

— Acten zur Geschichte des deutschen Bauernkrieges aus Oberschwaben. Freiburg, 1877.

† — Quellen zur Geschichte des Bauernkrieges aus Rotenburg a. d. Tauber, in der Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart, Bd. 139. Tübingen, 1878.

Baumgarten H. Geschichte Karl's V. Erster band. Stuttgard, 1885.

Baur A. Deutschland in den Jahren 1517-1525, betrachtet im Lichte gleichzeitiger anonymer und pseudonymer deutscher Volks-und Flugschriften. Ulm, 1872.

Digitized by Google

BEGER L. Studien zur Geschichte des Bauernkriegs, nach Urkunden des Generalarchivs zu Carlsruhe. I. In den Forschungen zur deutschen Geschichte Bd. 21. Heft 3. Göttingen, 1881

BENSEN H. M. Geschichte des Bauernkriegs in Ostfranken, aus den Quellen bearbeitet. Erlangen, 1840.

BERLICHINGEN-ROSSACH M. G. v. Geschichte des Ritters Götz von Berlichingen und seiner Familie. Leipzig, 1861.

BEZOLD F. v Zur Geschichte des Husitenthums. Culturhistorische Studien. München, 1874.

— Der rheinische Bauernaufstand vom Jahr 1431, in der Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins 27, 129-149. Carlsruhe, 1875.

— Die « armen Leute » und die deutsche Liberatur des späteren Mittelalters, in v. Sybel's historischer Zeitschrift, 41, 1-37. — München, 1879.

† BINDER F. Charitas Pirkheimer, Aebtissin von St-Clara zu Nürnberg. 2 Aufl. Freiburg. 1878.

† BODMANN F. J. Rheingauische Altherthümer oder Landes-und Regimentsverfassung des westlichen oder Nieder-Rheingaues im mittleren Zeitalter. 2 Theile. Mainz, 1819.

BÖCKING E. Ulrici Hutteni Opera. 5 vol. Lipsiæ, 1859-1862.

BŒHM W. Friedrich Reiser's Reformation des Kaisers Sigmund. Mit Benutzung der ältesten Handschriften nebst einer kritischen Einleitung und einem erklärenden Commentar. Leipzig, 1876.

BOELL A. Der Bauernkrieg um Weissenburg anno 1525. Weissenburg, 1874.

BREWER J. S. Letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henri VIII, vol. 3. London, 1870.

BRIEGER Th. Aleander und Luther. Die vervollständigten Aleander Depeschen nebst Untersuchung über den Wormser Reichstag. Erster Abtheilung. Gotha, 1884.

† BUCHHOLTZ F. B. v. Geschichte der Regierung Ferdinand des Ersten. 8 Bde. und ein Urkundenband. Wien, 1831-1838.

BUDER Ch. G. Nützliche Sammlung verschiedener meistens ungedruckter Schriften, Berichte, Urkunden, Briefe und Bedenken. Frankfurt und Leipzig, 1735.

BÜHLER F. G. Wendel Hipler, als Hohenlohischer Kanzler, und seine Bedeutung im Bauernkrieg in Franken, in der Zeitshr. des histor. Vereins für das württembergische Franken, 10, 152-164. Heilbronn, 1875.

BURKHARDT C. A. H. Martin Luther's Briefwechsel. Mit vielen unbekannten Briefen und unter vorzüglicher Berücksichtigung der De Wette'schen Ausgabe. Leipzig, 1866.

— Ueber die Glaubwürdigkeit der Antwort Luthers : « Hie steh'ich, ich kann nicht anders, Gott helff mir. Amen, » in den Theologishen Studien und Kritiken 42, 517-531. Gotha, 1869.

— Das tolle Jahr zu Erfurt und seine Folgen 1509-1523, in Weber's Archiv für sächsishe Geschichte, t. 12, 337-426. Leipzig, 1874.

— Geschichte der sächsischen Kirchen-und Schulvisitationen von 1524-1545. Leipzig, 1879.

† BUSSIÈRE M. DE. Histoire de la guerre des paysans (seizième siècle). 2 vol. Plancy, 1852.

† CHMEL J. Die Handschriften der kaiserl. königl. Hofbibliothek in Wien, im Interesse der Geschichte, besonders der österreichischen, verzeichnet und excerpirt. 2 Bde. Wien, 1840.

— Instruction Erzherzog Ferdinand's von Œsterreich für Carl von Burgund, Herrn zu Bredam, an Kaiser Carl V, vom 13 Juni 1524, im Archiv für Kunde österreichisher Geschichtsquellen, 1, 83-149. Wien, 1848.

— Actenstücke zur Geschichte Deutschlands in den Jahren 1522-1524, im Notizenblatt, Beilage zum Archiv für Kunde österreichisher Geschitsquellen Bd. 2. Wien, 1852.

Chroniken, die, der deutschen. Städte vom 14 bis in's 16. Jahrhundert. Bd. 15. Leipzig, 1878.

† Clag eins einfeltig klosterbruders. (Voy. Dietenberger.)

Digitized by Google

† Cochleus, Joh. Glos und Comment auff den XIII. Artickel von rechtem Messhalten wider Lutherishe zwispaltung. Ohne Ort, 1523.
— Glos und Comment uff. CLIIII Artiklen gezogen uss einem Sermon Doc. Mart. Luterss von der heiligen Mess und nüem Testament (Strassburg). Joh. Grieninger, 1523.
Cochlæi Colloquium cum Luthero Wormatiæ olim habitum. Moguntiæ, 1540.
Cochlæus J. Commentaria de actis et scriptis M. Lutheri... ab a. 1517 usque ad a. 1537 conscripta. Moguntiæ, 1549.
† Contra Martinum Lutherum et Lutheranismi fautores dissertationes quatuor. Moguntiæ, 1532.
† Cornelius C. A. Die Münsterischen Humanisten und ihr Verhältniss zur Reformation. Münster, 1851.
— Geschichte des Münsterischen. Aufruhrs in drei Büchern. Bd. 1 u. 2. Leipzig, 1855-1860.
— Studien zur Geschichte des Bauernkriegs. München, 1861.
Corpus Reformatorum — Philippi Melanchthonis opera quæ supersunt omnia edidit C. G. Bretshneider, vol. 1-7. Halis Saxonum, 1834, 1840.
De Wette. Voy. Martin Luther's Briefe, Sendschreiben, etc.
† Dietenberger. Joh. Von menschen ler. Widerlegung des Lutherischen büchlins von menschen leren zu meiden. Strassburg (Joh. Grieninger), 1523.
— Obe die christen mügen durch iere guten werk dz. hymelreich verdienen. (Strassburg). Joh Grieninger, 1523.
— Wider CXXXIX schlussrede Martin Luthers von gelübdniss und geistlichem leben der klosterlüt und iunckfrawschafft, etc., vertütscht durch Jo. Cochleum. Strassburg (Joh. Grieninger), 1523.
— Clag eins einfeltig klosterbruders, das es so bös worden in der werlt. Ohne Ort. Den Typen nach bei Grieninger in Strassburg gedruckt. Auf dem Titel 1523, auf dem letzten Blatt 1524.
— Der leye. Obe der gelaub alleinselig mache. Strassburg (Joh. Grieninger), 1524.
† Döllinger J. Die Reformation, ihre innere Entwicklung und ihre Wirkungen im Umfange des lutherischen Bekenntnisses, 3 Bde. Regensburg, 1846, 1848.
† Döllinger J. v. Kirche und Kirchen, Papsthum und Kirchenstaat. München, 1861.
Droysen J. G. Geschichte der preussischen Politik. Bd. 2. Abtheilung 2. Berlin, 1870.
Drummond R. B. Erasmus, his life and character as shown in his correspondence und works. 2 vol. London, 1873.
† Durand de Laur. H. Érasme précurseur et initiateur de l'esprit moderne. 2 vol. Paris, 1872.
Eberstein F. L. v. Fehde Mangolt's von Eberstein zum Brandenstein gegen die Reichsstadt Nürnberg. (Zweite Aufll.), 1879.
† Eckertz G. Die Revolution in der Stadt Köln im Jahre 1513, in den Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein. Heft 26 und 27, 197-267. Köln, 1874.
Egli E. Actensammlung zur Geschichte der Züricher Reformation in den Jahren 1519 bis 1533. Zürich, 1880.
† Emser H. An den Stier zu Wiettenberg. Ohne Ort und Jahr.
— Auff des Stieres tzu Wiettenberg wiettende Replica. Ohne Ort und Jahr.
— Wider d.s unchristenliche B.ch Martini Luters Augustiners an den Tewtschen Adel ausgangen. An gemeyn Hochlöbliche Teutsche Nation. Gedruckt durch Bac. Mortinum Herbipolensem, 1521.
— Das man der heiligen bilder yn den kirchen nit abthon noch unehren soll, und das sie yn der schrifft nyndert verbotten seyn. (Widmung an Herzog Georg von Sachsen, geben zu Dresden, Mittwoch nach Letare 1522.) Ohne Ort und Jahr.
— Antwurtt auff die warnung oder schandbuch durch ungereymte reymen, on eyn namen aussgangen. Ohne Ort und Jahr.
— Wyder den falsch genannten Ecclesiasten und warhafftigen Ertzketzer Martinum Luther Emser getrawe und nawe vorwarnung mit bestendiger vorlegung aus bewerter und canonischer schrifft. Dresden, 1524.

Digitized by Google

— Der Bock trith frey auf disen plan — hat wyder Ehren nye gethan, wie sehr sie yn gesholden han. 1525 ohne Ort.

Epistolæ obscurorum virorum cum notis illustrantibus adversariisque scriptis. Collegit, recensuit, adnotavit E. Böcking, in Ulr. Hutteni Opp. Supplementum. 2 tom. Lipsiæ, 1864, 1869.

† Erasmi de Roterodami Opera omnia emendatiora et auctiora. 10 tom. Lugduni Batavorum, 1702-1706.

Erbkam H. W. Geschichte der protestantischen Secten im Zeitalter der Reformation. Hamburg und Gotha, 1848.

† Evers G. Martin Luther. Lebens, und Charakterbild, von ihm selbst gezeichnet in seinen eigenen Schriften und Correspondenzen. Heft. 1-7 Mainz, 1883-1885.

Feugère G. Erasme. Étude sur sa vie et ses ouvrages. Paris, 1874.

Flersheimer Chronik, zur Geschichte des 15. und 16. Jahrhunderts, herausgegeben von O. Waltz. Leipzig, 1874.

Forschungen zur deutschen Geschichte. Herausgegeben von der historischen Commission bei der königl. bayerischen Academie der Wissenschaften. Bd. 1-21. Göttingen, 1862-1881.

Förstemann C. E. Neues Urkundenbuch zur Geschichte der evangelischen Kirchen Reformation. Erster (einziger) Band. Hamburg, 1842.

† Fontes rerum Austriacarum. Erste Abtheilung : Scriptores. Bd. 1, herausgegeben von Th. G. von Karajan. Wien, 1855.

† Francfurts Reichscorrespondenz nebst verwandten Actenstücken von 1376-1519, herausgegeben von J. Janssen. Bd 2. Freyburg, 1873, 1876.

Freitag G. Bilder aus der deutschen Vergangenheit. Bd. 2. Abth 2. Aus dem Jahrhundert der Reformation. Leipzig, 1867.

† Friedrich J. Astrologie und Reformation, oder die Astrologen als Prediger der Reformation und Urheber des Bauernkrieges. München, 1864.

— Der Reichstag zu Worms im Jahre 1521, nach den Briefen des päpstlichen Nuntius Hieronymus Aleander, in den Abhandlungen der historischen Classe der k. bayer. Academie der Wissenschaften, II, 57-146. München, 1870.

† Fries L. Die Geschichte des Bauernkriegs in Ostfranken, herausgegeben von A. Schäffler und Th. Henner. Lief. 1 und 2. Würzburg, 1876-1877.

Geiger L. Nikolaus Ellenbog, ein Humanist und Theologe des 16. Jahrhunderts. Nach handschriftlichen Quellen. Wien, 1870.

— Johann Reuchlin. Sein Leben und seine Werke. Leipzig, 1871.

— Neue Schriften zur Geschichte des Humanismus, in v. Sybel's histor. Zeitschrift Jahrgang 17, 49-125. München, 1875.

† Geissel J. v. Der Kaiserdom zu Speyer. 2. Aufl. Cöln, 1876.

Gemeiner K. Th. Chronik der Stadt und des Hochstiftes Regensburg. 4 Thle. Regensburg, 1816-1824.

† Gindely A. Geschichte der böhmischen Brüder. Ester Band. Prag, 1857.

Gieseler J. C. L. Lehrbuch der Kirchengeschichte. Bd. 3. Abth. 1. Bonn, 1840.

† Glos und Comment uff LXXX Articklen und Ketzeryen der Luterischen und ander Secten und Stürmer. Strassburg (Joh. Grieninger), 1524.

Graetz H. Geschichte der Juden von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Bd. 9. Leipzig, 1866.

Greiff. Tagebuch des Hans Lutz aus Augsburg (vergl. Baumann. Quellen, 613-638). Ein Beitrag zur Geschichte des Bauernkriegs, in dem Jahresbericht des histor. Kreisvereins für Schwaben und Neuburg, für die Jahre 1847 und 1848, S. 47-70. Augsburg, 1849.

Greiff E. Tagebuch des Lucas Rem aus den Jahren 1494-1541, ein Beitrag zur Handelsgeschichte der Stadt Augsburg. Augsburg. 1861.

† Greuter J. Die Ursachen und die Entwicklung des Bauernaufstandes im Jahre 1525, mit vorzüglicher Rücksicht auf Tyrol, im Programm des k. k. Staats-Gymnasiums zu Innsbruck. 1856.

† Gröne V. Tetzel und Luther, oder Lebensgeschichte und Rechtfertigung des Ablasspredigers und Inquisitors J. Tetzel. Soest und Olpe, 1853.

Haarer P. H. Eigentliche warhefftige Beschreibung des Bauernkriegs, im Goebel's Beiträgen zur Staatsgeschichte von Europa. Lemgo, 1767.

Digitized by Google

HÄBERLIN F. D. Die allg. Welthistorie. Neue Historie. Bd 9 u. 10. Halle, 1771-1772.
HAGEN C. Deutsche Geschichte seit Rudolf von Habsburg. Bd. 2. Francfurt, 1857.
— Deutschlands litterarische und religiöse Verhältnisse im Reformationszeitalter. 3 Bde. 2 Ausg. Francfurt, 1868.
HAGGENMÜLLER J. Geschichte der Stadt und gefürsteten Graffschaft Kempten 2 Bde. Kempten, 1840-1847.
— Hamburgische Chroniken, herausgegeben von J. M. Lappenberg. Hamburg, 1852-1861.
HARTFELDER, Zur Geschichte des Bauernkriegs in Südwest-Deutschland. Stuttgard, 1884.
— Strassburg während des Bauernkriegs 1525, in den Forschungen zur deutschen Geschichte, XXIII, p. 221-285. Göttingen, 1883.
HASE O. Die Koburger, Buchhändlerfamilie in Nürnberg. Leipzig, 1869.
HEGEL C. Zur Geschichte und Beurtheilung des deutchen Bauernkriegs, in Droysen's Allgemeiner Monatsschrift für Wissenshaft und Literatur, Jahrgang 1852. S. 564 bis 576, 655-674. Halle und Braunschweig, 1852.
HELLER J. Reformationsgeschichte des ehemaligen Bisthums Bamberg. Erstes bis drittes Heft. Bamberg, 1825.
† HENNES J. H. Albrecht von Brandenburg, Erzbischof von Mainz und von Magdeburg. Mainz, 1858.
— Martin Luther's Aufenthalt in Worms, 16 bis 26 april 1521. Mainz, 1868.
HEROLT J. Chronica, Zeit-und Jahrbuch von der Statt Hall, herausgeg, von F. H. Shönhuth. Schwäbisch-Hall, 1855.
[HESS J.] Erasmus von Rotterdam. Nach seinem Leben und Schriften. 2 Bde. Zürich, 1790.
HEUMANN J. Documenta litteraria. Altorfii, 1758.
† HIPLER Fr. Nikolaus Kopernikus und Martin Luther. Nach ermländischen Archivalien. Braunsberg, 1868.
† HÖFLER C. Fränkische Studien, im Archiv für Kunde oesterreichischer Geschichtsquellen 8, 237-322. Wien, 1852.
— Der hochberühmten Charitas Pirkheimer, Aebtissin von S. Clara zu Nürnberg, Denkwürdigkeiten aus dem Reformationszeitalter. Bamberg. 1852.
— Betrachtungen über das deutsche Städtewesen im fünfehnten und sechszehnten Jahrhundert, im Archiv für Kunde österreichischer Geschichtsquellen, II. 179-224. Wien, 1853.
— Geschichtschreiber der husitischen Bewegung in Böhmen (Fontes rer. Austr Scriptt 2. 6. 7.). 3 Thle. Wien, 1856-1866.
— Wahl und Thronbesteigung des letzten deutschen Papstes, Adrian's VI 1522, Wien, 1872.
HÖFLER C. v. Der deutsche Kaiser und der letzte deutsche Papst, Carl V und Adrian VI. Wien, 1876.
— Papst Adrian VI 1522-1523. Wien, 1880.
HORAWITZ A. Zur Biographie und Correspondenz J. Reuchlin's. Wien, 1877.
HORTLEDER Fr. Handlungen und Ausschreiben etc. von den Ursachen des deutschen Krieges Kaiser Carl's des Fünften wider die Schmalkaldischen Bundesverwandten. Gotha, 1645.
JÄGER C. Geschichte der Stadt Heilbronn und ihres ehemaligen Gebietes. Bd. 2. Heilbronn, 1828.
JÄGER C. F. Andreas Bodenstein von Carlstadt. Stuttgart, 1856.
JANSEN K. Aleander am Reichstage zu Worms, 1521. Auf Grundlage des berichtigten Friedrich'schen Textes seiner Briefe. Kiel, 1883.
† [JARCKE E. v.] Studien und Skizzen zur Geschichte der Reformation aus dem politischen und socialen Gesichtspunkte. Schaffhausen, 1846.
† JÖRG J. E. Deutschland in der Revolutionsperiode von 1522-1526 aus den diplomatischen Correspondenzen und Originalacten bayerischer Archive dargestellt. Freiburg, 1851.
JÜRGENS C. Luther's Leben. Erste Abth. Luther von seiner Geburt bis zum Ablassstreite. 3 Bde. Leipzig, 1846-1847.
KAHNIS K. F. A. Die deutsche Reformation. Erster Band. Leipzig, 1872.

Digitized by Google

† Kampschulte F. W. Die Universität Erfurt in ihrem Verhältniss zu dem Humanismus und der Reformation. Aus den Quellen dargestellt. 2 Theile. Trier, 1858-1860.

Kapp J. E. Sammlung einiger zum päpstlichen Ablass überhaupt, sonderlich aber zu der im Anfang der Reformation zwischen D. Martin Luther und Johann Tetzel hiervon geführten Streitigkeit gehöriger Schrifften. Leipzig, 1521.

Kapp J. E. Kleine Nachlese einiger, grösstentheils noch ungedruckter und sonderlich zur Erläuterung der Reformationsgeschichte nützlicher Urkunden. 4 Theile. Leipzig, 1727-1733.

Keil F. S. Des seligen Zeugen Gottes Martin Luther's merkwürdige Lebensumstände bei seiner medicinalischen Leibesconstitution, etc. 4 Theile. Leipzig, 1764.

† Kerker M. Erasmus und sein theologischer Standpunkt, in der Tübinger Theologischen Quartalschrift 41, 531-566. Tübingen, 1859.

Kessler J. Sabbata. Chronick der Jahre 1523-1539, herausgegeben von E. Goetzinger. Bd. 1. St. Gallen, 1866.

Kettenbach H. Ein new Apologia und Verantwortung Martini Luthers wyder der Papisten Mortgeschrey, die zehen Klagen wyder in ussblasieniren so wyt die Christenheyt ist, dann sy toben und wüttendt recht wie die unsinnige Hundt thondt. 1523.

Kirchhoff A. Beiträge zur Geschichte des deutschen Buchhandels. 2. Bändchen. Leipzig, 1851, 1853.

Klüpfel K. Urkunden zur Geschichte des schwäbischen Bundes. 2 Bde., in der Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart, Bd. 14 und 15. Stuttgart, 1846.

Köhler K. F. Luther's Reisen und ihre Bedeutung für das Werk der Reformation. Eisenach (1873).

Kolde Th. Die deutsche Augustiner-Congregation und Johann von Staupitz. Ein Beitrag zur Ordens-und Reformationsgeschichte nach meistens ungedruckten Quellen. Gotha, 1879.

Kolde Th. Friedrich der Weise und die Anfänge der Reformation. Mit archivalischen Beilagen. Erlangen, 1881.

Analecta Lutherana. Briefe uud Actenstücke zur Geschichte Luther's. Gotha, 1883.

† Königstein W. Tagebuch über die Vorgänge am Liebfrauenstift und die Ereignisse der Reichsstadt Frankfurt am Main in den Jahren 1520-1548, herausgegeben von E. G. Steitz. Francfurt, 1876.

Köstlin J. Geschichtliche Untersuchungen über Luther's Leben vor dem Ablassstreit, in den theologischen Studien und Kritiken 44ᵃ, 7-54. Gotha, 1871.

— Martin Luther. Sein Leben und seine Schriften. Bd. 1. Elberfeld, 1875.

Krafft K. und W. Briefe und Documente aus der Zeit der Reformation im 16, Jahrhundert, nebst Mittheilungen über Kölnische Gelehrte und Studien in 13. und 16. Jahrhundert. Elberfeld (1875).

† Krauss Fr. X. Beiträge zur Geschichte des deutschen Bauernkrieges 1525, in den Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung. Bd. 12. (Separatabdruck.) Wiesbaden, 1873.

Krause C. Helius Eobanus Hessus, sein Leben und seine Werke. Ein Beitrag zur Cultur-und Gelehrtengeschichte des sechszehnten Jahrhunderts. 2 Bde. Gotha, 1879.

Krause. Die Briefwechsel des Mutianus Rufus, Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte und Landeskunde, neue Folge, IX, Supplement. Kassel. 1885.

Kriegk G. L. Frankfurter Bürgerzwiste und Zustände im Mittelalter. Beitrag zur Geschichte des deutschen Bürgerthums. Francfurt am Main, 1862.

Krummel L. Joh. Drändorf, ein Märtyrer des Husitenthums in Deutschland, in den Theologischen Studien und Kritiken 42ᵃ, 130-144. Gotha, 1869.

† Laemmer H. Monumenta Vaticana historiam ecclesiasticam sæculi XVI illustrantia. Friburgi Brisg., 1861.

— Meletematum Romanorum Mantissa. Ratisbonæ, 1875.

Lanz K. Correspondenz des Kaisers Carl's V aus dem k. Archiv und der Bibliothèque de Bourgogne zu Brüssel. 3 Bde. Leipzig, 1844-1846.

Digitized by Google

— Actenstücke und Briefe zur Geschichte Kaiser Carl's V. Bd. 1. Einleitung zu Bd. 1. Wien, 1853, 1857.

LAUTERBACH A. Tagebuch auf das Jahr 1538; die Hauptquelle der Tishreden Luther's, herausgegeben von J. K. Seidemann. Dresden, 1872.

LECHLER G. Joh. von Wiclif und die Vorgeschichte der Reformation. 2 Bde Leipzig, 1873.

LE GLAY. Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVIe siècle. 2 vol. Paris, 1845.

† LEIB KIL. Annales von 1502-1523 in v. Aretin's Beiträgen zur Geschichte und Literatur. Bd. 7, und 9. München, 1803-1806.

LEODIUS Th. Hub. Annales de vita et rebus gestis Friderici II. electoris Palatini libri 14. Francofurti, 1624.

— De gestis Francisci a Sickingen, bei Freher, Rer. Germ. Script., 3, 298-306. Argentorati, 1707.

† LIESSEM H. J. De Hermanni Buschii vita et scriptis commentatio historica. Bonnæ, 1866.

LILIENCRON R. v. Die historischen Volkslieder der Deutschen vom 13. bis 16. Jahrhundert, gesammelt und erläutert. Bd. 3. Leipzig, 1867.

LIPOWSKI. Argula von Grumbach. München, 1801.

LISCH. G. C. F. Geschichte der Buchdruckerkunst in Mecklenburg bis zum Jahre 1840, in den Jahrb. des Vereins für mecklenburgische Geschichte und Alterthumskunde 4-280. Schwerin, 1839.

LÖSCHER V. E. Vollständige Reformationsacta und Documenta. 3 Bde. Leipzig, 1720-1729.

† Lucubrationes theologicæ. Romæ, 1528.

LUNIG J. Ch. Deutsches Reichsarchiv 24 Bde. Leipzig, 1713-1722.

LUTHER K. Geschichtliche Notizen über Martin Luther's Vorfahren. Wittenberg, 1867.

LUTHER M. Sämmtliche Werke. 67 Bde., herausgegeben von J. G. Plochmann und J. A. Irmischer. Erlangen, 1826-1868. Zweite Aufl., herausgegeben von E. K. Enders. Bd. 1-15. Frankfurt, 1862-1870.

LUTHERI M. Opera latina varii argumenti ad reformationis historiam imprimis pertinentia cur. H Schmidt, vol. 1-5. Francofurti, 1865-1868.

LUTHER'S M. Briefe, Sendschreiben und Bedenken, vollständig gesammelt von W. L. M. de Wette. 5 Theile. Berlin, 1825-1828. Sechster Theil, herausgegeben von. J. K. Seidemann. Berlin, 1856.

MATHESIUS J. Historien von des ehrwirdigen in Gott seligen theuren Mannes Gottes Doctoris Martini Lutheri Anfang, Lere, Leben und Sterben. Nürnberg, 1570.

MAURENBRECHER W, Geschichte der kathol. Reformation. Erster band. Nördlingen, 1880.

— Studien und Skizzen zur Gesch. der Reformationszeit. Leipzig, 1874.

MAY J. Der Kurfürst, Cardinal und Erzbischof Albrecht II von Mainz und Magdeburg und seine Zeit. Ein Beitrag zur deutschen Cultur-und Reformationsgeschichte. 2 Bde. München, 1865-1875.

MEINERS C. Lebensbeschreibungen berühmter Männer aus den Zeiten der Wiederherstellung der Wissenshaften. 3 Bde. Zürich, 1795-1797.

MENZEL K. A. Neuere Geschichte der Deutschen seit der Reformation. 2 Aufl. Bd. 1. Breslau, 1854.

† MONE F. J. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. 21 Bde. Karlsruhe, 1850 bis 1868.

— Quellensammlung der badischen Landesgeschichte. Bd. 2. Karlsruhe, 1854.

MUCK G. Geschichte vom Kloster Heilsbronn von der Urzeit bis zur Neuzeit. Bd. 1 und 2. Nördlingen, 1879.

Mühlhauser Chronik aus den Jahren 1523-1526, herausgegeben von F. A. Holzhausen in A. Schmidt's Zeitschrift für Geschichtswissenshaft 4, 365-394. Berlin, 1845

MULLER A. Leben des Erasmus von Rotterdam. Hamburg, 1828.

MUNZER Th. Von dem getichten Glauben auf nechst Protestation aussgangen, 1524. Ohne Ort.

Digitized by Google

— Auslegung des andern Untershyds Danielis des Propheten, gepredigt auffm Schloss zu Alstet vor den tetigen thewren Herzcogen und Vorstehern zu Sachsen. Altstedt, 1524.
— Mit dem Hammer. Aussgetrückte Emplössung des falschen Glaubens der ungetrewen Welt durchs Gezeugnus des Evangelions Luce, vorgetragen der elenden erbemlichen Christenheyt. Mühlhausen, 1524.
— Protestation oder Erbiettung seine Lehre betreffende, und tzum Anfang von dem rechten Christenglauben und der Tawffe. 1524. Ohne Ort.
— Bekenntnus, gescheen in der guthe Dienstags nach Cantate, 1525. Ohne Ort.
† Murner Th. An den grossmechtigsten und durchluchtigsten Adel tütscher Nation, das sye den christlichen Glauben beschirmen wider den Zerstörer des Glaubens Christi Martinum Luther, einen Verfierer der einfeltigen Christen. Strassburg, gedruckt von Johann. Grieninger, 1520.
— Gedicht vom grossen Lutherischen Narren, herausgegeben von H. Kurz. Zürich, 1848.
Muther Th. Aus dem Universitäts-und Gelehrtenleben im Zeitalter der Reformation. Erlangen 1866.
— Zur Geschichte der Rechtswissenschaft und der Universitäten in Deutschland. Jena, 1876.
Neudecker Ch. G. Voy. Ratzeberger.
Neue und vollständigere Sammlung der Reichsabschiede (von H. Chr. von Senckenberg). Bd. 2. Frankfurt, 1747.
† Nève F. Recherches sur le séjour et les études d'Érasme en Brabant. Louvain, 1876.
† Nordhoff. J. B. Denkwürdigkeiten aus dem Münsterchen Humanismus. Münster, 1874.
Notizenblatt. Beilage zum Archiv für Kunde osterreichischer Geschichsquellen. 9 Bde. Wien, 1851-1860.
Œchsle F. F. Beiträge zur Geschichte des Bauernkriegs in den schwäbisch-fränkischen Grenzlanden. Aus meistens archivalischen Quellen. Heilbronn, 1830.
† Otto C. Johannes Cochläus der Humanist. Breslau, 1874.
— Bemerkungen zu dem Frankfurter Bürgeraufstande vom Jahre 1525, in den Histor. polit. Bl. 74, 326-332. München, 1874.
Pastor L. Die kirchlichen Reunionsbestrebungen während der Regierung Karl's V. Aus den Quellen dargestellt. Freiburg, 1879.
Paulsen F. Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen und Universitäten vom Ausgang des Mittelalters bis zur Gegenwart. Mit besonderer Rücksicht auf den classischen Unterricht. Leipzig, 1885.
Pawlikowski C. C. v. Hundert Bogen aus mehr als fünfhundert alten und neuen Büchern über die Juden neben den Christen. Freiburg, 1859.
Peschek Ch. A. Kirchengeschichtliche Miscellen, in Niedner's Zeitschrift für die historische Theologie, 15, 153-164. Leipzig, 1845.
Plitt G. L. Desiderius Erasmus in seiner Stellung zur Reformation, in der Zeitschrift für die gesammte lutherische Theologie 27, 479-514. Leipzig, 1866.
Ranke L. Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation. Bd 1, und 2. Berlin, 1842.
Ratzeberger M. Handschriftliche Geschichte über Luther und seine Zeit, herausgegeben von Ch. G. Neudecker. Jena, 1850.
† Raynaldi O. Annales ecclesiastici. Tom. 12 (1513-1536). Lucæ, 1755.
Remling F. X. Geschichte der Bischöfe von Speyer. Bd. 1. Mainz, 1854.
Reuchlin's J. Briefwechsel, gesammelt und herausgegeben von. L. Geiger, in der Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart, Bd. 126. Tübingen, 1875.
Riederer. Nachrichten zur Kirchen-Gelehrten-und Bücher-Geschichte, 4 Bde. Altdorf, 1764-1768.
† Riffel C. Christliche Kirchengeschichte der neuesten Zeit seit dem Anfange der grossen Glaubens-und Kirchenspaltung. Bd. 1, Aufl. 2. und Bd. 2. Mainz, 1842, 1844.

Digitized by Google

RIGGENBACH B. Johann Eberlin von Günzburg und sein Reformprogramm. Ein Beitrag zur Geschichte des sechszehnten Jahrhunderts. Tübingen, 1874.
ROESLER R. Die Kaiserswahl Carl's V. Wien, 1868.
ROHLING E. Die Reichstadt Memmingen in der Zeit der evangelischen Volksbewegung. München, 1864.
† ROHRBACHER's. Universalgeschichte der katholischen Kirche, in deutscher Bearbeitung von F. X. Schulte. Bd. 24. Münster, 1873.
ROMMEL Ch. v. Philipp der Grossmüthige, Landgraf von Hessen. 2 Bde und ein Urkundenband. Giessen, 1830.
ROTH F. Die Einführung der Reformation in Nürnberg 1517-1528. Nach den Quellen dargestellt. Würzburg, 1855.
SATTLER E. F. Geschichte des Herzogthums Würtemberg unter der Regierung der Herzoge. Th. 1. und. 2. Ulm, 1769.
SCHADE O. Satiren und Pasquille aus der Reformationszeit. 3 Bde. Hannover, 1856-1858.
SCHEURL Chr. Briefbuch, ein Beitrag zur Geschichte der Reformation und ihrer Zeit, herausgegeben von F. von Soden und J. K. F. Knaacke. 2 Bde. Potsdam, 1867-1872.
SCHMIDT Ch. Notice sur Sébastien Brant, in der Revue d'Alsace, nouvelle série, tom. 3. Colmar, 1874.
† SCHRECKENSTEIN, K. H. ROTH VON Geschichte der ehemaligen freien Reichsritterschaft. Bd. 2. Tübingen, 1862.
SCHREIBER H. Der Bundschuh zu Lehen im Breisgau und der arme Konrad zu Bühl; zwei Vorboten des deutschen Bauernkriegs. Freiburg im Breisgau, 1824.
Geschichte der Albert-Ludwigs-Universität zu Freiburg im Breisgau. 3 Theile. Freiburg, 1857-1860.
— Der deutsche Bauernkrieg. Gleichzeitige Urkunden, mit Einleitungen. Jahr 1524 und 1525. 3 Theile. Freiburg, 1863, 1864, 1866.
SCHUCHARDT Chr. Lucas Cranach des Aelteren Leben und Werke. 2 Bde. Leipzig, 1851.
SCHUNK J. P. Beiträge zur Mainzer Geschichte mit Urkunden. 3 Bde. Mainz, 1788-1790.
SCHWERTZELL G. Helius Eobanus Hessus. Halle, 1874.
SECKENDORF V. L. a. Commentarius historicus et apologeticus de Lutheranismo sive de reformatione religionis ductu M. Lutheri stabilita. Francofurti, 1692.
SEIDEMANN J. K. Thomas Münzer, nach den in Dresdener Archiv vorhandenen Quellen. Dresden und Leipzig, 1842.
— Die Leipziger Disputation im Jahr 1519. Dresden und Leipzig, 1843.
— Erläuterungen zur Reformationsgeschichte durch bisher unbekannte Urkunden. Dresden, 1844.
— Luther's Grundbesitz, in Niedner's Zeitschrift für die historische Theologie, 30, 475-570. Gothe, 1860.
— Beiträge zur Geschichte des Bauernkriegs in Thüringen, in den Forschungen zur deutschen Geschichte. Bd. 11, 375-399 und 14, 513-548. Göttingen, 1871-1874.
† SINNACHER F. A. Beiträge zur Geschichte der bischöflischen Kirche Säben und Brixen in Tyrol. Bd. 7, 8. Brixen, 1830-1832.
SPALATIN G. Historischer Nachlass und Briefe. Erster Band : Das Leben und die Zeitgeschichte Friedrichs des Weisen, herausgegeben von J. G. Neudecker und L. Preller. Iena, 1851.
† Spiegel, ein. der Evangelischen Freyheit, wie die Christus wahrhafftiglichen gelert und Martin Luther ietz in unsern Zeiten dieselbigen unnützlich fürgeben hat. D. J. K. Strassburg (Joh. Grieninger), 1524.
STALIN Ch. F. v. Wirtembergische Geschichte. Bd. 4. Stuttgart, 1873.
STEITZ G. E. Die Melanchthons-und Luther-Herbergen zu Frankfurt am Main (mit archivalischen Beilagen) im Neujahrsblatt des Vereins für Geschichte und Alterthumskunde für 1861. Franckfurt, 1861.
— Gerhard Westerburg, der Leiter des Bürgeraufstandes zu Francfurt am Main, im Jahre 1525, im Archiv für Frankfurts Geschichte und Kunst. Neue Folge 5, 1-215. Frankfurt, 1872.

Digitized by Google

— Der Humanist Wilhelm Nesen, im Archiv für Francfurts Geschichte und Kunst. Neue Folge 6, 36-160. Francfurt, 1877.

STERN A. Ueber die zwölf Artikel der Bauern und einige andere Aktenstücke aus der Bewegung von 1525. Leipzig, 1868.

— Regesten zur Geschichte des Bauernkriegs, vornämlich in der Pfalz, in der Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, 23, 179-201. Karlsruhe, 1871.

STICHART F. O. Erasmus von Rotterdam. Seine Stellung zu der Kirche und zu den kirchlichen Bewegungen seiner Zeit. Leipzig, 1870.

STINTZING R. Ulrich Zasius. Ein Beitrag zur Geschichte der Rechtswissenschaft im Zeitalter der Reformation. Basel, 1857.

STOCKMEYER J. UND REBER B. Beiträge zur Baseler Buchdruckergeschichte. Basel, 1840.

STÖLZEL A. Die Entwicklung des gelehrten Richterthums in deutschen Territorien. 2 Bde. Stuttgart, 1872.

STOLLE K. Thüringisch-Erfurter Chronik, herausgegeben von L. F. Hesse, in der Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart, Bd. 32. Stuttgart, 1854.

STRAUSS D. F. Ulrich von Hutten. 2 Bde. Leipzig, 1858.

— Gespräche von Ulrich von Hutten übersetzt und erläutert. Leipzig, 1860.

STROBEL G. Th. Beiträge zur Litteratur, besonders des sechszehnten Jahrhunderts. Bd. 1 und 2. Nürnberg und Altdorf, 1784-1786.

— Leben, Schriften und Lehren Thomä Müntzer's, des Urhebers des Bauernaufruhrs in Thüringen. Nürnberg und Altdorf, 1795.

SUGENHEIM S. Baierns Kirchen-und Volks-Zustände im sechzehnten Jahrhundert. Nach handschriftlichen und gedruckten Quellen. Giessen, 1842.

TENTZEL W. E. Supplementum Historiæ Gothanæ primum Conradi Mutiani Rufi epistolas, etc., complectens. Jenæ, 1701.

THAUSING M. Dürer's Briefe, Tagebücher und Reime. Wien, 1872.

THIERSCH H. W. J. Luther. Biographische Skizzen. Nördlingen, 1869.

UHLAND L. Alte hoch-und niederdeutsche Volkslieder. Bd. 1 in 2 Abtheilungen. Stuttgart, 1844-1845.

UHLHORN G. Urbanus Rhegius. Leben und auserwählte Schriften. Elberfeld, 1861.

ULLMANN C. Reformatoren vor der Reformation vornehmlich in Deutschland und den Niederlanden. 2 Bde. Hamburg, 1841, 1842.

ULMANN H Franz von Sickingen. Nach meistens ungedruckten, Quellen. Leipzig, 1872.

† UNREST J. Œsterreichische Chronik in Hahn's Collect. Monument. vet. et recentium, 1, 537-803. Brunsvigæ, 1724.

VARRENTRAPP C. Hermann von Wied und sein Reformationsversuch in Köln. Ein Beitrag zur deutschen Reformationsgeschichte. Leipzig, 1878.

VEESENMEYER. Nachricht von Konrad Köllin, Leben und Schriften aus gedruckten und ungedruckten Quellen, in Stäudlin's und Tzschirner's Kirchenhistor. Archiv 1, 471-501. Halle, 1828.

VIRCK H. Politische Correspondenz der Stadt Strassburg im Zeitalter der Reformation. Erster Band, 1517-1530 Strassburg, 1882.

VISCHER W. Geschichte der Universität Basel von der Gründung 1460 bis zur Reformation 1529. Basel, 1860.

— Erasmiana. Programm zur Rectoratsfeier der Universität Basel. Basel, 1876.

VOGT M. Bayerns Stimmung und Stellung im Bauernkrieg von 1525, im Programm des Lyceums und der Studienanstalt zu Regensburg 1877. Stadtamhof, 1877.

VOIGT G. D. Wiederbelebung des classischen Alterthums oder das erste Jahrhundert des Humanismus. Berlin, 1859.

VORREITER H. Luther's Ringen mit den antichristlichen Principien der Revolution. Halle, 1860.

WAGNER E. Der Bauernkrieg auf dem Gebiete der freien Reichstadt Schwäbisch Gmünd, in den Forschungen zur deutschen Geschichte 14, 228-248. Göttingen, 1874.

WALCH J. G. Martin Luther's sämmtliche Schriften, 24. Bde. Halle, 1739-1750.

WALCHNER K. UND BODENT J. Biographie des Truchsessen Georg III von Waldpur G. Mit Urkunden. Constanz, 1832.

Digitized by Google

WALDAU G. E. Nachrichten von Thomas Murner's Leben und Schriften. Ein kleiner Beitrag zur Reformationsgeschichte. Nürnberg, 1775.

WALDAU G. E. Nachricht von Hieronymus Emser's Leben und Schriften. Beitrag zur Reformations-und Litterargeschichte. Anspach, 1783.

WALTZ O Der Wormser Reichstag im Jahre 1521, in den Forschungen zur deutschen Geschichte 8, 21-44. Göttingen, 1868.

WEGELE Fr. X. Götz von Berlichingen und seine Denkwürdigkeiten, in Müller's Zeitschrift für deutsche Kulturgeschichte. Neue Folge, Jahrg. 3, 129-166. Hannover, 1874.

† WEGELER J. Richard von Greiffenclau zu Vollraths, Erzbischof und Kurfürst von Trier 1511-1531. Trier, 1881.

WELLER E. Repertorium typographicum. Die deutsche Literatur im ersten Viertel des sechszehnten Jahrhunderts. Nördlingen, 1864. Supplement. Nördlingen, 1874.

† WIEDEMANN Th. Johann Eck, Prof. der Theologie an der Universität Ingolstadt. Regensburg, 1865.

WISKEMANN H. Darstellung der in Deutschland zur Zeit de Reformation herrschenden nationalökonomischen Ansichten. Gekrönte Preisschrift. Leipzig, 1861.

WISKOWATOFF P. v. Jacob Wimpheling, sein Leben und seine Schriften. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Humanisten. Berlin, 1867.

WOLF A. Geschichtliche Bilder aus Œsterreich. Erster Band, aus dem Zeitalter der Reformation. Wien, 1878.

WOLTMANN H. Holbein und seine Zeit. 2 Bde. Leipzig, 1866-1868.

WYNECKEN E. F. Die Regimentsordnung von 1521 in ihrem Zuzammenhang mit dem Churverein, in den Forschungen zur deutschen Geschichte 8, 568-628. Göttingen, 1868.

ZARNCKE Fr. Sebastian Brant's Narrenschiff. Leipzig, 1854.

† ZASII U. Epistolæ ad viros ætatis suæ doctissimos, edid. J. A. Rieggerus. Ulmæ, 1774.

† Zimmerische Chronik, herausgegeben von K. A. Barack. 4 Bde in der Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart, Bd. 91-94, Tübingen, 1869.

ZIMMERMANN W. Allgemeine Geschichte des grossen Bauernkrieges, nach handschriftlichen und gedruckten Quellen. Neue Ausg. 2 Thle. Stuttgart, 1854.

ZÖLLNERR. Zur Vorgeschichte des Bauernkriegs, Programm des Vitzthumschen. Gymnasiums. Dresden, 1872.

ZUINGLII H. Opera. Completa editio prima cur. M. Schulero et J. Schulthessio, 8 vol. (Vol. 7 Epistolæ) Turici, 1828-1842.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE PREMIER

LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE ET SES ACTES JUSQU'A LA DIÈTE DE WORMS (1521)

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE RELIGIEUSE ET POLITIQUE
JUSQU'A LA FIN DE LA RÉVOLUTION SOCIALE
(1525)

LIVRE PREMIER

LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE ET SES ACTES JUSQU'A LA DIETE DE WORMS

CHAPITRE PREMIER

LE NOUVEL HUMANISME.

I

Le nouvel humanisme allemand, complétement différent de l'ancien dans son action comme dans ses principes, fut au commencement du seizième siècle l'agent principal de la grave et vaste révolution qui allait s'accomplir dans le monde des idées.

Les premiers humanistes avaient compris l'antiquité classique en restant au point de vue de la vérité absolue du Christianisme; ils l'avaient mise au service de la foi. Recherchant avec soin dans les auteurs anciens les témoignages religieux qui s'y rencontrent, échos d'une révélation primitive, ils s'étaient en même temps montrés les adversaires déclarés des idées païennes sur le monde et sur la vie morale.

L'étude de l'antiquité avait été pour eux un champ fécond d'investigation scientifique. Ils avaient cru cette étude indispensable à toute éducation vraiment forte, la tenant pour « l'admirable gymnastique »

Digitized by Google

où se pouvait former l'indépendance de l'esprit, le don de concevoir nettement la vérité et de l'exposer avec clarté.

Selon eux, la connaissance approfondie de la pensée des anciens devait servir à « l'intelligence des saintes Écritures et renouveler l'étude des sciences sacrées ». Voilà dans quel esprit Nicolas de Cusa et son élève Rodolphe Agricola s'étaient efforcés de faire adopter en Allemagne les auteurs classiques; pourquoi Alexandre Hégius avait fait des humanités le point central de l'instruction de la jeunesse; c'est dans ce but que Jacques Wimpheling avait composé son grand ouvrage pédagogique qui marque une date considérable dans l'histoire de l'esprit humain. « Ce n'est pas l'étude de l'antiquité classique en elle-même », disait ce dernier, « qui est dangereuse pour l'éducation chrétienne, c'est la manière fausse de l'envisager, c'est le mauvais usage qu'on en peut faire. Sans aucun doute elle serait funeste, si, comme il arrive fréquemment en Italie, on propageait par les classiques une manière païenne de juger et de penser, et si l'on mettait entre les mains de nos étudiants des œuvres littéraires qui pouraient mettre en péril, dans leurs jeunes esprits, le patriotisme ou les mœurs chrétiennes[1]. Mais au contraire, l'antiquité bien comprise peut rendre à la morale et à la science théologique les services les plus précieux. Les Pères de l'Église n'ont-ils pas tiré le plus grand profit des études profanes? ne s'en sont-ils pas aidés pour l'explication des saintes Écritures et ne les ont-ils pas constamment vantées et encouragées? » Saint Grégoire de Nazianze appelait les adversaires des humanités les « ennemis de toute science[2] », et le pape Grégoire le Grand a démontré clairement qu'elles sont une utile préparation, un indispensable secours pour l'intelligence des sciences sacrées.

C'est dans le même esprit que les théologiens éminents du quinzième siècle, Heynlin von Stein, Grégoire Reisch, Geiler de Kaisersberg, Gabriel Biel, Jean Trithème, s'étaient montrés chauds partisans, zélés propagateurs de l'humanisme chrétien.

« Nous pouvons en toute sécurité », dit Trithème, « recommander l'étude des anciens à tous ceux qui ne s'y livrent pas dans un esprit frivole ou pour le simple amusement de leur esprit, mais pour la sérieuse formation de leur intelligence, et pour amasser, grâce à elle, à l'exemple des Pères de l'Église, des semences précieuses, propres à servir le développement des sciences chrétiennes. Pour nous, nous regardons cette étude comme indispensable au théologien. »

[1] Wimpheling jugeait très-nettement le danger que pouvaient faire courir à la foi et aux mœurs les humanistes italiens. Voy. WISKOWATOFF, p. 67.

[2] Voy. l'excellent ouvrage de DANIEL, *Des études classiques dans la société chrétienne* (Paris, 1853), p. 35-40.

Digitized by Google

Les maîtres que nous venons de citer, représentants illustres de l'école scolastique en Allemagne, étaient ennemis jurés de « ces stériles et inutiles arguties, de ces subtiles querelles sur des mots », qui, à partir du quatorzième siècle, avaient abaissé la science, et dominaient encore trop fréquemment à la fin du quinzième siècle dans la littérature théologique et dans les Universités. Ils faisaient également tous leurs efforts pour faire disparaître des écoles le latin barbare alors usité dans les livres de théologie comme dans les leçons des professeurs. « Ce latin », disait Geiler, « est rude et sans précision. C'est un misérable amalgame, qui n'est ni latin ni allemand, et pourtant latin et allemand tout ensemble. » « Des discussions arides sur les choses les plus insignifiantes », demandait Wimpheling, « sont-elles donc indispensables à celui qui veut devenir docteur profane ou professeur orthodoxe de théologie? Une langue contournée et véritablement rebutante est-elle de rigueur? Les Pères de l'Église et les grands théologiens des premiers siècles ont-ils connu nos disputes? se sont-ils perdus dans nos distinctions subtiles? ont-ils cru nécessaire d'employer un langage barbare? »

Les esprits éminents qui, avec un zèle si louable, avaient entrepris au quinzième siècle la réforme religieuse, rattachaient tous leurs travaux à ceux des grands théologiens des douzième et treizième siècles; tout d'abord ils avaient « replacé sur le chandelier » saint Thomas d'Aquin, l'Ange de l'école. Ils ne s'étaient pas bornés à encourager l'humanisme et la philologie, ils s'étaient encore proposé d'unir à la théologie les sciences naturelles et physiques récemment remises en honneur, et surtout de rajeunir l'enseignement traditionnel de l'école par l'étude approfondie de la Bible et des Pères. Ils recommandaient aux théologiens, de la manière la plus pressante, l'exégèse et la patrologie, sans toutefois renoncer aucunement à la méthode scolastique. Cette méthode, à leur avis, tout en s'affranchissant des surcharges d'un formalisme sans vie, devait subsister dans son intégrité, dans la sévère rigueur de ses conclusions logiques et dogmatiques.

Ces anciens maîtres avaient tous reçu dans leur jeunesse une solide éducation scolastique; aussi appréciaient-ils l'ancienne méthode non-seulement au point de vue théologique, mais surtout au point de vue de la formation de l'esprit. Leurs manières de voir étaient en complet accord avec celles des théologiens de leur temps. Wimpheling publia en 1510 un ouvrage spécialement consacré à la défense de la scolastique, ouvrage qui peut être considéré comme la profession de foi des humanistes du Haut-Rhin[1]. Comme Wimpheling,

[1] Voy. Wiskowatoff, 154 fll.

Digitized by Google

les savants qui partageaient ses vues luttaient avec zèle contre la passion partiale et exclusive pour l'antiquité classique, contre la dépréciation systématique des services que la science du moyen âge, à ses meilleures époques, a rendus à la philosophie et à la théologie, et se montraient aussi reconnaissants envers elle que Pic de la Mirandole, qui fait dire aux scolastiques dans l'un de ses écrits : « Nous vivrons éternellement, non dans les écoles des pointilleurs de syllabes, mais dans le cercle des sages, où l'on ne discute pas sur la mère d'Andromaque ou sur les fils de Niobé, mais où l'on s'entretient des origines profondes des choses divines et humaines[1]. »

Ce n'était pas seulement la science religieuse, c'était aussi l'instruction populaire, qui, d'après les anciens humanistes, devait être étendue et améliorée par la culture classique. Il est à remarquer que les Frères de la vie commune, qui par leurs écoles et leurs livres d'enseignement contribuèrent tant aux progrès des études classiques au quinzième siècle, s'étaient constammment préoccupés de la langue et de la poésie nationales, inventoriant, recueillant les anciens poëmes, en composant de nouveaux et rimant de pieux cantiques sur des sujets religieux ou moraux[2]. Agricola, véritable fondateur de la première école d'humanisme, composait des chansons en allemand et ne cessait d'insister pour que les historiens latins fussent traduits en langue vulgaire, afin que le peuple apprît à les connaître, et que, par leur secours, la langue nationale fût perfectionnée. Sébastien Brant n'a pas seulement ouvert une nouvelle voie à la littérature allemande : humaniste éminent, il ne se désintéressait point du peuple, et « sa vaste science ne l'empêchait pas de traduire un livre de prières à l'usage du commun des fidèles ».

L'humanisme de l'ancienne école avait pris à cœur les intérêts de l'histoire et de la poésie nationales. Wimpheling cite avec éloge l'opinion de Geiler de Kaisersberg, déclarant que tout homme instruit, comprît-il toutes les langues, doit encore et par-dessus toutes estimer et chérir celle « qu'il a apprise enfant auprès de ses parents, et dans laquelle, en sa jeunesse, il a été instruit des vérités de la foi ». Lui-même trouvait révoltant que « des savants fussent assez égarés par la vanité pour répéter que leur langue maternelle n'était bonne que pour les vieilles femmes, les matelots et les portefaix[3] ». « Aucune

[1] Burckhardt, *Renaissance*, p. 157. Feugère (p. 208) cite un jugement remarquable du philosophe français Victor Cousin sur les scolastiques : « Il est impossible d'avoir plus d'esprit que les scolastiques, de déployer plus de finesse, plus d'harmonie, plus de ressources dans l'argumentation, plus de cette analyse ingénieuse qui divise et subdivise, plus de cette synthèse puissante qui classe et ordonne. » Leibnitz, comme on le sait, pensait de même.

[2] Voy. Nordhoff, *Denkwürdigkeiten*, p. 117-120.

[3] *De arte impressoria*, 19.

Digitized by Google

langue », dit le moine Fabri dans l'enthousiasme de son patriotisme, « n'est plus noble, plus magnifique et plus humaine que la langue allemande[1] ».

L'esprit religieux et populaire était l'âme et comme la force motrice de tous les travaux savants et littéraires de nos anciens humanistes. Cet esprit inspirait également tous les efforts de leur zèle réformateur.

Ils reconnaissaient et combattaient les abus graves et profonds qui s'étaient introduits dans le domaine religieux, ils déploraient les nombreux bénéfices conférés à une même personne, les hautes dignités réservées aux fils des plus grandes familles, l'avidité des hauts dignitaires ecclésiastiques pour accroître leurs possessions, l'exploitation du peuple allemand par les exorbitantes réclamations de la cour de Rome. Ils blâmaient, ils réprouvaient partout où ils les rencontraient la vie scandaleuse d'une grande partie du clergé régulier et séculier, la sensualité, le luxe et la débauche qui régnaient à la cour de beaucoup de princes ecclésiastiques, le trafic des reliques et le parti mercantile tiré par le clergé de pratiques purement extérieures.

Ces premiers humanistes avaient exercé une mission véritablement réformatrice, car une inébranlable foi, un attachement filial pour l'Église était le plus intime trésor de leur âme. Leur conduite grave et digne, leur fidèle observance des prescriptions de l'Église correspondaient de tous points à leurs convictions. Ils combattaient les abus, mais le fond même de la religion restait indiscutable à leurs yeux. Dans leurs opinions politiques et religieuses, ils restaient fermement attachés aux principes du moyen âge, héritiers de ses vues larges et élevées sur la Papauté et l'Empire. Refouler le Turc, établir dans le monde entier le règne du Christ, tel était à leurs yeux le but le plus digne de leur ambition. En dépit de la triste décadence de l'Empire, leur dévouement restait acquis à cet « Empereur romain de nation germanique » auquel tous les peuples de la terre devaient rendre hommage, et dont la plus sublime fonction était la tutelle et la protection de l'Église[2].

L'école des nouveaux humanistes différait essentiellement de l'ancienne. Son principal fondateur et son plus illustre représentant, c'est Érasme de Rotterdam[3].

[1] F. Fabri, *Evagatorium*, t. III, p. 449.

[2] Voy. pour plus de détails le chapitre consacré aux humanistes et aux théologiens dans le premier volume de cet ouvrage.

[3] Érasme et ses écrits ont été de nos jours jugés avec talent dans les utiles et savants travaux biographiques et littéraires de Durand de Laur (1872), Drummond (1873) et Feugère (1877). Cependant, les ouvrages antérieurs de Hess (1790) et de Müller (1823) sont encore utiles à consulter; le premier surtout traite

Digitized by Google

II

Didier Érasme de Rotterdam, né dans les circonstances les plus malheureuses[1], orphelin dès sa première jeunesse, lésé dans ses droits d'héritier par des tuteurs cupides, avait embrassé la vie monastique, sans aucune vocation sérieuse, chez les Augustins de Stein, non loin de Gouda. Depuis lors il ne cessa de nourrir une haine profonde contre les vœux religieux tels que l'Église les approuve[2]. En 1491, il abandonne son couvent, et pendant une dizaine d'années il mène, dans de continuelles pérégrinations à travers l'Europe, une vie nomade et agitée, pense à s'établir tantôt en Angleterre, tantôt en France, ou bien en Italie, ou bien encore dans les Pays-Bas ou en Bourgogne, et parle même d'aller finir ses jours en Espagne ou en Pologne. De bonne heure il encourt le reproche « de ne dire presque jamais la sainte messe et de l'entendre rarement, bien qu'étant prêtre ». Le « très-savant Érasme trouve ridicules » les prières du bré-

avec la plus grande impartialité (t. I, p. 317-505) les questions de polémique soulevées entre Érasme et ses adversaires *catholiques*. — Outre ces ouvrages, je me suis encore servi des écrits de Stichart (1870), de Nève (1876), de Plitt (1866) et de Kerker (1859). Ce dernier, selon moi, est, de tous les biographes d'Erasme, celui qui analyse de la manière la plus équitable et la plus profonde ses véritables opinions théologiques. L'*Erasmiana*, de Vischer (1876), contient quelques précieux documents et lettres inédites.

[1] Dans un mémoire de Léon X, reproduit par Vischer, et daté du 26 janvier 1517 (*Erasmiana*), on lit au sujet d'Érasme : « Ex illicito, et, ut timet, incesto (*peut-être* incestuoso?) damnatoque coitu genitus. » Il n'en faut pas conclure que le père d'Érasme fut prêtre (voy. Vischer, note 3), mais seulement que ses parents, non mariés, étaient dans un degré de parenté qui empêchait le mariage d'après les lois de l'Église. Le nom de famille d'Érasme était probablement Roger ou Rogers, comme Vischer semble le conclure de la suscription d'un bref papal. Ce nom n'était pas celui de son père, mais celui de sa mère. Trois ans avant la naissance d'Érasme, c'est-à-dire entre 1464 et 1469, sa mère avait eu un fils, Pierre Gérard (voy. Vischer, p. 30, note 1). Érasme le dépeint comme étant son parfait contraste, physiquement et moralement. Il dit en parlant de lui : « Nec unquam aliud fuit germano quam malus genius. » (Voy. Drummond, t. I, p. 16, note 13.)

[2] Il avait quitté le costume religieux de son propre mouvement, et avait été, pour ce fait, frappé d'excommunication. Il avait alors adressé « une humble supplique » au pape Léon X et reçu de lui le pardon de sa faute par l'entremise d'André Ammonius, légat du Pape en Angleterre. « Dominum Erasmum Roterodamum », écrit Ammonius le 9 avril 1517, « humiliter a nobis petentem a sententia excommunicationis ceterisque censuris ecclesiasticis, quas incurrit propter dimissionem habitus professionis sue apostasiam incurrendo in habitu sæculari aliquot annos incedens, absolvimus in forma Ecclesie consueta. » (Vischer, p. 28.) — Il obtint la permission de vivre et de se vêtir à l'avenir comme les prêtres séculiers.

Digitized by Google

viaire, les prescriptions de l'Église touchant le jeûne et l'abstinence. Les règles de pénitence lui paraissent intolérables, et il s'en affranchit sans scrupule, causant ainsi un « scandale d'autant plus fâcheux » que son esprit cultivé et son grand savoir donnent plus de poids à ses opinions, et le rendent plus influent auprès de la jeunesse. Son exemple contribua beaucoup à accréditer l'opinion « que pour les savants les commandements de l'Église sont superflus et puérils, et qu'il leur est loisible de s'en affranchir [1] ». Comme le prieur de son couvent l'exhortait un jour de la manière la plus pressante à rentrer sous la règle de son Ordre, Érasme lui répondit, sur un ton d'ironie presque insolent, « que ni son corps ni son intelligence n'étaient faits pour la vie du cloître; que les couvents avaient autrefois contribué au salut du monde, mais que maintenant, au contraire, leur existence était la cause et l'origine de la corruption régnante; que le Christianisme et la piété n'étaient attachés ni à un Ordre spécial, ni à aucun genre de vie particulier; que le monde entier, d'après la doctrine du Christ, pouvait être considéré comme une famille, et même comme un monastère ». « On vante les voyages de Solon, de Pythagore et de Platon, disait-il, et les Apôtres, particulièrement saint Paul, ont parcouru le monde; pour moi, je suis le bienvenu dans tous les pays; tous me prient avec instance d'être leur hôte. » Sur sa conduite morale, il avait coutume d'énoncer les jugements les plus bienveillants. « Un commerce étroit avec des hommes sages », écrivait-il à son prieur, « l'avait grandement amélioré. L'amour des richesses lui était inconnu, il n'en avait pas la moindre étincelle; il est vrai qu'il avait parfois ressenti l'aiguillon de la chair, mais jamais jusqu'à en devenir l'esclave; l'ivrognerie et la débauche répugnaient à sa nature [2]. » Quant à ces derniers vices, en admettant qu'Érasme eût rejeté de sa vie toute habitude grossière, sa frêle constitution lui eût forcément interdit tout excès [3]. Aucun de ses admirateurs n'a jamais parlé de l'austérité de ses mœurs, et beaucoup ont pensé que son goût pour les vins capiteux était cause des douleurs qui le tourmentaient si fréquemment

[1] Vers 1512. « Lucubrationes 18. »

[2] *Op.*, t. III, p. 1527-1530, *App. epist.* du 8, 9 juillet 1514 : « Voluptatibus etsi quando fui inquinatus, nunquam servivi. » On peut voir l'opinion d'Érasme sur ce sujet dans un passage d'une de ses lettres à Ulrich de Hutten, 23 juillet 1519, où il fait l'éloge de Thomas Morus : « Cum aetas ferret, non abhorruit a puellarum amoribus, *sed citra infamiam*, et sic ut oblatis magis frueretur, quam captatis.... » *Op.*, t. III, p. 474, *ep.* 447.

[3] « Drunkenness », dit DRUMMOND, t. I, p. 21, « he always detested; and perhaps no merit can be ascribed to him for avoiding a sin to which he had no inclination, and for which he was constitutionally unfit. » Drummond appelle assez justement Érasme (t. I, p. 347) « the self-satisfied and by no means ascetic german man of letters ».

Digitized by Google

(il était atteint de la pierre). Il faisait souvent parade de son mépris pour l'argent; il ne recherchait pas, il est vrai, l'argent pour l'argent[1], mais il était fermement convaincu qu'un homme sage et prévoyant doit s'efforcer d'acquérir du bien et le conserver le mieux possible, afin de pouvoir supporter facilement les revers de fortune et les pénibles épreuves qui peuvent se rencontrer en cette vie[2]. Quant à la manière de s'enrichir, il en savait une fort aisée. La façon dont les moines mendiants recueillent les aumônes lui paraissait « indigne d'un homme libre »; l'acceptation d'un emploi quelconque, offrant un revenu fixe en échange de devoirs déterminés, lui semblait « inconciliable avec son indépendance »; mais, en revanche, il ne trouvait nullement au-dessous de sa dignité de mendier des pensions et des dons auprès des prélats, princes, comtes et seigneurs, et cela bien souvent par des flatteries du genre le moins relevé, quêtant par des dédicaces louangeuses les remerciments « bien sonnants » des riches. Les rudes leçons qu'il s'attira par sa « déplaisante mendicité » ne ralentirent en rien son ardeur quémandeuse. A la fin, ses revenus se trouvèrent si avantageusement aménagés qu'il dépensait tous les ans la somme, énorme pour ce temps, de six cents ducats. Indépendamment du trésor presque royal qu'il possédait en hanaps d'or et d'argent, en monnaies rares, il laissa après lui environ sept mille ducats. « Mes coffres », écrivait-il, « sont remplis d'objets précieux, de coupes travaillées artistement, d'aiguières, de cuillers, d'horloges, dont plusieurs sont en or. Quant aux bagues, je puis à peine les compter[3]. »

La flatterie littéraire prodiguée dans le but d'obtenir la faveur des princes et des puissants, le répugnant abus des dédicaces louangeuses

[1] Il se qualifie de « strenuus pecuniarum contemptor ». *Op.*, t. III, p. 141, *ep.* 167.

[2] Voy. la lettre d'Amerbach à Spalatin, dans KRAFFT, *Briefe und Documente*, p. 75.

[3] Sur ses pensions, présents et donations, voy. les lettres citées par VISCHER, 15, 33-34. — HESS, t. I, p. 190, 281. — MULLER, p. 217. — DRUMMOND, t. II, p. 268. Il reçut un jour du duc Philippe le Bel un présent de cinquante florins d'or pour un discours plein de flatteries prononcé à Bruxelles; peu de mois après, ayant sollicité de nouveau la générosité du duc, celui-ci lui envoya dix livres à titre *d'aumône:* « pour Dieu et en aumosne ». « Il lui fut remis une somme de dix livres, de quarante gros, monnaie de Flandre, la livre. » NÈVE, p. 7-8. Colet lui écrivait en 1513 à propos de son « odiosa mendicitas » : « *Si humiliter mendicaveris*, habeo aliquid... » Érasme lui-même fait dans cette même année cet aveu : « Ab N. satis audacter petii, at ille impudenter rogantem impudentius repulit... » *Op.*, III, 1524, *App.*, *ep.* 4 et 3, 132, *ep.* 150. Voy. HESS, t. I, p. 169-170. — A propos de ses biens, son ami Amerbach lui écrit : « Sunt qui illum circa septena millia aureorum (ne dicam plus) reliquisse ferunt. » « Reliquit aureorum et argenteorum poculorum fere regium apparatum. » KRAFFT, *Briefe und Documente*, p. 75. — Sur l'abus des dédicaces à cette époque, voy. MULLER, p. 181. — GEIGER, *Reuchlin*, p. 134-336.

Digitized by Google

précédant les moindres écrits, toutes ces choses datent d'Erasme, et devinrent bientôt d'un usage presque général parmi les humanistes de la nouvelle génération. Ils héritèrent également de cette vanité, de cette présomption qui s'étaient fait voir chez Érasme dès sa première jeunesse, et furent jusqu'en sa vieillesse un des traits distinctifs de son caractère. Cette estime excessive de lui-même était entretenue par l'encens qui lui fut prodigué dès sa première jeunesse; elle l'aveuglait de telle sorte que son jugement, selon lui, devait faire loi dans toutes les questions, et qu'il ne pouvait s'empêcher de laisser percer une irritation parfois ridicule dès qu'il se voyait contredit, ou lorsque ses ouvrages encouraient quelque blâme. Au talent qu'il possédait de louer avec une grâce délicate[1] ses adulateurs et protecteurs, correspondit bientôt, dans une exacte mesure, une irritation emportée contre ceux qui osaient le contredire; il se fit ainsi beaucoup d'ennemis, surtout dans les dix dernières années de sa vie. Il entassait contre ses censeurs accusation sur accusation, attribuant les critiques dont il était l'objet non-seulement à une complète ignorance, mais à une obstination préconçue contre la vérité; pour les combattre, il se servait généralement de toute arme, sans distinction, et les attaquait non-seulement dans leurs écrits, mais aussi dans leur vie privée. Les imprimeurs qui publiaient des critiques sur ses écrits n'étaient pas à couvert de ses rancunes. Un jour, il traita l'imprimeur Schott de « dragon furieux, d'abominable malfaiteur », répétant que sa conduite honteuse était plus répréhensible que celle d'un voleur, d'un meurtrier ou d'un adultère[2]. Qui s'opposait à lui était à ses yeux un être dangereux contre lequel la force publique devait sévir.

Le style diffamatoire était depuis longtemps de mode chez les humanistes italiens; Érasme, par ses exemples, ne contribua pas peu à le mettre à l'ordre du jour en Allemagne. Bientôt il ne choqua plus personne, et passa même pour digne d'éloge. On se réglait sur l'axiome de Laurent Valla : « La querelle peut être honteuse, mais céder à son adversaire semble encore plus honteux[3]. » Érasme en un seul point dépassa ses modèles : les humanistes italiens injuriaient, diffamaient, mais ne connaissaient pas ces phrases hypocrites où s'enveloppait souvent Érasme après avoir enfoncé le dard dans le cœur de son ennemi.

[1] Parmi ses lettres les plus dépourvues de goût, voyez celle adressée au pape Léon X, où il dit entre autres choses : « Qui quanto ceteri mortales pecudibus antecellunt, tanto ipse mortales universos majestate superat, etc. » Voy. Hess, t. I, p. 217. — Il est difficile de convenir avec Drummond (t. II, p. 345) que « les lettres d'Érasme, sous le rapport de la flatterie délicate, sont des modèles de bon goût ».

[2] Voy. Hess, t. II, p. 266.

[3] Voy. Voigt, p. 427.

Digitized by Google

Il exerça sur son époque une immense influence[1]. La multiplicité de ses connaissances dans presque toutes les branches des sciences cultivées de son temps frappe l'esprit d'étonnement. On reste confondu lorsqu'on énumère ses travaux incessants et variés. Il parlait le plus pur latin; le mouvement, la richesse de son style en cette langue n'ont été égalés que par bien peu. Son coup d'œil pénétrant embrassait toutes choses, et son expression était d'une justesse acérée. Ce qui fait sa principale originalité, c'est son génie actif qui réunissait comme en un foyer les genres les plus variés de la littérature[2]. On lui doit de nouvelles éditions des classiques latins, des traductions d'auteurs grecs, des éditions et traductions des Pères, des éditions et des commentaires de la Bible. Outre cela, il publiait des écrits de tous genres, philosophiques, pédagogiques, théologiques, satiriques. Mais son esprit manquait de profondeur. Il était rare qu'il interrogeât soigneusement les sources. Il avoue lui-même qu'il épanche ses idées plutôt qu'il ne les médite, et qu'il lui est bien plus facile d'écrire un livre que de le revoir et de le corriger[3]. De là ses fréquentes contradictions et les nombreuses inexactitudes et fautes d'attention qui lui échappent, et que ses adversaires lui reprochaient avec raison. Ce qu'il manie avec le plus d'aisance et d'art, ce sont les armes de l'ironie, de la satire malicieuse; aussi ce don lui avait-il fait prendre pour modèle Lucien, « son écrivain favori ». Une mâle dignité de caractère, un généreux esprit de sacrifice, l'élan d'un patriotisme enthousiaste se font aussi peu jour dans ses écrits que dans sa vie. Il était à lui-même son centre, et rapportait tout à l'estime profonde qu'il avait de son « immortel mérite[4] ». « Érasme », lisons-nous dans un recueil de dialogues satiriques du temps,

[1] On ne peut la comparer qu'à celle de Voltaire au dix-huitième siècle. On a d'ailleurs appelé Érasme le Voltaire de la Renaissance. Il faut cependant convenir qu'Érasme, sous le rapport moral, est bien supérieur à Voltaire.

[2] HAGEN, *Deutschlands literärische Verhältnisse*, t. I, p. 256. — KAHNIS, t. I, n. 37.

[3] Voy. MULLER, p. 220-224, et les passages tirés des lettres d'Érasme.

[4] Le portrait d'Érasme par Holbein, qui se voit au Musée de Bâle, rend avec une vérité admirable la physionomie du critique, du sceptique et du satirique. Le caractère intéressé, sagement timoré d'Érasme y est indiqué de main de maître. De hardiesse, de feu, d'énergie, nulle trace dans cette physionomie. Voy. WOLTMANN, *Hans Holbein*, t. I, p. 273. — La nature morale d'Érasme explique facilement qu'un homme comme Beatus Rhenanus, malgré toute son amitié pour lui, n'ait jamais pu, dans la *Biographie d'Érasme*, s'élever à une véritable chaleur de sentiment, et qu'il montre si rarement un intérêt vivant pour la personnalité de celui dont il retrace la vie. — Voy. l'article d'HORAWITZ sur la *Biographie d'Érasme*, par Beatus Rhenanus, dans les Comptes rendus des séances pour la classe de philosophie et d'histoire de l'Académie des sciences de Vienne, t. LXXII, p. 372-375. — Même à la mort d'un Albert Dürer, Érasme montre une indifférence glaciale. Voy. THAUSING, *Dürer, Geschichte seines Lebens*, p. 497-498. — Quant à ce que dit Érasme de lui-même dans une lettre à Colet, affirmant qu'il est « simplex, apertus, simulandi ac dissimulandi juxta ignarus » (*Op.*, t. III, p. 40, *ep.* 41), le contraire eût presque pu se dire avec vérité.

Digitized by Google

« était petit en tout, et beaucoup plus d'esprit que de corps [1]. »

Dans ses nombreuses pérégrinations à travers l'Angleterre, l'Italie, la France, il ne se livrait jamais, en vrai savant de cabinet qu'il était, à l'observation directe de la vie populaire, restant même étranger à cette influence qu'un nouveau milieu exerce sur notre esprit presque à notre insu. Il se vantait de connaître aussi peu l'italien que l'indien, et d'ignorer pareillement l'anglais, l'allemand et le français[2]. Pour ne rien perdre de la pureté et de l'élégance de sa diction latine, pour *latiniser* entièrement sa pensée, il affectait de ne jamais se servir des langues vivantes, les trouvant nuisibles ou vulgaires.

Sous ce rapport aussi il fit école et fut imité par les nouveaux humanistes allemands de son temps. Bien différents de leurs prédécesseurs, ils méprisaient et raillaient leur langue maternelle, qu'ils appelaient un barbare patois franc. Aussi formaient-ils comme une caste à part, entièrement séparée du reste de la nation.

Mais tandis qu'Érasme en sa science présomptueuse et pédante restait en toute sa conduite, ses jugements, ses pensées, complétement étranger aux classes populaires, il ne rougissait pas de tourner en dérision, de railler et de détruire par des plaisanteries froides et peu relevées[3] la piété des petits, absolument incompréhensible pour son esprit sceptique et frivole. A ses yeux, elle n'était autre chose qu'une faiblesse superstitieuse, et tout esprit « vraiment libre et vraiment éclairé » devait s'en affranchir. Cependant il était lui-même tellement superstitieux qu'il cherchait à deviner dans les rêveries astrologiques de l'époque les causes de l'esprit de discorde dont son siècle était tourmenté [4].

III

Voici ce qu'Érasme prétendait avoir en vue dans tous ses travaux : mettre tous ses soins à propager en Allemagne la culture et

[1] Voy. Hess, t. II, p. 423.

[2] Voy. Muller, p. 196-197. — Nève, p. 21-23.

[3] Kerker (p. 562) traite ce point « avec un profond sentiment d'indignation ».

[4] Voy. ses lettres, *Op.*, III, p. 405-427, *ep.* 380, 403. — Dans une lettre datée du 25 mai 1527, *Op.* III, p. 983, *ep.* 868, il vante le bonheur des astrologues, « qui ex astris norunt sibi dies et horas fortunatas eligere ». Les humanistes italiens, eux aussi, se montraient d'autant plus enclins à toutes les superstitions imaginables qu'ils s'éloignaient davantage de la religion chrétienne. — Voy. Burckhardt, *Renaissance*, p. 410-422.

Digitized by Google

l'amour de la littérature classique et des belles-lettres, et, rattachant ces études aux sciences sacrées, leur donner une physionomie chrétienne; répandre la « philosophie du Christ »; remettre en honneur la « vraie théologie », et pour cela se servir des nouvelles ressources fournies par les études classiques. La révolution qu'il désirait voir s'opérer dans la théologie ne se rapportait pas seulement au perfectionnement de la forme, à l'amélioration des méthodes d'enseignement : c'est l'esprit, l'essence même de la philosophie qu'il prétendait réformer. La rhétorique des anciens devait remplacer les recherches spéculatives de la scolastique, et la philosophie large et nuancée des païens, l'impassible rigueur d'un dogmatisme renfermé dans d'infranchissables limites. « Si l'on veut atteindre cette paix, cette concorde qui sont l'idéal de notre religion », disait-il, « il faut, autant que possible, peu parler des définitions du dogme, et permettre à chacun, sur beaucoup de points, un jugement libre et personnel[1]. »

Cette large théologie, qu'il estimait être la seule parfaite, il la prônait dans ses écrits et dans ses lettres, en premier lieu par son langage chatoyant, onduleux, variant suivant les temps et l'intérêt personnel, et si étrangement élastique que les esprits les plus positifs comme les plus négatifs, catholiques, hérétiques et rationalistes, peuvent invoquer ses jugements à l'appui de leurs assertions. Aussi Luther disait-il avec raison en parlant du langage mobile d'Érasme : « Lorsqu'on pense qu'il a beaucoup dit, il n'a, en réalité, rien dit du tout, car on peut interpréter tous ses écrits comme on veut, et leur faire dire tout ce qui plaît[2]. » Si Érasme se préoccupait de théologie, c'était bien plutôt dans son propre intérêt que mû par un zèle sincère pour la vérité, la religion, l'Église. A son manque de conviction solide correspondait un défaut absolu de courage moral. Sa maxime ordinaire était : « Je veux mon repos, et je me tiens le plus possible dans la neutralité. » Il avouait qu'autant par politesse que pour éviter toute dispute il employait volontiers une forme vague, obscure, un langage poétique, et disait que la foule mêlée et igno-

[1] Voy. Kerker, 541 fll. — Hess, t. I, p. 461. — Drummond, t. II, p. 182. — Érasme loue sa hardiesse en ces termes : « Theologiam nimium ad sophisticas argutias delapsam, ad fontes ac priscam simplicitatem revocare conatus sum... » « Ad puriorem Christianismum orbem ceremoniis pene judaicis indormientem expergefeci. » *Op.*, III, 1727. *App.*, *ep.* 345.

[2] Voy. Hess, t. II, p. 453. — « Le *oui* et le *non*, le *pour* et le *contre*, se heurtent dans ses écrits », dit fort justement Durand de Laur (t. II, p. 546). « Comme écrivain religieux, trois choses lui ont manqué : la fermeté et la vivacité de la foi, la rigueur de l'esprit théologique, les élans du mysticisme chrétien qui ravissent l'âme et l'unissent à Dieu » (t. II, p. 561). — Les chapitres dans lesquels l'auteur traite d'Érasme comme écrivain théologique forment la partie la plus remarquable de son livre.

Digitized by Google

rante du peuple « ne peut être maintenue dans les bornes de son devoir sans être de temps en temps abusée par un pieux mensonge[1] ».

Il proclamait hautement, chaleureusement, la ferme volonté où il était de ne jamais se séparer de l'Église catholique; et cependant, longtemps avant Luther, il mettait en doute la divine institution de l'Église et de son chef, et s'exprimait d'une manière dubitative sur beaucoup d'autres dogmes[2].

« Celui qui approfondit tes ouvrages », lui écrivait Albertus Pius, prince de Carpi, « et ne se laisse pas aveugler par la beauté de ton style et la richesse de ton langage (comme ces gens auxquels la belle apparence d'un fruit fait passer sur son peu de saveur), celui-là est contristé de te voir discuter souvent des points de doctrine que l'Église a depuis longtemps définis, enlever aux vénérables sacrements le respect qui les entourait, et toucher sans déférence à l'institution du Saint-Siége. On est scandalisé du sans gêne avec lequel tu parles des saintes cérémonies du culte, et des mordantes railleries dont tu cribles les moines et les Ordres religieux. » « Tu as dit ouvertement que dans les temps anciens la puissance du Pape n'était ni reconnue ni active; que les évêques n'avaient pas de rang plus élevé que les autres prêtres, et que le mariage n'était pas compté parmi les sacrements proprement dits. C'était bien imprudent à toi de louer le mariage aux dépens du célibat, de blâmer la liturgie ecclésiastique et les pratiques de dévotion, et d'en parler avec mépris comme étant d'institution humaine! N'as-tu pas éveillé ainsi chez les hommes faibles et frivoles l'idée que toutes ces choses sont sans valeur et n'ont aucune efficacité? Des opinions si légèrement émises ne les portent-elles pas au mépris de toutes les vérités de notre sainte religion[3]? »

[1] Voy. ce passage et d'autres analogues dans Stichart (p. 295-301). « Quædam inter se fatentur theologi, quæ vulgo non expediat efferri... Non hic adducam, quod Plato perspexisse videtur, multitudinem promiscuam et imperitam non posse contineri in officio, nisi nonnumquam fuco doloque bono fallatur. » *Op.*, III, 596, *ep.* 547. « Non omnes ad martyrium satis habent roboris, vereor autem, ne si quid insiderit tumultus, Petrum sim imitaturus. » 5 juillet 1521, *Op.*, III, 651, *ep.* 583.

[2] Voy. Stichart, p. 234-267. — Drummond, t. I, p. 319-322, et t. II, p. 162, 182-186, 310. — Feugère, p. 236-240.

[3] Voy. Hess, t. I, p. 490-493. Petrus Canisius, dans l'introduction de son édition des *Lettres de saint Jérôme*, dit fort justement à propos d'Érasme (Dillingen, 1565) : « Il s'est acquis d'indiscutables mérites dans les belles-lettres; mais quant à la théologie, ou il aurait dû la laisser complétement de côté, ou la traiter avec plus de réserve et de loyauté. Il critique les Pères, les scolastiques, les écrivains théologiques d'une manière si tranchante et si rude que personne avant lui n'avait été aussi loin dans ses reproches injurieux. Pour lui, il ne pouvait souffrir aucune contradiction. » « Mais il n'a pas plus de crédit auprès des bien pensants qu'auprès de la plupart des malintentionnés. Dans ses écrits, il se montre plus préoccupé du mot que de la chose. » « Personne n'a plus profondément ébranlé la réputation d'Érasme, qu'Érasme lui-même. » — Dans son ouvrage *De Maria Virgine incomparabili* (Ingolstadt, 1577), Canisius fait

Digitized by Google

Mélanchthon désigne Érasme comme étant le premier et le véritable instigateur de la dispute qui éclata plus tard à propos de l'Eucharistie[1]. Il est certain que plusieurs de ses plus intimes amis, Wolfgang Fabricius Capito, Conrad Pellicanus et d'autres, parlaient ouvertement dès 1512 du « mensonge de la transsubstantiation », et qu'ils se rangèrent plus tard au parti de Zwingle. Zwingle comptait lui-même parmi les admirateurs personnels d'Érasme[2].

Érasme propose sérieusement la révision de tous les points de doctrine définis depuis longtemps par l'Église. Il prétend apercevoir dans les débats, les querelles et les décisions doctrinales de la période christologique, les premiers symptômes d'une corruption qui, selon lui, alla toujours en s'accentuant dans l'Église. L'Église, à l'entendre, avait dès lors perdu « son antique simplicité évangélique ». A partir de ce moment, la théologie était devenue la servante d'une philosophie subtile, et celle-ci, dégénérant à son tour, avait engendré la scolastique. Cette dernière école avait détruit l'intégrité de la doctrine évangélique et abaissé les mœurs chrétiennes. Pendant tout le cours de sa carrière littéraire, Érasme ne se lassa jamais d'attaquer la scolastique avec une amertume incomparable, combattant sa méthode spéculative, son enseignement théologique, livrant ses représentants au sarcasme et au mépris de tous[3]. « Depuis qu'elle règne parmi nous », disait-il, « le judaïsme et le pharisaïsme ont envahi l'Église; le vrai christianisme et la vraie théologie ont été opprimés, et la religion n'a plus consisté qu'en une sainteté de moine, en un culte vide de sens. »

Le mépris du moyen âge, invariablement appelé dans ses écrits un temps de ténèbres, d'esclavage intellectuel; les récriminations sur la sophistique dans la science, sur une sainteté tout extérieure, tout

remarquer à plusieurs reprises (voy. p. 345, 367, 601-603, 716-717) la frivolité et l'immoralité du style d'Érasme, tout en admirant (voy. p. 600-601) « son instruction étendue, sa riche connaissance de la langue latine, l'abondance aisée de son style, et son éloquence rare, digne de l'admiration de tous les temps ». Mais comme on l'a déjà dit souvent : « Ubi Erasmus innuit, illic Lutherus irruit »; en d'autres termes, Luther a couvé les œufs qu'Érasme a pondus. Toutefois il existe de profondes différences entre ces deux hommes.

[1] « Tota illa tragœdia περί δεῖπνου ὕρια οὐ ab ipso (Erasmo) nata videri potest », écrit Mélanchthon à Camerarius le 26 juillet 1529. *Corp. Reform.*, t. I, 1083.

[2] Voy. Gieseler, 3 a., 130 fil. — Voici comment le légat Aléandre jugeait Érasme en 1521 : « Ha scritto peggio che Luther contra la fede... Io sempre ho saputo che Erasmo erat fomes omnium malorum et che lui subvertea la Fiandra et il tratto del Rheno. » Voyez ce rapport dans Balan, p. 100-101; voyez aussi p. 55, 79-81. Érasme lui-même écrivait à Zwingle, le 31 août 1521 : « Videor mihi fere omnia docuisse, quæ docet Lutherus, nisi quod non tam atrociter, quodque abstinui a quibusdam ænigmatibus et paradoxis. » Zwingle, *Op.*, VII, p. 310.

[3] Voy. les passages cités par Hess, t. I, p. 59-60. — Muller, p. 165, 229.

Digitized by Google

cela date d'Érasme et de son école, et devint plus tard l'héritage des prétendus réformateurs. Pendant de longues années, Érasme couvrit du prestige de son savant renom tous les quolibets, toutes les calomnies entassés contre la culture du moyen âge, l'influence de l'Église et la tradition des écoles de philosophie chrétienne.

Son *Éloge de la folie*[1], publié pour la première fois en 1509 et multiplié par sept éditions en l'espace de peu de mois, contribua surtout à jeter le discrédit sur l'Église. Érasme, en cet ouvrage, met en scène la personnification de la Folie. Celle-ci nous vante les services qu'elle a rendus à l'humanité, et dans les classes sociales, qu'elle passe en revue tour à tour, admire ce qu'elles ont précisément de répréhensible. Quand le prince de Carpi reprochait à Érasme les semences funestes répandues par cette satire[2], lorsqu'il constatait sa désastreuse influence, il n'entendait pas le blâmer d'avoir censuré sévèrement les abus, les vices du clergé régulier et séculier, l'accumulation des bénéfices ecclésiastiques, les prélats belliqueux, les pieuses coutumes changées en pratiques superstitieuses : il l'accusait d'avoir attaqué la cause même que ces abus déshonoraient. Dans les écrits et les discours d'Érasme, jamais la juste douleur d'un Sébastien Brant ou d'un Geiler de Kaisersberg ne se fait jour. Ce qui y domine, c'est le sarcasme et le mépris. Érasme y confond avec insouciance et légèreté ce qui est saint et ce qui est vulgaire; il tombe dans la frivolité, et souvent même dans le blasphème.

L'*Éloge de la folie* peut être regardé comme le prologue de la grande tragédie théologique du seizième siècle[3].

La piété populaire nous y est représentée comme complétement corrompue, la vie monastique comme n'offrant qu'un christianisme dégénéré, et la scolastique comme une théologie abâtardie. Quant aux papes, Érasme leur adresse des injures si violentes, que dans les âges suivants les ennemis de Rome eurent peu de choses à y ajouter[4]. Aucun écrivain antérieur n'a plus qu'Érasme miné en Alle-

[1] *Moriæ Encomium, id est stultitiæ Laus*, dans le quatrième livre de l'édition complète de ses œuvres publiée à Leyden. Il existe une bonne édition portative des *Colloquia familiaria*, Leipzig, 1829. Voy. sur cet ouvrage DURAND DE LAUR, t. II, p. 89, 199-205, 290-298, 301. — FEUGÈRE, p. 302-306, 340-341. — DRUMMOND (t. I, p. 194-195) fait remarquer qu'un passage très-peu orthodoxe se trouve dans les éditions parues postérieurement à 1515. Pendant la vie d'Érasme, le manuscrit en fut reprodnit au moins vingt-sept fois. Dans ses remarques sur le Nouveau Testament, Érasme dirige contre la constitution de l'Église des attaques analogues : « In fact the *Encomium Moriæ* was here repeated, only in a somewhat more serious form », dit à ce sujet DRUMMOND, t. I, p. 319.

[2] Voy. HESS, t. I, p. 493.

[3] Voy. FEUGÈRE, p. 341.

[4] Il dira, par exemple, en parlant des papes : « Lorsqu'il y a quelque besogne à faire, ils en chargent saint Pierre et saint Paul ; mais la considération et les jouissances de leur charge, ils les gardent soigneusement pour eux. Ils pensent avoir satisfait parfaitement à Jésus-Christ et s'être montrés véritablement

Digitized by Google

magne le respect dû au Siége apostolique. Personne avant lui, abusant de la sainte Écriture, n'y a trouvé prétexte à de plus burlesques jeux d'esprit[1].

Toutefois il professait le plus profond respect pour la Bible, et prétendait voir en elle « l'unique source de la foi chrétienne »; il répétait que la théologie, si elle voulait renaître, devait être uniquement rattachée à la sainte Écriture, « et conseillait à tout chrétien d'avoir constamment la Bible entre les mains ». « Je souhaite », écrit-il en 1516 dans l'avertissement au lecteur qui précède sa traduction du Nouveau Testament, « que toutes les femmes lisent les Évangiles et les épîtres de saint Paul. Je voudrais que ces livres fussent traduits dans toutes les langues et devinssent familiers aux Écossais, aux Irlandais, aux Turcs et aux Sarrasins; je voudrais que les paysans derrière la charrue, les femmes assises devant leurs métiers à tisser, les lussent et chantassent leurs louanges. Je souhaiterais que les voyageurs abrégeassent la longueur du chemin par les récits bibliques. Lire la Bible, c'est le premier degré qui conduit à l'intelligence de la Bible. » « Même en admettant », ajoutait-t-il, « que beaucoup y trouvent à rire, quelques-uns, du moins, en seront touchés. » Il est injuste « que les vérités de la foi soient exclusivement réservées à cette caste fermée que le grand nombre appelle maintenant théologiens et religieux, et parmi lesquels, bien qu'ils ne forment que la plus petite partie du peuple chrétien, tant d'individus sont si loin de mériter ces noms[2] ». Le libre examen des saintes Écritures, tel qu'il était usité chez les

évêques lorsqu'ils paraissent revêtus de leurs ornements mystiques et presque de théâtre, qu'ils accomplissent les cérémonies, nous prodiguent leurs bénédictions ou leurs anathèmes, et se font appeler Votre Sainteté et Votre Béatitude. Ils sont d'avis que les miracles sont surannés, passés de mode, et ne correspondent plus bien aux idées actuelles. Enseigner le peuple est trop rebutant; expliquer la sainte Écriture n'est que pédantisme d'école. La prière? Oui, quand ils ont le temps. Ils n'ont d'autre occupation que d'exercer par la proscription la puissance qu'ils s'approprient d'anathématiser, de fulminer ces épouvantables excommunications par lesquelles d'un seul geste ils peuvent encore précipiter dans l'enfer les âmes des mourants. » *Moriæ Encomium* dans l'édition portative de Leipzig, p. 378-379.

[1] Voy. STICHART, p. 249-251. — MULLER, p. 234-235. — Drummond lui-même, qui partage les idées rationalistes d'Érasme, dit à ce sujet (t. I, p. 200) : « The free way in which Scripture is handled, and even the most sacred names introduced, while it shows certainly great want of taste, if not even want of reverence, might reasonably have given offense to persons who were neither superstitious nor very bigotted. » Les sympathies de Drummond pour l'Église catholique sont du reste suffisamment démontrées à la p. 338, t. II, à l'endroit où il raconte la mort d'Érasme, qui, comme on le sait, ne reçut point les derniers sacrements : « It was better so. There would have been a strange incongruity in the presence of *priestly mummeries* round the death bed of Erasmus. »

[2] Dans le *Paraclesis ad lectorem pium* de l'édition du Nouveau Testament de 1516. HESS, t. I, p. 212 *b*.

Digitized by Google

« Frères de Bohême[1] », malgré la réprobation de l'Église, a l'entier assentiment d'Érasme. Lorsque les Frères lui font parvenir l'une de leurs nombreuses professions de foi, fondée sur une interprétation toute nouvelle de la sainte Écriture, Érasme les félicite sur leur exacte connaissance de la vérité. « Il approuve pleinement leur ouvrage », leur écrit-il, et « il attend des travaux qu'ils préparent » la même rectitude de jugement. Les Frères auraient souhaité qu'il leur donnât un témoignage public d'approbation, mais il s'y refusa. « Cela ne leur servirait à rien auprès de leurs ennemis », leur assurait-il, « et ses propres écrits, à lui, Érasme, courraient ensuite le risque d'être taxés d'hérétiques, au grand préjudice de la religion épurée; on les arracherait des mains des fidèles de par l'autorité du Saint-Siége, et il valait beaucoup mieux qu'il gardât le silence, afin de conserver sans amoindrissement son influence et sa considération, qu'il voulait mettre entièrement au service de tous[2] ».

Sa propre interprétation de l'Écriture était entièrement rationaliste. Il réclamait une explication spirituelle, ou, comme il le dit, allégorique, des récits bibliques; mais cette allégorie était bien différente de celle dont s'étaient constamment servis les Pères de l'Église. Ceux-ci, dans leur mysticisme plein de foi, avaient toujours respecté le sens littéral, ne cessant de le regarder comme inspiré et divin; au lieu qu'Érasme entend expliquer l'Écriture, non d'après ce que les mots expriment, mais d'après les vérités et les idées qui, selon lui, sont sous-entendues par le texte. En un mot, il traite les récits bibliques comme les fables de la mythologie. « Si tu lis la Bible sans allégorie », lisons-nous dans le *Manuel du soldat du Christ*, « si tu lis, par exemple, que le corps d'Adam a été formé du limon de la terre, que son âme a été créée par un souffle divin, qu'Ève a été tirée d'une des côtes de l'homme, qu'il fut défendu à nos premiers parents de manger de la pomme, puis que le serpent les a tentés; que Dieu se promenait dans l'Éden, que les coupables se cachèrent à sa voix, qu'un ange au glaive de flamme fut placé à l'entrée du Paradis, qu'Adam et Ève, proscrits, n'y purent jamais rentrer; si tu lis tout cela en n'ayant égard qu'à l'écorce, je ne vois pas que tu fasses quelque chose de plus utile pour ton âme que si tu racontais l'histoire de la statue de terre de Prométhée, et le feu du ciel ravi pour donner la vie à la poussière. Peut-être même est-il plus profitable de lire les fables du paganisme avec des allégories que de se nourrir des récits de la sainte Écriture en restant attaché à la lettre. Quelle différence y a-t-il entre les livres des Rois et des Juges et les récits de Tite-

[1] Voy. le premier volume de cet ouvrage, p. 581.
[2] Voy. GINDELY, *Gesch. der böhmischen Brüder*, t. I, p. 148-149.

Digitized by Google

Live, si tu n'as égard à l'allégorie? On peut même dire que dans Tite-Live on trouve beaucoup de choses capables d'améliorer les mœurs, au lieu que dans la Bible, grand nombre de pages peuvent scandaliser, comme par exemple celles où sont racontés les ruses de David, l'adultère acheté par un assassinat, l'amour coupable de Samson[1], etc. Presque tous les livres de l'Ancien Testament offrent souvent des pages choquantes, soit par l'apparente absurdité de l'histoire qu'ils rapportent, soit par l'obscurité de l'énigme qu'ils proposent. Le Nouveau Testament, lui aussi, est incompréhensible en plus d'un passage. Lorsque Jésus, par exemple, prédit la ruine de Jérusalem, la fin du monde et les persécutions qui attendent les Apôtres, il confond et mélange tellement ses discours, qu'il semble avoir voulu rester obscur, non-seulement pour les Apôtres, mais pour nous. Beaucoup d'autres textes sont, à mon sens, inexplicables, par exemple celui sur le péché irrémissible contre le Saint-Esprit. » D'autres se laissent expliquer allégoriquement; ainsi le feu dont il est parlé dans la sainte Écriture n'est autre chose que « la colère et le châtiment de Dieu ». Cette flamme qui torture le riche de l'Évangile, « c'est l'indignation du Seigneur; il n'existe pas d'autres châtiments dans l'enfer, en dépit de toutes les imaginations des poëtes, et les tourments éternels ne sont autre chose que cette torture d'âme qui accompagne constamment les coupables[2] ». « Érasme a la hardiesse », dit fort justement le docteur Jean Eck dans ses *Commentaires sur le Nouveau Testament,* « de corriger l'Esprit-Saint, le Maître même des Apôtres. » « Tu prétends », écrivait-il à Érasme, « que les évangélistes se sont trompés. Aucun chrétien n'admettra jamais une pareille hypothèse! Loin de nous de supposer seulement la possibilité d'une semblable erreur! Comment les disciples du Saint-Esprit et de Jésus, notre Rédempteur, comment les colonnes de notre foi, les hommes qui n'ont pas été enseignés par la sagesse humaine, auraient-ils pu se tromper? Si tu compromets, à propos des Évangiles, le respect dû à la sainte Écriture, quelle autre partie de la Bible sera désormais à l'abri du doute[3]? »

Que les auteurs des saints Livres aient été en général « inspirés par le Saint-Esprit », et qu'ils aient suivi cette divine impulsion,

[1] Voy. cette opinion d'Érasme et d'autres analogues dans HAGEN, *Deutschlands literärische Verhältnisse,* t. I, p. 307-318. Voy. aussi DRUMMOND, t. I, p. 293.

[2] Nec alia est flamma in qua cruciatur dives ille commessator evangelicus; nec alia supplicia inferorum... quam perpetua mentis anxietas, quæ peccandi consuetudinem comitatur. » Voy. STICHART, p. 242-244, 266-267.

[3] « Audi, mi Erasme, arbitrarisne Christianum patienter laturum Evangelistas in Evangeliis lapsos? Si hic vacillat sacræ Scripturæ auctoritas, quæ pars alia sine suspicione erroris erit? » Lettre du 2 février 1518, in *Erasmi Op.,* III, p. 296-297, *ep.* 303.

Digitized by Google

Érasme ne le niait point; mais il admettait également une sorte d'inspiration chez les grands auteurs païens; selon lui, les maximes qu'ils nous ont léguées sont si pleines de sagesse qu'elles les ont rendus dignes d'être mis en parallèle avec les saints de l'Église chrétienne. « Il est vrai que le premier rang doit être laissé aux saintes Écritures », lisons-nous dans ses *Entretiens familiers;* « mais je découvre souvent dans les auteurs païens, même chez les poëtes, des pensées si pures, si saintes, si divines, que je suis persuadé qu'un esprit divin a guidé la plume de ces hommes. Je ne puis lire les traités de Cicéron sur la vieillesse, sur l'amitié, sur les devoirs de l'homme; je ne puis lire ses *Tusculanes,* sans baiser avec respect les pages de mon livre, et sans rendre hommage au cœur vraiment religieux que Dieu même inspirait. Lorsque j'ai en main, au contraire, les écrits moralistes de notre temps, que tout m'y paraît froid! » « C'est à peine si je puis m'empêcher de dire : Saint Socrate, prie pour nous! » « Souvent je me persuade que les âmes de Virgile et d'Horace ont été sanctifiées [1]. »

Mais s'il avait été donné aux païens d'atteindre à la sainteté, pourquoi, alors, les rudes austérités de la pénitence chrétienne? pourquoi l'observance des conseils évangéliques, les Ordres religieux? pourquoi le jeûne, les pèlerinages et autres pratiques de dévotion? Jésus-Christ, modèle achevé de toute perfection, être parfait, exemplaire unique et vivant de la plus pure vertu, n'avait pas ordonné le jeûne; il s'y était plutôt montré opposé, ainsi qu'à d'autres prescriptions; le jeûne était donc une invention humaine, et même une tyrannie [2].

La « philosophie du Christ » qu'Érasme voulait répandre n'était au fond que la morale facile d'un homme du monde, sans reproche aux yeux de la sagesse humaine. Dans ses *Entretiens familiers,* auxquels il travaillait encore en sa vieillesse, et qu'il regardait comme une œuvre d'une importance capitale au point de vue de l'éducation

[1] « Multi sunt in consortio sanctorum, qui non sunt apud nos in catalogo... Proinde quum huiusmodi quædam lego de talibus viris, vix mihi tempero quin dicam : Sancte Socrates, ora pro nobis. At ipse mihi sæpenumero non tempero, quin bene ominer sanctæ animæ Maronis et Flacci. » *Colloquia familiaria,* dans le *Convivium religiosum* (d'après l'édition portative de Leipzig), p. 122, 126. — Les humanistes italiens avaient depuis longtemps imaginé un paradis païen où les héros de l'histoire et des lettres éclipsaient les saints du christianisme. Voy. BURCKHARDT, *Renaissance,* p. 446. — Érasme avait aussi inventé un paradis païen. Dans ses *Apotheosis Capnionis, de incomparabili heroe Joanne Reuchlino in divorum numerum relato* (p. 141-147), il place Reuchlin au nombre des saints, et l'invoque comme le patron de la philologie, s'écriant : « O sancta anima, sis felix linguis, sis felix linguarum cultoribus, faveto linguis sanctis, perdito malas linguas, infectas veneno gehennæ. » (P. 147.)

[2] Voy. HAGEN, *Deutschlands literärische Verhältnisse,* t. I, p. 320. — MULLER, p. 236, 265. — DRUMMOND, t. I, p. 321. — HESS, t. I, p. 233.

Digitized by Google

chrétienne, Érasme affirme que cette éducation consiste surtout dans l'acquisition d'une culture délicate, dans l'observance exacte des conseils suggérés par le bon sens, et dans l'emploi de tous les moyens que nous fournit la prudence humaine pour vivre honorablement. « Il dit et enseigne dans ses *Entretiens* », dit Luther, « beaucoup de choses impies qu'il prête à des personnages fictifs, dans le dessein prémédité de combattre l'Église et la foi chrétienne. » Le livre des *Entretiens*, destiné surtout à la jeunesse, contient néanmoins les railleries les plus acérées contre les moines, la vie religieuse, les jeûnes, les pèlerinages, etc.; on y trouve même quelques passages lascifs[1]. Il était impossible à Érasme, même quand il offrait au public des remarques sur la sainte Écriture, de dissimuler entièrement une lubricité de faune[2].

Voici l'abrégé de sa philosophie : « La sagesse humaine doit régler notre vie. Puisque nous ne pouvons éviter la mort, il nous faut l'accepter avec résignation. » Dans son traité sur le *Mépris de la mort*, où il s'efforce de consoler un père de la mort de son fils, âgé de vingt ans, il cite différents passages tirés des poëtes païens sur la rapidité et la misère de la vie; nous y retrouvons le célèbre axiome : « Ce qu'il y a de préférable, c'est de ne pas naître; ensuite, c'est de disparaître le plus tôt possible de cette vie. » « Qui pourrait », ajoute Érasme, « ne pas donner son entier assentiment à cette maxime? » « Le sage doit tout supporter avec un courage plein de sérénité. Le deuil ne sert de rien aux morts, et nuit beaucoup aux vivants. » Ce n'est que vers la fin du traité qu'il place quelques réflexions où l'on peut trouver un semblant de christianisme : « Après m'être servi jusqu'ici de tout ce que j'ai pu recueillir dans les auteurs païens de plus propre à vous consoler, je veux maintenant vous expliquer en peu de mots ce que la piété et la foi chrétienne demandent de vous. » Les phrases suivantes doivent donc passer à nos yeux pour chrétiennes : « Tout en admettant que la mort soit affreuse, nous devons néanmoins nous en accom-

[1] « N'a-t-on pas lieu de s'alarmer », dit KELLNER (*Erziehungsgeschichte*, t. I, p. 238-240), « lorsque dans un écrit destiné à la jeunesse et sorti de la plume d'un savant et d'un prêtre, nous trouvons la conversation légère de deux femmes sur leurs maris, les entretiens d'un amoureux avec sa belle, d'un jeune homme avec une femme de mauvaise vie? » « Érasme, dans ce livre, fait de certains plaisirs voluptueux des descriptions dangereuses, qu'il s'efforce de faire passer en les accompagnant de conseils édifiants. » — Voy. aussi MULLER, p. 240-241. Dans la dédicace de la seconde édition de son ouvrage, Érasme affirme que bien des gens, grâce à lui, sont devenus meilleurs latinistes et gens de meilleure vie. Assurément la jeunesse pouvait faire de réels progrès dans la langue latine à la lecture de ces pages écrites d'un style si élégant, si naturel; mais qu'elle s'y soit moralement améliorée, c'est ce qui n'est guère admissible. L'influence des *Entretiens* fut énorme. Les *Colloques*, dit DURAND DE LAUR (t. II, p. 56), « *vulgarisèrent la Renaissance* et la firent pénétrer dans l'esprit de la jeunesse ». Pour l'histoire de la culture intellectuelle à cette époque, le livre de Laur est une mine féconde. Voy. PESCHEK dans l'*Anzeiger für Kunst deutscher Vorzeit*, t. III, p. 139-140.

[2] Voy. STICHART, p. 247-248.

Digitized by Google

moder, parce que nous n'avons aucun moyen de nous y soustraire. » « Quand bien même elle anéantirait l'homme tout entier, il faudrait encore l'accepter avec insouciance, puisqu'elle met un terme aux peines de la vie! » « Quand la mort délivre l'âme, dont l'origine est si pure, de cette grossière maison de travail et de corruption qui est notre corps, il faut féliciter celui qui dit adieu au monde : il a retrouvé la bienheureuse liberté. » De Jésus, dispensateur de la vie éternelle, fondement de notre espérance, Érasme ne dit pas un seul mot[1].

Telle est la « nouvelle culture », la « philosophie chrétienne », la « science théologique épurée » que propagea cet illustre humaniste, qui fut pendant si longtemps la première puissance intellectuelle de l'Occident et le centre vivant de l'Europe littéraire. Ses écrits étaient l'objet d'un enthousiasme sans exemple[2]. On les « dévorait » avec une incroyable ardeur. Lui-même raconte avoir été salué des noms de « prince de la science », de « précurseur triomphant de la vraie théologie », d' « étoile et de parure de l'Allemagne[3]. » Lorsque, dans l'automne de 1513, il revint d'Angleterre, son retour, regardé comme un événement grand et joyeux pour l'Allemagne, fut célébré comme la fête générale de tous les esprits cultivés. Dans beaucoup de villes, il fut presque reçu en roi. Des députations allèrent au-devant de lui, prononcèrent des harangues, lui remirent des adresses et des présents. Ulrich Zasius lui-même était si épris des dons brillants, de la culture variée, du latin exquis d'Érasme, qu'il l'appelait le plus grand savant qu'ait jamais produit l'Allemagne[4].

[1] Voy. STICHART, p. 264-266. — Ailleurs il s'exprime sur la mort non en chrétien, mais en vrai disciple de la philosophie païenne. Dans une de ses épîtres (*Op.*, III, p. 784-787, *ep.* 671) il dénature complétement la juste crainte qu'éprouve le chrétien à la pensée d'une mort soudaine et imprévue : « Verum dictu mirum, quam vulgus execratur subitam mortem, adeo ut nihil frequentius, nihil vehementius apud Deum et divos deprecentur quam mortem subitaneam ac improvisam. » « Da mihi, inquiunt, veram contritionem et puram confessionem ante mortem. Et hoc petunt nonnunquam a diva Barbara aut Erasmo. Obsecro, quid alii isti petunt, quam, liceat mihi male vivere, et da tu bene mori. » Érasme avoue sa préférence pour une mort subite : « quam paucos corrigit longa ægrotatio si tamen ullos corrigit », et répète là encore la maxime païenne : « Ab omni philosophia videtur alienus, qui miserius ducit mori natum quam nasci moriturum. » — Feugère (p. 362-364), comparant les idées d'Érasme avec celles de Montaigne, dit à ce propos : « C'est déjà l'esprit philosophique cherchant à dissiper les terreurs religieuses des derniers instants de l'homme. Érasme, comme plus tard Montaigne, n'est pas éloigné d'envier aux anciens cette mort paisible à laquelle ils arrivaient sans chagrin, dans un état de somnolence confuse. »

[2] Un éditeur de Paris imprima jusqu'à vingt-quatre mille exemplaires des *Colloques*. DRUMMOND, t. I, p. 179.

[3] *Op.* III, p. 862, *ep.* 746.

[4] « Hoc enim fateri et ex judicio possum », écrivait-il en 1515 à Érasme, « sexcentis et amplius retro annis doctiorem te Germaniæ vel omni nunquam contigisse. » *Erasmi op.*, III, 1540, *App. ep.* 27. — Zasius s'estimait heureux

Digitized by Google

La jeunesse, passionnée pour les études classiques, était « transportée d'enthousiasme » au seul aspect d'Érasme et le regardait comme un saint : « Homme unique », lui écrivait un jour l'humaniste Guillaume Nesen, « tu es le dispensateur de l'immortalité! » Ailleurs, Nesen nous dit « qu'il se tient aussi abaissé au-dessous du plus humble des savants qu'Érasme est élevé au-dessus des plus éminents[1] ». Eoban Hessus, Juste Jonas, Gaspar Schalbe, humanistes célèbres de cette époque, entreprenaient des pèlerinages au lieu de naissance d'Érasme. « A travers les forêts », rapporte Schalbe, « parmi tant de pays infestés de maladies contagieuses, nous allons à la recherche de la perle unique de l'univers. » Eoban célèbre en de nombreux hexamètres son pénible voyage, dont l'unique récompense devait être un court entretien avec Érasme. Ce voyage, c'est le « point lumineux de toute sa carrière ». Conrad Mutian, chef illustre dans l'école nouvelle, s'écriait plein d'enthousiasme : « En Érasme, la mesure habituelle des dons humains est dépassée. C'est un être divin, et comme tel on doit le vénérer avec religion et piété[2]. »

Le culte du génie, inauguré à propos d'Érasme, était une apparition toute nouvelle en Allemagne. Parmi les esprits de second ordre de la nouvelle école, il dégénéra naturellement en véritable maladie, et l'adulation flagorneuse des savants entre eux ne connut bientôt plus de bornes. Érasme favorisa ce travers par les éloges hors de toute proportion qu'il prodiguait aux uns et aux autres, surtout lorsque son intérêt était en jeu, et que l'homme qu'il venait d'encenser lui paraissait pouvoir servir sa gloire, et devenir comme un porte-voix ou comme une trompette retentissante pour sa renommée.

IV

Le second résultat de l'influence exercée par Érasme sur la nouvelle école des humanistes fut de leur inspirer un profond mépris pour la théologie du moyen âge, en même temps qu'un enthousiasme exclusif pour l'antiquité païenne. Ce n'est pas sans raison qu'on lui a reproché d'avoir discrédité l'étude de la philosophie,

d'avoir reçu une lettre d'Érasme. Cette lettre, lui écrivait-il, avait couru dans toute l'Académie de Fribourg. Tous avaient loué Érasme, tous s'étaient émerveillés; Érasme était un esprit descendu du ciel. On montrait Zasius au doigt, en disant : Voici l'homme heureux auquel Érasme, le Cicéron de l'Allemagne, a écrit une lettre d'ami! etc. Voy. RIEGGER, *Zasii Epist.* 274.

[1] STEITZ, *Nesen*, p. 42-44, 107.

[2] « Erasmus surgit supra hominis vires. Divinus est, et venerandus religiose, pie tanquam Numen. » TENTZEL, p. 120. — KRAUSE, *Briefwechsel*, p. 564.

Digitized by Google

et d'avoir célébré comme première condition d'une haute culture la rhétorique et le verbiage spirituel, au détriment d'une investigation savante, approfondie et spéculative. « Il est extrêmement facile », écrivait Wimpheling, « de persuader à la jeunesse, éprise de l'éloquence des poëtes anciens, que la scolastique n'est que sophisme et barbarie. Les jeunes gens sont bien aises de voir traiter avec dédain une science qui leur est d'une acquisition si difficile; d'autre part, ils aiment à entendre vanter des études qui leur sont faciles et agréables. » Déjà l'humaniste Jacques Locher, surnommé Philomusus, exprimait le désir de voir le culte des muses remplacer les disciplines scolastiques. « A la sainte poésie », disait-il, « appartient le premier rang dans toutes les sciences; les scolastiques, dans la stérilité de leur prétendu zèle scientifique, sont à proprement parler des « ânes théologiens », dignes de la raillerie et du mépris de tous les gens éclairés. Ce n'est que dans les poëtes que la jeunesse peut puiser un utile aliment pour son intelligence. » A entendre Philomusus, Ovide lui-même était chaste; il assimilait les sentences de Juvénal aux maximes de l'Évangile [1].

A partir de 1511, les plaintes sur l'abaissement et le discrédit où la philosophie tombe de jour en jour, sur l'étude partiale et exclusive de l'antiquité, sur l'orgueil présomptueux et la conduite dissolue des nouveaux humanistes, se font entendre de tous côtés. « La philosophie est délaissée », écrit Jean Cochlæus en 1512, « et cependant il faut convenir que l'étude des auteurs anciens, bien qu'elle soit la parure de l'érudition, est certainement dangereuse pour celui qui n'a point reçu une solide instruction scientifique. De là vient la frivolité de certains esprits, désignés à tort par les gens peu instruits sous le nom de poëtes; de là leurs mœurs légères, leur vie scandaleuse et coupable. Ce sont de vulgaires esclaves de Bacchus et de Vénus, et non de pieux prêtres de Phœbus et de Pallas [2]. »

[1] Sur Locher, voy. STINTZING, *Ulrich Zasius*, p. 57-60. Voy. WISKOWATOFF, 148. — SCHREIBER, *Geschichte der Universität Freiburg*, t. I, p. 77-81. — HORAWITZ, *Zur Geschichte des deutschen Humanismus und der deutschen Historiographie*. — MULLER, *Zeitschrift für deutsche Culturgeschichte*, nouvelle suite, quatrième année, p. 743-756. — Parlant du peu d'honorabilité de Locher, Schreiber raconte qu'il fit un jour surprendre et maltraiter un adversaire sans armes par huit hommes bien armés. Il se vantait d'être très-savant latiniste, juge compétent en grec, poëte exquis, et disait que son caractère admirable était d'une sûreté à toute épreuve. Comme traducteur, éditeur, commentateur des auteurs classiques, Locher rendit, il est vrai, d'éminents services à la philologie classique; mais ses mœurs étaient tellement dissolues, que l'on peut à peine comprendre comment Zarncke, dans l'excellente introduction de son édition de la *Nef des fous*, l'ait mis au rang de « ces jeunes lutteurs que l'esprit universel de progrès avait réunis sous la bannière de Sébastien Brant ». L'infatuation sans réserve de Locher pour lui-même et sa conduite immorale font de lui le précurseur d'Ulrich Hutten.

[2] Voy. OTTO, p. 26. Un des hommes qui les premiers combattirent les exagé-

Digitized by Google

Les « poëtes », comme étaient communément appelés les nouveaux humanistes, en vinrent enfin à un fanatisme si exalté, et s'éprirent de telle sorte de l'antiquité classique, qu'ils se mirent à dénigrer tout ce qui n'était pas latin ou grec. Tout en eux, pensée et langage, démentit leur origine allemande; ils finirent par perdre tellement le sentiment de leur nationalité avec toutes ses traditions que, tout honteux de leurs noms germaniques, ils s'en forgèrent de nouveaux tirés du latin ou du grec. Un Schuster devient un Sutor, ou Sutorius. Un Fischer se transforme en Piscator. Un Schneider s'appelle Sertorius; un Pierre Eberbach, Petrejus; un Hans Jäger, d'abord Venator, se change en Crotus Rubianus.

« Lorsqu'il s'appelait encore Jäger von Dornheim », écrivait à Crotus son ami Conrad Mutian, « les scolastiques lui plaisaient; le saint docteur, l'irréfutable docteur, le pénétrant docteur lui agréait fort; mais depuis qu'il a pris une nouvelle naissance, et que Jäger von Dornheim est devenu Crotus Rubianus, il a perdu ses longues oreilles et sa queue d'âne, semblable à Apulée lorsqu'il reprit sa forme humaine. » « Salut et gloire à toi! Tu as échappé aux récifs et aux sirtes! Maintenant que tu es au port, comprends-tu combien sont à plaindre ceux qui ne se sont pas encore affranchis de la barbarie[1]? » Quant aux « vieux barbares », plongés dans leurs subtilités dialectiques et scientifiques, les nouveaux humanistes les méprisaient profondément, parce qu'ils ne comprenaient pas le latin classique et ne faisaient point de vers latins comme eux.

La plupart d'entre eux ne se piquaient que de versifier. Incapables de pénétrer profondément dans l'esprit des anciens, mettant la forme bien au-dessus du fond, regardant l'élégance du langage comme le but suprême de toute culture, ils ne cherchaient à s'approprier que la beauté extérieure de la forme antique. La puissance créatrice, la vérité intrinsèque, la profondeur de pensée, la séve, l'imagination, faisaient totalement défaut aux innombrables « hauts faits poétiques » dont ils étaient si fiers, et pour lesquels ils se traitaient mutuellement de modernes Horaces, de Virgiles, de vainqueurs de l'antique barbarie, et de restaurateurs du véritable bon goût[2].

rations de l'humanisme à cette époque, c'est Conrad Säldner, professeur de théologie à l'Université de Vienne. Voy. sa correspondance avec le patricien d'Augsbourg Sigismond Gossembrot, publiée par W. Wattenbach dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. XXV, p. 36-69.

[1] Voy. Tentzel, p. 151-162. — Krause, *Briefwechsel*, p. 382-383, Nr. 310. — La quantité de noms dont s'affublaient les savants est vraiment divertissante. Un humaniste d'Erfurt se fait appeler *Publius Vigilantius Bacillarius Axungia Arbilla*, et ajoute encore à ces noms celui de *Trabotus* (Kampschulte, p. I, p. 66, note 2). Eoban, Hessois de naissance, fils d'un cuisinier, se contente de trois noms : *Helius* (en sa qualité de favori du Dieu Soleil) *Eobanus Hessus*.

[2] « Le sujet des compositions des humanistes de ce temps », dit Paulsen (p. 29),

Digitized by Google

Combien fades et vides sont, par exemple, les trois cents hexamètres où l'humaniste Hermann van dem Busche chante la « sainte Cologne » ! Les fleurs de rhétorique et les réminiscences classiques forment la majeure partie de son poëme. Tous les dieux de la mythologie sont invités à glorifier la ville. Parmi eux, le Christ est nommé une seule fois, et comme en passant. L'ouvrage ne nous fournit peut-être pas un seul renseignement intéressant sur la physionomie de la ville [1] à cette époque. L'*Éloge de l'Université d'Erfurt*, par Eoban Hessus, est tout aussi dépourvu d'intérêt et de goût. La ville y est célébrée comme le séjour des Muses, le lieu de naissance de Pallas; la bruyante Gera est transformée en Triton. Dieux et demi-dieux cèdent leurs noms aux professeurs d'Erfurt. L'humaniste Mutian est porté aux nues sous le nom de Minos. Quant à Eoban, sa gloire ne le cède en rien à celle d'Homère. Son poëme, s'il faut l'en croire, assure à Erfurt un renom immortel. Ainsi l'Iliade immortalisa Troie[2]. S'il advenait jamais qu'une catastrophe imprévue détruisit Erfurt, le poëme d'Eoban la ferait vivre éternellement dans la mémoire des hommes.

Lorsqu'ils entreprennent de traiter quelque sujet chrétien, ravalant les choses saintes jusqu'à les faire servir de prétexte aux plus fades jeux d'esprit, les « poëtes » se montrent encore plus destitués de goût, plus loin du sentiment juste des choses. Eoban, dans ses *Héroïdes chrétiennes* (1514), nous offre les épîtres amoureuses des saintes femmes du Nouveau Testament. Ces épîtres ont eu celles d'Ovide pour modèles. Sainte Marie-Madeleine correspond avec Jésus-Christ, Dieu le Père avec la Vierge Marie. On ne peut lire sans dégoût des élucubrations de ce genre. Cependant Érasme se montre ravi de l'ouvrage, et, plein d'admiration, salue dans Eoban « l'Ovide de l'Allemagne, le seul génie capable d'affranchir son pays de la barbarie [3] ».

Les « poëtes » faisaient preuve d'un matérialisme révoltant dans leurs nombreuses et indécentes imitations des auteurs érotiques de l'antiquité. Conrad Celtes les avait précédés dans cette voie; ses peintures indécentes laissaient Ovide bien loin derrière lui; du reste, il s'en vantait, affirmant que ces trop réalistes tableaux préservaient la jeunesse des périls d'un sensualisme effréné[4]. Sous le même faux

« n'est souvent qu'un mannequin servant à draper un élégant attirail. » Voy. aussi la page 34 du même ouvrage.

[1] Voy. A. Reichensperger, index 3 fll. Liessem, Hermann van dem Busche, *Program des Kaiser Wilhelm Gymnasius in Cöln* (1885), p. 34.

[2] Voy. Schwertzell, p. 8. — Kampschulte, t. I, p. 71-72.

[3] Voy. Schwertzell, t. XVI, p. 28-29. — Voy. la lettre de M. Hummelberger du 24 janvier 1516 dans Horawitz, *Zur Biographie Reuchlin's*, p. 31. — Sur Eoban considéré comme poëte, L. Geiger a fait un excellent article de critique. *Neue Schriften*, p. 124.

[4] Dans le *Libri Amorum*. Voy. Aschbach, *Wiener Humanismus*, p. 227-247. — On avait déjà vu çà et là dans les écrivains contemporains s'affirmer des tendances

Digitized by Google

prétexte, beaucoup d'humanistes mettaient entre les mains des jeunes gens les œuvres les plus licencieuses.

« Peux-tu nier », écrit le prince de Carpi à Érasme, « que chez vous ainsi qu'en Italie (et cela depuis déjà longtemps), partout où les prétendues belles-lettres sont cultivées avec une ardeur exclusive, partout où les disciplines philosophiques et théologiques d'autrefois sont méprisées, une triste confusion ne se soit mise entre les vérités chrétiennes et les maximes païennes? Ce désordre regrettable se glisse partout; l'esprit de discorde s'empare des esprits, et les mœurs ne s'accordent plus en rien avec les prescriptions morales du christianisme [1]. »

Aux quatorzième et quinzième siècles, les humanistes italiens avaient pris une attitude indifférente et sceptique vis-à-vis de l'Église; le christianisme et son constant appel vers des pensées élevées ne les dirigeaient plus en rien. Ils remplissaient l'Italie de leurs écrits diffamatoires. La légèreté de leurs mœurs était connue de tous. A la science grecque il n'était pas rare de les voir mêler les vices grecs; ils suivaient, en un mot, cette philosophie éhontée de la jouissance à laquelle les nouvelles de Boccace avaient donné l'éveil [2].

C'est un désordre semblable que l'on voyait maintenant s'introduire en Allemagne. Locher, Hermann van dem Busche [3], Ulrich de Hutten ne le cédaient en rien à leurs modèles d'Italie. Eux aussi ne se plaisaient que dans les querelles, répandaient la calomnie, et poussaient jusqu'aux plus extrêmes excès, dans leur vie privée, l'abandon des devoirs de la morale chrétienne. En un point même

absolument païennes. Jean Tröster publia en 1454 un dialogue érotique où les plus indiscutables prescriptions de la morale chrétienne étaient représentées comme niaises et surannées. Jésus-Christ y était comparé à Hercule, et la Vierge Marie à Alcmène. Voy. Voigt, *Wiederbelebung*, p. 381.

[1] *Lucubrationes*, p. 72. — Érasme lui-même écrivait à Fabricius Capito, à propos du réveil des sciences et de la philologie (26 février 1516) : « Omnia mihi pollicentur rem felicissime successuram : unus adhuc scrupulus habet animum meum, ne sub obtentu priscæ literaturæ renascentis caput erigere conetur Paganismus : ut sunt et inter Christianos, qui tutulo pene duntaxat Christum agnoscent, ceterum intus Gentilitatem spirant : aut ne, renascentibus Hebræorum literis, Judaismus meditetur per occasionem reviviscere, qua peste nihil adversius, nihilque infensius inveniri potest doctrinæ Christi. » *Op.* III, p. 189, *ep.* 207.

[2] Les ouvrages de Voigt et de Burckhardt fournissent sur ce point des preuves nombreuses.

[3] Sur Locher, voyez plus haut p. 23, n. 1. Sur Busch, voy. Liessem, p. 39-44. Il y réfute Erhard, *Gesch. des Wiederaufblühens wissenschaftlicher Bildung* (t. III, p. 68). — « Prætereo silentio nostros Germanicos poetas, qui se mutuis conviciis prope discerpere solent », écrit Joseph Grünbeck, *Hist. Frid. et Maximil.* dans Chmel, *Oesterr. Geschichtsfr.*, t. I, p. 65. — Les paroles d'Érasme peuvent s'appliquer aussi à l'Allemagne : « ...adeoque Gratiarum cum Musis sodalitium diremtum est, ut si qui sint inter quos conveniat, *factione potius* quam sincera benevolentia conglutinentur. » *Op.*, III, 1315, *ép.* 1135.

Digitized by Google

ils surpassaient les Italiens, qui n'auraient jamais pu lutter avec Eoban Hessus, lequel était en état de vider d'un seul coup un énorme broc de bière. Aussi était-il célébré en tous lieux comme « un très-illustre buveur [1] ».

Quant au triste mélange de vérités chrétiennes et de maximes païennes dont gémissaient tous les esprits sérieux et qu'ils reprochaient à bon droit aux humanistes d'Italie, on en voyait aussi en Allemagne les plus déplorables exemples. Conrad Mutianus Rufus et le cercle des humanistes, dont il était l'âme à Erfurt, en étaient surtout responsables.

V

Parmi les universités de l'Allemagne du Nord, Erfurt s'était de bonne heure distinguée par son zèle pour les études classiques. Les lettres et les sciences y avaient pris le plus heureux essor, grâce au soutien que leur avaient prêté les trois plus éminents professeurs de l'Université : les théologiens Jodocus Truttefetter d'Eisenach, Barthélemi Arnoldi Usingen, et le légiste Henning Goede. C'est à ces hommes que la haute école d'Erfurt avait dû l'éclat dont elle brilla durant les dernières années du quinzième siècle. Leur fidélité à la foi catholique leur attira des injures et des calomnies de plus d'un genre au début des querelles religieuses; mais avant ces lamentables troubles, ils avaient entretenu les rapports les plus affectueux avec les principaux représentants de l'humanisme. Maternus Pistoris et Nicolas Marschalk étaient de leurs amis. Ces derniers, dans leur enseignement, s'attachaient exclusivement à l'explication des auteurs antiques, estimant que cette étude devait avoir le premier rôle dans l'éducation de la jeunesse; mais néanmoins leurs vues étaient sages et modérées. Ils ne réclamaient point un privilége exclusif pour l'humanisme, et, malgré leur enthousiasme pour les classiques, ils ne prétendaient

[1] Voy. SCHWERTZELL, p. 13-14. « Lorsque Eoban était à jeun, qu'il n'avait pas encore bu », lisons-nous dans un écrit contemporain, « il y avait *in vultu ejus* une superbe *gravitas et modestia*. » Pour cacher la rougeur suspecte de son nez, Eoban emprunta un jour à l'un de ses amis la recette d'une certaine poudre, accompagnant sa requête de ces mots : « Même s'il m'était prouvé que la sobriété est nécessaire à la beauté du nez, je dirais toujours que la couleur rouge m'est infiniment plus chère que la blanche. » Il s'enivrait bien souvent même avant d'avoir déjeuné. Hier il n'a pas pu écrire, mande-t-il à son ami, parce qu'il s'est « grisé à fond » ; aujourd'hui il écrit avant le déjeuner, encore complétement à jeun, car pendant le déjeuner il pourrait bien se faire qu'il se laissât aller à quelque faiblesse humaine. KRAUSE, *Eobanus Hesse*, t. II, p. 106. — Cela ne l'empêchait pas d'écrire des vers contre l'ivrognerie. SCHWERTZELL, p. 24, 29-30.

Digitized by Google

point réformer par eux la théologie. Ils laissaient debout l'ancien ordre de choses, et ne se permettaient point de toucher aux principes fondamentaux du christianisme [1].

C'est à dater du jour où Mutian, chanoine de Gotha, entreprit de diriger les jeunes humanistes d'Erfurt, qu'un violent amour pour les nouveautés commença à monter à la tête des « poëtes » de l'Université. Dans un certain groupe d'étudiants, dont faisaient partie Eoban Hessus, Crotus Rubianus, Petrejus Eberbach, Georges Spalatin, Juste Jonas, Hérébord von der Marthen, et pendant quelques temps Ulrich de Hutten, Mutian passait pour le « maître intègre de la vertu », pour le « père de la paix bienheureuse ».

Mutian, en Italie, avait été un ardent adepte du néoplatonisme, alors si florissant en ce pays. Il admirait tout particulièrement Politien et Marcile Ficin. Il n'a pas exposé ses idées dans de savants traités, ayant coutume de dire que ni Socrate ni Jésus-Christ n'avaient rien laissé par écrit; mais sa volumineuse correspondance avec ses amis ne laisse subsister aucun doute sur ses tendances, et il est évident que, pendant un certain temps du moins, il rompit complétement avec tout christianisme positif.

Il concevait le christianisme comme la doctrine de l'humanité pure, directement opposée au mosaïsme, mais, au fond, absolument indépendante des faits de la révélation.

« Je vais te proposer », écrit-il à Spalatin, « non pas une énigme tirée des saintes Écritures, mais une question nette et positive, que les études profanes t'aideront à résoudre. Si le Christ est la voie, la vérité, la vie, qu'ont donc fait tous les hommes qui ont vécu durant tant de siècles avant sa naissance? Se sont-ils égarés? Étaient-ils plongés dans les sombres ténèbres de l'ignorance, ou bien ont-ils participé au salut et à la vérité? Permets-moi de t'offrir ici le secours de mes propres réflexions. La religion du Christ n'a pas commencé avec l'Incarnation, car elle était avant tous les siècles, comme la première naissance du Verbe. Qu'est-ce après tout que le Christ, qu'est-ce que le propre Fils de Dieu, sinon, comme le dit saint Paul, la sagesse du Père? Or cette sagesse n'a pas été exclusivement dévolue aux Juifs; elle n'a pas été reléguée dans un coin étroit de la Syrie; elle a brillé chez les Grecs, les Italiens et les Germains, bien qu'ils eussent des usages religieux fort différents de ceux des Juifs. Caïn offrait à Dieu les fruits de la terre, mais Abel composait son sacrifice des plus belles de ses brebis. Quant à ce qui faisait la matière des sacrifices d'action de grâces et d'expiation dans d'autres pays, si tu

[1] Pour plus de détails voy. KAMPSCHUTTE, t. I, p. 27-71.

Digitized by Google

le veux, tu peux en faire l'objet de tes recherches. » « Celui des commandements de Dieu qui renferme le plus de lumière pour les âmes a deux articles fondamentaux : Aime Dieu, et Aime ton prochain comme toi-même. Voilà le dogme qui nous rend dignes de parvenir au salut. C'est la loi naturelle; elle n'a pas été taillée dans la pierre comme celle de Moïse, ni gravée sur l'airain comme la loi romaine, ni écrite sur du parchemin ou du papier [1], mais elle a été répandue dans nos cœurs par le Maître suprême. Celui qui goûte de cette Cène mémorable et salutaire dans un esprit de ferveur fait quelque chose de divin, car le véritable corps du Christ, c'est la paix et la concorde. » Dans une autre lettre, parlant de la fête de Pâques qui s'approche, il écrit : « Notre Rédempteur, c'est l'agneau et le pasteur. Mais que faut-il entendre par le Rédempteur? La justice, la paix, l'allégresse! Voilà le Christ qui est descendu du ciel! Le royaume de Dieu n'est pas nourriture et breuvage. » « Le véritable Christ est esprit et intelligence; il ne saurait être vu de nos yeux, ni touché de nos mains [2]. »

Quant à la Bible, Mutian pensait que les auteurs de la sainte Histoire avaient à dessein enveloppé toutes sortes de mystères dans des paraboles et des énigmes. Selon lui, les évangélistes n'avaient parlé qu'allégoriquement, comme Apulée et Ésope. L'opinion des mahométans qui soutiennent qu'un homme ressemblant à Jésus-Christ, mais non Jésus-Christ lui-même, a été mis en croix, renfermait à ses yeux une profonde sagesse. La notion même de la divinité est confuse dans l'esprit de Mutian. « Il n'y a qu'un Dieu », explique-t-il à un de ses amis; « il n'y a qu'une déesse, mais il y a beaucoup d'êtres divins, beaucoup de dénominations. Il y a par exemple Jupiter, ou le soleil, Apollon, Moïse, Jésus, Luna, Cérès, Proserpine, Tellus, Marie. Cependant garde-toi bien de répandre ces choses; nous devons les envelopper dans le silence, comme l'étaient jadis les mystères d'Éleusis. Pour les questions religieuses, il faut toujours se servir du voile de l'allégorie et du secours des énigmes. Toi, par la grâce de Jupiter, c'est-à-dire du meilleur et du plus grand des dieux, tu méprises les dieux secondaires avec un calme dédain. Quand je dis Jupiter, j'entends le Christ et le vrai Dieu. Mais assez parlé de ces choses sublimes [3]! »

[1] Comme les lois de l'Église ?

[2] Voy. ce passage et d'autres dans Krause, Briefwechsel, 13, 32, 35, 53, 93, 111, 466. — Voy. Hagen, *Deutschlands literärische Verhältnisse*, t. I, p. 323-431; Strauss, t. I, p. 46-48. — Contre Kampschulte (t. I, p. 86), qui cherche à attribuer les expressions antichrétiennes de Mutian à son animosité contre ses collègues les chanoines, qui l'avaient attaqué sur ses opinions irréligieuses, voy. Vorreiter, p. 118.

[3] « Est unus deus et una dea. Sed sunt multa uti numina ita et nomina : Jupiter, Sol, Apollo, Moses, Christus, Luna, Ceres, Proserpina, Tellus, Maria. Sed hæc cave enunties. Sunt enim occultanda silentio tanquam Eleusinarum dearum mysteria. Utendum est fabulis atque enigmatum integumentis in re sacra.

Digitized by Google

« Il ne faut pas vulgariser les mystères », dit-il ailleurs; « il faut les tenir cachés ou bien les expliquer par des fables et des allégories, afin de ne pas jeter de perles aux pourceaux. Voilà pourquoi Jésus-Christ n'a rien laissé par écrit, et pourquoi les évangélistes se sont servis de beaucoup de paraboles pour revêtir la vérité. Théodote, l'écrivain tragique, perdit les yeux pour avoir voulu transporter dans une fable une partie des mystères judaïques. »

Des opinions de ce genre expliquent amplement pourquoi Mutian, au grand scandale des chanoines ses confrères, s'abstenait de dire la messe et de recevoir la communion [1]; pour quels motifs il regardait comme perdues les heures passées au chœur, rejetait la confession auriculaire [2], appelait les moines mendiants des monstres encapuchonnés, et les mets usités pour le jeûne des aliments de fous. « Il n'y a que des imbéciles », écrit-il, « qui puissent placer leur salut dans le jeûne. Je suis paresseux et stupide, et c'est la nourriture des imbéciles qui en est cause, pour ne rien dire de plus dur. Ce sont des ânes, de véritables ânes, ceux qui se refusent le dîner qui leur est nécessaire pour se nourrir de choux et de morue. Les prêtres ne se contentent pas d'affliger le corps par le jeûne : ils torturent encore l'âme, et reprochent aux hommes les iniquités dont eux-mêmes se rendent coupables. Tandis que dans le poëme d'Homère l'âne se régale à cœur joie dans les hautes herbes, sans se laisser détourner de son festin par les coups de son gardien, l'homme est troublé pour quelques paroles de menace. » « J'avais coutume de rire de bon cœur », écrit-il à l'humaniste Eberbach, « lorsque Benedict me racontait les lamentations de ta mère, se désolant de te voir peu fréquenter les églises, refuser de jeûner, et manger des œufs, contrairement à la coutume généralement établie. Voici comment j'excusais alors ces fautes inouïes, ces crimes épouvantables : Petrejus, disais-je, agit sagement et prudemment. Il ne va pas à l'église, parce que les temples peuvent s'écrouler, que les tableaux peuvent tomber sur sa

Tu Jove, hoc est optimo maximo deo propitio, contemne tacitus deos minutos. Quum Jovem nomino, Christum intellige et verum Deum. Satis de his nimium assurgentibus ». Tiré du *Codex manuscriptus* des lettres de MUTIAN, Bibliothèque de Francfort, fol. 90 *ib.*, et maintenant reproduit dans KRAUSE, *Briefwechsel*, 28. — Voy. STRAUSS, t. II, p. 47.

[1] Ce ne fut qu'après avoir joui pendant plus de dix ans des revenus de son canonicat qu'il se décida enfin à dire sa première messe. — KRAUSE, XXIV, 408. — « ...auricularium confessionem improbo », etc. TENTZEL, p. 178. KRAUSE, p. 130.

[2] Dans KRAUSE, p. 295, Voy. XXV. Écrivant à son ami Henri Urbanus, religieux Cistercien et humaniste distingué dont le couvent était à Georgenthal, près de Gotha, il dit en se plaignant des chanoines ses confrères : « Dii pecus scabiosum in tartara detrudant. » Les chanoines lui reprochent de ne pas dire la messe ; il parle de ce qui fait l'objet de leur reproche : « Hæc simplicia verba sunt, sed pestiferi homines venenum suum eo modo evomiunt et nos *Walen* esse garriunt. » Recueil de Francfort, fol. 154. KRAUSE, 275.

Digitized by Google

tête, que beaucoup de dangers y sont à redouter. Et d'ailleurs, s'il y allait, qu'en résulterait-il? les prêtres recevraient de l'argent, et les laïques du sel et de l'eau, comme des chèvres. Aussi nommons-nous le peuple un troupeau, car un troupeau n'est qu'un assemblage de chèvres et de moutons. Si Petrejus a horreur du jeûne, c'est qu'il sait ce qui est arrivé à son père : son père a jeûné, et il est mort. Si son père avait mangé comme à son ordinaire, il aurait vécu. » « En m'écoutant, continue Mutian, Benedict fronça le sourcil; puis il me dit : Qui vous absoudra, mauvais chrétien? Je lui répondis : L'étude et la science [1]. » « Je viens à l'instant d'être appelé par la cloche au pieux marmottage », écrit Mutian un autre jour en parlant de l'office du chœur; « et je m'y rends comme un adorateur du feu en Cappadoce [2]. »

Parmi les livres dont il recommande la lecture à ses amis, il cite les *Facéties* de l'humaniste Henri Bebel, de Tubingen, publiées pour la première fois en 1506, recueil latin de toutes sortes d'anecdotes obscènes, de contes satiriques et bouffons, de farces, et même de blasphèmes. Les railleries sceptiques de Bebel ne sont pas seulement dirigées contre le clergé et ses mœurs, le jeûne, les indulgences, le culte des saints et des reliques, mais encore contre plusieurs des dogmes fondamentaux du christianisme. La sainte Trinité et l'œuvre de la Rédemption y sont l'objet de propos grossiers. Les motifs de consolation chrétienne dans les souffrances y sont tournés en dérision [3].

Bebel démontre par une anecdote tirée de la vie de l'humaniste Pierre Luder, qu'on peut payer à l'enseignement de l'Église le tribut d'un assentiment extérieur et dérisoire tout en professant des opinions absolument opposées. Forcé de s'expliquer sur des propos qu'il avait tenus touchant la sainte Trinité, Luder avait répondu : « Eh bien! je ne m'obstinerai pas davantage à soutenir imprudemment mon opinion, car, je l'avoue, avant de faire connaissance avec le feu, je consentirais de bon cœur à confesser aussi la sainte *quaternité* [4]! » « Procure-toi bien vite », écrit Mutian à Herebord von der Marthen, « les *Facéties* de Bebel. On ne peut nier que, dans la vie, des anecdotes familières n'aient souvent une grande portée. Elles sont promptement racontées, touchent aux questions avec justesse,

[1] CAMERARIUS, *Lib. novus epistolarum* (Lipsiæ, 1568). Bl. J. 4. Voy. HAGEN, *Deutschlands literarische Verhältnisse*, t. I, p. 328; KRAUSE, *Briefwechse* XXV, XXVI.

[2] Voy. KRAUSE, p. 10.

[3] Pour plus de détails sur les *Facéties*, voy. HAGEN, t. I, p. 331-334, 393-406. VORREITER, p. 123-125.

[4] « ...Sis bono animo, ait, domine doctor, nihil enim temere aut pertinaciter affirmo : nam priusquam ignem subirem, ego crederem quaternitatem. » *Facetiarum* H. BEBELII *libri tres* (Tubingæ, 1550), fol. 28 B.

Digitized by Google

et la mémoire les retient longtemps. » Mutian, dans la même lettre, exprime le désir de publier bientôt lui-même un semblable recueil[1].

L'esprit qui règne dans ses épîtres, Mutian le propageait de vive voix dans les réunions d'humanistes qu'il présidait fréquemment dans sa maison. Là, aux applaudissements de tous, Crotus Rubianus appelait la sainte messe une comédie papiste; les reliques, des os de potence; l'office religieux, un hurlement de chiens; Cicéron, disait-il, était un grand apôtre, et un bien plus illustre pontife que le pape Léon X[2].

Une licence de mœurs souvent effrénée allait de pair avec ce mépris de l'Église et de sa doctrine. Mutian s'exprimait souvent avec un cynisme inouï sur les mœurs détestables de ses amis. Auprès de ce cynisme, les auteurs érotiques de l'antiquité semblent pleins de réserve et de retenue. L'enlèvement et le déshonneur d'une religieuse deviennent presque pour lui un sujet de bons mots[3].

On ne s'étonnera donc pas qu'à Erfurt, à Gotha, partout où les nouveaux humanistes annonçaient l'évangile de l'antiquité païenne et cherchaient à faire de la propagande en sa faveur, tous les esprits graves et retenus, tous ceux qui restaient attachés de cœur à l'Église, aient conçu une aversion profonde et beaucoup de méfiance pour ces nouveaux apôtres. Chez un grand nombre d'entre eux, ce sentiment finit par dégénérer en une haine prononcée pour tout ce qui sentait la culture « poétique ». On jugeait le nouvel évangile d'après ses fruits intellectuels, pour la plupart sans saveur ou empoisonnés, et aussi d'après le genre de vie de ses apôtres. « Je ne suis nullement étonné », écrit Cochlæus, « de voir les esprits jadis les mieux disposés pour les études classiques en devenir maintenant les ennemis les plus acharnés. Que font en effet tous ces poëtes, qui, mainte-

[1] Le *Triumphus Veneris* de Bebel fut imité par Tiloninus, élève de Mutian. Voy. KAMPSCHULTE, t. I, p. 180, n. 1.

[2] OLEARIUS, *Epist. Anonymi ad Crotum Rubianum* (Arnst., 1720) 14. — Voy. BOCKING, *Drei* Abhandlungen *über Reformations geschichtliche Schriften*, p. 92.

[3] Pour se rendre compte de sa manière cynique de juger et de s'exprimer, il suffira de lire le passage suivant, extrait d'une lettre à Urbanus, l'auteur même du méfait : « Nemo coget amicam tuam, Urbane, conceptum a se abigere. Solvatur vulva in nomine sanctæ Junonis... Dent veniam puerperæ quatuor illæ primæ Vestales a Numa electæ... Veræ Barbaræ, veræ Ursulæ, quæ amatores suos odisse solent. Desinant nobis obtrudere Paulum Tharsensem, quod dicat : Fugite fornicationem. Urbanus fornicarius non est : quamvis virgines maritatasque cupidissime futnat : ad unguem doctus clinopalen et amatoriam militiam, etc. » Recueil de Francfort, fol. 81. Dans un autre passage il écrit : « Si igitur incestus es, imitare cæcos et clama : Fili David, miserere nostri, et continuo evanescet ultio, culpa condonabitur. » (P. 188.) — Voy. aussi STRAUSS, t. I, p. 336. — On rencontre aussi dans le Recueil de Francfort une poésie obscène dont Mutian est l'auteur; fol. 92.

Digitized by Google

nant, comme des histrions ou bien comme des coqs dressés pour le combat, traversent l'Allemagne en tous sens, excitant partout où ils se montrent les inimitiés et les querelles? Leurs mœurs sont relâchées, inconvenantes, pour ne rien dire de plus fort. Il est extrêmement rare de trouver parmi eux quelque respect pour ce qui est saint et vénérable. Ils n'excellent qu'à railler, à mépriser ce qui est établi, et celui qui ne veut pas aider à leur œuvre de destruction passe à leurs yeux pour barbare. »

L'Allemagne fourmillait de parasites littéraires, de brouillons, de libellistes; tous prenaient un plaisir particulier à faire pleuvoir sur les moines une grêle d'injures et de quolibets. Il était par conséquent dans la nature des choses que les Ordres religieux se montrassent vivement opposés à l'influence des poëtes; et si, au milieu de la bataille, rendus méfiants et intolérants par le péril, fréquemment ignorants par crainte d'une fausse science, ils dépassèrent souvent de beaucoup les bornes de la modération, cela n'est que très-naturel. Dans les chaires, dans les Universités, les religieux et les théologiens scolastiques tonnaient contre les poëtes, leur reprochant de propager une science antichrétienne, de faire plus de cas de l'art de bien dire que de la vérité elle-même, et de se servir de méthodes qui dispensaient la jeunesse de tout travail intellectuel, solide et utile; ils les traitaient d'impies, et les déclaraient entachés de paganisme. Les temps étaient malheureusement venus, disaient à la fois professeurs et prédicateurs, où les hommes, suivant la prédiction de l'Apôtre, las de la vérité, se porteraient vers toutes sortes d'erreurs et de vanités; il était urgent d'arrêter le mal. La prédication de l'Évangile n'avait pas consisté dans les belles paroles de la sagesse humaine; il fallait à tout prix interdire l'étude pernicieuse des poëtes et des écrivains païens [1].

« Dans l'intérêt de la jeunesse, il faut tarir cette source d'où s'épanche un fleuve d'iniquité », disait en chaire un Dominicain de Cologne (1516). « Ou bien souffrira-t-on plus longtemps que nos jeunes gens soient égarés par des hommes qui ne rougissent pas de mettre entre leurs mains les poëtes les plus licencieux de l'antiquité, les expliquent dans leurs cours par des gloses inconvenantes, assaisonnant leurs leçons d'attaques et de satires grossières contre l'Église et la papauté? Veut-on voir notre jeunesse plus longtemps guidée par des maîtres qui assimilent la Bible aux auteurs païens, et osent dire qu'on peut apprendre dans ces derniers plus de vérités utiles que dans la Sainte Écriture? Que tous les anciens poëtes, et aussi les

[1] C'est ainsi que l'humaniste Hermann van dem Busche, souvent cité déjà, résume, dans son *Vallum humanitatis* (éd. Burkhard, p. 27, 29), les griefs des théologiens de Cologne. — Voy. Kerker, p. 535.

Digitized by Google

nouveaux, peut-être plus dangereux encore, soient donc bannis de nos écoles[1]! »

Les humanistes et les hellénistes qui cherchaient, à la manière d'Érasme, à transformer la science théologique et à discréditer la scolastique tout en affectant des sentiments de piété, passaient à juste titre pour les propagateurs les plus dangereux du mouvement qui se produisait alors[2].

Mutian était au nombre des contempteurs les plus acharnés de la scolastique. Il appelait la lutte que l'humanisme soutenait contre elle le combat de la lumière contre les ténèbres, et faisait partager à toute la ligue des poëtes, entièrement sous son influence, sa profonde horreur pour « les sophistes, race haineuse, arrogante et cupide ». Une partie des compositions poétiques dont il gratifiait ses élèves respire la haine la plus passionnée pour la scolastique. Il voulait le complet anéantissement des anciennes écoles, et de toutes les institutions qui en dépendaient. Les grades académiques, par lesquels les « sophistes » maintenaient leur empire, lui paraissaient « burlesques, pour ne rien dire de plus ». « Là où la raison préside », disait-il, « on n'a que faire des docteurs. Les hommes véritablement cultivés n'ont aucun besoin de se tourmenter pour acquérir le titre barbare et creux de bachelier ou de magister[3]. » « L'école est le domaine des grammairiens, et le théologien n'y est d'aucune utilité. Aujourd'hui, les singes théologiens remplissent l'école, et mettent au jour une foule d'impertinences. » « Dans les hautes écoles, un sophiste, deux mathématiciens, trois théologiens, quatre juristes, cinq médecins, six maîtres d'éloquence, sept professeurs d'hébreu, huit hellénistes, neuf grammairiens et dix philosophes sensés suffiraient amplement pour représenter et régir toutes les sciences[4]. » La plupart des disciples de Mutian imitaient leur chef, et se répandaient en violentes invectives contre les « sophistes » et les anciens

[1] Voy. *Lucubrationes* 43. Le prince de Carpi demandait aussi que les poëtes latins fussent interdits dans les écoles. Érasme lui-même, dans sa vieillesse, témoin de leur mauvaise influence sur la jeunesse, était de la même opinion. Dans une lettre au recteur du collége de Louvain (14 août 1527), il recommande qu'on lise aux écoliers des auteurs chrétiens, par exemple le Babylas de Saint Jean Chrysostome. « Ethnicos autores », ajoute-t-il, « ob sermonis elegantiam professoribus legendos arbitror potius quam adolescentibus prælegendos. » *Op.* III, p. 996, *ép.* 580. — Voy. aussi son opinion sur les cicéroniens qui remettent le paganisme en honneur, dans Durand de Laur, t. II, p. 121-126.

[2] Voy. le dialogue composé par Latomus, professeur de Louvain. Il appartient aux écrits les plus importants alors composés contre les humanistes. *De tribus linguis et ratione studii theologici.* Lovaniæ, 1519. Latomus avait d'abord été partisan de l'humanisme, comme Érasme lui-même l'avoue. *Op.* III, p. 405, *ép.*, 380.

[3] Kampschulte, t. I, p. 112-115.

[4] Dans Tentzel, p. 161; Krause, *Briefwechsel*, p. 331.

Digitized by Google

professeurs des Universités; la discorde grandissait tous les jours dans les hautes écoles où les humanistes avaient de l'influence. Erfurt ressemblait à un champ de bataille. Beaucoup d'anciens professeurs, autrefois favorables au progrès des études classiques, s'y opposaient maintenant de toutes leurs forces; on les entendait souvent répéter que les nouveaux poëtes finiraient par amener la ruine complète des Universités. Mutian n'en devint que plus acharné. « Nous n'avons pas à nous préoccuper », disait-il, « des jugements que portent sur nous des sophistes querelleurs. » « Rien ne peut donner la victoire aux ennemis des belles-lettres », écrivait-il en 1509 au recteur de l'Université; « qu'ils le veuillent ou non, le nombre des lettrés croît tous les jours. » « Je félicite les nouveaux professeurs d'Erfurt d'avoir su s'affranchir de la barbarie », écrivait-il à Hérébord von der Marthen. Il exhortait les humanistes, qu'il appelait « sa cohorte latine », à rester fermes dans le combat, « car bientôt lui, leur général, les conduirait à la victoire ». « Persévérons, maintenant que nous sommes engagés dans la lutte, car nous sommes pour ainsi dire liés par un serment militaire [1]. »

Mais avant que commençât cette guerre intellectuelle, un soulèvement populaire contre le conseil et le patriciat de la ville éclata dans Erfurt. Les arguments employés entre humanistes et scolastiques à l'Université furent transportés dans le domaine politique. Les anciens professeurs, Henning Goede à leur tête, se rangèrent parmi les défenseurs du conseil; les humanistes, au contraire, montrèrent un penchant décidé pour le parti populaire. Mutian nourrissait depuis longtemps un amer ressentiment contre Goede, parce que celui-ci, en loyal Allemand qu'il était, s'était indigné du mépris des humanistes pour la littérature et la langue nationales [2]. Mutian fit pleuvoir sur lui une grêle d'injures; il le comparait à Catilina, et lorsque la fureur populaire eut contraint Goede à prendre la fuite, il lui adressa les plus impitoyables outrages. Dans son érudition bizarre, Mutian faisait dériver toutes les lois allemandes de la législation romaine, et plus particulièrement des lois de Solon [3]; il s'évertuait à prouver à ses amis la légitimité des réclamations populaires, en les justifiant par des citations empruntées aux auteurs classiques. « Il serait insensé de se figurer », écrivait-il, « que les grands hommes d'autrefois aient tous été des patriciens; ils sortaient souvent des classes les plus humbles. Isocrate a dit dès longtemps que l'on aurait de bien meilleurs gouvernants, si le peuple était libre de les élire. » Dans ses lettres, Mutian parle avec amertume et colère des partisans du conseil, et

[1] Kampschulte, t. I, p. 115-119.
[2] Kampschulte, t. I, p. 41.
[3] Voy. Kampschulte, t. I, p. 99.

Digitized by Google

se réjouit de voir les humanistes exprimer dans leurs vers leurs préférences politiques. Mais il leur conseille de ne pas s'exposer personnellement, avouant que, pour lui, il cherche à se mettre à l'abri du péril[1]. Hérébord von der Marthen fut le seul d'entre les humanistes qui eut le courage de braver le danger pour défendre les intérêts populaires. Bientôt de fréquentes et tumultueuses émeutes jetèrent le trouble dans l'administration de la cité.

En 1510, une insurrection d'étudiants (*Studenten-Lärm*) eut pour résultat la destruction des bâtiments de l'Université. Ses anciens priviléges et chartes, sa splendide bibliothèque et même ses colléges et ses « bourses » furent anéantis par l'émeute. Dans la ruine de ces lieux d'étude, où la jeunesse avait été maintenue tant d'années sous l'ancienne discipline et l'ancien respect, les penseurs éclairés des âges suivants ont vu avec raison la cause première de la décadence morale de l'Université. Parmi les étudiants « affranchis » et livrés à eux-mêmes, la licence prit peu à peu le dessus. Pour le moment, ils se dispersèrent par troupes[2].

Les humanistes, dont Mutian avait été le chef, se séparèrent également; ils allèrent de tous côtés propager en Allemagne la doctrine de leur maître et sa haine pour les « barbares »; ils recrutèrent de nouveaux alliés, et, vers la fin de 1512, ils rentraient à Erfurt « fortifiés pour la lutte ».

Cette lutte allait maintenant embraser l'Allemagne entière. A entendre les poëtes, elle allait donner la victoire « à la lumière contre les ténèbres, aux humanistes contre les théologiens, les moines et autres barbares ».

La querelle survenue entre Reuchlin et les théologiens de Cologne servit de prétexte.

[1] « Prudens est nimirum », écrit-il à Hérébord von der Marthen, peu de jours après le commencement des troubles, « quisquis in turbita seditione cedit fortiori et sequitur, non quod honestissimum, sed quod tutissimum. » Voy. TENTZEL, p. 103; KRAUSE, *Briefwechsel*, p. 148-149.

[2] Voy. pour plus de détails KAMPSCHULTE, t. I, p. 120-152. — Décrivant le lamentable état de l'Université en 1523, le recteur Henri Herebold dit : « Malorum fuit initium collegiorum expugnatio... » Dans KAMPSCHULTE, t. II, p. 184.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LA QUERELLE DE REUCHLIN.

I

Jean Reuchlin est en Allemagne un des premiers savants qui aient fait adopter dans nos Universités l'étude de la langue grecque. Par ses efforts persévérants, l'ascendant de sa parole et de ses exemples, par son enthousiasme pour la littérature grecque, il était parvenu à en faire comprendre la valeur et la beauté. Son dictionnaire, ses traductions latines des classiques grecs, avaient aussi rendu d'importants services aux lettres latines; mais c'est surtout pour la connaissance et l'enseignement de l'hébreu que son influence avait été considérable. Le premier, il avait créé en Allemagne l'étude raisonnée de cette langue. Il cherchait, par ses travaux et par ses efforts pour reconstituer le texte original de l'Ancien Testament, à former un utile contre-poids au culte exagéré de l'antiquité païenne; il disait souvent avec tristesse : « L'éloquence et la poésie des anciens ont tant de charme, qu'elles font non-seulement négliger, mais mépriser la sainte Écriture [1]. »

Cependant l'étude de l'hébreu, comme celle de la littérature classique, n'était pas sans offrir quelque danger. Reuchlin avait un penchant inné pour les subtilités du mysticisme. Bientôt il ne se servit plus de sa connaissance de l'hébreu que comme d'une sorte de clef qui l'aidât à pénétrer dans le merveilleux domaine de la science cabalistique. Pic de la Mirandole exerça sur lui à cet égard un considérable ascendant. Ce grand homme avait initié les savants allemands aux mystères de la cabale, et n'en parlait jamais qu'avec la plus ardente admiration. « La cabale et la magie naturelle », disait-il, « nous donnent plus que toute autre science la certitude de la divinité du Christ. » Et Reuchlin ajoutait : « Les cabalistes n'ont d'autre but que de relever vers Dieu l'esprit de l'homme et de le conduire vers la félicité parfaite. Celui qui cultive leur science goûtera en ce monde

[1] Voy. notre premier volume, p. 83-85.

Digitized by Google

la plus grande somme possible de bonheur, et jouira dans l'autre de la béatitude éternelle[1]. »

Pour exposer ses théories, Reuchlin avait publié deux importants traités : la *Parole miraculeuse*[2] et la *Science cabalistique*[3]. Il y pose les fondements d'une théosophie à moitié mystique, à moitié rationaliste.

Voici les principales données de ces savants ouvrages : Le monde visible n'est que le pâle reflet d'un monde invisible; il existe entre ces deux mondes d'étroites relations. A ce principe vient se rattacher la croyance au pouvoir magique exercé par les éléments terrestres sur les forces qui leur sont associées dans le monde céleste. Les lettres de la sainte Écriture, dont chacune se trouve dans un rapport surnaturel avec les anges chargés du gouvernement du monde inférieur, sont considérées comme ayant le mystérieux pouvoir d'unir aux esprits célestes le monde extérieur. A l'énoncé de certains mots, Dieu lui-même apparaît aux yeux de notre esprit, et vient en même temps habiter notre âme. Reuchlin, pour justifier l'interprétation des cinq livres de Moïse d'après la cabale, prétendait que si une sagesse secrète n'y eût été cachée, ils n'eussent en rien différé d'autres écrits de législation et de morale. D'après Reuchlin, Moïse avait reçu de Dieu l'art de disposer les lettres de la sainte Écriture de cette façon mystique; de Moïse il avait été transmis à Jésus, de Jésus, par la tradition, aux Septante, et de ces derniers à la communauté des Ésotériques. Le système de Reuchlin le conduisait à penser que Pythagore avait tenu pour vrais presque tous les articles de la foi chrétienne. Mais d'après la philosophie pythagoricienne, la foi, disait-il, ne peut être soumise à aucune opération logique, car l'entendement à lui tout seul ne saurait fournir à l'homme de justes notions touchant les bases de la religion; aussi la foi ne se donne-t-elle pas comme le résultat de la réflexion et du raisonnement humain, mais bien pour la conséquence d'une révélation divine.

Reuchlin était bien éloigné de vouloir, par ses théories philosophiques et mystiques, porter la moindre atteinte au christianisme ou à l'Église; il se flattait bien plutôt d'avoir, au moyen des livres juifs, allumé un nouveau flambeau à la lueur duquel les dogmes

[1] Voy. ces passages dans GEIGER, *Reuchlin*, p. 169, 176. « L'esprit de Reuchlin était confus et enclin au mysticisme », dit Geiger (p. 195). Ses connaissances scientifiques étaient incomplètes. Il ne s'éleva jamais jusqu'aux hauteurs de la philosophie. Jacques Margolith, de Ratisbonne, savant Juif qui ne manquait pas de mérite, cherchait à détourner Reuchlin de son engouement pour la cabale : « Ne forte sapientia multiplicet ei damnum plus quam perfectum. » *Reuchlin's Briefwechsel*, p. 53-54.

[2] *De verbo mirifico* (1494).

[3] *De arte cabbalistica* (1517).

Digitized by Google

chrétiens allaient être mieux compris. Malheureusement ses vues, considérées même comme de simples conceptions philosophiques, pouvaient aisément égarer les esprits, et donnaient trop grande satisfaction au penchant déjà si entraînant que l'homme éprouve pour tout ce qui semble lui promettre une communication directe avec le monde surnaturel. Mutian fut ravi de la *Parole miraculeuse*. Il espérait bien, disait-il, voir réaliser par Reuchlin ce que Pic de la Mirandole avait fait espérer[1]. Cornelius Agrippa fit des cours « sur l'œuvre chrétienne et catholique de Reuchlin[2] »; mais quelques théologiens lui refusèrent leur approbation. « Il me semble en lisant Reuchlin », écrivait Jean Colet, « que les miracles sont plus dans les paroles que dans les faits; on prétend que certains mots, certains signes hébreux possèdent une vertu tout extraordinaire. Oh! la science et les livres n'ont jamais tout dit! Mais après tout, rien ne me paraît meilleur, pour les moments si courts de notre existence terrestre, que de vivre saintement et purement, de viser tous les jours au perfectionnement de notre âme, et de nous diriger vers la lumière, en cherchant à atteindre le but que nous proposent les livres pythagoriciens et cabalistiques de Reuchlin. Or, nous n'avons d'autre moyen d'y atteindre qu'un brûlant amour pour Jésus, et l'imitation de sa vie[3]. »

Craignant non sans raison une nouvelle invasion du judaïsme, le Dominicain Jacques Hochstratten, professeur de théologie à Cologne, inquisiteur de la foi dans les provinces de Cologne, de Mayence et de Trèves, entreprit de réfuter Reuchlin dans sa *Destruction de la cabale*. Il y démontrait que cette doctrine ne fortifiait en rien les dogmes du christianisme, qu'elle les niait, au contraire, et que les livres de Reuchlin fourmillaient de propositions erronées[4].

Peu de temps avant l'apparition des traités de Reuchlin sur la cabale et de la réfutation de Hochstratten, une longue dispute sur l'autorité des livres hébreux avait eu lieu, et Reuchlin, au début de la querelle, avait pris ouvertement parti contre les Juifs. A l'instigation d'un noble de ses amis, il avait publié un petit traité intitulé : *Pourquoi les Juifs sont depuis si longtemps dans la détresse*[5] (1505). Il y expliquait que la dispersion et l'exil des Hébreux depuis plus de treize cents ans « n'étaient que la juste punition de leur déicide ». Or, ce crime s'était perpétué sans interruption à travers les âges, « car les Juifs continuaient à blasphémer, à outrager, à injurier

[1] *Reuchlin's Briefweechsel*, p. 84.
[2] Voy. Geiger, *Reuchlin*, p. 199.
[3] *Erasmi op.* III, 1660. *App. ap.*, 242.
[4] *Destructio Cabbale seu Cabbalistice perfidie* (1519). Voy. Geiger, *Reuchlin*, p. 199-201.
[5] Böcking. *Ulr. Hutteni op. Supplementum*, t. I, p. 178-179. — Geiger, *Reuchlin*, p. 206-208.

Digitized by Google

journellement le Seigneur de toutes choses, dans la personne de son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Messie donné au monde, qu'ils appellent « pécheur, enchanteur, supplicié »; la douce Vierge Marie, ils la nomment *Haria,* ce qui veut dire furie, et traitent d'hérétiques les Apôtres et les disciples du Seigneur; et nous autres chrétiens, disait encore Reuchlin, « ils nous regardent comme un peuple abominable, comme des païens insensés ». « Les Juifs d'autrefois et ceux de maintenant, et cela aussi longtemps qu'ils seront Juifs, participent à ces blasphèmes, et trouvent une joie singulière à imaginer sans cesse quelque nouvelle injure contre le christianisme. » « Ce fait ressort clairement de tous leurs actes, de leur attitude, de leurs prières quotidiennes, ainsi que de la lecture des livres qu'ils composent contre nous[1]. » « Le pire est qu'ils ne veulent pas convenir de leur péché; ils nient que les blasphèmes qu'ils profèrent tous les jours contre Notre-Seigneur soient répréhensibles; de sorte qu'ils sont incapables, soit de reconnaître leur erreur, soit d'améliorer leur vie. Et comme tous ensemble demeurent dans l'endurcissement, ils voient aussi s'éterniser leur châtiment et leur captivité. Tant qu'ils ne changeront point de conduite, ils ne doivent espérer aucun adoucissement à leur sort, parce qu'ils veulent être aveugles, que cela plaise ou non à Dieu, et qu'ils restent de plein gré dans leur ignorance. Je prie Dieu de daigner les éclairer et les ramener à la vraie foi, afin qu'ils confessent que Jésus-Christ est le véritable Messie; alors leur cause redeviendra bonne en ce monde et dans l'autre. » En terminant cet écrit, Reuchlin avait généreusement offert à tout Juif, désireux d'être instruit touchant le Messie et la foi, de s'occuper de lui, de lui venir en aide, « afin que, déchargé de toute préoccupation temporelle, il puisse servir Dieu en paix, affranchi de tout souci ».

Mais la conversion des Juifs, selon l'opinion souvent répétée des théologiens et des canonistes, ne pouvait être espérée qu'à certaines conditions. Il leur fallait abandonner l'usure, prendre part comme les chrétiens aux industries civiles, et surtout renoncer aux livres antichrétiens qu'on leur permettait encore de garder, et principalement au Talmud. « Par ces livres », disaient les théologiens, « la « haine des Juifs contre le christianisme est constamment ravivée. » Un Juif baptisé, Jean Pfefferkorn, dans un esprit de sincère bon vouloir envers ses anciens coreligionaires, se fit l'interprète de ces manières de voir dans plusieurs écrits, souvent réimprimés entre 1507 et 1509. Le premier : *le Miroir des Juifs,* condamne franchement les

[1] Comme « uns dem Buch Nizahon un Bruder fol, ouch in dem gebet uleschumadim wol zu merken ist ».

Digitized by Google

persécutions si fréquemment exercées contre les Israélites, et s'efforce de les justifier des imputations odieuses qu'on formulait alors contre eux; surtout il nie qu'ils soient obligés par leur loi, comme on le prétendait alors, de verser le sang chrétien dans certains rites religieux, et de mettre à mort de jeunes enfants. « O mes frères bien-aimés en Jésus! » s'écrie Pfefferkorn, « je vous supplie de ne donner aucune créance à de telles accusations! » « La manière dont on opprime les Juifs les éloigne de la foi chrétienne. » « Croyez-moi, nul d'entre eux ne doit être dépouillé par la force de ce qui lui appartient[1]. » Mais, d'accord en cela avec tous les théologiens de son temps, Pfefferkorn demandait aux Juifs « de renoncer à l'usure, de gagner leur pain par un travail honorable, d'assister aux prédications aux époques désignées par l'Église, afin de s'instruire de la sainte parole de Dieu; surtout il les suppliait de renoncer à la lecture du Talmud ». Vivement attaqué par ces anciens frères, Pfefferkorn devint plus sévère envers eux. « Les Juifs », dit-il dans un petit livre publié peu après et intitulé : *Comment les Juifs aveuglés célèbrent la Pâque,* « n'étaient plus des mosaïstes, mais des talmudistes, des hérétiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, et dignes, à cause de cela, d'être jugés d'après les lois de Moïse. » Il fallait leur enlever le Talmud, qui ne servait qu'à les égarer; alors ils changeraient promptement d'esprit et de disposition. Dans cet écrit, aussi bien que dans deux autres qui le suivirent : la *Confession juive* et l'*Ennemi des Juifs,* Pfefferkorn caractérisait en termes sévères « la ruse astucieuse des Hébreux »; il faisait resssortir « leur mauvais vouloir pervers », exhortant les chrétiens à ne pas souffrir au milieu d'eux les Juifs restés Juifs, « qui blasphèment Jésus-Christ et sa Mère bénie ». « Cependant », ajoutait-il, « les chrétiens ne doivent pas demander aux autorités leur mort ou leur expulsion : qu'ils se bornent à insister pour que l'usure leur soit interdite. » Et il trace un sombre aperçu de l'usure juive. Il est aussi d'avis qu'on détruise « les faux livres juifs », et demande que la prédication chrétienne soit rendue obligatoire à tout Israélite. Si les autorités, peut-être corrompues par des présents, n'adoptent point ces mesures, il recommande aux chrétiens d'employer auprès de Dieu l'arme de la prière. Ils peuvent aussi tenter de se faire écouter par d'autres princes chrétiens[2].

Parmi ceux-ci, l'Empereur était le premier en titre, et c'était surtout de lui que Pfefferkorn attendait aide et secours. Les Domi-

[1] Norrenberg a le premier, selon nous, jugé avec une complète impartialité la conduite de Pfefferkorn en cette affaire. Voy. son article sur la vie littéraire à Cologne au commencement du seizième siècle, dans les *Cölner Nachrichten* (1872, n° 35).

[2] Voy. PAWLIKOWSKI, *Auszüge aus Pfefferkorn's Schriften,* p. 738-742.

Digitized by Google

nicains, qui s'étaient imposé le devoir spécial de protéger le peuple chrétien contre l'usure juive [1], et considéraient la saisie des « livres détestables et antichrétiens des Juifs » comme l'unique moyen de les convertir, lui donnèrent des lettres de recommandation pour la sœur de Maximilien, Cunégonde, veuve d'Albert, duc de Bavière. Celle-ci, bientôt gagnée aux vues de Pfefferkorn, le recommanda à son frère, et le 15 août 1509, Maximilien faisait publier une ordonnance concernant tous les Juifs de l'Empire. Il leur était enjoint de remettre les livres hostiles à la foi chrétienne et contredisant leur propre loi, « à Jean Pfefferkorn, fidèle serviteur de l'Empereur, dévoué au royaume, expérimenté et savant dans notre croyance ». Pfefferkorn était autorisé à saisir et à détruire tous les livres suspects; mais en chaque ville, il devait préalablement avertir et consulter le curé, deux membres du conseil, ou bien les premiers magistrats du lieu [2].

Dans une ordonnance postérieure, l'Empereur confia la direction de toute l'affaire à l'archevêque Uriel de Mayence, chargeant ce prélat d'examiner les livres juifs déjà confisqués en quelques endroits par Pfefferkorn, et de réclamer à leur sujet l'avis des Universités de Mayence, Cologne, Erfurt et Heidelberg, de l'inquisiteur de la foi à Cologne, Jacques Hochstratten, du prêtre Victor de Carben, et enfin de Reuchlin.

Le jugement de Reuchlin fut plus favorable aux livres juifs qu'on n'eût pu s'y attendre. Sa conclusion était que, pour agir équitablement et loyalement, il ne fallait détruire que ceux qui étaient manifestement injurieux pour la foi; tous les autres devaient être épargnés. Quant au Talmud, Jésus-Christ lui-même semblait avoir ordonné sa conservation, car ce livre pouvait souvent apporter un utile témoignage à la vérité. « Les choses singulières qui s'y rencontrent », disait Reuchlin, « ne suffisent pas pour en autoriser l'entière destruction; car il est naturel que la superstition et l'erreur se mêlent à ce qui est raisonnable, et ce mélange ne peut que rendre plus vigoureuse la foi des vrais fidèles. » Les quatre Universités consultées firent aussi connaître leurs décisions. Heidelberg ne voulut rien préciser, et remit la question à la délibération plus approfondie d'une commission savante, spécialement nommée dans ce but. Erfurt fut

[1] Voy. notre premier volume, p. 377.

[2] Pour plus de détails, voy. GEIGER, *Reuchlin*, p. 210-217. « Cesarea maiestas suis imperialibus publicis mandatis omnibus Romani imperii statibus mandavit, ut *omnes inutiles thalmudicos libros* cum suis appendiciis, in Christianæ fidei opprobrium et dedecus compositos, a Judeis tollerent et supprimerent. Voluit quoque eos, ut quamdiu Christianam fidem non acceptaverint, *secundum antiquam legem et prophetas vivere debere.* » Voy. dans BÖCKING, *Ulr. Hutteni op. Suppl.*, t. I, p. 87, la *Défense* de Pfefferkorn.

Digitized by Google

d'avis que l'Empereur et tout prince régnant avaient le devoir, dans leurs États, de retirer aux Juifs les livres injurieux pour la foi chrétienne. Mayence en demanda la confiscation provisoire, et même celle de la Bible, soupçonnant que les passages capables d'établir la foi chrétienne y avaient été falsifiés. Cologne était pour qu'on laissât la Bible aux Juifs, mais non le livre du Talmud, que plusieurs papes avaient déjà condamné aux flammes. Hochstratten et Victor de Carben se rangèrent à cette dernière opinion.

En novembre 1510, l'archevêque de Mayence chargea Pfefferkorn de soumettre à l'Empereur, qui résidait alors à Fribourg, ces différentes appréciations. Maximilien en remit les pièces à trois théologiens éminents, parmi lesquels se trouvait le célèbre prieur des Chartreux Grégoire Reisch[1]; il les pria de les examiner et de décider en dernier ressort. Les trois docteurs se prononcèrent unanimement en faveur des théologiens de Cologne. La Bible, selon eux, pouvait être sans inconvénient laissée aux Juifs; mais il fallait détruire tous leurs autres livres; cette mesure importait à la foi; elle était dans l'intérêt même des Juifs. Les archevêques, évêques et autres supérieurs ecclésiastiques furent donc autorisés, aidés de fonctionnaires laïques, à rassembler les livres suspects dans tout le royaume, puis à les faire examiner par des savants compétents, experts dans la langue latine et hébraïque. Les ouvrages jugés inoffensifs devaient être restitués à leurs propriétaires; les autres seraient ou brûlés, ou disséminés dans les bibliothèques chrétiennes, pour servir aux recherches et aux études des savants.

Cependant cette grave décision n'eut en réalité aucun effet. L'Empereur approuva les conclusions des examinateurs, mais ne voulut rien faire avant d'avoir consulté les Ordres. Or, dans aucune diète postérieure la question des livres juifs ne fut soulevée[2].

Mais à propos de cette controverse éclata tout à coup une querelle destinée à exercer la plus grande influence sur les destinées intellectuelles et religieuses de l'Allemagne.

II

Dans le jugement qu'il avait porté sur les livres juifs, Reuchlin avait attaqué directement l' « ennemi des Juifs », Pfefferkorn; il l'avait traité de « buffle » et d' « âne », assurant qu'il était incapable de comprendre un mot aux livres dont il regardait la destruction

[1] Voy. notre premier volume, p. 97-98.
[2] Pour plus de détails, voy. Geiger, *Reuchlin*, p. 216-240.

Digitized by Google

comme si nécessaire. Il s'était exprimé en termes méprisants sur les « fourbes » que des motifs bas et intéressés font passer au christianisme. Pfefferkorn n'eut connaissance de ces attaques, non destinées à la publicité, qu'en sa qualité d'examinateur officiel; cependant, comme s'il eût été atteint comme individu dans son honneur privé, il répondit avec virulence aux accusations de Reuchlin, dans un écrit intitulé : *le Miroir à la main* (1511). Reuchlin riposta sur un ton plus violent encore dans son *Miroir des yeux*, où il traite Pfefferkorn de « vulgaire coquin », d' « écrivain déloyal », de « nature diabolique », livrant à la publicité le jugement que Pfefferkorn avait communiqué par écrit à l'Empereur, et le faisant suivre d'un commentaire.

Ces deux écrits n'étaient pas le programme de deux partis, mais seulement l'exposé des griefs mutuels de deux particuliers. Les théologiens de Cologne n'avaient rien à voir dans le *Miroir à la main* de Pfefferkorn, et les « poëtes » rien à faire avec le *Miroir des yeux* de Reuchlin [1].

Cependant, peu de temps après, on voit les « grands partis » se former. Le *Miroir des yeux* parut pendant la foire de Francfort (automne 1511), et fit une sensation profonde.

Bientôt il se répandit dans l'Allemagne entière. Y découvrant des propositions hérétiques, absolument opposées à l'enseignement de l'Eglise, le curé de Francfort, Meyer, selon les devoirs de sa charge et sur la requête de l'archevêque de Mayence, Uriel, envoya un exemplaire du livre à la faculté de théologie de Cologne. Cette faculté, de par l'autorité papale, possédait en Allemagne un droit souverain de censure. L'Université de Cologne, avec ses deux mille étudiants, son importance considérable, la gloire, la réputation dont elle jouissait, avait alors incontestablement le premier rang parmi les Universités rhénanes [2], et sa faculté de théologie était la plus influente

[1] De tous les historiens modernes, c'est Geiger qui, dans sa bibliographie de Reuchlin, a jugé cette célèbre querelle de la manière la plus impartiale et la plus sagace. « Aucun des historiens qui racontent l'affaire », dit-il (page 257, note), « ne l'a appréciée équitablement, par les procédés d'une sage critique. Les faits, pris isolément, n'ont point été confrontés dans leurs diverses versions, lorsque ce cas s'est rencontré, ni ensuite appréciés séparément à leur juste valeur. On parcourt sommairement les pièces émanant des adversaires de Reuchlin, puis on prononce une rapide sentence, en ayant surtout égard aux témoignages de ses amis. C'est à tort qu'on pense glorifier la cause de Reuchlin en rabaissant ses contradicteurs. On pèche contre l'histoire et par conséquent contre l'équité en mesurant avec des poids différents amis et ennemis. »

[2] Voy. notre premier volume, p. 76-78. Voy. KRAFFT, *Documente und Briefe*, p. 117-177, 181-202. — « En étudiant les choses de près », dit Krafft (p. 184), « il est intéressant d'énumérer, d'une part, le grand nombre d'écrivains savants, de professeurs éminents, de l'autre, les jeunes et militantes énergies qui alors se rencontraient et se combattaient à Cologne » (1512-1514).

Digitized by Google

de toute l'Allemagne. Les docteurs qui y étaient alors les plus en renom étaient le régent du collége de Saint-Laurent, Arnold de Tongres [1], et les deux Dominicains Conrad Collin [2] et Jacques Hochstratten [3].

Aussitôt que Reuchlin eut appris qu'Arnold de Tongres était chargé d'examiner son livre, il lui écrivit (18 octobre 1511) : il s'estimait heureux, lui disait-il, qu'un homme de sa valeur lui eût été donné pour juge; éminent dans la science, il saurait être indulgent pour la faiblesse humaine. En exprimant son opinion sur les livres juifs, Reuchlin assurait n'avoir jamais eu l'intention de blesser personne, ni d'empiéter sur les droits d'aucune Université. Il vénérait la science, et en premier lieu la théologie; mais il ne l'avait jamais étudiée à fond, et s'il mêlait à ses ouvrages des citations théologiques, c'était à peu près comme un curé de village introduisant la médecine dans ses sermons. S'il avait commis quelques erreurs, il demandait qu'elles lui fussent signalées; il était prêt à les rétracter, car en toutes choses il entendait persévérer dans son obéissance envers l'Église, et garder l'intégrité de la foi [4]. Écrivant à Collin, avec

[1] Sur Arnold de Tongres voy. notre premier volume, p. 79-84. L'humaniste Jean Murmellius se regardait comme très-redevable au célèbre Arnold, et ne savait ce qu'il devait le plus admirer en lui, ou de son caractère ou de son savoir. En 1510, il lui dédia un ouvrage pédagogique. — Böcking, *Supp.*, t. I, p. 392. — Voy. *Cornélius, Münsterische Humanisten*, p. 29. — L'humaniste Jean Butzbach a dit d'Arnold : « Vir in divinis scripturis egregie eruditus et sæcularis philosophiæ non infime peritus, sacræ theologiæ apud Coloniam modo insignissimus professor, fama doctrinæ suæ undique notus, quippe qui eruditionis suæ magnitudine et christianæ fidei zelo almam illam Coloniensium universitatem magnifice hoc tempore nostro illustrat. » « ...devotus Christi sacerdos et doctor integerrimus. » Et à propos du mémoire d'Arnold intitulé *Contra concubinarios presbiteros :* « Omnes autorem maledicunt, vituperant, lacerant et carpunt mali sacerdotes. » Voy. les *Auctarium* de Butzbach dans la *Zeitschrift des Bergischen Geschitsvereins*, t. VII, p. 260. Les « mali sacerdotes » se seront certainement joints aux humanistes de mœurs dissolues, comme Hutten et Crotus Rubianus, pour attaquer le digne homme. Pourquoi Böcking, qui, dans son commentaire des *Epist. obscurorum virorum* (*Ulrich Hutteni, Suppl., Op.*, II), se sert fréquemment des *Auctarium* pour ce qui touche aux amis de Reuchlin, passe-t-il sous silence un passage favorable à Arnold qui se trouve à la p. 147 (p. 151) ? Après trois siècles écoulés, l'esprit de parti doit-il donc encore subsister, même dans les recherches des savants ?

[2] Sur Collin, voy. Veesenmeyer, dans les archives historiques de Stäudlin (Halle, 1825), t. I, p. 470-501. Lorsqu'il était professeur de théologie à Heidelberg, Collin enseignait avec un tel succès, qu'étant allé se fixer à Cologne en 1511, le doyen de la faculté de *philosophie* d'Heidelberg, à la demande générale, insista pour que ses cours fussent publiés pour le plus grand avantage de leur Université (p. 474). — Le Suisse Henri Bullinger, en 1545, longtemps après avoir quitté l'Église catholique, parlait encore de lui comme d'un *egregius Thomista*. Voy. *Zeitschrift des Bergischen Geschichtsverein*, t. VI, p. 265.

[3] Voy. H. Cremans, *De Jacobire Hochstrati vita et scriptis. Bonnæ*, 1869.

[4] « Quidquid igitur », écrit-il, « sancta ecclesia, quæ est columna et firma-

Digitized by Google

lequel il était lié depuis de longues années, Reuchlin s'exprimait à peu près dans les mêmes termes. Celui-ci lui répondit (2 janvier 1512) qu'il n'était pas étonnant qu'un juriste fît quelques erreurs en traitant des sujets théologiques [1], et que la faculté se proposait de lui renvoyer son ouvrage, en lui indiquant dans les passages suspects les propositions où il s'était trompé [2].

Voici ce que reprochait à Reuchlin la faculté de théologie : Par la publication de son mémoire, il avait fait avorter les desseins de l'Empereur relativement aux livres juifs ; de plus, il s'était rendu suspect aux chrétiens, qui pouvaient le soupçonner de partialité pour les « perfides Juifs ». Son *Miroir des yeux,* rédigé en allemand, s'était propagé parmi les Juifs, qui tous avaient été ravis de voir un homme de la valeur de Reuchlin prendre leur cause en main, protéger et défendre des livres où Jésus-Christ et la foi étaient outragés. A l'appui de ses opinions, Reuchlin avait cité, en les détournant de leur vrai sens, des passages de la sainte Écriture. Outre cela, son livre contenait un grand nombre de propositions choquantes, qui faisaient douter de la pureté de son orthodoxie. Mais la faculté voyait avec joie, par les lettres de Reuchlin à Arnold de Tongres et à Collin, qu'il était résolu de demeurer inviolablement attaché à la foi, et tout prêt à corriger ce que son ouvrage renfermait d'erroné. La faculté lui envoyait donc la liste des propositions non orthodoxes de son livre, ainsi que la désignation des passages interprétés par lui dans un sens douteux. Elle le priait de s'expliquer plus nettement à ce sujet, ou bien, à l'exemple de l'humble et sage Augustin, de les rétracter purement et simplement [3].

Après des explications si calmes, si modérées des deux côtés, on eût pu s'attendre à voir l'incident se terminer à l'amiable. Mais il n'en fut rien.

« En l'espace de quelques mois », écrivait plus tard Hochstratten, « sous l'influence de gens querelleurs et ennemis de l'Église, un changement presque complet s'opéra dans l'esprit de Reuchlin. Son attitude, son langage n'étaient plus les mêmes. » Dès le 12 mars 1512, s'adressant à Collin, il lui écrit, en parlant des théologiens de

mentum veritatis, credit et qualitercunque credit, item ego et taliter credo. Et sicut ipsa exponit sacram scripturam, ita ego exponendam censo, atque confiteor. Et si usquam aliter exposuerim,... illud corrigere et emendare paratus sum », etc. *Reuchlin's Briefwechsel,* p. 139.

[1] « Non mirum, si jurista theologicas non attigerit subtilitates. »

[2] *Reuchlin's Briefwechsel,* p. 140-141, 149-150.

[3] «...Super his ego petimus, ut per tua scripta nos latius mentem tuam revelando informes, aut exemplo humilis et sapientis Augustini palinodiam cantando retractes. » *Reuchlin's Briefwechsel,* p. 146-148.

Digitized by Google

Cologne, que ce sont eux et non lui qui ont commencé la querelle, ou plutôt que toute la faculté s'est livrée « à ce Juif baptisé, qui l'a sans doute excitée contre lui ». Innocent, il se voyait trahi, vendu; mais néanmoins il ne ressentait aucune frayeur. Il comptait des défenseurs puissants parmi la noblesse et la bourgeoisie. Le pays tout entier se fût levé pour le défendre, si un orateur de la force de Démosthènes eût su développer en public le commencement, le milieu et la fin de cette intrigue, distinguant ceux qui dans le débat avaient eu le Christ en vue, de ceux qui n'avaient songé qu'à remplir leur bourse. Aux grands personnages qui prendraient son parti viendraient se joindre les poëtes et les historiens, parmi lesquels beaucoup lui portaient un grand respect, comme c'était leur devoir, ayant reçu autrefois son enseignement. Ces hommes éminents livreraient bientôt à un éternel opprobre le procédé inique de ses ennemis, et proclameraient son innocence, à l'éternelle confusion de l'Université de Cologne[1].

Dans un second mémoire qu'il fit paraître peu de temps après[2], également en allemand, Reuchlin soutenait l'orthodoxie de tous ses principes, et attaquait indirectement les théologiens de Cologne par des remarques acérées. Ceux-ci songèrent alors à empêcher le public de suivre le débat. Arnold de Tongres publia un grave traité en latin, dont le ton est en général plein de modération[3]; il y signalait les erreurs théologiques de Reuchlin. Dans la dédicace de son travail à l'Empereur, Arnold déclarait qu'il ne prenait la plume que parce que Reuchlin, dans son *Miroir des yeux,* avait à tort pris parti pour les Juifs et les avait fortifiés dans leur hostilité contre les chrétiens, et aussi parce que l'auteur des propositions condamnées n'avait pas voulu les rétracter lorsqu'elles lui avaient été montrées, menaçant la faculté de Cologne, et disant que beaucoup de ses amis se lèveraient pour le défendre, comme s'il s'imaginait la faire reculer par des menaces! « Non, non », ajoutait-il, « nous ne sommes pas gens à nous laisser intimider par de telles provocations! »

Pfefferkorn procéda différemment. Exaspéré par les injures de Reuchlin, qui dans son second écrit l'avait dépeint comme un homme « trouvant un particulier plaisir à mentir », il l'attaqua dans son *Miroir ardent*[4] avec une violence sans pareille. Reuchlin en fut d'autant plus aigri que, sur ces entrefaites, l'empereur Maximilien fit

[1] *Reuchlin's Briefwechsel,* p. 165-167.

[2] *Ain clare verstentnus,* etc. Voy. Böcking, *Ulr. Hutteni. op. Suppl.,* II, p. 77. — Geiger, *Reuchlin,* p. 264-265.

[3] *Articuli sive propositiones de judaico favore nimis suspectæ, ex libello teutonico Joannis Reuchlin,* etc. Coloniae, 1512. — Voy. Böcking. t. II, p. 78-79. — Geiger, p. 266.

[4] Voy. Böcking, t. II, p. 79-80.

Digitized by Google

interdire le *Miroir des yeux,* ordonnant la saisie de tous les exemplaires du livre, sous peine d'un châtiment sévère.

Reuchlin fit alors paraître sa *Défense contre les calomniateurs de Cologne*[1]. C'est un des pamphlets les plus virulents de l'époque.

S'adressant à l'Empereur, auquel il dédie son ouvrage, Reuchlin prétend que ce n'est pas le zèle pour la foi qui inspire les théologiens de Cologne, mais uniquement le plaisir de lui nuire, le désir de l'écraser. Ils ne méritent pas, à son avis, le nom de théologiens, ce ne sont que des théologastes; gens habitués non à scruter la vérité, mais à discuter éternellement sur des mots; ne visant pas à la pureté des mœurs, mais souillés de toutes sortes de vices et de hontes. D'ailleurs l'expérience le disait assez : les bons étaient toujours persécutés et calomniés par les méchants. Homère lui-même avait été exposé aux injures d'un vil calomniateur. Aux talons de tout homme éminent s'attachait la calomnie. Les théologiens de Cologne n'avaient commencé la dispute contre les livres juifs que pour extorquer de l'argent juif. « Ils ont soif de l'or juif, et pour que cet or tombe en leur possession, volontiers ils proscriraient et brûleraient les Juifs, tandis que moi, je ne désire que la paix et le repos. » Quant au reproche qui lui est adressé d'avoir à dessein faussement interprété des passages de la Bible et des auteurs classiques, on ne saurait s'y attacher : il est permis de les concevoir autrement qu'ils n'ont été écrits ou entendus par leurs auteurs. On peut parfaitement leur attribuer plusieurs sens, pourvu qu'on n'en fausse pas la signification naturelle. D'ailleurs, un tel reproche est étrange dans la bouche de ses adversaires, qui ne sont en état de comprendre et d'apprécier ni la Bible, ni les écrivains classiques. En mettant même à part la question scientifique, la simple réflexion leur est inconnue; l'intelligence et la logique leur font complétement défaut. Ne pouvant suivre ses raisonnements, ils les tronquent, afin de pouvoir les réfuter plus aisément. Non-seulement ils sont incapables de les comprendre, mais ils sont décidés à ne les point écouter.

Non content de formuler de pareilles accusations, Reuchlin se laisse aller à des injures encore plus violentes contre des gens qui cependant ne l'avaient pas offensé personnellement. Il les appelle « moutons, boucs, pourceaux ». Il les accuse d'être pires que des animaux sauvages, et semblables à des bêtes de somme et à des mulets. Il les nomme disciples du diable, complices de l'enfer, et leur attribue un orgueil de démon. A l'entendre, dénués de toute science, ils n'ont pas de but plus relevé que de découvrir partout des hérésies; ils pensent, et ils ont quelquefois raison, venir à bout de leurs adver-

[1] *Defensio J. Reuchlin contra calumniatores suos Colonienses.*

Digitized by Google

saires avec des bavardages, et imitent les bouffons les plus grossiers. Ils méprisent l'Évangile, ils se conduisent comme des païens; ils mentent, ils trompent; ils n'ont pas de plus grande joie que de flétrir l'honneur d'un honnête homme. Leur faculté n'a pas l'ombre de valeur; leurs professeurs corrompent le peuple; leur université surannée ressemble à un vieillard tombé en enfance. Pfefferkorn est un fou fieffé, un lâche, ou plutôt une bête venimeuse. Reuchlin va jusqu'à faire allusion à de coupables rapports qu'aurait eus sa femme avec des théologiens de Cologne. Il formule même d'odieuses accusations contre le respectable Arnold de Tongres, et lui reproche, par-dessus le marché, d'avoir à dessein mal compris et mal interprété les assertions de son adversaire. Il dit en concluant : « Chacun s'étonnera de la douceur avec laquelle j'ai traité et traite encore de tels adversaires; je ne leur rends pas injure pour injure, fureur pour fureur, mépris pour mépris, calomnie pour calomnie, car je ne veux pas prendre le même chemin qu'eux, et je me borne à prier Dieu de les délivrer des tourments de l'enfer. Ma seule vengeance sera d'avoir gravé sur le marbre le nom de mes ennemis, laissant cette parole aux générations futures : Arnold de Tongres, faussaire et calomniateur[1]. »

Il faut dire à l'honneur de Pfefferkorn qu'à la réception du libelle, il se rendit à Stuttgard afin d'y joindre Reuchlin et de se présenter avec lui devant le duc de Wurtemberg et son conseil, qu'il voulait prendre pour arbitres de la querelle. Mais il ne rencontra pas son adversaire.

Maximilien, à qui Reuchlin avait envoyé sa *Défense,* y répondit par une ordonnance datée de Coblentz (9 juillet 1513). Elle portait : « qu'à propos d'une enquête commencée par lui et se rapportant à la question des livres juifs, Reuchlin avait fait paraître plusieurs brochures s'accordant mal avec les intentions de l'Empereur; l'une d'elles accablait d'outrages Arnold de Tongres et la faculté de théologie de Cologne. » « Et comme cet écrit était propre à scandaliser le peuple, l'Empereur chargeait les archevêques de Cologne, de Mayence, de Trèves, aussi bien que l'inquisiteur de la foi, de saisir l'ouvrage partout où ils le trouveraient, de le détruire et d'en interdire le débit[2]. » Les facultés de théologie de Louvain, Cologne, Mayence, Erfurt et Paris condamnèrent aussi le *Miroir des yeux*[3].

L'inquisiteur de la foi, Hochstratten, commença le procès[4].

[1] Geiger, *Reuchlin*, p. 272-278. — Dans ce genre de polémique, Reuchlin a servi de modèle à Luther, quelque peu incliné qu'il fût, comme nous le verrons plus tard, à ouvrir la voie à la rébellion du novateur.

[2] Geiger, *Reuchlin*, p. 279-281.

[3] Pour plus de détails, voy. Geiger, p. 282-290.

[4] Nous ne possédons jusqu'à présent sur ce procès que les relations pleines de partialité de Reuchlin et de ses amis. Voy. Geiger, p. 290-291.

Digitized by Google

Reuchlin, apprenant l'interdiction de son livre, en appela au Pape, et pour se le rendre favorable il écrivit au médecin ordinaire du Saint-Père, un Juif nommé Bonet de Lates, dans les termes les plus humbles. Il s'était, disait-il, opposé aux théologiens de Cologne qui s'obstinaient à vouloir détruire les livres juifs; il avait lutté pour prouver la nécessité de les conserver; et pour prix de sa bonne action il se voyait la victime de la haine et des persécutions des docteurs. Il priait instamment Bonet de soutenir sa cause auprès du Pape [1].

Léon X renvoya la question au jeune évêque de Spire, le comte palatin Georges. Peu versé dans les points en litige, celui-ci en remit l'appréciation au chanoine Georges Truchsess, élève de Reuchlin. Truchsess fut d'avis que le *Miroir des yeux* ne contenait aucune hérésie appréciable, qu'il ne pouvait causer de scandale, n'était coupable d'aucune irrévérence et ne défendait pas les Juifs avec exagération. Selon lui, ce livre pouvait sans aucun inconvénient être mis en vente; pour Hochstratten, il avait eu tort; il fallait le condamner à une amende, et l'obliger à garder désormais le silence.

Hochstratten, à son tour, en appela à Léon X, et celui-ci choisit pour arbitre le cardinal Grimani. En juin 1514, Grimani convoqua les parties à Rome. Hochstratten fut sommé de comparaître en personne; Reuchlin, en considération de son grand âge, fut autorisé à se faire représenter par un avocat. Hochstratten obéit aussitôt; mais le jugement ne fut pas rendu, et d'année en année Rome ajourna la sentence définitive. En vain l'archiduc Charles, le futur empereur, représentait-il au Pape que plus on tardait, plus le mal croissait, et qu'il fallait trancher promptement la question pour épargner le troupeau du Christ et ôter aux faibles tout motif de se scandaliser (1515) [2] : Reuchlin avait à Rome des partisans influents, laïques et ecclésiastiques [3], et le Pape, ne soupçonnant pas le péril, demeurait inactif [4].

Pendant cet intervalle, un fait s'était produit ne justifiant que trop l'avertissement donné par les théologiens de Cologne dans un mémoire adressé par eux au cardinal Bernhardin (1514). « Si l'on ne met un terme aux propos frivoles des poëtes à propos de cette ques-

[1] « Si les théologiens de Cologne », dit Geiger (*Reuchlin*, p. 297), « avaient lu cette lettre, ils y auraient puisé de nouveaux motifs d'accuser Reuchlin de partialité envers les Juifs, aucun chrétien allemand n'ayant encore écrit à un Juif dans un pareil style, qui surpasse en exagération emphatique la manière déjà trop ornée des savants israélites. »

[2] Voy. Geiger, p. 311.

[3] Parmi ces amis influents, citons Étienne Rosinus, chapelain de l'empereur Maximilien et son chargé d'affaires à Rome. Voy. Aschbach, *Die Wiener Universität und ihre Humanisten*, p. 114-115, 349.

[4] *Lucubrationes*, p. 27.

Digitized by Google

tion où la foi est intéressée, ils deviendront de plus en plus insolents, et en viendront jusqu'à attaquer la vérité théologique elle-même[1]. » Tandis que les premiers et les plus vénérables maîtres de l'humanisme, Jacques Wimpheling, Sébastien Brant[2], tout amis de Reuchlin qu'ils fussent, déclaraient ne pas approuver sa conduite, les « poëtes », en grand nombre, prirent fait et cause pour le savant helléniste, et l'excitèrent à aller toujours plus avant. Influencé par eux, Reuchlin, autrefois si digne et si grave, changea complétement d'allure et de langage. Ses procédés actuels contre les théologiens de Cologne étaient absolument étrangers à ses habitudes d'esprit comme à son caractère. Les « poëtes », se formant pour la première fois en ligue serrée, firent servir les griefs de Reuchlin à leur haine contre l'autorité ecclésiastique et la scolastique, et dirigèrent particulièrement leurs attaques contre les Dominicains, qui représentaient alors dans toutes les Universités les traditions de cette école.

Malheureusement, la guerre contre les Frères prêcheurs fut servie par un crime dont une relation, rédigée en latin et en allemand, répandit partout le scandale. Quatre Dominicains de Berne, ayant abusé le peuple par de soi-disant apparitions miraculeuses, venaient d'expier leur imposture sur le bûcher (1509). Les hauts dignitaires de l'Église, les évêques de Lausanne et de Sion, et le légat investi du pouvoir papal, avaient conduit le procès et prononcé la sentence. Sur la place du marché, les coupables, par l'ordre du légat, avaient été dépouillés de leurs vêtements sacerdotaux, déclarés déchus de leur dignité de prêtres, et livrés au bras séculier. Cet incident scandaleux devint le prétexte d'une grêle d'injures que les « poëtes » firent pleuvoir sur les autorités ecclésiastiques et sur le clergé en général. Ils en profitèrent tout d'abord pour flétrir l'Ordre des Dominicains, auquel avaient appartenu les quatre misérables[3]. « Tout moine et tout prêtre mentent et trompent », répétaient les humanistes, « et le devoir de tout homme éclairé est de s'opposer à eux[4]. »

Mutian s'offrit pour diriger la campagne. Déjà, en octobre 1512, il avait écrit à Petrejus qu'en sa qualité de « panégyriste de Reuchlin », il entendait bien prendre sa cause en main. Après que le rapport d'Arnold de Tongres eut été publié, il jugea que le moment était enfin venu de « crever les yeux aux corbeaux[5] ».

[1] Voy. Geiger, p. 305.
[2] Voy. Schmidt, *Notice sur Sébastien Brant, Revue d'Alsace,* nouvelle série, t. III, p. 41-42.
[3] Voy. ce qui concerne le « Bernense scelus » dans Böcking, *Ulrich Hutteni op. Suppl.*, t. II, p. 305-314.
[4] *Lucubrationes*, p. 29.
[5] Voy. Kampschulte, t. I, p. 154-156. — Krause, *Briefwechsel*, xlv fl.

Digitized by Google

Cependant il avouait, en secret, il est vrai, à ses plus intimes amis, que la condamnation de Reuchlin lui semblait juste; que Reuchlin, dans son rapport sur les livres juifs, s'était exprimé avec plus de présomption que l'intérêt de tous ne semblait le réclamer; que pour soutenir son opinion il avait accumulé des reproches odieux; que son orgueil était insupportable; qu'il s'était posé avec arrogance en savant de premier ordre; enfin qu'en flattant les Juifs il avait desservi les chrétiens, et donné aux âmes faibles une occasion de scandale [1].

Néanmoins, entraîné par sa haine pour les « barbares », Mutian continuait à faire de la propagande parmi les humanistes au profit d'une cause que lui-même trouvait mauvaise : « Puissent les dieux confondre les théologastes! » répétait-il à ses amis; « ils ne méritent pas d'être protégés par les lois; il faut les empêcher d'en recueillir les bienfaits [2]. » Le nombre de ses partisans secrets croissait tous les jours, et, plein de joie, il écrivait à Reuchlin : « D'excellents jeunes gens affluent quotidiennement chez moi. Tu vis dans leur cœur et sur leurs lèvres [3]. » Ces nouveaux adeptes s'empressaient, à peine reçus dans l'armée des poëtes, d'apporter leur hommage à Reuchlin en de louangeuses épîtres, où ils l'encourageaient à persévérer dans une lutte « devenue inévitable » contre la « race réprouvée ». L'un d'eux débute en ces termes : « Très-saint père, la paix soit avec toi! » Un autre appelle Reuchlin « un Hercule vainqueur, triomphant des

[1] Voy. cette remarquable lettre dans TENTZEL, p. 137-143. — KRAUSE, *Briefwechsel*, p. 350-354. Mutian consentait à ce qu'on accordât à l'Église une obéissance extérieure, et sa manière de voir se traduit clairement dans ses paroles : « Auctoritatem ecclesiæ refellere, cum sis hujus corporis membrum, et contumeliosum est et plenum impietatis, etiamsi errores deprehenderis. *Scimus multa esse ficta a viris sapientissimis et non ignoramus expedire vitæ ut homines religione fallantur.* » En terminant, il recommande à son ami de ne reproduire rien de ce qu'il lui écrit, et de jeter tout au feu. « Est-ce là ce même Mutian », dit GEIGER (*Reuchlin*, p. 351), « qui s'indignait en voyant l'Université d'Erfurt condamner le livre de Reuchlin, et entrait en fureur contre les théologiens de Cologne, parce qu'ils avaient livré aux flammes le *Miroir des yeux?* Ne reconnaissait-il qu'à lui et à ses amis les savants le droit de prononcer en pareille matière? Refusait-il aux illettrés l'entrée du sanctuaire? Est-ce un hypocrite, qui d'une main écrit à tous les savants pour les presser de prendre la défense de Reuchlin, et de l'autre confesse en secret à un ami que la condamnation de Reuchlin lui semble juste? »

[2] Voy. KAMPSCHULTE, t. I, p. 171. Une lettre de Mutian à l'humaniste Hérébord von der Marthen montre avec évidence le peu de part qu'avaient les motifs moraux dans son attitude agressive contre les théologiens de Cologne. Il donne à Hérébord, qu'il cherche à attirer au parti de Reuchlin, un conseil bas et honteux, à propos des théologiens, « ces sophistes, ces moutons imbéciles ». — Cette lettre se trouve dans l'ouvrage de TENTZEL, p. 97-98, *ep.*, 125. Mais Tentzel a omis le passage où Mutian dissuade Hérébord du mariage : « Audivi aliquid de sponsa. Cave futuas in matrimonio. Contentus sis fututione extraordinaria » *Frankfurter Codex der Mutianischen Briefe*, fol. 98b. Reproduit par KRAUSE, 387, n° 316. Voy. STRAUSS, t. I, p. 336, note.

[3] *Reuchlin's Briefwechsel*, p. 256.

Digitized by Google

monstres barbares[1] ». « C'est sans doute par une disposition des dieux », lui écrit Crotus Rubianus, « que cette querelle est survenue, car les dieux ont coutume de fortifier ceux qu'ils aiment par des épreuves. Mais rassure-toi, tu n'es pas seul! Tu as pour toi Mutian, le savant illustre, et toute la cohorte de Mutian[2]. Là se trouvent des philosophes, des poëtes, des théologiens; tous te sont dévoués, tous sont prêts à combattre pour toi. Eoban possède un don divin, c'est un poëte heureux; dans mon Hutten se réunissent la chaleur de l'inspiration et la force du raisonnement. Fais de nous tes courriers, donne-nous tes ordres! Nous sommes en tout temps prêts à te servir[3]. » Eoban, exaltant Reuchlin dans une de ses pièces de vers, le nomme le « dompteur des monstres[4] ». Il lui écrit (janvier 1515) : « Le sénat de la République des savants a résolu ton triomphe[5]. Puissent les dieux faire périr les méchants, et effacer leur souvenir de la terre des vivants! Ils méritent la haine de tous les gens de bien, car non-seulement ils persécutent la science, mais ils corrompent notre divine religion. J'ai composé récemment quelques ïambes énergiques contre les *diabologues* de Cologne, ainsi que tu les appelles; j'en composerai encore bien d'autres, et je te les enverrai lorsque le moment en sera venu. Ce qui me donne du courage, c'est que je ne suis pas seul, car j'espère que Hutten, Busch, Crotus, Spalatin, tes compatriotes Philomusus[6] et Melanchthon, et beaucoup d'autres, emboucheront bientôt avec moi la trompette de la victoire[7]. » « Tes ennemis », lui annonçait Busche après qu'eut été publiée la décision de l'évêque de Spire, « nous donnent maintenant le spectacle de leur rage furieuse; dans leur délire insensé, ils roulent les yeux, deviennent tantôt rouges, tantôt blafards, soupirent, grinçent des dents! Aussi je t'exhorte à prendre courage, car tu verras bientôt la perversité de tes ennemis confondue[8]. »

« Je te recommande le calme », écrivait à Reuchlin Ulrich de Hutten (13 janvier 1517). « Je me suis associé des compagnons dont l'âge et les facultés correspondent de tous points à la lutte qui se pré-

[1] « ...Adversus tot deterrima monstra ex olida barbariæ palude emergentia invictissime Hercules. » — Voy. KAMPSCHULTE, t. I, p. 190, note 2. — KRAUSE, *Briefwechsel*, L-LII.

[2] « ...Habes totum Mutiani ordinem. »

[3] BÖCKING, *Hutteni op.*, t. I. p. 28-30. — Voy. KAMPSCHULTE, t. I, p. 190.

[4] *Frankfurter Codex der Mutianischen Briefe*, fol. 259. — Voy. KAMPSCHULTE, t. I, p. 213.

[5] « Tu vinces; latinæ civitatis senatus jam tibi triumphum decrevit. »

[6] Jacques Locher. — Voy. plus haut, p. 23, note 1.

[7] BÖCKING, *Hutteni op.*, I, p. 453-455. Les adversaires de Reuchlin étaient tous considérés comme l' « ignavum pecus ». — Voy. les lettres de M. HUMMELBERGER dans Horawitz, *Zur Biographie Reuchlin's*, p. 13, 25, 35-36.

[8] Dans BÖCKING, *Suppl.*, II, p. 746-747. — Voy. GEIGER, *Reuchlin*, p. 362-363.

Digitized by Google

pare. Tu verras bientôt la pitoyable tragédie de tes adversaires tomber sous les sifflets d'une bande de rieurs. » « Ne pense pas que j'aie fait choix pour mon entreprise d'auxiliaires indignes de toi. Je m'avance à pas comptés, avec des amis dont chacun, tu peux le croire, est de taille à lutter contre cette engeance. » « Prends courage, l'incendie est préparé de longue main, et j'espère qu'il éclatera au moment favorable [1]. »

III

Ulrich de Hutten, issu d'une famille noble, mais pauvre, de Franconie, était né au château de Stekelberg en 1488. Lorsqu'il eut atteint l'âge de onze ans, ses parents l'envoyèrent à l'abbaye de Fulde pour y faire ses études. Son père le destinait à l'état ecclésiastique; mais Ulrich s'échappa secrètement de Fulde à l'instigation de Crotus Rubianus (1504 ou 1505). Depuis lors il mena la vie nomade d'un étudiant et d'un lettré ambulant. Souvent il était réduit au plus lamentable équipage, et sa détresse était extrême. Pendant de longues années il erra d'Université en Université, du nord au sud de l'Allemagne, et voyagea aussi en Italie. Ses mauvaises mœurs avaient ruiné sa santé; son corps était couvert d'ulcères et d'abcès douloureux, et souvent il était réduit à un tel état de souffrance qu'un jour un de ses amis ne craignit pas de lui conseiller ouvertement de mettre fin à ses jours [2].

C'était une nature sans frein, incapable de se plier à une discipline quelconque. Ses amis mêmes redoutaient ce caractère irritable à l'excès; un feu sombre couvait dans ce petit être faible, d'apparence chétive. « Un seul mot, même murmuré tout bas », disait Mutian, « suffit pour l'aigrir [3]. » Les dons brillants qu'il avait reçus de la nature, sa connaissance approfondie des langues anciennes, le remplissaient d'une vanité tellement extravagante, qu'il se considérait comme l'initiateur d'un mouvement nouveau dans son siècle, et regardait ses moindres actes comme important à l'histoire du monde.

Or, son rôle ne consista jamais qu'à détruire.

[1] Böcking, *Hutteni op.*, I, p. 129. « Jampridem incendium conflo, quod tempestive spero efflagrabit. » Expliquant à ses amis le complot qu'il trame, il leur dit : « Viginti amplius sumus in infamiam ac perniciem vestram conjurati. » Dans la préface du *Triumphus Capnionis*.

[2] Voy. Strauss, t. I, p. 340.

[3] Voy. Strauss, t. I, p. 167-171.

Digitized by Google

Ce qui s'opposait à l'idéal fantastique qu'il s'était formé, et gênait son rêve de liberté sans limites, il cherchait de toutes ses forces à l'anéantir, et l'appelait despotisme, oppression intellectuelle. Pour combattre ses adversaires, tous les moyens lui étaient bons. Il dénaturait les faits, mentait, calomniait bassement, et cela sans aucun scrupule. On ne voit pas qu'il ait jamais subi l'influence d'une grande idée [1].

Introduit dans le cercle des humanistes par Crotus Rubianus, il y apprit bien vite à honnir l'Église, à la cribler de sarcasmes, à se railler de son enseignement et de ses lois. En peu de temps, il devint le plus ardent et le plus habile disciple de Mutian. Il considérait ce « *saint homme* » comme le chef commun de tous les conjurés contre la barbarie, et resta en correspondance suivie avec lui durant tout le cours de son aventureuse carrière [2].

Hutten s'était tellement assimilé les manières de sentir et de penser du paganisme, que dès 1510, dans une élégie, il se plaignait aux dieux, et particulièrement au Christ, le dieu de la douleur, de l'amertume de sa destinée, et demandait vengeance contre l'un de ses ennemis. « Puisse tout ce qui se peut imaginer d'affreux et de néfaste l'atteindre! Que ma fièvre et mes plaies horribles le torturent, et que les nombreuses souffrances qui m'accablent deviennent toutes le partage de ce pervers [3]! »

Une autre élégie qu'il composa en 1515, après que le duc Ulrich de Wurtemberg eut fait assassiner le maréchal Hans de Hutten, cousin du poëte, mérite, à ce point de vue, d'être remarquée. Le fond en est essentiellement païen [4]. « Les âmes survivent-elles à la mort? » dit Ulrich en s'adressant au père du jeune homme et cherchant à le consoler. « En bons chrétiens, nous devons le croire; mais quand bien même elles retourneraient au néant, leur perte ne serait pas un mal, puisque, avec la sensation, ces âmes ont vu finir toutes leurs souffrances. » Le reste du morceau n'est que le développement de ce thème.

Dès son premier séjour en Italie (1513), Hutten voua la haine la plus implacable à la papauté. Il avait du reste donné la mesure de ses sentiments sous ce rapport dans ses *Épigrammes*, où il avait pris à partie le « corrupteur du monde, la peste de l'humanité », Jules II [5].

[1] VORREITER (p. 185-213) trace un très-juste portrait de Hutten. « Certe vafer est », écrivait Laurent Behaim à Pirkheimer, « quæ mera sunt mendacia (et ipse fassus est) inseruit in illa. » HEUMANN, *Doc. litt.*, p. 258.

[2] KAMPSCHULTE, t. I, p. 68, 96, 202-204.

[3] MOHNIKE, *Ulrich Hutten's Klagen*. (Greifswalde, 1816.)

[4] Comme le dit très-justement Strauss, t. I, p. 119.

[5] Voy. STRAUSS, t. I, p. 99-100.

Digitized by Google

De retour d'Italie (1514), Hutten chercha fortune à la cour de l'archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg. Là, il comptait sur la protection d'Eitelwolf de Stein, ami de Mutian, qui y occupait un poste influent. Personne, au dire d'Ulrich, ne surpassait Albert en bonté; c'était le « père de la patrie ». Pourtant, en sa qualité d'agitateur révolutionnaire, Hutten nourrissait pour tous les princes des sentiments hostiles; mais il était d'avis « que son parti, pour triompher, devait savoir utiliser cette race d'hommes », les célébrer, leur prodiguer les noms de Mécène et d'Auguste. Il importait « de dresser des piéges à leur vanité, d'obtenir leur faveur, d'entrer à leur service, et, comme avaient su le faire les juristes et les théologiens, de briguer des charges à leurs cours[1] ». Aussi le voyons-nous porter Albert aux nues. Dans l'un de ces poëmes, il l'appelle « l'ornement de son siècle, la parure de la piété, l'appui de la paix, le défenseur des sciences » (1514). Le Rhin invite tous les fleuves à célébrer l'Électeur, et s'empresse de venir lui-même « rendre hommage à son roi et à son maître. Jamais le visage du dieu n'avait été plus rayonnant qu'aujourd'hui! » « Parle, prince, quels seront donc tes hauts faits dans l'avenir, toi qui dans la fleur de ta jeunesse surpasses déjà tes prédécesseurs[2]? » Or le prince de Hohenzollern, alors âgé de vingt-quatre ans, n'avait, en dehors de sa haute naissance, aucun titre à l'admiration de son peuple. En vertu du détestable abus qui régnait alors[3], il avait été élu archevêque de Magdebourg, puis administrateur de l'archevêché d'Halberstadt, plus tard archevêque de Mayence, et enfin primat de l'Église d'Allemagne.

Érasme, lorsque parut le *Panégyrique d'Albert,* annonça à l'Allemagne l'avénement d'un grand poëte épique. Le prince archevêque fit remettre à Hutten un présent de deux cents florins d'or, et lui promit de plus un emploi à sa cour aussitôt qu'il aurait achevé en Italie ses études juridiques. Hutten partit donc pour Rome et Bologne (voyage dont Albert fit tous les frais), nourrissant toujours une profonde haine contre la « race hypocrite et damnée des théologiens et des moines ». A Rome, il suivit avec un extrême intérêt le procès de Reuchlin, bien que le sentiment du Pape sur cette question le laissât absolument indifférent. « Une flèche lancée par Érasme à un faquin », disait-il, « me paraîtra toujours plus redoutable que dix excommunications ou sentences d'exil prononcées par ce Florentin[4];

[1] Voy. STRAUSS, t. I, p. 327.
[2] Voy. ces passages dans L. SCHUBART, *Uebersetzung des Gedichtes bei May,* t I. *Beilagen und Urkunden,* p. 11-19.
[3] Voy. notre premier volume, p. 578.
[4] Le pape Léon X.

Digitized by Google

les foudres qu'il lance, pour de nombreux et excellents motifs, n'ont plus grande importance, aux yeux de ceux qui possèdent encore un peu de virile énergie [1]. »

A Mayence, Hutten, en 1514, était entré en relation avec Érasme. Peu de temps après, il couvrait d'éloges la « véritable théologie » ressuscitée par celui-ci « pour la confusion et la rage de leurs ennemis communs ». Et pourtant, exclusivement épris de l'antiquité païenne, Hutten n'avait jamais approfondi les sciences chrétiennes, et les questions théologiques lui étaient absolument étrangères. Cela ne l'empêche point d'exalter Érasme, qu'il appelle le Socrate allemand, assurant qu'il n'a pas rendu de moindres services à la culture populaire que Socrate, en Grèce, n'en avait rendu autrefois à l'éducation des jeunes hommes de son pays. Il lui témoigne le désir qu'il a de s'attacher étroitement à lui, et veut devenir son Alcibiade [2].

Érasme, peu de temps auparavant, avait « lancé de nouvelles flèches aux faquins », selon l'expression de Hutten, dans sa nouvelle édition de l'*Éloge de la folie* (1515) [3], et l'avait accompagnée d'un commentaire dont soi-disant Gerardus Listrius était l'auteur, mais qui en réalité était de lui [4].

Ce commentaire accrut encore la réputation d'Érasme. Cette mordante satire donna sa véritable portée à l'agitation passionnée excitée par la querelle de Reuchlin, et servit à merveille la guerre audacieuse entreprise contre le culte populaire, la science scolastique, les Ordres religieux et la chaire apostolique. Elle se propagea rapidement [5].

Au moment de son apparition, les amis de Mutian préparaient de leur côté d'autres satires d'un genre plus dangereux encore [6]. Nous voulons parler des *Épîtres des hommes obscurs*, composées en grande partie par Crotus Rubianus et Hutten [7]. Les poëtes se flattaient que

[1] Böcking, *Ulr. Hutteni op.*, I, p. 133.

[2] *Erasmi op.*, III, 1573. *App. ep.* 86. La lettre est datée d'octobre 1515. — Voy. Strauss, t. I, p. 156, note.

[3] Voyez plus haut, p. 15, 17.

[4] Du moins quant au fond. Voy. Vischer, *Erasmiana*, p. 36.

[5] Voy. Stockmeyer et Reber, *Beiträge zur Baseler Buchdruckergeschichte*, p. 89. « Vix aliud (opus) majore plausu exceptum est », disait Érasme lui-même à propos de sa satire, « præsertim apud magnates » (*Op.* X, 3), qui alors jouaient encore avec le feu.

[6] Voy. Kampschulte, t. I, p. 208-226. — Mutian n'écrivit pas une seule des *Épîtres*, mais il créa l'atmosphère où de telles productions devinrent possibles, et fut l'inspirateur de ces libelles pleins de fiel. Sur la participation qu'eut très-probablement Eoban Hessus aux *Épîtres*, voy. Krauss, *Eobanus Hessus*, t. II, p. 183-190. — Voy. aussi Schwertzell, p. 19-23.

[7] Böcking, dans les deux volumes de supplément dont il fait suivre l'édition des œuvres de Hutten, a donné une excellente reproduction des *Epistolæ obscurorum virorum*. Elle est suivie d'un commentaire savant et complet. Sur l'huma-

Digitized by Google

ce pamphlet, dont la première partie parut en 1515 et 1516 et la seconde en 1517, porterait un coup définitif aux « barbares ».

Presque toutes les *Épîtres des hommes obscurs* se rapportent à la querelle de Reuchlin. Mais leur véritable but n'est pas d'accabler de sarcasmes les adversaires de Hochstratten, c'est d'ouvrir la campagne contre l'autorité de l'Église. Les théologiens de Cologne ne sont pas l'objet principal de l'attaque; comme Juste Menius le remarquait plus tard avec raison, il s'agissait avant tout de monter à l'assaut de la papauté [1].

Érasme ne prit aucune part à la composition des *Épîtres;* peut-être même en désapprouvait-il le ton. Cependant c'est à bon droit que le prince de Carpi lui reprochait d'avoir, par l'*Éloge de la folie,* « ce libelle venimeux contre la méthode scolastique, les maîtres du moyen âge et les institutions ecclésiastiques », fourni à leurs auteurs des armes de toute nature, de sorte qu'on pouvait regarder Érasme comme le vrai père intellectuel de ces pamphlets, dont l'action fut immense [2].

En effet, le fond, la substance des *Épîtres,* c'est toujours et encore l'*Éloge de la folie,* transposé en plus âpre, en plus grossier langage, et rempli d'attaques plus directes. Ce qui y blesse le plus le goût du lecteur, ce sont les plaisanteries dont la sainte Écriture est le thème. Érasme avait abusé de la Bible; il en avait burlesquement interprété certains textes; mais, allant au delà, les *Épîtres des hommes obscurs* mettent sur les lèvres des moines dégradés qu'elles nous présentent des sentences bibliques qui sont censées devoir excuser des actes honteux. Érasme, tout dépourvu qu'il fût de véritable sens moral, s'était donné pour un rhétoricien moraliste; il avait livré au mépris public toute la « moinerie », mais jamais il n'avait nommé personne [3];

niste Ortwinus Gratius, auquel les moines sont censés écrire, voy. notre premier volume, p. 81-82, et surtout le livre de Reichling, *Ortwin Gratius,* Heiligenstadt, 1884. Le *Fasciculus rerum expectandarum ac fugiendarum* lui est faussement attribué. Voy. sur ce point le travail de G. Cremans, dans les *Annalen des histor. Vereins für den Niederrhein,* cahier 23, p. 192-224. — Les *Epist. obscur. virorum* sont la contre-partie des *Clarorum virorum epistolæ missæ ad Reuchlinum.* C'est donc à tort qu'en Allemagne on désigne ces épîtres sous le nom de *Briefe der Dunkelmänner,* dans le sens d'hommes ignorants ou ténébreux. — Voy. Böcking, *Suppl.,* t. II, p. 517. — Voy. la critique des *Épîtres* dans Strauss; c'est un chef-d'œuvre en son genre. — Voy. aussi Paulsen, p. 49-53.

[1] Voy. Kampschulte, t. I, p. 201, note 1. C'est Juste Menius et non Juste Jonas qui est l'auteur de cette lettre. — Voy. Geiger, *Reuchlin,* p. 344. Que Mutian, Crotus Rubianus et Hutten aient tenu Léon X en honneur, qu'ils aient sollicité sa protection, cela ne contredit en rien le fait de leurs attaques contre la papauté. C'est l'institution, non l'homme, qu'ils combattaient.

[2] *Lucubrationes,* p. 51.

[3] Il était surtout mécontent des personnalités que renfermaient ces lettres. « Lusi (!) equidem in Moria, sed incruente nullius famam nominatim perstrinxi », écrivait-il le 16 août 1517 à l'humaniste Cæsarius. Il écrit de même à

Digitized by Google

au lieu que ses continuateurs jettent à leurs adversaires de la boue en pleine figure. Ils vont jusqu'à insulter l'irréprochable Arnold de Tongres, lui attribuant des lettres ignobles où il est fait allusion à un commerce adultère prétendu entre lui et la femme de Pfefferkorn, leur ennemi juré.

Les images, les comparaisons qu'on rencontre dans les *Épîtres* sont absolument vulgaires. Jésus-Christ y est comparé à Cadmus; de même que Cadmus redemandait partout Europe, Jésus-Christ cherche en tous lieux sa sœur, l'âme humaine; de même que le Christ a eu deux naissances, l'une avant tous les siècles et l'autre selon la chair, de même Bacchus est né deux fois. Sémélé, mère de Bacchus, est comparée à la Vierge Marie [1]. Le Pape est traité avec le dernier mépris. Les indulgences, la vénération des reliques sont tournées en dérision. La sainte tunique de Trèves, assure un poëte écolier, n'est autre chose qu'une vieille guenille. Les trois saints rois de Cologne sont vraisemblablement trois paysans westphaliens.

La *vraie théologie*, expression par laquelle on désignait alors l'ensemble des théories religieuses d'Érasme, avait aussi sa place dans les *Épîtres*. Elle y est célébrée comme un admirable moyen de réformer l'Église, et d'écarter d'elle les abus qui s'y sont glissés. Par des hommes tels qu'Érasme, Dieu avait voulu visiter et châtier ces théologiens obstinés qui restaient attachés à la doctrine sombre, déraisonnable, surannée, mise en honneur par eux plusieurs siècles auparavant. Ignorants de la science philologique, ils n'étaient même pas en état de comprendre la sainte Écriture. Mutian est mis au rang des « grands esprits appelés à réformer les maîtres de cette science stérile [2] ».

Hochstratten, en réponse au pamphlet, fit paraître son *Apologie*. « Nous nous garderons bien », dit-il en commençant, « de parler comme ces hommes qui se plaisent à semer partout l'outrage, dont la bouche est pleine d'une amertume détestable, et qui, dépourvus d'équité et de science, se servent d'injures plus grossières que n'ont coutume d'en employer de vulgaires histrions. Que le Dieu qui est béni dans toute l'éternité juge entre nous et eux! » « Celui dont le trône est au-dessus des nuages », dit-il en s'adressant à Reuchlin, « connaît le fond de notre cœur; il sait avec quelle patience nous avons souffert les injures et les outrages, bien qu'innocents, nous bornant à invoquer le Seigneur de toute notre âme, et n'imitant pas ces fomentateurs de fausses doctrines qui souillent de leurs

Hermann de Neunar : « Lusimus et nos olim in Moria, sed nullius nomen a nobis perstrictum est. » *Op.* III, 1622, 1626, *App. ep.* 160, 168.

[1] Voy. d'autres passages analogues dans Böcking, *Suppl.*, t. I, p. 161.

[2] *Epist.* 2, p. 50. — Böcking, t. I, p. 264-266.

Digitized by Google

abominables sarcasmes la réputation d'hommes dignes de respect. Nul ami de la vérité, nous l'espérons, ne pourra dire que les théologiens de Cologne t'aient combattu par la ruse ou la déloyauté; et tous les hommes sincères seront forcés de reconnaître que nous n'avons parlé que pour défendre la foi chrétienne, agissant non par haine, ni pour satisfaire notre vanité personnelle, mais en vertu du droit que nous donnent les Décrétales, lesquelles nous font un devoir de combattre les doctrines d'erreur[1]. »

Pfefferkorn, pour répondre aux railleries, aux sarcasmes que les *Épîtres des hommes obscurs* jetaient à pleines mains sur les choses les plus vénérables, et aussi pour se laver des accusations calomniatrices dirigées contre sa personne, écrivit sa *Défense,* qui parut en latin et en allemand (1516)[2], et plus tard le *Petit Livre de combat* (*Streitbüchlein*). La *Défense* est précédée d'un avertissement rimé qui débute par ces paroles.

« O vous, princes chrétiens, seigneurs ecclésiastiques,
Combien de temps serez-vous les témoins muets d'une telle insolence?
Prenez garde à Satan ! car, je vous en avertis,
Il conduit avec lui une grande troupe de démons
Avec laquelle il a dessein d'anéantir notre foi. »

L'ouvrage est dédié à Albert de Mayence. Pfefferkorn le conjurait d'intervenir dans la querelle, d'interdire enfin les livres pernicieux des Juifs, d'amener à une heureuse conclusion l'affaire de Reuchlin, depuis trois ans en suspens à Rome, et enfin de travailler à sa réhabilitation devant ses juges spirituels et temporels, car il se voyait atteint dans son honneur. Mais Albert mit le livre de côté sans le lire, et laissa sans réponse celui qui le lui présentait. Non que Pfefferkorn fût allé trop loin dans ses réclamations contre les Juifs. Alors comme autrefois, il se bornait à demander qu'on leur enlevât la possibilité de s'adonner à l'usure, qu'on les astreignît à des travaux manuels et utiles, et qu'on les obligeât à assister aux prédications chrétiennes. Loin d'être d'un autre avis, Albert, à ce même moment, cherchait précisément à réunir les princes et les cités dans une ligue commune, ayant pour but le bannissement perpétuel des Juifs[3]. S'il refusait de prendre en main la cause de Pfefferkorn et d'aider à sa réhabilitation, c'est qu'enlacé dans les filets des humanistes, il avait ouvertement pris parti contre les théo-

[1] Voy. Geiger, *Reuchlin*, p. 411-412.
[2] La *Defensio J. Pepericorni contra famosas et criminales obscurorum virorum epistolas*, etc., dans Böcking, *Suppl.* I, p. 81-176. — Voy. Geiger, p. 378-386.
[3] Voy. notre premier volume, p. 379.

Digitized by Google

logiens de Cologne, et ne voulait accorder ni à eux ni à leurs amis le droit de demander justice devant les tribunaux. « Je voudrais », écrivait à Reuchlin le médecin ordinaire de l'archevêque « que la terre s'entr'ouvrît pour engloutir ce Juif baptisé, ainsi que la troupe venimeuse de ces faux théologiens, de cette bande de moines, qui le soutiennent et le protégent[1] ! »

Albert de Mayence, prince rempli de vanité, rêvait de faire de son palais un centre d'humanistes et de poëtes en renom, et d'être pour l'Allemagne un autre Médicis. « Quel est parmi nous le savant qu'Albert ne connaisse? » écrivait Hutten; « quel homme instruit et cultivé l'a jamais célébré sans recevoir aussitôt la preuve de sa libéralité, et sans être honoré de sa protection? » Des peintres comme Albert Dürer, Mathieu Grünewald, des miniaturistes comme Beham et Glockendon, recevaient les nombreuses commandes de l'Électeur. Des orfévres, des sculpteurs de talent, princièrement récompensés, enrichissaient la cathédrale de Mayence et son trésor de splendides œuvres d'art[2]. L'archevêque était aussi un amateur passionné de musique. Il faisait venir de tous côtés, même d'Italie, les musiciens les plus célèbres, pour relever l'éclat de ses fêtes, auxquelles, bien souvent, les dames prenaient part. De riches tapis, d'étincelants miroirs ornaient les salles et les appartements particuliers du palais; les tables étaient chargées de mets délicats et de vins exquis. Lorsqu'il se montrait en public, l'Électeur se plaisait à étaler un faste imposant. Il entretenait une garde du corps composée de cent cinquante cavaliers armés. Une troupe de valets, magnifiquement vêtus, formait sa suite, et les jeunes nobles du pays passaient pour recevoir à sa cour et sous sa direction la « véritable éducation chevaleresque. » Le train magnifique de cette cour brillante, l'esprit qui y régnait, excitaient naturellement l'enthousiasme de plus d'un flatteur; mais il faut convenir que ce qui faisait l'objet de leur admiration correspondait fort peu à la vocation et aux devoirs d'un archevêque, et surtout d'un primat de l'Église d'Allemagne. Au reste, les convictions religieuses d'Albert n'étaient ni profondes ni raisonnées, et sa conduite morale était loin de mériter le respect. Il n'avait pas fait

[1] « Utinam ima tellus debiscat et tinctum Judæum devoret, atque etiam atram pseudotheologorum aciem et ærumnosam fraterculorum conventionem », etc. Ce médecin se vantait d'avoir si bien arrangé les choses, « aidé par d'autres amis des savants », qu'Albert n'avait pas même ouvert le mémoire à lui envoyé par Pfefferkorn. « L'archevêque », assurait-il, « était du parti de Reuchlin, et soutenait sa cause. » *Reuchlin's Briefwechsel*, p. 254-256.

[2] La plus grande partie de ces chefs-d'œuvre fut pillée par les Suédois pendant la guerre de Trente ans, et l'on croit qu'ils sombrèrent dans la traversée qui devait les amener en Suède. On voit encore au Musée des médailles, à Stockholm, une crosse d'argent artistement ciselée ayant appartenu à Albert. Voy. la lettre de J. D. Passavant, dans Hennes, *Albrecht von Brandenbourg*, p. 336.

Digitized by Google

de sérieuses études théologiques, et ne se mettait nullement en peine d'organiser et de discipliner son clergé. Si le mot scolastique était pour lui synonyme de barbarie, il se montrait ravi du « divin génie » d'Érasme. A son avis, Érasme avait rendu à la théologie son ancien lustre, terni depuis tant de siècles [1]. Il l'assurait de sa protection; aussi Érasme, écrivant à Hutten, appelle-t-il l'archevêque « le plus bel ornement de l'Allemagne dans le siècle présent [2] »; toutefois il ne peut s'empêcher de déplorer qu'Albert, en acceptant le chapeau de cardinal, ait méconnu sa vraie grandeur en consentant à redescendre au simple rang de « moine du Pape [3] ».

Les *Épîtres des hommes obscurs* rapportent que les « poëtes » qui habitaient le palais archiépiscopal, tous libres penseurs, tous contempteurs de la religion, avaient coutume de se réunir à l'*Hôtellerie de la Couronne*. Là, l'épée ou le poignard suspendus à la ceinture, ils allaient, venaient, jouaient au dé des billets d'indulgence, tenaient des propos impies, accablaient de quolibets et d'injures les moines ou les « maîtres ès arts » que leur mauvaise étoile conduisait dans ce lieu [4]. Ulrich de Hutten, un des habitués de la *Couronne*. fait dire à un moine, dans l'une des *Épîtres*, que lui, Hutten, s'était un jour vanté que, si jamais les Dominicains se conduisaient envers lui comme envers Reuchlin, il leur jetterait publiquement le défi, et couperait le nez et les oreilles de tous ceux qui tomberaient entre ses mains [5].

Des menaces de ce genre n'étaient point de simples fanfaronnades dans la bouche d'Ulrich. Érasme rapportait plus tard, comme un fait connu de tout le monde, qu'il avait un jour coupé les oreilles à deux Frères prêcheurs qui s'étaient trouvés sur sa route [6]. Les guerres privées, les rapines, plaisaient singulièrement à cette nature farouche et indomptée. En 1509, étant encore bien jeune, nous le voyons donner à son cousin Louis de Hutten le conseil de barrer le chemin à un marchand dont il avait eu à se plaindre, de le guetter lorsqu'il se

[1] Voy. ses lettres à Érasme. *Erasmi op.* III, p. 350, 451, *ep.* 334-434. La dernière est datée du 13 juin 1519, par conséquent à une époque ou plusieurs des plus violents pamphlets de Hutten contre la papauté avaient déjà paru. Cependant Albert l'appelle encore « notre Hutten », « Huttenum nostrum vel idcirco, quia amari abs te intelligimus, libenter diligimus ».

[2] « Unicum his temporibus nostræ Germaniæ ornamentum. » *Op.* III, p. 447.

[3] « Monachus factus Romani pontificis. » *Op.* III, 1686. *App. ep.* 296.

[4] Voy. STRAUSS, t. I, p. 242.

[5] Dans les *Epist. obscur. virorum*, t. II, p. 55 (BÖCKING, *Suppl.* II, p. 272), le magister Sylvestre Gricius rapporte que parmi les « commensales in hospitio coronæ » se trouve Ulricus de Hutten, « qui est valde bestialis, qui semel dixit, si fratres prædicatores », etc.

[6] STRAUSS, t. II, p. 240-241, note 3. « Hæc atque hujus generis permulta », ajoute Érasme, « etiam populus ubique novit. »

Digitized by Google

rendrait à la foire de Francfort, de le terrasser, mais non de le tuer, ce qui serait peut-être imprudent, puis de le faire mettre au cachot. Ulrich se réservait le soin de compléter lui-même le châtiment[1].

Avant le retour de Hutten d'Italie, et lorsqu'il ne faisait pas encore officiellement partie de la cour de l'archevêque, il avait fait rééditer l'ouvrage de Laurent Valla : *De la prétendue donation de l'empereur Constantin au pape Sylvestre et à ses successeurs*. Le livre était précédé d'une préface adressée à Léon X, qui surpassait en attaques violentes, en injures, en mépris, tout ce qui avait été écrit jusque-là contre la papauté. Tous les pontifes des siècles précédents y étaient appelés « brigands, voleurs, tyrans, sangsues du peuple »; sous prétexte de remettre les péchés, ils avaient, disait Hutten, établi un commerce lucratif d'indulgences, se faisant une source de revenus avec les châtiments réservés aux pécheurs dans la vie future. « Seul, le grand pape Léon », ajoutait hypocritement Ulrich, « méritait toute louange. » Or, ce même Léon, il l'avait appelé peu de jours auparavant « un Florentin frivole et cupide ». Mais il assurait maintenant que le Pape avait fait refleurir la justice et la paix, la vérité et la liberté, et qu'on allait le voir renoncer de lui-même au pouvoir temporel, et donner bénévolement ce qu'on aurait été contraint de reprendre par la force, si un mauvais pontife eût été élu à sa place[2].

Cela n'empêchait pas Hutten d'être depuis longtemps convaincu que « pour la sainte cause de la liberté » on serait bientôt contraint d'employer la violence. Dans son *Triomphe de Reuchlin*, il n'a laissé planer aucun doute sur ce qu'on eût eu à attendre de son parti s'il s'était un jour trouvé à même d'exécuter ses plans. Nous y voyons comparaître, chargés de chaînes, tous les adversaires de Reuchlin. Hutten les accable d'injures. Il presse le bourreau de commencer leur supplice; il l'exhorte à torturer Pfefferkorn, à le mettre sous ses pieds, et décrit avec une satisfaction féroce les tourments qu'il va subir. « Trainez-le sur la terre! Que son hideux visage balaye le sol! Que ses genoux élevés l'empêchent d'apercevoir le ciel, que ses yeux hagards ne puissent vous émouvoir, que sa bouche calomniatrice baise la poussière et s'en nourrisse! Qu'attendez-vous, bourreaux? Hâtez-vous d'ouvrir sa bouche et de lui arracher cette langue détestable qui a fait tant de mal, afin qu'il ne puisse plus souiller de ses propos infâmes cette fête triomphale! Arrachez-lui le nez et les

[1] Strauss, t. I, p. 69-70.
[2] Voy. Strauss, t. I, p. 280-285.

Digitized by Google

oreilles; enfoncez profondément vos clous dans ses pieds! Que sa face et sa poitrine balayent le sol! Meurtrissez sa mâchoire! Que ses lèvres soient désormais incapables de nuire! Avez-vous lié solidement les mains derrière le dos? Bien! maintenant, rognez-lui les ongles, bourreaux! »

A la vue d'un semblable supplice, les hommes et les enfants qui composent l'assemblée sont invités à applaudir et à battre des mains[1].

La poésie « de la haine et de la vengeance » a été introduite par Hutten dans notre littérature, et c'est le *Triomphe de Reuchlin* qui commence à nous en révéler le véritable caractère[2].

Bien des gens trouvaient singulier qu'un archevêque, le primat de l'Église d'Allemagne, eût donné une charge quelconque à sa cour à un homme comme Hutten. Le prince de Carpi, dix ans plus tard, écrivait de Rome à ce sujet : « Les princes ecclésiastiques et laïques récoltent maintenant les fruits de la semence qu'ils ont répandue à profusion, ou dont ils ont, tout au moins, favorisé la croissance. Ce sont les poëtes qui ont le plus contribué à exciter en Allemagne la révolte contre l'Église et la société. Ce sont eux qui ont encouragé toutes ces violations du droit dont nous sommes tous les jours les témoins. Mais qui donc a soutenu ces hommes? Ce sont les dignitaires ecclésiastiques, et ceux mêmes du rang le plus élevé. Ils ont entretenu à leur cour voluptueuse ces gens aux tendances à demi païennes, qui jettent le mépris sur tout ce qui est resté cher au peuple, et n'ont d'autre but que le renversement de tout ce qui existe. Le funeste exemple des poëtes et des courtisans a fait un mal incalculable. L'insouciance, l'esprit mondain des

1 .....Rident puerique virique,
Una omnes rident, plausuque favente sequentur.

2 *Triomphus doctoris Reuchlini*, dans Böcking, t. III, p. 413-448. Hutten avait montré ce poëme à Érasme dès 1514. Celui-ci lui avait donné des éloges, mais n'avait pas jugé le moment opportun pour sa publication. La colère d'Érasme contre Pfefferkorn est curieuse à constater. Celui-ci avait eu l'audace de lui jeter en passant une attaque légère, évitant même de le nommer. (Geiger, *Reuchlin*, p. 386, note 3.) — Cependant Érasme trouve un pareil procédé digne d'être châtié par la main du bourreau. « O pestem indignam talibus adversariis, dignam carnifice. » (*Op.* III, 1639, *App. ep.* 200.) « C'est à présent », s'écrie-t-il indigné, « que Pfefferkorn prouve clairement sa qualité de Juif. Ses ancêtres ont exercé leur fureur contre le seul Jésus-Christ; mais lui ne craint pas d'attaquer une foule d'hommes haut placés. De Juif infâme il est devenu Juif plus infâme encore. » Les autorités ecclésiastiques, l'Empereur, le conseil de Cologne, tous devaient agir de concert pour préparer la ruine de ce misérable. (Geiger, p. 342.) Les violentes sorties de ce genre étaient alors fréquentes, et appartiennent aux symptômes les plus malsains de l'époque. Tandis que les humanistes, « les cultivés » comme ils s'intitulaient modestement, se croyaient autorisés à attaquer, à calomnier tout l'univers, ils écumaient de rage, ils réclamaient le secours des autorités aussitôt qu'on avait l'audace de se défendre contre leurs attaques, ou seulement d'exprimer d'autres opinions que les leurs.

Digitized by Google

princes de l'Église est cause en grande partie du discrédit où est tombé l'état religieux, et des troubles qui menacent l'Église et la société [1]. »

Mais le prince de Carpi aurait dû ajouter que la « funeste engeance des poëtes » avait trouvé à Rome encouragement et protection bien avant que l'Allemagne l'eût accueillie, et que la Renaissance avait exercé en Italie son séduisant empire longtemps avant qu'elle eût trouvé quelque crédit en Allemagne. Parmi les cent vingt poëtes [2] qui sous Léon X assiégeaient tous les jours les théâtres, les palais, et même les églises, bien peu semblent avoir eu quelques principes chrétiens. Le genre de vie adopté en Allemagne dans un grand nombre de cours ecclésiastiques, et particulièrement à Mayence, formait assurément un contraste regrettable avec les devoirs d'état d'un haut dignitaire de l'Église; mais il faut bien reconnaître que le faste de la cour de Léon X, les jeux, les représentations théâtrales, les fêtes mondaines qui s'y succédaient sans interruption, convenaient moins encore au caractère sacré du chef suprême de la chrétienté. L'esprit mondain, la vie voluptueuse des princes ecclésiastiques d'Allemagne n'étaient que la reproduction des idées et des mœurs des prélats italiens, et d'ailleurs ils eussent été à peine possibles ou n'auraient pu être longtemps tolérés si l'exemple ne fût venu de haut. Longtemps avant qu'en Allemagne la science et l'art aient été envahis par l'esprit du paganisme, ils s'étaient affranchis en Italie des anciennes traditions chrétiennes; savants et artistes avaient perdu tout respect pour le passé chrétien. Ce qui le prouve avec évidence, c'est la décision prise en 1506 par Jules II à propos de la vieille basilique de Saint-Pierre. Lorsqu'il ordonna la démolition de ce sanctuaire, vénéré depuis tant d'années par la piété de la chrétienté tout entière, et voulut qu'un monument grandiose, imitation magnifique du Panthéon, fût érigé à sa place, ce dessein rencontra dans le peuple de Rome de nombreuses oppositions [3]. En Allemagne aussi, bien des voix s'élevèrent pour déplorer la destruction de l'antique basilique. On exprimait tout haut la crainte que ce plan, loin d'être inspiré par l'Évangile, ne fût le résultat d'un culte profane pour l'art, et l'on ne pressentit que trop qu'une pareille entreprise, « loin d'attirer sur l'Église et le peuple chrétien la bénédiction de Dieu [4], leur serait au contraire très-funeste ».

[1] *Lucubrationes*, p. 49.
[2] Voy. Reumont, *Geschichte Roms*, 3b, p. 351.
[3] Voy. Ranke, *Päpste*, t. I, p. 67-70. — Reumont, 3b, p. 377.
[4] Écrivait le chanoine Charles de Bodmann, dans une lettre encore inédite datée du 17 août 1516.

Digitized by Google

Pour commencer les fondations de Saint-Pierre, Jules II avait publié une indulgence. Léon X la renouvela en 1511, afin d'être en état de faire continuer l'immense édifice avec les offrandes des fidèles. Il chargea les Frères Mineurs d'en répandre les bulles dans toute l'Europe chrétienne, et l'archevêque de Mayence fut nommé premier commissaire du Pape pour l'Allemagne du Nord. Albert songea aussitôt à mettre à profit une occasion si favorable de payer les dettes énormes qu'il avait contractées chez les Fugger d'Augsbourg, lors de sa promotion au siége archiépiscopal. Les frais du pallium ne s'élevaient pas alors, pour l'archevêché de Mayence, à moins de 20,000 florins du Rhin, répartis entre les divers districts du diocèse. En l'espace de dix ans, cette contribution monstrueuse, qui avait toujours excité l'indignation populaire, avait été versée deux fois [1]. Aussi le chapitre de la cathédrale, lorsque la mort d'Ulrich de Gemmingen eut de nouveau rendu vacant le siége archiépiscopal, accepta-t-il avec empressement la proposition d'Albert, qui s'engageait, s'il était élu, à supporter à lui seul les frais du pallium; toutes les voix s'étaient alors réunies sur lui, et le nouvel archevêque avait emprunté aux Fugger la somme dont il avait besoin. A la sollicitation des hommes d'affaires de l'Électeur, les Fugger, dès la publication de l'indulgence, s'adressèrent au Saint-Père pour être remboursés; un marché fut conclu. Le Pape consentit à céder aux Fugger la moitié des produits des indulgences dans les possessions d'Albert, à la condition que l'autre moitié serait remise à la fabrique de la nouvelle basilique. Ce honteux traité, dont les conditions étaient arrêtées dès 1515, ne commença d'être exécuté qu'en 1517 [2].

Dans les premiers mois de cette même année commencèrent les prédications pour l'indulgence. Elles causèrent dans le sein de l'Église l'ébranlement le plus violent, à la suite de l'intervention de Martin Luther, moine Augustin.

[1] Après la mort des archevêques Berthold de Henneberg (1504) et Jacques de Liebenstein (1508).

[2] Pour plus de détails, voy. HENNES, *Erzbischof Albrecht von Mainz*, p. 4-10, 21-23.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LUTHER ET HUTTEN.

I

Martin Luther[1] naquit à Eisleben le 10 novembre 1483. Son enfance s'écoula à Mansfeld; elle ne fut pas heureuse, mais rude et contrainte, non-seulement à cause de la pauvreté de ses parents, mais parce que, à l'école comme à la maison, il fut toujours traité avec une extrême rigueur. Lui-même a raconté qu'un jour, sa mère, à propos d'une misérable noix, le fouetta jusqu'au sang, et qu'une fois son père le corrigea de telle sorte qu'il en conserva un profond ressentiment, et fut sur le point de s'enfuir de la maison paternelle. A l'école, en une seule après-midi, il assure avoir été frappé quinze fois. Et cependant, malgré tant de châtiments et tout l'effroi qu'ils lui inspiraient, malgré ses angoisses et ses souffrances, Luther se plaint de n'avoir alors « absolument rien appris[2] ». Un tel mode d'éducation développa chez lui une disposition inquiète. Jamais

[1] Le père de Luther, Hans Luther, était fermier à Moehra (Thuringe), mais il avait été obligé de quitter le pays, abandonnant tout son avoir, après avoir, comme on l'en soupçonna généralement autour de lui, tué dans un accès de colère, avec le mors de son cheval, un pâtre qui était à son service. Voy. *Geschichtliche Notizen über Martin Luther's Vorfahren*, par K. Luther, Wittemberg, 1867. « Il est peu habile », dit l'auteur, « d'essayer de dissimuler des faits, même lorsqu'ils sont désagréables à constater. » THIERSCH (p. 185) cite un livre publié en 1565 où il est fait allusion au meurtre commis par Hans Luther. « Igitur », y est-il dit ironiquement, « antequam nasceretur filius homicidæ Morensis, non fuit Evangelium in Germania. » Bien longtemps auparavant il est question de ce fait dans une lettre de G. Wicel (*Epist. libri quatuor*, Lipsiæ, 1537) Voy. KÖSTLIN, *Luther's Leben vor dem Ablasstreit*, p. 25. Köstlin tient ce renseignement pour inexact. Martin Luther naquit à Eisleben, où la femme de Hans Luther avait suivi son mari fugitif au milieu d'un hiver rigoureux. — Sur la date de sa naissance, voy. KAHNIS, t. I, p. 131-132. — KÖSTLIN, p. 8-14. Hans Luther menait à Eisleben, et plus tard à Mansfeld, une vie pauvre et laborieuse. Il était coupeur d'ardoises; sa position matérielle s'améliora dans la suite.

[2] Pour plus de détails, voy. JURGENS, t. I, p. 151-160. Pendant ses luttes avec les « sectaires de Rotenbourg », il échappa un jour à Luther de dire : « Dieu m'a mis dans une telle situation qu'il me faut parfois fredonner le petit refrain enfantin que chantait ma mère : « Personne ne nous aime, ni toi ni moi; c'est « notre faute à tous les deux. » *Sämmtl. Werke*, t. LXIII, p. 332.

Digitized by Google

il ne connut l'obéissance joyeuse qui règle ordinairement la vie de l'enfance. La manière dont on l'élevait pouvait peut-être contenir sa violence naturelle, mais non l'assouplir et la dompter.

Lorsqu'il eut quatorze ans, Luther fut envoyé à Magdebourg pour y continuer ses études [1], et l'année suivante il entra à l'école latine d'Eisenach. A cette époque, la pauvreté de ses parents était telle, qu'en route l'enfant dut gagner son pain en chantant quelques refrains aux passants. Il a raconté qu'à cette époque le culte solennel de l'Église faisait sur lui une heureuse impression; qu'il se plaisait à la représentation des mystères, et qu'il aimait les pieux cantiques chantés par les fidèles pendant le service divin [2].

A Eisenach, lorsqu'il eut atteint l'âge de seize ans environ, un grand changement s'opéra dans sa vie. Une jeune dame noble, de la famille des Cotta, le recueillit dans sa maison [3]. Elle s'attacha à lui, rapporte Mathésius dans son panégyrique de Luther, « à cause de la beauté de sa voix et de la ferveur avec laquelle il priait ». C'est d'elle que Luther tenait cette maxime : « qu'il n'y a pas de chose plus précieuse sur cette terre que l'amour d'une femme, quand on est assez heureux pour l'obtenir [4]. »

En 1500, le jeune homme entrait à l'Université d'Erfurt pour y étudier la philosophie et la jurisprudence; en 1502, il était bachelier en philosophie; trois ans plus tard, il obtint le grade de maître ès arts, et pendant quelque temps enseigna la morale et la physique d'Aristote [5].

Un attrait particulier le poussait alors vers les études classiques; il lisait les principaux chefs-d'œuvre des écrivains latins, et de préférence Cicéron, Tite-Live, Virgile et Plaute, suivait les cours d'humanités de Jérôme Emser [6], et se distinguait de telle sorte, rapporte son biographe, « que toute l'Académie était dans l'admiration des dons remarquables de son esprit [7] ».

Dans le cercle des jeunes humanistes où il entrait, il rencontra

[1] Voy. Köstlin, p. 32-34.

[2] Sur le fréquent usage des cantiques au quinzième siècle, voy. notre premier volume, p. 219, 225; le témoignage de Luther y est rapporté.

[3] Voy. Köstlin, p. 35-36. — Köhler, p. 4, appelle la dame Cotta « une digne matrone », et convient cependant que Luther, en 1540 ou 1541, par conséquent plus de quarante ans plus tard, recevait à sa table son fils Henri, alors *étudiant* à Wittemberg.

[4] *Sämmtl. Werke*, t. LXI, p. 212.

[5] Luther racontait plus tard qu'au temps où il était bachelier, un étudiant de Meiningen lui prédit qu'il deviendrait un jour un grand homme. Köstlin, *Martin Luther*, t. I, p. 55.

[6] Voy. *Unschuldige Nachrichten*, année 1720, p. 14.

[7] Mélanchthon, *Vita Lutheri* dans le *Corpus Reformat.*, t. VI, p. 157.

Digitized by Google

Crotus Rubianus et Jean Lange, avec lesquels il se lia bientôt étroitement. Il se faisait apprécier de ses compagnons moins comme poëte que comme « musicien et savant philosophe[1] ». Il prenait volontiers part aux réunions, aux plaisirs de ses camarades, chantait, faisait de la musique avec eux; mais souvent, après s'être montré d'une humeur enjouée, il tombait tout à coup dans une disposition sombre et comme maladive : dès lors il était accablé de tourments de conscience.

En 1505, la mort subite d'un de ses amis, tué en duel, l'ébranle jusqu'au fond de son être[2]. La même année, aux portes d'Erfurt, un épouvantable orage le surprend et met sa vie en danger. « Lorsque je me vis tout proche d'une mort qui semblait se hâter », écrivit-il plus tard, « je prononçai, sous l'empire de mon effroi, un vœu contraint et forcé[3]. » Ayant réuni ses amis dans un souper qu'égayèrent les violons et les chants, il leur annonça soudain qu'il avait résolu de renoncer au monde et de prendre l'habit religieux au couvent des Augustins. « Vous me voyez encore aujourd'hui », leur dit-il, « et bientôt vous ne me verrez plus. » Toutes les objections de ses amis furent inutiles; ils l'accompagnèrent en pleurant jusqu'à la porte du couvent.

Il est à remarquer que Luther n'emporta d'autres livres au couvent que les œuvres de deux poëtes païens : Virgile et Plaute[4]. Ce que disait le Dominicain Pierre Schwarz de l'étude exclusive des classiques et du droit peut s'appliquer à Luther jusqu'au moment de la démarche la plus grave de sa vie : « De nos jours, beaucoup apprennent à versifier, mais peu approfondissent l'Évangile. Beaucoup étudient la jurisprudence, mais peu la sainte Écriture[5]. » Reuchlin, à la même époque, se plaignait aussi de ce qu'autour de lui « la sainte Écriture fût délaissée pour l'attrayante étude de l'éloquence et de la poésie[6] ».

Tandis que dans toutes les écoles latines restées fidèles à l'antique

[1] Köstlin, *Luther's Leben vor dem Ablassstreit*, p. 37-41. Nous y trouvons pour la première fois nettement indiquées les premières relations de Luther avec les humanistes. L'humaniste Gaspard Schalbe, d'Eisenach, qui est cité comme étant l'ami de Luther (voy. Burkhardt, *Luther's Briefwechsel*, p. 115), était probablement un frère ou un parent de la dame Cotta (voy. Köstlin, p. 38), dont le nom de fille était Schalbe. « Summa familiaritate », écrivait plus tard Crotus à Luther à propos de leur amitié d'Erfurt, « Erfordiæ bonis artibus simul operam dedimus ætate juvenili », et « eras in meo quondam contubernio musicus et philosophus eruditus ». — Böcking, *Hutteni op.*, I, p. 307. Voy. Kampschulte, t. II, p. 4.

[2] G. Mathésius, 4b, raconte « qu'un de ses bons camarades le tua ».

[3] De Wette, t. II, p. 101.

[4] Voy. Seckendorf, t. I, p. 21a.

[5] Dans son *Chochaf Hamschiach* (Esslingen, 1477), t. IIa.

[6] Voy. plus haut, p. 37.

Digitized by Google

tradition, l'étude de la Bible était poussée avec ardeur[1], il semblerait, à entendre Luther, que dans les établissements visités par lui, l'explication des auteurs païens ait été l'unique occupation des élèves. « Parvenu à l'âge de vingt ans », dit-il, « je n'avais pas encore vu de Bible, et je m'imaginais qu'il n'existait d'autres épîtres ou évangiles que ceux de nos livres de prières[2]. » Ces paroles sont d'autant plus extraordinaires, qu'à vingt ans Luther avait déjà étudié deux ans Erfurt, et avait dû y avoir plus d'une fois l'occasion d'apprendre à connaître la Bible. En effet, nous voyons qu'à Erfurt, à partir de la seconde moitié du quinzième siècle, la science biblique florissait; et dans le catalogue des ouvrages théologiques encore manuscrits d'une des bibliothèques de la ville, on a remarqué que les ouvrages d'exégèse formaient au moins la moitié des volumes rassemblés[3]. En 1480, l'Université d'Erfurt avait reçu un legs considérable destiné à la fondation d'un cours spécial d'exégèse, devant durer huit ans. Le fondateur avait stipulé qu'on mêlerait à l'étude de la sainte Écriture « quelques notions de droit canon[4] ».

II

« Si je suis entré au couvent, si j'ai renoncé au monde, » a dit Luther[5], « c'est que je désespérais de moi-même. » Malgré l'opposition formelle de son père, qui doutait de sa vocation, et rêvait de voir un fils de tant d'espérances et de talent obtenir dans le monde de brillants succès et peut-être faire un jour un riche mariage, il prononça ses vœux solennels chez les ermites Augustins, jurant de persévérer jusqu'à la mort, et selon la règle de Saint-Augustin, dans l'obéissance, la pauvreté et la chasteté. « Contrairement au quatrième commandement », lui écrivait son père au moment où il se préparait à recevoir la prêtrise (1507), « vous nous avez abandonnés dans notre vieillesse, votre bonne mère et moi; et cependant, nous pouvions nous attendre à recevoir de vous consolation et secours, après tous les sacrifices que j'avais faits pour votre instruction[6]. »

[1] Voy. les exemples cités par nous dans notre premier volume, p. 45-48.
[2] *Sämmtl. Werke*, t. LX, p. 255.
[3] Voy. Kampschulte, t. I, p. 22-23.
[4] Voy. Stölzel, *Entwicklung des gelehrten Richterthums*, t. I, p. 130-131.
[5] Voy. Jurgens, t. I, p. 522.
[6] Rapporte l'ami de Luther, Ratzenberger, p. 48. — Voy. d'autres passages sur les sentiments d'Hans Luther à propos de la vocation de Luther, dans Jurgens, t. I, p. 696-697.

Digitized by Google

Une résolution violente et soudaine, résultat d'un trouble maladif de conscience, tel fut donc le motif de l'entrée de Luther au couvent, et il n'y eut point chez lui de vocation plus profonde. Il espérait, une fois revêtu de l'habit religieux, recouvrer la paix qui le fuyait; mais les moyens auxquels il eut recours ne firent qu'empirer son état. Peut-être même la solitude du cloître contribua-t-elle à développer en lui une véritable maladie morale, celle du scrupule. Bientôt on le vit s'écarter de la simple obéissance aux règles de son Ordre. La récitation quotidienne des heures lui était imposée; mais entrainé vers l'étude par un irrésistible attrait, il lui arrivait souvent de passer des semaines entières sans prendre en main son bréviaire; alors il s'efforçait de rattraper à la fois tout le temps perdu, s'enfermait dans sa cellule, refusait de boire et de manger, et se mortifiait d'une si effrayante manière, qu'une fois il se priva de sommeil pendant cinq semaines consécutives, et fut sur le point d'expier cette imprudence par la perte de la raison [1]. Les exercices de mortification prescrits par la règle de son Ordre ne lui suffisaient pas : « Je m'imposais », a-t-il écrit, « des obligations particulières; je voulais suivre un chemin à part. Mes supérieurs combattaient beaucoup mes singularités, et sous ce rapport ils faisaient bien. Je devins bientôt l'horrible persécuteur et le bourreau de ma propre vie, car je jeûnais, je veillais, je priais, je m'épuisais, ce qui n'est autre chose que le suicide. » En un mot, le vieil adage monacal se vérifiait pour Luther : « En dehors de l'obéissance, tout est danger pour un religieux. » Comme tous les scrupuleux, il n'apercevait en lui que péché, en Dieu qu'indignation et vengeance. A son repentir manquait l'humble amour, et l'espérance filiale en cette miséricorde infiniment clémente que le Seigneur se plait à exercer envers l'homme en vue des mérites de Jésus-Christ. Ses rapports avec Dieu n'étaient basés que sur l'effroi; il voulait, selon ses paroles, apaiser la colère divine « par sa propre justice » et par ses œuvres personnelles. « J'étais alors », a t-il raconté, « le plus présomptueux des justes [2]; j'étais le plus téméraire des saints; m'appuyant sur mes œuvres, je me confiais, non pas en Dieu, mais en ma propre justice. » Aussi

[1] « ...Et quæ per unam, duas, immo tres quandoque septimanas præ studii assiduitate neglexerat, cibo et potu abstinentem recitasse eumque in modum se macerasse, ut aliquando quinque septimanis somno caruerit et pene in mentis deliquium inciderit. » SECKENDORF, t. I, 21b. « La pureté et l'austérité de sa conduite morale dans le cloître », dit KÖSTLIN (*Martin Luther*, t. I, p. 65), « n'ont été contestées par aucun de ses adversaires, bien que, prenant la question à un autre point de vue, ils se soient efforcés de le représenter comme possédé du démon. » Le moine Augustin Jean Mathieu, professeur de sainte Écriture à Erfurt, citait Luther comme un modèle de sainteté aux religieuses de Mulhouse. — KOLDE, *Augustiner-Congregation*, p. 247.

[2] « Præsumptuosissimus justitiarius. »

Digitized by Google

tomba-t-il peu à peu dans un état de découragement désespéré et dans le plus sombre abattement. Il en vint presque jusqu'à en vouloir à Dieu, jusqu'à le haïr, et regrettait souvent d'avoir reçu la vie. « A ma fausse confiance en ma propre justice », a-t-il avoué, « s'ajoutait un doute continuel, le désespoir, l'effroi, la haine et le blasphème. J'avais tant d'éloignement pour le Christ que lorsque je voyais quelqu'une de ses images, comme par exemple le crucifix, je ressentais aussitôt de l'épouvante, je baissais les yeux, et j'eusse plus volontiers vu le diable. Mon âme était brisée de douleur; j'étais plongé dans une continuelle agonie, et toutes les consolations que je voulais tirer de ma propre justice et de mes œuvres personnelles restaient impuissantes à me consoler[1]. »

Il est étrange que plus tard Luther ait voulu rendre responsable d'un si lamentable état intérieur la doctrine de l'Église sur les bonnes œuvres, car il était manifestement en pleine contradiction avec cette doctrine, comme avec toutes les prescriptions de l'Église à cet égard. Le premier livre de prières venu, le plus simple catéchisme, eût pu lui rappeler que l'Église rejette tout pharisaïsme, toute justice personnelle de l'homme; qu'elle considère le Christ et ses mérites comme les uniques fondements de la sainteté et de tout acte méritoire; que la grâce du Rédempteur est à ses yeux le principe de toute vie agréable à Dieu; qu'en particulier, elle ne voit dans les exercices de la mortification chrétienne que les moyens d'atteindre à une fin plus haute, que des secours qui, en affaiblissant nos penchants coupables, nous aident à les surmonter avec le secours de la grâce, nous répétant que ces moyens n'ont par eux-mêmes aucune valeur, et que l'homme ne saurait établir sur eux son salut. « Le chrétien doit mettre sa foi, son espérance et son amour en Dieu seul, et non dans une créature quelconque », lit-on dans le catéchisme de Diderich Cölde (1470); « il doit placer son unique confiance dans les seuls mérites de Jésus-Christ. » « Mets tout ton espoir, toute ta confiance », dit le *Petit Jardin de l'âme,* un des livres de prières les plus complets et les plus répandus du quinzième siècle, « dans les mérites et dans la mort de Jésus-Christ. » « L'homme doit mourir appuyé sur la miséricorde et sur la bonté de Dieu », enseigne Ulrich Krafft dans son *Combat spirituel* (1503), « car il ne saurait compter sur ses bonnes œuvres[2]. » Dans tous les livres autorisés et répandus par

[1] Voy. ces passages dans JURGENS, t. I, p. 577-585, et t. II, p. 4. — A un autre endroit, Luther dit en parlant de lui-même : « J'étais un moine austère; ma vie était chaste, sévère; je n'aurais pas voulu disposer d'un liard à l'insu de mon supérieur; je priais avec ferveur, jour et nuit. » *Sämmtl. Werke,* t. XLVIII, p. 306.

[2] Voy. ces passages et d'autres encore dans notre premier volume, p. 35-42. « L'homme doit croire sans hésiter », dit le *Petit Jardin de l'âme,* publié par

Digitized by Google

l'Église à cette époque, ouvrages de doctrine ou traités religieux destinés aux fidèles, pas un qui ne contienne la doctrine de la justification par Jésus-Christ seul.

L'angoisse intérieure dont souffrait Luther ne trouvait aucun adoucissement dans la réception du sacrement de pénitence. Il en est ordinairement ainsi pour les natures que tourmente la maladie du scrupule. En vain, à Erfurt, il fit deux fois une confession générale; en vain, en Italie, il renouvela encore cette confession [1], y cherchant un peu de relâche à ses tourments, rien ne le soulageait. Son exalta-

Sébastien Brant et répandu parmi les fidèles par plus de quarante éditions, « qu'il ne peut être délivré et éternellement heureux que grâce à l'amère Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Dans une édition allemande de l'*Ars moriendi* (1470), on trouve la prière suivante : « Seigneur, je réclame ton paradis, non en récompense de mes mérites, car je ne suis que cendre et poussière, et le plus misérable de tous les pécheurs, mais parce que, par la puissance et l'efficacité de ta très-sainte Passion, tu m'as délivré, moi, pauvre misérable pécheur, et m'as ouvert le paradis par ton sang précieux, répandu pour moi. » (Voy. *Seelengärtlein*, Münich, 1877, p. 497-513.) Nous lisons dans un sermon de Geiler cette invocation au Sauveur : « Très-doux Jésus, *en toi est mon unique espoir*. Seigneur, je réclame et désire ton paradis, non à cause de mes mérites, mais uniquement par la vertu de ta sainte Passion, par laquelle tu as voulu me sauver, moi, misérable pécheur, m'achetant le ciel au prix de ton sang précieux. » (GEILER, *Wie man sich halten soll bei einem sterbenden menschen*, 1482.) *Fac-simile* avec introduction par L. DACHEUX, Paris-Francfort, 1878. Les prescriptions des synodes concordent de tout point avec ce qui précède. Le concile de Bâle (1503) recommande instamment aux prêtres d'avertir tout fidèle « ut de peccatis doleat, *omnem spem in merito Passionis Christi ponat*, in fide Christi et Ecclesiæ constans maneat... moneatur etiam, ne rem alienam scienter detineat, et ut omnibus amore Christi ex corde ignoscat ». HARTZHEIM, *Concilia Germania*, t. VI, p. 29. — Voy. le mandement du synode de Bamberg (1491) dans HARTZHEIM, t. V, p. 630.

[1] Lui-même donne pour principal motif de son voyage à Rome le désir d'y faire une confession générale. KÖSTLIN, *Luther's Leben vor dem Ablassstreit*, p. 50. — Il n'est pas exact de dire, d'après des affirmations souvent répétées, que le voyage de Rome ait rendu Luther hostile à la papauté. On conçoit aisément que le faste mondain de la cour de Léon X lui ait beaucoup déplu; mais ce ne fut qu'après sa rupture avec Rome qu'il prit plaisir à raconter tout ce qui l'avait choqué en Italie, et mille traits relatifs à l'immoralité du clergé; son attitude vis-à-vis de l'Église et de son chef resta parfaitement correcte et respectueuse plusieurs années encore après son retour de Rome. Le duc Georges de Saxe lui reprochait plus tard de n'être devenu l'ennemi acharné du Pape que depuis que celui-ci, à Rome, avait refusé de le délivrer du froc, lui avait interdit le mariage et refusé le chapeau de cardinal; mais cette imputation n'a aucun fondement. — Voy. cette citation dans SCHNORR DE CAROLSFELD, *Archiv für Literatur geschichte*, t. IV, p. 119. Luther reçut en Italie des impressions favorables. Il prit plaisir à admirer la beauté des hôpitaux de Rome « si bien tenus, si propres, si beaux, si libéralement entretenus par la bienfaisance publique. Là, les dames les plus respectables de la ville soignaient volontairement les pauvres. » Dans la population, il fut frappé du contraste de la sobriété italienne avec les habitudes d'ivrognerie des Allemands. Il dit aussi avoir été satisfait de l'organisation « de la chancellerie romaine, où sont apportées toutes les affaires relatives au droit ecclésiastique ». Voy. KÖSTLIN, *Martin Luther*, t. I, p. 101.

Digitized by Google

tion devint telle, qu'à Rome, ainsi qu'il l'écrivait plusieurs années après, il ressentait une sorte de regret de ce que ses parents fussent encore au monde, parce qu'à l'aide de ses messes, de ses prières, et autres œuvres encore plus méritoires, il eût pu les délivrer du Purgatoire. « J'aurais alors volontiers consenti », a-t-il assuré, « à devenir, pour la cause de la religion, le plus cruel des assassins, si l'occasion s'en était offerte. » « J'aurais été prêt à immoler, si je l'avais pu, tous ceux qui auraient refusé d'obéir au Pape, même à propos d'une syllabe [1]. »

Un tel état moral devait inévitablement amener une réaction.

Dans son déchirement, dans sa torture intérieure, Luther, insensiblement, passa d'un extrême à l'autre. Si jusqu'alors il avait présomptueusement compté sur ses propres forces, maintenant il niait toute efficacité des œuvres pour le salut. Il se persuada peu à peu que l'homme, par suite du péché originel, a été complétement corrompu et n'a plus de libre arbitre; que toutes les actions humaines, même les meilleures, ne sont que les fruits de sa volonté dépravée, et par conséquent, devant le tribunal de Dieu, ne peuvent être que des péchés mortels. L'homme, selon lui, n'est sauvé que par la foi. « Par le fait seul de notre foi en Jésus-Christ », enseignait-il, « ses mérites deviennent notre propriété; nous revêtons sa robe de justice; elle couvre toutes nos fautes et notre constante iniquité, et supplée surabondamment à tout ce qui manque à notre justice humaine. Si nous avons la foi, il suffit; toutes nos angoisses de conscience deviennent superflues. » « Sois pécheur », écrit-il à l'un de ses amis; « pèche hardiment; mais crois plus hardiment encore, et réjouis-toi dans le Christ, qui a triomphé du péché. Les péchés d'un homme ne sauraient le séparer de l'Agneau qui efface les péchés du monde, quand bien même, en un seul jour, il s'abandonnerait mille fois à la luxure ou commettrait un nombre égal d'homicides [2]. »

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XL, p. 184. — Voy. Kahnis, t. I, p. 149-174.

[2] Les passages suivants sont dignes d'attention : « Ita vides, quam dives sit homo christianus sive baptisatus, qui *etiam volens non potest perdere salutem suam quantiscunque peccatis, nisi nolit credere.* Nulla enim peccata eum possunt damnare, nisi sola incredulitas. Cætera omnia, si redeat vel stet fides in promissionem divinam baptisato factam, in momento absorbentur per eamdem fidem. » « Fides sola est pax conscientiæ, infidelitas autem turbatio conscientiæ. » *De Captivit. Babyl. Eccl., Op. latina*, t. V, p. 59, 55. Dans une lettre à Mélanchthon (1er août 1521), Luther se sert de termes encore plus forts : « Esto peccator et pecca fortiter, sed fortius crede, et gaude in Christo qui victor est peccati, mortis et mundi : peccandum est, quamdiu sumus. Vita hæc non est habitatio justitiæ, sed expectamus, ait Petrus, cœlos novos et terram novam, in quibus justitia habitat. Sufficit, quod agnovimus per divitias gloriæ Dei Agnum, qui tollit peccatum mundi : ab hoc non avellet nos peccatum, etiamsi millies, millies uno die fornicemur aut occidamus. Putas tam parvum esse pretium et redemptionem pro peccatis nostris factam in tanto ac tali Agno? » De Wette, t. II, p. 37. Pour plus de détails, voy. Evers, t. I, p. 75-127.

Digitized by Google

Cette nouvelle doctrine de la justification par la foi seule, Luther ne tarda pas à la considérer comme le centre suprême de la religion, comme le dogme essentiel du christianisme. Elle devint à ses yeux la « sainte parole, la sainte révélation », si longtemps cachée sous le boisseau. Il la nommait tout court « l'Évangile », « la bonne nouvelle », et la considérait comme l'unique remède qui pût opérer le salut de la chrétienté. Selon lui, elle contenait un évangile sans alliage, presque celui qu'avaient entendu les Apôtres. « Le mot évangile », disait-il, « ne signifie rien d'autre qu'un message joyeux et nouveau, qu'une doctrine, une prédication, promettant un événement heureux, dont on reçoit volontiers l'annonce. Il ne faut donc pas entendre par évangile une loi, un précepte réclamant de nous des sacrifices, et nous menaçant de châtiment ou de damnation si nous ne lui obéissons pas; car une telle nouvelle, personne ne l'apprend avec plaisir[1]. »

Ce nouvel évangile se forma insensiblement dans l'esprit de Luther à partir du moment où, sur l'invitation du prieur de son Ordre, Jean de Staupitz, avec lequel il était intimement lié, il accepta de l'électeur de Saxe les fonctions de professeur de philosophie à l'Université de Wittemberg, tout récemment fondée (1508). Son départ ne fut pas très-vivement regretté par les religieux d'Erfurt, rapporte un contemporain dans ses mémoires; on était las de son goût pour les disputes, dans lesquelles il voulait toujours avoir raison[2].

A Eisenach, Luther se livra exclusivement aux études théologiques et bibliques. En 1512, il fut reçu docteur en théologie, et fit avec grand succès des cours sur les Épîtres de saint Paul, particulièrement sur l'Épître aux Romains, sur les Psaumes, et sur saint Augustin. Ses sermons à l'église collégiale étaient extrêmement suivis. « Ce Frère a des yeux bien profonds! » disait en parlant de lui Martin Pollich, premier recteur de l'Université de Wittemberg; « il aura d'étranges imaginations[3]! »

Plusieurs années avant la querelle des indulgences, Luther, avec ses opinions sur la grâce, la justification, la non-liberté de la volonté humaine, s'était déjà placé en dehors de la doctrine de l'Église, et dès 1515, au rapport de son panégyriste Mathésius, on lui reprochait ses opinions peu orthodoxes[4]. « Notre justice n'est que péché »,

[1] Voy. ce passage et d'autres analogues dans DÖLLINGER, *Reformation*, t. III, p. 173-187.

[2] Voy. JURGENS, t. I, p. 674. — EVERS, t. I, p. 53, note.

[3] KÖSTLIN, *Martin Luther*, t. I, p. 96.

[4] *Historien*, p. 9. Le changement décisif qui se produisit dans l'âme de Luther nous semble dater de 1513 ou de 1514. Il dit avoir prêché trois ans à Wittemberg avant d'avoir enseigné sa doctrine en public. (Lettre du 16 octobre 1523, voy. DE WETTE, t. II, p. 422.) Cependant nous le voyons exposer ses opinions en chaire dès le commencement de 1517. — Dans le *Petri a Beeck Aquisgranum* (Aquisgrani, 1620, p. 255), il est rapporté que Luther, longtemps avant d'avoir exposé

Digitized by Google

avait-il dit dans un sermon prononcé le second jour de Noël (1515); « que chacun se borne donc à accepter la grâce qui lui est offerte par Jésus-Christ [1]. » « Apprends, mon cher frère, à désespérer de toi-même », écrivait-il le 7 avril 1516 au moine Augustin Georges Spenlein, à Menningen; « apprends à dire : Seigneur Jésus, tu es ma justice et je suis ton péché [2]; tu m'as pris ce qui était mien, et tu m'as donné ce qui était tien. Ce n'est que par Lui, et par un profond mépris pour toi-même et tes œuvres, que tu trouveras la paix. » « Apprends encore du Christ que puisqu'il t'a adopté, faisant de tes péchés les siens propres, il a aussi rendu sa justice tienne. » Il était dès lors si fermement convaincu de la vérité de cette doctrine, qu'il y ajoute un anathème : « Maudit soit celui qui ne croit pas ceci [3]! » Dans une dispute soutenue par lui en 1516 à l'Université, dispute qu'il avait demandé le droit de diriger, bien que ce droit, selon l'ordre établi, appartînt à un autre, il émet ses opinions sous une forme absolue et tranchante. Il soutient entre autres la proposition suivante : « L'homme pèche quand il fait ce qui est en lui, car de lui-même il ne peut ni vouloir, ni penser [4]. » Dans les vingt-neuf propositions posées par lui pour un candidat au doctorat (août 1517), on lit (quatrième thèse) : « La vérité, c'est que l'homme, n'étant qu'une souche pourrie, ne peut produire que corruption, ne peut vouloir et faire que le mal. » Et dans la cinquième thèse : « Il est faux que la volonté puisse se déterminer d'un côté plutôt que d'un autre. Ce qui est vrai, c'est que la volonté humaine n'est pas libre, mais captive [5]. »

Il commence, pendant le carême de 1517, à exposer ses principes en public. En chaire, il s'échauffe contre « les inutiles bavards qui ont rabâché à toute la chrétienté tant d'inepties, séduisant le pauvre peuple par leurs doctrines, et lui enseignant du haut de leurs chaires qu'on peut former et exécuter un bon dessein, une bonne résolution ». « A dire le vrai, il nous faut abandonner franchement cette espérance, car personne ne peut formuler ni exécuter un bon dessein. Là où n'existe pas de volonté, la volonté de Dieu reste la meilleure [6]. »

sa doctrine en public, avait coutume de consulter les ouvrages des hérétiques dans les bibliothèques de la ville.

[1] LUTHERI *Op. latina*, t. I, p. 57.

[2] « ...Tu, Domine Jesu, es justitia mea, ego autem sum peccatum tuum. »

[3] DE WETTE, t. I, p. 16-18.

[4] « Homo, quando facit quod in se est, peccat, cum nec velle nec cogitare ex se possit. » *Op. latina*, t. I, p. 235.

[5] *Op. latina*, t. I, p. 316. Luther se demandait avec anxiété quel effet produisaient au dehors des axiomes si étranges. « On les nommera *cacadoxiques* », disait-il; « mais pour nous, ils ne sauraient être qu'orthodoxes. » DE WETTE, t. I, p. 60-63.

[6] *Sämmtl. Werke*, t. XXI, p. 192-193.

Digitized by Google

En juin 1517, trois mois avant qu'éclatât la querelle des indulgences, le duc Georges manifestait déjà son effroi sur les conséquences qu'une telle doctrine pourrait avoir pour les fidèles. Lorsque Luther, à Dresde, le 25 juillet, dans un sermon prêché à la prière du duc, assura que la seule application des mérites de Jésus-Christ nous donnait la certitude du salut, et que toute personne possédant la foi ne pouvait plus douter aucunement de sa justification, le duc, le soir même, répéta plusieurs fois pendant le souper, avec un accent grave et triste, « qu'il donnerait beaucoup pour n'avoir pas entendu ce sermon; qu'un tel enseignement ne servirait qu'à donner au peuple une fausse sécurité, et à le rendre incrédule [1] ».

La doctrine de Luther, qu'il croyait pouvoir appuyer sur saint Augustin, l'appelant à cause de cela confession augustinienne, prévalait dès 1516 dans toute l'Université de Wittemberg [2].

Elle se propagea rapidement en Allemagne à partir du 31 octobre 1517.

Ce jour-là, Luther, à propos des sermons sur l'indulgence prêchés par Jean Tetzel, Dominicain, fit afficher à la porte de la chapelle du château de Wittemberg quatre-vingt-quinze propositions, ayant pour but l'obtention d'une dispute sur l'efficacité des indulgences. Tetzel, dont les fidèles goûtaient beaucoup l'enseignement, venait d'être nommé sous-commissaire apostolique par l'archevêque Albert de Mayence, avec mission d'annoncer et de prêcher, dans toute l'Allemagne du Nord, l'indulgence publiée par Léon X pour la construction du dôme de Saint-Pierre [3]. Ses prédications étaient extrêmement suivies. Dans l'une des instructions remises par lui de la part de l'archevêque aux curés de paroisses et aux confesseurs, il était expressément recommandé aux fidèles désireux de participer à la grâce de l'indulgence, de s'acquitter premièrement de leurs devoirs religieux, de s'approcher du sacrement de pénitence, de recevoir la communion, et de jeûner la veille de leur confession. Les prédicateurs étaient invités à mener une vie régulière, à éviter les hôtelleries, les fréquentations suspectes et les dépenses inutiles [4]. Malgré ces précau-

[1] Voy. SEIDEMANN, *Leipziger Disputation*, p. 4-5.

[2] Christophe Scheurl, juriste de Nuremberg, parle de la « confession augustinienne » dans une lettre à Luther, 2 janvier 1517. (*Scheurl's Briefbuch*, t. II, p. 1.) « Theologia nostra et S. Augustinus », écrit Luther le 18 mai 1517 à Jean Lange, « prospere procedunt et regnant in nostra Universitate Deo operante. » DE WETTE, t. I, p. 57.

[3] Voyez plus haut, p. 65.

[4] *Instructio summaria pro subcommissariis, panitentiariis et confessoribus.* Voy. KAPP, *Sammlung*, 117-184. Pour plus de détails sur cette instruction et sur les critiques qui m'ont été faites à ce sujet, voy. l'opuscule intitulé : *An meine Kritiker*, p. 69-77, et *Ein zweites Wort an meine Kritiker*, p. 24-26.

Digitized by Google

tions et ces sages avis, de graves abus ne tardèrent pas à se produire. La conduite des prédicateurs, leur manière d'offrir, de vanter, de mettre à prix les billets d'indulgence, causèrent plus d'un scandale [1].

Mais ces abus n'étaient pas le principal motif de la campagne entreprise par Luther. Ce qu'il entendait avant tout combattre, c'était le dogme même de l'indulgence, et surtout la doctrine de l'Église sur l'efficacité des bonnes œuvres, si manifestement contraire à ses opinions sur la justification et la non-liberté de la volonté humaine. Dans un de ses sermons de carême (1517), il s'était écrié : « Jésus-Christ a mis la satisfaction dans le cœur. Tu n'as donc nul besoin de courir à Rome, à Jérusalem, à Saint-Jacques, ici ou là, pour gagner l'indulgence. La bulle du Christ est ainsi conçue : Si vous pardonnez à ceux qui vous ont fait quelque tort, mon Père aussi vous pardonnera; que si vous ne pardonnez pas, mon Père ne vous pardonnera pas davantage. » Or c'était précisément là ce que l'Église avait toujours enseigné. Elle n'avait cessé de répéter que la véritable amélioration du cœur, la digne réception des sacrements étaient les indispensables conditions de l'indulgence, grâce qui n'est autre chose que la remise de la peine temporelle due au péché. Mais, selon Luther, la bulle d'indulgence du Christ, scellée par ses plaies, confirmée par sa mort, était presque oblitérée et corrompue par les averses d'indulgences que Rome faisait pleuvoir sur la chrétienté. D'ailleurs, le Christ n'avait pas dit : « Pour que tes péchés soient effacés, il faut que tu jeûnes tant de fois, que tu récites tant de prières, que tu donnes telle aumône, que tu fasses ceci, cela. Il s'était borné à demander à l'homme de quitter sa mauvaise voie, et de pardonner à ceux qui l'avaient offensé. » « Il est vrai », ajoutait Luther, « qu'une telle indulgence n'avancerait guère la construction de Saint-Pierre, chère au diable, et qu'elle édifierait les temples du Christ, que le diable hait! » Après l'énoncé de

[1] Voy. Rohrbacher-Schulte, *Universalgeschichte der Katolischen Kirche* (Munster, 1873, p. 18-24). Il était expressément recommandé aux prédicateurs de l'indulgence de n'excepter personne de la grâce accordée par l'Église; « car il faut avoir autant d'égard à l'intérêt des fidèles qu'à la construction de Saint-Pierre ». « Ceux qui ne peuvent donner d'argent remplissent les conditions imposées au moyen de la prière et du jeûne, car le royaume du ciel est aussi bien pour les pauvres que pour les riches. » (Kapp, *Sammlung*, 147, 172.) — Jérôme Emser est le premier à se plaindre « de ces commissaires rapaces, moines et prêtres, qui prêchent l'indulgence d'une manière scandaleuse... appuyant bien plus sur la question d'argent que sur la confession, la contrition, la pénitence ». *Wider das unchristliche Buch Luthers an den deutschen Adel Bl. g. 4.* Le cardinal Sadolet dit à propos de l'indulgence accordée par Léon X : « ...quas ego indulgentias atque adeo potius indulgentiarum illarum ministros neque nunc defendo, et tunc cum decretæ illæ atque publicatæ sunt, recordor me contradixisse, » etc. Sadoleti *Opera* (Moguntiæ, 1607, p. 753).

Digitized by Google

semblables paroles, qu'était-il besoin que Luther affirmât ne point rejeter l'indulgence romaine[1]? De tels sermons remuaient et troublaient nécessairement la foi des fidèles. Plus tard, s'expliquant franchement sur les secrets mobiles de sa conduite passée, Luther écrivait à Tetzel : « Restez calme, car la chose n'a pas commencé par moi, l'enfant a bien un autre père[2]! » « De graves abus s'étaient introduits dans le clergé », écrit-il dans un mémoire rédigé pour l'électeur de Saxe; « les États s'en étaient plaints, le Pape avait promis d'y apporter remède; mais comme ces abus n'avaient point été réprimés par ceux-là mêmes qui en avaient la charge, ils commençaient maintenant à tomber d'eux-mêmes dans tous les territoires allemands. Eux seuls étaient cause du mépris dont les prêtres étaient l'objet, de leur réputation d'ignorance, d'incapacité, et de la méfiance générale qu'ils inspiraient. Or la déchéance du clergé, la cessation des abus, était déjà, pour ainsi dire, un fait accompli avant qu'apparût la doctrine luthérienne, car le monde entier était las des abus ecclésiastiques. » Luther attachait une importance capitale à ce qu'il appelait emphatiquement « sa doctrine ». A l'entendre, la religion lui devait son salut[3].

Tetzel, en cent dix antithèses[4], réfuta les propositions de Luther à l'Université de Francfort-sur-l'Oder, où il venait d'être promu au grade de docteur en théologie (1517). Ces antithèses exposent avec clarté et concision la doctrine de l'Église sur les indulgences. Tetzel y insiste surtout sur les points suivants : les indulgences n'effacent pas le péché; elles ne font que remettre les peines temporelles que le péché a méritées, à condition qu'il ait été préalablement regretté et confessé; la doctrine des indulgences n'amoindrit en aucune manière la foi du fidèle en l'unique efficacité des mérites de Jésus-Christ, puisque l'indulgence ne fait autre chose que substituer aux châtiments satisfactoires la Passion expiatrice du Rédempteur[5]. « Le

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXI, p. 212-213.
[2] De Wette-Seidemann, t. VI, p. 18.
[3] De Wette, t. III, p. 439. — *Sämmtl. Werke*, t. LIV, p. 63-64.
[4] L'opinion communément répandue que Tetzel aurait brûlé publiquement les thèses de Luther, n'est pas fondée. Voy. Gröne, p. 122-126. Les *Antithèses* de Tetzel furent brûlées par les étudiants de Wittemberg sur la place du marché. Voy. sur ce fait les lettres de Luther du 21 mars et du 9 mai 1518. De Wette, t. I, p. 98-99, 109, et les passages cités par Burckhardt, *Luther's Briefwechsel*, p. 10. L'auteur de l'article sur Wimpina, dans le *Mainzer Catholik, Neue Folge*, t. XXII, p. 129-132, a prouvé que Tetzel était bien l'auteur des antithèses, et non Wimpina. — Voy. aussi Gröne, p. 74-81. « Quiconque lira les antithèses de Tetzel », dit Hefele dans le *Tübinger Quartalschrift* (année 1854, p. 631), « sera forcé de convenir qu'il possédait à fond la difficile doctrine des indulgences, et que ses arguments sont incontestablement préférables à ceux du très-célèbre Dr Eck. »
[5] Gröne, p. 81-96.

Digitized by Google

saint concile de Constance », dit Tetzel, « l'a récemment défini : Pour gagner l'indulgence, il faut, selon les conditions imposées par la sainte Église, confesser ses péchés avec repentir et former le ferme propos de ne les plus commettre. On trouve ces conditions exposées avec détail dans toutes les bulles papales »; « ceux qui gagnent l'indulgence sont établis dans un vrai repentir et amour de Dieu. Or ces sentiments ne sauraient laisser le chrétien inactif et tiède; ils l'animent, au contraire, dans le service de Dieu, et l'excitent à procurer sa gloire par de saintes actions. Il est clair que les fidèles qui ont gagné l'indulgence par leur ferveur sont de bons chrétiens, craignant Dieu, et non des âmes tièdes et relâchées. » « L'indulgence est surtout accordée en vue de la gloire de Dieu, et celui qui fait l'aumône pour la mériter est bien évidemment charitable par amour pour Dieu, puisqu'il lui serait impossible de l'obtenir sans un vrai repentir et sans une grande charité. Or, celui qui fait le bien par amour de Dieu agit selon Dieu [1]. » Tetzel recommande aux prédicateurs de bien faire comprendre aux fidèles que nos œuvres de justice ne suffisent pas pour le salut, auquel nous ne saurions jamais atteindre sans le secours de la divine miséricorde [2]. Parmi les bulles et lettres d'indulgence où ces doctrines sont le mieux précisées, il faut citer un décret de Léon X (1518), où nous lisons : « Le Pape, en sa qualité de successeur de saint Pierre, possesseur des clefs, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, en vertu du pouvoir qui lui a été remis, a tout aussi bien la puissance de remettre les péchés aux fidèles que de les délivrer des châtiments dus à ce péché. Le Pape efface les offenses du pécheur au moyen du sacrement de pénitence, et le délivre du châtiment temporel au moyen de l'indulgence [3]. »

Tetzel, d'un coup d'œil pénétrant, devina tout de suite, à la vive sensation produite par les thèses de Luther, que la querelle commencée n'était pas, comme le pensaient plusieurs, une simple dispute d'école. Il y vit aussitôt une lutte de principes d'une immense portée, lutte touchant aux fondements de la foi et à l'autorité même de l'Église. Il se plaignit, dans sa réfutation du *Traité sur les indulgences et la grâce,* publié par Luther en réponse aux *Antithèses,* que le Pape et l'Église y étaient tournés en dérision; il ne prévoyait que trop, disait-il, que désormais on n'ajouterait plus foi aux enseignements de l'Église, et qu'on interpréterait la sainte Écriture à sa guise [4].

Maximilien, lui aussi, avait promptement aperçu toute l'impor-

[1] Dans Rapp, *Sammlung* 332 fil. — Voy. K. M. Hermann, *Joh. Tetzel* (Francfort, 1882), p. 31-32.
[2] Kapp, *Schauplatz des Tetzelischen Ablasskrames* (Leipzig, 1720), p. 48.
[3] Kapp, *Sammlung* 461.
[4] Gröne, p. 103-109.

Digitized by Google

tance de la question soulevée. « Les nouveautés de Luther », écrivait-il au Pape le 5 août 1518, « mettront, si l'on ne s'y oppose énergiquement, l'unité de la foi en péril; aux vérités traditionnelles du salut, on substituera bientôt les opinions privées [1]. »

Luther, dès le début, regarda sa cause comme étant celle même de Dieu. Toutes ses opinions lui semblaient autant de vérités acquises, dont jamais il ne devrait se désister. En envoyant à son ami Jean Lange (11 novembre 1517) ses premières thèses sur les indulgences, il lui écrit qu'on lui reproche sa légèreté, son orgueil, sa manie de condamner; mais « sans orgueil, ou du moins sans apparence d'orgueil et sans dispute, aucune nouvelle doctrine », selon lui, « ne peut être annoncée au monde ». Il appuie cette opinion sur l'exemple du Christ et des martyrs : « Pourquoi Jésus-Christ et tous les martyrs ont-ils été mis à mort? Pourquoi les saints docteurs se sont-ils attiré la haine et l'envie, si ce n'est parce qu'ils étaient considérés comme les orgueilleux contempteurs de la sagesse ou de la prudence antique partout en honneur, et que, sans se préoccuper des maîtres de l'ancienne sagesse, ils prêchaient une nouvelle doctrine [2]? » Il écrit à Spalatin, peu de mois après (14 janvier 1518), qu'il méprise de tout cœur ses vaines terreurs au sujet de l'excommunication, ajoutant qu'il craint si peu les arrêts de l'Église et ses axiomes purement humains, qu'il se propose d'entreprendre bientôt une guerre ouverte contre eux. La miséricorde de Dieu saura bien le protéger [3].

A l'entendre, il enseigne la plus pure théologie : « Elle paraît, il est vrai, aux plus saints des Juifs, un scandale; aux plus sages des Grecs, une folie »; cependant, tout ce que Luther tient pour vrai et tout ce que ses adversaires attaquent dans ses écrits, Dieu lui-même le lui a révélé [4].

[1] RAYNALDI *Annales eccl. ad annum* 1518, n° 90. — LUTHERI *Op. latina*, II, p. 349-350.

[2] VOY. DE WETTE, t. I, p. 72-73.

[3] DE WETTE, t. I, p. 86. Voy. la lettre de Luther à Spalatin, 15 février 1518, et ce qu'il y dit de son adversaire, qu'il accuse d'avoir jeté le soupçon d'hérésie sur l'Université de Wittemberg. Pour la première fois, dans la préface de la seconde édition de la *Théologie allemande*, Luther parle de « quelques savants docteurs qui se sont exprimés avec mépris sur les théologiens de Wittemberg, et prêtent à Luther et à ses amis le dessein d'introduire en Allemagne des nouveautés religieuses ». Dans la préface de la première édition (1505) ce passage ne se trouve pas. Voy. *Sämmtl. Werke*, t. LXIII, p. 235-238. — Sur ce point, Döllinger est à rectifier (*Reformation*, t. III, p. 11-12). L'ouvrage de Staupitz, cité par Luther dans sa lettre du 31 mars 1518, n'est pas, comme le pense de Wette, la *Théologie allemande*, mais le *Livret sur l'imitation de l'oblation volontaire du Christ*. — VOY. STAUPITII *Opera*, t. I, p. 50 et suiv.

[4] « Ego autem, ut mihi conscius sum, non nisi sincerissimam theologiam me docere, ita jam diu præscius fui fore ut sanctissimis Judæis scandalum et sapientissimis Græcis stultitiam predicarem. Sed spero me debitorem esse Jesu Christo, qui et mihi forte dicit : Ostendam ei quanta opporteat eum pati prop-

Digitized by Google

Dès lors il estimait que son nouvel « évangile » de la justification par la foi sans le secours des bonnes œuvres, et son opinion sur la non-liberté de la volonté humaine, étaient des dogmes tout aussi importants que les plus grandes vérités du christianisme; aussi le voit-on souvent renouveler la déclaration qu'il avait faite dès les premières années de la lutte, et affirmer qu'il ne se soumettra au Pape et à l'Église que dans le cas où le Saint-Père et l'Église tiendront ses opinions personnelles pour orthodoxes, et se convertiront à son nouvel évangile. Il est donc facile de comprendre que ni les écrits de controverse, ni les négociations entamées par le cardinal Caietan sur l'ordre du Pape (Augsbourg, octobre 1518), ni les timides essais de conciliation de Charles de Miltitz, ne pouvaient avoir aucune influence sur son esprit. Persuadé que les foudres du Vatican allaient l'atteindre, Luther, dès le mois de juillet 1518, prêche sur l'excommunication et sur ce qu'il en faut penser. Niant la doctrine catholique, il pose alors un nouveau principe : L'Église, en tant que société, n'est pas un corps visible, mais une communauté invisible, et nul ne peut en être séparé par l'excommunication, car le péché seul rend indigne d'en faire partie [1].

Luther, fermement convaincu que Dieu lui a confié la mission d'annoncer le dogme essentiel du christianisme, obscurci et défiguré depuis les Apôtres, va bientôt jusqu'à dire : « Je n'admets pas que ma doctrine puisse être jugée par personne, même par les anges. » « Celui qui ne reçoit pas ma doctrine ne peut parvenir au salut [2]. » La même conviction lui fait adopter des termes depuis longtemps employés par les hussites et autres hérétiques du seizième siècle [3] : le Pape devient pour lui l'Antechrist, et l'Église languit dans un état de captivité babylonienne.

Sa doctrine lui avait été révélée par Dieu même, seule elle conduisait au salut, le Pape était l'Antechrist; ces assertions passèrent bientôt à l'état d'idées fixes dans l'esprit de Luther, et devinrent les moteurs de toute sa vie et de tous ses actes.

Le 11 décembre 1818, en envoyant à un de ses amis, à Nuremberg,

ter nomen meum. Si enim id non dicit, cur in officium verbi hujus me invictissimum posuit? Aut cur non aliud docuit, quod loquerer? fuit voluntas sua sancta. » 10 juillet 1518, à Wenceslas Link. « ...Id mihi reliquum est et cordis et conscientiæ, quod omnia quæ habeo, quæque ipsi impugnant, ex Deo me habere cognoscam et confitear. » 21 août 1518, lettre à Spalatin. De Wette, t. I, p. 129 (voy. t. VI, p. 537, note 5) et 132.

[1] *Sermo de virtute excommunicationis. Op. latina*, II, p. 306-313. « Quid futuri mali mihi incumbat », écrit Luther en juin 1518 à propos du sermon cité ci-dessus, « omnes expectamus novum ignem succendi, *sed ita jacit verbum veritatis signum*, cui contradicitur. » De Wette, t. I, p. 130

[2] *Sämmtl. Werke*, t. XXVIII, p. 144.

[3] Voy. notre premier volume, p. 581-582.

Digitized by Google

le compte rendu de ses pourparlers avec le cardinal Caietan, il écrit : « De bien plus grandes idées assiégent ma plume; je t'enverrai mes petits essais, afin que tu puisses voir si j'ai raison de supposer que le véritable Antechrist, décrit par saint Paul, règne en ce moment à Rome, et soit bien plus à redouter que le Turc; je crois pouvoir le prouver [1]. » « La cour romaine », écrit-il le 10 décembre 1518 à Spalatin, « lutte contre le Christ et son Église de concert avec tant de monstres, qu'en fait de tyrannie elle va plus loin que tous les Turcs. » Et le 13 mars 1519 : « Je te dirai en confidence que j'ignore si le Pape est véritablement l'Antechrist, ou seulement son apôtre [2]. » Cependant dix jours auparavant il avait écrit au Saint-Père : « Dieu et toutes les créatures me sont témoins que je n'ai jamais eu l'intention de combattre l'Église romaine, et que je ne mets rien au-dessus d'elle au ciel et sur la terre [3]. » Ce qui ne l'empêchait pas de déclarer, au mois de mai de cette même année, que ce n'était que par condescendance pour l'électeur de Saxe et l'Université qu'il s'abstenait « de vomir tout ce qu'il avait sur le cœur contre Rome, ou pour mieux dire contre Babylone, la corruptrice de la sainte Écriture et de l'Église [4] ».

Telle était déjà sa disposition d'esprit lorsque eurent lieu entre lui et Jean Eck (juin et juillet 1519) les célèbres colloques connus sous le nom de Dispute de Leipzig [5]. Lorsque, dans le cours de la discussion, son adversaire lui reprocha très-justement d'avoir pris vis-à-vis de la primatie du Pape une attitude qui ne différait guère de celle des hussites; lorsqu'il lui dit que les Frères de Bohême se vantaient avec raison d'avoir trouvé en lui un nouvel adepte et un protecteur Luther repoussa vivement toute communauté de sentiments avec les hérétiques de Bohême. « Jamais », assurait-il, « son intention n'avait été de susciter un schisme, jamais il ne donnerait les mains à un pareil dessein. » En février 1519 il avait écrit « que sous aucun prétexte, si grand qu'il fût ou pût devenir, il ne pouvait être permis de se séparer de l'Église romaine ». « Non, aucun crime, nul abus, ne peut justifier une scission. Jamais il ne peut être légitime de déchirer l'unité. » A Leipzig, il répète encore que les hussites ont eu tort de se séparer de Rome.

[1] De Wette, t. I, p. 192.
[2] De Wette, t. I, p. 200-239.
[3] De Wette, t. I, p. 233-235.
[4] De Wette, t. I, p. 260.
[5] La dispute de Leipzig a eu un tel retentissement, et l'on entend encore aujourd'hui affirmer si souvent que Luther y a été entraîné malgré lui par Eck, qu'on nous permettra de grouper ici quelques faits positifs relatifs à cette question.

I. A la prière de l'évêque d'Eichstædt, Eck avait rassemblé sous le nom d'*Obélisques* (dagues critiques) une série de remarques sur un certain nombre de

Digitized by Google

Mais peu de temps après il changea subitement de langage et apprécia tout différemment l'hérésie de Bohême; c'est qu'il avait reçu, le 3 octobre 1519, des lettres de deux chefs hussites qui le pres-

propositions avancées par Luther, remarques non destinées à la publicité. Sans qu'il pût deviner par quelle voie ce travail tomba entre les mains de Luther, qui avait le docteur Eck en grande estime à cette époque (voy. ses lettres dans DE WETTE, t. I, p. 63, 100, et le *Briefbuch* de SCHERRL, t. I, p. 425), néanmoins il riposta, en mars 1518, par ses *Astériques* (Étoiles critiques), *Asterisci Lutheri adversus Obeliscos Eccii* (in *Op. latina*, t. I, p. 405-456).

II. Pour défendre ses assertions, mais sans citer Eck ni les *Obélisques*, Luther, le 26 avril 1518, ouvrit au monastère des Augustins d'Heidelberg, où l'avaient appelé les affaires de son Ordre, une dispute publique à laquelle assistèrent un grand nombre de professeurs, d'étudiants, de bourgeois et de courtisans. Luther, dans cette dispute, soutint vingt-huit propositions théologiques et quarante philosophiques. Ces thèses déplurent aux théologiens d'Heidelberg (« peregrina illis videbatur theologia »), et l'un d'eux émit l'opinion que « si rustici hæc audirent, certe lapidibus vos obruerent et interficerent ». (Lettre de Luther, 18 mai, DE WETTE, t. I, p. 3.) Dans ses thèses, et les notes justificatives publiées postérieurement (*Op. latina*, t. I, p. 387-444), Luther développe nettement sa nouvelle doctrine sur la justification par la foi seule, sur la complète captivité de la volonté de l'homme, et sur les œuvres humaines, toutes entachées de péché. « L'homme », dit-il, « est dans la main de Dieu comme la scie dans la main du charpentier. »

III. Content des résultats de la dispute d'Heidelberg, qui lui avait fait beaucoup d'amis dans l'Allemagne du Sud (Martin Bucer, entre autres, qui est d'avis que Luther joint à la vigueur d'un saint Paul la finesse d'un Érasme. Voy. KAHNIS, t. I, p. 213), Luther, à son retour, eût aimé soutenir à Erfurt une *dispute publique* (voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 19-20). « Erfurdiensibus », écrit-il, « mea theologia est. *Bis mortem crambe.* » Mais ses anciens professeurs, Trutvetter et Usingen (voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 17-18), l'exhortèrent paternellement à changer d'attitude vis-à-vis de l'Église. Luther, répondant à ces conseils, écrit à Trutvetter (9 mai 1518) : « Ego simpliciter credo quod impossibile sit ecclesiam reformari *nisi funditus canones decretales*, scholastica theologia, philosophia, logica, ut nunc habentur, *eradicentur* et alia studia instituantur. » Il écrit à Spalatin le 18 mai que les vieillards entêtés méprisaient sa doctrine, mais que la jeunesse était pour lui : « Eximia spes mihi est, ut, sicut Christus ad gentes migravit rejectus a Judæis, ita et nunc quoque vera ejus theologia, quam rejiciunt opiniosi illi senes, ad juventutem sese transferat. » DE WETTE, t. I, p. 188-112.

IV. Ce qui ralluma la guerre entre Eck et Luther, ce fut la malencontreuse démarche de Carlstadt, l'ami et le collègue de Luther : il défendit publiquement ce dernier contre les *Obélisques* inédites de Eck, et il en publia une partie en les défigurant et en les accompagnant d'injures à l'adresse de Eck. (LÖSCHER, t. II, p. 66-104.) En vain Eck (29 mai 1518) pria-t-il instamment Carlstadt, et cela de la manière la plus conciliante, de s'abstenir de ces attaques publiques (LÖSCHER, t. II, p. 64-65); en vain adressa-t-il la même prière à Luther par l'entremise de Christophe Scheurl (DE WETTE, t. I, p. 125) : Luther, au mois d'août, fit paraître ses *Astériques*. Eck s'abstint de se justifier. Il se borna à réfuter les attaques de Carlstadt dans un langage plein de dignité et de calme. Löscher, t. II, p. 107, en convient lui-même. Cependant son amer adversaire continua à lui refuser la paix qu'il souhaitait si sincèrement. (Voy. l'article sur la dispute de Leipzig dans le *Katholik* de Mayence, 1872, liv. de septembre-novembre.)

V. Pendant qu'avaient lieu les conférences avec le cardinal Caietan (octobre 1518), Luther sollicita instamment la permission de discuter ses opinions en public. Le 19 novembre 1518, il écrit à l'électeur Frédéric de Saxe : « Il (Caietan) refuse de m'autoriser à discuter publiquement mes opinions; cependant je ne renonce pas encore à tout espoir. Peut-être pourrais-je organiser une dispute,

Digitized by Google

saient de marcher hardiment en avant. « Ce que Jean Huss a été autrefois pour la Bohême », lui écrivait l'un d'eux, prévôt de l'église abbatiale de Saint-Charles, à Prague, « toi, Martin, tu l'es maintenant

soit à Leipzig, soit à Erfurt, soit à Halle, à Magdebourg ou en tout autre lieu où Votre Grâce a autorité. Cette discussion, *loin d'y renoncer, je l'implore de Votre Grâce.* » (« Quin etiam oro et utinam exorem. ») De Wette, t. I, p. 185. Il rappelle aussi dans une lettre à Miltiz (17 mai 1519) que Caietan lui a refusé la discussion publique. — (De Wette, t. I, p. 276.)

VI. Cependant, pour parvenir à ses fins, il somme Eck, qu'il rencontre à Augsbourg, d'avoir à soutenir contre lui et Carlstadt, grand partisan des doctrines luthériennes, une dispute publique : « Eccius noster », écrit-il à Sylvius Egranus le 2 février 1519, « *a me tentatus Augustæ*, ut cum Carlstadio nostro Lipsiæ congederetur pro componenda contentione, tandem obsecutus est. » — De Wette, t. I, p. 216. Il prend sur lui d'engager aussi Carlstadt dans l'affaire, et de retour à Wittemberg, il écrit à Eck (15 novembre 1518) que Carlstadt est prêt à la dispute, et lui laisse le soin de déterminer le lieu et le jour où elle aura lieu. « Itaque fac », ajoute-t-il, « ut non frustra hominem permoverim. » — De Wette, t. I, p. 171. Eck donne enfin son assentiment à la dispute, mais il est bien évident que c'est Luther qui l'a provoquée.

VII. C'est par une lettre de Christophe Scheurl, du 24 novembre 1518, que Jean Eck apprit que Carlstadt avait déclaré à Erfurt « *quod te eo mox evocaturus sit in arenam* atque etiam ea lege disputaturus, ut singula verba calamus excipiat diligentissime... ». « Tuæ defensiones apud Wittenbergenses publice distrahuntur. » *Scheurl's Briefbuch*, t. II, p. 61-62. — Eck reçut plus tard l'*Appellatio ad concilium* de Luther, qui date du 18 novembre 1518. — Lutheri *Op. latina*, t. II, p. 438-445.

VIII. Entre les deux Universités dont le choix lui était laissé par Carlsdat, Eck se décida pour Leipzig. Il écrivit à la faculté de théologie de cette ville et au duc Georges de Saxe pour obtenir l'autorisation de la dispute (4 décembre 1518). L'Université la refusa. Le duc Georges, au contraire, envoya le 31 décembre la permission demandée. — (De Wette-Seidemann, t. VII, p. 11, note.) Dans l'intervalle, Eck, sans attendre qu'il y fût autorisé, fit imprimer ses douze thèses sur l'indulgence et l'autorité du Pape, et les envoya à Luther. Celui-ci fut tellement irrité des objections qu'il y rencontra, qu'en janvier (et non en mars ou avril, comme le dit de Wette, t. I, p. 249; voy. aussi Seidemann, *Leipziger Disputation*, p. 27-28) il écrivit à Carlstadt une lettre destinée à la publicité, où parmi les plus âpres invectives contre Eck (il parle entre autres des « *pestilentibus Romani pontificis et Romanorum tyrannorum adulatoribus* ») il fait part à Carlstadt de son dessein bien arrêté de combattre Eck en public à Leipzig : « Oro ut una mecum ad illustrissimum principem ducem Georgium, prudentissimum quoque senatum Lipsiæ scribas, si qua dignentur nobis domum vel profanam in hoc negotium collocare. Nam egregios dominos doctores de universitate penitus nolo hujus periculo judicii onerari, quod et prudentissime recusarunt. » « Maintenant elle aura lieu », écrit-il le 3 février 1519 à Jean Lange, « ut faciam *quæ diu cogitavi*, Christo propitio, id est, ut aliquando libro serio in Romanas lernas invehar ». — (De Wette, t. I, p. 217.) Le 12 février il écrit à Spalatin : « Eccius et ego congrediemur Lipsiæ post Paschalia », et le 20 février à Scheurl : « Nec Eccius sibi, nec ego mihi in hac quicquam serviemus. Dei consilium agi mihi videtur. Sæpius dixi hucusque lusum esse a me : nunc tandem seria in Romanum Pontificem et arrogantiam Romanam agentur. » De Wette, t. I, p. 223-230. — Le 22 février 1519, il prononça sur la puissance papale un sermon irrité, qui inspira au célèbre juriste de Wittemberg, Otto Beckmann, la réflexion suivante (lettre à Spalatin, 24 février) : « Quantum ad nostrum Eleutherium attinet, nescio quod possim polliceri. Scripsi tibi antehac, nostrates (les professeurs de l'Université) excepto uno vel altero *improbanda probare*, ut Martiniani videantur, quamquam cum Martino minime consentiant quantum videlicet attinet ad potestatem summi pontificis, quæ nec convelli ac minui potest nostris latratibus. » « Tu

Digitized by Google

pour la Saxe. Prie donc, et fortifie-toi dans le Seigneur. Si l'excommunication t'atteint, si l'on te traite d'hérétique, ne te laisse pas abattre; pense à ce que le Christ et les Apôtres ont eu à souffrir! »

recte feceris, si Amsdorfio scripseris, ut Martinum admoneat, ne sine causa coram vulgo de pontifice aliisque prelatis tam petulanter loquatur. *Alitur nescio quid monstri*, sed Christus faxit, ne apud nos nascatur. Alia via pergendum est. Commentis equidem nostris non potest reformari ecclesia, si reformanda venit. » — Löscher, t. III, p. 90-91. — Kölde, *Analecta*, p. 6-7. Ces faits ne prouvent-ils pas que la lettre pleine de soumission écrite par Luther au Pape le 3 mars 1519 (de Wette, t. I, p. 233-235) a pu difficilement être sincère?

IX. Après que la lettre de Luther à Carlstadt eut été publiée, l'Université de Leipzig écrivit au duc Georges de Saxe (15 février 1519) qu'elle avait, sur son ordre, donné à Eck et à Carlstadt l'autorisation désirée pour la dispute, mais que Luther, intervenant dans la question, prétendait maintenant se substituer à Carlstadt. L'Université conseillait au duc de s'opposer à ce que Luther, malgré elle et malgré lui, soutînt publiquement cette dispute. — (Seidemann, *Leipziger Disputation*, p. 126.) Le 19 février, l'Université exprime à Luther son étonnement de ce que, sans y avoir été autorisé, il se proposât de soutenir la dispute, ainsi qu'il l'annonçait officiellement dans sa lettre à Carlstadt. Ce même jour, Luther, s'adressant humblement au duc, le supplie d'autoriser la dispute, ses thèses contre Eck étant déjà publiées. — (De Wette-Seidemann, t. VI, p. 11.) Il est donc absolument inexact de dire que Luther a été pour ainsi dire contraint à la dispute par la lettre de Eck du 19 février. — (Lutheri *Op. latina*, IV, p. 77.) Eck répondit à la lettre de Luther à Carlstadt par des lettres pleines de dignité, adressées aux deux prélats Gaspard de Wessobrunn et Jean de Pollich. (Lutheri *Op. latina*, III, p. 9.) — Sans répondre aux attaques personnelles de Luther, il expose l'état véritable de la question. A cet exposé Luther ne trouve rien à opposer dans sa *Disputatio et Excusatio adversus criminationes J. Eccii*. (*Op. latina*, III, p. 12-17.) Eck fixa le jour de la dispute au 27 juin, tout en répétant qu'il serait heureux de voir Luther se désister et offrir sa soumission au Saint-Siége.

X. Parmi les thèses de Luther, ses partisans remarquèrent avec surprise des propositions comme celle-ci: « Romanam ecclesiam esse omnibus aliis superiorem, probatur ex frigidissimis Rom. Pontificum decretis, intra quadragentos annos natis, contra quæ sunt historiæ approbatæ mille et centum annorum, textus scripturæ divinæ et decretum Niceni concilii, omnium sacratissimi. » Voy. au sujet de ses thèses (« Sanctis patribus contraria ») l'intéressant passage du *Briefbuch* de Scheurl, t. II, p. 85. (« Vel a quovis errore putetur excusari posse, *si modo errare possit*. ») Carlstadt, à propos de cette thèse (24 février 1519), écrit à Spalatin (Löscher, t. III, p. 91) qu'il avait conseillé à Luther de se désister, mais que la thèse ayant été publiée, et la chose n'étant plus réparable, il avait engagé Luther à appuyer du moins ses assertions de preuves solides. Luther s'était donc mis à étudier assidûment le droit canon. Il écrit le 13 mars à Spalatin, après avoir expédié au Pape la lettre soumise que l'on sait : « Verso et decreta pontificum pro mea disputatione et in aurem tibi loquor nescio an papa sit Antichristus ipse vel apostolus ejus. » — (De Wette, t. I, p. 239). Avant la dispute de Leipzig, il imprima encore pour faire suite à ses thèses sa *Resolutio de potestate papæ, per auctorem locupletata* (*Op. latina*, III, p. 293-384), d'où il ressort avec évidence que non-seulement il rejetait la suprématie des papes, mais que déjà, en principe, il adoptait la doctrine sur le sacerdoce universel, qu'il devait plus tard enseigner. — (Voy. le *Katholik*, 1872, p. 238-549.) Par conséquent, c'est à tort qu'on soutient que la Dispute de Leipzig a exercé une influence considérable sur ses manières de voir.

XI. La Dispute de Leipzig, sur laquelle le livre de Seidemann nous fournit les détails les plus circonstanciés, eut lieu, ce dont il faut tenir compte, malgré les autorités ecclésiatiques de Mersebourg et de Brandebourg. — (Seidemann, p. 29-31, 41; et Albert, p. 407-418.) La faculté de théologie de Leipzig résista longtemps; mais Georges de Saxe l'obligea enfin à céder, et l'interdiction de

Digitized by Google

L'autre chef hussite lui écrivait : « Que l'Antechrist ne vienne pas à bout de te séduire! Souviens-toi qu'il a mille manières de perdre nos âmes. Que le Christ te fortifie[1]! »

En février 1520, Luther, « soudainement éclairé », se persuade tout à coup qu'il est hussite, et que Jean Huss a été son précurseur dans l'intelligence du véritable évangile. « Cette guerre est celle du Seigneur », écrit-il à Spalatin; « le Christ n'est pas venu pour apporter la paix. Insensé que j'étais! Sans le savoir j'ai enseigné et tenu pour véritables toutes les doctrines de Jean Huss! Nous sommes tous hussites sans en avoir eu conscience! Saint Paul et saint Augustin sont aussi de parfaits hussites! Je ne sais, dans la terreur où je suis plongé, ce que je dois penser des effroyables jugements de Dieu sur les hommes de notre temps, qui ont brûlé et condamné depuis plus d'un siècle la vérité évangélique, et n'ont pas permis à ses apôtres de la confesser[2]. » Au concile de Constance, le Pape et les siens avaient substitué à la doctrine du Christ celle du dragon infernal. Huss était un grand martyr du Christ; il fallait le vénérer comme un saint[3].

l'évêque de Mersebourg fut inutilement affichée à l'Hôtel de ville de Leipzig. Nous voyons ici commencer l'immixtion de la puissance temporelle dans les affaires ecclésiastiques. La lettre de Thomas Venatorius à Pirkheimer, insérée par Albert, ne prouve pas du tout que l'évêque d'Eichstädt ait vu avec déplaisir l'attitude de Eck (p. 408). Les passages qui semblent blâmer Eck ne se rapportent pas à la Dispute de Leipzig, mais à la dispute jadis soutenue par Eck à Bologne, sur la question du prêt à intérêt. — (Voy. notre premier volume, p. 399.)

XII. Luther fut mécontent du résultat de la dispute : « La discussion n'a pas été bien conduite », écrit-il à Spalatin. (« Male disputatum est. ») « Tout cela n'a été que du temps perdu. » (« ...fuisse perditionem temporis. ») — (Voy. ces lettres dans De Wette, t. I, p. 284-289, 290-306.) Il disait plus tard, en parlant de Carlstadt : « Noluit mihi Lipsiæ primas partes disputationis concedere, ne ei præriperem honorem, cui tamen libenter favebam. » Il avoue avoir été plus humilié qu'honoré à Leipzig, « quia est infelicissimus disputator, horridi, et hebetis ingenii. » — (*Lauterbach's Tagebuch*, p. 190.) A propos d'Eck, Melanchthon écrit à Œcolampade après la Dispute (21 juin 1519) : « Apud nos magnæ admirationi plerisque fuit Eccius ob varias et insignes ingenii dotes. » — (Lutheri *Op. latina*, III, p. 487.) Christophe Scheurl, bien qu'alors partisan de Luther, vante dans une lettre à Mélanchthon (11 mai 1519) « dexteritas, gnavia, eruditio, ingenium, humanitas, fides, amicitia », de Eck. (*Briefbuch*, t. II, p. 92.)

[1] Voy. les lettres des deux hussites dans les *Œuvres latines* de Luther, p. 78-81. Luther les reçut le 3 octobre 1519. — Voy. sa lettre à Staupitz datée du même jour. « Accepi ac hora ex Praga Bohemiæ litteras... » — De Wette, t. I, p. 341.

[2] De Wette, t. I, p. 425.

[3] *Sämmtl. Werke*, t. XXIV, p. 133-134; t. L, p. 143, et t. LXV, p. 82. L'attrait de Luther pour Jean Huss venait de la remarquable analogie de caractère et de destinée qui existe entre ces deux hommes. Tous deux, par leur naissance, appartiennent aux basses classes; tous deux acquièrent dans leur contact avec le peuple un secret rarement révélé aux esprits formés dans une sphère plus haute : l'art d'agir sur les masses. Tous deux doivent à l'Église un rang social plus élevé, et se font tous deux prêtres contre le sentiment de leurs compagnons d'état et de leurs supérieurs ecclésiastiques. L'un et l'autre abandonnent aux laïques la direction des affaires ecclésiastiques, et tombent, par les inévitables conséquences de leurs principes, dans le césaro-papisme; tous deux, par leurs attaques

Digitized by Google

Comme Luther était fermement convaincu que Dieu, en lui révélant la vérité évangélique, avait voulu qu'elle fût annoncée au peuple par son intermédiaire, la question était maintenant de savoir comment, par quels moyens, il allait combattre la papauté, siége de l'Antechrist, et comment le règne de la vérité pourrait être établi sur la terre. Les hussites avaient propagé leur doctrine par le fer et le feu; Luther, aussitôt qu'il eut reconnu en lui un véritable hussite, ne recula pas davantage devant l'emploi de mesures violentes. « Je t'en supplie », écrit-il le 20 février 1520 à Spalatin, « si tu entends bien l'Évangile, ne t'imagine pas que sa cause puisse triompher sans émeute, sans scandale et sans révolte. Tu ne feras pas une épée d'une plume; avec la guerre, tu ne feras point la paix. La parole de Dieu est un glaive, c'est un combat, c'est un déchirement, un scandale, une ruine, un poison. Comme dit le prophète Amos, elle est semblable à l'ours sur le chemin, et à la lionne de la forêt qui s'avance au-devant des fils d'Éphraïm [1]. »

Au moment ou Luther traçait ces lignes, un parti puissant venait de se rallier à son « évangile ». Fort de son appui, il pouvait désormais braver l'excommunication, ainsi que les menaces et les piéges de tous ses ennemis.

III

Les humanistes furent les premiers alliés de Luther. Dans la lutte qu'ils avaient entreprise contre la scolastique et l'autorité ecclésiastique, ils saluèrent avec enthousiasme ses attaques hardies; ils entrèrent en lice pour lui, comme autrefois pour Reuchlin.

Les humanistes, au rapport de Cochlæus, guerroyaient sans relâche pour Luther, et s'efforçaient, par la parole autant que par la plume, de gagner les laïques aux doctrines nouvelles. Ils s'attaquaient aux prélats, aux théologiens, par toutes sortes de propos méprisants et moqueurs, leur reprochant leur cupidité, leur faste,

violentes contre l'Église, déchaînent sur leur pays la plus effroyable des tempêtes, et tout en faisant faire à leur langue maternelle un remarquable progrès, sont les pères d'une révolution de la plus immense portée. — (Voy. le parallèle entre Huss et Luther dans les *Histor. Pol. Blättern.*, t. XXXI, p. 369-374.)

[1] « Obsecro te, si de Evangelio recte sentis, noli putare rem ejus posse sine tumultu, scandalo, seditione agi. Tu ex gladio non facies plumam, nec ex bello pacem; verbum Dei gladius est, bellum est, ruina est, scandalum est, perditio est, venenum est », etc. (De Wette, t. I, p. 417.) Nous citerons plus loin d'autres passages où Luther pousse ouvertement à une lutte sanglante contre Rome et les évêques romains.

Digitized by Google

leur envie, leur ignorance et leur rudesse. « Le clergé ne persécute l'innocent Luther », disaient-ils, « que parce qu'il est plus savant que lui, et possède assez d'indépendance d'esprit pour juger comme elles méritent de l'être les impostures et les fables des hypocrites. » Comme les humanistes étaient non-seulement savants, cultivés, pleins de talent, mais encore habiles à manier la parole et la plume avec aisance et goût, il ne leur était pas difficile d'éveiller chez les laïques une vive sympathie, une sincère compassion pour Luther; ils le représentaient comme une victime de la cause de la vérité et de la justice; à les entendre, il n'était contredit que par des prêtres envieux, cupides et ignorants, qui, dans la paresse et la débauche, vivaient des mensonges de la superstition, et ne songeaient qu'à extorquer l'argent d'un peuple imbécile [1]. L'étroite amitié de Luther et de Philippe Mélanchthon, si célèbre dès ses jeunes années dans toute l'Allemagne par sa science, si ardent à servir son ami, contribua beaucoup à donner aux humanistes une opinion favorable « du nouveau héraut de la vérité, qui luttait si courageusement pour elle à Wittemberg ».

Luther avait cherché de bonne heure à se rapprocher de la ligue des poëtes. On le voit, dans ses écrits, offrir successivement ses hommages et ses louanges aux coryphées de la bande, à Mutian, Reuchlin, Érasme. Comparé à Mutian, ce savant génie, cet esprit si cultivé, si exquis, il avoue n'être qu'un barbare, accoutumé tout au plus à crier parmi les oies, et il lui demande son amitié [2] (29 mai 1516). Écrivant à Reuchlin (14 décembre 1518), il se dit son imitateur; comme lui, il souffre sans perdre courage la persécution et l'injure. Grâce à l'énergie de Reuchlin, l'Allemagne recommence à respirer, après avoir été pendant des siècles non-seulement opprimée, mais en quelque sorte annihilée. L'aurore de la renaissance intellectuelle ne pouvait venir que d'un homme comme Reuchlin, d'un esprit aussi exceptionnellement doué. « De même que Dieu a réduit en poussière par la mort le Christ, la plus haute de toutes les montagnes, et que de cette poussière se sont élevées ensuite tant d'autres montagnes, ainsi tu n'aurais porté que peu de fruits, si, comme le Christ, tu n'avais été pour ainsi dire broyé; et voilà que de ta poussière nous voyons maintenant sortir de hardis défenseurs de la sainte Écriture [3]. » Son langage est encore plus obséquieux lorsqu'il s'adresse à Érasme. Érasme est l'ornement et l'espoir de

[1] Voy. Otto, p. 118.
[2] De Wette, t. I, p. 21.
[3] De Wette, t. I, p. 196-197. — Voy. Geiger, *Reuchlin*, p. 354. Dans Evers, t. I, p. 62-72, voyez les passages où Luther déclare que son entreprise n'est que la continuation de la querelle de Reuchlin.

Digitized by Google

son siècle, l'homme de son cœur, et son esprit s'entretient journellement avec le sien; « car où trouver quelqu'un dont l'oreille ne soit attentive à tout ce que dit Érasme, qu'Érasme n'instruise, qu'Érasme ne domine? » Quant à lui, nourri « parmi les sophistes », il n'est pas assez instruit pour oser s'approcher, même par la correspondance, d'un savant tel qu'Érasme; mais puisque la querelle sur les indulgences a fait parvenir son nom jusqu'au grand homme, puisque, dans la préface de la nouvelle édition du *Manuel du soldat chrétien,* il voit qu'Érasme approuve son œuvre, il se hasarde, il s'approche, il lui demande ses bonnes grâces, et désire ardemment s'attacher à lui par les liens d'une tendre affection [1].

Mutian, qui le premier avait reçu l'encens de Luther, fut aussi le premier à saluer, dans son attitude agressive contre Rome, l'« aurore d'un radieux avenir ». Parmi ses amis, le « nouvel Hercule », le « second saint Paul [2] », rencontre les partisans les plus ardents. Dans leurs écrits satiriques comme dans leurs cours de professeurs, les humanistes d'Erfurt, Euricius Cordus, Juste Jonas, Eoban Hessus, déclarent la guerre à la « horde impie » que Luther harcelle et presse de tous côtés, et ce sont eux qui poussent Érasme, leur chef commun et vénéré, à prendre sous sa protection la cause de Luther [3]. Les écrits et les lettres d'Érasme sont la source où s'alimente tous les jours l'enthousiasme toujours croissant des humanistes pour Luther. « Celui qui les a lus », écrivait l'un d'eux, « ne peut plus demeurer hostile à l'œuvre commencée. »

A l'imitation de Luther, les humanistes affectent de prendre un ton biblique, et ce ton domine bientôt toute la littérature de l'époque; ils deviennent même tout à coup savants théologiens, et font des conférences sur les points de foi controversés. Si auparavant un émule de Mutian avait fait de l'*Éloge de la folie* le sujet d'un cours spécial, Eoban Hessus, en 1519, commente en chaire le *Manuel du soldat chrétien*. Érasme, selon lui, a ramené les âmes vers la Bible, source de toute vraie piété, et maintenant le monde sort de l'enfance, et renonce à la superstition et à l'hypocrisie. Il n'était plus possible de tolérer que le peuple chrétien, la

[1] De Wette, t. I, p. 247-249. Cette lettre tout entière et la réponse d'Érasme ont été traduites dans l'ouvrage de Stichart, p. 309-315. Avec ses intimes, Luther s'exprime déjà différemment sur le compte d'Érasme. — Voy. Köstlin, *M. Luther,* t. I, p. 137-138.

[2] Voy. ces passages dans Kampschulte, t. II, p. 30.

[3] Voy. Hess, t. II, p. 39-45. A Capito, conseiller d'Albert de Mayence, qui cherchait à le décider à ne rien entreprendre contre Luther (Hess, t. II, p. 61-62), Érasme écrivait (décembre 1520) : « Theologi putant Lutherum non posse confici nisi meo stilo. Et id tacite flagitant, ut scribam in illum. At ego absit, ut sic insaniam. » (Hess, t. II, p. 552.)

Digitized by Google

foule simple et ignorante, continuât à se laisser abuser par des farces indignes et niaises. « Sous la conduite du Christ, il fallait anéantir l'armée ennemie. » Euricius Cordus, célébrant Luther, découvre en lui un héros plus vaillant qu'Achille; Juste Jonas ne voit dans le monde entier que vice et corruption, et engage tous les hommes éclairés à rompre ouvertement avec le passé[1]. Mais Crotus Rubianus va plus loin encore; autrefois, à Erfurt, il avait été l'intime ami de Luther. Bien qu'en sa qualité d'humaniste il eût chanté très-peu de temps auparavant les louanges de l'Italien Pierre Pomponace, qui doutait de l'immortalité de l'âme; bien qu'il eût salué en lui un allié précieux dans la guerre d'extermination qu'il avait juré aux « sophistes » et aux moines[2], il ne tarde pas à reconnaître de quelle importance les querelles suscitées par Luther peuvent être pour son parti; aussitôt, son esprit devient « biblique », et il choisit pour nouvelle devise le « glaive de la sainte Écriture ». Le 16 octobre 1519, il presse Luther, « son savant, son saint ami », « l'élu du Seigneur », de ne rien craindre dans la lutte qu'il a entreprise contre Rome, « ce foyer de corruption dont la pensée seule excite le dégoût ». L'éclair qui autrefois avait renversé Luther à Erfurt était un signe donné par Dieu même, et nous révélant que, nouveau saint Paul, Luther avait reçu du ciel une mission divine. Aussi l'exhortait-il à continuer l'œuvre commencée, l'assurant que l'Allemagne recevrait de lui avec enthousiasme la parole de Dieu[3].

Luther, dès ses premières négations, avait trouvé parmi les humanistes, les juristes et les patriciens de Nuremberg, des partisans tout aussi exaltés. Christophe Scheurl, Jérôme Ebner, Jean Holzschuher, Lazare Spengler, d'autres encore, se surpassaient mutuellement dans leurs témoignages d'admiration[4]. « Luther est devenu l'homme le plus célèbre de l'Allemagne », écrivait Christophe Scheurl en 1518; « il est dans toutes les bouches; ses amis le célèbrent, l'adorent, combattent pour lui, sont prêts à tout endurer pour lui; ils baisent ses moindres écrits, et le nomment le héraut de la vérité, le clairon de l'Évangile, le prédicateur de Jésus-Christ; saint Paul, à les entendre, parle par sa bouche[5]. » Albert Dürer, lui non plus, ne trouve pas de termes assez louangeurs pour célébrer Luther, « ce docteur éclairé

[1] Kampschulte, t. II, p. 31-35. — Sur les « poëtes » d'Erfurt et leurs rapports avec Érasme et Luther, voy. Krause, *Eobanus Hessus*, t. I, p. 259-329.

[2] Voy. sa lettre dans Kampschulte, t. II, p. 44-45.

[3] Voy. Böcking, *Hutteni Op.* I, p. 309-312. « C'est une des lettres les plus remarquables que Luther ait reçues », fait observer avec raison Kampschulte, t. II, p. 51.

[4] Voy. Roth, *Reformation in Nürnberg*, p. 49.

[5] Voy. les lettres d'octobre à décembre 1518 dans *Scheurl's Briefbuch*, t. II, p. 53-65. Voy. aussi, p. 83, la lettre de Scheurl à Eck (19 février 1519) sur l'enthousiasme du clergé pour Luther, dont il approuve sans restriction les principes.

Digitized by Google

par l'Esprit-Saint, ce confessseur de la vraie foi, dont les écrits surpassent en clarté tous les traités composés depuis un siècle et demi ». Dürer attendait de Luther l'unité et la paix de l'Église; « lorsqu'elles seront restaurées », disait-il, « tous les incrédules viendront à nous, convertis par nos bonnes actions, et ils embrasseront la foi chrétienne[1] ». Longtemps, l'ami de Dürer, Willibald Pirkheimer, partagea ces manières de voir; mais, plus tard, ses yeux s'ouvrirent sur les tristes fruits du nouvel « évangile », sur le caractère de beaucoup d'évangélistes imposteurs, et sur la liberté, « plutôt diabolique qu'évangélique », de tant d'apostats des deux sexes, tous « fort bons luthériens[2] ».

Mais à l'époque qui nous occupe, Pirkheimer appelle encore les philosophes scolastiques des monstres et des gnomes, gens qu'il serait heureux de voir s'entre-dévorer, adultères de la philosophie dignes d'être fustigés de la belle manière[3]. Dans sa satire du *Poteau raboté*[4], sorte de riposte aux *Épîtres des hommes obscurs*, il livre Jean Eck au mépris public, le dépeint comme un homme dépravé, et lui attribue les mobiles les plus intéressés. Il le met en scène, et lui fait avouer qu'au fond du cœur il est luthérien, mais que l'espoir de s'enrichir le retient dans le camp des adversaires de Luther, et le pousse à exploiter la superstition et la sottise populaires[5].

Luther rencontra aussi les sympathies les plus ardentes parmi les humanistes d'Augsbourg, de Strasbourg, de Schlestadt, de Bâle et de Zurich. Les coteries littéraires de ces villes propageaient avec zèle dans le peuple tous les écrits hostiles à l'Eglise, pamphlets, feuilles volantes, caricatures. Ils employaient pour cette propagande des colporteurs gagés, auxquels il n'était permis d'écouler que les productions de la littérature révolutionnaire[6]. Ces colporteurs allaient de maison en maison offrir leur marchandise, et les écrits de Luther trouvaient partout un débit prodigieux[7]; outre cela, des milliers de

[1] THAUSING, *Dürer's Briefe und Tagebücher*, p. 119-122.

[2] Voy. ses lettres dans DÖLLINGER, *Reformation*, t. I, p. 167-170 et 553. Nous y reviendrons plus tard.

[3] Voy. ROTH, *Reformation in Nürnberg*, p. 18.

[4] *Eccius dedolatus*, 1530. Voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 38, note 1. — JUNG, *Beitrage zur Geschichte der Reformation*, donne Guidius Matheus comme étant l'auteur de la satire; mais nous sommes bien fondé à croire qu'elle est l'œuvre de Pirkheimer. Voy. R. RÖSSLER, dans le *Zeitschrift für Deutsche Culturgeschichte*, 1873, p. 259-469. — ROTH, *Reformation in Nürnberg*, p. 71-74.

[5] HAGEN, *Deutschlands literarische Verhältnisse*, t. II, 63-73, et sur la correspondance postérieure d'Eck avec Pirkheimer et Lazare Spengler touchant la Bulle d'excommunication, voy. t. I, p. 113-123. — ROTH, *Reformation in Nürnberg*.

[6] HAGEN, t. II, p. 87-88, 353. Cochlæus parle dans *De actis et scriptis Lutheri*, p. 58-59, du grand nombre de moines échappés de leurs couvents « qui victum ex Lutheranis libris quæritantes, in speciem bibliopolarum longe lateque per Germaniæ provincias vagabuntur ».

[7] Voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 80, note 4. — HAGEN, t. II, p. 97-98.

Digitized by Google

brochures, de libelles, de satires, de pasquinades, paraissaient tous les jours, battant en brèche toutes les institutions légales de l'Église et de la société.

A aucune époque de l'histoire d'Allemagne, le journalisme révolutionnaire n'eut une semblable importance ni une telle clientèle. C'est qu'une foule de gens s'attachaient à Luther, non par sympathie pour ses opinions religieuses, mais surtout, comme Mélanchthon l'avoue, « parce qu'ils croyaient voir en lui le restaurateur de la liberté[1] ». Par cette liberté, chacun entendait, bien entendu, la suppression de ce qui le gênait personnellement, et l'obtention d'un bonheur individuellement rêvé. Beaucoup n'aspiraient qu'au bouleversement de toutes choses par la force. Les discours, les écrits de ces hommes inconsidérés minèrent sourdement la confiance de tous dans la sécurité générale, et réussirent à faire tomber les barrières élevées au dedans par la religion et la conscience, au dehors par la loi. Parmi tous ces ennemis de l'ordre légal, le plus passionné, le plus influent, le plus doué, fut Ulrich de Hutten.

Peu attiré par les querelles de dogmes, peu versé dans les questions théologiques, Hutten, au commencement de la lutte religieuse soulevée par Luther, l'avait tenue pour méprisable, et l'avait prise pour une simple querelle de moines; mais il ne tarda pas à comprendre le grand parti qu'il en pouvait tirer pour ses visées particulières.

« Peut-être ne sais-tu pas encore », écrit-il en avril 1518 à un ami, « qu'à Wittemberg, en Saxe, un parti puissant vient de se former contre l'autorité du Pape. Le camp opposé défend de toutes ses forces les indulgences papales. Des moines sont à la tête des deux partis; les meneurs sont ardents, pleins de chaleur, de courage et de zèle. Tantôt ils s'emportent, tantôt ils gémissent aussi haut qu'ils peuvent, et dernièrement ils se sont même essayés à écrire. Les imprimeurs ont maintenant de la besogne! On vend des points de dispute, des corollaires, des arguments, des articles; j'espère bien qu'ils se détruiront réciproquement les uns les autres! Un religieux me fit l'autre jour le récit de ce qui se passe en Saxe, et je lui répondis : Dévorez-vous, dévorez-vous! Puissiez-vous être anéantis promptement les uns par les autres! Fasse le ciel que nos ennemis luttent les uns contre les autres avec tant de rage, qu'ils se brisent enfin à force de se heurter[2]! » Même après l'entrevue de Luther et du cardinal Caietan, Hutten, à la fin d'octobre 1518, envisage encore les

[1] *Corpus Reformat.*, t. I, p. 657.
[2] BÖCKING, *Hutteni Op.* I, p. 164-168. — Voy. STRAUS, t. I, p. 291.

Digitized by Google

choses au même point de vue, jouissant du spectacle, et tout joyeux de voir les théologiens s'entre-déchirer [1].

Quant à lui, écrit-il vers la même époque, son plan est tout tracé. Ses occupations littéraires ne doivent pas lui faire négliger le soin de se rendre digne de l'héritage d'honneur qu'il a reçu de ses pères; il se propose de l'accroître encore par ses mérites personnels, et pour l'exécution de ce dessein, il compte sur sa bonne étoile. Ses revers ne peuvent compromettre sa fortune, puisqu'il n'a même pas de quoi vivre; mais il peut être favorisé par une chance heureuse. Seulement, pour atteindre son but, il a besoin, pour quelque temps encore, du soutien de la cour, et c'est pourquoi il reste au service de l'archevêque Albert de Mayence [2].

A cette époque il ne voyait pas encore dans le mouvement luthérien le moyen de réaliser sa grande idée, c'est-à-dire le renversement de l'ordre politique existant au profit de la chevalerie allemande. Vers la fin de 1518, il publie un ouvrage, terminé depuis le mois de mai, et connu sous le nom d'*Exhortation contre les Turcs*. Il y déclare une guerre ouverte non-seulement à la cour romaine, mais encore aux princes; il les menace du fer et du feu, leur annonce l'envahissement et la dévastation de leurs États, et le prompt soulèvement du peuple [3]. Si, l'année d'auparavant, il avait accepté d'Albert de Mayence la mission d'ambassadeur auprès de François Ier; s'il avait été chargé de conclure un traité avec ce prince et de lui promettre le suffrage de l'archevêque au moment de l'élection [4], maintenant la seule pensée de donner la couronne à François l'indigne; il appelle un pareil dessein un crime de haute trahison, un plan antipatriotique et honteux. « Comme si le sang princier était épuisé! » s'écrie-t-il. Dans un *Appendice à l'Exhortation contre les Turcs*, dédié « à tous les libres et vrais Allemands », il retourne contre Rome la pointe de son dard, et avertit la ville des papes de se tenir sur ses gardes, « de peur que la liberté bâillonnée et presque étouffée ne vienne soudain à briser ses entraves [5] ».

Pour combattre plus à l'aise et plus librement le « clergé corrupteur de l'Allemagne », il souhaitait vivement pouvoir quitter la cour de Mayence. Par l'intervention d'Érasme, qu'il avait humblement sollicité à ce sujet (mars 1519), il obtint enfin de l'archevêque la dispense de tout service à la cour, avec l'autorisation de conserver son traitement [6]. Il alla alors s'établir dans le vieux manoir

[1] Voy. Straus, t. I, p. 314.
[2] Voy. Straus, t. I, p. 328-329.
[3] Voy. Straus, t. I, p. 298-299.
[4] Voy. notre premier volume, p. 551.
[5] Voy. Straus, t. I, p. 295-302 et 347-348
[6] Voy. Straus, t. I, p. 352, 369.

Digitized by Google

de ses pères, à Steckelberg; là, il organisa des presses uniquement destinées à multiplier et à répandre tous les écrits de controverse, pamphlets, satires, etc., pouvant contribuer à décrier l'Église. Ces presses eurent une très-grande importance dans les années qui suivirent. En mars et avril 1519, Hutten prit part à la campagne dirigée contre le duc de Wurtemberg, et, plein des espérances les plus hardies, écrivait à Érasme avant de partir : « En peu de temps, tu verras l'Allemagne bouleversée[1]. »

Pendant la guerre, il se lia étroitement avec Franz de Sickingen[2], qu'il appelle « un grand homme sous tous les rapports, né pour accroître la gloire de la nation allemande ». « Sickingen est sage et prudent », écrit-il à Érasme (juin 1519); « il s'exprime bien, il saisit promptement, et fait preuve d'une grande activité, ce qui est un point important chez un général en chef. Que Dieu soutienne les entreprises de ce cœur vaillant[3]! »

En effet, Hutten avait trouvé dans Sickingen l'homme de son cœur, l'instrument dont il avait besoin pour l'accomplissement de ses plans révolutionnaires. Les deux amis se flattaient que le roi Charles, « jeune et inexpérimenté », se laisserait facilement gagner à leurs vues. Aussi appuyèrent-ils son élection de tout leur pouvoir. Ils fondaient également beaucoup d'espérances sur le jeune frère de Charles, Ferdinand, espérant « qu'il prendrait comme eux parti contre la barbarie[4] ». « Efforçons-nous de gagner Ferdinand », écrivait Hutten à Mélanchthon. « Sickingen aimerait à se l'attacher par un service[5]. » Hutten dédia à l'archiduc son livre sur la *Querelle de Henri IV et de Grégoire VII,* ouvrage de polémique où il représente Henri IV comme l'idéal d'un empereur, et démontre à Charles-Quint, nouvellement élu, que le plus grand, le plus élevé de ses devoirs, c'est d'affranchir l'Allemagne de la tyrannie de la papauté. Charles est exhorté à prendre Henri IV pour modèle; Ferdinand doit l'y encourager; quant à Hutten, il se tiendra à leurs côtés, brûlant de les servir et de les seconder[6].

En attendant ces grandes choses, Sickingen, à l'instigation de Hutten, s'occupait beaucoup de l'affaire encore pendante de Reuchlin, se sentant très-disposé à trancher par l'épée cette querelle de

[1] Böcking, *Hutteni Op.*, t. I, p. 248.
[2] Sur Sickingen, voy. notre premier volume, p. 538-539, 541-542, 540-547.
[3] Böcking, t. I, p. 273. — Voy. Straus, t. I, p. 361-362.
[4] « ...Fore ut orbis capita adversus barbariem nobiscum conspirent. » Böcking, t. I, p. 273.
[5] « ...Primum conciliandus nobis Ferdinandus erit... post facile erit exagitare improbos. » Böcking, t. I, p. 320.
[6] Voy. Straus, t. II, p. 48-51.

Digitized by Google

savants. A la grande joie des humanistes, en sa qualité d'« ami du droit et de l'équité », il menaça de guerre privée le Dominicain Hochstratten et le prieur de son Ordre, dans le cas où tous deux refuseraient de donner satisfaction « au pieux et savant Reuchlin ». Il envoya aussi son défi à Cologne, sous prétexte que le premier magistrat de cette ville s'était rangé du côté des Dominicains [1].

Or, chacun savait ce que signifiaient les défis de Sickingen. Worms, Landau, Metz, tout le pays de la Hesse l'avaient appris à leurs dépens, et cela d'une façon terrible [2]. L'« attitude humble » que prirent aussitôt les Dominicains vis-à-vis du brigand redouté est donc excusable, bien qu'elle ne soit pas précisément digne. Le conseil du couvent, saisi d'effroi, se hâta de retirer à Hochstratten la charge de supérieur du couvent de Cologne et celle de grand inquisiteur de la foi. Le silence lui fut imposé.

Mais un bref pontifical ne tarda pas à rétablir Hochstratten dans ses fonctions, et le procès de Reuchlin, si longtemps en suspens, se termina enfin en faveur du Dominicain. Le Pape donnait droit à la sentence de Spire, interdisait le *Miroir des yeux* comme livre dangereux, suspect, plein de partialité pour les Juifs, et condamnait Reuchlin à payer tous les frais du procès. Dès ce moment, l'alliance de Reuchlin avec les chevaliers révolutionnaires cessa complétement. En vain Sickingen lui offrit-il son appui ; en vain l'invita-t-il à se réfugier dans son château, Reuchlin s'était entièrement soumis à la décision du chef de l'Église, et, vis-à-vis de Luther, son attitude redevint strictement orthodoxe. Il fit même tous ses efforts pour éloigner du dangereux voisinage des novateurs son neveu Mélanchthon [3], et s'exprima sur le compte de Luther avec tant de force, dans une lettre adressée aux ducs de Bavière, qu'à partir de ce moment Hutten devint son ennemi juré. « Tu te déshonores », lui écrivit-il, « en combattant le parti auquel appartiennent des hommes dont tu devrais être l'inséparable allié en toute question d'honneur. Essaye cependant de nous vaincre, et si ton âge te le permet, fais le voyage de Rome; puisque tu en montres un si grand désir, va baiser le pied de Léon! Écris contre nous, comme tu en brûles d'envie! Malgré tes cris, ceux de tes amis et des romanistes impies, nous parviendrons à secouer le joug qui nous écrase; nous briserons cette chaîne honteuse que tu te vantes d'avoir toujours été fier de porter, comme si

[1] Sur l'intervention de Sickingen, voy. Geiger, *Reuchlin*, p. 444-450.
[2] Voy. notre premier volume, p. 546-547.
[3] Pour plus de détails, voy. Geiger, p. 451-466. — Voy. la lettre de Reuchlin à M. Hummelberger, 3 janvier 1520, où il exprime son opinion sur Luther. — Horawitz, *Zur Biographie Reuchlin's*, p. 62.

Digitized by Google

cela était digne d'un homme comme toi! Tu blâmes l'attitude de Luther, tu désapprouves son entreprise, tu voudrais voir son parti vaincu; mais songes-y bien, tu as en moi un violent adversaire, non-seulement si tu t'en prends à lui, mais si tu te soumets au pontife romain [1]. »

Depuis quelque temps, Hutten était devenu l'intime ami de Luther. En 1519, les liens qui l'attachaient encore à l'archevêque de Mayence, les revenus qu'il tenait du prélat, l'empêchaient de se rapprocher ouvertement de Luther [2]. Aussi, en janvier et février 1520, c'est par l'entremise de Mélanchthon qu'il s'adresse à lui : « Sickingen me charge », écrit-il à Mélanchton (Mayence, 20 février), « de faire savoir à Luther que dans le cas où il aurait à redouter quelque péril à cause de ses opinions et ne trouverait point de meilleur appui d'un autre côté, il peut s'adresser à lui en toute confiance, et serait sûr de rencontrer en lui la meilleure volonté de le servir. Crois-moi, je ne sais si ailleurs il pourrait s'assurer un auxiliaire plus sûr. Luther est aimé de Sickingen [3]. » De Steckelberg (28 février), il fait des ouvertures encore plus claires : « Ce que je t'ai chargé de communiquer à Luther de la part de Sickingen, dis-le-lui promptement; mais, je te prie, dis-le-lui à l'oreille; je ne désire pas que quelqu'un sache la part que j'ai dans cette affaire. Si les difficultés s'amassent autour de Luther, il n'a pas besoin de chercher bien loin des auxiliaires; ayant Franz pour lui, il peut, en pleine sécurité, braver tous ses ennemis. Je fais avec Sickingen des plans importants et grandioses; si tu étais ici, je te les communiquerais de vive voix. J'espère que les barbares feront une mauvaise fin, ainsi que tous ceux qui rêvent de voir s'appesantir sur nous le joug romain. Mes dialogues, la *Triade romaine* et les *Spectateurs* sont sous presse. Ils s'expriment avec une étrange liberté sur le Pape et sur les sangsues de l'Allemagne [4]. »

Nous lisons dans le premier de ses dialogues : « Contre le poison qui sort tout fumant du cœur du Pape, il n'est point d'antidote; le Pape peut abriter sous sa protection toutes sortes de ruses, de tours de passe-passe; les habiles manœuvres, les complots renaissent sans cesse autour de lui. Le Pape est un bandit, et l'armée de ce bandit s'appelle l'Église. » « Que tardons-nous encore? L'Allemagne n'a-t-elle

[1] Lettre du 22 février 1521. BÖCKING, *Hutteni Op., Suppl.*, t. II, p. 803-804. — *Reuchlin's Briefwechsel*, p. 327-329. — On voit que la statue de Reuchlin a été malencontreusement placée sur le monument commémoratif de Luther, à Worms.

[2] Voy. sa lettre à Eoban Hessus, 26 octobre 1519, dans BÖCKING, t. I, p. 313.

[3] « Crede mihi, vix aliunde certior salus erit. » BÖCKING, t. I, p. 320.

[4] BÖCKING, t. I, p. 324.

Digitized by Google

donc plus d'honneur? n'a-t-elle point de feu? Si les Allemands en manquent, les Turcs en auraient, car les épées turques finiraient par être nécessaires si les chrétiens, refusant d'ouvrir les yeux, se laissaient encore égarer par la superstition, et ne châtiaient pas les criminels. » Hutten souhaite que trois calamités fondent sur le bourbier romain, siége de toute perversité : la peste, la famine et la guerre. Rome étant la mère de toute impureté, un foyer de corruption, pour s'en délivrer, on devait, comme on en agit dans toutes les grandes calamités publiques, accourir en masse de tous côtés, seller les chevaux, déployer les bannières, porter partout le fer et le feu.

Après la publication de ce libelle, Hutten présida à Bamberg, avec son frère d'armes Crotus Rubianus, une importante assemblée qui devait grandement servir les progrès de la révolution (avril 1520). Les conjurés convinrent entre eux de si bien stimuler Luther qu'il se décidât enfin à prendre vis-à-vis de Rome une attitude plus clairement hostile; leur dessein était de se servir de lui pour la révolution politique et religieuse qu'ils rêvaient.

Après la réunion de Bamberg, Crotus, le 28 avril, se tourne donc une seconde fois vers Luther, « le plus grand des théologiens », le « très-excellent Polyclète », l'exhortant à poursuivre hardiment son entreprise. Que les créatures du Pape vantent et célèbrent l'infaillible mission doctrinale de l'Église; pour Luther, il doit s'en tenir à cette parole des saints Livres : « Tu seras, Seigneur, le flambeau qui éclaire mes pas, et la lumière de mon chemin. » Mais qu'il ne tarde pas à mettre à profit le secours de ce flambeau divin; qu'il donne suite aux avances de Sickingen, « cet illustre chef de la noblesse allemande »; Luther voit ses jours menacés par de nombreux ennemis; mais, grâce à Sickingen, il sera protégé contre tous ceux qui lui dressent des embûches. « Aie souci de l'avenir », lui dit-il en terminant, « voilà mon conseil; écris à Sickingen, et songe à entretenir sa bonne volonté[1]. »

Luther souffrait dès lors d'une angoisse maladive qui lui faisait redouter partout la persécution et le meurtre. Cette disposition, après de tels avertissements, ne fit que s'exagérer encore. Le 16 avril 1520, il écrit à Spalatin qu'il a été secrètement informé qu'un docteur en médecine, ayant le don de se rendre invisible, a été envoyé pour le mettre à mort[2]! Ses terreurs sont soigneusement entretenues par Hutten. « Hutten », écrit-il, « ne se lasse pas de me mettre sur mes gardes, tellement il redoute pour moi le poison[3]. »

[1] Dans Böcking, *Hutteni Op.*, t. I, p. 337-339. — Voy. Kampschulte, t. II, p. 68-71, et sa dissertation intitulée : *De Johanne Croto Rubiano*. Bonnæ, 1862.

[2] De Wette, t. I, p. 441.

[3] De Wette, t. I, p. 487. — Voy. *Lutheri Nachstellung durch eine Zündbüchse, durch*

Digitized by Google

Plus tard, ces sortes de craintes devinrent chez lui une véritable monomanie.

Entraîné par la force de l'impulsion donnée, Luther se décida enfin à suivre les conseils de son ami Crotus; il écrivit à Sickingen et à Hutten, avant même que ce dernier eût encore osé s'adresser directement à lui [1]. En mai 1520, le chevalier Sylvestre de Schaumburg lui offrit son appui [2], et le 4 juin Hutten lui écrivit directement de Mayence. Il le pressait de se joindre à ses amis au cri de « Vive la liberté! » puis, abandonnant soudain le style païen qui lui était familier, il se transformait en défenseur de l'Évangile, et prenait un ton biblique [3] : « Nous n'avons pas travaillé jusqu'ici sans résultat; Christ, sois avec nous! Christ, aide-nous! C'est pour toi que nous combattons; c'est pour remettre en lumière ta doctrine obscurcie par les ténèbres papistes que nous luttons, toi, Luther, avec succès, moi selon mes forces! » « Nous détestons les assemblées des insensés, et nous ne nous sommes pas assis avec les impies. Cependant sois prudent, et tiens tes yeux et ton esprit fixés sur eux. » « Sois mâle et fort, n'hésite pas! Tu as en moi un allié fidèle, prêt à te servir en toute occasion; ne crains donc pas de me confier tes plans d'avenir. Nous défendrons ensemble la liberté, et nous délivrerons la patrie, asservie si longtemps. Sickingen t'engage à venir à lui; il te traitera avec tous les égards qui te sont dus, et te défendra vaillamment contre tes ennemis de toutes sortes. Aujourd'hui, je me mets en route pour aller trouver Ferdinand, et je tenterai tout pour servir notre cause auprès du prince [4]. »

Dans l'entourage de Luther, on fondait sur ce voyage les plus grandes espérances. « Hutten », écrit Mélanchthon le 8 juin 1520, « se rend près de Ferdinand, frère du roi Charles; il va frayer la

Gift, durch einen Juden mit gelben Haaren. Il croyait que les chaires où il prêchait avaient été plus d'une fois empoisonnées, mais que Dieu l'avait toujours protégé miraculeusement. Il était aussi convaincu que souvent il avait bu du poison sans qu'il lui ait fait aucun mal. — Keil, *Luther's Lebensumstände*, t. I, p. 88-92.

[1] Le 5 mai, il avait déjà écrit à Hutten. Voy. cette lettre dans de Wette, t. I, p. 445. — Voy. aussi la lettre du 31 mai, de Wette, t. I, p. 451.

[2] Voy. la lettre de Luther à Spalatin, 13 mai 1520, dans de Wette, t. I, p. 448.

[3] Straus remarque à propos du langage biblique employé par Hutten à dater de ce moment (t. II, p. 52) : « Ce style ne convient ni au caractère ni au genre de talent de Hutten. Son instruction avait été assez superficielle, à moitié classique, à moitié politique; même lorsqu'il traite les questions religieuses, il raisonne en « poëte » et en homme du monde. Or les paroles de la Bible ont une portée autrement élevée, et ne sauraient être heureusement associées à des tendances qui leur sont si étrangères. Malgré l'art avec lequel Hutten les met en œuvre, elles font un contraste désagréable avec l'ensemble, elles dérangent le lecteur au lieu de le persuader. Parfois on s'imagine voir la figure de Hutten grimacer sous un capuchon. » Cela est vrai, mais ces momeries semblaient à Hutten nécessaires à son rôle, et indispensables pour séduire et entraîner le peuple.

[4] Böcking, t. I, p. 355.

Digitized by Google

voie aux princes très-puissants qui bientôt prendront en main la cause de la liberté. Que ne pouvons-nous pas espérer [1] ? »

Hutten, pour les frais de ce voyage à la cour de Bruxelles, eut recours à l'archevêque Albert de Mayence [2], avec lequel, en dépit de tous ses écrits incendiaires contre Rome, il restait toujours en fort bons termes. Albert ne dissimulait point ses espérances. Il se flattait que l'Allemagne, une fois affranchie du Pape, fonderait une Église nationale dont il deviendrait le chef suprême [3]. « Hutten est venu à Mayence », mande Agrippa de Nettesheim à un ami (16 juin 1520). « Il était accompagné de plusieurs partisans de Luther; tous montrent une extrême indignation contre ceux qu'ils appellent les courtisans, et contre les légats romains. Ils sont fort mal disposés pour la personne même du Pape. Ils préparent, si Dieu ne l'empêche, de grandes révoltes en ce pays, car ils font aux princes souverains et aux seigneurs de belles promesses, et les exhortent à secouer le joug de Rome. Qu'avons-nous besoin, s'écrient-ils, d'un évêque romain? N'avons-nous pas, dans notre Allemagne, des primats, des évêques? L'Allemagne doit abandonner Rome, et s'en tenir à ses primats, à ses évêques, à ses curés. Tu vois clairement ce à quoi ils visent. Déjà, quelques princes et cités leur font un accueil bienveillant; quant à ce que pourra tenter l'autorité de l'Empereur, je l'ignore [4]. »

Depuis la mort de Maximilien (janvier 1519), l'Empire, privé de maître, était livré à une sorte d'anarchie, et le déplorable désarroi des affaires publiques ne favorisait que trop les menées du parti révolutionnaire.

IV

L'alliance de Luther avec le parti révolutionnaire était désormais un fait accompli [5].

Bientôt il répond à Hutten qu'il a plus de confiance en Sickingen

[1] « ...Viam facturus libertati per maximos principes. Quid non speramus igitur? » *Corp. Reform.*, t. I, p. 201.

[2] Voy. la lettre de Jean Cochlæus, 12 juin 1520, dans Böcking, t. I, p. 358.

[3] La question de savoir si le Pape tient son autorité de Dieu ou simplement d'un mandat humain paraît à Albert « superficielle, indifférente, au nombre de ces questions dont un vrai chrétien n'a pas beaucoup à se préoccuper ». — Voy. Riffel, t. I, p. 174-175.

[4] Böcking, t. I, p. 359-360. Voy. Strauss, t. IV, p. 55.

[5] Maurenbrecher (*Katholische Reformation*, t. I, p. 394) reconnaît franchement ce fait, mais il approuve la ligne de conduite adoptée par Luther : « Ce n'est pas aux protestants », selon lui, « qu'il appartient de le blâmer. Ils doivent au

Digitized by Google

qu'en n'importe quel prince[1]. « Je pense qu'ils sont tous devenus fous, à Rome », écrit-il à Spalatin au commencement de juin 1520; « tous sont violents, inconsidérés, sans cervelle! Ce ne sont que des bûches, des pierres, des démons[2]! » Lorsque, le 11 juin, le chevalier

contraire lui savoir gré de ne pas s'être arrêté à de vains et subtils scrupules, de n'avoir pas eu horreur des mesures violentes, puisqu'elles étaient nécessaires, et d'avoir été droit aux moyens efficaces et radicaux. L'emploi de ces moyens était inévitable. Sans eux, la patrie allemande, si longtemps opprimée par la cour de Rome, ne pouvait être affranchie. »

[1] « ...Se plus confidentiae erga illum gerere, majoremque in eo spem habere, quam habeat in ullo sub cœlo principe. » COCHLÆUS, *De actis et scriptis Lutheri*, fol. 86b. Voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 74, note 3, et SYBEL, *Histor. Zeitschrift*, 1874, p. 189.

[2] DE WETTE, t. I, p. 453. En même temps il écrivait à Crotus Rubianus. Voy. *Corp. Reform.*, t. I, p. 202. — BÖCKING, t. I, p. 434. — BURKHARDT, *Luther's Briefwechsel*, p. 29. — DE WETTE, t. I, p. 452. Luther traitait tous ses adversaires théologiques, Sylvestre Prierias, Latomus, les théologiens de Cologne, de Paris et les autres avec le dernier mépris; tous sont à ses yeux des gredins, des gens sans pudeur, inspirés par le mauvais esprit, et qui s'attachent à lui « comme la crotte aux roues ». A l'entendre, ils déchirent effrontément la sainte Écriture et ne sont pas même dignes de garder les pourceaux. Dans une lettre à Link, 19 août 1520, il en appelle à saint Paul pour excuser la violence de ses attaques, disant que l'Apôtre a comme lui appelé ses adversaires des chiens, des serviteurs du démon, etc. Il n'y a que des « asini asinissimi qui écrivent contre moi », dit-il à un autre endroit; « ego vero corpore satis bene valeo et animo, nisi quod mallem minus me peccare. Et quotidie magis pecco, quod tibi tuisque orationibus conqueror. » DE WETTE, t. I, p. 474, 479, 553. « Les écrits controversistes de Luther », avoue Kahnis en dépit de tout l'enthousiasme que lui inspire le réformateur (t. I, p. 297), « manquent de logique, de suite, de calme, d'impartialité, de dignité, de mesure. Beaucoup étaient rebutés par le ton acéré, les reproches rudes et grossiers qui, sous sa plume, se changeaient si souvent en invectives brutales. » « Luther est fortement enclin à mettre toutes les objections de ses adversaires sur le compte de l'ignorance, d'un endurcissement voulu, de vices honteux, d'un manque total de sens évangélique, etc. » — THIERSCH (p. 58-59) ne dissimule pas davantage ce que lui fait éprouver la violence sans frein de Luther envers ses adversaires : « Au lieu d'attribuer leurs critiques à des erreurs de jugement, à un défaut de science, n'empêchant pas leur loyale bonne volonté, Luther répète constamment qu'ils sont possédés du démon; il les accuse d'aveuglement volontaire; il représente leurs actes comme entachés de péché mortel. Ces exagérations nous révèlent en lui l'absence de cette calme lucidité d'esprit que possède seule l'âme pleinement convaincue de l'équité de ses voies et de la justice de sa cause. Toute sa dialectique repose sur l'idée, érigée par lui en principe, que le Pape est l'Antechrist. Pour justifier sa conduite, il est obligé de repéter sans cesse cette assertion, et de représenter ses adversaires comme des êtres incorrigibles, desquels il n'y a absolument rien à espérer. » « Son langage violent, l'âpreté de ses jugements, l'amertume de ses paroles ont beaucoup contribué à rendre irrémédiable, et cela de nos jours encore, la scission dont il est l'auteur; car Luther a légué son esprit à ses disciples. Son style acrimonieux a été d'un exemple déplorable pour les théologiens luthériens qui le suivirent. Comme lui, ils s'imaginèrent qu'injurier, damner, était le signe d'une foi robuste, prouvait la justice de la cause défendue, et que cet emportement n'était autre chose que le véritable « zelus Lutheri, l'héroïque ardeur du nouvel Élie. » Le *Courrier luthérien* (p. 380-385) professe les mêmes opinions : « La façon dont Luther traite ses adversaires rendait tout accommodement, toute discussion scientifique impossible. » D'ailleurs, il avait pour système de jeter ceux qui discutaient

Digitized by Google

Sylvestre de Schaumbourg lui offre cent cavaliers nobles pour le protéger[1], Luther envoie aussitôt sa lettre à Spalatin : « Les dés sont jetés », s'écrie-t-il; « je méprise la colère des Romains aussi bien que leur faveur, et je ne veux point de réconciliation avec eux dans toute l'éternité; non, je ne veux avoir rien de commun avec eux! Qu'ils me condamnent ou brûlent mes écrits, peu m'importe! En revanche, dussé-je ne jamais employer d'autre flamme, je prétends brûler et damner publiquement tous les livres du droit papal, cette hydre pédante de l'hérésie. Alors nous en finirons enfin avec l'humilité stérile témoignée jusqu'ici aux Romains, et dont je ne souffrirai plus que les ennemis de l'Évangile continuent à s'enorgueillir. Sylvestre de Schaumburg et Franz de Sickingen m'ont affranchi de toute crainte humaine. » « Franz », écrit-il à un Frère de son Ordre, « m'a fait assurer par l'entremise de Hutten qu'il me défendrait contre tous mes ennemis. Sylvestre en a fait autant, et m'offre l'appui de ses nobles de Franconie; j'ai reçu de lui une belle lettre. Désormais je ne crains plus rien. Je suis en train de publier en allemand un livre sur le Pape et sur la réforme de la société chrétienne. J'y attaque le Pape de la manière la plus violente, et je vais jusqu'à l'assimiler à l'Antechrist[2]. »

Ce livre, publié au commencement d'août 1520, n'était autre que le célèbre manifeste intitulé : *A la noblesse chrétienne du pays d'Allemagne*[3].

ses doctrines dans une confusion toujours plus inextricable : « Comme je m'aperçois », dit-il dans la *Captivité de Babylone*, « que mes ennemis ont du temps et du papier, je veux mettre tous mes soins à ce qu'ils aient de quoi criailler. Je prétends courir toujours en avant, et tandis que mes éloquents et glorieux vainqueurs s'imagineront avoir terrassé quelqu'une de mes hérésies, je leur taillerai une autre besogne. » Souvent Luther, accablant de son mépris un adversaire qui jamais et nulle part ne peut avoir raison, est entraîné à soutenir d'étranges sophismes, et semble vraiment se moquer de la logique la plus élémentaire. C'est ainsi que, réfutant la proposition d'Alveld qui avait dit que nulle société terrestre ne peut subsister sans un chef, et que, par conséquent, la société chrétienne doit avoir un pasteur suprême, il dira : « Une société corporelle ne se fonde pas sans femme; par conséquent on devrait aussi donner à la chrétienté une vraie femme, une femme en chair et en os, afin que l'Église ne périsse pas; à la vérité, cette femme devrait être une robuste prostituée! » Il faut reconnaître que plus d'un adversaire de Luther imitait sa violence. Sylvestre Prierias l'appelle « un lépreux spirituel, un homme à la tête d'airain, qui sans doute eût été un ardent panégyriste de l'indulgence, si le Pape lui eût donné un bon évêché, ou bien une indulgence plénière pour l'établissement de *son* Église ». *Dialog. Silv. Prierias*, dans les *Op. latina, varii argumenti* de Luther, t. I, p. 351-365.

[1] BURKHARDT, *Luther's Briefwechsel*, t. XXIX. Voy. G. LOTZ, *Der fränkische Adel, und dessen Einfluss auf die Verbreitung der Reformation*, dans le *Zeitschrift für die gesammte lutherische Theologie*, t. XXIX, p. 465-486.

[2] DE WETTE, t. I, p. 466, 469, 475. « A me quidem, *facta mihi alea*, contemptus est Romanus furor et favor : nolo eis reconciliari nec communicari in perpetuum. » « Quia enim jam secure me fecit Silvester Schaumburg et Franciscus Sickingen, ab hominum timore succedere oportet dæmonum quoque furorem. »

[3] *Sämmtl. Werke*, t. XXI, p. 274-360.

Digitized by Google

C'est la véritable déclaration de guerre du parti révolutionnaire dirigé par Luther et Hutten. Luther était bien sûr d'être chaudement approuvé par ceux-là mêmes qui ne partageaient point ses opinions sur le renversement total de l'organisation ecclésiastique, lorsqu'il parlait comme il suit de la cessation des abus du pouvoir temporel : « En premier lieu », dit-il, « il serait urgent de faire une loi, du consentement de toute la nation, contre le luxe extravagant de ces habillements coûteux qui ruinent parmi nous tant de nobles et tant de riches bourgeois. Dieu nous a cependant donné comme aux autres nations assez de laine, de crin, de lin, et tout ce qui est nécessaire à l'honnête entretien de chaque état, pour que nous n'ayons pas besoin de gaspiller des sommes énormes dans l'achat de velours, de soie, d'ornements d'or; toutes ces marchandises étrangères que nous recherchons follement nous sont inutiles. Nous n'avons que faire non plus de la masse d'épices dont nous faisons usage; c'est là le grand vaisseau qui conduit tout notre argent hors du pays. Mais la grande calamité de l'Allemagne, c'est évidemment le prêt à intérêt. S'il n'existait pas, plus d'un regarderait à dépenser son argent en soie, velours, ornements d'or, épices, et pour tous ces oripeaux dont il se montre si curieux. Certainement, le prêt à intérêt est la figure et la preuve que le monde avec ses iniquités a été vendu au diable, qui par là veut nous ravir à la fois le bien temporel et spirituel; mais nous ne discernons pas son mauvais dessein. En vérité, il faudrait mettre aux Fugger et autres compagnies un frein dans la gueule. Comment pourrait-il être juste devant Dieu qu'un homme puisse en sa vie amasser à lui tout seul les trésors d'un roi? » « Il serait selon Dieu de favoriser le travail des champs et de diminuer les affaires du négoce, et ceux qui travaillent la terre et en tirent le nécessaire pour le soutien de leur vie sont bien mieux inspirés que les commerçants, car ils suivent l'Écriture, qui a dit : « Tu gagneras « ton pain à la sueur de ton front. » Luther, en parlant ainsi, ne faisait que répéter ce qu'avaient tant de fois enseigné les théologiens économistes du quinzième siècle. « Voyez », poursuit-il, « les abus de mangeaille, de boisson, qui nous sont particulièrement reprochés, et nous font un si méchant renom dans les pays étrangers. Les prédicateurs ne parviennent pas à y apporter remède, tant ils sont devenus habituels parmi nous. Le tort fait par là à notre bourse serait un bien petit mal, si le meurtre, l'adultère, le vol, le blasphème et toutes sortes de crimes n'étaient la conséquence de ces excès. L'épée temporelle devrait ici mettre le holà; si elle ne s'y décide, nous verrons bientôt se réaliser ce que le Christ a prédit : le jugement dernier viendra comme un voleur de nuit, pendant qu'ils boiront, mangeront, se marieront, feront l'amour, bâtiront, planteront, achèteront, ven-

Digitized by Google

dront. En vérité, les choses en sont venues à un tel point que je crois le jugement dernier tout voisin de notre porte; il sera ici au moment où l'on s'y attendra le moins. Enfin, n'est-ce pas une chose déplorable que nous autres chrétiens tolérions parmi nous des maisons de filles publiques? Si le peuple d'Israël a pu vivre sans un tel scandale, comment le peuple chrétien ne le pourrait-il pas? Et comment donc fait-on dans tant de villes, de bourgs, de hameaux, de villages? Pourquoi nos grandes villes ne peuvent-elles se passer d'une pareille abomination? »

Ces réflexions, qui terminent le livre, sont dignes d'être louées; mais là n'est point la vraie portée du manifeste de Luther. Ce qu'il venait y déclarer, c'est que, se rattachant à Jean Huss et à Hutten, il était résolu à combattre l'organisation de l'Église jusqu'en ses plus profondes racines; il y émettait des propositions, il y posait des principes qui menaient tout droit à la complète abolition du droit traditionnel.

Adoptant entièrement la doctrine hussite sur le sacerdoce universel, il commence par affirmer que tous les chrétiens sont prêtres : « Un chrétien sort à peine des eaux du baptême qu'il est prêtre, et peut se vanter d'avoir reçu l'ordination, et d'être clerc, évêque et pape. » « Ce n'est que par rapport aux fonctions qu'il existe quelque différence entre les chrétiens. Or les fonctions sacerdotales sont conférées à l'individu par le peuple, sans la volonté et l'ordre duquel personne ne doit se charger d'exercer le ministère. Et s'il arrivait qu'un chrétien, élu prêtre de cette manière, fût ensuite révoqué pour avoir abusé de la charge qui lui avait été confiée, il en serait quitte pour redevenir ce qu'il était auparavant. Dès que les fidèles l'ont déposé, il redevient paysan ou bourgeois, comme les autres, car il faut bien se persuader qu'un prêtre n'est plus prêtre à partir du moment où il a été déposé[1]. »

Tous les chrétiens étant prêtres, il s'ensuit que tous ont le droit de juger la doctrine et de séparer ce qui est orthodoxe de ce qui ne l'est pas. Or, la mesure de ce jugement, c'est la sainte Écriture, que chacun doit interpréter selon que la foi lui en donne l'intelligence. Personne ne doit souffrir que les imaginations des papes mettent obstacle à l'« esprit de liberté » dont parle saint Paul. « Il convient, au contraire, que tout chrétien soit en état de comprendre et de défendre sa foi, et de réfuter toutes les erreurs. »

La communauté chrétienne, dépouillée de son organisation hiérar-

[1] MAURENBRECHER, *Studien und Skizzen*, p. 342-347, fait très-bien comprendre comment Luther, par la proclamation du sacerdoce universel et du principe populaire donné pour base à la constitution de la nouvelle société chrétienne, sapait jusqu'en ses racines toute l'organisation de l'Église.

Digitized by Google

chique et de son sacerdoce particulier, société libre où chacun peut former sa foi d'après la libre interprétation de l'Écriture, est assujettie au pouvoir temporel : « Comme la puissance temporelle a été établie par Dieu pour punir les méchants et protéger les bons, on doit lui laisser le libre exercice de son pouvoir dans toute l'étendue du corps chrétien. Elle ne doit jamais avoir égard aux personnes, mais frapper indistinctement le Pape, les évêques, les prêtres, les moines, les religieuses ou n'importe qui. » Ce que le droit ecclésiastique a pu dire de contraire ne procède que du téméraire orgueil de Rome, et n'est que rêverie inventée à plaisir. « Le glaive temporel est rigoureusement obligé, lorsque la nécessité s'en fait sentir, de veiller à ce qu'un concile vraiment indépendant soit convoqué; et dans le cas où le Pape voudrait entraver, par ses excommunications et ses foudres, la réunion d'un tel concile, il faudrait se borner à mépriser le dessein d'un homme insensé, et, se confiant uniquement en Dieu, l'excommunier lui-même, et s'opposer à lui par tous les moyens possibles. »

Ce concile, que le pouvoir temporel a le droit de convoquer en dépit des résistances du Pape, aura pour mission de réorganiser de fond en comble le système ecclésiastique, et de délivrer l'Allemagne des brigands romains et de leur gouvernement scandaleux et diabolique. « Rome pressure le peuple allemand d'une telle manière qu'une seule chose doit nous surprendre, c'est d'avoir encore de quoi manger. » « Le Pape vit à nos dépens avec une si grande magnificence que lorsqu'il se promène à cheval, il est entouré de trois ou quatre mille cavaliers montés sur des mulets; il nargue, par un faste si choquant, tous les empereurs et tous les rois! » « Il ne serait pas étonnant que Dieu, dans sa colère, fît pleuvoir du ciel le soufre et le feu de l'enfer, et que Rome fût engloutie dans l'abîme, comme autrefois Sodome et Gomorrhe. » « O nobles princes et seigneurs, combien de temps souffrirez-vous que vos terres et vos gens soient les victimes de ces loups dévorants? » Luther imite ici le langage de Crotus Rubianus et de Hutten [1], mais il surpasse encore ses modèles dans la description qu'il fait de Rome, « où tout est si corrompu par le vol et le brigandage, le mensonge et la tromperie, que l'Antechrist lui-même ne pourrait régner d'une manière plus odieuse ». « Et parce qu'un gouvernement si diabolique n'est pas seulement un brigandage public, une imposture et une tyrannie sorties des portes

[1] Sur l'influence exercée par les écrits de Crotus et de Hutten sur les idées et le style de Luther, voy. l'*Index* de KAMPSCHULTE, t. II, p. 75-79. Les pamphlets de Hutten fournissent à Luther, comme le démontre Kampschulte, une partie de son matériel. Quant à ce qu'il écrivait sur la cupidité du clergé romain, il déclare plus tard le tenir d'un certain docteur Wick. Voy. KÖSTLIN, *Martin Luther*, t. I, p. 336.

Digitized by Google

de l'enfer, mais qu'il ruine la chrétienté dans son corps et dans son âme, nous sommes strictement obligés à faire tous nos efforts pour la délivrer d'une telle détresse et d'une pareille dévastation. » « Avant de combattre les Turcs, commençons par châtier les Turcs d'Europe; ce sont les plus malfaisants de tous. »

Le pouvoir temporel (ou le concile général) aura donc pour devoir d'interdire à l'avenir tout envoi d'argent à Rome; toute commende ou réserve papale doit être abolie; tout courtisan venant d'Italie recevra un ordre sévère, lui enjoignant, ou de retourner sur ses pas, ou de se jeter dans le Rhin ou tout autre fleuve voisin, pour faire prendre un bain froid à la lettre d'excommunication romaine. Les évêques allemands ne seront plus désormais « de purs zéros, de simples idoles ointes par le Pape »; aucun d'eux ne sollicitera plus le pallium et ne demandera plus au Pape la confirmation de son élection. Les cas réservés, les serments que les évêques sont contraints de prêter, tout cela sera supprimé, et toutes les questions se rapportant aux fiefs ecclésiastiques ou aux prébendes seront réglées par le primat de Germanie, assisté d'un consistoire général.

Par des propositions de ce genre, Luther espérait se rendre favorables les évêques allemands, et surtout l'archevêque de Mayence, primat d'Allemagne. Quant au pouvoir impérial, il se flattait de le tenter en lui offrant comme appât la confiscation des États de l'Église et l'abolition des droits de suzeraineté du Saint-Siége sur Naples. La noblesse devait aussi avoir sa part dans les bienfaits promis par le nouvel état de choses. Luther lui promettait que les canonicats continueraient à pourvoir les fils cadets des grandes familles. Quant à l'administration intérieure des églises, il déclarait que les jours fériés, les trésors de sacristie, les riches ornements d'église et choses semblables « étaient inutiles et nuisibles ». Les jours fériés seraient abolis, ou remis au dimanche suivant. Les anniversaires, octaves, etc., seraient supprimés, ou du moins considérablement diminués. On démolirait les oratoires et chapelles des champs. Comme il était à craindre que la grande indignation du Seigneur ne fût excitée par les nombreuses messes fondées pour les défunts, il serait nécessaire de ne pas admettre à l'avenir de pareils contrats, et de supprimer beaucoup de fondations de ce genre. Les pèlerinages, en tant qu'œuvres pies, seraient interdits; mais si quelqu'un, dans la visite de quelque sanctuaire, se proposait surtout l'étude d'un pays ou des mœurs d'une nation, il faudrait le laisser libre d'agir à sa guise! Les jeûnes prescrits par l'Église seraient supprimés. Les pénitences ecclésiastiques, l'interdit, l'excommunication, la suspension des fonctions sacerdotales, tout cela n'était que d'horribles vexations et calamités, introduites dans le royaume

Digitized by Google

céleste de la chrétienté par l'Esprit du mal. Aussi celui qui décrétait un interdit « commettait-il un plus grand crime que s'il eût égorgé vingt papes ». Mais avant tout, le droit ecclésiastique, « depuis la première lettre jusqu'à la dernière, devait être aboli, et en particulier les Décrétales ». Tout ce que le papisme avait institué et ordonné n'était bon qu'à propager l'iniquité et l'erreur. « On assure », dit Luther, « qu'il n'existe nulle part un meilleur gouvernement temporel que celui des Turcs, et cependant ils n'ont ni droit laïque, ni droit papal, et ne connaissent d'autre loi que leur Alcoran. Pour nous, nous sommes bien forcés de reconnaître qu'il n'est pire gouvernement que celui que nous ont fait le droit ecclésiastique et le droit séculier, nulle classe n'étant régie par une loi naturelle et raisonnable, ou qui soit en harmonie avec la sainte Écriture.

« Que Dieu nous donne à tous l'intelligence de la foi chrétienne! » dit Luther en concluant. « Qu'il communique surtout à la noblesse d'Allemagne un esprit vraiment pieux, afin qu'elle soit en état d'agir pour le bien de la pauvre Église! »

Mais ce n'était pas seulement de la noblesse, c'était vraisemblablement de Charles-Quint que Luther attendait alors avec confiance protection et secours : « Dieu nous a donné pour chef », dit-il au commencement de son manifeste, « un jeune prince issu d'un sang illustre; et dans bien des cœurs une grande et légitime espérance s'éveille à son sujet. »

Luther fait tous ses efforts pour exciter les Allemands contre les Welches, et cherche à exploiter en faveur de sa cause les antipathies nationales. A l'entendre, les Italiens sont souillés de tous les vices imaginables, et, outre cela, tellement orgueilleux qu'ils ne considèrent même pas les Allemands comme des hommes.

Le *Manifeste à la noblesse allemande* devint le signal de mesures arbitraires et violentes contre l'Église [1].

Luther le fit suivre de la réédition d'un livre publié contre lui : la *Mission doctrinale infaillible des papes*, par Sylvestre Prierias. Les notes marginales qui les accompagnaient n'étaient que la violente réfutation du texte [2]. Dans la préface, il appelle la Rome des papes la

[1] Jean Lange, écrivant à Luther, qualifiait cet appel à la force d'*atroce* et de *féroce*. Luther lui répond le 18 août 1520 : « Libertate et impetu, fateor, plenus est, multis tamen placet, *nec aulæ nostræ penitus displicet*. Ego de me in his rebus nihil statuere possum : forte ego præcursor sum Philippi, cui exemplo Heliæ viam parem in spiritu et virtute, conturbaturus Israel et Achabitas. » Il ajoute que quatre mille exemplaires de l'écrit sont déjà vendus. Le 8 septembre, il écrivait : « Classicum meum acutissimum est et vehementissimum. » L'électeur de Saxe ayant reçu son manifeste, lui envoya du gibier. De Wette, t. I, p. 478, 484.

[2] *De juridica et irrefrugabili veritate Romanæ Ecclesiæ. Op. latina*, t. II, p. 79-

Digitized by Google

« synagogue de Satan »; il célèbre le bonheur des Grecs et des Bohêmes qui se sont séparés de la Babylone romaine. Il anathématise tous ceux qui gardent encore quelque attachement pour Rome, et s'écrie : « Meurs donc, disparais, malheureuse Rome, Rome blasphématrice et dépravée! Que la colère de Dieu fonde sur toi, comme tu l'as mérité! » Dans l'épilogue, il ne craint pas de faire directement appel à la guerre de religion : « Si le délire des romanistes continue, il me semble qu'il ne reste qu'un remède à employer : l'Empereur, les rois et les princes devront se servir de la force, s'armer, s'unir, pour attaquer Rome, cette peste de la terre, afin d'amener le résultat désiré non plus par des paroles, mais par le glaive. Si nous punissons les voleurs par la corde, les meurtriers par l'épée, les hérétiques par le feu, à bien plus juste titre pouvons-nous employer toutes nos armes contre ces docteurs de perdition, ces cardinaux, ces papes, et toute cette engeance de la Sodome romaine, qui ruine sans trêve l'Église de Dieu! Oui, il nous est permis de tremper nos mains dans leur sang[1]! »

Aux éclats extravagants d'une passion si violente, nous ne trouvons d'explication que dans quelques passages des lettres confidentielles de Luther à ses amis. Il écrivait à Jean Lange (18 août 1520) : « Je suis fermement convaincu que pour anéantir la papauté, siége

108. En juin, l'ouvrage était déjà sous presse. Voy. la lettre de Luther à Spalatin, DE WETTE, t. I, p. 454.

[1] « Mihi vero videtur, si sic pergat furor Romanistarum, nullum reliquum esse remedium, quam ut imperator, reges et principes vi et armis accincti aggrediantur has pestes orbis terrarum, remque non jam verbis, sed ferro decernant. » « Si fures furca, si latrones gladio, si hæreticos igne plectimus, cur non magis hos magistros perditionis, hos cardinales, hos papas, et totam istam Romanæ Sodomæ colluviem, quæ ecclesiam Dei sine fine corrumpit, omnibus armis impetimus, et manus nostras in sanguine istorum lavamus? » (P. 107.) Comment accorder ce qui précède avec ce qu'il écrit le 16 janvier 1621 à propos d'Hutten à Spalatin? « Nollem vi et cæde pro Evangelio certari; ita scripsi ad hominem! » Il continue, et alors s'explique l'énigme : « Mitto etiam epistolam meam ad principem » (l'électeur Frédéric de Saxe). (DE WETTE, t. I, p. 543.) Or, Frédéric ne voulait avoir rien de commun avec Hutten et la guerre de religion méditée par lui. Aussi Luther adresse-t-il à Spalatin sa réponse à Hutten, afin que Spalatin, en la présentant lui-même au prince électeur, puisse lui persuader plus aisément que Luther a écrit dans le sentiment de son seigneur. Voy. MEINERS, *Lebensbeschreibungen*, t. III, p. 278. Le 13 novembre 1520, Luther donne toute son approbation aux attaques violentes de Hutten contre les légats du Pape. « Gaudeo Huttenum prodiisse, atque utinam Marinum aut Aleandrum intercepisset. » (DE WETTE, t. I, p. 523.) — Les lettres de Luther à Hutten ont été perdues; Cochlæus en avait eu connaissance : « Vidimus », écrit-il, « certe cruentas ejus litteras ad Huttenum. » OTTO, p. 121, note. « La réformation allemande », dit HÖFLER (*Adrien VI*, p. 82), « semblait s'ouvrir par la même pensée homicide qui dans la réforme slave entraîna les taborites. Luther exprimait le désir de voir enfin le jeu finir et les luthériens tomber sur les maudits, non plus avec des paroles, mais avec des armes. Tel était l'esprit qui tendait dès lors à dominer en Allemagne. »

Digitized by Google

du véritable Antechrist, tout nous est permis, au nom du salut des âmes[1]. » « La fureur de ses ennemis est telle », écrit-il dans une autre lettre, « qu'il n'est plus maître de lui », il ne sait « quel esprit le pousse[2] ».

V

Jérôme Emser, autrefois l'ami du prétendu réformateur, aumônier et secrétaire du duc Georges de Saxe, écrivait à Luther à la suite du violent manifeste qu'il venait de faire paraître : « Ton esprit superbe ne peut souffrir qu'on parle ou écrive contre toi ; tu ne veux entendre les raisons de personne et prétends ne t'en rapporter qu'à toi seul ; aussi, très-certainement ce n'est pas l'Esprit du Seigneur qui t'inspire ; tu es sous une tout autre influence, car, ainsi que le dit le Prophète, le Saint-Esprit ne se repose que sur les humbles, les pacifiques et les calmes. Est-il donc juste que jour et nuit, comme une mer en furie, tu n'aies ni repos ni trêve avec toi-même, et ne puisses pas davantage laisser les autres en paix ? Comme les vagues battent le navire, ainsi tu te jettes tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, cherchant ce que tu pourrais trouver à attaquer. Je t'affirme, sur la fidélité que je dois à mes vœux sacerdotaux, que je n'ai jamais ressenti dans mon cœur ni envie ni haine contre ta personne, et qu'à l'heure où je t'écris, je n'en éprouve pas davantage. Je ne te parle ainsi, sois-en bien convaincu, qu'en me mettant en présence des sévères jugements de Dieu, qui doivent un jour nous atteindre l'un et l'autre. Je suis de plus en plus indigné de ton attitude irrespectueuse envers notre Mère la sainte Église. Je suis choqué au plus haut degré par ta fausse doctrine et ta téméraire interprétation de tous les docteurs chrétiens. J'en suis d'autant plus froissé, que de jour en jour tu agis avec plus de brutalité. Je t'ai averti trois fois fraternellement, je t'ai supplié au nom de Dieu d'épargner le pauvre peuple, singulièrement scandalisé dans cette querelle, et voici quelle a été ta réponse : « Que le diable s'en mêle ! la chose n'a pas été « commencée pour l'amour de Dieu, et ne finira pas non plus pour « l'amour de Dieu[3] ! »

[1] « Nos hic persuasi sumus, papatum esse veri et germani illius Antichristi sedem, in cujus deceptionem et nequitiam ob salutem animarum *nobis omnia licere arbitramur.* » De Wette, t. I, p. 478.

[2] « Compos mei non sum, rapior nescio quo spiritu, cum nemini me male velle conscius sim. » (Janvier et février 1421, de Wette, t. I, p. 555.)

[3] *An den Stier zu Wiettenberg*, Bl. A². Sur la protestation de Luther, assurant qu'il n'a pas dit ces paroles en parlant de lui-même, mais en faisant allusion à ses

Digitized by Google

« Pour le peuple allemand », écrit Emser vers la fin de 1520, « voici donc venir le moment de la visite de Dieu! O vous, dignes Allemands, Dieu vient vous éprouver d'une manière toute singulière! Il veut sonder la fidélité, la fermeté avec lesquelles chacun de vous va prouver son attachement à la sainte foi et à l'Eglise chrétienne! Jusqu'à présent, il faut le dire à l'honneur éternel de l'Allemagne, jamais aucun empereur, aucun roi, prince ou population ayant embrassé la foi chrétienne avec sincérité, n'avait, depuis, ni apostasié, ni adopté l'hérésie, comme l'ont fait tant de princes des autres nations, rois et empereurs d'autres peuples; car ceux-là se sont laissé si misérablement séduire par les hérétiques, qu'ils ont apostasié la foi du Christ, adorant les idoles, détruisant les églises et les monastères, persécutant et massacrant les prêtres, les évêques et les papes, l'un ici, l'autre là, comme les chroniques en font foi. C'est pourquoi, au temps de la visite du Seigneur, des pays, des empires, des royaumes entiers ont été séparés de la sainte foi par la perfide influence d'une doctrine étrangère et nouvelle, et depuis ils se sont endurcis dans leur péché, de sorte que les deux plus grandes parties du monde, l'Asie et l'Afrique, ont été séparées du royaume romain et de l'Église, et que très-peu de chrétiens s'y trouvent actuellement. Outre cela, dans la troisième partie du monde, un grand nombre de chrétiens se sont laissé séduire; et maintenant, voilà que notre tour est venu, à nous autres Allemands. Une prédiction nous avait avertis, il y a bien des années, qu'un moine entrainerait la nation allemande dans de grandes erreurs; au reste, Jésus-Christ nous avait fait le premier pressentir cette épreuve, et nous avait tous mis sur nos gardes en nous avertissant, dans l'Évangile, que des loups déguisés en brebis viendraient vers nous. »

« Et maintenant, comme il est bien avéré que publiquement, au grand jour, pour tout de bon, violemment et de propros délibéré, Martin Luther, moine augustin, a depuis longtemps l'audace, par d'étranges et nouvelles doctrines, disputes, prédications, écrits de tout genre, de mépriser les chefs suprêmes et les premiers pasteurs de l'Église, de légitimer le péché, de séduire ainsi le peuple et d'amener la division entre la nation allemande et l'Église romaine, il est vraiment fort à craindre qu'il ne soit le précurseur du séducteur annoncé par la prophétie, ou même peut-être cet imposteur en personne, celui dont le Christ et les Apôtres nous ont recommandé de nous méfier. » L'attitude de Luther, selon Emser, est en contradiction flagrante avec l'Évangile : « L'Évangile ne nous apprend nulle part

adversaires (*Auf des Bocks zu Leipsig Antwort, Sämmtl. Werke*, t. XXVII, p. 207), voy. Eck, *Auf des Stieres zu Wittenberg wietende Replica*. Bl. A²...

Digitized by Google

que nous devions ainsi ouvertement outrager, insulter et calomnier nos premiers pasteurs, seraient-ils même répréhensibles. De plus, une telle manière d'agir est contraire au droit naturel, et même au droit impérial écrit, qui châtie et condamne de pareilles calomnies et injures envers le pouvoir. Jamais l'Évangile ne nous a enseigné à fomenter parmi le peuple chrétien de semblables discordes, des révoltes si funestes. Saint Cyprien a dit : « Celui qui trouble la « paix du Christ et la concorde du peuple de Dieu n'est pas avec le « Christ, mais s'oppose au Christ. » L'Évangile ne dit nulle part que nous devions mépriser les commandements, les ordonnances et les préceptes de l'Église, ni nous révolter contre elle avec tant de fureur et de rage; encore bien moins nous autorise-t-il à causer du scandale à nos frères. Or qu'y a-t-il de plus scandaleux, de plus funeste, de plus pernicieux pour le peuple allemand, que la doctrine, les livres et les écrits de Luther? En bien peu de temps, ils ont engendré de telles querelles, de telles dissensions, qu'il n'est pas une ville, pas une contrée, pas un village, pas une maison, où les chrétiens ne soient entre eux séparés de sentiments, et où l'un ne combatte l'autre, et cela non sur des points de peu d'importance, mais à propos des dogmes les plus essentiels de cette foi chrétienne que nos ancêtres nous avaient léguée, se montrant si fidèles et si persévérants à la conserver, et la confessant plus encore par leurs actions que par leurs paroles [1]. »

« Luther », continue Emser, « ne tire pas ses erreurs de son propre carquois, mais des livres de ses prédécesseurs, Wiclef et Huss. Ce sont eux qui lui ont enseigné à appeler le Pape l'Antechrist, les chrétiens romanistes, les hérétiques chrétiens; c'est d'eux qu'il a appris à rejeter les sacrements, la messe, l'ordination des prêtres, les consécrations et ordonnances de l'Église [2]. Luther repousse l'autorité de l'Église, la tradition des saints Pères; il nous renvoie tous à la sainte Écriture; mais si chacun interprète l'Écriture à sa guise, il y aura bientôt plus de manières de l'expliquer que l'hydre n'avait de têtes, et il deviendra impossible de s'entendre! En méprisant l'autorité, la hiérarchie ecclésiastique, on éteindra la crainte de Dieu dans les âmes. Or, tout homme sensé peut se rendre compte par lui-même de l'obéissance qu'on montrera au pouvoir dirigeant, dès que cette crainte salutaire aura disparu. » Emser rapporte ensuite les axiomes de Luther qui portent particulièrement atteinte à l'obéissance que les sujets doivent à l'autorité : « Jésus-Christ nous a affranchis de toute loi humaine. Tout ce que l'homme a

[1] *Wider das unchristenliche Buch M. Luther's an den Teutschen Adel*, Bl. A 2-3.
[2] *Wider das unchristenliche Buch*, etc., Bl. S².

Digitized by Google

institué étant purement humain, on peut en faire l'usage qu'on veut, car il n'en sortira jamais rien de bon. » « La liberté que réclame ici Luther », dit Emser, « saint Pierre l'appelle un manteau propre à couvrir l'ancienne malice, et saint Paul, une source d'iniquité. Il est dangereux de dénigrer à ce point les institutions humaines; les rabaisser ainsi devant les peuples, aller jusqu'à dire que jamais rien de bon n'est sorti ou ne sortira de ce que les hommes ont institué ou ordonné, c'est commettre une grande imprudence; que deviendront, en effet, les réformes, les ordonnances, les lois qu'établiront l'Empereur ou n'importe quel concile futur, si nous donnons au peuple la fausse opinion que jamais rien de bon ne saurait sortir de leurs déterminations [1]? Les réformes sont urgentes, il est vrai [2]; mais Luther ne parle nulle part de réformer les abus et les scandales existants; il semble ne viser qu'au renversement de la chose publique elle-même, qu'à la destruction totale des divins fondements de l'Église et des institutions ecclésiastiques, de sorte qu'en admettant que son plan vienne à triompher, il s'ensuivrait, dans toutes les parties de l'Église et de la société, une révolution semblable à celle de Bohême. » « Ouvre enfin les yeux, je t'en supplie », dit Emser en concluant et s'adressant à Luther; « considère la déplorable affliction, l'hérésie, les erreurs, les meurtres, les assassinats, l'oubli du service et de la gloire de Dieu, qui, en Bohême, ont été les conséquences des doctrines de Jean Huss; souviens-toi de la dévastation d'un si noble royaume, maintenant ruiné, humilié, comme tous les jours les Bohêmes le sentent et l'avouent davantage. Prends garde de nous entrainer dans le même chemin, car les choses prennent exactement la même tournure. Ne perds pas de temps, n'épargne point tes peines, emploie tout le zèle imaginable pour détourner un pareil fléau de l'Allemagne. Que le ciel nous préserve de tes doctrines [3]! »

[1] *Wider das unchristenliche Buch*, etc., Bl. C. E². M³. O⁴.

[2] Voy. sur ce sujet la page G⁴ N² R. Q. Voy. aussi *Auf des Stieres zu Wiettenberg wietende Replica*, Bl. B.

[3] *Auf des Stieres zu Wiettenberg wietende Replica*, Bl. B⁴ et C. A la fin de l'écrit intitulé *Bedingung auf Luters ersten Widerspruch* (Leipzig, 1521), il dit : « Adjuro te per Christum filium Dei vivi, da honorem Deo et ecclesiæ ejus sanctæ. Non cupit Emser mortem tuam, sed ut convertaris ac vivas. » Voy. WALDAU, *Emser*, p. 49. Dans son *Antwurt auf die Warnung*, réponse à une critique de ses opinions publiée sans indication d'auteur, de lieu et de date, et intitulée *Warnung an den Bock Emser* (voy. WALDAU, p. 49), Emser s'écrie :

Je ne suis pas très-enclin à guerroyer;
Mais dès qu'il s'agit de la foi,
De l'Église, de la sainte Écriture,
Je suis prêt à tout braver pour les défendre,
Et à la mort et à la vie!
Infortuné et maudit celui qui les attaque
Et s'oppose à elles dans son délire!
Je n'ai pas soif du sang de Luther,

Digitized by Google

VI

Après de longues et mûres délibérations [1], le Pape avait lancé une bulle contre Luther (15 juin 1520); elle condamnait quarante et une propositions extraites de ses écrits, ordonnait de détruire les livres qui les renfermaient, et menaçait Luther de la pleine rigueur des châtiments ecclésiastiques, si, après un délai de soixante jours qui lui était accordé pour se rétracter, il n'abjurait point ses doctrines. « Imitant la divine miséricorde, qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive », disait la bulle, « nous avons résolu, sans nous souvenir de toutes les injures proférées contre nous et ce Siége apostolique, d'user de la plus grande indulgence, et de faire tout ce qui dépendrait de nous pour obliger le Frère Martin, par la voie de la mansuétude, à rentrer en lui-même,

Mais bien de notre salut à tous.
Si Luther n'était pas si effronté, si brutal,
S'il ne honnissait les évêques,
S'il ne méprisait les sacrements,
L'enseignement de l'Église et des saints Pères,
Comme s'il n'y avait au monde que lui seul,
Nous serions bien vite bons amis,
Car l'idée de le combattre
Ne m'est jamais venue.
Quand il tonne contre les mœurs du clergé,
Qu'il tombe sur les prêtres, les moines, les nonnes,
Je ne puis lui donner complétement tort!
Il aurait pu, malheureusement, en dire davantage,
Car il y aurait bien des réformes à faire!

Mais ce n'est pas seulement le clergé qui a besoin de réforme; toutes les classes de la société sont entachées de vices honteux. Il est donc injuste de n'accuser que les prêtres. Luther entasse mensonge sur mensonge, et sème la discorde en tous lieux.

Et, remarque-le bien, lorsqu'il excite ta convoitise
Pour les biens et les richesse du clergé,
C'est de son sang qu'il a soif!
Songe donc à la manière dont les Bohêmes,
Tes voisins, ont été pour la plupart abusés!
Et maintenant ils sont si embarrassés dans leurs erreurs,
Qu'ils ne savent plus eux-mêmes ce qu'ils croient!
Beaucoup volent, pillent, frappent, égorgent, assassinent,
Ne craignant ni les hommes ni Dieu!
C'est à cela que Luther voudrait nous entraîner!
Depuis que j'ai bien compris son dessein,
J'écris dans tous les territoires allemands,
J'invite tous les chrétiens à la paix, à l'union fraternelle
Et aussi à la protection, à l'affermissement
De notre sainte foi, que ruinent ces luthériens!

[1] Voy. Lemmer, *Melet. Rom. Mantissa*, 197-198. Sur la date de la bulle *Exurge, Domine*, voy. V. Druffel, *Sitzungsberichte der bayer. Academie der Wissenschaften, Histor. Klasse*, 1880, p. 572, note.

Digitized by Google

et à renoncer à ses erreurs. » « Au nom de la miséricorde insondable de Dieu, au nom du sang de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, répandu sur la croix pour la rédemption de l'humanité et l'établissement de la sainte Église, nous exhortons, nous conjurons le Frère Martin et tous ses adhérents et partisans de cesser de troubler dorénavant la paix, la concorde et la sainteté de cette Église, pour laquelle le Sauveur a si ardemment prié, et de renoncer à leurs pernicieuses erreurs [1]. »

Jean Eck, l'ancien adversaire de Luther à Leipzig, fut chargé de faire publier la bulle dans un grand nombre de diocèses allemands, et de veiller à ce qu'elle fût obéie. Ce choix était une lourde faute [2] au point de vue des partisans des nouvelles doctrines. A Leipzig, où la bulle devait être placardée, les étudiants de Wittemberg mirent en danger la vie du docteur. A Erfurt, la faculté de théologie s'oublia jusqu'à déchaîner contre lui le ressentiment passionné de la jeunesse universitaire, qui défendit la « parole de Dieu » à coups de poing et à coups de pied contre son soi-disant accusateur [3].

Quant à Luther, il était fort indifférent à la question de savoir qui avait était chargé de la publication de la bulle. Depuis un an, il était résolu à rompre entièrement avec le Pape et l'Église catholique. Dans son traité sur la *Captivité babylonienne de l'Église* [4], il reconnaissait de nouveau dans le Pontife romain tous les traits de l'Antechrist, rejetait plusieurs sacrements, ôtait à la messe son caractère de sacrifice, et par une nouvelle doctrine sur le mariage touchait aux fondements, inattaqués jusque-là, de la famille chrétienne. Non-seulement il dépouillait le mariage de son caractère sacramentel, mais il prenait sur lui de lever l'interdiction des unions contractées entre chrétiens et infidèles [5], et émettait sur les devoirs mutuels des époux des principes que l'Europe chrétienne [6] n'avait pas encore entendus.

[1] RAYNALDI *Annales Eccl. ad annum* 1520, n° 51. Sur les objections faites alors à la bulle, voy. BRISCHAR, *Beurtheilung der Controversen Sarpi's und Pallavicini's*, dans la *Geschichte des Trienter Concils* (Tubingen, 1844), t. I, p. 51. ROHRBACHER-SCHULTE, t. XXIV, p. 69-70.

[2] Voy. PALLAVICINI, *Hist. Conc. Tridentini apparatus*, cap. XX.

[3] Pour plus de détails, voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 37-40. Sur le mauvais accueil fait à la bulle par quelques évêques du sud de l'Allemagne, voy. ce que dit V. Druffel et les documents communiqués par lui dans les *Sitzungsberichten der bayer. Academie der Wissenschaften, Histor. Klasse*, 1880, p. 571-597.

[4] *De captivitate Babylonica Ecclesiæ*, *Op. latina*, t. V, p. 13-118.

[5] Il appelle même l'« impedimentum criminis » et celui de « publicæ honestatis » une tyrannie humaine. « Idem rigor stultitiæ, immo impietatis est impedimentum criminis, scilicet, ubi quis duxerit prius pollutam adulterio, aut machinatus fuerit in mortem alterius conjugis, quo cum superstite contrahere possit. » « Æque commentum est impedimentum illud publicæ honestatis, quo dirimuntur contracta. » (P. 95-97.)

[6] Voy. surtout p. 98-100. « Videamus itaque de impotentia. Quæro casum ejusmodi, si mulier impotenti nupta viro nec possit nec velit forte tot testimonii-

Digitized by Google

Dès lors, il professait les mêmes opinions qu'il devait plus tard développer dans son sermon sur le mariage : « Sache bien », écrit-il, « que le mariage est un acte tout extérieur, et ne diffère en rien de toute autre occupation temporelle. De même donc qu'il m'est permis de manger, de boire, de dormir, de me promener à pied ou à cheval, d'acheter, de parler et d'agir avec un païen, je puis tout aussi bien m'unir à lui par le mariage, et demeurer en paix dans cet état. N'ajoute pas foi aux discours des insensés qui te représentent cette conduite comme criminelle. Beaucoup de chrétiens sont plus mauvais et plus incroyants au fond de leur cœur que la plupart des Juifs, des païens, des Turcs ou des hérétiques. Un païen est aussi bien homme ou femme qu'un chrétien, et tout aussi bien la créature de Dieu que saint Pierre, saint Paul ou sainte Lucie, à plus forte raison qu'un méchant et faux chrétien [1]. »

Aussitôt la publication de la bulle (17 novembre 1520), Luther en appela de nouveau « des jugements d'un pape hérétique, apostat, obstiné, endurci, et condamné comme tel par l'Écriture », à la sentence d'un concile général. Il pressait l'Empereur, les princes, les populations des villes libres, de s'opposer au dessein antichrétien, au délire furieux de Léon X. Celui qui obéissait au Pape, il le citait, lui, Martin Luther, devant le tribunal de Dieu [2]. « Jamais », écrit-il le 4 novembre à Spalatin, « jamais Satan n'avait osé proférer de pires blasphèmes que ceux que renferme cette bulle; il est impossible d'être sauvé, si

et strepitibus, quot jura exigunt, judicialiter impotentiam viri probare, velit tamen prolem habere, aut non possit continere, et ego consuluissem, ut divortium a viro impetret ad nubendum alteri, contenta, quod ipsius et mariti conscientia et experientia abunde testes sunt impotentiæ illius, vir autem nolit, tum ego ultra consulam, ut cum consensu viri (cum jam non sit maritus, sed simplex et solutus cohabitator) *misceatur alteri vel fratri mariti*, occulto tamen matrimonio, et proles imputetur putativo (ut dicunt) patri. » « Ulterius, si vir nollet consentire nec dividi vellet, antequam permitterem eam uri aut adulterari, consulerem ut contracto cum alio matrimonio aufugeret in locum ignotum et remotum. » Voy. l'édition de Iéna et de Wittemberg, *Œuvres de Luther*, p. 100, note, et d'autres passages du même genre, laissés de côté évidemment à dessein. « De divortio etiam versatur questio, an licitum sit? Ego quidem detestor divortium, *ut bigamiam malim* quam divortium, sed an liceat, ipse non audeo definire. » (P. 100.)

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XX, p. 65. « Luther envisageait le mariage », dit Hagen (*Literar und religiöse Verhältnisse*, t. II, p. 233-234), « comme une union purement extérieure et physique, n'ayant au fond absolument rien à faire avec la religion et l'Église. » Il a été jusqu'à permettre à une des parties contractantes (voy. la citation précédente) de recouvrer son indépendance au cas où le mariage n'aurait pu avoir son effet, et pour donner satisfaction à la nature, à laquelle on ne peut résister. On voit que cette manière de considérer le mariage est presque la même que celle des anciens; plus tard, la Révolution française tenta de la remettre en honneur.

[2] *Sämmtl. Werke*, t. XIV, p. 28-34.

Digitized by Google

l'on y adhère de cœur, ou si l'on refuse de la combattre[1]. » « Je suis maintenant convaincu », écrit-il à un autre ami, « que personne ne peut parvenir au salut s'il n'attaque de toutes ses forces, et même au péril de sa vie, les statuts et les mandements du Pape et des évêques[2]. »

Partant de son habituelle supposition que sa doctrine est seule orthodoxe, il dit dans son *Commentaire de la bulle de l'Antechrist :* « Je l'ai dès longtemps soutenu : celui qui met l'erreur au-dessus de la vérité renie Dieu et adore le diable. Or c'est à quoi nous exhorte et veut nous contraindre cette précieuse et célèbre bulle, avec toutes ses menaces d'excommunication! » « Qu'y aurait-il d'étonnant à ce que les princes, la noblesse et les laïques en vinssent à frapper à la tête le Pape, les évêques, les prêtres, les moines, et ne les chassent enfin du pays? N'est-ce donc pas un fait inouï jusqu'ici dans la chrétienté, une chose horrible à entendre que la proposition publique faite au peuple chrétien de renier la vérité, de la condamner, de la brûler? Cela ne s'appelle-t-il pas être hérétique, égaré, imposteur? N'est-ce pas un acte injustifiable aux yeux de toute âme chrétienne? C'est ainsi que tout est de nouveau bouleversé autour de nous! Je pense qu'il est bien évident, à présent, que ce n'est pas le docteur Luther, mais le Pape lui-même et ses moines qui ont préparé leur propre ruine par ces abominables et odieuses bulles; oui, eux seuls, et de gaieté de cœur, invitent les laïques à leur tomber sur le dos! » La bulle, selon Luther, méritait que « tous les véritables chrétiens la foulassent aux pieds, repoussant par le soufre et le feu l'Antechrist romain, ainsi que le docteur Eck, son digne apôtre[3] ».

VII

Hutten, de son côté, déployait une activité infatigable : « La cognée est déjà à la racine de l'arbre », dit-il dans son *Avertissement à tous les hommes libres d'Allemagne* (mai 1520); « tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera déraciné. La vigne du Seigneur sera nettoyée. Pour ceci, bientôt vous n'en serez plus à l'espérance, car avant peu

[1] « ...Impossibile est enim salvos fieri, qui huic bullæ aut faverunt, aut non repugnaverunt. » De Wette, t. I, p. 522.

[2] « Eo mihi processit persuasio, ut nisi adversus papæ et episcoporum pugnent statuta et mandata summis viribus, per vitam et mortem, nemo possit salvus fieri. » Lettre à Nicolas Hausman 22 mars 1521. Voy. de Wette, t. I, p. 578.

[3] *Sämmtl. Werke*, t. XXIV, p. 35-52

Digitized by Google

vous le verrez de vos propres yeux. En attendant, ayez confiance, hommes de l'Allemagne; encouragez-vous les uns les autres; vos chefs ne seront ni inexpérimentés ni faibles pour ramener la liberté parmi vous[1]. »

Revenu sans succès de son voyage à la cour de l'archiduc Ferdinand, qu'il avait espéré entraîner dans la « grande lutte contre Rome », Hutten, peu de temps après son retour, eut connaissance d'un bref papal adressé à l'archevêque de Mayence Albert, et requérant celui-ci d'arrêter les projets « de ce fou audacieux, de ce dangereux agitateur nommé Hutten, et, en cas de nécessité, d'employer contre lui la force[2] ». Ce bref lui servit de prétexte pour supposer un effroyable complot, ourdi, prétendait-il, contre sa vie et sa liberté par le Pape. Luther écrit le 15 septembre à son ami Spalatin : « Hutten, dans les lettres qu'il m'écrit, fulmine contre le Pape. Il me mande qu'il est maintenant décidé à déchaîner la tempête contre la tyrannie sacerdotale, et cela par la plume comme par le glaive. Le Pape lui dresse des embûches; sa vie est menacée par le poignard et le poison; il paraît que Léon a ordonné à l'archevêque de Mayence de se saisir de lui, et de l'envoyer garrotté à Rome[3]. » Et plus tard, le 2 octobre : « Hutten s'arme contre le Pape, et sa rage est à son comble; aussi se propose-t-il de servir la bonne cause par les armes autant que par son *ingenium*[4]. »

On put bientôt apprécier ce qu'il fallait entendre par l'« *ingenium* » de Hutten. En septembre 1580 parurent plusieurs circulaires de sa façon, adressées d'Ebernbourg, centre d'action de Sickingen, à l'Empereur, à l'électeur Frédéric de Saxe et à tous les Ordres de la nation. « La cause que je défends », dit Ulrich dans le premier de ces libelles, « est celle même de l'Empereur. Je ne suis persécuté par Léon que pour m'être montré trop dévoué à Charles, qui a reçu de la Providence la mission d'anéantir le pouvoir du Pape, opprobre de la nation allemande. » Hutten ne craint pas de déclarer à l'Empereur que son but est de renverser de fond en comble tout l'ordre existant[5];

[1] Böcking, *Hutteni Op.*, t. I, p. 349-352. Dans la préface de l'ouvrage : *De schismate extinguendo*, etc. « Cet écrit, qui contient six lettres de dispenses provenant probablement du temps du grand schisme des Universités d'Oxford, de Prague et de Paris, et du roi Wenceslas, est un libelle forgé en 1381 en Angleterre pour favoriser l'établissement des doctrines de Wiclef. » (Voy. Lindner, *Theolog. Studien und Kritiken*, 1873, p. 151-161.)

[2] Voy. ce bref (20 juillet 1520), dans Böcking, t. I, p. 362.

[3] De Wette, t. I, p. 486.

[4] De Wette, t. I, p. 492.

[5] Septembre 1520. Böcking, t. I, p. 371-383. « Fateor hoc me scriptis conatum efficere, ut hic vertatur rerum ordo, hic emendetur status. » Le savant imprimeur Jacques Köbel, secrétaire d'État à Oppenheim, faisait alors également partie du cercle intime de Luther et, ainsi que ses amis, attendait de lui la véritable réforme de l'Église. Tous ensemble cherchaient à entraîner Charles-Quint

Digitized by Google

surtout il en veut à Rome : « Rome, la grande Babylone, la mère des plus effroyables crimes, des actes les plus inhumains », dit-il dans une lettre circulaire dédiée à Frédéric de Saxe; « oui, Rome qui a corrompu et empoisonné le monde entier, doit être réduite en poudre. La tyrannie qu'elle exerce pourrait-elle donc devenir plus odieuse? Ne faut-il pas qu'elle s'effondre? Mais qui mettra la main à l'œuvre? Dieu, cela est vrai, oui, Dieu! mais, comme toujours, Dieu par l'entremise de mains humaines. Et quelle attitude est la vôtre dans cette question, princes et seigneurs? Quel conseil, quel appui apportez-vous à la bonne cause? » Il les exhorte alors à venir à son secours, à l'aider, lui et ses compagnons, dans la sainte guerre entreprise contre la « bête à plusieurs cornes ». « Si vous ne m'entendez », ajoute-t-il avec menace, « je saurai bien trouver un autre remède à notre mal. Caton l'Ancien disait jadis à Rome que les gouvernants et fonctionnaires publics qui peuvent empêcher l'iniquité et qui ne l'empêchent point méritent d'être lapidés. Notre dessein ne peut s'effectuer sans meurtre, sans effusion de sang. On a coutume d'appliquer aux violentes maladies les remèdes les plus énergiques; c'est ce qu'il nous faut faire maintenant, et il n'en peut être autrement. Nous rendrons Rome à l'Empereur, s'il en veut; l'évêque de Rome redeviendra l'égal des autres évêques; le nombre des prêtres sera tellement réduit que, sur cent, un seul sera toléré. Quant aux moines, il faut qu'ils disparaissent de la surface de la terre [1]. »

Dans le manifeste intitulé : *Aux Allemands de toutes conditions*, Hutten s'exprime avec le même emportement sur le compte « des Romains, passés maîtres en tromperie, auteurs de la servitude de l'Allemagne »; sa diatribe se termine par ces paroles empruntées à David : « Brisons leurs chaînes, et rejetons leur joug loin de nous [2]. »

Après avoir reçu, par l'entremise de Crotus Rubianus, ces pamphlets incendiaires, Luther écrit à Spalatin : « Je commence à croire que la papauté, jusqu'ici invincible, pourra être renversée contre toute

dans le parti luthérien. Köbel adressa même et rendit publique une lettre de lui adressée à l'Empereur qui, selon lui, avait besoin d'un bon conseil. Il appelle Luther « un homme profondément pieux, un apôtre de la divine parole ». Mais Köbel ne voulait pas entendre parler d'une scission avec l'Église; il suppliait ses amis de ne pas imiter les hussites, dont il disait :

Hélas! ils se sont séparés du Pape,
Ils ont mis l'obéissance en oubli!
Que Dieu détourne de nous un malheur semblable!

Plus tard, Köbel se sépara totalement de Luther. Voy. l'article que Falk lui à consacré : *Der oppenheimer Typograph Köbel und seine Stellung zur Reformation*, dans les *Histor. polit. Blättern*, 1878, t. LXXXII, p. 463-476.

[1] Du 11 septembre 1520. Böcking, t. I, p. 383-399. Voy. Strauss, t. II, p. 83-86, où les termes les plus violents sont modifiés.

[2] Du 28 septembre 1520. Böcking, t. I, p. 405-419.

Digitized by Google

attente, ou bien c'est que le jour du jugement dernier est tout proche[1]. »

Le 5 décembre 1520, Crotus s'était tourné avec une nouvelle ferveur vers Luther, assurant « le grand prêtre sacré, le nouvel évangéliste dont la bonté du Ciel avait fait présent à ce siècle corrompu », de son dévouement sans bornes, et lui promettant d'employer tout son zèle à le servir. Les théologiens de Cologne, disait-il, en brûlant les livres du saint docteur, avaient en même temps brûlé l'Évangile de Jésus-Christ, ou plutôt Jésus-Christ lui-même[2].

Cinq jours plus tard, Luther, en sa qualité de nouvel « évangéliste, » brûlait à son tour dans une grande cérémonie publique, devant la porte d'Elster, à Wittemberg, les livres de droit canon et la bulle du Pape : « Puisque tu troubles le saint du Seigneur, que le feu éternel te dévore[3]! » avait-il dit en jetant la bulle dans les flammes. Pour légitimer un pareil acte, Luther s'appuyait sur l'exemple de l'apôtre saint Paul condamnant au feu les livres de magie! « L'incendie allumé par Luther, sans précédent jusque-là dans l'histoire de la chrétienté », écrit Anshelm à cette date dans sa *Chronique de Berne,* « répand de tous côtés l'étonnement et l'effroi[4]. »

Le jour suivant, Luther expliquait à ses auditeurs, dans sa chaire de professeur, à Wittemberg, que brûler les livres du Pape n'était qu'une bagatelle; que ce qu'il importerait bien plus de brûler, c'était le Pape lui-même, c'est-à-dire le Siége apostolique. « Celui qui de toutes ses forces ne s'oppose pas au pouvoir du Pape ne peut espérer la félicité éternelle », leur dit-il. « La clarté et la beauté de ses paternels discours étaient si saisissantes », assurait un des assistants, « qu'il aurait fallu être plus inintelligent qu'une bûche pour ne pas reconnaître que tout ce que Luther a jamais dit est la pure vérité, et que lui-même n'est autre chose qu'un ange du Dieu vivant, envoyé pour distribuer aux brebis égarées d'Israël l'aliment de la parole de vérité[5]. »

[1] De Wette, t. I, p. 533.

[2] « ...Pontifex sanctissime... » Böcking, t. I, p. 433.

[3] Voy. Maurenbrecher, *Kathol. Reformation*, t. I, p. 396. Le corps des étudiants de Wittemberg avait été convoqué pour assister à la destruction de la bulle par le feu. « Age pia et studiosa juventus ad hoc pium ac religiosum spectaculum constituito, fortassis enim nunc tempus est quo revelari Antichristum opportuit. » Voy. Kolde, *Analecta*, 26.

[4] Anshelm, t. V, p. 478.

[5] *Exustionis Antichristianarum decretalium Acta*, dans les *Op. latina* de Luther, t. V, p. 252-256. Luther est souvent célébré sous le nom de l'Ange du Dieu vivant. L'Augustin Michel Stiefel (d'Esslingen) croyait reconnaître en lui l'ange de l'Apocalypse qui vole à travers les cieux portant le saint Évangile. Keim, *Reformationsblätter*, 7 fl. — Kolde, *Augustiner Congregation*, p. 380-381. Voy. Uhlhorn. « Luther est le troisième Élie », lisons-nous dans la *Chronique de Hambourg*, p. 412-417.

Digitized by Google

A dater de 1520, on trouve fréquemment en tête des éditions latines et allemandes des œuvres de Luther une gravure sur bois le représentant la tête couronnée d'une auréole; le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, plane sur sa tête[1]. Le bruit se répandit parmi le peuple qu'à Wittemberg, au moment où il avait mis le feu aux décrétales et à la bulle du Pape, des anges avaient été aperçus dans les cieux, semblant témoigner toute la joie que leur causait ce spectacle.

« Luther menace », ajoute la lettre qui rapporte ces bruits; « il affirme que sept provinces se sont offertes à défendre sa cause, que les Bohêmes lui ont promis trente-cinq mille hommes, et la Saxe et autres pays du Nord tout autant. Le dessein des confédérés est, paraît-il, d'envahir Rome et l'Italie, comme l'ont fait autrefois les Goths et les Vandales. Le poison de l'hérésie a pénétré si avant qu'il sera impossible de le détruire sans de grandes secousses. Le peuple montre une grande animosité contre le clergé; beaucoup de gens sans aveu, accoutumés au brigandage, espèrent, grâce à Luther, trouver l'occasion de ruiner cette caste détestée et opulente, et croient pouvoir en venir facilement à bout[2]. »

Il faut reconnaître que tous les amis de Luther n'approuvaient pas ces mesures violentes. Wolfgang Capito, prédicateur ordinaire à la cour de Mayence, s'efforçait de détourner le novateur de la pensée de soulever la populace : « Les allusions transparentes que tu fais aux hommes d'armes et à la lutte t'aliènent beaucoup de ceux qui t'étaient dévoués », lui écrit-il. « Il nous sera très-facile, il est vrai, de tout bouleverser; mais je crains qu'ensuite il ne soit plus en notre pouvoir d'apaiser l'émeute. D'ailleurs, comment se confier aux masses? L'expérience nous apprend avec quelle mobilité elles se tournent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, exces-

[1] Voy. dans SCHUCHARDT, t. II, p. 312-313, la liste des ouvrages où cette gravure (composée par Lucas Cranach) se trouve reproduite. Elle est en premier lieu dans l'édition latine du livre *De captivitate Babylonica Ecclesiæ*, accompagnée de ces paroles : « Numina cœlestem nobis peperere Lutherum. Nostra diu majus sæcla videre nihil. Quem si pontificum crudelis deprimit error, non feret iratos impia terra deos. » Voy. ma brochure : *Ein zweites Wort an meine Kritiker*, p. 69. Luther autorisa Lucas Cranach à graver son portrait, sur cuivre, d'abord en 1519, puis en 1520, et de nouveau en 1521. SCHUCHARDT, t. II, p. 189-191.

[2] « ...Fecit tamen hoc virus tam alte radices suas, ut vix absque magno malo tolli posse existimarem, quod Germani omnes ordini sacerdotali infesti rapinisque dediti, se in hoc homine jam ansam nactos putant, qua ordinem illum alioquin invisum et opulentum subvertere, et omnia sursum deorsum facile miscere posse arbitrantur. » Lettre anonyme, datée de décembre 1520, dans CHMEL, *Handschriften*, t. I, p. 523-524. Le passage où il est fait allusion à l'exécution de la bulle : « Solemni more X^mo die presentis mensis », établit la date de cette lettre.

Digitized by Google

sives en leur engouement comme en leur colère. » Capito reproche donc à Luther de « faire retentir trop souvent la trompette guerrière », et d'avoir excité Hutten à la révolte. Il blâme les deux amis de l'« entreprise à main armée » qu'ils méditent [1].

D'après le plan de Hutten, la guerre de religion devait éclater dès 1520.

Le 9 décembre, il envoie à Luther, « son bien-aimé frère et ami, le héraut invincible de la parole de Dieu », le compte rendu détaillé de ce qu'il a déjà tenté pour la bonne cause. « Mais tandis que je recrute de nouveaux auxiliaires et de nouveaux amis », lui écrit-il, « beaucoup d'anciens se retirent. La superstition est encore si profondément enracinée parmi les hommes, que celui qui s'élève contre le pape de Rome est regardé comme coupable d'un crime irrémissible. Le seul homme qui ait embrassé la bonne cause avec une fermeté inébranlable, c'est Franz de Sickingen. » « A la vérité, ajoute Ulrich, Franz avait paru hésiter un moment; mais peu à peu Hutten avait su si bien l'enflammer, que maintenant, presque tous les soirs, à souper, il se faisait lire quelque passage des écrits de Hutten ou de Luther, et déclarait nettement à ceux de ses amis qui tentaient de l'ébranler, que l'intérêt de la patrie exigeait qu'on s'en rapportât entièrement aux décisions des deux nouveaux apôtres, parce que la vraie foi devait être défendue. » « Malgré tout cela », continue Hutten, « je ne te dissimulerai pas, très-cher frère, que c'est Franz qui jusqu'à présent m'a empêché de commencer l'attaque. Il assure qu'il vaut mieux laisser croître la présomption de nos ennemis; il est aussi d'avis qu'il est plus sage de s'assurer d'abord du parti que prendra l'Empereur. » Sickingen espère que ce dernier comprendra bientôt ce qu'il peut attendre du Pape et de son entourage. On annonçait une scission prochaine et grave entre Léon X et l'Empereur; c'était à ce moment favorable que Sickingen comptait se tourner vers Charles-Quint. « J'ai écrit dernièrement à Spalatin », écrit Hutten, « je lui demande de sonder adroitement l'Électeur [2], puis de m'écrire sa pensée. Je désire vivement savoir jusqu'à quel point on peut compter sur son appui, et je souhaiterais que ses bonnes intentions fussent connues, non-seulement de toi, mais de tous ceux qui ont offert leur bras et leur épée pour le service de la bonne cause. Insiste toi-même sur ce point, je t'en prie. Tu ne sais pas combien il est désirable que Frédéric vienne en aide à nos gens, ou du moins promette de fermer les yeux sur un beau coup de main, ou bien encore nous permette de chercher un refuge à l'intérieur de ses États, si la situation le réclamait. Aussitôt que je serai instruit de ses inten-

[1] Evers, *Heft* 7, 215-218.
[2] L'électeur de Saxe.

Digitized by Google

tions, je me propose d'aller t'entretenir de vive voix, car je ne puis résister plus longtemps au désir de te connaître davantage, et j'aspire au bonheur de voir face à face un homme que ses vertus me rendent si cher [1]. »

En même temps que cette lettre, Hutten envoyait à Luther ses derniers écrits, dans l'espérance qu'il les ferait réimprimer à Wittemberg.

Ces libelles, dirigés contre la papauté et le clergé, destinés spécialement au peuple, et à cause de cela rédigés en allemand, appelaient aux armes la nation tout entière :

« Je fais appel à la fière noblesse!
Vous aussi, bonnes villes, soulevez-vous!
Soutenons-nous mutuellement,
Ne me laissez pas combattre seul!
Ayez pitié de la patrie,
Dignes Allemands, levez la main!
Voici l'instant d'agir, d'entrer en lice!
Que notre devise soit :
Pour la liberté! Dieu le veut! »

Les puissants et les petits sont invités à s'unir pour la guerre de religion :

« J'exhorte ici tous les princes,
Et en premier lieu le noble Charles!
Que tous se rallient à notre cause;
J'invite la noblesse et les bonnes villes;
Celui qui ne prend pas la chose à cœur,
Celui-là n'aime point son pays,
Et ne connaît Dieu qu'imparfaitement.
Donc, vous tous, braves Allemands,
Invoquez le secours de Dieu, proclamez hautement la vérité!
Vous, lansquenets, vous, braves cavaliers,
Vous tous qui avez au cœur un vaillant courage,
Venez! nous étoufferons la superstition,
Et nous ferons resplendir de nouveau la foi!
Mais la victoire ne peut être obtenue sans lutte.
Il faut s'attendre à ce que le sang coule!
Nous avons des harnais, des chevaux,
Des hallebardes, des épées!
Et si les discours de paix ne suffisent pas,
Nous saurons nous servir de nos armes!
Que personne ne m'en demande davantage :
Le secours et la vengeance de Dieu sont avec nous! »

Hutten prévoit déjà que le secours de l'étranger sera nécessaire :

« Oui, je le jure sur mon âme,
Si Dieu m'accorde sa grâce,

[1] BÖCKING, t. I, p. 435-437.

Digitized by Google

Lui qui n'a jamais abandonné l'innocent,
Je laverai notre injure de ma propre main,
Dussé-je avoir recours à l'étranger ! »

Dans le *Parallèle entre la papauté et l'Empire*, Hutten prétend instruire Charles-Quint de ses devoirs et de ses droits vis-à-vis de Rome. Partisan du césaro-papisme, il affirme qu'autrefois les empereurs étaient à la fois papes et Césars, qu'ils élevaient et déposaient les évêques; mais qu'ensuite tout avait changé de face, parce qu'ils s'étaient honteusement courbés sous le joug papal. Le despotique Henri IV est à ses yeux un noble héros; l'Allemagne n'en a pas connu de plus digne d'admiration. Mais plus ce prince était brave, vaillant et vertueux, plus il avait été exposé par cela même aux persécutions des papes. Dès qu'ils avaient compris à quel vaste esprit, à quelle capacité ils avaient affaire, ils s'étaient opposés à lui, de peur qu'il ne vînt à les éclipser : « Henri IV n'a pas eu seulement à subir l'opposition d'un ou deux papes; quatre ou cinq se sont comportés de la même manière envers lui; mais l'odieux moine Hildebrand l'a traité plus impitoyablement encore que tous les autres. » Les connaissances historiques de Hutten sont vraiment bizarres. Pour établir l'ancienne suprématie des empereurs sur les papes, il raconte que l'empereur Othon III fit crever les yeux à Jean XIV; pour démontrer la tyrannie des papes et prouver qu'ils ont été souvent les meurtriers des empereurs, il rapporte que Clément IV fit assassiner Conrad IV. Or il n'y a pas un mot de vrai dans ces assertions.

Pour exciter le peuple encore davantage, il réédita ses dialogues latins, et cette fois les publia en allemand, sous le nom d'*Entretiens familiers*. Le frontispice du livre symbolise la pensée de l'auteur : à droite, au haut de la feuille, le roi David présente à Dieu le Père, qui apparaît à gauche lançant sa foudre du haut du ciel, ce verset du psaume CXI : « Lève-toi, Seigneur, toi qui juges la terre, donne aux orgueilleux la récompense qui leur est due ! » Au centre, on voit apparaître Luther et Hutten, les deux héros de la liberté. Au bas, des hommes d'armes, les lances étendues, chassent une troupe de prêtres qui s'enfuient en poussant des clameurs lamentables, et parmi lesquels on reconnaît le Pape, des cardinaux et des évêques [1]. A la fin du livre, Luther et Hutten, toujours réunis, reparaissent encore. A partir de ce moment, on prit l'habitude de les représenter toujours ensemble, comme les inséparables « instruments du Seigneur ». « Dieu nous a envoyé deux apôtres », dit Eberlin de Günzbourg dans le livre des *Quinze Alliés* (1521); « cœurs vaillants, hardis, éclairés, ces deux

[1] STRAUSS (t. II, p. 218) trouve cette gravure « la plus divertissante du monde ».

Digitized by Google

messagers du Seigneur se nomment Martin Luther et Ulrich de Hutten; tous deux Allemands de naissance, très-instruits et bons chrétiens, ne respirent que pour la gloire de Dieu, comme leur entreprise le fait assez voir[1]. » A cette époque se répand aussi parmi le peuple la *Litanie des Allemands*, où l'aide de Dieu est invoquée pour Hutten et Luther[2].

Hutten, dans ses libelles, feint d'être convaincu que l'Empereur va prendre la direction de la sanglante révolution qu'il prépare. Il s'adresse même à lui :

« Oui, si j'exécute toutes ces choses,
Ce ne sera que pour ton honneur!.
Autrement, il ne me siérait guère
De lever ainsi l'étendard de la révolte.
J'exhorte tous les Allemands libres
A te rendre obéissance,
Afin que notre pays soit secouru,
Et que la ruine et la honte en soient bannies.
Un vaillant capitaine comme toi
Peut seul diriger et mener à bien l'entreprise. »

Mais il ressort au contraire des lettres confidentielles de Hutten que, depuis son inutile voyage à la cour de Ferdinand, il gardait fort peu d'illusions sur le parti que prendrait Charles-Quint, et doutait beaucoup qu'il consentît à devenir le chef de la révolution : « Je n'attends pas grand'chose de l'Empereur », écrit-il à Luther (9 décembre 1520). « Il est entouré d'une foule de prêtres, parmi lesquels plusieurs ont su capter entièrement sa confiance. » S'adressant à Érasme (13 novembre 1520), il exprime les mêmes craintes, se montrant d'ailleurs résolu à marcher en avant sans le concours de Charles-Quint. Il engage vivement Érasme, avant que la lutte commence, à songer à sa sûreté personnelle et à se réfugier à Bâle. « La guerre aurait déjà éclaté », dit-il, « si Franz de Sickingen n'avait été d'avis d'attendre encore, à cause de l'Empereur. Si tu n'approuves pas non plus les moyens violents, tu ne peux du moins blâmer mon dessein d'affranchir l'Allemagne. Les sciences, après sa délivrance, retrouveront un nouvel éclat, et même si notre

[1] BÖCKING, t. II, p. 101. Voy. ce que Jean Faber écrivait à Luther sur son alliance avec Hutten : « ...quid enim primum aliud in dialogis vestris quam virus, convitia, pestis ac sesquipedalia verba jactastis? hic vester exercitus clavis, fustibus, furcis obarmatus erat. » RAYNALD, ad a. 1528, n. 359.

[2] Dans cette *Litania Germanorum* qui date de 1521, on lit entre autres choses : « Ut strenuum illum Germaniae equitem, Ulricum Huttenum, Martini Lutheri Pyladem, in suo bono proposito ac provincia, pro Martino Luthero suscepta, perseverare facias, te rogamus, audi nos. » Dans les *Preces* qui suivent, on lit au sujet du Pape : « Dominus præcipitet eum de cathedra pestilentiæ et conterat caput ejus, et qui seipsum fecit Deum orbis terrarum, sit alibi diabolus diabolorum in æternum. Amen. » KAPP, *Nachlese*, t. II, p. 506-509.—Voy. PESCHECK, p. 159.

Digitized by Google

tentative échouait, toutes les ruses, toutes les supercheries de la cour de Rome ne parviendraient pas à éteindre l'incendie que nous avons allumé. Le feu continuerait, même si l'on persistait à nous écraser, et de nos cendres surgiraient de nouveaux défenseurs de la liberté, plus forts, plus courageux que nous. C'est parce que j'en suis persuadé que je suis décidé à tout tenter, et résolu à ne me laisser intimider par aucune menace. Quand bien même l'Empereur lancerait un édit contre nous, tous les lieux de refuge ne nous seraient pas fermés, tous les moyens de secours ne nous seraient pas refusés. » « La tyrannie romaine est effroyable », disait encore Hutten, « elle dépasse l'imagination; il est impossible d'y remédier, comme Érasme le pense à tort, au moyen de la douceur; il ne reste rien d'autre à faire que d'avoir recours à la force; il faut jeter au loin les cadavres empestés, les brûler et les anéantir[1]. » Au reste, Hutten ne serait pas seul à entreprendre la campagne; dans une chanson écrite pour le peuple il s'écrie :

« Beaucoup parmi nous, je le sais,
Désirent aussi entrer en danse,
Dussent-ils y perdre la vie!
Allons, brave lansquenet,
Généreux cavalier,
Ne laissez pas périr Hutten! »

Dans une autre chanson, également composée pour le peuple, il se pose en protecteur et en champion de l'Évangile :

« Ah! noble Hutten de Franconie,
Sois avisé, sois prudent!
Rends grâce à Dieu, bénis sa bonté,
Il t'aidera certainement
A combattre pour la justice!
Tu soutiendras l'homme de bien,
Avec le secours d'autres chevaliers et varlets,
Avec tes loyaux guerriers,
Protégés par le sang du Christ! »

Au commencement de 1521, Hutten réédita le recueil encore augmenté de ses *Entretiens*. Dans le premier, intitulé *Bullicida* (le Tueur de bulles), il fait un nouvel appel aux armes : « Il s'agit ici de notre intérêt à tous, il s'agit du bien public! » s'écrie-t-il. « Le feu de la guerre commence à se propager; accourez, vous qui soupirez après la liberté, car ce n'est qu'avec nous que vous pourrez acquérir un si grand bien. Chez nous on poursuit les despotes, on brise les chaînes de l'esclave! Où sont les hommes libres? Ils ne peuvent être tous disparus! Où sont les nobles, aux noms illustres? Où êtes-vous,

[1] « ...Abjiciamus putrida cadavera, exuramus et aboleamus. Quod si vi et armis conemur efficere... » BÖCKING, t. I, p. 423-426.

Digitized by Google

chefs du peuple? Pourquoi ne venez-vous pas grossir notre nombre? pourquoi ne pas vous joindre à moi pour délivrer notre commune patrie de la peste romaine? Y a-t-il un homme ici qui puisse accepter d'être esclave, qui ne rougisse de sa servitude et ne soit impatient de s'en affranchir? En un mot, y a-t-il quelqu'un parmi vous qui ait du courage, et se sente résolu à tout tenter? Où êtes-vous donc, vous qui, il y a peu de temps encore, vouliez entreprendre une croisade contre le Turc? Comme si les bulles maudites n'étaient pas de pires ennemis pour l'Allemagne! Mais vous m'avez entendu! Je vois cent mille hommes, à la tête desquels se place Franz, mon hôte et mon ami! Que les dieux soient loués! L'Allemagne s'est souvenue d'elle-même! L'Allemagne veut redevenir libre[1]! »

Dans le dialogue des *Brigands*, Hutten distingue quatre sortes de voleurs. Les plus inoffensifs et les plus excusables, à son avis, sont les voleurs de grand chemin. Bien plus à craindre sont les grands commerçants, qui rançonnent tous les ans l'Allemagne dans des proportions inouïes, par l'importation des marchandises étrangères; ceux-là méritent qu'on les expulse du pays. Les juristes sont une engeance plus nuisible encore; ils falsifient le droit, et pour s'en défaire on devrait employer la cognée et la massue. Mais les plus dangereux de tous les hommes, ce sont ces brigands qui composent la bande perverse des prêtres. « Si l'Allemagne ne se débarrasse de cette peste », dit Sickingen, que Hutten introduit ici dans la conversation, « il deviendra bientôt impossible de lui porter secours! » Pour lui, il ne cessera de rappeler à l'Empereur que son devoir est d'ôter au clergé le fardeau des richesses temporelles, dans l'intérêt même de la sainteté de son état; qu'il doit s'emparer de tout l'or, de tout l'argent entassé dans les églises, faire vendre les pierreries renfermées dans les sacristies, et, du produit de ces trésors, entretenir des troupes.

« Le peuple allemand est exploité d'une façon inique, extravagante, et cela non-seulement par Rome, mais encore par ses propres prélats; les impostures et les brigandages des évêques les ont rendus si puissants qu'ils se sont emparés des contrées les plus fertiles de l'Allemagne; les terrains les plus beaux sont entre leurs mains; la malheureuse Franconie est soumise à la domination impie des prêtres, et n'est plus digne de son glorieux nom de Franconie (terre

[1] *Bulla vel Bullicida*. Dans le dialogue *Monitor primus*, Hutten fait dire à Luther : « Je passe volontiers bien des choses à Léon, et je me tais sur sa conduite privée; mais je ne puis assez m'étonner lorsque je vois des hommes fonder tout l'espoir de leur salut sur l'indulgence, c'est-à-dire sur l'abstention des bonnes œuvres, eux qui cependant devraient si bien savoir *que la foi sans les œuvres est morte!* » (STRAUSS, p. 275.) On voit que Hutten avait admirablement saisi la doctrine de Luther!

Digitized by Google

libre) ; plus servilement qu'aucun autre territoire, elle a courbé son front sous le joug. Mais le temps où l'Allemagne s'affranchira de ces brigands pervers est enfin tout proche. »

Par cet « affranchissement », il ne fallait donc pas entendre seulement la confiscation des biens du clergé et le pillage des églises, mais encore la transformation des principautés ecclésiastiques en États laïques. Sickingen chercha plus tard à opérer une transformation semblable dans l'archevêché de Trèves.

« Aussitôt que le moment décisif de l'affranchissement sera venu, la chevalerie de l'Empire, les bonnes et fortes villes d'Allemagne devront se décider à une action commune, mettant de côté les anciens malentendus et griefs. » « Déjà je les vois lutter avec énergie pour la liberté, rougir d'une servitude honteuse, et se montrer plus résolues que tous les autres ordres de la nation. Elles ont des troupes, de l'argent en abondance, et lorsqu'il s'agira d'entreprendre une guerre qui, selon moi, est inévitable, elles seront en état d'offrir à la grande cause les secours les plus efficaces. » Un marchand que Hutten fait intervenir ici dit alors : « Tout cela mène, ce me semble, à la guerre contre les prêtres; puisse le Christ Rédempteur protéger un tel dessein, car, à mon avis, il n'a jamais existé un motif de résistance plus légitime, plus honorable et plus pressant! » Ce à quoi Hutten répond : « Il en est comme tu dis! Si l'on a jamais légitimé la résistance à une tyrannie quelconque, quel zèle ne devons-nous pas déployer, nous qui avons affaire à des tyrans qui non-seulement mettent la main sur nos propriétés et nous ravissent notre liberté de citoyen, mais encore oppriment et anéantissent ce qu'il y a de plus sacré au monde, la foi et la piété? car ils tiennent la vérité captive, et voudraient effacer de nos mémoires jusqu'au nom du Christ [1]. »

Il fallait donc, de toute nécessité, déchaîner en Allemagne la « tempête hussite ».

Aussi, dans un dialogue postérieur intitulé *Second Avertissement* (*Monitor secundus*), Hutten voit-il en Ziska, le chef hussite, le modèle accompli du libérateur et du héros. Il met ces paroles dans la bouche de Sickingen : « Afin que tu comprennes bien que tout n'a pas tourné mal pour ceux qui ont résisté aux prêtres, je te citerai, entre beaucoup d'exemples, celui du Bohême Ziska, l'invincible chef d'une lutte longue et ardente contre le clergé. Que lui a-t-il manqué pour prétendre à la célébrité des plus illustres héros? N'a-t-il pas eu la gloire de délivrer son pays du despotisme, de chasser du territoire bohémien les hommes inutiles, les prêtres oisifs, les moines fai-

[1] *Prædones*. Cet entretien parut probablement dès 1520. STRAUSS, *Ulrich von Hutten*, t. II, p. 156.

Digitized by Google

néants? N'a-t-il pas restitué les biens du clergé en partie aux héritiers des bienfaiteurs[1], en partie à l'État? N'a-t-il pas fermé son pays aux entreprises romaines, aux extorsions des papes? N'a-il pas noblement vengé la déplorable mort du saint prophète Jean Huss? Et, parmi tant de grandes actions, il n'a jamais cherché son intérêt personnel ni l'accroissement de sa fortune! » Ici un second paysan l'interrompt pour lui dire qu'il a entendu raconter que Ziska s'était souillé de beaucoup de crimes abominables; mais Sickingen lui répond que punir des malfaiteurs n'est point un crime; que prendre à des hommes orgueilleux, cupides, insolents, débauchés et lâches un bien injustement acquis, les chasser de la patrie où leur grand nombre cause l'enchérissement des denrées, n'a rien de répréhensible. « Pourquoi n'imiterais-je pas l'exemple de Ziska? » dit-il en terminant.

Bien qu'il recherchât l'appui de Charles-Quint, Hutten était très-décidé à s'en passer au besoin; « car, en vérité », assure-t-il, « il est des cas où ne pas obéir est la véritable obéissance ». « L'Empereur souffre que des hommes pervers se servent de lui pour des choses futiles. » « S'il est dans sa destinée », dit Ulrich à plusieurs reprises, « de suivre si promptement les mauvais conseils, je crois qu'une prompte ruine sera aussi dans sa destinée. Entouré d'une troupe de fidèles serviteurs, Charles devait songer à restreindre le pouvoir excessif des évêques, abattre la superstition, rapprendre au peuple la vraie religion, la remettre en lumière, et restaurer la liberté de l'Allemagne. Il ne devait pas avoir égard aux rêveries de quelques-uns, mais à la volonté de Dieu, car la vérité et la religion sont ici en jeu. Que si l'Empereur refuse de se mettre à notre tête, et que nous ne puissions espérer lui voir embrasser de lui-même la cause de la patrie, j'ai résolu de tenter quelque chose à mes risques et périls. Le sort en est jeté! Advienne que pourra[2]! »

VIII

Le parti de la révolution politique et religieuse faisait à une grande partie de l'Allemagne une situation que déplore, dans sa *Complainte sur la détresse de la foi chrétienne*[3], Thomas Murner, moine franciscain.

Personne, dit-il, n'a jamais prétendu nier les abus qui se sont

[1] En Allemagne, selon les vues de Hutten, ces biens devaient revenir à la noblesse.

[2] *Moniter secundus.*

[3] *Uhland's Volkslieder*, t. II, p. 906-917. Voy. 1039, n° 349.

Digitized by Google

introduits dans l'Église. Aucun homme loyal n'a jamais tenté de les justifier. Seuls ils sont cause du mouvement révolutionnaire qui éclate :

Les abus dont on se plaint,
Nul homme d'honneur ne les défend!
Dieu même, je commence à le croire,
Ne veut pas les tolérer davantage!
Mais mon cœur est plein de larmes,
Parce qu'on veut détruire notre foi.
Voilà l'unique sujet de mes pleurs!

Il faut que je confesse ici la vérité,
Nous ne sommes pas sans reproche.
La question de l'indulgence, dit-on,
A malheureusement égaré bien des gens.
Entendant dire tant de mal d'elle,
On s'est imaginé que les sacrements
Étaient tout aussi suspects;
On a cessé de les vénérer.
O Dieu du ciel, fais-nous miséricorde!

Les hauts dignitaires de l'Église sont ensevelis dans la mollesse; la désunion et l'envie règnent dans tout le clergé, cela n'est que trop vrai, mais on ne peut remédier à ces maux par un bouleversement violent, par le renversement total de tout l'ordre établi! Or c'est vers ce but que courent les partisans des idées nouvelles, car l'organisation ecclésiastique serait ruinée de fond en comble si les doctrines qu'ils propagent venaient à être adoptées :

Le bon Pasteur a été frappé,
Les brebis se sont dispersées!
Notre Saint Père est mis dehors :
Il ne doit plus porter couronne,
Car le Christ n'a fondé son pouvoir
Par aucune parole sacrée!
En plus de cent mille endroits
Se répand cette doctrine empoisonnée.

Tous nos grands prélats,
Les cardinaux, les évêques
Vont être supprimés.
Le curé seul sera toléré,
A condition que le peuple l'ait choisi;
Mais comment son esprit faussé
Pourrait-il reconnaître le bon Pasteur?
O lamentable honte!

La messe ne sert plus à rien,
Ni dans la vie, ni à la mort;
Ils se raillent des sacrements :
Nous n'en avons que faire! disent-ils.

Digitized by Google

Ils en ont déjà aboli cinq,
Et ceux qu'ils laissent debout,
Ils les ont si bien modifiés,
Que bientôt ils les retrancheront aussi.

A propos des doctrines de Luther sur le sacerdoce universel, Murner s'écrie :

Nous sommes tous devenus prêtres,
Les femmes aussi bien que les hommes,
Bien que nous n'ayons pas été consacrés,
Et n'ayons point reçu les ordres!
Les escabeaux sont sur les bancs,
La charrue est devant les bœufs,
La foi sombre entièrement
Dans un abîme sans fond!

L'Allemagne est déchirée à l'intérieur; on abuse de la parole de Dieu; elle est devenue le prétexte d'émeutes, de rixes sanglantes :

La pomme de discorde est jetée!
Hélas! cela n'est que trop vrai!
Dans les villes, dans les villages,
Je ne donnerais ni sou ni maille
Pour être à la place des gouvernants!
Par la ruse et par la fraude
On les accuse de crimes prétendus.

Autrefois on tenait le saint Évangile
Pour un message joyeux
Envoyé par le Seigneur lui-même
Pour nous procurer la paix!
Maintenant ils ont empoisonné le saint Livre,
Ils l'ont rempli de leurs pensées homicides,
Et ce qui devait faire notre joie
Nous plonge à présent dans l'angoisse.

Je ne m'en prends pas à la parole de Dieu;
Mais ce dont je me lamente,
C'est de la voir défigurée,
Et devenue une parole meurtrière!
Oui, la parole de vie éternelle
N'est plus qu'un prétexte d'émeute et de crime!
Voilà ce qu'ils ont fait de l'Évangile
Que Jésus nous avait apporté dans l'amour!

Si le Turc nous eût vaincus,
S'il avait envahi l'Allemagne
Depuis le lever du soleil jusqu'au couchant,
Il n'aurait pu insulter notre foi
Plus cruellement que nous ne l'avons fait,
Nous autres chrétiens, dans notre propre pays!

Depuis la venue du Christ,
Je l'affirme ici par serment,

Digitized by Google

Jamais pareille détresse
Ne s'était vue dans la chrétienté!
Notre foi, jadis si resplendissante,
Gît maintenant à terre!
Notre couronne est tombée lourdement,
Et devient un objet de risée!

Ceux qui ensorcellent le peuple et le poussent au mépris de toute autorité ruinent la foi de l'Allemagne :

Maintenant celui qui ment,
Qui méprise le pouvoir,
Celui qui contourne le sens de l'Évangile
Et en fait un prétexte au crime,
On court à lui, on l'applaudit!
Notre foi, entièrement ruinée,
Ne sera bientôt plus qu'un amas de cendres!

Dans une réfutation raisonnée du *Manifeste de Luther à la noblesse allemande*, Murner s'explique très-franchement sur les abus dont gémit l'Église. Il n'hésite pas à condamner les annates, les frais du pallium, les commendes, les cas réservés et autres regrettables excès. Si l'excommunication, si les pénitences ecclésiastiques sont tombées dans le mépris public, les prêtres et les évêques en sont seuls responsables, dit-il, car ils en ont abusé, et les ont souvent imposées à propos de « trois noisettes et de deux crottes de pigeon ». Aussi les prêtres feront-ils bien de ne pas trop se plaindre, car eux seuls sont coupables. « Ce que tu as fait toi-même, souffres-en toi-même. » La réforme des abus doit être entreprise légalement par les autorités compétentes, c'est-à-dire par l'Empereur et les états; mais il est interdit à tout chrétien d'invoquer ce prétexte, comme le fait Luther, pour outrager la foi. Luther, personne n'en peut douter, en paraissant prendre tellement à cœur les charges de la nation allemande, n'a en réalité qu'un but; il s'en sert comme d'un petit morceau de lard à mettre dans son piége. Sous ce prétexte, il se propose de transformer bientôt tout à son aise notre sainte foi. Ensuite, il répandra son venin, il enverra partout ses messages hussites et wicléfites. Il veut créer un schisme en Allemagne, lui qui prétend nous mettre tous d'accord. Il veut, faisant cause commune avec les Bohêmes et les Moscovites, nous séparer du reste de la chrétienté, répandue par toute la terre. « J'espère de la bonté de Dieu que nous autres Allemands, nous saurons triompher de toutes les difficultés présentes, et resterons bons chrétiens, fidèles à la foi de nos pères. Quant à la réforme des abus, si un concile doit être convoqué, cela regarde l'Empereur et les états. Luther, il est vrai, fait appel à ce concile. » « Mais j'aurais cru », dit Murner en s'adressant directement à lui, « que toi, qui sou-

Digitized by Google

pires avec tant de ferveur après un concile, tu t'en remettrais au Saint-Esprit, comme cela est légitime, du soin d'améliorer et de rectifier tous les abus, toutes les difformités de l'Église. Cependant tu laisses de côté un chemin si simple, si droit, si légal, et tu n'as à la bouche que des paroles de menace! » A tout propos Luther conseille les mesures violentes. Ses invectives contre le Pape dépassent toute mesure : « Je dirai en toute sincérité que jamais goujat ou gâte-sauce n'a été interpellé d'une façon plus odieuse, et quand même le Pape serait un homicide et le pire scélérat de tout l'univers, on n'aurait cependant jamais le droit de le traiter d'une manière si abominable! » Par ces pamphlets amers, on n'arrivera point à améliorer la situation religieuse.

Dans sa réfutation dogmatique des nouvelles doctrines, Murner s'indigne surtout au sujet de la sainte messe. Il rapporte avec indignation ce qu'en dit Luther, qui prétend que fonder une messe n'est pas seulement un acte inutile, mais coupable, qui attire sur nous la colère du Seigneur : « Il faut que j'épanche ici la grande amertume de mon cœur, et que je parle brièvement, mais clairement, avec toi, Luther. Laissons de côté le sacerdoce, le doctorat, l'état religieux, les Ordres, les vœux, les serments, et tout ce à quoi l'on pourrait vouloir me contraindre; je ne veux parler qu'en simple fidèle. Depuis mon enfance, mon père m'a appris à révérer la sainte messe. Il m'a enseigné qu'elle était le mémorial sacré de la passion du Christ Jésus, Notre-Seigneur. Tous ceux qui instruisent les fidèles dans la science de l'Écriture nous ont appris que la messe est un sacrifice efficace pour les vivants et pour les morts. Cette opinion est celle de tous les saints docteurs, et l'usage de la célébrer nous a été transmis par les douze messagers du Sauveur. O vous, premiers gardiens de la foi, soyez vigilants! Songez à nous instruire exactement de ce qui concerne la sainte messe, car le chrétien a mis en elle tout son cœur. Si, par votre négligence, l'erreur venait à prévaloir sur ce point, il est aisé de prévoir ce qui arriverait pour les autres! Veillez donc, n'épargnez rien dans une question aussi grave; ceux qui combattent notre dévotion au saint Sacrifice n'épargnent rien de leur côté, et si vous tardiez à agir, vous auriez bientôt à déplorer les conséquences de votre apathie! »

« Je parle ici du fond de mon cœur de chrétien, car je suis attaché par un profond respect à ce que mon père m'a enseigné sur ce point. Et si même la mort devait réduire au silence tous les évêques, de sorte que la dévotion à la sainte messe vînt à s'éteindre entièrement, je témoigne ici, en apposant ma signature sur cette page, que j'entends mourir et quitter ce monde, fidèle à l'enseignement que j'ai

Digitized by Google

reçu de mon père sur la sainte messe, implorant mon salut par la contemplation de la sainte passion de Jésus-Christ. »

Murner s'écrie à propos de la promesse faite par Luther à la noblesse que les canonicats des abbayes seront conservés aux fils cadets des grandes maisons et serviront à les pourvoir comme par le passé : « Ici, Luther, le Saint-Esprit ne parle point par ta bouche; tu passes à la noblesse, pour laquelle tu écris, une douce petite plume sous le nez! N'as-tu pas prétendu que nous étions tous prêtres? Pourquoi donc accordes-tu aux enfants des nobles des priviléges que tu refuses à d'autres? T'imagines-tu, peut-être, que le Christ n'ait choisi que les seuls nobles pour la sublime dignité d'apôtre? Toi qui te donnes pour le prédicateur intègre de la vérité, il te sied mal de flatter! Pour moi, comme tu n'appuies pas ton dire sur la sainte Écriture, je regarde tes paroles comme de purs discours humains! »

Murner supplie et conjure la noblesse de défendre et de protéger l'antique foi : « Je ne prétends pas, cependant, que le docteur Luther ait tort sur tous les points, et parle toujours contre la vérité; je ne nie pas qu'en bien des choses il n'ait souvent trouvé juste. Mais je l'accuse hautement d'avoir si perfidement mêlé la vérité au mensonge empoisonné, qu'il est impossible aux chrétiens peu instruits de démêler l'une de l'autre. Je l'accuse d'avoir abusé de son noble talent, de son intelligence et de la sainte Écriture, dans le but séditieux, antichrétien, contraire à la paix, d'entraîner dans l'hérésie, sous la conduite des chefs de la noblesse et des premiers d'entre nous, les pauvres petites brebis du Christ. »

« Les discours violents de Luther », poursuit Murner, « mènent droit au *Bundschuh,* à une révolution furieuse, insensée, radicale. » « Mais il faut pourtant commencer par lancer le premier coup, et la boule n'est peut-être pas encore posée au bon endroit! »

Comme Luther, comme Hutten, Murner met toute son espérance en Charles-Quint, le jeune souverain nouvellement élu. Il le conjure de prendre la défense de la foi : « L'Empire », dit-il au début de son livre en s'adressant au nouvel empereur, « n'a pas eu, depuis son origine, de plus dangereux ennemis que Luther et ses adhérents. Comme un nouveau Catilina, Luther excite à la guerre civile, et, pour le soulèvement qu'il médite, se sert de la foi comme d'un manteau; mais il est impossible que la foi retire aucun avantage du bouleversement qu'il prépare. Comme si une telle révolte et transformation pouvait s'opérer au nom de la foi chrétienne, sans que la loi de Dieu soit violée et sans grave péché[1]! »

[1] *An den grossmächtigsten und durchlüchtigsten Adel tütscher Nation*, etc., 40 Bl., in-4°. Chaque page est surmontée de la suscription : *Von dem tütschem Adel.* La même

Digitized by Google

« L'Église et l'Empire tremblent jusqu'en leurs fondements », écrivait le chanoine Charles de Bodmann peu de temps avant que Charles-Quint arrivât d'Espagne; « tous ont les yeux fixés vers le nouvel élu qui vient prendre possession de la couronne en des circonstances si difficiles et si lamentables, que c'est à peine si l'un de ses prédécesseurs en a connu d'analogues. Comment maîtrisera-t-il la guerre intérieure qui menace à chaque instant davantage? Quel remède employer contre le mal toujours croissant qui envahit l'Église? Le peuple entier lève les yeux sur son roi; il met en lui tout son espoir; il attend de lui seul sa délivrance[1]. »

année, Murner écrivit : *Von dem babstenthum, dasist von der höchsten oberkeyt Christlichs glaubens wyder Doctor Martinum Luther*. Voy. WALDAU, *Thomas Murner*, p. 84-95.

[1] * Lettre inédite du 27 août 1520. *Œuvres posthumes* de Bodmann.

Digitized by Google

LIVRE II

LA DIÈTE DE WORMS ET LES PROGRÈS DE LA RÉVOLUTION POLITIQUE ET RELIGIEUSE JUSQU'A L'EXPLOSION DE LA RÉVOLUTION SOCIALE.

(1521-1524.)

Digitized by Google

Saint-Empire (*Mehrer*)[1]. » « Ses sujets », disait-il dans un second manifeste, « devaient accueillir sa venue avec allégresse et confiance, et supplier Dieu par de ferventes prières et par des processions publiques de daigner bénir son voyage en Allemagne, afin qu'il y puisse accomplir sa noble mission dans la sécurité et la paix, et pour le bien de la chrétienté tout entière[2]. »

La situation de Charles-Quint, dès le début de son régne, présentait les plus redoutables difficultés.

Tandis que l'Empire lui était remis, la perte de ses États héréditaires semblait imminente. En Espagne, une révolution menaçant de lui ravir la couronne couvait sourdement[3]. Les Castillans révoltés avaient offert le pouvoir au roi de Portugal, don Manuel; Naples, dans un continuel effroi, s'attendait de jour en jour à un assaut de la flotte turque; François Ier, en Italie aussi bien qu'en Espagne, attisait continuellement contre Charles-Quint les mécontentements et les rancunes; en Autriche, nul gouvernement capable de maintenir le peuple, et la lutte « pour la liberté des états » menaçant gravement l'autorité royale[4]; quant à l'Empire, il était pour ainsi dire livré à l'anarchie. L'ambassadeur d'Angleterre, Richard Pace, qui visita les pays rhénans pendant l'été de 1519, mandait à Henri VIII que la nation allemande était dans un tel état de discorde générale que tous les princes de la chrétienté ne seraient pas en état d'y rétablir la paix; et le printemps suivant le cardinal d'Este écrivait en parlant de la partie orientale de l'Allemagne : « La confusion est si grande ici que chacun s'y comporte à sa guise. Il y a beaucoup de gouvernants, mais bien peu d'obéissants[5]! » Les conditions que les électeurs avaient imposées au jeune souverain avant l'élection équivalaient à une complète victoire du principe oligarchique sur le monarchique[6], et pour comble d'embarras, dans des circonstances aussi critiques, le trésor de Charles était « littéralement épuisé[7] », son élection à

[1*] Archives de Francfort, *Reichstagsaakten*, t. XXXV, fol. 1. Voy. BAUMGARTEN, t. I, p. 303.

[2*] *Ausschreiben aus St Jacob*, 12 avril 1520. Archives de Francfort, *Kaiserschreiben*, t. VIII, fol. 5.

[3] A la suite des vexations dont les Hollandais formant l'entourage de l'Empereur avaient été le sujet. Pour plus de détails sur ce point, voy. Ch. HENNE, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*. Voyez aussi HÖFLER, *Zur Kritik und Quellenkunde*, t. I, p. 39.

[4] Voy. Victor v. KRAUS, *Ein Bild ständischer Parteikämpfe nach den Quellen bearbeitet*, Vienne, 1873.

[5] BAUMGARTEN, t. I, p. 300.

[6] Voy. O. WALTZ, *Die Wahlverschreibung Carl's des Fünften in ihrer Genesis*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. X, p. 215-233. — WYNEKEN, *Regimentsordnung*, p. 580-581. — ROESLER, p. 206-207. — WALTZ, p. 217. Appendice, p. 662.

[7] Sur les immenses sommes d'argent dépensées par Charles-Quint pour son

Digitized by Google

l'Empire lui ayant coûté la somme, alors prodigieuse, d'environ un million de florins. Il avait bien tenté un emprunt auprès du roi d'Angleterre Henri VIII, mais ses propositions avaient été repoussées [1].

L'état actuel des affaires commandait donc à lui seul une politique de conciliation; mais en dehors de ces faits trop réels, l'esprit de conquête, le goût des mesures violentes étaient absolument étrangers au caractère et aux vues de Charles-Quint [2]. C'était à défendre l'héritage qui lui avait été transmis qu'il avait résolu d'employer la puissance que Dieu lui avait donnée, puissance qu'il remerciait la Providence de lui avoir confiée [3]. La protection, l'intégrité des pays à lui appartenant, le devoir de les défendre contre toute attaque étrangère, voilà ce qu'il se proposa constamment dans tous ses actes politiques; ce mobile l'a seul engagé dans toutes les luttes et périls de son règne.

Le 22 octobre 1520, Charles, entouré d'un imposant cortége, fit son entrée à Aix-la-Chapelle, la ville du sacre. Joachim de Brandebourg et Frédéric de Saxe manquaient seuls au corps électoral. Ce dernier était retenu à Cologne « par une attaque de goutte ». On

élection, voy. notre premier volume, p. 561-564. Sur les promesses faites au margrave Casimir de Brandebourg, le négociateur le plus actif de Charles-Quint au moment de l'élection, voy. Spiess, *Brandenburg. histor. Münzbelustigungen*, t. I, p. 195, et t. IV, p. 101. — Lang, *Neuere Geschichte des Fürstenthums Bayreuth*, t. I, p. 170.

[1] Le Glay, *Négociations*, t. II, p. 465. — En juin 1520, les dettes de l'Empereur s'élevaient à un million de ducats. Les revenus de Castille avaient été hypothéqués. Depuis six mois, la flotte destinée à l'expédition d'Afrique n'avait reçu aucune solde. Vers la fin d'août, Charles put enfin se procurer 20,000 ducats, à la condition de promettre au prêteur 20 pour 100 d'intérêt. Avec cette somme, il put enrôler trois mille marins. Les dîmes consenties par le Pape rapportèrent 8,000 ducats. — Voy. Lanz, *Actenstücke und Briefe*, Introduction, p. 244, note 57. — Sur les embarras d'argent de 1521, voy. Lanz, p. 249. François Ier, si humilié par l'élection de Charles-Quint, se consolait en pensant qu'elle avait dû singulièrement appauvrir son rival. — Baumgarten, t. I, p. 164.

[2] On trouvera de plus amples détails sur ce sujet dans un des chapitres suivants. Voyez aussi la lettre de Charles-Quint au margrave de Brandebourg, dans Spiess, *Brandenburg. Münzbelustigungen*, t. I, p. 199. « La politique de Charles-Quint », dit Roessler, « révèle dès le début les tendances conservatrices de l'Empereur. Il n'y a rien de capricieux, d'exagéré, d'inquiet dans sa manière. Son jugement est pénétrant, calme, plein de mesure. Ce qui lui appartient en propre, ce qui est à lui par héritage, il tient à le conserver, désireux de consolider toujours davantage ses possessions. C'est envers les musulmans qu'il se montre le plus enclin à oublier cette règle de conduite, parce qu'il est à la fois de sang espagnol et petit-fils de Maximilien. D'ailleurs, toute l'Europe partageait ses vues à cet égard; combattre les infidèles était encore considéré à cette époque comme le plus saint devoir d'un monarque, et comme la mission articulière de l'Empereur romain. »

[3] Voyez comment il s'exprime sur ce sujet lorsqu'en juillet 1521 il apprend que François Ier a commencé les hostilités. Brewer, 3b, 599.

Digitized by Google

admira beaucoup, dans la suite de l'Empereur, « quatre cents cuirassiers parés d'armures d'argent et d'or, si belles, que je n'aurais jamais imaginé », écrit un témoin oculaire, « que des hommes pussent en posséder de plus riches et de plus magnifiques; et cependant, celle du Roi les surpassait encore[1] ». Charles montait un cheval caparaçonné d'argent; un béret d'argent était posé sur ses boucles blondes; sa taille peu élevée était mince et souple. Le visage, encore imberbe, était pâle, sérieux et calme, « si bien qu'on n'eût jamais pu croire qu'il ne fût âgé que de vingt ans à peine ». « Il paraissait compter pour peu de chose le plus ambitionné des bonheurs terrestres, et faisait paraître une telle dignité et grandeur d'âme, qu'il semblait avoir le globe terrestre sous ses pieds[2]. »

Le 23 octobre eut lieu le couronnement solennel[3]. Charles, ce jour-là, prêta ce serment célèbre qui formait la base de la constitution du « Saint-Empire romain de nation germanique[4] » et en constituait pour ainsi dire l'essence. L'article principal de ce serment a trait à la protection de l'Église et du Saint-Siége, et l'archevêque de Cologne, selon l'antique usage, demanda au nouveau souverain : « Promets-tu de maintenir et de protéger la sainte foi catholique telle qu'elle nous a été transmise par les Apôtres? Promets-tu de témoigner fidèlement au Pape et à la sainte Église romaine la soumission que tu leur dois? T'engages-tu à la soutenir par tes actes? » « Oui, je le promets », répondit l'Empereur; alors, appuyant sur l'autel les deux doigts de sa main droite comme pour donner à son serment une expression plus solennelle encore, il ajouta : « Me confiant dans le secours divin, m'appuyant sur les prières de tous les chrétiens, je m'engage à remplir loyalement mes engagements, aussi vrai que Dieu m'aide et son saint Évangile. »

Charles se faisait de la dignité impériale la même idée qu'en avaient conçue ses aïeux; il voyait en elle la pierre angulaire de tout droit sur la terre, et considérait comme sa plus haute mission la tutelle de l'Église chrétienne et de son chef.

Son dessein bien arrêté, avait-il déclaré dans une instruction rédigée pour son ambassadeur près le roi Henri VIII (17 août 1519), était de mettre toute sa puissance au service de Dieu et du Siége

[1] Voy. C. Will, *Beiträge zur Geschichte des Einzugs und der Krönung Kaiser Carls V zu Aachen*, dans le *Chilianeum* de Würzbourg, t. IV, p. 331-341, 369-375.

[2] Écrivait en 1519 Pierre Martyr, ep. 648.

[3] Voy. Baumgarten, t. I, p. 315-319.

[4] Voy. notre premier vol., p. 407-409.

Digitized by Google

apostolique[1]. L'autorité du Pape et celle de l'Empereur étaient, selon lui, d'institution divine, et placées au-dessus de toute autre juridiction. Le Pape et l'Empereur avaient, en leur qualité de chefs légitimes de la chrétienté, le devoir spécial d'écarter les hérésies qui pouvaient se glisser parmi les peuples chrétiens, de fonder la paix générale, d'organiser une ligue commune contre le Turc, de réformer les abus, et de remettre toutes choses dans un meilleur état et dans une forme meilleure. Dans la guerre comme dans la paix, les deux puissances devaient rester indissolublement unies, et, par leur concorde, donner à tous les vrais fidèles le gage d'un meilleur avenir[2].

Après que l'Empereur eut prêté le serment du sacre, l'archevêque, s'adressant à tous les princes et électeurs présents et à toute l'assistance, leur demanda : « Promettez-vous de vous soumettre à ce prince et seigneur? Vous engagez-vous à fortifier son royaume, à l'édifier par votre fidélité? Promettez-vous d'être obéissants envers ses commandements, selon la parole de l'Apôtre : Que chacun soit soumis à l'autorité? » A quoi tous les assistants, les princes aussi bien que les derniers de l'assemblée, répondirent en chœur : « Oui, nous le promettons! » Le serment du couronnement, contrat réciproque passé entre le souverain et la nation, engageait tous les princes allemands, ceux-là même qui n'avaient pu se rendre à l'assemblée; ainsi le voulait l'antique tradition. On pouvait d'autant plus s'attendre à voir les princes prendre en main la protection de l'Église et de son chef, qu'alors, en Allemagne, les liens ecclésiastiques n'étaient encore dénoués nulle part, et que nulle part la scission religieuse ne s'était encore produite. En effet, quelle qu'eût été la gravité du mouvement excité par les nouvelles doctrines et les écrits incendiaires de Luther et de ses disciples, aucune conséquence pratique n'en était encore résultée; l'ancienne constitution ecclésiastique, l'antique culte chrétien n'avaient subi aucune altération. Même à Wittemberg, la sainte messe était célébrée tous les jours. Il était donc permis d'espérer

[1] « Nostre principale intencion a toujours esté d'employer nostre dite puissance au service de Dieu et du Saint Siége apostolique, à l'amplificacion de nostre saincte foy catholique et de la république chrétienne, destruction et ruyne des ennemis et turbateurs du repos et tranquilité des chrestiens et de nostre saincte religion. » Barcelone, 16 août 1519. LANZ, *Actenstücke und Briefe*, p. 104-105. Dès l'époque des conflits électoraux, Charles avait déclaré que sa plus grande ambition était d'être un jour le témoin de « l'exaltation et de la propagation de la sainte foi ». Voy. BAUMGARTEN, t. I, p. 138.

[2] Convention entre Charles-Quint et Léon X, 8 mai 1521. Voy. LANZ, *Actenstücke und Briefe*. Introduction, p. 256-258. — HÖFLER, *Wahl und Thronbesteigung Adrian's VI*, p. 7-8. « Le papat, ...et l'empeyre », écrit Charles à Adrien (7 mars 1522), « doist estre une même chose unanime des deux. » LANZ, *Correspondenz*, t. I, p. 59.

Digitized by Google

que les princes et autres Ordres de l'Empire persévéreraient dans les sentiments qu'ils avaient exprimés en 1512, alors qu'ils avaient si hautement déclaré, à la diète de Cologne, leur résolution de maintenir la foi, l'Église romaine et le Saint-Empire romain de nation germanique, affirmant que l'Empire, l'Église, l'Empereur et les princes, unis, engagés réciproquement les uns envers les autres, ne formaient qu'un grand corps, qu'une seule société chrétienne; s'engageant à soulager la papauté de ses charges, et à protéger énergiquement l'Église contre les tendances séparatistes qui commençaient à se produire[1].

Après que les questions et les réponses du serment eurent été échangées, le Roi reçut à genoux l'onction sainte sur la tête, la poitrine et les mains; puis on le conduisit dans la sacristie, où il fut revêtu des ornements liturgiques : l'étole, la dalmatique et la chape. On mit à son côté l'épée de Charlemagne; on lui passa au doigt l'anneau d'or; on lui tendit le sceptre, et le globe impérial fut placé entre ses mains. Enfin les électeurs posèrent sur sa tête la couronne de Charles le Grand. Reconduit ensuite devant l'autel, le Roi y renouvela son serment solennel, et reçut avant la fin de la messe la sainte communion.

Peu de jours après l'auguste cérémonie, l'archevêque de Mayence lut à haute voix, en présence de l'Empereur, un bref papal disant en substance que le Souverain Pontife, ayant approuvé l'élection de l'empereur Charles-Quint, désirait qu'à l'exemple de Maximilien son prédécesseur, il portât dorénavant le titre d'*Empereur romain élu*[2].

D'Aix-la-Chapelle, Charles se rendit à Cologne; c'est de cette ville qu'il annonça à tous ses sujets que la diète d'Empire s'ouvrirait à Worms le 27 janvier, immédiatement après le service divin, solennellement célébré dans la cathédrale; les états étaient invités à s'y rendre en grand nombre[3].

II

A l'ouverture de la diète, l'Empereur informa les états qu'étant Allemand de naissance, son premier souci était la situation actuelle du Saint-Empire romain, qui, si l'on n'y faisait promptement cesser le désordre et les troubles, serait infailliblement démembré en l'espace de peu de temps. Aussi s'était-il promis de tout tenter pour venir à son secours; son premier désir était d'y remettre la foi en

[1] Voy. *Neue Sammlung der Reichsabschiede*, t. II, p. 137.
[2] Voy. Buchholtz, t. I, p. 120. — Roesler, p. 233.
[3] Baumgarten, t. I, p. 400-401.

Digitized by Google

honneur, afin qu'il fût ensuite plus aisé de triompher des ennemis du nom chrétien. Mais il fallait premièrement aviser aux moyens de restaurer le droit, la paix, le bon ordre et la police, et commencer par instituer un conseil de régence chargé d'administrer les affaires en l'absence de l'Empereur; car ce ne serait que par la justice, la paix et le maintien de l'ordre que l'industrie, dans toutes ses branches, pourrait prospérer et s'accroître. L'Empereur désirait aussi, et cela le plus promptement possible, comme les électeurs l'en priaient instamment, aller recevoir à Rome la couronne impériale; il ferait ensuite tous ses efforts pour reconquérir les terres et principautés ravies à l'Empire. Pour toutes ces choses, il réclamait le conseil et l'avis des états; il désirait ardemment voir le droit et la paix rétablis, et les attaques à main armée, pratiquées sur les routes, entièrement abolies, car il les avait dans une aversion particulière, et ne pouvait les tolérer plus longtemps[1].

Ce n'était pas dans un but intéressé qu'il avait ceint la couronne, déclara-t-il dans un message postérieur. Il ne s'était pas proposé, en acceptant l'Empire, d'étendre son royaume, ses possessions héréditaires, et de grossir ainsi ses revenus; s'il avait désiré la suprême couronne, ce n'était que par amour pour la nation allemande et pour le Saint-Empire, « auquel, en gloire, beauté, pouvoir et force, aucune monarchie de la terre n'était comparable, mais qui malheureusement, et pour dire le vrai, n'était plus que l'ombre de lui-même, et ne ressemblait plus en rien à ce qu'il avait été jadis[2] ». « Il espérait, grâce à ses alliances, aux ressources de ses possessions particulières, pouvoir lui rendre son antique splendeur. S'il réussissait, il n'aurait pas seulement à s'en féliciter en qualité de chef temporel de la chrétienté, de protecteur et défenseur de l'Église et du Pape : le bénéfice de ses efforts reviendrait surtout à la nation, et profiterait à tous, contribuant aussi au rétablissement de la paix et du droit. » Son désir, sa volonté, pourvu que les états lui prêtassent fidèle assistance et loyal secours, était de relever la gloire du Saint-Empire. Il était prêt à exposer dans ce but sa vie et ses biens; il

[1] * Proposition du lundi après la Conversion de saint Paul. (28 janvier 1521.) Archives de Francfort, *Reichstagsakten*, t. XXXIV, fol. 1-5.

[2] Il eût d'ailleurs été absolument impossible à l'Empereur de « remplir sa bourse » à l'aide des revenus que lui fournissait alors l'Empire, car ces revenus ne s'élevaient pas au-dessus de 13,000 florins (et cela depuis Sigismond). Voy. *Frankforts Reichscorrespondenz*, t. I, p. 142. Voy. ce que Peutinger disait à ce sujet à l'ambassadeur vénitien Contarini. (Albéri, sér. I, vol. II, p. 20.) Jamais Charles n'a profité pour lui-même des revenus de l'Empire. Jamais non plus il ne songea à agrandir ses propres possessions par l'annexion de territoires allemands. Au contraire, on le voit abandonner le gouvernement de ses pays héréditaires à son frère Ferdinand, et, pendant son règne, défendre plus d'une fois les intérêts allemands au moyen des ressources que lui fournissent ses propres États.

Digitized by Google

se proposait de gourverner avec équité, et de travailler utilement au bonheur de tous, secondé par des conseillers braves, intelligents et pieux. Il considérait son honneur, sa dignité, comme l'honneur et la dignité des états eux-mêmes. Il était donc juste que les Ordres, dans leurs délibérations, se montrassent soucieux « de voir la grandeur, la suprématie de l'Empereur universellement reconnues, et cela non-seulement en Allemagne, mais aussi à l'extérieur, afin que nous et eux obtenions le respect général. Il n'était pas nécessaire que l'Empire eût beaucoup de maîtres; un seul suffisait, comme le voulait l'antique tradition[1]. »

Les discussions de la diète eurent pour premier objet l'établissement du conseil de régence, qui, dans les vues de l'Empereur, devait fonctionner pendant qu'il serait éloigné de l'Allemagne. Relativement à cette question, les états annoncèrent à Charles qu'ils s'apprêtaient à lui remettre un projet où il pourrait tout de suite reconnaître de quelles bonnes intentions ils étaient animés. Sa Majesté s'apercevrait bien vite en en prenant connaissance que les Ordres ne visaient qu'à relever la gloire de l'Empire et à augmenter le respect dû à l'Empereur, qu'ils regardaient et vénéraient « comme leur légitime souverain et seigneur, désirant vivement sa gloire et sa prospérité, souhaitant fort d'en être les témoins, et de voir l'Empereur surpasser en gloire et en prospérité tous les souverains de l'Europe[2] ».

Mais lorsque Charles eut examiné le plan de gouvernement proposé par les princes électeurs, il put croire « qu'ils n'avaient voulu que se railler de la majesté impériale ». En effet, les oligarchiques, sous un si jeune souverain, avaient cru le moment favorable pour accaparer à leur profit le pouvoir exécutif, se flattant de pouvoir ensuite traiter à leur guise les autres corps de l'État[3]. Dans leurs exigences ambitieuses, ils allaient encore au delà de l'ordonnance gouvernementale édictée jadis à Augsbourg sous Maximilien (1500)[4]. Le nouveau conseil de régence devait, même lorsque le Roi serait en Allemagne, exercer toute autorité, et, selon l'expression fort juste d'un délégué des villes, « soulager entièrement Sa Majesté du fardeau du pouvoir ». Charles, indigné, s'écria « qu'en vérité on semblait le considérer comme trop jeune encore pour gouverner! Cependant, n'avait-il pas été élu à l'unanimité des suffrages, et par

[1] Lundi après Oculi (4 mars 1521). OLENSCHLAGER, *Erläuterungen*, *Urkundenbuch*, 15-19. Archives de Francfort, *Reichstagsakten*, t. XXXIV, fol. 35b, 59.

[2] * Jeudi après Oculi (7 mars). Archives de Francfort, *Reichstagsakten*, t. XXXIV, fol. 60-64. WALTZ, 26, note 5.

[3] Voy. le mémoire du duc Guillaume de Bavière, 9 février 1521. Jörg, 8.

[4] Voyez notre premier vol., p. 510-511.

Digitized by Google

conséquent n'avait-il pas été déclaré majeur? Or, lorsqu'on est majeur, on n'a besoin ni de curateurs, ni de tutelle. » Il ne convenait point « à sa dignité, à son autorité, à la considération à laquelle il avait droit, qu'étant en personne dans l'Empire, le conseil de régence eût en main l'administration et le pouvoir. Il ne souffrirait jamais que l'autorité, que la dignité royale, qui jusque-là avaient été prêtées ou reconnues à ses prédécesseurs par les lois divines et humaines et par les coutumes du pays, fussent en rien diminuées en sa personne[1]. »

Après de longs débats, il fut décidé que le conseil de régence ne fonctionnerait que pendant l'absence de l'Empereur, et n'aurait, dès l'arrivée de Charles dans l'Empire, « d'autre titre que celui de conseil ». L'Empereur, dès ce moment, devait lui assigner à l'intérieur un cercle particulier d'activité. Dans les questions encore en suspens, le conseil conserverait la première autorité; mais dans les affaires qui surviendraient l'Empereur étant présent, rien ne pourrait être traité sans l'assentiment du souverain. En l'absence de Charles, le conseil de régence était investi de la toute-puissance, devenait l'organe suprême et central du pouvoir pour toutes les affaires intérieures, et se constituait en tribunal souverain; l'administration, la surveillance générale, tout lui était remis; il avait aussi mission de régler les questions de féodalité, mais toutefois l'Empereur se réservait le droit de donner l'investiture des grands fiefs, et de prononcer en dernier ressort dans les discussions qui pourraient survenir à ce propos. La décision prise alors au sujet de la justice ecclésiastique devait par la suite avoir de très-graves conséquences : le conseil de régence fut chargé de l'exercer, et d'agir en qualité de « défenseur autorisé de la foi ». Le lieutenant impérial et vingt-deux membres devaient composer le conseil. Charles avait droit à la nomination de quatre d'entre eux : deux en sa qualité d'empereur d'Allemagne, deux comme souverain de l'Autriche et de la Bourgogne. Le choix des autres conseillers était abandonné aux états. Au lieu de s'intituler comme du temps de Maximilien : « Conseil royal et du Saint-Empire », l'Empereur exigea que le nouveau pouvoir prît le nom de *Conseil de l'Empereur dans le Saint-Empire romain.* Les conseillers, au lieu de prêter serment comme autrefois à l'Empereur et à l'Empire, n'eurent plus à le prêter qu'à l'Empereur. Nuremberg fut choisi pour siége du gouvernement pendant les dix-huit mois qui allaient suivre; la Chambre impériale devait aussi tenir ses séances dans cette ville pendant le même espace de temps[2].

[1] HARPPRECHT, *Staatsarchiv*, 4b, p. 112-117.
[2] Pour plus de détails, voy. WYNEKEN, p. 581-628.

Digitized by Google

Les délibérations relatives à la remise en activité de cet organe suprême de la justice prirent un temps considérable. « La Chambre impériale », écrivait à Francfort le délégué de cette ville, Philippe de Furstemberg (9 février), « est un animal si farouche que chacun s'en montre tout déconcerté; personne ne sait comment l'approcher; l'un conseille ceci, l'autre cela[1]. » « Comment en venir à bout? comment rétablir le souverain tribunal? » écrit-il encore, le 26 février; « c'est ce qu'on discute en ce moment avec beaucoup de zèle et de labeur. Mais parmi les docteurs qui délibèrent, et ils sont nombreux, aucun ne me paraît avoir encore trouvé une solution pratique[2]. » A la fin, on en revint, à peu de chose près, aux ordonnances édictées sous Maximilien; seulement, le nombre des assesseurs fut augmenté de deux membres, et l'Empereur s'en réserva le choix. Pleinement d'accord avec les états sur ce point, Charles s'occupa ensuite de l'affermissement de la paix publique. Il en étendit les conditions, et l'antique alliance entre le pouvoir spirituel et temporel fut encore une fois cimentée par une loi portant que tous ceux qui persévéreraient audacieusement dans leur conduite rebelle un an et un jour après avoir été mis au ban, encourraient la peine de l'excommunication ecclésiastique[3].

Les états s'étaient offerts à fournir la somme nécessaire au maintien du conseil de régence et de la Chambre impériale. Cette somme se montait à cinquante mille florins, et il s'agissait maintenant d'aviser aux moyens de se la procurer; « car en fin de compte », écrivait à Francfort Philippe de Furstemberg, « si l'on veut rétablir la justice et la paix, il faut nécessairement trouver de l'argent ».

Mais, pour ne point payer, chacun inventait des excuses. « Nous sommes maintenant tous emprisonnés; personne ne peut plus bouger », écrit Furstemberg; « Metz touche à la Lorraine et s'attend tous les jours à un assaut des Français; Nuremberg n'a pas eu de répit depuis vingt et tant d'années; Ulm est surchargée de taxes; Cologne a la bourse vide; Francfort a vu diminuer le nombre de ses bourgeois et de ses richesses, et les mauvaises monnaies l'ont appauvrie; Worms a été forcée, pendant ses guerres privées, de débourser plus de cent mille florins; Spire est ruinée par son clergé et par les douanes récemment établies. Jamais on n'entendit de pareilles lamentations! » « Les comtes, seigneurs, chevaliers présentent ou font présenter leurs excuses par écrit. Si l'on ne fait un

[1] * Samedi après sainte Dorothée (9 février 1521). Archives de Francfort, *Reichstagsakten*, t. XXXV, fol. 16. RANKE (*Deutsche Geschichte*, t. I, p. 468) a mal interprété le premier passage.

[2] * Mardi après saint Matthieu (26 février). *Reichstagsakten*, t. XXXV, fol. 21.

[3] Voy. HABERLIN, t. X, 351-367.

Digitized by Google

devoir positif aux pauvres comme aux riches de payer l'impôt, ils ne voudront entrer dans aucun arrangement. Quelques princes et prélats se dispensent tout simplement d'apporter leur contingent; d'autres disent tout haut que ne retirant aucun avantage de l'Empire, ils ne voient pas bien pourquoi ils seraient contraints de se dépouiller en sa faveur. » Plusieurs princes proposaient de prélever les sommes nécessaires sur le produit des annates, ou bien sur les revenus touchés par Rome sur certains fiefs ecclésiastiques; d'autres étaient pour l'établissement de nouvelles douanes, conseillaient de taxer les Juifs, ou d'imposer toutes les marchandises provenant de France et des pays welches : « *Item*, impôt sur tout objet d'or, d'argent, d'acier, de cuivre, de fer et d'autres métaux travaillés; *item*, impôt d'un florin sur vingt pour tous les chevaux envoyés hors des pays allemands. » A entendre les princes, de semblables mesures n'obéreraient en rien le pauvre homme, le paysan de peu de ressources. Mais les délégués des villes ne voulurent jamais donner les mains à aucun de ces projets. A la fin, on convint, abstraction faite de quelques exceptions, que chacun, pour le maintien de la Chambre impériale et du conseil de régence, payerait cinq fois ce qu'il avait donné auparavant pour l'entretien de la Chambre impériale [1].

Quant à la politique extérieure, Charles, présent en personne à la réunion de l'hôtel de ville, fit représenter aux états [2] (21 mars) que l'honneur, la prospérité et la gloire du Saint-Empire tenaient encore à deux objets importants : le couronnement de l'Empereur à Rome, et le recouvrement des pays qui avaient été ravis à l'Empire pendant les funestes guerres d'Italie. L'Empereur, si les états, selon leur pouvoir, lui venaient loyalement en aide, était prêt à exposer sa vie et ses biens pour amener ces résultats si désirables; il s'offrait à équiper deux mille cuirassiers au moins, plus un bon nombre de cavaliers de moindres armures, et promettait le concours de dix mille Suisses et de sept mille Espagnols. Il demandait aux états de fournir de leur côté pendant un an vingt mille hommes de pied et quatre mille cavaliers. Une prompte décision était urgente, « car personne n'ignorait que les ennemis de Sa Majesté faisaient d'actifs préparatifs de guerre ». Depuis quatre siècles, « jamais plus belle occasion de servir l'Empire ne s'était offerte; mais il n'y avait pas de temps à perdre ». S'il obtenait ce qu'il demandait, Charles se rendrait tout de suite en Italie; s'il se voyait déçu dans son espoir, il se

[1] * Lettres de Philippe de Furstemberg, lundi après l'Ascension (13 mai) et lundi après la Pentecôte (20 mai) 1521. Archives de Francfort, *Reichstagsakten*, t. XXXV, fol. 52-55.

[2] Furstemberg écrit le 24 mars 1521, jour des Rameaux, que l'Empereur était présent à l'hôtel de ville le jeudi d'auparavant. *Reichstagsakten*, t. XXXV, fol. 37. Voy. BAUMGARTEN, t. I, p. 442.

Digitized by Google

déclarait innocent devant Dieu et devant les hommes des malheurs qui pourraient fondre sur l'Allemagne, protestant « qu'il n'avait pas tenu à lui que le Saint-Empire ne fût secouru ». « Il se verrait alors autorisé à pourvoir d'une autre manière à ses propres intérêts, soit par la guerre, soit par la paix, car ses possessions héréditaires réclamaient d'une manière pressante ses soins et ses efforts. » Il s'offrait néanmoins à rétablir et à maintenir dans le Saint-Empire « le bon gouvernement, la paix, la justice, le pouvoir exécutif et les lois, et à entreprendre tout ce qui pourrait contribuer à la prospérité et au bien de la nation[1] ».

Quant aux Suisses, qu'il espérait rattacher de nouveau étroitement à l'Empire et décider à prendre part à l'expédition romaine, l'Empereur, quelques semaines auparavant, avait exposé ses vues aux états. Plusieurs nations étrangères, leur avait-il dit, sont dans l'usage et la pratique de faire des conventions, des alliances et des traités avec les Suisses, qui, tout sujets impériaux qu'ils sont, se laissent fréquemment entraîner à la rébellion contre leur pays. Un tel état de choses ne pouvait durer. L'Empereur proposait d'envoyer aux Suisses des ambassadeurs experts et bien intentionnés, chargés de leur présenter une triple requête. En premier lieu, on les prierait instamment, eux, membres et sujets de l'Empire d'Allemagne, de ne plus se liguer dorénavant avec les nations étrangères contre l'Empereur et les états. Secondement, on les invitait à accorder à Charles, qui s'engageait à les solder, dix mille hommes d'armes pour l'accompagner à Rome et l'aider à recouvrer les pays qui lui avaient été ravis. Enfin l'Empereur désirait voir se conclure une entente cordiale et solide entre le Saint-Empire, les états et les Suisses, afin que de bons rapports de voisinage pussent s'établir entre la Suisse et l'Allemagne, et que la guerre et les soulèvements, si facilement excités entre pays limitrophes, fussent à l'avenir évités. L'Empereur et les états « considéreraient toujours les Suisses comme membres de l'Empire s'ils consentaient à cet accord, et s'engageaient à les protéger et à les défendre de tout leur pouvoir contre leurs ennemis[2] ».

Le 13 mai, les états se déclarèrent prêts à fournir le nombre de cavaliers et d'hommes d'armes réclamés par l'Empereur pour l'expédition romaine et pour le recouvrement des pays détachés de l'Empire; mais ils ne s'engageaient à les livrer que dans quinze mois, seulement pour six mois, et à la condition expresse qu'on

[1] Proposition impériale, Archives de Weimar, publiée par WYNEKEN, 624-625.

[2] * Remontrance de l'Empereur aux états, jeudi après Oculi (7 mars) 1521, dans les Archives de Francfort, *Reichstagsakten*, t. XXXIV, fol. 64-67. — Voy. aussi la lettre de Philippe de Furstemberg et de Blaise de Holzhausen, dimanche de Lætare (10 mars), dans les *Reichstagsakten*, t. XXXV, fol. 31.

Digitized by Google

n'exigerait d'eux que des troupes, et point d'argent, afin que nul « agiotage » ne pût résulter de cette convention. Le départ et la rentrée des hommes d'armes devaient s'effectuer en l'espace de six mois. Dans le cas où la paix et la justice n'auraient pas été maintenues pendant ce temps à l'intérieur, les états ne s'engageaient pas à porter remède au mal[1]. Des cadres matriculaires[2], organisés à nouveau, répartirent les contingents de troupes entre tous les ordres. Ces cadres furent consultés et restèrent en usage aussi longtemps que la constitution de l'Empire fut maintenue en Allemagne[3].

Les princes n'avaient pas invité les délégués des villes à prendre part aux délibérations relatives à l'expédition romaine; ceux-ci se plaignirent hautement d'un pareil procédé, le déclarant « inique et entièrement opposé aux anciens usages »; car, disaient-ils, « s'ils devaient partager la bonne fortune ou les revers de la nation, comme les autres ordres, s'ils étaient tenus de venir en aide au pays, et cela au delà même de leurs ressources, du moins devaient-ils être admis à délibérer à la diète sur les mesures à prendre ». A la suite de ces plaintes, un de leurs délégués fut appelé au sein du comité, afin de veiller à ce que les cités qui dans le premier projet avaient été trop peu imposées, fussent taxées plus fortement, et celles trop obérées, soulagées d'une partie de leur dette[4].

« Plaise à Dieu », écrivait le député de Francfort après avoir consigné dans sa dépêche les délibérations dont nous venons de parler, « que quelque chose de bon sorte de tout ceci, et qu'on songe enfin à l'honneur, à la paix, à la justice, et au recouvrement des pays allemands! Mais je crains bien, et j'ai toujours eu ce pressentiment, que tant d'efforts n'aboutissent à rien[5]! »

En effet, les excellentes dispositions des états étaient destinées à n'amener aucun résultat, et la faute en doit être entièrement attribuée au complot révolutionnaire qui agitait alors l'Allemagne entière, menaçant autant les intérêts politiques que l'organisation de l'Église.

[1] * Lettre de Phil. de Furstemberg, lundi après l'Ascension (13 mars) 1521, dans les *Reichstagsakten*, t. XXXV, fol. 52. Cette réponse devait être remise à l'Empereur « aujourd'hui », par conséquent le 13 mai.

[2] *Neue Sammlung der Reichsabschiede*, t. II, p. 216-229.

[3] Ils étaient désignés sous le nom de « matricule nouvelle et légale ». Voy. HABERLIN, t. X, p. 370-371.

[4] * Lettre de Phil. de Furstemberg, lundi après la Pentecôte (20 mai), dans les *Reichstagsakten*, t. XXXV, fol. 55.

[5] Voy. la lettre citée dans la note précédente.

Digitized by Google

III

La bulle de Léon X déclarait Luther hérétique et condamnait ses écrits à être publiquement brûlés. Pour veiller à l'exécution de l'arrêt du Saint-Siége, pour que la peine du ban encourue par Luther reçût son application, le Pape députa deux légats en Allemagne : Marino Caraccioli, protonotaire apostolique, et Jérôme Aléandre, chef de la bibliothèque du Vatican.

Aléandre était un esprit supérieur, et l'un des humanistes les plus éminents de son temps. A Paris, ses cours de grec avaient obtenu un succès extraordinaire. Un étudiant allemand, qui y assistait, rapportait qu'à ses conférences sur Ausone, le grand nombre des assistants avait obligé le professeur à quitter la salle ordinaire des cours pour un local plus vaste. Parfois plus de deux mille auditeurs, de toute condition, se pressaient autour de sa chaire, « semblables à une armée compacte ». On remarquait parmi eux les hommes les plus distingués de la ville. En 1511, Aléandre était venu se fixer en Allemagne pour y suivre le progrès et l'épanouissement des études grecques, et y surveiller la publication des chefs-d'œuvre classiques. En France, en Italie, on rencontrait, disait-il, d'excellents esprits; mais selon lui on s'y vouait de préférence, et non sans quelques mobiles intéressés, aux arts dont on pouvait attendre un profit immédiat; en Allemagne, au contraire, les savants n'étaient mus que par l'amour de la vérité; s'ils mettaient tant d'ardeur à agrandir toujours davantage le cercle des connaissances humaines, ils n'y étaient excités que par le seul désir d'acquérir de la gloire; ils ne cherchaient que le bénéfice commun des peuples; glorifiant les anciens arts, ils en inventaient de nouveaux[1].

Aucune nation, telle avait été jadis la conviction d'Aléandre, n'était plus dévouée à l'Église que l'Allemagne. Mais revenant dans son pays après dix ans d'absence, il trouva, dans tous les cercles de la société, des dispositions toutes nouvelles. Jadis il avait

[1] « Bona invenio ingenia in Gallia, bona in Italia, sed utraque hæc gens ut plurimum illotis non sine avaritiæ nota pedibus sese ad eas artes dat, ex quibus solum præsentaneum lucrum speret. At Germania virtutis unius amore commota semper novi aliquid quærit, unde sibi potius gloriam comparet quam lucellum... in communem gentium usum laborat, artes veteres illustrat, novas invenit... » HORAWITZ, *Michael Hummelberger*, t. IV, p. 31-32, 47. — Voyez JANSEN, p. 15-16. Aléandre n'était pas Allemand de naissance; voy. sur ce point JANSEN, p. 19-21.

Digitized by Google

été tenu en haute estime par les humanistes; mais depuis qu'il avait pris en main la défense de l'Église contre Luther et Hutten, ses amis, ses élèves d'autrefois étaient devenus ses adversaires les plus acharnés. Ils l'accusaient, ainsi qu'il l'écrit lui-même à Rome, « d'avoir trahi les belles-lettres, flatté les courtisans, soutenu la cause des Frères prêcheurs[1] ». Hutten attenta même à sa vie, et Luther regretta que cette tentative eût échoué[2]. « L'Allemagne », écrit Aléandre, « regorge de grammairiens et de poëtes qui s'imaginent ne pouvoir être des savants, ni surtout des hellénistes, s'ils ne s'écartent du chemin tracé par l'Église[3]. Les maîtres en droit canon et en droit romain appartiennent tous au parti de Luther. Le clergé lui-même, à l'exception des curés, est en grande partie atteint par l'erreur[4]. Une légion de nobles tombés dans la misère brûle, sous la conduite de Hutten, de répandre le sang des prêtres, et n'attend qu'un signal pour faire éclater la révolte. L'Allemagne entière est exaspérée contre Rome. On soupire de tous côtés après la réunion d'un concile sur le sol allemand. On se moque de l'excommunication du Pape; un nombre incalculable de personnes ne s'approchent plus du sacrement de pénitence. » En un mot, Aléandre voyait se déchaîner contre le Saint-Siége cette furieuse tempête qu'autrefois, il y avait de cela cinq ans, il avait prédite au Souverain Pontife sans parvenir à se faire écouter[5]. « L'aversion contre Rome s'enracine toujours plus profondément dans les classes dirigeantes », écrit-il.

Aléandre estimait que dans le cas où Luther ne pourrait être

[1] Relation d'Aléandre, FRIEDRICH, p. 95-96. — BALAN, p. 31. — BRIEGER, p. 28.

[2] Voy. la lettre de Luther dans DE WETTE, t. I, p. 523. Voy. plus haut, p. 108, note 1. « Communi omnium rumore », écrit Aléandre, « circumfertur che Hutten con li suoi coniurati me cercano ammazzar, et sono advisato non solum io da miei amici, ma ancor proxime alcuni principi et certi secretari di Cesar hanno advertito Liege, che me admonisca, che io mi guardi, che a gran pena la scaperò di questa Germania. » FRIEDRICH, p. 96. — BALAN, p. 32. — BRIEGER, p. 29.

[3] « ...Morosissimum grammatistarum et poeticulorum genus, quorum Germania plenissima est. Hi tunc demum putant se haberi doctos, et presertim grece, quando profitentur se dissentire a communi ecclesiæ via. »

[4] Ce sont justement ces prêtres « che sono promoti per Roma, fanno peggio che gl' altri ». Cochlæus et Eck envoyèrent plusieurs rapports analogues à Rome sur ces « favoris de la curie ». Eck écrivait à Contarini à propos de la propagation des nouvelles doctrines (13 mai 1540) : « Prælati et canonici et qui pinguia habebant beneficia a sede apostolica, plus muti erant (sicut hodie sunt) quam pisces. » RAYNALD, *ad a.* 1540, n. 6.

[5] Rapport d'Aléandre dans FRIEDRICH, p. 95-99, 113. — BALAN, p. 98-99. — BRIEGER, p. 47-49. « Al presente ben io m'arrecordo, che essendo io già 5 anni mandato a Roma... io dissi a Nostro Signore quello che quasi vedemo avenuto, che io temea tumulto Germanico contra Sedem Apostolicam, perchè l'havea già inteso da molti in questi paesi, *li quali non expettavano altro se non un passo che aprisse la bocca contra Roma*, sed tunc mihi nihil credebatur. » BALAN, p. 73. — FRIEDRICH, p. 107. — BRIEGER, p. 73.

Digitized by Google

amené à se rétracter, le meilleur moyen d'arrêter les progrès de l'hérésie serait de faire brûler publiquement ses ouvrages. De cette manière, la réprobation de l'Église serait promptement connue en Allemagne et dans le monde entier. Un acte si public, croyait-il, accompli de par l'autorité du Pape et de l'Empereur, aurait une heureuse influence sur les laïques, un moment entraînés par des prédications haineuses et par des milliers de pamphlets. Déjà, pour la Bourgogne et les Flandres, possessions particulières de l'Empereur, Aléandre avait mis à exécution la mesure qu'il recommandait. A Cologne aussi, pendant le séjour de l'Empereur, les livres luthériens avaient été brûlés dans la cour de la cathédrale[1].

Mais dans cette même ville, Aléandre, précisément au sujet de l'exécution de la bulle, s'était heurté pour la première fois à des difficultés qui dans la suite devaient se représenter trop fréquemment. Elles furent alors soulevées par Frédéric de Saxe. Aléandre et Caraccioli lui avaient fait remettre (4 novembre 1520) des lettres pontificales lui enjoignant de livrer aux flammes tous les écrits de Luther, et de s'assurer de sa personne, soit pour le tenir sous bonne garde, soit pour le faire comparaître à Rome[2]. Ainsi mis en demeure d'agir, Frédéric avait demandé du temps pour réfléchir à ce qu'on exigeait de lui, et, le lendemain, avait réclamé l'opinion et le conseil d'Érasme, en ce moment à Cologne.

Érasme, dans ses lettres à l'Électeur, s'était toujours montré favorable à Luther. Tous ceux à qui la religion était chère, prétendait-il, lisaient et admiraient ses écrits[3]. Cela n'avait pas empêché ce même Érasme d'écrire à un évêque espagnol (mars 1520) « que dans les différends religieux récemment soulevés, tout pieux fidèle devait prendre parti pour le Pape, car Luther fomentait les émeutes, les troubles, et publiait des libelles toujours plus amers et plus haineux ». Le 13 septembre de la même année, s'adressant à Léon X, il affirmait encore au Souverain Pontife que jamais il n'avait lu les écrits de Luther, qu'à peine il en avait parcouru dix ou douze pages, et cela en courant, sans les approfondir; qu'il était bien décidé à ne jamais contredire sur quelque point que ce fut l'évêque de

[1] « Nemo illic est », écrit Aléandre en 1522 ou 1523 dans un mémoire sur les griefs de l'Allemagne, « qui non saltem ob odium sedis apostolicæ sit maculatus ». DITTRICH, *Histor. Jahrbuch der Görresgesellschaft*, t. III, p. 677.

[2] BALAN, p. 69-70. La supposition de Sleidan est fausse. « Petebant... ut ipsum vel *capite plecteret* vel... » Il ne fut jamais question dans les délibérations d'infliger à Luther le dernier supplice. « Nam pontificis Romani mentem non esse », dit Aléandre, « procedendi contra ipsius Lutheri personam, ut qui nolit manus suas (ut Aleandri verbis utamur) ejus sanguine pinguefacere. » C'est ce que nous lisons dans le *Brevis Commemoratio rerum Coloniæ actarum. Lutheri Op. latina*, t. V, p. 248.

[3] Pour plus de détails, voy. HESS, t. II, p. 30-36.

Digitized by Google

son diocèse, et comprenait assez l'obéissance plus parfaite qu'il devait au suprême représentant de Jésus-Christ sur la terre. Auparavant, lorsqu'on était encore libre de prendre parti pour ou contre Luther, jamais il ne s'était rangé à son opinion, jamais il ne l'avait pris sous sa protection [1]. Telles avaient été les assurances officielles d'Érasme; mais chez l'Électeur, il avait tenu un langage fort différent. Interrogé par Frédéric sur la question de savoir si Luther avait erré dans ses écrits et dans ses prédications, il avait commençé par sourire; puis, au rapport de Spalatin, il avait répondu : « Luther a fait deux lourdes fautes : il a attaqué la couronne des papes et le ventre des moines [2]. » Il s'était ensuite exprimé si favorablement sur la doctrine de Luther que le conseiller et chapelain particulier de l'Électeur, Spalatin, l'avait pressé de mettre par écrit quelques-unes de ses appréciations. Érasme, pour lui complaire, avait écrit ses *Axiomes*, où il disait entre autres choses que la guerre commencée contre Luther n'était entretenue que par les ennemis des lettres; qu'elle provenait d'une présomption tyrannique; que les chrétiens bons et justes, les vrais amis de la sainte Écriture n'étaient nullement choqués des doctrines de Luther; que la bulle, au contraire, les scandalisait grandement; Luther en avait appelé avec raison au jugement d'hommes impartiaux; le monde était altéré de vérité évangélique; il était répréhensible de s'opposer, dans un esprit de haine, à un pareil élan, et l'Empereur, au début de son règne, aurait grand tort de se rendre impopulaire en adoptant des mesures de rigueur [3]. Ce n'était point de par l'autorité ecclésiastique, c'était par quelques hommes impartiaux, éclairés, qu'Érasme voulait voir résoudre les questions soulevées par Luther. De l'Empereur, à son avis, « il y avait peu à attendre, car il était assiégé de papistes [4] ». Tremblant que son manuscrit ne vînt à tomber entre les mains du légat, Érasme s'était hâté de le redemander dès le lendemain à Spalatin, et celui-ci, très-attaché aux idées nouvelles, eut alors bien sujet de s'écrier ironiquement : « Voyez avec quelle hardiesse Érasme se prépare à confesser la vérité évangélique! » Mais bien que Spalatin eût rendu le manuscrit à Érasme, les *Axiomes* furent livrés à l'impression, au grand déplaisir de leur auteur. Aussi, peu de jours après son entre-

[1] Voy. STICHART, p. 328-331. Le 12 mai 1521, il écrivait à Juste Jonas : «...ad primum gustum opusculorum, quæ Lutheri nomine prodire cœperant, plane verebar ne res exiret *in tumultum ac publicum orbis dissidium*. » *Op.* III, p. 639, ép. 572.

[2] Œuvres posthumes de Spalatin, p. 164.

[3] Axiomata Erasmi, *Lutheri Op. latina*, t. V, p. 241-242.

[4] « Olim Erasmus scripsit, nihil esse spei in Carolo, sophistis et papistis obsesso. » Luther à Spalatin, 27 février 1531; DE WETTE, t. I, p. 562.

Digitized by Google

tien avec l'Électeur, Érasme avait-il écrit à un ami dans l'espoir de se mettre à couvert : « Pour plus d'un motif, j'ai toujours refusé de me mêler en rien à la querelle luthérienne [1] ! »

« Érasme est un ennemi plus redoutable que Luther », disait Aléandre; « c'est le véritable père de la nouvelle hérésie [2]. »

L'Électeur, après son entretien avec Érasme, avait fait répondre aux nonces qu'il lui était impossible de souscrire à leur demande, Luther en ayant appelé. D'ailleurs, il était à présumer qu'un nombre considérable de chrétiens, savants ou ignorants, prêtres ou laïques, étaient déjà acquis au parti luthérien. La doctrine, les sermons, les écrits de Luther n'avaient pas été assez examinés et discutés pour qu'on eût le droit de les détruire. Le plus sage, selon lui, serait de faire comparaître l'accusé, protégé par un sauf-conduit, en présence de juges impartiaux et éclairés [3]. Frédéric avait parlé dans ce sens aux conseillers les plus écoutés de l'Empereur, le seigneur de Chièvres et le comte Henri de Nassau. Le 28 novembre, Charles-Quint fit parvenir à l'Électeur l'ordre d'amener Luther avec lui à la diète de Worms, où il aurait à s'expliquer devant les états; Frédéric, jusqu'à ce moment, devait l'empêcher de rien publier d'injurieux pour le Pape et le Siége apostolique [4]. Mais après que Luther, le 10 décembre, eut brûlé en grande pompe la bulle du Pape et les livres de droit canon, Charles-Quint révoqua cet ordre. Luther avait été encouragé à cet acte par Jean-Frédéric de Saxe, qui, le 20 décembre, lui exprimait toute sa gratitude de voir qu'en dépit de la condamnation du Pape, il continuait à prêcher et à écrire comme auparavant. Il avait l'intention, lui écrivait-il, de lui en témoigner sa satisfaction par ses bonnes grâces [5].

Luther, avec une infatigable ardeur, continuait à exciter le peuple contre le chef de la chrétienté. Dans son sermon pour le jour de

[1] Voy. STICHART, p. 327. Il écrivait au recteur de l'Université de Louvain : « Personne ne m'a jamais entendu approuver la doctrine de Luther. Je n'ai pas même pris la peine de lire ses livres, à l'exception de quelques pages; encore les ai-je dégustées plutôt que lues. Dans vos disputes avec Luther, je me suis tenu constamment du bon côté. Lorsque les livres du docteur furent brûlés, personne ne m'en a vu affligé. J'ai écrit et dit beaucoup de choses en particulier dans le dessein de corriger l'extrême acrimonie de ses écrits, et là-dessus on m'appelle luthérien. » — STICHART, p. 331.

[2] Voy. plus haut p. 14, note 2. « A Colonia, dove fu trovato Erasmo la notte andar ad pervertir li Elettori et far el peggio che lui potea... » « Erasmo il grand fundamento di questa heresia. » Rapport d'Aléandre dans FRIEDRICH, p. 115-116. — BALAN, 101-102. — BRIEGER, p. 52-54.

[3] *Lutheri Op. latina*, t. V, p. 244-248. Le nonce avait même eu de la peine à obtenir une audience de l'Électeur, « et cependant il l'avait réclamée au nom du Souverain Pontife ». — Voy. FÖRSTEMANN, *Neues Urkundenbuch*, t. I, p. 32.

[4] MULLER, *Staatscabinet*, t. VIII, p. 279-281.

[5] BURKARDT, *Luther's Briefwechsel*, p. 35-36.

Digitized by Google

l'Épiphanie (1521), il compare le Pape au roi Hérode, « qui, l'âme pleine d'hypocrisie, ose feindre d'adorer Jésus-Christ, tandis qu'en réalité il ne songe qu'à lui tordre le cou ». « Le gouvernement du Pape et le royaume du Christ sont aussi opposés l'un à l'autre que l'eau et le feu, le démon et l'ange [1]. » « Le Pape », dit-il dans un écrit publié en allemand (1er mars), « est pire que tous les démons réunis, car il condamne la foi, ce qu'un démon n'a jamais fait. Et parce que je le nomme le plus grand homicide qu'ait supporté la terre depuis le commencement du monde, l'assassin à la fois des corps et des âmes, je suis, Dieu merci, un hérétique pour Sa Sainteté, et aux yeux de ses papistes. » Luther, dans le même écrit, rejette de nouveau les conciles, et particulièrement celui de Constance, « où le saint Évangile fut condamné avec Jean Huss, tandis que le dragon infernal lui était substitué ». « Mais saint Jean a osé trop peu », continue-t-il; « il n'a fait que commencer à prêcher l'Évangile. J'ai fait cinq fois plus que lui, et cependant je tremble d'avoir encore été trop timide. Jean Huss ne nie pas que le Pape ne soit la première autorité du monde; il se borne à affirmer que bien qu'un mauvais pape ne fasse même pas partie de la sainte chrétienté, parce que tous les membres de l'Église doivent être saints, ou du moins travailler à le devenir, il tient qu'il faut tolérer ce mauvais pape comme on doit supporter les tyrans. Au lieu que moi, si saint Pierre lui-même siégeait aujourd'hui à Rome, je continuerais à nier que son autorité soit de droit divin, et que Dieu l'ait établi au-dessus des autres évêques. La papauté n'est qu'une invention humaine, Dieu n'en sait rien. Toutes les décrétales du Pape sont contraires au Christ, elles sont écrites sous l'inspiration du mauvais esprit, et je les ai brûlées avec joie [2]. » Mais ses livres, à lui, ne devaient être ni brûlés, ni interdits; sa doctrine avait-elle été discutée, trouvée en faute? « D'ailleurs, quand bien même tout le genre humain se rangerait du côté du Pape et des bulles », dit-il dans son *Instruction pour les fidèles qui se disposent à la confession*, « le Pape et les bulles condamnent si manifestement l'Évangile et la foi, que, loin de leur obéir, il faut les brûler et les détruire [3]. »

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XVI, p. 39-40.

[2] Dans l'écrit intitulé : *Grund und Ursach aller Artikel so durch die römische Bulle unrechtlich verdammt worden Sämmtl. Werke*, t. XXIV, p. 96, 134-140. On se servit aussi pour combattre la papauté du *Passional Christi und Antichristi;* Luther en fournit le texte, et Lucas Cranach les gravures. L'idée première de ce parallèle entre Jésus-Christ et le Pape a été prise dans une ancienne poésie latine, *Antithesis Christi et Antechristi, per Conr. Nucer.* Voy. Knaake, dans le *Zeitschrift für die gesammte lutherische Theologie und Kirche*, t. XXXII, p. 70-73.

[3] *Sämmtl. Werke*, t. XXIV, p. 203-207. Dans cette *Instruction*, Luther déclare que celui qui tient sa doctrine pour orthodoxe ne doit pas obéir à son confesseur dès que ce confesseur exige la remise des écrits luthériens. Que si le confesseur

Digitized by Google

Dans tous les écrits publiés par Luther à cette époque, il se pose en homme qui a complétement rompu avec l'Église. Il rejette la tradition chrétienne, l'autorité de l'Église; il émet sur les rapports de l'homme avec Dieu de nouveaux dogmes, qui, de son propre aveu, étaient demeurés cachés depuis le temps des Apôtres. Ses doctrines sur le sacerdoce universel et la société chrétienne, principes sur lesquels il entend baser la nouvelle union des fidèles, sapent jusqu'en leur racine tout l'ensemble de la constitution de l'Église; selon lui, l'Église doit rompre avec le passé dans sa doctrine, ses sacrements, son culte, ses institutions. Jadis on désirait la voir se réformer dans son chef et dans ses membres; mais Luther, allant plus loin, réclame sa complète dissolution, et veut qu'elle exécute elle-même le décret de sa propre déchéance[1].

Et comme toujours, tout ce qu'il avance est à ses yeux vérité d'Évangile, vérité indubitable. Aussi ne pouvait-il être question avec lui d'aucune espèce d'accommodement. Tous les essais de conciliation devaient nécessairement échouer.

Ils échouèrent en premier lieu à la diète de Worms[2].

insiste, et que le pénitent ne puisse obtenir l'absolution qu'à la condition de se soumettre, il doit laisser au prêtre son absolution, et quitter celui qui, à l'imitation de Lucifer, est assez téméraire pour outre-passer les devoirs de sa charge et de son état, et pour prononcer les jugements de Dieu, scrutant ce qui est caché dans le fond des cœurs, sans en avoir le droit. Si le confesseur refuse d'absoudre le pénitent, celui-ci doit néanmoins se retirer content, satisfait et sûr de son pardon, puisqu'il s'est confessé et a demandé l'absolution. Dans un cas semblable, il faut considérer le confesseur comme un larron et un brigand, qui prend et retient ce qui est à nous. En pareille circonstance, nous pouvons avec joie et sans nulle crainte nous regarder comme absous devant Dieu, et venir sans nul scrupule recevoir ensuite le Saint Sacrement! Mais si le prêtre, allant plus loin, refusait le sacrement de l'autel à celui qu'il n'a pas absous, il faut le prier humblement de revenir sur sa décision, car il faut toujours agir humblement envers le démon et ses œuvres, et témoigner une foi à toute épreuve. « Et si cela ne te sert de rien auprès de ton confesseur, laisse là le sacrement, le prêtre, l'autel et l'église, car la parole divine condamnée par la bulle est avant toute autre chose indispensable à l'âme, au lieu que tu peux te passer du sacrement. Jésus-Christ, véritable évêque, saura bien te nourrir lui-même spirituellement de son sacrement. »

[1] Voy. Döllinger, *Kirche und Kirchen*, p. 67. Luther eût voulu que l'Église se débarrassât de ses primats et de son épiscopat, qui d'après lui ne servaient qu'à troubler l'harmonie établie entre les peuples. La simple prédication devait remplacer le culte d'adoration et de sacrifice. Ceux-là seuls qui restaient ignorants du véritable principe de la doctrine protestante et ne comprenaient point la portée du mouvement qui se produisait, pouvaient songer à une entente, à une réconciliation même partielle avec lui.

[2] Sur les délibérations religieuses de Worms, consultez les ouvrages suivants : Steitz, *Die Melanchthon's und Luther Herbergen zu Francfort am Main*. Francfort, 1861. Dans l'Appendice, p. 47-62, on trouvera les dépêches du délégué de Francfort, Philippe de Furstemberg, et d'autres actes tirés des archives de Francfort. (Malheureusement, il n'est pas rare d'y rencontrer des fautes d'impression.) — Hennes, *M. Luther's Aufenthalt in Worms*, 1521. Mayence, 1868. — Waltz, *Der Wormser*

Digitized by Google

Dès la première réunion générale des états (13 février 1521)[1], Aléandre donna lecture à l'assemblée d'un bref papal où l'Empereur était requis, si l'unité de l'Église lui était chère, de donner force de loi, par un édit général, à la bulle d'excommunication. Dans un discours qui dura plus de trois heures, Aléandre démontra que la doctrine du moine augustin non-seulement ébranlait l'Église jusqu'en ses fondements, mais encore, au point de vue social, renfermait les germes les plus subversifs. Jadis les Bohêmes, s'appuyant soi-disant sur l'Évangile, avaient détruit toute obéissance, anéanti toute discipline; cette œuvre de destruction, Luther et ses auxiliaires voulaient la reproduire en Allemagne. Luther avait été jusqu'à dire, dans l'un de ses écrits, qu'il fallait tremper ses mains dans le sang des prêtres. « Quelques-uns sont d'avis de faire comparaître Luther à Worms, et prétendent qu'il serait juste de lui permettre de s'expliquer. Mais comment entendre les raisons d'un homme qui déclare ouvertement ne vouloir se laisser enseigner par personne, fût-ce par un ange descendu du ciel, et se vante de désirer l'excommunication? Luther en appelle au concile, et déclare en même temps qu'il méprise les conciles, et que celui de Constance a condamné injustement Jean Huss. Les essais de conciliation, les négociations entamées avec lui, les moyens suggérés par l'indulgence, tout a été inutile, et Luther n'en est devenu que plus arrogant. Il ne reste donc qu'un suprême moyen à employer : c'est de porter contre lui la sentence du ban d'Empire, qui, suivant la constitution allemande, est la conséquence obligée de l'excommunication[2]. »

Le discours d'Aléandre fit une impression profonde sur tous les assistants.

Se conformant à l'injonction du Saint-Père, l'Empereur soumit aux états l'édit qu'il se proposait de publier contre Luther et ses adeptes. Luther, disait l'édit, attaque de la manière la plus violente, par ses prédications et ses livres, le Siége apostolique, les décisions des conciles, la foi et l'unité de l'Église. Malgré l'indulgence dont on a usé envers lui, il persiste audacieusement dans ses erreurs. Abusant du caractère sacerdotal dont il est revêtu, il trompe la simple cré-

Reichstag und seine Beziehungen zur reformatorischen Bewegung, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VIII, p. 23-44. — MAURENBRECHER, *Der Wormser Reichstag von* 1521, dans les *Studien und Skizzen*, p. 241-275. Les dépêches du légat Aléandre sont aussi extrêmement intéressantes.

[1] Voy. la lettre de Phil. de Furstemberg dans STEITZ, p. 47.

[2] Voy. FÖRSTEMANN, t. I, p. 30-35. Aléandre n'avait pas préparé son discours. C'est d'après ses notes et les instructions qui lui avaient été données que Palavicini a composé plus tard, en l'amplifiant à sa guise, le prétendu discours du légat. PALAVICINI, *Hist. Conc. Trid.*, t. I, cap. XXV. — Voy. BUCHHOLTZ, t. I, p. 345. Aléandre, dans ses dépêches à Rome, note à plusieurs reprises l'heureuse impression produite par son discours.

Digitized by Google

dulité du peuple; il l'entraîne dans de nouvelles et condamnables hérésies, il l'excite au refus d'obéissance, et même au meurtre, et désigne à sa haine le Pape, le clergé et toutes les autorités constituées. Une telle attitude intéressant souverainement la foi, le Pape, comme sa fonction lui en donnait le pouvoir, avait, à plusieurs reprises, sommé Luther de comparaître à Rome. Mais voyant que, loin de se mettre en demeure d'obéir, il continuait à enseigner les doctrines les plus opposées à la croyance de l'Église et aux décisions des conciles, le Pape l'avait déclaré hérétique, et, comme tel, l'avait frappé d'excommunication. Suprême défenseur temporel de la chrétienté, guidé aussi par ses propres sentiments de religion, l'Empereur était fermement résolu à protéger, à sauver par tous les moyens en son pouvoir, la sainte foi, les décisions et les définitions de l'Église et des Pères, le Pape et le Siége apostolique. Demander de nouvelles explications à Luther n'était ni convenable, ni nécessaire. S'il refusait d'abandonner son entreprise et de se rétracter, il fallait s'assurer de sa personne. L'Empereur ordonnait donc que ses écrits, sous peine du ban, fussent interdits dans tous les territoires de l'Empire; il exigeait qu'ils fussent brûlés et détruits, puisqu'ils ne visaient qu'à ruiner la foi et qu'ils excitaient le peuple à la révolte et même au meurtre, conduisaient au mépris de toute autorité ecclésiastique ou temporelle, et nuisaient grandement au bien public. Les partisans ou protecteurs de Luther seraient considérés à l'avenir comme coupables du crime de lèse-majesté, et punis en conséquence[1].

Les princes et électeurs discutèrent sept jours durant l'édit impérial, et l'on en vint à son sujet à de si furieux débats que l'électeur de Saxe et Joachim de Brandebourg furent sur le point d'en venir aux mains[2]. Enfin les princes parvinrent à se mettre d'accord, et répondirent à Charles-Quint qu'évidemment il eût pu, sans les consulter, lancer contre Luther l'arrêt en question, mais qu'en agissant ainsi il eût risqué de provoquer en Allemagne un terrible incendie. Ils se déclaraient prêts et disposés, de concert avec l'Empereur, à ne rien épargner de ce qui pourrait contribuer au bien de l'Église et de l'État; mais ils se croyaient obligés de rappeler au souverain quels pensées, rêves et désirs les prédications, les doctrines

[1] Förstemann, t. I, p. 55-56. — Steitz, p. 53-55.

[2] « ...Li principi per sette giorni consultorono con tanta controversia, che le duc Saxone et el marchese Brandenburgh vennero quasi ad manus, et sarebbe fatto, se non se fusse messo de meggio Saltzburgh et altri che vi erano, quod a primordiis Electoratus ad hæc usque tempora dicono tutti mai esser più accaduto, con stupore omnium et pericolo di qualche grande tumulto. » Dépêche d'Aléandre du 27 février 1521, dans Balan, p. 72. — Friedrich, p. 105. — Brieger, p. 70.

Digitized by Google

et les écrits de Luther avaient fait naître parmi le peuple. Quels fruits porteraient ces germes dangereux, si, sans entendre Luther et sans le faire comparaître devant la diète, on prenait envers lui le parti de la rigueur[1]? Les princes proposaient de le mander à Worms, de l'y faire accompagner par une sûre escorte chargée de le conduire et de le ramener dans le lieu de sa détention après les interrogatoires, puis de faire choix de quelques juges compétents, éclairés, ayant mission, non de discuter avec lui, mais simplement de lui demander s'il persistait, oui ou non, à soutenir les écrits publiés sous son nom et contraires à la sainte foi chrétienne. Dans le cas où il se montrerait disposé à se rétracter, ses juges l'entendraient sur les divers points de sa doctrine, et décideraient selon l'équité; mais s'il répondait, au contraire, que sur tous ou sur quelques articles de foi définis et tenus pour dogmes par l'Église et les saints Pères, il maintenait ses opinions personnelles, les électeurs, les princes, les Ordres réunis, de concert avec Sa Majesté Impériale, sans plus longue hésitation et s'en tenant à ce que leurs pères et ancêtres dans la foi avaient toujours tenu pour vrai, ne songeraient plus qu'à prêter main-forte à la sainte religion du Christ. L'Empereur donnerait à cet effet les ordres nécessaires, et ferait publier son édit et sa sentence dans tout l'Empire.

« Mais les états », disaient en terminant les auteurs de l'adresse, « en soumettant leur avis aux réflexions et au bon plaisir de Sa Majesté, la suppliaient très-humblement de daigner se souvenir des charges du Saint-Empire, de ses justes griefs envers le Saint-Siége et des nombreux abus dont il avait à se plaindre, afin qu'il y soit remédié par des mesures équitables[2]. »

L'Empereur, ayant pris connaissance des représentations des états, demeura extrêmement circonspect et « strictement orthodoxe dans son attitude ». Il recommanda aux Ordres de ne pas confondre la question luthérienne, qui intéressait directement la foi, avec les griefs particuliers que le Saint-Empire pouvait avoir contre la cour romaine. Il se proposait d'écrire au Pape touchant les abus; il espérait parvenir à faire disparaître ceux qui existaient réellement, priant les états de les lui signaler[3] et de lui donner leur appréciation et leur avis sur les plaintes que l'Allemagne croyait avoir à formuler contre le Siége apostolique et le clergé. L'Empereur exami-

[1] Le 16 février 1521, Christophe Scheurl écrivait à Hector Pomer: « Communes amici scribunt (de la diète de Worms), rem respectare ad incredibilem seditionem, si d. Martinus inauditus et non revictus condemnetur, nec deesse, qui hunc contra quoscunque defendere velint et possint. » *Briefbuch*, t. II, p. 124, 126. « ...Rem spectare ad incredibilem seditionem popularem contra clericos. »

[2] Dans FÖRSTEMANN, t. I, 57-58. — STEITZ, 56-57.

[3] Voy. FÖRSTEMANN, t. I, p. 58.

Digitized by Google

nerait ensuite un à un tous ses griefs, et, de concert avec les Ordres, aviserait à les faire disparaître. Mais sur les décrétales et sur l'autorité du Pape, nulle discussion n'était admissible, et Charles, en ces matières, ne regardait pas la diète comme un corps compétent. Si vraiment, ajoutait-il, les états désiraient faire comparaître Luther en leur présence, il ne serait besoin que de lui adresser une seule question : Était-il, oui ou non, l'auteur des livres condamnés? S'il les reconnaissait pour siens, mais se montrait disposé à les rétracter, l'Empereur s'emploierait auprès du Pape, afin que le Souverain Pontife, levant l'excommunication, l'admît de nouveau dans la communion des fidèles; si au contraire il s'obstinait dans ses erreurs, il ne resterait autre chose à faire que de le traiter en hérétique, et de procéder immédiatement contre lui [1].

C'est dans cet esprit que fut rédigée la citation impériale adressée à Luther (6 mai 1521). L'Empereur le sommait de comparaître à Worms en personne, afin d'y fournir des explications sur sa doctrine et ses écrits. « Tu n'as à redouter ni embûche, ni mauvais traitement », lui écrivait-il; « notre escorte et notre sauf-conduit te protégeront. Nous comptons sur ton obéissance; si tu nous la refusais, tu encourrais aussitôt la rigueur de nos jugements. »

L'Empereur ayant interrogé les états sur ce qu'il conviendrait de faire si Luther, ne se fiant pas au sauf-conduit impérial, refusait de se rendre à Worms, ou bien, une fois en présence de la diète, ne consentait pas à se rétracter, les états répondirent qu'en ce cas il ne resterait plus qu'à le regarder comme hérétique, et à le traiter comme tel. « Plaise à Dieu », écrivait Aléandre au Pape, « que la présence de Luther à Worms soit utile à la paix et au repos de l'Église! »

Pendant ce temps, le confesseur de l'Empereur, Jean Glapion, Franciscain austère, se donnait toutes les peines imaginables pour déterminer Frédéric de Saxe à arrêter Luther dans la voie révolutionnaire où il s'engageait de plus en plus. Il le conjurait de permettre ainsi à la réforme, telle que l'entendait l'Église, de s'effectuer. Il avait déclaré à l'Empereur, mandait-il à Frédéric, que Dieu le châtierait sévèrement, lui et tous les princes chrétiens, s'il ne songeait, de concert avec ces derniers, à écarter de l'Église les nom-

[1] Aléandre adresse à plusieurs reprises les plus grands éloges à l'Empereur. Le Pape, écrit-il, devait tout faire pour lui complaire, car plusieurs de ses conseillers inclinent à faire servir la question luthérienne à des intérêts politiques. C'est dans cette pensée « qu'ils temporisent, afin d'amener le Pape à consentir à une alliance contre le roi de France ». Les dépêches d'Aléandre contiennent à ce sujet quelques passages importants. Voy. MAURENBRECHER, *Studien und Skizzen*, p. 263-264. — LANZ, *Actenstücke und Briefe*, Introduction, p. 262; EVERS, cahier 7, p. 158.

Digitized by Google

breux et criants abus qui s'y étaient introduits. Luther était le fléau de Dieu, envoyé par le Seigneur pour châtier les iniquités des hommes[1]. L'Église, ajoutait Glapion, pourrait recueillir de bons fruits de quelques-uns de ses écrits, pourvu que l'on prît soin de pousser dans le port toutes les bonnes marchandises de son bagage; mais un chrétien ne pouvait admettre ses doctrines, surtout celles sur le sacerdoce universel et sur l'abolition de l'autorité ecclésiastique. Glapion assurait que la lecture de la *Captivité babylonienne de l'Église* lui avait causé tant de douleur qu'il n'eût pas souffert davantage si quelqu'un l'eût fustigé avec des lanières de la tête aux pieds. La Bible, si constamment invoquée par Luther, était, disait-il, semblable à de la cire molle que l'on peut tirailler et étendre en tous sens. Dès qu'un homme se croyait autorisé à fomenter l'erreur et l'hérésie, il pouvait très-aisément, avec quelques textes de la Bible, démontrer des choses beaucoup plus singulières que les principes avancés par Luther. Glapion signalait avec détail les articles que Luther aurait à rétracter avant de travailler avec les catholiques à une réforme que pourrait approuver l'Église, réforme pour laquelle l'Empereur se montrait extrêmement zélé. Si par malheur la vraie réforme catholique échouait, et si le désordre, la guerre et la révolte continuaient à être excités en Allemagne, « songeons », disait-il, « au grand sujet de joie que nous donnerions aux souverains envieux de France, d'Angleterre et des autres pays[2] ».

Glapion traita ces points et beaucoup d'autres avec le chancelier de Saxe Brück, car il ne put jamais obtenir une audience de l'Électeur[3].

Luther, à qui l'on avait communiqué les opinions du Franciscain, écrivait à Frédéric le 19 mars : « Je suis prêt à témoigner à l'Église romaine le respect le plus humble, et à ne lui rien préférer au ciel et sur la terre, si ce n'est Dieu même et sa sainte parole; aussi me

[1] « ...Ut maledicat hominibus et ut si flagellum propter peccata. »

[2] « ...Visis bellis intestinis inter nos, quæ viderent utique libentissime et nihil libentius. » Sur Glapion, voy. BAUMGARTEN, t. I, p. 390-391.

[3] Sur les négociations de Glapion avec Brück, voy. FÖRSTEMANN, t. I, p. 36-54. — MAURENBRECHER, *Studien und Skizzen*, p. 258-261. — « Les propositions de Glapion renferment tout le programme de la politique impériale. D'un côté, il fait ressortir la nécessité d'une réforme religieuse; il avoue que les prédications de Luther pourraient la servir, mais, d'autre part, il maintient avec fermeté la tradition, les antiques fondements de l'Église, se séparant complétement des nouveautés prêchées par Luther et les tenant pour hérétiques. Il pensait pouvoir réussir à mettre à profit, pour le bien général de l'Église, les récriminations de Luther, tout en écartant soigneusement le poison de l'hérésie. Si sa tentative eût réussi, la scission religieuse eût peut-être été évitée, et une heureuse réforme se serait accomplie. » Mais, à en croire Maurenbrecher, la civilisation générale en eût été retardée, et la non-réussite de ce plan doit être considérée « comme un grand bonheur pour l'humanité ».

Digitized by Google

rétracterais-je volontiers là où mon erreur me sera clairement démontrée[1]. » Mais cinq jours plus tard, il tenait un langage tout différent dans une lettre adressée à un ami (24 mars 1521) : « A Worms », écrivait-il, « on met tout en œuvre pour me décider à rétracter beaucoup de points de ma doctrine. Or voici quelle sera la teneur de ma rétractation : Jusqu'à présent, j'ai appelé le Pape le représentant de Jésus-Christ; maintenant je me rétracte, et je dis : Le Pape est l'ennemi de Jésus-Christ, le Pape est l'apôtre du diable[2]. »

Aléandre reconnaissait aussi bien que Glapion la nécessité des réformes. Il conjurait le Pape d'abolir les trop nombreuses réserves et dispenses papales; il réclamait l'observation des anciens concordats, la cessation de tous les graves abus qui déshonoraient la cour romaine, le rétablissement en tous lieux de la discipline ecclésiastique[3]; il demandait qu'on mît un frein à la rapacité des « chasseurs de bénéfices ». « La plus grande pierre de scandale pour les pauvres âmes », avouait franchement le duc Georges de Saxe, adversaire déclaré de Luther, dans un cahier de doléances sur les abus ecclésiastiques présenté à la diète sur la demande de l'Empereur, « ce sont les mœurs du clergé. Aussi une réforme universelle est-elle urgente, et la meilleure manière de l'effectuer serait la réunion d'un concile général. » Georges énumérait ensuite les principaux griefs de la nation contre le Saint-Siége : les annates, la vente des dispenses, le pernicieux système des commendes, la multiplicité regrettable des indulgences, etc.[4]. « Tout le monde s'accorde à déplorer ces abus », écrivait le chanoine Charles de Bodman à Rome, « depuis l'Empereur jusqu'au dernier de ses sujets. Tous se révoltent contre les sommes toujours plus exorbitantes réclamées pour le pallium. Au sein de la diète, ces plaintes trouvent un immense écho[5]. »

Une commission nommée à cet effet dressa la liste générale des

[1] De Wette, t. I, p. 575.

[2] De Wette, t. I, p. 580.

[3] « Ben supplico per amor di Dio, et cosi fanno tutti li orthodoxi, che si metta fine a tante reserve et dispense et derogationi de concordati di Alemagna compositioni et altre simili novelle. » « ...Tollat SSmus D. N. e curia sua eas errores quibus merito Deus et homines offenduntur, et quantum ejus vires et auctoritas patiuntur clerum sibi toto terrarum orbe subditum, monendo, increpando, etiam sacerdotiis privando castiget. Id si semel Germani, quum in nostris, tum in suis sacerdotibus factum videant, nulla posthac de Luthero fiet mentio. Itaque in nobis ipsis omnium malorum origo pariter ac medela sita est. » — Voyez ce rapport dans Friedrich, p. 96-99. — Voyez aussi l'appréciation d'Aléandre, p. 89. — Balan, p. 33. — Brieger, p. 30, 43. — Les passages recueillis par Jansen dans les dépêches d'Aléandre prouvent que ce dernier ne négligeait rien pour combattre par des dons et des faveurs les progrès de l'hérésie.

[4] Voy. Förstemann, t. I, p. 62-64.

[5] * *Codex Trierer Sachen und Brieffchaften*, œuvres posthumes du chanoine de

Digitized by Google

griefs de la nation contre le Saint-Siége et des plaintes formulées de tous côtés contre les archevêques, les évêques, les Ordres religieux et le clergé en général. On se plaignait particulièrement : des sentences prononcées par les tribunaux ecclésiastiques dans des questions purement temporelles; des nombreux bénéfices conférés à des personnes incapables; des sentences d'excommunication rigoureusement portées pour de puérils griefs; de l'interdit frappant quelquefois contrairement à toute équité; du fréquent abandon où les curés laissaient leurs paroisses; du refus des évêques de réunir et de présider les synodes, bien que les prescriptions du droit canon leur en fissent un devoir; de la liberté excessive laissée aux Frères mendiants; des aumônes en nature recueillies par ces Frères en trop grande abondance; de l'ambition excessive des Bénédictins, des Bernardins, des Prémontrés, qui, non contents de leurs immenses possessions, acquéraient tous les jours des biens laïques, et devenaient ainsi démesurément riches[1].

Ce volumineux dossier fut soumis à l'examen de la diète. Le délégué du Neubourg-Palatinat écrivait à ce propos : « C'est maintenant que nous pouvons constater l'influence que Luther et Hutten ont exercée sur les états, sans parler du tort que leurs écrits ont fait à la foi[2]. »

Xanten, Pelz, fol. 27. On trouve encore dans ce recueil, fol. 28-39, sept lettres inédites de Bodmann, datées en partie de Worms (années 1521-1524).—Les sommes prélevées par Rome à l'occasion de la promotion des évêques variaient beaucoup d'importance. En 1484, l'archevêque de Mayence, Berthold, verse en tout, y compris les gratifications offertes aux divers personnages de la chancellerie, 14,300 ducats, tandis que le second de ses successeurs envoie à Rome en 1508 21,000 florins. — Voy. ces comptes dans ASCHENBERG, *Niderrheinische Blätter* (Dortmund, 1801, t. I, p. 295-301). — Dans son *Aperçu général sur l'histoire de Mayence* (en manuscrit à la biblioth. du château d'Aschaffenbourg, feuille 44), Wimpheling rapporte que George de Gemmingen, frère de l'archevêque Uriel, lui écrivait : « Ipsum (Uriel) sollicitum esse de grandi acre Fuccaris Augustanis (quod ad urbem mutuarant) restituendo. Tanta summa novies iam ætate mea illuc a Germanis ex uno tantum archiepiscopatu evanuit. » L'archevêque de Cologne, Hermann de Wied, racontait « quod pro suo pallio Romam miserit ad triginta sex millia aureorum solidorum ». — VARRENTRAPP, p. 48, note 2. — Dans l'archevêché de Brixen, les annates se montaient à environ 7,000 florins. — SINNACHER, t. VII, p. 263. On voit par l'exemple de Ratisbonne combien les sommes réclamées étaient devenues plus fortes dans quelques évêchés pendant le cours du quinzième siècle. L'administrateur Jean II, pour la confirmation de son élection par le Pape (1507), dut payer 1,400 florins, tandis que Jean Ier, son prédécesseur, à la fin du quatorzième siècle, n'avait eu à verser que 12 florins d'or. GEMEINER, t. IV, p. 132.

[1] *Articul damit bäpstliche heyligkeit tewtsche land beschwärt. — Beschwerd von den erzbischofen, pischofen und prälaten allain. — Von ertzpriestern, officialen und andern geistlichen richtern und gerichtspersonen.* — Lundi après Jubilate (22 avril). *Etliche beschwerunge tewtscher nation vom stule zu Rom. — Frankfurter Reichstagsacten*, t. XXXIV, fol. 303-391. — Pour plus de détails, voy. GEBHARDT, *Die Gravamina der deutschen Nation gegen den römischen Hof*, Breslau, 1884.

[2] Dans WALTZ, p. 32.

Digitized by Google

Quant à l'Empereur, « il se montrait plus préoccupé de la réforme des abus, plus soucieux de mettre fin aux scandales qui se produisaient dans l'Église que pas un de ses sujets », et nul ne pouvait mettre en doute le zèle ardent dont était animé Adrien VI, élevé depuis un an sur le trône pontifical. A aucune période de l'histoire d'Allemagne, une véritable réforme de l'Église, dans son chef comme dans ses membres, n'eût eu plus de chance de réussir, si elle avait pu s'effectuer sans trouble et sans violence, dans une heureuse communauté d'action avec les pouvoirs spirituels et temporels, et dans cette union de toutes les classes de la nation, si souvent recommandée par l'Église.

Mais, dès la diète de Worms, tout annonce la révolte et la guerre. Dans la ville même, tout est déréglement et anarchie. « Il n'y a pas de nuit », écrivait de Worms, le 7 mars, Dietrich Butzbach, « où trois ou quatre hommes ne soient assassinés. Le prévôt de l'Empereur a déjà fait noyer, pendre ou décapiter plus de cent hommes. » « Les jeûnes ne sont pas observés ; on se bat, on se livre à la débauche, on mange de la viande, des gigots fins, des poulets, des pigeons, des œufs, du lait, du fromage; enfin, on mène une telle vie qu'on se croirait dans la montagne de Vénus. » « Sachez aussi que beaucoup de seigneurs et d'étrangers succombent à la suite d'excès de boisson[1]. »

Depuis son discours du 13 février, la vie d'Aléandre n'était plus en sûreté. Il ne pouvait se montrer dans les rues sans être injurié par la populace et poursuivi de menaces de mort. Pour Luther, il était partout célébré comme un nouveau Moïse, comme un second saint Paul. Un de ses partisans disait en plein marché, devant la foule assemblée, que, nouveau Père de l'Église, il était plus grand que saint Augustin. Ce dernier avait gravement péché, il avait pu se tromper, et il s'était effectivement trompé; Luther, au contraire, étant sans péché, n'avait jamais erré. On vendait publiquement ces feuilles, déjà répandues depuis longtemps, où Luther était représenté la tête couronnée d'une auréole, et le Saint-Esprit planant au-dessus de sa tête sous la forme d'une colombe[2]. On propageait les portraits de Luther et de Hutten, « ces communs champions de la liberté chrétienne[3] ». Les luthériens avaient établi à Worms une imprimerie uniquement destinée à reproduire des pamphlets contre

[1] Worms, 1521 (jeudi après Oculi, 7 mars), dans GOLDAST, *Politische Reichshändel*, p. 940-941.

[2] Voy. plus haut, p. 120, note 1.

[3] « ...Et lo vendano et basciano et portano nel palazzo... non è più quella Cattolica Germania che olim era, purch non vediamo peggio, quod Deus avertat. » Dépêche d'Aléandre, dans FRIEDRICH, p. 99. — BALAN, p. 40. — BRIEGER, p. 40-41.

Digitized by Google

l'Église [1]. Un manifeste de Hutten, ainsi que d'innombrables libelles remplis de sarcasmes et de mépris pour les adversaires de Luther, couraient de main en main. De son château d'Ebernbourg, Hutten adressait aux légats des lettres grossières et menaçantes; il les désignait à la haine populaire comme les plus féroces brigands, comme les imposteurs les plus éhontés. « Je mettrai tout mon zèle », écrivait-il à Aléandre, « je ferai tous mes efforts, j'emploierai toute mon énergie pour que bientôt tu ne sois plus qu'un cadavre, et pour qu'on pousse bientôt dehors ta dépouille sans vie, car tu es venu vers nous plein de rage, de délire et d'iniquité [2]! » Il accable des plus violents outrages les princes de l'Église, les hauts dignitaires ecclésiastiques présents à la diète. Il les appelle les mauvais génies de l'Empereur, et les déclare souillés de tous les crimes imaginables. « Tenez-vous loin des sources limpides, pourceaux impurs! sortez du sanctuaire, marchands pervers! Ne sentez-vous pas le souffle de la liberté qui passe? ne voyez-vous pas que les hommes, las de l'état de choses actuel, cherchent à en établir un nouveau? Je pousserai, j'aiguillonnerai, j'éperonnerai, j'entrainerai vers la liberté! » « Il est impossible qu'un homme possédant une ombre de courage », dit-il ailleurs, « puisse désormais contenir son indignation! Tous vont s'élancer vers l'ennemi commun pour l'assaillir avec violence, tous vont lui préparer la ruine et la mort [3]! » Hutten va même jusqu'à proférer des menaces contre l'Empereur : « Nous espérions », dit-il dans une adresse à Charles-Quint, « que tu nous délivrerais du joug romain, que tu détruirais la tyrannie du Pape. Fassent les dieux que quelque chose de meilleur que tes commencements vienne bientôt nous consoler! Mais si l'Empereur laissait se consommer la honte de l'Allemagne, les Allemands sauraient agir, au risque de l'offenser momentanément [4]. »

Une effrayante agitation ne tarda pas à s'emparer des esprits. De tous côtés on répétait qu'un grand coup allait être porté au clergé, et que les chevaliers allaient mettre la main sur tous les biens

[1] « ...Etiam in aula Cæsaris », écrit Aléandre, « chè chi e cosa stupenda come sono uniti et trovano in cumulo danari. »

[2] Böcking, *Ulr. Hutteni Op.* II, p. 12-21.

[3] « ...Quis vel mediocriter fortium potest continere se, quin impetu, vi et violentia invadat vobisque *cædem et evitium moliatur.* » — Böcking, t. II, p. 21-34. Hutten termine sa lettre par la menace suivante : « Certe profecto innocentis viri (Luther) damnationi capita vestra consecrata sciatis. » Il est clair que Luther éprouvait une vive satisfaction de la publication de ces lettres « ad pileos istos et galeritas upupas ». — Voy. de Wette, t. II, p. 9.

[4] Böcking, t. II, p. 38-46. — Strauss, t. II, p. 178-180. L'ambassadeur anglais Tonstall écrit de Worms à Henri VIII que Luther a offert à l'Empereur, dans le cas où celui-ci consentirait à marcher contre Rome, de mettre sur pied une armée de cent mille hommes. — Fides, *Life of Wolsey*, 2e édit., p. 231. — Voy. Waltz, p. 32.

Digitized by Google

ecclésiastiques. Les rapports d'Aléandre témoignent de la perpétuelle anxiété où l'on vivait à Worms. Chacun se croyait à la veille de quelque hardi coup de main; on craignait que le parti de la révolution n'envahît le lieu des séances de la diète. Une tentative de ce genre était d'autant plus à redouter que l'Empereur était sans défense, sans armée pour le protéger. « Au fond », écrit Aléandre, « Sickingen est maintenant le véritale maître de l'Allemagne, car il a des hommes d'armes quand et comme il veut, et l'Empereur n'en a point. » « Les princes restent inactifs, les prélats tremblent, et se laissent circonvenir comme des lapins. » « La noblesse appauvrie, mais forte en nombre, est aux ordres de Sickingen, et prête à le seconder dans toutes ses entreprises. En vérité, dans les circonstances actuelles, Sickingen est l'effroi de toute l'Allemagne. Tous semblent impuissants, et sont comme paralysés à son aspect. »

C'est dans un tel état de choses que Luther était attendu à Worms[1].

IV

Luther avait quitté Wittemberg le 2 avril. Quatre jours plus tard, il était reçu « comme un triomphateur » par le parti des humanistes, qui lui était entièrement dévoué. « Réjouis-toi, noble cité d'Erfurt, couronne-toi comme aux jours de fête! » s'écriait Eoban Hessus à la nouvelle de son arrivée; « car regarde, le voici, celui qui vient te délivrer de l'opprobre sous lequel tu as gémi trop longtemps, celui qui, le premier, saisissant le hoyau de fer, a détruit l'ivraie empoisonnée qui envahissait le champ du Christ! » Eoban fait intervenir la Gera pour célébrer Luther; le fleuve apporte ses hommages à l'At-

[1] Dépêche d'Aléandre dans Friedrich, p. 126, 127, 128. — Balan, p. 160. — Brieger, p. 125, 134. — Glapion et le chambellan impérial Paul Armerstorff furent députés au château d'Ebernbourg. Ce dernier avait mission d'offrir à Hutten de la part de l'Empereur une pension de 400 florins d'or, pourvu qu'il consentît à se taire à l'avenir. Il était aussi chargé de faire une dernière tentative de conciliation vis-à-vis de Luther. Sickingen envoya donc au-devant de Luther Martin Bucer, le moine apostat; Luther s'était déjà mis en route et s'était arrêté à Oppenheim; Bucer l'invita à venir à Ebernbourg, où Glapion l'attendait. Mais Luther déclina l'invitation. — Voy. Ulmann, p. 179-181. — Maurenbrecher, *Studien, und Skizzen*, p. 267-268, et *Katholische Reformation*, t. I, p. 192-193, 397. — Luther lui-même a rapporté la réponse qu'il fit à Martin Bucer : « Si le confesseur de l'Empereur a quelque chose à me dire, il peut tout aussi bien venir me trouver à Worms. » *Sämmtl. Werke*, t. LXIV, p. 368. Aléandre, ainsi que le prouvent ses dépêches, ignorait le véritable but de la mission de Glapion et d'Armerstorff au château d'Ebernbourg.

Digitized by Google

tendu, au Triomphateur, à celui qui saura vaincre, s'il le faut, l'univers entier. Crotus Rubianus, alors recteur de l'Université, accompagné de quarante professeurs et suivi d'une grande foule de peuple, alla au-devant du « héros de l'Évangile » à une distance de trois milles d'Erfurt. Dans sa harangue, il appelle Luther le « juge de l'iniquité », et il assure qu'en contemplant ses traits, lui et ses amis croient avoir devant les yeux une « apparition divine[1] ».

Le jour suivant, Luther prêcha dans l'église des Augustins, au milieu d'un grand concours de peuple. « Les Athéniens ne furent pas remplis de plus d'étonnement en écoutant le langage de Démosthène », dit à propos de ce sermon l'emphatique Eoban; « Rome, assise aux pieds de son grand orateur, n'eut jamais plus de joie; saint Paul n'a pas remué davantage les esprits par son éloquence, que Luther, par ses paroles, les habitants des rivages de la Gera. » Voici quelques passages de ce sermon : « L'un bâtit des églises, l'autre entreprend un pèlerinage à Saint-Jacques ou à Saint-Pierre, le troisième jeûne et prie, porte le froc, marche nu-pieds... mais de telles œuvres ne sont rien, il les faut abolir. Oui, remarquez bien ces paroles : Toutes nos œuvres n'ont aucune efficacité. « Je suis moi-même votre « justification », dit le Sauveur Jésus; « j'ai détruit les péchés que vous « aviez sur vous; donc, croyez seulement que je suis l'auteur de votre « rédemption, et vous serez justifiés. » « Aussi, lorsque nous venons de commettre quelque péché, ne devons-nous point nous hâter de nous désoler, mais dire plutôt au Seigneur : Tu vis encore, Jésus-Christ, mon Seigneur! tu as détruit le péché! Et aussitôt notre péché disparaîtra. » « Ne faisons aucun cas de la loi humaine; que le Pape nous excommunie si bon lui semble, que nous importe? Nous sommes unis à Dieu de telle sorte que nous bravons toutes les calamités, excommunication, proscription, etc. » Luther attaque de nouveau, dans ce discours, l'intolérable joug du papisme, et ce clergé cruel « qui mène paître les brebis à peu près comme les bouchers, la veille de Pâques, conduisent les moutons à l'abattoir; car sur trois mille prêtres, on n'en saurait trouver quatre de justes[2] ».

Tandis qu'il parlait, au rapport de ses disciples, son premier miracle se produisit. Dans l'église comble, un grand bruit se fit soudain entendre; les assistants se troublèrent, et le désordre se mit dans l'assemblée. Mais Luther le fit cesser d'un mot : « Mes chères

[1] Voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 95-97. — SWERTZELL, p. 32-33. — Eoban compare Luther à Érasme :

Ante quidem vidit mundoque ostendit Erasmus,
Sæcula quo ceraunt doctius ista nihil.
Quam *fecisse* igitur velut est missus *ostendisse*,
Lutherus meriti grandius instar habet.

[2] *Sämmtl. Werke*, t. XVII, p. 98-104.

Digitized by Google

âmes », dit-il, « c'est le diable qui nous donne une fausse alerte, tranquillisez-vous, il n'y a aucun danger! » Ensuite il menaça le démon, dit un chroniqueur, « et le silence se rétablit aussitôt ». « Ceci est le premier miracle que fit Luther », dit une autre narration, « et ses disciples s'approchèrent de lui, et ils le servaient[1]! »

Ce qui ne fut pas un miracle, c'est l'incendie qu'allumèrent les prédications ardentes de Luther dans une population où couvait depuis longtemps la haine la plus passionnée pour le clergé. Luther, il est vrai, n'avait pas souhaité un semblable incendie, mais il sortit malgré lui et tout naturellement du germe qu'il avait semé[2].

Dès le jour qui suivit son départ d'Erfurt, une « tempête de prêtres » (*Pfaffensturm*) éclata dans la ville. La populace, pactisant avec une bande d'étudiants débraillés, pénétra dans les maisons des chanoines, et satisfit sa rage longtemps contenue, en pillant le bien des prêtres, « acquis par la sueur et le sang des pauvres ». « Les émeutiers », rapporte un témoin oculaire, « brisèrent toutes les fenêtres, démolirent les poêles dans les chambres, arrachèrent les boiseries, fendirent les précieuses tables de mosaïque, et jetèrent des monceaux de débris dans les rues, ainsi que toutes sortes de provisions alimentaires. » Les chanoines ne purent échapper aux mauvais traitements qu'en se hâtant de prendre la fuite. Le conseil de la ville regarda tranquillement ces premiers fruits du nouvel Évangile. Crotus Rubianus, trouvant que la mutinerie des étudiants devenait trop difficile à contenir, mais n'osant toutefois infliger aucun châtiment aux coupables, se démit de sa charge de recteur, et quitta la ville. Quant à l'ami de Luther, l'Augustin Jean Lange, il soutenait qu'il était légitime « de défendre l'Évangile par le glaive[3] ».

Le 16 avril, Luther et ses amis, parmi lesquels se trouvait l'humaniste Juste Jonas, arrivèrent à Worms, fermement résolus à braver « toutes les portes de l'enfer et tous les princes de l'air ». « Récitez un *Pater* pour Notre-Seigneur Jésus-Christ », disait Luther pendant le voyage au supérieur des religieux de Rheinhartsbrunn (Thuringe). « Priez pour que son Père lui soit favorable, car, s'il fait triompher sa cause, la mienne est gagnée[4]! » Il écrivait à Spalatin : « Nous

[1] Voy. sur ce « miracle » et sur un autre tout semblable qui se produisit plus tard à Gotha pendant un sermon, les détails fournis par KAMPSCHULTE, t. II, p. 98, note 5.

[2] « Nam etsi bonum est », écrivait-il à ce propos à Mélanchthon en mai 1521, « incessabiles illos impios coerceri, modus tamen iste Evangelio nostro parit et infamiam et justam repulsam. » DE WETTE, t. II, p. 7-8.

[3] Pour plus de détails sur l'émeute et ses causes, voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 106-123. Voy. le petit poëme intitulé : *Vom Pfaffenstürmen zu Erfurt*, dans *Lilienkron*, t. III, p. 366-368. — Voy. KRAUSE, t. I, p. 329.

[4] Dans RATZEBERGER, p. 50.

Digitized by Google

sommes décidés à faire reculer Satan, et nous méprisons ses embûches [1]. »

Mais amené pour la première fois en présence de l'Empereur et de la diète (17 avril), Luther ne paraît pas avoir conservé cette assurance pleine de fermeté. Lorsqu'on lui demanda s'il avouait être l'auteur des livres condamnés, il répondit affirmativement; mais à la seconde question qui lui fut adressée : « Consentez-vous à les rétracter? » il demanda du temps pour réfléchir. « Il parlait presque à voix basse », rapporte Philippe de Furstemberg, « d'un ton calme et comme résigné, de sorte qu'on pouvait difficilement l'entendre, même en se tenant tout proche de lui. Il semblait éprouver de l'effroi et du trouble [2]. » L'Empereur et les états répondirent « que bien que par le mandat qui lui avait été adressé il dût être suffisamment instruit des causes de son appel à Worms, et par conséquent ne dût pas avoir besoin de beaucoup de temps pour réfléchir, l'Empereur, dans son indulgente bonté, voulait bien lui accorder un jour encore pour songer à sa réponse ».

Dès la première audience, Hutten, d'Ebernbourg, saluait en Luther un invincible évangéliste, exhortant « son saint ami » à demeurer inébranlable. « Prends courage et sois fort! Tu vois les grandes choses qui dépendent de toi! Je m'attacherai à toi jusqu'au dernier souffle, si tu restes fidèle à toi-même. Je tenterai même les choses les plus effroyables pour notre cause, car j'espère que le temps est venu où le Seigneur va nettoyer sa vigne [3]. » « Je voudrais être en ce moment à Worms », écrivait-il en même temps à Juste Jonas,

[1] Le 14 avril 1521. — De Wette, t. I, p. 586. — Voy. la dépêche d'Aléandre sur l'arrivée de Luther à Worms, dans Friedrich, p. 136. — Balan, p. 170. — Brieger, p. 143. — Bien qu'Aléandre eût fait tous ses efforts pour empêcher que Luther ne fût mandé à Worms, il disait plus tard qu'à son avis la présence du moine avait eu d'heureux résultats. « In reliquis la venuta del detto è stato saluberrima, perchè et Cesar et quasi tutto il mondo l'ha existimato per pazzo, dissoluto et demoniaco; quin imo subito che Cesar il vide, disse : questui mai, me farebbe heretico, et poi quando furono nominati li libri coram Cesare et Imperio, Cesar palam dixit et sepissime postea repetiit, che mai crederà che l'habia composto detti libri. — Lasso a parte la ebrietà alla quale detto Luther è detitissimo, et molti atti brutti visu, verbo, et opere, vultu, incessu, che li han fatto perder tutta la opinione, chel' mundo haveva concetto de lui. » Friedrich, p. 138. — Balan, p. 236. — Brieger, p. 170. « Un Vénitien qui ne peut être accuse de partialité », dit Ranke (*Deutsche Geschichte*, t. I, p. 495), « remarque que Luther, à Worms, n'a point fait preuve d'une science extraordinaire ni d'une pénétration très-remarquable, et qu'il n'a pas été sans reproche dans sa conduite; selon lui, il n'a pas répondu à ce qu'on attendait de lui. » — Contarenus ad M. Dandulum, Wormatiæ 26mo d. Apr. 1521, dans la chronique de Sanuto, t. XXX. — Voy. aussi les passages cités par Höfler, *Adrien VI*, p. 55, note 1. « ...Luther excels solely in impudence. »

[2] Archives de Francfort, *Reichstagsakten*, dans Steitz, t. XLVIII, n° 4, au lieu de *milder* il faut lire *nidder*. Voy. la dépêche du délégué de Strasbourg, Kolde, *Analecta*, p. 30, note.

[3] « ...Equidem atrocissima omnia concipio, neque fallor, credo, sed spero tem-

Digitized by Google

« afin d'y faire mugir la tempête et d'y provoquer l'émeute [1]. »

Le jour suivant, 18 avril, à sa seconde audience, Luther fit preuve de cette constance inébranlable que lui souhaitaient tant ses amis; d'une voix ferme et assurée, il repoussa toute pensée de rétractation [2].

Le 19 avril, l'Empereur envoya aux états un mémoire rédigé par lui, et qu'il avait écrit de sa propre main en français et en allemand. Il y déclarait qu'il était résolu, à l'exemple de ses ancêtres, à rester fidèlement et fermement attaché à la foi chrétienne et à l'Église romaine. Il s'en rapportait plus aux saints Pères, qui de tous les points de l'univers s'étaient autrefois réunis en conciles, qu'à l'opinion d'un moine isolé. Il se repentait de la neutralité qu'il avait gardée si longtemps, regrettant de n'être pas intervenu plus tôt et plus énergiquement dans une si importante question. Dès ce moment, Luther pouvait se retirer. « La parole que nous lui avons donnée », disait l'Empereur en concluant, « et qui lui assure un sauf-conduit, nous la tiendrons loyalement; nous prendrons des mesures pour qu'il puisse retourner en toute sécurité d'où il est venu. Mais nous lui interdisons de prêcher et de séduire le peuple par sa pernicieuse doctrine, qui excite la sédition et la révolte parmi nos sujets [3]. »

Dans la nuit qui suivit la déclaration impériale, des mains inconnues tracèrent ces mots sur plusieurs portes de la ville : « Malheur

pus est, ut purget Dominus vineam suam. » Ex Ebernburgo 15 cal. Maj. 1521. Böcking, t. II, p. 55.

[1] Ex Ebernburgo, 15 cal. Maj. 1521. Böcking, t. II, p. 56.

[2] Voy. sur sa comparution à la diète la lettre de J. Crels (30 avril 1521) dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XI, p. 635-637, et la relation de Conrad Peutinger dans Kolde, *Analecta*, p. 28-30. « Aussitôt que Luther, après la seconde audience », écrit le conseiller de Nuremberg, Sixte Oelhafen, « fut rentré dans son hôtellerie, en ma présence et celle de plusieurs autres, il leva les mains au ciel, et s'écria le visage plein de joie : « Enfin j'en ai fini! enfin j'en ai fini! » Je me proposais aujourd'hui d'aller l'entendre, mais il y avait une telle foule dans la salle des séances que je n'ai pu y rester. Dans toutes les rues où il passe, la foule s'amasse pour le voir; on ne pense qu'à lui, il est le sujet de toutes les conversations. » *Item*. Luther, même en public, s'est laissé deviner, et il a déclaré « que si les choses n'allaient pas autrement, il lui faudrait bientôt ouvrir les fenêtres toutes grandes ». Riederer, *Nachrichten*, t. IV, p. 96. — Voy. Baum, p. 57. Le juriste Jérôme Schürpf était alors au nombre des plus fervents adeptes de Luther; c'est lui qui lui servit de conseiller juridique pendant la diète; il l'appelle dans une lettre adressée à Frédéric de Saxe « le véritable apôtre et évangéliste de Jésus-Christ en notre siècle ». C'est lui qui attira dans le parti de Luther Grégoire Lamparter, un des plus influents conseillers de l'Empereur, intimement lié avec le conseiller impérial Mercurinus (Gattinara). — Voy. Muther, *Aus dem Universitäts und Gelehrtenleben im Zeitalter der Reformation*, p. 196-200. — Sur l'opinion professée plus tard par Schürpf au sujet de Luther et de sa doctrine, voy. Döllinger, *Reformation*, t. I, p. 535-538.

[3] « ...Prohibentesque ne predicet : neve cum sua pessima doctrina, plebem admoneat, ne sit causa, ut aliquis tumultus fiat in populo. » — Voy. Förstemann, t. I, p. 25.

Digitized by Google

au pays dont le roi n'est qu'un enfant! » A l'hôtel de ville, le lendemain, on put lire ces mots sur une affiche placardée aux murs : « Nous sommes quatre cents nobles conjurés; nous nous sommes unis, et nous avons juré de ne pas abandonner Luther le Juste. Nous annonçons d'un commun accord aux romanistes, aux gens dénués de bon sens, aux princes et seigneurs, et avant tout à l'archevêque de Mayence, notre profonde inimitié, parce qu'ils veulent opprimer le droit divin et ce qui revient à la gloire de Dieu, et qu'en dissimulant leur nom, ils prétendent, sous la direction des prêtres, exercer toutes les tyrannies. Je m'explique en peu de mots, mais je me propose de m'opposer avec énergie à nos adversaires; je les attaquerai avec huit mille hommes d'armes. » L'affiche se terminait par ce terrible cri de ralliement des paysans révoltés : *Bundschuh! Bundschuh*[1]!

Effrayés par les fréquentes menaces venues du dehors, les Ordres supplièrent l'Empereur de ne pas rompre tout de suite les négociations avec Luther. Ils craignaient « que la révolte n'éclatât dans le Saint-Empire », si, par un procédé aussi prompt, sans avoir écouté les explications de Luther, on prenait le parti de la rigueur. Ils suppliaient Charles de daigner permettre à quelques-uns d'entre eux d'essayer encore d'amener le moine hérétique à rétracter les articles condamnés par le Saint-Siége[2].

Hutten, que Luther avait mis au courant de ce qui se passait[3] à Worms, ne pouvait s'empêcher de craindre que son ami ne vînt à montrer quelque faiblesse : « Invincible évangéliste », lui écrivait-il le 20 avril, « je vois qu'il est besoin de flèches et d'arcs, d'épées et d'arquebuses pour arrêter la fureur du démon[4]! Mais toi, excellent père, reste inébranlable, ne te laisse intimider par rien! Qu'ils s'égosillent, divaguent, hurlent et ragent! qu'importe? Pour toi, comparais sans crainte devant ces monstres! Tu ne manqueras pas d'amis pour te défendre et pour te venger! La prudence des nôtres, qui tremblent de nous voir trop risquer, retient encore mon ardeur, sans cela il y a longtemps que j'aurais excité une émeute sous les murs de Worms! Mais avant peu, j'éclaterai, et alors tu

[1] « Les paysans rebelles prenaient pour se reconnaître un mot d'ordre et une enseigne. L'enseigne était une bande d'étoffe moitié bleue, moitié blanche, avec la figure de Jésus crucifié au milieu, et au-dessous du Christ, un soulier lacé (*Bundschuh*); à la botte du reître ils opposaient le gros soulier du laboureur, armé à la semelle d'énormes clous. » AUDIN, *Histoire de Luther*, t. II, p. 408. (Note du traducteur.) — Voy. STEITZ, p. 51. — HENNES, *Luther in Worms*, p. 17-19.

[2] STEITZ, p. 50, 62. — WALTZ, p. 36.

[3] La lettre de Luther à ce sujet, à laquelle Hutten fait allusion dans un écrit postérieur, a été perdue.

[4] « Opus esse video gladiis et arcubiis, sagittis et bombardis, ut obsistatur cacodæmonum vesaniæ... »

Digitized by Google

verras que moi aussi, à ma manière, je ne renie point l'esprit que Dieu a suscité en moi! » « Franz de Sickingen, notre ardent défenseur, est toujours prêt à nous servir [1]. »

Plus tard, Thomas Münzer, réfutant Luther, disait en s'adressant à lui : « Lorsque tu as comparu devant les états, à Worms, tu as eu bien sujet de rendre grâces à la noblesse allemande! Tu lui avais si bien graissé le museau, tu lui avais tant prodigué le miel, qu'elle s'imaginait recevoir par l'effet de tes sermons de beaux présents de Bohême, des abbayes, des bénéfices! Si tu avais hésité à Worms, tu aurais été poignardé, au lieu d'être affranchi! Tout le monde sait cela [2]! »

Une commission déléguée par les états et présidée par l'archevêque Richard de Greifenklau employa tous les moyens conseillés par la douceur pour convaincre Luther et l'amener à se rétracter. Ce fut en vain que Conrad Peutinger, délégué d'Augsbourg, et le chancelier de Bade, Jérôme Vehus, le supplièrent à plusieurs reprises de remettre sa cause à la sentence suprême de l'Empereur.

Luther repoussa ces conseils, « donnant des marques du mépris qu'il éprouvait, tant pour la personne de Sa Majesté Impériale que pour celles de beaucoup de princes de la diète ». Vehus lui dit : « Tes écrits excitent le peuple à la révolte, à l'émeute. Ceux surtout où tu parles de la liberté chrétienne serviront plus tard de prétexte à bien des gens pour satisfaire leurs convoitises et légitimer tous leurs actes. » Ce discours ne lui fit aucune impression.

Il rejeta de même une autre proposition : « Ne consentirait-il pas à s'en remettre à la sentence de quelques prélats allemands, nommés à cet effet par le Pape? N'accepterait-il pas le jugement qu'eux et l'Empereur porteraient sur sa conduite? »

Enfin Peutinger lui proposa d'attendre la décision du prochain concile. Luther répondit qu'il y consentait, « à la condition que dans cette assemblée rien de contraire à la divine parole, aux épîtres de saint Paul et à la vérité ne serait décidé ». En vain chercha-t-on à lui démontrer « que ce faux-fuyant était inadmissible, parce qu'il pourrait toujours prétendre que les jugements prononcés contre lui allaient contre le véritable sens de la sainte Écriture [3] ». Jean Co-

[1] « ...Alioqui ad ipsos muros concitassem aliquam turbam pileatis istis, sed *post paulo emittendus sum*. Ubi evasero, videbis me nec deesse in hoc genere spiritui quem excitavit in me Deus! Franciscum habemus ardentem in partibus. » Ex Ebernburgo, 12 cal. Maj. 1521. — Voy. Böcking, *Suppl.*, t. II, p. 807.

[2] Münzer, *Hoch verursachte Schutzrede und Antwort wider das geistlose sanftlebende Fleisch zu Wittenberg*. — Voy. Strobel, *Thomas Münzer*, p. 166.

[3] Sur ces négociations avec Luther, voy. l'article de Seidemann dans Niedner, *Zeitschrift für die historische Theologie*, année 1851, p. 80-100. — Voy. la lettre de Schwarzenberg dans Jörg, p. 317.

Digitized by Google

chlæus [1], conseiller théologique de l'archevêque de Trèves, lui offrit alors une dispute publique; mais il ne voulut rien entendre. Lorsque Cochlæus lui dit que s'il s'opposait ainsi au sentiment de toute l'Église, et s'il rejetait les conciles, c'était sans doute parce qu'il croyait avoir reçu du ciel une révélation particulière et divine, Luther eut un moment d'hésitation, puis il répondit : « Oui, ma doctrine m'a été révélée [2]. » Il déclara qu'il ne renonçait ni à écrire, ni à prêcher.

Christophe de Schwarzenberg mandait le 25 avril au duc Louis de Bavière : « L'archevêque de Trèves m'a confié que Luther, dans un moment d'intime épanchement, lui avait révélé un profond secret. » Luther évidemment avait fait pressentir à l'archevêque l'appui que la chevalerie révolutionnaire promettait au « nouvel Évangile [3] ».

[1] Depuis 1520 doyen de Notre-Dame de Francfort-sur-le-Mein, Otto, 106 fl.

[2] *Colloquium Cochlæi cum Luthero Wormatiæ habitum* (Moguntiæ, 1540), mis par écrit *pridie idus Junii* 1521... « Simpliciter ita interrogavi : Est tibi revelatum? Ille vero intuens me paullulum cunctabundus respondit : Est mihi revelatum. Tum ego : Jam negasti (dixerat enim paulo ante modestius : Non dico mihi revelatum esse). At ille : Non negavi. Rursus ego : Ecquis tibi credat revelatum esse? quo probas miraculo, aut quo id ostendis signo? Nonne quilibet posset hoc modo errorem suum defendere?... Nihil profecto audivi, quid ad hoc mihi responderit Lutherus. » En présence de plusieurs gentilshommes de la suite de Luther (voy. aussi la dépêche d'Aléandre dans Friedrich, p. 138), Cochlæus émit l'opinion suivante : « Disputet tuto absque omni periculo, in suo conductu, modo erant judices... quos nobis Cæsar et Principes hic congregati dederint. » Luther reprit : « Sumptorum se judicem puerum octo aut novem annorum. » « Rursus provocari eum rogans, ut sub judicibus, quos Cæsar et Principes nobis daturi essent, exactius mecum disputare velit, quia hic nihil ageremus, ipse album diceret, ego nigrum aut e converso; absque judicibus non posset veritas ista exquiri. Acquiesceret igitur (orabam) judicio, sine ullo periculo. Quamvis ego pœnam juris nollem recusare aut deprecari, si a judicibus condamnarer. Tum certe silentium erat, nihil comites, nihil astantes in me aperte dicebant. Lutherus autem rursum veniebat cum judice suo, novem annorum puero. » — Alors eut lieu entre ces deux hommes un long entretien. « Prior cœpit Lutherus, placide multa commemorans, quæ contingerant. Fatebatur quidem se contra Romanum pontificem injuriis excessisse, indulgentias tamen abolevisse, per quas fueramus decepti. Tum ego similiter benigne et fideliter ei respondi, intellexisse me pridie ex nuncio apostolico, *quod non plus petatur ab eo, nisi ut ea revocet, quæ aperte sunt contra fidem et ecclesiam catholicam :* de reliquis fore, ut deputentur a Cæsare et Principibus viri docti, qui perlectis diligenter libris ejus, separarent mala a bonis, ut hæc servarentur, illa perirent. Quod si timore aut pudore inter suos amplius degere nolit, Cæsar et archiepiscopus Trevirensis curaturi essent, ut alibi viveret quiete et honeste. » « ...Adjeci item, ut perpenderet clementiam Pontificis, Cæsaris et Principum. Quo enim mitiori modo posset secum agi? Cogitaret, quod atrocissimas et antea nunquam auditas in sedem apostolicam injurias, summus Pontifex ei absque pœna velit remittere, ut sedaretur ista turbatio. Quod autem indulgentias te penitus abolevisse, inquam, putas, falleris profecto, manent adhuc hodie in ecclesiis et manebunt etiam post nos. » — Sur cet entretien, voy. K. Otto dans le *Œsterr. Vierteljahrsschrift für Kathol. Theologie*, 1866, p. 83-114. Cochlæus revient plus tard à plusieurs reprises sur cette conversation, dans ses écrits de controverse. — *Glos. und Comment. auf die* 18 *Artickel*, Bl. C², et *Glos. und Comment. auf* 154 *Artickeln*. Bl. F¹. J³.

[3] Voy Jörg, p. 317.

Digitized by Google

Après que l'on eut inutilement tout tenté, l'Empereur intima à Luther l'ordre de partir sans délai. Le sauf-conduit impérial le protégeait encore pendant vingt et un jours; mais il lui était interdit de prêcher ou d'écrire en route.

Luther fit connaître à Hutten [1] la décision de Charles-Quint, et quitta Worms le 26 avril. Deux jours après, de Friedberg, il adressait un message à l'Empereur et un autre aux états. Ce dernier fut tout de suite reproduit en feuilles volantes. Sur le verso du titre, il est de nouveau représenté la tête nimbée, et la divine colombe planant sur sa tête [2]. En même temps, une médaille commémorative était frappée à Worms, portant cette inscription : « Docteur Martin Luther, heureuses les entrailles qui t'ont porté [3]! »

« Je me laisse enfermer et cacher », écrivait Luther au peintre Lucas Cranach, « je ne sais moi-même où je vais. Pour le moment, il faut se taire et souffrir. Un peu de temps encore, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps après vous me reverrez, dit le Seigneur Jésus. J'espère que les choses iront de même pour moi [4]. »

Le soir qui avait précédé son départ, Frédéric de Saxe, en présence de Spalatin et d'autres amis, lui avait fait entendre qu'on s'occupait de le mettre à l'abri [5]. Mais le nom de cet abri ne lui fut pas révélé, et Frédéric lui-même ne voulut pas en être instruit, afin de pouvoir nier toute complicité, dans le cas où il serait interrogé [6].

[1] C'est à cette lettre que Hutten fait allusion dans une relation adressée à Wilibald Pirkheimer le 1er mai 1521. Voy. Böcking, t. II, p. 59-62.

[2] « *Handlung so mit Doctor Martin Luther uff dem keyserlichen Reichstag zu Worms ergangen ist, vom anfang zum end and uff das kürzest begriffen* » (*Luther's Schreiben vom* 28 *avril* 1521, dans de Wette, p. 594-600), avec les gravures ci-dessus mentionnées. — Burckhart dans ses *Studien and Kritiken* avait déjà émis l'opinion que la célèbre parole de Luther : « Je m'en tiens à ce que j'ai dit, je n'y peux rien changer », n'avait pas été prononcée. Cette appréciation se trouve comfirmée par le rapport authentique des faits et gestes de Luther à Worms, publié par Kuczinski, *Thesaurus libellorum histor. reformationis*, Leipzig, 1870, p. 10, n° 102. — Voy. aussi Bauer, *Deutschland in den Jahren*, 1517-1525, p. 67 et 295. — Sur les efforts tentés de nos jours pour défendre l'authenticité de cette parole de Luther, voy. Maurenbrecher, *Katholische Reformation*, t. I, p. 398. « Ce n'est que par une touchante attache à des traditions aimées », dit-il, « que peut s'expliquer tant de zèle pour soutenir des anecdotes invraisembrables. » Conrard Peutinger a rapporté qu'à la fin de la séance Luther s'écria à haute voix : « Seigneur, viens à mon secours! » Kolde, *Analecta*, p. 30.

[3] Une autre médaille porte l'effigie de Luther avec cette inscription :

Heresibus si dignus erit Lutherus in uiis,
Et Christus dignus crimine hujus erit.

Le *fac-simile* de ces deux médailles se trouve dans le *Gulden und silbern Ehrengedächtniss, M. Luther's*, Francfort, 1706, p. 58.

[4] Francfort, le 28 avril. — Voy. de Wette, t. I, p. 588-589.

[5] Spalatin, *Annalen*, edid. Cyprian, p. 50. — Frédéric n'était donc pas seulement complice, mais auteur de l'enlèvement de Luther à la Wartbourg.

[6] D'après un renseignement manuscrit. Voy. Freitag, *Bilder*, t. I, p. 90. —

Digitized by Google

Luther fut conduit à la Wartbourg [1]. Ses partisans se dispersèrent de tous côtés pour exciter le peuple; bientôt leurs lettres, leurs émissaires, répandirent partout le bruit que le sauf-conduit de l'Empereur avait été violé, et que Luther, fait prisonnier et garrotté, avait été victime des plus cruels traitements. On alla même jusqu'à affirmer que son cadavre avait été découvert dans le conduit d'une mine [2].

Tandis qu'à Worms on était tous les jours sous la menace d'une sanglante émeute, la cause de Luther achevait d'être instruite devant la diète. Le 30 avril, l'Empereur, réclamant de nouveau l'avis des états, les interrogea sur la conduite qu'il convenait de tenir avec Luther, maintenant qu'il avait formellement refusé de se rétracter, et s'était retiré déclarant persister dans ses manières de voir. Que décider, par rapport à lui, à ses écrits, à ses adhérents et fauteurs, et de quels châtiments fallait-il user? Était-ce du ban d'Empire, ou de toute autre peine [3]? Les états, qui, auparavant [4], prévoyant le cas où Luther s'obstinerait dans son erreur, avaient laissé toute liberté à Charles-Quint de pourvoir au maintien et à la défense de la foi

KOLDE, *Friedrich der Weise*, p. 28-29. — KOLDE, *Martin Luther* (Gotha, 1884), t. I, p. 350-393.

[1] Château fort du grand-duché de Saxe-Weimar, près d'Eisenach. Ce château, ancienne résidence des landgraves de Thuringe, avait été le témoin des douces vertus et des courtes années de bonheur terrestre de la « chère sainte Élisabeth ». (Note du traducteur.)

[2] On pourra se rendre compte de l'agitation produite parmi les amis de Luther par la nouvelle prétendue de son arrestation et des mauvais traitements qu'il avait soi-disant subis, dans le journal d'Albert Dürer. Celui-ci était alors tout dévoué au parti luthérien; non qu'il voulût se séparer de l'unité de l'Église, mais parce qu'il tenait Luther « pour un homme éclairé par le Saint-Esprit, et pour un confesseur de la véritable foi du Christ ». Lorsque Dürer, pendant son séjour à Anvers, apprend la trahison dont Luther a été victime, il s'écrie : « O Dieu du ciel, aie pitié de nous! Nous te supplions, Père céleste, de renouveler le don de ton Esprit-Saint à celui qui a de toutes parts rassemblé de nouveau les membres de ta sainte Église chrétienne, *afin que nous vivions désormais tous ensemble dans l'union et la foi chrétienne*, et afin que les Turcs, les païens, les Indiens, viennent d'eux-mêmes à nous, et, témoins de nos bonnes œuvres, embrassent la foi. » — Voy. ce passage et d'autres analogues dans THAUSING, *Dürer's Briefe, Tagebücher und Reime*, p. 119-123. — Voy. plus haut, p. 91. On prétend qu'à la diète quelques princes, entre autres le margrave Joachim de Brandebourg, furent d'avis de ne pas donner de sauf-conduit à Luther pour le retour. Mais l'Empereur, l'électeur du Palatinat, et aussi le loyal et fervent catholique Georges de Saxe, s'opposèrent à cette mesure. Les deux électeurs, assure-t-on, échangèrent à ce propos des paroles si vives qu'ils portèrent la main à leurs épées. Voy. ce que dit Luther à ce sujet, *Sämmtl. Werke*, t. LXIV, p. 368. Le duc Georges déclara fièrement « que les princes allemands ne souffriraient jamais qu'au mépris de la parole donnée le sauf-conduit fût refusé à celui auquel il avait été promis; cet acte honteux ne devait pas se produire à la première diète présidée par Charles-Quint ». En un mot, il combattit ce projet avec l'antique loyauté allemande; ce que l'on avait promis, il fallait le tenir. — BUCHHOLZ, t. I, p. 365.

[3] Voy. WALTZ, p. 39-41.

[4] Voy. plus haut, p 91.

Digitized by Google

catholique, et de faire publier dans tout l'Empire un juste et nécessaire édit, réclamaient maintenant d'eux-mêmes la prompte publication de cet édit. Comme le disait Frédéric de Saxe (4 mai 1521), ce n'était pas seulement Anne et Caïphe, c'était aussi Pilate et Hérode qui s'opposaient à Luther[1], et les pouvoirs spirituels et temporels lui étaient également contraires. Pour Frédéric, il n'aspirait qu'à rester neutre; il s'abstint d'intervenir dans un sens ou dans un autre, et quitta Worms.

L'Empereur chargea Aléandre de rédiger l'édit, et celui-ci le lui soumit dès le 8 mai[2]; mais il ne fut publié que lorsque le terme fixé pour le sauf-conduit de Luther fut expiré. Il condamnait au ban d'Empire Luther, ses adeptes, et tous ceux qui l'avaient soutenu dans son entreprise, ordonnant que les écrits du novateur fussent détruits par les flammes. Luther, disait l'édit, avait fait à l'Empereur l'impression d'un possédé. Par ses ouvrages, une semence d'erreur avait été propagée. Il avait attaqué le nombre, l'institution, l'usage des sacrements, et avili les lois sacrées du mariage. Il avait accablé le Souverain Pontife d'injures atroces et calomniatrices, jeté le mépris sur le sacerdoce, et n'avait pas craint d'engager ouvertement les laïques « à tremper leurs mains dans le sang des prêtres ». Il niait le libre arbitre, et, dans ses prédications, affranchissait les fidèles de toute morale et de toute loi. Il avait été assez hardi pour renverser les plus saintes barrières, et les livres de droit canon avaient été par lui livrés aux flammes. Il outrageait les conciles, et surtout ce grand concile de Constance qui avait restauré la paix et la concorde à l'éternelle gloire de l'Allemagne, et qu'il appelait « une synagogue de Satan »; tous ceux qui y avaient pris part étaient à ses yeux des antechrists et des homicides. « Comme s'il eût été le démon en personne caché sous un froc de moine », il réunissait en lui « toutes les hérésies anciennes et nouvelles; sous prétexte de prêcher la foi, il détruisait toute orthodoxie; prétendant apporter une doctrine évangélique, il renversait la paix, la charité, le bon ordre. Outre les livres de Luther, les pamphlets répandus en tous lieux et si préjudiciables au peuple chrétien, les pasquinades, les caricatures insultant le Pape, les prélats et la foi catholique, devaient tous être anéantis. Et afin qu'à l'avenir la peste des mauvais livres fût à jamais écartée de la nation, et que la noble invention de l'imprimerie ne servît plus qu'à propager de bons et salutaires ouvrages, tous les écrits se rapportant de quelque manière que ce fût à la foi catholique seraient soumis à

[1] Voy. FÖRSTEMANN, *Neues Urkundenbuch*, t. I, p. 15.

[2] Les dépêches d'Aléandre prouvent que l'édit, signé par l'Empereur le 26 mai seulement, n'a pas été antidaté. « Il est probable qu'il porte la date du jour où il fut rédigé. Sa publication fut longtemps différée. » FRIEDRICH, p. 89, note 1.

Digitized by Google

l'approbation de l'ordinaire et de la faculté de théologie de l'Université la plus voisine avant d'être mis sous presse. »

Cependant des centaines de cavaliers se rassemblaient autour de Worms, et Sickingen faisait courir le bruit qu'il viendrait bientôt en personne signer les conclusions de la diète[1]. « Franz est avec nous », écrivait Hutten à Willibald Pirkheimer (1er mai 1521); « non-seulement il est bien disposé pour nous, mais il est tout enflammé de zèle. Il a, pour ainsi parler, absorbé tout Luther. A table, il se fait lire ses écrits. Je l'ai entendu affirmer par serment qu'en dépit de tous les périls, il n'abandonnerait jamais la cause de la vérité. » « Tu peux t'en rapporter à ses paroles comme à une voix divine, tant sa fermeté est grande. En parlant de lui aux tiens, tu peux dire en toute assurance : « Il n'y a pas en Allemagne une âme plus noble[2]! » Les amis et auxiliaires de Hutten, Eoban Hessus, Hermann van dem Busche, étaient d'avis de commencer promptement l'attaque. « On a bien assez parlé », écrivait Eoban à Hutten; « il est temps de saisir nos armes, et de fondre sur les ennemis de l'héritage du Seigneur; ce sont les véritables Turcs, et les plus dangereux. » Hutten ne serait pas isolé dans le combat. De toutes les campagnes de la Germanie, les hommes d'armes se hâteraient de rejoindre sa bannière. Hutten et Sickingen fondraient sur Rome avec la rapidité de l'éclair, et anéantiraient la peste romaine[3]. Pourquoi attendre que l'Empereur ait quitté Worms? Pourquoi tarder à ouvrir la campagne? écrivait de son côté à Hutten Hermann van dem Busche; si Hutten souffrait que les nonces du Pape, ces pires ennemis de Luther et de l'Allemagne, sortissent de la Germanie « la peau saine », l'attente générale serait déçue, et l'honneur de Hutten en serait atteint[4].

Luther, de son côté, écrivait de la Wartbourg à Sickingen, « son très-cher seigneur et maître » (1er juin) : « Nous lisons dans le livre de Josué que Dieu ayant conduit le peuple d'Israël dans la Terre promise, fit périr tous les habitants de ce pays, avec leurs trente et un rois. Toutes leurs cités furent détruites, parce qu'aucune n'avait été assez humble pour implorer la paix. A l'exception d'une seule, toutes avaient eu la folle témérité de combattre contre Israël, car Dieu avait ainsi disposé les choses; il était arrêté que ces villes résisteraient avec obstination et courage, pour que nulle miséricorde ne pût leur être montrée. Cette histoire me semble faite pour servir d'exemple à nos papes, à nos évêques, à nos docteurs, à tous nos

[1] Dépêche d'Aléandre dans Friedrich, p. 142. — Balan, p. 233. — Brieger p. 216.
[2] Böcking, t. II, p. 59-62.
[3] Voy. Schwertzfell, p. 35.
[4] Böcking, t. II, p. 62-64.

Digitized by Google

tyrans spirituels. Bien que leurs intrigues aient été découvertes, ils ne songent ni à l'humilité, ni à la paix. De propos délibéré, ils mettent la lumière sous le boisseau; ils s'obstinent dans leur folie, et s'imaginent être si solidement en selle que personne ne puisse les en faire broncher. Je pense que tout cela vient aussi de Dieu, afin qu'endurcis, ne voulant entendre parler d'aucune humble soumission, refusant toute paix, ils finissent, eux aussi, par être exterminés sans miséricorde. » « Je ne peux plus rien faire, je suis positivement hanté par le grand projet. Ils ont maintenant tout le temps de se convertir! Mais Rome ne veut, ni ne doit, ni ne peut souffrir de réforme; cependant s'ils ne changent, un autre les changera sans se soucier de leur reconnaissance, et celui-là ne les instruira pas, comme Luther, par des lettres et des paroles, mais par des actes [1]. »

Mais Sickingen continuait à déconseiller l'action. Au moment décisif, il refusa même très-nettement son concours au parti révolutionnaire. C'est qu'il avait trouvé plus avantageux d'offrir son épée à l'Empereur qui, à ce moment même, lançait contre Luther son édit de proscription. Robert de la Marck, encouragé par François Ier, avait envahi les pays héréditaires de Charles-Quint, et l'Empereur venait d'enrôler Sickingen dans l'armée destinée à protéger ses États [2].

« Nos alliés se découragent et hésitent », écrit Hutten à Eoban qui le presse d'agir; « mais quant à moi, je persisterai jusqu'à la mort dans mon dessein! Je tenterai tout, je saisirai mes armes, et de même qu'autrefois j'ai soutenu Luther par la force de mes arguments, maintenant je le défendrai par le poing! Si les nonces du Pape ont réussi à s'échapper, ce n'est pas ma faute, car je n'ai rien négligé pour leur dresser des embûches. Les routes étaient occupées, les embuscades préparées, mais l'escorte de l'Empereur a déjoué tous nos plans. » Néanmoins il gardait au cœur l'invincible espoir d'être avant peu le témoin de la chute de la papauté et du triomphe de l'« Évangile » [3].

Mais Hutten, pas plus que Sickingen, ne pouvait pour le moment rien entreprendre, et malgré ses fanfaronnades il lui eût été bien impossible de servir ouvertement la « cause de l'Évangile », car un chargé d'affaires de Charles-Quint venait d'acheter son inaction en échange d'un revenu annuel de 400 florins [4]!

Luther, désespérant presque de l'avenir, écrivait à Mélanchthon le

[1] De Wette, t. II, p. 13-15.

[2] Pour plus de détails, voy. Ulmann, 191 fl. — Voy. dans Höfler, *Adrian VI*, p. 58, note 1, la liste des nobles qui entrèrent en même temps que Sickingen au service de l'Empereur.

[3] Böcking, t. II, p. 71-75.

[4] Voy. plus haut, p. 163, note 3. Maurenbrecher, *Studien und Skizzen*, p. 272.

Digitized by Google

12 mai : « Personne n'est là, personne ne se présente pour défendre la maison d'Israël et lui servir de solide rempart! Portons donc ensemble le fardeau ! Seuls, nous sommes encore disposés au combat. Mais lorsque je n'y serai plus, toi aussi tu seras persécuté[1] ! » Mélanchthon, de son côté, se plaignait amèrement que beaucoup de partisans des nouvelles doctrines rentraient dans le giron de l'Église[2].

V

Depuis la diète de Worms il était devenu évident que Luther et ses partisans visaient au complet renversement de l'organisation ecclésiastique et par conséquent de toute la législation existante[3]. Aussi les esprits qu'effrayait une révolution si radicale se séparèrent-ils de Luther à dater de ce moment. Bien des panégyristes des premiers jours firent silence; beaucoup rentrèrent même franchement dans le camp des défenseurs de l'Église. Érasme, dès le mois de mai 1520, se repent de tout ce qu'il a écrit précédemment en faveur des nouvelles doctrines. Il prévoit dans un avenir prochain la spoliation de l'Église, les révoltes, la guerre et la ruine des lettres[4]. Mutian, qui avait d'abord salué en Luther « l'étoile

[1] De Wette, t. II, p. 2.

[2] Mélanchthon à Spalatin, septembre 1521, dans le *Corp. Reform.*, t. I, p. 456.

[3] Droysen dit à propos du prodigieux travail de destruction entrepris par Luther (2b, p. 108) : « Jamais révolution n'a plus profondément creusé, n'a plus effroyablement détruit, n'a jugé d'une manière plus implacable. Comme à un signal donné, tous les liens d'obéissance et de respect se trouvent dénoués, et tout est remis en question, d'abord dans l'appréciation des hommes, ensuite, avec une logique entraînante, dans les faits, dans la discipline et le bon ordre. Des propriétés immenses ne sont plus en sécurité, malgré leurs titres légaux. Les tribunaux ecclésiastiques, avec leurs vastes ramifications, cessent tout à coup de fonctionner. La juridiction de l'ordinaire tombe en désuétude. » « L'ordre temporel et spirituel, tout est en pleine déroute, dans le chaos. » « Tout est menacé, ébranlé jusqu'en sa plus profonde racine, et jusqu'à la question même de son existence. »

[4] Sur la confiscation des biens du clergé projetée par le parti révolutionnaire. Érasme écrivait à Juste Jonas (10 mai 1521) : « Qua re nihil arbitror sceleratius, ac publicæ tranquillitati perniciosius. Etenim si ideo fas arbitrantur invadere facultates sacerdotum, quod quidam suis ad luxum, aut alioqui ad res parum honestas abutuntur, *nec civibus, nec magnatibus aliquot erit satis firma rerum suarum possessio.* — Belle vero consultum rebus humanis, si impie tollatur a sacerdotibus, quo pejus abutantur homines militares, qui sic sua profundunt, nonnunquam et aliena, ut nulli mortalium sint usui. » Érasme gémissait : « E meis libris quos scripsi, priusquam somniarem exoriturum Lutherum, odiosa quædam decerpserunt et in Germanicam versa linguam publicarunt, quæ viderentur affinia quibusdam Lutheri dogmatis... Ut ingenue dicam, si præcissem hujusmodi sæculum exoriturum, aut non scripsissem quædam, quæ scripsi, aut aliter scripsissem. » *Op.*, III, p. 641-642, *ep.* 572.

Digitized by Google

du matin de Wittemberg », s'aperçoit maintenant qu'il n'est que « l'instigateur et le père d'une révolution funeste », et se plaint « de la témérité, de l'intolérable présomption des novateurs, dont la fureur ressemble à du délire [1] ». « Crotus Rubianus reconnait qu'il est criminel d'attaquer l'Église, cette maîtresse auguste, cette sainte Mère, qui a donné au monde de si sages lois [2]. » Mais l'homme le plus complétement transformé, c'est Ulrich Zasius, l'un des savants les plus illustres de ce temps [3]. Lui aussi avait espéré qu'une réforme heureuse sortirait des prédications de Luther [4], et peu de temps avant la dispute de Leipzig, on l'avait entendu s'écrier : « Puisse le voyage de notre Luther s'effectuer sous d'heureux auspices ! » Mais lorsque Luther eut nié l'institution divine de l'Église et l'infaillibilité des conciles, Zasius, insensiblement, commença à se détacher de lui, et à partir de la diète de Worms jugea avec une sévérité toujours plus grande ses projets révolutionnaires. Il souffre de voir Mélanchthon abaisser « sa noble intelligence jusqu'à se faire le champion des erreurs luthériennes ». Il écrit le 21 décembre 1521 à son ancien élève Thomas Blarer qui avait embrassé les doctrines nouvelles : « Tu me plains, et moi, de mon côté, je te plains de toute mon âme! Tu es jeune, tu ne connais pas le monde, et tu quittes l'Église pour courir après des ombres? » « Est-il juste que l'Église entière soit bouleversée à cause des fautes de quelques-uns ? Vous jugez l'ensemble d'après quelques exceptions, les abus vous font perdre de vue ce qui est louable, et vous confondez toutes les questions. » Les blasphémateurs de la messe causent à Zasius une douleur particulière, et il se propose de les réfuter : « Un tel travail me siérait fort bien », dit-il, « quoique je ne sois qu'un légiste, puisque vous autres, grammairiens, vous, poëtes, vous, jeunes gens, vous ne craignez pas de remettre en question les principes les mieux établis de la théologie. » « Vous niez l'efficacité des bonnes œuvres? Cependant n'est-il pas dit à propos des justes : « Leurs œuvres les accompagnent et les suivent » ? Vous réclamez la liberté évangélique, mais vous ne démontrez nulle part comment on la peut obtenir. Quel est donc votre dessein, malheureux jeunes gens, qui vous laissez séduire par des docteurs imprudents ? » « Tu dis que tu as étudié l'Évangile en

[1] Voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 227-232. — KRAUSE, *Briefwechsel*, t. LXI, LXIV.

[2] Heu scelus est, dominam sanctamque lacessere matrem,
Quæ peperit leges res aliasque bonas.

Dal. Cal. Quinctil. 1521 à Petrejus, voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 139, note.

[3] Voy. sur Zasius notre premier volume, p. 95-97.

[4] « Lutheri quæcunque me contingunt », écrit-il en 1519 à Boniface Amerbach, « ita excipio, ac si angelo auctore emerissent. » RIEGGER, *Zasii Epist.*, 4.

Digitized by Google

puisant à sa source même; tu prétends l'avoir reçu de Jésus-Christ seul, et non des Pères de l'Église. Qui te conteste ce droit? Moi aussi, j'étudie les sources; mais dans les passages douteux ou obscurs des saints livres, je m'en rapporte plus volontiers à l'interprétation d'un saint Jérôme, d'un saint Augustin, d'un saint Jean Chrysostome, qu'à ton interprétation ou à celle de tes amis. Quel prodige d'orgueil! Quoi! un homme isolé prétend que son sentiment doive être préféré à celui de tous les Pères de l'Église, à celui de l'Église elle-même, et de la chrétienté tout entière! Pourquoi? pour quelle raison? à quel propos, je te prie? Mais je devine ce que tu vas me répondre : C'est l'Esprit, diras-tu; Il nous conduit, Il nous inspire! L'Esprit! dis-moi, mon Thomas, quel esprit? Oh! que de choses ne pourrais-je pas te dire à ce sujet! Est-ce donc cet Esprit qui vous inspire tant d'injures, tant d'abominables outrages? J'ai lu dans l'épître de saint Jacques que la sagesse est pacifique et chaste. Mais je t'entends me répondre : Ce n'est pas la paix, c'est le glaive que le Seigneur est venu apporter sur la terre. Oui, c'est la réponse que Luther a faite aux princes de la diète. Mais qui ne voit qu'en parlant ainsi il forçait le sens de la sainte Écriture avec une insupportable témérité, comme tous vous avez coutume de le faire? N'est-il pas évident que Notre-Seigneur n'a jamais prononcé ces paroles dans le sens que vous dites? J'ai appris de lui qu'il fallait laisser l'épée dans le fourreau, et que celui qui l'en tirerait périrait par l'épée. Qui sait si alors il n'avait pas Luther en vue? » « Sous prétexte de zèle pour l'Évangile », dit encore Zasius, qui ne fut malheureusement que trop prophète, « nous verrons bientôt le peuple se précipiter dans toutes sortes d'excès avec une licence effrénée [1]. »

« J'ai longtemps bien auguré des commencements de Luther », écrivait dans le même esprit que Zasius le chanoine Charles de Bodmann; « non que je désirasse une scission avec l'Église, un changement dans son enseignement; non que je fusse disposé à croire nécessaires ou souhaitables de nouveaux dogmes ou un nouveau culte; mais parce qu'avec beaucoup d'hommes éclairés, j'espérais voir, grâce à ses écrits, une heureuse réforme religieuse tentée et accomplie. Malheureusement, ce qui se passe autour de nous ne montre que trop clairement que nous nous étions tous amèrement trompés! Comment les luthériens pourraient-ils réformer une institution dont ils rejettent tout l'organisme, tous les actes, toutes les antiques et vénérables traditions, et qu'ils représentent sans cesse comme pernicieuse et corrompue? L'esprit mondain, la luxure, la cupidité, la passion pour les jouissances de la vie, le mépris des lois, la haine, l'envie,

[1] Voy. Stintzing, *Ulrich Zasius*, p 223-233.

Digitized by Google

et toutes les passions basses, quels que puissent être leurs noms, sont profondément enracinés dans toutes les classes de la société; ces vices se propagent, ils nous envahissent et sont les fruits ordinaires de notre nature corrompue. On les a vus se produire dans tous les siècles aussi bien que dans le nôtre, et parmi nous, ils dominent dans tel territoire, dans tel autre, en cette ville-ci, en celle-là, dans l'exacte mesure où les ecclésiastiques et les laïques d'un rang élevé donnent de fâcheux exemples aux classes inférieures. Mais comment corriger et améliorer grands et petits si l'on commence par leur ôter le seul frein qui pouvait encore retenir leurs passions; si l'on foule aux pieds toute discipline ecclésiastique; si l'on répand à pleines mains le mépris sur les lois pénales de l'Église; si l'on tient le jeûne et la confession pour choses inutiles et même dangereuses ? Pense-t-on apaiser la soif de l'or et des richesses en désignant aux puissants, comme un appât facile à saisir, les riches propriétés du clergé? Croit-on consolider et protéger la sainteté de la vie de famille en émettant sur le mariage des principes qui font rougir tout chrétien honnête et sérieux? En attaquant l'Église et sa doctrine, on attaque en même temps toute notion religieuse, et dès que le peuple aura perdu la foi, toute autorité temporelle sera ébranlée. L'intelligence de Luther est noble, élevée par certains côtés, mais l'orgueil a causé sa chute. Je voudrais pouvoir lire dans son âme, et savoir le jugement que lui-même porte sur sa mission et sur les résultats de son œuvre; je voudrais savoir comment il apprécie les actes auxquels on le fait servir d'instrument [1]. »

VI

C'est par les entretiens confidentiels de Luther avec ses amis, c'est par sa correspondance intime que nous pourrons connaître exactement le jugement qu'il portait sur lui-même et sur son œuvre. Dès son séjour à la Wartbourg, il est assailli d'angoisses, de doutes, de tourments intérieurs [2]. « Bouleverser les lois religieuses et

[1] * Lettre du 23 juillet 1524, écrite peu de semaines avant l'explosion de la guerre des paysans. Voy. plus haut, p. 162, note 5.

[2] Sur le lamentable état spirituel de Luther pendant son séjour à la Wartbourg, voy. ses lettres dans DE WETTE, t. II, p. 2, 10, 16, 17, 22, 33. Tandis qu'il annonçait en prophète l'explosion d'un incendie général en Allemagne, il sentait s'allumer au fond de son être un autre incendie éveillé par la concupiscence dans sa chair immortifiée. « Carnis meæ indomitæ uror magnis ignibus — ferveo carne, libidine, pigritia, otio, somnolentia. » 13 juillet 1521, lettre à Mélanchthon. Voy. DE WETTE, t. II, p. 22.

Digitized by Google

humaines malgré le sentiment de tous les hommes », et porter les autres à vouloir un pareil changement, lui semblait toutefois une entreprise « d'une immense portée ». « Oh! qu'il m'en a coûté », écrit-il le 28 novembre 1521 aux Augustins de Wittemberg, « et que de peines, de difficultés n'ai-je pas eues, même en m'appuyant sur les textes de la sainte Écriture les mieux établis, avant de parvenir, et à grand'peine, à me justifier aux yeux de ma propre conscience! Quand je venais à réfléchir que moi, individu isolé, j'osais résister au Pape, le tenir pour l'Antechrist, appeler les évêques apôtres de l'Antechrist et les Universités ses maisons publiques, que de fois mon cœur a frémi au dedans de moi! Que de fois il m'a châtié, me répétant avec reproche son perpétuel argument : Es-tu donc le seul sage? tous les autres se sont-ils trompés? Est-il probable qu'ils aient erré si longtemps? Et si toi-même tu étais dans l'illusion! Et si tu avais égaré toutes ces âmes! Et si, à cause de toi, elles se voyaient un jour condamnées à un éternel châtiment! » Mais Luther se persuadait que les angoisses de cette nature ne se représenteraient plus. Le Christ, assurait-il, l'avait affermi et confirmé par sa parole positive, infaillible, et son cœur ne frémissait plus. Il résisterait à tous les arguments des papistes « comme une digue de pierre résiste aux vagues en furie ». Désormais il ne ferait que rire de leur « vacarme et de leurs menaces »[1].

Mais Luther s'abusait.

Les angoisses intérieures revinrent, et recommencèrent à le torturer presque sans relâche; et jusqu'en sa vieillesse une voix secrète, qu'il prenait à la vérité pour celle du démon, lui redemandait sans cesse de qui il tenait la mission de prêcher l'Évangile en lui prêtant un sens que, pendant tant de siècles, nul évêque, nul saint n'avait pris sur lui d'adopter. Et si son œuvre déplaisait à Dieu? Et si Dieu le rendait responsable de la perte de tant d'âmes[2]? « Personne ne peut

[1] De Wette, t. II, p. 107.

[2] *Sämmtl. Werke*, t. LIX, p. 296, et t. LX, p. 6, 45. Les luttes de Luther avec le diable, qu'il croyait voir apparaître sous toutes les formes possibles, sont bien connues. « Le diable », disait-il (*Hauspostille*), « se déguise quelquefois, comme je l'ai souvent remarqué moi-même, soit en porc, soit en un brandon de paille ardent, etc. » A la Wartbourg, il raconte à son ami Myconius que le diable lui est apparu deux fois sous la forme d'un chien furieux, prêt à le dévorer. — Myconius, *Hist. Reform.*, p. 42. Dans son jardin, il croyait souvent reconnaître le démon sous la forme d'un sanglier noir. A Cobourg, il l'aperçut dans une étoile. — Voy. Mathesius, *Historie*, p. 184. Ses idées sur les demeures que le démon se choisit sur la terre sont curieuses, ainsi que ses opinions sur le diable, considéré comme homicide. Sur ce sujet voy. les anecdotes reproduites dans le Journal de Lauterbach, p. 109, 129, 143, 156. Il croyait que le margrave Joachim de Brandebourg « habuit fœdus cum Sathana, ipse et pater ejus ». — Lauterbach, p. 105. Il était fermement convaincu de l'alliance des sorciers avec le diable, et se déclarait même prêt à brûler les sorciers de sa propre main. « Cum illis nulla habenda est misericordia. » Je voulais les brûler moi-même, « more legis, ubi sacerdotes

Digitized by Google

se représenter », avouait-il lui-même, « combien il en coûte et quel casse-tête c'est, pour un homme, que d'enseigner et de croire une doctrine que n'admettent point les Pères de l'Église. Quel trouble en son cœur lorsqu'il songe que tant d'hommes excellents, éclairés, instruits, et pour ainsi dire la meilleure et la plus grande partie du monde chrétien, ont cru et enseigné tel et tel article, et avec eux tant d'âmes saintes, les Ambroise, les Jérôme, les Augustin! On croit les entendre pousser des cris de détresse, et répéter en chœur : L'Église! l'Église! Et c'est alors dans l'âme une suprême douleur! Oui, c'est en vérité une rude épreuve que de vaincre son âme en des choses semblables, de se séparer de tant de saints personnages qui ont su conquérir le respect de tous, et dont le nom est partout en vénération; de rompre avec l'Église elle-même, et de n'avoir plus ni foi ni confiance en ses enseignements! » Sa conscience lui reprochait d'avoir propagé une fausse doctrine, d'avoir détruit l'antique équilibre de l'Église, « si paisible et si calme sous le papisme », et d'avoir été l'occasion d'innombrables scandales, discordes, troubles, rixes. « Je ne puis nier », avoue-t-il, « le trouble et l'angoisse que ces pensées me causent souvent. » Mais il cherchait à apaiser ses cruelles perplexités en se persuadant qu'il enseignait « Jésus-Christ seul », le seul qui fût infaillible, au lieu que l'Église avait pu se tromper et s'était effectivement trompée; il se répétait que sa doctrine n'était autre chose que l'Évangile « pur et sans alliage », et que par conséquent personne n'avait le droit ni le pouvoir de l'entraver[1]. Cette doctrine, il était de nécessité urgente de la prêcher, quand bien même, à cause d'elle, le monde entier devrait être précipité dans l'abîme. « Tout cela est effrayant », disait-il, « mais inévitable. La solution est prompte et claire : si l'on refuse de croire[2], point de salut, car, dit le Seigneur Jésus, Celui qui m'a envoyé et dont j'ai entendu le témoignage, c'est celui-là même qui m'a ordonné de prêcher, et il ne ment point. On entend quelquefois dire : Si le Pape est renversé, l'Allemagne périra, elle sera brisée, broyée en mille pièces! Eh bien, qu'y puis-je faire? je ne saurais l'empêcher! A qui la faute? Hélas! disent les bonnes gens, si seulement ce Luther n'était pas venu et n'avait pas prêché, la papauté serait encore debout, et nous jouirions d'une douce paix! Que voulez-vous que j'y fasse? » Il ne craignait point de comparer l'état de la chrétienté avant la prédication de sa doctrine à celui du monde païen

reos lapidare incipiebant ». — LAUTERBACH, p. 121. Voy. p. 117. — Nous reviendrons avec plus de détails sur ce sujet dans notre cinquième volume.

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XLVI, p. 226-229, et t. LX, p. 82. — Voy. t. LIX, p. 297, et t. XLVIII, p. 358.

[2] C'est-à-dire à son nouvel Évangile.

Digitized by Google

avant la mission des apôtres : « En ce temps-là on disait aussi à Rome : Depuis que saint Pierre et saint Paul sont venus ici, tout tombe en ruine; autrefois, lorsque nous adorions les idoles, nous étions bien plus heureux! La même criaillerie recommence de nos jours. Ah! répète-t-on, si l'on n'avait pas prêché l'Évangile, tout n'aurait pas été de la sorte, nous serions tranquilles! Eh bien, mes amis, il faut vous attendre à mieux encore, car le Christ a dit : « J'ai encore bien des choses à vous enseigner, j'ai encore d'autres « choses à juger », ce qui signifie que vous devez laisser cet Évangile se répandre, et que, si vous vous y opposiez, il ne vous resterait pas une seule motte de terre, pas une pierre l'une sur l'autre[1]! »

Dans tout ce qu'il publie, c'est avec la même assurance qu'il parle de la vérité absolue de sa doctrine. Mais quand il s'épanche avec ses amis, son langage est bien différent. Après avoir prêché pendant plus de vingt ans, voici l'aveu qui lui échappe : « Ce qui me remplit d'étonnement, c'est que je ne puis avoir moi-même une pleine confiance en ma doctrine! Je suis devenu mon propre ennemi à cause d'elle, tandis que mes disciples pensent la savoir sur le bout du doigt[2]. » Mathésius, son panégyriste, rapporte qu'un certain Antoine Musa, curé de Rochlitz, ouvrant un jour son âme au docteur, s'était plaint à lui de la peine qu'il avait à se persuader à lui-même ce qu'il enseignait aux autres. « Dieu soit loué! » s'écria aussitôt Luther, « il en arrive donc autant aux autres qu'à moi-même! Je croyais être le seul à éprouver ces choses[3] »! Pour se consoler dans ses doutes, il cherchait à se persuader que saint Paul, lui aussi, n'était jamais parvenu à croire fermement à sa doctrine, et que le doute avait été pour lui cet aiguillon de la chair dont il est parlé dans ses épîtres. La parole de l'Apôtre : « Je meurs tous les jours », signifiait, au dire de Luther, l'angoisse qu'il éprouvait au sujet de son enseignement. « A parler franchement, je ne puis malheureusement avoir cette foi inébranlable que je témoigne en mes prédications, mes discours et mes écrits. Je ne crois pas avec autant de fermeté que beaucoup de gens se l'imaginent. » Ses combats intérieurs, sa détresse, ses profonds abattements, trouvent parfois pour s'exprimer des paroles tellement poignantes, qu'elles nous émeuvent de pitié. Après de pareilles luttes, il était, disait-il, si épuisé, si brisé dans tous ses membres, qu'il avait peine à respirer, et restait longtemps pantelant. Personne ne pouvait alors lui apporter quelque consolation, et il se disait à lui-même : « Pourquoi suis-je seul à passer par de pareilles angoisses? Pourquoi faut-il que je

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XLVIII, p. 342-343.
[2] *Sämmtl. Werke*, t. LXII, p. 122.
[3] *Historien*, p. 189.

Digitized by Google

sois assailli par de semblables tentations? » « Oh! j'ai vu d'horribles visages, de hideux fantômes! Au milieu de si affreuses visions, je me suis souvent demandé si j'avais encore une parcelle de cœur dans mon corps! » « Je suis parfois en colère contre moi-même », avoue-t-il ailleurs, « parce que je ne puis pendant ces luttes attacher mes pensées sur Jésus-Christ ni me délivrer de la tentation, moi qui ai tant lu, tant écrit, tant prêché sur ce sujet[1]! » « Si tout autre que moi avait eu à soutenir les combats que j'ai à subir, il serait mort depuis longtemps! J'ai surtout éprouvé de rudes assauts au sujet de mes prédications, lorsque je me disais : Est-ce ainsi que tu tranches toutes les questions? Dans mes luttes, j'ai souvent été jusque dans l'enfer, et ensuite Dieu m'en délivrait, puis me consolait. L'esprit de tristesse n'est autre chose que la conscience elle-même; ceux qui ont enduré dans leur conscience des tortures spirituelles comptent ensuite pour rien les combats de la chair[2]. » Un jour, un prédicateur ayant raconté en sa présence que le démon lui avait suggéré la pensée de se donner la mort au moyen d'un couteau, Luther s'écria : « Cela m'est aussi arrivé bien des fois! Tenant un couteau entre mes mains, cette mauvaise pensée m'est venue, et souvent m'a complétement empêché de prier. Le diable, alors, me chassait de la chambre[3]. » « Je sais quelqu'un qui pourrait se lamenter presque autant que Job et Jérémie, et répéter comme eux : Je souhaiterais n'être jamais né[4]. » « Moi aussi, je suis tenté de m'écrier quelquefois : Pourquoi suis-je venu en ce monde, et pourquoi ai-je publié mes livres? Je n'avais pas demandé la vie! je verrais mes livres anéantis sans regret[5]! » « J'ai été ballotté et jeté çà et là parmi les tempêtes; les vagues furieuses du

[1] *Sämmtl. Werke*, t. LX, p. 108, 111.
[2] Tome LXII, p. 16, et t. LX, p. 46, 109.
[3] Tome LX, p. 61.
[4] De Wette, t. V, p. 153.
[5] De Wette, t. III, p. 189. — Voy. Keil, *Luther's Lebensumstände*, t. II, p. 189. — Voy. ces passages plus au long dans Döllinger, *Reformation*, t. III, p. 245-260. La relation impartiale que l'ambassadeur polonais, Jean Dantiscus, nous a laissée de sa visite à Luther (1523), est pleine d'intérêt. Dantiscus fut présenté à Luther par Mélanchthon. « Luther se leva », écrit-il; « une sorte de timidité paraissait dans sa démarche. Il me tendit la main, et me pria de prendre place. Nous nous assîmes, et restâmes au moins quatre heures, jusqu'à la nuit, à causer de divers sujets. Je trouvai en lui un homme spirituel, instruit, éloquent; mais en parlant du Pape, de l'Empereur et de quelques-uns des princes, il ne se sert que de paroles sarcastiques, amères et mordantes. Son visage ressemble à ses livres; les yeux sont perçants et brillent d'un feu singulier, comme celui qu'on remarque quelquefois dans les regards des possédés. Son langage est violent, semé de sarcasmes, d'épigrammes. Son habillement ne se distingue en rien de celui d'un gentilhomme ordinaire. Mais lorsqu'il quitte sa demeure (autrefois un couvent), il remet, dit-on, son froc de moine. Notre visite ne fut pas uniquement remplie par la conversation. Nous bûmes ensemble gaiement du vin et de la bière,

Digitized by Google

désespoir et du blasphème m'ont assailli », écrit-il un jour à Mélanchthon; et à un autre de ses amis : « Bien des gens, parce que dans mon extérieur j'affecte quelquefois un air joyeux, s'imaginent que je ne marche que sur des roses; cependant Dieu sait dans quel état je suis, la moitié du temps! » Sans relâche, sans répit, il était en butte aux plus rudes combats intérieurs, et lui-même a avoué que, pour y échapper, il avait souvent recours à de copieuses libations, au jeu, à la plaisanterie, ou bien s'efforçait de penser à une jolie fille, ou cherchait à exciter en lui une violente colère [1].

Or ce qui réussissait toujours à le mettre dans cette violente colère, c'était le souvenir de l'Église, de sa doctrine, de ses institutions; c'était surtout la papauté. Pour maîtriser ses angoisses, pour justifier sa rébellion, il s'évertuait à adopter de plus en plus dans sa polémique ce ton violent, passionné, qui a jeté dans l'étonnement et l'effroi tous ses contemporains calmes et de sang-froid, amis ou ennemis. Dès qu'on attaquait sa doctrine de la justification par la foi seule : « Injurier sans retard », telle était sa maxime. « Il n'y a que d'incurables benêts qui puissent soutenir que c'est un péché d'insulter Rome [2] », disait-il. Lorsqu'il éprouvait de la difficulté à prier, il essayait aussitôt de se représenter le Pape, « avec ses ulcères et sa vermine ». Alors son cœur « brûlait d'indignation et de haine, et sa prière devenait ardente [3] ». « Ma gloire, mon honneur, et j'aspire à les mériter », disait-il, « c'est qu'un jour on puisse dire de moi que j'ai versé à pleines mains l'injure, l'outrage et la malédiction sur les papistes! » « Je veux jusque dans ma tombe m'acharner à injurier, à outrager ces misérables! Ils n'auront de moi nulle bonne parole! Mon tonnerre retentira à leurs oreilles, leurs yeux seront éblouis par mes éclairs, et cela jusqu'à ce qu'ils succombent! Puisque je ne puis pas prier, je puis du moins maudire! Au lieu de dire : Que ton nom soit sanctifié, je dirai : Maudit, damné, honni soit le nom des papistes! Au lieu de répéter : Que ton règne nous arrive, je dirai : Que la papauté soit maudite, damnée, exterminée!

selon la coutume du pays. Luther, comme on dit en allemand, me semble être « un bon compagnon » (*ein gut geselle*); quant à ses mœurs sévères, dont beaucoup parmi nous vantent le mérite, il ne me paraît nullement au-dessus des simples mortels. L'orgueil se fait tout de suite remarquer en toute sa personne, ainsi qu'une grande ambition. Il est vraiment par trop libre dans ses railleries, quolibets, médisances. Au reste, ses écrits révèlent exactement l'homme. » Lettre du 6 août 1526, dans Hipler, p. 71-74. — Höfler, *Adrien VI*, p. 320, note 2, cite l'opinion de Danticus sur Luther : « affirmans eum esse dæmoniacum ».

[1] Voy. ces citations dans Döllinger, t. III, p. 257. — Voy. *Sämmtl. Werke*, t. LX, p. 124-125. — De Wette, t. IV, p. 188.

[2] *Sämmtl. Werke*, t. LX, p. 129.

[3] *Sämmtl. Werke*, t. LX, p. 107-108.

Digitized by Google

Et en réalité c'est ainsi que je prie tous les jours sans relâche, soit des lèvres, soit du cœur[1] ! »

Tout ce qui provoquait sa colère et s'opposait à lui devait être anéanti. Aussi avait-il juré une guerre à mort non-seulement à la papauté, mais à tous ceux qui combattaient sa doctrine, « gens endiablés, possédés et archipossédés, gueules menteuses! » Les Juifs aussi lui étaient en horreur : « C'est un peuple obstiné, incrédule, orgueilleux, pervers, maudit, un bouillon d'iniquités », disait-il. Il eût voulu voir mettre le feu à leurs synagogues, à leurs écoles. Il fallait, si cela était possible, y jeter du soufre et de la poix, et si l'on avait pu y mettre le feu de l'enfer, c'eût été mieux encore. Ce qui ne voudrait pas brûler, on devait l'enfouir dans la terre, de façon que jamais personne n'en puisse revoir pierre ni débris. « Voilà comment il faut agir pour honorer Notre-Seigneur et la chrétienté tout entière, et c'est à ces actes que Dieu verra que nous sommes sincèrement chrétiens! Donc, que l'on démolisse, que l'on détruise leurs demeures! Pour eux, qu'on les mette sous un auvent ou dans une étable; qu'on leur enlève tous leurs livres de prières, le Talmud, la Bible; qu'on défende à leurs rabbins, sous peine de mort, d'enseigner à l'avenir; qu'on leur interdise l'usure; qu'on ôte d'entre leurs mains toutes les marchandises brutes, les joyaux d'or et d'argent, et qu'on mette tous ces trésors de côté. Et si tout cela ne suffit pas encore, qu'on les chasse en pleine campagne comme des chiens enragés! » « J'ai fait ce qui dépendait de moi », dit-il en terminant cette apostrophe; « que chacun voie maintenant où il en est de son devoir : j'ai fait le mien[2] ! »

Le langage de Luther en vint enfin à de tels excès de violence et de grossièreté, que Wilibald Pirkheimer croyait y reconnaître la preuve d'une véritable aliénation mentale ou d'une possession du démon[3]. « Luther ne garde plus aucune mesure! » écrit Bullinger, un des théologiens luthériens les plus respectés de la Suisse. « En vérité ses écrits ne contiennent la plupart du temps qu'outrage, emportement, fureur! Dieu lui donne-t-il un bon terrain? Il le sème aussitôt de tant de paroles grossières et dissolues que le bon grain ne saurait y germer, et qu'on ne l'y distingue plus. Il envoie tout de suite au diable tous ceux qui ne se livrent pas entièrement à lui. Parmi tant de sarcasmes, c'est l'esprit de haine qu'on voit dominer en lui, non l'esprit de bonté et de paternelle onction. Beaucoup et trop de prédicateurs tirent de ses écrits amers tout un arsenal de paroles grossières, puis, une fois

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXV, p. 108.
[2] Tome XXXII, p. 217, 233-236, 252-254, 259-260.
[3] « Adeo ut plane insanire, vel a malo dæmonio agitari videatur. » Lettre de Pirkheimer à Kilian Leib. DÖLLINGER, *Reformation*, t. I, p. 533-534.

Digitized by Google

en chaire, se déchargent de leur butin, et en fatiguent les oreilles du pauvre peuple de Dieu. Ces tristes exemples propagent dans toute la communauté chrétienne le goût de l'insulte, et la plus grande partie de cette société qui se dit évangélique ne sait plus témoigner sa foi que par des propos injurieux, âpres et mordants. Il est clair comme le jour, et malheureusement impossible à nier, que personne avant Luther n'avait été plus libre dans ses propos, plus indécent, plus querelleur, que personne n'a blessé davantage la retenue et la chasteté chrétiennes, et cela dans les questions qui regardent la foi. Et pourtant quelques-uns de ses écrits sont pleins d'élévation et de gravité; mais on dirait qu'il vise toujours à se surpasser lui-même dans l'art de l'invective[1]. » « Bien souvent », dit Théobald Billikanus, « j'ai conjuré Mélanchthon, lui qui est la joie, l'orgueil de l'Allemagne, de modérer le zèle de Luther, d'adoucir sa violence par des représentations douces et amicales, car je crois pouvoir prédire qu'entraîné vers la révolte par de semblables apostrophes, le peuple surexcité précipitera bientôt l'Allemagne dans une incurable détresse[2]. »

« Que dirais-je à ce sujet? » écrit avec douleur Ulrich Zasius à Boniface Amerbach; « Luther, dans son délire impudent, interprète l'Écriture tout entière, l'Ancien et le Nouveau Testament, depuis le premier chapitre de la Genèse jusqu'à la dernière syllabe, dans le sens d'une perpétuelle menace et malédiction contre les papes, les évêques et les prêtres. Il semble qu'à travers tous les siècles Dieu n'ait eu d'autre affaire que de tonner contre le clergé! » « L'esprit de Luther », dit-il ailleurs, « engendre la haine, la discorde, les émeutes, les ressentiments, le meurtre[3]. »

[1] Voy. Döllinger, t. III, p. 262-263.
[2] Voy. Döllinger, t. I, p. 149.
[3] Voy. Riegger, *Zasii epist.*, p. 72. « ...parit inimicitias, lites, æmulationes, iras, concertationes, sectas, invidias, cædes, etç. » — Voy. Höfler, *Adrian VI*, p. 319.

Digitized by Google

CHAPITRE II

SOULÈVEMENT DU PEUPLE PAR LA PRÉDICATION ET LA PRESSE.

(1521-1523.)

I

Cependant le « grand embrasement » auquel on s'était attendu lors de la diète de Worms n'avait pas encore éclaté.

Mais en dépit de l'édit impérial, prédicateurs ambulants, prêtres séculiers, moines sortis de leurs couvents ou simples laïques, continuaient sans relâche à entretenir l'agitation populaire par des libelles révolutionnaires de tous genres. Les écrits et les discours les plus passionnés, les pamphlets les plus injurieux pour l'Église étaient tolérés dans la plupart des territoires allemands. Le peuple des campagnes, surtout, était entraîné dans le mouvement révolutionnaire; on le pressait de s'affranchir par la violence du joug des institutions établies. Le clergé tout entier, depuis le Pape jusqu'au dernier moine mendiant, et avec lui toute prescription, toute pieuse coutume de l'Église, étaient raillés et honnis de la manière la plus grossière et la plus cynique. Dans les cabarets, dans les maisons de bains, sur les places de marché, en pleine campagne, un grand nombre d'orateurs improvisés déblatéraient contre « la prêtraille, les serviteurs de Satan, le dragon de l'enfer, contre leurs crimes sodomites et les jongleries abominables dont, prétendaient-ils, le culte des saints était pour eux le prétexte, les idoles, la confession, les prières, les dîmes, etc. ». On dépeignait au peuple, sous les mêmes couleurs, les exactions des grands princes temporels en les représentant comme tout à fait intolérables[1]. « Les tyrans ecclésiastiques et laïques qui vous pillent », lit-on dans un pamphlet de 1521, « sont évidemment responsables en partie de la peste qui dévaste en ce moment l'Allemagne[2]. » « Une

[1] Voy. les extraits de sermons et de pamphlets cités par HAGEN, t. II, p. 155-227, et BAUR, *Deutschland in den Jahren* 1517-1527.

[2] Cité dans *Glos. und Comment.* F².

Digitized by Google

mortalité effrayante désole tout le pays, et contribue encore à exciter l'imagination populaire. En Bavière, les princes n'osent plus résider dans aucune ville; à Vienne, vingt-quatre mille hommes ont péri victimes du fléau, qui cependant ne paraît pas diminuer. » A Cologne, sur toute la rive du Rhin, en Souabe, en Suisse, en Autriche, la mort faisait d'épouvantables ravages[1].

L'un des prédicateurs et des pamphlétaires les plus influents de cette époque, c'est Jean Éberlin de Günzbourg, ancien moine franciscain. Il prêchait en Suisse, en Souabe, en Bavière, en Saxe et ailleurs, annonçant en tous lieux le « nouvel Évangile » par la parole et par la plume.

Au dire d'Éberlin, « tout prêtre était impie, cupide, querelleur, envieux, adultère ». La colère de Dieu s'était appesantie sur les prêtres, et c'était miracle que le peuple ne les eût pas encore lapidés. « Moines et prêtres ont calculé et médité jour et nuit les meilleurs moyens de nous tromper. Tandis que, pleins de soucis et d'angoisses, nous ne songions qu'à nous procurer la subsistance de tous les jours, celle de nos enfants et de nos serviteurs, nous ne nous apercevions pas que nos guides spirituels, nos cagots hypocrites avaient, sous de beaux prétextes, préparé la mort de notre âme. » Grâce aux doctrines des Universités et des moines mendiants, les Allemands étaient devenus « pires que des païens et plus gueux que des mendiants ». Parlant de saint François d'Assise, fondateur de l'Ordre auquel il avait jadis appartenu, Éberlin disait que c'était, « ou un fou, qu'on eût dû chasser à bons coups de crosse, ou un infâme scélérat, qu'il eût fallu expulser du pays ». A la vérité, on ne pouvait nier « qu'il n'y eût eu beaucoup de saintes âmes dans son Ordre; mais un mauvais arbre ne pouvait porter de bons fruits; ces âmes avaient sans doute servi de piéges à Satan; en tout cas, Satan était le véritable auteur de la règle franciscaine ».

« O mère », s'écriait Éberlin, « toi qui envoies ton enfant au couvent, tu es plus dure que la pierre, tu es une louve, une lionne, une vraie Médée! Père, tu es moins père que meurtrier; ami, tu es moins ami qu'ennemi; citoyen, tu agis comme un étranger; chrétien, tu es pire que l'Antechrist! O mère, si tu avais étouffé ton enfant dans son berceau, tu aurais été mieux inspirée, car cet enfant est destiné à pleurer le jour de sa naissance comme Jérémie et comme Job; il deviendra un autre Antechrist, parce que là où sont les moines, là se rassemblent les soldats et les serviteurs du démon. »

Éberlin demandait donc que l'on chassât les moines du pays et de la ville comme oppresseurs de la divine parole. Le souverain tem-

[1] G. Kirchmair, *Denkwür digkeiten*, dans les *Fontes rer. Austriacarum script.*, t. I, p. 457.

Digitized by Google

porel avait le devoir de les faire étrangler, en punition des blasphèmes publics et incessants qu'ils proféraient contre Dieu; de cette manière on se verrait enfin débarrassé de ces misérables et détestables « mangeurs d'images ». Luther n'avait-il pas dit et répété qu'il fallait délivrer le monde des pourceaux qui habitent les couvents? Tous ceux qui prononçaient des vœux, « moines, religieuses, prêtres », étaient « les sujets du diable; et par conséquent ils étaient maudits de Dieu »; comme Achab, ils s'étaient vendus pour commettre l'iniquité. « Le nègre deviendra blanc avant que le moine soit capable de quelque bonne action. » Les consécrations de l'Église n'étaient que des piéges séducteurs; donc il fallait les abolir, aidé de la parole de Dieu et soutenu par l'autorité légitime.

Les prêtres et les évêques devaient se marier, « car Dieu a ordonné l'état du mariage, et il n'en a pas excepté les prêtres ». « Les évêques qui empêchent les prêtres de se marier sont les ennemis du bien public; leur conduite est antichrétienne. » En tête du traité où Éberlin cherche à établir ces principes, se trouve une gravure représentant trois couples prêts à recevoir la bénédiction nuptiale : un moine et une religieuse, un moine et une dame, un évêque et une dame.

Quant aux édifices consacrés au culte, Éberlin enseignait que l'église est une maison destinée, non par Dieu, mais par la communauté chrétienne, aux pieuses assemblées, et que, lorsque cette maison n'est plus du goût de la communauté, on peut s'en servir sans aucun scrupule pour divers usages profanes, et la transformer en boutique, maison de bains, boulangerie, boucherie, etc. « C'est le commencement de tout le mal et c'est une grande ruse du diable que la persuasion, où il nous a tous mis, que Dieu réclame de nous une demeure. Le démon nous a ainsi détachés du Christ et de son esprit, pour nous attirer aux pompes et aux frivolités de la terre. Cependant Jésus-Christ avait dit : « Mon royaume n'est pas de ce « monde. » Le pays est ruiné par la construction des églises; les autels, les tableaux, les verrières nécessitent d'énormes dépenses. Non-seulement les frais sont considérables, mais il n'est pas de petit village qui ne veuille avoir deux, trois églises. A tout bout de chemin il nous faut des chapelles, et chaque cultivateur veut avoir dans sa vigne ou dans son champ un petit oratoire pour son saint. » « Vos pieux ancêtres », dit Éberlin aux habitants d'Ulm à propos de leur cathédrale, « ont cédé à la tentation; ils ont fait construire une église magnifique, beaucoup d'argent y a passé et y passe encore tous les ans; on eût bien mieux fait de donner cet argent aux pauvres, au lieu de le prodiguer aux adorateurs de temples. Avoir une maison qui serve au culte, cela n'est pas répréhensible; mais sachez

Digitized by Google

bien que cette maison n'est pas plus agréable à Dieu qu'une maison de bains, un établissement de douane ou un hôtel de ville. Dieu veuille que vous ayez le bon sens de démolir toutes vos églises de marbre et de pierre, et de construire avec leurs débris un bel hôpital, ou bien des asiles pour les pauvres! Je souhaiterais presque que l'orage détruisit vos églises, et j'aiderais volontiers à en construire de nouvelles où l'on ne verrait ni tableaux, ni précieux ornements, ni riches affublements de prêtres. Allez plutôt au marché ou à la danse habillés de velours, de soie, d'or et d'argent, que de souffrir que le prêtre fasse servir ces riches étoffes à son culte idolâtrique. »

Il n'était nullement nécessaire, enseignait encore Éberlin aux paysans, que chaque église eût son curé. « Durant bien des siècles nos ancêtres, en Allemagne, n'ont souvent eu qu'un curé pour dix ou douze villages. Si ta conscience te tourmente, cherche conseil et consolation auprès d'un chrétien pieux, digne de ta confiance. Si tu ne peux avoir de prêtre, prends un laïque; si tu ne rencontres pas ce que tu cherches dans un homme, confie-toi à une femme, soit pour ce qui concerne ta vie, soit pour t'aider à l'heure du dernier passage. Souffre plutôt la mort que de te laisser contraindre à la confession; contente-toi d'aller à l'église aux jours fériés. S'il ne t'est pas possible de t'y rendre, que la foi te suffise. Si tu ne peux recevoir l'Eucharistie au moment de la mort, le désir que tu en as suffit. » « Surtout », ajoutait Éberlin, « hâtons-nous de nous débarrasser de tous ces prêtres, diseurs de messes. » « La messe est un si grand outrage fait à Dieu qu'il vaudrait mieux, plutôt que de la dire, jeter le Sacrement dans les latrines, ou dans une étable à porcs. »

Dans son *Traité sur la réforme du clergé,* Éberlin va jusqu'à émettre le vœu qu'il soit défendu « sous peine de mort » d'enseigner au peuple d'autre prière que le *Pater* et le *Credo;* encore ne veut-il pas du symbole de saint Athanase, il n'accepte que celui des apôtres.

Dans sa *Nouvelle Organisation de l'état laïque,* il trace, dès 1521, le plan suivant au sujet de la réforme sociale qu'il voulait voir s'opérer : « L'État ne reconnaîtra d'autre travail honorable, d'autre moyen d'existence que l'agriculture. Aucune marchandise étrangère, si ce n'est dans des cas urgents d'utilité publique, ne pourra être introduite dans le pays. L'importation, même du blé ne sera permise que dans un cas d'extrême nécessité. On ne tolérera pas plus de trois associés dans les compagnies commerciales. Le gibier, le poisson seront propriété commune, et chacun pourra en user pour ses besoins, s'il peut se les procurer par la chasse ou la pêche. Tout individu aura le droit de couper du bois dans la forêt, mais jamais au delà de ses besoins; on pourra acheter chez le boulanger pour un demi-pfenning » autant de pain qu'un homme robuste en peut

Digitized by Google

manger à son repas; une mesure de vin ne coûtera pas plus d'un kreutzer, et cette mesure sera suffisamment grande pour que deux hommes, « ayant raisonnablement soif », en aient assez pour leur dîner. « Toute charge, même celle du Roi, sera conférée par les suffrages de tous. Dans les conseils, paysans et nobles seront égaux en nombre, mais nul prêtre n'y pourra siéger. Celui dont l'avoir ne dépasse pas cent florins ne sera pas obligé de payer d'impôt; celui qui aura davantage payera un liard par semaine. »

« Dans les villes, à l'exception des édifices d'utilité publique, aucune maison luxueuse et magnifique ne sera construite. Tout individu dépensant au delà de ce que son revenu a été estimé, sera dénoncé sous serment à l'autorité. Personne ne pourra léguer quelque chose aux établissements publics. »

L'autorité temporelle sera seule chargée du soin des pauvres et de l'organisation de l'enseignement scolaire, qui sera obligatoire et gratuit. Voici quel est le curieux plan tracé par Éberlin pour cet enseignement : « Tout enfant, fille ou garçon, sera conduit à l'école dès sa troisième année, et fréquentera les classes jusqu'à l'âge de huit ans. Les écoles seront entretenues sur les fonds publics. Les enfants y apprendront la doctrine chrétienne dans l'Évangile et dans saint Paul. Ils devront être formés à l'intelligence du latin aussi bien que de l'allemand, et savoir lire un peu le grec et l'hébreu. En outre, ils apprendront le violon, la géométrie, le calcul, l'astronomie, enfin la botanique et la médecine usuelle, ainsi que l'art d'appliquer les remèdes dans les maladies ordinaires. Lorsqu'un enfant aura atteint l'âge de huit ans, on lui fera apprendre un métier, à moins qu'on ne lui permette de poursuivre ses études. »

« Il semble en vérité que le monde soit devenu fou ou songe-creux », dit à propos de ces plans scolaires l'auteur des *Plaintes d'un simple moine*. « On voit se faire jour de merveilleuses fantaisies! Les gens se mettent dans l'esprit que ceci, que cela doit être enseigné aux enfants; les têtes s'échauffent, s'emplissent de projets extravagants; enfin tous deviennent si emportés, si disputeurs, que c'est chose pitoyable à voir [1]. »

Éberlin voulait aussi que la philosophie fût bannie des Universités, ainsi que tous les auteurs scolastiques, à moins qu'il ne s'agit de les livrer au mépris des élèves. Il demandait que les livres de droit canon et les Décrétales fussent publiquement brûlés.

Dans toutes les questions intéressant la chose publique, soit à la ville, soit à la campagne, nulle autorité ne devait être exercée « sans la participation et le conseil de ceux que la majorité des citoyens

[1] Bl. C.

Digitized by Google

aurait élus et investis de son mandat ». « Tous les anciens droits impériaux et ecclésiastiques seraient abolis[1] »; « chacun connaitrait des droits communs, et serait en état d'apprécier la légitimité ou l'illégalité d'un acte. A l'avenir on n'aurait plus besoin ni de juriste ni d'avocat. »

Un pamphlet publié vers 1522, et intitulé : *Besoins et nécessités de la nation allemande; organisation et réforme de toutes les conditions dans l'Empire romain*[2], réclame aussi un changement radical dans

[1] Voy. Kurz, *Einleitung zu Murner's Gedicht vom grossen lutherischen Narren*, IX-XXVII. — Hagen, t. II, p. 167-169, 226, 309, 334. — Riggenbach, p. 44, 58-77, 88-96, 99, 105, 124-125, 148, 184-186. Les opinions d'Éberlin sur les connaissances qu'un enfant peut avoir acquises à huit ans ne concordent pas avec les vues qu'il a exposées en d'autres endroits de ses ouvrages. « Luther et Mélanchthon », dit-il, « eussent été contents de voir leurs écrits brûlés, ainsi que ceux de tous les autres docteurs, afin qu'en fait de lecture les chrétiens se contentassent de la Bible. En cela ils avaient raison. En effet, chacun de nous sait, par sa propre expérience, le peu de profit qu'on retire des livres de doctrine. Comme un auteur rejette l'opinion d'un autre et en fournit rarement une meilleure, les lecteurs sont divisés de sentiments, et les connaissances qu'ils retirent de leurs lectures ne sont que vanité et bagatelle. Lis Origène, Jérôme, etc.; que trouves-tu dans leurs ouvrages? rien que fleurs de rhétorique et vanité humaine! Saint Chrysostome aurait fait un meilleur juge de village qu'un docteur de l'Église. Saint Augustin, à force d'avoir écrit, a été obligé de rétracter plus d'un passage de ses livres. Saint Grégoire a composé une masse de traités de morale : mais celui qui médite dix pages de la Bible et laisse ensuite, plein de foi, l'Esprit divin agir en lui et l'instruire au dedans, tire plus de profit de sa lecture que de tous ses livres. Que n'a pas écrit Boëce sur la Sainte Trinité? La chrétienté n'eût-elle pas subsisté sans cela? Un cœur vraiment affermi dans la foi se contente de la Bible, et ne se soucie que médiocrement des sciences et des arts humains. Il ne s'en approprie que ce qu'il peut en apprendre sans grande perte de temps et sans grand labeur. » (Riggenbach, p. 137-138.) Plus tard, Éberlin, comme Riggenbach le prouve surabondamment dans son ouvrage, revint de beaucoup de ses idées extravagantes et outrées. En parlant de ses travaux apostoliques, il disait : « Je paraissais singulier à plusieurs en enseignant que pour un chrétien il y a encore autre chose à faire qu'insulter les prêtres, manger de la viande, cesser d'assister à la messe, ne plus se confesser, etc. J'étonnais mon auditoire en blâmant l'excès dans le boire et le manger, en réprouvant la gloutonnerie des soi-disant évangélistes, la luxure, l'usure, les blasphèmes, les mensonges et déloyautés auxquels ils étaient enclins. C'est sans doute le diable qui rend beaucoup de ceux qui se disent évangélistes et luthériens plus opiniâtres, moins soumis que qui que ce soit. Maintenant que vous vous êtes affranchis du joug papal par un motif de conscience, vous seriez bien aises de vous délivrer aussi de toute peine, et de vivre dans la bonne chère, foulant aux pieds la croix du Christ et méprisant son exemple. Vous deviendriez ainsi deux fois pires que les papistes, et même que Tyr, Sidon et Sodome. Aussi les gens de Sodome seront-ils jugés avec plus de miséricorde que vous au dernier jour. » Riggenbach, p. 221-222-242. — Voy. la table chronologique des œuvres complètes d'Éberlin dans Riggenbach, p. 285-290. — V. A. Kaufmann, *Archive des histor. Vereins von Unterfranken und Aschaffenburg*, t. XX, p. 1-29.

[2] Attribué faussement à Frédéric III, qui l'avait composé, prétendait-on, « pour la gloire de Dieu, l'utilité et le salut de toute la chrétienté ». — Voy. Hagen, t. II, p. 338-342. — Friedrich, *Astrologie und Reformation*, p. 138-149. — Stalin, t. IV, p. 298, note 1.

Digitized by Google

l'état de choses existant. Il demande que les docteurs en droit canon ou en droit séculier soient cassés dans tous les tribunaux; que tous les droits séculiers impériaux, jusque-là appliqués, soient supprimés, à l'exception de quelques lois qui « pour de solides raisons, et examinées au plein jour de la pure vérité, seront reconnues d'utilité publique ». Les douanes, péages, frais d'escorte, monnaie suspecte, enchérissement de denrées, impôts et charges établis jusque-là dans l'Empire, tout cela devait être aboli, à l'exception de ce qui serait reconnu pour vraiment nécessaire, afin que l'égoïsme des particuliers ne nuisît plus au bien public, et que nul obstacle ne s'opposât désormais à la prospérité des industries et métiers usuels. « Aucun marchand ne pourrait entreprendre une affaire comportant un capital de plus de dix mille florins : l'excédant retournerait à l'État. » « Certes, princes », dit l'auteur inconnu de cet écrit, « vous convoitez un bien injuste; vous voudriez continuer à sucer à votre guise la sueur et le sang du peuple, mais en vérité vous avez fait assez de mal; tenez-vous pour avertis. » « Dans vos palais, vous êtes entourés de flatteurs, d'hypocrites, de mangeurs de soupe; aussi ne pouvez-vous souffrir qu'on vous dise la vérité en face; celui, au contraire, qui améliore votre position en nous exploitant, est toujours, à vos yeux, un habile compère. Parmi vous, personne ne s soucie de savoir si la fortune qu'il possède est légitimement cquise. Il en jouit, cela lui suffit. Il semble que Dieu n'ait créé les siens que pour vous servir de dupes! Vos extorsions ne sont plus nécessaires. » Le haut clergé a transformé la population en une troupe de mendiants : « A vous, bons chrétiens, nobles et roturiers, riches et pauvres, jeunes et vieux, de réfléchir à ces choses en votre âme et conscience, et de décider si une telle situation peut être longtemps tolérée ou maintenue parmi nous! Je voudrais bien savoir à quoi servent les hauts dignitaires ecclésiastiques! Je voudrais bien aussi que quelqu'un me dise si Jésus-Christ, notre Rédempteur, tandis qu'il était sur la terre, a jamais parlé de moines et de religieuses! Si le clergé ne veut pas restituer le bien de l'Église, il peut être sûr que « Dieu le récompensera selon ses mérites », c'est-à-dire qu'on lui arrachera de force sa propriété. Vous avez surchargé et tyrannisé le peuple, mais voici venir le temps où vos biens seront partagés et traités comme butin ennemi. » « Vous avez opprimé la nation, mais bientôt elle s'élèvera contre vous à son tour, et vous ne saurez où trouver un lieu de refuge. »

« Les agitateurs se répandent de tous côtés dans les cités et les villages », lit-on dans les *Plaintes d'un simple moine;* « ils distribuent des livres remplis d'injures, de caricatures ignobles contre le haut et le bas clergé. Ils enseignent que l'on ne doit aux prêtres ni dîme,

Digitized by Google

ni redevances, et qu'il faut les dépouiller de tout ce qu'ils possèdent, les chasser et les égorger. Ils accommodent la Sainte Écriture à leurs desseins maudits, poussent le peuple à se révolter contre toute autorité et toute loi, et la divine parole est contrainte de servir de manteau à leurs conseils séducteurs et pervers[1]. »

C'est ainsi, par exemple, que le prédicant de Memmingen, Christophe Schappler, persuadait aux paysans, Bible en main, « que le Nouveau Testament avait aboli la dîme; qu'il était antichrétien d'exiger des fidèles des redevances ou des taxes; qu'on n'était pas obligé de payer les dettes qu'on avait contractées envers le clergé; que le ciel était ouvert aux paysans, mais fermé aux nobles et aux prêtres[2] ». A Kempten (1523), Mathieu Waybel enseignait de son côté que l'on ne devait aux prêtres ni dîme, ni redevance; que les ordonnances de l'Église, par lesquelles l'homme du peuple, à Kempten comme partout ailleurs, avait été trompé, « devaient être abolies[3] ». Le prédicant Nicolas Schweikart, habillé en paysan, enseignait publiquement que l'on n'était pas tenu de payer la dîme aux prêtres. « Ils nous ont assez trompés », disait-il; « leur temps est passé[4]. »

Des laïques aussi parcouraient le pays en prêchant (1521-1523). « Des gens illettrés », rapporte Éberlin de Günzbourg, « paysans, charbonniers, batteurs en grange, savent et enseignent l'Évangile mieux que tous les chapitres urbains ou ruraux de chanoines et de prêtres, mieux même que les docteurs les plus éminents[5]. » « On voit maintenant à Nuremberg, à Augsbourg, à Ulm, le long du Rhin, en Suisse, en Saxe », écrit l'ex-moine franciscain Henri Kettenbach (1523), « des femmes, des jeunes filles, des serviteurs, des ouvriers, des tailleurs, cordonniers, boulangers, tonneliers, reitres, chevaliers, qui en savent plus long sur la Bible que tous les docteurs des Universités, y compris celles de Paris et de Cologne, et que tous les papistes mis ensemble, aussi loin que le monde est grand; ils sont en état de le prouver, et le prouvent tous les jours. » « Si l'empereur Charles », continue-t-il, « avait seulement autant d'instruction que le chauffeur de poêle de Luther, il ne se laisserait pas berner par son Glapion, ce moine sans cervelle, qui est son confesseur, et le gouverne à tel point qu'il devient la risée du monde entier, et qu'il est compté pour un zéro[6]. »

[1] Bl. C².
[2] Voy. Arx, *Gesch. des Cantons von St-Gallen*, t. II, p. 492.
[3] Voy. Fläschutz, *Chronik des Stiftes Kempten*, dans Baumann, *Quellen*, p. 377.
[4] Jörg, p. 251. Sur les prédications séditieuses de cette époque, on trouvera de plus amples détails dans les chapitres qui traitent de la révolution sociale.
[5] Riggenbach, p. 198.
[6] *Ein new Apologia und Verantwortung Martini Luthers*, Bl. B².

Digitized by Google

Parmi ces prédicants laïques, un paysan nommé Karsthans se faisait particulièrement remarquer. Il déployait surtout son zèle dans les pays rhénans, à Strasbourg et à Bâle : « Un laïque nommé Karsthans », lit-on dans une relation de Strasbourg, « un extravagant, un homme remuant, attaché à l'hérésie luthérienne, a soulevé dans la ville de Strasbourg l'émeute et la révolte contre tous les gens honorables. Il agite les masses, il les rassemble autour de lui, dans les ruelles et dans les rues, enseignant beaucoup de choses dangereuses, fausses et hérétiques; ainsi, par exemple, cet impudent coquin a osé dire ouvertement que maintenant le temps était opportun, l'heure propice pour l'extermination et l'anéantissement de tous les « accapareurs d'héritages »; et comme quelqu'un qui se trouvait là lui demandait la raison d'une mesure si violente, Karsthans a répondu et dit que c'était parce que jusqu'ici les « mangeurs d'héritage » avaient, contre toute justice, soutiré les pfennings des laïques, enseignant la doctrine du purgatoire, et prétendant que les âmes sont sauvées par les aumônes et la prière, choses qui ne sont cependant que de leur invention. »

Le nom de Karsthans devint bientôt un nom, un type populaire. On le retrouve dans tous les pamphlets révolutionnaires répandus à cette époque par les marchands ambulants [1].

Le plus célèbre de ces pamphlets, *le Nouveau Karsthans*, parut sans nom d'auteur; il émanait du cercle des amis de Sickingen. Le paysan Karsthans et le chevalier Franz de Sickingen causent ensemble sur les affaires du temps. Hutten, dans son dialogue des brigands, avait cherché à former une alliance entre la noblesse et les villes contre le clergé; mais dans ce nouveau libelle, ce sont les paysans que la noblesse veut attirer à elle. « Je suis profondément attaché à la noblesse », dit Karsthans dès le début; « je suis prêt à en venir aux mains. Pour régler le compte sanglant qui va être présenté aux prêtres, il ne manque plus qu'un chef, et dès que ce chef sera trouvé, la bonne cause marchera! » Sickingen démontre aux paysans que les prêtres sont des loups dévorants, si bien que son interlocuteur, prenant feu à ce discours, s'écrie : « Alors, il faut les assommer avec des fléaux et des pioches! » Lorsque Sickingen lui explique que le Pape a placé son trône au-dessus du trône de Dieu, et qu'à cause de ce crime il sera précipité dans l'abîme comme autrefois Lucifer, Karsthans répond : « Qu'il y tombe au nom de tous les diables, et qu'ensuite Satan l'aide, s'il veut, à se relever! » « Il faut », lui explique Sickingen, « se débarrasser du clergé, de ses cérémonies, de ses jongleries. Le clergé égare la simplicité du peuple. Dieu ne

[1] Voy. HAGEN, t. II, p. 173.

Digitized by Google

demande de nous que l'adoration en esprit et en vérité; il ne prend aucun plaisir aux églises de pierre ou de bois; aussi faut-il en détruire la plus grande partie, et en toutes choses prendre pour modèle le Bohême Ziska, qui a réussi à chasser de son pays les moines et les prêtres. » « Aussi longtemps que les églises resteront debout », dit encore Sickingen, « l'esprit clérical s'insinuera de mille côtés. La superstition ne sera détruite parmi le peuple que lorsqu'on parviendra à se débarrasser des hommes de trop, c'est-à-dire de tous les moines. » « En vérité, Ziska a été bien avisé lorsqu'il a abattu les églises, car s'il les avait laissées debout, la prédiction qu'il avait faite autrefois aux Bohêmes se serait accomplie à la lettre. Si vous laissez les nids, avait dit ce grand homme, au bout de dix ans, tous les oiseaux y reviendront. Je ne puis assez louer la haute intelligence de Ziska; il a compris qu'il fallait d'abord chasser les moines, puis détruire leurs couvents; c'est qu'il savait fort bien que le fondement de toute superstition vient de ces hypocrites bigots, qu'on ne peut jamais rassassier. Si nous ne nous en défaisons promptement, le monde chrétien sera ruiné. » Sickingen, en conseillant cette mesure et en s'efforçant de la justifier, s'appuie sur cette parole de saint Paul : « Là où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté. »

Trente articles forment un appendice à ces dialogues : Helferich, qui appartient à la noblesse, le chevalier Henri et Karsthans jurent de les maintenir fidèlement et loyalement. Les conjurés s'engagent à ne plus considérer le Pape que comme l'Antechrist; les cardinaux, que comme les apôtres du diable. Ils traiteront tout légat envoyé par le Pape comme l'ennemi commun des pays allemands. Ils jetteront une pierre de quatre livres à tout moine mendiant demandant un fromage. Tout official ou délégué ecclésiastique sera poursuivi par les chiens, et les enfants lui jetteront de la boue. Les conjurés se rallieront à Hutten; ils égorgeront et feront périr les courtisans romains et leurs partisans, et ne se feront aucun scrupule d'assommer un prêtre ou de le fouler aux pieds. Ils jurent inimitié à tous les ennemis et adversaires de Luther. Les huissiers envoyés par le Pape pour apporter en Allemagne les décrets du Saint-Père auront les oreilles coupées; s'ils reviennent à la charge, on leur crèvera les yeux. Les jours de fête sont abolis, à l'exception du seul dimanche; on ne souffrira plus aucune image, qu'elle soit de bois, de pierre, d'or ou d'argent [1]. Dieu ne sera adoré qu'en esprit seulement. Les conjurés promettent d'exposer leurs corps et leurs biens pour le maintien de ces articles, et prennent Dieu à

[1] Strauss transcrit : « Aucune image ne sera plus *adorée*. » T. II, p. 224.

Digitized by Google

témoin que leur entreprise ne tend qu'à la propagation de la divine vérité et au bien de la patrie[1]!

Murner prédisait au « pauvre homme » auquel on promettait une bonne part du butin, qu'il aurait le même sort que le paysan de Bohême, entraîné jadis comme lui dans une sanglante révolte; la même lamentable destinée lui était réservée. En ce temps-là,

> Le riche s'empara de tout, et le pauvre
> Fut laissé à sa lamentation et à sa détresse[2]!

Ce que Joseph Grünbeck, secrétaire de Maximilien, avait prévu bien des années auparavant, s'accomplissait à la lettre : « Tous les vices doubleront, tripleront, quadrupleront; l'égoïsme et la cupidité grandiront de telle sorte qu'on mentira sans aucun scrupule; on mettra la main sur les biens de l'Église et sur les biens séculiers d'une manière inique et déloyale, et cela sans nul remords. Les pauvres veuves et les orphelins, dépouillés de leur droit, pousseront continuellement de grandes clameurs vers Dieu, implorant vengeance, et cette vengeance retombera sur nos têtes, si nous ne nous hâtons de nous convertir au Seigneur. » « Je crains fort que l'Empire, entièrement corrompu au dedans, ne tombe bientôt en pourriture et ne soit promptement flétri et desséché; je tremble que de sanglantes émeutes n'éclatent de tous côtés dans l'intérieur de l'Allemagne. Je suis dans une étrange angoisse; j'ai peur que notre mâle courage et notre force ne se changent en pusillanimité de lièvre, et que la guerre, la famine et la peste ne cessent de faire rage que lorsque toute l'énergie des petits et des grands sera complétement épuisée. » « Jeunes et vieux, pauvres et riches, prêtres et laïques, sont avides de richesses, et indifférents sur les moyens de se les procurer; le temps viendra où, pour

[1] *Gesprech Biechlin neue Karsthans.* Au frontispice, on lit :

> Je viens à vous, nouveau Karsthans,
> Avec un bon enseignement, une saine doctrine!
> Je ne fais plus qu'un avec la noblesse.
> Je ne tairai rien de ce que je sais,
> Et volontiers j'en viendrais aux mains!
> Que les autres fassent aussi de leur mieux!

SCHADE, *Satiren und Pasquille*, t. II, p. 1-41, 277-288. — Voy. BAUR, p. 131-144. — Les trente articles se trouvent aussi dans BENSEN, p. 512-514. « Les trente articles », dit cet auteur, « forment un document important; ils éclairent d'une vive lumière bien des incidents de la révolte des paysans. » On lit dans une chanson dont le duc Georges de Saxe est le héros :

> Quelque menteurs qu'ils soient, il faut les appeler évangéliques.
> Sous ce noble nom, ils écoulent leur poison;
> Ils ne font rien pour la vérité. Amen.

Voy. SEIDEMANN, *Thomas Münzer*, frontispice.

[2] *Vom grossen lutherischen Narren*, p. 23-28.

Digitized by Google

nous punir, Dieu permettra que l'état séculier réclame sa part des biens ecclésiastiques; or ce bien l'empoisonnera, car de tous les châtiments qui tomberont sur les prêtres à cause de leurs iniquités, la plus grosse part finira par revenir aux laïques; le clergé boira le premier au calice de la désolation, mais les laïques se verront un jour contraints d'en avaler le plus amer, et de le vider jusqu'à la lie[1]. La persécution et la proscription des prêtres seront promptement suivies d'un soulèvement général contre les seigneurs. »

Plus d'une prophétie de cette époque prédit à l'homme du peuple que de dures épreuves seront préparées aux princes et aux seigneurs par leurs sujets, « qui se ligueront ensemble, et formeront un *Bundschuh* ». « La menace ne regardait pas seulement tel ou tel seigneur, mais presque tous. » Un second déluge était proche, et toutes les choses de ce monde allaient être renouvelées, transformées. L'année 1524 était généralement désignée pour l'époque de ce grand cataclysme.

« Tout ce qui s'imprime en ce moment nous parle d'émeutes, de meurtres, et respire le mépris des institutions ecclésiastiques ou séculières », lit-on dans les *Lamentations d'un simple moine;* « ce qu'il y a de plus regrettable, ce n'est pas, à vrai dire, que les biens temporels du clergé soient menacés, ni qu'on attaque le luxe et la sensualité des évêques et des grands prélats, car il y a là vraie matière à réforme; il serait à souhaiter que la richesse des hauts dignitaires de l'Église fût diminuée, et qu'eux-mêmes fussent tenus de mener une vie simple et chaste. Mais ce qu'il y a de beaucoup plus regrettable, c'est que tout est bouleversé dans les choses mêmes qui regardent le service de Dieu; les églises, les couvents, la vie chrétienne, plus rien n'est respecté; la jeunesse ne sait plus ce que c'est que la discipline; on lui apprend à injurier tout ce qui est digne de respect. » « O Dieu, dans quel monde vivons-nous! On raille et l'on maudit tout ce que nos parents avaient tenu pour saint, tout ce que nous avions appris à vénérer et à pratiquer dans notre enfance, les croyances sacrées que nos pères et nos mères avaient gardées, et dans lesquelles ils étaient morts pieusement dans l'amitié de Dieu, grâce que nous espérions obtenir aussi pour nous-mêmes! Le mémorial satisfactoire de la Passion de Jésus-Christ, dans la sainte messe, est traité d'idolâtrie diabolique! On refuse d'honorer les chers saints; on ne veut plus ni du jeûne, ni de la prière pour les âmes du purgatoire. On excite le frère contre le frère, l'inférieur contre le supérieur; tout est querelle, tout est chaos, et l'on semble ne redouter nullement les troubles et les émeutes qui s'approchent. Certes,

[1] Voy. FRIEDRICH, *Astrologie und Reformation*, p. 63-78.

Digitized by Google

Jésus-Christ n'a pas annoncé le même Évangile que celui de Luther et de ses partisans! »

L'Épître d'une religieuse à son père reproduit les mêmes plaintes : « C'est à tort qu'on reproche aux religieux de s'imaginer gagner le paradis rien que par leur entrée au couvent, rien qu'en adoptant le saint habit, ou bien par leurs jeûnes et leurs prières. Une telle conviction est très-éloignée de leur esprit, et ne leur a jamais été enseignée. Instruits par la Sainte Écriture, ils savent fort bien que toute justice humaine est souillée, et n'attendent leur salut que des mérites de Jésus-Christ. L'habit ne fait pas plus le bon religieux que le costume civil ne rend honorable le bourgeois de Cologne. Si quelques moines mènent au fond de leurs couvents une vie peu édifiante, il ne s'ensuit pas que tous les religieux soient criminels, de même qu'il serait inique, dès qu'un bourgmestre ou un conseiller commet une faute grave, de condamner tous les bourgmestres et tous les conseillers. Pour ma part, je sais que les cloîtres renferment un grand nombre d'hommes pieux et respectables, et sans aucun doute, parmi les bourgeois et les bourgeoises des villes, parmi les paysans et paysannes des villages, il y a de très-honnêtes gens. Ceux-là nous laissent en paix, et ne voient en nous que des frères et sœurs en Jésus-Christ. Que chacun songe à bien remplir les devoirs de sa condition, fuyant la médisance et la calomnie, et se souvenant, comme saint Paul nous en avertit dans le premier chapitre de l'Épître aux Romains, que Dieu a en horreur les médisants et les calomniateurs. » « En disant ceci, je ne parle pas de toi, cher frère », dit la religieuse, « mais de ceux qui portent aux nues la doctrine de ce Luther. Lorsqu'ils viennent chez nous, je n'entends autre chose que calomnie, outrage, invectives contre le Pape, les évêques, les prêtres et les religieux; ils ne sont préoccupés que de l'abolition du jeûne et de la prière. Si c'est là ce qu'enseigne Luther, je m'en rapporte à ton jugement; dis-moi, mon cher frère, sa doctrine ne ressemble-t-elle pas à du poison plutôt qu'à du miel? Je ne vois nulle part dans l'Évangile que Jésus-Christ nous ait conseillé tant d'injures et de sarcasmes [1]. »

« Les papistes se plaignent », dit Henri Kettenbach dans son *Apologie de Luther*, « que Luther observe mal le commandement de la charité fraternelle et évangélique. Ils l'accusent d'être mordant, envieux, d'injurier et d'outrager les gens. Luther, cependant, ne fait en cela que suivre l'exemple de Jésus-Christ et de ses apôtres. De nos jours, il est beaucoup plus nécessaire de prêcher contre la

[1] Voy. cette lettre dans Baur, p. 217-219.

Digitized by Google

perverse influence, la séduction sainte et spécieuse de la gent tonsurée, que de tonner contre les pécheurs avoués, les païens, les Turcs, les brigands, les meurtriers, les adultères! » « Luther en s'en prenant à vous, papistes, ne fait qu'imiter Jésus-Christ, Paul, Pierre et Élie. Comment donc serait-il dans son tort? Luther ne saurait faire la cour aux fripons; ils ne méritent pas qu'on leur adresse de bonnes paroles; ils sont aveugles, et veulent rester aveugles! Aussi j'estime que les poursuivre, les anéantir, n'est pas un grand péché, puisque Daniel et Élie ont fustigé autrefois de même sorte les scélérats de leur temps [1]. »

II

Luther a donné le ton à toute la littérature polémiste de son siècle, dans ses premiers ouvrages comme dans les écrits plus récents qu'il répandait sur le monde du fond de sa solitude de la Wartbourg.

Son traité sur l'*Abus des messes*, publié pendant l'automne de 1521, va jusqu'à appeler le saint sacrifice de la messe « une œuvre infernale, une abominable idolâtrie » : « Que tout vrai chrétien sache bien que dans le Nouveau Testament il n'est question d'autres prêtres visibles que de ceux que le diable a suscités et élevés au moyen des mensonges des hommes. Le sacerdoce réside en tous les chrétiens; il est dans l'esprit seulement, il n'a besoin ni de personnes, ni de masques. » « D'où sortez-vous donc, prêtres des idoles? Vous n'êtes que des voleurs, des brigands, des blasphémateurs de l'Église! Vous abusez honteusement d'un nom qui appartient à tous, et que vous avez pris et dérobé de force aux autres chrétiens, pour servir votre ambition, votre orgueil, vos aises, votre cupidité! Vous êtes l'intolérable fardeau de la terre, vous n'êtes nullement prêtres. Avez-vous quelque idée du châtiment qui vous est réservé, hypocrites et brigands que vous êtes? » Comme le sacerdoce n'est que mensonge, il s'ensuit naturellement que la loi qu'il prétend nous imposer n'oblige personne. Le sacrifice, les actes qui, selon l'Église, doivent s'accomplir par le prêtre, ont encore bien moins de valeur : « Les lois du Pape ne sont que tromperie; son sacerdoce n'est que chimère et que leurre; la messe des papistes, qu'ils appellent sacrifice, n'est qu'idolâtrie,

[1] *Ein neue Apologia*, Bl. B

Digitized by Google

et cette idolâtrie est plus criminelle que celle des Juifs et des païens. »

Il ne se lasse pas de répéter, « s'appuyant sur l'autorité de Dieu et sur la Sainte Écriture », « que les prêtres ne sont autre chose que les serviteurs du démon, et que leurs livres, leurs écrits renferment le diable en personne » : « Que tout chrétien jette les yeux sur l'innombrable troupe des moines et des prêtres, avec leurs messes, leurs sacrifices, leurs lois, doctrines et œuvres, il ne verra en eux que les sujets et les suppôts du diable. » « Il vaudrait bien mieux être bourreau ou malfaiteur, que prêtre ou moine[1]. » Le Pape, « ce pourceau de Satan, a fait du sacerdoce un bouillon d'iniquité ». « Le sacrement de l'Ordre imprime aux prêtres ce signe de la bête dont il est parlé dans l'Apocalypse. »

Mais c'est surtout contre les évêques que Luther est animé d'une singulière fureur : « Il n'existe point de race plus ennemie de Dieu que ces idoles d'évêques! Ce sont des gens sans foi, des singes ignorants; ils n'ont rien de chrétien, ce sont des caricatures, des miracles de la colère divine! » « Pourquoi les craindre? Pourquoi t'inspireraient-ils de l'effroi? Pourquoi, bien plutôt, ne les regarderais-tu pas comme la balayure du monde, ainsi que Pierre les nomme, eux et toutes leurs lois, leurs mensonges, leur faste, leurs usages, leurs cérémonies? »

Il jette également l'outrage sur les Universités, qu'il appelle « des temples de Moloch, des cavernes de malfaiteurs » : « Or, de ces cavernes sortent les sauterelles qui règnent sur le monde entier, et gouvernent partout à la fois spirituellement et temporellement (*Apoc.*; IX); en sorte que le démon, depuis l'origine du monde, n'a rien imaginé de mieux pour opprimer la foi et l'Évangile que les Universités[2]. »

[1] « J'aimerais mieux être un souteneur de filles ou un brigand que d'avoir blasphémé le Christ pendant quinze ans par l'offrande de tant de messes. » *Sämmtl. Werke*, t. LX, p. 106.

[2] Il appelle les théologiens de Louvain, prêtres comme lui, « ânes grossiers, truies maudites, misérables fripons, panses de blasphème, incendiaires altérés de sang, fratricides, pourceaux grossiers, porcs épicuriens, hérétiques et idolâtres, vaniteux païens damnés, maîtres de mensonges, mares croupies, bouillon maudit de l'enfer », etc., etc. Il nomme la faculté de théologie de Paris « la synagogue damnée du diable ». « Elle est », dit-il, « rongée depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds par la lèpre blanche; elle est atteinte de la pire des hérésies qui aient jamais contredit l'Église chrétienne. C'est la plus abominable gourgandine intellectuelle qui ait jamais paru sous le soleil, la vraie porte de l'enfer, la maison de filles du Pape, etc. » Höfler remarque à ce sujet (*Adrien VI*, p. 41) « qu'on ne peut du moins pas dire d'un tel langage qu'il manque de franchise! » « Mais », ajoute-t-il, « le peuple que le « réformateur » trouvait digne d'être repu de pareils propos, était vraiment bien à plaindre! Dans cette grossièreté cynique Luther est toujours resté égal à lui-même. Son esprit, son influence, ont contribué à rendre la nation grossière,

Digitized by Google

Il s'irrite de voir la plus grande et la meilleure partie de la jeunesse élevée dans « ces cavernes de brigands ». Sur ce point, son témoignage est important, car il prouve d'une manière irrécusable que l'Église était encore puissante en Allemagne, que les Universités jouissaient encore du respect de tous, et que l'ardeur et le zèle pour la science étaient encore très-vivaces à cette époque. « De l'avis de tout le monde », dit Luther, « il n'est aucun lieu sous le ciel où la jeunesse soit mieux enseignée que dans les Universités; les moines eux-mêmes y affluent. Celui qui ne les a pas fréquentées n'est rien dans le monde; mais celui qui y a fait ses études, peut parvenir à tout, tant on est convaincu que là seulement on peut être initié aux sciences divines et humaines. Aussi chacun se persuade-t-il qu'il ne peut mieux faire que d'y envoyer son fils, et croit rendre à Dieu un fort grand service en y sacrifiant ses enfants; on espère que plus tard ils deviendront des prédicateurs, des prêtres, des serviteurs de Dieu, utiles à Dieu et aux hommes. Ce peuple universitaire compose ensuite la foule de nos grands personnages, de nos docteurs, de nos magisters, gens habiles à gouverner les autres. Nous sommes tous témoins qu'on ne peut obtenir une chaire ou une cure sans avoir été d'abord maître ès arts ou docteur, ou du moins sans avoir étudié à l'Université [1]. »

L'un des chagrins les plus sensibles de Luther, c'était de voir l'ardeur avec laquelle les jeunes gens souhaitaient entrer à l'Université, dans l'espoir d'appartenir un jour au clergé.

Ses plaintes si souvent renouvelées à ce sujet font de lui un témoin irrécusable; elles attestent qu'alors, dans toute la nation, l'Église inspirait encore non-seulement un attachement purement extérieur ou d'habitude, mais un sentiment profond, ardent et sincère : « Chacun », dit-il, « cherche le meilleur chemin à suivre pour devenir un jour un saint prêtre, un curé, un moine. Lorsque arrive le jour où un

cela est manifeste. Ici il n'y a plus moyen de pallier ni d'excuser. L'Allemagne, en peu d'années, fit des progrès incroyables dans l'art de l'invective grossière. Le poison de la haine théologique fut légué par les moines apostats comme le plus triste des héritages aux classes les plus élevées comme aux plus infimes. L'esprit de haine détruisit tout; tout se flétrit sous son souffle empesté, et le bel élan intellectuel du siècle de l'humanisme se transforma en querelle dogmatique. On eût dit que l'Allemagne avait recueilli la triste succession de Byzance. » (P. 301-302.) Après que Luther eut adopté ce langage, qui dépasse en cynisme tout ce qu'on avait ouï jusque-là et forme un si choquant contraste avec les sujets qu'il traite, ce qui devait arriver arriva. Ses adversaires ne voulurent pas rester en arrière. Ses opinions furent traitées d'audacieux mensonges; lui-même, « frater, pater potator », fut appelé non-seulement ivrogne et ribaud, mais tout carrément fou et possédé. Thomas Morus le nommait « latrinarius nebulo », « qui nihil in capite concipit, præter stultitias, furores, amentias; qui nihil habet in ore præter latrinas, merdas, stercora », etc. P. 367-368.

[1] Voy. à ce sujet l'opinion déjà citée de WIMPHELING, t. I, p. 574.

Digitized by Google

jeune homme doit dire sa première messe, sa mère s'estime mille fois heureuse d'avoir porté un tel fils et donné un serviteur à Dieu[1]. » « Il n'est ni père ni mère », dit-il ailleurs, « qui ne souhaite voir un jour son enfant curé, moine, religieuse; c'est ainsi qu'un fou en fait un autre, et que la jeunesse, c'est-à-dire ce qu'il y a de meilleur au monde, se précipite en foule vers le diable[2]. » « Avec une libéralité cruelle nous avons préparé des rentes aux marionnettes du diable et aux fantoches des Universités, à tous ces docteurs, prédicateurs, prêtres, moines, maîtres ès arts, gros et grossiers ânes gras, dont les barrettes brunes ou rouges font l'effet d'un collier d'or et de perles sur le cou d'un porc engraissé. Nous avons soutenu et entretenu à nos frais ceux qui, bien loin de nous donner une saine doctrine, nous rendaient toujours plus aveugles et plus insensés, et dévoraient, pour la peine, tout notre bien. » C'était, selon Luther, chose lamentable à penser qu'un jeune homme dût étudier vingt ans et plus, avant de devenir prêtre et de pouvoir dire la messe; et néanmoins, celui qui en était arrivé là croyait être parvenu au bonheur suprême, et sa mère était dans l'allégresse de son cœur d'avoir porté un pareil enfant[3]! Et ailleurs : « Quelqu'un a-t-il endossé une soutane? Aussitôt tout le monde le fête et lui témoigne du respect. Chacun veut contribuer à sa carrière et donne largement à cette intention; et bienheureuse, alors, est la mère qui a porté un tel fils[4]! »

Au point de vue de son « nouvel Évangile », Luther considérait ce chaud dévouement du peuple pour l'Église, l'éducation donnée par les Universités, leur influence, comme un très-grand malheur, comme un sérieux obstacle à la diffusion de la « vraie doctrine ». Aussi ne négligea-t-il rien pour discréditer les Universités, « ces cavernes de la suprême abomination, ces synagogues de perdition! »

A la fin de son traité sur l'*Abus des messes,* il témoigne de nouveau sa joie de ce que les habitants de Wittemberg avaient aboli le saint sacrifice : « Plaise à Dieu », s'écrie-t-il, « que le scandale pharisaïque croisse et progresse parmi vous! Puisse la troupe des papistes s'écrier bientôt : Voyez donc! à Wittemberg, on ne célèbre plus le service divin, on ne lit plus la messe, on n'entend plus résonner l'orgue, tous sont devenus païens, tous ont perdu l'esprit! » Il avait vu avec mécontentement que Frédéric de Saxe, « séduit par les papistes », avait agrandi et rendu plus magnifique l'église de Tous-les-Saints de Wittemberg. Avec l'argent que ces embellissements avaient coûté, l'Électeur, à son avis, eût pu nourrir bien des pau-

[1] *Sämmtl. Werke,* t. XLIX, p. 317. Voy. aussi t. X, p. 403.
[2] *Sämmtl. Werke,* t. LII, p. 241.
[3] Tome XXII, p. 196.
[4] Tome XLIII, p. 302.

Digitized by Google

vres [1]. Cet exemple faisait bien voir que Dieu jugeait très-rarement digne d'être employée pour les intérêts chrétiens la fortune des princes, du reste rarement acquise d'une autre manière que celle de Nemrod [2]. « Cependant », dit Luther, « l'Électeur n'est ni un tyran, ni un fou; il entend volontiers la vérité, il la tolère, et ceux de Wittemberg pourront facilement achever l'œuvre commencée. » L'électeur Frédéric a accompli l'antique prophétie, disant qu'un prince de son nom délivrerait le Saint Sépulcre. « Or de quel autre sépulcre peut-il être ici question que de la Sainte Écriture, où la vérité du Christ a été ensevelie après avoir été mise à mort par les papistes? Et maintenant les archers, les gardes, c'est-à-dire les Ordres mendiants, les docteurs d'hérésie, gardent son tombeau, le surveillent, de peur que quelque disciple du Christ ne vienne et ne dérobe la vérité; car Dieu se soucie de la tombe où le Seigneur fut autrefois déposé autant que de toutes les vaches de la Suisse! » « Personne ne peut nier que parmi vous, sous le règne du duc Frédéric, électeur de Saxe, l'Évangile dans toute sa pureté n'ait été annoncé au peuple. Et moi, ne puis-je me vanter avec raison d'avoir été l'ange ou la Madeleine du Saint Sépulcre? Quelques-uns estiment sans doute que je me livre ici à une bouffonnerie coupable, mais je continuerai le jeu, et je ne cesserai de m'étonner de tout ce qui arrive, admirant que Dieu ait fait choix de cette ville inconnue du monde pour y susciter sa parole. Un autre miracle qui, selon moi, ne s'est produit dans aucun pays, c'est que les villes et villages des environs de Wittemberg, et les bourgeois mêmes de la ville, portent des noms hébreux, comme les cités et bourgades des environs de Jérusalem! Les habitants de Wittemberg, possédant maintenant l'Évangile pur et sans alliage, sont obligés de le propager avec zèle, de le communi-

[1] Sigismond, baron d'Herberstein, raconte dans son autobiographie le séjour qu'il fit à Wittemberg en 1516 : « On voyait près du château une belle église ornée de nombreux ouvrages d'argent ciselé, offerts en l'honneur de Dieu et des saints. Les églises de la ville renfermaient beaucoup de riches autels, d'ornements, de tableaux précieux. On conservait aussi des reliques venues de beaucoup de pays étrangers. Les savants les plus en renom, les plus considérés des pays d'Allemagne, étaient appelés dans la ville pour y remplir les fonctions les plus honorables, et l'évêché pourvoyait libéralement à leur entretien. Combien tout cela a été promptement changé, et c'est ici même que tout a commencé! » *Fontes rer. Austr.*, t. I, p. 89. En 1519, l'électeur Frédéric envoyait encore à Louise de Savoie des tableaux de Lucas Cranach en échange de reliques. — Voy. SCHUCHARD, t. I, p. 67-68. En 1522, comme le prouvent les lettres de Spalatin, il s'occupait encore d'enrichir sa collection de reliques. — Voy. KOLDE, *Friedrich der Weise*, p. 29.

[2] Voyez à ce propos l'opinion émise par Luther dans une lettre à Spalatin (15 août 1521) : « Scis enim quod si cujusquam opes perdendæ sunt, Principum perdendæ sunt; *quod Principem esse, et non aliqua parte latronem esse*, aut non, aut vix possibile est, eoque majorem, quo major Princeps fuerit. » Voy. DE WETTE, t. II, p. 43.

Digitized by Google

quer aux autres; surtout ils doivent rester unis entre eux, éviter les querelles et les disputes, et se donner la main[1]. »

Dans un autre opuscule de la même époque, *Mémoire et instruction relatifs aux monastères et aux vœux religieux,* Luther rejette les vœux, par la simple raison qu'ils sont impossibles à garder[2].

Il enseignait encore que personne ne devait être obligé à la confession, ni même au baptême. « Je loue la foi et le baptême », écrit-il le 17 septembre 1521; « néanmoins je soutiens que personne ne doit être contraint au baptême, mais seulement exhorté. On doit engager les infidèles à le recevoir, puis les laisser libres[3]. » Il dit aussi dans son *Traité sur la confession :* « La réception des sacrements est facultative. Laissez en paix celui qui refuse le baptême. Celui qui ne veut pas communier est libre d'agir comme il veut. De même, qui ne veut pas se confesser en a parfaitement le droit devant Dieu[4]. »

Il était impossible que de pareilles assertions n'exerçassent pas une influence troublante et funeste sur la vie morale et religieuse des peuples.

La forme dont Luther savait les revêtir contribuait beaucoup à les faire pénétrer dans les esprits. Il maniait la langue allemande avec une incomparable puissance. Luther est véritablement un maître. Son expression est concise, énergique; son exposition, pleine de mouvement et de vie; ses comparaisons, bien que fort simples, sont saisissantes et pleines de feu. Il avait largement puisé aux riches sources de la langue du peuple. En fait d'éloquence populaire, bien peu peuvent lui être comparés. Là où il s'inspire encore de l'esprit du passé catholique, ses paroles ont parfois une grandeur, une éloquence singulières. Dans ses ouvrages d'édification ou de doctrine, se révèle, en plus d'une page, une profondeur de sentiment religieux qui rappelle les plus beaux jours du mysticisme allemand. Quel charme, par exemple, dans ces passages du

[1] *Sämmtl. Werke,* t. XXVIII, p. 27-141. Voy. surtout les pages 34, 37, 41, 45, 52, 57, 116, 120, 134, 136, 138, 141. Luther, dans un de ses sermons, s'exprime avec le même cynisme à propos des reliques : « Un os de saint Pierre et de saint Paul ne vaut pas mieux qu'un os de voleur expiré sur la potence. » T. XVI, p. 126. En novembre 1521, Luther, s'étant furtivement échappé de la Wartbourg, se montra ravi de tout ce qu'il vit à Wittemberg : « Veni Wittenbergam..., omnia vehementer placent, quæ video et audio. Dominus confortet et spiritum eorum, qui bene volunt. » Fin novembre, lettre à Spalatin. — Voy. DE WETTE, t. II, p. 109.

[2] *Sämmtl. Werke,* t. XXVIII, p. 1-27. Il envoya ce traité, ainsi que le traité sur l'*Abus des messes,* à Spalatin, qu'il pria de les faire imprimer à Wittemberg. Mais Spalatin ne s'acquitta point de la commission, sur quoi Luther entra en fureur et se promit d'écrire avec plus de violence encore. Voy. sa lettre de la fin de novembre 1521. — DE WETTE, t. II, p. 109. Voy. d'autres opinions de Luther sur la chasteté dans ma brochure : *Un second mot à mes critiques,* p. 93-94.

[3] DE WETTE, t. II, p. 57.

[4] *Sämmtl. Werke,* t. XXVII, p. 343-344.

Digitized by Google

petit livre intitulé : *De la liberté d'un chrétien*[1] (1520), où Luther a retracé le bonheur de l'âme unie à Jésus par l'anneau de la foi, « comme une épouse est unie à son époux »! « Un chrétien est tellement élevé par la foi au-dessus de toutes les choses de la terre, que, spirituellement parlant, il en devient le maître, car elles ne peuvent plus apporter aucun obstacle à son salut; tout lui est soumis, tout favorise son voyage vers le ciel. » « C'est une dignité vraiment sublime et incomparable que celle du chrétien; c'est une domination toute-puissante, c'est vraiment un royaume spirituel! » « Mais de plus, nous sommes prêtres, ce qui est encore beaucoup plus que d'être rois, car le sacerdoce nous rend dignes de servir Dieu et de prier pour nos frères. » « Le Christ nous a choisis et rachetés, afin que nous puissions aider spirituellement nos frères, et intercéder les uns pour les autres. » « Qui pourrait dire la gloire et la dignité d'une âme chrétienne? Sa royauté lui donne pouvoir sur toutes les choses créées, et son sacerdoce la rend puissante sur le cœur même de Dieu. » C'est ainsi que Luther, dès qu'il sent sous ses pieds un débris de l'antique foi, jette sur le monde un regard joyeux et triomphant.

Beaucoup d'autres pages de ce petit traité sont encore plus étonnantes. On ne peut assez s'émerveiller en voyant cette même main, habituée à renverser comme à coups de massue tout ce qui avait été tenu jusque-là pour sacré, toucher avec tant de justesse les cordes les plus délicates du sentiment de l'amour divin : « C'est assez parler de l'homme intérieur; venons maintenant à un autre sujet; parlons de l'homme extérieur. Voici qu'il s'agit à présent des actes. Les bonnes œuvres s'offrent aux regards du chrétien, car il ne doit pas rester dans l'inaction, il faut que son corps soit exercé au jeûne, aux saintes veilles, au travail, soumis à une règle de tempérance exacte, afin que parfaitement dompté il obéisse en tout à l'homme intérieur et à la foi, et n'apporte plus aucun obstacle, aucune résistance à l'âme, comme il a coutume de le faire lorsqu'on lui laisse pleine liberté. L'homme intérieur est uni à Dieu; il est joyeux, il est plein d'allégresse en songeant à Jésus, qui a tant fait pour lui; il met son unique bonheur à le servir avec désintéressement, et dans un libre amour. » « Le chrétien doit se faire, volontairement, le serviteur de Dieu, aidant son prochain, et traitant avec lui comme Dieu l'a traité lui-même par l'intermédiaire du Christ. Il doit s'acquitter de son office de charité sans jamais réclamer de salaire, ne voulant, ne cherchant que le bon plaisir de Dieu. » « Vois, c'est de la foi que naissent l'amour et l'attrait pour Dieu, et c'est de l'amour que naît le dévouement volontaire, joyeux et libre, pour le prochain! » « Les

[1] *Sämmtl. Werke*, t. IV, p. 173-199.

Digitized by Google

dons de Dieu doivent passer de l'un dans les autres, et devenir communs à tous. De Jésus-Christ, ils s'écoulent en nous; de nous, ils doivent se répandre en tous ceux qui en sont dépourvus[1]. » Lorsque Luther écrivait ces lignes, son âme était comme envahie par un souffle puissant du passé catholique. Elles sont comme le lointain écho des sentiments de son cœur le jour où il prononça ses vœux et, dans un libre élan d'amour, se consacra pour jamais à la pratique des conseils évangéliques.

Mais bientôt, dans ce même traité, nous le voyons reprendre son œuvre de destruction, et renverser de nouveau le développement religieux de tous les siècles chrétiens, ne laissant subsister que la sainte Écriture, « unique source où la foi doive puiser ses certitudes, seule règle, seule puissance législatrice auxquelles le chrétien puisse recourir ».

Et néanmoins il est le premier à ruiner l'autorité de la Bible dans les préfaces qui accompagnent certains livres de sa traduction du Nouveau Testament[2].

C'est ainsi qu'il rejette l'épitre de saint Jacques, « véritable épitre de paille », selon lui, n'ayant « absolument rien d'évangélique ». « Je ne la tiens pas même pour apostolique », dit-il. « Au reste, la vraie pierre de touche pour la critique des livres du Nouveau Testament, c'est la mesure dans laquelle ils reproduisent la doctrine du Christ. Ce que Jésus-Christ n'a pas enseigné ne serait pas apostolique, quand bien même Pierre ou Paul l'enseignerait. En revanche, ce que prêche Jésus-Christ serait apostolique quand bien même Judas, Anne, Pilate et Hérode le prêcheraient. Mais ce Jacques ne nous entretient que de la loi et de ses œuvres; il embrouille toutes les questions. » « Aussi », dit Luther dans l'édition de 1522 du Nou-

[1] *Sämmtl. Werke*, t. IV, p. 182-183, 185-186, 188-189, 196.

[2] Dans sa traduction du Nouveau Testament et dans les commentaires qui l'accompagnent, Luther, par des passages intercalés habilement dans le texte, en contournant le sens de maint passage, en en transformant d'autres, s'efforce de donner à la principale de ses doctrines, la justification par la foi seule, une couleur plus biblique. Voyez les preuves multipliées que Döllinger a réunies sur ce sujet : *Reformation*, t. II, p. 139-173. Dans l'épitre aux Romains, chap. IV, v. 28, saint Paul avait dit : « Nous devons reconnaître que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la foi »; Luther traduit : « par la foi SEULE. » Ses paroles à ce sujet ont été souvent citées : « Si votre nouveau papiste a l'intention de faire un fracas inutile à cause du mot *sola*, hâtez-vous de lui dire : « Le docteur Martin le maintient, et affirme de plus qu'un papiste et un âne sont mêmes choses, *sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas*, car nous sommes bien décidés à n'être plus ni les disciples ni les élèves des papistes, mais bien leurs maîtres et leurs juges. Nous aussi, nous ferons à notre tour les fiers et les arrogants avec ces têtes d'ânes! » « Je suis fâché de n'avoir pas mis dans mon texte *toutes* et *toute* » et de n'avoir pas écrit, par conséquent, « sans *toutes* les œuvres de *toute* la foi » ; le sens eût été ainsi plus rondement formulé. Donc ce vers reste et restera tel quel dans mon Nouveau Testament, et quand tous les ânes papistes devraient en devenir fous et stupides, ils ne me feront point démordre de ce que j'ai avancé. » (P. 141-142.)

Digitized by Google

veau Testament, « je ne veux pas mettre son épître dans ma Bible parmi les autres livres authentiques. Je n'empêche néanmoins personne de l'estimer et de l'apprécier selon qu'il le jugera bon [1]. »

Quant à l'épître aux Hébreux, Luther affirmait qu'elle n'était ni de saint Paul, ni d'aucun autre apôtre. « On ne saurait dire à qui elle doit être attribuée. Il est probable qu'on l'ignorera encore pendant quelque temps. Du reste, peu importe [2]. »

Voici son opinion sur l'Apocalypse : « Pour ce livre, je laisse à chacun toute liberté; je n'entends lier personne à ma manière de voir, je dis ce que j'éprouve. Je ne lui fais pas un mince reproche, car je ne le tiens ni pour apostolique ni pour prophétique. Que celui-là s'y attache qui y sent son esprit attiré; mon esprit, à moi, ne peut s'en accommoder [3]. »

Ainsi donc, l'autorité de la sainte Écriture ne reposait que sur le sentiment particulier de chacun.

« Jusqu'où ira-t-on », demandait avec Emser et Cochlaeus Charles de Bodmann; « jusqu'où ira la doctrine luthérienne quant à l'interprétation et à l'autorité des saintes Écritures? Luther rejette tel ou tel livre, il le tient pour non apostolique, non authentique, et cela uniquement parce que son esprit ne le goûte pas. Mais d'autres viendront après lui qui, dirigés par les mêmes principes, rejetteront à leur tour ce livre-ci, celui-là, et à la fin, la Bible, en son ensemble, deviendra un vaste champ de doute, et sera discutée comme tout autre ouvrage profane. Et cependant on jette les hauts cris de ce que la traduction de Luther ait été interdite aux fidèles; il semble que cette défense soit un acte inouï de tyrannie [4]! Dès maintenant, bien

[1] *Sämmtl. Werke*, t. LXIII, p. 115, 156-158.

[2] T. LXIII, p. 154-155. — « Il me semble », dit-il encore, « que cette épître est composée de beaucoup de pièces disparates. Elle n'a aucune unité. Quoique saint Paul n'y pose pas le fondement de la foi (il le déclare lui-même, chap. VI, v. 1), ce qui est le propre de la mission d'un apôtre, il ne laisse pas d'élever sur ce fondement l'or, l'argent, les pierreries les mieux travaillés. Donc, ne prenons pas garde aux parcelles de bois, de pierre et de paille qui y sont mêlées; acceptons cette épître avec les autres, tout en ne la mettant pas au même rang que les épîtres apostoliques. »

[3] T. LXIII, p. 154-155. — On lit dans la préface du traité de Luther intitulé : *Des livres les plus authentiques et les plus excellents du Nouveau Testament :* « Comme Jean parle très-peu des actes du Christ, mais s'étend beaucoup sur ses prédications, tandis que les autres évangélistes parlent au contraire beaucoup de ses actions et peu de son enseignement, l'Évangile de Jean est l'unique Évangile, l'Évangile de l'amour, l'Évangile par excellence, et doit être mis et élevé bien au-dessus des trois autres. Les épîtres de saint Paul et de saint Pierre sont aussi bien supérieures aux récits des trois évangélistes Mathieu, Marc et Luc. » T. LXIII, p. 115.

[4] La traduction luthérienne du *Nouveau Testament* fut également interdite en Bavière, en Autriche, dans le Brandebourg et dans le duché de Saxe. Un édit du duc Georges, daté du 7 novembre 1522, ordonnait que dans un délai de cinq semaines, tous les exemplaires en circulation dans le pays depuis Noël

Digitized by Google

des gens méprisent tout autant l'Écriture sainte, et même le Christ, que l'Église et son enseignement, et ces tristes exemples se multiplieront toujours plus, dans la mesure où l'Église, en son autorité comme en ses premiers pasteurs, sera plus honnie, plus salie par les ignobles propos de Luther et de ses disciples[1]. »

Luther, en guise de compliment de nouvelle année, dédia au Saint-Père (décembre 1522) son *Exposition sur la Bulle* Cœna Domini, *autrement dite Bulle du souper glouton du Très-Saint Seigneur le Pape*.

Le Pape, dans cet écrit, reparaît de nouveau sous les traits de l'Antechrist : « Sa perversité », dit Luther, « dépasse celle du dragon infernal, et toute l'infamie des suppôts du diable. » « Ouvrez les yeux, malheureux papistes, papistes aveugles, considérez votre idole, voyez comme elle s'élève contre le Christ, et à quelle besogne satanique elle s'emploie! » « Le Pape, par ses mensonges d'enfer, force tout le monde à déserter la foi chrétienne; aussi dans son corps, dans ses biens, dans son âme, le gouvernement du Pape est-il dix fois pire que celui des Turcs. » « Jésus-Christ, comme nous le lisons dans l'Écriture, s'est réservé le châtiment de l'Antechrist; sans cela, avant de songer à exterminer les infidèles, il faudrait commencer par anéantir la Papauté. Le Rhin serait à peine assez profond pour engloutir toute la bande des pillards romains, tous ces infâmes bourreaux, très-fidèles apôtres du Pape, cardinaux, archevêques, évêques, abbés, qu'on ne saurait compter[2]! »

Il s'exprime avec la même violence, la même passion, dans un

fussent remis aux agents du duc; le prix des Bibles devait être remboursé aux acheteurs. Jérôme Emser, chapelain du duc, exposa dans un traité étendu les raisons de cette interdiction. « Non-seulement », dit-il, « le sens de certains passages, mais encore le respect dû à la sainte Écriture est blessé dans les commentaires et les préfaces de Luther. » La faculté de théologie de Leipsick (janvier 1523) supplie le duc d'interdire à ses sujets la lecture des commentaires et préfaces de Luther, quand bien même la traduction du texte saint serait fidèle. (Ce qui n'était pas le cas.) Emser recommande aux évêques de charger quelques savants de publier une nouvelle et exacte traduction du Nouveau Testament. — Voy. SEIDEMANN, *Erläuterungen zur Reformationsgeschichte*, p. 51-55. — Emser fut plus tard chargé par le duc d'éditer une traduction catholique, et Georges en composa lui-même la préface. Cette préface se termine ainsi : « Ceux de nos sujets qui accepteront et liront docilement ce Nouveau Testament, véritablement donné par Dieu, nous feront d'autant plus de plaisir, et nous le reconnaîtrons d'autant plus volontiers par toutes sortes de grâces, qu'ils y puiseront plus d'avantages et d'édification pour le salut de leurs âmes ». — Voy. l'article sur le duc Georges dans les *Hist. pol. Blättern*, t. XLVI, p. 462-463. — Emser eût désiré que sa traduction fût imprimée chez les Frères de la vie commune de Rostock ; mais Luther, par une démarche auprès du duc Henri de Mecklembourg, parvint à empêcher la chose. — (LISCH, p. 23-43.) — Il pressait le duc de l'interdire, à cause des commentaires et des annotations d'Emser. Voy. ses lettres sur ce sujet dans DE WETTE, t. III, p. 528-530.

*[1] Du 23 août 1523. Voy. plus haut, p. 162, note 5.

[2] *Sämmtl. Werke*, t. XXIV, p. 164-202. Voy. surtout les pages 166, 182-183, 188.

Digitized by Google

écrit polémiste plus considérable, qu'il avait cru pouvoir intituler : *Loyale exhortation adressée à tous les chrétiens pour les détourner de toute émeute et révolte :* « Comme les honteuses et funestes impostures, les crimes, la tyrannie du Pape et de ses affidés sont maintenant exposés en plein jour et livrés au mépris de tous », dit-il dans l'introduction de ce livre, « il est à prévoir qu'on en viendra prochainement à la révolte ouverte, et que les prêtres, les moines, les évêques, enfin tout le clergé, pourront bien être chassés ou assommés, à moins que d'eux-mêmes ils ne s'appliquent à une sérieuse et foncière réforme. » « Le peuple, dans la première chaleur de son ressentiment, comprenant enfin le tort qu'on a fait à ses biens, à son corps et à son âme, tenté au delà de ses forces, écrasé de la façon la plus inique et la plus excessive, refusera de se soumettre à l'avenir à de pareils traitements. Il n'a que trop de motifs légitimes « de frapper dur avec son fléau et sa pioche », comme dit Karsthans en son rude langage. Luther voit avec plaisir l'effroi, l'angoisse du clergé, et souhaiterait que cette terreur s'accrût encore : « L'Écriture constate une pareille épouvante chez tous les ennemis de Dieu; elle nous apprend qu'elle est un des signes avant-coureurs de leur réprobation. Et il est vraiment bien juste que le temps de l'expiation commence pour les papistes; leur châtiment m'agréerait fort, car ils ont persécuté et condamné la divine vérité. Mais ils auront bientôt à s'en repentir! »

Toutefois il ne souhaitait pas le déchaînement de l'émeute, et ne désirait pas voir la populace se ruer à l'aveugle sur les objets de sa haine. L'autorité devait réprimer, disait-il, « l'iniquité et la tyrannie papistes » au moyen de son pouvoir légitime; les princes, les seigneurs devaient, en leurs territoires respectifs, prendre l'initiative de mesures énergiques, « car ce qui s'obtient avec le concours de l'autorité légale ne saurait s'appeler révolte ». L'homme du peuple ne devait donc rien entreprendre pour la bonne cause sans l'ordre de ses gouvernants, sans l'assistance du pouvoir public. « Sois attentif à la conduite que tient l'autorité », conseille Luther à son lecteur; « aussi longtemps qu'elle ne se met pas à l'œuvre et ne te donne pas le signal, que ton cœur, ta bouche et ta main restent inactifs; n'entreprends rien de toi-même. Mais si tu peux décider l'autorité à agir et à ordonner, alors il t'est permis de la seconder. » « Que ferons-nous donc », me diras-tu, « si nos gouvernants refusent de commencer la besogne? Tolérerons-nous plus longtemps les abus? fortifierons-nous, par notre inertie, l'audace de nos ennemis? » Je réponds : « Non, ce n'est pas là ton devoir. »

Le chrétien, selon Luther, devait continuer à suivre le chemin tracé, combattre, par la parole et la plume, les impostures des papistes, et le prendre lui-même pour exemple : « Enseigne, répète,

Digitized by Google

écris, prêche que les lois humaines ne sont rien. Empêche par ton influence que personne à l'avenir ne se fasse prêtre, moine ou nonne; conseille à ceux qui le sont déjà de s'affranchir au plus tôt. Ne donne plus ton argent pour les bulles, les cierges, les cloches, les tableaux, les églises; dis hautement que la vie chrétienne réside dans la foi et l'amour; persévère dans cette conduite pendant deux ans; tu verras ensuite ce que seront devenus pape, évêque, prêtre, moine, nonne, cloche, clocher, messes, vigiles, frocs, capuchons, tonsures, règles, statuts, en un mot, tout l'ulcère et toute la vermine du système papal! » « Tout homme qui annonce la parole du Christ peut affirmer hardiment que sa bouche est la bouche même du Christ. Pour moi, je suis certain que ma parole n'est pas la mienne, mais celle du Christ lui-même. Ma bouche est la bouche même de Celui qui par moi annonce sa parole[1]! »

On aurait pu lui objecter ce que lui-même avait écrit jadis au légiste Christophe Scheurl (22 janvier 1517) : « C'est le comble de l'orgueil de s'imaginer être le temple de Jésus-Christ. La mission seule d'un apôtre pourrait légitimer une pareille présomption[2]. »

Mais à cela Luther n'eût pas manqué de répondre par les paroles qu'il avait adressées à Frédéric de Saxe le 5 mars 1522 : « Votre Grâce n'ignore pas, ou si elle l'ignore elle pourra l'apprendre ici, que je n'ai pas reçu des hommes, mais uniquement du ciel, par l'entremise de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'évangile que j'annonce[3]. En sorte qu'il m'eût été loisible, comme désormais je le veux faire, de me vanter d'être et de m'intituler en effet serviteur et évangéliste de Dieu[4]. »

Luther, dans cette même lettre, prévenait l'Électeur qu'il avait quitté la Wartbourg et rentrait à Wittemberg. Les troubles révolutionnaires qui commençaient à s'y produire, suite inévitable de la nouvelle prédication « évangélique », y réclamaient impérieusement sa présence.

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXII, p. 43-59.

[2] « Immo id ipsum est summum arrogantiae, praesumere de te, quod Christi habitaculum sis, nec nisi apostolico ordini facile permittenda ista gloriatio. » De Wette, t. I, p. 50.

[3] C'est-à-dire sa doctrine de la justification par la foi seule, et celle de la non-liberté de la volonté humaine.

[4] De Wette, t. II, p. 139.

Digitized by Google

CHAPITRE III

MOUVEMENTS RÉVOLUTIONNAIRES A ERFURT ET A WITTEMBERG COMMENCEMENT DE LA SCISSION RELIGIEUSE

I

Les premiers troubles révolutionnaires qui suivirent la publication de l'édit de Worms éclatèrent à Erfurt en juin 1521. L'ami de Luther, l'Augustin Jean Lange, ayant excité le peuple, par des prédications irritantes, à la haine et aux voies de fait contre les prêtres, le conseil de la ville n'eut point honte de mettre à profit la révolte populaire pour attaquer les prérogatives du clergé et mettre la main sur ses biens. Des bandes armées composées d'étudiants, d'ouvriers, de gens sans aveu, détruisirent en peu de jours plus de soixante « maisons de prêtres ». L'autorité laissa faire. Des bibliothèques furent détruites; les bâtiments où siégeaient les tribunaux ecclésiastiques de l'archevêché, abattus; tous les registres de dîmes qu'on y put découvrir, brûlés; en un mot, les révoltés se livrèrent à toutes sortes de déprédations, et allèrent même jusqu'à l'assassinat. Maternus Pistoris, dont les savants travaux avaient jadis fait tant d'honneur à l'Université, ne fut pas épargné :

Ils vinrent aussi dans la maison de Materne
Et le jetèrent par la fenêtre.
Materne gisait à terre comme un homme mort!
Dans quelle terrible angoisse ont été les prêtres!
Ils firent un feu de joie des débris entassés,
Ils brisèrent tout ce qui se trouvait là!
Fenêtre, banc, poêle, table, grille,
Tout fut détruit en un clin d'œil!
Ils travaillaient sans relâche,
Comme s'ils eussent été bien décidés
A ne rien laisser d'intact dans la maison [1].

[1] *Das Pfaffenstürmen zu Erfurt. Authore Gotthardo Schmals. Gotha.* Voy. Liliencron, t. III, p. 369-376. Vers 167-171, 220-224.

Digitized by Google

Pendant une seconde émeute, qui éclata vers la fin de juillet, sept maisons de prêtres furent incendiées [1].

C'est à partir de cette époque que l'Université d'Erfurt commença à dépérir. Le nombre de ses étudiants diminua au moins de moitié; beaucoup de parents rappelaient leurs fils, redoutant pour eux la « contagion hussite [2]. » Parmi les étudiants demeurés dans la ville, les actes de brutalité, de violence, d'inconduite, se multipliaient tous les jours [3].

Cependant, malgré ces troubles, ces désordres, l'antique forme du culte continuait à être respectée. Jusqu'à la fin de 1521, le service divin se célébra sans aucune altération, à Erfurt comme dans tout le reste de l'Allemagne. Le rite de la messe, le mode d'administration des sacrements ne subirent aucun changement. On ne songeait pas encore à fonder une église nouvelle, un système ecclésiastique différent.

Mais les doctrines de Luther sur la justification par la foi seule et sur le sacerdoce universel devaient logiquement conduire au renversement de l'ancien ordre de choses. Si tous les chrétiens étaient prêtres devant Dieu, il s'ensuivait nécessairement que la hiérarchie sacerdotale devait être supprimée. Si les bonnes œuvres étaient inutiles au salut, les fondations pieuses et les couvents devenaient inutiles, et l'Église ne devait prétendre à aucune propriété temporelle. D'ailleurs la « liberté évangélique » si pompeusement annoncée réclamait la suppression des « criants abus du passé », et ce séduisant prétexte allumait en d'innombrables âmes l'ardent désir de « rompre avec tous les vestiges d'un esclavage odieux, d'abolir les frocs, les couvents, les prières, les jeûnes, les mortifications, de mettre la main sur les riches propriétés d'un clergé fainéant, enfin de s'emparer dans les églises des calices d'or et d'argent, et de tous les trésors improductifs des sacristies ».

A Erfurt, la « transformation » commença dès l'automne de 1521. Les moines, en grand nombre, et en premier lieu les Augustins, abandonnèrent en tumulte leurs couvents [4], et commencèrent à

[1] Pour plus de détails sur les deux soulèvements d'Erfurt, voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 123-132. Un prêtre, victime de l'insurrection, prédit à la ville un sombre avenir :

Erfurt, tunc doleas nunquam caritura dolore,
Cum careas clero, qui te ditavit honore.

[2] « Adeo ut plerosque bonorum hominum filios, ne Hussitico lederentur contagio », lisons-nous dans le registre de la faculté de philosophie, « hinc ad patrios lares avocari contigerit. »

[3] Voy. pour plus de détails, KAMPSCHULTE, t. II, p. 134-138.

[4] Luther ne s'en montra pas satisfait. Il écrit le 18 décembre 1521 à Lange : « Non probo egressum istum tumultuosum, cum potuissent et pacifice et amice ab invicem separari » ; et le 28 mars 1522 : « Video monachos nostros multos exire nulla alia causa quam qua intraverant, hoc est, ventris et libertatis carnalis gratia, per quos Satanas magnum foetorem in nostri verbi odorem bonum excitabit. » — Voy. DE WETTE, t, II, p. 115, 175.

Digitized by Google

prêcher publiquement « qu'il n'était plus permis de demeurer dans la religion des ancêtres; que l'Ancien Testament faisait aux chrétiens un devoir positif d'abandonner le culte catholique; que l'Église n'avait fait autre chose pendant des siècles qu'inventer des maximes humaines, propager des doctrines d'orgueil, de cupidité, de sensualité, de déloyauté, d'hypocrisie; qu'elle n'était qu'un atelier de mensonges et de perversité ». Lange, l'ancien moine augustin, appelait les couvents des repaires de brigands, et conseillait à l'homme du peuple, à l'ouvrier, de faire le signe de la croix toutes les fois qu'il entendait prononcer le nom de l'Église catholique. Les prédicants pressaient les chrétiens affranchis de la tyrannie du papisme d'abandonner la pratique des bonnes œuvres, car le jeûne, la prière, la confession, les indulgences, les couvents et les messes n'étaient que de pures institutions humaines, inventées pour assouvir la cupidité de la gent « ointe et tondue ». Les martyrs chrétiens et les Pères de l'Église des premiers siècles étaient vilipendés en pleine chaire. La chasteté d'un saint François d'Assise ou d'un saint Dominique était livrée aux quolibets et à la risée publique. La foule grossière, rassemblée dans les églises autour des prédicateurs, exprimait par ses applaudissements et ses cris d'allégresse la satisfaction que lui causaient de pareils discours. Sur les places de marché, dans les auberges, les questions théologiques étaient débattues; jeunes gens, hommes et femmes, commentaient et expliquaient la sainte Écriture.

Aussi le peuple ne tarda-t-il pas à traduire son « zèle évangélique » par des émeutes répétées.

« Nous voyons maintenant les fruits de la prédication évangélique, » écrivait l'ancien compagnon et maître de Luther au couvent des Augustins, Barthélemi Usingen; « le peuple, après avoir secoué l'obéissance qu'il devait à l'Église catholique, se livre, sous prétexte de liberté chrétienne, à tous les plaisirs charnels, méprise la vraie dévotion, et se précipite dans un abîme dont il sera ensuite bien difficile de le retirer. »

Usingen était à Erfurt l'inébranlable soutien de l'antique foi; dans ses sermons, prêchés à la cathédrale, dans ses écrits apologétiques, il ne cessait de mettre le peuple en garde contre les faux prophètes. « Ils semblent uniquement préoccupés d'évangile et de liberté », disait-il, « mais en réalité ils détruisent la religion, l'ordre et l'honneur; ils renouvellent les troubles autrefois excités par les hussites; ils poussent à l'émeute, au désordre, et livrent la Chrétienté à des maux dont on ne saurait prévoir la fin. » « Une réforme est certainement nécessaire, mais elle l'est premièrement pour ces moines dissolus, échappés de leur couvent, qui maintenant se donnent pour les sévères censeurs des mœurs, et par une perfide exagération des abus,

Digitized by Google

s'efforcent de couvrir leur propre ignominie. » L'honnête Usingen ne pouvait contenir son indignation en voyant ceux qui avaient précisément le plus besoin de réforme s'ériger en juges de la société chrétienne : que l'audacieuse entreprise des novateurs demeurât impunie, lui semblait une honte pour le nom allemand. Les désordres des iconoclastes à Constantinople avaient causé jadis la chute du Bas-Empire, dont l'antique splendeur avait été transférée à la nation allemande : ainsi, disait Usingen dans un douloureux et prophétique pressentiment, la dévastation des églises aura également pour conséquence la décadence de l'Allemagne et la ruine de sa vieille gloire [1]. Le peuple se pressait autour de sa chaire [2], et pourtant sa parole restait sans influence sur le cours des événements, et le parti révolutionnaire gagnait chaque jour du terrain. Pendant trente ans, Usingen avait servi fidèlement sa ville natale, il avait bien mérité de l'Université d'Erfurt; cependant, il se voyait maintenant exposé sans défense aux insultes de la populace; c'est à peine s'il était en sécurité pour sa vie, car la majorité des membres du conseil faisait cause commune avec les novateurs, et protégeait « l'évangile », désireux qu'ils étaient d'échapper à la domination détestée de l'archevêque de Mayence, et de faire main basse sur les biens du clergé [3].

« Les nouveaux hérétiques ne redoutent guère l'archevêque de Mayence », écrivait à Rome Charles de Bodmann; « au contraire, ils espèrent que lui, et bien d'autres avec lui, se tourneront peu à peu de leur côté, et que les prélats, dans leur propre intérêt, donneront les mains à la confiscation des biens de l'Église. Quant à l'exécution de l'édit de Worms, il n'en a pour ainsi dire plus été question depuis que l'Empereur a quitté le royaume; dans quelques villes épiscopales, les livres luthériens sont vendus librement et publiquement,

[1] Voy. les excellents développements fournis sur ce sujet par KAMPSCHULTE, t. II, p. 141-161, 169-174.

[2] A son sermon pour la fête de saint Mathieu (1523), environ quatre mille auditeurs étaient réunis. Voy. KAMPSCHULTE, t. II, p. 153, note 1. Cuelsamer, prédicant luthérien, disait un jour en chaire à propos d'Usingen : « Nebulo ille turpissimus nunc tandem Christum ipsum pudefacere conatur ob fornicariorum defensionem : idque lucri causa. » Usingen, selon lui, n'était qu'un sophiste frappé d'aveuglement qui ne comprenait rien à l'Évangile; « un de ces vieillards endurcis », comme s'exprime un autre prédicant, « qui, d'après le témoignage de la sainte Écriture, ont dans tous les temps résisté à la vérité ». Des bandes tumultueuses étaient envoyées aux sermons d'Usinger, pour l'interrompre par des sifflets et le troubler par des exclamations injurieuses. Plus d'une fois, rapporte-t-il, on tenta de se débarrasser de lui par la violence. Des espions stipendiés le guettaient quand il retournait chez lui après avoir prêché (p. 155-158, 170). Usingen finit par se réfugier au couvent des Augustins, à Würtzbourg. Un volume d'extraits rassemblés par lui et écrits de sa main, se voit encore dans la bibliothèque de l'Université de cette ville, et donne une haute idée de l'étendue de ses connaissances. — KOLDE, *Augustiner Congregation*, p. 394, note 2.

[3] KAMPSCHULTE, t. II, p. 165.

Digitized by Google

et l'édit impérial devient naturellement l'objet de la risée populaire[1]. » Un autre jour, il écrit : « Le peuple dévore avec une incroyable avidité tous les libelles qui attaquent et injurient l'Église et son organisation. A peine si quelques évêques veillent à ce que des prédications et des écrits de controverse appropriés à ses connaissances viennent l'instruire des conséquences funestes que peuvent avoir les doctrines hérétiques pour l'unité de l'Église et le bien public. Les partisans de Luther ont pénétré jusque dans les conseils privés des princes ecclésiastiques. Dans la crainte et l'effroi de la révolution qui nous menace, tout, parmi nous, semble paralysé, tandis que dans le camp de nos ennemis la révolte lève audacieusement la tête[2]. »

L'attitude révolutionnaire toujours plus hardie des novateurs religieux était la conséquence toute naturelle de la conduite hésitante et louche d'un grand nombre d'évêques. Albert, archevêque de Mayence et primat d'Allemagne, en était surtout responsable. Dès le début, il n'avait pas été franc, et le nonce du pape, Aléandre, n'avait eu que trop de motifs de blâmer à plusieurs reprises sa conduite et celle de son clergé, dont l'orthodoxie était à bon droit suspectée. Aussitôt après la publication de l'édit de Worms, Albert avait fait savoir à Luther qu'il pouvait compter sur ses bons offices et sur sa protection. Lui aussi songeait à soutenir la cause de l'Évangile, « mais il comptait prendre un chemin plus sûr et plus aisé ». Menacé par Hutten et son parti[3], Albert n'avait pas signé l'édit de Worms comme il eût dû le faire en sa qualité de chancelier de l'Empire, et dans ses diocèses de Mayence, de Mag-

[1] Cochlaeus se plaint à plusieurs reprises du peu de zèle qu'apportent les évêques à la répression des nouvelles doctrines. Voyez les *Glos und Comment auf den* 18 *Artickel vom rechten Messhalten Bl. B*[2] *et D*[2] et *Glos und Comment auf* 154 *Artickel, Bl. q*[3]. *und V*[4]. L'édit de Worms, qui avait fait croire au « dénoûment de la tragédie », n'en fut au contraire que le début. — Voy. la lettre d'Alphonse Valdes à Pierre Martyr, 15 mai 1521, dans les œuvres de Lessing, publ. par Maltzahn, t. IV, p. 101.

[2] Lettre du 22 juillet et du 23 août 1523. Voy. plus haut, p. 162, note 5.

[3] « Fertur Galerita Moguntinus hostes in se juratos habere 1800 », écrit Luther à Mélanchthon le 21 mai 1521. Voy. DE WETTE, t. II, p. 11. Albert, dans sa pusillanimité inconcevable, comme disait Aléandre, agissait sous l'impression des prophéties astrologiques, qui annonçaient un soulèvement général et prochain du peuple. « A la cour d'Albert », dit Bodmann « les astrologues sont très en faveur. » L'astrologue Jean ab Indagine avait cherché un abri près de l'archevêque contre les « canes Astrologiae calumniatores », c'est-à-dire les théologiens scolastiques, qu'il dépeint comme imbus d'une « theologia ineptissima ». Il disait en parlant d'Albert : « Jure consultus aliquis est? habet apud te, quo compensare actum studiorum laborem potest. Medicus est vel Astrologus? ab archanis habetur. » Lettre du 1er juin 1522 dans les *Neuen Beiträgen von alten und neuen theologischen Sachen, auf das Jahr* 1752, p. 458-468. Le vicaire général d'Albert, Théodoric Zobel, dédia à Jean ab Indagine (1522) un ouvrage astrologique. Voy. FRIEDRICH, *Astrologie und Reformation*, p. 149-150.

Digitized by Google

debourg et d'Halberstadt, il avait empêché, autant que cela était en son pouvoir, que des mesures de rigueur fussent prises contre Luther. Aussi son chapelain ordinaire et conseiller privé, Wolfgang Capito, favorable aux nouvelles doctrines, porte-t-il son maître aux nues dans une lettre à Zwingle datée du 4 août 1521, et l'appelle-t-il « le vrai protecteur de l'Évangile ». « L'archevêque », dit-il, « ne souffre pas qu'on parle mal de Luther en chaire. » « Tout récemment, le Provincial des Frères Mineurs lui a demandé l'autorisation de faire une tournée dans les pays rhénans pour prémunir le peuple par des prédications suivies contre les nouvelles doctrines, mais Albert la lui a refusée. » « Malheureusement les disciples de Luther se divisent déjà en nombreuses sectes; une nouvelle classe de sophistes vient de se produire. Ils remettent tout en question, et ne songent qu'à trouver prétexte à de stériles disputes de mots ou à de furieux éclats. C'est ce que font tout spécialement les moines défroqués, de sorte qu'une bonne partie du peuple commence à se détourner d'eux [1]. »

Vers la fin de septembre 1521, Capito et Henri Stromer, médecin particulier de l'archevêque, se rendirent à Wittemberg auprès de Mélanchthon pour le supplier d'user de son influence sur Luther, afin d'obtenir de lui qu'il modérât la violence de son caractère, et consentît à traiter l'archevêque de Mayence avec plus d'égards et de ménagement. « Luther », lui dirent-ils, « par une sage retenue, triompherait aisément de ceux qu'éloignent ses emportements. » Mélanchthon, pour toute réponse, déclara qu'il n'avait pas mission d'agir sur son maître. Il savait trop bien le jugement que portait le monde sur le nouvel apôtre, et que plusieurs le considéraient ou comme un méchant, ou comme un fou. Quant à lui, Mélanchthon, il était convaincu que Luther n'annonçait l'Évangile que sous l'inspiration même de Dieu; il entrait dans les desseins du Seigneur que sa parole fût prêchée de manière à scandaliser les impies, pendant que les brebis égarées d'Israël rentreraient au bercail! « En fait de choses divines, » leur dit-il, « chacun entend ce qu'il plaît à l'Esprit-Saint de lui révéler. » Luther, toutefois, épargnerait autant que possible le primat, pour mieux disposer celui-ci ci à fermer les yeux sur la non-exécution de l'édit de Worms [2].

Albert, prince sans droiture, dépourvu de tout courage moral, ne s'opposa jamais franchement aux nouveautés religieuses. Il plia devant Luther, et le primat d'Allemagne s'humilia devant « un moine excommunié » qui le menaçait de faire des révélations [3]. Dès 1522,

[1] Dans Hottinger, *Histor. eccl.*, t. II, p. 525-526.
[2] Lettre de Mélanchthon, *Corp. Reform.*, t. I, p. 462.
[3] Voy. la lettre de Luther à Albert (1er décembre 1521), dans de Wette, t. II,

Digitized by Google

Charles de Bodmann exprimait la crainte qu'il ne se mariât, ne transformât l'archevêché de Mayence en principauté temporelle, et n'y laissât librement pénétrer l'évangile de Luther. Carlstadt annonce à ses lecteurs à la fin d'un de ses ouvrages « une heureuse nouvelle : Il sait, à n'en pouvoir douter », que l'archevêque de Mayence est favorable à la vérité évangélique, qu'on n'est pas sans espoir de voir d'autres évêques rejeter comme lui le joug romain et, sans plus se soucier de l'investiture et de la confirmation du Pape, commencer enfin à régner par eux-mêmes [1]. » De son côté, Capito, en 1523, vantait en pleine chaire la tolérance d'Albert, énumérant les prédicants luthériens qui, dans ses villes et domaines, avaient toute liberté de prêcher ouvertement « l'Évangile [2] ».

Cependant, à Wittemberg comme à Erfurt, des troubles ne tardèrent pas à se produire. Le 6 octobre 1521, Gabriel Zwilling, surnommé Didyme, moine augustin, haranguant les étudiants rassemblés dans le cloître, leur démontre que l'adoration du Saint Sacrement est une idolâtrie, et que personne ne doit plus assister au culte idolâtrique de la messe, parce que le Corps et le Sang de Jésus-Christ ne constituent pas un sacrifice, et ne sont que le symbole de la rémission des péchés. « Nous ne savons encore ce qui arrivera, mais ce qui est certain », écrivait à un ami un jeune étudiant « comme une curieuse nouveauté de la ville très-chrétienne de Wittemberg » (18 octobre 1521), « c'est que nous communierons bientôt sous les deux espèces, dussent le Pape et toute sa bande en crever de dépit! A moins que Mélanchthon n'ait menti, en disant ouvertement dans la salle des cours : « Je crois que nous introduirons bientôt l'usage de « la communion sous les deux espèces [3]. » « Aujourd'hui, 23 octobre », écrit un autre étudiant, « les Augustins ont aboli la messe. Carlstadt a organisé, séance tenante, une dispute publique. Il eût souhaité que l'on prêchât d'abord contre l'abus de la messe, et qu'ensuite toute la ville de Wittemberg se rassemblât pour en sanctionner l'abolition; il craignait que, sans cette mesure préalable, la concorde chré-

p. 112-115, et la réponse pleine de soumission d'Albert (21 décembre 1521), dans WALCH, *Luther's Werke*, t. XIX, p. 661. — Voy. HENNES, *Albrecht von Brandenburg*, p. 156-159.

[1] Voy. JAGER, *Carlstadt*, p. 235-236.

[2] Lettre de Capito, du 30 juillet 1524, dans BAUM, p. 74. Le 20 novembre 1524, le duc Jean de Saxe écrivait à son frère l'électeur Frédéric que l'archevêque de Mayence lui avait confié qu'au fond de son cœur il voulait du bien à Luther, parce que celui-ci prêchait et écrivait selon la vérité : « Il me dit encore : Lorsqu'on arrête les prêtres (ceux qui etaient attachés à la doctrine de Luther) et qu'on me les amène, cela arrive sans mon ordre et je ne le vois pas d'un bon œil; mais je suis obligé d'avoir égard au Pape et à l'Empereur. » — Voy. KOLDE, *Friedrich der Weise*, p. 56.

[3] Albert Burrer à Beatus Rhenanus; voy. BAUM, p. 65-66.

Digitized by Google

tienne ne souffrit quelque atteinte. Mais les moines ont été d'avis qu'avant toutes choses on devait avoir devant les yeux le péril de la foi, et que la messe était la principale cause du dépérissement de la religion. Enfin on a porté la question devant Mélanchthon, qui, d'accord avec Carlstadt, a nettement déclaré que le Sacrement ne devait point être adoré, parce que le Christ était éternellement présent dans le ciel. Si saint Paul n'avait pas craint d'abolir la circoncision chez les Corinthiens, pourquoi donc serait-il si coupable d'abolir la messe? Les Augustins, en prenant les devants, avaient donné le bon exemple. Et comme Carlstadt émettait l'avis qu'on ferait peut-être bien d'attendre, de réfléchir encore, Mélanchthon s'écria avec impatience : « Il a été assez prêché dans Capharnaüm! D'où vient donc qu'on y demeure si attaché aux cérémonies? Les moines ont pour eux le Christ, peu importe que les Pharisiens se scandalisent et perdent oui ou non la raison! » Bien qu'en pût dire Carlstadt, Mélanchthon soutint qu'il n'était nullement nécessaire de déférer à l'autorité dans cette question : celui qui avait mis la main à la charrue ne devait pas regarder en arrière[1]. Le 12 novembre, le prieur des Augustins, Conrad Helt, se plaignit à l'électeur de Saxe qu'une partie de ses moines, après avoir abandonné le couvent, tournaient en dérision leur ancien genre de vie et le livraient au mépris des bourgeois et des étudiants, excitant contre le monastère et contre les moines restés fidèles à leurs vœux la haine des gens de mauvaise vie, de sorte qu'à chaque instant le couvent était en danger d'être assailli[2]. Peu de semaines après, les étudiants d'Erfurt et de Wittemberg se pressaient, couteaux nus à la main, dans l'église paroissiale, arrachaient les prêtres des autels, leur jetaient des pierres, et exhortaient le peuple à « détruire les autels, puis avec leurs débris à construire des potences et des échafauds, l'office des bourreaux étant beaucoup plus utile que celui des prêtres idolâtres; ceux qui persistaient à assister à la messe exposaient le salut de leur âme[3] ».

Pour « affranchir par son exemple et en prenant les devants tant de pauvres prêtres abusés, pervertis, dignes de compassion et captifs du démon[4] », Carlstadt résolut d'embrasser l'état du mariage, auquel Dieu, disait-il, « avait convié tous ses prêtres ». En présence de Mélanchthon et d'un grand nombre de professeurs de l'Université, il célébra ses fiançailles avec la fille d'un pauvre gentilhomme, annonçant en

[1] Ulscénius à Capito, dans JAGER, *Carlstadt*, p. 508. — BAUM, 66-68. — Voy. KOLDE, *Augustiner Congregation*, 367 ff.

[2] Dans le *Corp. Reform.*, t. I, p. 484.

[3] Voy. JAGER, *Carlstadt*, p. 248-250.

[4] Lettre de Carlstadt à Frédéric de Saxe, du 6 janv. 1522 dans le *Corp. Reform.*, t. I, p 538.

Digitized by Google

même temps l'intention où il était de donner une grande fête le jour de ses noces. Luther exprima toute la joie que lui causait cet événement [1] (26 décembre 1521). A son tour, le prévôt du château, Juste Jonas, confia à son ami Capito qu'il songeait également à se marier, et le pria de veiller à ce que l'archevêque Albert « n'entreprît rien contre un dessein que manifestement Dieu lui-même avait inspiré et conduit ». « Je ne nie pas », lui écrivait-il, « la tolérance de ton maître, et récemment tu nous en as toi-même donné l'assurance verbale. Mais je préférerais néanmoins que les princes confessassent plus franchement le Christ et la sainte Écriture. » « N'oublie jamais que la parole de Dieu est ordinairement calomniée et raillée en ce monde; mais oublie un peu les motifs pour lesquels tu m'as toujours recommandé et prêché la modération. Apprends que Dieu lui-même semble maintenant, comme au temps du Christ, enseigner directement son peuple par un souffle ardent et soudain de l'Esprit [2]. »

A Zwickau, cet esprit prétendu se manifesta d'une manière plus surprenante encore. Là, excités par le zèle du prédicant Thomas Münzer et du foulon Nicolas Storch, de nouveaux prophètes entrèrent en scène. C'étaient presque tous des ouvriers, qui, « divinement appelés à la mission sainte », prétendaient substituer « le règne du Christ » au vieil empire croulant. Dans ce nouveau royaume, aucun culte sensible, aucune loi extérieure ne devaient être reconnus pour légitimes, aucune autorité séculière exercer de pouvoir; tous les hommes étant égaux, les biens étaient communs, et les citoyens étaient, de droit, prêtres et rois. Douze apôtres et soixante-douze disciples, dont Münzer fut élu « le seigneur et le maître [3] », furent choisis. Une dangereuse sédition eût éclaté si par bonheur le conseil n'eût réussi à la prévenir. Cinquante-cinq ouvriers drapiers furent mis au cachot; mais les chefs parvinrent à s'échapper, et parmi ces derniers étaient Münzer et Storch.

Storch se rendit aussitôt à Wittemberg avec deux de ses

[1] « Carlstadii nuptiae mire placent, novi puellam », écrivait Luther le 13 janvier 1522 à Amsdorf; voy. DE WETTE, t. II, p. 123. A propos du prévôt de Kemberg, Bernard de Feldkirch, qui avait aussi célébré ses noces, Luther écrit (26 mai 1521) : « Cameracensis novus maritus mihi mirabilis, qui nihil metuat, atque adeo sic festinavit in tumultu isto; regat eum dominus et misceat ei oblectamenta lactucis suis, quod et sine precibus meis fiet. » Voy. DE WETTE, t. II, p. 9. — Capito, pensant servir la gloire de l'archevêque de Mayence, rapporte que « le prévôt de Kemberg non-seulement n'eut pas à subir de contradictions de la part des autorités spirituelles lorsqu'il se décida à prendre femme, mais que son apologie du mariage des prêtres fut publiée sans obstacle, et que tout ce qu'il y avait avancé en faveur de sa thèse avait été considéré comme l'opinion d'un véritable honnête homme ». Lettre du 30 juillet 1523, BAUM, p. 74.

[2] Dans BAUM, 71-72.

[3] Voy. SEIDEMANN, *Thomas Münzer*, p. 11-13.

Digitized by Google

compagnons, afin d'y annoncer son nouvel évangile. Le 27 décembre 1521, jour qui suivit les fiançailles de Carlstadt, les prophètes entrèrent à Wittemberg et commencèrent à prêcher « que tous les prêtres devaient périr, même si déjà ils avaient pris femme, et que dans un court espace de temps (environ cinq, six ou sept ans), un tel changement surviendrait dans le monde, que nul homme impie et pervers ne pourrait y demeurer en vie ». Comme Luther et ses partisans, les nouveaux prophètes voyaient dans la sainte Écriture l'unique source de toute science. En matière de foi, il ne fallait accepter que ce qui y était clairement indiqué; c'est pourquoi le baptême des enfants, si contraire, selon eux, à l'enseignement formel du Sauveur: « Qui croit et sera baptisé sera sauvé », devait être aboli. Mais après tout, la sainte Écriture n'étant qu'une parole morte, il ne fallait pas lui attribuer une valeur permanente. Dieu et le Saint-Esprit faisaient directement part aux fidèles des vérités divines par des visions et des ravissements; il leur communiquait ses ordres de la même manière.

Les prophètes firent une profonde impression sur l'esprit de Mélanchthon, auquel ils expliquèrent la manière « singulière, certaine, manifeste, dont Dieu se communiquait à eux ». Il ne doutait pas que certains esprits n'agissent en eux, mais quant à la nature de ces esprits, il pensait qu'il n'appartenait qu'au seul Luther de décider. Les prophètes étaient d'un avis tout différent; ils disaient « que Martin avait eu raison sur la plupart des points de sa doctrine, mais que dans plusieurs autres il s'était étrangement trompé, et qu'un prophète nouveau s'élèverait bientôt au-dessus de lui, doué d'un esprit beaucoup plus sublime[1] ». Mélanchthon, plein d'anxiété, se tourna alors vers l'autorité séculière; il eut recours à Frédéric de Saxe. En sa qualité d'Électeur chrétien et de protecteur de l'Église dans les temps actuels, c'était à lui, selon Mélanchthon, de décider en de telles circonstances, et il pressait le prince de donner son avis sur le baptême des enfants. « Cette question trouble ma conscience », lui écrivait-il; « elle me jette dans une grande perplexité[2]. » Il avait ouvert sa maison à l'un des prophètes, homme d'une éducation cultivée, et lui avait confié l'instruction de plusieurs enfants. Dans leurs assemblées publiques, les prophètes prêchaient ouvertement le nouveau règne du Christ. Ils firent tout pour attacher étroitement Carlstadt à leur parti.

Carlstadt, d'abord hésitant, puis devenu bientôt l'un des plus

[1] STROBEL, *Miscellaneen*, t. V, p. 127. — Voy. GIESELER, 3ᵉ, p. 101-105.

[2] Lettre de Mélanchthon (27 décembre 1521) à l'Électeur et à Spalatin. Voyez l'expression de ses sympathies pour les prophètes de Zwickau dans la lettre du 1ᵉʳ janvier 1522, *Corp. Reform.*, t. I, p. 513-515, 534. — Voy. JAGER, *Carlstadt*, p. 259. — GIESELER, 3ᵉ, p. 103.

Digitized by Google

ardents parmi les prophètes, avait déjà institué un nouveau rite pour la célébration de la Cène, et, dans un écrit spécial, insisté sur la nécessité « de purifier les églises » et d'en arracher les images. « Les images », avait-il dit, « sont une abomination, et nous devenons abominables en y attachant nos cœurs. Nos temples pourraient être justement appelés des repaires d'assassins, car notre âme y est mise à mort. Le diable soudoie les papes, et les papes, pour lui obéir, inventent toutes sortes de manières de nous exterminer, de nous égorger. » « Il vaudrait beaucoup mieux que les images fussent dans l'enfer ou dans le four ardent que dans la maison de Dieu. » Carlstadt n'ignorait pas que les catholiques n'adorent pas les images et ne les vénèrent pas pour elles-mêmes, mais il n'en persistait pas moins à réclamer leur abolition : « Si quelqu'un ose dire : Non, je n'adore pas les images, je ne les honore pas pour elles-mêmes, mais uniquement à cause des saints qu'elles représentent; à celui-là Dieu lui répondra brièvement et nettement : Tu ne dois pas les adorer, tu ne dois pas les vénérer. Si quelqu'un vient ensuite et dit encore : Les images enseignent et instruisent les laïques comme les livres enseignent et instruisent les savants; je lui répondrai : Dieu m'a défendu les images, et je ne veux rien apprendre par elles. Si un troisième se présente et dit : Les images nous prêchent, elles nous rappellent la passion du Sauveur, et bien souvent, grâce à elles, on récite un *pater,* on pense à Dieu, au lieu que sans leur secours on ne songerait ni au Seigneur ni à la prière; à qui te parle ainsi, réponds : Mon chrétien, Dieu a défendu les images. Aucune excuse ne t'aiderait, quand bien même tu répéterais mille fois : Si j'honore ceux qui ont été déclarés saints, ce n'est pas en vertu de leurs propres mérites, mais à cause de Celui qui les a sanctifiés. »

Carlstadt soutenait que l'autorité avait le droit et le devoir de faire disparaître les images des églises : « Plût à Dieu que nos maîtres ressemblassent aux pieux rois et seigneurs de l'Ancien Testament! La sainte Écriture leur donne tout pouvoir dans les églises; ils ont le droit d'y interdire tout ce qui est préjudiciable à la foi. » L'autorité devait donc presser le clergé d'abolir les images, car le clergé était, « de droit divin », assujetti en toute chose à l'autorité. Aussi n'était-il pas besoin d'attendre « que les prêtres de Baal aient enlevé leurs vases, leurs blocs et leurs souches »; le bras séculier devait ordonner et agir [1].

[1] JAGER, *Carlstadt*, 254, 271-273. Contre le livre de Carlstadt sur l'abolition des images, Jérôme Emser publia en 1522 l'ouvrage intitulé : *Que l'on ne doit ni profaner ni abolir les saintes images dans les églises.* Il y traite excellemment de la doctrine et de la pratique constante de l'Église par rapport aux images. — Voy. par exemple

Digitized by Google

Il tenait le même langage dans ses sermons, où le peuple accourait en foule. « Ceux qui autrefois n'allaient que rarement ou jamais entendre les prédications », rapporte un contemporain, « ne manquent maintenant aucun prêche[1]. » Carlstadt, d'accord en cela avec Gabriel Zwilling, exhortait le peuple à faire, de sa propre autorité, des changements dans le culte; il démontrait à son auditoire que « la confession était un commandement diabolique, issu

les p. B³-⁴ et F², où sont exposés les motifs du culte des images; c'est une de ses meilleures démonstrations. Il ne prétend pas excuser les abus. (Voy. p. Q²-³.) Il met au nombre de ces abus « les tableaux peu décents que les peintres exécutent de nos jours ». « Mais lorsque nous contemplons les tableaux d'autrefois », dit-il, « nous n'en saurions tirer qu'édification. Tous les membres y sont couverts, et personne ne peut y trouver le prétexte d'un mauvais désir ou d'une pensée impure. Dieu châtiera nos peintres, il leur retirera leur mission s'ils n'abandonnent leur honteuse habitude. Je prie tous les pasteurs et prélats de l'Église de veiller, pour l'amour de Dieu, à ce que certaines mesures soient prises au sujet de ces tableaux; il faudrait en revenir aux décisions des Pères et des conciles, afin que les hérétiques n'aient plus aucun sujet d'insulter les images d'une façon si cruelle pour nous, et ne les mettent plus en pièces, comme cela est arrivé en quelques endroits. » « Je crains fort que cette conduite des hérétiques n'ait d'autre but que le désir d'arracher complétement de nos cœurs le respect et le souvenir des chers saints. Ils ont dès longtemps enseigné qu'ils ne peuvent nous venir en aide ni prier pour nous; ils espèrent ainsi nous détourner de la confiance que nous avons en leur intercession, mais comme nous persistons dans notre créance, et qu'ils s'aperçoivent que les images, chaque jour sous nos yeux, ne nous permettent pas d'oublier nos saints, ils ne songent qu'à les détruire. Ainsi fait non-seulement Carlstadt, mais encore son maître Luther. Car Luther a beau reprendre ses moines, les blâmer d'avoir si vite fait disparaître les images (ce qui veut dire qu'ils eussent dû cacher et retarder encore un peu leur jeu, jusqu'à la conclusion de la diète de Nuremberg), il ne peut cependant nous dissimuler ce qui se passe en son cœur d'hérétique, et il nous avoue qu'il faut s'efforcer d'ôter de l'esprit des gens le goût des images coloriées, et que peu à peu, par la force même des choses, on les verra disparaître. Mais je ne doute pas que les vrais chrétiens ne ferment l'oreille à ces discours creux et vulgaires. L'Église chrétienne ne cédera pas sur ce point. Et puisque Luther lui-même fait peindre son précieux visage et permet la vente publique de son portrait, pourquoi l'Église ne tiendrait-elle pas en dignité et en honneur les images de ses saints bien-aimés? » « Qui a jamais compris, enseigné ou écrit autre chose sinon que Dieu seul donne la grâce, le secours, la consolation, le salut et la béatitude? Dieu est l'unique source d'où jaillit tout bien, d'où découle tout ce qui est bon au ciel et sur la terre! Mais pourquoi conclure de là qu'avec l'Église chrétienne nous ne puissions réclamer le secours et l'intercession des saints, et dire de tout notre cœur : Saint Pierre et saint Paul, priez pour nous! » « Dieu demeure la source de toute grâce, mais cette grâce s'écoule aussi par les précieux ruisseaux et canaux de la communion des saints. Tel est l'ordre divin; mais les hérétiques, en gens aveugles et obstinés qu'ils sont, ne veulent ni le voir ni le reconnaître, aussi s'opposent-ils violemment à la vénération, au souvenir et aux images des chers saints; et pourtant, nous les honorons de telle sorte que Dieu n'est aucunement lésé dans le divin honneur qui lui est dû, et qu'il lui en revient au contraire plus de gloire. » « Les laïques, qui tous les jours entendent et reçoivent sur ce point et sur beaucoup d'autres la saine doctrine chrétienne, ne sont pas assez niais pour placer leur consolation ou leur espérance dans les images; et si, en souvenir des chers saints, ils leur sont dévots et attachés de cœur, cela ne saurait leur être imputé à idolâtrie. »

[1] JAGER, *Carlstadt*, p. 260.

Digitized by Google

de la tyrannie papale, et que le Pape et les évêques étaient les vicaires et les messagers du diable ». Enfin, à la tête d'une bande d'émeutiers, il se mit à l'œuvre : les autels et les croix furent abattus, les images des saints brisées, les prêtres qui passaient dans la rue assaillis à coups de pierres, et le cloître des Carmes déchaussés menacé d'un assaut.

Le duc Georges de Saxe, se tournant alors vers ses cousins, Frédéric et Jean de Saxe, les avertit des événements qui venaient de se passer (16 novembre 1521). Il leur représenta que les choses prenaient exactement en Saxe la même tournure que l'hérésie du siècle précédent en Bohême, cette hérésie à laquelle leurs pères avaient opposé une si énergique résistance, versant leur sang, offrant leurs vies pour la défense de la religion! Déjà dans les États de l'Électeur, beaucoup avaient complétement perdu la foi, et allaient jusqu'à nier l'immortalité de l'âme. Luther avait causé tout ce mal. Le duc Georges ne pouvait assez déplorer qu'à Wittemberg, la première ville de l'électorat, des émeutes comme celles qui venaient de se produire aient pu avoir lieu. Il conjurait le duc Jean d'employer le crédit qu'il avait sur son frère, et d'obtenir que Frédéric se décidât enfin à sévir contre les novateurs; Georges le suppliait de se déclarer du moins nettement contre eux. Quant à lui, il était prêt à agir, il était tout disposé à mettre au service de la vérité les conseils de son expérience. « Nous voici parvenus tous trois », disait-il, « au dernier quartier de notre vie; nos cheveux et nos barbes blanchis nous en avertissent assez; il est temps de prendre en main la défense de la bonne cause. » A diverses reprises, Georges, dans ses lettres, rappelle aux princes l'hérésie de Bohême. En Bohême aussi, les églises et les couvents avaient été pillés, et les princes pouvaient considérer l'état où la religion se trouvait actuellement réduite en ce pays. Le clergé y était tombé dans la dernière misère; il y était méprisé à tel point que l'on se voyait forcé d'attirer à l'état ecclésiastique jusqu'à des bourreaux et des bouchers. Partout de nombreuses sectes divisaient les chrétiens, la foi était presque entièrement éteinte et tombée au niveau d'un conte de vieille femme. Frédéric était invité à réfléchir sérieusement à ce qui se passait dans son propre pays : à Wittemberg, on venait d'introduire un nouveau rite; à Eilenbourg, la maison du curé avait été assaillie; un homme assis sur un âne était même entré dans l'église; les autels et les images avaient été brisés; les moines se sauvaient de leurs couvents, les prêtres se mariaient, et Georges avouait ne savoir plus comment défendre Frédéric contre ceux qui lui imputaient la responsabilité de tous ces événements. « Songez », lui disait-il, « que celui qui n'empêche pas

Digitized by Google

le mal est aussi coupable que celui qui l'exécute. » Dieu a accordé de grands trésors à la maison de Saxe; mais depuis que Luther a commencé sa funeste entreprise, les mines semblent avoir perdu de leur fécondité [1], et le niveau moral baisse. « Vainement on se flattait d'avoir retrouvé l'Évangile. Georges l'étudiait depuis plus de quarante ans, et restait convaincu que l'Évangile de sa jeunesse valait beaucoup mieux que celui qu'on prêchait actuellement [2].

A Eilenbourg, Gabriel Zwilling agitait la population. « Le moine défroqué de Wittemberg », rapporte à son sujet un contemporain, « nous a fait aujourd'hui un sermon; il a endossé un habit d'étudiant, et mis par-dessus une chemise bordée de noir; il s'est affublé d'un bonnet de fourrure, et dans cet accoutrement nous a parlé de la messe avec le dernier mépris. Il a aussi rejeté les bonnes œuvres, disant que deux chemins s'offraient à nous : l'un étroit et conduisant au ciel, c'est celui de la foi; l'autre large et menant droit à l'enfer, c'est celui des bonnes œuvres. Il a rejeté messe, jeûne, prière, aumône, discipline. Nous sommes, selon lui, au-dessus de toute loi. Personne n'est plus obligé ni à la confession ni au baptême. » Après ce sermon, la Cène avait été célébrée dans l'église du château, située sur la montagne. Comme Zwilling avait persuadé à ses auditeurs qu'il n'était nullement nécessaire de se confesser avant de se présenter à la sainte table et qu'on pouvait fort bien communier après avoir mangé, « les assistants », continue le même narrateur, « s'avancèrent presque en riant pour recevoir l'Eucharistie, et ceux-là mêmes qui avaient passé la nuit précédente dans la débauche et l'ivrognerie, reçurent le Sacrement, comme j'en ai été moi-même témoin [3] ».

« Mais dans tout ce qu'ils faisaient, les nouveaux évangélistes s'imaginaient obéir à la loi de Dieu : » Lorsque Frédéric charge un délégué de faire des représentations à l'iconoclaste Carlstadt, celui-ci, absolument comme Luther l'avait fait avant lui, allègue aussitôt la mission surnaturelle qu'il a reçue de Dieu. « La parole », dit-il, « m'a été donnée en grande abondance; malheur à moi, si je ne prêchais pas! » La désunion ne venait que de ce que tous n'obéissaient pas textuellement à

[1] Le prince Joachim d'Anhalt mande à son frère que le duc Georges lui a dit : « Si nous restons fidèles à l'Église, tout nous réussira; mais si nous nous en laissons détacher, au lieu de notre prospérité actuelle, nous verrons bientôt des revers nous atteindre J'ai remarqué que tous ceux qui sont attachés à la nouvelle doctrine ne réussissent à rien, mais tombent dans la ruine et la misère. Dieu les a-t-il châtiés, ou bien sont-ils tombés par leur propre imprévoyance, c'est ce que je n'entreprendrais pas de décider. » Prince Georges d'Anhalt, *Predigten und Schriften*, p. 325.

[2] SECKENDORF, t. I, p. 217; voyez l'article sur le duc Georges dans les : *Histor.-polit. Bl.*, t. XLVI. p. 451-453.

[3] SEIDEMANN, *Erläuterungen zur Reformationsgesch.*, p. 37.

Digitized by Google

la sainte Écriture. Quant à lui, nulle menace de mort ne le séparerait jamais de cette base très-sûre. Il resterait toujours loyalement attaché au sens littéral de la parole divine, sans se laisser égarer par ce que pourraient enseigner les autres. D'ailleurs, il n'y avait que les mauvais chrétiens qui pussent se scandaliser de ses sermons.

A l'exemple des prophètes de Zwickau, Carlstadt déclarait la guerre aux études scientifiques, réclamait la fermeture des écoles et l'abolition des grades de docteur; laïques et ouvriers étaient appelés à prêcher le nouvel évangile, les étudiants exhortés à ne plus perdre leur temps à n'importe quel travail scientifique et à apprendre un métier, ou la pratique d'un art. Tous les jours le nombre de ses adhérents grossissait, et le parti révolutionnaire triomphait à Wittemberg comme à Erfurt. Là aussi, l'Université se changeait en désert. « Les plus savants, les plus éclairés d'entre nous sont dans la désolation », écrivait Spalatin. « Les nouveaux évangélistes ont chacun une méthode différente. » « Ils embrouillent tellement toutes les questions, ils ont de si étranges fantaisies », mande-t-il à Frédéric, « que tous les jours on voit de nouvelles sectes se produire. Il en résulte que chacun est troublé dans sa conscience, et que nul ne sait plus qui est cuisinier, qui est cellerier[1]. »

C'est au milieu d'un pareil état de choses que Luther, qui dans sa solitude de la Wartbourg avait été soigneusement informé de tout ce qui se passait, apparut tout à coup à Wittemberg. Il y prêcha huit sermons consécutifs (mars 1522). Il attribua les actes de violence récemment commis à « une fausse manière d'entendre la liberté chrétienne ». En présence des faits abominables qui venaient de se produire, il tira de plusieurs textes bibliques, entre autres de l'épître de saint Jacques (auparavant rejetée par lui), le principe « que la foi sans la charité est sans aucune efficacité, qu'elle n'est plus même la foi, mais une ombre de foi ». Ce qui avait eu lieu s'était fait sans ordre, au grand scandale du prochain : « Avant d'agir, vous auriez dû prier du fond de votre cœur, puis marcher avec le concours de l'autorité; alors on aurait su que la chose venait de Dieu. » Il était profondément affligé qu'on eût agi sans son ordre et sa coopération. « Suivez-moi », s'écria-t-il, s'autorisant de la mission directe qu'il assurait avoir reçue de Dieu; « je suis le premier auquel le Seigneur ait révélé ses desseins, c'est moi auquel Dieu a donné la première inspiration de vous prêcher et de vous annoncer sa parole.

[1] Voy. ces lettres dans le *Corp. Reform.*, t. I, p. 541, 545, 554, 560, 561. JAGER, *Carlstadt*, p. 277-287. On voit, par une lettre de Fröschel citée par Jäger (*Carlstadt*, p. 282), combien les devoirs les plus sacrés de la charité étaient mis en oubli dans ces tristes querelles.

Digitized by Google

Aussi ne deviez-vous pas faire un pareil coup sans mon ordre, et sans m'avoir préalablement consulté. » Il reprocha sévèrement à son auditoire la profanation publique du sacrement de l'autel : « Vos autres méfaits seraient encore excusables à la rigueur, mais pour celui-là, nulle indulgence n'est possible. Vous avez agi par trop brutalement! Aussi qu'arrive-t-il? On répète : « Là-bas, à Wittemberg, il y a vraiment de beaux chrétiens! Ils prennent le Saint Sacrement entre leurs mains, saisissent le calice, vont ensuite trouver l'eau-de-vie, et se soûlent à cœur joie! » « Si quelqu'un a l'enfantillage de désirer tenir le Saint Sacrement entre ses mains, qu'il se le fasse apporter dans sa demeure, qu'il le tienne et le touche tant qu'il voudra; mais en public, qu'il s'abstienne d'une pareille conduite, car s'en abstenir ne peut lui causer aucun dommage. Il ne faut pas scandaliser nos frères, nos sœurs, nos prochains, et maintenant voilà que tout le monde est si irrité contre nous, qu'on va jusqu'à souhaiter de nous mettre à mort[1]. »

En effet, la population saxonne ne se montrait nullement favorable au nouvel évangile. Une lettre de l'ambassadeur polonais, Jean Dantiscus, qui visita Luther en 1526 à Wittemberg, nous fournit à cet égard un curieux témoignage : « C'est avec beaucoup de difficultés », écrit-il, « que je pus atteindre Wittemberg. Les fleuves, surtout l'Elbe, qui traverse la ville, étaient tellement débordés, que dans les terrains bas, les champs étaient complétement inondés. Sur ma route, j'entendis les gens de la campagne attribuer ce fléau à Luther, le maudire, l'accabler d'injures, lui et ses partisans. Le peuple est généralement persuadé que Dieu visite et châtie les habitants du pays qui pendant toute la durée du carême ont, pour la plupart, mangé de la viande[2]. » Une preuve encore plus évidente du peu de sympathie des Saxons pour « l'évangile » nous est fournie par la *Consultation* publiée par Mélanchthon en 1523. On lui avait demandé son opinion sur la question de savoir si Frédéric avait le droit de lever une armée pour la défense de « l'évangile ». Mélanchthon répond négativement : « Il est évident », dit-il, « que la disposition et le sentiment des Saxons s'opposent à la guerre; cela tient à la faiblesse de leur foi, ils ne sont pas chrétiens. Aussi l'Électeur ne doit-il pas songer à prendre les armes, car il gouverne des païens, c'est-à-dire des infidèles[3]. »

Les catholiques, au dire de Mélanchthon et de Luther, n'étaient donc que des païens et des mécréants.

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXVIII, p. 204-285; voyez particulièrement p. 208, 212-214, 220, 246, 275.

[2] Dans Hipler, p. 72. Voy. aussi p. 54, et plus haut, p. 136, note 5.

[3] *Luther's Sämmtl. Werke*, t. LXIV, p. 278.

Digitized by Google

II

Luther voyait dans le « méchant tour que le diable lui avait joué à Wittemberg », par l'entremise de Carlstadt et des nouveaux prophètes, une punition divine. Dieu avait voulu le châtier de son attitude trop humble à Worms : « Je regrette amèrement », dit-il dans sa réponse à Henri VIII (1522), « de m'être trop humilié à Worms. Par égard pour l'Empereur, j'ai été jusqu'à souffrir que ma doctrine fût soumise à des juges; j'ai consenti à écouter ceux qui prétendaient démontrer mon erreur. Je n'aurais pas dû témoigner une humilité si sotte, puisque j'étais convaincu de la vérité absolue de ce que j'avais avancé, et que d'ailleurs, avec le tyran, tout était inutile. » Ainsi donc Luther n'hésitait pas à appeler publiquement l'Empereur un tyran. Dans le même écrit il s'intitule : « l'Ecclésiaste de Wittemberg, par la grâce de Dieu. » Non-seulement il affirme avoir reçu sa doctrine de Dieu, mais il veut être considéré comme ayant « plus d'autorité dans son petit doigt que mille papes, rois, princes et docteurs n'en possédèrent jamais ». Il se déclare prêt à soutenir tous les points de sa doctrine, qu'il analyse avec détail : « Celui qui enseigne autre chose que ce que j'enseigne ou me condamne à ce sujet, condamne Dieu même, et demeurera pour jamais enfant de l'enfer. » « Une oie connaît mieux le psautier que tous les papistes mis ensemble ne savent ce que c'est que la foi et les bonnes œuvres! » L'étude assidue de la sainte Écriture et la grâce de Dieu lui ont révélé « que la papauté, l'épiscopat, les abbayes, les couvents, les Universités, la prêtraille, la monacaille, les nonnes, les messes, les offices ne sont que damnées inventions du diable ». « Je n'aurais pas dû dire que la papauté est une plus grande usurpation que celle de Nemrod, car presque tous les royaumes de cette nature sont en dehors de la loi de Dieu, comme celui de Nemrod; mais j'aurais dû dire : Le papisme est la pire abomination et la plus empoisonnée du diable que la terre ait connue! » Henri VIII n'était qu' « un cerveau fêlé, une grossière tête d'âne », et le roi d'Angleterre justifiait bien le proverbe qui assure « qu'il n'y a pires fous que les rois et les princes[1] ».

[1] *Antwort auf König Heinrichs VIII von Engelland Buch wider seinen Tractat von der babylonischen Gefängniss. Sämmtl. Werke*, t. XXVIII, p. 343-387. — Voy. surtout p. 351, 346-347, 349-351, 380, 383. Parlant de Henri, il dit encore : « C'est par la permission de Dieu qu'il est aveuglé, afin que par moi sa malice soit mise au

Digitized by Google

« Tous mes ennemis réunis à tous les démons, bien que ces derniers se soient approchés de moi de bien près », disait-il en déplorant le « méchant tour de Wittemberg » avec le chevalier Hartmuth de Cronberg, « ne m'ont pas fait autant de mal que les nôtres, et je dois confesser que la fumée qui vient d'eux me cuit terriblement les yeux, et semble pénétrer jusqu'à mon cœur. Après tout, je me demande si tout cela n'est pas arrivé pour me punir, car à Worms, pour ne pas désobliger de bons amis et ne pas sembler trop roide et trop obstiné, j'ai montré une modération excessive; j'aurais dû confesser ma foi devant le tyran avec plus de force et de vigueur. Combien, depuis ce temps, les païens incrédules ne m'ont-ils pas injurié! De combien de mépris et d'outrages ne m'ont-ils pas abreuvé! Ils jugent en païens qu'ils sont, et comme des gens qui ignorent profondément ce que c'est que l'Esprit, ce que c'est que la foi. Je me suis bien souvent repenti de mon humilité et de mes égards! » Selon Luther, la condamnation de sa doctrine à Worms avait été la condamnation de la divine vérité elle-même, et ce crime était maintenant imputé à la nation allemande tout entière. « Vous savez », écrit-il, « que l'iniquité commise à Worms, alors que la divine vérité fut si déplorablement outragée, condamnée de propos délibéré, méchamment, publiquement, sans avoir été entendue ni examinée, vous savez, dis-je, que ce crime a été imputé à toute la nation allemande, car les chefs l'ont commis, et personne ne les a contredits et ne s'est opposé à leur sentence. Par là, Dieu a été si grièvement offensé qu'il nous a retiré sa précieuse parole; ou bien il a permis qu'elle devînt le prétexte d'un tel scandale, que personne ne pouvant plus reconnaître en elle la parole de Dieu, elle a été traitée selon ses mérites. On s'est cru autorisé à la persécuter, à la diffamer, on l'a appelée diabolique. Oui, en vérité, mon cher Hartmuth, l'Allemagne, pour être agréable au Pape, a malheureusement assumé sur sa tête une terrible responsabilité, à Worms, au jour fatal de la Diète! » Du reste, au dire de Luther, ce n'était pas la première fois que l'Allemagne repoussait l'évangile. Aussi craignait-il beaucoup que Dieu ne la traitât comme la Judée : « Nous lisons dans le livre des Rois que les Juifs, ayant pendant longtemps persécuté et mis à mort les prophètes, Dieu s'était enfin détourné d'eux, et leur avait refusé toute assistance. Si mes ennemis n'ont pas versé mon sang, ce n'est pas qu'ils n'en aient eu le dessein précis et arrêté, et tous les jours ils m'immolent encore dans leur pensée. Malheureuse nation! Étais-tu donc destinée à servir l'Antechrist, à te faire son geolier et son bourreau! Devais-tu t'élever contre les saints et les prophètes du Seigneur! » « Voyez comme les paroles me viennent en abondance!

jour. » On trouve une sévère mais juste appréciation de la réponse de Luther à Henri VIII dans Höfler, *Adrian VI*, p. 261.

Digitized by Google

La foi du Christ opère en moi, elle tressaille d'allégresse dans mon cœur, à cause de votre foi et de votre heureuse adhésion à la vérité! » « Saluez tous nos amis dans la foi, le seigneur Franz [1], le seigneur Ulrich de Hutten, et ceux qui se joignent encore à vous [2]. »

« Si tant d'abominations souillent le papisme, ne nous étonnons pas », dit Luther, « que beaucoup fassent un mauvais usage de notre évangile; heureusement nous avons des potences, des roues, des épées, des couteaux : celui dont la volonté n'est pas droite, nous pourrons encore nous en défendre [3]. » Néanmoins, en dépit des scandales donnés par ceux de son parti, en dépit de toutes les agressions papistes, on verrait bientôt tous les rois, tous les princes spirituels et temporels se « soumettre et se rendre » à son évangile. « J'ai de tristes appréhensions », écrit-il à Frédéric, « et malheureusement je les crois trop fondées; j'ai peur qu'une effroyable sédition n'éclate dans les pays allemands. Dieu, par ce bouleversement, s'apprête à châtier l'Allemagne. Le peuple reçoit et accepte admirablement notre évangile, mais il le prend trop à la lettre, il l'interprète charnellement; il sent bien qu'il est le seul véritable, mais il ne sait pas encore en faire un bon usage. Ceux qui devraient apaiser la révolte, l'attisent, au contraire. La violence dont ils usent empêche la lumière de l'évangile de briller. Ils ne s'aperçoivent pas que de pareils procédés ne font qu'aigrir les esprits et pousser les gens à l'émeute. Ils semblent vouloir courir au-devant de la mort, eux et leurs enfants. Très-certainement Dieu permet ces choses pour nous châtier. » Selon sa coutume, Luther attribue tous les malheurs dont il est l'occasion à

[1] De Sickingen.

[2] Voy. DE WETTE, t. II, p. 165, 167-170.

[3] *Sämmtl. Werke*, t. XXVIII, p. 311. — Voy. ce que dit Luther sur les prêtres, moines et religieuses « qui se marient et se sauvent de leurs couvents, non dans une pensée chrétienne, mais parce qu'ils sont heureux de trouver dans la liberté évangélique un manteau commode pour cacher leur mauvaise conduite. Cette appréciation est néanmoins précédée du principe : « que le devoir des prêtres est de se marier et que les moines et les religieuses sont libres de s'échapper de leur couvent ». « Cette doctrine, » dit Luther, « scandalise et courrouce les papistes plus qu'on ne saurait dire, mais cela importe peu. » — « Que le mariage des prêtres ait été ordonné par le diable et l'état religieux fondé par Satan, on en trouve l'indubitable preuve dans saint Paul, *Tim. I*, ch. IV, v. 3. — Il faut confesser qu'ils ont reçu le mariage de Dieu, et ne doivent être contraints par aucun serment à agir contre la parole de Dieu et de par l'enseignement du diable. » — Le prédicant d'Erfurt, Mechler, bien qu'après être sorti du couvent il se fût immédiatement marié pour bien établir ses sentiments évangéliques, se lamentait de la conduite des moines et des religieuses échappés de leurs monastères. « Quand les moines ou les nonnes sont sortis depuis trois jours seulement de leur cloître, les uns font société avec des filles perdues, les autres avec de mauvais garnements, et cela sans se soucier nullement de Dieu. Les prêtres en font autant, ils vont à la première femme venue, de sorte qu'une longue période d'expiation succède promptement à un court mois de baisers. » — KAMPSCHULTE, t. II, p. 173.

Digitized by Google

la volonté même de Dieu. « La tyrannie cléricale est humiliée, c'est là tout ce que je voulais obtenir par mes écrits; mais je m'aperçois maintenant que Dieu veut pousser la chose beaucoup plus loin, comme il en usa jadis avec Jérusalem et les deux royaumes de Judée. J'ai reconnu récemment que non-seulement l'ordre spirituel mais encore l'ordre temporel devraient, de gré ou de force, se soumettre à l'évangile. Tous les récits de la Bible le prouvent clairement. » « Si jusqu'à présent j'ai ri de l'émeute, croyant qu'elle ne s'en prendrait qu'au clergé », dit-il dans le *post-scriptum* de la même lettre, « aujourd'hui j'ai peur qu'elle ne s'attaque d'abord à nos maîtres, et, comme un véritable fléau public, n'entraîne ensuite avec elle tout le clergé[1]. »

« Les prémices de la victoire sont à nous », écrit-il quelques jours plus tard à Vinceslas Link (19 mars 4522); « nous triomphons de cette tyrannie papale qui jadis a tant opprimé les rois et les grands! Combien nous sera-t-il plus facile de vaincre et d'humilier les princes! » Le duc Georges de Saxe excitait tout particulièrement son indignation. Se conformant à l'édit de Worms, celui-ci combattait avec énergie les nouvelles doctrines et leurs adhérents, et s'efforçait de déterminer les souverains, les autorités, à prendre en main la défense de l'Église. « Si les princes continuent à se diriger d'après les conseils de ce cerveau stupide[2] », dit Luther, « je crains bien qu'une révolution n'éclate, et ne renverse bientôt dans toute l'Allemagne les grands et les magistrats, enveloppant le clergé dans sa ruine. » Il lui semblait déjà voir « l'Allemagne nager dans le sang ». « Les peuples », disait-il, « ne sont plus ce qu'ils étaient jadis. Les princes devraient comprendre que l'épée de la guerre civile est suspendue sur leur tête. » Il était, pour sa part, bien éloigné de la redouter; les calamités que les princes avaient attirées sur eux ne le concernaient point, et ne regardaient qu'eux seuls[3].

Il n'hésitait pas à déclarer hors la loi les prêtres qui ne recevaient pas son évangile : « Ainsi que je vous l'ai dit », écrit-il le 6 mai 1522 au bourgmestre et aux conseillers d'Altenbourg à propos des chanoines de la ville, « dès que les prêtres réguliers s'opposent à l'évangile, leur autorité cesse d'être légitime; dès lors il faut les fuir et les éviter comme on ferait des loups. Tout chrétien est autorisé à juger leur

[1] De Wette, t. II, p. 143-144.

[2] Il nomme à plusieurs reprises le duc Georges « le pourceau de Dresde » « ille porcus Dresdensis ». De Wette, t. II, p. 7, n° 319, et t. XXXII, n° 330. Il appelle aussi l'électeur Joachim de Brandebourg « le Benahdad de Damas ». — Voy. de Wette, t. II, p. 3.

[3] Voy. de Wette, t, II, p. 157-158. Il croit nécessaire de faire cette remarque en terminant sa lettre : « Sobrius haec scribo et mane. » Et précédemment : « Haec certe in spiritu loqui me arbitror. »

Digitized by Google

doctrine et à discerner ces loups, car tout chrétien doit croire par lui-même, et être en état de distinguer ce qui est orthodoxe de ce qui ne l'est pas[1]. » « Dieu nous dispense d'obéir à l'autorité toutes les fois qu'elle est en contradiction avec l'évangile », dit-il en faisant allusion à la lettre que nous venons de citer, dans une instruction adressée à Frédéric de Saxe : « Aussi le conseil d'Altenbourg et Votre Grâce sont-ils obligés d'écarter les prédicateurs qui peuvent nuire à la foi, et d'aider à ce qu'un bon choix soit fait, ou du moins à ce que rien n'y mette obstacle; il n'est ni charte, ni sceau, ni lettre, ni usage, ni droit, ni pouvoir quelconque qui puisse aller à l'encontre de ce devoir. Je vous ai déjà prouvé surabondamment que vous aviez le droit et le pouvoir de discerner et de juger la vraie et la fausse doctrine. Quant aux chanoines, leur droit, leur autorité et leurs revenus ont pris fin le jour même où ils se sont ouvertement opposés à l'évangile[2]. » « Loin d'être répréhensibles », écrivait-il dans le même sens au comte Jean-Henri de Schwarzbourg, « on est dans le strict devoir en chassant les loups de la bergerie, et l'on ne doit point s'inquiéter de l'abstinence qu'on impose à leur ventre. Ce n'est pas pour nuire, c'est pour venir en aide qu'on accorde dîme ou salaire au ministre de la parole (nuire, signifie, ici comme toujours, ne pas prêcher l'évangile luthérien). Du moment qu'il ne sème pas le bon grain, il n'a droit à aucun salaire[3].

Mais au dire de Luther, il fallait avant tout chasser de la bergerie « les grands loups », c'est-à-dire les évêques, et dans un traité spécial intitulé : *Contre l'état faussement appelé ecclésiastique du Pape et des évêques* (juin 1522), il conjurait tous les enfants bien-aimés du Seigneur, tous les vrais et pieux chrétiens, de travailler à leur expulsion. Or, des mesures de cette nature eussent équivalu au renversement radical des constitutions de l'Empire, puisqu'en Allemagne les évêques n'étaient pas seulement les premiers pasteurs spirituels, mais encore, pour la plupart, les princes souverains des divers territoires.

Luther, « par la grâce de Dieu, ecclésiaste de Wittemberg », répétait dans ce nouvel écrit ce qu'il avait si souvent affirmé : sa doctrine seule conduisait au salut. Partant de ce principe, il se croyait autorisé par Dieu même à juger les évêques en dernier ressort : « Ma doctrine », disait-il avec une superbe assurance, « ne peut être jugée par personne, même par les anges, car je suis certain de sa vérité; par elle je prétends être votre juge et celui des anges eux-mêmes, comme dit saint Paul. J'affirme donc que celui qui ne la

[1] Voy. de Wette, t. II, p. 191.
[2] De Wette, t. II, p. 192-193.
[3] De Wette, t. II. p. 258. — Voy. Friedrich, *Astrologie und Reformation*, p. 126-138.

Digitized by Google

reçoit pas ne peut être sauvé, parce qu'elle vient de Dieu et non de moi, et que ma sentence est celle du Seigneur, non la mienne. Tant que je vivrai, vous n'aurez point de paix; si vous m'immolez, vous en aurez dix fois moins encore; je serai, comme dit le prophète Osée, un ours sur votre route, un lion dans votre sentier. Tant que vous vous opposerez à moi, vous ne réussirez à rien, jusqu'à ce que votre front de fer et votre cou d'airain aient été brisés, soit par la miséricorde, soit par la justice. »

« Mais de peur que quelques âmes bien intentionnées ne m'estiment trop hardi d'oser m'attaquer aux grands personnages, et parce que les tyrans eux-mêmes se plaignent que nous encourageons à l'émeute et à la révolte, il importe que je vous expose ici le fondement et les motifs de ma conduite, et que je vous démontre par écrit que non-seulement il est légitime, mais indispensable de châtier les hauts dignitaires. »

Les reproches de tous les prophètes et ceux du Sauveur lui-même s'adressent pour la plupart « aux rois, princes, prêtres, savants, en un mot aux premiers du peuple » : « Le Christ, dans l'Évangile, nous apparaît dans l'humilité, dans un rang obscur. Il n'est pas revêtu d'une haute dignité, il n'appartient pas au gouvernement. Or envers qui se montre-t-il sévère? Qui menace-t-il de châtiments? Les grands prêtres, les scribes, les grands clercs, en un mot tout ce qui occupe un rang élevé, reçoivent ses reproches. Sa conduite doit être le modèle des apôtres de l'évangile. Il faut qu'avec une grande assurance ils s'opposent aux chefs, car le salut ou la perte du peuple dépend surtout d'eux. Pourquoi donc, malgré le Christ et l'exemple de tous les prophètes, suivrions-nous la loi des fous, inventée par un pape inepte? pourquoi laisserions-nous impunis les gros bonnets et les tyrans spirituels? Et à quoi nous servirait-il de châtier le peuple si nous laissions les grands en paix? On ne pourra jamais faire autant de bien en répandant la bonne doctrine, que de mauvais chefs ne feront de mal en en propageant une mauvaise. »

Les évêques et les hauts dignitaires de l'Église méritaient donc un traitement plus rigoureux que les chefs temporels, et cela pour deux raisons : d'abord parce que les dignités ecclésiastiques n'ont pas été instituées par Dieu; Dieu ne connaît point la mascarade épiscopale; ensuite parce qu'elles ne viennent pas non plus des hommes, car les évêques et prélats se sont élevés de leur propre autorité, et se sont établis dans leur pouvoir en dépit de Dieu et du genre humain. Secondement, parce que « le gouvernement temporel, bien qu'usant de violence et d'injustice, ne porte préjudice qu'au corps, au lieu que les prélats, lorsqu'ils ne sont pas saints et ne servent pas les intérêts de la

Digitized by Google

parole de Dieu, sont des loups, des assassins d'âmes, et font autant de mal que si le diable en personne était assis à leur place et gouvernait pour eux. Aussi faut-il se garder de l'évêque qui n'enseigne pas la parole de Dieu comme du démon en personne. Là où la parole de Dieu n'est pas annoncée, il n'y a très-certainement que pure doctrine diabolique et meurtre des âmes, d'autant que sans cette parole divine, l'âme ne peut vivre, ni être affranchie du démon ».

Par la parole de Dieu, Luther entendait toujours, bien entendu, sa propre interprétation de l'Écriture, interprétation qui, selon son orgueilleuse conviction, lui avait été révélée par Dieu même.

« S'ils te disent », continue-t-il, « qu'il faut craindre d'exciter une émeute en poussant les sujets à résister aux supérieurs ecclésiastiques, réponds : La parole de Dieu sera-t-elle entravée pour un tel motif? L'univers doit-il périr à cause de nos misérables anxiétés? Que tous les évêques soient exterminés, que toutes les abbayes et couvents soient rasés, plutôt qu'une seule âme ne vienne à se perdre, à plus forte raison plutôt que toutes les âmes ne soient perverties par ces inutiles pantins, par ces idoles d'évêques! A quoi sont-ils bons ceux qui, dans le bien-être, vivent du travail des autres, profitent de leurs sueurs, et mettent obstacle à la parole de Dieu? Ils redoutent une révolution temporelle, et ils ne se soucient point de la perdition éternelle! Ne sont-ce pas des personnages honnêtes et sages? S'ils recevaient la parole divine et désiraient ce qui fait vivre l'âme, le Seigneur, qui est un Dieu de paix, serait avec eux, et nulle émeute ne serait à redouter. Mais comme ils veulent rester sourds à la parole de Dieu, comme au lieu de l'écouter ils se déchaînent contre elle et la combattent par l'excommunication, par les flammes et par tous les fléaux qu'ils peuvent inventer, qu'ont-ils donc justement mérité, sinon une révolution puissante qui vienne enfin les déraciner de ce monde? Que si pareil malheur leur advient, il ne faudra qu'en rire, comme le conseille la divine sagesse : Vous avez, dit-elle, détesté ma correction et raillé ma loi, maintenant je me rirai de vous à mon tour, et je vous raillerai, lorsque le malheur s'abattra sur votre cou! »

Après avoir émis de pareilles opinions, Luther assurait en vain désapprouver l'emploi « du poing et de l'épée »; en vain répétait-il qu'on ne devait pas s'opposer à l'Antechrist par la violence.

« La parole de Dieu ne suscite point d'émeute. C'est l'insoumission obstinée qui la produit, et ne tarde pas à recueillir ce qu'elle a mérité. »

« Quels sont-ils »? dit encore Luther à propos des évêques, « ils vivent sous nos yeux comme des animaux privés de raison. Qui sont-ils pour que personne n'ose les punir, pour que nul ne tente de leur résister? Ignore-t-on que les évêchés, les couvents, les abbayes, les Universités ne sont que d'inépuisables pots de graisse,

Digitized by Google

où viennent sans cesse se fondre les biens des princes et tous les trésors de la terre? Ils s'imaginent être les très-nobles joyaux de la Chrétienté, et cependant saint Pierre les appelle la honte et l'ordure du monde! Ils maudissent, ils condamnent la vérité qu'ils ne connaissent point. Ils sont noyés et enfoncés dans la matière, hommes charnels, êtres sensuels, bestiaux, qui n'ont jamais goûté les choses de l'esprit! » Agir contre eux n'est pas commettre un attentat contre l'autorité ecclésiastique, « car ce ne sont point des évêques, ce sont des pantins, des idoles sans intelligence, des marionnettes, des idiots, gens incapables même de savoir ce que c'est qu'un évêque, à plus forte raison ce que c'est que la charge d'un évêque! Ce sont des loups, des tyrans, des tueurs d'âmes, des apôtres de l'Antechrist! Mais je t'entends dire : Vraiment tu t'en prends là à de bien hauts personnages! Songes-tu que parmi eux il s'en trouve d'illustres, de savants? A cela je réponds : Jésus-Christ, Pierre, Paul, tous les prophètes ont annoncé que les plus grandes calamités que la terre ait à redouter sont l'avénement de l'Antechrist et les fléaux des derniers jours. Penses-tu que de semblables paroles aient été prononcées à propos de plumes d'oies ou de feuilles d'arbre? La parole de Dieu ne nous entretient jamais que de grandes choses! Elle s'élève contre les grands, contre les puissants; elle tonne contre les hauts personnages! Elle nous démontre que l'iniquité est toujours commise par eux, comme de nos jours le Pape, les évêques et leur clique nous le font assez voir. En fin de compte, qu'importe-t-il qu'ils soient grands, nombreux, élevés, savants, si, manifestement, ils s'opposent à Dieu? Dieu n'est-il pas plus qu'eux? Dieu n'est-il pas au-dessus de toute chose créée? Le Turc aussi est puissant, et cependant c'est l'ennemi de Dieu! Mais, diras-tu encore, qui donc serait assez hardi pour appeler race maudite le Pape, les évêques, et toute leur bande? Qui? Pierre! Oui, le Saint-Esprit les a maudis par la bouche de Pierre! Ils sont à la vérité évêques, mais non évêques de chrétiens; ce sont des évêques de voleurs, de brigands, d'usuriers, des chefs de voleurs, des chefs d'assassins, des chefs d'usuriers »! « Le porc, le cheval, la pierre, le bois, ne sont pas plus destitués de bon sens que nous ne l'avons été en subissant le joug du Pape. » « Et afin de me débarrasser l'estomac, je veux ici dire hautement ma pensée : Les évêques que nous voyons maintenant régner sur tant de villes ne sont pas les évêques du Christ, institués par la loi divine, mais bien les évêques du diable, établis par son ordre, et très-certainement messagers et intendants de Satan! » Luther est prêt à le prouver « bien et dûment » par la sainte Écriture. « Les couvents », dit-il encore, « sont de bien plus mauvais lieux que les maisons publiques, que les tavernes et que les repaires d'assassins. »

Digitized by Google

Cet écrit était accompagné d'un appendice intitulé : *Bulle et Réforme*. Luther y déclarait que « tous ceux qui exposaient leurs corps, leurs biens, leur honneur pour détruire les évêchés et le gouvernement des évêques, étaient les enfants bien-aimés de Dieu, les vrais chrétiens, gardant la loi divine et résistant à la loi du démon ». Lorsqu'il n'était pas possible de combattre ouvertement les évêques, il fallait du moins condamner et réprouver leur autorité : « Je le répète, tous ceux qui se soumettent volontairement à eux sont à proprement parler les serviteurs du démon, et s'opposent à l'ordre et à la volonté de Dieu. » « Tout chrétien, exposant son corps et ses biens pour la vérité, doit travailler à mettre fin à leur détestable tyrannie; tout ce qui peut le moins du monde porter préjudice aux évêques, ils doivent s'en acquitter joyeusement, agissant envers eux comme envers Satan en personne. » « Ceci est ma bulle », dit Luther en concluant, « à moi, docteur Luther! Elle apporte la grâce de Dieu à tous ceux qui la garderont et la suivront. Amen[1]! »

Spalatin ayant fait quelques représentations à Luther sur l'extrême violence d'un pareil langage, il lui répondit (25 juin 1522) que c'était à dessein qu'il se déchaînait ainsi contre les évêques, et qu'il était résolu à ne plus les épargner. Que si l'émeute et toutes sortes de calamités imprévues venaient à atteindre les hauts dignitaires de l'Église, ils n'auraient à s'en prendre ni à ses instigations ni à son influence, mais bien à leur propre tyrannie, qui forçait la main au peuple, et aussi à leur destinée, qui le voulait ainsi[2].

Au moment où paraissait cet écrit, Franz de Sickingen, « seigneur

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXVIII, p. 142-201. — Voy. surtout p. 142-145, 147-149, 155-156, 174-176, 178-179, 189. — Maint passage de ce livre, par exemple ceux des p. 158-159-163, 199, sont impossibles à reproduire.

[2] « Tu ergo noli timere, nec speres me illis parciturum : *motus ac res novas si passi fuerint*, nobis autoribus non patientur, sed sua tyrannide sic vocantibus fatis urgente. » — Voy. DE WETTE, t. II, p. 236. — Luther écrit à Staupitz (27 juin 1522) : « Quod tu scribis *mea jactari ab iis, qui lupanaria colunt*, et multa scandala ex recentioribus scriptis meis orta, neque miror, neque metuo. » — DE WETTE, t. II, p. 215. « Personne », écrit-il à un inconnu (28 août 1522), « ne doit se scandaliser de ces injures; la justice doit avoir son cours; tous ceux qui ne sont pas dignes d'elle se scandaliseront et tomberont, ainsi qu'il est écrit dans saint Jean (chap. VI, v. 60). Cet apôtre rapporte que beaucoup de disciples de Jésus-Christ se retirèrent après l'avoir écouté, disant : Ce discours est trop dur, et qui peut le supporter? Donc, cher ami, ne vous effrayez pas, si beaucoup se scandalisent de mes écrits; il faut qu'il en soit ainsi, et que très-peu restent fidèles à l'évangile. » Avec le temps, on comprendra pourquoi il est resté sourd à toutes les remontrances que lui font à ce sujet Frédéric de Saxe et beaucoup de ses amis. Pour le moment, il ne peut répondre qu'une chose : c'est qu'il ne doit ni ne peut faire autrement : « Je ne peux plus accepter de demi-mesures; je ne veux plus ni plier, ni céder, ni me soumettre, comme je l'ai fait jusqu'à présent, fou que j'étais! » — DE WETTE, t. II, p. 214.

Digitized by Google

et patron spécial » de Luther [1], se préparait à être l'instrument de cette destinée.

Le livre de Luther est pour ainsi dire le manifeste de guerre avec lequel Sickingen entre en campagne, pour renverser la constitution de l'Empire et faire « une trouée à l'évangile [2] ».

[1] C'est ainsi que le nomme Luther. — Voy. DE WETTE, t. II, p. 13.
[2] Voy. plus loin.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

FRANZ DE SICKINGEN TENTE DE RENVERSER LA CONSTITUTION DE L'EMPIRE.

I

Sickingen, revenu sans gloire et sans butin de son expédition contre la France, crut le moment venu, pendant l'été de 1522, pour la réalisation de son grand projet : « la réorganisation de l'Empire ». Charles-Quint était reparti pour l'Espagne, et le Conseil de régence, qui siégeait à Nuremberg depuis le mois de septembre 1521 sous la présidence du lieutenant impérial le comte palatin Frédéric, était « faible et peu à redouter ». Sickingen s'attendait d'autant plus à voir les nobles venir de tous côtés lui offrir « d'abondants secours », que l'état général des affaires publiques servait de moins en moins les intérêts de la petite aristocratie, et que le sourd mécontentement qui couvait depuis longtemps parmi la noblesse prenait de plus en plus les proportions d'une haine violente.

Exclue de toute participation aux affaires publiques, dépouillée d'un de ses droits politiques les plus essentiels, le droit de réunion, « la noblesse libre d'empire » avait vu son crédit lui échapper à mesure qu'avait grandi la puissance des petits souverains[1]. Le joug féodal que les princes faisaient peser sur elle était, à l'entendre, « intolérable. » Les nouvelles taxes de douane allaient s'augmentant chaque jour; sans cesse on voyait surgir de nouvelles servitudes, enchérissements et charges onéreuses. Les nobles éprouvaient-ils le besoin de s'assembler pour traiter « ensemble de leurs griefs communs », ils s'en voyaient aussitôt empêchés par les menaces et les violences des princes; et cependant, « le droit de réunion leur avait été garanti depuis plus de deux siècles dans un grand nombre de territoires ». Les Électeurs, princes et autres Ordres, au contraire, « avaient con-

[1] Voy. notre premier volume, p. 452-454.

Digitized by Google

tinuellement ensemble des pourparlers, des conférences secrètes ou publiques, et bien qu'au sein de ces assemblées l'Empereur fût souvent honoré en paroles, en réalité elles donnaient plus fréquemment lieu à des discussions, à des querelles, qu'à des actes de soumission envers le chef souverain et légitime de la nation. Elles compromettaient par conséquent la paix publique, et lésaient gravement les intérêts communs de l'Allemagne ». La noblesse se plaignait encore de la mauvaise administration du droit : les tribunaux secondaires des petits souverains semblaient n'être plus destinés, comme autrefois, à rendre la justice à tous et ne se montraient préoccupés que des intérêts des seigneurs qui les tenaient sous leur dépendance. Lorsqu'un noble en appelait d'un jugement partial et inique, il se voyait aussitôt débouté de son droit, ici par l'allégation de tel privilége, là par la violence. Voulait-il soumettre la cause en litige au Conseil de régence, à la Chambre impériale? c'est à peine si, dans toute la principauté, il se rencontrait un notaire assez courageux pour se prêter à ce que réclamaient de lui les devoirs de sa charge. La haute magistrature se faisait l'instrument du révoltant despotisme des grands. La Chambre impériale, toute au service des puissants, se montrait injuste et partiale dès qu'il s'agissait de faire exécuter une sentence; de sorte qu'après mille difficultés, les faibles ne pouvaient jamais profiter d'un arrêt obtenu à grand'peine. Mais en supposant même que la Chambre impériale eût la bonne volonté de se montrer équitable, le Conseil de régence avait entre les mains un pouvoir exécutif « trop insignifiant pour oser s'en prendre à de hauts et puissants personnages », de sorte que tout fortifiait « l'insoumission des grands ». Impuissant et faible, le Conseil « ne parvenait même pas à maintenir la paix publique dans l'Empire ».

Aussi, dès qu'un jugement était rendu, abandonnait-on le plus souvent à celui qui avait gain de cause le soin de faire exécuter la sentence; l'autorisant à enrôler, pour soutenir ses intérêts, des hommes d'armes en plus ou moins grand nombre, selon les forces dont son adversaire pouvait disposer [1]. « Tous les Ordres de l'Empire, aussi bien les spirituels que les temporels, aspiraient à voir la noblesse humiliée »; aussi ne croyait-elle pas agir contre la justice et le droit en appelant de tous ses vœux le jour où, se levant enfin, elle tenterait « d'échapper à la servitude, et réunirait ses forces pour reconquérir un peu d'autorité, et se faire une existence supportable ». A l'entendre, les autres Ordres « s'enrichissaient tous les jours;

[1] Dans les pièces désignées dans le répertoire de WELLER sous le n° 2357, *Beschwerdeschrift der Grafen, Herren und gemeiner Ritterschaft*, Nuremberg, 1523. — JÖRG, p. 21-23, 42-43.

Digitized by Google

seule elle se voyait condamnée « à une misère de plus en plus profonde ».

Ce qu'il y avait de vrai dans ces lamentations, c'est que la petite noblesse, à force de morceler les propriétés héréditaires, de se livrer à sa passion pour le plaisir, de déployer un luxe excessif[1], et aussi en raison de la dépréciation de la propriété foncière et du développement envahissant du capital, avait perdu dans beaucoup de territoires les éléments matériels de son influence politique. Le prolétariat de la noblesse formait une classe considérable[2], et les seigneurs ruinés, déchus, regardaient d'un œil d'envie les riches couvents, les abbayes florissantes, surtout les collégiales princières. L'avidité de tant de grands seigneurs spirituels en vue d'agrandir encore et toujours leurs possessions déjà si étendues, la magnificence qu'ils étalaient au dehors en faisant insolemment parade de leurs richesses, tout avait fait détester de plus en plus l'organisation ecclésiastique, et ce mécontentement amer était partagé par une foule de gens qui, d'ailleurs, ne songeaient nullement à se séparer de l'Église et de sa doctrine. La confiscation des propriétés ecclésiastiques, le partage des biens du clergé, tant réclamés par Hutten et Sickingen, et représentés comme de nécessité urgente, flattaient donc le sentiment du plus grand nombre et semblaient une œuvre « raisonnable et attrayante ». Cette perspective « chatouillait surtout délicieusement » les penchants de cette classe particulière de gentilshommes

[1] Voy. notre premier volume, p. 366-367. Wimpheling parle, dans son *Aperçu général de l'histoire de Mayence* (1515), de la passion des nobles pour la boisson, et il ajoute : « Hi viderint, an sint nobiles, immo si sint homines quidem, cum nobilitas ex sola virtute comparetur. Ad quas sordes redacta est prisca et antiqua nobilitas Germanica, ad quam labeculam demersa est alta comitum generositas! Ignorant profecto splendorem proprium, excellentiam et dignitatem. » (Fol. 22-23.) Manuscrit de la bibliothèque du château d'Aschaffenbourg.

[2] Les nombreux documents cités par Jörg, et copiés sur dix actes authentiques, montrent dans quel abaissement était tombée la noblesse de Bavière (p. 49-50). Nous en citons un passage :

« Hirschauer de Gersdorf est veuf, chargé de petits enfants, et de plus affligé de beaucoup de maladies; il ne touche que quatorze florins par an de redevances. Jacques Tanner, de Tann, et ses deux frères ne possèdent plus que la seule résidence de Tann; encore ce petit bien appartient-il à leurs trois neveux. Érasme Reigher, de Lankwart, loge dans une maison de paysan, et y vit pauvrement avec 25 florins de redevances annuelles; lui, sa ménagère et trois autres personnes sont obligés de chercher au dehors des moyens de subsistance. Wolfgang Auer, de Straubing, a une toute petite propriété; il cultive lui-même sa ferme avec sa femme et ses enfants. Ulrich de Kaslangkrent n'a ni serviteurs ni chevaux. Balthazar Kollnbeck, de Thurnthenning, n'a pas le moyen d'entretenir un serviteur; tous ses biens sont hypothéqués. Gui Rohrbeck, de Rohrbach, ne possède plus à Rohrbach que la dixième partie de son domaine qui comporte dix livres de pfenning de revenu; c'est avec cela que ce pauvre gentilhomme doit vivre, lui, sa femme et de nombreux enfants », etc.

Digitized by Google

qui avaient toujours été d'avis que l'un des priviléges de la noblesse consistait à dépouiller le plus possible ceux qui possédaient.

Dans beaucoup de territoires impériaux, les chevaliers brigands avaient conquis une position « véritablement redoutable ». En dépit de toutes les lois édictées pour le maintien de la paix publique, ils continuaient à considérer leurs vols à main armée comme une « occupation honorable ». Un jour, un Carme déchaussé ayant osé dire en chaire qu'on devrait suspendre en plein jour à la potence et faire mourir de malemort, tout bottés, tout éperonnés, si la nécessité le réclamait, les brigands de grandes routes, plusieurs nobles de Franconie, mêlés à l'assistance, se montrèrent fort irrités du discours du moine; « car ils tenaient pour certain », dit la *Chronique de Zimmer*, « qu'un ancien privilége leur concédait le droit de voler impunément sur les chemins, et de dépouiller les passants ». L'un d'eux, l'échanson Ernest de Tautenberg, menaça le religieux, et témoigna le désir de « l'accommoder de bonne sorte [1] ». Jusque dans les environs de Nuremberg, siége du Conseil de régence, la population vivait dans un perpétuel effroi, toujours sous le coup des agressions d'un des principaux chefs des chevaliers brigands, Hans Thomas d'Absberg, lequel, secondé par ses nombreux compagnons de rapine, torturait et rançonnait jusqu'à de pauvres manœuvres sans ressource. En juillet 1522, Absberg avait lui-même coupé la main droite d'un tonnelier de Nuremberg. En vain ce pauvre homme l'avait-il supplié à genoux de couper plutôt la main gauche : Absberg s'était montré inflexible. Le 5 août de la même année, lui et sa bande sanguinaire surprirent près de Baireuth un coutelier et un pelletier de Nuremberg. L'un des chevaliers brigands demanda un *dissak* (courte épée de Bohême, sans poignée, très en usage dans le pays); il éprouvait, disait-il, le désir de travailler un peu par lui-même, étant resté trop longtemps dans l'inaction. On fit au pelletier cinq cruelles blessures, enfin on lui coupa la main droite. Le coutelier eut aussi la main coupée. Hans Thomas envoya les membres coupés au bourgmestre de Nuremberg, en lui faisant savoir que son épée avait encore un pommeau, et qu'il le lui ferait si bien mordre que les dents lui tomberaient de la bouche et que le feu lui jaillirait des yeux. Son intention était d'agir de même envers tous les habitants de Nuremberg, et il chargea le pelletier de bien avertir le bourgmestre que c'était

[1] « Retourner les poches des marchands, passe encore », disait le margrave Fréderic de Brandebourg à ses gentilshommes (*Zimmerische Chronik*, t. II, p. 434-435), « mais il vous est interdit d'attenter à leur vie. » « In Franconia nobiles depraedabantur mercatores etiam salvum conductum prin ipum habentes, volentes etiam propriam ligam erigere contra regnum Romanorum et ligam Suevicam », écrit Jean Nibling d'Ebrach. — Voy. Höfler, *Fränkische Studien*, t. VIII, p. 254.

Digitized by Google

lui, Absberg, qui avait fait le coup, et se chargerait du reste. Georges de Giech, Wolf Heinrich et Hans Georges de Aufsess, étaient au nombre des « compères, recéleurs, et complices secrets » d'Absberg. Ces brigands trouvaient abri et protection jusque dans les possessions du margrave Casimir de Brandebourg[1]. Mangold d'Eberstein, seigneur de Brandenstein, le seigneur de Rosenberg, d'autres encore, se montraient à peu près aussi féroces. Marguerite de Rosenberg, femme de Mangold, se plaisait à donner des conseils pratiques aux chevaliers brigands qu'elle recevait à sa table. « Lorsqu'un marchand ne tient pas la promesse qu'il vous a faite », disait-elle à ses hôtes, « coupez-lui pieds et mains, puis laissez-le par terre, étendu sur le sol[2]. »

Sickingen, qui avait été pendant de longues années l'effroi des paisibles bourgeois, comptait parmi ses affidés, maintenant que selon son expression il songeait à une « expédition que nul empereur romain n'avait osé entreprendre avant lui », plus d'un camarade qui, en maint endroit, « avait bien souvent trouvé l'avoine de ses chevaux dans la bourse du prochain[3] ».

Martin Bucer, prédicant de Strasbourg, ancien Dominicain, plusieurs fois employé par Sickingen à des missions évangéliques, écrivait de Strasbourg à son ami Sapidus (7 juin 1522)[4] : « Il faut que je m'en retourne le plus vite possible auprès de Sickingen. Il songe à me confier une fois de plus une mission importante. Il m'a fait promettre de revenir auprès de lui promptement, et sans doute pense à m'envoyer en Saxe. Prie le Seigneur, toi et les tiens », continue-t-il sur le ton biblique qui était alors à la mode, « qu'il daigne assister mes chevaliers, Sickingen et Hutten. Tous deux sont enflammés d'un tel zèle pour l'évangile, qu'ils sont prêts à exposer avec joie pour sa cause leurs biens, leur fortune et leurs vies. Jusqu'à présent leurs efforts ont été heureux, et si Dieu ne se détourne de leur entreprise, la tyrannie des grands pourra bien être abattue. Que le Seigneur fasse tout ce qui sera agréable à ses yeux! Si je ne m'abuse, une révolution grandiose et universelle est toute proche de nous, et les retardataires prudents et anxieux n'en attendront pas longtemps l'avénement, qu'ils le veuillent ou non[5]. »

[1] Voy. la relation de ces faits dans BAADER, p. 28-29, 35, 40-41, 45-46.

[2] EBERSTEIN, *Fehde Mangolt's von Eberstein mit der Reichsstadt Nürnberg*, p. 72. Hans de Walsa, dans une lettre de défi adressée à l'archevêque Léonard de Salzbourg, lui annonce qu'il se dispose à brûler, piller, poignarder, couper les mains, en un mot à faire de son mieux. « Ci-joint la date du jour où vous verrez monter la fumée », dit-il en terminant. — Voy. ROTH DE SCHRECKENSTEIN, *Reichsritterschaft*, 2e, p. 247, note 2.

[3] Voy. JÖRG, p. 67.

[4] Voy. ULMANN, p. 286.

[5] BAUM, *Capito und Butzer*, p. 141-143.

Digitized by Google

Bucer fut en effet envoyé en Saxe. En récompense de son zèle, il demanda la permission de passer quelque temps à Wittemberg, afin d'y entretenir des relations suivies avec Luther et Mélanchthon [1].

De quelle mission avait-il été chargé? Comment devait-il servir « la cause de l'évangile »? On l'ignore. Quant à la réforme de l'état de choses existant au profit des nouvelles doctrines, nous pourrons nous instruire de la façon dont l'entendaient les meneurs, par les propres aveux de Sickingen, aussi bien que par les déclarations de ses compagnons, Hartmuth de Cronberg et Ulrich de Hutten. Hartmuth, ardent partisan de Sickingen et de Luther, publiait depuis longtemps une foule de messages, de lettres, d'avertissements qu'il dédiait au Pape, à l'Empereur, aux moines mendiants, aux Suisses, au curé de Francfort Pierre Mayer. Il avait déclaré à ce dernier que, s'il refusait « de recevoir l'évangile », chacun serait autorisé, en pleine sécurité de conscience, à l'attaquer par la parole et par les actes, « parce qu'il était légitime et louable de se défendre contre un loup ravisseur, un voleur de choses saintes, un homicide spirituel [2] ». Cronberg conseillait à l'Empereur de faire entendre au Pape « avec la plus grande courtoisie » qu'il n'était que le lieutenant du diable, ou pour mieux dire que l'Antechrist en personne. Que si le Pape, complétement possédé du démon, refusait de convenir du fait, Charles-Quint, selon Cronberg, aurait le droit et serait même tenu devant Dieu, d'employer contre lui les ressources que sa grande puissance lui mettait entre les mains, et de le traiter comme un mécréant, un hérétique, un antechrist. L'Empereur se servirait ensuite des biens du Pape, actuellement appelés biens ecclésiastiques, de façon que le royaume de l'Antechrist fût détruit au moyen de ses propres ressources et par son propre glaive [3]. L'exaltation maladive d'Hartmuth alla même si loin qu'il eut l'audace de publier en son propre nom un manifeste, où toute la société chrétienne était représentée comme une armée immense, ayant reçu du Roi des rois, du Prince des princes, de Jésus-Christ, Seigneur tout-puissant, l'ordre de se tenir prête à combattre les ennemis obstinés de la divine parole.

Mais ce que l'Empereur différait d'exécuter, Sickingen allait l'entreprendre. Nouveau Ziska, il s'emparerait par la violence et le

[1] Voy. Baum, p. 143.

[2] * Le 12 mai 1522, les compagnons d'Hartmuth, Marx Lesch de Molnheym, Georges de Stockheim et Emmeric de Reiffenstein sommèrent les prêtres séculiers et les moines de Francfort d'adhérer à l'évangile; en cas de refus, ils les menaçaient de marcher contre eux. *Acten des Religions und Kirchenwesens*, t. I, fol. 14, Archives de Francfort.

[3] Voy. Bucholz, t. II, p. 85-89. O. Thelemann chante les louanges d'Hartmuth de Cronberg et l'appelle un « chevalier selon le cœur de Dieu ». — Voy. Fullner, *Deutsche Blätter*, Gotha, 1875, p. 14-37.

Digitized by Google

meurtre de tous les biens volés par l'Église[1]; nouveau Brutus, il en finirait avec la tyrannie des princes et des évêques[2]. Hutten[3] espérait qu'en dépit des trop justes griefs que les villes libres pouvaient avoir contre les chevaliers brigands, elles ne tarderaient pas à s'unir à la noblesse révolutionnaire, et combattraient avec celle-ci « pour la cause de la liberté de l'Allemagne et pour l'évangile. »

Dans sa *Lamentation des villes libres de nation germanique*, Hutten appelle les cités aux armes :

Vous, bonnes villes, songez bien
Au pouvoir de la noblesse allemande!
Rapprochez-vous d'elle, confiez-vous à elle.
Je veux mourir si vous vous en repentez!
Songez que vous êtes accablées comme elle
Par la tyrannie des princes;
Ils oppriment maintenant toutes les conditions,
Attentifs à leurs seuls intérêts.

Ils interdisent la doctrine du docteur Luther,
Comme si elle était en rien répréhensible!
C'est qu'ils ne peuvent souffrir la vérité,
La servir est contre leur usage!
C'est pourquoi, bonnes villes, armez-vous!
Acceptez l'amitié de la noblesse,
Alors on pourra résister à l'ennemi,
Alors les sarcasmes, les humiliations prendront fin!

« Si seulement la parole de Dieu pouvait régner sans entrave, la puissance des princes serait bientôt anéantie. »

Aucun prince d'Allemagne n'était plus détesté de Sickingen que l'archevêque de Trèves, Richard de Greiffenklau. Lors de la diète d'Augsbourg, en 1518, tandis que Sickingen organisait contre le landgrave Philippe de Hesse sa campagne de pillage et menaçait Francfort, Richard, dans un discours chaleureux, avait averti les états du péril que faisait courir à la nation l'impunité de semblables rapines. Sickingen, avait-il dit, pousse par trop loin l'insolence. Après avoir attaqué les villes, il s'en prend maintenant aux princes, et les menace

[1] Voy. plus haut, p. 198.
[2] Ulmann, p. 267, 269.
[3] Depuis la diète de Worms, Hutten n'avait cessé, en vrai aventurier politique qu'il était, de poursuivre ses intrigues révolutionnaires dans les pays du Rhin et du Mein; il vivait de guerre privée, de brigandages, menant une existence farouche, maltraitant cruellement les moines et les prêtres sans défense. Sur ses guerres privées contre les Carmes de Strasbourg, contre le curé Pierre Mayer à Francfort, et sur les trois abbés surpris et pillés par lui dans le Palatinat, voy. Strauss, t. II, p. 198-200, 203-207, 249. Hutten encourageait les habitants de Worms à défier l'épée à la main les évêques ou prévôts, clercs réfractaires à l'évangile, « et à les expulser avec l'aide de Dieu » (p. 209). Voy. plus haut, p. 62, ce qu'Érasme rapporte de ses mœurs farouches.

Digitized by Google

les uns après les autres. C'était aux grands seigneurs, aux Électeurs, aux princes, qu'il appartenait de peser les conséquences que pouvait avoir pour eux une pareille audace. Richard était le premier Électeur de sa famille; il pensait aussi en être le dernier, mais il recommandait à ceux à qui la chose importait bien plus qu'à lui, aux Électeurs-nés, aux princes souverains, de réfléchir mûrement à ce qu'il convenait de faire [1], et il les suppliait de s'opposer énergiquement aux progrès de Sickingen. Celui-ci ne lui pardonna jamais ce discours. D'ailleurs, Richard était un des plus puissants adversaires de Luther, et, dès la diète de Worms, le bruit avait couru que Sickingen ne rassemblait des troupes que dans le dessein d'envahir les possessions de l'archevêque [2].

Avant même de partir pour la France, Sickingen avait enrôlé des lansquenets dans le but d'aller attaquer Richard dans ses États [3]. Toutefois, il ne se décida à commencer la campagne qu'en août 1522. Dans une des assemblées de la chevalerie libre du Rhin, assemblées organisées par lui et alors fréquentes (Landau, 13 août 1522), la *Ligue fraternelle de la noblesse* s'était définitivement organisée, et Sickingen en avait été élu le chef. Fort de cet appui, il commença aussitôt d'actifs préparatifs de guerre [4]. Pour attirer plus de soldats sous sa bannière, il s'efforçait de faire croire que les recrutements qu'il opérait n'avaient d'autre but que le service de l'Empereur. Il eut même la hardiesse de faire porter par ses hommes d'armes la bannière impériale et la croix bourguignonne. Saisi de terreur à l'approche du chevalier brigand qui durant tant d'années avait rançonné et pillé impunément les bourgeois de Worms, le conseil de Strasbourg lui fit offrir une somme considérable [5]; mais il ne se laissa pas acheter. Cinq mille cavaliers et dix mille hommes de pied furent bientôt à sa solde [6].

Pour faire « une trouée à la parole de Dieu, que Richard de Trèves, en vertu d'un pouvoir tout humain, repoussait de toutes ses

[1] *Flersheimer Chronik*, publ. par WALTZ, p. 71.

[2] Voy. la relation d'Aléandre dans FRIEDRICH, p. 142. — BALAN, p. 233. — BRIEGER, p. 216.

[3] ULMANN, p. 247.

[4] Pour plus de détails, voy. ULMANN, p. 250-259. Ulmann suppose qu'après la réunion où le traité d'alliance fut apporté, la chevalerie n'eut plus de pourparlers secrets. Cependant les paroles de Spalatin sur cette réunion, « ubi excitata est nova quaepiam societas conditionibus neque legibus civilibus neque Christianismo parum consentaneis » (P. 253, note), ne se rapportent certainement pas à cette séance, mais à d'autres conférences, tenues très-secrètes.

[5] Voy. les lettres de juillet et d'août 1522 dans VIRCK, t. I, 55 fll.

[6] C'est le nombre indiqué par Hartmuth de Cronberg dans une lettre datée du 16 septembre 1522. Voy. SECKENDORF, t. I, p. 226. — Sur les relations contradictoires touchant les forces de l'armée, voy. ULMANN, p. 284, note.

Digitized by Google

forces[1] », cette armée se mit en devoir d'envahir les possessions de l'archevêque. Eitelfritz de Zollern, Guillaume et Frédéric de Fürstemberg, Guillaume de Laufen, les chevaliers Ulrich de Hutten, Hans Thomas de Rosenberg, Louis de Spät et Jean Hilchen de Lorch en dirigeaient les divers corps. Dès la fin d'août, Sickingen passait ses troupes en revue dans le voisinage de Strasbourg. Sur les manches de ses soldats, il avait fait broder ce cri de guerre : « Seigneur, que ta volonté s'accomplisse! » Dans un manifeste composé par Henri de Kettenbach[2], ex-moine franciscain, les lansquenets de Sickingen étaient appelés « les chevaliers du Christ », et les évêques et les prêtres « les ennemis de l'évangile ». La devise : « Toute victoire de Dieu », que les Turcs portaient écrite sur leurs manches, y était commentée par des exemples empruntés à la Bible. C'était avec Dieu qu'on entrait en campagne, car Sickingen était pur de toute pensée intéressée; il ne songeait à acquérir ni or, ni gens, ni domaine; son unique désir était d'exposer tous ses biens pour la gloire du Christ; son seul but, de renverser les papes et les évêques, « ces ennemis, ces exterminateurs de la vérité évangélique ». Des prédicants fanatiques accompagnaient l'armée.

C'est ainsi que, pour la première fois, la guerre de religion fut allumée sur le sol allemand, et que la religion servit de prétexte à une campagne de pillage, dont la politique était le véritable motif.

Invoquant d'insignifiants griefs[3], Sickingen jeta le défi « à Richard, archevêque de Trèves, coupable de haute trahison envers Dieu, envers Sa Majesté Impériale et les lois de l'Empire » (27 août 1522). Quelques jours après, il envahissait le pays de Trèves à la tête de quelques bandes armées. Il attendait de nouveaux renforts, et se flattait de s'emparer de Trèves avant que Richard n'eût eu le temps de recevoir les secours promis par ses alliés, le landgrave Philippe de Hesse et le comte palatin Louis[4]. Après cette capture, il se pro-

[1] Écrit Harmuth de Cronberg dans la lettre citée note précédente. On lit dans les *Œuvres posthumes de Spalatin* (p. 173) : « Et comme il (Sickingen) voulait tout de suite entrer en campagne, Hartmuth de Cronberg m'écrivit que Franz de Sickingen commençait la guerre contre l'archevêque de Trèves pour faire une trouée à l'évangile. » Le 16 septembre 1522, Hartmuth, écrivant au Conseil de régence siégeant à Nuremberg, assure qu'il se ferait volontiers écarteler tout vif, pourvu que par une telle mort il pût espérer voir l'Allemagne adopter « l'évangile ». — SECKENDORF, t. I, p. 226.

[2] *Ain Vermanung Junker Frantzen von Sickingen zu seynem hör als er wollt ziehen wider den Bischof von Trier auss byllicher sach und reitzung, etc.* Sans indication de lieu, 1523.

[3] « Le prétexte de la déclaration de guerre était tout à fait dans le goût des guerres privées du temps, c'est-à-dire absolument futile », dit STRAUSS, t. II, p. 231.

[4] « ...Pro more serius Treviro auxilia missuros, priusque ad deditionem Treverim urbem venturum, quam ullum advenire posse praesidium : qua dedita,

Digitized by Google

posait de marcher contre la Hesse : « Nous avons la nouvelle, l'annonce et la preuve », mandait au comte Michel de Wertheim le landgrave Philippe (2 septembre 1522), « que Sickingen, dès qu'il aura fait sa volonté de Trèves, viendra immédiatement nous attaquer [1]. »

Sickingen était si sûr de la victoire, qu'après avoir capturé la petite ville fortifiée de St-Wendel, il s'ouvrit de tous ses plans aux gentilshommes faits prisonniers pendant le combat. Il comptait être un jour « électeur de Trèves, et mieux encore ». « Vous êtes prisonniers, vous avez perdu vos chevaux et vos bagages, mais votre électeur, quelque chose qu'il lui advienne, est en état de payer pour vous une forte rançon. Quand Franz de Sickingen sera électeur à son tour, comme la chose est fort possible et comme vous le verrez de vos yeux (et non-seulement électeur, mais plus encore), il vous fêtera de son mieux, vous qui aurez été ses prisonniers [2]. » Ce n'était donc pas à tort qu'on avait attribué à Sickingen l'ambitieux dessein de devenir un jour roi du Rheingau et duc de Franconie [3]. « Au nom de l'Empereur », il exigea le serment d'hommage de la principauté de Schaumbourg, puis il pénétra plus avant dans le pays, ravageant, brûlant plus d'un village sur sa route [4]. Le 8 septembre, il était devant Trèves. Dans les lettres qu'il fit remettre au conseil de la ville, il sommait la bourgeoisie de lui ouvrir les portes, promettant que les habitants seraient protégés dans leurs personnes, leurs vies et leurs biens, parce qu'il n'en voulait qu'aux trésors de l'archevêque, aux clercs et aux religieux du diocèse!

« Sickingen est aux portes de Trèves », écrivait le chanoine Charles de Bodmann; « un jeu terrible est engagé. Il a beaucoup d'amis et de partisans qui ne rêvent que de chasser et d'humilier les princes ecclésiastiques, convoitent les biens de l'Église, et, tout laïques qu'ils sont, prétendent exercer le pouvoir spirituel et soumettre à leur autorité les curés et autres supérieurs ecclésiastiques. Si la chance

facile cetera expugnari posse videbantur, atque inde brevissima in Hassiam via pateret. » Hub. LEODIUS, p. 301.

[1] Lettre de Philippe, du mardi après Egidii (2 septembre 1522), dans les *Fürstl. Löwenstein-Wertheim'schen gemeinschaftl. Archiv, Grafen-Tages-Sachen*, n° 20. Il se préparait tous les jours à entrer en campagne, écrivait-il à Philippe, et demandait au comte d'envoyer à Darmstadt, le lundi après l'Exaltation de la sainte Croix (15 septembre), autant de cavaliers qu'il lui serait possible d'en rassembler en toute hâte.

[2] ULMANN, p. 287.

[3] Voy. le rapport de Jean Nibling d'Ebrach, dans HÖFLER, *Fränkische Studien*, t. VIII, p. 255.

[4] « ...Ceux de Schaumbourg ont été convoqués, et ont juré au nom de l'Empereur; ce qui ne les a pas empêchés (les troupes de Sickingen) d'incendier plus d'une localité. » Relation extraite des Archives de Strasbourg, dans MONE, *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. XVI, p. 81.

Digitized by Google

favorise Sickingen, nous assisterons, dans beaucoup de territoires de l'Empire, à une transformation radicale de l'organisation ecclésiastique. On cherche de mille façons à soulever l'homme du peuple, et celui-ci, espérant tirer profit de la révolution qui se prépare, s'apprête avec joie à secouer le joug que font peser depuis longtemps sur lui les seigneurs laïques et spirituels. Sous prétexte de liberté évangélique, les amis de Sickingen agitent le peuple, et vont prêchant partout le meurtre et le pillage [1]. »

« Sickingen est perdu s'il ne remporte sur l'archevêque une victoire éclatante », écrivait au duc Guillaume le chancelier de Bavière Léonard d'Eck (8 sept. 1522). « S'il est vaincu, il perdra aussitôt toute confiance en son étoile. Il sait trop ce qui lui adviendrait en cas de non-réussite; il sait que le cor de chasse sonnerait bientôt le lancer, que le ban d'empire le frapperait, ou bien que les princes du Rhin le cerneraient de telle sorte qu'il ne pourrait échapper, et serait promptement désarçonné. Or il ne peut accepter la pensée d'une telle honte et d'un pareil échec; cette humiliation lui serait trop amère, devant Dieu, devant les hommes, devant son propre honneur. Aussi met-il tout en œuvre pour soulever la populace. Ses agents y travaillent de leur côté, et tous les jours arrivent des nouvelles qui font pressentir un prochain *Bundschuh.* » En effet, le cercle des amis de Sickingen venait de faire paraître un dialogue intitulé : *le Nouveau Karsthans,* où le peuple était chaudement invité à faire cause commune avec la noblesse [2]. « Si donc », continue Eck, « le *Bundschuh* éclate et que le peuple prenne le dessus, les princes du Rhin payeront le déjeuner, Votre Grâce et les autres princes le souper, la petite noblesse le coup du soir, et tous iront au diable de compagnie! Au reste, si les princes et les grands chefs doivent être châtiés, ce sera sans doute par la permission divine, car c'est, en vérité, chose étrange que de voir de ses yeux des princes, des gens de guerre honorables, faciliter, par le secours qu'ils apportent, l'envahissement d'un territoire électoral [3]! »

Parmi les princes qui, non-seulement toléraient, mais allaient jusqu'à favoriser les actes de violence de Sickingen, l'archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg, était au premier rang. On le soupçonnait, dans le cas où Sickingen réussirait dans son entreprise, de vouloir réaliser un plan qui lui était cher depuis longtemps, et de transformer l'archevêché de Mayence en principauté

[1] Voy. plus haut, p. 162, note 5.
[2] Voy. plus haut, p. 199.
[3] Dans Jörg, p. 64.

Digitized by Google

temporelle [1]. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il refusa constamment d'envoyer des secours à Richard, fit une réponse évasive au Conseil de régence lorsqu'il le somma de s'armer contre les perturbateurs de la paix publique, et laissa tranquillement passer le Rhin aux troupes de Sickingen, en marche vers Trèves. Le grand maître Frowin de Hutten et le maréchal Gaspard Lerch de Dirnstein, les plus hauts dignitaires de la cour de Mayence, étaient alliés de Sickingen, et ce furent eux qui conseillèrent à son général, Nickel de Minkwitz, d'opérer une jonction avec les troupes du chevalier, au-dessus de Cologne [2].

Si le chancelier Eck augurait mal pour les princes de l'entreprise de Sickingen, il ne fondait pas beaucoup plus d'espérance sur la résistance du Conseil de régence : « Le Conseil est faible et bien malade », écrivait-il; « il est entre les mains de Dieu [3] ! »

Du moins le Conseil, dès le 1er septembre, avait-il appelé aux armes plusieurs princes du Rhin et quelques villes libres, les sommant de s'opposer à Sickingen, « coupable d'exciter dans l'Empire le trouble, la guerre et la révolte. » Si l'on ne s'opposait promptement et énergiquement au perturbateur de la paix, il était à craindre, leur écrivait-il, « que cette guerre ne fût pas seulement funeste à l'archevêché de Trèves, mais que, grandissant en peu de temps, elle ne causât un irrémédiable dommage, d'abord aux grands Ordres, puis à tout l'Empire [4]. » Le 9 septembre, jour qui suivit l'investissement de Trèves, un délégué du Conseil se présenta devant le camp de Sickingen et lui intima l'ordre de renoncer à son entreprise, sous peine d'encourir le ban d'empire et de payer une amende de deux mille marcs d'argent. « Mais Sickingen se comporta avec la dernière insolence envers le représentant du pouvoir suprême. » « Voici le

[1] Voy. plus haut, p. 218.

[2] Voy. Bucholtz, t. II, p. 99-100. — Hennes, *Albrecht von Brandenburg*, p. 167-170. — Ulmann, p. 292, 309. « Albert n'entretenait aucun rapport coupable et secret avec Sickingen », suppose Ulmann (p. 288), « mais il n'osait prendre parti contre lui aussi longtemps que sa cause semblait avoir quelque chance de succès. » — Sur les mesures prises par l'archevêque de Trèves et ses alliés contre Albert, voy. p. 310-312.

[3] Dans Jörg, p. 65.

[4] *Das Schreiben des Regimentes an Frankfurt, im Frankf. Archiv, Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 56. Sur les missives du même genre adressées à quelques membres des états, voy. Ulmann, p. 292, note 1. Dans un autre manifeste, Francfort est sommée d'envoyer le 12 octobre à Gelnhausen quinze reîtres et cent quinze hommes de pied par ordre de « la Régence d'Empire ». Mais les conseillers de la ville déclarèrent qu'ils entendaient ne se mêler de l'affaire que lorsque *tout l'Empire* y prendrait part. De là une lettre de plaintes du Conseil de régence, datée du 17 septembre 1522. Voy. *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 51. Strasbourg non plus ne voulut s'engager à fournir des secours à l'archevêque de Trèves que dans le cas où tous les États de l'Empire se joindraient à elle. Lettre du conseil de Strasbourg, 27 septembre 1522, dans Virck, t. I, p. 58, n° 101.

Digitized by Google

vieux violon de la Régence », dit-il à ceux qui l'entouraient, au moment où la volonté du Conseil lui était signifiée; « malheureusement, les danseurs manquent! Ce ne sont pas les ordres qui font défaut, mais les obéissants! » Puis, s'adressant au délégué du Conseil, il lui fit une réponse insultante, en son nom et au nom de tous les siens. Il lui ordonna d'aller rapporter au lieutenant impérial et aux seigneurs du Conseil qu'ils feraient bien d'y aller plus doucement; qu'il était tout aussi bien qu'eux dévoué à l'Empereur et ne songeait nullement à agir contre les intérêts de Sa Majesté. Il n'en voulait qu'à l'archevêque, et savait parfaitement que l'Empereur ne se courroucerait point s'il châtiait quelque peu ce prêtre insolent, et reprenait quelque chose des florins d'or que jadis il avait reçus de la France. Son dessein était de mettre la justice sur un tout autre pied; le Conseil de régence n'avait jusqu'à présent remédié à rien, mais lui, Sickingen, saurait obtenir de bien autres résultats. Quant à la Chambre impériale de Nuremberg, devant laquelle le Conseil le citait, il comptait la laisser en repos; il n'en avait que faire, car il avait chez lui un tribunal ambulant qui décidait les questions de droit avec des arquebuses et des canons. Quant à son projet de séculariser les principautés ecclésiastiques, il déclara que pourvu qu'on consentît à le suivre, il saurait agir de telle sorte que l'Empereur, à son retour, trouverait plus de terres et d'argent dans son royaume qu'il n'en allait maintenant chercher bien loin de chez lui. Il comptait couler des jours paisibles, lorsqu'une fois il serait archevêque de Trèves, et ne verrait alors nul inconvénient à ce que Richard fût chevalier à sa place. C'était pour mener à bien ce grand projet qu'il s'était établi dans les environs de Trèves. On rapporte encore que Sickingen, expliquant une autre fois ses intentions au délégué du Conseil, lui aurait dit « qu'il avait commencé la campagne pour lui, et la continuerait pour lui, en dépit même de l'Empereur[1] ». « Ou je me trompe fort », écrivait Spalatin, « ou ce fauteur de guerre civile peut devenir un autre Jules César[2]. »

Mais les plans ambitieux du chevalier devaient échouer devant Trèves. L'archevêque, « homme énergique, sachant agir et s'aider, et fort habile capitaine[3] », sut venir à bout de tous les obstacles, grâce à sa résolution, à sa prudence, à son sang-froid; la bourgeoisie resta fidèle à son seigneur, malgré toutes les horreurs d'un siége. Metz et Cologne envoyèrent de la poudre et des armes[4]. Les troupes de

[1] Voy. ULMANN, p. 297-299, 306.
[2] DROYSEN, 2b 107-108.
[3] C'est ainsi que le dépeint la *Chronique de Flersheim*. p. 71.
[4] Écrivait de Nuremberg Hamann de Holzhausen au bourgmestre Jean de Glaubourg, octobre 1522. *Frankfurter Archiv, Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 66.

Digitized by Google

la Hesse et du Palatinat vinrent au secours des assiégés, tandis que Sickingen attendait vainement du renfort. Après cinq assauts inutilement donnés à la cité, le manque de munitions se fit sentir. Le pays avoisinant Trèves était dévasté par des bandes de soldats pillards, et la colère des paysans commençait à menacer. Aussi, le 14 septembre, Sickingen leva-t-il le siége; il s'éloigna, pillant et incendiant sur son passage églises, monastères et villages. Chargé de butin, il retourna dans son château [1]. D'après un compte établi par l'archevêque Richard, les pertes subies par l'électorat pendant la guerre s'élevaient à 300,000 florins d'or[2].

Ce fut ainsi que les paisibles habitants du pays de Trèves firent l'expérience, les premiers en Allemagne, de ce que c'était qu'une guerre de religion, et du véritable sens qu'avait cette parole : « Faire une trouée à l'évangile. »

II

Sickingen « avait cédé à la nécessité », mais son orgueil, sa confiance dans l'heureux succès de sa cause, sa haine contre « les loups spirituels et la tyrannie des princes restaient indomptés dans son âme ». On espérait encore parmi les siens que non-seulement la noblesse, mais les villes se joindraient à lui. Henri de Kettenbach, celui-là même qui avait rédigé les lettres de défi adressées à Trèves, appelait les villes libres à l'action en d'ardents manifestes : « Jamais », leur disait-il, « vous n'avez eu de plus pressants motifs de venir en aide à la noblesse. Si vous vous entêtez à la desservir, non-seulement vous vous ferez du tort à vous-mêmes, mais vous nuirez à la cause de l'évangile[3]. » Pendant que l'archevêque Georges de Spire, frère du comte palatin Louis, s'efforçait de conclure un accord entre Sickingen et les princes alliés de Trèves, de la Hesse et du Palatinat, Sickingen, vers la fin d'octobre 1522, sans même avoir fait aucune déclaration de guerre préalable, envahit avec ses bandes les posses-

[1] « Obsidionem solvit, in reditu, ut ex animo totam iram effunderet, omnem regionem circa igne concremat, sacra quaeque et prophana depopulatur, vastat, depilat atque ita spoliis onustus ad arces suas rediit. » Hub. Leodius, p. 302. « Pendant la retraite », dit Strauss (t. II, p. 237), « pour imiter Ziska, on détruisit entièrement par l'incendie des cloîtres et des églises ! » Sur la haine de Sickingen pour les prêtres, on lit dans Hub. Leodius, p. 301 : « Acceptissimum Deo sacrificium sese praestitisse credebat, qui summo opprobrio foedaque ignominia illos adfecisset. » — Voy. Wegeler, p. 28-32.

[2] Ulmann, p. 301. — Bucholtz, t. II, p. 105.

[3] *Ein Practita practicirt aus der heitigen Bibel uffviel zukünftig Jahr. Selig sind die, die ihr wahrnehmen und darnach richten, Gott will selber regieren über sein Volk*, 1523. — Hagen, t. III, p. 58.

Digitized by Google

sions du comte palatin, dévastant et rançonnant les environs de Kaiserslautern[1]. Il avait cherché et trouvé des alliés dans les États mêmes de l'Électeur, en Souabe, et jusqu'en Bohême; l'illuminé Hartmuth de Cronberg, dont les princes alliés avaient autrefois capturé le château fort[2], et le chevalier Jean de Fuchstein, docteur en droit, avaient activement travaillé à lui gagner des partisans dans ces contrées. Ce Fuchstein, qui chez le comte palatin Frédéric avait autrefois rempli les fonctions de chancelier, « était un homme habile, mais d'un esprit retors et vicieux », dit un contemporain digne de foi. « Chez lui, le droit et l'équité se vendaient à beaux deniers, et dès qu'il entrevoyait la possibilité d'un gain, il savait tourner les choses comme il voulait. Outre cela, il avait un méchant renom; ses mœurs étaient corrompues, et pourtant il était dans les bonnes grâces du prince, car sa langue, admirablement déliée, savait si bien colorer et dissimuler ses vices, que beaucoup se méprenaient sur son compte, le tenant pour homme d'honneur, ce que pourtant il n'était guère! » Nommé membre du Conseil de régence par le lieutenant impérial Frédéric, Fuchstein avait adhéré à la doctrine luthérienne et soutenait avec ardeur les intérêts de Sickingen au sein du Conseil. On trouva des lettres écrites de sa main adressées à Sickingen, dans lesquelles il l'exhortait « à prendre courage, parce que la majorité du Conseil était bien disposée en sa faveur et tout inclinée vers lui, et que le Conseil verrait avec plaisir le moment où, grâce à son initiative, l'orgueil des princes serait abattu et la noblesse allemande délivrée de son intolérable servitude[3] ». Contraint de prendre la fuite à la suite de ses intrigues, Fuchstein écrivait de Prague à Sickingen (1er janvier 1523), « qu'il avait reçu de Bohême des promesses de secours, et qu'il restait dévoué, à la vie et à la mort, à celui qui avait pris en main la cause de la noblesse, jurant de la délivrer de son humiliation et d'abattre l'insolent orgueil des princes[4] ».

En Alsace, dans le Sundgau, le Brisgau, dans les comtés de Furs-

[1] Ulmann, p. 317. Lettre de l'électeur Louis au conseil de Strasbourg (15 janvier 1523), dans Virck, t. I, p. 66, n° 113. « Avant d'avoir annoncé la guerre privée ou jeté un défi quelconque au comte palatin, Franz de Sickingen résolut une belle nuit de donner l'assaut au château de Lützelstein. Mais comme la garde de la place eut vent de ce dessein et sut l'empêcher, il se porta sur Kaiserslautern, qu'il rançonna et ravagea, dévastant par le pillage et l'incendie tous les villages environnants. » *Krieg und Fehdschaften des Edlen Franzen von Sickingen*, etc. — Voy. *Habels' Nachlass*, t. I, p. 3.

[2] « Les trois princes se rendirent alors avec leurs armées devant Cronberg, car Harmuth de Cronberg avait non-seulement prêté assistance à Sickingen, mais avait en personne aidé le chevalier à attaquer le landgrave et à ruiner sa terre. » Voy. notre premier volume, p. 542. — *Krieg und Fehdschaften*, etc. Voy. la note précédente.

[3] Voy. Jörg, p. 172-176. — Vogt, p. 37.

[4] Voy. Ulmann, p. 322, notes 2 et 3. — Stern, *Zwölf Artikel*, p. 49. « Illustrissimi

Digitized by Google

temberg et de Zollern, on enrôlait pour Sickingen[1]; on lui recrutait des soldats jusqu'en Bavière[2]. Il avait même demandé au roi de France « aide, consolation et argent[3] ».

Dans tout l'Empire on entendait répéter ce refrain :

Je m'appelle Franz,
Je suis Franz,
Je reste Franz!
Comte Palatin, chasse moi!
Landgrave de Hesse, évite moi!
Évêque de Trèves, tu me le payeras!
Évêque de Mayence, tu en seras aussi!
Attention! Voyons qui sera empereur d'ici à un an[4]!

Tandis que tout était dans l'attente pleine d'angoisse des événements qui se préparaient, Luther, le 1er janvier 1523, publia son traité : *De l'autorité temporelle et de l'obéissance qui lui est due.* Cet écrit était rempli des attaques les plus passionnées contre « les princes hostiles à l'évangile » qui osaient interdire dans leurs États la vente de ses ouvrages : « Le Dieu tout-puissant a ôté la raison à nos princes, en sorte qu'ils se croient libres d'agir envers leurs sujets selon leur caprice, et se permettent de leur commander ce qui leur plaît. A leur tour, les sujets se trompent et s'imaginent qu'il faut obéir à la lettre. » Les princes avaient eu l'audace d'interdire aux chrétiens l'usage de certains livres, s'arrogeant un droit prétendu sur les choses de la conscience et de la foi; ils avaient été assez téméraires, obéissant à l'inspiration de leur cerveau malade, pour vouloir mener le Saint-Esprit à l'école! « Et comme la fureur de tels insensés peut amener la ruine de la foi chrétienne, conduire à la négation de la parole de Dieu et au blasphème de la divine Majesté, je ne veux et ne peux plus longtemps », ajoute-t-il, « assister tranquillement à ce que font mes seigneurs et mes nobles en colère, et j'essayerai du moins de leur résister par la parole; car si je n'ai pas redouté leur idole de pape, qui menaçait de me ravir à la fois et mon âme et le paradis, je

principes reliquique imperii ordines », rapportaient en décembre 1522 les états rassemblés à Nuremberg au légat du Pape, « non spernendis rumoribus intellexere Bohemos exercitum parare et copias facere militares animoque moliri excursiones et oppugnationes in quosdam principes Germanos ipsis finitimos. Unde iisdem principibus negotium faciunt, causamque prebent, se vicissim ad belli apparatum instituere et hujusmodi incursiones expectare ».* Responsum nuntio apostolico datum in re Hungarica, dans les Archives de Francfort, *Reichstagsacten*, t. XXXVIII, b fol. 38-43.

[1] Ulmann, p. 324.
[2] Jörg, p. 69.
[3] Ulmann, p. 324-325.
[4] Uhland, *Volkslieder*, p. 955, n° 81 2.

Digitized by Google

prouverai à tous que je crains encore moins ces atomes, ces bulles d'eau qui menacent de m'ôter la terre et la vie! » « Dieu veuille qu'ils aient sujet de se courroucer, et que les frocs gris disparaissent entièrement de ce monde! » « En Misnie, en Bavière, dans la Marche et autres territoires, les tyrans ont donné l'ordre de remettre aux juridictions tous les exemplaires de ma traduction du Nouveau Testament[1]. Or, dans ces circonstances, voici quel est le devoir des sujets : Pas la plus petite feuille, pas la moindre syllabe des évangiles ne doit être livrée, il y va du salut. Celui qui obéirait aux tyrans livrerait le Christ entre les mains d'Hérode, et serait aussi coupable que les bourreaux du Seigneur et qu'Hérode lui-même. « Dieu », ajoutait-il, « avait permis la perfidie des princes, il avait prévu de toute éternité qu'ils auraient la perversité de s'opposer à l'évangile. » « Dieu a donné aux princes un sens perverti, parce qu'il veut en finir avec eux, aussi bien qu'avec les nobles d'Église. » « Les seigneurs temporels sont obligés de s'occuper du gouvernement de leurs terres et de leurs gens, mais ce devoir, ils le négligent. Ils ne savent que tondre, pressurer, inventer de nouvelles taxes, accumuler les impôts. Ils ne s'entendent qu'à courir tantôt un ours, tantôt un loup, et tout cela sans que le droit, la loyauté, la vérité aient auprès d'eux le moindre accès. Ils laissent croître le nombre des scélérats et des brigands, de sorte que leur manière de gouverner est tout aussi funeste que le gouvernement des tyrans spirituels. Aussi Dieu leur ôte-t-il le bon sens, et les voyons-nous agir contrairement à la raison. Tandis qu'ils prétendent gouverner les âmes, le clergé, de son côté, veut gouverner temporellement. Pleins d'une confiance présomptueuse en eux-mêmes, les uns et les autres accumulent ainsi sur eux les péchés de leurs frères, la haine de Dieu et de tous les hommes; ils sombreront dans la même nef que les évêques, les clercs et les moines, un coquin ira avec l'autre. Voyant que les choses prennent une mauvaise tournure, ils rejettent tout le mal sur l'évangile; au lieu de s'accuser, ils blasphèment, et répètent que notre prédication est cause de tout, tandis que c'est leur malice perverse qui a provoqué la colère de Dieu, et l'attire encore tous les jours sur nous. Le peuple romain s'est comporté de la même façon, et Dieu l'a retranché. » « Vois », dit Luther à son lecteur, « tu as sous les yeux le jugement de Dieu sur les gros bonnets. Pour eux, ils ne s'aperçoivent de rien, Dieu permettant leur aveuglement pour que sa justice sévère ne puisse être entravée par leur pénitence. » « Depuis le commencement du monde », dit-il plus loin, « un prince sage a toujours été un oiseau rare; un prince pieux est chose plus introuvable

[1] Sur les motifs de cette défense, voy. plus haut, p. 210-212.

Digitized by Google

encore. Généralement, les princes sont les plus grands fous ou les pires scélérats de toute la terre; avec eux il faut toujours s'attendre à ce qu'il y a de pire, et l'on ne peut espérer que fort peu de bien. Mais c'est surtout dans les questions religieuses, qui touchent au salut et à l'âme, que leur stupidité se révèle. Les princes sont les exécuteurs des vengeances de Dieu; ils lui servent de bourreaux et de geôliers, et son divin courroux les emploie tantôt à punir les méchants, tantôt à garder la paix au dehors. Notre Dieu est un fort grand seigneur, voilà pourquoi il a besoin de tant de nobles et d'illustres bourreaux, et de tant de valets de bourreaux. Mais je voudrais donner un loyal conseil à ces aveugles, c'est de bien méditer un petit verset qui les concerne tout particulièrement dans le psaume CVII : « Dieu », dit l'Esprit-Saint, « a déversé son mépris sur les princes. » Je vous jure devant Dieu, princes, prenez-y garde, que si ce petit verset venait à se vérifier, vous seriez perdus, chacun de vous fût-il aussi en état de se défendre que le Turc. Vous aurez beau vous essouffler et vous agiter, cela ne vous servira de rien. Une grande partie de la divine prophétie s'est déjà accomplie, car presque tous les princes sont aujourd'hui regardés comme des fous ou des scélérats. L'homme du peuple commence à ouvrir les yeux et devient attentif; le fléau des princes continue à s'abattre violemment sur lui; sois-en sûr, les princes ne pourront éviter la colère du peuple que s'ils se décident enfin à se conduire princièrement et recommencent à gouverner avec sagesse. » « On ne peut plus, on ne veut plus supporter davantage votre arrogance et votre tyrannie, chers princes et seigneurs! Songez-y bien, Dieu ne tolérera pas longtemps votre conduite. Le monde ne marche plus maintenant comme autrefois, lorsque vous pouviez à votre guise chasser et poursuivre les gens comme un vil gibier[1]! »

Le bruit de l'alliance de Luther et de Sickingen s'étant répandu, Mélanchthon le démentit avec chaleur : « Sickingen », dit-il dans une de ses lettres, « a horreur du nouvel évangile, et Luther, de son côté, s'afflige extrêmement de la révolte qu'excite Sickingen[2]. » Mais le récent écrit de Luther n'était-il pas fait pour confirmer les catholiques dans la persuasion, où ils étaient depuis longtemps, que Luther était d'intelligence avec le chevalier brigand[3]?

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXII, p. 59-105.

[2] Franciscus a Sickingen magna invidia causam Lutheri degravat. Qui quamquam ab hoc alienissimus sit, tamen ubi bellum suscepit, statim videri voluit publicam causam, non suam agere. Nunc latrocinium foedissimum ad Rhenum exercet. » « De fide doctrinae deque integritate Lutheri noli quidquam dubitare. Scio quam doleat ei hic tumultus. » Lettre des 1er et 2 janvier 1523, dans le *Corp. Reform.*, t. I. p. 598-599.

[3] L'archevêque de Trèves imputait à Luther l'entreprise criminelle de Sickingen, et le délégué du duc Georges écrivait le 19 [décembre 1522 à son

Digitized by Google

Le duc Georges, indigné du libelle injurieux et révolutionnaire de Luther, se tourna vers Frédéric de Saxe, le pressant de sévir contre le coupable. Mais l'Électeur lui répondit « qu'ainsi que tous le savaient, il ne l'avait jamais protégé, et ne se mêlerait pas davantage de sa querelle à cause de ce petit livre; le duc, en bonne conscience, ne pouvait l'exiger de lui ». Le Conseil de régence, qui siégeait alors à Nuremberg et auquel Georges eut également recours, répondit à son tour « qu'il ne savait en cette circonstance quel avis donner, mais que cependant il engageait fortement le duc à ne pas prolonger plus longtemps ses différends avec Luther[1]. » (21 mars 1523).

« Cette attitude des autorités explique amplement », écrivait Charles de Bodmann, « qu'en Allemagne toutes les calomnies contre l'autorité temporelle et spirituelle paraissent légitimes. On tient pour certain que les princes ne sont plus assez forts pour résister à la fureur populaire qui les menace[2].

Léonard d'Eck, chancelier de Bavière, écrivait à son maître le duc Guillaume, en lui rendant compte de la manière dont Luther instruisait le peuple touchant ses devoirs envers l'autorité : « Le docteur Luther a composé et fait imprimer en allemand un livre où il expose la conduite que les sujets doivent tenir envers leurs souverains. Il y appelle les princes temporels des niais, des fous, des scélérats, des païens; il les traite, en un mot, d'une façon sanglante. Il les nomme ouvertement des tyrans, particulièrement ceux de Misnie, de Bavière et de la Marche; il les attaque en particulier sur les impôts et les taxes, dont, selon lui, ils accablent leurs subordonnés. Luther a résolu de soulever les sujets contre leurs gouvernants, de sorte que si jamais les princes ont eu de bons motifs pour faire bonne garde, c'est à présent. Il ne s'agit plus de rire et de se contenter d'un peu de vent dans ses voiles. » « Que Vos Grâces réfléchissent à ce qui se trame en ce moment sur beaucoup de points de l'Empire. On a imprimé un petit livre adressé à l'homme du peuple, où, à ce que l'on m'affirme, on lui conseille de rejeter loin de lui le joug qui lui pèse et que lui ont imposé jusqu'à ce jour rois, princes et seigneurs. On lui démontre qu'en se révoltant il fera une œuvre pie, et tout cela vient de ce misérable Luther et du parti de Franz de Sickingen. » « Je le répète, si jamais un effroyable *Bundschuh* a été à redouter, c'est maintenant[3]. »

maître : « Votre Grâce voit assez que le moine diabolique et Franciscus de Sickingen ne sont qu'une même chose. » ULMANN, p. 344, note 1.

[1] SEIDEMANN, *Erläuterungen zur Reformationsgeschichte*, p. 67-70.

[2] Voy. plus haut, p. 162, note 5.

[3] Dans JÖRG, p. 61.

Digitized by Google

On se demandait avec une « singulière angoisse » si Franz de Sickingen n'avait pas conclu un traité secret avec le duc Ulrich de Wurtemberg, prince jadis proscrit de ses propres États par la ligue souabe, et qui, depuis ce temps, s'était associé à la plus vile populace. On craignait que Franz ne l'eût attaché à son parti en lui promettant de l'aider à reconquérir son duché. Ulrich, de son château de Hohentwiel, dans le Hegau, ne cessait d'ourdir « de vastes complots ». Pendant l'automne de 1522, on avait vu flotter sur les tours de son château une bannière blanche où était peint un *Bundschuh* d'or entouré de rayons lumineux, avec cette devise : « Que celui qui veut être libre, marche vers ce soleil ! » Voici comment le Conseil de régence autrichien, sous la tutelle duquel était placé le Wurtemberg, mettait en garde les habitants de la forêt Noire contre les agissements du duc : « Invoquant un prétexte menteur de liberté, Ulrich ne songe qu'à ramener les simples et les ignorants sous le joug si pesant de sa domination; il veut les remettre dans l'ancienne servitude. Tout homme de bon sens pourra facilement se rendre compte que son intention et celle de ses compagnons ne sont pas et ne sauraient être de donner la liberté; il ne veut qu'enlever tous leurs avantages à ceux qui avec beaucoup de peine ont amassé un peu de bien, car c'est toujours ainsi que se terminent ces *Bundschuh* maudits. Ulrich et les siens se proposent de détruire la liberté partout où elle a pu s'établir, de sorte que s'il venait à réussir, les petits feraient l'amère expérience d'un esclavage beaucoup plus rude que celui du passé. » « Le pauvre peuple se soulève de tous côtés », mandait le Conseil à l'archiduc Ferdinand; « il est altéré de liberté, refuse de payer les taxes, et réclame sa part des biens de ceux qui possèdent. » Le Conseil pressait l'archiduc, pendant qu'il en était temps encore, et avant que le mouvement populaire ne prît le dessus, d'envoyer promptement des secours, afin que la révolte ne trouvât pas le pays sans défense[1].

Les princes alliés de Trèves, de la Hesse et du Palatinat se plaignaient de leur côté au Conseil de régence de ce que Sickingen et ses partisans excitaient le peuple à la révolte, le détournant du respect qu'il devait à ses princes et ne négligeant rien pour le gagner[2].

[1] Voy. ZIMMERMANN, t. II, p. 39-43. STALIN. t. IV, p. 254-255.

[2] Voyez le passage qui concerne la requête des trois princes au Conseil (ULMANN, p. 333, note), Archives de Francfort, *Reichstagsacten*, t. XXXVII, fol. 94b. La date du jour où cette requête fut présentée ressort d'une lettre écrite au délégué de Francfort, Hamann de Holzhausen (12 janvier 1523), où il annonce que l'évêque de Würzbourg a demandé la permission de quitter Nuremberg, parce que la plupart de ses gens de service menaçaient de se réunir à Sickingen. L'évêque craignait d'être assailli par Franz. « *Dans toutes les directions de son*

Digitized by Google

Vers la fin de septembre 1522, les trois princes s'unirent dans le dessein de s'opposer énergiquement à Sickingen. Ils se proposaient d'arracher du sol allemand « la mauvaise semence », de rendre à l'Empire la paix, l'union, et d'assurer la sécurité de ceux qui possèdent[1]. Le duc Georges insistait depuis bien longtemps pour qu'avant tout « on détruisît les nids[2] ». « Quand bien même », disait-il, « l'Empire, durant toute une année, et même pendant deux ans, devrait laisser une armée en permanence devant l'un des châteaux forts des brigands chevaliers, un tel sacrifice serait encore préférable à l'angoisse où nous vivons perpétuellement, tremblant à chaque instant de voir éclater l'insurrection. On éviterait ainsi beaucoup de dépenses, les intérêts de la paix seraient mieux servis, et cette campagne serait tout aussi nécessaire et méritoire que l'expulsion des Turcs de Jérusalem[3]. » Le margrave Joachim de Brandebourg réclamait aussi avec instance la répression de Sickingen, qu'il appelait « le Turc de l'intérieur, toujours sur le point d'attaquer, aujourd'hui tel prince, demain tel autre[4] ». Enfin les trois princes alliés, voyant qu'ils n'obtenaient aucun secours de l'impuissant Conseil, dont quelques membres allaient même jusqu'à favoriser en secret les plans de Sickingen, se joignirent à la ligue souabe qui se préparait de son côté à marcher contre les chevaliers brigands de Franconie. Le lieutenant impérial, l'archiduc Ferdinand, et les Ordres réunis à la diète de Nuremberg, s'efforcèrent en vain de ramener Sickingen à la raison, de l'incliner vers la paix : il ne voulut entendre parler d'aucune concession, et déclara aux parlementaires envoyés vers lui, qu'il se regardait comme l'instrument choisi du Seigneur; qu'il avait reçu de Dieu même la mission de châtier le clergé, qu'il attendait de France et d'Allemagne de puissants renforts, résolu qu'il était d'obéir à l'ordre qu'il avait reçu du ciel[5].

Mais il avait des illusions profondes sur les forces dont il pou-

évêché, des soulèvements étaient à craindre, ainsi que les dépêches le lui marquaient. » *Reichstagsacten*, t. XXXVII, fol. 10. « Une révolte de paysans faisant redouter un *Bundschuh* semblait imminente dès le mois de novembre 1522. » Voy. la lettre de Holzhausen du jeudi après Élisabeth (20 novembre 1522), dans les *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 84.

[1] Voy. Ulmann, p. 305, 352-353.

[2] Des violateurs de la paix.

[3] Lettre de Georges, 8 septembre 1522, dans Ulmann, p. 275-276.

[4] Voy. Droysen, 2b, p. 108.

[5] Réponse de Sickingen, dans Kilian Leib, t. IX, p. 1039. « Franciscus de sua fide, de Evangelii amore deque justitia sua sibi placens et gloriabundus, ut Lutherani solent, respondit : a saeculis semper fuisse aliquem, quo Deus quasi instrumento usus peccatis lasciviens mortalium genus attriverit : persuasum sibi esse, quo Deus veluti flagello Ecclesiasticorum petulantiam velit caedere, affuturam sibi ex Germania atque Gallia bellatorum non contemnendam manum, *decretum sibi id exequi, ad quod se Deus elegerit.* »

Digitized by Google

vait disposer. Luther, dès le début, avait mal auguré de l'entreprise [1]. Lorsque vint le moment décisif, ses alliés lui manquèrent de parole. Il s'était flatté de voir la noblesse du Palatinat, de la Hesse, de l'archevêché de Trèves, se soulever simultanément et venir se joindre à lui, mais il fut amèrement déçu. Le plan de campagne des princes était conçu avec beaucoup de sagesse. Dès avril 1523, ils se portèrent vers Landstuhl, le château fort de Sickingen. Ils voulaient « surprendre l'oiseau au nid », car Sickingen s'était retranché dans cette place pendant que son fils, Schwicker, était allé presser, chez le comte Eitelfritz de Zollern, l'envoi de troupes assez considérables pour faire lever le siége. Le 29 avril, l'assaut commença avec une incroyable furie. Dès le troisième jour, Sickingen fut blessé mortellement par un débris de poutre qui lui ouvrit tout le côté, « de sorte que le poumon et le foie furent mis à jour ». Le château, criblé de boulets, n'était plus qu'un amas de ruines, et, désespérant de la victoire, les assiégés capitulèrent (6 mai 1523). Sickingen mourant avait été transporté dans une grotte de rochers, proche du château. « Où sont maintenant tous mes amis », répétait-il avec amertume; « où sont les seigneurs d'Arnberg, de Fürstenberg, de Zollern, les Suisses, mes alliés de Strasbourg, et tous les amis de la « fraternité », qui m'avaient tant promis et m'ont si mal tenu parole? Que personne désormais ne se confie donc en ses grands biens et ne s'appuie sur la consolation et les promesses des hommes! »

De quels éléments était composée cette « fraternité » dont parlait le mourant? On l'ignore [2].

Le 7 mai, les princes firent leur entrée dans le château. Ils visitèrent Sickingen en son abandon et sa détresse. A la question de l'archevêque de Trèves : « Franz, quel motif a pu te pousser à me faire un tel dommage, à moi et à mes pauvres hommes? » le moribond répondit : « Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet! Je n'ai pas agi sans motif! » Après que les princes se furent retirés, Sickingen se confessa à son chapelain, et tandis que celui-ci allait chercher le saint viatique, il rendit l'esprit [3]. « Aussitôt que l'âme de Sickingen eut quitté ce monde », rapporte Spalatin, « quelques

[1] « Franciscus Sickingen », écrivait-il le 19 décembre 1522 à Wenceslas Link, « Palatino bellum indixit, res pessima futura est. » Voy. DE WETTE, t. II, p. 265.

[2] Des documents nombreux, établissant l'existence d'une vaste conspiration de nobles, furent détruits après la prise d'Ebernbourg; on craignait d'irriter de nombreux et secrets adversaires. Voy. ROMMEL, t. II, p. 64.

[3] Pour plus de détail, voy. ULMANN, p. 361-385. — Pour ce qui concerne la guerre faite par les princes à Sickingen et les derniers moments du chevalier, Ulmann a suivi les sources les plus dignes de foi, laissant de côté avec raison les embellissements de la chronique de Flersheim.

Digitized by Google

paysans, aidés des cuisiniers du landgrave, firent entrer son corps de force dans un vieux coffre qui avait jadis servi à serrer les harnais et les habits; on fut obligé de ployer la tête et les genoux pour l'y faire tenir. Le coffre fut ensuite descendu avec une corde le long des flancs de la montagne. On l'enterra dans une petite chapelle, proche de Landstuhl[1]. »

« Ainsi finit l'homme qui avait fait trembler tout l'Empire romain si peu de temps auparavant[2] », dit Spalatin. « Si Dieu ne l'eût rappelé », lisons-nous dans une chronique de Bâle, « il aurait attiré de grands désastres sur les princes, et eût été en Allemagne ce que Jean Ziska[3] a été en Bohême. » « Dieu est un juste juge, mais un juge surprenant! » s'écria Luther avec découragement en apprenant la mort du chevalier[4]. Frédéric de Saxe écrivait de son côté à Spalatin : « Que Franz de Sickingen, auquel Dieu fasse paix, ait ainsi péri de corps et de biens, c'est véritablement, et selon nos pauvres pensées humaines, une nouvelle étrange à ouïr[5]! »

III

Au dire de Spalatin, les catholiques se seraient écrié après la défaite de Sickingen : « L'Empereur postiche est mort, on sera bientôt débarrassé de l'antipape[6]! » Luther, en effet, tomba gravement

[1] *Œuvres posthumes de Spalatin*, p. 180. Voy. DE WEECH, *Berichte über Franz von Sickingen's Ende*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XVIII, p. 649-656. Dans une chanson de lansquenet, on lit à propos de la défaite de Sickingen :

Les princes étaient pleins d'entrain,
Ils tirèrent si bien sur le château
Qu'ils atteignirent Franz;
Son noble sang fut répandu!
Je ne l'oublierai pas, je ne l'oublierai pas!
Il a aimé tous les lansquenets,
Il les avait bien équipés.
Chantons ses louanges!
Ce qu'il a semé n'est pas perdu,
La semence ne périra pas, elle ne périra pas!

Voyez LILIENCRONE, t. III, p. 418.

[2] *Spalatin's Annalen* dans MENCKEN, *Script.*, t, II, p. 622.

[3] « Quem si Deus non tulisset e medio, graviora damna principibus fuerat illaturus quam olim Joannes Zischa regno Bohemorum. » *Basler Chroniken*, t. I, p. 385. L'ambassadeur de Venise Contarini porte sur Sickingen le jugement suivant dans sa description de l'état de l'Allemagne : « Ultimamente poi ha rovinato Francesco de Sickingen, il quale era un signorotto capo de' lutherani, ladro di strada, e capo de' gentiluomini poveri, inimici del viver quieto. » Dans ALBERI, t. II, p. 20.

[4] « Deus justus, sed mirabilis judex. » Lettre à Spalatin; voy. DE WETTE, t. II, p. 340.

[5] SPALATIN, *Friedrich des Weisen Leben*, p. 192.

[6] *Spalatin's Annalen*, p. 625.

Digitized by Google

malade à ce moment même. La chute d'un des premiers et des plus puissants soutiens du parti luthérien effraya et affligea grandement les amis des nouvelles doctrines : « Je ne puis te dire », écrivait Martin Bucer à Zwingle (9 juin 1523), « combien, enhardis par la mort d'un seul homme, les monstres du papisme relèvent à présent leurs cornes! L'Antechrist, sachant bien qu'il lui faudrait périr si, par les efforts de Sickingen, l'évangile était de nouveau annoncé au monde dans toute son intégrité et pureté, n'a rien négligé pour le perdre. » « Nous avions fondé de grandes espérances sur lui, mais déjà son œuvre chancelle et tombe », écrit à Zwingle avec douleur Otto Brunfeld, « et non-seulement son œuvre, mais celle de tous les amis de l'évangile. Notre Hutten est en mauvais point, et nous autres devons nous attendre à être bientôt battus de tous les côtés. Nous deviendrons l'objet de la risée générale, et j'ai le pressentiment d'une catastrophe imminente[1]. » « Aucun des princes ou des pharisiens », dit-il ailleurs, « ne croit à l'évangile. » Hutten, de son côté, tremblait que les princes n'aient tramé quelque vaste complot contre la nouvelle doctrine : « Partout », écrit-il, « nos ennemis triomphent et règnent[2]. »

Craignant que les princes ne lui fissent subir le châtiment bien mérité de ses intrigues révolutionnaires, Hutten s'était hâté de quitter Landstuhl. Vers la fin de 1522 il arrivait à Bâle, fugitif, sans ressources, torturé par la maladie. Il avait des amis dans la ville, et comptait particulièrement sur l'appui d'Érasme, son ancien maître, son guide, « son Socrate ». Mais entretenir des relations avec les malheureux n'entrait point dans les axiomes de philosophie pratique d'Érasme; renouer des liens d'amitié avec Hutten eût été se compromettre vis-à-vis de ses puissants protecteurs; puis, comme il le craignait à bon droit, cette générosité d'âme eût été fatale à sa bourse. Érasme s'était jadis complu à se représenter sous les traits d'un sage du christianisme : « La propriété », avait-il dit, « n'est pas interdite aux seuls moines, mais à tous les chrétiens. La charité doit rendre tout commun entre frères, et celui qui ne soutient pas, selon les ressources dont il peut disposer, son prochain tombé dans la détresse, peut et doit être considéré comme possédant injustement un bien qui ne lui appartient pas[3]. » Mais Hutten, dans son malheur, ne s'aperçut point qu'Érasme songeât à mettre en pratique de si admi-

[1] *Zwinglii Op.* VII, p. 269-273.
[2] Voy. HAGEN, t. III, p. 63.
[3] « Proprietatem christiana charitas non novit. » « Tu credebas solis monachis interdictam esse proprietatem? indictam paupertatem? Errasti, utrumque ad omnes christianos pertinet, etc. » Voy., sur ces passages et d'autres analogues, WISKEMANN, p. 10-11.

Digitized by Google

rables maximes. Froid, indifférent, il repoussa le chevalier vaincu et malade, et lui fit dire qu'il se gardât bien de le mettre dans un pénible embarras par sa visite. Il écrivait à l'un de ses amis qu'il ne souhaitait pas voir Hutten; qu'il lui voudrait du bien aussi longtemps que Hutten s'en voudrait à lui-même, mais qu'il avait autre chose à faire qu'à s'occuper de lui[1]. Blessé au vif, Hutten considéra dès lors Érasme comme un apostat de l'évangile, et, dans un libelle amer, déversa sur lui son ressentiment et sa colère. « Quel peut être », se demande-t-il, « le mobile d'une telle apostasie? Érasme envie-t-il la gloire de Luther? Est-il dominé par la crainte pusillanime des vainqueurs? A-t-il été acheté, ou réellement Érasme aurait-il changé de conviction? » « Tant de princes conjurés contre l'évangile », dit-il encore, « le font désespérer du succès de notre cause; dès lors, il trouve prudent de rompre avec elle, et cherche à obtenir par tous les moyens la faveur des grands. Érasme, en rendant aux princes un service signalé, songe à faire d'eux ses obligés, aussi médite-t-il un livre contre nous. Oh! le triste spectacle! Érasme s'est livré au Pape! Adrien lui a ordonné de ne pas tolérer que le respect dû au Siége apostolique reçût quelque atteinte, et aussitôt Érasme entre en lice; déjà il a porté de rudes coups. Quelle transformation! » « Autrefois, il est vrai, il a travaillé dans le même but que Luther et que moi, et si la plus grande partie de ses écrits est destinée à lui survivre, tout homme attentif au fond de la question plus qu'aux paroles, le comptera parmi les adhérents de ce même évangile qu'il se prépare maintenant à combattre. Oui, en dépit de ses efforts, par ses premiers écrits, il comptera toujours, même après son apostasie, parmi les champions de l'évangile et les adversaires de la tyrannie romaine[2]. »

Érasme publia aussitôt sa réponse, intitulée : *Éponge pour essuyer les éclaboussures de Hutten*[3]. Il y attaquait sans aucun ménagement la conduite et le caractère de son ancien ami, ne se faisant même pas scrupule de railler sa détresse. Avec pleine raison, d'ailleurs, il offrait Hutten en exemple à la jeunesse; mais quel jour ne jetait-il pas sur son propre caractère lorsque, à propos de ce même homme dont il avait été pendant tant d'années le plus intime ami, qu'il

[1] STRAUSS, t. II, p. 263-265. — Dans une lettre à Mélanchthon, Érasme dit en parlant de Hutten : « Ille egens et omnibus rebus destitutus, quaerebat nidum aliquem, ubi moreretur. Erat mihi gloriosus ille miles cum sua scabie in aedes recipiendus, simulque recipiendus ille chorus titulo Evangelicorum, sed titulo duntaxat. Sletstadii mulctavit omnes suos amicos aliqua pecunia. Jam amarulentiam et glorias hominis nemo, quamvis patiens, ferre poterat. » *Corp. Reform.*, t. I, p. 667.

[2] Voy. STRAUSS, t. II. p. 281-288. — HAGEN, t. III, p. 63-72.

[3] *Spongia Erasmi adversus adspergines Hutteni*, 1523.

Digitized by Google

avait loué et célébré à la face du monde entier, il écrivait, au moment où la tombe venait à peine de se fermer sur lui, des lignes comme celles-ci : « On voit de par le monde certains hommes entretenir et flatter leurs mauvais penchants dès le début de leur vie; ils mettent leurs passions et leurs excès sur le compte de la jeunesse; ils tiennent le jeu, la prodigalité excessive, pour de nobles amusements. Mais pendant ce temps les revenus s'en vont, les dettes grossissent, la réputation dépérit, la faveur des princes, de la bienfaisance desquels on vivait, s'évanouit; bientôt le besoin conduit au vol; on commence par y recourir sous prétexte de guerre, puis, rien ne pouvant combler l'abîme des dettes, pas plus que l'eau ne pouvait remplir le tonneau percé des Danaïdes, on se permet de méchants tours, et dès qu'il s'agit de happer quelque butin, on ne fait plus aucune différence entre amis et ennemis. Enfin la passion, comme un cheval emporté qui jette son cavalier par terre, précipite brusquement dans la ruine celui qui lui a trop obéi[1]. » Érasme, en cette même satire, range Hutten parmi les hommes « qui, sous prétexte d'évangile, n'agissent qu'en vue du butin et du pillage, se croient autorisés à détrousser les passants sur la grand'route, et après avoir dissipé leur bien avec les filles, le vin et le jeu, jettent le défi à tous ceux dont ils espèrent tirer quelque argent[2]. »

Quant à sa propre attitude vis-à-vis de l'Église et du parti luthérien, quant au fond même de la question religieuse, Érasme, dans ce pamphlet, donne, suivant sa coutume, des explications fort vagues et tortueuses. Pour assurer le triomphe pacifique de l'évan-

[1] Voy. STRAUSS, t II, p. 331-332.

[2] Visant particulièrement Hutten, Érasme dit à un autre endroit : « qu'il voit à la vérité beaucoup de luthériens, mais peu d'évangélistes. Si Hutten connaissait des gens qui, au lieu de fréquenter le vin, les filles ou les dés, se délectassent dans la lecture de la sainte Écriture et dans les entretiens pieux; qui, ne trompant personne sur l'argent qui leur était dû, sussent dépenser libéralement ce qu'ils n'étaient pas obligés de donner aux nécessiteux; qui, au lieu d'injurier ceux qui ne leur avaient fait aucun mal, répondissent d'une manière conciliante à une parole irritante; qui ne se rendissent coupables d'aucun acte de violence, ne menaçant personne, mais au contraire, pour un tort souffert, rendant des bienfaits; qui, loin d'exciter des troubles établissent partout où ils le pouvaient la concorde et la paix; qui, bien éloignés de se vanter de crimes ou d'actes qu'ils n'avaient point accomplis, rapportassent au seul Christ tout le mérite de leurs bonnes œuvres; si Hutten lui montrait de tels évangélistes, aussitôt il se joindrait à eux avec joie. Mais s'il en existait, ils étaient, à vrai dire, excessivement rares! » STRAUSS, t. II, p. 293-294. — Dans une lettre au conseil de Zurich (datée du 10 août 1523), Érasme se vante d'avoir jusque-là travaillé assidûment à répandre la *doctrine évangélique;* et cependant Hutten a publié contre lui un petit livre rempli de mensonges et d'injures; Hutten ne doit qu'au conseil la permission de séjourner à Zurich, mais il n'a pas le droit d'abuser de cette permission pour publier un libelle insolent et pervers. Cet écrit nuirait très-certainement *aux intérêts évangéliques*, aux belles-lettres, à la chose publique, et pouvait dans l'avenir porter un grand préjudice à la ville de Zurich; quant à Hutten, « chacun savait qu'il n'avait plus rien à perdre. » Dans ECLI, 245, n° 565.

Digitized by Google

gile, il indique les moyens les plus singuliers. Pour lui, répète-t-il, il n'appartient à aucun parti, son indépendance lui est chère avant tout[1]. La querelle luthérienne a commencé sans sa participation, et dès le début, l'esprit entêté de Luther lui a beaucoup déplu. C'est à tort que Hutten lui fait un crime d'avoir protesté de son attachement envers le Siège apostolique. Sans doute, il est résolu à ne jamais s'en séparer, mais aussi longtemps, toutefois, que le Saint-Siége ne se séparera pas du Christ! L'Église, dans sa lutte contre les nouvelles doctrines, n'était, aux yeux de « l'oracle de la science », qu'un parti en présence d'un autre parti. Les deux opinions devaient apprendre à vivre en paix l'une avec l'autre, ce qui pourrait d'autant plus facilement se faire qu'on était d'accord sur les articles principaux de la foi et de la discipline, et que la querelle ne se rapportait la plupart du temps qu'à certains paradoxes, en partie incompréhensibles, en partie insignifiants! Les potentats spirituels et temporels, faisant trêve à leur lutte passionnée, oubliant leurs propres intérêts, feraient bien d'accepter le conseil d'un simple particulier : les savants devaient renoncer aux disputes, aux invectives, et conférer entre eux sur la manière d'éviter le schisme et sur les intérêts généraux de la chrétienté, puis exposer le résultat de leurs conférences dans des lettres privées, adressées soit au Pape, soit à l'Empereur[2]. C'est d'un pareil remède qu'Érasme attendait la guérison des maux de son temps.

Mélanchthon craignait que le ressentiment de Hutten contre Érasme n'eût de fâcheuses suites : « Hutten », écrit-il, « est furieux de voir en quel péril est notre cause. Malheureusement sa colère nous compromet inutilement auprès des bons, et il est à craindre qu'Érasme ne s'irrite encore plus contre nous que contre lui. Pour nous, nous entendons rester complétement étrangers aux rancunes de Hutten[3]. »

« Erasme a lâchement abandonné la cause de l'évangile », écrit Hutten à Éoban Hessus (21 juin 1523); « toutefois il se repent du mauvais marché qu'il a conclu. » « Pour moi, obligé de prendre la fuite, je me suis réfugié en Suisse, où j'ai devant moi la perspective d'un exil encore plus long que les précédents, car dans les circonstances présentes, l'Allemagne n'est pas en état de me tolérer. Mais j'espère

[1] Au sujet du peu de franchise d'Érasme, Luther écrivait à Spalatin, le 15 mai 1522 : « Melior est Eccius eo, qui aperta fronte hostem profitetur. Hunc autem tergiversantem et subdolum tum amicum tum hostem detestor. » Dans DE WETTE, t. II, p. 196.

[2] Voy. STRAUSS, t. II, p. 289-291.

[3] *Corp. Reform.*, t. I, p. 626-627. « C'est ainsi que Mélanchthon se dégageait avec ingratitude, pour ne pas dire avec lâcheté, de toute connivence avec Hutten, auquel cependant la cause de la réforme avait tant d'obligations, » dit HAGEN, t. III, p. 60.

Digitized by Google

voir les choses changer promptement de face par l'heureuse expulsion des tyrans. » Il adresse à Éoban un nouveau libelle contre ces mêmes « tyrans », c'est-à-dire contre les princes vainqueurs de Sickingen qui « se sont injustement emparés de ses biens », et il presse Éoban de le faire imprimer le plus tôt possible à Erfurt. « La chose », lui écrit-il, « peut être faite en silence et en secret, et cela dans votre ville plus aisément que partout ailleurs; là, personne ne s'attend à rien de semblable, d'autant plus qu'on me sait très-loin. Je t'en prie, je t'en supplie encore une fois, ne diffère pas, ne néglige rien dans une question qui est pour nous de la dernière importance! Qu'une protestation énergique contre un attentat inouï se fasse entendre et paraisse au grand jour[1]! » Mais Éoban, l'ancien frère d'armes de Hutten, n'était plus d'humeur à surveiller la publication d'un pareil écrit. A la vérité, il tonnait comme autrefois contre le Pape, « cet imposteur universel, ce perturbateur de la paix européenne, ce loup sous le masque de l'innocence »; comme jadis il s'élevait contre les partisans du Pape, « ces ouvriers d'iniquité[2] »; mais il n'était nullement disposé à jouer vis-à-vis des princes le rôle d'apôtre de la liberté. Les efforts des prédicants et de leurs adeptes avaient réussi à ruiner à Erfurt les études universitaires, et Hessus, talonné par la faim[3], s'était vu contraint de recourir au landgrave Philippe de Hesse, qui lui avait accordé un poste scientifique à Marbourg. Aussi n'appelait-il plus Sickingen et ses alliés que « les brigands », et témoignait-il souvent au chancelier du landgrave toute sa joie de les voir enfin châtiés[4]. Hutten ne pouvait donc compter sur lui pour publier son pamphlet « contre les tyrans » : le manuscrit fut perdu.

Hutten, accusé de travailler au renversement de la constitution ecclésiastique, fut obligé de quitter Bâle. Pour le même motif, il lui fallut bientôt fuir de Mulhouse, où il s'était réfugié. Enfin il trouva un asile à Zurich, près d'Ulrich Zwingle. Il mourut dans l'île d'Ufnau, sur le lac de Zurich, dans sa trente-sixième année, vers la fin d'août 1523, de la maladie dont il souffrait depuis seize ans. « Hutten », rapporte Zwingle, « ne laissa après lui aucun objet de valeur. Il n'avait point de livres; de meubles, pas davantage; sa plume seule lui appartenait[5]. »

[1] Strauss, t. II, p. 311-312. — Kampschulte, t. II, p. 191.

[2] Voy. Schwertzell, p. 41-42. Il ne dissimulait pas qu'il cherchait de temps en temps à faire plaisir aux gens avec lesquels il vivait, « par de semblables attaques ».

[3] Eoban était parfois si à court d'argent, qu'il était contraint d'emprunter souvent à ses amis; ordinairement deux florins. Voy. Schwertzell, p. 44-45.

[4] Strauss, t, II, p. 312. — Plus tard, Eoban rangeait la défaite de Sickingen parmi les hauts faits de Philippe.

[5] « Nihil reliquit, quod ullius sit pretii. Libros nullos habuit, supellectilem nullam, praeter calamum. » Op. VII, p. 313. Hutten mourant « semble n'avoir

Digitized by Google

IV

Avec Sickingen et Hutten, la chevalerie révolutionnaire perdait « ses chefs et ses guides ». Au bout de bien peu de temps, il ne fut plus question de tant de vastes plans formés par les chevaliers pour le renversement de la constitution de l'Empire.

Les princes alliés s'emparèrent de tous les châteaux forts de Sickingen, dont la plupart furent brûlés. Après leur complète victoire, ils formèrent entre eux une nouvelle alliance pour le maintien de leurs conquêtes, qu'ils s'engagèrent à défendre « de leurs corps et de leurs biens[1] ». Peu après, la ligue abattit l'orgueil de la chevalerie de Franconie. Pendant les mois de juin et de juillet 1523, plus de vingt châteaux de brigands furent rasés par ordre des princes[2]. « Mais ce qui est bien regrettable, c'est qu'on ne put jamais mettre la main sur Hans Thomas d'Absberg, et châtier comme il eût mérité de l'être ce coupeur de mains et de pieds[3]. »

C'en était fait de l'indépendance politique de la petite noblesse;

plus invoqué que la déesse Fortune ». Strauss dit en parlant de ses tendances athées (t. II, p. 314) : « Nous trouverons dans les dernières lettres plus de citations tirées des poëtes classiques que de sentences empruntées à la Bible. Voyons ici simplement le retour de Hutten à sa nature primitive, aux souvenirs de son éducation d'humaniste. Son commerce avec Luther et les luthériens avait donné à son langage un vernis chrétien, mais ce vernis disparut dès que, tombé dans la détresse, il resta livré à lui-même. » Sur la conduite peu généreuse d'Érasme à l'égard de Hutten, même après la mort de celui-ci, voy. DRUMMOND, t. II, p. 146, fil. 158.

[1] ULMANN, p. 394.

[2] Pour plus de détail sur la guerre de Franconie, voy. BAADER, p. 70-91. — Voy. DE SCHREKENSTEIN, 2a, p. 250-251. — Voy. aussi la liste « des nids de brigands détruits », dans HÖFLER, *Fränkische Studien*, t. VIII, p. 258. — L'archiduc Ferdinand et le Conseil de régence cherchèrent à empêcher les répressions des princes. Voyez JORG, p. 71, où, tirés d'une lettre du chancelier bavarois Léonard d'Eck, sont exposés les motifs de cette campagne. Mais les princes n'avaient rien à faire avec un personnage comme Hans Thomas d'Absberg. « Il fut procédé par décrets et arrêtés de justice contre ce misérable. » Voy. ULMANN, dans la *Ienaer Literaturzeitung*, 1874, p. 727.

[3] Hans Thomas d'Absberg, étroitement uni au duc banni Ulrich de Wurtemberg, dont on parlera dans la suite, poursuivit en paix la série de ses atrocités jusqu'en 1531, où il fut assassiné par un Juif, son plus intime ami et son hôte, auquel il confiait ordinairement le fruit de ses rapines. « Cet homme le fit boire, de sorte qu'il s'endormit à table. L'autre lui porta alors un coup au cœur avec une arquebuse courte, et, secondé par un autre Juif, l'acheva à coups de bâton comme un chien enragé, avant qu'il ne se fût bien réveillé; il le fit ainsi mourir dans ses péchés, puis il traîna son cadavre dans un champ de blé, où il fut plus tard déterré par des chiens, déjà tout empesté et mangé des vers. » BAADER, p. 530. Sur les tortures infligées aux prêtres qui tombaient au pouvoir de ce misérable et de sa bande, voy. BAADER, p. 144, 179, 383, 414.

Digitized by Google

toutefois les tendances révolutionnaires qui s'étaient fait jour dans ses rangs n'étaient aucunement vaincues.

La révolution politique et religieuse faisait des partisans de plus en plus nombreux parmi les classes populaires, et plus d'un chevalier mis au ban et dépossédé soutenait en secret les efforts tentés par beaucoup de prédicants pour exciter et pousser à la révolte les sujets des princes, et particulièrement les paysans.

Mais pour que cette révolte pût éclater, il fallait d'abord que les pouvoirs établis fussent renversés, que le gouvernement central, devenu impuissant, fût tombé dans le plus irréparable discrédit, et que l'anarchie fût complète dans le domaine religieux.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LE CONSEIL DE RÉGENCE ET LES DIÈTES DE 1522-1523.

I

Le Conseil de régence, institué à Nuremberg dans l'automne de 1521, ouvrit la série de ses actes par la promulgation d'une loi exécutive qui maintenait et proclamait de nouveau la paix publique. Il adopta ensuite une mesure à laquelle Maximilien, jaloux de l'intégrité du pouvoir impérial, s'était toujours opposé, et décida que les états des différents cercles de l'Empire auraient désormais le droit d'élire eux-mêmes leurs gouverneurs et conseillers [1]. Le Conseil de régence convoqua ensuite les Ordres à Nuremberg pour le 23 mars 1522. Il s'agissait avant tout de s'entendre sur les moyens de résister aux Turcs, qui, ayant conquis Belgrade et dévasté la plus grande partie de la Hongrie, se disposaient maintenant à envahir la basse Autriche, la Bavière et les autres territoires allemands [2].

« Le péril était imminent. A chaque instant une surprise était à craindre. Mais les secours étaient fort minces, car chacun ne pensait qu'à soi, et beaucoup de princes allaient jusqu'à reculer devant les frais nécessités par l'envoi d'un délégué à la diète. Aussi peu de députés se trouvaient-ils réunis à Nuremberg au jour fixé, et tandis qu'on perdait ainsi un temps précieux, Méhémet Bey envahissait la Valachie. En Hongrie, on s'attendait tous les jours à voir le sultan Soliman s'emparer de la Moldavie, et pénétrer jusque dans l'Esclavonie.

Au mois d'avril 1522, les Turcs ravagèrent les environs de Frioul. « En un seul jour », rapporte Georges Kirchmayer dans ses *Mémoires*, « plus de six mille hommes furent emmenés prisonniers. Les petits enfants ont été séparés les uns des autres, les femmes odieusement

[1] *Neue Sammlung der Reichsabschiede*, t. II. p. 229-241.

[2] * Circulaire du 12 février 1522. Les Ordres devaient se réunir le dimanche d'*Oculi* (23 mars). Archives de Francfort, *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 2.

Digitized by Google

outragées, les prêtres maltraités; le pays n'est plus qu'un vaste incendie. On dit que le 15 mai les Turcs étaient encore campés près de Leybach, au nombre d'environ vingt-quatre mille. Cependant personne n'a compassion des populations en péril, elles ne trouvent nulle part aide et appui. Personne ne se présente pour les défendre et les guider; ni prince, ni chef ne vient leur rendre courage, chacun attend que sa propre muraille brûle. Oh! que nos frères chrétiens sont lâchement abandonnés! Personne ne prend à cœur la dignité, l'honneur de la foi chrétienne, mais nul n'a garde d'oublier son propre intérêt[1]! » Le Conseil de régence ordonna des processions et des prières publiques pour obtenir de Dieu la cessation « du fléau turc ». Tous les jours à midi, dans les villes, villages et hameaux, la cloche avertissait les fidèles de prier Dieu « pour qu'il détournât sa colère et donnât bonheur et victoire aux armes chrétiennes[2] ».

Le 7 avril, le comte palatin Frédéric, en sa qualité de lieutenant impérial, annonça aux états que l'Empereur renonçait aux vingt mille hommes de pied et aux quatre mille cavaliers qui lui avaient été accordés pour l'expédition romaine, ordonnant que lesdites troupes fussent affectées aux nécessités si pressantes de la défense du pays. Mais pour cette défense, aucun Ordre ne semblait porté à l'adoption de mesures énergiques. « Selon l'us et coutume », écrivait à Francfort Philippe Fürstenberg, « des querelles de préséance éclatent au sein de la diète, et pour de puériles disputes toutes les affaires restent en suspens; notre bien est inutilement dévoré[3]. » « L'imminence du péril avait fait espérer », dit une circulaire du Conseil publiée le 30 avril, « que les Électeurs et autres Ordres de l'Empire se trouveraient à Nuremberg au jour marqué; mais un très-petit nombre seulement s'étant rendu à notre appel, il a fallu remettre l'ouverture de la diète au 1er septembre[4]. » En attendant, un nouvel impôt fut prescrit, atteignant tous les Ordres et tous les sujets de l'Empire[5], et le 8 mai, le procès-verbal de la séance portait que sur les secours consentis à Worms, trois huitièmes seraient affectés à la campagne turque. Les Ordres devaient fournir leur contribution

[1] Dans les *Fontes rer. Austr.*, t. I, p. 458.

[2] * Circulaire du 28 mars 1522. Archives de Francfort, *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 6.

[3] * Philippe Fürstenberg, le lundi d'après les Rameaux (14 avril 1522), *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol 11. « Et il nous arrive un peu ce qui est arrivé aux Grecs devant Troie :

Postquam delirant reges, plectuntur Achivi. »

[4] * Circulaire du dernier jour d'avril 1522. *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 14.

[5] Proposition du 30 avril : « que tous les Ordres et sujets de l'Empire doivent s'imposer pour la campagne contre les Turcs ». Voy. LUNIG, *Reichsarchiv*, t. II, p. 405-408.

Digitized by Google

en argent, « sans délai ni prétexte quelconque[1] ». Toutefois les rentrées se faisaient avec une « lenteur désespérante ». A la fin de juillet, ni Worms ni Spire n'avaient encore rien fourni, de sorte que le Conseil dut sévir contre ces villes rebelles, ainsi que contre d'autres retardataires[2]. Francfort, à laquelle, en un si pressant péril, le Conseil avait demandé un emprunt de 4,000 florins, refusa de venir en aide à l'Empire, s'excusant sur les nombreuses guerres privées qu'elle avait eu à subir, et sur la nécessité de construire plusieurs édifices civils[3].

La Diète, dont l'objet pressant était « le péril turc », ne put s'ouvrir à l'époque convenue, car entre temps Franz de Sickingen, « véritable Turc de l'intérieur[4] », avait entrepris sa redoutable aventure, et de tous les côtés des troubles, des émeutes menaçaient d'éclater[5]. « Les Ordres ne semblent guère disposés à ouvrir les séances », écrivait avec découragement Hamann de Holzhausen, député de Francfort; « aucun prince n'est encore arrivé; pour moi, je voudrais être à la maison! » En vain l'archiduc Ferdinand, qui avait succédé au comte palatin Frédéric dans la charge de lieutenant général d'Empire, faisait-il les efforts les plus sincères pour mettre les choses en mouvement : on allait jusqu'à douter que la Diète pût avoir lieu[6].

Elle ne s'ouvrit que le 17 novembre, et les Ordres furent alors informés que les délibérations porteraient sur les points suivants : La recherche des moyens à prendre pour établir dans l'Empire une paix solide et durable; l'organisation de la résistance contre les Turcs, et les moyens de subvenir par des appointements fixes à l'entretien des membres du Conseil de régence et de la Chambre impériale[7]. Les choses en étaient venues à un tel point que vingt-six villes libres, trente-huit prélats, quatre-vingt-douze comtes et sei-

[1] Recez du 8 mai 1522 dans la *Neue Sammlung der Reichsabschiede*, t. II, p. 242-247.

[2] * Philippe Fürstenberg au conseil de Francfort, le dimanche après saint Jacques (27 juillet) 1522. *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 34.

[3] * *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 22-27.

[4] Voy. plus haut, p. 264.

[5] * Philippe Fürstenberg au conseil de Francfort, le samedi après la Nativité de la Sainte Vierge (13 septembre) 1522. *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 40. Le jeudi après Élisabeth (20 novembre), les Ordres réunis à la Diète envoyèrent aux membres encore absents une sommation leur enjoignant de se rendre le plus promptement possible à l'assemblée, à cause du danger pressant de l'invasion turque, et parce que « de tout côté dans l'Empire s'élevaient des révoltes et des troubles faisant redouter de grands malheurs ». — *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 86.

[6] * Hamann de Hozlhausen au conseil de Francfort, le mercredi après saint Michel (1er octobre) 1522. Voy. aussi les lettres des 4, 8 et 9 octobre 1522 dans les *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 53, 55, 57, 58.

[7] * Holzhausen, le 20 novembre 1522; c'était le lundi précédent (17 novembre) que la Diète avait été ouverte. *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 84.

Digitized by Google

gneurs, onze princes welches et sept princes allemands refusaient de contribuer au maintien de ces deux grands organes du droit. « Si l'on n'y apportait un prompt remède, leur arrêt, leur dissolution était à prévoir, et la rébellion, l'émeute, le mépris de toute équité, en seraient les conséquences inévitables. » Mais les « délibérations sur les remèdes à apporter au mal » venaient à peine de s'ouvrir, que les Ordres, « qui dans le péril actuel auraient dû tout faire pour rester unis, commencèrent à s'aigrir les uns contre les autres ». C'était chose « vraiment lamentable à voir, et presque capable de faire désespérer »! Chacun se plaignait d'être plus imposé que son voisin, et rejetait sur les autres la faute de la misère et du malheur public[1]. En un mot, « toutes les plaies de l'Empire semblaient se rouvrir à la fois[2] ».

Les délégués des villes se plaignaient à bon droit de n'avoir pas été invités à prendre part aux délibérations de la Diète; on s'était contenté de les informer de ce qu'il avait plu aux électeurs, princes et autres Ordres de décider. « Les électeurs et princes sont d'humeur et d'avis », disait le député de Francfort dans une de ses dépêches, « de n'accorder désormais aux villes ni rang ni voix dans les assemblées et dans les discussions publiques. Ils se proposent de les en exclure totalement[3]. » Or un tel procédé semblait naturellement « inacceptable » aux députés urbains, en sorte qu'ils résolurent de mettre l'occasion à profit pour dire une bonne fois leur sentiment, et « s'ouvrir franchement sur tous leurs griefs ». Ils préparèrent donc un cahier de doléances.

« Jusque-là », disaient-ils, « les villes avaient tenu le même rang que les autres Ordres dans les Diètes de l'Empire. Appelées aux délibérations des États généraux, leur avis y avait toujours eu un grand poids. Elles avaient eu voix au Conseil, « il y avait de cela fort peu de temps encore », tout aussi bien que les princes et autres États, et leurs députés avaient donné leur avis sur toutes les questions mises en délibération par l'assemblée. « Maintenant, elles n'étaient même plus représentées au Conseil; les affaires étaient discutées et décidées sans leur participation. » Or, dans les pénibles circonstances actuelles, l'union de tous les Ordres était indispensable. Elles exprimaient donc le vœu que les choses fussent rétablies dans leur premier état.

Les autres griefs des députés urbains avaient trait aux extrêmes lenteurs de la justice exécutive, et surtout aux guerres privées, qui

[1] * Lettres de Clément Endres, Trèves, 27 novembre 1522. Voy. *Trierischen Sachen und Briefschaften*, fol. 52.

[2] Voy. Höfler, *Adrian VI*, p. 252.

[3] * Hamann de Holzhausen, 17 décembre 1522. *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 102.

Digitized by Google

prenaient de telles proportions que « nulle vie, nulle propriété n'était plus en sécurité », ce qui paralysait entièrement l'essor du commerce. Contrairement à tous les règlements établis pour le maintien de la paix publique et de l'ordre, « les bourgeois, parents ou amis des délégués » étaient continuellement exposés aux plus grands dangers sur les routes; leur bien était pillé, ou même brûlé en plein champ, et les individus mutilés, lamentablement assassinés, roués de coups, dévalisés, traînés au cachot. On voyait se commettre de tels actes « qu'on n'en pourrait entendre le récit sans stupeur, même si les Turcs en étaient les auteurs ». Cependant les coupables, quelque féroces et monstrueux qu'ils fussent, non-seulement restaient pour la plupart impunis, mais encore étaient ostensiblement accueillis et ménagés par les plus grands personnages. Si l'on ne mettait ordre à un pareil scandale, il fallait s'attendre à la ruine complète de la nation. De plus, il était absolument impossible de tolérer plus longtemps les nouveaux règlements de douanes établis et autorisés par les princes. Le peuple allemand, plus que tout autre, était surchargé de taxes écrasantes et multiples, de frais d'escorte, de servitudes sans nombre. « Il était contraire aux lois divines et humaines qu'un pouvoir ou un Ordre, au détriment de tant d'autres, pût s'enrichir ainsi à lui tout seul des sueurs, du sang et de la détresse des pauvres. » On savait assez la tournure séditieuse que prenaient de tous côtés les événements; aussi importait-il grandement de ne pas écraser l'homme qui n'avait que peu de ressources de charges de plus en plus onéreuses. Les villes exprimaient encore leur mécontentement également motivé à propos des tribunaux ecclésiastiques, des abus de la cour romaine et du système monétaire. Une quantité de pièces dont la valeur avait baissé, et même de fausses monnaies, étaient introduites habilement dans l'Empire, tandis que la bonne monnaie était emportée dans les pays welches, aussi bien par les chrétiens que par les Juifs, et cela dans des proportions énormes[1].

Le 23 janvier 1523, les électeurs, princes et autres Ordres firent connaître leur réponse aux délégués des villes. Pour ce qui regardait leur rang à la Diète, ils ne pouvaient se plaindre d'avoir été lésés en aucune façon, car jamais ils n'avaient eu voix délibérative au Conseil. De temps en temps, il est vrai, ils avaient été admis dans les comités, mais jamais en raison d'un droit acquis, et seulement par faveur exceptionnelle. Quant à la lente exécution de la justice, les villes en étaient les premières responsables. Elles n'étaient

[1] *Supplikation der Stett.* — Archives de Francfort, *Reichstagsacten*, t. XXXVII, fol. 27-38. En tout dix doléances, dont les plus importantes viennent d'être citées.

Digitized by Google

pas seules à souffrir du fléau des guerres privées; tous les Ordres avaient à s'en plaindre comme elles, et les États se disposaient précisément à prendre d'importantes mesures pour le maintien de la paix publique. Les impôts étaient certainement lourds, mais ils avaient été établis par l'Empereur lui-même, et il ne se pouvait faire que les Ordres s'arrogeassent le droit « d'entraver, d'affaiblir en quelque chose la main et le pouvoir de Sa Majesté Impériale ». Pourquoi les villes n'avaient-elles pas apporté leurs doléances devant l'Empereur lors de son séjour à Worms? Quant aux plaintes formulées contre les tribunaux ecclésiastiques, on était en ce moment même en pourparlers avec Rome, sur la proposition même du Saint-Père. Les ordinaires étaient les premiers à souhaiter que dans leurs juridictions, les règles de l'équité fussent remises en honneur. Pour les monnaies, c'était surtout dans les villes libres qu'elles avaient été altérées par divers procédés malhonnêtes[1].

Ces réponses « insultantes, ironiques, méprisantes », écrivait le 25 janvier 1523 Hamann de Holzhausen au conseil de Francfort, « mécontentent vivement les députés urbains. Aussi, après s'être réunis, ont-ils résolu de ne rien répondre, de ne consentir à rien, et de ne pas apposer leur signature aux procès-verbaux préparés par les États. » Il écrivait le même jour au bourgmestre de Francfort, Jean de Glaubourg : « Pour des nouvelles, je n'en ai pas à vous mander, si ce n'est que le tour que prennent les événements et les dissensions de la Diète font craindre que de graves querelles et des émeutes ne viennent à se produire! Que Dieu, par sa grâce et miséricorde, détourne de nous de si grands malheurs! Cette Diète, convoquée pour assurer la paix, n'a jusqu'ici d'autre résultat que les querelles et les disputes auxquelles nous ne cessons de nous livrer[2]. »

Mais ces dissentiments devinrent d'une extrême gravité lorsqu'il s'agit de s'entendre sur la guerre contre les Turcs.

Les députés des villes ne voulurent ni concéder, ni payer « l'impôt turc décrété à Nuremberg ». « Les cités », disaient-ils, « comparativement aux autres Ordres, sont, d'après ce plan, intolérablement surchargées. » Ils refusèrent également la prestation d'aucun secours soit en argent, soit en troupes, pour la formation de l'armée de quatre mille hommes dont les autres Ordres avaient garanti la levée

[1] * *Antwort auf die Supplikation der Städte, Reichstagsacten*, t. XXXVIII, fol. 347-357. D'après la lettre d'Holzhausen datée du 25 janvier (voy. la note suivante), cette réponse fut remise le vendredi après saint Sébastien (23 janvier) 1523.

[2] * Ces deux lettres sont datées du dimanche de la conversion de saint Paul (25 janvier) 1523. *Reichstagsacten*, t. XXXVII, fol. 19-20.

Digitized by Google

aux ambassadeurs de Hongrie présents à la Diète (19 décembre 1522). La Hongrie, la Croatie, dans le plus extrême péril, avaient imploré l'aide et le secours des États[1]. « Si nous revenons chez nous sans réponse favorable », avaient-ils déclaré, « les habitants de nos malheureuses contrées, perdant toute espérance, changeront de sentiment et se tourneront vers les Turcs[2]. » Mais les délégués des villes restèrent impassibles et persistèrent dans leur refus, même en apprenant que les chevaliers de Saint-Jean, après une héroïque résistance, s'étaient vus contraints de céder à la toute-puissance ottomane et d'abandonner Rhodes, l'un des plus importants boulevards de la chrétienté. Les villes avaient plusieurs fois émis l'opinion qu'il leur paraissait absolument impossible, inutile et vain, de songer à combattre et à chasser les Turcs avec les seules forces de l'Allemagne. Le Pape et tous les rois et pouvoirs chrétiens devaient s'unir pour les refouler; mais si la nation allemande avait l'imprudence d'entreprendre à elle toute seule une pareille croisade, elle ne recueillerait d'une guerre impossible que mépris, ruine et dommage. Dans le cas où les Turcs pénétreraient au cœur même du pays, alors, disaient leurs délégués, chaque Ordre, chaque commune, les pouvoirs spirituels et temporels réunis auraient à voter un impôt obligeant certaines classes de citoyens, mais laissant à toute commune la tâche d'imposer elle-même ses bourgeois et ses subordonnés. Les sommes ainsi recueillies subviendraient à l'entretien des troupes[3].

« On ne sait plus ce que c'est que la concorde en Allemagne », mandait à Rome le légat Chieregato. « Il faudra s'estimer bien heureux si l'on parvient à faire voter un très-mince secours pour la campagne turque. Mais quant à savoir s'il sera vraiment fourni, l'avenir seul nous l'apprendra. » Le légat ayant demandé que, selon la volonté de Charles-Quint, les troupes accordées à l'Empereur pour l'expédition romaine à la Diète de Worms fussent levées le plus tôt possible, les Ordres répondirent que depuis que cette promesse avait été faite

[1] * Pour plus de détails, voy. *Sacri imperii ordinum finalis responsio Ungaricis oratoribus data in comitiis Nurembergensibus die Veneris post Lucie* (19 décembre) 1522. *Reichstagsacten*, t. XXXVIII, fol. 21-25. On promit aux Hongrois que le Pape, l'Empereur, la Bohême, l'Angleterre, la France, Venise et les autres puissances chrétiennes délibéreraient ensemble en un lieu convenable, par l'organe de leurs ambassadeurs, sur les meilleurs moyens à prendre pour leur venir en aide. — *Reichstagsacten*, t. XXXVIII, fol. 10.

[2] * Voy. *Rathschlag der vom grossen Ausschuss verordneten Räthe, was der ungarischen Botschaft wegen der begehrten Hülfe zu antworten sei. Reichstagsacten*, t. XXXVIII, fol. 7-12.

[3] * *Abschied der Pottschaften der Frey-und Reichsstett so yetzo auf fürgeschlagenem Reichstag zu Nüremberg versamlet gevesen.* — Voyez aussi une lettre de Holzhausen datée du 15 décembre 1522. *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 95-105. Le 19 décembre, les délégués des cités réunis à Nuremberg prièrent instamment les villes dont les députés n'étaient pas encore arrivés d'envoyer sans retard leurs représentants à la Diète, à cause du danger pressant et de l'angoisse générale. Fol. 104.

Digitized by Google

l'état intérieur de l'Allemagne avait empiré de telle sorte, qu'il serait imprudent et même impossible d'envoyer pour le moment une si forte armée loin du pays[1].

Mais les discussions entre les villes et les autres Ordres furent surtout envenimées par un projet de douane préparé par les États, et que les villes déclarèrent « absolument odieux, et visiblement combiné dans le dessein de préparer leur ruine totale ».

« Pour l'entretien de la Chambre impériale et du Conseil de régence, pour assurer au pouvoir exécutif le respect, la liberté d'action et la possibilité de se faire obéir », les États proposaient d'établir un impôt sur toutes les denrées qui ne sont point indispensables aux premières nécessités de la vie. Cet impôt devait être exigible aussi bien pour l'exportation que pour l'importation, et se monter à 4 0/0 sur le prix d'achat[2].

Une telle mesure, assuraient les députés des villes dans un second cahier de doléances envoyé aux États le 2 février 1523, « était fait pour ruiner entièrement le commerce et pour soulever les populations. Tous les ouvriers, tous les bons travailleurs se verraient contraints de chercher une autre patrie. L'Allemagne serait absolument dépouillée! Si les princes persistaient à la soutenir, il serait impossible aux villes de signer le procès-verbal[3]. »

Les autres Ordres répondaient : Le nouvel impôt n'augmente en rien les charges du peuple, puisque les marchandises indispensables à la vie de tous les jours, vin, bière, bœufs, moutons, porcs et autres bestiaux, fromage, sel, graisse, poisson frais ou salé, cuivre et cuir, restent affranchies de toute taxe; les choses dont on peut se passer sont seules imposées. Chacun, par conséquent, ne sera onéré qu'autant qu'il le voudra bien, et dans la mesure de ses besoins de

[1] * *Responsum nuntio apostolico datum in re Hungarica*, dans les *Reichstagsacten*, t. XXXVIII, fol. 38-43. En Allemagne, y lit-on, « non parva bellorum intestinorum subpullulant fomenta, ex quibus maxime timendum, *ne subito non mediocre erumpat* incendium. Ob id, cum res Germaniæ iam sint in longe deteriori conditione et statu, quam eo tempore, cum auxilia illa Cesareæ Maj. decreta fuerant, summa providentia, consilio et deliberatione opus est, an nunc expediat, tantas copias a Germania mittere. » On lit dans le dialogue intitulé *Entretien de Franz de Sickingen avec saint Pierre et saint Georges à la porte du paradis :* « Pendant les deux diètes de Nuremberg on a tenu environ trente banquets contre les Turcs, sans parler des courses, combats, promenades en traîneaux, représentations de jongleurs, et autres sérieuses mesures. » SCHADE, *Satiren*, t. II, p. 59.

[2] Le projet d'impôt général sur les marchandises avait été élaboré par le margrave Casimir de Brandebourg-Culmbach. Voy. son mémoire dans HÖFLER, *Fränkische Studien*, t. VIII, p. 309-310.

[3] * *Die Eingabe der Städte auf unser lieben Frauentag Purificationis* (2 février) 1523. — Voy. aussi les remontrances de l'archiduc Ferdinand datées du 9 février, et la réponse des villes le même jour. — *Reichstagsacten*, t. XXXVIII, fol. 365-375, 378-387.

Digitized by Google

luxe. « Comme l'impôt était destiné à l'entretien du Conseil de régence et de la Chambre impériale, au maintien de la paix publique, à la sécurité des routes, et que, grâce à lui, la paix et le bon ordre allaient refleurir dans l'Empire, il tournerait autant à l'avantage des marchands qu'à celui de la classe ouvrière. Dans les pays étrangers, comme personne ne l'ignorait, un impôt analogue et même plus onéreux avait été établi pour la garantie des intérêts communs, et ni le commerce ni les affaires en général ne semblaient en avoir souffert. Au contraire, la prospérité de ces pays s'était encore accrue, parce que la sécurité des routes avait été obtenue : c'est ce qui arriverait également en Allemagne. En outre, il fallait considérer que la douane de frontière serait surtout préjudiciable aux pays étrangers, à la Bohême, à la Hongrie, à la Pologne, à l'Angleterre, où allaient et d'où venaient continuellement les marchandises imposées. Puis, comme l'expliquait avec détail le texte de la loi nouvelle, l'impôt n'était établi que pour cinq ans environ, à moins que l'Empereur et les Ordres n'en décidassent plus tard différemment. Pour tous ces motifs, il y avait lieu de s'étonner que les délégués des cités ne voulussent apercevoir dans la nouvelle taxe qu'une odieuse vexation, et missent l'avantage de quelques marchands au-dessus de l'intérêt de tant de milliers d'hommes. » Quant à ce qui concernait les griefs apportés de nouveau par les villes touchant « le siége et la voix », les États se proposaient de les soumettre à l'Empereur, ainsi qu'aux membres de l'assemblée absents pour le moment, et à la prochaine Diète les villes recevraient une réponse positive. Mais quand bien même, comme elles le désiraient si ardemment, elles obtiendraient voix délibérative au Conseil, elles ne devaient pas s'attendre à ce que leur avis pût jamais contre-balancer les décisions de la majorité des Ordres, car ce serait là « une nouveauté inouïe, une tyrannie nonpareille. Il ne se pouvait que la volonté de tous ou de la majorité fût anéantie dès l'instant qu'elles n'y voudraient pas souscrire; les États refuseraient toujours de s'assujettir ainsi à leur bon plaisir[1]. »

« A mon avis », écrivait Léonard d'Eck, chancelier de Bavière, au duc Guillaume, « les villes ne consentiront jamais à l'impôt de frontière; elles s'adresseront probablement à l'Empereur lui-même, ou bien à Ferdinand, et si la Chambre impériale ou le Conseil de régence veulent leur forcer la main sur ce point, quelques-uns pensent qu'elles pourraient bien se tourner vers les Suisses, ou bien vers les Français[2]. »

[1] * *Antwort auf die Supplikation der Städte*, *Reichstagsacten*, t. XXXVIII, p. 388-400.

[2] Voy. Jörg, p. 14-15. Eck parlait avec la plus vive indignation de l'impôt de frontière. Selon lui, il ne pouvait avoir d'autre résultat que l'oppression de tous les princes et Ordres. « Ce même argent qui court maintenant chez nous par tant

Digitized by Google

II

Mais les questions religieuses demeuraient le point le plus grave des discussions de la Diète.

Le Conseil de régence, depuis son entrée en exercice, n'avait eu nulle part « le pied solide » sur le terrain religieux. Il s'était contenté de laisser aller les choses un peu à la dérive, « tantôt penchant vers Luther, tantôt s'opposant à ses progrès ». Il avait accordé si peu d'attention à l'édit de Worms, dont l'Empereur avait cependant réclamé l'exécution avec une vive instance, qu'à Nuremberg même, « les livres luthériens étaient imprimés et vendus publiquement, et que dans quelques chaires les prédicants prêchaient en toute sécurité leur évangile, criblant tous les jours de grossiers outrages le Pape, les évêques, les commandements de l'Église et les traditions les plus vénérables ». Les juristes en droit romain, nombreux au Conseil, étaient pour la plupart ennemis déclarés de l'ancien état de choses, « et fort amoureux des trésors et des biens de l'Église ». Ils aspiraient à l'heureux moment où les biens du clergé seraient partagés et où, la « morgue cléricale » étant humiliée, les évêques et le Pape n'auraient plus aucun pouvoir sur eux. Alors, pensaient-ils, le règne des laïques, le temps où les légistes prendraient la place des princes et des bourgeois, serait inauguré avec éclat[1]. En vain le duc Georges s'était-il plaint à plusieurs reprises au Conseil des insultes dont Luther ne cessait d'accabler le Pape, l'Empereur, les princes du Saint-Empire et le Conseil lui-même : le Conseil, lorsque ces libelles lui avaient été présentés, s'était contenté d'écrire au duc : « Nous voyons que les outrages proférés contre Sa Sainteté et contre Sa Majesté Impériale déplaisent fort à Votre Grâce, et nous faisons savoir à Votre Grâce que nous ne tolérerions pas davantage l'injure faite à Sa Majesté, si nous pouvions voir de nos yeux et nous rendre compte par nous-mêmes[2]. » La vérité, c'est qu'on ne voulait rien savoir, rien

de mille florins ira à la maison d'Autriche et y demeurera ! Grâce à ces contributions, il (l'empereur Charles) pourra exiger des Allemands l'obéissance française et welche, et les mettre sous ce joug qui semble pourtant si intolérable à tous nos princes. » Eck gourmande les princes qui ont donné leur assentiment à ce projet : « En cela, nous voyons assez combien Dieu vous a rendus aveugles, princes, pour que vous tombiez ainsi dans la panneau les yeux ouverts, comme des oiseaux dans un piége d'oiseleur ! » — Voy. Jörg, t. XIV, p. 16.

[1] * Clément Endres dans la lettre citée plus haut, p. 274, note 1.

[2] Voy. la correspondance du duc Georges avec l'autorité ecclésiastique par rapport à Luther, 1522-1523, dans Chmel, *Actenstücke*, p. 21-24, 36-39, 53-56. Voy. aussi Höfler, *Zur Kritik und Quellunkunde*, t. II, p. 138-142. Hans de la Planitz à l'électeur Frédéric, le 14 mai 1522, dans Kolde, *Friedrich der Weise*, p. 63.

Digitized by Google

opposer aux agissements de Luther, rien apprendre de ce qui concernait l'active propagande luthérienne. « Dans des questions de cette nature » disait peu de temps après au duc Georges le comte palatin Philippe, lieutenant impérial à ce moment, « nous n'avons absolument qu'à laisser faire[1]. » Lorsque Sickingen avait entrepris sa grande campagne contre la constitution impériale au profit du nouvel évangile, le chargé de pouvoir de Philippe au Conseil de régence, Jean de Fuchstein avait fait savoir à Sickingen « qu'il pouvait avoir bon courage, parce que la majorité du Conseil était favorablement disposée en sa faveur, et penchait grandement vers son parti[2] ». Frédéric de Saxe, forcé par un ordre exprès de la Régence d'assister à la Diète de 1522, allait à peine jusqu'au bon vouloir, jamais jusqu'aux actes; il n'avait jamais voulu se déclarer, et son inertie servait admirablement les desseins de ceux qui trahissaient secrètement l'Empereur et l'Empire, en excitant la révolte dans le domaine temporel comme dans le domaine religieux. Sous sa protection, Luther, « librement et impunément », pouvait à son gré non-seulement décrier et honnir le roi d'Angleterre, allié de l'Empereur, mais encore les princes allemands, les ducs de Bavière, les électeurs de Brandebourg, les princes de Hohenzollern et le duc Georges de Saxe. Aussi ne se gênait-il pas pour les appeler « homicides, tyrans, bourreaux du peuple ». « Dans mes rapports avec Sa Sainteté, Sa Majesté Impériale et les autres Ordres », écrivait un jour Frédéric à Luther, « j'ai toujours donné à entendre que je n'avais jamais rien eu à démêler ni avec vous ni avec vos partisans[3]. » Il écrivait à l'Empereur qu'il

[1] Voy. RANKE, *Deutsche Geschichte*, t. II, p. 52.

[2] Voy. plus haut, p. 255.

[3] Spalatin à Luther, sous la dictée de l'Électeur, 13 mai 1523. Voy. BURKHARDT, *Luther's Briefwechsel*, t. LVII. Frédéric avait fort peu de sollicitude pour les besoins matériels de Luther; il le laissait se tirer d'affaire comme il pouvait dans tous ses embarras pécuniaires. Les lettres de Luther à Spalatin, secrétaire particulier de l'Électeur, sont, sous ce rapport, très-curieuses à consulter. En novembre 1526, Luther écrit qu'il se voit forcé de faire dette sur dette; le trésorier du prince ne se soucie nullement de lui; la nécessité et la misère le chasseront bientôt de Wittemberg, et il en saisira volontiers l'occasion, car il est dégoûté de la dureté et de l'ingratitude de cette ville (duritiam et ingratitudinem). DE WETTE, t. II, p. 433. — Ce fait semble prouver que l'attachement du peuple pour lui ne devait pas être bien vif. Le 1er février 1524, Luther fait entendre de nouvelles plaintes. Depuis deux ans déjà les religieux du couvent des Augustins n'ont touché aucune dîme. Le trésorier les traite avec arrogance (satis imperiosus in nos fremit). DE WETTE, t. II, p. 473. — Luther est encore plus amer dans une lettre datée de la fin de 1524. En dépit de ses instantes prières, il ne reçoit rien. L'Électeur ne semble pas se soucier de savoir s'il pourra, oui ou non, rester à Wittemberg; il se serait depuis longtemps fixé ailleurs s'il n'eût craint que ce procédé ne fût peu honorable à la cause de l'Évangile, et n'attirât sur la conduite du prince quelque méchant blâme. Il n'avait pas voulu non plus qu'on parlât de lui comme d'un proscrit, et que les ennemis de l'Évangile aient lieu de se réjouir de le voir humilié. (Nisi contumelia Evangelii atque adeo principis me tenuisset, ne dicerer

Digitized by Google

devrait cependant, comme il l'en avait tant de fois supplié, ne pas exiger qu'il s'occupât de ces questions; il était affaibli par l'âge et la maladie, incompétent dans ces matières, et d'ailleurs il savait peu de chose ou rien, quant au remède qu'il conviendrait d'appliquer au mal [1]. Son ministre, Jean de la Planitz, déclara au Conseil de régence que l'Électeur, malgré l'édit impérial, avait parfaitement le droit d'autoriser Luther à rester à Wittemberg, car Luther n'enseignait aucune hérésie, et si l'on avait l'imprudence de le proscrire, ses disciples et émules s'élèveraient à sa place, et prêcheraient alors non-seulement contre l'Église, mais contre le christianisme et contre Dieu, de sorte qu'une complète anarchie religieuse suivrait une mesure si impolitique [2].

Il n'était que trop vrai, et déjà un semblable malheur, conséquence naturelle de la révolte contre l'autorité de l'Église, se faisait pressentir de tous côtés. « Les colonnes du temple imprudemment ébranlées faisaient chanceler avec elles tous les pouvoirs temporels : la porte était ouverte à l'arbitraire. »

« Ceux qui ont insulté les lois de l'Église et les saints conciles », écrivait Adrien VI aux Ordres réunis à Nuremberg; « ceux qui n'ont pas craint de jeter dans les flammes ou de lacérer les décrets des saints Pères, refusant toute obéissance au suprême sacerdoce, se soumettront-ils aux lois de l'Empire? Espérez-vous que des hommes

expulsus et lætificarentur hostes pietatis, quod sperant.) De Wette, t. II, p. 584. La même année il se plaint à Jean Hess de l'avarice des princes : « *Nihil mirum, si principes in Evangelio sua quærunt* et raptores novi raptoribus veteribus insidientur. Lux orta est, qua videmus quid sit mundus, nempe regnum Satanæ. » De Wette, t. II, p. 592. En 1525, Luther reçut en don de l'Électeur, qui s'était attribué la libre disposition des biens ecclésiastiques, le couvent des Augustins, ainsi que les meubles, les ornements d'église et le jardin du monastère. Luther donna asile dans ce couvent à beaucoup de religieuses et de prêtres échappés de leurs couvents. « Un grand nombre d'objets ayant appartenu au couvent ont été dérobés », dit-il dans l'inventaire qu'il dresse de tout ce qui était resté dans la maison. Il vendit les plus belles chasubles, et du prix qu'il en retira nourrit et entretint des religieuses et religieux (parmi lesquels se trouvaient plus d'un vaurien). — Voy. Seidemann, *Luther's Grundbesitz*, p. 481-483.

[1] Le 6 janvier 1523. Voy. Buchholtz, t. II, p. 10.

[2] Ranke, t. II, p. 50-51. Planitz écrivait le 14 mai 1522 à Frédéric de Saxe qu'il ne serait pas éloigné d'admettre la doctrine du salut par la foi, mais qu'il était scandalisé des paroles outrageantes, des injures perpétuelles que Luther adressait sans cesse au Conseil de régence et à l'Empereur. Ce qui le concernait personnellement lui était indifférent, mais il craignait qu'avec le temps ces discours ne causassent des troubles fâcheux et n'aigrissent les esprits contre l'Électeur. Frédéric lui répondit (26 mai) : « Nous n'avons point de part à ces choses; ce n'est pas à notre connaissance et de notre consentement que le docteur Martin Luther publie ces écrits, car s'il eût voulu nous en croire, il n'aurait pas envoyé à notre cousin de Nuremberg son petit traité sur la communion sous les deux espèces, et se fût abstenu de faire paraître bien d'autres ouvrages encore, car les livres acrimonieux n'ont jamais été de notre goût. » — Kolde, *Friedrich der Weise*, p. 64.

Digitized by Google

qui sous nos yeux s'emparent des biens les plus sacrés n'étendront pas leurs mains sacriléges vers les richesses des laïques? Épargneront-ils vos têtes, eux qui ont frappé les oints du Seigneur? »

Adrien se proposait de traiter les affaires religieuses avec les États dans un esprit d'extrême condescendance.

Il était impossible d'être animé d'intentions plus droites. Né à Utrech, issu d'une famille bourgeoise d'Allemagne, élevé chez les Frères de la vie commune, à Zwolle, Adrien avait conquis de bonne heure le respect général par sa piété, sa science et l'austérité de ses mœurs. A Louvain, il avait occupé une chaire de théologie; plus tard, nommé précepteur du jeune Charles d'Autriche, il avait été chargé pendant quelque temps de la direction des affaires d'Espagne en qualité de lieutenant impérial [1]. A la mort de Léon X, survenue le 1er décembre 1521, il avait été élevé au trône pontifical par le collége des cardinaux d'une façon tout à fait inattendue, et « à la joie de tous les bons ». Depuis lors toutes ses préoccupations, tous ses efforts s'étaient portés vers la réforme religieuse, l'amélioration du clergé, la délivrance de la chrétienté du joug des Turcs, et la fin des dissensions religieuses dans sa patrie d'Allemagne [2].

[1] HÖFLER, *Adrien VI*, p. 109. Voy. le parallèle qu'il établit entre Adrien et Léon X, p. 114, 280-201, 222.

[2] Voy. sur Adrien les jugements portés par les contemporains. HÖFLER, *Wahl und Thronbesteigung Adrian's VI*, p. 36-37. — Voici comment Albergati Vianesio, bien que peu prévenu en faveur des Allemands en sa qualité d'Italien, appréciait le caractère d'Adrien dans une lettre adressée au sénat de Bologne : « ...meritasse *la sua santissima vita, che certo in questo mondo non ha pari* : da poi ancora è piacciuto alla divina clementia, che sia stato eletto in Sommo Pontifice... di che la christiana republica se n' ha da rallegrare et rendere infinite gratie all' Altissimo, maggiormente li subditi della Santa Apostolica Sede. » FANTUZZI, *Notizie degli scrittori Bolognesi*, t. I, p. 137. — Le meilleur de tous les plans de réforme est celui qui fut remis au pape Adrien par le cardinal Egidius de Viterbe, général des Augustins. Voy. HÖFLER, *Analecten zur Geschichte Deutschlands und Italien*. Compte rendu de la section historique de l'Académie des sciences de Bavière, t. IV, p. 62-89. Egidius supplie la cour de Rome de s'appliquer à la réforme des abus. Il demande la cessation absolue de la pluralité des bénéfices, la complète abolition des commendes, la levée des bénéfices réservés, etc. Il réclame la nomination de personnes compétentes et capables aux grandes charges ecclésiastiques. Par des concessions, de secrets accords ou même des contrats positifs passés avec les princes, les choses en étaient venues à un tel point que la plus grande partie des droits et des affaires ecclésiastiques échappaient à la juridiction du Saint-Siége, pour être entièrement remis à la libre disposition des princes. Il était urgent de restreindre le plus possible ces concessions et de réformer ces abus. Mais ces mesures si nécessaires devaient être prises avec une grande circonspection, puisqu'il n'était que trop vrai que les pontifes précédents, aux vues courtes et cupides, n'avaient pas rougi de faire un tort profond à l'Église pour un avantage momentané, etc. C'est sur le mémoire d'Egidius qu'Adrien se guida dans ses réformes; il nomma une commission spécialement chargée d'écarter dans la question des indulgences tous les abus dont les ennemis de l'Église s'autorisaient pour justifier leurs nouveautés. Il diminua de beaucoup les cas d'empêchements aux mariages,

Digitized by Google

Le Pape s'exprimait « avec une franchise sans égale » sur l'urgente nécessité de réformer l'Église dans son chef et dans ses membres, et particulièrement sur les abus de la cour romaine. « Nous savons », fit-il déclarer aux Ordres par l'organe de son légat Francesco Chieregato, « que des actes qu'il faut détester ont été commis dans ces derniers temps, et que les souverains pontifes n'en peuvent rejeter la responsabilité [1]. Nous avons à déplorer de graves abus dans les questions spirituelles, la transgression de beaucoup de lois existantes, sans parler des illégalités et des scandales [2]. Aussi ne peut-on, en vérité, s'étonner que le mal se soit répandu du chef dans les membres. Tous, nous nous sommes détournés du chemin de la justice; tous aussi, nous devons rendre à Dieu la gloire qui lui appartient uniquement, et nous humilier devant lui. Nous nous efforcerons, quant à nous, d'accomplir notre devoir avec le plus de zèle possible, afin que la cour romaine, de laquelle peut-être sont venus tant de maux, soit la première aussi d'où parte la réforme, et que la santé reparaisse là où le mal a eu son premier foyer. Nous nous sentons d'autant plus obligés à prendre à cet égard de sérieuses mesures que nous sommes témoins de l'ardeur avec laquelle le monde entier soupire après la réforme de la cour romaine. Nous n'avons jamais ambitionné le suprême sacerdoce; nous n'avons accepté la dignité de premier pasteur que dans l'espoir de rendre à la sainte Église, l'épouse du Sauveur, sa beauté primitive, de venir en aide aux opprimés, de donner les hautes charges ecclésiastiques à des hommes vertueux et savants; en un mot, de ne rien négliger des devoirs d'un vrai pasteur de l'Église et d'un digne successeur de saint Pierre. » Le Pape, animé des intentions les plus loyales, promit aux Ordres que dorénavant les concordats seraient strictement respectés; que pour l'investiture des grands emplois, on n'aurait égard qu'au mérite, et qu'ils ne seraient confiés qu'à des hommes savants, pieux et éclairés. Il réclama ensuite l'avis des États sur les moyens les plus opportuns d'arrêter les progrès des novateurs religieux.

abolissant par conséquent les dispenses qui en dépendaient, supprima un grand nombre de cas réservés, de coadjutoreries, de survivances et autres usages qui peu à peu s'étaient écartés des règles. Il abolit également un grand nombre de charges auxquelles étaient attachés de grands revenus, et qui servaient bien plus les goûts fastueux du clergé que les intérêts de la religion. Il prit soin de ne confier les emplois ecclésiastiques qu'à des hommes pieux, éclairés; il avait coutume de dire : « Je veux orner les églises de prêtres, et non les prêtres d'églises. » Pour plus de détails, voyez Höfler, *Adrien VI*, p. 208, ff.

[1] « Scimus in hac sancta sede aliquot iam annis multa abominanda fuisse abusus in spiritualibus, excessus in mandatis et omnia denique in perversum mutata. »

[2] « ...Ut primum curia hæc, unde forte omne hoc malum processit, reformetur. »

Digitized by Google

Ce fut un instant solennel dans l'histoire du peuple allemand.

Plein de confiance et de bon vouloir, le Saint-Père s'adressait aux chefs spirituels et temporels de ce peuple dont lui-même était issu, et qu'il aimait si profondément. Il leur faisait part de ses douleurs, de ses angoisses paternelles, de ses désirs pour le bien de la chrétienté, réclamant leur conseil, leur aide, et les avertissant que si les institutions ecclésiastiques venaient à s'écrouler, leur chute serait infailliblement suivie de la ruine des institutions temporelles. « Si l'on tolère ou excite dans le royaume les dissensions religieuses, les séditions contre l'autorité », disait-il, « jamais on ne parviendra à opposer à la fureur des Turcs une résistance heureuse, et des guerres intestines s'élèveront au cœur même de l'Allemagne. » Le Pape insistait donc pour la loyale exécution de l'édit de Worms. Tous les articles de foi à propos desquels Luther s'écartait du symbole catholique avaient été depuis longtemps définis par différents conciles; il était impossible de remettre en question ce que les conciles généraux, ce que l'Église universelle avait décidé et reçu comme article de foi. « Si nous touchons à ce que l'Église a défini, dès lors il n'y aura plus rien de stable ni de solide parmi les hommes. » « Jusqu'où iraient les disputes, les querelles, si le premier présomptueux venu pouvait à son gré nier ce qui a été confirmé et sanctifié non-seulement par le jugement d'un ou de quelques hommes, mais par l'assentiment unanime de tant de siècles, et par les plus sages d'entre les chrétiens? Si Luther et les siens rejettent aujourd'hui les saints conciles, s'ils anéantissent les lois et les ordonnances du passé, bouleversant tout au gré de leur caprice et plongeant le monde entier dans la confusion, il est évident qu'une telle conduite, s'ils y persévèrent, doit les faire regarder comme ennemis et perturbateurs de la paix publique par tous ceux à qui cette paix est chère [1]. » Pour le redressement des abus, la restauration de l'ancienne discipline religieuse, l'apaisement des troubles, le nonce proposait aux Ordres un grand remède : la convocation d'un concile œcuménique dans une ville allemande [2].

[1] Lettre d'Adrien aux princes, et son instruction pour le nonce Chieregato datée du 25 novembre 1522 dans Reynald, *ad annum* 1522, n° 60-71. Burmann, *Hadrianus VI, sive Analecta historica de Hadriano sexto Trajectino, Papa Romano* (*Trajecti ad Rhenum*), 1727, p. 375. Voy. Buchholtz, t. II, p. 7 22. — Voy. Höfler, *Analecten zur Geschichte Deutschland und Italiens*, p. 45-46, et *Adrien VI*, p. 260-275. Le bref d'Adrien à l'électeur Frédéric de Saxe souvent réimprimé et qui passe pour authentique, n'est pas un acte officiel, mais simplement un travail privé dû à Cochlæus. — Voy. l'article d'Otto dans le *Katholik*, ann. LIII, livraison d'août, p. 237-242.

[2] « Non defuturum pontificem suo muneri in tollendis acerbioribus imperiis, si qua Germaniæ a Romana curia imposita essent, mitigandis exactionibus, abolendis corruptelis, si quæ irrepsissent, atque etiam concilium œcumenicum ad restituandam in pristinum splendorem disciplinam ecclesiasticam, motusque omnes sedandos in Germanica urbe celebraturum. » Raynald ad annum 1523, n° 2. Chieregato écrivait le 20 janvier 1523 au marquis de Mantoue : « La sola

Digitized by Google

Une commission élue par le Conseil de régence pour préparer une réponse au Saint-Père, commission où les partisans de Luther avaient la prépondérance, rédigea un mémoire qui portait en substance : qu'il était impossible de procéder contre Luther par voie de rigueur; que si l'on usait de sévérité envers lui, ses partisans crieraient aussitôt à l'oppression tyrannique de la vérité évangélique et au maintien des abus; qu'il n'en résulterait que révolte et apostasie. La commission dictait au Pape les moyens à prendre pour arrêter le mal : il devait s'engager à respecter les concordats, donner satisfaction aux griefs formulés contre la cour romaine; surtout ne plus exiger d'annates, mais, à l'avenir, en faire la remise au lieutenant impérial et au Conseil de régence. Sans l'adoption de ces mesures il était inutile d'espérer que la paix, le droit et l'ordre pussent être restaurés en Allemagne. Les laïques devaient avoir droit de siéger et de voter au concile, qui serait convoqué pour l'année suivante, avec l'assentiment de l'Empereur. Dans ce concile, on délibérerait en général sur toutes les questions religieuses et sur tout ce qui était d'utilité publique. Si le Pape approuvait ces conclusions, le Conseil promettait d'agir auprès de Frédéric de Saxe, afin qu'il obtînt de Luther que dorénavant ni lui ni ses partisans n'écrivissent et n'enseignassent aucune chose pouvant fournir au peuple le moindre prétexte à la révolte ou au scandale. L'Évangile et l'Écriture sainte, d'après les textes approuvés par l'Église et d'après le sens littéral, seraient seuls enseignés; les archevêques et évêques exerceraient sur ce point une sévère surveillance, secondés par les théologiens les plus éclairés. Outre cela, chez tous les imprimeurs et libraires « on aurait l'œil à ce que nul écrit pouvant exciter des querelles religieuses ne fût imprimé ni livré au public [1] ».

causa del Luther ha tanto radice qui che mille homini non bastaria ad eradicarle non che so che sono solo, pur faro che si potro. Non si mancano minaccie, injurie, libelli famosi et tutte quelle villanie che sono possibile ad supportare. Io credo che la cosa homai sia tanto inanti, chella non possi andare più. » Sur les hérésies toujours grandissantes, il ajoute : « Adesso hanno incominziato ad predicare chel sacramento de lo altare non è vero sacramento et chel non si deve adorare, ma sola si deve far in memoria de Christo. Item hanno suscitato che la B. Vergine non hebbe alcuno merito havere portato Christo nel sacrato utero et chella partori più figlioli de Joseph, et ogni ziorno vanno del male in peggio. » HÖFLER, *Zur Kritik und Quellenkunde*, t. II, p. 143. — Voy. aussi un mémoire adressé par le légat aux Ordres : il voit dans le trouble qu'ont produit les doctrines de Luther la véritable cause du mauvais état des affaires d'Allemagne. Une chronique luthérienne écrite à Nuremberg commence le récit de la mission de Chieregato par ces paroles : « Anno 1522 : Le diable dirigea une fois de plus un légat romain vers Nuremberg; il était envoyé par Adrien, pape maudit. Depuis ce moment, la doctrine de Luther est joliment arrangée ! mais le démon a vu ses espérances déçues, car *les paysans* ne sont pas plus bêtes que d'autres, et ils ont vu clair dans toutes ses ruses. » HÖFLER, *Adrien VI*, p. 365.

[1] Voy. ce rapport dans les archives de Francfort, *Reichstagsacten*, t. XXXVIII, fol. 99-109. — Voy. HÖFLER, *Adrien VI*, p. 279-280.

Digitized by Google

Parmi les membres de la commission, Jean de Schwartzenberg, juriste romain, se faisait particulièrement remarquer. C'était un des plus remuants apôtres de l'évangile luthérien. Peu de temps auparavant il avait assisté à Lindau à l'assemblée des chevaliers convoquée par Sickingen; c'est lui qui avait notifié, dans le rapport adressé au Saint-Père, l'article si important réclamant pour les laïques le droit de siéger et de voter au concile, droit qui contrevenait absolument aux anciens règlements de l'Église. Une « praticta » astrologique, composée en vue de la circonstance, imprimée à Nuremberg, dédiée au Conseil de régence et autorisée par un privilége spécial, concluait de certaines conjonctions « dans la maison de Jupiter » qu'un concile était de nécessité urgente, et qu'au sein de ce concile, l'Empereur romain, non le Pape, prendrait en main la réforme, améliorerait, corrigerait et plierait à ses lois l'Église du Christ et tous les Ordres de l'Empire. Si, comme cela était à prévoir, le concile rencontrait quelque résistance, « il fallait s'attendre à ce qu'une guerre terrible, un trouble violent éclatât simultanément dans les principautés temporelles et ecclésiastiques »; « les paysans, le commun du peuple, formeraient des ligues dans beaucoup de localités, s'uniraient, s'élèveraient contre leurs rois, leurs princes et supérieurs spirituels et temporels, s'empareraient de tout ce qui leur semblerait bon à prendre et n'épargneraient personne, de sorte que, dans un très-court délai, l'Église devait s'attendre à la persécution et à l'opprobre[1] ».

Le rapport de la commission fut soumis à l'examen des Ordres. Les délégués des villes s'en montrèrent extrêmement satisfaits. Les États, disaient-ils, savaient assez l'extension qu'avait prise la doctrine de Luther et combien elle avait excité de querelles et de fâcheux dissentiments entre les laïques et le clergé, les autorités et les sujets; les mesures rigoureuses, les actes de répression n'avaient fait qu'empirer la situation, et les laïques n'en avaient montré qu'une animosité plus violente contre le clergé. Si, comme le demandait la commission, le Pape et l'Empereur traitaient ensemble toutes ces questions, les villes avaient la ferme confiance « que non-seulement les erreurs qui menaçaient d'envahir l'Église seraient pour la plupart redressées, mais que beaucoup d'abus tomberaient d'eux-mêmes, que les dissentiments entre les Ordres chrétiens prendraient fin, et que les corps spirituels et temporels pourraient être main-

[1] Voy. FRIEDERICH, *Astrologie und Reformation*, p. 156-158. Les plus fervents parmi les catholiques désiraient, eux aussi, que l'Empereur, en sa qualité de tuteur suprême de l'Église, coopérât à la réforme religieuse et particulièrement à la réforme du clergé. Emser exprime clairement ce vœu dans un mémoire adressé à l'Empereur et intitulé : *Verwarnung wyder den falsch genannten Ecclesiasten*, etc., feuille O².

Digitized by Google

tenus dans leurs droits réciproques, de manière à procurer à l'Empire la concorde et la paix[1] ».

Luther comptait peu d'adhérents parmi les princes de la Diète. « Presque tous, princes spirituels ou temporels », mandait le député de Saxe, Jean de la Planitz, à Frédéric, « sont opposés à Luther; mais leurs conseillers, pour la plupart juristes en droit romain, sont en très-grande partie bons luthériens. » Pour le margrave Joachim de Brandebourg, il était décidé à ne tolérer aucune nouveauté. Il disait un jour à Planitz à propos de Luther : « Je suis surpris que votre maître ait le courage d'approuver et de soutenir ce moine, auquel il fait tant de concessions! Il nous met à tous bien des calamités sur les bras! Je serais heureux d'être agréable à Sa Grâce, mais je ne me laisserai jamais insulter par ce froc! Avec moi, sa peine est perdue[2]! »

L'archiduc Ferdinand, en sa qualité de lieutenant impérial, et avec lui les électeurs et les princes, répondirent au Pape et au légat que, pour leur part, ils recevaient avec respect et reconnaissance les conseils du Saint-Père. « Les déclarations papales prouvaient avec évidence le zèle et le bon vouloir dont Adrien était animé, car il n'oubliait aucun des devoirs d'un bon père et du premier pasteur des brebis du Christ. » Chacun n'en était que plus obligé à reconnaître ses propres erreurs et à travailler avec énergie à la réforme chrétienne. Les innovations religieuses, les hérésies, le mépris montré à l'Église, tout cela était odieux aux Ordres chrétiens du Saint-Empire; ils étaient tous portés et disposés à faire ce qui serait en leur pouvoir pour arrêter le mal par des châtiments ou d'autres mesures efficaces. Ils reconnaissaient l'obéissance qu'ils devaient à Sa Sainteté et à Sa Majesté Impériale, qu'ils regardaient comme leurs chefs suprêmes. Ils étaient prêts à se montrer aussi soumis envers eux que l'avait été leurs prédécesseurs, ainsi que le voulait l'esprit du christianisme; s'ils n'avaient pas fait exécuter l'édit de Worms, c'était pour les motifs les plus impérieux et les plus plausibles, et pour éviter des maux plus grands encore que ceux dont l'Allemagne gémissait. Longtemps avant Luther, la majorité du peuple avait ouvert les yeux sur les nombreux abus existant dans le clergé, sur les actes arbitraires dont la cour romaine se rendait coupable, de sorte que les écrits du novateur n'avaient fait que fortifier des pensées déjà latentes; si donc on eût pris le parti de la sévérité, un mécontentement général se fût produit; on eût crié à l'oppression de la vérité évangélique, au maintien d'abus odieux et

[1] Réponse des délégués des villes. Archives de Francfort, *Reichstagsacten*, t. XXXVIII, fol. 109b-111.

[2] Droysen, 2b, p. 105, 109, 111.

Digitized by Google

détestés, et de nombreuses défections eussent été le résultat de ces mesures intempestives.

Sur ce point, les États étaient donc pleinement d'accord avec la commission.

Ils demandaient comme elle avec une vive instance que le Pape, pour le rétablissement de la paix et de la concorde, consentît à donner satisfaction aux griefs de la nation, et les princes laïques se chargèrent de les porter tous à la connaissance d'Adrien dans un mémoire détaillé.

Tous avaient trait à des abus de pouvoir, vrais ou prétendus, dans l'exercice de l'autorité spirituelle; à la sentence du ban, à l'immunité des personnes ecclésiastiques, aux empiétements du clergé dans le domaine temporel, aux dispenses, aux sommes versées pour les indulgences, aux cas réservés et à d'autres lois ecclésiastiques. Nulle part les fondements sacrés et le divin caractère de l'Église n'étaient contestés[1].

Relativement au concile désiré, les Ordres ne maintenaient pas la clause si grave de la commission réclamant pour les laïques droit de siéger et de voter. La convocation de ce concile était fixée à l'année suivante; le Pape et l'Empereur devaient ensemble prendre des mesures pour son organisation en Allemagne. Jusque-là, les Ordres promettaient d'apporter le plus grand zèle à la répression de l'hérésie, et s'engageaient à obtenir de Frédéric de Saxe qu'il défendît à Luther et à ses adhérents d'écrire et de faire paraître de nouveaux écrits[2]. Frédéric, ils en avaient la confiance, aurait à cœur de défendre la bonne cause en loyal électeur qu'il était. Les électeurs et princes, ainsi que tous les Ordres ecclésiastiques, promettaient en outre d'employer toute leur autorité à l'intérieur de leurs États pour qu'à l'avenir, et jusqu'au prochain concile, le saint Évangile fût expliqué dans la chaire chrétienne suivant les sentiments unanimement reçus dans l'Église, et que tout ce qui pourrait exciter le peuple contre l'autorité ou lui donner sujet d'adopter

[1] *Gravamina sedis apostolicæ, non ferenda Germanis.* Voy. LUNIG, *Reichsarchiv*, t. II, p. 408-432. — HORTLEDER, *Ursachen*, p. 9-23. Ceux, disait le légat, « qui Lutherum sectari velint, quod propter sibi inflicta scandala et gravamina a Curia Romana (etiam si verum illud esset) deberent *ab unitate catholicæ fidei* propterea resilire », ne sauraient être excusés, surtout maintenant qu'un pape si saintement modéré, et en outre Allemand de naissance, était assis dans la chaire de Saint-Pierre et prenait en main la réforme. RAYNALD, *ad annum* 1523, n° 15-20. — Voy. sur les griefs en question l'excellent jugement porté par BUCHHOLZ, t. II, p. 29-34.

[2] Par conséquent, non-seulement, comme la commission s'était bornée à le demander, dans les choses qui pourraient amener « la révolte et la sédition ». Le représentant de Frédéric à la Diète, Philippe de Feilitzsch, déclara s'en tenir à l'avis de la commission, et protesta contre le recez de la Diète. LUNIG, *Reichsarchiv*, t. XIX, p. 111.

Digitized by Google

l'erreur, fût soigneusement écarté. « Les prédicateurs qui refuseraient de se soumettre seraient frappés par les ordinaires du châtiment mérité. Aucun livre ou brochure ne serait plus imprimé ou vendu avant d'avoir été préalablement soumis à l'examen de théologiens compétents. Il serait défendu; sous peine de châtiments sévères, d'imprimer ou de vendre des pamphlets injurieux pour l'Église. Le prêtre qui prendrait femme, le religieux qui abandonnerait son couvent, encourrait la perte de ses libertés, priviléges, bénéfices et prébendes. Des ordonnances et des édits seraient publiés dans tout l'Empire pour obliger l'autorité temporelle à n'entraver en aucune manière les ordinaires dans l'exécution des peines qu'ils jugeraient bon d'infliger, et à leur prêter main-forte pour la protection de l'autorité spirituelle pour le « châtiment des prêtres apostats d'après les lois établies ».

La réponse des États, communiquée au nonce le 8 février 1523, fut rendue publique le 6 mars et répandue ensuite dans les divers territoires allemands au nom de l'Empereur. Elle portait en termes exprès : « Rien ne sera prêché que la sainte Écriture, dans le sens approuvé et reçu dans l'Église; aucun écrit nouveau ne sera expliqué, imprimé ou vendu, sans l'autorisation, l'inspection préalable et spéciale de personnes compétentes, ainsi que le veut le rescrit envoyé à Sa Sainteté. » En même temps, les Ordres prescrivaient pour tous les dimanches et dans toutes les paroisses des prières publiques, et demandaient aux fidèles « de prier humblement le Seigneur de daigner préserver de l'hérésie qui croît et s'élève en ce moment de tous côtés en Allemagne », les autorités chrétiennes, ecclésiastiques et temporelles, et tous les chrétiens en général, leur accordant sa grâce, afin que tous ensemble puissent demeurer dans l'union de sentiments que demande la sainte foi du Christ, se tenir attachés à cette foi, y persévérer jusqu'à la mort, et parvenir par ce chemin à la félicité du ciel[1].

[1] Archives de Francfort, *Reichstagsacten*, t. XXXVIII, fol. 344-345. Recez du 8 février 1523, *Reichstagsacten*, t. XXXVIII, fol. 412-416. La dépêche d'Hamann de Holzhausen au conseil de Francfort en établit la date (*Reichstagsacten*, t. XXXVII, fol. 30). Nous y lisons : « Le 8 février, les électeurs, les princes, les Ordres ont terminé leurs séances ; mais je prévois que les recez ne seront pas signés par tous les princes, parmi lesquels beaucoup feront fausse route. » « Les villes libres, vers la fin de la Diète, ont donné aux princes de grands sujets de mécontentement ; pendant les délibérations, elles ne voulaient consentir à rien. Quelque bon résultat sortira-t-il de tout cela, c'est ce que l'avenir peut seul nous apprendre. » — Voyez la lettre de Bernard, évêque de Trèves, aux autorités d'Insprück, 9 février 1523, Höfler, *Zur Kritik und Quellenkunde*, t. II, p. 115. « Vous pouvez nous en croire », dit Bernard ; « de mémoire d'homme, il n'y eut jamais de diète plus laborieuse... »

Digitized by Google

CHAPITRE VI

CONTINUATION DE L'AGITATION POLITIQUE ET RELIGIEUSE. DÉCADENCE DE LA VIE INTELLECTUELLE ET CHARITABLE.

I

Nulle part, dans les conclusions et recez de la Diète de Nuremberg, il n'était question de se séparer de Rome et de l'Église universelle. Si l'on avait agi dans le sens qu'ils indiquaient, la nation allemande n'en eût point été détachée.

Mais le Conseil de régence fut le premier à les violer; il les vit transgresser sous ses yeux sans paraître aucunement se soucier de cette désobéissance. Aussi l'électeur de Saxe, d'autres princes avec lui et la plupart des villes libres ne se firent-ils à leur tour aucun scrupule de les regarder comme non avenus. Luther s'en préoccupait moins que personne. Fort de l'appui que lui promettait la révolution, il était, pour ainsi dire, dictateur en Saxe.

Les États s'étaient engagés à ne rien négliger pour empêcher que lui ou ses partisans ne publiassent de nouveaux écrits avant l'ouverture du concile. Ils avaient promis d'interdire, sous peine de châtiments sévères, « tout pamphlet injurieux pour la religion ». Mais Luther ne reconnait point de lois, de quelque côté qu'elles émanent, écrivait le duc Georges de Saxe, « et d'ailleurs ceux qui devraient le plus veiller à l'exécution des arrêts de la Diète sont insouciants, faibles de cœur, pusillanimes ou impuissants. Aussi a-t-il toute liberté pour insulter à sa guise le Pape, les évêques, l'Empereur et les princes[1]. » Luther, prenant à partie le duc Georges, l'avait traité de menteur, d'infâme calomniateur de la vérité évangélique; Hans de la Planitz, ministre de l'Électeur, lui reprocha vivement l'inconvenance d'un pareil langage; mais Luther pensa se justifier en répondant que jamais encore il n'avait parlé du duc comme il l'avait fait du Pape, des évêques, du roi d'Angleterre, et qu'il avait plutôt beaucoup trop ménagé Georges, car il y avait long-

[1] *Gloss und Comment. uff LXXX Artikeln und Ketsereyen der Lutherischen*, etc. Bl. K².

Digitized by Google

temps qu'il eût dû « empoigner plus vigoureusement » ce turbulent despote. Il n'ignorait pas que le ton violent de ses écrits les faisait attribuer au diable. En les lisant, on s'était attendu à voir le ciel tomber sur la tête de leur auteur; mais il en était arrivé tout autrement : « Nous sommes maintenant en un temps où l'on s'en prend aux grands personnages, malgré toute la surprise qu'ils en éprouvent. On verra bien, avec le temps, ce que Dieu avait en sa pensée[1]! » Il est certain que Luther traitait le Pape encore plus brutalement que Georges. Lorsque Adrien eut mis au nombre des saints Bennon, évêque de Meissen (31 mai 1523), Luther publia un pamphlet intitulé : *Contre le nouveau fétiche et le vieux diable qu'on va béatifier à Meissen.* « Satan, qui vit toujours pour se moquer de Dieu », y disait-il, « se fait maintenant glorifier et adorer avec des vases d'or, d'argent, et le plus pompeux appareil, sous le nom de Bennon. » « Dieu permet, dans sa colère, que des tyrans et des persécuteurs aveugles et endurcis comme le Pape et sa séquelle, qui ne veulent ni tolérer ni entendre l'Évangile du salut, mettent leur confiance dans le mensonge, l'imposture inouïe, l'œuvre du diable, afin d'être plus sûrement damnés. » Dans ce nouveau libelle le Pape était de nouveau appelé « hypocrite, détestable ennemi de Dieu et de sa parole ». Six éditions le répandirent dans tous les territoires allemands[2].

La Diète avait décidé que les prêtres qui prendraient femme, les religieux qui abandonneraient leur couvent, perdraient leurs priviléges, leurs bénéfices et prébendes.

Luther, comme si tout cela eût été non avenu, publie, le 23 mars 1523, une instruction adressée aux chevaliers de l'Ordre Teutonique où il les exhorte à « violer leurs vœux, à se marier, puis à partager entre eux les biens de l'Ordre ». « Vous jouissez », leur dit-il, « d'un rare privilége; il a été largement pourvu à votre entretien temporel; il vous est donc facile de partager entre vous vos revenus, et de devenir ensuite propriétaires, fonctionnaires, en un mot de vous rendre utiles au pays d'une manière quelconque. Vous êtes à l'abri du misérable motif qui retient tant de moines mendiants ou autres religieux dans leurs monastères : je veux parler des nécessités du ventre. » Il n'était guère probable, selon lui, que les chevaliers eussent quelque châtiment à redouter : « Je suis presque certain que beaucoup d'évêques, d'abbés et autres seigneurs ecclésiastiques se marieraient bien vite, pourvu que d'autres consentissent à leur en donner l'exemple, que la voie leur fût aplanie et que les affranchis

[1] Le 4 février 1523 (mercredi après la Purification). De Wette, t. II, p. 306. — Voy. Höfler, *Zum Kritik und Quellenkunde*, t. II, p. 135-137, et les passages extraits des lettres de Planitz à l'électeur Frédéric, dans Buchholz, t. II, p. 26, note.

[2] *Sämmtl. Werke*, t. XXIV, p. 237-257.

Digitized by Google

fussent en assez grand nombre pour n'avoir aucune humiliation à redouter, aucun risque à courir; mais il faudrait pour cela que la chose passât pour louable et honorable aux yeux de tous. » Luther exhortait donc les chevaliers à montrer le chemin à leurs frères, et à donner « un consolant exemple ». « Voyez, voici maintenant le temps favorable, voici le temps du salut! La parole de Dieu luit et nous appelle. Vous ne manquez pas de bons motifs pour suivre mon conseil; vous êtes libres, et de plus il est de votre intérêt temporel de m'écouter. La seule chose qui puisse vous arrêter, c'est le jugement d'un monde insensé. En effet, on dira : Voilà qui va bien! les chevaliers de Saint-Jean en font de belles! Mais ne savons-nous pas que le prince de ce monde est déjà jugé? Ne doutons point que ses opinions et celles du monde ne soient réprouvées par Dieu. » « Si l'on allègue que la coutume des vœux religieux est une ancienne tradition qui remonte aux apôtres, qui a été enseignée et confirmée par un grand nombre de conciles et par les saints Pères, sachez que tout cela n'est qu'aveugle folie, car Dieu a dit : Je veux que tu aies une aide, je ne veux pas que tu vives seul. Or Dieu était avant tous les conciles et tous les Pères. *Item*, l'Écriture est aussi plus ancienne, et elle a une bien autre autorité que tous les conciles et tous les Pères mis ensemble. *Item*, les anges sont tous du côté de Dieu et de l'Écriture. *Item*, l'usage établi depuis Adam est plus ancien que l'usage établi par les papes. » Il n'était pas besoin d'attendre sur ce point les décisions du futur concile, et Luther va jusqu'à tracer les lignes suivantes : « Quand bien même un, deux, cent, mille conciles et plus encore, auraient décidé que les clercs peuvent se marier tout en restant fidèles à la parole de Dieu, j'aurais plus d'indulgence, plus de confiance en la grâce de Dieu pour celui qui aurait eu pendant sa vie une, deux ou trois concubines, que pour un autre qui, afin de se conformer à la décision d'un concile, n'aurait eu qu'une femme légitime, et sans cette décision, fût resté dans le célibat. Je voudrais enseigner à tous, au nom de Dieu, que personne ne doit se marier parce qu'un concile l'y a autorisé, sous peine de perdre son âme, et qu'il n'a qu'une chose à faire, c'est de commencer par s'essayer à vivre dans la chasteté, puis, s'il comprend qu'une telle vie est impossible, de ne point se décourager de sa faiblesse et de son péché, et d'invoquer le secours de Dieu[1]. »

Dans un autre écrit, intitulé : *Comment les vierges peuvent quitter leur monastère sans désobéir à Dieu* (avril 1523), il appelle Léonard Koppe, bourgeois de Torgau, qui, sur son conseil, venait de « déli-

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXIX, p. 17-33. — Voy. l'analyse de cette lettre, « chef-d'œuvre de sophistique charnelle », dans RASS, *Convertiten seit der Reformation*, t. I, p. 443-446.

Digitized by Google

vrer » du couvent de Nimptsch neuf religieuses (parmi lesquelles se trouvait Catherine de Bora), le « bienheureux larron ». Luther le compare au Christ, qui, lui aussi, a été ici-bas un puissant ravisseur, ayant par sa mort dépouillé le prince du monde de son armure et de ses biens. « Tous ceux qui sont du parti de Dieu doivent regarder le rapt de ces religieuses comme une action très-louable, et Léonard peut être certain que tout a été conduit par Dieu même, sans que sa volonté ou son industrie y aient été pour quelque chose [1]. » Dans une lettre adressée au Conseil de régence, il affirme que les vœux religieux imposent à l'homme un devoir impossible à remplir : « Quel est celui d'entre vous qui, ayant fait vœu de voler comme un oiseau, pourrait accomplir sa promesse sans un miracle? Eh bien, il est tout aussi difficile à un homme ou à une femme de garder le vœu de chasteté, car Dieu n'a pas créé l'homme pour la chasteté, puisqu'il lui a dit : Crois et multiplie. Celui qui voudrait retenir sa fiente ou son urine ne le pourrait pas : que pouvons-nous donc faire [2]? »

Et dans un sermon sur le mariage, il donne comme un commandement regardant tout le monde la doctrine suivante : « De même qu'il n'est pas en mon pouvoir de n'être pas un homme, de même il n'est pas en mon pouvoir de rester sans femme. Et *vice versa* : de même qu'il n'est pas en ton pouvoir de n'être pas une femme, de même il n'est pas en ton pouvoir de te passer d'homme. Car il ne s'agit pas ici d'une chose laissée au caprice, ou simplement d'un conseil; il s'agit d'un devoir de nature, d'une obligation indispensable. Tout homme doit avoir une femme, et toute femme doit avoir un homme. La parole que Dieu a prononcée : Croissez et multipliez, n'est pas un commandement, elle est plus qu'un commandement; elle procède d'une disposition divine qu'il n'est pas en notre pouvoir d'entraver ou de laisser de côté, parce qu'elle est tout aussi impérieusement vraie que mon titre d'homme est vrai. L'acte du mariage est de nécessité plus urgente que le manger et le boire, plus imposé que le vomissement ou le crachat, le sommeil ou la veille. » Sans un appel particulier de Dieu, eût-on fait mille vœux et serments, employât-on la discipline d'acier ou de fer, personne ne devait se laisser détourner par de vains raisonnements de ce commandement divin : Croissez et multipliez. « Tous les moines et religieuses qui n'ont pas la foi et se confient dans leur genre de vie et dans leur chasteté », dit Luther, « ne sont pas dignes de bercer un enfant baptisé ou de lui faire de la bouillie, même s'il s'agissait de l'enfant d'une fille; car leur couvent et leur Ordre ne sont pas fondés sur la

[1] Voy. de Wette, t. II, p. 321.
[2] De Wette, t. II, p. 372

Digitized by Google

parole de Dieu, et ce qu'on y pratique est moins agréable à ses yeux que ne l'est la mère d'un enfant, même illégitime [1] ! »

Luther avait dès lors un tel sentiment de sa puissance, qu'il n'accordait aucune attention aux ordres de l'électeur de Saxe. Frédéric ayant décidé que le service divin serait célébré comme par le passé à Wittemberg, et que le culte catholique y serait maintenu, Luther, aux yeux duquel ce culte était « une abominable idolâtrie », enjoint aux chanoines de la cathédrale (11 juin 1525) d'avoir à l'interdire, pour ne pas donner aux gens le moindre motif de penser que la parole de Dieu restât sans force et sans fruit à Wittemberg. Que si les chanoines refusaient de se « soumettre » et d'adhérer au saint Évangile, Luther les avertit « qu'il ne les regardera plus comme chrétiens ». Frédéric « pouvait à sa guise donner ou refuser son consentement », les fidèles n'avaient nullement à s'en préoccuper, par la raison qu'il s'agissait là d'une question de conscience. Et comme les chanoines, comptant sur l'appui de l'Électeur, ne faisaient pas mine d'obéir, Luther leur adresse une lettre de menace : « Comme je pressens et m'aperçois », leur déclare-t-il, « que la grande patience que nous avons exercée envers l'idolâtrie, envers les usages diaboliques et établis dans vos églises, n'a porté aucun fruit jusqu'ici, mais plutôt a augmenté et fortifié votre obstination et votre audace, je vous prie maintenant très-cordialement de mettre fin à toute cette comédie séditieuse et sectaire, et je vous exprime le sérieux désir de vous voir abolir les messes, les vigiles et tout ce qui est contraire au saint Évangile; prenez en gré cet ordre, afin que nous puissions affirmer devant Dieu et devant les hommes que vous êtes décidés à renoncer à votre société diabolique et à la fuir désormais. Que si vous vouliez résister, soyez certains que je n'aurai de repos que quand je vous aurai contraints à l'obéissance et saurai bien me passer de vos remerciments. Dirigez-vous d'après cet avis, et sachez que je vous demande une réponse précise et nette, un oui ou un non formel, dès dimanche prochain [2]. » La liberté évangélique, si hautement proclamée par Luther, consistait donc, pour les chanoines, à renoncer à leur foi, malgré leur conscience, pour adhérer « à l'Évangile ». Quant à l'exécution de sa menace, Luther,

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XX, p. 58-59, 79-80. Les femmes aussi se firent les apôtres de semblables doctrines. Argula de Grumbach, femme auteur d'un certain talent, zélée disciple de Luther, ardente à le défendre, écrivait en septembre 1523 au duc Guillaume de Bavière : « Prononcer le vœu de chasteté, c'est comme si l'on faisait vœu de toucher le ciel avec le doigt, ou bien de voler; cela n'est point au pouvoir de l'homme. » LIPOWSKI, *Beilage*, VI. — Voy. les vers facétieux adressés à Argula par un étudiant d'Ingolstadt, et sa réponse, *Beilage*, IV et V.

[2] Voy. DE WETTE, t. II, p. 354-356, 365. — Voy. ces lettres dans KOLDE, *Friedrich der Weise*, p. 65-68.

Digitized by Google

en cette occasion, ne pouvait compter sur le bras séculier, car l'Électeur avait promis sa protection aux chanoines. En cas de résistance, il eût été obligé de s'appuyer sur la populace. Mais les chanoines ne le mirent point dans cette nécessité. Ils cédèrent. Luther obtint ce qu'il désirait : le culte catholique fut aboli à Wittemberg.

« Tous les moyens te sont bons pour propager tes hérésies », s'écriait un polémiste contemporain en s'adressant à lui ; « mais les miracles, prétends-tu dans ta folie, ne sont pas expédients en ce moment. Tu donnes ainsi à entendre que tu pourrais en opérer le jour où cela te conviendrait [1]. Et dès maintenant, pour contenter et ta langue venimeuse et ta rage contre le Pape et l'Église, tu essayes de te rendre populaire en invoquant de prétendus prodiges [2]. »

Il en était vraiment ainsi. Luther et Mélanchthon, pour combattre l'Église, exploitaient les bruits qui circulaient parmi le peuple touchant des monstres fantastiques, des signes merveilleux dans le ciel, des naissances prodigieuses sur la terre. Ainsi, par exemple, le Tibre, à Rome, avait, assurait-on, vomi un animal épouvantable qui avait la tête d'un âne, la poitrine et le ventre d'une femme, les pieds d'un bœuf, un pied d'éléphant à la place de la main droite, des écailles de poisson aux jambes et une tête de dragon au bas du dos. Un autre animal merveilleux, produit avorté d'une vache, était venu au monde à Waltersdorf, près Freiberg, en Misnie. Ces « animaux prodigieux » remplissaient de terreur les imaginations, et Luther et Mélanchthon entreprirent d'expliquer au peuple le sens mystérieux de ces apparitions étranges. Cette *Explication des deux horribles figures, l'âne-pape de Rome et le moine-veau de Freiberg,* fut propagée par beaucoup de brochures précédées de gravures (1523) [3].

« De même que Daniel avait prédit le règne de l'Antechrist de

[1] Allusion au sermon pour le jour de l'Ascension publié par Luther en 1522. Nous y lisons : « Maintenant que l'Évangile est partout répandu et qu'il est connu dans le monde entier, il n'est plus nécessaire de faire des miracles comme au temps des apôtres; mais si la nécessité le demandait, si la cause du saint Évangile était en péril, *il faudrait nous y mettre, et opérer des miracles* plutôt que de laisser outrager et opprimer l'Évangile. Toutefois, j'espère que cela sera inutile, et que les choses n'en viendront pas là. Il en est de même pour le don des langues. Il n'est pas nécessaire que je parle neuf langues, puisque vous pouvez tous m'entendre et me comprendre! » « Personne », ajoutait-il, « ne devait avoir la témérité d'opérer des miracles à moins d'une nécessité urgente! » *Sämmtl. Werke,* t. XII, p. 200-201. — Voy. plus haut, p. 167.

[2] *Gloss und Comment. uff LXXX Artikeln und Ketzereyen der Lutherischen*, etc. Bl. H.

[3] Voyez-en la liste dans les *Sämmtl. Werke,* t. XXIX, p. 1-2.

Digitized by Google

Rome afin que tous les vrais chrétiens pussent être préservés de sa malice, de même de nos jours, et dans le même but », dit Mélanchthon expliquant l'âne-pape, « beaucoup de signes nous sont envoyés par Dieu. » Dans l'animal merveilleux de Rome « le Seigneur lui-même » avait voulu figurer l'abomination du papisme. La tête d'âne signifiait le Pape; le pied d'éléphant, son gouvernement spirituel, par lequel il foulait, angoissait et martyrisait les âmes. Le pied de bœuf désignait les serviteurs du Pape, les docteurs papistes, les prédicateurs, curés et confesseurs, et tout particulièrement les théologiens scolastiques, « car cette race maudite n'est occupée qu'à faire peser sur le pauvre peuple les intolérables lois du Pape, dans ses prédications, doctrines et confessionnaux, tenant captives, comme sous un pied d'éléphant, les consciences malheureuses; ils sont comme les colonnes, le pied et la base du papisme, qui, sans eux, n'aurait jamais pu se maintenir si longtemps, car la théologie scolastique n'est que vanité, rêverie, mensonge, damnation, bavardage de Satan, songe de moine ». — « Le ventre et la poitrine de femme représentaient les cardinaux, les évêques, les prêtres, les moines, les étudiants, et semblables gens débauchés et pourceaux engraissés. Les écailles de poisson signifiaient les princes et seigneurs temporels, attachés au papisme et à son gouvernement. Ces princes soutiennent le papisme comme s'il était légitime et comme s'il émanait de Dieu; ils défendent son gouvernement spirituel et temporel, ses lois odieuses, ses doctrines, ses canons; ils conservent et augmentent ses revenus, à l'aide desquels le clergé fonde des abbayes, des couvents, des Universités, des églises, où les magisters, prédicateurs, confesseurs, docteurs casuistes ou théologiens poursuivaient leur complot sur une large échelle, le consolidant et l'affermissant à leur aise. » Mais la tête placée au bas du dos annonçait que le papisme touchait à sa fin, et que, sans l'appui de mains humaines, il tomberait bientôt de lui-même de vétusté. « C'est pourquoi j'avertis tout le monde », concluait Mélanchthon, « de ne pas mépriser ces grands signes de Dieu, de se garder de l'Antechrist maudit et de toute sa troupe, et par conséquent des princes séculiers qui soutiennent le Pape. »

Luther fit suivre cette explication d'un « puissant *Amen* ». « L'âne-pape n'aurait rien de particulièrement effrayant », dit-il, « si Dieu lui-même n'avait envoyé et manifesté de telles merveilles et de si monstrueuses images. Le monde entier doit en frémir d'épouvante, car la souveraine majesté de Dieu les a créés et présentés à nos yeux pour que son dessein et sa pensée fussent clairement révélés au monde. » Si l'on ne pouvait s'empêcher de ressentir de l'effroi à l'apparition d'un esprit ou d'un démon; si l'on tressaillait malgré soi dès qu'un bruit violent se faisait entendre, tout cela

Digitized by Google

n'était que jeu d'enfant, comparé à cette horrible apparition, où le jugement de Dieu se manifestait si clairement, d'une façon si terrible.

De même que le pape-âne annonçait la chute de l'Antechrist, le moine-veau signifiait la ruine de toute la monacaille. « Le seul aspect de ce veau nous prouve évidemment que Dieu est l'ennemi de la moinerie. Mais les papistes obstinés ne voudront pas accepter cette interprétation; ils n'y verront qu'une nouvelle raison de se scandaliser et de s'abstenir, de sorte qu'ils ne parviendront jamais à la véritable intelligence des choses, et ne corrigeront point leur vie incrédule. De même que Balaam, pour n'avoir pas obéi à Dieu, fut à la fin châtié par une ânesse, et néanmoins ne se convertit pas, ainsi nos pères spirituels, après avoir, comme des vipères, bouché leurs oreilles à l'Évangile, voient de leurs propres yeux comme en un miroir ce qu'ils sont aux yeux de Dieu, l'estime où on les tient dans le ciel, et cependant Dieu permet qu'ils ferment les yeux pour ne rien apercevoir, de peur que, venant à se convertir, ils n'échappent à sa terrible sentence. »

« Par tous ces signes miraculeux », Dieu donnait à entendre « qu'un grand désastre, une vaste révolution se préparait, révolution qui très-certainement concernait l'Allemagne ». « Quels changements verrons-nous s'opérer, et comment se produiront-ils? C'est aux prophètes qu'il appartient de le dire. » La « lumière évangélique qui s'était levée avec tant d'éclat » avait été suivie de tous côtés « de grands bouleversements, par la faute des incrédules [1] ». Les pro-

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXIX, p. 2-16. La lettre de Luther à Link (16 janvier 1523) explique ces dernières paroles : « Unum monstrorum ego interpretor, modo omissa generali interpretatione monstrorum, quæ significant *certo rerum publicarum mutationem per bella potissimum*. Quo et mihi non est dubium *Germaniæ portendi vel summam belli calamitatem vel extremum diem* : ego tantum versor in particulari interpretatione, quæ ad monachos pertinet. » — De Wette, t. II, p. 301. Contre l'explication donnée par Luther du moine-veau, Emser publia sa brochure intitulée *Wyder den falsch genannten Ecclesiasten*. Il y soutient (feuille t. et v.) « que le moine-veau ne désigne personne sinon Luther et les moines défroqués qui lui font cortége, car depuis le commencement du monde », dit-il, « des signes si extraordinaires et surnaturels ont toujours désigné les méchants et non les bons. C'est pourquoi le froc, dans le veau représenté par la gravure, n'est pas entier, mais morcelé et déchiré. » Le Bénédictin Nicolas Ellenbog, d'Ottobeurn, composa quelques années après le *Vituli monachilis Lutheri confutatio pro monasticæ vitæ defensione*, écrit sur lequel on trouvera d'amples détails dans Geiger, *Ellenbog*, p. 42-47. « Les monstres », dit Ellenbog, « les défauts naturels, les créatures venues au monde avec des signes contredisant les lois ordinaires de la vie, ne sont nullement destinés à nous prédire l'avenir. On ne saurait donc en conclure, comme Luther, qu'une transformation est toute prête à s'opérer dans le monde. » « La guerre des paysans », demande-t-il à Luther, « serait-elle par hasard la suite de ce *vitulus?* A-t-elle été provoquée par un événement surnaturel? N'a-t-elle pas bien plutôt sa raison d'être toute simple dans les écrits pernicieux par lesquels tu excites les paysans et le peuple à se

Digitized by Google

phètes, c'est-à-dire les astrologues, prédisaient depuis longtemps qu'en 1524 de grands prodiges apparaîtraient au ciel et sur la terre, précédant le soulèvement général du peuple, et ce redoutable *Bundschuh,* qui devait bientôt bouleverser les villes et les campagnes [1].

II

« Les habitants des villes et des campagnes seraient pour ainsi dire forcés de se révolter », écrivait Cochlæus en 1522, « quand bien même ils ne seraient pas positivement encouragés à prendre en main l'arquebuse et le hoyau pour abattre et détruire », tant sont nombreux les pamphlets, les libelles qui circulent parmi le peuple contre l'autorité papale et temporelle, et tous ceux qui, ayant en main pouvoir et richesse, refusent d'abjurer la foi de leurs ancêtres. Luther lui-même déclare que son Évangile ne saurait être prêché sans sédition et sans émeute [2]; il déverse à pleines mains l'outrage et le mépris sur

soulever contre l'Empire et les moines ? » « Qua tu, Luthere, ratione, qua philosophia, qua scriptura docebis illum consequentia : natus est vitulus monstrosus, ergo pretendit malum Allemannie ? Cur non Italis, quum tamen Italiam istis temporibus maximis bellis attritam sciamus ? Verum quidem est, quod per universam Allemanniam facta est insignis et inaudita rusticorum contra dominos suos conspiratio et tam nobiles quam monachi fugere compulsi sunt de suis locis ad civitates muratas, ne inciderent in manus rusticorum furientium. Sed numquid id propter vitulum tuum factum est ? Id potissimum fecerunt tua pestifera scripta, quibus rusticos et plebeios contra nobiles et religiosos concitasti, et hæc evangelii tui novi perfectio, hic fructus. »

[1] Voy. plus haut, p. 200-201.

[2] Dans un sermon publié en 1522 (*Sermon pour le dimanche après l'Ascension du Seigneur*), Luther dit : « Ici la raison s'écrie : Pourquoi ne pourrait-on pas prêcher l'Évangile tout simplement, tout rondement, sans qu'il y ait des révoltes dans le monde ? Alors tout irait bien ! *C'est le diable qui parle ainsi;* car lorsque je crois et prêche que seule la foi dans le Christ opère et dirige tout, je me heurte aux singeries du monde entier, je contredis ce que les plus sages et les plus saints des hommes ont pensé jusqu'ici. Aussi ne peut-on tolerer un tel langage. L'enseignement du Christ et celui des hommes ne sauraient marcher de compagnie, l'un des deux doit nécessairement être vaincu. Je dis donc que la foi chrétienne est uniquement fondée sur le Christ, et qu'il ne faut y ajouter ni œuvres surérogatoires, ni lois humaines. Mais beaucoup ne veulent renoncer à aucun prix à leurs lois, à leurs usages; de là les séditions, les dissensions, les révoltes. Voilà pourquoi là où est l'Évangile et la confession du Christ, là surviennent les émeutes et le trouble, car sa parole renverse tout ce qui lui est opposé dans la pensée de l'homme. De même que le Christ ne peut cesser d'être le Christ, de même d'un moine ou d'un prêtre on ne peut faire un chrétien. Par conséquent, là où sont les prêtres et les moines, un incendie doit nécessairement s'allumer, et la guerre est inévitable. » *Sämmtl. Werke,* t. XII, p. 245-246.

Digitized by Google

la doctrine des Pères et la foi de sa propre jeunesse[1]. « J'ose affirmer », dit-il ailleurs en s'adressant à Luther, « que notre religion n'a pas été outragée par Julien l'Apostat comme elle l'est aujourd'hui par tes libelles et ceux de tes disciples; la presse les répand par milliers en tous pays, dans les villes et jusque dans les moindres bourgades. » « Le bruit court qu'un *Bundschuh* se prépare, et en effet nous pouvons nous attendre à le voir éclater; il ne tardera pas à mettre en pièces tout ce qui est encore debout dans nos vieilles institutions. » Luther veut enrichir par le *Bundschuh* les mendiants et les nécessiteux; il veut leur abandonner toutes les abbayes (excepté celles des nobles), les couvents, les oratoires des champs, les chapelles de pèlerinages. En vérité, si la chance les favorise, ils auront là, en effet, un joli bénéfice! « Je suis le premier à reconnaître que malheureusement il existe beaucoup d'abus dans le clergé; mais à cause de cela, faut-il donc jeter bas les églises et les monastères? Alors il faut aussi détruire toutes les cours princières, car certes aucune d'elles n'est irréprochable, toutes donnent asile à de nombreux vices! Tu viendrais peut-être encore à bout de ce dessein à l'aide d'un *Bundschuh;* mais comment feras-tu pour anéantir aussi toutes les professions, toutes les conditions humaines? Montre-moi une corporation, un métier, un gouvernement, un état, une vie qui soient absolument exempts de reproche! Tu prétends justifier tes doctrines hérétiques en prétextant les iniquités et les scandales du clergé, et par de tels discours tu flattes adroitement et doucereusement le peuple. Tu ne peux accuser Emser ni moi[2] de vouloir défendre et soutenir les vices

[1] Cité dans le : *Gloss und Comment. uff LXXX Artikeln und Ketzereyen der Lutherischen*, Bl. L[3].

[2] Jérôme Emser, dans un avertissement contre le soi-disant Ecclésiaste, Bl. M[4], N[4] et R, s'exprime ainsi : « Il est quelques abus qui me déplaisent tout autant qu'à Luther, et je loue les hommes éclairés et savants qui ne combattent ces nombreux abus qui s'enracinent encore tous les jours parmi nous, que par devoir et charité chrétienne, avec bon sens, mesure, sagesse et tous les égards convenables, non pour médire des évêques, mais pour affaiblir et extirper tous les scandales qui répugnent à leur loyauté et leur sont insupportables. Mais Luther diffame, maudit, tonne, se démène, rage comme un chien furieux, sans raison, mesure ni sagesse, et l'on s'aperçoit bien vite que ses discours ne proviennent pas d'un esprit de charité, mais d'un sentiment de dépit, de colère, d'envie et de haine. Il ne parle point pour améliorer, mais pour détruire; il en veut moins aux abus qu'aux archevêques et aux évêques, simplement parce qu'ils sont évêques et archevêques. » « Il est incontestable que nous avons donné à nos accusateurs de grands sujets de prendre le ton qu'ils affectent, que notre vie a été mauvaise, corrompue, que notre passion pour les honneurs et pour l'argent est notoire, car il semble que nous voulions accaparer le monde entier et faire tout entrer dans notre sac. » « Il se pourrait bien que beaucoup, non-seulement d'évêques, mais de simples ecclésiastiques, aient montré trop grossièrement leur cupidité au grand jour, qu'ils aient inventé et ajouté de nouveaux motifs, plausibles en apparence, de grossir la dîme qui leur est due. Il s'en trouve aussi qui prodiguent l'argent,

Digitized by Google

et les scandales des clercs! Que Dieu nous en préserve! Bien plutôt voudrions-nous t'aider à déraciner le mal là où la chose serait raisonnable et juste, et où nous y pourrions apporter quelque remède. Mais Jésus-Christ ne nous a jamais indiqué le chemin où tu marches avec tant d'emportement et d'orgueil. Il ne nous a jamais parlé d'Antechrist, de filles publiques, de repaires du diable, de forfaits hideux; il ne s'est pas servi des injures inouïes que tu profères, parlant sans cesse, outre cela, de glaive, de sang, de mains sanglantes! O Luther, jamais l'exemple du Christ n'a pu te tracer une pareille voie, car le Christ était doux et humble de cœur! Tu accables l'Église d'injures; tu la diffames publiquement, devant le monde entier, aux yeux des chrétiens, des hussites, des Juifs; tu ne cesses de l'outrager par tes mille petits livrets, et tu t'élèves non-seulement contre tes frères, mais contre le Père commun des fidèles, contre le Pontife suprême de Dieu! Cependant, malgré tant de rage, tu ne fais rien qui vaille; tu n'arrives ni à aider ni à corriger les âmes. Tu ne réussis qu'à faire naître les scandales; tu es cause de cent mille péchés de médisance et d'insulte. A tout cela, tu mêles beaucoup d'erreurs, et tu gâtes toutes choses; tu fournis et conseilles des moyens illégaux et antichrétiens d'abolir les églises et les monastères. » « Luther », dit plus loin Cochlæus, « ne recrute ses partisans que parmi les poëtes, les paysans, les ennemis des prêtres ou les pauvres hères qui espèrent gagner quelque chose au *Bundschuh*. Ceux-là ne se préoccupent guère de sa doctrine! Les luthériens ne suivent leur chef qu'autant qu'il s'emporte contre la prêtraille et les riches marchands. Si, grâce au *Bundschuh*, ils pouvaient happer les biens des prêtres et l'argent des gros bourgeois, abolir les redevances et les dîmes, ils redeviendraient ensuite bien volontiers tout aussi bons chrétiens que l'ont été leurs parents [1]. »

et pour lesquels un évêché est un morceau trop petit. » « Que le Dieu tout-puissant nous accorde la grâce de nous connaître nous-mêmes, d'améliorer notre vie, chacun selon notre état, et nous donne la force d'édifier de nouveau le peuple, afin que non-seulement notre doctrine, mais notre vie soit droite, féconde et sainte! » — Voy. aussi les passages cités par WALDAU, p. 38-40.

[1] *Gloss und Comment. auf den* 18 *Artikeln*. Bl. B. C.[3]. *Gloss und Comment. auf* 154 *Artikeln*, Bl. A[3]. N[4] et B[1-2]. « Si vous croyez que Luther vous prêche une saine doctrine, pourquoi ne l'adoptez-vous pas? Pourquoi louez-vous les discours des réformateurs, et dès que quelqu'un met ces discours en pratique vous scandalisez-vous aussitôt de l'innovation? Si vous, moines vagabonds, vous, prêtres nouvellement mariés, vous n'en observez rien, quel enseignement de Luther mettez-vous donc en pratique? car il écrit et enseigne des choses encore plus grossières. » (Bl. A[2].) Luther s'efforce de détacher les chrétiens de l'unité de l'Église pour les joindre à la troupe bohême des hussites : « Et cependant, Luther, toi-même, il n'y a pas bien longtemps, tu avais coutume de blâmer les hérétiques, non-seulement dans tes écrits, mais publiquement, témoin le jour de la dispute

Digitized by Google

Charles de Bodmann écrivait à son tour : « Même quand Luther, sans doute pour se faire bien venir de son électeur, répète que l'homme du peuple ne doit pas avoir recours à l'épée, ses libelles excitent à la révolte et flattent toutes les passions. Comme on les répand à profusion et par tous les moyens, il est impossible que l'émeute n'éclate, et n'amène la ruine complète de l'ordre social. Les évêques et autres supérieurs ecclésiastiques sont, à ses yeux, des homicides et des brigands dont on est tenu de détruire le gouvernement et qu'il faut à tout prix expulser du pays. Mais quel système religieux érigera-t-il sur les débris de l'ancien? En vérité, nul hérétique, avant Luther, n'a jamais fait de plus étranges réclamations que les siennes! Il veut que chacun puise sa propre foi dans l'Écriture et soit lui-même juge de l'orthodoxie de la doctrine qu'on lui expose. Or c'est ouvrir la porte à l'anarchie; des disputes sans fin éclateront, et l'on verra s'élever et s'entre-dévorer des sectes de tout genre [1]. »

« Nous autres chrétiens », dit Emser dans l'Adresse à l'Empereur qui précède son *Avertissement contre le faux ecclésiaste et véritable archihérétique Martin Luther* (1524), « nous ne sommes plus appelés chrétiens par les hérétiques; nous sommes à présent des papistes, et les hauts feudataires, électeurs, archevêques, évêques, princes du Saint-Empire, attachés à l'Église romaine et tes fidèles sujets, sont outrageusement honnis, méprisés, persécutés, poursuivis et excités les uns contre les autres. Tous doivent accepter d'un cœur résigné

de Leipzig, où tu as dit devant tout le monde : « Le docteur Eck me représente comme étant le disciple zélé et le protecteur du parti de Bohême. Que Dieu lui pardonne cette calomnie qu'il m'adresse devant tant de hauts personnages! L'idée de causer une scission criminelle ne m'est jamais venue à l'esprit et me restera toujours étrangère; car les hussites, de leur chef et de leur propre autorité, se sont séparés de l'union, et bien que le droit divin fût de leur côté, cependant le droit divin qui doit tout primer consiste dans la charité, dans l'union de sentiment. » « Luther, relis maintenant ces paroles, et tâche de n'en point rougir! » Luther brise et rompt le bercail du Christ : « L'un dit : Je suis bon luthérien, j'aiderai les prêtres à quitter leurs presbytères. L'autre dit, au contraire : Moi, je suis pour le Pape, et je demeure dans l'ancienne foi. D'où vient une telle division dans l'unique Église du Christ? O Luther, tu n'es pas entré dans le bercail par la porte! J'ai peur, ou pour mieux dire je ne doute aucunement que tu ne sois le voleur et l'homicide contre lequel Jésus-Christ nous a mis en garde. Nous savons bien qu'il a ordonné à Pierre de paître ses brebis, mais de toi et de ta mission nous ne savons absolument rien, car tu n'as pour l'appuyer ni l'Écriture ni d'autres témoins. » *Gloss und Comment. auf den* 18 *Artikeln*. Bl. A³. et B. — Voy. Bl. D., la raison pour laquelle Luther n'en appelle jamais aux hussites, mais toujours aux Bohêmes, « bien qu'en Bohême, dans beaucoup d'endroits, il y ait de bons, fidèles et pieux chrétiens, qui ne se sont pas séparés de nous ».

[1] *Lucubrationes*, p. 73. Bodmann, à l'appui des jugements qu'il porte sur Luther, cite une instruction de ce dernier publiée en 1523 : *Motifs pour lesquels une assemblée chrétienne ou communauté chrétienne a le droit et le pouvoir d'apprécier toutes les doctrines et d'élire ses docteurs*. Nous reviendrons plus tard sur cet écrit.]

Digitized by Google

les horribles injures, les ignominies grossières dont la bouche calomniatrice de Wittemberg, dont Luther, qui se donne pour un ecclésiaste, un prophète, un évangéliste, charge et accable nos pères et nos seigneurs, Sa Sainteté le Pape, Sa Majesté Impériale, les princes et les évêques du Saint-Empire romain. Dans quelques-uns de ses premiers ouvrages, il se vante effrontément de redouter aussi peu la défaveur de l'Empereur et du Saint-Père qu'un âne craint de laisser tomber un sac. Nos évêques les plus vénérables, il a coutume de les appeler ânes, fantoches, niais, nigauds, assassins des âmes; les princes du Conseil de régence sont à ses yeux des blasphémateurs et des fous. Il ne se gêne point pour leur dire publiquement, en pleine figure : Jean l'imbécile s'entendrait mieux à gouverner que vous! Je ne veux pas répéter ici toutes les paroles grossières, ignobles, par lesquelles cette bouche impudique blesse les oreilles modestes et les cœurs chastes. » Emser conclut de tout cela que Luther n'est ni un véritable ecclésiaste, ni un prophète, mais bien un de ceux dont Jésus-Christ a dit : Gardez-vous des faux prophètes!

Il reconnait Luther pour faux prophète à vingt signes indubitables, dont voici les principaux :

Les vrais prophètes, apôtres et prédicateurs évangéliques n'ont pas coutume de se vanter comme lui. Luther n'admet pas qu'en dehors de lui quelqu'un puisse avoir quelque valeur : lui seul est tout. Il méprise et déshonore également les morts et les vivants; il assure que nul docteur ni Père de l'Église n'a, jusqu'à lui, compris l'Évangile, et qu'avant lui, personne ne l'avait prêché selon son vrai sens. A diverses reprises, Emser fait ressortir dans les paroles de Luther une contradiction flagrante : « D'un côté », dit-il, « il se plaint d'être condamné par Rome sans avoir été entendu ni réfuté, et soutient qu'il n'a pas été mis en état de plaider l'excellence de sa cause devant les évêques; de l'autre, il déclare ne reconnaître à personne ici-bas le droit de le juger; il ne souffrira pas, dit-il, que sa doctrine soit attaquée, ou par les hommes, ou par les anges. Et maintenant je voudrais qu'il me dise à quel tribunal veut s'en remettre celui qui prétend n'avoir de juge ni au ciel ni sur la terre [1]! »

« Luther recherche la faveur et l'amitié du monde, et ce n'est point là le fait d'un vrai prophète. Il a séduit presque la moitié des chrétiens, c'est-à-dire : les prêtres impudiques, auxquels il permet et conseille de prendre femme; *item* les femmes, pour lesquelles il a considérablement élargi le frein conjugal; *item* les moines et les religieuses que leur règle gênait, et auxquels il laisse toute liberté, malgré leurs vœux, de s'échapper et de courir le monde, et cela afin

[1] Bl. C⁴. et B².

Digitized by Google

que, comme la reine de Chypre, il ne soit pas trouvé le seul coupable; *item* les nobles auxquels il a dédié son livre de réforme, et qu'il exhorte à faire ce que bon leur semble de leur épée, bien qu'ils ne soient que les serviteurs et les sujets de l'Empereur; *item* le simple peuple, auquel il promet la liberté, lui répétant qu'un chrétien indépendant ne doit être soumis ni aux hommes ni aux lois. A tous ces gens, Luther met un doux oreiller sous la tête; il les attire tous à lui par des caresses et des flatteries. »

« Les véritables prophètes, apôtres et prédicateurs », dit encore Cochlæus, « portent le peuple de Dieu à l'amour de la concorde et de la paix; les faux prophètes, au contraire, lui enseignent qu'il doit tremper ses mains dans le sang des prêtres. Car Luther l'a dit ouvertement : quand bien même une grande tempête s'élèverait et déracinerait de ce monde le Pape et les évêques, il ne faudrait qu'en rire, et c'est d'un pareil sort qu'il les menace. S'il vit, il ne leur laissera pas, dit-il, un seul moment de paix; s'il meurt, ils seront encore moins en sécurité, car ce sera surtout après sa mort que les grands coups seront frappés [1]. »

Emser s'attache avec un soin particulier à réfuter la doctrine luthérienne par excellence : la justification par la foi seule. L'Écriture en main, il expose dans toute sa pureté l'enseignement catholique sur les bonnes œuvres, « doctrine que tous les vrais prophètes et apôtres du Seigneur ont constamment enseignée ».

Sans la foi, il est vrai, les bonnes œuvres n'existeraient pas, puisque sans la foi, qui doit partout avoir le premier rôle, nulle action ne serait agréable à Dieu. « Mais si les bonnes œuvres, accomplies dans la foi et inspirées par la charité chrétienne, ne sont ni méritoires ni efficaces pour la vie éternelle, pourquoi donc Jésus-Christ a-t-il enseigné que celui qui donne un verre d'eau froide aux lèvres altérées recevra la récompense d'un si modique service? Pourquoi a-t-il annoncé qu'au jour du jugement, s'adressant à ses élus, il leur dira : Venez, les bénis de mon père, car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger, etc.? Que si une aussi petite chose qu'un verre d'eau a son prix devant Dieu, quels mérites n'amassent point les fervents religieux qui se mortifient durement, qui affligent leur corps, qui dévouent leur vie pour l'amour de Dieu? Que ne méritent pas les malheureuses veuves, les époux chrétiens, qui portent le même fardeau, partagent le même travail, et élèvent leurs enfants dans la crainte de Dieu et la vertu? *Item* que ne méritent pas les bons serviteurs qui obéissent fidèlement à leurs maîtres pour l'amour de Dieu, qui leur sont soumis, et s'efforcent

[1] Bl. D.

Digitized by Google

d'être attentifs à leurs ordres? Quels ne sont pas les mérites des magistrats et des autorités qui dirigent leurs administrés selon la justice, les protégent et leur assurent la sécurité et la paix? En somme, il n'y a point de condition dans la chrétienté qui ne soit méritoire, dès qu'on cherche à en accomplir les devoirs avec zèle et conscience, dans la foi, dans la charité, et en vue de Dieu. Ceux qui enseignent que nos bonnes œuvres ne peuvent être que des actions de grâce, qu'elles ne sont ni méritoires, ni nécessaires au salut, sont de purs hérétiques et de faux prophètes, qui vont contre la croyance de l'Église chrétienne et contre les décisions de ses docteurs. Il est vrai que nous devons louer et remercier Dieu chaque fois que nous avons accompli une bonne action, puisque sans sa grâce et sa protection nous n'aurions pu ni l'entreprendre ni l'achever; mais cette juste reconnaissance n'empêche point que chaque œuvre ne conserve sa valeur; or le jeûne, la prière et l'aumône en ont une qui leur est propre. Chacune de ces saintes actions a son mérite spécial et sa récompense particulière, de sorte qu'un jour les humbles seront élevés, ceux qui pleurent consolés, les affamés de justice rassasiés, et que tous ceux qui auront fait ou souffert quelque chose pour l'amour de Dieu seront récompensés pour cela même, et d'une manière spéciale, car le Seigneur l'a expressément promis par ces paroles : « Réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, parce que votre récompense sera surabondante dans le ciel. » Voilà la saine doctrine catholique et évangélique [1]. »

Emser revient à plusieurs reprises sur l'importance des bonnes œuvres pour le salut; il y insiste particulièrement dans les pages où il réfute les opinions de Luther touchant les vœux religieux : « Luther prétend que ces vœux sont contraires aux commandements de Dieu parce que, selon lui, les religieux se fondent sur un principe impie, contraire à Dieu, et s'imaginent gagner le paradis par leurs œuvres et leur genre de vie; doctrine judaïque, dit-il, blessant le premier, deuxième et troisième commandement. » « Il ne se lasse pas

[1] Bl. D[3-4] et E. Voy. F[4] et G[2]. La doctrine de l'Église sur les bonnes œuvres est très-fréquemment traitée dans les écrits apologiques et polémistes composés pour le peuple à cette époque. Plusieurs de ces écrits sont de véritables modèles, et ont gardé toute leur valeur. Voy. deux brochures de Jean Dietenberger (1523 et 1524), intitulées : *La foi suffit-elle pour le salut?* et : *Les chrétiens peuvent-ils mériter le ciel par leurs bonnes œuvres?* — Dans l'une et l'autre domine cette pensée : « Nos bonnes œuvres n'excluent pas la grâce de Dieu, mais elles en sont accompagnées, et s'accomplissent par un effet de la miséricorde de Dieu. » Par conséquent « personne ne peut se croire sauvé par la foi de ses propres œuvres; nous devons tous mettre notre unique espoir en la miséricorde de Dieu, source de nos bonnes actions. Nous n'avons rien en propre dont nous puissions nous glorifier, même nos meilleures actions. » Un traité non moins excellent, c'est le *Miroir de la liberté évangélique* (1524). Les tristes conséquences de la doctrine de la justification par la foi seule y sont déjà indiquées. Voy. Bl. B.

Digitized by Google

de revenir sur ce sujet, comme un musicien qui ne sait jouer qu'un air sur sa viole. Néanmoins, comme je l'ai déjà répété tant de fois, on n'offense nullement Dieu par les bonnes œuvres, mais bien par les mauvaises; d'ailleurs, les religieux n'attachent pas une telle importance à leurs actions qu'ils en attendent l'infaillible salut de leur âme; ils les regardent simplement comme un moyen, comme un chemin bien tracé qui peut les conduire au ciel plus sûrement qu'un autre. Car de même que Dieu ne fait pas croître le blé dans les champs sans notre peine et notre labeur, de même il ne nous ouvrira pas son paradis sans qne nous nous soyons exercés dans son saint service, laissant le mal et faisant le bien. Et maintenant si nous réfléchissons à ce à quoi les religieux s'engagent, jurant de demeurer chastes, pauvres, obéissants, se vouant à la prière, aux jeûnes, aux saintes veilles, au chant pieux, à la louange continuelle de Dieu, nous reconnaîtrons que toutes ces actions seraient des œuvres excellentes, même accomplies par des Juifs ou des païens. Mais parce que les religieux les pratiquent au nom et pour l'amour du Christ, ils sont bien éloignés d'agir contre le premier, le second et le troisième commandement, et leur foi ne saurait s'appeler judaïque; car les Juifs ne croient pas au Christ, et d'ailleurs les Juifs ne seront pas condamnés à cause de leurs bonnes œuvres, mais seulement à cause de leur incrédulité. Que les pieux religieux ne s'affligent donc pas de s'entendre perpétuellement appeler Juifs et judaïques. En parlant ainsi, Luther, sans le savoir, dit la vérité, comme autrefois Caïphe, car ils sont en effet ces vrais Juifs dont a parlé saint Paul, qui ne sont point circoncis selon la chair, mais selon l'esprit. »

Il n'est point d'état où ne se rencontrent des gens « orgueilleux, cupides, impudiques, querelleurs, charnels et sans crainte de Dieu »; pourquoi donc s'étonner si quelques religieux cèdent en ce moment à la tentation, et abandonnent leurs couvents? Le proverbe ne dit-il pas que lorsque Satan veut exécuter quelque crime signalé, il se sert généralement d'un moine ou d'une méchante vieille femme? « Luther, pour engager les moines et les religieuses à quitter leur couvent, leur promet les douceurs de la liberté; cependant à peine l'ont-ils écouté, qu'il leur faut, au contraire, devenir les serviteurs de tout le monde; les uns apportent des pierres aux maçons, les autres nettoient les latrines, d'autres chassent les chiens des rues; en un mot, ce que personne ne fait volontiers, ces pauvres gens sont obligés de s'en charger, semblables aux Juifs, contraints, en Égypte, à porter de lourdes pierres sur leur dos. » « Revenez à nous », s'écrie Emser s'adressant aux religieux séduits; « revenez, frères et sœurs égarés; hâtez-vous de reprendre votre premier vête-

Digitized by Google

ment, afin que non-seulement nous, mais les anges du ciel avec nous, nous puissions fêter votre retour[1] »

« On reconnait les vrais prophètes et les vrais apôtres », dit encore Emser, « aux actes de vertu qu'ils accomplissent : ils sont humbles, patients, obéissants, chastes, modestes, disciplinés, pieux, craignant Dieu. Les faux prophètes et les faux prédicateurs, au contraire, produisent des fruits de discorde; ils enseignent aux peuples l'orgueil, l'insolence, la présomption, l'entêtement, l'attachement à leur propre sens, l'insoumission, la révolte, la calomnie, la haine, l'envie, l'impudicité, la paresse, la gourmandise, l'oubli de toute crainte de Dieu. Or nous voyons tous les jours les résultats de la nouvelle doctrine et des principes dans lesquels la jeunesse est formée depuis trois ou quatre ans. Malheureusement, ces mauvaises semences ont si bien germé qu'on ne voit presque plus de serviteurs disposés à se soumettre à leurs maîtres ou maîtresses, sans parler des rapports de l'enfant avec ses père et mère, ni de l'obéissance des sujets envers l'autorité. Les luthériens ne craignent plus ni Dieu, ni personne au monde; ils méprisent tout commandement, toute loi, toute discipline chrétienne, et Platon, pour ne point parler de Jésus-Christ, ne les eût jamais soufferts en sa république. » « Jamais on n'avait vu parmi nous une semblable désolation, un tel trouble, un tel esprit de sédition, et c'est la fausse doctrine de Luther qui est cause de tout le mal. »

« Et plût à Dieu qu'il se fût borné à séduire le pauvre peuple, et n'eût pas semé la zizanie entre les rois et les princes, nous préparant encore de plus grands maux! Car si les princes et les seigneurs étaient restés unis de sentiment, ils auraient facilement étouffé l'erreur et empêché le mal. » Emser craignait fort que Luther ne fût cet homme dont il avait été prédit qu'il affligerait toute la terre, troublerait les royaumes et les principautés, et y porterait la dévastation et le désordre[2].

Il était impossible de considérer la doctrine de Luther comme « une bonne nouvelle », même en entendant ses partisans s'intituler évangélistes : « Lorsqu'on demande aux luthériens s'ils ont la foi, s'ils sont chrétiens ou luthériens, ils répondent qu'ils sont évangéliques, ce qui est sans doute vrai s'ils entendent parler de l'évangile de Luther, car si sa doctrine est un évangile, ils sont évidemment évangéliques. Mais s'ils veulent parler de cet Évangile dont la sainte Église nous atteste la vérité et qu'elle adopte et enseigne, leurs paroles, leurs manières d'être et leurs actes s'accordent autant

[1] Bl. O³. E². H. Voy. J. Dietenberger, *Wider CXXXIX Schlussrede Luther's von Gelübdniss und Geistl. Leben.* Bl. C.-F.

[2] Bl. E. H⁴.

Digitized by Google

avec lui que le blanc avec le noir, le feu avec l'eau, le jour avec la nuit, la lumière avec les ténèbres, et il faut convenir que leur évangile à eux ne nous annonce rien de bon. »

Luther contribua indubitablement au sensible abaissement qui se produisit à cette époque dans les mœurs, par les principes qu'il émettait en pleine chaire sur les devoirs réciproques des époux [1]. Emser consacre à ce sujet un chapitre spécial, où il se plaint de ce que la doctrine chrétienne sur la sainteté du mariage ait été outragée. « Il se voit contraint », dit-il, « de rappeler que Jésus-Christ, saint Paul et les docteurs chrétiens les plus vénérés depuis la naissance de l'Église

[1] Voy. plus haut p. 115, note 1. Ces paroles, tirées de la *Captivité de Babylone*, sont répétées par Luther dans son sermon sur le mariage publié en 1522. Il ajoute : « J'ai donné ces conseils étant encore timide, mais maintenant je désire mieux conseiller, et voudrais bien persuader à l'homme (qu'une femme, en ces questions, mène souvent par le bout du nez) que le mariage étant une action purement extérieure et physique, comme toute autre occupation temporelle, il s'ensuit que le chrétien peut se marier et rester uni à un païen, un Juif ou un Turc, sans aucune inquiétude de conscience. Il n'existe ni vice ni crime qui puisse mettre obstacle au mariage. David rompit le mariage de Bethsabée, femme d'Uri, et fit de plus périr son mari; il commit donc deux crimes; et cependant, sans donner d'argent au Pape, il garda Bethsabée pour femme, et eut d'elle le roi Salomon. » Par rapport à la séparation des époux, Luther enseigne encore : « Je reconnais trois causes de divorce : la première, c'est quand l'homme ou la femme est impropre au mariage. ...L'autre, c'est l'adultère. A cause de l'adultère, le Christ sépare l'homme et la femme, afin que celui qui est innocent puisse choisir ailleurs. » « Mais pour se séparer ainsi, et de manière que l'un des mariés puisse faire un autre choix, il faut *le pouvoir et l'enquête de l'autorité laïque*, afin que l'adultère soit publiquement reconnu; que si l'autorité refuse de prendre en main cette affaire, il faut du moins que le divorce ait lieu au vu et au su de toute la congrégation, afin qu'il devienne impossible de se séparer une seconde fois par pur caprice. Que si tu demandes : Mais que fera celui des deux époux qui est coupable? Peut-être ne pourra-t-il pas rester chaste? Réponse : Voilà pourquoi Dieu avait ordonné dans la loi de Moïse de lapider les adultères, c'était afin que cette question demeurât inutile. Le bras séculier doit mettre à mort les adultères, car celui qui a violé sa promesse de mariage est déjà comme mort et doit être considéré comme tel. Aussi l'autre partie peut-elle se remarier, comme si son conjoint était mort, s'il veut rester strictement dans son droit et ne pas lui faire grâce. Là où l'autorité est négligente et n'agit pas, celui des deux époux qui a commis l'adultère pourra se rendre dans un pays éloigné, et là se marier, s'il ne peut vivre autrement. Mais il vaudrait mieux qu'il fût puni de mort, qu'il ne fût plus parlé de lui, afin que tout mauvais exemple soit évité. Que si quelqu'un prétend combattre cette doctrine et dit : « Voilà de l'air et de l'espace accordé à tous les hommes et femmes vicieux! Ils vont maintenant pouvoir se séparer l'un de l'autre, puis aller se marier à leur guise dans les pays étrangers! » Réponse : Qu'y puis-je faire? c'est la faute de l'autorité! Pourquoi ne met-elle pas à mort l'adultère? Je n'aurais pas besoin de donner un pareil conseil! » Le troisième cas de divorce reconnu par Luther est celui-ci : « Quand l'une des parties se dérobe à l'autre, et lui refuse ce qu'elle lui doit. » Tout ce passage est impossible à reproduire à cause de son extrême indécence. Il se termine ainsi : « *Il faut qu'ici l'autorité temporelle intervienne et contraigne la femme, ou bien la condamne à mort.* Mais si l'autorité n'agit pas, l'homme doit s'imaginer que sa femme lui a été ravie par les brigands, ou qu'elle a été assassinée, et *chercher une autre épouse.* » *Sämmtl. Werke*, t. XX, p. 60-61, 65-66, 69-73.

Digitized by Google

jusqu'à ce jour, ont recommandé à tous la pureté, la chasteté des corps et des âmes[1]. »

« O vous, dignes Allemands, pieux chrétiens restés fidèles à la foi du passé », s'écrie Emser, « je vous exhorte, je vous conjure et vous supplie, par l'amère Passion du Christ, de rester fermement attachés à la religion de vos pères, et de ne vous laisser séduire en aucune manière par ce nouveau Jéroboam, car ce qu'il se propose, c'est de vous détourner, vous et vos enfants, des deux principales vertus du chrétien : la fidélité à l'antique foi et l'obéissance aux supérieurs. » « Les hérétiques persuadent au peuple qu'on ne doit plus aux religieux, au Pape, aux évêques, aux prêtres ou aux moines, ni offrandes, ni redevances, ni dîmes, ni rétribution quelconque; bien plus, ils soutiennent qu'il est légitime de les dépouiller de ce qu'ils possèdent. Mes amis, pourquoi vous conseillent-ils ceci? Il leur est cependant bien aisé de comprendre que lorsque les prêtres n'auront plus absolument rien, il leur deviendra impossible de s'adonner à la prière, à la prédication, d'administrer les sacrements et de s'acquitter des autres fonctions qui sont indispensables au salut du peuple chrétien et regardent spécialement leur ministère. » « Mais ils savent que le meilleur moyen d'anéantir la foi chrétienne, c'est d'abolir les prêtres, la messe, l'église, l'autel, les exercices et pratiques chrétiennes, afin que toute consolation et espérance de salut nous soit enlevée, que chacun vive à sa guise, et que celui qui n'a rien vienne puiser dans le sac de celui qui possède. Hélas! le peuple, en son ignorance, ne réfléchit pas à tout cela! Il s'imagine que lorsqu'il aura dépouillé et chassé les prêtres, tout ira bien, toute justice sera accomplie, tout deviendra parfait; il ne prévoit guère quelle détresse serait la sienne si les désirs des hérétiques venaient à s'accomplir! » « O vous, pieux Allemands, songez à l'avertissement que je vous donne! »

« Je sais trop à quelles agressions, à quelles menaces, à quels dangers je m'expose en entreprenant de défendre ces principes. J'ai dû souffrir la persécution de ceux-là mêmes qui autrefois étaient mes meilleurs amis. Mais en dépit de leurs torts envers moi, je ne leur en veux nullement, et n'ai pas l'intention de leur causer jamais la moindre peine ni le moindre dommage. Je vous supplie tous de n'avoir à votre tour envers eux ni ressentiment ni aigreur,

[1] Bl. R[1-6]. Voy. J. Dietenberger, *Von Menschenler*, B. C.[2]. « L'Écriture est absolument contre toi (Luther); les raisons que tu apportes ne sont que pure duplicité, tout ce que tu écris n'est qu'hypocrisie, belles paroles fleuries, combinées pour séduire le simple peuple. Ta conscience est faussée; là où il faudrait parler de péché, de conscience, tu ne vois aucun mal; là où il n'y a nul péché, tu en forges. »

Digitized by Google

car celui qui hait son frère est un homicide aux yeux de Dieu, et digne d'être jugé. D'ailleurs, la plus grande partie des hérétiques agit par ignorance; jusqu'ici ils n'ont pas bien compris de quoi il s'agissait, ils ont été séduits, abusés, et très-certainement, lorsque plus tard on les instruira de la vérité, nous les verrons dégager leur main de celle de Luther. Mais, de grâce, vous et eux, et tous ceux qui ne veulent pas être empoisonnés par la fausse doctrine, renoncez aux livres de Luther, tel est le loyal conseil que je vous donne; car bien que de temps en temps on y rencontre quelques bonnes paroles, ils contiennent néanmoins tant de poison, que ce poison finit par étouffer complétement la bonne semence. »

« En lisant le petit livre que voici », dit Emser en concluant et s'adressant à l'Empereur, « Sa Majesté Impériale s'apercevra aisément de la confusion d'idées où nous ont jetés la fausse doctrine, le délire et le faux zèle de Luther. Nous sommes entraînés et séduits; non-seulement on cherche à nous détourner de la foi du passé, mais encore de l'obéissance que nous te devons, à toi et à toute autorité. Il en résulte que tout état, toute condition sociale est ébranlée jusqu'en ses bases, et chancelle [1]. »

III

Les troubles religieux, comme il fallait s'y attendre, ne tardèrent pas à produire un abaissement sensible et général dans la vie intellectuelle.

Les Universités perdirent « en l'espace de peu d'années, et cela avec une rapidité aussi lamentable que surprenante, tout le crédit dont elles jouissaient ». « La jeunesse studieuse », disait-on dès 1524, « ne s'applique plus aux saines études, et ne s'exerce plus que dans l'art de la controverse religieuse. Les jeunes gens lisent, écrivent, propagent des masses de petits traités et pamphlets; ils deviennent grossiers, leur inconduite est notoire, et cependant ils se donnent pour les apôtres d'une nouvelle sagesse, et prétendent réformer la société [2]. »

Luther avait appelé les Universités des cavernes de malfaiteurs, des temples de Moloch, des synagogues de perdition [3]. Dans un sermon prononcé en 1524 et reproduit par de nombreuses éditions, il

[1] Bl. V[1-3].
[2] Voy. *Gloss und Comment. auf LXXX Artikeln*, Bl. I.[2].
[3] Voy. plus haut, p. 204.

Digitized by Google

avait été jusqu'à dire : « On devrait mettre le feu aux Universités, car rien de plus infernal, de plus diabolique, n'a existé depuis le commencement du monde, et jamais la terre ne connaîtra rien d'aussi pernicieux [1]. » A son exemple, Mélanchthon, réfutant Emser, avait dit (1511) « que rien de plus impie, de plus funeste que les Universités, n'avait jamais été inventé; que ce n'étaient pas les papes qui les avaient fondées, mais bien le diable en personne. Wiclef avait eu le premier le mérite de les appeler publiquement les écoles du démon; pouvait-il dire quelque chose de plus édifiant, de plus sage? On accusait les Juifs d'immoler des enfants à Moloch; mais dans les Universités, les jeunes gens étaient sacrifiés aux idoles du paganisme; celui qui aspirait au titre de docteur en philosophie n'était plus digne du nom de chrétien [2]. »

La haine passionnée de Luther et, à cette époque, de Mélanchthon pour les Universités, provenait de leur violente antipathie pour la philosophie et pour l'usage qu'on en faisait dans les disputes religieuses. Ils détestaient encore les Universités, parce qu'elles avaient toujours fait grand état de la « lumière naturelle »; qu'elles avaient célébré la raison comme un instrument donné par Dieu pour scruter la vérité religieuse, et constamment cherché à mettre d'accord la foi et la science [3]. Au reste, Mélanchthon ne tarda pas à revenir de ses emportements; mais Luther, jusqu'à la fin de sa vie, soutint que la raison « est l'épouse du diable »; que c'est « une belle courtisane, une prostituée maudite, une fille de mauvaise vie revêtue de haillons, couverte de lèpre, et la plus grande gourgandine de Satan ». Il répétait qu'il fallait « fouler aux pieds sa sagesse prétendue, l'exterminer, lui jeter de l'ordure au visage pour la rendre plus hideuse encore, et forcer cette infâme prostituée à se cacher dans les latrines [4] ».

[1] *Sämmtl. Werke*, t. VII, p. 63. Sermon sur l'épître aux Romains, t. XV, p. 4-13. La haine de Luther pour Aristote lui inspirait ces jugements. Il en voulait à « ce païen stérile, vide de science et plein de ténèbres ». Ces passages ne se trouvent que dans les plus anciennes éditions du sermon. — (Voy. *Sämmtl. Werke*, t. VII, p. 63, note 59.) — Dans une lettre à Jean Lange, Luther appelle Aristote « calomniateur éhonté, comédien, Protée, le plus rusé corrupteur des esprits. Si Aristote n'avait pas réellement existé en chair et en os, on pourrait, sans nul scrupule, le tenir pour le démon en personne. » Bien éloigné de partager sur ce point les idées de Luther, Mélanchthon se donna plus tard toutes les peines imaginables pour remettre en honneur l'étude de la philosophie d'Aristote. « En vérité, sans cet écrivain », ce sont ses propres expressions, « non-seulement il ne pourrait y avoir de vraie philosophie, mais encore nous n'aurions jamais possédé une saine méthode pédagogique. » — Voy. DÖLLINGER, *Reformation*, t. I (2e édit.), p. 478, note 101.

[2] *Corp. Reform.*, t. I, p. 286-358. — Voy. PAULSEN, p. 135-136.

[3] Voy. DÖLLINGER, *Reformation*, t. I (2e éd.), p. 476-477.

[4] Voy. DÖLLINGER, *Reformation*, t. I (2e édit.), p. 479-482. J'ignore de quel écrit

Digitized by Google

D'innombrables prédicants tenaient le même langage, et se répandaient en injures contre toute notion rationnelle, contre toute science profane.

Après les Universités, ce furent les belles-lettres et les humanités qui reçurent les plus rudes coups. Avant le début des querelles religieuses, elles avaient pris un tel essor « que Cicéron lui-même », assurait-on, « n'aurait eu qu'à se cacher dans un petit coin s'il eût pu revenir au monde ». Mais ce bel élan avait été de courte durée. « Partout où la doctrine luthérienne prévaut », écrivait Érasme à Pirkheimer, « les sciences dépérissent, car les nouveaux convertis ne recherchent que deux choses : une place et une femme. Une fois ceci obtenu, l'Évangile leur donne pleine liberté de vivre à leur guise[1]. »

« Sous prétexte d'Évangile », écrivait d'Erfurt l'humaniste Eoban Hessus (1525), « les moines sortis de leurs couvents étouffent complétement l'essor des belles-lettres. Dans leurs funestes prédications, ils dépouillent les bonnes études du respect qui leur est dû pour mieux prôner leur sagesse prétendue. Notre Université est complétement déserte, et nous sommes tombés dans le mépris public[2]. » « Nous en sommes venus à un tel point », écrit-il avec douleur à son ami Camérarius, « qu'il ne nous reste plus que le souvenir de notre ancienne gloire. L'espoir de la voir renaître disparaît même entièrement[3]. » « Notre Université est tombée », mande à son tour en gémissant Euricius Cordus à son ami Draconites (1523); « les étudiants mènent une vie tellement dissolue que, parmi eux, on pourrait se croire dans un camp de soldats; aussi la vie m'est-elle devenue à charge. » « Dans quel triste abaissement nous voyons maintenant la science! » écrit vers la même époque l'humaniste Nossen. « Personne ne saurait voir avec indifférence à quel point le zèle pour la science et la vertu sont éteints parmi nous. Ce qui m'afflige le plus, c'est la crainte qu'une fois les fondements des sciences sapés, toute piété ne soit du même coup ruinée, et que nous ne voyions reparaître une barbarie capable d'anéantir les derniers et faibles vestiges de la religion et des lettres[4]. »

« Personne n'aurait jamais pu croire », rapporte en cette même année (1523) le doyen de la faculté de philosophie d'Erfurt dans un compte

de Luther Döllinger a extrait le passage suivant : « Deux et cinq font sept ; ceci, je puis le concevoir par ma raison; mais s'il m'était dit d'en haut : Non, cela fait huit, je devrais le croire, contre ma raison et mon sentiment. Aussi le diable n'est-il occupé qu'à persuader aux prêtres de Rome de mesurer la volonté et l'œuvre de Dieu aux règles ordinaires de la raison. »

[1] *Op.* IV, p. 1139.

[2] Voy. SCHWERTZELL, p. 37. — KRAUSE, *Eobanus Hessus*, t. I, p. 330.

[3] KAMPSCHULTE, t. II, p. 201.

[4] KAMPSCHULTE, t. II, p. 175, 180.

Digitized by Google

rendu officiel, « qu'en si peu de temps notre Université viendrait ainsi à déchoir, et qu'à peine une ombre de sa splendeur passée subsisterait encore! O douleur! c'est cependant le spectacle qui frappe maintenant nos regards! On parle de telle façon de l'Université dans les chaires chrétiennes, que tout ce qui était en honneur autrefois est à présent criblé d'outrages. » « Les études scientifiques sont abandonnées et méprisées », écrit le recteur de l'Université; « la jeunesse a maintenant horreur des grades académiques; toute discipline a disparu. » « Mais qu'y a-t-il là d'étonnant? » ajoute-t-il; « comment être surpris de ce qui se passe pour nos écoles, lorsque nous voyons la religion elle-même, qui, durant tant de siècles, avait joui du respect de tous, n'être plus à l'abri des insultes? Nos péchés ont mérité que la haine des sectaires s'attaque impunément à toute chose, selon que cela leur passe par l'esprit; on n'estime plus, pour ainsi dire, que ce qui était méprisé autrefois[1]. »

A Erfurt, le nombre des professeurs et des étudiants diminuait d'année en année. A peine quelques jeunes gens témoignaient-ils le désir d'obtenir un emploi, un grade académique quelconque. De mai 1520 à 1521, on compte encore trois cent onze étudiants immatriculés; mais l'année suivante ce chiffre est réduit à cent vingt; en 1522, à soixante-douze; en 1523-1524, à vingt-quatre[2].

Les études scientifiques avaient le même sort à Wittemberg. « Je vois bien que tu éprouves le même chagrin que moi à propos de la ruine de nos études », écrivait Mélanchthon à Eoban Hessus (1526). « Il y a peu de temps encore, les lettres florissaient, main tnant elles dépérissent. Ceux qui font peu de cas des études profanes n'ont guère meilleure opinion, crois-le bien, des études théologiques! » « Si nous avions pu voir l'avénement de cet âge d'or que l'épanouissement des sciences nous faisait autrefois espérer », disait-il quelques années plus tard en présentant ses œuvres au public, « mes ouvrages auraient un caractère plus joyeux, ils seraient plus ornés, plus brillants. Mais la discorde fatale qui a suivi de si près l'essor des lettres a intimidé mes efforts. Je m'étais mis à l'œuvre avec tant d'ardeur! » Malheureusement, dès 1524, les troubles religieux étaient venus l'assombrir : « Je vis ici à peu près au désert », écrit-il à un ami; « je n'ai presque de commerce qu'avec des esprits étroits et bornés, parmi lesquels je ne prends aucune espèce de plaisir; aussi je reste à la maison, comme un savetier boiteux. » « Je n'ai personne avec lequel je puisse espérer quelque conformité de sentiments; je n'ai d'amitié qu'avec les loups, comme eût dit Platon, amitiés pleines de soucis

[1] Kampschulte, t. II, p. 179, 184.
[2] Voy. Kampschulte, *Uebersicht der jährlichen Immatriculationen*, t. II. p. 219.

Digitized by Google

et de fatigues. » Il voit échouer tous ses efforts pour le relèvement des sciences[1], et dans ses lettres confidentielles, n'hésite pas à accuser les théologiens de Wittemberg du dépérissement des lettres[2].

Les autres Universités de l'Allemagne du Nord, Leipzig[3] et Rostock, par exemple, perdaient d'année en année de leur importance. A Rostock, où l'on avait vu jadis jusqu'à trois cents étudiants se faire inscrire tous les ans, il ne s'en présenta en 1524 que trente-huit; en 1525, que quinze[4].

Les Universités du sud de l'Allemagne, Bâle, Heidelberg, Fribourg, nous offrent le même lamentable spectacle : « L'Université git à terre, elle est comme morte et enterrée », écrivait-on de Bâle à la même date; « les chaires des professeurs sont aussi vides que les bancs des élèves. » En 1522, vingt-neuf étudiants seulement s'y font inscrire; en 1526, il ne s'en présente plus que cinq[5]. A Heidelberg, en 1525, il y a plus de professeurs que d'étudiants[6]. « C'est à peine si j'ai six auditeurs fidèles », écrit de Fribourg, en 1523, Ulrich Zasius, le plus célèbre de tous les juristes de ce temps, « et par-dessus le marché, ils sont tous Français. Je m'acquitte avec un grand zèle des devoirs de ma charge, même lorsque j'ignore si j'aurai oui ou non des auditeurs, et lesquels; mais je suis tenté de prendre mon métier à dégoût, lorsque je vois la jurisprudence

[1] Voyez ses lettres dans le *Corp. Reform.*, t. I, p. 575, 604, 613, 679, 683, 695, 726, 894. — Voy. l'article intitulé : *Reformation und Literatur*, dans le *Hist. Pol. Bl.*, t. LXXIX, p. 259. — DÖLLINGER, *Reformation*, t. I, p. 354; PAULSEN, p. 135-138.

[2] *Corp. Reform.*, t. I, p. 887, et t. II, p. 513. Voy. t. I, p. 830.

[3] A Leipzig, entre 1508 et 1522, 6,485 étudiants avaient été inscrits. Entre 1523 et 1537, 1,935 seulement. ZNARCKE, *Die urkundlichen Quellen zur Gesch. der Universität Leipzig*, *Abhand. der königl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, t. III, p. 594, 597.

[4] A Rostock, au printemps de 1512, le nombre des étudiants se montait à 119; durant le semestre d'hiver, à 186; dans les années qui précèdent immédiatement la réforme, la diminution des étudiants n'est pas encore appréciable. Mais au moment où éclatent les querelles religieuses, leur nombre ne cesse de décroître, de telle sorte que dans le semestre d'été de 1524 on n'en compte que 24, dans le semestre d'hiver que 14; dans le semestre d'été 1525, que 11; dans le semestre d'hiver, que 4. Dans le semestre d'hiver de 1526, il n'y eut pas une seule inscription. KRABBE, *Die Universität Rostock*, *im* 15. *und* 16. *Jahrhundert*, p. 290-293, 372, 387. « En ce temps-là », dit un chroniqueur (GRAPE, *Evangel. Rostock*, p. 109), l'Académie fut tellement désertée, que lorsqu'on prononçait le mot de docteur, à peine savait-on ce que cela voulait dire. » — Voy. DÖLLINGER, *Reformation*, t. I, p. 575. — PAULSEN, p. 141.

[5] Voy. VISCHER, *Gesch. den Universität Basel*, p. 185. « Avec la peste physique, *corporum pestis*, la réforme arriva de compagnie, *animorum pestis*. Elle produisit une perturbation puissante, empêcha l'arrivée de nouveaux élèves et chassa les anciens. » Registres d'inscription de l'Université; à partir de 1526, chaque nouveau recteur répète ces mêmes plaintes. — VISCHER, p. 258.

[6] « ...Universitatem magna ex parte decrescere deflorescereque, in eam pervenisse infelicitatem, ut plures sint professores quam auditores. » — HAUTZ, *Gesch. der Universität. Heidelberg*, p. 390.

Digitized by Google

ainsi abandonnée. » « Il y a ici », dit-il encore, « une disette extraordinaire d'étudiants, et je n'entrevois point d'amélioration possible [1]. » L'Université de Vienne, qui sous Maximilien avait compté ses professeurs par centaines et qui avait vu quelquefois sept mille étudiants s'inscrire annuellement sur ses registres, elle, si longtemps l'une des premières Universités de l'Europe, tomba peu à peu, à la suite des troubles religieux, dans un si lamentable état, que c'est à peine si elle possédait encore en 1523 une cinquantaine d'étudiants. La faculté de droit se vit forcée de fermer ses salles de cours pendant quelque temps, les élèves faisant totalement défaut [2].

Là où la nouvelle doctrine se développait sans aucune entrave, d'innombrables prédicants travaillaient à ruiner de fond en comble toute culture intellectuelle. Ils visaient sciemment, de propos délibéré, à fonder le règne de la foule ignorante, guidée par les démagogues religieux, sur les ruines des institutions ecclésiastiques et scientifiques [3].

On revenait aux doctrines que les hussites de Bohême avaient mises en honneur au quinzième siècle : « Celui qui s'adonne aux arts libéraux », avaient enseigné ces hérétiques, « celui qui accepte un grade universitaire, n'est qu'un orgueilleux, qu'un païen, qui prêche contre l'Évangile. Toutes les vérités de la philosophie et des arts libéraux, même lorsqu'elles semblent devoir servir la loi du Christ, loin d'être approfondies, doivent être abolies comme entachées de paganisme, et en réalité païennes; les écoles doivent être détruites [4]. »

[1] Voy. STINTZING, *Ulrich Zasius*, p. 249-250.

[2] A Vienne en 1517, le nombre des inscriptions se monte à 667, en 1520 à 569. A partir de 1522, une rapide décadence survient, « praecipue », lisons-nous dans les actes de l'Université, « quia ea tempestate secta Lutherana plerosque a suscipiendis gradibus dehortabatur ». Les savants, déclare le recteur Frédéric Herrer, « sont en horreur à l'homme du peuple ». — Voy. KINK, *Gesch. der Wiener Unirersität*, t. I, p. 233, 253, 254. — ASCHBACH, t. II, p. 86, note 2, p. 294. — Sur la diminution du nombre des étudiants à Ingolstadt depuis 1518, voy. PRANTL, *Gesch. der Universität in Ingolstadt*, t. I, p. 164. — A Cologne, en 1516, il y avait encore 370 étudiants; en 1521, 354; en 1527, 72. — Voy. *Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins*, t. VI, p. 208.

[3] Comme le dit très-justement DÖLLINGER, *Reformation*, t. I, p. 440.

[4] Voy. HÖFLER, *Geschichtschreiber der husitischen Bewegung*, t. I, p. 391. « Quod omnes veritates in philosophia et in artibus legis Christi promotivæ nullo unquam modo sunt amplectendæ sive studendæ. » — Brezowa, dans HÖFLER, t. I, p. 140. — Voy. PALACKY 3b, p. 189; LECHLER, t. II, p. 272-274; ASCHBACH, *Kaiser Sigmund*, t. III, p. 101-102; BEZOLD, *Zur Gesch. des Husitenthums*, p. 48-49. — L'auteur, favorable aux doctrines taborites de la *Réforme de l'empereur Sigismond*, déclarait que la science des plus savants n'était plus d'aucune utilité; que les savants devaient rester inactifs; que leurs études et leurs travaux étaient vains, parce que personne n'en devenait meilleur : « Je ne puis m'empêcher de dire que leur savoir a été pour nous le chemin de l'enfer; c'est la pure vérité. » BOEHM, p. 60, note 3.

Digitized by Google

« Notre temps est vraiment le plus agité et le plus troublé de tous les temps », écrivait Glaréanus à Willibald Pirkheimer (1524); « aussi je crains beaucoup la ruine totale des lettres et de l'étude des langues anciennes. On voit surgir de tous côtés des gens qui se vantent d'avoir rappelé la piété à la vie, qui se regardent comme les verges des sophistes, et qui en réalité sont beaucoup plus stupides que tous les sophistes. Comment la piété pourrait-elle fleurir sans véritable science et sans la connaissance du grec, je ne le conçois point. Et cependant ces hommes proclament avec un fort grand fracas qu'il n'est nullement nécessaire d'étudier le grec ou le latin, qu'il suffit de comprendre l'allemand et l'hébreu. On veut, pour ainsi dire, faire de la chrétienté une seconde Turquie [1]. » Mélanchthon était d'avis qu'il eût fallu couper la langue aux prédicants qui détournaient des études la jeunesse inexpérimentée (1524) [2].

Le discrédit universel des lettres, la ruine du respect et de l'amour dont elles avaient été l'objet dans toutes les classes de la société avant l'avénement du nouvel Évangile, allaient naturellement de pair avec la détresse du commerce de librairie. Depuis 1523, l'activité des grands éditeurs Rynmann à Augsbourg, les frères Alantsée, à Vienne, s'était peu à peu ralentie. L'établissement autrefois si prospère, si grandiose, de Froben Lachner, à Bâle, ne jouissait plus de la grande influence qu'il avait jadis exercée. Les lois qui réglaient autrefois le commerce des livres n'étaient plus en vigueur. La propriété littéraire n'était plus comptée pour rien; seuls, les colporteurs faisaient de bonnes affaires. Ils se répandaient par troupes dans les villes et les campagnes, débitant de tous côtés leurs écrits polémistes, leurs caricatures ignobles, leurs abominables gravures. Les grandes villes pullulaient de marchands ambulants de toutes espèces. A Nuremberg, à côté des imprimeurs et des libraires en titre, des colporteurs offraient leurs brochures aux passants. Des fripons sans aveu parvenaient à s'introduire dans la ville, et y répandaient des livres pernicieux; au marché, derrière l'hôtel de ville, des colporteurs venus du dehors recommençaient continuellement à dresser leurs échoppes, en dépit de toutes les ordonnances du conseil [3].

[1] PIRKHEIMER, *Opera*, edid. Goldast, 314. — Voy. SCHREIBER, *Glareanus*, p. 68. La lettre est de 1524, et non de 1514.

[2] « Linguas profecto præcidi oportet iis, qui pro concionibus passim a literarum studiis imperitam juventutem dehortantur. » *Corp. Reform.*, t. I, p. 666.

[3] Pour plus de détails sur la ruine du commerce des livres, voy. KIRCHHOFF, t. I, p. 79-102; HASE, p. 71. « Apud Germanos », écrit Érasme en 1524, « vix quicquam vendibile est præter Lutherana ac Anti-Lutherana. » *Op. III*, p. 824. — Voy. p. 777. « Frobenius mihi serio questus est, se ne unum quidem opus de

Digitized by Google

Comme les hautes études et les établissements d'enseignement supérieur, les écoles populaires de second ordre dépérissaient d'année en année. « Les écoles commencent à décliner », écrit Enoch Widmann dans la Chronique municipale de Hoff; « presque personne ne veut plus envoyer ses enfants à l'école; Luther a tant répété que les prêtres et les savants avaient déplorablement égaré le peuple, que tout le monde nourrit contre les anciens maîtres un vif ressentiment; on les humilie, on les tracasse toutes les fois que l'occasion s'en présente[1]. » Guillaume Lange, zélé protestant hessois, rapporte les mêmes faits : « Les études sont ruinées », dit-il; « dans les campagnes et dans les villes les écoles sont désertes, et personne ne veut plus y envoyer ses enfants[2]. » « Du temps du papisme », écrit Gui Dietrich de Nuremberg, « on donnait sans mesure et sans fin, au lieu que maintenant personne ne veut plus ouvrir sa bourse ni donner un liard pour l'entretien des pauvres églises, des écoles, des pauvres gens nécessiteux[3]. »

Luther lui-même faisait entendre à ce sujet les plaintes les plus amères. On lit dans une des instructions adressées par lui aux bourgmestres et aux conseillers des villes (1524) : « En Allemagne, on laisse dépérir l'enseignement. Les écoles supérieures languissent, les couvents sont fermés, l'herbe se sèche, la fleur tombe. Là où les couvents et les abbayes ont été supprimés, personne ne consent plus à faire instruire ses enfants. » « Puisque l'état ecclésiastique ne vaut rien », entend-on répéter, « nous n'avons que faire des écoles, et nous ne voulons plus rien donner pour elles. »

Tout cela, au dire de Luther, était l'œuvre du diable. Sous le papisme, le diable avait tendu ses filets par l'établissement des couvents et des écoles, de sorte qu'un jeune garçon ne pouvait leur échapper sans un particulier miracle du ciel[4]; maintenant, au contraire, voyant ses tours déjoués par la parole de Dieu, Satan avait résolu d'empêcher toute instruction : « Or on ne saurait ima-

civitate Dei (de saint Augustin) vendere Francofordiæ. » P. 842. Il dit dans les *Colloques* : « Nos Evangelici quatuor res potissimum venamur, ut ventri bene sit, ne quid desit iis, quæ sub ventre sunt, tum ut sit, unde vivamus, postremo, ut liceat, quod lubet, agere. Hæc si suppetant, inter pocula clamamus : Io Triumphe, Io Pæan, vivit Evangelium, regnat Christus. » — Voy. ces passages et d'autres analogues d'Érasme sur l'influence destructive du nouvel Évangile pour les écoles, la littérature et les sciences, dans DÖLLINGER, *Reformation*, t. I (2e édit.), p. 470-472. — Voy. aussi l'opinion de Cochlæus sur l'anéantissement de la gloire scientifique des Allemands, causé par les troubles religieux nouvellement excités. — Voy. OTTO, p. 117, 131.

[1] *Fortgesetze Sammlung von Alt und Neu*, 1735, p. 440. — Voy. DÖLLINGER, *Reformation*, t. I (2e éd.), p. 466-467.

[2] *Leben und Thaten Philippi Magnanimi*, t. I, p. 141.

[3] DÖLLINGER, *Reformation*, t. I (2e éd.), p. 469.

[4] Donc, presque aucun enfant n'échappait à l'école.

Digitized by Google

giner la perversité diabolique de ce dessein, et pourtant la chose se passe si tranquillement que le mal est fait avant que personne ait pu donner un conseil, avertir, empêcher. On redoute les Turcs, la guerre, l'inondation; on sait discerner ce qui est dangereux de ce qui est utile; mais quant à ce que le diable a dans l'esprit, personne ne le devine, personne ne le redoute. Le mal qu'il fait s'opère à la sourdine. Et pourtant il serait juste que donnant un florin pour combattre les Turcs qui sont sur nos talons, on en donnât cent pour élever un enfant, destiné à devenir plus tard un vrai et fidèle chrétien. »

« Quand j'étais jeune », continue-t-il, « on avait coutume, dans nos écoles, de répéter ce dicton : Négliger l'éducation d'un jeune garçon, c'est un aussi grand péché que de violer une vierge; dicton que l'on répandait pour effrayer les maîtres d'école, car alors on ne connaissait pas de plus grand crime que celui de déshonorer une jeune fille. Mais, Seigneur mon Dieu! quel moindre péché n'est-ce pas de mettre à mal une femme ou une vierge que de délaisser les pauvres âmes et de leur porter préjudice? Oh! malheur au monde, maintenant et éternellement! Tous les jours il naît des enfants, et nous les voyons croître sous nos yeux; cependant il n'est personne qui veuille prendre soin de la pauvre jeunesse, et consente à la diriger : on la laisse pousser à l'aventure. Chers seigneurs, si l'on est tenu de débourser tous les ans de grosses sommes pour l'achat d'arquebuses, pour les chemins, les ponts, les routes et autres innombrables nécessités civiles, afin que les cités jouissent de la paix et du bien-être, pourquoi ne donnerait-on pas, si ce n'est plus, du moins autant pour la pauvre jeunesse nécessiteuse? Pourquoi ne pas contribuer à l'entretien d'un ou de deux maîtres d'école, capables de l'instruire? » Grâce à l'Évangile qu'il avait annoncé, les bourgeois se voyaient affranchis des lourdes taxes qu'ils payaient sous le papisme. N'était-il donc pas juste qu'ils employassent au moins la dixième partie de cet argent au relèvement des écoles? « Le bourgeois devrait entendre raison sur ce point. Si jusqu'à ce jour il a sacrifié une si grosse part de ses écus pour les indulgences, les messes, les vigiles, les fondations, les testaments, les anniversaires, les moines mendiants, les confréries, les pèlerinages, et tout ce qui pullulait jadis en ce genre, et si maintenant, par la grâce de Dieu, il est affranchi d'un tel brigandage et d'aumônes si ruineuses, ne devrait-il pas, pour remercier Dieu et dans la vue de sa gloire, donner une partie de ce qui lui est rendu aux écoles, afin que les pauvres enfants puissent être élevés? Maintenant tout est si bien réglé! Autrefois, il lui fallait donner dix fois autant, et bien inutilement, aux susdits voleurs, et cela non une fois, mais continuel-

Digitized by Google

lement. On doit à la lumière de l'Évangile d'être délivré de tant de charges; mais il faut pourtant que nous trouvions des gens pour nous annoncer la parole de Dieu, pour nous administrer les sacrements, pour être parmi nous les serviteurs des âmes! Or où irons-nous les chercher, si on laisse dépérir les écoles, et si l'on n'en établit pas de nouvelles et de vraiment chrétiennes[1] ? »

En 1524, il écrit aux luthériens de Riga et de Livonie : « J'ai beaucoup prêché et écrit touchant le devoir que nous avons tous d'établir dans les villes de bonnes écoles, afin qu'on y puisse instruire les chrétiens des deux sexes, et qu'un jour nous ayons de bons curés, des prédicateurs chrétiens, et que la parole de Dieu puisse abondamment se répandre. Mais on s'acquitte de ce devoir avec une extrême paresse et négligence; chacun tremble pour l'entretien de sa vie, pour son bien temporel, et je prévois que bientôt nos maîtres d'école, curés et prédicateurs, n'étant pas rétribués, se verront obligés de prendre un métier et d'abandonner la prédication de la parole de Dieu pour ne pas mourir de faim. Autrefois, dans une ville de quatre ou cinq cents bourgeois, on donnait aux seuls moines mendiants (abstraction faite des offrandes aux évêques, aux officiaux, aux stationnaires, aux pauvres) cinq à sept cents florins par an; mais maintenant, dans les pays allemands, on est si besoigneux, si misérable, qu'on peut à peine recueillir de cent à deux cents florins pour les écoles et les prédicateurs. Jadis on entretenait richement, surabondamment, des centaines de prêtres et de moines; on leur faisait même des donations de terres et de gens, de villes ou de châteaux, et maintenant les prédicateurs sont traités comme le riche de l'Évangile traitait le Lazare; on déclare qu'il est impossible d'entretenir trois prédicateurs dans une ville; partout règnent la cupidité et le souci de la mangeaille. On se conduit comme des païens incrédules. Aussi Dieu nous enverra-t-il une horrible disette et enchérissement de denrées, et cela ne sera que juste[2]. »

La doctrine de l'Église sur les bonnes œuvres, qui autrefois avait fait une obligation au chrétien de témoigner de sa foi par sa libéralité, le pressant d'acquérir des mérites pour l'éternité, avait, durant le moyen âge, multiplié d'innombrables donations charitables, des legs pour les établissements de pauvres, les hôpitaux, les orphelinats. Elle avait élevé les dômes et les églises, et les avait

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXII, p. 171-174, 177, 193.

[2] T. XLI, p. 131-132. — Voy. t. VIII, p. 86, année 1524. « On ne parvient pas à recueillir cent florins, pour entretenir un bon maître d'école ou un prédicateur, là où autrefois on en donnait mille, et des sommes incalculables, pour les églises, les abbayes, les messes, les vigiles, etc. »

Digitized by Google

ornés des plus splendides œuvres d'art; elle avait créé les Universités, les écoles secondaires, les dotant de fondations de tous genres. La nouvelle doctrine de la justification par la foi seule et de l'inefficacité des bonnes œuvres pour le salut coupa le nerf de cet esprit de sacrifice en vue des biens idéaux de la vie; en même temps elle eut les résultats les plus funestes pour les établissements et fondations charitables légués par nos aïeux.

Le garant le plus irrécusable de ces faits, c'est encore Luther.

Dans ses écrits, il ne cesse de vanter la libéralité, la bienfaisance du passé : « En ce temps-là, les aumônes pleuvaient », nous dit-il; « les fondations, les legs abondaient; mais parmi les évangélistes, personne ne veut plus donner un liard[1]. » « Sous le papisme, tout le monde était bienfaisant et donnait volontiers; mais maintenant, sous le règne de l'Évangile, on est devenu avare; chacun ne songe qu'à écorcher son prochain et à tout garder pour lui tout seul. Et plus on prêche l'Évangile, plus les hommes se noient dans l'avarice, l'orgueil, l'amour du faste, absolument comme si ce pauvre sac de mendiant, qui est notre corps, devait éternellement demeurer sur la terre. » « Tout le monde pressure et racle; cependant personne ne veut passer pour avare, et tous se donnent pour bons évangélistes et vrais chrétiens Or cette parcimonie, qui gratte sur tout, est surtout funeste au frère *Studium* et aux pauvres curés des villes et des villages. Ceux-là doivent tout endurer, et se laisser tondre et égorger. Quant aux paysans, aux bourgeois, aux nobles, ce qu'ils amassent par leur lésinerie, ils le dissipent en bombances, en débauches, en faste, en ostentation vaine, en bonne chère, en habillements luxueux et superflus; ils dévorent tout leur bien, soit en le faisant passer par leur gosier, soit en se l'attachant au cou. Aussi ai-je dit bien souvent qu'une telle conduite ne pourrait être tolérée longtemps, il faudra en finir. Ou le Turc ou le frère Gui arrivera et s'emparera tout à coup de ce qu'on aura écorché, volé, dérobé, entassé depuis des années; ou bien le jour du jugement viendra soudain, se ruera sur le monde et mettra fin au jeu[2]. » Il dit ailleurs : « Du temps du papisme, tout le monde était miséricordieux et bienfaisant; on donnait des deux mains, joyeusement et avec une grande dévotion. Mais maintenant, lorsqu'on devrait se montrer si reconnaissant pour le don du saint Évangile, personne ne veut plus donner la moindre chose. Auparavant, chaque ville, selon son importance, entretenait richement quelques couvents, sans parler des prêtres à messes et des fondations. Aujourd'hui, on se débat, on se révolte dès que l'on

[1] *Sämmtl Werke*, t. XLIII, p. 164.
[2] T. V, p. 264-265.

Digitized by Google

parle de la nécessité d'entretenir deux ou trois prédicateurs, d'avoir des pasteurs, des instituteurs pour la jeunesse. Et cependant il ne s'agit plus de prendre sur le sien, mais seulement d'employer les fonds qui nous ont été légués par le papisme [1]. »

D'année en année ses plaintes s'accentuent : « Ceux qui devraient se montrer vraiment chrétiens, ayant eu le bonheur de recevoir l'Évangile, sont bien plus mauvais, bien moins miséricordieux que les chrétiens d'autrefois, comme nous n'en avons que trop de preuves sous les yeux. Auparavant, du temps des doctrines perverses et du faux culte, comme on enseignait la nécessité des bonnes œuvres pour le salut, tout le monde était prêt, bien disposé. Mais nos gens semblent n'avoir appris qu'à rogner, à pressurer, à voler sans scrupule, par le mensonge, la tromperie, l'usure, l'enchérissement. Chacun fait tort à son prochain, comme si, loin de le tenir pour son ami, pour son frère en Jésus-Christ, il le regardait comme son ennemi mortel; on veut tout accaparer pour soi tout seul, sans jamais souffrir qu'un autre fasse quelque bénéfice. Voilà ce dont nous sommes tous les jours témoins, voilà ce qui domine parmi nous. Tels sont les mœurs et les usages les plus habituels dans toutes les conditions, parmi les princes et la noblesse comme parmi les bourgeois et les paysans, dans les palais, dans les villes, les villages et presque dans chaque maison. Nommez-moi une ville assez importante ou assez chrétienne pour se dire en état d'entretenir un maître d'école ou un curé! En vérité, sans les pieuses fondations de nos pères, l'Évangile, par la faute des bourgeois, de la noblesse et des paysans, serait depuis longtemps mis en oubli, et pas un pauvre prédicateur n'aurait à boire ni à manger; car nous ne voulons pas donner, à l'exemple de nos ancêtres, nous voulons prendre, et même nous emparer par la violence de tout ce qu'ils avaient légué et fondé pour ceci et pour cela. Voilà de quelle manière on témoigne sa reconnaissance au cher Évangile du Christ! Les gens sont à présent si abominablement méchants qu'ils sont devenus sans entrailles; ils ne sont plus humainement mauvais, mais diaboliquement pervers, et loin de rendre grâces à Dieu de la lumière reçue, ils se gorgent des biens qu'ils ont pillés et volés à l'Église, faisant d'autre part tout ce qu'ils peuvent pour affamer l'Évangile. Que l'on compte, que l'on calcule sur ses doigts ce qu'ici et en d'autres lieux ceux qui bénéficient du saint Évangile donnent et font pour sa cause! Si nous n'étions encore en vie, depuis longtemps il n'y aurait plus ni prédicateurs ni disciples, et nos descendants ne pourraient même pas deviner ce que nous avons enseigné ou cru. L'exemple de nos

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XIII, p. 123.

Digitized by Google

parents et ancêtres, seigneurs et rois, princes et bourgeois, devrait pourtant nous faire rougir. Ils ont si abondamment et charitablement donné, et cela même avec excès, aux églises, aux cures, écoles, abbayes, fondations, hôpitaux, etc.! Cependant ni eux ni leurs descendants n'en sont devenus plus pauvres[1]. »

Parce que sous le papisme, dit-il ailleurs, « on s'était montré si bienfaisant, si compatissant, Dieu, en récompense, avait accordé du bon temps ». « La promesse de Jésus-Christ s'était accomplie, en ce temps-là, car il a dit : Donnez, et il vous sera donné, et l'on vous versera une mesure pleine, pressée, débordante! Cette parole s'était vérifiée pour les dévotes gens qui, avant nous, avaient fait de pieuses aumônes, entretenu les prédicateurs, les écoles, soutenu les pauvres et richement fondé et donné. Dieu leur avait accordé la paix et le repos, et c'est de là qu'est venu le proverbe populaire : Aller à l'église ne retarde point; faire l'aumône n'appauvrit pas; le bien mal acquis ne profite jamais. De là aussi les malheurs auxquels nous assistons. A cause de notre avarice insatiable, à cause des larcins qui se commettent, et parce que personne ne veut plus rien sacrifier pour Dieu ni pour le prochain, accaparant pour lui tout seul ce que ses ancêtres ont légué, parce que nos chrétiens prétendus s'engraissent de la sueur et du sang du pauvre, Dieu, pour salaire, nous envoie l'enchérissement des denrées, la discorde et toutes sortes de maux, jusqu'à ce qu'enfin nous nous entre-dévorions ou que tous ensemble, riches et pauvres, grands et petits, soyons dévorés par un autre[2]. »

[1] T. XIV, p. 389-390.
[2] *Sämmtl. Werke*, t. XIII, p. 224-225.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

AFFAIRES EXTÉRIEURES. — GUERRES D'ITALIE.

« Les affaires d'Allemagne sont dans un piteux état », écrivait Charles de Bodmann le 23 août 1523; « cependant nous pourrions encore espérer la concorde et la paix, si, comme le Saint-Père le désire ardemment, les puissances chrétiennes parvenaient enfin à s'entendre, et s'armaient toutes ensemble pour résister énergiquement au Turc, et détourner de la chrétienté le péril imminent qui la menace. Alors se réveillerait et se fortifierait le sentiment de solidarité chrétienne qui doit unir tous les peuples, et les mécontents, les esprits remuants et inquiets auraient devant eux un vaste champ d'activité dans les pays délivrés de la tyrannie des infidèles. Mais tandis que les puissances européennes se combattent l'une l'autre et répandent le sang chrétien, les troubles intérieurs croissent d'année en année, et nulle main n'est assez ferme pour contenir les masses, toujours prêtes à se révolter; l'angoisse et la misère du peuple vont croissant; le Turc s'avance toujours plus avant, et les « Turcs chrétiens » l'y encouragent, en particulier ceux de France, dont l'ambitieux souverain attise de tous côtés la révolte, allume l'incendie de la guerre, et réduit à néant tous les grands desseins de l'Empereur. Le roi de France est le véritable perturbateur de la paix de l'Europe, et le foyer de dissension qu'il entretient ne pourra s'éteindre que lorsque la France aura été refoulée dans les bornes de ses frontières primitives [1]. »

François Ier, en effet, n'était occupé qu'à fomenter les dissensions et les discordes. « Il n'était nullement disposé », ce sont ses propres expressions, « à céder sur un point quelconque à celui qui avait été son rival heureux lors de l'élection impériale; encore moins à se

[1] Voy. plus haut, p. 162, note 5. Le cardinal de Santa Croce, Bernardin de Carvajal, était aussi d'avis (1522) que la paix européenne et la guerre générale contre les infidèles ne deviendraient possibles que lorsque la France aurait restitué à Charles-Quint et à Henri VIII tout ce qu'elle avait enlevé à l'un et à l'autre. Voy. Höfler, *Carl V und Adrian VI*, p. 19.

Digitized by Google

soumettre à lui[1]. » Il se refusait même à lui donner le titre d'empereur[2]. Profondément blessé dans son orgueil par l'échec qu'il avait subi, il brûlait de prouver au monde qu'en dépit de cet insuccès, « il était le plus puissant monarque de toute l'Europe », et que ses sujets « étaient capables et dignes des plus glorieuses conquêtes[3] ». Mais, dans un si grand dessein, il ne se souciait en aucune façon de la conscience ni du droit; au besoin, il eût voulu devenir le « marteau du monde ».

Dès 1520, François ouvre les hostilités. Il attaque Charles-Quint dans ses droits de souverain d'Espagne, et soutient par des secours de troupes et d'argent les prétendants au trône de Navarre. En mai 1521, il s'efforce de faire triompher la cause des rebelles, et favorise l'invasion de la Castille. A l'ambassadeur d'Angleterre qui lui adresse des représentations à ce sujet, il répond « qu'il n'entend pas se laisser arrêter dans son élan victorieux ». Il a continuellement la main dans les révoltes des *communeros*[4]. L'Empereur, au grand préjudice des intérêts de l'Empire, se voit forcé de quitter prématurément l'Allemagne pour accourir au secours de ses États, dont les Français menacent de s'emparer. Par les ordres du roi de France et grâce aux subsides français, Robert de la Mark, duc de Bouillon, enrôle à Paris des hommes d'armes avec lesquels il se propose d'attaquer les Pays-Bas, possessions de Charles-Quint. Dans une lettre autographe, lettre tombée plus tard entre les mains des Impériaux, François renseigne le comte de Carpi sur l'entreprise qu'il vient de confier au duc Robert, et lui fait part de son dessein d'exciter des troubles en Italie et de conquérir les royaumes de Naples et de Sicile. Tandis qu'il s'oppose à ce que l'Empereur, comme le voulaient et ses droits et le souci de son honneur, allât recevoir à Rome la couronne impériale, il se prépare à envahir l'Italie à la tête de cinquante mille hommes[5].

« Les nombreux États de Charles d'Espagne semblent constituer une puissance formidable », écrivait-il en mai 1520; « mais nulle part ses droits de souverain ne sont bien affermis, et ses coffres sont vides; moi, au contraire, je règne sur un peuple soumis[6]; j'ai

[1] * Ce sont les propres paroles du Roi. Rapport de Clément Endres, 27 juillet 1520. Voy. *Trierische Sachen und Briefschaften*, fol. 64.

[2] Voy. la déclaration de Charles-Quint aux électeurs, 21 mai 1521, LANZ, *Actenstücke und Briefe*, t. I, p. 191.

[3] Rapport de Clément Endres. Voy. la note 1.

[4] « All these troubles were stirred up by the king of Frence. » Brewer, 3b, p. 560.

[5] Voy. LANZ, *Actenstücke und Briefe*, introduction, p. 250.

[6] « Hanno del tutto », écrivait l'ambassadeur vénitien Marino Cavalli à propos des Français, « rimessa la libertà è volontà loro al re; tal che basta che lui *dica*, voler tanto, approbar tanto, che il tutto è eseguito e fatto *præciso*, come se essi stessi lo deliberassero... prima li suoi re si chiamavano reges Francorum, oro si possono dimandar *reges servorum*. » ALBERI, t. I, p. 232.

Digitized by Google

de l'argent en abondance, et je puis faire servir les biens de l'Église à mes desseins. Aussi je ne crains pas le roi d'Espagne; je trouverai jusqu'en Allemagne des alliés pour le combattre. » Il se vantait d'avoir sur tous les points l'avantage sur son rival[1]. L'héritage légitime de l'Empereur, la Bourgogne, était entre ses mains, ainsi que le fief impérial du Milanais, et presque toute la Lombardie, avec Gênes; il était devenu l'allié des Vénitiens. Par un traité conclu le 5 mai 1521 avec les Suisses, il avait réussi à mettre dans ses intérêts ces utiles auxiliaires[2]. En Allemagne, à la vérité, il n'avait pas encore de partisans déclarés; cependant, dès 1522, les bons patriotes allemands[3] se plaignaient que non-seulement les Suisses, mais une foule de sujets de l'Empire, nobles aussi bien que roturiers, se mettaient au service de la France, et devenaient les ennemis de leur pays dès qu'ils étaient gagnés par l'espoir d'une bonne solde. Contre cette trahison envers la patrie, tous les ordres publiés par l'Empereur et le Conseil de régence restaient sans effet[4].

Pour mettre un frein à l'ardente ambition de François Ier, et de peur qu'il ne vînt à se rendre maître de toute l'Italie, l'Empereur, le 8 mai 1521, conclut un traité d'alliance avec Léon X; les deux souverains s'engageaient à unir leurs efforts pour chasser les Français de la Péninsule; le Milanais et Gênes devaient être rapportés à l'Empire, mais conserver leurs ducs, tout en reconnaissant la souve-

[1] Rapport de Clément Endres. Voy. plus haut, p. 324, note 1.

[2] L'Empereur avait une haute idée de la valeur militaire des Suisses. On lit dans une instruction donnée par lui à ses ambassadeurs auprès de Henri VIII : « C'est l'universel repos de toute la chrétienté de les tenir lyés à la bonne et sainte intencion... de nous... » « C'est le secret de tous les secrets de les gaigner, quoy qu'ilz coustent ... » « C'est le principal de toutes nos affaires. » Lanz, *Actenstüche und Briefe*, t. I, p. 106-107.

[3] Voy. *Lucubrationes*, 79.

[4] * Dans les archives de Francfort, *Kaiserschreiben*, 8, n° 22, se trouve une lettre du lieutenant d'empire Ferdinand et du Conseil de régence (11 octobre 1522) adressée au conseil de la ville : « Nous avons été informés », y est-il dit, « que Georges Langenmantel, d'Augsbourg, enrôle à Francfort des hommes d'armes pour le roi de France. Le conseil doit se saisir de sa personne et savoir de lui qui lui a fourni les moyens de payer la solde de ses hommes. » Dans un rescrit impérial daté du 7 mars 1523 (*Reichsacten*, t. 37, fol. 31), on lit : « Des ordonnances précédentes, répandues dans tout le royaume, ont interdit aux nobles et aux soldats, sous peine de perdre la vie et les biens, de suivre et de servir, soit comme homme de pied, soit comme cavalier, le roi de France, qui porte injustement la guerre dans les États de l'Empereur. Mais l'Empereur sous ce rapport n'a jusqu'à présent rencontré aucune obéissance, zèle ou bon vouloir parmi les Ordres ou autorités qui auraient dû exercer la surveillance. Au contraire, il remarque avec tristesse qu'à son grand détriment beaucoup quittent l'Empire ou les principautés héréditaires pour se joindre aux armées ennemies. Il renouvelle donc encore une fois ses ordres, et cela de la façon la plus pressante. »

Digitized by Google

raineté de l'Empereur. Parme et Plaisance, dont François Ier venait de s'emparer, devaient revenir aux États de l'Église. L'Empereur s'engageait à soutenir les prétentions du Pape sur Ferrare; Léon X, à son tour, promettait de défendre les droits de Charles-Quint sur Venise, et lui assurait son appui pour la défense de Naples. Henri VIII, après s'être convaincu que la paix avait été bien réellement violée par François Ier, entra, lui aussi, dans une étroite alliance avec l'Empereur. Les Français ayant attaqué Reggio, ville des États de l'Église (24 juin 1521), cette agression devint le signal de la guerre.

« Bientôt je ferai mon entrée à Rome, et j'y dicterai mes lois au Pape[1] »; tel était, en août 1521, le confiant espoir de François. Mais il se faisait de grandes illusions. En novembre, les Français se voyaient contraints d'abandonner Milan; en avril 1522, ils perdaient la bataille de la Bicoque, et presque tout le Milanais se soumettait aux Impériaux. Gênes était également soustraite à leur domination. Les deux duchés conservèrent leurs souverains naturels et leurs anciennes constitutions. « Grâce à la vaillance de nos lansquenets et à Georges de Frundsberg leur général », répétait-on en se félicitant en Allemagne, « nous avons enfin reconquis les pays qui, durant des siècles, avaient appartenu à l'Empire, et l'aigle impériale y plane de nouveau, comme dans notre glorieux passé[2]. »

Mais la joie de ces heureux événements et le contentement que lui causait la pacification de l'Espagne, furent plus que tempérés pour l'Empereur, au rapport de l'archiduc Ferdinand, par la douleur que lui faisait éprouver le péril toujours plus grave de l'invasion turque[3].

Le sultan Soliman, après avoir conquis Belgrade, « l'un des yeux de la chrétienté » (août 1521), était sur le point de s'emparer de Rhodes, le second rempart des chrétiens en Europe. « Si les Turcs réussissent dans leur entreprise », écrivait l'Empereur à Poupet de la Chaux (25 août 1522), « la Hongrie étant déjà affaiblie et presque anéantie, la porte leur est ouverte, la clef leur est donnée; ils peuvent aussi bien entrer à Naples et en Sicile que dans les États de l'Église, et lorsqu'ils auront conquis ces pays, il leur sera bien facile de s'emparer du reste de l'Italie et de ruiner la chrétienté tout entière. Vous savez que nous avons été entraînés dans la grande et coûteuse lutte actuelle sans qu'il y ait eu aucunement de notre faute; notre trésor en a fortement souffert, et nous aurions, pour ces motifs, de

[1] * Rapport de Clément Endres, 17 août 1521. *Trierische Sachen und Briefschaften*, fol. 67.

[2] * Lettre de Charles de Bodmann, sans date. Voy. plus haut, page 162, note 5.

[3] Charles de Bodmann, dans la lettre citée ci-dessus.

Digitized by Google

bien justes raisons de nous soustraire au devoir d'aider au refoulement des Turcs; d'autant plus que précédemment nous nous sommes déclarés prêts à employer à cet effet les secours qui nous avaient été accordés à la Diète de Worms pour l'expédition romaine. Mais afin de prouver à tous que nous n'avons jamais formé de vœu plus sincère et plus ardent que celui de mettre notre puissance au service de la chrétienté, nous avons résolu, en notre qualité de premier prince chrétien, de protecteur et défenseur de notre sainte foi et de l'Église, de procurer la délivrance de Rhodes par tous nos efforts, par l'emploi de toutes les ressources dont nous pouvons disposer. » Charles-Quint écrit dans le même sens au roi d'Angleterre, aux ducs de Savoie et de Lorraine, à ses alliés d'Italie et au Pape. « Plût à Dieu », disait-il, faisant allusion à François Ier, « que les Turcs ne fussent pas excités et encouragés par les vrais auteurs de tout le mal, par ceux qui conduisent la chrétienté à sa perte [1] ! »

François Ier, en effet, exploitait au profit de son ambition l'extrême péril de l'Europe. Lorsque le Pape, en septembre 1522, fait équiper deux caraques à Gênes pour aller au secours de Rhodes, les Français s'en emparent. Des gentilshommes espagnols s'étant rendus à Gênes dans le dessein de s'embarquer pour Rhodes, les « Turcs français » capturent le vaisseau qui devait les y conduire. Les Vénitiens, eux aussi, se montraient de « parfaits musulmans ». Ayant cinquante galères à leur disposition, il leur eût été bien facile d'attaquer la flotte turque pendant que celle-ci se trouvait dans le port de Rhodes; séparant ensuite l'armée ennemie de la terre ferme, ils eussent aisément pu mettre fin d'un seul coup à l'invasion turque; mais bien loin d'agir ainsi, ils laissèrent la flotte ottomane prendre position devant Candie, et se bornèrent à engager les Turcs à rester dans l'inaction. Ils exilèrent même deux Vénitiens qui avaient osé demander en plein Conseil que Rhodes fût secourue [2].

[1] LANZ, *Correspondenz*, t. I, p. 66-67. Sur l'ardent désir qu'avait Charles-Quint d'entreprendre la guerre contre les Turcs, voy. aussi le rapport de l'ambassadeur vénitien Contarini. ALBERI, t. II, p. 61-66. — Contarini s'exprime très-favorablement sur le compte de l'Empereur. « È uomo religiosissimo, molto giusto, privo d'ogni vizio, niente dedito alla voluttà, alle quali sogliono esser dediti li giovanni, nè si diletta di spasso alcuno, etc. »

[2] Voyez ces documents dans HÖFLER, *Carl V und Adrian VI*, p. 35-36. A propos de l'étroite alliance contractée plus tard avec les Turcs par François Ier, le moine bénédictin Nicolas Ellenbog, d'Ottenbeuren, écrivait : « Je ne puis assez m'étonner de la déloyauté et de l'impiété du roi de France. Il porte le nom de Roi Très-Chrétien, mais en vérité c'est plutôt roi très-impie qu'il devrait s'appeler, car il a conclu une alliance avec les Turcs, ennemis jurés de la chrétienté. J'espère que Dieu finira par châtier la déloyauté des rois de France, déloyauté dont ils ont donné jadis tant de preuves dans leurs rapports avec l'empereur Maximilien. Car enfin, une alliance avec les infidèles ne devrait-elle pas être bien éloignée de la pensée d'un prince chrétien, puisqu'elle conduit nécessairement

Digitized by Google

Adrien VI fut le seul à agir. Il envoya aux assiégés tout l'argent qu'il put recueillir. Le secours de l'Empereur arriva trop tard; en dépit de l'héroïque résistance des chevaliers de Saint-Jean, Rhodes tomba au pouvoir des infidèles. Soliman conquit ensuite les îles attenantes, ouvrit aux flottes musulmanes le passage, jusque-là fermé, qui relie Constantinople à Alexandrie, et se vit ainsi en possession de tous les avant-postes de l'Asie Mineure. Les Vénitiens, après avoir abandonné Rhodes, durent songer à la défense des îles de Chypre et de Candie.

Bien avant le désastre de Rhodes, Adrien VI avait tout tenté pour amener une réconciliation entre Charles-Quint et François Ier. Il avait écrit à l'Empereur (septembre 1522) que la première chose à faire dans l'intérêt de la chrétienté, c'était de conclure la paix avec le roi de France. Charles-Quint lui avait répondu que, pour sa part, il était tout disposé, soit à la paix, soit à un armistice, pourvu que François lui proposât des conditions acceptables, ajoutant que la plus sûre manière d'obtenir ces conditions serait, pour le Pape, de consentir d'abord à s'allier avec lui et le roi d'Angleterre contre la France. Mais Adrien répugnait à la guerre à moins d'y voir une nécessité urgente, et il continua ses infatigables efforts pour amener la réconciliation entre les deux souverains. Il suppliait Henri VIII et son ministre le cardinal Wolsey de s'y employer activement, car la reddition de Rhodes constituait pour la chrétienté un péril des plus menaçants. Au moins pourrait-on commencer par conclure un armistice de quelques années; le mieux serait de le signer à Rome, et de permettre au Pape d'en être l'intermédiaire. Si l'Empereur et le roi d'Angleterre consentaient à l'armistice et s'engageaient à le respecter trois ans, les places fortes appartenant à l'un ou à l'autre souverain resteraient pendant cet intervalle sous la tutelle du Pape. Mais François Ier répondit aux ouvertures d'Adrien qu'il ne pouvait songer à écouter ses conseils tant que Milan, qui était son légitime héritage, ne lui aurait pas été restituée. Un armistice ne conduirait à rien. Quant à la campagne contre les Turcs, il lui était absolument impossible de rien promettre.

Bien éloigné de songer sérieusement à la paix, François cherchait à attiser en tous lieux le feu de la discorde. Grâce à sa complicité, les Écossais, alors en guerre avec les Anglais, pénétrèrent en Angleterre.

à la ruine et à l'oppression du nom chrétien ? » « Quid detestabilius rege mendace », continue-t-il, « qui promissa literis et sigillis confirmata non pili facit? Tolle fidem, quid in omni republica remanebit integrum? Nihil pestilentius societati humanæ, quam promissa non servare, pactis non stare. » Geiger, *Nicolaus Ellenbog*, p. 19-20.

Digitized by Google

Le speaker du Parlement ne se fit point faute d'exprimer à ce sujet son opinion sur la France : « L'ambition des Français est insatiable », dit-il; « n'eussions-nous avec eux aucun différend, nous devrions encore détester la déloyauté dont ils usent vis-à-vis des autres nations. Dès qu'on ne les tient pas sous la verge, ils deviennent la verge des autres peuples[1]. » A Rome, François entretenait des relations secrètes avec le cardinal Soderini, auquel le trop crédule Adrien avait accordé toute sa confiance. Soderini informa le roi de France qu'une nouvelle révolte était sur le point d'éclater en Sicile contre l'Empereur, l'invitant en même temps à soutenir par sa flotte l'entreprise des rebelles, cette émeute pouvant devenir le signal du soulèvement de la Lombardie et de l'entrée des Français en Italie. Mais les dépêches qui contenaient les preuves de cette négociation furent saisies, et le Pape, irrité de la trahison de son ministre, le fit jeter en prison et le cita devant la justice. Aussitôt que François l'eut appris, il entra en fureur, rappela brusquement l'ambassadeur accrédité qu'il avait auprès du Saint-Siége, fit incarcérer le nonce à Paris, et adressa à Adrien, qui le menaçait d'excommunication, une lettre hautaine, où il le priait de méditer sur le sort autrefois réservé à Boniface VIII. « Le pape Boniface VIII entreprit contre Philippe le Bel, dont se trouva mal, » lui écrivait-il; « vous y penserez, par votre prudence. » On sait que sur l'ordre de Philippe le Bel, Guillaume Nogaret ayant mis la main sur Boniface VIII lui avait fait subir d'indignes traitements. Le Pape, intimidé par cette menace, se détermina enfin à conclure avec l'Empereur et le roi d'Angleterre un traité d'alliance contre François Ier. Venise s'était déjà déclarée pour l'Empereur, et le 29 juillet 1523 s'était unie à l'archiduc Ferdinand pour la défense de l'Italie. D'autres princes et cités italiennes vinrent encore grossir la ligue, et l'on put se flatter de l'espoir « qu'enfin les Alpes seraient protégées, et que sous Adrien VI, pontife éminent en piété, on pourrait organiser la campagne turque[2] ». Les alliés espéraient d'autant plus que l'orgueil français allait être abattu, que le connétable Charles de Bourbon, grièvement offensé par François Ier et lésé dans ses droits d'héritier, était venu à l'improviste offrir son appui à Charles-Quint. Le duc s'était même engagé à reconnaître pour futur souverain le roi Henri VIII, qui n'avait jamais renoncé aux anciennes prétentions de ses ancêtres sur la couronne de France[3].

[1] Pour plus de détails, voy. Höfler, *Carl V und Adrian VI*, p. 10, 40-44, et *Adrian VI*, p. 433. — Sur la haine des Anglais pour les Français, voy. la relation du 14 avril 1521 dans Lanz, *Actenstücke und Briefe*, t. I, p. 170.

[2] Pour plus de détails, voy. Höfler, *Carl V und Adrian VI*, p. 45-47, 54-64, 69-72.

[3] Bourbon dut jurer au roi d'Angleterre « juramentum homagii et fidelitatis ...quod ipse nos pro vero rege Franciæ recognoscet et acceptabit nobisque

Digitized by Google

« Toute l'Europe se ligue contre moi et jure ma perte », déclarait François Ier à l'assemblée des États de Paris; « mais je suis assez fort pour la braver. Je ne crains pas l'Empereur, car il n'a point d'argent; je ne crains pas le roi d'Angleterre, car les abords de la Picardie sont bien gardés. Je ne crains pas les Flamands, car ils sont mauvais soldats. J'irai moi-même en Italie, je m'emparerai de Milan et ne laisserai rien à mes ennemis de ce qu'ils m'ont ravi. » « Je ne serai à mon aise », écrivait-il le 20 août 1523 à Montmorency, « que lorsque j'aurai franchi les Alpes avec mon armée[1]. »

Mais craignant que le duc de Bourbon, dont les intrigues lui avaient été découvertes, ne soulevât les populations françaises au moment même où les troupes espagnoles et anglaises se préparaient à envahir ses États, il resta néanmoins chez lui, et se contenta, vers la fin d'août, d'envoyer l'amiral Bonnivet en Italie avec une armée considérable. En même temps la guerre éclatait en France. Une armée anglo-flamande, commandée par le duc de Suffolk et le comte de Buren, pénétrait jusqu'à l'Oise, à onze lieues de Paris, et jetait l'épouvante dans la capitale. Les Espagnols envahissaient au même moment le Béarn et la Guyenne, et les Allemands, commandés par les comtes Guillaume et Félix de Fürstenberg, pénétraient en Bourgogne et en Champagne. Nulle part une action décisive n'eut lieu, mais partout le peuple eut horriblement à souffrir des ravages de la guerre, et, pour comble de malheur, « un incendie horrible, universel, semblait prêt à éclater de tous côtés ».

Pour propager en Allemagne aussi ce redoutable incendie, François Ier pressait le duc proscrit du Wurtemberg, Ulrich, alors à son service, d'exciter une émeute parmi les paysans, et de tenter avec leur secours de recouvrer son duché. Pour l'y aider, il lui promettait une importante somme d'argent[2]. François s'efforça aussi de faire entrer dans ses vues Jean III de Clèves (novembre de la même année), et à cette fin lui envoya de riches présents. Dans une assemblée des États de la ligue souabe, à Ulm, il fit parvenir un message au délégué d'Augsbourg par un de ses agents politiques. Il assurait à la ville de grands avantages commerciaux, mais à la condition

tanquam regi Franciae fideliter serviet atque obediet ». BRADFORD (*Correspondence of the emperor Charles V*, London, 1850, p. 51) fait observer que ce ne fut pas l'Empereur qui fit au connétable les premières propositions. Bourbon, comme les documents du temps l'établissent clairement, « was himself the first to court an alliance, which stamped him a rebel and traitor ». Bourbon est bien en effet un traître et un rebelle.

[1] HÖFLER, *Carl V und Adrian VI*, p. 64-65.

[2] * Relation de Clément Endres, 18 octobre 1523. *Trierische Sachen und Briefschaften*, fol. 69. D'après la teneur de ce contrat, signé le 29 mars 1521, le duc entrait au service du roi de France, et lui concédait droit d'entrée et de garni-

Digitized by Google

qu'elle s'engagerait à ne fournir aucun secours à Charles-Quint pendant la guerre d'Italie, et l'aiderait à reconquérir le Milanais[1].

« Les menées du roi de France », écrivait Charles de Bodmann à Rome (19 mars 1524), « sont si multipliées, que l'on doit sérieusement craindre que pour susciter des embarras à l'Empereur et à l'archiduc, affaiblir autant que possible l'Allemagne et fomenter parmi nous des dissensions toujours nouvelles, il n'exploite jusqu'aux troubles religieux qui nous divisent, et ne s'efforce de les rendre incurables. Dans les cités libres, qui ne sont préoccupées que de leurs intérêts commerciaux, il se fait de nombreux partisans[2]. » Quelques députés des villes impériales, ayant sollicité de lui une audience privée à Lyon[3], lui apportèrent l'assurance « que leurs maitres se comporteraient envers lui de telle manière que Sa Majesté y prendrait plaisir. Elles priaient le Roi de ne pas faire expier aux villes ses démêlés avec l'Empereur (16 novembre 1523). Elles feraient tout ce qui était en leur pouvoir pour s'acquitter très-humblement envers Sa Majesté Royale de la reconnaissance qu'elles lui devaient. » François répondit aux députés, avec lesquels il s'entretint pendant une heure « très amiablement et débonnairement », que les villes ne seraient pas moins respectées et protégées par la couronne de France que les cités françaises elles-mêmes, et qu'elles n'avaient aucun danger à redouter. « Rapportez tout ceci aux villes que vous représentez », dit-il en terminant l'audience, durant laquelle il avait donné de fréquentes marques de son ressentiment contre l'Empereur, et lui avait attribué toute la responsabilité de la guerre.

Or cette responsabilité, l'Empereur, à bon droit, la repoussait énergiquement. Il écrivait à Ferdinand, le 16 janvier 1524, dans une lettre confidentielle : « Mon frère, vous savez assez, et il est à tous notoire, comme toujours mon désir et principale affection a esté d'avoir et entretenir paix et repos en la chrétienté. Et tout ce que j'ay faist et faist presentement n'est sinon tendant à l'effect

son dans toutes les villes et châteaux du comtat de Mömpelgard, resté en sa possession. Pour l'achat de la forteresse de Hohentviel, qui devait servir de point d'appui aux entreprises d'Ulrich, celui-ci reçut de François 2,000 couronnes (Sonnenkronen). D'après une déclaration de l'Empereur (sept. 1522), le duc avait reçu de François pendant les trois derniers mois 8,536 couronnes; pourtant il se plaignait constamment de la parcimonie de la France. HEYD, *Ulrich, Hertzog von Wurttemberg*, t. II, p. 132-135.

[1] Voy. HABERLIN. t. X, p. 554. L'ambassadeur de Charles-Quint, Hannart, mande à l'Empereur le 13 mars 1524 : « Le roi de France a puis aucun temps en ça escript bonnes et gracieuses lettres aux villes impériales, pour gangnyer leur bonne voulunte, et par ce destorber quilz ne vous donnent assistence contre luy. » LANZ, *Correspondenz*, t. I, p. 105.

[2] Voy. plus haut, p. 162, note 5.

[3] Sur leur retour en Allemagne après leur entrevue avec l'Empereur au sujet de la douane d'Empire, voy. plus loin, p. 332-333.

Digitized by Google

de ladite paix, moiennant laquelle les armes et forces des chrestiens se puissent joindre et unir, afin de non seulement répulser les Turcs et infidèles en leur emprinses, mais aussi leur faire la guerre, augmenter, exaucer et amplyer la foi et religion chrestienne[1]. » Il était toujours disposé à conclure la paix avec la France, écrivait-il à Clément VII, qui venait de succéder à Adrien (14 septembre 1523), et pressait les puissances belligérantes de mettre un terme à leurs sanglants et funestes démêlés. Il priait Clément d'être entre les souverains le médiateur de la paix, et souhaitait que tout le monde pût se convaincre du désir sincère où il était de se prêter à tout accommodement raisonnable[2]. Même après qu'en Italie les troupes impériales eurent obtenu de brillants succès, Charles, le 14 mai, envoyait à son ambassadeur près le roi d'Angleterre des instructions détaillées lui enjoignant de travailler, autant que la chose était possible, et par l'entremise du Saint-Père, à la conclusion de la paix avec l'Angleterre[3].

Mais pendant ce temps, François Ier poursuivait en Allemagne ses « redoutables intrigues », ne songeant qu'à susciter de nouveaux ennemis à l'Empereur parmi les princes et les cités, et à opposer à Charles-Quint un nouveau roi romain.

Il se flattait qu'à la Diète qui devait se réunir à Nuremberg en 1524, tant d'efforts aboutiraient enfin, et feraient prendre à ses affaires « une heureuse tournure ».

[1] LANZ, *Correspondenz*, t. I, p. 81.

[2] Voy. BUCHHOLZ, t. II, p. 248. Lettre de Charles-Quint à Lannoy, 15 avril 1524.

[3] « Pour parvenir à quelque honeste moyen de paix universelle entre nous et les autres princes chrestiens a fin de pouvoir mieulx dresser les communes armes contre les infidèles. » Instruction pour Gerard de Plème, seigneur de la Roche, BUCHHOLZ, t. II, p. 503-519.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

DIÈTE DE NUREMBERG. — PROJET D'UNE CONVENTION RELIGIEUSE.

1524

I

A l'issue de la dernière Diète, il avait été convenu que le jour de sainte Marguerite (13 juillet 1523), les États se réuniraient de nouveau à Nuremberg. Mais comme au jour fixé quelques membres des États et les conseillers des électeurs étaient seuls arrivés, l'ouverture des délibérations, forcément retardée, fut remise au vendredi d'après la Saint-Martin (13 novembre). Le Conseil de régence exprimait l'espoir que, dans les nécessités si pressantes de l'Empire, tous les Ordres se feraient un devoir absolu de se rendre à Nuremberg à cette date.

Pour entraver autant que cela était en leur pouvoir les décisions de la Diète précédente, et surtout « pour rendre impossible l'inacceptable projet de douane [1] », les villes libres avaient, de leur propre chef, envoyé en Espagne une ambassade à l'Empereur. Le 9 août 1523, leurs délégués avaient été reçus par Charles-Quint à Valladolid en audience privée, et deux jours après, ils remettaient aux quatre conseillers choisis par l'Empereur un mémoire détaillé où étaient exposés tous leurs griefs contre les « grands Ordres de l'Empire ». Dans ce mémoire, ils s'efforçaient d'établir leur droit « de séance et de voix » au sein de la Diète, affirmant qu'ils l'avaient toujours exercé dans les assemblées précédentes, et que les princes le leur déniaient avec une injuste opiniâtreté. Ils n'avaient point admis l'obligation où on les mettait de se soumettre à la majorité des suffrages. A les entendre, « ils n'étaient aucunement obligés de donner toujours leur assentiment aux décisions de leurs collègues; des délibérations où étaient discutés les intérêts de tant de conditions et de personnes diverses ne pouvaient avoir lieu sans leur participation, puis-

[1] Voy. plus haut, p. 278-279.

Digitized by Google

qu'ils étaient bien résolus à n'entreprendre et à ne décider que ce qui serait en tout conforme au droit, à l'honneur et à l'équité ». Quant à l'impôt sur les douanes voté à Nuremberg, il leur était impossible d'y donner les mains, car il ne pouvait avoir d'autre conséquence que le désastre le plus complet pour le commerce à tous les degrés; s'il était exécuté, les marchands se verraient forcés d'abandonner leur patrie pour aller s'établir à l'étranger! Non-seulement il serait funeste aux villes libres, mais il ferait un tort considérable à la nation tout entière, et l'homme du peuple qui « sous prétexte de liberté se montrait déjà récalcitrant envers l'autorité, serait conduit infailliblement à la sédition et à la révolte ». Les villes, sans cesse obligées de débourser de grosses sommes, se verraient réduites à la mendicité; d'ailleurs, les nouveaux impôts seraient d'une faible ressource pour l'Empereur; on avait vu précédemment que le produit pouvait bien facilement lui en être enlevé, et cette mesure paraissait plutôt faite pour accélérer la ruine de l'Allemagne que pour améliorer sa situation. L'impôt de douane, prétendait-on, était indispensable au maintien du Conseil de régence; mais les intérêts de la paix et de l'équité seraient beaucoup mieux servis si l'on se décidait enfin à élire un roi romain. En ce cas, les villes acclameraient avec enthousiasme le frère de l'Empereur, l'archiduc Ferdinand.

Lorsque les conseillers de l'Empereur représentèrent aux délégués que le Pape s'était plaint, dans un bref récemment adressé à Charles-Quint, de l'assentiment donné par Augsbourg, Strasbourg et Nuremberg aux doctrines de Luther et de l'encouragement donné à la diffusion de ses écrits, les députés nièrent ce fait avec assurance, affirmant ne voir dans cette imputation qu'une calomnie répandue à dessein par ceux qui leur voulaient du mal et travaillaient avec persistance à leur ruine. Les cités ne s'étaient jamais jointes à ceux qui avaient prôné, suivi ou défendu Luther; on savait assez de qui venait tout le mal. « Le peuple était altéré de vérité évangélique, il réclamait l'intégrale prédication de la sainte Écriture »; mais pour que ce but pût être atteint, les délégués reconnaissaient qu'il était très-nécessaire, en effet, de veiller à ce que, dans les trois cités en question, conformément à l'édit impérial, les écrits luthériens fussent absolument interdits, et même saisis chez leurs détenteurs. A leur retour, ils se proposaient de faire connaître le bref papal et les volontés de l'Empereur à ceux qui les avaient envoyés, et l'on pouvait compter sur leur pleine obéissance [1]!

[1] *Der gemeinen Fry-und Reichs Städt Pottschaften Handl. by Rom. Kaiserl. Majestat.* Archives de Francfurt, *Reichstagsacten*, t. XXXIX, p. 39-56 Le dimanche de *Judica* (22 mars) 1523, l'envoi d'une députation à Charles-Quint avait été résolue dans une assemblée des représentants des villes tenue à Spire. Le 3 juin, les délégués

Digitized by Google

Par des assurances de ce genre, ils avaient su se concilier l'Empereur, qui n'avait « rien plus à cœur que le maintien de la religion catholique et l'unité de l'Église[1] ». Des « témoignages de gratitude » offerts aux conseillers impériaux rendirent aussi « de fort bons offices[2] ». Les députés, il est vrai, ne purent obtenir une réponse définitive, tout devant d'abord être soumis aux décisions de la Diète qui allait s'ouvrir à Nuremberg; mais ils partirent « remplis d'espoir et fort consolés ». L'Empereur leur avait donné secrètement à entendre « qu'il était très-porté à favoriser les villes libres préférablement aux autres Ordres »; il leur avait assuré que, sans les nécessités actuelles de la guerre, il se fût immédiatement appliqué à régler leurs intérêts d'une façon « vraiment équitable et royale ». Il n'entrait ni dans ses idées ni dans ses plans de laisser passer la loi sur les douanes. Il souhaitait fort prendre lui-même le pouvoir en main, instituer un lieutenant impérial énergique, établir un tribunal suprême, imposant, respecté, afin que, dans le Saint-Empire, la paix, le droit et le pouvoir exécutif eussent de fermes soutiens. Il avait l'intention de régler les choses de telle sorte, de concert avec les Ordres et le Conseil de régence, que dorénavant, dans les questions de monopole et de commerce, rien ne pût être décidé ni avoir force de loi sans que Sa Majesté en eût pris préalablement connaissance. Tout devait d'abord lui être expédié, et ce qu'il trouverait d'illégal, il était résolu à l'annuler. Restreindre l'action du commerce n'entrait point dans ses vues : « Si les villes voulaient lui prêter un loyal appui, soit par des secours d'argent, soit autrement, elles pourraient toujours et partout attendre de lui et de ses chargés de pouvoir un gracieux et favorable accueil. On aviserait à écarter la loi sur les douanes. Les villes pouvaient se confier en ces assurances[3]. »

Le 23 août 1523, l'Empereur remit à son conseiller Jean Hannart, chargé de le représenter aux États de Nuremberg, une instruction

se réunirent à Lyon. Les pourparlers de Valladolid se prolongèrent jusqu'au 24 août. Voy. les détails sur ces négociations dans les archives de Francfort. *Erber Frey-und Reichstete Abschiede der iare* 1523-1542. Voyez-en la relation dans Höfler, *Betrachtungen über das deutsche Städtewesen*, p. 214-219.

[1] Comme les délégués des villes le reconnaissaient eux-mêmes, d'après un rapport de Clément Endres, datée du 11 mars 1521. *Trierischen Sachen und Briefschaften*, fol. 71.

[2] Le conseiller impérial Jean Hannart reçut 500 florins, et les trois autres conseillers impériaux avec lesquels les délégués eurent à traiter, 200 florins. Hannart promit aux députés de se montrer et de demeurer pour elles « un protecteur chaudement dévoué à leurs intérêts, et de travailler à écarter toute mesure pouvant leur être contraire. » Lettre d'Hamann de Holzhausen, 12 février 1524, *Reichstagsacten*, t. XL, fol. 10. *Abschiede der Reichsstädte*, 1524.

[3] Voy. les pièces citées plus haut, p. 334, note 1, et la lettre d'Hamann de Holzhausen, du 28 janvier 1524. *Reichstagsacten*, t. XL, p. 4.

Digitized by Google

détaillée sur les questions qu'il importait de traiter avec le Conseil et les Ordres durant la Diète.

Cette instruction se rapportait aux quatre points suivants : la douane de frontière, la campagne contre les Turcs, le monopole, la question luthérienne.

Quant à l'impôt, l'Empereur avait appris « que les villes s'y étaient sérieusement et énergiquement opposées », de sorte qu'en l'exigeant on aurait à craindre de leur part un mauvais vouloir très-accentué, l'insoumission et la révolte; et comme, en ces temps périlleux, l'Empereur souhaitait avant tout voir régner la concorde entre tous les Ordres, Hannart était chargé, avec les cités et les États, de travailler à l'adoption de moyens et de voies acceptables à tous, et grâce auxquels la Régence et la Chambre impériale pussent être entretenues.

Pour l'impôt projeté à la Diète précédente dans le but de couvrir les frais d'une expédition contre les Turcs, les villes l'avaient également déclaré inacceptable; elles s'étaient offertes « à payer plutôt le denier commun »; mais comme l'organisation d'un pareil impôt était inséparable d'énormes difficultés, et que les progrès des Turcs réclamaient une prompte répression, Charles-Quint insistait de nouveau pour que les subsides qui lui avaient été accordés à Worms pour l'expédition romaine fussent immédiatement affectés à la guerre contre les infidèles.

Dans la question du monopole et des monnaies, Hannart devait s'entendre avec les États.

L'Empereur se montrait fort mécontent de ce que l'édit de Worms, publié sur le conseil de tous les électeurs, des princes et autres Ordres, n'eût pas encore reçu son exécution. Il insistait sur sa mise en vigueur de la manière la plus pressante[1].

La Diète, qui avait été convoquée pour le commencement de novembre 1523, ne put s'ouvrir que le 14 janvier 1524. Cependant à la fin du mois « nulle question importante n'avait encore été débattue ». Entre les électeurs de Mayence et de Saxe, l'ancienne dissension à propos du mode des votes s'était ravivée[2], et le vieux refrain : « Nous sommes paresseux, querelleurs, et nous ne nous comprenons en rien », aurait pu, cette fois encore, être chanté à l'unisson par les Ordres[3]. « Je crains bien que les choses n'aillent tout de travers », écrivait à Francfort, dès le début de la Diète, Hamann de Holzhausen, député de cette ville[4].

[1] * Instruction impériale datée de Valladolid, 23 août 1523, *Reichstagsacten*, t. XXXIX, p. 231-236.

[2] Voy. le rapport d'Hannart à l'Empereur, 13 mars 1524, LANZ, *Correspondenz*, t. I, p. 102. « ...L'on a perdu trois sepmaines de temps, avant que l'on ait sceu accorder en cecy les parties. »

[3] * Clément Endres, dans la lettre citée, p. 334, note 1.

[4] * Lettre du 18 janvier 1521, *Reichstagsacten*, t. XL, fol. 3.

Digitized by Google

Charles-Quint avait insisté « pour qu'on prît de sérieuses mesures touchant l'entretien du Conseil de régence et de la Chambre impériale; mais aucun résultat ne sortit des pourparlers entamés à ce sujet. Au sein même de la Diète, d'unanimes et graves récriminations contre le Conseil s'élevaient de tous côtés, et personne ne voulait plus rien avoir à faire avec les conseillers[1]. »

Les princes alliés de Trèves, du Palatinat et de la Hesse avaient été les premiers « à soulever l'orage », indignés qu'ils étaient d'un jugement rendu par le Conseil et portant que les possessions enlevées par Philippe de Hesse à Frowin de Hutten seraient restituées à ce dernier[2]. Le Conseil, déclara au nom des princes le docteur Venninger, savant légiste en droit romain, n'avait mis aucun zèle à s'opposer aux agissements révolutionnaires de Sickingen. Loin de le combattre, il avait pris ses partisans sous sa protection. Frowin de Hutten, en faveur duquel le Conseil, de sa propre autorité et sans réclamer l'opinion de la Chambre impériale, avait prononcé ce jugement plein de partialité[3], était publiquement connu pour le complice avoué de Sickingen; ce fait ressortait clairement des lettres qu'il avait écrites tant à ce dernier qu'à Nickel de Minckwitz; toutes les affaires secrètes traitées au Conseil et dans les Diètes précédentes, Frowin en avait été instruit, de sorte « que le Palatinat, Trèves et leurs délégués avaient été moins bien informés que Sickingen de tout ce qui se passait au Conseil ou à la Diète ». « Or de quel carquois étaient sorties ces flèches? Il était plus prudent de le taire que de le dire. » C'était à tort qu'on reprochait aux princes alliés d'avoir eu le dessein d'opprimer la chevalerie et la noblesse; l'injustice de ce reproche était manifeste. « Leurs Grâces n'en éprouvent pas une petite surprise, car la vérité est que les plus honorables de la noblesse se sont bien conduits; sans eux, il eût peut-être fallu s'en remettre uniquement à la miséricorde divine. » Ce que les princes alliés avaient tenté pour châtier les perturbateurs de la paix, ils ne l'avaient fait que dans l'intérêt de l'Empire, car les complots de Sickingen avaient été si bien ourdis que s'ils avaient réussi, il fût devenu impossible de savoir « qui était roi, empereur, prince, comte, commune, ou n'importe quoi ». Attaquer ou amoindrir la majesté de l'Empereur n'était jamais venu à la pensée des princes alliés : « Ne savaient-ils pas bien », disait Venninger, s'in-

[1] Voy. la note 4, p. 336.
[2] Voy. Ulmann, p. 396.
[3] Nulle part les lois de l'Empire « ne donnent au Conseil de régence le pouvoir d'instruire les causes et de prononcer des jugements. Ce droit était réservé à la Chambre impériale. »

Digitized by Google

spirant ici des théories du droit romain sur le pouvoir, « que l'Empereur est le droit vivant, qu'il est élevé au-dessus des lois, que Sa Majesté n'est autre chose qu'un dieu terrestre, et que tout lui est possible, comme l'enseignent les docteurs? Mes très-gracieux et très-hauts seigneurs n'ignorent point ces choses[1]. »

« Le discours de Venninger », rapporte le délégué de Francfort (1er février 1524), « a porté un rude coup au Conseil; Venninger a su lui dire nettement ses vérités[2]; aussi les Ordres sont-ils décidés à ne plus souffrir que des conseillers du genre de ceux qui siégent actuellement soient élus à l'avenir. » Seul, l'électeur Frédéric de Saxe prit le parti du Conseil, et comme ses avis n'étaient pas écoutés, il quitta brusquement Nuremberg (26 février). « Les électeurs, princes et autres Ordres », mandait le jour même de ce départ le délégué de Francfort, « brûlent d'abolir le Conseil de régence. » Toutes les villes libres partageaient cette opinion et s'étaient affirmées dans ce sens à la Diète de Spire; mais tout à coup Nuremberg déclara n'être point de cet avis, « car chacun cherche son propre intérêt ». Ulm, à son tour, « se montra récalcitrante ». Ces deux villes étaient cause du reproche si souvent fait aux cités libres d'« avoir deux poids et deux mesures », de « ne rendre pas un son bien net », et de « manger à deux râteliers ». « Cependant ce reproche était à cette époque sans fondement[3]. »

Les villes, à leur tour, dressèrent un cahier de doléances contre le Conseil; « elles s'exprimaient en termes aigres et durs ». Elles affirmaient que, par rapport à leurs libertés civiles, statuts et priviléges, le Conseil s'était livré à des actes arbitraires qui ne pouvaient avoir d'autre résultat que le mépris de l'autorité, l'émeute, l'abaissement de la nation et la ruine générale[4]. Le duc Georges de Saxe déclara à son tour que le Conseil n'avait eu aucun souci de la dignité de l'Empereur, ni de celle des princes; qu'il avait laissé Luther traiter impunément les princes de coquins et de scélérats, excitant ainsi le peuple à la révolte contre l'Empereur[5]. L'évêque de Würzbourg accusa également le Conseil d'avoir ouvertement favorisé les nouvelles doctrines. Deux capitulaires cités par lui devant

[1] * *Reichstagsacten*, t. XXXIX, p. 57-75, 97-100, 136.

[2] * Lettre d'Hamann de Holzhausen du 1er février 1524, *Reichstagsacten*, t. XL, fol. 7.

[3] * Lettres du 21 et du 26 février (vendredi d'après *Reminiscere*); autre lettre du 5 mars 1524, dans les *Reichstagsacten*, t. XL, fol. 12, 14, 16. Voy. t. XXXIX, p. 156

[4] * Délibérations du 20 février (samedi après *Invocavit*), *Reichstagsacten*, t. XXXIX, p. 262-269. *Fürhalten des Regimentes gegen die Städte*, fol. 269-271 et 332-337. Le 26 février (vendredi d'après *Reminiscere*), le Conseil de régence se plaignit que, malgré le texte formel de ses constitutions, il eût été exclu des délibérations générales.

[5] *Curieuse Nachrichten*, p. 37.

Digitized by Google

un tribunal ecclésiastique pour s'être mariés avaient été absous par le Conseil. Un chanoine convaincu d'hérésie avait reçu un sauf-conduit grâce auquel il avait pu se sauver[1]. « Il n'est que trop certain », écrivait Hannart à l'Empereur, « que la plupart des conseillers de la Régence sont fort bons luthériens, et que très-souvent, dans leurs procédés et leurs actes, ils se montrent imprudents et mal-avisés[2]. »

Aussi était-il à prévoir « que les membres actuels du Conseil ne seraient pas réélus »; mais comment, à l'avenir, organiser le nouveau pouvoir? Ici les opinions et les désirs différaient grandement.

« Quelques-uns voulaient, d'accord en cela avec le lieutenant impérial Ferdinand et l'organe autorisé de l'Empereur, Hannart, que le Conseil de régence, dans son essence et son principe, fût maintenu tel qu'il avait été constitué, et qu'on se bornât à élire de nouveaux membres. D'autres, se ralliant aux vues de l'Électeur palatin, étaient d'avis qu'en l'absence de Charles-Quint, ce prince exerçât dans l'Empire ses droits au vicariat; la plupart ne voulaient plus entendre parler de Conseil de régence. Beaucoup étaient pour l'élection d'un roi romain, excluant d'avance tout prétendant de la maison d'Autriche. Ainsi tous étaient désunis, tous se querellaient; il semblait que durant cette Diète aucune question intéressant l'Empire ne dût être résolue, et qu'il fallût presque désespérer de l'avenir[3]. »

Les États eux-mêmes tombèrent dans une sorte de désespoir en constatant la discorde qui régnait parmi eux. « Les princes et autres Ordres », écrit Hannart, « sont persuadés que c'est par un châtiment du ciel qu'ils ne peuvent parvenir à s'entendre sur les pressantes nécessités du moment. » « J'ai grand'peur », continue-t-il, « que s'ils ne changent d'attitude, ils ne soient, sous ce rapport, bons prophètes, et qu'en effet Dieu ne fasse peser sur eux sa colère. » Tous les jours, on voyait se produire d'épouvantables attentats sur divers points de l'Empire. Si donc la Diète se séparait sans avoir rien conclu, une complète anarchie était à prévoir; « l'abominable hérésie luthérienne irait se propageant de plus en plus », et « des secousses violentes deviendraient inévitables ». Même les princes qui jusque-là s'étaient montrés dévoués à l'Empereur étaient maintenant récalcitrants, pleins d'aigreur; ils avaient trop longtemps, trop vainement attendu le payement des pensions qui leur avaient été allouées. Si elles

[1] Voy. HABERLIN, t. X, p. 577.

[2] « Et certes, comme suis pour vray averty, la pluspart desdicts du régiment sont grandz luthériens... » Rapport du 13 mars 1524, dans LANZ, *Correspondenz*, t. I, p. 101.

[3] Charles de Bodmann, 19 mars 1521. Voy. plus haut, p. 152, note 5.

Digitized by Google

ne leur étaient promptement remises, ils se déclaraient hors d'état de rendre à l'avenir de bons offices à l'Empire, et d'entreprendre, pour le service de l'Empereur, des voyages dispendieux, pour assister aux Diètes. L'Empereur devrait du moins, et Hannart l'en conjurait, faire parvenir à l'ancien lieutenant impérial, le comte palatin Frédéric, les sommes auxquelles il avait droit afin de le maintenir dans ses intérêts. Frédéric avait tout pouvoir sur l'esprit de son frère le comte palatin qui, en ce moment même, remuait ciel et terre pour empêcher que le Conseil de régence ne fût réélu, et pour obtenir le vicariat d'empire. Or, si le Conseil, et avec lui le pouvoir de l'archiduc Ferdinand, c'est-à-dire tout ce qui avait été organisé à Worms, étaient renversés, les partisans du vicariat auraient peu de peine à empêcher la Diète de rien conclure; ils convoqueraient une autre Diète dans les pays rhénans, et là établiraient à leur guise un nouveau gouvernement central. Dans toutes ces questions les secrètes pratiques du roi de France devaient être prises en sérieuse considération[1].

En effet, bien avant l'ouverture de la Diète, François Ier s'était efforcé de persuader à plusieurs électeurs et princes que l'Empereur étant en Espagne et l'Empire laissé pour ainsi dire orphelin, il était de leur intérêt d'élire un roi romain. Il se déclarait prêt à en accepter le titre si le choix tombait sur lui, et saurait, disait-il, témoigner son extrême gratitude aux électeurs et princes par des présents et des faveurs; si pourtant ceux-ci préféraient élire un prince allemand, nul homme n'était plus digne de leurs suffrages que le margrave Joachim de Brandebourg. Le comte palatin Louis serait également un choix très-recommandable, à cause de ses rares qualités; en tout cas, « il importait au salut de l'Allemagne que l'archiduc Ferdinand, frère de l'Empereur, fût éliminé ». Une fois élu, le nouveau roi des Romains, muni de forts subsides de guerre, unirait ses forces à celles du roi de France, et déclarerait la guerre à Charles d'Espagne, l'ennemi juré de la liberté de l'Allemagne, le tyran qui ne visait qu'à opprimer et mettre en servitude le monde entier[2].

Des instigations de ce genre ne laissaient pas que d'avoir une très-grande influence.

« Je sais de bonne source », écrivait Hannart à l'Empereur le 13 mars, « que plusieurs princes se concertent au sujet des absences fréquentes de Votre Majesté. Ils assurent qu'un bon gouvernement

[1] Rapport de Hannart à l'Empereur, 13 mars et 26 avril 1524. LANZ, *Correspondenz*, t. I, p. 102, 104, 106, 118, 120.

[2] * Chronique de Mayence, 7 janvier 1521, après les ouvertures faites par le chargé d'affaires français Jean Tempor. Œuvres posthumes de Bodmann.

Digitized by Google

est impossible à établir lorsque le souverain est si souvent hors du royaume. On parle du roi de France, parce que ses richesses dépassent celles de tout autre prétendant; mais comme on s'aperçoit que son élection présenterait de grandes difficultés, le comte palatin et le margrave songent, chacun de son côté, à sonder les esprits pour voir s'il ne leur serait pas possible d'être élus; aucun d'eux n'approuverait le choix de l'archiduc Ferdinand. Il est encore trop jeune, disent-ils, et sous sa conduite les princes seraient plus mal en point que jamais, car Ferdinand se laisse complétement diriger par son conseiller Salamanque. » Hannart se plaignait amèrement du margrave, lequel semblait prendre très-peu de souci des intérêts de l'Empire. « On découvrira bientôt », disait Hannart, « que le penchant du margrave pour les Français n'a d'autre cause que son désir d'établir son fils, qu'il destine à la princesse Renée; le souci de ce mariage lui fait oublier son devoir et ses obligations[1]. » L'archevêque Richard de Trèves était également soupçonné « d'avoir fait amitié avec le roi de France », et de tirer de celui-ci de quoi payer le grand appareil dans lequel il paraissait à la Diète[2]. François Ier, disait-on, avait aussi réussi à fortifier chez les ducs Guillaume et Louis de Bavière l'aversion déjà si forte qu'ils nourrissaient pour les princes de la maison d'Autriche. « Les ducs n'étaient venus aux États », affirmait-on dans l'entourage de l'Électeur palatin, « que pour déposséder la maison impériale d'Habsbourg, et chercher à acquérir pour eux-mêmes la couronne romaine et impériale[3]. »

Ces bruits, ces soupçons, les intrigues françaises, tout concourut à dicter aux princes la subite résolution à laquelle ils s'arrêtèrent : ils convinrent d'envoyer une ambassade, d'abord à François Ier, ensuite à l'Empereur, puis au roi d'Angleterre, et de lui confier la mission de ramener la paix et la concorde entre les princes chrétiens. L'électeur de Trèves, le comte palatin Frédéric et le duc Louis de Bavière devaient se rendre dans ce but à la cour de France, accompagnés d'une suite brillante; l'électeur de Trèves demeurerait près du Roi. L'archiduc Ferdinand et Hannart eurent toutes les peines du monde à empêcher un acte aussi inconstitutionnel, acte dont les princes assumaient toute la responsabilité sans l'assentiment de l'Em-

[1] Lanz, *Correspondenz*, t. I, p. 105, 106, 107. D'ailleurs, Hannart ne semble pas avoir redouté les intrigues en question : «...joint que les électeurs ne sont tous d'une oppinion, sarchant chacun son particulier interest. »

[2] Voy. le rapport de Hannart, dans Lanz, t. I, p. 100-101.

[3] « ...Iam tum (à la diète de Nuremberg de 1524) in animo habentes, si quo modo imperialem dignitatem ad se transferre et domui Austriacæ adimere possent. » Surtout le chancelier de Bavière, Eck, nourrissait le désir de « præsertim duci Wilhelmo, excelso animo principi, nunc regiam, nunc imperialem, nunc electoralem dignitatem ambienti, tandem optatam viam inveniret et aperiret ». Hub. Leodius, p. 89.

Digitized by Google

pereur et des Ordres[1]. « Ce qui serait traité à la cour de France dans le cas où l'ambassade s'y rendrait se devine aisément lorsqu'on est au courant des pensées et des vœux secrets des princes », écrivait Charles de Bodmann. « La paix, dont ils ont déjà stipulé les conditions, n'aurait très-certainement d'autre résultat que d'assurer au roi de France, au cœur même de l'Empire, des alliés déclarés, tout prêts à se tourner contre l'Empereur à un moment donné[2]. »

Charles-Quint remercia vivement son frère d'avoir empêché cette ambassade. Elle n'eût pas été à son honneur, écrivait-il, mais au contraire eût beaucoup servi la gloire de François Ier. Du reste, selon lui, elle était d'autant moins nécessaire que le Pape mettait en ce moment tout en œuvre pour obtenir la paix, ou du moins l'armistice, et que les intérêts de la concorde européenne lui avaient été remis. Le Pape, pour négocier les conditions de paix, venait d'envoyer l'archevêque de Capoue, en qualité de nonce, à François Ier, à Henri VIII et à l'Empereur[3].

Les « intrigues françaises » échouèrent cette fois encore, grâce à l'énergie de l'archiduc.

Ses efforts pour le maintien du Conseil de régence eurent aussi quelques bons effets, en ce sens qu'après de longs pourparlers, les Ordres se décidèrent à « prolonger son existence de deux années encore, à la condition que tous les membres actuellement en fonction seraient désormais tenus et requis de rendre compte de leur administration ». Si l'archiduc et le chargé de pouvoirs de l'Empereur n'acceptaient point cette décision et ce contrôle, « les électeurs, princes et autres Ordres », portait la déclaration du 12 mars, « se croiraient autorisés, après avoir si longtemps délibéré sur cette affaire, à signifier au Conseil son congé[4] ». Le nouveau pouvoir devait être convoqué à Spire, Francfort ou toute autre ville, à

[1] Rapport de Hannart, LANZ, t. I, p. 125. CHMEL, *Erzherzog Ferdinand's Instruction für Carl von Burgund, Herrn zu Bredam*, du 13 juin 1524, p. 104. « Hec legatio sola suffecisset interrumpere felicem cursum rerum majestatis suæ. » Le roi de France faisait « miras practicas inter ipsius imperii principes et principalia membra... » « Non cessat dies et noctes non solum in Germania, sed etiam in plerisque aliis regnis et locis practicare, sperans insidiis assequi quod jampridem armis obtinere nequivit. » P. 107.

[2] Voy. plus haut, p. 162, note 5. Bodmann vante l'énergie de l'archiduc et son infatigable activité dans les affaires, bien qu'il eût à peine vingt et un ans (il était né le 10 mars 1503). L'ambassadeur vénitien Contarini écrit en 1525 à propos de Ferdinand : « È di natura che tende al colerico; però è acutissimo, pronto, ardentissimo di stato, e di signoregiare; ragiona volentieri e vuole intendere ogni cosa. » ALBERI, t. II, p. 63.

[3] Lettre du 26 mai 1524. BUCHHOLZ, t. II, p. 51. Sur les efforts de l'Empereur pour faire aboutir les négociations de paix, voy. le rapport de son ambassadeur Gérard de Plème, 20 août 1524, LANZ, *Correspondenz*, t. I, p. 143-144.

[4] * Samedi après *Lætare* (12 mars), *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XXXIX, p. 284.

Digitized by Google

l'époque de la Pentecôte, et l'on s'occuperait alors de le constituer sur des bases meilleures. « Parmi les améliorations proposées par la commission nommée à cet effet par les Ordres, se trouvait en premier lieu stipulée la clause que le nouveau pouvoir laisserait aux Ordres, grands et petits, la plénitude de leurs droits régaliens, priviléges, usages, traditions et juridictions, et que nulle équivoque ni confusion ne serait tolérée sous ce rapport[1]. »

« A ce sujet les querelles recommencent de plus belle », écrit un témoin oculaire[2], « et il ne faudrait pas beaucoup s'étonner s'il était vrai, comme on en fait courir le bruit, que le lieutenant impérial et le chargé de pouvoirs de l'Empereur ne fussent en fort mauvaise intelligence. L'archiduc parle d'Hannart en termes amers et violents. »

Il en était effectivement ainsi.

« Tous les membres de la Diète », mandait Ferdinand à l'Empereur, « ne souhaitent que l'abolition du Conseil de régence, et ce but, ils le poursuivent par des ruses, des artifices inimaginables. Or, s'ils parvenaient à leurs fins, l'autorité et la considération de Votre Majesté seraient ruinées, une rébellion ouverte éclaterait infailliblement dans l'Empire, et un grand nombre de vos sujets se tourneraient vers la France. » Hannart, ajoutait Ferdinand, n'avait pas été adroit dans ses négociations. Il avait donné de grandes espérances aux électeurs de Trèves et du Palatinat, ainsi qu'au landgrave de Hesse, leur assurant que le Conseil de régence allait être supprimé. De plus, il avait révélé à l'électeur de Trèves les instructions secrètes qu'il tenait de l'Empereur. « Tout ce que j'avais tenté, tout ce que je m'étais efforcé de faire réussir, tant pour le maintien du respect dû à Votre Majesté que pour le salut et la paix de cette nation, a été (bien que je n'en eusse conféré qu'avec quelques-uns de mes plus intimes conseillers) communiqué à diverses reprises à nos adversaires. Ce fait m'a extrêmement troublé; cependant j'ai dissimulé mon déplaisir; mais une telle découverte m'a mis dans une perplexité plus grande encore que la conduite déraisonnable d'Hannart. » « C'est à peine si Hannart souffre qu'on ait pour moi les égards dus à mon rang; son attitude est plutôt celle d'un soldat vantard que celle d'un grave ambassadeur. Je supporterais facilement ce manque de tact s'il pouvait en résulter quelque profit pour les intérêts de Votre Majesté, mais il s'en faut de beaucoup que nous puissions l'espérer, et je ne veux pas entrer à ce propos dans de trop longs détails, de peur de peiner Votre Majesté. Je ne citerai qu'un seul fait : Hannart s'est laissé si inconsi-

[1] *Reichstagsacten*, t. XXXIX, p. 280.
[2] Charles de Bodmann, 19 mars 1524. Voy. plus haut, p. 162, note 5.

Digitized by Google

dérément entraîner au parti des villes, qu'il a fait espérer et peut-être promis plusieurs choses qui jamais ne pourront être accordées, du moins tant que les affaires de Votre Majesté seront en bon point[1]. »

Les États avaient consenti au maintien du Conseil de régence pour deux ans encore; restait maintenant à trouver les sommes nécessaires à son entretien. L'impôt de douane, dont il avait été question, fut « lamentablement rejeté, surtout par la faute des villes, mais aussi par suite de l'opposition de quelques princes et conseillers de princes, et cela, à dire le vrai, au détriment des vrais intérêts de l'Empire ». Ferdinand proposa alors que les Ordres, taxés d'après les anciens registres de la matricule, fussent obligés à fournir la somme voulue; mais ce plan fut repoussé, ainsi que la proposition, apportée également par Ferdinand, de faire supporter à l'Empereur la moitié des frais à condition que l'autre moitié serait couverte par les États. Ceux-ci déclarèrent le 18 mars que « pour des motifs très-plausibles et à cause de leurs très-lourdes charges, il leur était impossible de rien faire pour le Conseil de régence ». Puisqu'il dépendait de l'Empereur, il était juste que l'Empereur fît à lui seul tous les frais de son entretien[2]. Ce ne fut qu'à la condition que le nouveau Conseil serait réformé comme on le souhaitait, et qu'aucun membre du Conseil actuel ne serait réélu, qu'à la fin les électeurs et les princes consentirent à payer la moitié de la somme requise.

Mais à ce moment « les délégués des villes recommencèrent leurs récriminations ». Au début de la Diète, ils avaient présenté une adresse portant « qu'ils avaient reçu de ceux qui les avaient envoyés l'ordre exprès de ne prendre part à aucune délibération avant qu'on eût fait droit à leurs griefs touchant le siége et la voix ». En conséquence ils ne s'étaient décidés à assister aux séances des États que sous la réserve qu'ils ne signeraient rien tant que « leurs maîtres et amis ne seraient point traités comme les autres corps de l'État et n'auraient pas obtenu les prérogatives auxquelles ils avaient droit[3] ». Le 2 avril, il leur fut répondu que jusqu'à ce que l'Empereur vînt en personne en Allemagne et pût conférer sur ce sujet avec les Ordres, deux délégués seraient admis au Conseil de la

[1] Buchholtz, t. II, p. 45-46, 52. L'archiduc, au rapport d'Hamann de Holzhausen (5 mars 1524), avait secrètement sollicité l'appui des villes, afin que, dans le cas où les membres du Conseil de régence seraient révoqués, le Conseil lui-même, en tant qu'institution, fût maintenu; l'Empire, selon lui, serait exposé par sa perte à de grandes calamités, et la paix et la justice seraient en grand péril. *Frankfurter Reichstagsacten*, t. LX, fol. 16.

[2] * Vendredi avant les Rameaux (18 mars 1524), *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XXXIX, p. 289.

[3] * « *Der Stett Handlung gegen Kurfürsten und Fürsten und anderen, Reichstend belangend Stimm, Session und Reichsstandt derselbigen.* » *Reichstagsacten*, t. XXXIX, p. 289-290.

Digitized by Google

Diète, et pourraient disposer d'une voix, mais que leur vote n'aurait lieu qu'après celui des comtes et seigneurs, et à la condition expresse que, comme les autres Ordres, ils s'engageraient à ne rien rapporter au dehors de ce qui se passait aux assemblées. Cette concession « ne fut nullement du goût des députés urbains ». Ils répondirent que la plus grande partie des leurs avaient déjà quitté Nuremberg, et qu'il leur était impossible de donner les mains à la proposition qui leur était faite : de retour chez eux, ils « soumettraient la question à leurs maîtres[1] ». Quant à consentir à contribuer en quoi que ce soit à l'entretien du Conseil de régence, ils déclaraient en être « bien éloignés[2] ».

D'aucun côté n'arrivaient les sommes indispensables au fonctionnement du Conseil, qui venait d'être transféré à Esslingen, et dès 1524 semblait bien près d'être dissous[3].

Pour les monopoles, rien d'essentiel ne fut décidé. On se borna à renouveler les anciennes défenses, avec injonction de les prendre cette fois en sérieuse considération et de les observer de la manière « la plus pratique, la plus raisonnable, la plus conforme au droit ».

Les discussions sur les sociétés commerciales eurent aussi très-peu de résultat, bien que pour cette fois les délégués des villes se fussent déclarées « prêts, avec le concours des autres Ordres », à abolir les « grandes compagnies[4] ».

Les discussions dont le Conseil de régence avait été l'objet avaient duré si longtemps et avaient été tellement orageuses, que pour toute autre question « il restait fort peu de temps ». Selon l'usage, tout fut « relégué sur le grand banc », c'est-à-dire à la prochaine Diète. Quant à la résistance si nécessaire qu'il s'agissait d'opposer à l'invasion turque, on décida d'employer aux nécessités de la guerre la moitié des sommes consenties à Worms pour l'expédition romaine. « Mais on s'apercevra bien vite, et dans un temps prochain », prédisait un témoin de tous ces débats, « que ce plan, non plus que les autres, n'amènera aucun résultat appréciable[5]. »

Tout semblait concourir à la ruine de l'Empire.

Ferdinand écrivait à son frère, en lui exposant le lamentable état de l'Allemagne[6], que les fonctions dont il était investi rapportaient

[1] * *Reichstagsacten*, t. XXXIX, fol. 297-298. Voy. Höfler, *Deutsches Städtewesen*, p. 222.

[2] * Clément Endres, le 5 avril 1524, *Trierischen Sachen und Briefschaften*, fol. 75.

[3] Voy. Buchholtz, t. II, p. 68-71.

[4] * Clément Endres, voy. note 2. Hamann de Holzhausen, 12 février 1524, dans les *Reichstagsacten*, t. LX, fol. 10. Seule, Augsbourg protesta contre cette proposition. Le 28 janvier, écrivait Holzhausen, les délégués des villes se sont montrés disposés à abolir les monopoles, parce que l'article principal de la proposition portait : « que d'eux était venu tout le mauvais vouloir des princes, comtes et chevaliers contre les cités. »

[5] * Clément Endres, 13 mai 1524, *Trierischen Sachen und Briefschaften*, fol. 79.

[6] Chmel, *Ferdinand's Instruction für Carl von Burgund*, 13 juin 1524, p. 101-122.

Digitized by Google

à l'Empereur plus d'humiliation que d'avantages; ce n'était, disait-il, qu'un vain titre, sans nulle efficacité, sans prestige; dans les réunions de la Diète, le lieutenant impérial avait à peine autant d'influence que les délégués des princes; au Conseil de régence, son action était à chaque instant gênée par la nécessité de se soumettre aux décisions de ces derniers. Les intérêts de l'Empereur et de la maison d'Autriche seraient bien mieux servis s'il ne paraissait pas à la Diète en qualité de lieutenant impérial, mais simplement comme archiduc d'Autriche. Tout était trouble et confusion; les États étaient sourdement travaillés par le roi de France, et l'on n'avait que trop clairement compris pendant la Diète combien ils prenaient peu à cœur les intérêts de l'Empire. Ni le Conseil de régence, ni la Chambre impériale n'avaient obtenu les subsides nécessaires à leur entretien, et si l'Empereur, à ses propres frais, ne se décidait à les fournir, et n'acquérait ainsi le droit d'élire dans ce tribunal suprême, ainsi qu'au Conseil, des hommes capables, on verrait bientôt surgir, ou un vicariat d'Empire, comme le demandait ardemment l'Électeur palatin, ou un pouvoir entièrement dépendant des États. Enfin, à la suite de la prodigieuse agitation qui régnait dans le pays, il était fort à craindre que les électeurs, ou même le peuple, n'exigeassent l'élection d'un nouveau souverain, car dans le peuple, il fallait bien que l'Empereur en fût averti, se fortifiait de plus en plus la conviction que l'usage de laisser élire les souverains allemands par quelques princes vénals devait être aboli, et que, surtout dans la question de l'élection, les princes ecclésiastiques devaient être éliminés. Si l'on continuait à céder toujours, il était à craindre qu'un chef habile, s'appuyant sur la volonté populaire, ne s'emparât de la couronne, et ne fût soutenu dans son entreprise par les intrigues et les armées de la France. Si l'Empereur voulait prévenir la ruine imminente de la nation, il lui fallait se décider à donner un chef à l'Empire. Selon la promesse que, de son propre mouvement, il avait faite avant son départ pour l'Espagne, il devait sans tarder et avant qu'il fût trop tard favoriser l'élection de l'archiduc. Si l'on n'élisait promptement un roi romain, il était à prévoir que la nation allemande, au milieu des perpétuels conflits créés à propos de la couronne (qu'on pouvait toujours se flatter d'obtenir avec l'appui de la France), et surtout à cause de l'anarchie religieuse, finirait par périr de ses propres mains[1].

Cette anarchie ne s'était que trop fait pressentir pendant la Diète de Nuremberg.

[1] « ...timendum sit, ne ipsa natio, quam Exteri non possunt opprimere viribus suis, sibi ipsi sit plus quam intestinum malum paritura, nec secus, ac si quisque sibi manum consciret. » CHMEL, *Ferdinand's Instruction*, p. 107.

Digitized by Google

II

Le cardinal Laurent Campeggio, délégué aux États par Clément VII, était chargé par le Pape d'organiser en Allemagne la guerre de résistance contre les Turcs, et d'y pacifier les troubles religieux. Il devait aussi s'enquérir des griefs formulés par les Ordres contre le Saint-Siége [1].

Ce n'était pas la première fois que Campeggio remplissait en Allemagne la mission de nonce. Lors de sa première délégation, sous Maximilien, il avait été accueilli par le respect universel. Mais maintenant, disait-il, il lui semblait faire la découverte « d'une Allemagne nouvelle ». A Augsbourg, lorsque, suivant l'ancien usage, il voulut donner sa bénédiction au peuple, il fut hué par la foule. Un pamphlet le dépeignit sous les traits d'un animal étrange et féroce [2] envoyé de Rome pour ruiner le pays. La veille de son entrée à Nuremberg, le conseil le fit avertir qu'il ferait sagement de renoncer à donner « sa bénédiction et sa croix », vu l'état actuel des esprits. On craignait qu'il ne fût insulté par la populace.

Campeggio ne put s'empêcher, en pleine séance de la Diète, de témoigner sa surprise de ce que tant de princes et autres Ordres aient toléré la diffusion des nouvelles doctrines, et souffert que l'antique foi de leurs ancêtres fût mise en péril par les écrits de quelques novateurs. N'était-il pas évident que l'insoumission et la révolte des sujets contre toute autorité seraient l'infaillible conséquence des principes qu'on s'efforçait d'établir? Le légat se présentait muni des pleins pouvoirs du Pape; il se proposait d'approfondir soigneusement les questions, et, secondé par les Ordres, il espérait remédier au mal. Il n'était pas venu pour se servir « de l'épée et du feu », comme on l'en accusait faussement. Le désir de Sa Sainteté, conforme d'ailleurs au propre sentiment et au caractère du légat, était, au contraire, de faire prévaloir des mesures modérées, et de ramener les apostats et les égarés par des exhortations bienveillantes et paternelles.

A cela les Ordres répondirent « que la diffusion des nouvelles

[1] * *Beglaubigungsschreiben für den Legaten vom 1 Februar 1524*, *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XXXIX, p. 319b-324. « Nos certe », assura le Pape aux États, « in omnibus quæ per nos, Deo interveniente, fieri poterunt, neque amore, neque studio, neque liberalitate deerimus. » Voy. les dépêches du Pape à Campeggio, 14 avril 1524, BALAN, p. 326-329.

[2] Voy. UHLHORN, p. 58-59.

Digitized by Google

doctrines déplaisait aux princes et aux autorités tout autant qu'au nonce, et qu'ils comprenaient fort bien les inconvénients et les difficultés qui en devaient résulter; qu'ils étaient prêts à conférer avec le légat sur toutes les questions en litige, et qu'il pourrait librement exposer ses vues au sein de la Diète; mais qu'ensuite « les États demanderaient à connaître les instructions qu'il avait reçues touchant le cahier de doléances envoyé à Rome l'année précédente ».

Ce cahier, rédigé en 1523 à Nuremberg, avait été, avant même d'être expédié en Italie, imprimé à plusieurs reprises en Allemagne. Le Pape, assura Campeggio, n'en avait pas eu officiellement connaissance. Trois exemplaires en avaient été adressés à des personnes privées. Le Saint-Père avait parcouru l'un deux, mais jamais il n'avait pu se persuader qu'un écrit « d'une si prodigieuse inconvenance ait pu être rédigé par les États d'Allemagne; il l'avait plutôt regardé comme l'œuvre de quelques particuliers qui, dans leur aversion pour le Siége apostolique, l'avaient livré à l'impression ». Le nonce déclara n'avoir reçu aucune instruction se rapportant à ce mémoire, mais en revanche il dit avoir plein pouvoir pour traiter avec les États « des griefs de la nation ». A son avis, les Allemands feraient bien de suivre l'exemple des Espagnols; ceux-ci avaient envoyé une ambassade à Rome pour y traiter de leurs intérêts; ils avaient été entendus et exaucés en tout ce qui était légitime et possible. Le nonce « ne doutait pas » que la nation allemande ne pût à son tour obtenir tout ce qui pourrait s'accorder raisonnablement. Mais il était inadmissible que des discussions de cette nature fussent abandonnées à l'appréciation du peuple et reproduites par la presse; ce n'était que par la paix religieuse que l'Allemagne pourrait retrouver l'ordre et la tranquillité, et se mettre en état de se défendre à l'extérieur, en repoussant énergiquement les Turcs.

Le refoulement des Turcs était, comme les Ordres le disaient avec raison, une question vitale pour la chrétienté tout entière, et pour atteindre ce but, la concorde entre les puissances chrétiennes était de nécessité urgente. Aussi le Pape faisait-il tous ses efforts pour amener une entente entre l'Empire, l'Angleterre et la France, et c'était la même préoccupation qui avait décidé l'envoi d'un légat en Allemagne « pour la conclusion de la paix avec les États ». Clément était décidé à faire en ce sens tout ce qui serait en son pouvoir. Que s'il n'était pas écouté, le Pape n'aurait plus alors qu'à prendre patience et à s'abandonner à Dieu [1].

Les Ordres laïques remirent alors au légat un nouveau « cahier

[1] * Voy. *Frankfurter Reichtagsacten*, t. XXXIX, p. 325-330.

Digitized by Google

de doléances ». Cette fois encore ces doléances n'avaient trait aucun dogme, non plus qu'à la constitution de l'Église[1]. Il y était dit expressément que « ni les membres du clergé, qui se reconnaissaient liés envers le Saint-Père par leur serment, ni les princes et autres Ordres n'avaient l'intention de se soustraire en quoi que ce soit à l'autorité du Pape »; mais ce qui avait dégénéré en coutumes répréhensibles, en usages arbitraires, devait être réformé, d'autant plus que la nation allemande traversait des temps si difficiles et voyait grandir de si tristes discordes que, d'après l'avis des meilleurs, si jamais il avait été jugé nécessaire de venir en aide à la société en péril, c'était à présent. Avant tout, il fallait corriger ces nombreux abus qui, personne ne pouvait le nier, étaient venus, « soit des prodigalités exorbitantes des papes, soit des exigences excessives de la curie romaine ».

Voici les griefs les plus justement fondés des États : Un grand nombre de prêtres, chargés de l'administration des diocèses, n'avaient pas reçu la consécration épiscopale; des évêques élus à Rome avaient été dispensés de la résidence. Rome faisait un devoir aux évêques allemands de visiter tous les deux ans les tombeaux des saints apôtres, et rachetait cette obligation à prix d'argent.

Les États reprochaient surtout au Saint-Père l'autorisation donnée par lui à l'archiduc Ferdinand d'affecter à la guerre contre les Turcs le tiers des revenus ecclésiastiques. Cette autorisation, au dire des Ordres temporels, était absolument opposée au droit commun, aux conciles, aux libertés d'une grande et noble nation; elle avait été édictée et publiée sans délibération préalable, sans enquête; les propriétés immobilières de l'Église, ayant été données par les empereurs, rois, princes temporels et ecclésiastiques et autres fidèles au nom et pour la gloire de Dieu, étaient inaliénables. Sans le consentement de ceux qui les avaient consacrées aux besoins du clergé, on ne devait ni ne pouvait y toucher. Les églises avaient été complétement ruinées par une telle mesure, et se voyaient maintenant hors d'état de payer l'impôt d'Empire. « Si les propriétés immobilières de l'Église étaient dilapidées de cette façon, il ne fallait plus compter sur les contributions fournies par les abbayes, collégiales et couvents. Aussi les États avaient-ils résolu de ne plus tolérer à l'avenir un pareil abus de pouvoir, qu'il fût autorisé par Ferdinand ou par des bulles arbitrairement publiées par le Saint-Siége, car des actes aussi injustes les déliaient de toute soumission. »

Bien peu de temps après, ceux qui formulaient ces plaintes

[1] Aussi peu qu'auparavant. Voy. plus haut, p. 288.

Digitized by Google

s'adjugeaient sans cérémonie ni scrupule le droit et la permission de confisquer à leur profit les biens des églises et des couvents.

« Le chapitre des griefs est infini », écrivait Charles de Bodmann, « et ces griefs sont souvent bien fondés; mais quant aux torts des Ordres eux-mêmes envers l'Église, quant aux emplois ecclésiastiques confiés à des personnes incompétentes ou incapables, quant à l'immixtion illégale des princes dans des questions purement spirituelles et à tant d'autres abus, les Ordres temporels n'en font aucune mention. Si seulement ils n'avaient pas la prétention de trancher de la même façon en matière de foi! S'ils renonçaient à rendre leurs légistes romains ou leurs conseillers juges et arbitres des points de doctrine controversés! Mais beaucoup n'aspirent qu'à déterminer de leur propre autorité ce qui doit être cru ou rejeté, et n'agissent que dans ce but, surtout les conseils des villes, qui brûlent de mettre la main sur les biens de l'Église, et d'abolir toute juridiction ecclésiastique. »

La justesse de ces observations n'avait été que trop clairement démontrée pendant la Diète de Nuremberg.

Les électeurs et princes se montraient assez disposés à se conformer aux ordres sévères de l'Empereur touchant les nouvelles doctrines, et à obéir à l'édit de Worms. Mais les délégués des villes étaient « d'un tout autre avis ». Lors de leur voyage en Espagne, en présence de l'Empereur, ces mêmes délégués avaient nié toute complicité avec les luthériens; les assurances qu'ils avaient données à Charles-Quint à ce propos avaient beaucoup contribué à décider l'Empereur à repousser la douane de frontière, tant réclamée par les autres Ordres. Mais sûrs maintenant que cet impôt serait rejeté, les députés des villes, presque tous docteurs en droit romain, ne craignaient plus de laisser voir leurs véritables sentiments. Il leur était impossible, dirent-ils, de consentir à ce qu'exigeaient les électeurs et les princes. De telles mesures exciteraient infailliblement des troubles, des séditions, des meurtres, en un mot des calamités effroyables. Ce qu'il y avait de mieux à faire pour remédier au mal présent, c'était de convoquer « une assemblée chrétienne, composée de prêtres et de laïques, qui, en attendant la convocation d'un concile libre et général, statuerait sur toutes les questions controversées ». La convocation d'une semblable assemblée était tout à fait urgente; elle seule pouvait ramener la paix parmi les chrétiens; elle était le meilleur moyen de venir à bout des résistances populaires, et de procurer la concorde générale. L'édit de Worms devait être modifié en ce sens que « lorsqu'un chrétien enseignerait une doctrine en s'appuyant sur un texte de la sainte Écriture, il faudrait le laisser faire, à moins qu'un autre, établissant son opinion sur les mêmes

Digitized by Google

livres sacrés, ne parvint à le réfuter et à le vaincre ! Que si le premier opinant refusait de se laisser persuader, alors il faudrait le punir, selon qu'il l'aurait mérité [1]. »

De pareilles propositions semblaient aux autres Ordres, non-seulement les ecclésiastiques, mais les séculiers, « absolument extravagantes ». Mais on était impatient de voir la Diète se conclure. Aussi en toute hâte, le 18 avril, le procès-verbal fut-il dressé. Il « tenait compte, à la vérité, des vœux exprimés par les villes », mais au fond cette concession n'avait d'autre but que de les empêcher de protester, comme elles avaient menacé de le faire [2], et par conséquent de prolonger la Diète.

Or ce procès-verbal renfermait des contradictions insolubles [3].

Les États s'y reconnaissaient obligés d'obéir à l'édit de Worms, et promettaient de l'observer toutes les fois que cela leur serait possible. Ils se déclaraient résolus à maintenir et à protéger la foi de l'Église universelle. Quant aux imprimés, ils promettaient de se conformer aux décisions précédemment prises [4]. Ils réclamaient la réunion d'un concile général sur le sol allemand, et exprimaient au légat toute leur reconnaissance pour l'appui qu'il avait promis de leur prêter auprès du Saint-Siége. Mais ils n'étaient pas d'avis d'attendre que le concile eût prononcé sur les points de foi controversés. Ils entendaient décider par eux-mêmes, et régler la manière dont, jusqu'à plus ample examen, il conviendrait d'agir touchant ces matières. Par l'entremise de conseillers instruits, expérimentés et intelligents, les Ordres, telle était leur conclusion, dresseraient la liste des nouvelles doctrines luthériennes, signaleraient les questions en litige, et exposeraient le tout en présence d'une assemblée générale de la nation allemande devant se réunir à Spire le 11 novembre. Tous les Ordres y comparaîtraient en personne, ou se feraient représenter par des « chargés de pouvoir compétents et éclairés »; alors on pourrait agir et conclure d'une façon vraiment utile. Entre temps, le saint Évangile et la parole de Dieu seraient prêchés d'après « le sens littéral et véritable », et selon l'interprétation des docteurs approuvés par l'Église universelle. On ne souffrirait pas qu'à l'avenir il servit de prétexte à des émeutes ou à des scandales [5].

[1] *Erklärung der Städteboten vom* (jeudi après *Misericordias Domini*) 14 *April, Frankfurter Reichstagsacten*, t. XXXIX, p. 375-376.

[2] * Rapport de Clément Endres le 13 mai 1524, *Trierischen Sachen und Briefschaften*, fol. 79.

[3] Voy. l'instruction papale adressée aux nonces résidant à la cour impériale, fin d'avril 1524, et le bref adressé à l'archiduc Ferdinand daté du 11 mai, BALAN, p. 339-348.

[4] Voy. plus haut, p. 289-290.

[5] *Neue Sammlung der Reichsabschiede*, t. II, p. 258.

Digitized by Google

Ce procès-verbal, qu'on prit soin de répandre dans tout l'Empire comme s'il eût été édicté au nom de l'Empereur, n'était évidemment pas fait pour remédier aux maux et périls de la situation.

Luther entra à son sujet dans une violente colère. Il le fit réimprimer avec l'édit de Worms, accompagnant ces deux pièces d'une introduction et d'un épilogue où il attaquait l'Empereur et les princes dans un langage encore plus passionné et plus amer que celui dont il avait coutume de se servir. « Nous avons honte de l'avouer », s'écrie-t-il, « l'Empereur et les princes mentent effrontément, et nous sommes encore plus honteux de devoir dire qu'ils se contredisent eux-mêmes, et donnent des ordres qui sont opposés les uns aux autres, comme tu vas le voir, car ils disent qu'on doit agir envers moi en se réglant d'après l'édit de Worms, et qu'on est tenu d'exécuter rigoureusement cet édit; puis, aussitôt après, survient un commandement contraire, portant qu'à la prochaine Diète, à Spire, on commencera par examiner et discuter ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans ma doctrine. Je suis donc en même temps condamné, et renvoyé à un nouveau jugement, et les Allemands me traitent et me poursuivent comme un homme jugé, tout en attendant la sentence qui leur doit apprendre en quoi je suis condamnable! Une telle décision n'est-elle pas l'œuvre de princes ivres ou fous? Ainsi donc nous devons rester Allemands, et en même temps martyrs et ânes du Pape! tel est notre devoir; même, comme dit Salomon, si on nous pile comme du gruau dans un mortier, nous ne devons point tenter de nous débarrasser de l'ineptie romaine! » « Dieu, comme je le vois, ne m'a pas accordé la grâce d'avoir affaire à des êtres doués de raison; les stupides bestiaux allemands devaient me tuer, m'assassiner; tel était le sort que je méritais; il était écrit que je serai déchiré par ces loups et ces porcs! » « Princes, vous vous exposez à de grands malheurs! Vous attirez sur vous la colère divine! Vous n'échapperez pas à Dieu, si vous continuez à agir ainsi! Que voulez-vous, chers seigneurs? Dieu, étant trop sage pour vous, s'est hâté de vous rendre fous. C'est un Dieu très-puissant, et il aura bientôt fait de vous confondre! Redoutez donc un peu sa sagesse, de crainte que dans son déplaisir, il n'ait de telle sorte disposé les pensées de votre cœur que vous ne puissiez plus à l'avenir qu'accroître et accumuler vos fautes. Il a coutume d'en agir ainsi avec les grands, comme il le fait chanter et répéter par tout l'univers. » (Ps. XXXIII, 10.) « Dieu a mis à néant les projets des princes », dit le psaume, et le même verset porte encore : « Il a précipité les puissants du trône. » (Luc, I, 52.) Ceci vous regarde, chers seigneurs, c'est à votre tour, maintenant; tâchez de

Digitized by Google

comprendre. » Luther conseille au peuple de refuser tout secours pour la guerre contre les Turcs : « Je prie tous les chers chrétiens qui pourraient s'imaginer être agréables à Dieu en servant des princes si méprisables et si aveuglés (que Dieu, sans aucun doute, nous a envoyés pour nous châtier) de ne pas se laisser entraîner à donner quoi que ce soit pour la campagne turque, car les Turcs sont dix fois plus intelligents, plus sages et plus religieux que nos princes. » Il prétend voir un blasphème, un outrage à la divine majesté dans la coutume qu'avait l'Empereur, en sa qualité de tuteur temporel de l'Église, et selon un usage séculaire, de s'intituler le « suprême défenseur de la foi chrétienne ». Il était « honteux, inconvenant » à Charles-Quint de se parer d'un pareil titre, lui qui n'était « qu'un sac à vers, qu'un misérable mortel, incertain d'avoir encore quelques instants à vivre ». « Que Dieu nous vienne en aide, le monde est réellement insensé! Le roi d'Angleterre, lui aussi, se donne pour le protecteur de la foi et de l'Église du Christ; les Hongrois se vantent d'être les soutiens de Dieu et chantent dans leur litanie : « Daigne nous exaucer, nous, tes défenseurs! » Je me plains de ces choses du fond de mon âme à tous les pieux chrétiens, afin qu'avec moi ils prennent en pitié de tels fous, de tels insensés, de tels imbéciles, qui délirent et extravaguent à plaisir. On aimerait mieux mourir dix fois que d'écouter leurs blasphèmes! Mais ceci n'arrive que pour les punir; ils ont persécuté la parole de Dieu (c'est-à-dire le nouvel Évangile de Luther), et Dieu les livre à un aveuglement manifeste. Que Dieu nous en débarrasse et nous donne, par sa grâce, de meilleurs gouvernants! Amen [1]. »

« Celui qui use d'un pareil langage et représente l'Empereur et les princes comme des aveugles, des entêtés, des fous qui délirent et extravaguent », disait un contemporain fermement attaché à l'antique foi, « peut-il nier qu'il n'excite le peuple à la rébellion, et ne le soulève contre toute autorité laïque ou ecclésiastique [2]? »

III

Comme il fallait s'y attendre, le Pape et le légat s'empressèrent d'interdire l'assemblée de Spire, où les laïques prétendaient décider en dernier ressort sur les questions de foi dans une com-

[1] *Zwei kaiserliche uneinige und wiederwärtige Gebote, Luthern betreffend, mit Luther's Vor-und Nachrede, nebst Randbemerkungen, Sämmtl. Werke*, t. XXIV, p. 211-213, 236-237.
[2] *Glos und Comment.*, Bl. M[1].

Digitized by Google

plète indépendance du Saint-Siége. Avec eux, l'archiduc Ferdinand ne pouvait assez s'émerveiller de la présomption des États, « osant s'ériger en censeurs et en juges de l'Église universelle et des conciles ».

La situation religieuse avait bien empiré depuis le départ de l'Empereur, écrivait Ferdinand à son frère, et déjà la société était profondément ébranlée par l'anarchie religieuse. Les sectaires, tout en ayant sans cesse à la bouche un Évangile de paix, n'étaient occupés qu'à semer de tous côtés la discorde. Par des pamphlets, toujours écrits en langue vulgaire, non-seulement on excitait le peuple à la haine contre le Pape et les évêques, qu'on dépeignait comme des serviteurs de Satan, mais encore on s'efforçait d'anéantir dans les consciences tout respect pour les sacrements et pour l'enseignement de l'Église; dans maint ouvrage, on allait jusqu'à nier la divinité du Christ. Sous prétexte d'Évangile, des vols étaient publiquement commis; les révoltes, les rixes entre citoyens devenaient de plus en plus fréquentes; ces faits, dont Ferdinand était tous les jours témoin, le remplissaient d'angoisse pour les destinées de la société civile, toujours si étroitement associées à celles de l'Église; la religion menaçait d'entraîner l'Empire dans sa chute, et Ferdinand conjurait l'Empereur, comme il en avait déjà supplié le Pape, de laisser tomber toutes les querelles privées, et de se hâter de venir en aide à l'universelle détresse des chrétiens, en s'occupant activement de la réforme si nécessaire du clergé. L'Empereur devait songer avant tout à ce qu'il devait à Dieu, de qui il tenait la couronne impériale et tant de beaux royaumes; à ce qu'il devait à l'Église, dont il était le tuteur suprême; enfin aux intérêts de la nation allemande, où le cancer dévorant de l'hérésie avait paru en premier lieu. Quant à ce qui concernait cette assemblée générale des États décidée à Nuremberg et convoquée à Spire[1], Charles avait le strict devoir de s'y opposer énergiquement, puisqu'elle prétendait se prononcer non-seulement sur les intérêts politiques, mais sur la question luthérienne, et par conséquent s'immiscer dans les choses de la foi; or il était souverainement inconvenant aux Ordres temporels de vouloir réformer les Pères de l'Église et les conciles; la vérité évangélique n'était pas l'exclusive propriété de la nation allemande, elle était le bien commun du monde entier; par conséquent elle devait être défendue dans un concile général, et non devant les États de l'Empire d'Allemagne. L'Empereur devait garantir aux

[1] « ...etiamsi nos manibus et pedibus hunc conventum libenter impedivissemus parum utilem et fortassis majoris perturbationis fore causam prævidentes, tamen non potuimus ullis rationibus id assequi... »

Digitized by Google

États la prompte convocation de ce concile, et s'employer à cet effet auprès du Saint-Père [1].

L'opinion de Ferdinand sur l'assemblée de Spire correspondait de tout point aux propres sentiments de l'Empereur; aussi fit-il immédiatement publier un édit qui l'interdisait formellement (juillet 1524). L'Empereur exprimait en même temps tout son mécontentement de ce que les Ordres, en leur propre nom, eussent conféré avec le légat touchant la convocation du futur concile, comme si cette question n'intéressait pas en premier lieu le Pape et l'Empereur romain. Il allait s'efforcer d'obtenir du Saint-Père la prompte réunion du concile, auquel lui-même avait l'intention de prendre part. En attendant, les Ordres devaient, s'ils ne voulaient se rendre coupables du crime de lèse-majesté et encourir par conséquent la peine du ban, observer exactement l'édit de Worms, et fuir toute nouveauté religieuse [2].

IV

Avant la publication de ce second édit, et grâce aux instances et aux démarches actives du légat Campeggio, une entente avait eu lieu à Ratisbonne entre l'archiduc Ferdinand, les ducs Guillaume et Louis de Bavière, et douze évêques de l'Allemagne du Sud [3]. Ces princes et

[1] CHMEL, *Ferdinand's Instruction für Carl von Burgund an den Kaiser*, p. 140-142.

[2] Rescrit du 15 juillet 1524 au Conseil d'Esslingen, *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XL, fol. 44-47. Voy. la reproduction quelque peu inexacte de ce rescrit dans WALSCH, t. XV, 2705-2709. Voy. *Raynald ad annum* 1524, nos 12-22. Les conseillers de Nuremberg, Jérome Ebner et Gaspard Nützel, envoyèrent le 20 septembre une copie de ce rescrit à l'électeur de Saxe Frédéric. Celui-ci leur répondit (3 octobre) qu'un délégué du Conseil de régence lui avait envoyé d'Esslingen, il y avait de cela quatre jours, un rescrit tout semblable, « mais que le passage ayant trait au crime de lèse-majesté et au châtiment du ban avec privation et suppression de tous priviléges et libertés, etc., y avait été omis ». WALSCH, t. XV, p. 2709-2711. Le Conseil de régence s'était donc permis d'altérer à sa guise un rescrit impérial. Plus tard, Frédéric s'excusa auprès de l'Empereur de n'avoir pas tenu compte de ses ordres, en lui assurant qu'il n'avait pris aucune part aux décisions de la Diète de Nuremberg concernant la religion, et s'était borné à protester par l'organe de ses délégués. Voy. HABERLIN, t. X, p. 623.

[3] Du côté des catholiques, on célébra comme un triomphe l'accord que le légat Campeggio était arrivé à conclure entre ces princes, malgré la rivalité et les nombreuses querelles qui divisaient alors les maisons de Wittelsbach et d'Autriche. La cour de Bavière avait déjà proposé une ligue semblable, dès les premiers mois de 1523 (JÖRG, p. 320). L'affirmation si souvent répétée que le zèle des ducs de Bavière pour le maintien de l'ancienne foi n'avait eu pour mobile que les brillantes promesses du Pape, est erronée. Jusqu'au 5 mars 1522 l'édit de Worms n'avait pas été exécuté en Bavière; mais ce jour-là les ducs

Digitized by Google

prélats avaient juré de faire exécuter l'édit de Worms dans leurs États, autant que cela serait en leur pouvoir et selon l'engagement qu'ils en avaient pris à la Diète de Nuremberg. Ils avaient aussi promis de

firent publier un édit sévère contre les luthériens. Pour motiver leurs rigueurs, ils s'efforçaient de démontrer à leurs sujets que de l'Évangile de Luther on ne pouvait attendre que le bouleversement de toutes les lois divines et humaines, et qu'il pouvait causer une irréparable et grave confusion dans les choses de la foi. La correspondance des ducs avec le docteur Jean Eck, leur ambassadeur accrédité à Rome, prouve sans réplique que les offres du Souverain Pontife n'eurent lieu qu'après que le Pape leur eut témoigné la satisfaction que leur conduite lui causait, et avoir reçu d'eux plusieurs de leurs suppliques. (Voy. la dépêche du duc Louis à son frère le duc Guillaume, 6 novembre 1522, dans Jörg, p. 323.) Le docteur Eck obtint l'année suivante les brefs du Pape qu'avait sollicités la Bavière (des 1er et 12 juin 1523). Entre autres avantages, le Pape abandonnait aux ducs la cinquième partie des revenus ecclésiastiques, à condition que cet argent serait affecté à la guerre contre les infidèles. « contra perfidos orthodoxæ fidei hostes », ce sont les propres termes du bref. « Les dépêches du docteur Eck, dit Hegel (p. 375), démontrent avec évidence que ces paroles désignent les Turcs, et non les luthériens. » Hegel ajoute dans un louable esprit d'impartialité : « Ce ne sont donc pas des avantages demandés et obtenus postérieurement qui ont pu décider les princes bavarois aux rigoureuses mesures qu'ils crurent devoir adopter pour combattre la doctrine luthérienne et ses partisans; il faut nous en tenir simplement aux motifs exposés dans leur ordonnance : les ducs déclarent que de la doctrine luthérienne ne peuvent sortir que le bouleversement de l'ordre établi et l'anarchie religieuse. » Eck, dans le voyage qu'il fit à Rome au printemps de 1523, avait reçu les graves plaintes des ducs sur l'apathie des évêques bavarois qui ne prenaient aucune mesure pour empêcher la nouvelle doctrine de pénétrer dans le pays. Lorsqu'on leur amenait des prêtres accusés de l'avoir prêchée publiquement afin qu'ils sévissent contre eux, les évêques se montraient totalement indifférents, et l'étaient également lorsqu'il s'agissait de réprimer l'inconduite et les scandales de leur clergé. Le pape Adrien autorisa une commission composée de six abbés bavarois et de trois doyens à dégrader les prêtres convaincus d'hérésie, et à les livrer au bras séculier, si les évêques n'avaient déjà fait leur devoir dans un délai fixé (12 juin 1523). En même temps, Adrien faisait de libérales donations à l'Université d'Ingolstadt, et surtout à la faculté de théologie, afin de la mettre en état de retribuer des hommes éclairés et savants, exercés à la controverse. Il donnait aussi aux ducs le droit de proposer pour un canonicat, à chacun des chapitres des principales églises de Bavière, un des professeurs de théologie d'Ingolstadt. L'instruction remise par le duc Guillaume au docteur Eck portait que l'erreur luthérienne, qui allait toujours grandissant, ne pourrait être extirpée sans grand labeur et fatigue, et avant tout par la grâce du Tout-Puissant, et que les théologiens, docteurs dans les sciences sacrées, devaient travailler à la détruire. « Mais dans notre Université d'Ingolstadt, disait le duc, nous n'avons plus à présent que deux theologiens. On y enseigne surtout le grec, l'hébreu et la poésie. A cause du mouvement luthérien qui trouble les esprits, les étudiants ecclesiastiques et laïques sont bien plus attirés vers la poésie que vers l'étude de la sainte Écriture. Aussi la fausse doctrine gagne-t-elle tous les jours du terrain. » Le duc demandait que quatre théologiens fussent adjoints aux deux professeurs déjà en fonction pour l'enseignement public de la philosophie et de la sainte Écriture. (Jörg, p. 323-325.) Le gouverneur, les autorités et conseillers du duché de Wurtemberg s'expriment à peu près dans les mêmes termes dans un rescrit adressé à l'archiduc Ferdinand (2 juin 1524). Ils se plaignent surtout de l'extrême indulgence des évêques pour les prêtres convaincus d'hérésie. Ce rescrit demandait encore que tous les prêtres hérétiques fussent privés de leurs bénéfices, et proscrits, et que leurs emplois et prébendes fussent

Digitized by Google

s'opposer dans l'intérieur de leurs domaines à toute innovation religieuse. Nul changement ne serait toléré dans le culte; les religieuses et les moines sortis de leurs couvents, les prêtres apostats mariés seraient punis selon toute la rigueur des lois ecclésiastiques, les préceptes du jeûne strictement maintenus, les écrits des sectaires et tous les livres blessant le respect dû à la sainte foi catholique, interdits. Les étudiants de Wittemberg, placés sous la juridiction des princes souverains, seraient obligés de retourner dans leurs pays respectifs, sous peine de perdre leurs bénéfices ou leurs biens. Quiconque, dans les États de l'un des princes, aurait été proscrit pour cause d'hérésie, ne pourrait trouver asile dans aucun autre territoire. Par cette convention, en tout conforme à leurs devoirs envers l'Église et l'Empire, les princes ecclésiastiques et temporels s'engageaient à maintenir dans toute son intégrité l'unité de la foi dans la nation allemande, et à assurer la paix dans leurs propres États. « Et si l'un ou plusieurs d'entre nous », déclaraient-ils, « à cause d'un dessein si chrétien, éprouvait quelque contradiction ou quelque désobéissance et révolte de la part de ses sujets, nous nous engageons à lui apporter aide et conseil. » Toutefois les princes se réservaient le droit de contracter d'autres alliances en dehors de leur association particulière.

Mais en s'unissant de la sorte, ils ne se proposaient pas seulement de protéger la foi dans leurs territoires, ils avaient surtout l'intention de travailler à la « véritable réforme de l'Église ». Déjà, lors de la Diète de Nuremberg, un légat du Pape avait rédigé un projet touchant l'abolition des plus graves abus et la restauration de l'antique discipline ecclésiastique; ce projet avait été discuté pendant seize jours consécutifs, et avait enfin été adopté comme devant à l'avenir avoir force de loi pour le clergé. Voici quels en étaient les points essentiels : « Aucun prêtre ne serait consacré avant d'avoir subi un examen sévère, ni avant que son instruction et sa vie privée aient témoigné suffisamment de ses titres à la prêtrise. Les clercs seraient tenus de mener une vie conforme à leur état, de se vêtir d'une façon « honorable », d'éviter les auberges, les théâtres, les banquets, de renoncer à tout commerce, de ne jamais refuser pour un motif d'intérêt les sacrements ou la sépulture chré-

donnés « à de bons chrétiens, craignant Dieu ». Archives de Lucerne, Convolut : *Würtemberg, Kirchensachen*. Sur l'indifférence des évêques pour les questions intéressant la foi, voy. plus haut, p. 218. « L'épiscopat allemand, surtout les évêques issus de familles nobles, princières, ou élus par l'arbitraire des grands, joua un rôle si pitoyable dans la grande révolution du peuple allemand, qu'on se demande continuellement en lisant l'histoire de ces temps troublés : Mais où donc étaient, en ce temps-là, les évêques d'Allemagne ? » Höfler, *Adrien VI*, p. 302.

Digitized by Google

tienne, de ne point exiger de rétribution pour la confession. Nul bénéfice, nulle charge ecclésiastique ne pourrait plus être achetée sans l'autorisation de l'évêque compétent, nulle indulgence publiée sans son assentiment. Le nombre des jours fériés serait réduit; la peine du ban et de l'interdit plus rarement prononcée; la loi du jeûne ne serait plus imposée que comme devoir d'obéissance envers l'Église, et sa transgression n'entraînerait plus de rigoureux châtiments. Les évêques seraient obligés à la visite annuelle de leurs diocèses, et il leur serait enjoint de réunir tous les trois ans des conciles provinciaux; ils s'entendraient à l'avenir avec les princes temporels, les seigneurs et les autorités pour la mise en pratique des divers points de réforme. L'autorité temporelle ferait comparaître devant les tribunaux ecclésiastiques, pour y être entendu, tout chrétien accusé d'hérésie, mais aucune sévère répression ne serait exercée [1]. »

Ces décisions ne contenaient rien de nouveau. Dans leur ensemble, elles étaient entièrement conformes aux anciennes ordonnances des conciles et des synodes. Campeggio, à la diète de Nuremberg, avait déjà fait remarquer « qu'il n'était point nécessaire de promulguer de nouvelles lois pour la réforme du clergé, et qu'il ne s'agissait que de faire observer les anciennes ».

Mais, à vrai dire, l'exacte observance de la discipline était chose bien rare.

V

« Bien avant que les sectes nouvelles levassent la tête », rapporte Charles de Bodmann, écrivain toujours si digne de foi (27 juillet 1524), « des actes très-répréhensibles se produisaient dans le clergé régulier et séculier. Les scandales, les crimes, n'y étaient que trop fréquents; rien n'a plus contribué à propager l'hérésie que les fautes des clercs [2]. Mais depuis la prédication de ce que Luther appelle l'Évangile, les déréglements ecclésiastiques, et particulièrement le concubinage, ont augmenté d'une façon déplorable [3]. Le

[1] *Constitutio ad removendos abusus et ordinatio ad vitam cleri reformandam.* Ratisbonæ. edita anno 1524, dans Le Plat, t. II, p. 226. « *Ein kurzer Ausszug einer Reformation wie es hinfürter die Priester halten sollen zu Regenspurgk nechster Versammlung betracht, berathschlagt und bechlossen im Jar* 1524. » Exemplaire unique. Voy. Riffel, t. II, p. 341, 344. Dittrich, *Hist. Jahrbuch der Görresgesellschaft,* t. V, p. 380.

[2] Voy. Chmel, *Ferdinand's Instruction*, p. 111; voy. aussi la *Consultatio de articulis reformatoriis*, rédigé plus tard par l'ordre de Ferdinand, dans Gaertner, *Corp. juris eccles. cathol.*, t. II, p. 275.

[3] Dans un mémoire remis par les Dominicains aux ducs de Bavière et intitulé:

Digitized by Google

nouveau clergé est bien loin de ressembler à l'ancien, sous le rapport des mœurs, comme sous celui de l'instruction. On ne peut s'expliquer l'insouciante négligence de tant d'évêques qui, en dépit des faits qu'ils ont tous les jours sous les yeux, continuent à mener une vie fastueuse, restent plongés dans la mollesse et le bien-être, et s'attirent fréquemment le reproche d'être moins préoccupés du soin de paître leurs troupeaux que de celui de les écorcher. Ils sont probablement d'autant plus désireux de jouir de leurs richesses qu'ils se sentent plus menacés de les perdre [1]. »

Sous le rapport du bien vivre, le luxe avait encore augmenté dans plus d'un palais épiscopal depuis les paroles prononcées en plein synode par Christophe de Stadion, évêque d'Augsbourg : « A la table de ceux qui accaparent maintenant les dignités épiscopales et les hautes charges de l'Église », avait dit ce prélat, « on voit circuler les mets les plus délicats, les plus raffinés; les vins qu'ils font venir à grands frais des pays éloignés coulent à flots dans les festins; on les diversifie savamment, pour mieux flatter le palais blasé. Des serviteurs nombreux se tiennent derrière le siége des hauts dignitaires de l'Église, tous grands amateurs de bonne chère; quelques-uns portent les plats, d'autres dégustent les vins, d'autres encore font brûler des parfums ou agitent les éventails. Je ne puis m'empêcher de verser des larmes à la pensée de pareils abus. Les prélats ne vivent que pour flatter leurs corps; ils fuient la solitude, la dévotion, l'humilité; ils se plaisent parmi les entretiens des femmes, se mêlent de commerce, recherchent les procès et les profits [2]. » On lit au sujet d'une fête de tir à l'arquebuse donnée à Heidelberg par quelques princes ecclésiastiques et laïques : « Le luxe le plus extravagant y fut déployé par quelques évêques, au grand scandale du peuple. Les prélats dansèrent, et se livrèrent en public à une joie indécente. Presque tous étaient des seigneurs de haute naissance, que l'affliction du peuple au sujet des hérésies touchait fort peu, et qui ne songeaient guère au péril de l'Église; et cependant, certes, ce péril était grand [3]! »

Consilium quomodo Turcis sit resistendum, on voit que le concubinage était alors considéré comme le vice principal du clergé. « Pro ampliando fiscum Christi. Tertio : quod omnes concubinarii publici multentur et expellantur, *qui sunt Turci intestini* et demerentur quod Deus permittit talem plagam super christianitatem. » MONE, *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1839, p. 295.

[1] Voy. plus haut, p. 61, 64, 218-219.

[2] Au synode de 1517. STEINER, *Acta selecta eccl. Augustanæ* (Aug. Vind. 1785), p. 68.

[3] *Curieuse Nachrichten*, p. 71. Sur cette fête du tir à l'arbalète, voy. HABERLIN, t. X, p. 620-621. Entre les princes du Palatinat, de la Bavière, etc., et les évêques de Freising, Ratisbonne, Strasbourg, etc., il fut convenu que tous les ans un des membres de l'association donnerait la fête à l'époque qui lui convien-

Digitized by Google

C'est à ce grave moment qu'on put se rendre compte des funestes conséquences qu'avait eues pour l'Église l'usage de confier les plus hautes dignités ecclésiastiques aux fils cadets des maisons princières et des grandes familles de la noblesse, et d'abandonner aux princes la nomination à la plupart des siéges épiscopaux et archiépiscopaux [1].

Vis-à-vis de l'Église, les princes suivaient cette même politique d'égoïsme, d'ambition cupide, rapace, qui en avait fait les pires ennemis de l'Empire. Cette déplorable politique fut pour l'Église la source des plus amères épreuves; elle engendra des maux et des abus sans nombre dans le domaine religieux.

« Et cependant les princes cherchent sans cesse querelle à l'Église », poursuit Charles de Bodmann; « ils accablent le clergé de reproches, oubliant qu'eux-mêmes, et par tous les moyens possibles, ont établi dans les emplois les plus élevés la plus grande, quoique assurément la plus mauvaise partie des prélats et des hauts dignitaires. Ils n'ont pas honte d'outrager l'Église, après lui avoir eux-mêmes donné le baiser de Judas. »

Ils ne voyaient dans le funeste usage des commendes « que l'exercice très-légitime du pouvoir souverain ». Les docteurs en droit romain l'avaient prôné les premiers. Non-seulement on accordait à d'anciens serviteurs de princes le privilége de gérer, leur vie durant, des églises et des abbayes en leur remettant ce qu'on appelait les *lettres de pain;* non-seulement on tolérait que ces personnages apportassent dans les monastères des mœurs étrangement dissolues qui discréditaient les couvents auprès du peuple, mais des chasseurs, des fauconniers, des valets et autre semblable engeance, devaient, selon les lois imaginées par les princes, être entretenus pendant les saisons de chasses par les églises et les monastères : « Alors de lamentables scandales se produisaient; dans les collégiales et les abbayes régnaient l'impudicité, la débauche, car les gens de cette espèce ne se font pas faute de s'abandonner à une licence grossière. Ne sont-ils pas serviteurs de princes? Aussi ne songent-ils qu'à se gorger de mangeaille, à s'enivrer le jour et la nuit; ils vont jusqu'à faire pénétrer des femmes dans les couvents, et l'on ne parvient pas à rassasier la compagnie [2]. » « Ils mènent une vie scandaleuse dans

drait le mieux, et qu'il serait tenu d'y inviter tous les autres; pour que la chose « se passât gaiement », il devait donner une somme de 50 florins afin qu'il y eût vingt-huit tireurs, au moins. Celui dont c'était le tour d'inviter les autres s'engageait en outre à fournir vingt-huit chevaux qui presque tous devaient être montés par des tireurs. Il devait nourrir bêtes et gens aussi longtemps que durerait la fête. Pourtant le règlement portait que les repas ne devaient pas avoir plus de huit services, etc. REISACH, *Journal für Bayern*, t. I, p. 467.

[1] Voy. notre premier volume, p. 576-579.

[2] *Clag eines einfeltig Klosterbruders*. Bl. 4.

Digitized by Google

les abbayes », lit-on dans une adresse des États bavarois à leurs ducs, adresse où sont rapportées les justes plaintes du pays sur les chasseurs, fauconniers et leur suite; « non-seulement il faut leur donner à manger et à boire jour et nuit, mais encore leur servir tout ce qu'il y a de meilleur, à eux et à tous ceux qu'ils amènent avec eux, sans aucune nécessité. Parfois, il est vrai, les princes publient des édits interdisant ces excès, mais de si faibles mesures n'obtiennent que fort peu de résultats [1]. »

Le droit de spoliation, qui s'exerçait à la mort des prieurs et des curés, était également regardé par les princes comme « un très-légitime exercice du pouvoir souverain », et souvent leurs intendants se conduisaient alors avec une telle brutalité, « que cela était vraiment scandaleux et lamentable à voir ». On lit dans un écrit du temps qui mentionne ces abus comme étant de notoriété publique : « Dès qu'un curé est sur son lit de mort, les avocats faméliques, les valets de la justice laïque envahissent sa maison; ce sont les chasseurs d'argent, les pêcheurs de biens d'Église! Ils s'établissent sur le bien du curé, et vivent de ses revenus, dévorant tout ce qui se trouve dans sa maison, en usant comme si c'était leur propriété légitime; et lorsque arrive enfin la mort du pasteur, il ne reste plus même de quoi payer ses dettes [2]. » « Nous avons de trop justes plaintes à formuler », écrivent un peu plus tard plusieurs clercs du diocèse de Passau; « dès qu'un curé vient à mourir, souvent même avant son décès, la cure est envahie par les huissiers des tribunaux laïques, et les jours se passent en excès de mangeaille, en banquets; il semble que ce soit la fête patronale, et l'héritage du défunt se trouve tellement diminué par ces bombances, que souvent c'est à peine si l'ordinaire peut obtenir la portion de canonicat qui lui revient, et que les créanciers ne parviennent pas à se faire payer. De plus, ces gens de justice ont l'effronterie de montrer ouvertement leur allégresse aux pauvres curés sur le point de mourir; ils ne leur cachent point qu'ils se flattent de mener bientôt chez lui un joyeux train. La

[1] Voy. les documents fournis par SUGENHEIM, p. 264-266. Plus tard les choses n'allèrent pas en s'améliorant. Sugenheim a publié un mémoire inédit du nonce du Pape (1519), où il est dit à propos du clergé bavarois : « Venatores monasteria et parochias, ibidem ad libitum victitando. præter motum frequentant ac molestant, in quibus etiam imperiose versantur, et quæ volunt potius immoderate extorquent quam petant. Quæ res personarum regularium non solum bonis, sed etiam instituto et professioni plurimum obest, *maxime quod per eosdem venatores etiam mulieres aliquando introducuntur.* »

[2] *Clag eines einfeltig Klosterbruders*, Bl. 4b. Une bulle du pape Sixte IV adressée à l'évêque de Passau (1477) dit à propos des « advocati, precones et alii officiales seculares » : « Vacantes præterea ecclesias et illarum domus ac bona sub gravissimis et inutilibus expensis in crapulis et commessationibus aliisque scandalosis actibus custodire contendunt... » Mon. BOICA, 31b, p. 538.

Digitized by Google

conséquence de tout cela, c'est que le peuple perd tout respect, toute obéissance envers le clergé. » Les États de Bavière font entendre à plusieurs reprises les mêmes plaintes : « S'il arrive qu'un curé ou autre ecclésiastique ait quelque chose à laisser après lui, les autorités laïques accaparent aussitôt son héritage, et les créanciers, les héritiers réclament vainement ce qui leur est dû. Pour toute réponse à leurs réclamations, on leur assigne des délais sans fin, et pour raisons, des frais de justice onéreux. La cause est si longtemps en suspens que bien souvent, avant qu'elle soit jugée, l'héritage s'en est allé en fumée [1]. »

« En somme », comme le disent fort bien les *Plaintes d'un simple moine*, « les laïques, princes et nobles veulent être les maîtres dans l'Église, disposer des meilleurs emplois, et remplir peu ou point les obligations que le devoir de leur charge leur impose. Ils ne songent qu'à établir des clercs qui leur soient dévoués dans les charges dont ils disposent, pour se faire ensuite payer ce bon office. Ils troublent l'ordre et la paix des cloîtres et des abbayes, et mènent une vie de débauches, dont les biens d'Église font tous les frais; puis ils se posent en censeurs intègres et s'écrient hypocritement : « O la corruption du clergé! » O pharisiens, sans doute Dieu se sert de vous pour châtier sévèrement son peuple ! »

Cette conduite « pharisaïque » des princes laïques, personne ne l'a mieux caractérisée que l'un des plus nobles d'entre eux, le duc Georges de Saxe. Voici comment il s'exprime dans une instruction rédigée pour ses chargés d'affaires, et écrite de sa propre main : « On nous parle beaucoup des nombreux abus qui existent; mais les plus regrettables, ceux dont le monde entier est maintenant et surtout scandalisé, on les passe sous silence ; or ceux-là viennent de nous. L'origine de l'hérésie que Dieu a permise parmi nous, c'est très-évidemment la manière défectueuse dont les prélats sont élus, car Dieu a dit : Celui qui n'entre pas dans la bergerie par la porte, celui-là n'est pas le vrai pasteur. Malheureusement, et ce n'est pas actuellement le moindre scandale de la Chrétienté, nous autres Ordres laïques, grands et petits, nous ne faisons aucune attention à cette divine parole. Nous briguons pour nos enfants, nos frères et nos amis les dignités épiscopales et les honneurs de l'Église, et sans nous préoccuper de la porte, nous ne pensons qu'à la manière d'y faire pénétrer les nôtres; que ce soit par le seuil ou par le toit, peu nous importe, Cette manière d'agir nous est deve-

[1] Voy. SUGENHEIM, p. 266-271. Dans le même ouvrage on trouvera un grand nombre de documents relatifs à cet abus, que les synodes combattaient en vain.

Digitized by Google

nue si naturelle, qu'il semble que nous voulions aller bien vite en enfer par ce chemin; il s'ensuit que les brebis suivent les pasteurs, et encourent avec eux les châtiments de Dieu, comme malheureusement nous ne le voyons que trop. »

« Secondement, nous autres princes laïques, auxquels Dieu a remis la puissance (et Dieu veuille qu'il n'en soit pas ainsi parmi les princes ecclésiastiques!), voici comment nous agissons : Comme nous avons entre nos mains les biens des couvents et des abbayes, la cupidité nous tourmente au sujet de ces mêmes biens, de sorte que trop souvent nous sommes beaucoup plus préoccupés de savoir à qui appartient telle ou telle abbaye, pour nous efforcer de l'accaparer et pour être en état de maintenir notre rang, que de nous informer si l'on y mène une vie chrétienne, si la règle y est observée. L'ambition qui nous dévore, si elle a grossi les revenus des gouvernants, a nui grandement, pendant ces temps de désordre, à plus d'une communauté. Dans ces questions nous avons entièrement perdu de vue la charité envers Dieu et envers le prochain, et nous ne nous sommes pas demandé si notre conduite n'entraînait pas nos frères dans un crime damnable; nous n'avons eu souci que des moyens de soutenir notre train fastueux. » Georges ajoutait que ceux qui se plaignaient le plus du clergé ne parlaient jamais des abus bien autrement graves dont ils étaient eux-mêmes les auteurs. « Autrefois une coutume salutaire et louable voulait que parmi nous ceux qui manifestement avaient forfait à Dieu et à l'honneur, ne fussent plus soufferts ni tolérés dans la société des gentilshommes qui se piquaient d'être honnêtes; chacun les évitait, comme on fuit les sources empoisonnées. Les usuriers, les adultères, les déserteurs, les traîtres, les parjures, tous les gens souillés de vices notoires étaient exclus de notre compagnie. Maintenant cette honnête manière d'agir est abandonnée, ce qui n'est pas une des moindres causes des scandales qui se produisent. » « Pourquoi ne porte-t-on pas plainte contre les moines et les religieuses qui ont déserté leur couvent? N'ont-ils pas failli à l'honneur, oublié le serment qu'ils avaient prêté devant Dieu et devant les hommes? Par conséquent ne sont-ils pas parjures? ne doivent-ils pas être traités comme tels? » « Tous les jours », poursuit le duc, « des épîtres calomniatrices et des livres pernicieux se répandent, et prônent l'Évangile luthérien; les chrétiens restés fermement attachés à l'Église chrétienne sont honnis. Les prédicants ne cessent d'exhorter les moines et les religieuses à abandonner leurs monastères; s'ils ne le font, ils les menacent des peines éternelles; s'ils renoncent à leurs vœux, ils leur promettent le bonheur et les plaisirs de la chair. Puis, aussitôt que les moines les ont écoutés, on les entretient, on les aide dans les principautés envi-

Digitized by Google

ronnantes; on les récompense comme s'ils avaient fait une belle et loyale action; ceux qui les ont engagés à quitter leur genre de vie ne rougissent pas de s'en vanter, bien que la loi de notre pays punisse de mort les religieux infidèles à leurs vœux. Et ce qui est plus triste encore, celui qu'on ne parvient pas à tirer de son couvent au moyen de prédications ou de lectures, on l'y décide par des promesses d'argent, et lorsque ce moyen même échoue, on le soumet à de tels traitements, à de si révoltantes injustices, qu'il est enfin contraint de céder; alors ces mêmes seigneurs qui, par la ruse ou la force, l'ont ainsi forcé d'apostasier, jouissent de ses biens comme s'ils étaient leur légitime héritage. D'où il ressort clairement qu'ils mettent bien au-dessus du bonheur de voir Dieu bien servi, la satisfaction de jouir des richesses de ce monde. Nous signalons ces faits, et nul ne les pourra nier. Quant aux offenses faites au Dieu tout-puissant dans le Très-Saint Sacrement de l'autel, quant à ce qui concerne les saints de Dieu, ce qui se passe au milieu de nous paraîtrait affreux, quand bien même les Turcs ou les païens en seraient les auteurs. »

« Nous ne voulons pas dire par là », continue Georges, « que les abus manifestement contraires à la loi de Dieu ne doivent pas être réformés. Si quelqu'un, par suite de l'avarice des prélats et contrairement au commandement de la charité chrétienne, a été injustement chargé; s'il arrive qu'un chrétien persiste dans d'étranges et superstitieuses illusions au sujet de la messe ou des sacrements; si un clerc n'a pas eu une intention droite en entrant dans l'état ecclésiastique, partout, en un mot, où l'erreur a pu se glisser, il faut aviser à la réforme, et c'est l'œuvre des missionnaires ordonnés et envoyés à cet effet par les premiers pasteurs, afin que le peuple ne soit pas détourné de l'unité de l'Église chrétienne. Que si, par ignorance, une pauvre âme a été entraînée dans l'hérésie, il faut s'efforcer, par de sages moyens, par un meilleur enseignement, de la ramener à la saine doctrine. Voilà la conduite louable, loyale et salutaire qu'on devait tenir; et avant tout il faudrait songer à instruire le peuple. Mais s'il est advenu qu'un prêtre se soit montré cupide, indigne de ses fonctions, prévaricateur, il ne faut pas réprouver à cause de lui toutes les autorités instituées par Dieu, encore moins les remplacer par des coquins défroqués. Si un prêtre a péché en célébrant la sainte messe, toutes les messes ne sont pas pour cela dignes de mépris. Si quelqu'un, dans son ignorance, a cru qu'au moment de l'offertoire Notre-Seigneur allait de nouveau mourir et être crucifié sur l'autel, il faut lui expliquer que c'est mystiquement que le sacrifice du Christ doit être entendu, comme l'Église chrétienne l'a toujours enseigné. Parce qu'un doigt est malade, il ne faut pas châtier tout le corps, mais prendre bien garde que le

Digitized by Google

mal ne vienne à envahir toute la main. De même si, dans un cloître, il s'est trouvé un ou deux moines indignes de leur saint état, il ne s'ensuit pas qu'on doive chasser tous les religieux. Si ces choses et d'autres encore étaient mieux comprises, on pourrait espérer le retour à Dieu de plus d'une âme. »

« Mais il n'est jamais question de réforme; on ne parle que du renversement total de tout ce qui existe; les princes, les comtes, les autorités des villes peuvent blasphémer impunément le Saint Sacrement, le fouler aux pieds, détruire les abbayes, prendre et dévorer le fruit des aumônes, chasser du couvent les vierges consacrées à Dieu ou les en arracher de force. Toute obéissance est anéantie, de sorte qu'il est à craindre que le sort de l'empire grec ne soit réservé à l'empire allemand. Luther et son Évangile ont si bien fait, qu'il est rare que, dans une maison, on rencontre entre les membres d'une même famille quelque conformité de sentiment. De plus, Luther a rejeté tout droit écrit, et soutient que la loi est dans la conscience, et non dans les codes. On peut donc aisément en conclure que, s'il en est ainsi, il n'y a point de droit du tout. Aussi tout homme accusé de quelque méfait s'absout devant sa conscience et crie à l'injustice s'il est poursuivi. En détruisant l'Église, son unité, sa hiérarchie, on a donné à l'individu la liberté de se faire une morale à lui, et personne n'a plus confiance qu'en son propre jugement. Ainsi les esprits sont divisés, et il y a plus de sectes et d'hérésies que la foi chrétienne n'a d'articles[1]. »

[1] *Actenstücke aus dem Dresdener Staatsarchiv*, dans HÖFLER, *Denkwürdigkeiten der Charitas Pirkheimer*, LVIII-LXXIV, que Höfler range avec raison « parmi les sources les plus importantes de l'histoire de la réforme ». Voy. aussi l'instruction du duc Georges pour Hans de Schönberg. CVII-CXII.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

TROUBLE CROISSANT DANS LA VIE RELIGIEUSE ET SOCIALE.

I

Cependant les nouvelles doctrines se propageaient de tous côtés dans les villes et dans les campagnes, et la destruction de l'« abomination diabolique du papisme » était regardée par tous les nouveaux croyants comme rigoureusement exigée par Dieu même.

Dans l'électorat de Saxe, le « gouvernement du diable », pour employer l'expression ordinaire des luthériens, perdait tous les jours du terrain. Le duc de Poméranie avait adhéré au « pur Évangile ». Devenu « un vase d'élection », il avait aboli la « menteuse superstition de la messe », et s'était emparé des biens de l'Église « pour en faire un usage chrétien ». Une révolution énergique et radicale se préparait, en Prusse, dans les États de l'Ordre Teutonique, dont la transformation en principauté temporelle avait été ardemment poursuivie par Luther. Dès 1523, il y avait envoyé l'un de ses disciples, afin que ce pays, lui aussi, pût « rompre avec la domination de Satan ». Dans la Hesse, le landgrave Philippe agissait en converti enthousiaste. Dans le Palatinat, l'électeur Louis faisait annoncer par Jean Schwebel « la parole de Dieu, épurée, rapportée au texte littéral de la Bible ». Le duc Louis de Deux-Ponts, aidé de ce même prédicant, organisait d'après les nouveaux principes la doctrine et le culte, et chassait du pays les prêtres qui persistaient à célébrer la messe[1].

Mais c'était surtout dans les villes d'Empire que le nouvel Évangile rencontrait de nombreux et puissants protecteurs. Les conseils, depuis longtemps engagés dans d'inextricables et fréquents démêlés avec les évêques et les communautés religieuses, soit à propos des priviléges et libertés de ceux-ci, soit au sujet des conflits et

[1] Pour plus de détails sur la diffusion de la nouvelle doctrine, voy. le troisième volume de cet ouvrage.

Digitized by Google

aussi des abus de la justice ecclésiastique et laïque, voyaient avec la plus vive satisfaction « qu'enfin l'on commençait à savoir ce qu'il fallait penser du clergé, à comprendre qu'en toutes choses il devait obéissance au pouvoir temporel, à se dire que les biens qu'il possédait et dont il jouissait contrairement à toute équité, devaient être remis en de meilleures mains ». Sans être aucunement inquiétés, souvent même appelés par les conseils des villes, les prédicants avaient libre accès dans les cités; la plupart étaient d'anciens religieux; ne mettant pas le moindre ménagement dans leurs procédés, ils déblatéraient contre « le culte idolâtrique de la messe », les prêtres, « vraies idoles ointes, les biens injustement acquis des ecclésiastiques, le jeûne, la confession, les pratiques de pénitence, etc. ». Ils élevaient si haut « la liberté évangélique », que sous l'impulsion de leur parole, la foule, ainsi que cela s'était déjà vu à Erfurt et à Wittemberg en 1522, se croyait parfois autorisée aux actes de violence les plus iniques. Au reste, les prédicants, loin de s'accorder, étaient animés les uns envers les autres de dispositions « agressives, haineuses, qui faisaient le plus grand tort à la cause de l'Évangile épuré ».

Pour remédier à ces graves inconvénients, les délégués des villes réunirent à Spire les États des cités (juillet 1524). Comme à ce moment l'édit impérial interdisant l'assemblée de Spire n'avait pas encore été publié, on eût pu s'attendre à ce que les villes, au lieu de prendre l'initiative, s'abstiendraient d'anticiper sur les décisions de cette espèce de concile laïque, qui devait si prochainement se réunir. Au lieu de cela, elles-mêmes, de leur propre autorité, s'arrogèrent le pouvoir de décider en matière de foi, et rédigèrent à Spire une déclaration qui, dans la suite, devait avoir les plus graves conséquences pour l'organisation du nouveau système religieux.

« Le saint Évangile et la parole de Dieu », dit le procès-verbal des États de Spire (18 juillet), « s'étant répandus dans les villes libres de l'Empire pour le salut des âmes et le progrès de la charité fraternelle », un fâcheux désaccord s'était mis dans les esprits par la faute de prédicants ignorants, et ce malentendu pouvant porter un grave préjudice à la foi du peuple fidèle, il était urgent que chaque ville prît à cœur la situation actuelle. Toute cité avait le devoir, autant que la chose lui serait possible, de se renseigner auprès de ses prêtres et prédicants, et de faire en sorte qu'à l'avenir le saint Évangile seul, dans toute son intégrité et pureté, conforme en tout aux saints livres apostoliques et bibliques[1], fût prêché et expliqué; toute doctrine jugée susceptible d'exciter les émeutes et les querelles devait être rigoureusement interdite.

[1] Et non plus « d'après l'interprétation des docteurs approuvés par l'Église universelle », comme portait encore le recez de Nuremberg.

Digitized by Google

Aux autorités des villes appartenait désormais le devoir d'apprécier en quoi consistait le « pur Évangile » et ce qui lui était opposé.

Si quelque cité venait à être inquiétée pour avoir refusé d'obéir à l'édit de Worms et se voyait menacée pour ce fait de quelque grave châtiment, on délibérerait aussitôt dans une réunion nouvelle sur la manière « de lui procurer aide et conseil ». A la future assemblée de Spire, une confession de foi serait présentée par les villes. Si elle ne concordait point avec les sentiments des différents Ordres[1], on s'efforcerait de la leur faire adopter. Si, malgré toutes les explications données, les Ordres persistaient à la rejeter, les délégués urbains, après avoir réfléchi mûrement, auraient recours à la protestation, ou à tout autre moyen jugé nécessaire par eux[2].

Par de pareils moyens, il n'était guère possible d'arriver à la « cordiale entente chrétienne » que les villes avaient semblé attendre, lors de la Diète de Nuremberg, de la future assemblée religieuse de Spire.

Les villes songeaient dès lors à s'assurer l'appui de l'étranger. « On m'a affirmé », écrivait l'archiduc Ferdinand à l'Empereur, « qu'à Spire les villes avaient reçu en audience des délégués de Suisse et de Bohême, où elles avaient dès longtemps envoyé des députations. On dit qu'elles se proposent de se créer des alliances à l'étranger pour le cas où l'on prétendrait leur faire violence au sujet de la doctrine de Luther, qu'elles ont coutume d'appeler évangélique[3]. »

Pour définir exactement les principaux caractères de l'« Évangile littéral, » on organisa dans plusieurs villes des conférences ou disputes religieuses, auxquelles assistaient généralement quelques membres des conseils. Quelquefois, comme par exemple à Constance, il était permis aux opinants de citer, à l'appui de leurs assertions, des textes hébreux ou grecs; or les conseillers ne comprenaient souvent ni le grec ni l'hébreu, mais cela ne les empêchait nullement de décider en dernier ressort. Un mémoire, adressé au Conseil de régence par les échevins de Constance, pourra nous donner une idée des choses singulières qui se passaient quelquefois en de semblables occasions. Les conseillers de Constance portent plainte contre le Frère Antoine, lecteur des Dominicains, qui, à les entendre, « a prêché contrairement à la sainte Écriture et aux injonctions du conseil ». Le conseil avait enjoint aux prédicants de l'avertir

[1] La question « du siége et de la voix » est traitée sommairement dans le recez de la Diète.

[2] *Abschid aller Frey-und Reichstett gemeinen Stetttags Montagnach Margaretha (Juli 18) anno 1524 in der Stadt Speyer gehalten.* Voy. *Der erbern Frein und Reichstett Abschide der jare* 1523-1542. Archives de Francfort.

[3] Voy. BUCHOLTZ, t. II, p. 68.

Digitized by Google

toutes les fois que quelque doctrine opposée à ce qui avait été décidé en matière de foi aurait été prêchée dans la ville. Or trois d'entre eux présentaient une accusation contre Frère Antoine, et voici les reproches qui lui étaient adressés : Le moine avait cité plusieurs livres, saints et bibliques à son sens, mais qui n'avaient point été déclarés authentiques par le conseil, par exemple le troisième et le quatrième livre d'Esdras, de l'Ecclésiaste, les livres de la Sagesse, des Macchabées, et quelques autres livres suspects. Frère Antoine avait osé dire qu'ils ne contenaient point de fables, mais faisaient partie intégrale de la sainte Écriture. « De plus, il avait soutenu, et cela presque journellement, qu'on ne devait ni injurier ni honnir le Pape ou les évêques. » Or le conseil de Constance avait récemment exhorté tous les vrais prédicants, pasteurs et chargés d'âmes, « non-seulement à montrer avec le plus de zèle possible aux fidèles les bons pâturages en s'appuyant sur la « pure parole de Dieu », mais encore à leur apprendre à fuir le loup ». Les prédicants étaient donc tenus de dénoncer et de décrier hautement le Pape, ses apôtres et ses maximes, par lesquels les peuples avaient été séduits, et ne devaient pas craindre de les appeler hautement « voleurs, homicides et antechrists », comme la sainte Écriture leur en donnait l'exemple, afin de rendre le clergé méprisable et haïssable aux brebis. Voici ce que l'un des trois nouveaux apôtres d'un Évangile de charité prêchait en juin 1524 : « Nos princes sont de plus grands tyrans que Néron, Dèce et Dioclétien ne l'ont jamais été. C'est maintenant aux chevaliers et aux nobles qu'il appartient de protéger la foi, car les princes ne sont que des tyrans forcenés et des buveurs de sang[1]. »

Avant tout, pour l'établissement « de l'Évangile pur et littéral », il était nécessaire de changer la constitution de l'Église, d'abolir la juridiction des évêques et de la transporter à l'autorité laïque. Au siècle précédent, les juristes romains avaient déjà préconisé ces « réformes[2] ». « Une fois affranchis de l'autorité ecclésiastique », les magistrats des cités, aussi bien que les princes, rêvaient l'établissement d'une Église locale, par laquelle leur pouvoir serait affermi,

[1] Voy. les rescrits de juillet et d'août 1524, dans CHMEL, *Actenstücke*, p. 262-267, 275-279. L'archevêque de Constance, Hugues, écrivait au lieutenant d'Empire et au Conseil de régence (26 juillet 1524) que les disputes sur les questions religieuses, qui avaient lieu en beaucoup de localités, avaient produit jusque-là peu d'apaisement dans les esprits; qu'elles avaient singulièrement excité les gens du peuple, déjà disposés au mécontentement depuis quelque temps, et les avaient poussés à la révolte, comme les faits ne l'avaient que trop prouvé. Traiter les questions de foi et les trancher devant des laïques, n'était, de l'avis de l'évêque, « ni convenable, ni admissible ». D'ailleurs, de tels procédés étaient contraires aux décisions de Worms et de Nuremberg. Voy. CHMEL, p. 274.

[2] Voy. notre premier volume, p. 473-474.

Digitized by Google

qui leur laisserait la liberté de disposer des biens de l'Église, d'exercer le droit d'élire ou de déposer « les prédicants de la doctrine », et surtout leur permettrait de ne plus traiter les prêtres que comme « les très-humbles serviteurs de l'État ». « Quant à la religion, » avouait Mélanchthon, « les villes libres s'en soucient fort peu; elles ne songent qu'à secouer le joug des évêques, afin de régner sans partage [1]. »

II

Nuremberg se distingua par « une haine singulièrement violente » contre la papauté et le clergé. Les nouveaux croyants disaient avec orgueil : « Nuremberg brille comme une perle choisie dans la couronne tressée par les cités à l'Évangile. »

Trois hommes contribuèrent surtout à encourager la révolution religieuse : les deux trésoriers de la ville, Jérôme Ebner et Gaspard Nützel, aux mains desquels était remise toute l'administration de la ville, et Lazare Spengler, « qui par son rang social », dit Camerarius dans sa *Vie de Mélanchthon*, « n'était qu'un simple greffier, mais qui en réalité était l'inspirateur de toutes les décisions du conseil ». Uni à Spengler et à d'autres prédicants, l'agitateur populaire André Osiander tenait la bourgeoisie dans une crainte continuelle, car il avait tout pouvoir sur les masses. « Un greffier bouffi d'orgueil, sans aucune honorabilité, un prêtre fastueux, sans nulle expérience », disait amèrement Pirkheimer en parlant de Spengler et d'Osiander, « gouvernent selon leur caprice la noble cité de Nuremberg, et réforment toutes choses d'après leur science prétendue; leur volonté est la règle de ce qu'il faut croire et de ce qu'il faut faire. » « Je voudrais que vous fussiez à même de juger la conduite de cet homme », écrit-il à un ami en parlant de Spengler; « vous ne pourriez assez vous étonner qu'en un même personnage les actes et les paroles puissent à tel point se contredire [2]. » La « troupe évangélique », en peu de temps fortement grossie, finit par montrer si peu de dignité et de mesure que Hans Sachs, bien que partisan de Luther, ne pouvait s'empêcher de lui adresser les plus amers repro-

[1] « Maxime oderunt illam dominationem (les évêques, dont la juridiction était en question) civitates imperii. De doctrina religionis nihil laborant; tantum de regno et libertate sunt solliciti. » Lettre à Luther : *Corp. Reform.*, t. II, p. 328, et t. II, p. 336. — Voy. PASTOR, p. 40.

[2] Voy. BINDER, p. 107-109 et p. 222, note 32.

Digitized by Google

ches (1524). « Vous criez beaucoup, mais vous agissez peu », leur disait-il. « Si vous étiez évangéliques, comme vous vous vantez de l'être, vous feriez les œuvres de l'Évangile. Il n'est que trop juste de le dire, si les luthériens avaient une conduite honorable, exempte de tout scandale, leur doctrine serait autrement considérée; ceux qui vous appellent maintenant hérétiques feraient votre éloge; ceux qui maintenant vous méprisent se laisseraient instruire. Mais vos excès de table, votre vacarme, vos insultes contre les prêtres, vos querelles, vos sarcasmes, vos dédains, votre conduite dissolue, ont porté un grave préjudice à la doctrine évangélique. Ceci n'est malheureusement que trop évident[1]. »

Les chaires dont disposaient les prédicants retentissaient de discours calomniateurs, méprisants, de propos grossiers ou séditieux. Pirkheimer écrivait à Mélanchthon, parlant « de cette belle et digne cité de Nuremberg où jadis la religion chrétienne avait été si en honneur[2] » : « Non-seulement notre ville fourmille d'hommes qui osent entreprendre de convertir les autres et ne se corrigent en rien eux-mêmes, mais encore elle regorge de femmes oisives, bavardes, curieuses, indiscrètes, aimant à gouverner toutes choses, excepté leur propre ménage. Si tu étais ici, si tu étais témoin de tant et de si lamentables défections, calomnies, illusions, mensonges, tu pourrais à peine t'empêcher de verser des larmes[3]! » « Les prédicants ne se contentent pas de tonner contre tout ce qui a été vénéré jusqu'ici, ils n'outragent pas seulement ceux qui refusent d'abjurer la foi de l'Église, ils s'écrient : Il faut les convertir à tout prix, et s'ils s'y refusent, il faut les chasser par la violence! Entre eux, ils ne parviennent même pas à s'entendre. » « Je ne sais comment on prêche », dit Charité Pirkheimer dans une de ses lettres, « mais j'entends dire de tous côtés que beaucoup d'hommes estimables de notre ville sont presque désespérés, et ne veulent plus aller à aucun sermon. Ils disent que les prédicants ne font que les troubler, qu'ils

[1] *Ein Gespräch eines evangelischen Christen mit einem lutherischen* (Nuremberg, 1524), Bl. 4ᵃ. — Voy. Döllinger, *Reformation*, t. I, p. 172-173. — Rass, *Convertiten*, t. I, p. 48. On faisait de tous côtés la même expérience. « Je crains fort », disait dans un de ses sermons Jean de Staupitz, l'ancien provincial de Luther (1523), « que l'on ne trouve en ceux qui se vantent le plus d'être évangéliques plutôt des hérétiques que des chrétiens. Manger du chapon en carême, faire ripaille le jour et la nuit, est-ce donc là ce qu'ils appellent la liberté chrétienne? Où voit-on que le Christ et les apôtres nous aient donné un tel exemple? C'est vraiment imiter le diable et non le Christ que d'agir de la sorte. Beaucoup abandonnent leurs couvents, disant que sous le froc ils ne peuvent vivre selon l'Évangile. S'ils ont reçu les Ordres mineurs, ils se hâtent de s'en débarrasser; ils retournent dans le monde, mangent et boivent le jour et la nuit. » Kolde, *Augustiner-Congregation*, p. 343-344.

[2] Voy. Binder, p. 105.

[3] Pirkheimeri *Op.*, p. 374.

Digitized by Google

ne savent plus ce qu'ils doivent croire, et donneraient beaucoup pour ne les avoir jamais entendus[1]. »

Le parti qui dominait au conseil pensait tout différemment sur le compte des prédicants. Les conseillers les plus influents écrivaient à l'Empereur que rien de séditieux n'était toléré dans la cité. Aux États des villes réunies à Ulm sur la proposition de Nuremberg, un certain nombre de députés expédièrent un message à Charles-Quint, pour l'assurer qu'à Nuremberg les prédicateurs étaient rigoureusement obligés à ne prêcher « que la pure et littérale parole de Dieu, d'après l'Écriture, et telle que l'approuvait la sainte Église chrétienne, conformément à l'édit de Worms[2] ».

Et cependant des agressions directes contre le culte de l'Église et les droits des établissements religieux avaient depuis longtemps été inaugurées à Nuremberg comme ailleurs. Quelques mois plus tard, sur l'ordre du conseil, avait lieu, dans une salle de l'hôtel de ville, une conférence religieuse qui dura plusieurs jours, et après laquelle, avec un sans gêne auquel on commençait à s'habituer, on décida l'abolition de l'ancien culte. A dater de ce jour, on marcha à grands pas dans la voie de l'arbitraire. De par l'ordre et l'autorité laïques le nouvel Évangile fut établi[3] dans la ville et dans les cinquante ou soixante localités soumises à la juridiction de Nuremberg.

A partir de ce moment, il ne fut plus question de tolérance envers l'ancienne Église, et l'on ne montra plus aucun égard envers les

[1] Voy. Höfler, *Denkwürdigkeiten der Charitas Pirkheimer*, p. 130.

[2] « *Abschid aller erbaren Frey-und Reichstett gemainen Stettags auf Aftermontag nach Nicolai* (13 décembre) 1524, *in der Stadt Ulm gehalten*. » Voy. *Der erbern Freien-und Reichstett Abschide der jare* 1523-1542. Archives de Francfort. « L'Empereur », était-il dit dans le recez, « avait interdit l'assemblée qu'on s'était proposé de réunir à Spire. Il avait publié un édit qui menaçait de peines sévères ceux qui adopteraient les doctrines de Luther. Aussi, sur la proposition de Nuremberg, les États des villes s'étaient réunis, et il avait été décidé que sans apporter nul délai à l'affaire, on aviserait aux voies et moyens de satisfaire aux ordres de l'Empereur. » Dans le message envoyé à l'Empereur, il était dit que l'édit de Worms était impossible à exécuter, à cause des dispositions populaires, car les peuples se montraient si avides de la pure parole de Dieu, qu'ils se déclaraient prêts à sacrifier pour elle leurs corps et leurs vies. Les délégués des villes étaient donc convenus entre eux (juillet 1524) de laisser prêcher en toute liberté l'Évangile pur et simple, conforme en tout aux écrits bibliques et apostoliques. (Voy. plus haut, p. 367.) Le conseil de Francfort avait écrit à Ulm le 29 novembre 1524 (mardi après sainte Catherine) qu'il lui était impossible d'envoyer à la Diète ses délégués, et se proposait, autant que la chose se pourrait, de se montrer obéissant envers l'édit impérial. Esslingen écrivit à Ulm le 20 décembre (mardi avant saint Thomas, apôtre) qu'il ne pouvait souscrire à l'adresse qu'une partie des députés urbains avaient rédigée pour être envoyée à l'Empereur, et qu'il avait l'intention de se montrer obéissant envers l'édit impérial. Gemund (en Souabe) s'exprime de même (22 décembre, jeudi d'après saint Thomas, apôtre), 1524. Archives de Francfort, convolut : *Reichssachen* a. 1524.

[3] Voy. Roth, *Reformation in Nürnberg*, p. 194.

Digitized by Google

catholiques demeurés fidèles. C'est ce que va nous démontrer l'histoire du couvent de Sainte-Claire. L'abbesse des religieuses, Charité Pirkheimer, nous a laissé dans ses *Mémoires* le saisissant récit des événements dont elle et ses Sœurs avaient été les victimes [1].

Avant la prédication du nouvel Évangile, Charité avait été universellement célébrée par les hommes les plus éminents de son temps. Tous l'avaient considérée comme une des plus nobles personnalités de son sexe; à Nuremberg, au témoignage de Christophe Scheurl, « tous ceux que distinguaient leur rang ou leur savoir étaient dans l'admiration de ses hautes capacités, de son instruction étendue, de l'élévation de ses sentiments, de la pureté de ses mœurs ». Quant au genre de vie des Sœurs, de l'aveu même du conseil, on n'y avait jamais rien trouvé à redire; nul abus, nul scandale n'avait jamais été signalé dans la maison. On vantait au contraire sa parfaite discipline, et sa bonne renommée était partout solidement établie. Si donc, même contre Charité et ses compagnes, issues pour la plupart des premières familles de la ville, on osait se porter aux actes de violence les plus audacieux, il est facile de se représenter à quels procédés iniques les puissants, les tyrans de conscience, avaient recours quand il s'agissait de persécuter et d'opprimer le reste des catholiques.

L'histoire du couvent de Sainte-Claire caractérise dans une certaine mesure ce temps « si lamentablement destitué de paix divine et humaine », comme le disait très-justement l'archiduc Ferdinand [2].

« Une foule de personnages de tout rang », dit Charité dans ses *Mémoires* (1524), « venaient tous les jours visiter les amies qu'ils avaient chez nous; ils endoctrinaient les Sœurs, leur exposaient les nouvelles doctrines, et leur argumentation n'avait point de fin. Ils s'efforçaient de nous prouver que l'état religieux était damnable, pernicieux; qu'il était impossible d'y faire son salut, et que toutes nous appartenions au diable. Beaucoup voulaient contraindre leurs filles, sœurs ou cousines à sortir du cloître, et les engageaient à changer d'état, à grand renfort de paroles, de menaces et aussi de belles promesses. »

[1] Höfler a eu le mérite de publier le premier ces *Mémoires*. Mieux qu'aucun autre témoignage, les *Mémoires* et lettres de l'abbesse vont nous montrer le triste usage qu'on faisait alors de la « parole divine » et de la « liberté évangélique » pour l'oppression de toute liberté de conscience. Le seizième siècle ne nous fournit peut-être pas un seul document qui les vaille; ils nous offrent un exemple vraiment admirable de fidélité héroïque, de piété pure, de constance chrétienne et sublime parmi d'indicibles angoisses et persécutions, au milieu des tristes exemples de l'apostasie générale. Binder, dans sa belle biographie de Charité Pirkheimer, a su mettre le récit de l'abbesse dans un admirable relief.

[2] CHMEL, *Ferdinand's Instruction fur Karl von Burgund*, p. 140-142.

Digitized by Google

Mais comme aucune des Sœurs ne voulut jamais entendre parler d'une telle désertion, les nouveaux croyants attribuèrent leur « obstination » aux Pères Carmes, directeurs des religieuses de Sainte-Claire, et déclarèrent qu'aussi longtemps qu'on ne les éloignerait pas de la maison, il ne fallait pas songer à « convertir » les Sœurs. Au sein du conseil, les ennemis du couvent exprimèrent donc le désir de voir la direction spirituelle des Sœurs retirée aux Carmes, et donnée aux nouveaux prédicants.

« J'exposai l'état de la question à la communauté », rapporte Charité, « réclamant en cette circonstance l'avis et le conseil de mes Sœurs. Alors, considérant ce qui leur adviendrait si la communauté sortait du gouvernement régulier des Pères pour être placé sous la domination de prêtres dissolus et de moines apostats, elles déclarèrent unanimement qu'elles ne leur obéiraient point, et s'écrièrent d'une seule voix qu'il ne fallait pas attendre pour agir qu'on vînt nous enlever les Pères, car ensuite, malgré toutes nos récriminations, il ne nous serait plus possible de remettre les choses dans leur premier état; qu'il fallait commencer par adresser une supplique au conseil, par faire appel à sa loyauté, en lui représentant le tort qui serait fait à nos âmes par une telle mesure, témoignant une pleine confiance en son équité, et le suppliant de considérer l'injustice qu'on voulait commettre à notre égard. Je me rendis à l'avis des Sœurs, et rédigeai une supplique qu'elles approuvèrent toutes, sans aucune exception. »

Dans cette admirable « supplique », les Sœurs rappelaient au conseil, en termes émouvants, qu'elles avaient toujours été exemptes de reproche dans leurs rapports avec l'autorité; que, « dans toutes les choses justes et acceptables », elles s'étaient constamment efforcées de lui complaire, et qu'on ne pouvait formuler aucun blâme sur leur genre de vie. « Il ne serait donc pas juste », ajoutaient-elles, « de contraindre notre conscience et de nous empêcher de suivre les règles de notre institut. » « Quelques-uns s'imaginent que nos Pères nous interdisent la lecture du saint Évangile et autres livres bibliques. Un tel soupçon n'est point fondé et leur fait injure. Nous pouvons affirmer en toute sincérité que parmi nous l'Ancien et le Nouveau Testament, en langues allemande et latine, sont d'une pratique et d'un usage quotidiens, et que nous nous efforçons de tout notre cœur de les entendre dans leur sens exact et littéral. Et non-seulement nous lisons la Bible, mais nous ne refusons pas d'examiner ce qui nous vient entre les mains, à l'exception des libelles et pamphlets qui répugnent à notre conscience, et ne nous semblent pas conformes à la simplicité chrétienne. Nous espérons que Dieu, écoutant la fervente prière de nos cœurs, ne nous refusera pas et ne

Digitized by Google

nous cachera point son saint et véritable Esprit, afin que nous puissions comprendre la parole de Dieu selon son adorable sens, non-seulement selon la lettre, mais selon l'esprit. »

D'autres reproches ayant trait à leur genre de vie étaient également injustes : « On nous accuse de nous confier en nos propres œuvres et de n'attendre notre salut que de leur secours; cependant nous affirmons ici que, grâce à Dieu, nous sommes bien loin d'ignorer, malgré tout ce qu'on en peut dire, que par les œuvres seules nul homme, comme le dit saint Paul, ne saurait être justifié, puisqu'on ne peut l'être que par la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'autant que le Sauveur Jésus nous a lui-même enseigné que lorsque nous avons fait tout ce qui est en notre pouvoir, nous devons néanmoins nous considérer comme des serviteurs inutiles. Mais d'autre part nous sommes très-persuadées qu'une foi pure et véritable ne peut exister sans les bonnes œuvres, de même qu'un bon arbre doit nécessairement porter de bons fruits. » « Nous croyons que Dieu récompensera chaque homme selon ses mérites, et que, lorsque nous paraîtrons devant le tribunal du Christ, chacun y sera accueilli selon ses œuvres, bonnes ou mauvaises. Nous savons encore que ce n'est point à nos propres efforts que nous devons attribuer nos bonnes actions, et lorsqu'un acte louable s'opère par notre entremise, nous n'ignorons pas que le mérite ne peut nous en être attribué, car tout bien procède uniquement de Dieu. C'est donc sans aucun fondement qu'on nous accuse de nous complaire dans nos bonnes œuvres; toute notre gloire ne réside que dans le Christ crucifié et humilié, qui nous a ordonné de prendre sa croix et de le suivre. Aussi nous regardons-nous comme obligées, ainsi qu'on nous y invite, de dompter en nous le vieil Adam et de soumettre le corps à l'esprit par la mortification; et pour ce faire, nous trouvons plus de facilités et de motifs dans la vie religieuse que dans le monde. »

Toutes étaient résolues à demeurer au couvent, dans la vocation à laquelle Dieu les avait appelées; ce n'était pas pour y mener une vie commode, et le conseil lui-même savait fort bien, par l'examen de leurs comptes annuels, quelle vie de pauvreté et de privations était la leur, puisqu'elles avaient à peine de quoi vivre. Elles ne ressentaient aucun mépris pour l'état du mariage; mais quant à elles, elles étaient décidées à servir Dieu dans la virginité, « et nul homme de bon sens ne pouvait leur en dénier le droit ». Elles ne retenaient personne de force; elles ne jugeraient point celles qui désireraient retourner dans le monde; « mais si nous voulons la liberté pour chacun, nous souhaitons, nous aussi, être traitées avec justice, et jouir de la liberté, non-seulement selon le corps, mais selon l'esprit ». Aussi se refusaient-elles à laisser pénétrer chez elles des directeurs

Digitized by Google

spirituels étrangers, sachant bien qu'une telle mesure serait infailliblement la ruine de leur communauté. Le conseil, en un temps si périlleux, devait craindre de donner lieu au scandale ou à d'injustes procédés. Elles le suppliaient donc d'avoir pitié d'elles, car la chose n'importait pas seulement à leur bien temporel, mais au salut de leurs âmes.

A la requête de ses compagnes, Charité adressa aussi un mémoire étendu à son beau-frère le conseiller Martin Geuder, le priant d'user en faveur de Sainte-Claire de l'influence dont il jouissait au conseil. Depuis quatre siècles, lui écrivait-elle, les Carmes dirigeaient la conscience des Sœurs, et jamais on n'avait eu le moindre reproche à leur adresser. Les deux Pères qui exerçaient le saint ministère à Sainte-Claire et remplissaient les fonctions de prédicateur et de confesseur, ne recevaient du couvent, depuis quarante ans, comme le conseil le savait fort bien, que le vêtement et la table. De quel droit les éloignait-on pour imposer aux Sœurs d'autres guides spirituels? « Je ne sache point », disait Charité, « que jamais serviteur ou mendiant ait été contraint de se confesser là où son maître l'exigeait! Nous serions les plus misérables des créatures s'il nous fallait nous confesser à des personnes qui ne croient plus en la confession, et si nous étions réduites à recevoir le Très-Saint Sacrement des mains de gens qui en font un tel abus que c'est chose abominable à entendre! Comment nous résoudre à obéir à ceux qui n'obéissent plus ni au Pape, ni à l'évêque, ni à l'Empereur, ni à la sainte Église, à ceux qui ont aboli le beau culte chrétien et l'ont changé au gré de leurs cervelles! Si je devais passer par une pareille épreuve, je lui préférerais de beaucoup la mort! »

Charité affirme de nouveau dans cette lettre que toute la communauté lit quotidiennement la Bible : « Par la grâce de Dieu, ni le saint Évangile, ni les Épitres de saint Paul ne nous font défaut. Pour moi, je préfère les voir pratiqués dans le détail de la vie et par des actes, que sans cesse sur les lèvres et jamais dans les œuvres. »

« Mais ils prétendent qu'on nous explique et qu'on nous prêche l'Évangile d'une manière puérile et tout humaine. Je réponds : Nous resterons attachées au texte du saint Évangile, et nous ne nous en laisserons séparer ni vivantes ni mortes! Mais si nous admettions des gloses, je recevrais pour ma part avec beaucoup plus de confiance la glose et la doctrine des chers saints, confirmées et approuvées par la sainte Église, que la glose d'un esprit étranger, que la sainte Église réprouve et condamne, que nous proposent des gens qui, après tout, ne sont que des hommes, et dont la vie évangélique offre

Digitized by Google

fort peu de ressemblance avec les œuvres et les vertus des chers saints dont ils ont rejeté l'intercession[1]. »

« Ne te repens point », écrivait la Sœur Félicité Grundherr à son père, conseiller de la ville, « de m'avoir encouragée dans le bon dessein que j'avais formé de me consacrer à Dieu. J'espère que ce sera pour toi dans l'éternité une gloire et une joie singulières, oui, plus que si tu m'avais fait épouser l'Empereur romain, dont je n'échangerais point le palais contre ma cellule! » « Avec l'aide de Dieu, personne ne pourra me faire sortir de mon petit couvent, aussi longtemps que je vivrai! Je dirai plus : bien qu'on outrage d'une si abominable manière l'état que j'ai embrassé, mon avis est que si j'avais encore ma libre volonté, je m'offrirais de nouveau volontairement à Dieu pour le servir dans la vie religieuse; qu'on chante et rabâche tout ce qu'on voudra, je veux, et j'en implore la grâce, vivre et mourir dans l'état religieux, et y attendre mon Juge, en la miséricorde duquel j'ai mis mon unique espérance. J'ai la confiance que tu ne te laisseras pas séduire, et que tu conserveras ton ancien et vaillant cœur de chrétien, car il me semble que je ne pourrais éprouver de plus grande douleur en ce monde que de te voir apostasier. En vérité, cela me briserait le cœur! » « Il me semble », écrit-elle un autre jour, « que si je recevais l'assurance qu'on nous laissât, à nous et à nos vénérés Pères, la liberté de suivre nos anciens et saints usages, nous permettant de servir Dieu en paix, je ne pourrais éprouver de plus grande joie ici-bas[2]! »

Mais « nulle voix parlant au nom de la liberté et de la justice chrétienne » n'avait alors chance d'être entendue. Une députation envoyée par le conseil viola la clôture des Sœurs et entreprit de les convaincre que « la ville ayant reçu le bienfait de l'Évangile », elles devaient désirer participer à cette lumière, et consentir à recevoir « un saint prédicateur de la pure parole de Dieu ». La nouvelle loi de l'Évangile devait être partout introduite. Et comme toutes les Sœurs, invoquant leurs convictions religieuses et leur conscience, continuaient à résister aux promesses comme aux menaces, leurs directeurs spirituels leur furent retirés, par l'ordre du conseil. Une religieuse de soixante-dix ans mourut sans avoir la consolation de recevoir le saint Viatique; malgré ses touchantes instances, on ne laissa pénétrer auprès d'elle aucun prêtre catholique.

« C'est vraiment chose triste et lamentable », disent les Sœurs dans une nouvelle supplique adressée au conseil, « que, dans un temps où la liberté évangélique est proclamée en tout lieu avec tant

[1] HÖFLER, *Denkwürdigkeiten der Charitas Pirkheimer*, p. 5-19.

[2] LOCHNER, *Briefe der Felicitas Grundherr*, dans les *Histor.-polit.*, Bl., p. 44, 442-455. — Voy. BINDER, p. 118-120.

Digitized by Google

de fracas, on prétende tenir nos consciences captives! » Comment, en ces temps de discorde et de trouble, lorsque tant de nouveautés et de changements se produisaient tous les jours, et que les doctrines les plus contradictoires étaient tantôt adoptées et tantôt rejetées, pouvait-on leur faire un crime de persévérer dans leur foi, dans les saintes traditions de l'Église, en attendant que celle-ci se soit prononcée, et qu'elle ait fixé ce qui était encore douteux? Mais le curateur du couvent, le trésorier Nützel, ne voulut voir que de l'obstination, de l'orgueil et de la superstition dans la noble fermeté des Sœurs. Il annonça à l'abbesse que, sur l'ordre du conseil, deux prédicants viendraient prêcher au couvent, et il accompagna cette nouvelle de la remarque suivante : « Notre Seigneur Dieu se plaît souvent à nous préparer des verges salutaires; il entend châtier par là notre attachement obstiné à la superstition. » Il reprocha même aux religieuses « d'attirer sur la ville l'émeute, l'effusion du sang, le meurtre et toutes sortes de calamités [1] ».

« N'est-il pas étrange », écrivait Clara Pirkheimer, sœur de Charité, à son frère Willibad [2], « qu'ils veuillent absolument nous contraindre à adopter une foi qui n'est pas dans notre cœur pour nous soumettre à ce qui leur plaît? Car, dans leur pensée, rien n'est chrétien que ce qu'ils ont eux-mêmes établi; l'Église, c'est eux; cependant je crains fort que le Saint-Esprit ne règne pas continuellement ni certainement dans cette Église, comme les faits ne me le font que trop craindre! » « On voit assez », écrit Charité, « quel profit, quel honneur ont suivi pour tant d'hommes et de femmes leur triste apostasie! Nous le saurons en détail avec le temps; ces pauvres âmes, tentées jusqu'au désespoir, viendront un jour nous confier avec beaucoup de lamentations et de larmes qu'on les a trompées, qu'on n'a pas eu en vue le salut de leur âme, mais uniquement leur avoir. Maintenant elles ne sont même pas en sécurité pour leur corps et leur vie, car on dit que la détresse des religieuses et des moines apostats est affreuse! » « Nous savons assez que beaucoup de prédicants ne nous tiennent pas même pour chrétiennes; sous prétexte de zèle évangélique, ils nous décrient publiquement dans leurs chaires, contrairement à la charité fraternelle. Quelques-uns disent qu'ils n'auront point de repos jusqu'à ce que leurs prédications aient forcé les religieuses et les moines à quitter la ville; ils disent qu'à la place de notre couvent, on établira un jeu de boules, et souvent ils nous en ont menacées. »

« Mais à quelle doctrine faut-il s'attacher », demande-t-elle,

[1] HÖFLER, *Denkwürdigkeiten der Charitas Pirkheimer*, p. 33-69.
[2] BINDER, p. 145.

Digitized by Google

« puisque les prédicants se contredisent, et que chacun assure être seul en possession de la vérité? On me rapporte que ceux de Strasbourg, Bucer, Capito et autres affirment maintenant que Jésus-Christ n'est pas Dieu, mais seulement un homme juste, et que c'est pour cela qu'on l'a appelé Fils de Dieu. D'autres se font rebaptiser, et si nous devions tous les croire, nous aurions tant de choses à faire qu'il nous serait impossible de nous y reconnaître! On nous dit : Suivez ceux qui vous enseignent la vérité! Mais comment faire, puisque tous veulent avoir raison, et que chacun affirme être seul dans le vrai? On m'a rapporté que Carlstadt ne s'est pas encore rétracté; Luther prétend qu'il ne l'a jamais bien compris, et ils se sont renvoyé l'un à l'autre les plus grossières injures; chacun veut contraindre son frère à croire et à agir selon sa propre conviction, et s'il ne le persuade pas, viennent les colères, les injures, les mépris, les rancunes! Est-ce là vraiment la voie évangélique? J'en appelle à Dieu! » « Chacun explique la sainte Écriture à sa guise, et ne veut rien céder à son frère, de sorte que la dispute ne finit plus. » Nützel lui avait beaucoup vanté Zwingle : « Mais si je l'eusse suivi », dit-elle, « où en serais-je actuellement par rapport aux sacrements? Et cependant tous se croient en possession de la parole de Dieu et du pur Évangile [1]. »

Afin de procurer aux Sœurs le bienfait de cette « pure parole de Dieu », le conseil leur envoya trois prédicants, parmi lesquels était Osiander. Ordre fut donné aux Sœurs d'assister au prêche [2]. « A partir de ce jour », écrit Charité, « il y a eu chez nous grand concours de monde, des cris, du tumulte dans notre église. On nous menace, si l'on apprend que nous n'écoutons pas le prêche, de nous mettre sur les bras certains personnages, qui, mêlés à l'auditoire, sauront bien nous y obliger. Ces gens sont chargés de nous observer, de s'assurer que nous sommes toutes là, que nous nous tenons convenablement et n'avons pas de coton dans les oreilles. D'autres, plus audacieux, conseillent de briser la porte de l'église et de la remplacer par une grille, afin que tout le monde puisse voir de la rue comment nous nous comportons pendant le prêche. » « On ne saurait imaginer », écrit-elle en parlant de ces prédications, « le peu

[1] *Denkwürdigkeiten*, p. 148, 161-163.

[2] A Strasbourg aussi, une « députation de bourgeois » réclama l'abolition de la *tyrannie impie* des religieuses, et demanda qu'elles fussent contraintes à adopter « la parole de Dieu »; les prêtres qui s'obstinaient à repousser l'Évangile devaient être obligés à assister à des conférences publiques dans lesquelles on leur ferait comprendre leur conduite païenne et antiévangélique. Les « idoles » devaient être « balayées » de la cathédrale et autres églises; les grandes sonneries interdites, les jours de fête abolis, etc. BAUM, *Capito und Butzer*, p. 310-311.

Digitized by Google

de respect avec lequel les prédicants accommodent à leur fantaisie la sainte Écriture et lui donnent une signification étrangère; avec quelle brutalité ils repoussent les préceptes de l'Église, avec quel mépris ils rejettent la sainte messe et toutes les cérémonies du culte, et comme ils outragent et calomnient les Ordres religieux, n'épargnant ni le Pape, ni l'Empereur, qu'ils appellent publiquement tyrans, démons, antechrists. Blessant la charité fraternelle, ils nous attaquent grossièrement devant tout le monde; les plus grands péchés qu'ils peuvent imaginer, ils nous les reprochent en pleine chaire, afin d'exciter les gens contre nous. Ils exhortent leurs auditeurs à nous exterminer, nous autres gens impies, à tout briser dans nos couvents et à nous en arracher de force; car, à les entendre, nous sommes dans un état de damnation, nous sommes hérétiques, superstitieuses, blasphématrices, et nous appartiendrons éternellement au diable[1]! »

« Les prédicants », écrivait Pirkheimer à Mélanchthon, « crient, jurent, écument de colère et excitent le monde entier contre ces pauvres religieuses. Ils ne se gênent pas pour dire : Puisque les paroles ne servent de rien, il faut que la force fasse son office! En vérité, c'est miracle que le couvent n'ait pas été depuis longtemps pillé et détruit, tant cette haine fatale est entretenue à dessein[2]. »

« Nous sortions à peine d'un carême passé dans l'angoisse et la douleur », poursuit Charité dans ses *Mémoires*, « qu'aussitôt après Pâques, nous vîmes les choses empirer de beaucoup. Le vendredi de Pâques, tous les prêtres furent mandés à l'hôtel de ville. Là, défense expresse leur fut faite de dire à l'avenir la messe latine, les docteurs ayant déclaré que la messe était une superstition, un outrage fait à Dieu, et qu'il était impossible de la tolérer plus longtemps, surtout à cause du canon. Il fut aussi interdit à tous les prêtres libres et aumôniers de couvent (les prêtres de paroisse exceptés) d'entendre à l'avenir les confessions et d'administrer les sacrements. A partir de ce jour, nous avons eu la douleur de n'avoir plus la messe dans notre église. »

« Tous les jours, on menaçait de nous chasser de notre maison, ou de violer la clôture, ou de mettre le feu au couvent. Quelques misérables avaient même l'audace de rôder autour de la maison, faisant entendre des menaces grossières contre notre vœu de chasteté, et répétant que cette même nuit ils entreraient chez nous, de sorte que nous étions dans des transes horribles et dans une

[1] Höfler, *Denkwürdigkeiten*, p. 63, 69-70, 113, 146-148, 161-163. Voy. 122, 131.
[2] Pirkeimeri *Op.*, p. 374.

Digitized by Google

détresse inexprimable; la peur nous empêchait de fermer les yeux, car il y avait du trouble dans la ville, et tous les jours on s'attendait à une émeute; le peuple, disait-on, voulait en finir avec les prêtres et les religieuses. On nous mettait bien au-dessous des pauvres femmes qui vivent derrière les murs [1], et l'on prêchait publiquement que nous valions moins qu'elles. » « Telles furent nos joies pascales entre Pâques et la Pentecôte; aussi n'avions-nous plus de moelle dans les os, et cela n'était pas merveille. Nous osions à peine réciter l'office divin et sonner la cloche du chœur, car dès qu'on se rappelait notre existence, les injures, les reproches s'élevaient de plus belle; on déblatérait contre nous dans les chaires, on jetait des pierres dans notre chœur, on brisait nos vitraux, on chantait des chansons ignobles dans notre cimetière. »

Le conseil ne fit rien pour protéger les patientes; au contraire, il leur fit dire que si l'émeute éclatait, leur obstination en serait cause. « La parole de Dieu pure et sans alliage », écrivait-il aux Sœurs, « a prouvé avec la dernière évidence que la secte pécheresse, c'est-à-dire la fraction séparée vouée à l'état religieux, est dans un état maudit, rejeté de Dieu, criminel, et qu'en y demeurant, on pèche contre les commandements de Dieu et contre le saint Évangile. Le peuple est parfaitement éclairé sous ce rapport et sous beaucoup d'autres, et c'est pourquoi son indignation est si grande contre les prêtres. Il est décidé à ne plus tolérer ni cloître, ni vœux, et cela non-seulement à Nuremberg, mais ailleurs [2]. »

Osiander ayant excité quelques mégères contre les Sœurs, ces femmes vinrent au couvent harceler, injurier les religieuses, et leur tenir des propos odieux et menaçants : « Les femmes sont venues ici hier », écrit Charité à Willibald; « elles ont été tellement méchantes et aigres, que je me disais tout le temps : N'y eût-il d'autre peine dans l'enfer que d'habiter avec de pareilles créatures, c'en serait assez pour garder une âme du péché que l'horreur d'un tel châtiment! Sans les femmes et les prédicants, notre sort serait tolérable, car on nous prêche de telles abominations qu'un cœur de vierge se sent prêt à souffrir volontairement la mort plutôt que de prêter l'oreille à de semblables discours [3]! »

Ce qui restait d'honnêtes gens dans le conseil, Martin Geuder, Jacques Muffel, Léonard Grundherr, Jérôme Holzschuher, Christophe Fürer, étaient révoltés de la conduite grossière des prédicants et des procédés tyranniques de leurs collègues; mais ils n'avaient plus aucune influence : « Tout s'opère maintenant par la

[1] Les filles publiques.
[2] *Denkwürdigkeiten*, p. 83-93.
[3] BINDER, p. 150.

Digitized by Google

violence », mandaient-ils à Charité. « On n'a égard ni à la justice, ni aux convenances ; on ne redoute ni Pape, ni Empereur, ni même Dieu, si ce n'est en parole. On ne connaît plus que ce raisonnement : Nous voulons que la chose soit ainsi, et elle se fera, elle, et non pas une autre. »

« En vertu d'une décision du conseil », poursuit Charité, « permission fut donnée à chacun d'aller visiter les amies ou parentes qu'il avait dans le couvent aussi souvent que l'envie lui en prendrait. On était déjà entré dans cette voie à Sainte-Catherine. Il y avait beaucoup d'allées et venues depuis le matin jusqu'à la nuit au couvent, de sorte que le prédicant luthérien de l'hôpital eut un jour toute liberté pour changer d'habits avec un bon camarade et venir ensuite plaisanter avec les jeunes Sœurs d'une manière impie, s'efforçant d'obtenir de l'une d'elles une promesse de mariage. Lorsqu'il fut une fois hors du cloître, il dit beaucoup de mensonges et de choses indignes sur nos pauvres Sœurs, qui jamais n'avaient songé à rien de pareil. »

Peu de temps après, une décision du conseil laissa à la libre appréciation des parents la question de savoir s'ils devaient retirer leurs filles du cloître « de gré ou de force ». De toute nécessité, les parents devaient sauver la « liberté évangélique » de leurs enfants. « Par tous les expédients et moyens possibles », déclarait l'ami de Luther, l'ancien provincial des Augustins, Venceslas Link, depuis 1524 prédicant du nouvel hôpital de Nuremberg, « on devait mettre les religieuses dans la véritable voie du salut, même contrairement à leur volonté. Songe-t-on à demander à ceux qui sont sur le point de se noyer ou de périr dans un incendie s'ils veulent ou non être sauvés ? » Les religieuses ne pouvaient invoquer leurs vœux, puisque les vœux n'étaient « que pure invention humaine ».

La veille de la fête du Saint Sacrement (1525), les femmes des conseillers Tetzel, Nützel et Ebner annoncèrent à Charité qu'elles viendraient ce jour-là même reprendre leurs filles; elles les avertissaient en même temps qu'elles amèneraient avec elles « d'autres personnes », faisant ainsi entendre à l'abbesse que « la force serait de leur côté ».

« Lorsque j'appelai les pauvres enfants », écrit Charité, « et que je leur appris que leurs mères allaient venir les chercher à l'heure même, elles tombèrent toutes trois à genoux, criant, pleurant, gémissant d'une si lamentable manière que Dieu, dans son paradis, dut certainement en avoir pitié ! »

La Sœur Marguerite Tetzel était au couvent depuis neuf ans; Catherine Ebner et Clara Nützel avaient pris le voile il y avait six ans.

« Pendant ce temps, le bruit de ce qui allait se passer s'était répandu dans la ville. Le peuple s'attroupa; il semblait que quelque

Digitized by Google

pauvre condamné allait être mené au supplice; toute la rue et le cimetière étaient encombrés de monde, de sorte que les mères, avec leurs voitures, eurent grand'peine à pénétrer jusqu'au cimetière. La présence de tant de monde les embarrassa; elles auraient voulu que nous leur permissions d'entrer par la porte de derrière, celle qui donne sur le jardin; elles m'envoyèrent donc deux personnages que le conseil, sur ma demande, avait désignés pour me servir de témoins, Sebald Pfinzing et André Imhof. Mais je refusai d'accéder à leur prière, car je ne voulais pas que la chose se fît en cachette, et je leur dis : Si les mères croient faire une bonne action, elles n'ont pas à rougir de leur conduite; je ne leur rendrai leurs filles qu'au lieu même où elles me les ont amenées, c'est-à-dire à la porte de la chapelle. Les mères voulurent ensuite que je donnasse aux enfants l'ordre de quitter la maison; je n'y consentis pas davantage, et leur dis que ce soin les regardait. Aucune des enfants ne voulut dépasser le seuil de la chapelle. Les messieurs s'écrièrent alors qu'il serait prudent de finir promptement cette affaire, car la foule s'amassait toujours davantage, et une émeute était à craindre. Je dis alors aux messieurs : « Eh bien, entrez, parlez-leur vous-mêmes, afin qu'elles agissent de bon cœur, car pour moi, je ne peux et ne veux les contraindre à un acte qui répugne à leur conscience et à leur âme. » Les deux messieurs entrèrent donc à l'intérieur du couvent, et je leur dis: « Voici mes pauvres orphelines; je les recommande au souverain Pasteur, qui les a rachetées de son précieux sang! » A ce moment, les méchantes femmes entrèrent à l'intérieur comme des louves furieuses; la Fritz Tetzler avec une de ses filles, la Jérôme Ebner, la Fürer, la Nützler avec son frère Léonard Held qui remplissait le rôle de tuteur, et aussi le jeune fils de Sébald Pfinzing. Les mères, usant alors de douces paroles, engagèrent leurs enfants à sortir du couvent; si elles ne voulaient pas le faire de bon cœur, elles les menaçaient de les emmener malgré elles. Les valeureuses chevalières du Christ se défendirent autant qu'elles purent par leurs paroles et leurs actes, avec beaucoup de larmes, de cris, de prières, de supplications. Mais dans le cœur de leurs mères, il y avait moins de miséricorde que dans l'enfer. Elles répétaient qu'elles étaient venues pour délivrer les âmes de leurs filles, qui étaient dans la gueule de Satan. Les Sœurs protestaient, disant qu'elles ne quitteraient pas le pieux et saint couvent, et qu'au jour du jugement, leurs mères auraient à répondre de leurs âmes devant un Juge sévère. Catherine Ebner disait à sa mère : « Tu es la mère de ma chair, mais non de mon esprit; tu ne m'as pas donné mon âme; c'est pourquoi je ne suis pas obligée de t'obéir en des choses contraires à ma conscience! » De ce discours et de beaucoup d'autres semblables, les mères se moquèrent haute-

Digitized by Google

ment; mais Catherine les reprit avec tant de courage et de fermeté, appuyant toutes ses paroles sur la sainte Écriture, qu'elle les confondit entièrement; elle ne craignit point de leur répéter qu'elles péchaient contre le saint Évangile. Les hommes restés au dehors avouaient que de toute leur vie ils n'avaient rien entendu de semblable. Catherine parla presque une heure entière sans s'arrêter, et cependant elle ne prononça aucune parole inutile et s'exprima avec tant de bon sens et de force, que chacune de ses paroles aurait soutenu le poids d'une livre! Les femmes menaçaient leurs filles de les faire enlever par des gens assez forts pour en venir à bout; elles les conjuraient de sortir de bonne grâce; sans cela, disaient-elles, on se verrait obligé de leur lier les mains et les pieds, et de les porter au dehors comme des chiens. » « Les conseillers impatientés disaient que, s'ils avaient pu prévoir une telle scène, ils ne seraient pas venus pour trente florins, et qu'ils ne s'exposeraient plus de leur vie à une pareille aventure. » Les mères supplièrent alors l'abbesse de délier les Sœurs de l'obéissance qu'elles lui devaient. Charité leur dit : « Chères enfants, vous savez les engagements que vous avez pris envers Dieu; il n'est pas en mon pouvoir de les annuler; je ne veux me mêler en rien des choses de votre conscience; je me borne à vous recommander à Dieu; il saura bien juger votre cause lorsque son heure sera venue. Mais quant à l'obéissance que vous m'avez rendue jusqu'ici, je vous en délie autant que je le puis et que je le dois, comme je l'ai déjà fait aujourd'hui, étant encore seule avec vous. » « Ce discours plut aux séculiers », rapporte Charité; « ils dirent que j'avais fait ce qui était en moi, et qu'ils n'en demandaient pas davantage; quant aux vœux des Sœurs, il ne fallait pas s'en préoccuper, parce que le temps des vœux était passé. » D'ailleurs, elles n'avaient pas le droit d'en faire, si ce n'est au baptême. Les trois enfants s'écrièrent alors d'une seule voix : « Nous ne voulons pas être déliées de nos vœux! Ce que nous avons promis à Dieu, nous le tiendrons, avec le secours de sa grâce! » Marguerite Tetzler me dit alors : « O douce Mère, ne nous repoussez pas loin de vous! » Je lui répondis : « Chère enfant, vous voyez assez que je ne puis vous venir en aide, car la violence qu'on me fait est grande, et s'il arrivait malheur au couvent, vous seriez la première à en être affligée. J'espère que rien ne sera capable de nous séparer, et que nous serons de nouveau réunies et resterons éternellement ensemble, auprès de Jésus, notre bon Pasteur! » Catherine Ebner s'écria alors : « Quant à moi, je ne céderai pas! personne ne pourra me contraindre à m'en aller! Et si l'on m'arrache d'ici de force, du moins n'aurais-je jamais consenti librement à ce qu'on exige de moi! J'en appelle à Dieu dans le ciel, et à toute la terre! »

« A peine eut-elle prononcé ces mots, que Léonard Held la prit

Digitized by Google

par le bras, et commença à la tirer en avant et à l'entraîner. Je m'enfuis avec les Sœurs, ne pouvant supporter un pareil spectacle. Quelques Sœurs restèrent devant la porte de la chapelle. Là elles entendirent de grandes disputes; on poussait, on traînait les enfants qui pleuraient et jetaient de grands cris. Quatre hommes se mirent après chacune d'elles; deux les tiraient par devant, deux les poussaient par derrière, si bien que la petite Ebner et la petite Tetzel tombèrent l'une sur l'autre sur le sol; le pied de la pauvre petite Tetzel fut presque écrasé. La Ebner menaça sa fille de lui faire dégringoler tout du long les degrés de la chaire, si elle ne voulait pas venir de bon cœur avec elle. A peine les avait-elle descendus, que sa mère voulut la jeter la face contre terre sur le sol, afin, disait-elle, qu'elle pût bien rebondir. Ce furent des cris, des lamentations, des larmes infinies avant qu'on pût arracher le saint habit aux enfants et leur mettre les vêtements du monde. Cependant les mères leur permirent d'emporter avec elles leur habit religieux. »

« Lorsqu'on voulut les mettre en voiture, devant la chapelle, la grande lamentation recommença de plus belle. Les pauvres enfants en appelaient à haute voix aux assistants, se plaignant de la violence et de l'injustice qui leur étaient faites, et répétant qu'on les arrachait de force du couvent. Claire Nützler, priant à haute voix, disait : « O douce Mère de Dieu, tu vois que ceci est contre ma volonté! » Comme on les emmenait, des centaines de vauriens coururent derrière les voitures de bagages. Nos enfants ne cessaient de crier et de pleurer. La Ebner frappa alors sa Catherine sur la bouche, et le sang coula de la blessure tout le long du chemin. Enfin toutes les voitures étant arrivées pour les conduire chez leurs pères, il s'éleva une nouvelle clameur et des sanglots déchirants, de sorte que les assistants avaient grande compassion des enfants. Des lansquenets, chargés de les escorter, disaient que s'ils n'avaient pas craint une émeute et la police de la ville qui était venue aussi prêter main-forte, ils auraient joué de l'épée et protégé nos pauvres filles [1]. »

Voici comment Müllner, l'historien officiel de Nuremberg, instruit la postérité des incidents de cette journée : « Quelques religieuses de la ville, les filles de Jérôme Ebner, de Gaspard Nützel et de Frédéric Tetzel, s'étant dégoûtées de l'état religieux, ont quitté l'habit de leur Ordre, abandonné le couvent de Sainte-Claire, et sont retournées chez leurs parents [2]. »

[1] *Denkwürdigkeiten*, p. 97-107.

[2] Voy. Höfler, *Denkwürdigkeiten*, p. 107. Sur Müllner et l'infidélité de ses récits, voy. Dr. Lochner, dans les *Histor.-polit. Blättern*, t. LXXIV, p. 841-865, 901-924. « Le témoignage de Müllner », conclut Lochner, « n'a aucune valeur pour l'histoire de la Réforme; d'une partialité voulue, il va jusqu'à taire et dénaturer les faits, de sorte qu'il est impossible d'arriver par lui à la juste appréciation des

Digitized by Google

III

« Quelle nouvelle foi faut-il adopter? » demandaient avec Charité Pirkheimer tous les catholiques demeurés fidèles à l'Église quand on les pressait d'adhérer à l'« Évangile ». « Les nouveaux docteurs se contredisent l'un l'autre sur les dogmes les plus essentiels de la foi chrétienne, et chacun appuie ses opinions sur des textes de la sainte Écriture qu'il accommode à sa guise. Et comment pourrait-il en être autrement, si, comme Luther l'affirme, tout chrétien doit former sa croyance sur la Bible, et si les décisions en matière de foi sont abandonnées à la libre appréciation des communautés[1]? »

Luther avait en effet déclaré, dans une instruction publiée en 1523, que toute assemblée chrétienne, ou communauté, a le droit et le pouvoir de décider sur la doctrine et d'élire ou de déposer ses pasteurs. « Partout où le pur Évangile (c'est-à-dire sa doctrine) est prêché, se forme aussitôt la communauté chrétienne, quel que soit le petit nombre de croyants ou leur imperfection. Partout, au contraire, où l'Évangile n'a pas été introduit, il n'y a que des païens, quel que soit le nombre, la sainteté ou la pureté de vie des habitants. » « Il s'ensuit donc irréfutablement que les évêques, les recteurs, les prieurs, ou autres, ne sont plus chrétiens depuis longtemps, et ne sauraient constituer des communautés chrétiennes, bien qu'ils prétendent en avoir seuls le droit; donc les actes ou décisions de tels personnages doivent être considérés comme païens, et purement humains. »

« Toute communauté », dit-il plus loin, « a le droit de prononcer sur la doctrine, et d'élire ou de déposer ses docteurs et pasteurs. » Il ne fallait nullement se préoccuper des lois humaines, du droit,

événements de son époque. » Lochner juge avec beaucoup d'impartialité les mesures violentes du conseil de Nuremberg. SODEN, *Beiträge zur Geschichte der Reformation*, p. 206, parle d'un ton dégagé des procédés employés envers les trois religieuses. BINDER, p. 223, note 45. David Strauss, dans sa biographie de Hutten, t. II, p. 349, parlant des faits révoltants que nous venons de rapporter, est d'avis que des procédés semblables étaient indispensables à l'établissement du nouvel Évangile : « Höfler croit-il donc », s'écrie-t-il, « qu'au temps *du premier établissement* du christianisme des actes de violence absolument semblables n'aient pas été commis ? » Assurément les tyrans de la foi à Nuremberg, dans leur œuvre de destruction, n'allèrent pas aussi loin que Sickingen, le chevalier révolutionnaire, et voici cependant ce que dit Strauss (t. II, p. 237), à propos de l'attentat de Trèves : « Sickingen, opéra sa retraite *en bon ordre;* pendant cette retraite, *des églises et des couvents furent complètement rasés par l'incendie.* »

[1] *Glos und Comment sur les LXXX Artickeln und Ketzereien der Lutherischen Bl F*[2].

Digitized by Google

de la tradition, de l'usage, de la coutume, « qu'ils aient été établis par un pape ou par un empereur, par des princes ou par des évêques, le monde entier ou la moitié du monde les eût-il adoptés depuis un an ou depuis mille ans. C'est une loi humaine qui prétend qu'il n'appartient qu'aux seuls évêques, docteurs et conciles d'apprécier la doctrine, car le Christ a déclaré tout le contraire. Il a dépossédé les évêques, les savants, les conciles, du droit et du pouvoir de décider en matière de foi, et il les a remis à tous les chrétiens, le jour où il a dit : Mes brebis connaissent ma voix; mes brebis ne suivent pas le mercenaire, elles s'enfuient loin de lui, parce qu'elles ne connaissent pas la voix du mercenaire. *Item*, tous sans exception sont des voleurs et des homicides, voilà pourquoi les brebis n'entendent point leur voix! » « Tu vois ici clairement à qui appartient le droit de décider sur la doctrine. Les évêques, le Pape, les docteurs et le premier venu peuvent enseigner, mais les brebis ont seules le droit de certifier que leur voix est bien la voix du Christ. Que veulent donc dire ces atomes qui rabâchent sans cesse : « Concile! concile! Rapportons-nous-en aux docteurs, aux évêques, à celui-ci, à celui-là! Il faut respecter les usages, la tradition! » Crois-tu donc que la parole de Dieu soit esclave de ta tradition, de tes coutumes, de tes évêques? Jamais! Laissons donc les évêques et les conciles décider et rabâcher tout ce qui leur plaira! Là où la parole de Dieu nous guide, tenons-nous-y, au lieu de nous en rapporter à ce qu'ils disent, et sans remarquer si leurs discours sont bons ou mauvais; ce sont eux qui doivent nous céder, c'est à eux de nous obéir! » « Tous les évêques, recteurs, prieurs, Universités qui ont usurpé sans pudeur le droit des brebis, ne sont autre chose que des homicides, des larrons, des loups et des renégats! » Dans sa prodigieuse logique, Luther conclut des paroles du Christ : « Gardez-vous des faux prophètes », qu'il ne peut y avoir de faux prophètes parmi les auditeurs de la parole, et qu'il ne s'en rencontre que parmi les docteurs. Aussi tout docteur est-il obligé de se soumettre, lui et sa doctrine, au jugement de ses auditeurs : « Nulle doctrine, sous aucun prétexte, ne peut être établie avant d'avoir été examinée et adoptée par la communauté. Et non-seulement les auditeurs ont le pouvoir et le droit d'apprécier l'orthodoxie de ce qui leur est enseigné, mais encore ils y sont strictement obligés, sous peine de perdre leur âme, et d'encourir la disgrâce de la divine Majesté. »

« Il nous est donc facile de comprendre la conduite antichrétienne que les tyrans ont tenue envers nous en nous dépouillant d'un tel droit, d'un tel devoir, pour l'accaparer à leur profit. Aussi ont-ils largement mérité qu'on les expulse de la chrétienté, qu'on les traque comme des loups, des larrons et des homicides, eux qui,

Digitized by Google

malgré la parole et le commandement exprès de Dieu, nous ont imposé leurs dogmes et ont prétendu régner sur nous. »

« Concluons donc, maintenant : Une communauté chrétienne qui a reçu l'Évangile a non-seulement le droit et le pouvoir, mais est strictement obligée, sous peine de salut, sous peine de manquer à l'obligation que nous avons tous contractée envers le Christ au jour de notre baptême, de se soustraire à l'autorité desdits évêques, abbés ou recteurs; car il est évident que tous ces personnages enseignent et règnent malgré Dieu et sa parole. Que ceci soit dit une bonne fois, solidement établi, et qu'on se persuade bien que le droit divin et le salut de notre âme exigent absolument que nous fuyions et abolissions les ordres ou juridictions de tous les évêques, abbés, monastères, etc. »

« Mais parce qu'une communauté chrétienne ne doit ni ne peut subsister sans la parole de Dieu, ce qui vient d'être expliqué prouve surabondamment qu'il faut la pourvoir de docteurs et de prédicants, afin que le ministère de la parole y soit exercé; et comme, dans les funestes temps où nous vivons, les évêques et leurs faux assistants spirituels ne sont ni ne consentent à être ces docteurs et n'en veulent ni donner ni tolérer, que Dieu ne doit pas être tenté, et que nous ne pouvons nous attendre à ce que de nouveaux apôtres nous tombent du ciel, il faut nous en tenir à l'Écriture, et élire entre nous, puis établir, ceux d'entre nous qui seront trouvés aptes au ministère, ceux dont Dieu a éclairé l'intelligence et qu'il a ornés de ses dons. Tout chrétien sait ce qu'il faut savoir; tout chrétien a reçu l'onction sacerdotale; non-seulement tout homme a le droit et le pouvoir d'annoncer la parole de Dieu, mais il y est obligé, sous peine de perdre son âme et d'offenser gravement le Seigneur. » « Quand un chrétien se trouve absolument isolé dans un pays (c'est-à-dire lorsqu'il n'y rencontre point de luthériens), il n'a besoin d'autre élection que son nom de chrétien; il est appelé de Dieu, sacré intérieurement par Dieu même, et la charité fraternelle l'oblige à prêcher l'Évangile aux païens ou aux chrétiens égarés, bien que personne ne l'y ait convié. Si au contraire il y a des chrétiens dans le lieu qu'il habite, ayant par conséquent même pouvoir, même droit que lui, il ne doit pas prendre sur lui d'exercer le saint ministère, mais attendre qu'il soit choisi et élu, afin d'enseigner et de prêcher la parole au nom et sur le commandement de ses frères. » Mais bientôt Luther se ravise : « Telle est cependant la puissance du chrétien », dit-il, « que, même au milieu de ses frères et sans y avoir été appelé par les hommes, il peut et doit se mettre en avant et enseigner, aussitôt qu'il apprend que la communauté dont il est membre n'a point de docteur. »

Digitized by Google

« Quant aux évêques et autres supérieurs spirituels assis sur la chaire du démon, ce sont des loups, et il leur convient aussi peu d'annoncer la parole et d'exercer la charge pastorale qu'aux Turcs et aux Juifs. Qu'ils aillent donc paître les ânes et les chiens! Ce sont des tyrans et des misérables, qui ont agi envers nous en apôtres du diable qu'ils sont [1]. »

Conformément au principe de Luther « que tout auditeur a le droit de décider sur la vraie doctrine, et que chacun a le devoir de se mettre en avant et d'enseigner », Thomas Münzer (comme le firent après lui beaucoup d'autres prédicants), après avoir « pendant quelque temps écouté avec foi et attention le nouvel évangéliste de Wittemberg », déclara que sa doctrine était défectueuse, et que c'était lui, Münzer, qui avait été choisi par Dieu pour annoncer la saine doctrine, qui différait essentiellement de celle de Luther.

Münzer, après avoir quitté Zwickau [2], s'était rendu en Bohême pour y servir « la cause de l'Évangile » et « faire retentir sur les trompettes éclatantes un nouveau cantique ». « En Bohême », écrivait-il, « Dieu allait accomplir en faveur des élus des choses merveilleuses. Là serait fondée la véritable Église, et le peuple de Bohême était destiné à devenir la lumière des nations. » Comme Luther, Münzer se donnait pour l'envoyé du ciel; il était prêt à sacrifier sa vie pour prouver l'authenticité de sa mission; le Seigneur « aiguisait sa faucille, et lui n'aurait qu'à récolter les épis mûrs de la moisson [3] ».

Mais les Bohêmes ayant refusé de confirmer cette divine mission et l'ayant chassé de leur pays, il se rendit à Nordhausen, puis à Alstedt, petite ville isolée de l'électorat de Saxe. La communauté d'Alstedt l'élut pour son pasteur; Münzer s'y établit, et y épousa une religieuse.

Uni à d'autres prédicants, et sans se soucier aucunement de Luther, il commença par organiser un nouveau culte, rejeta le baptême des enfants [4], la présence réelle, et ne tarda pas à prêcher un Évangile entièrement différent de celui de Luther [5]. Luther, selon

[1] *Sämmentl Werke*, t. XXII, p. 140-151.

[2] Voy. plus haut, p. 223.

[3] SEIDEMANN, *Thomas Münzer*, p. 122-124. — Voy. aussi 19-20. « Ma doctrine vient d'en haut, Dieu même me l'a communiquée, comme je suis prêt à le prouver par tous les livres de la Bible. » Lettre de Münzer, le mercredi après saint André (2 décembre) 1523. — Voy. *Von dem getichten Glauben, Blatt B*[2].

[4] Tous les maux de la chrétienté « venaient d'une fausse doctrine sur le baptême, et d'une foi inventée à plaisir... » « Le véritable baptême n'a pas été compris, et les enfants ont été introduits dans le christianisme d'une manière grossière et digne des singes. » MUNZER, *Protestation*, Bl. C[2]. A[3]. B.

[5] « Grâce à moi, la prédication évangélique de la doctrine chrétienne sera de beaucoup améliorée. » *Protestation Blatt.*, *C*[2].

Digitized by Google

Münzer, avait égaré la chrétienté. « Tu n'es qu'un grossier archidiable », lui écrivait-il; « croyant comprendre le texte d'Isaïe, et sans la moindre intelligence des choses divines, tu as fait de Dieu le principe du mal. N'est-ce pas là la preuve manifeste des effroyables châtiments de Dieu sur toi? Cependant tu es encore aveugle, et, tout aveugle que tu es, tu prétends être le guide de l'univers, et tu t'irrites lorsque Dieu révèle au monde que tu n'es qu'un pauvre pécheur, une misérable vipère, malgré toute ta dégoûtante humilité. Ton esprit extravagant, fantasque, a établi, par ton saint Augustin, une doctrine inique et hardie sur le libre arbitre, au grand déshonneur de l'humanité. » « Luther », dit ailleurs Münzer, « est un réformateur inintelligent, un homme efféminé, qui met des coussins sous la chair délicate des pécheurs; il élève trop la foi et rabaisse trop les œuvres. Sa prédication sur la foi inerte a fait plus de tort à l'Évangile que toutes les doctrines papistes. » « On dépasse singulièrement le but en soutenant que la foi justifie seule, sans le secours des œuvres. C'est là un discours impudent, car, s'il en était ainsi, la foi ne vaudrait pas une obole, pas même un moucheron! » « Ceux qui se disent évangélistes portent la foi aux nues; et là-dessus la nature présomptueuse de s'écrier : S'il ne s'agit que de croire, oh! comme tu y parviendras vite! Elle dit encore : Tu es né de parents chrétiens, tu n'as jamais cessé d'espérer en Dieu, tu resteras ferme dans ta foi! Oui, assurément, tu es un vrai chrétien! Oh! comme je puis obtenir le ciel à bon marché! Honte aux prêtres! Ah! les maudits, comme ils m'ont rendu la chose aigre! Nos gens pensent alors parvenir au salut tout en menant une vie criminelle; ils ne lisent et n'entendent plus rien de tout ce qui a été enseigné sur la foi et les œuvres, et se croient bons évangélistes, grâce à quelques paroles sonores. C'est là une énorme, une lourde, une grossière erreur, et c'est à cause d'elle que beaucoup mènent une vie honteuse. Luther sert de manteau à leur ignominie, car on aime à entendre prêcher un Christ doux comme le miel, qui a tout expié pour nous et qui donne tout pour rien. » « Nos docteurs d'aujourd'hui ont toujours la sainte Écriture à la bouche; ils écrivent et lèchent toutes sortes de livres; plus ils vont, plus ils répètent : « Crois, crois! » Et cependant ils nient l'avénement de la foi, ils raillent l'esprit de Dieu, et, en fin de compte, ils ne croient à rien du tout, comme tu peux t'en apercevoir! Ceux qui prêchent cette foi unique ne sont que des pourceaux! Christ a dit et répété : Mes brebis entendent ma voix, et elles ne suivent pas la voix du mercenaire. Or Luther est un mercenaire; il dévaste et rend inculte le sentier de la vie éternelle; il y fait croître les épines et les chardons, et rabâche sans cesse : « Crois, crois! tiens toi ferme, ferme; que ta foi soit si forte,

Digitized by Google

si forte, qu'avec elle tu puisses enfoncer des pieux dans la terre! »

Dans la *Fausse Foi démasquée*, Münzer se plaint encore que Luther, « le noir marmouset venimeux », et les nouveaux évangélistes ses disciples, aient empoisonné le témoignage écrit du Saint-Esprit. « Les luthériens ne souffrent pas la plus légère contradiction, ils préfèrent envoyer tous leurs adversaires au diable. Leur doctrine ne veut à aucun prix en venir aux actes, car elle n'aspire qu'à la liberté de la chair. Les évangélistes sont des esclaves de leur ventre; comme ils enseignent tout ce qu'ils veulent, ils ont trouvé bon de prêcher aussi le ventre! » « Les prêtres épousent de vieilles femmes avec de grandes fortunes, car ils ont peur de finir par être sans pain. Oui, en vérité, ce sont de beaux évangélistes! Ils ont véritablement une ferme, ferme foi! Il serait bien loti, celui qui se confierait à leur masque hypocrite et à tout ce que rabâche leur idole de moine! Ils font sonner leur fameuse foi si haut que cela n'est pas croyable! Il faut n'avoir ni bon sens ni intelligence pour enseigner ce qu'ils nous racontent! Ils calomnient tout ce qu'ils ne veulent pas admettre, et se refusent à entendre et à voir. » « Oh! chers maîtres, ne soyez pas tellement fiers de votre foi idiote! Ne donnez pas, à cause d'elle, tout le monde au diable, excepté vous, comme vous avez coutume de le faire! On va tous les jours en plus grandes troupes à Satan, grâce à vous autres! Vos évangélistes rapaces et usuriers déshonorent leur nom par leurs actes! Cependant, à leur avis, personne n'est chrétien s'il n'adopte leur doctrine sur la foi[1]. »

Mais si Münzer jugeait ainsi le dogme fondamental des luthériens, il était entièrement d'accord avec Luther pour rejeter l'autorité de l'Église. Il niait que la révélation pût venir du dehors : « L'homme ne reçoit la révélation ni par l'Église, ni par la prédication, encore moins par la parole morte de la Bible[2], mais uniquement par l'Esprit-Saint, qui parle directement à chacun de nous. Seule, la parole vivante et directe de Dieu peut donner la foi. Il faut l'écouter dans le sanctuaire intime de son âme, et s'efforcer de l'annoncer aux autres au moment même où elle se fait entendre. Tremblant, bouleversé à la vue de ses iniquités et de son incrédulité, l'homme reçoit les communications de Dieu, les visions célestes. Il doit les attendre

[1] Bl. C². D. E. Il appelait Luther « archipaïen, archicoquin, docteur Mensonge, la femme impudique de Babylone, le pape de Wittemberg, dragon, basilic », etc. STROBEL, p. 188-197. SEIDEMANN, p. 47.

[2] « Quand bien même tu aurais avalé je ne sais combien de Bibles, cela ne t'aiderait en rien, tu n'auras la foi que si Dieu te la donne et te l'enseigne lui-même. » *Protestation*, Bl. B².

Digitized by Google

dans une profonde componction de cœur[1], puis demander des signes à Dieu, afin de pouvoir bien s'assurer que sa foi est véritable. Celui qui réclame hardiment et énergiquement de tels signes, fût-ce même avec impatience et colère, sera exaucé par le Seigneur. Dieu se plaira à apaiser sa soif et s'entretiendra familièrement avec lui, comme autrefois avec Abraham et Jacob. »

« De tels enseignements plaisaient extrêmement au peuple », rapporte un chroniqueur contemporain. « Il lui était agréable de s'imaginer parler à Dieu de si près et recevoir de lui directement des signes, car la nature humaine est curieuse; elle aime les choses extraordinaires et mystiques. L'homme du peuple, en sa vanité, était flatté de se croire plus saint, plus instruit que tous les savants[2]. »

Münzer donnait sa doctrine pour le « véritable Évangile », pour la « pure parole de Dieu »; il la croyait destinée à fonder la « véritable Église des élus » et à renouveler la face de la terre. Mais pour la propager, il était indispensable d'entrer franchement en lutte et de se servir du glaive. Dans ses sermons et ses écrits, il s'efforce, en paroles ardentes, de décider l'électeur Frédéric et le duc Jean de Saxe à prendre l'initiative de la guerre sainte : « Princes bien-aimés », leur dit-il dans un sermon prêché en leur présence au château d'Alstedt, « entendez votre sentence de la bouche même de Dieu, et ne vous laissez plus séduire par vos prêtres hypocrites; qu'une patience et une bonté illusoires ne vous arrêtent point, car la pierre qui s'est détachée d'elle-même de la montagne est devenue redoutable, et les pauvres laïques et paysans ont une vue plus pénétrante que la vôtre. Oui, Dieu soit loué, le peuple est devenu si fort que, si vous autres seigneurs ou princes voisins vouliez le persécuter à cause de l'Évangile, il vous renverserait immédiatement, j'en ai la ferme conviction, tant la pierre est devenue énorme. Le monde, tout inintelligent qu'il est, s'en épouvante depuis longtemps; il en est venu à bout lorsqu'elle était encore petite, mais que fera-t-il maintenant qu'elle peut l'écraser? Pour vous, chers princes, marchez hardiment sur la pierre angulaire, à l'exemple de saint Pierre; cherchez loyalement et uniquement la justice de Dieu, embrassez vaillamment la cause de l'Évangile, et Dieu sera à vos côtés, n'en doutez point. Si vous pouviez comprendre la détresse de la chré-

[1] « Attendre les visions et les recevoir avec une componction profonde, c'est agir dans un esprit vraiment apostolique, patriarcal et prophétique. Aussi n'est-il pas étonnant que le Frère Gros-Porc et le Frère Douce-Vie aient rejeté de pareils moyens. » *Auslegung des andern Unterschieds Danielis*, Bl. B[1]-[4] et C.

[2] Voy. Srobel, p. 165-167, 188-197. Se rapprochant des doctrines panthéistes, Münzer émet cet axiome : « La foi n'est autre chose que le Verbe fait chair en nous, que le Christ né en nous. »

Digitized by Google

tienté, si vous faisiez réflexion sur ses maux, vos cœurs brûleraient du même zèle que celui dont fut embrasé jadis le roi Jéhu. » Les princes devaient chasser par l'épée « tous les ennemis de l'Évangile », s'ils voulaient être non des démons, mais des serviteurs de Dieu. Le Christ n'avait-il pas dit en propres termes : « Saisissez-vous de mes ennemis, et égorgez-les devant mes yeux »? « Et pourquoi cette rigueur? me diras-tu. Ah! parce que ces méchants ont corrompu le royaume du Christ et pensent encore excuser leur malice en la cachant sous le masque de la foi chrétienne, scandalisant le monde entier par leur détestable hypocrisie. » « Ceux qui s'opposent à la révélation divine seront massacrés sans miséricorde; c'est ainsi qu'Ézéchias, Josias, Cyrus, Daniel et Élie mirent autrefois à mort les prêtres de Baal. Sans cette extermination nécessaire, l'Église chrétienne ne pourra jamais être ramenée à sa pureté primitive. Il faut arracher l'ivraie du champ du Seigneur au temps de la moisson, afin que le beau froment doré pousse des racines profondes et puisse prospérer. Or les anges qui aiguisent leurs faucilles pour ce travail béni sont les vrais serviteurs de Dieu, et ils accomplissent le désir de la divine Sagesse. » Tous les papistes devaient donc périr : « Dieu a dit : Vous serez sans miséricorde pour les adorateurs d'idoles, vous briserez leurs autels, vous mettrez en poudre leurs images et vous les brûlerez, si vous voulez que mon courroux ne s'élève point contre vous. Les impies n'ont pas le droit de vivre. » « Pour vous ne redoutez rien, car celui-là veut régner seul, auquel toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre[1]. »

Tandis que Münzer exhortait ainsi les princes « à ces grandes et divines choses », il organisait publiquement à Alstedt une ligue dont les membres s'engageaient par serment à soutenir et à favoriser l'établissement du nouveau royaume de Dieu. Dans ce royaume, d'après la propre déclaration de Münzer, les chrétiens seraient tous égaux entre eux, les biens de la terre seraient communs; on les partagerait entre tous, selon les nécessités et besoins de chacun. Tous les chrétiens devaient en faire partie. « Les princes, comtes ou seigneurs, qui refuseraient d'y entrer après avoir été avertis de réfléchir mûrement à la résolution qu'il convenait de prendre, auraient la tête tranchée ou seraient pendus[2]. »

Münzer recruta un nombre considérable d'adeptes, épris de sa doctrine mystique et communiste à la fois. On accourait en foule à ses sermons. « D'Eisleben, de Mansfeld, de Sangerhausen, de Frankenhausen, de Querfurt, de Halle, d'Aschersleben et d'ail-

[1] *Auslegung des andern Unterschieds Danielis*, Bl. C^2, D^4.
[2] *Münzers Bekenntniss*, Bl. A^2-^{3}.

Digitized by Google

leurs, le peuple affluait. » « Le pauvre peuple affamé », écrivait Münzer, « réclame la vérité avec tant d'ardeur que les rues sont remplies de gens venus de toutes parts pour l'entendre. » L'audace du prophète croissait avec son auditoire : « Je poursuivrai mes ennemis », disait-il, jetant un défi au conseil de Sangerhausen ; « je ne m'arrêterai que lorsqu'ils ne seront plus qu'opprobre et péché; je les foulerai sous mes pieds, tout grands pitres qu'ils sont. Vous calomniez ma doctrine, vous me traitez d'hérétique, vous défendez aux gens de venir à moi, vous osez les menacer du cachot? Eh bien, je vous en donne ma foi, si vous ne changez de conduite, je ne retiendrai plus la fureur de ceux qui brûlent de vous châtier! Il vous faut choisir entre deux chemins : adoptez l'Évangile, ou reconnaissez que vous êtes païens : il n'y a pas à sortir de cette alternative. Je vous cite devant le tribunal de l'univers! Vous n'êtes que des frelons qui souillez le saint chrême de l'Esprit-Saint. Ne résistez pas davantage à l'Esprit qui veut vous éclairer! Amen [1]. »

A l'instigation de Münzer, une chapelle de pèlerinage, située près d'Alstedt, fut pillée et incendiée. L'agitation populaire devint telle que le conseil d'Alstedt supplia l'électeur de Saxe et son conseil d'empêcher Münzer de prêcher. Il lui représentait que, si l'on n'agissait promptement, tout serait à craindre, que le peuple, comme il menaçait de le faire, s'allierait aux bandes des paysans révoltés, et que des malheurs inouïs jusque-là pourraient en résulter. « Alors viendront le pillage, l'incendie », disaient-ils, « car le peuple se passionne pour ce nouveau prophète [2]. »

Contraint de quitter Alstedt, Münzer se rendit à Mulhausen. Là, il recommença à soulever les masses, les pressant d'agir énergiquement, car un « serviteur de Dieu, rempli de la grâce du Seigneur, et marchant dans l'esprit d'Élie », allait précipiter les impies de leur siége; les pauvres et les simples allaient être exaltés. Dieu méprisait les grands; il les avait donnés au monde dans sa colère, il allait les faire disparaître de la terre « dans l'angoisse et l'amertume ». « Chers compagnons », disait-il à ses auditeurs en empruntant les paroles d'Ézéchiel, « élargissons le trou, afin que tout le monde puisse voir et saisir quels sont ces grands pitres qui ont fait de Dieu leur marionnette! » Un autre jour, c'est Jérémie qu'il imite : « Sois attentif à la vérité de ma parole; je l'ai mise en ta bouche, afin que tu déracines, que tu brises, que tu dépeuples, que tu disperses, puis qu'ensuite tu rebâtisses et tu replantes. Un mur de fer s'élèvera contre

[1] SEIDEMANN, *Thomas Münzer*, p. 135-136.
[2] SEIDEMANN, p. 40.

Digitized by Google

les rois, les princes, les prêtres! Ils lutteront, mais la victoire du Seigneur sur les tyrans et sur les impies sera admirable. » Münzer traçait aux paysans la voie à suivre : « Les saints travailleurs qui se nourrissent d'aliments amers doivent emplir la gorge des tyrans maudits [1]. »

A Mulhausen, il trouvait « un champ richement préparé ». Là, dès les premiers mois de 1523, le « mouvement évangélique » avait « touché les âmes » par l'entremise d'un ancien moine cistercien, Henri Pfeiffer. Dans les rues, puis en chaire, Pfeiffer s'était élevé contre les évêques, les prêtres et les moines. Au pied de sa chaire, les auditeurs cultivés se mêlaient à une nombreuse populace accourue de la ville et du dehors. Le peuple aimait sa parole, riche en invectives, et si quelques membres du conseil y trouvaient quelquefois à reprendre, d'autres assuraient que ces questions n'étaient point du ressort de l'autorité civile. Au bout de quelques jours, une émeute éclata; les couvents, les presbytères furent pillés. On comprit alors que les prédications de Pfeiffer pourraient bien intéresser le conseil, car les bourgeois et beaucoup de gens du dehors appartenant à son parti coururent avec leurs meilleures armes sur la place de l'hôtel de ville, parlant d'égorger les magistrats. Le « mouvement évangélique » se termina en 1523 par la complète victoire du peuple sur le conseil. Les vainqueurs présentèrent aux conseillers leurs conditions de paix, et ceux-ci furent contraints de promettre « de ne plus s'opposer à l'avenir à la libre diffusion de l'Évangile [2] ».

Pfeiffer, « cet homme consumé du zèle de la liberté », ne tarda pas à devenir célèbre. Langensalza lui envoya une délégation d'ouvriers le priant de venir annoncer la parole de Dieu dans la ville. Là, des ouvriers, des femmes d'ouvriers disaient ouvertement qu'il fallait partager avec les riches. Douze exaltés y avaient formé une secte particulière; bientôt trois cent cinquante hommes, et au delà, se constituèrent en « association fraternelle ». La cheville ouvrière de cette association était un savetier nommé Melchior Wigand, qui autrefois avait fait la guerre, et depuis avait été le héros de plus d'une équipée [3].

Une « vie évangélique entièrement nouvelle et libre » fut aussi inaugurée à Orlamunde. Carlstadt, à qui la prédication et l'enseignement avaient été interdits à Wittemberg, s'était rendu dans cette ville pour s'y créer un centre d'activité. « Vous me liez les pieds et les mains », avait-il écrit à la communauté de Wittemberg en se

[1] *Ausgedrükte Entblössung des falschen Glaubens.* Frontispice, et Bl. C[8].
[2] *Mühlauser Chronik.* p. 365-373.
[3] SEIDEMANN, *Beiträge*, 14, p. 513.

Digitized by Google

plaignant amèrement de Luther; « vous me frappez ensuite, car n'est-ce pas me lier et me frapper que de diriger contre moi seul tant d'écrits, et par les prédications, les actes, faire en sorte que mes livres m'aient été renvoyés de l'imprimerie, avec défense d'écrire et de prêcher à l'avenir [1]? » Élu pasteur par la communauté d'Orlamunde, il commença, assisté de nombreux disciples, par briser les images et supprimer toutes les anciennes formes du culte. Il licencia les écoles, abolit la messe, la confession, le jeûne et les jours de fête, et décida que sa communauté recevrait à l'avenir la sainte Cène sous les deux espèces, « non plus agenouillée, mais assise ». Ses doctrines étaient strictement conformes à celles de Luther quant à la libre interprétation de l'Écriture et au sacerdoce universel. « Pressé par l'intime témoignage de son âme », s'appuyant « sur des textes indubitables », il émit le principe que dans la communion le fidèle ne reçoit pas la chair et le sang de Jésus-Christ, mais simplement du pain et du vin, en mémoire de sa passion. « Soutenir la présence réelle », disait-il un jour pour justifier cette nouvelle négation, « c'est contredire clairement la doctrine du sacerdoce universel, car il paraît impossible d'admettre que tous les chrétiens, hommes et femmes, aient également le pouvoir de consacrer. » « S'il en était ainsi, tout chrétien serait mis au même rang que le Christ et, comme lui, pourrait s'intituler médiateur de la nouvelle alliance. » Aussi, pour mettre dans un jour plus évident la doctrine du sacerdoce universel et de la parfaite égalité de tous les chrétiens, Carlstadt renonça au titre « antichrétien » de docteur, et ne se fit plus appeler que « Frère André » ou simplement « mon cher frère ». Il quitta l'habit ecclésiastique pour revêtir un sarrau gris et un chapeau de feutre. Il avait conclu de l'examen de quelques textes bibliques « que les péchés ne déplaisent point à Dieu », parce que « les péchés ont été créés, et que toute créature est bonne ». Par leurs œuvres coupables, les pécheurs, eux aussi, accomplissaient à leur manière la volonté de Dieu, car une feuille ne remue point sans l'ordre du Seigneur. « L'homme ne peut penser ni vouloir, il ne peut bouger bras ni jambes sans la permission divine. Donc nous ne saurions avoir une mauvaise pensée, vouloir ou commettre le mal sans que Dieu ne l'ait décidé et voulu. En Dieu même, il existe une double volonté : l'une fatale, pleine de colère, et se rapportant aux choses

[1] Erbkam, p. 218-219. — Voy. Seidemann, *Thomas Münzer*, p. 34-35, où sont aussi rapportées des plaintes analogues de Münzer. Un livre de Carlstadt, dont plusieurs feuilles avaient déjà été imprimées, fut, sur la demande de l'Université de Wittemberg, interdit par la justice électorale. *Corp. Reform.*, t. I, p. 570-572. « La nature absolue de Luther », dit le protestant Lang, « ne pouvait tolérer que nul se crût le droit d'adopter un chemin à part. » *M. Luther, ein religiöses Characterbild*, 1870, p. 133.

Digitized by Google

de la terre; l'autre toute miséricordieuse, éternelle et immuable. »

Comme les disciples de Münzer qui, à Alstedt et ailleurs, se vantaient d'être les « purs et véritables évangélistes », les chrétiens d'Orlamunde se regardaient comme les seuls vrais croyants, « les seuls fidèles interprètes de la pure doctrine ». D'ailleurs, Carlstadt soutenait, Bible en main, que ni lui ni les siens n'étaient obligés de montrer la moindre déférence à Luther, « le nouveau pape de Wittemberg », « l'ecclésiaste vorace à la vie antichrétienne ». « Pourquoi », disait-il, « serions-nous condamnés à ne parler et à n'agir que lorsque nos voisins, les débauchés de Wittemberg, auraient daigné nous le permettre? Toute communauté, qu'elle soit grande ou petite, doit savoir juger toute seule si elle est dans le vrai et dans la justice; elle n'a à répondre de ses actes devant qui que ce soit. » Il ne fallait pas se préoccuper davantage de la résistance des catholiques, car c'étaient « des chrétiens idolâtres et deux fois païens ». « Il faut leur retirer tout ce qui peut leur nuire et l'arracher de leurs mains, sans se soucier s'ils pleurent, crient ou jurent. » « Le temps viendra où ils nous remercieront, ceux qui nous maudissent et nous injurient maintenant. » « Là où le règne des chrétiens est établi, les fidèles ne doivent avoir égard à aucune autorité, mais abattre et renverser en toute liberté, sans même que les prédications les y invitent, tout ce qui s'oppose à Dieu. Or les scandales sont nombreux, et les plus criants sont : la messe, les images, et cette chair d'idole que mangent les prêtres [1]. »

Carlstadt s'érigeait aussi en réformateur à propos d'autres questions, ébranlant jusqu'en ses fondements la morale chrétienne et la vie sociale. Il était pour la pluralité des femmes. « D'après le conseil de Carlstadt », écrit Luther au chancelier Brück (janvier 1524), « un des nôtres a demandé l'autorisation de prendre une seconde femme. » En principe, Luther disait ne point rejeter le double mariage, car selon lui cet acte ne contredisait point les textes de la sainte Écriture; néanmoins il eût été scandalisé de voir la polygamie s'implanter parmi les chrétiens, « qui doivent savoir s'abstenir de choses même permises [2] ». Dans ses prédications publiques sur le premier

[1] Voy. Erbkam, p. 231-273. — Jager, p. 407-416.

[2] Voici ce curieux passage : « Viro, qui secundam uxorem concilio Carlstadii petit, sic respondeat princeps : Oportere *ipsum maritum sua propria conscientia esse firmum ac certum per verbum Dei, sibi hæc licere.* Eos ergo requiret, qui verbo Dei eum tutum reddant : si is Carlstadius, vel alius fuerit, nihil ad principem. » « Ego sane fateor, *me non posse prohibere, si quis plures velit uxores ducere, nec repugnat sacris scripturis,* verum tamen apud Christianos id exempli nollem primo introduci, apud quos decet etiam ea intermittere, quæ licita sunt, pro vitando scandalo et pro honestate vitæ, quam ubique Paulus exigit. » Il donne au chancelier le conseil suivant : « Verum, sinitote ire, quo it, forte etiam adhuc circumcidentur Orlamundæ, et toti Mosaici futuri sunt. » Voy. de Wette, t. II, p. 259.

Digitized by Google

livre de Moïse, il avait enseigné « qu'il n'est pas défendu à un homme d'avoir plus d'une femme, et qu'il ne se sent pas le droit de condamner un tel acte, bien qu'il ne veuille pas non plus le conseiller [1] ».

Les efforts de Luther pour arriver à une « entente chrétienne » entre lui et Carlstadt échouèrent totalement. A l'auberge de l'*Ours noir*, à Iéna, les deux anciens amis, en présence de nombreux témoins, échangèrent des paroles malsonnantes. Ils se traitèrent réciproquement de menteurs, et s'accusèrent l'un l'autre de vaine gloire et d'ambition. Luther interprétait mal l'Évangile, disait Carlstadt; il se contredisait perpétuellement; à la fin d'un écrit, il disait précisément le contraire de ce qu'il avait avancé au début. Carlstadt offrait de le prouver dans une dispute publique, à Wittemberg ou à Erfurt [2]. Il termina l'une des conférences par cette imprécation : « Si ce que Luther affirme est vrai, que le diable mette mon corps en pièces sous vos yeux! » Luther donna à son adversaire un florin d'or en signe de la pleine liberté qu'il lui reconnaissait d'écrire contre lui tant qu'il voudrait, ajoutant que pour sa part il ne refusait point la lutte. Les évangélistes d'Orlamunde, disciples de Carlstadt, écrivirent alors à Luther pour lui reprocher de les avoir injuriés et calomniés sans les avoir ni entendus ni réfutés; une pareille conduite montrait bien qu'il n'était pas membre du Christ. Pour eux, revêtus de la force divine, ils se disaient prêts à rendre compte de leur foi et des actes de leur foi devant le monde entier. Pourquoi Luther n'était-il pas

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXXIII, p. 322-324. — Voy. ma brochure : *Un second mot à mes critiques*. Mélanchthon allait encore plus loin que Luther. Appelé à donner son opinion sur le mariage de Henri VIII, il encourage ouvertement le Roi à la polygamie. « Tutissimum esse regi, si ducat secundam uxorem, priore non abjecta, quia certum est, *polygamiam non esse prohibitam jure divino*. » *De bigamia regis Angliæ*, dans le *Corp. Reform.*, t. II, p. 526. Une relation de l'époque nous montre de quelles conséquences avait été pour la vie conjugale la « prédication évangélique ». Un prédicant de Lucques n'avait pas moins de trois femmes vivantes à la fois. La première épousée menait une vie désordonnée. — Voy. BURKHARDT, *Luther's Briefwechsel*, 87; DE WETTE, t. III, p. 22.

[2] C'est ce qu'affirme Reinhard. (Voy. la note suivante.) — Voy. aussi LUTHER, *Sämmtl. Werke*, t. XXIX, p. 166-167. Le docteur Gérard Westerburg, de Cologne, sollicitait aussi auprès du duc Jean de Saxe la permission pour Carlstadt de disputer publiquement avec Luther, « afin que la vérité et le mensonge fussent mis au jour, et pour que le docteur Carlstadt fût confondu s'il avait tort, ou réhabilité aux yeux de tous, s'il était dans le vrai ». « Votre Grâce », écrivait-il au duc le 26 novembre 1524, « fera mieux dans ces sortes d'affaires d'entendre les personnes, d'étudier les questions, que d'avoir aussitôt recours aux proscriptions. » Il avertit le prince d'être bien attentif aux choses qui regardent Dieu, afin de ne pas attirer sur lui la colère divine au moment même où, par l'épée et l'autorité temporelle, il croirait avoir le mieux mérité de lui. « Chassé du pays comme disciple de Carlstadt, Westerburg s'offrit à rendre compte de sa foi devant tous. » — Voy. CORNÉLIUS, *Geschichte des Münsterichen Aufruhres*, t. I, p. 248-249.

Digitized by Google

venu les trouver? S'ils étaient dans l'erreur, pourquoi ne s'efforçait-il pas de les instruire avec bonté, au lieu de les injurier ou de les menacer du ban? Au reçu de cette lettre, Luther partit. Mais les conférences n'eurent aucun bon résultat. Un cordonnier, très-versé dans l'Écriture, prouva par des textes de l'Ancien Testament que Luther était dans l'erreur. Sur l'exclamation de celui-ci : « Mais c'est là me condamner! » le cordonnier riposta : « Si tu veux être condamné, soit, je te tiens pour condamné, toi et tous ceux qui parleront ou prêcheront contre Dieu et la vérité de Dieu. » « Je dus m'estimer fort heureux », rapporte Luther, « de n'avoir pas été lapidé ou couvert d'ordures, car quelques-uns me donnèrent au départ cette bénédiction finale : « Va-t'en, au nom de tous les diables, et puisses-tu te casser le cou avant d'avoir quitté notre ville [1]! »

L'électeur Frédéric ordonna à Carlstadt de quitter Orlamunde. Il prit congé de ses ouailles en deux lettres adressées, l'une aux hommes, l'autre aux femmes de sa communauté. Ces deux lettres sont signées : André Bodenstein, chassé par Martin Luther, sans avoir été entendu ni réfuté. A ses amis de Saxe, il écrivit qu'au bruit que faisait Luther, à la rage qu'il laissait percer, on pouvait assez reconnaître l'effrayant châtiment de Dieu sur ceux qui ne recevaient point sa grâce. Luther était un homme emporté, sans aucun jugement, « un âne cornu », sur lequel s'exerçait visiblement le courroux du Seigneur.

Proscrit, Carlstadt se rendit à Strasbourg, puis à Bâle. Un grand nombre de prédicants, parmi lesquels Zwingle et Œcolampade, se rattachèrent à sa doctrine de l'Eucharistie [2]. Vers la fin de 1524, il

[1] De Wette, t. II, p. 579. — Voy. les œuvres de Martin Reinhard, prédicant de Iéna et ami de Carlstadt. *Wess sich Dr Carlstadt mit Dr Luther beredt zu Iena* et *Die Handlung Dr Luther's mit dem Rath und Gemeine der Stadt Orlamünde*, dans Walch, t. XV, p. 2422-2485.

[2] Cette doctrine avait déjà été prêchée par le hussite Martin Hauska : « Quod in sacramento altaris non sit verum corpus Christi et ejus sanguis, sed solum panis, qui est signum, solum cum sumitur, corporis et sanguinis Christi. » Lorenz v. Brezowa, dans Höfler, *Geschichtschreiber*, t. I, p. 451. La doctrine de Carlstadt trouva en Saxe comme à Wittemberg et dans tout le sud de l'Allemagne de nombreux partisans. Voy. les documents cités par Hagen, t. III, p. 103-105. Le traité d'Œcolampade sur la Cène produisit le plus grand effet. Érasme, au grand déplaisir de son ami Ulrich Zazius, s'exprima sur le même sujet d'une manière vague et embarrassée. « Si seulement », disait Zazius, « j'avais autant de capacité que j'ai de courage, je me jetterais dans la mêlée! Si les Pères des premiers siècles n'avaient pas combattu les hérésies plus énergiquement que nous ne le faisons, que serait devenue l'Église? Œcolampade est l'un des hommes les plus dangereux qui existent. La froideur d'Érasme me blesse; lui qui n'a rien à craindre n'emploie ni sa foi ni son génie à réfuter les hérétiques! Malheureux temps que les nôtres! Non-seulement le pauvre peuple, mais les plus savants des hommes sont entraînés dans l'erreur, et personne ne croit plus à la révélation du Christ! » Voy. Stinzting, *Ulrich Zasius*, p. 272.

Digitized by Google

vint à Rothenbourg et y prêcha, au grand applaudissement du peuple, sur l'abolition de toutes les charges populaires. Valentin Ickelshamer, maître à l'École latine de Rothenbourg qui avait jadis étudié à Wittemberg, écrivit pour le défendre une longue apologie, où il se plaignait à tous les chrétiens « de la grande injustice et tyrannie exercée contre André Bodenstein de Carlstadt par Luther de Wittemberg ». « Je connais à fond ta conduite », disait-il s'adressant à Luther; « j'ai étudié quelque temps à Wittemberg. Je ne veux rien dire ici de ton petit doigt couvert de bagues qui scandalisait beaucoup d'entre nous, ni du bel appartement situé près de la rivière, où l'on buvait et faisait si bonne chère avec les *doctoribus* et les seigneurs; et pourtant ces régals me déplaisaient fort, et je m'en plaignais souvent à mes compagnons! J'étais scandalisé de voir que sans te préoccuper de tant d'intérêts importants, tu restais assis près de ta bière. A propos de ces petits reproches que je te faisais, le commis d'un marchand de Leipzig me parla un jour franchement de toi chez Pirkheimer, à Nuremberg. Il faisait peu de cas de ta sainteté; tu jouais bien du violon, disait-il, tu portais des chemises enrubannées, mais c'était là tout ce qu'on pouvait dire à ta louange. Moi, rempli alors d'amour pour toi, je le traitais de fou; je ne savais pas, en ce temps là, que la modération que tu montrais n'était que l'avant-coureur de ta rage. » « A cette époque, ce qui me déplaisait encore en toi, c'était de te voir excuser la vie folle et impie qu'on menait à Wittemberg, et de t'entendre dire que nous ne pouvions être des anges; si je m'étais laissé faire, vous m'auriez alors imposé je ne sais quelle absurde glose sur ce texte de saint Matthieu : Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Comme tu te vantes d'être seul en possession de la vraie doctrine de la foi et de la charité, tu cries bien haut que l'on ne reprend en vous que l'imperfection de votre vie. Non, non, nous ne jugeons pas les pécheurs comme vous avez coutume de le faire; mais nous soutenons que là où l'on n'aperçoit point les fruits de la foi dans le Christ, cette foi n'a jamais été ni bien enseignée ni bien reçue, et nous répétons à propos de vous le proverbe que Rome doit trouver vrai depuis longtemps : Plus on s'approche de Wittemberg, pires sont les chrétiens [1]. »

Luther défendit contre Carlstadt, Thomas Münzer et plusieurs autres adversaires l'orthodoxie de sa doctrine dans le traité intitulé : *Réfutation des prophètes célestes. Des images et du sacrement.*

Déterminé à ruiner le nouvel Évangile par une interprétation astucieuse de la sainte Écriture, Satan, selon Luther, « avait fait choix de Carlstadt, apostat du royaume du Christ et naufragé de la foi ».

[1] Voy. Jager, p. 447, 483, 488.

Digitized by Google

Carlstadt se posait en docteur sans avoir reçu aucune mission divine; s'il en était autrement, que ne prouvait-il par des « signes divins » l'appel intérieur qu'il disait avoir reçu de Dieu? « Dieu ne détruit pas un ordre ancien pour en établir un nouveau sans opérer auparavant de fort grands miracles. C'est pourquoi, avant d'ajouter foi au témoignage de celui qui se dit appelé à prêcher par son sentiment intérieur, et tonne en public contre l'ordre établi, il faut examiner par quels signes ce nouvel apôtre prouve sa mission. » Luther n'appliquait point ce raisonnement à lui-même, ni à la guerre qu'il avait déclarée à l'antique organisation de l'Église.

Carlstadt se plaignait bien à tort d'avoir été banni de la Saxe. « S'il est une chose à regretter, c'est qu'il ait eu affaire à des princes trop faibles. En d'autres pays, s'il fût venu troubler les gens avec de pareilles impertinences, on aurait très-bien pu faire danser sa tête et celle de ses confrères sur une fraîche lame d'acier, et le châtiment eût encore été doux! Les princes de Saxe n'ont-ils pas été patients avec cette cervelle à l'envers? En vérité, ils ne l'ont été que trop; s'ils avaient été plus prompts à se servir du glaive, le peuple des rives de la Saale serait aujourd'hui plus calme, plus retenu, et l'Esprit de Dieu n'eût pas été emprisonné. »

Quant aux images, Luther avait toujours reconnu à l'autorité temporelle le droit de les détruire; mais Carlstadt, avec une fureur sans pareille, les avait abattues, sans même demander l'assentiment du pouvoir. Le peuple, excité par lui, était devenu mutin, orgueilleux, rebelle. Cette rage contre les images n'était, examinée à la lumière de Dieu, qu'une œuvre mosaïste, accomplie sans foi ni amour; et pourtant, les briseurs d'images avaient depuis cette belle équipée un orgueil insupportable. Ils se croyaient très-avant dans les bonnes grâces de Dieu pour avoir mis bas quelques tableaux. N'était-ce pas là revenir au mérite des bonnes œuvres et au libre arbitre?

Luther, à ce moment même, venait de se laisser emporter à de tels excès de langage à propos de la doctrine de la non-liberté de l'homme que, dans son traité sur le *Serf arbitre,* adressé à Érasme, il n'avait pas reculé devant des propositions absolument fatalistes : « Dieu est nécessairement un Dieu d'après la volonté duquel tout doit s'accomplir. Aussi les païens attribuaient-ils à leurs divinités, à leur Jupiter, une volonté qu'ils appelaient *Fatum*, disant qu'aucune prudence humaine ne pouvait soustraire l'homme aux décisions, à la volonté éternelle de cette puissance mystérieuse. Or ces deux choses, la toute-puissance de Dieu et sa prescience éternelle, suppriment radicalement et nécessairement le libre arbitre, et la raison elle-même se voit forcée de reconnaître qu'il n'y a de libre

Digitized by Google

volonté ni en Dieu, ni en nous. » Luther admet cependant dans l'homme la lutte du bon et du mauvais principe : « La volonté de l'homme », explique-t-il, « tient le juste milieu entre celle de Dieu et celle de Satan. Elle se laisse conduire, pousser et diriger comme un cheval ou tout autre animal. Si Dieu s'en empare et la dirige, elle va où et comme Dieu veut; mais elle n'est ni libre ni maîtresse de décider vers qui elle veut courir, à qui elle veut appartenir; deux forces opposées se la disputent, et luttent tour à tour pour l'obtenir. » Luther établit aussi une distinction entre la volonté « cachée » de Dieu et sa volonté « ostensible, apparente » : « Dieu fait annoncer à tous sa loi et sa grâce, mais c'est sa volonté secrète qui décide le comment, le combien de ceux qui devront y avoir part[1]. »

« Si en s'appuyant sur des textes de Moïse », dit Luther dans le même traité, « on permet au peuple de briser les images, on doit donc aussi lui permettre de se jeter, pour les massacrer, sur les adultères, les homicides, les rebelles, car Dieu a également ordonné au peuple d'Israël de les exterminer. » « Personne, évangéliquement parlant, n'est obligé de briser les images, tout est abandonné à la liberté de chacun, et il n'y a point de péché à les conserver. » « Plaçons-nous au véritable point de vue; ces docteurs de péché et ces prophètes mosaïstes ne doivent pas nous troubler avec leur Moïse; qu'ils le laissent en paix! Nous ne voulons ni voir ni entendre Moïse! Que dites-vous de cela, chères âmes de Rothenbourg? »

« Moïse n'a été donné qu'au peuple juif », dit-il ailleurs; « les païens ni les chrétiens n'ont rien à voir dans sa législation. Il est vrai que nous gardons et enseignons les dix commandements, mais seulement parce que la loi naturelle n'est nulle part mieux expliquée, ni mise dans un plus bel ordre. Cependant je voudrais que, dans les questions temporelles, on empruntât davantage à Moïse; la loi du divorce, le jubilé, l'année de franchise donneraient au monde une impulsion meilleure; nos prêts à intérêts, nos lois sur le commerce et sur le mariage en seraient heureusement modifiés. »

« Quant à la célébration du dimanche, personne n'y est obligé. Observer le sabbat ou le dimanche n'est point du tout obligatoire. La loi de Moïse ne saurait nous l'imposer; c'est la nature, par sa lassitude, qui nous indique et nous apprend qu'il est nécessaire, à de certains intervalles, d'accorder un peu de relâche à notre corps, car il faut laisser aux hommes et aux bêtes la temps de respirer;

[1] *De servo arbitrio*. Op. latin., t. VII, p. 113. — Voy. VORREITER, p. 414-415. A propos des passages que nous venons de citer, DOLLINGER remarque (*Kirchengeschichte*, 2b, p. 422) que ces maximes semblent plutôt empruntées au Coran qu'à l'Évangile.

Digitized by Google

l'unique fondement du sabbat de Moïse, c'est donc une raison toute physique, tout extérieure, et le Christ a eu les mêmes motifs pour la confirmer. Or, dès qu'il ne s'agit plus que du repos du corps, il est évident que celui qui n'est pas fatigué peut sans aucun péché violer la loi du sabbat, et faire choix d'un autre jour pour obéir à la réclamation de la nature. Une autre raison de garder le dimanche, c'est le devoir d'entendre la parole de Dieu[1]. » Le dimanche, selon Luther, n'est donc qu'une loi purement extérieure, et par conséquent de peu d'importance. « Dieu », dit-il dans son grand catéchisme, « s'est réservé le septième jour, comme nous le lisons dans la Bible. Il nous a ordonné de garder ce jour et de le tenir pour saint entre tous, mais ce n'est qu'aux seuls Juifs qu'a été imposée cette loi tout extérieure. Dieu voulait que ce jour-là ils se reposassent des œuvres serviles, et que les hommes et les animaux eussent un peu de repos, de peur qu'un travail incessant ne vînt à les épuiser. Mais ce commandement ne s'adresse qu'aux intelligences grossières; il ne nous concerne en rien, nous autres chrétiens, puisqu'il se rapporte à une nécessité toute physique. Comme une foule de prescriptions de l'Ancien Testament, il a trait à des mœurs, à des personnes, à des temps et des lieux fort différents des nôtres. Depuis le Christ, tout cela est abandonné à notre liberté. Mais pour bien faire comprendre aux simples ce que Dieu demande de nous par ce commandement, sachez que nous ne considérons pas l'observance des jours fériés comme d'obligation pour les chrétiens instruits et intelligents; ceux-ci, encore une fois, n'en ont aucun besoin; nous gardons le dimanche à cause de certaines nécessités physiques, en vue des gens du peuple, des serviteurs et des servantes qui, travaillant toute la semaine, ont besoin d'un jour de répit; nous le maintenons surtout parce que, ce jour-là, on pourra se réunir pour assister au service divin. Notre sabbat n'est plus obligatoire, ni attaché à un moment précis, comme chez les Juifs; seulement, comme de toute antiquité le dimanche a été désigné pour le jour du repos, nous trouvons bon de le conserver[2]. » « Il importe peu », dit-il ailleurs en expliquant le troisième commandement, « que nous observions ou non le sabbat; les consciences sont libres. Celui qui veut ne pas y avoir égard peut continuer à travailler, nous ne le blâmerons pas, et nous ne le renierons pas pour cela. Cette question est laissée à notre libre appréciation[3]. »

Cette opinion de Luther et de ses disciples devait avoir les plus graves conséquences. Déclarer que Dieu ne fait pas aux chrétiens une stricte obligation d'observer le dimanche, c'était ôter à l'homme

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXIX, p. 136, 143, 146, 157, 167, 173-174.
[2] *Sämmtl. Werke*, t. XXI, p. 48.
[3] T. XXXVI, p. 93.

Digitized by Google

du peuple le seul motif qui le lui rendait sacré. Et d'ailleurs pourquoi chacun ne se serait-il pas rangé, sinon parmi les savants, du moins parmi les chrétiens « intelligents » que Luther déclarait affranchis de la loi? La profanation du dimanche, qui devint tous les ans plus générale en Allemagne et dont les contemporains se plaignent si amèrement, devait être la conséquence naturelle d'un pareil enseignement.

Réfutant la doctrine de Carlstadt sur l'Eucharistie, Luther avoue les difficultés infinies engendrées par le principe de la libre interprétation de l'Écriture (que lui-même avait établi). « On verra bientôt », dit-il, dans un douloureux pressentiment, « ceux qui prétendent mesurer et régenter l'Écriture au moyen d'une raison sophistiquée et de subtilités raffinées, en venir à nier la divinité du Christ. » « Tu assisteras dans peu de temps à des prodiges; tu verras comme la raison deviendra sage, surtout parmi le peuple ignorant! On secouera la tête, on dira : C'est vrai, la divinité et l'humanité sont deux choses infiniment distinctes! il y a entre elles un abîme immense, comme celui qui sépare ce qui est éternel de ce qui est du temps; comment donc l'un peut-il être l'autre, ou comment quelqu'un a-t-il jamais pu dire que l'homme était Dieu? » « Déjà », ajoutait-il, « le Christ devient un pur symbole moral; il est descendu de son trône de législateur et de maître, et si l'on fait un pas de plus dans cette voie, aucun dogme ne restera debout. »

Aussi recommandait-il de la manière la plus pressante à ses disciples de se garder des faux prophètes et de leur doctrine, « quand bien même le monde entier abandonnerait notre croyance en l'Eucharistie ». « Comment ferons-nous donc quand il s'agira de la doctrine de l'Évangile, qui est d'une bien autre importance? (Le mot Évangile, dans la bouche de Luther, signifie toujours la doctrine de la justification par la foi seule et de la non-liberté de la volonté humaine.) Ne voyez-vous pas tout le monde l'abandonner, la combattre? Combien êtes-vous qui lui restiez véritablement attachés? Ce n'est pas merveille que beaucoup embrassent l'erreur, c'est merveille que quelques-uns restent fidèles. Les partisans des faux prophètes ne peuvent se plaindre de n'avoir pas été avertis, conseillés. Ne savent-ils pas comment j'ai jugé leur esprit? N'ai-je pas dit qu'ils agissaient sous l'inspiration du démon? Cependant à quoi cela a-t-il servi? Ils se sont encore plus obstinés; ils se sont secrètement concertés; ils ont usé de ruse envers moi; ils ont oublié jusqu'à la charité qu'ils nous doivent. Pourquoi nous ont-ils combattus avec tant d'acharnement, dans leur trou et derrière notre dos, écrivant contre nous dans les divers territoires allemands, et n'égorgeant que ceux de Wittemberg dans leur abattoir public, c'est-à-dire dans leurs chaires?

Digitized by Google

Et tout cela sans vouloir jamais nous expliquer en quoi nous sommes dans l'erreur! Ce que Wittemberg a fait, il faut le détruire, sans cela tout ira de mal en pis, ils ne connaissent que cet argument! Et c'est en se couvrant de la protection de notre prince, c'est en notre propre nom et place qu'ils agissent ainsi[1]! »

Ce que Luther avait prévu, qu'il s'élèverait bientôt des incrédules allant jusqu'à nier la divinité du Christ, se vérifiait à la lettre à Nuremberg. A cette date, nous voyons le conseil intenter un procès à trois peintres de la cité, Georges Penz et les deux frères Sebald et Barthélemi Behaim, communément appelés les « peintres impies » Cités devant le tribunal à cause de leurs opinions déistes, ils exposèrent leur manière de voir avec une pleine franchise. Aux questions qui lui furent adressées, Georges Penz répondit qu'à la vérité il croyait vaguement à l'existence d'un Dieu, mais qu'il ne savait pas quelle idée se faire au juste de lui; quant à Jésus-Christ, il n'y croyait point; il lui était impossible d'ajouter foi à la sainte Écriture; il n'admettait ni le baptême, ni l'Eucharistie, et ne reconnaissait d'autre autorité temporelle que celle de Dieu. Barthélemi Behaim déclara à son tour rejeter le témoignage de la Bible. Il avait suivi pendant deux ans le prêche du luthérien Osiander, mais, il ne savait comment expliquer la chose, ce que disaient les prédicants avait bien un sens devant les hommes, et pourtant au fond il n'y avait là que vain babil; aussi ne voyait-on aucun fruit de conversion sortir de tant de sermons. Il resterait dans ses incertitudes; le mensonge l'y contraignait jusqu'à l'avénement de la vérité. Son frère Sebald s'exprima à peu près dans le même sens. Jusqu'à présent il n'avait su quel parti prendre relativement à la Cène; il était résolu à patienter jusqu'à ce que Dieu lui en donnât l'intelligence. Lui aussi avait entendu beaucoup de prédications, mais il ignorait, comme son frère, le moyen d'en tirer quelque amélioration spirituelle. Gui Wirsperger, interrogé sur ses relations avec les frères Behaim, déclara qu'ils avaient un fort mauvais renom sous le rapport religieux, et passaient pour être ensorcelés. L'un d'eux, Barthel, avait déclaré ne point connaître le Christ et ne savoir rien de lui; quand il en entendait parler, il prétendait avoir la même impression que lorsqu'on lui contait l'histoire du duc Ernest, enlevé sur le haut d'une montagne. Sébald était non moins obstiné, non moins sous l'influence du démon. Il était fâcheux que des âmes chrétiennes fussent obligées d'avoir des rapports avec de pareils personnages; ils avaient tellement détourné leurs femmes de la vérité, qu'elles n'étaient plus sûres

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXIX, p. 170, 216, 260, 266. — Voy. RIFFEL, p. 402-406.

Digitized by Google

de rien en matière de foi. Les deux frères faisaient usage du petit livre de Münzer et de Carlstadt. Les « peintres impies » furent bannis de la ville « à cause de leurs opinions païennes et pour avoir parlé avec grand dédain et mépris de tous les prédicants, ainsi que de leurs supérieurs temporels ». Comme motif principal de leur expulsion, on allégua « qu'il fallait éviter avec soin que le contact avec de telles gens n'engendrât une foule d'erreurs et d'opinions extravagantes parmi les citoyens de la cité et du dehors; si l'on n'arrêtait les progrès du mal, il faudrait bientôt prendre des mesures pour que la parole ne fût plus distribuée à toute la congrégation réunie; prendre à part, instruire en particulier chaque égaré, ce qui serait imposer un lourd fardeau non-seulement aux prédicants, mais encore à messieurs du conseil[1] ».

Mais de quel droit, demandaient les chrétiens éclairés restés fidèles à l'Église, « refusait-on à Carlstadt ou à d'autres la liberté de repousser le baptême, la Cène et le culte luthérien? N'avait-on pas permis à Luther de rejeter cinq sacrements? N'avait-il pas travaillé à renverser l'édifice tant de fois séculaire de l'antique Église? Si Luther, conformément au principe reconnu de la libre interprétation de l'Écriture, tenait telle ou telle opinion pour vraiment évangélique, s'il osait représenter tout sentiment contraire au sien comme abominable, scélérat, satanique, pourquoi Carlstadt, Münzer et les autres, quels que fussent leurs noms, ne pouvaient-ils à leur tour tenir d'autres axiomes pour seuls justes, seuls révélés par l'Esprit de Dieu? pourquoi n'avaient-ils pas la même liberté que Luther et la communauté de Wittemberg? » « Une complète anarchie religieuse, ajoutaient les catholiques, sera le fruit de cette liberté chrétienne tant prônée par Luther : l'interprétation libre de la Bible « claire et intelligible à tous », comme il le prétendait, le principe que tout chrétien a le droit de juger ses pasteurs, parce qu'il est intérieurement enseigné par Dieu même, étaient deux dogmes tout aussi subversifs[2]. »

IV

« La sainte Écriture a été donnée à chacun pour vérifier et affermir sa croyance. Elle est pour le chrétien l'unique source de la foi. » Ce principe, les disciples de Münzer et de Carlstadt, et toutes les

[1] Protocole de l'audience, dans Jörg, p. 731-733 (voy. 668). et Baader, *Beiträge zur Kunstgeschichte Nürnbergs*, [2], t. II, p. 74-77, voy. p. 53-54.

[2] Voy. *Glos und Comment.* Bl. B-D² E. F². *Contra M. Lutherum*, fol. 9.

Digitized by Google

sectes qu'on a coutume de désigner sous le nom d' « anabaptistes », continuaient à le considérer comme la plus légitime réclamation de la liberté chrétienne. Ces sectes différaient grandement entre elles sur maints points de doctrine ou de culte, mais toutes se rattachaient à la croyance commune que le baptême des enfants devait être aboli, parce qu'il n'en était question dans aucun texte de la Bible : « Celui qui croit sera baptisé », avait dit le Sauveur. Ces paroles prouvaient indubitablement que la « pratique de la foi » devait précéder le baptême.

Mais la difficulté de s'entendre sur cette « pratique de la foi », qui était en même temps indispensable à la véritable intelligence de la Bible, amenait d'interminables discussions. Si Luther avait avancé « que chacun était intérieurement enseigné par Dieu même », beaucoup, allant plus loin, soutenaient maintenant qu'il était impossible de se croire en possession de la foi véritable avant d'avoir reçu au dedans la preuve surnaturelle de cet enseignement divin.

Bien avant le procès intenté aux « peintres impies », un maître d'école de Nuremberg, Jean Denk, avait déclaré, en présence du conseil, « qu'avec saint Pierre, il tenait l'Écriture pour une lumière qui brille dans l'obscurité; mais que pour lui, l'obscurité était si profonde qu'il lui était impossible de comprendre les livres saints dans leur ensemble ». « Si donc je ne la comprends pas », disait-il, « comment pourrais-je y puiser la foi? Si je n'attends que Dieu me la révèle, ma foi ne sera que l'œuvre de mon esprit. Oui, celui qui ne veut pas attendre la révélation du Seigneur et ose prévenir un moment qui n'appartient qu'à l'Esprit de Dieu et au Christ, celui-là fait très-certainement du mystère de Dieu renfermé dans l'Écriture une abomination horrible aux yeux du Seigneur, car il prétend tirer la grâce divine de la corruption humaine. Aussi saint Pierre dit-il encore que nous ne saurions interpréter l'Écriture, parce qu'il n'appartient qu'au Saint-Esprit de nous en donner l'intelligence, lui qui le premier en a instruit les apôtres. Or cette révélation de l'Esprit, chacun doit commencer par s'assurer qu'il l'a réellement reçue, et dans le cas contraire, sa foi est fausse ou de nulle valeur[1]. »

D'autres, comme Thomas Münzer et les prophètes de Zwickau, se disaient « confirmés, affermis » par l'Esprit, par la « parole intérieure » et la « révélation de Dieu », et posséder le véritable sens de l'Écriture; ils annonçaient, en se fondant sur les lumières reçues, un nouveau royaume de Dieu, une complète réorganisation de la société, de la religion et de l'État.

[1] JÖRG, p. 664-665.

Digitized by Google

Comme à Zwickau, à Alstedt et en beaucoup de localités de Saxe et de Thuringe, la doctrine de l'avénement du règne de Dieu fondée sur l'interprétation « divine et intérieure de la sainte Écriture » trouvait en Suisse d'innombrables adhérents. A Zurich, où Ulrich Zwingle avait annoncé le nouvel « Évangile » tantôt en se rattachant à Luther et tantôt en le contredisant, on vit bientôt se former un groupe de nouveaux apôtres, partisans de l'explication littérale de la Bible, et désignant le « soi-disant réformateur » de Wittemberg sous le nom de « dragon infernal ». Selon eux, l'enseignement de Luther était faux, inepte. Luther avait commis un crime en livrant la sainte parole de Dieu à l'appréciation de l'autorité temporelle. « Vous n'avez pas le droit », disait en argumentant contre Zwingle une des voix les plus autorisées de la nouvelle secte, « de remettre le jugement aux mains du conseil de la ville, puisque le jugement est déjà rendu, et que l'Esprit de Dieu a prononcé. » « C'est avec raison que nous refusons d'entendre les prédicants », disaient-ils, se joignant aux anabaptistes pour combattre les zwingliens, « car dans la doctrine qu'ils nous ont jadis enseignée, ils ont puisé prétexte à des émeutes, à des scandales; ils agissent et vivent contrairement aux maximes qu'ils ont prêchées; ils s'efforcent, sous des dehors de piété, de mettre au service de leurs idées le glaive du pouvoir temporel, au lieu de ne faire usage que des armes spirituelles. Et pourtant les vrais prédicants évangélistes se sont depuis longtemps prononcés contre une pareille manière d'agir, et l'ont appelée tyrannique[1]. » Les nouveaux sectaires prétendaient fonder une Église où les élus seuls (c'est-à-dire leurs partisans) auraient accès, tandis que tous les autres hommes ne devraient plus être considérés que comme des impies dignes de châtiment. Entre les élus régnerait une égalité parfaite, et tous les biens seraient communs.

« Ces principes flattaient singulièrement les oreilles de l'homme du peuple »; aussi accourait-on de tous côtés pour écouter les nouveaux apôtres; tailleurs, cordonniers, pelletiers avaient des visions, prêchaient et enseignaient ce royaume de Dieu, où il n'y aurait aucune différence entre les hommes, où fortunes et propriétés seraient communes, où les couvents et les châteaux seraient rasés, et ceux qui résisteraient à la parole de Dieu, mis à mort[2].

A dater de 1524, ces apôtres de la révolution sociale se répandirent dans le sud-ouest de l'Allemagne et en Suisse. A Saint-Gall, au rapport d'un témoin oculaire, les prédicants anabaptistes étaient

[1] BULLINGER, *Der Wiedertäufer Ursprung, Fürgang*, etc. (Zurich, 1560). Bl. 250. Voy. CORNELIUS, *Geschichte des Münsterischen Aufruhrs*, t. II, p. 8-30; voy. aussi le t. III de cet ouvrage.

[2] * Lettre de Clément Endres, 13 mai 1524. Voy. plus haut, p. 345, note 5.

Digitized by Google

si nombreux, que de tous côtés, les dimanches et jours de fête, on voyait, sur les promenades, les bourgeois se grouper autour d'eux. « Ici, ici! » disait un paysan à son voisin, « c'est ici qu'est enseigné le véritable Évangile! Vois donc comme les anciens prêtres nous avaient menti! Comme ils nous avaient mal instruits! On devrait assommer tous ces coquins! »

Le président des cantons catholiques déclarait dès 1524 à la diète helvétique que, excité par les nouveautés religieuses, le peuple devenait séditieux; qu'il refusait de payer les impôts, les dîmes, et de s'acquitter des corvées; qu'il réclamait la communauté des biens, et montrait pour l'autorité un tel mépris que la ruine de la patrie était imminente[1].

Trop souvent les élus, « éclairés sur le sens de l'Évangile par des visions et des ravissements », se livraient aux actes les plus effroyables. Le chroniqueur de Berne, Anshelm, raconte qu'à Saint-Gall, en 1525, « pour accomplir la volonté du Père céleste », en présence des parents du jeune homme, un frère trancha la tête de son frère, et qu'à Esslingen, dans une « réunion fraternelle », un homme foula sa femme sous ses pieds; ces deux malheureux croyaient fermement accomplir la volonté de Dieu. Jusque sur l'échafaud, le fratricide assura n'avoir tué son frère que par l'ordre du Seigneur. La volonté de Dieu excusait et couvrait toutes sortes de crimes. « Je ne commets point de péché », disait un prédicant, « c'est Dieu le Père qui les commet par moi; Dieu est venu en personne dans mon âme. » « Quelques-uns, gens cependant très-versés dans l'Écriture », rapporte Anshelm, « sont si épris des ravissements, qu'ils ne veulent plus lire une seule syllabe et refusent de prêter l'oreille à la parole humaine, tant ils se disent consolés au dedans par la céleste voix du Père. » Les magistrats de Saint-Gall, par des édits publiés à diverses reprises, se virent obligés de défendre « qu'à l'avenir personne eût l'audace de se dire inspiré par Dieu le Père, et ne se permît de parler ou d'agir en son nom ».

Après les effrayantes et funestes conséquences des visions et des ravissements, vinrent les bizarres conclusions tirées du texte de l'Écriture par les nouveaux sectaires. Ils prenaient au pied de la lettre une opinion de Luther, et s'imaginaient que pour interpréter exactement la Bible, il fallait adopter le sens littéral qui s'offrait d'abord à la pensée. A Saint-Gall, on voyait les gens sortir par les portes de la ville dans les quatre directions du globe pour aller annoncer le royaume de Dieu aux nations; la Bible n'avait-elle pas dit : « Allez, instruisez toutes les nations, et prêchez-leur l'Évangile »? Douze

[1] Relation de Sicher, dans BAUMANN, *Acten*, 286-987. — ZIMMERMANN, t. II, 22. 87.

Digitized by Google

cents anabaptistes se réunirent un jour à Appenzel, et là, attendirent patiemment que les aliments leur fussent envoyés par le Père céleste. C'est qu'ils avaient lu dans l'Évangile : « Ne vous inquiétez point de ce que vous mangerez. » La faim ne tarda pas à les décider à retourner chez eux. Sans bâton, sans souliers, sans bourse ni argent, des bandes errantes parcouraient les routes et prêchaient sur le toit des maisons, car l'Évangile avait dit : « Ce qu'on vous a dit à l'oreille, criez-le sur les toits. » Beaucoup abandonnaient femmes et enfants pour se joindre aux frères, et mendiaient sur les chemins, car ce n'était pas en vain que le Sauveur avait dit qu'à cause de lui, on devait abandonner son père, sa mère et tout ce qu'on possédait. D'autres brûlaient la Bible, conformément à ce verset : « La lettre tue, mais l'esprit vivifie. » « La nouvelle secte des anabaptistes », dit Sébastien Franck dans sa Chronique, « a eu pour origine l'interprétation littérale des Écritures; beaucoup de ceux qui s'unissaient aux frères avaient bonne intention, ils cherchaient Dieu avec zèle et droiture, et prétendaient ne se diriger que d'après l'Écriture, qu'ils prenaient au pied de la lettre[1]. »

Le docteur Balthasar Hubmaier était un des hommes les plus actifs et les plus influents de la secte nouvelle[2]. « C'était un savant singulièrement versé dans l'Écriture qui laissait à chacun le soin d'y puiser sa foi. » En son livre des *Dix-huit discours traitant à fond des conditions d'une vie vraiment chrétienne*, Hubmaier, comme Luther, avait posé ce principe, que tout chrétien baptisé doit trouver par lui-même dans la Bible l'assurance que son pasteur désaltère et nourrit son âme selon la vérité. Sur la frontière suisse, dans la seigneurie d'Hanenstein, il avait fait de la petite ville de

[1] Voy. Anshelm, t. VI, p. 268; Arx, t. II, p. 503-509. — Bullinger, B. 12, p. 19, 22. — Kessler, *Sabbata*, t. I, p. 258-305. — Franck, *Chronica*, t. III, p. 193-199. — Voy. Jörg, p. 662-663, 669-670. — A Augsbourg, dès 1524, les anabaptistes prêchaient. — Voy. Uhlhorn, p. 62. Un chaudronnier de Nuremberg conduisit au cimetière de Saint-Jean sa femme, dont la grossesse était fort avancée, et là il la mit barbarement à mort, dans son désir, avoua-t-il, de lui procurer le bonheur du baptême de sang. — Voy. Eye, *Drei Jahre aus dem Leben einer deutschen Reichstadt*, dans la *Zeitschrift für deutsche Culturgeschichte*, 1873, p. 203-230. Nous lisons dans une autre chronique du temps au sujet du Tyrol : « Les sectes luthériennes y ont fait de tels progrès depuis les derniers vingt-quatre ans, que l'autorité a dû intervenir, particulièrement à propos des anabaptistes. Quelques fanatiques ont en beaucoup d'endroits tellement séduit le peuple ignorant par leur doctrine hérétique, qu'en peu de semaines un nombre considérable d'hommes et de femmes ont vendu leurs biens, leurs attelages, pour en faire de l'argent, et être admis avec femme et enfants dans la société nouvelle. Pour porter à ce mal un remède opportun, l'autorité a fait exécuter trois hommes à Insprück. L'un d'eux avait attiré environ quatre cents personnes à cette damnable hérésie. » — Greuter, p. 31.

[2] Sur Hubmaier, voy. Schreiber, *Taschenbuch für Geschichte und Alterthum Süddeutschland*, années 1 et 2, Fribourg, 1839, 1840. *Stern*, *Zwölf*, *Artikel*, p. 57.

Digitized by Google

Waldshut le centre de son action pastorale. Là, il avait recruté parmi le peuple et les corporations ouvrières un grand nombre de partisans, persuadés que ce nouveau pasteur leur offrait « un aliment et un breuvage parfaitement sains ». Il attacha tellement sa communauté à ses doctrines, qu'il fut bientôt en état de dicter ses volontés aux magistrats et aux nobles[1]. L'ancienne religion fut abolie, l'ornementation des églises, les autels, les tableaux, tout fut renversé et brisé au milieu d'un grand tumulte; les prêtres furent chassés. Les disciples d'Hubmaier affirmaient avec orgueil que leur maître avait été envoyé de Dieu par une disposition toute spéciale de la Providence envers eux, et le nouveau conseil de la ville s'imaginait n'avoir en rien mérité les reproches de son légitime seigneur, l'archiduc Ferdinand, en permettant que la parole de Dieu fût annoncée en toute liberté dans leur ville. Mais le 3 octobre 1524, les conseillers de Fribourg en Brisgau écrivirent aux nouveaux convertis de Waldshut : « Votre prétention de n'avoir fait autre chose que favoriser l'extension de la parole de Dieu ne pourra pas vous être d'une grande utilité auprès de Sa Grâce ni ailleurs. Chacun comprendra bien vite que vous vous êtes laissé entraîner et conduire par votre prêtre, et que vous vous êtes révoltés contre l'autorité, jusqu'à vous abandonner à la damnable hérésie des hussites. Vous avez écouté et gardé Hubmaier, malgré tous les ordres et avertissements qu'on a pu vous donner. Si maintenant vous voulez soutenir que vous avez bien fait en agissant ainsi, Sa Grâce, son conseil et ses sujets devront en conclure que vous les tenez pour des oppresseurs de la parole divine. Renoncez donc à tout cela, ne ripostez pas, n'écrivez rien, car vous êtes dans votre tort. Songez bien que s'il en allait ainsi, dans les questions qui intéressent notre sainte religion, et que nous devions ajouter foi à la parole du premier moine défroqué ou prêtre qui se présente pour nous expliquer la sainte Écriture d'après sa pensée, et si nous lui laissions le droit d'anéantir les conclusions et ordonnances des anciens et sacrés conciles, tous les jours nous pourrions nous remettre entre les mains d'un nouveau maître, et finirions par ne plus savoir ce que c'est qu'une solide conviction religieuse. Pesez bien toutes ces choses, et soyez désormais fidèles aux anciennes institutions de l'Église[2]. »

Les progrès de l'anarchie religieuse étaient une rude épreuve pour Luther.

Plein de confiance en lui-même, avec un sentiment nonpareil de

[1] Voy. la déclaration des habitants de Waldshut à la délégation des princes, et leur lettre au conseiller du tribunal d'Insprück, 16 décembre 1524, SCHREIBER, *Bauernkrieg*, t. I, p. 70.

[2] SCHREIBER, *Bauernkrieg*, t. I, p. 100-101.

Digitized by Google

triomphe, il avait annoncé à mainte reprise qu'il avait reçu son Évangile du ciel même; que personne, pas même les anges, n'avait le droit de le juger; que sa bouche était la bouche même du Christ, et que celui qui n'adoptait point sa doctrine ne pouvait espérer le salut[1]. Maintenant, parmi ceux qui, à son exemple, avaient abandonné l'Église, il voyait de tous côtés surgir de nouveaux apôtres, en possession d'un Évangile différent. Ces hommes s'opposaient à lui, le réfutaient, affirmaient avoir reçu une mission bien au-dessus de la sienne. Dès le commencement de 1525, les choses avaient été si loin, que dans son découragement, Luther laissait échapper cet aveu: « Tel docteur rejette le baptême; tel autre veut qu'un troisième monde soit placé entre celui-ci et le jugement dernier; quelques-uns enseignent que le Christ n'est pas Dieu; l'un dit ceci, l'autre cela, et il y a autant de sectes et de *Credo* que de têtes. Point de rustre si grossier qui ne s'imagine avoir reçu une révélation du Saint-Esprit et ne s'érige en prophète[2], dès qu'il a rêvé ou imaginé quelque chose[3]. »

V

Cet état d'anarchie religieuse, qui s'étendait maintenant à une grande partie de l'Empire, avait été dès longtemps prédit par les esprits réfléchis, attentifs au mouvement que Luther avait provoqué. L'Allemagne, avaient-ils dit, deviendra une seconde Bohême, car c'étaient bien les doctrines de Jean Huss que Luther avait propagées en Allemagne[4].

Il avait autrefois déclaré n'avoir rien de commun avec Jean Huss (1519), affirmant que jamais il ne légitimerait un schisme, et que les hussites avaient été criminels de rompre l'unité de l'Église romaine[5]. Mais peu de temps après, il était arrivé à la persuasion qu'il était lui-même hussite, et que son enseignement était le même que celui du réformateur de Bohême. Avant lui, Huss avait prêché la vérité évangélique, mais elle avait été condamnée au concile de Constance, où la doctrine du « dragon infernal » avait été substituée à l'Évangile littéral. A l'exemple de Huss et des hussites, Luther

[1] Voy. plus haut, p 28, 213, 236-237.

[2] Lettre aux chrétiens d'Anvers, commencement de 1525, dans DE WETTE, t. III, p. 61.

[3] Voy. plus haut sur ce sujet les jugements portés par Emser, Murner, Aléandre, Usingen et le duc George de Saxe, p. 109-112, 131-134, 157, 200, 217, 227-228.

[4] Voy. plus haut, p. 85-86.

[5] Voy. plus haut, p. 87-88

Digitized by Google

avait rejeté l'autorité du siége apostolique, les conciles généraux, et beaucoup d'autres dogmes fondamentaux de l'Église. Comme les « frères de Bohême », il avait vu dans la sainte Écriture l'unique source de la foi; comme eux, il avait aboli toute différence entre les prêtres et les laïques, et enseigné le sacerdoce universel, appelant le Pape Antechrist, et l'antique Église, avec sa constitution, ses lois, ses institutions, ses droits, ses usages, une « invention de l'enfer[1] ». Aussi ce qu'on avait vu se produire en Bohême, c'est-à-dire « cette effroyable licence religieuse » dont des témoins oculaires ont rapporté les excès, allait-il nécessairement se reproduire en Allemagne. Comme Luther le constatait (1525), il y avait maintenant presque autant de sectes et de *Credo* que de têtes. C'est ainsi qu'en 1502 Bohuslav Hassenstein avait écrit de Bohême qu'en ce pays les sectes étaient innombrables; qu'on y rencontrait des wicléfites, des Picards, des contempteurs de la divinité de Jésus-Christ, des sectaires niant l'enfer, l'immortalité de l'âme, ou persuadés que toutes les religions étaient également bonnes; vieillards, adolescents, hommes et femmes se croyaient appelés à expliquer la sainte Écriture, et se disputaient sur des points de foi[2].

Dès qu'on eut détruit l'obéissance envers l'autorité de l'Église, d'abord en Bohême, puis en Allemagne, rien n'eut plus un ferme équilibre dans la pensée ni dans le cœur du peuple.

Et sur le terrain social, d'abord en Bohême, puis en Allemagne, tout chancela, tout fut ébranlé par la propagation des principes de Jean Huss.

[1] Le premier, Wiclef avait appelé le Pape l'Antechrist. Il avait dit à plusieurs reprises en parlant du Pape : « ...homo peccati Antichristus insignis loquitur, quod sit summus Christi vicarius. » Nul homme sur la terre ne désignait plus clairement l'Antechrist, le lieutenant de Satan, que le Pape : « ...ut sit vicarius principalis Satanæ et præcipuus Antichristus ». etc. Dans ses prédications, Wiclef, sans autre commentaire, disait Antechrist pour Pape. — Voy. LECHLER, t. I, p. 583-584, 601, note 3. Les rapports entre les doctrines de Wiclef, de Jean Huss et de Luther sont symbolisés dans un cantional hussite de la ville de Prague. En haut se tient Viclef, qui bat le briquet; au-dessous, Huss, qui allume les charbons; bien plus bas encore, Luther, qui agite une torche enflammée. —Voy. LECHLER, t. II, p. 285, note 2.

[2] Voy. notre premier vol., p. 582.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE III

LA RÉVOLUTION SOCIALE

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE III

LA RÉVOLUTION SOCIALE

CHAPITRE PREMIER

INFLUENCE DES DOCTRINES DE JEAN HUSS EN ALLEMAGNE. — PRÉLUDES DE LA RÉVOLUTION SOCIALE.

I

« C'est à Jean Huss et à ses disciples », dit un contemporain de la révolution sociale du seizième siècle, « qu'il faut rattacher presque toutes ces funestes doctrines sur l'autorité spirituelle et temporelle, sur la propriété, sur les droits, qui engendrent maintenant parmi nous, comme autrefois en Bohême, l'insubordination, l'émeute, le pillage, l'incendie et le meurtre. C'est à elles qu'il faut s'en prendre du grave ébranlement social qui nous épouvante à cette heure. Depuis longtemps déjà, le poison de ces faux principes se répand de Bohême en Allemagne, et partout où il s'insinue, on le voit produire les mêmes calamités[1]. »

Jean Huss avait porté une grave atteinte à l'autorité ecclésiastique et séculière en enseignant qu'aussitôt qu'un homme se rendait coupable de péché mortel, il devenait par cela même incapable d'exercer les fonctions dont il avait été investi, parce que « Dieu retirait aussitôt sa divine sanction à son autorité et à sa charge ». Évêque ou souverain temporel perdait tout droit à l'obéissance de ses sujets, dès qu'il devenait prévaricateur. En ces sortes d'occasions, c'était aux « vrais croyants » qu'il appartenait de décider.

Jean Huss avait en outre déclaré la guerre à tout ordre social en

[1] *Contra M. Lutherum et Lutheranismi fautores*, fol. 14.

Digitized by Google

avançant que ceux qui régissent leurs propriétés ou qui en usent contrairement à la loi de Dieu, n'ont aucun titre légitime à ces mêmes propriétés, qui ne sont plus qu'un larcin entre leurs mains souillées et impies. Par ces doctrines, il avait surtout visé les propriétés ecclésiastiques, disant que, puisque mauvais usage en avait été fait, elles devaient nécessairement retourner aux laïques. La propriété ecclésiastique, affirmait-il, conduisait fatalement à l'asservissement des paysans et à la ruine de la noblesse, qui, réduite à la misère, se voyait alors obligée « de voler, de dépouiller et d'opprimer ses subordonnés ». Les biens de l'Église, selon lui, ceux mêmes qui provenaient de donations, devaient être restitués à leurs anciens et légitimes propriétaires, aux seigneurs temporels, dont les ancêtres, égarés par une libéralité inconsidérée, pour la perte des âmes et contre tous les préceptes de la sainte Écriture, avaient doté les clercs de richesses superflues. C'est par de telles assertions que Jean Huss avait su s'attacher une grande partie de la noblesse. Il avait également séduit les gens du peuple, en leur répétant que les possessions ecclésiastiques étaient le « bien des pauvres », que le peuple avait le droit de s'en emparer pour subvenir à ses besoins; qu'en résumé, la pauvreté n'était que tolérée par Dieu, que les riches en étaient les auteurs, et que seuls les « vrais croyants » avaient le droit de posséder[1].

La guerre hussite se chargea promptement d'apprendre au monde, et cela d'une effroyable manière, les résultats qu'on pouvait attendre de ces notions dangereuses qui, renversant toutes les bases de la propriété et du droit, flattaient les plus mauvais instincts de la classe pauvre. Pendant les longues années d'une révolution sanglante, la Bohême tout entière ne fut plus qu'un vaste incendie. Les ouvriers, les paysans, les prolétaires des villes et des campagnes, ravis de voir enfin se lever le jour de la vengeance envoyé par Dieu

[1] Voy. dans le travail de Zöllner sur les origines de la guerre des paysans le chapitre intitulé : *Das sociale Element in der hussitischen Bewegung*, p. 20-65. — Voy. dans le *Katholik* de Mayence (1873, p. 92-108) l'article intitulé : *Johannes Huss und die böhmische Commune*. Huss empruntait la plupart de ses principes aux écrits de Wiclef. Celui-ci avait enseigné que les seigneurs laïques étaient non-seulement autorisés, mais obligés de s'emparer des biens des ecclésiastiques, de supprimer les couvents, de confisquer les revenus des monastères, si l'Église, après avoir été avertie, persévérait dans ses errements. Leur devoir était de retirer les charges aux prêtres « qui s'étaient écartés de la religion du Christ ». Dans l' « état futur évangélique » tel que Wiclef l'avait conçu, les particuliers ne devaient plus avoir le droit de posséder, et tous les biens devaient être mis en commun « ...Tunc necessitaretur respublica redire ad politiam evangelicam, *habens omnia in communi*. » Wiclef prétendait ramener l'Église à l'institution première du Christ, d'après l'Évangile; dans ce dessein il disait n'avoir pas seulement contre lui l'Antechrist, c'est-à-dire le Pape et ses disciples, mais encore le diable et ses anges. — Voy. LECHLER, t I, p. 597-598, 600-601.

Digitized by Google

même et se renouveler la lutte « du peuple élu de Dieu contre les Philistins », formèrent de redoutables armées. « Maudit soit le fidèle dont le glaive ne s'est pas encore plongé dans le sang des ennemis du Christ! » dit la loi taborite; « il faut que nos mains aient été purifiées et sanctifiées par ce sang! » « Nous sommes décidés à poursuivre les impies », déclarent Ziska et ses partisans dans un de leurs manifestes (1423); « nous les flagellerons, nous les assommerons, décapiterons, pendrons, noierons, brûlerons, nous leur ferons subir tous les supplices réservés aux pervers d'après la loi de Dieu. Nous poursuivrons tous les coupables sans exception, sans pitié pour le rang ou le sexe[1]. » Un certain nombre de nobles, poussés par l'espoir de profiter de la confiscation des biens du clergé, se mirent à la tête des insurgés. « Efforçons-nous d'attirer la bourgeoisie dans notre parti », disaient quelques barons qui s'étaient faits, parmi le peuple, les apôtres de la doctrine hussite; « de quelque manière que tournent les choses, nous ne pouvons manquer de gagner à l'entreprise, car nous aurons à nous partager soit les biens du clergé, soit les biens de la bourgeoisie. Si le roi donne les mains à la sécularisation, la noblesse sera la première à en profiter. S'il refuse de l'autoriser, la guerre civile éclatera, et nous fournira plus d'une bonne occasion d'arrondir nos domaines[2]. »

Sickingen et Hutten devaient, un siècle plus tard, chercher à réaliser en Allemagne des projets analogues.

Se fondant sur la « mission spéciale » qu'elles prétendaient avoir reçue de Dieu, les « saintes armées » hussites pillaient et dévastaient couvents, bibliothèques, archives, détruisaient d'innombrables chefs-d'œuvre, et massacraient moines et prêtres. « Avant la guerre », dit Sigismond Meisterlin dans sa *Chronique*, « la Bohême avait des églises et des temples admirables, qui s'élevaient vers le ciel, et dont les vastes et larges voûtes étaient la joie des yeux. Les autels de ces temples étaient merveilleusement hauts; ils renfermaient de précieuses reliques, enchâssées dans l'or et l'argent. Les ornements des prêtres étaient couverts de riches pierreries et de perles fines, les murs des saints édifices étaient magnifiquement décorés; les fenêtres, hautes et claires, étaient ornées de précieuses verrières, chefs-d'œuvre exquis et délicats. » « Mais l'or et l'argent des sacristies, les reliques dont les clercs avaient la garde, tout cela a été pillé par

[1] Voy. Bezold, *Zur Geschichte des Husitenthums*, p. 17-19. Les taborites s'intitulaient « les zélateurs de la loi de Dieu ». — Voy. Höfler, *Geschichtschreiber der Husitischen Bewegung*, t. I, p. 388. « Se legis Dei zelatores appellantes. » — Voy. Lechler, t. I, p. 471. Les hussites désignaient comme le but de leur révolte « la mise en pratique de la loi de Dieu dans toutes les saintes vérités démontrées par la sainte Écriture ». — Voy. Höfler, *Geschichtschreiber*, t. I, p. 425.

[2] Voy. Höfler, t. II, p. 347.

Digitized by Google

ce peuple de Gomorrhe, qui s'est arrogé le droit d'en disposer. De vastes abbayes, de splendides églises ont été dévastées, et ceux qui mettaient la main sur ces trésors se disaient autorisés à les garder pour eux. Les lois de l'Église ne comptaient plus pour rien, et la terre de Bohême put, en ce temps-là, se glorifier d'un plus grand nombre de martyrs que tout autre pays, tant il y eut alors de chrétiens massacrés pour la foi. Tels furent les crimes impunément commis par ces misérables fils de Satan[1]. »

Les femmes surtout se montrèrent féroces et avides. Presque tous les habitants de Komotau périrent par le feu et l'épée. Partout « la propriété des infidèles retournait aux mains des croyants ». Exerçant en tous lieux leur fureur sauvage, les hussites se vantaient néanmoins de « l'extrême indulgence dont ils usaient envers les ennemis de la foi, les oppresseurs de l'innocence, les transgresseurs criminels et endurcis de la loi de Dieu[2] ».

Dans une adresse au conseil de Prague, une fraction du parti hussite propose l'adoption de douze articles principaux. Ces articles réclament l'abolition de tous les droits « contraires aux commandements de Dieu. L'abrogation du droit existant était le premier pas à faire vers le but qu'on voulait d'abord atteindre : le libre usage des eaux, forêts et pâturages pour tous. Dans l'administration de la justice, tout devait être basé sur le droit divin. Les corvées et les dîmes seraient supprimées, toute distinction entre les classes abolie, toute subordination détruite. Les hommes étant frères, nul d'entre eux ne devait être soumis à qui que ce fût. » D'autres voulaient la complète communauté des biens : personne ne devait plus posséder une propriété particulière. Celui qui gardait un bien pour lui tout seul était en état de péché mortel. Les fils de Dieu s'apprêtaient « à poser le pied sur la nuque des rois », et tous les royaumes qui sont sous le ciel allaient leur être livrés. La souveraineté appartenait au « peuple », aux « élus »; les villes, les villages, les bourgs allaient être livrés au pillage et à l'incendie[3].

[1] *Chroniken der deutschen Städte*, t. III, p. 176-177.

[2] Voy. Zöllner, p. 39-48.

[3] Voy. ces passages dans Höfler, *Geschitschreiber*, t. I, p. 385, et t. II, p. 435. — Voy. Lechler, t. II, p. 471-472. — Bœhm, p. 76. — Bezold, *Zur Geschichte Husitenthums*, p. 43-45, 50. « L'idéal social et politique de l'insurrection de Bohême », dit Bezold (p. 54), « les efforts des meneurs pour organiser puissamment tout l'ensemble de la vie humaine d'après certaines théories, élèvent le mouvement hussite à la hauteur d'une véritable révolution, et nous autorisent à l'assimiler aux plus grands ébranlements politiques de la vie des peuples modernes. Les hussites veulent l'égalité dans les ressorts les plus divers de l'ordre social, dans les questions de propriété comme dans la répartition des biens plus élevés de l'humanité. Ils réclament la suppression de toute distinction sociale, entre les prêtres et les laïques comme entre les seigneurs et le peuple;

Digitized by Google

« Pendant les longues et cruelles années de cette guerre funeste, terres et gens furent ruinés; la Bohême, autrefois si prospère[1], fut transformée en terre de désolation et d'horreur. » La bourgeoisie tomba dans la plus profonde misère; le prolétariat prit des proportions effrayantes; les paysans furent assujettis au plus oppressif servage. Pour les séduire et les décider à prendre les armes, on leur avait prodigué de brillantes promesses. On leur avait assuré que les dîmes, les corvées des seigneurs temporels et spirituels allaient être supprimées, qu'ils auraient tous également droit à la pêche, à la chasse, aux pâturages; que les biens « du clergé, du roi et des seigneurs » leur seraient abandonnés. Aussi, exaltés, affolés par de telles perspectives, s'étaient-ils montrés les plus audacieux d'entre les « soldats de Dieu » de l'armée taborite. « Mais leurs prétendus libérateurs se changèrent promptement en maîtres et en « tyrans », et les traitèrent comme de vils esclaves[2]. »

Dans le domaine religieux, l'hérésie de Bohême engendra la tyrannique et pitoyable Église d'État des utraquistes[3]; dans l'ordre social et politique, elle ruina la prospérité nationale et mit le peuple sous le joug écrasant des oligarchiques, rendus plus arrogants que jamais par la victoire.

« Le royaume de Bohême, autrefois si florissant », avouait en présence de l'inexprimable détresse du pays l'utraquiste Laurent de Brezova, « est donné en spectacle à tous les peuples, et semble destiné à leur servir d'exemple. » « La Bohême est devenue la risée des nations ! » s'écrie douloureusement un Tchèque catholique contemporain[4]. On reconnaissait, mais trop tard, la sagesse de l'Uni-

l'abolition de tous les priviléges accordés jusque-là à la naissance, à l'éducation, à la fortune. Leurs plans renferment de vagues conceptions de la souveraineté du peuple, de l'émancipation des femmes, et visent à la suppression de toutes les barrières établies par les lois et la morale. »

[1] Voy. ce qu'un Silésien du seizième siècle écrivait sur l'antique période de la gloire de la Bohême, dans Höfler, *Geschichtschreiber*, t. III, introduction, p. 44-45.

[2] Pour plus de détail sur ce point, voy. Bezold, p. 55-63, voy. p. 75-94. « La population des campagnes, loin d'avoir vu s'améliorer son sort, était réduite à une détresse qui rappelle la triste période de la guerre de Trente ans; ce lamentable état de choses paralysa nécessairement chez les paysans toute force de réaction contre l'asservissement complet qui n'était que trop à prévoir. » « Ce funeste revers de médaille du taboritisme n'a pas, jusqu'à présent, été mis dans un relief suffisant, même par des historiens comme Palacky et Zöllner. » « A la fin de la guerre, un grand nombre de villages avaient complétement disparu; le peuple des campagnes, ruiné moralement et matériellement, était tout prêt pour le servage. » « La noblesse mit le pied sur la nuque des paysans, et bientôt ceux-ci tombèrent dans le plus dur servage. »

[3] Bezold, p. 94. « La Bohême fut dévastée et épuisée non-seulement matériellement, mais moralement. »

[4] Voy. Bezold, p. 104.

Digitized by Google

versité de Paris, qui, appelée à apprécier la doctrine de Jean Huss, avait prédit que cette hérésie pernicieuse, féconde en lamentables crimes, ne pourrait qu'entraîner les peuples à l'insoumission, à la révolte, et finirait par attirer sur le pays assez malheureux pour l'accueillir la malédiction de Cham. Dès 1424, le cardinal légat Branda avait exprimé les mêmes appréhensions. La répression des hussites, selon lui, n'intéressait pas seulement la foi et l'Église : l'équilibre de la société en dépendait [1]. « La plus grande partie des hérétiques », écrit-il, « veut la communauté des biens, et soutient qu'on ne doit aux autorités ni dîme, ni tribut, ni obéissance. Or, par ces principes, toute civilisation est détruite; les lettres, les arts, les sciences, en un mot toute culture intellectuelle est ruinée. Les hussites regardent comme non avenus les droits divins et humains, et ne songent qu'à s'en débarrasser par la violence. Les choses iront si loin, que ni rois, ni princes dans leurs royaumes ou principautés, ni bourgeois dans leurs villes, ni particuliers dans leurs propres maisons ne seront plus en sécurité, car cette abominable secte ne s'en prend pas seulement à la foi, à l'Église; dirigée par Satan, elle déclare la guerre à l'humanité tout entière, dont elle attaque et renverse tous les droits [2]. »

II

L'influence du radicalisme hussite dans les pays avoisinants ne tarda pas à se faire sentir en Allemagne « de la plus effroyable manière ». « Les Bohêmes inspiraient un effroi général », rapportent les documents désignés sous le nom de *Chronique de Klingemberg*. « Tous les gens de bien craignaient que l'iniquité et la détresse hussites ne vinssent à gagner les autres pays, accablant à la fois les bons, les justes et les riches. Quant aux paresseux, aux gens dissolus, ennemis de tout travail, et en même temps mutins, voluptueux et farouches, ils trouvaient l'idée et l'occasion bonnes. Beaucoup, dans les divers territoires allemands, gens tout aussi vils et dépravés que les Bohêmes, prônaient la secte et les abominations hussites dès qu'on paraissait tolérer quelque peu leurs discours; lorsqu'au con-

[1] « Conservacio societatis humane. »

[2] Voy Bezold, p. 51-53. Le conseil de Constance écrivait en 1416 à propos des dangereuses conséquences politiques des doctrines de Jean Huss : « Metuendum est, ne eveniat irrecuperabilis iactura, qua *una cum recta fide et ipsum regnum periclitetur*, et cum spiritualibus temporalia una parili ruina involvantur. »

Digitized by Google

traire ils croyaient comprendre que la conscience publique les repoussait, ils cachaient avec soin leurs sentiments, évitant de les exprimer devant les bons et les sages. Donc les Bohêmes comptaient en Allemagne un grand nombre de partisans secrets, surtout parmi le bas peuple. Comme à cette époque les esprits étaient très-excités contre les prêtres, le peuple prêtait volontiers l'oreille aux partisans des hussites, parce qu'ils avaient toujours le clergé à la bouche et répétaient sans cesse que le riche devait partager son bien avec ses frères[1]. »

De bonne heure, les hussites recueillirent de nombreuses adhésions en Silésie, en Saxe et en Franconie[2]. Des aventuriers, de farouches lansquenets, habitués au vol et au brigandage, et ayant pour la plupart servi dans les armées hussites, propageaient le « poison de Bohême » dès leur retour en Allemagne. Les plus zélés apôtres des principes socialistes parmi les classes pauvres des villes et des campagnes furent ces gueux, ces scélérats, ces misérables bandes de soldats bohêmes qui, dans la seconde moitié du quinzième siècle, avaient trouvé du service dans presque toutes les guerres, et maintenant, devenus soudain les « défenseurs du droit divin », volaient et assassinaient impunément quiconque s'opposait à eux[3].

La première insurrection de paysans éclata dans les environs de Worms, où peu de temps auparavant le prêtre saxon Jean Drändorf avait expié sur le bûcher ses prédications hérétiques (1431)[4]. Environ trois mille paysans armés de piques, d'arbalètes, revêtus de cuirasses et bannières déployées, se présentèrent aux portes de Worms, demandant qu'on leur livrât tous les Juifs de la ville dont l'usure, disaient-ils, les réduisait à la dernière misère. Bientôt l'émeute prit une telle extension que les habitants de Worms exprimèrent la crainte aux états des villes libres réunis à Ulm, que l'Empire et la chrétienté n'eussent plus à redouter des paysans allemands que des hussites. C'était précisément de cette manière que l'hérésie s'était déclarée en Bohême, s'attaquant d'abord aux autorités ecclésiastiques et séculières, aux clercs et aux notables, c'est-à-dire au gouvernement aristocratique. Les états devaient de toute nécessité prendre des mesures énergiques contre ces rebelles[5]. La nouvelle du progrès des doctrines hussites

[1] *Die klingenberger Chronik*, publiée par Henne de Sargans (1861), p. 198. — BEZOLD, *Die « armen Leute »*, p. 16-17.

[2] Voy. ces documents dans ZÖLLNER, p. 72-75. — LECHLER, t. II, p. 485-489. — BŒHM, p. 106-112.

[3] Voy. PALACKY, *Gesch. von Böhmen*, 4ᵉ, p. 504.

[4] Voy. KRUMMEL, dans les *Theol. Studien und Kritiken*, LXIIᵉ, p. 133-144.

[5] Pour plus de détails, voy. BEZOLD, *Der rheinische Bauernaufstand*, p. 129-149.

Digitized by Google

parmi les « pauvres gens » d'Allemagne parvint jusqu'à Rome [1].

Les ligues formées par les princes, seigneurs, chevaliers et villes avaient appris aux paysans la marche qu'ils devaient suivre. Pour s'entendre, il fallait d'abord se réunir en grandes troupes, convenir d'un plan de campagne, puis faire choix d'une bannière, afin de bien désigner la classe à laquelle on appartenait et le but qu'on se proposait d'atteindre par l'association des forces. Les paysans prirent pour signe de ralliement le gros soulier lacé [2] qu'ils portaient d'ordinaire; ils l'attachèrent à leurs piques ou le peignirent sur leurs étendards. C'est depuis ce temps que toutes les émeutes des campagnes ont été désignées sous le nom de *Bundschuh* [3].

Les révoltés allemands, comme les taborites de Bohême, élirent des nobles pour chefs, « gentilshommes ruinés, écrasés de dettes », qui espéraient gagner quelque chose au tumulte et, comme on dit, pêcher en eau trouble. Assez fréquemment ces « enfants perdus » se chargeaient de soulever les campagnes. C'est ainsi qu'Anselme de Massmünster, gentilhomme alsacien, déploya, en 1486, l'étendard de la révolte; il avait pris un varlet de Zäsingen pour aide de camp. En peu de temps, deux mille révoltés s'étaient joints à lui; « tous avaient juré haine au monde entier [4] ».

« Notre triomphe se chargera de vous apprendre ce qu'on peut gagner au *Bundschuh* », disait un jour un paysan à Trithème. « Nous voulons nous affranchir, comme les Suisses, du joug qui pèse sur nous, et, dans les questions spirituelles, partager l'autorité avec les clercs, comme les hussites [5]. »

En Carinthie (1470), les paysans révoltés manifestaient les mêmes désirs. Les insurgés voulaient voir « la noblesse humiliée, les prêtres assujettis à leur domination », et réclamaient le droit d'élire ou de déposer, selon leur volonté et bon plaisir, les curés et les clercs [6].

Les exigences et réclamations de Hans Böhm [7], le joueur de cornemuse de Niklashausen, allaient encore beaucoup plus loin. Böhm fut, sur le sol allemand, le premier apôtre de l'état de nature social et individuel.

S'appuyant sur la « sublime mission » qu'il disait avoir reçue de

[1] Voy. Boehm, p. 109-110.

[2] Sur le dicton populaire « Et cætera Bundschuh », voy. Liebrecht dans la *Germania* de Pfeiffer, t. V, p. 482, et dans la *Zeitschrift für deutsche Kulturgeschichte*, 1872, p. 354. Voy. plus haut, p. 171, note 1.

[3] Voy. Boehm, p. 109-110.

[4] Voy. Ochs, *Gesch. von Basel*, t. IV, p. 176.

[5] *Codex des Klosters Camp am Niederrhein*, p. 71.

[6] Unrest est surtout à consulter pour tout ce qui concerne cette insurrection, p. 631-642. — Voy. Chmel, *Monum. Habsb.*, t. I, 2, p. 866-882.

[7] Voy. sur Böhm Barack, p. 6-97. Ullmann, t. I, p. 421. Zöllner, p. 76-79. Boehm, p. 120-126.

Digitized by Google

Dieu, Böhm prêchait aux foules, avides de l'entendre, se plaisant, disait-il, à les réjouir en leur offrant la parole du Seigneur dégagée de tout alliage. Il disait que le royaume de Dieu était proche, et que désormais il n'y aurait plus ni pape, ni empereur, ni autorité quelconque; toute différence entre les classes allait être supprimée. L'égalité fraternelle régnerait entre tous. Les princes ecclésiastiques et laïques avaient accumulé tant de trésors! s'ils étaient partagés, tout le monde aurait suffisamment de quoi vivre, et c'est ce résultat qu'il s'agissait d'atteindre. Les dîmes, taxes et douanes allaient être abolies. La chasse, la pêche, les prairies serviraient aux besoins illimités de chacun; on verrait bientôt les princes et les seigneurs forcés de gagner quotidiennement leur vie. Le temps approchait où les prêtres allaient être mis à mort; une forte récompense serait alors décernée à celui qui aurait eu la gloire d'en massacrer trente.

L'égalité fraternelle, la suppression des corvées, l'abolition de toute autorité, voilà ce que le peuple appelait le « véritable Évangile », et celui qui le lui annonçait était à ses yeux un homme de Dieu ayant, comme le Christ, pitié des foules. « Donc le peuple surexcité se leva bientôt en masse », écrit Sébastien Brant; de tous les points de l'Allemagne, il accourait vers son joueur de cornemuse. Le « saint jeune homme », comme il l'appelait, eut bientôt tant d'auditeurs venus de Bavière, de Souabe, d'Alsace, du Rheingau, de Wettéravie, de Hesse, de Saxe et de Misnie, qu'à certains jours plus de trente mille hommes campaient dans le petit village de Niklashausen et dans les environs. « Les compagnons ouvriers », rapporte le chroniqueur Conrad Stolle, « quittaient à la hâte leurs ateliers; les valets des métairies voisines abandonnaient la charrue, les filles de ferme accouraient tenant encore en main leur faucille, tous sans même avoir pris congé de leurs maîtres et seigneurs, et dans les mêmes habits qu'ils portaient au moment où l'irrésistible envie d'aller à Nicklashausen s'était emparée d'eux. » La plupart n'avaient pas de quoi manger; mais ceux chez qui ils arrivaient se chargeaient de les héberger; entre eux, ils se donnaient les noms de frères et de sœurs. Ces pauvres exaltés faisaient porter devant eux des bannières, et marchaient au chant de cantiques inspirés par la chimère qui les avait entraînés.

Mais le joueur de cornemuse ayant un jour engagé les milliers d'auditeurs qui se pressaient autour de lui à laisser femmes et enfants au logis et à revenir à une date indiquée avec des armes, on mit la main sur lui; il fut conduit à Wurzbourg. « Le jour où Hans Böhm fut pris », raconte Stolle, « on le trouva assis dans une taverne, prêchant tout nu à son auditoire. » Quelque temps après, une horde d'environ dix mille fanatiques résolut d'aller le délivrer, et

Digitized by Google

quatre gentilshommes, vassaux de l'évêque de Wurzbourg, s'offrirent à les commander. Mais à l'aspect des canons de la forteresse, épouvantés par la cavalerie envoyée pour les mettre à la raison, ces pauvres gens se dispersèrent. Hans Böhm fut brûlé vif; les nobles qui s'étaient mis à leur tête ne durent leur salut qu'à la fuite.

Hans Böhm n'avait été que l'instrument d'une vaste conspiration ourdie par un hussite caché au fond d'une caverne, dans les environs de Niklashausen, le curé du village et un ex-Franciscain. De jeunes seigneurs lui avaient appris son rôle, ainsi qu'il l'avoua durant son interrogatoire. Le chevalier Conrad de Thunfeld déclara également avoir cherché à soulever le peuple contre l'évêque de Wurzbourg[1], son légitime seigneur. Le comte Jean de Wertheim lui-même fut soupçonné d'avoir encouragé le mouvement[2].

On parvint à l'étouffer, mais non pas à effacer des esprits les séduisants espoirs que le joueur de cornemuse avait fait naître. Rentrés chez eux, les paysans propagèrent ses doctrines, surtout en Souabe.

Parmi les écrits chargés de les répandre, il faut citer en premier lieu la *Réforme de l'empereur Sigismond*. Ce livre, composé en 1438 par un prêtre séculier, parut pour la première fois en 1476, l'année même où les discours du joueur de cornemuse faisaient une si profonde impression sur les masses. Il fut plusieurs fois réédité entre 1480 et 1497[3].

« L'obéissance est morte », lisons-nous dès les premières pages de l'ouvrage; « la justice souffre violence, plus rien n'est en sa place, aussi Dieu nous retire-t-il sa grâce, et cela est juste. » « Les chefs spirituels et temporels laissent dépérir ce que Dieu leur avait confié. C'est pourquoi tout doit être réorganisé, et à cette réorganisation, les petits surtout sont appelés à participer. Ceux qui s'opposent le plus à la loi de Dieu sont les savants, les sages selon le monde et les puissants du siècle; mais les petits crient vers Dieu, le suppliant de les secourir et de les remettre dans la voie de l'équité. » « Le droit canon est malade, l'Empire et tout ce qui lui appartient défend et soutient l'iniquité, il faut donc le renverser par la force. Quand les

[1] Barack, p. 101.

[2] Stolle, p. 134. — Voy. Barack, p. 85-97.

[3] Sur les diverses éditions de cet écrit, voy. Bœhm, p. 6-18. « La réforme de l'empereur Sigismond est le premier écrit révolutionnaire qui ait été publié en allemand. Si l'on a appelé une certaine chronique tchèque rimée du quatorzième siècle la « trompette de la guerre hussite, » notre *Réforme* pourrait à bon droit s'intituler la « trompette de la guerre des paysans, » car l'histoire de ses divers manuscrits et éditions démontre que ce ne fut que longtemps après avoir été composée qu'elle vint à se répandre et à avoir de l'action. C'est précisément en 1520 qu'elle eut le plus d'influence. » — Bezold, *Die « armen Leute »*, p. 26-27.

Digitized by Google

grands sommeillent, les petits ont le devoir de rester éveillés, afin que le plan de Dieu puisse se poursuivre. » « Les humbles seront élevés, les puissants abaissés, le Christ lui-même l'a dit dans l'Évangile, et les apôtres l'ont répété après lui dans leurs épîtres[1]. »

Les petits et les humbles sont appelés à fonder le règne de la liberté et de l'égalité sur la terre : « N'est-ce pas une chose inouïe que, dans la sainte chrétienté, il faille rapprendre aux chrétiens que l'homme qui a l'audace de dire à son frère : « Tu m'appartiens », commet un crime abominable? Songez-y bien, Notre-Seigneur Dieu, par ses plaies, par sa mort subie volontairement pour nos péchés, a payé notre rançon et nous a délivrés de toutes les chaînes qui nous retenaient captifs, en sorte que désormais personne n'a plus le droit de s'élever au-dessus de ses frères. Nous sommes tous également affranchis et libres, les nobles comme les roturiers, les riches comme les pauvres, les grands comme les petits. Celui qui croit et qui est baptisé est membre du Christ Jésus. Que chacun sache bien que celui qui ose revendiquer un droit de propriété sur les chrétiens ses frères n'est déjà plus chrétien, s'oppose au Christ, et pèche contre tous les commandements de Dieu. » « Si un noble contredit cette vérité, il faut le supprimer; si une abbaye la nie, il faut la détruire de fond en comble, et ce sera faire une œuvre pie. Nous ne devons plus tolérer que personne, prêtre ou laïque, s'élève au-dessus des autres. Laissez-nous le soin de nos intérêts, laissez-nous jouir de notre pleine liberté. Tous ceux qui appartiennent à Dieu s'en réjouiront; mais tolérer l'état de choses actuel, ne pas chercher à porter remède à un mal qu'on pourrait facilement guérir, c'est courir à l'enfer avec les méchants, sans que rien puisse en délivrer, car ce péché surpasse tous les autres en malice; c'est le péché par excellence. »

La liberté chrétienne exigeait encore la suppression des corvées, du ban et autres tyrannies : « On interdit les forêts aux paysans, on les taxe, on leur enlève le droit de pâture. Pour eux, point de miséricorde; on les écrase d'amendes, et cependant on vit de leur travail, car sans eux qui pourrait subsister? C'est le laboureur qui nourrit les bêtes des bois, les oiseaux de l'air. On ne doit pas mettre l'interdit sur les forêts ou sur les champs. De même, on leur ôte les rivières, et cependant elles suivent librement leur cours, portant leurs bienfaits dans tous les pays. On en est venu à un tel point, que, si l'on pouvait mettre en contrainte la nature entière, on le ferait. Ce que Dieu a ordonné, nous nous apercevons qu'on n'en tient aucun compte; au contraire, on le contredit. Les animaux privés de

[1] Dans Bœhm, p. 161, 170, 225, 237.

Digitized by Google

raison devraient protester contre nous, et nous crier : Pieux et braves chrétiens, après tant d'avertissements, prenez donc à cœur toutes ces criantes iniquités! Il n'en est vraiment que temps, convertissez-vous, de peur que Dieu n'exerce sur vous sa sévère justice! »

L'homme de petites ressources était opprimé aussi bien dans les villes que dans les campagnes. L'enchérissement et les compagnies commerciales devaient être supprimés, ainsi que les corporations : « autrement chacun se plaint d'être lésé; tout le monde l'est dans les villes; aussi seigneurs et paysans, tous ont les villes en horreur. Si tout était mis en commun, les seigneurs seraient bien obligés de se résigner à n'être pas plus que les autres. Il faut empêcher que personne exerce plus d'un métier, d'une industrie. Le prix des denrées, les salaires des paysans et des ouvriers doivent être fixés par des experts jurés, choisis par les ouvriers[1]. »

Dans les questions religieuses, « le spirituel doit être nettement séparé du temporel ». Pour arriver à ce but, il faut avant tout confisquer les biens du clergé; un traitement fixe sera ensuite attribué à chaque clerc. Ainsi, par exemple, un curé « touchera par an quatre-vingts florins du Rhin, et cette somme suffira à rétribuer tous ses services; il ne lui reviendra en sus ni taxes, ni dîmes. Il sera défendu à tout prêtre d'avoir plus d'un bénéfice, à quelque rang qu'il appartienne[2]. »

Si quelqu'un ose s'opposer à ces nouveaux règlements, fût-il souverain spirituel ou temporel, « son corps sera recommandé à tous », c'est-à-dire livré en pâture aux oiseaux du ciel; « son bien sera saisi et confisqué, car Dieu n'a que faire de rebelles ». Les clercs réfractaires, évêques, docteurs ou prêtres, perdront leurs charges et leurs bénéfices. « Si les couvents refusent d'obéir, ils seront détruits de fond en comble, parce que Dieu exige des siens une loyale obéissance, et que celui qui ruine une propriété injustement acquise est agréable à Dieu. » Pour établir cette loi nouvelle, tous sont invités à s'employer et à se servir du glaive; « Dieu n'abandonnera pas les siens. Si l'on met la main à l'œuvre avec entrain, crois-moi, tout marchera de soi-même. Que tout le monde se rassure! Nous savons que tout réussira avec l'aide et la force de Dieu, pourvu que nous restions fidèles au Seigneur et ayons égard à sa loi. »

« Quand notre liberté sera reconnue par le monde entier, les grands chefs perdront soudain leur pouvoir. Car, remarque-le bien, qui voudrait agir contre soi-même? qui pourrait préférer la servitude à la liberté? Or le Christ Jésus, dans sa sollicitude paternelle,

[1] Boehm, p. 216-220, 221-228, 235. — Voy. p. 170.
[2] Boehm, p. 231, 172-195.

Digitized by Google

a mis cette liberté à la portée de toute l'humanité. La vie éternelle s'offre à nous; celui qui ne veut pas recevoir notre doctrine n'est déjà plus chrétien; qu'il le sache bien, l'enfer est ouvert devant ses pas. Donc, nobles chrétiens, chrétiens libres, à l'œuvre, si nous tenons à mériter un jour la paix éternelle[1]! »

De fréquentes émeutes de « pauvres gens », ayant toutes pour prétexte l'obtention de réformes tantôt modérées, tantôt exorbitantes, se produisirent de tous côtés dans les dix dernières années du quinzième siècle.

En 1486, une insurrection éclate en Bavière; « un certain maître Mathieu Korsang, d'Augsbourg, la prêche et l'excite[2] ».

En 1491 et 1492, les vassaux de l'abbaye de Kempten arborent le *Bundschuh* et choisissent pour capitaine Georges Hugo d'Unterasried, que le prince abbé appelait à bon droit « le nouveau Jean Huss[3] ».

En 1493, des tenanciers de l'évêque de Strasbourg forment un complot pendant la nuit dans le lieu secret de leurs assemblées, la Hungersberg, au nord-ouest de Schelestadt, entre Andlau et Villé. Ce *Bundschuh* recruta beaucoup de partisans dans les villes d'Alsace. Un grand nombre de déclassés, de gens sans aveu, s'engageaient par des serments secrets à poursuivre certains buts : « A l'avenir », lit-on dans les articles de leur association, « le peuple ne payera d'impôt que lorsque cela lui conviendra. Chaque commune aura son tribunal particulier, les Juifs seront dépouillés et expulsés du pays, les prêtres n'auront plus droit qu'à un seul bénéfice. L'année jubilaire sera proclamée, elle annulera toutes les dettes; les douanes et autres impôts seront supprimés. » Mais le complot fut découvert à temps; ceux qui y avaient pris part, et sur lesquels on put mettre la main, furent très-rigoureusement punis. Les deux principaux meneurs furent écartelés à Bâle[4].

Néanmoins ce *Bundschuh* eut de redoutables suites, comme les condamnés l'avaient annoncé avant de subir le dernier supplice. « On s'aperçut bien vite, aux soulèvements toujours renaissants qui éclataient dans le pays, que le poison de Bohême avait fait dans l'esprit populaire de terribles ravages. Les riches, ceux qui avaient de gros revenus, étaient dans l'effroi, car il était évident que, si les rebelles venaient à triompher, ils commenceraient

[1] Bœhm, p. 169, 206, 247.

[2] Hormayer, *Taschenbuch*, 1834, p. 147.

[3] Haggenmuller, *Gesch. von Kempten*, t. I, p. 415. — Zimmermann, t. I, p. 290-302. Les tenanciers de l'abbaye de Kempten eurent surtout à souffrir.

[4] *Berler Chronik* dans le *Code historique de la ville de Strasbourg*, t. I, p. 104. — Voy. Zimmermann, t. I, p. 141-145. Sur une conspiration de cinq cents tenanciers de l'abbaye d'Ochsenhausen de 1497 à 1502, voy. Stalin, t. IV, p. 94.

Digitized by Google

par renverser toute autorité, refuseraient de payer l'impôt ou la dîme, réclameraient une liberté sans limites, et surtout l'égalité des biens[1]. »

« Pour nous affranchir », disaient les articles d'un *Bundschuh* soulevé dans l'évêché de Spire (1502), « nous nous sommes réunis, résolus de conquérir notre liberté par les armes. » « Nous abolirons et détruirons toute autorité, souveraineté, domination quelconque; nous marcherons contre les puissants, bannière déployée, et tous ceux qui ne voudront pas nous rendre hommage seront massacrés. » Les conjurés ne reconnaissaient pour chef et pour maître que le roi des Romains. Ils se proposaient de confisquer et de partager les biens du clergé et de la noblesse; dîmes, douanes, taxes et impôts allaient être abolis. « L'eau, les forêts, les prairies, le pâturage, les landes, le gibier, les oiseaux, la chasse et la pêche, tout allait être laissé à la libre disposition de chacun[2]. »

En peu de temps, les révoltés étaient au nombre de sept mille; quatre mille femmes environ, « gagnées, elles aussi, à la cause de la liberté », s'étaient jointes à eux. Il fut convenu qu'à la Saint-Georges, on se réunirait en armes devant les murs de Bruchsal. Mais cette conspiration fut découverte avant que d'éclater; tous ceux qui, de leur plein consentement, en avaient fait partie et dont on put s'emparer, périrent de la main du bourreau[3]. Beaucoup se sauvèrent en Suisse, dans la forêt Noire, dans le Brisgau ou dans le Wurtemberg.

Parmi ces fugitifs se trouvait un des chefs les plus ardents de la conspiration, Jost Fritz, chef et séducteur du peuple, révolutionnaire exalté. « Son langage était doux et mielleux; il savait bien où le soulier blesse le pauvre homme, et la dure condition où le réduisaient les Juifs et autres usuriers, avocats, coupeurs de bourses, princes, nobles, seigneurs ecclésiastiques, etc. » « Il ne réclamait pas seulement la répression des abus, il voulait une révolution radicale, et, soutenu par les gens du peuple et tous les amis du désordre, rêvait de devenir lui-même grand, puissant et riche[4]. »

[1] *Glos und Comment auf LXXX Artickeln*, Bl. D².

[2]
Ils se disaient l'un à l'autre :
Il nous faut un mot de guerre,
Le voici, si j'ai bien compris :
« Brave camarade, qu'en penses-tu ? »
« Le pauvre homme ne peut plus guérir ! »

LILIENKRON, t. III, p. 135.

[3] TRITHEM, *Chron. Hirsaug. ad a.* 1502. — MONE, *Badisches Archiv*, t. II, p. 168-169. — *Francfurts Reichscorrespondenz*, t. II, p. 666-669. — Geissel a fort bien traité ce sujet, voy. *Kaiserdom*, p. 242-248.

[4] * Ce portrait juste et concis est tiré de la lettre d'un fonctionnaire public de Brisgau, Georges Roheisen, 13 novembre 1514.

Digitized by Google

Autrefois lansquenet, il avait pris part à des expéditions, à des batailles; aussi avait-il, aux yeux de ses compagnons, le prestige d'un véritable capitaine. Pendant plusieurs années, il travailla secrètement la forêt Noire, le Brisgau, et parvint à soulever les pauvres paysans et tous ceux qui « aiment à trouver beaucoup de nourriture et peu de besogne ». Comme le joueur de cornemuse, il entrait en fureur à propos des vices sociaux trop mollement réprimés par l'autorité et de l'exploitation des pauvres par leurs seigneurs. « Il avait un langage si séduisant, que chacun croyait toucher à la félicité et devenir riche rien qu'en l'écoutant. » Les seigneurs avaient fini leur temps, disait-il; les impôts, les douanes iniques allaient être supprimés. L'eau, les bois, les pâturages appartiendraient désormais aux pauvres comme aux riches. On s'opposerait à la cupidité des grands usuriers; on revendiquerait les anciens droits, usages et coutumes dont les petits avaient été dépouillés par la violence. Les perpétuelles guerres privées dont le peuple était la victime le ruinaient; la paix perpétuelle allait être proclamée dans toute la chrétienté, et nul ne resterait en vie qui oserait y porter atteinte[1]. Celui qui avait le goût de la guerre serait envoyé, muni d'une somme d'argent pour sa route, vers les Turcs et les mécréants. Après l'organisation du *Bundschuh* et lorsque les armées des opprimés seraient rassemblées, on avertirait l'Empereur de ce qui se préparait, en l'invitant à prendre la direction de la ligue. Tous ces plans étaient inspirés par Dieu même, assurait Jost Fritz aux pauvres paysans accourus en foule pour l'entendre aux assemblées nocturnes qu'il présidait; ils étaient équitables, conçus d'après les préceptes de la sainte Écriture, et ne réclamaient que des choses justes.

[1] On lit dans un récit rimé du *Bundschuch* de Lehen (voy. LILIENKRON, t. III, p. 137) :

Il s'élève en ce moment une grande lamentation,
Une violente querelle dans la chrétienté,
Et surtout dans la nation allemande!
Je ne puis m'empêcher de dire
Que les Juifs, les païens ou les Tartares
Etaient vraiment mieux régis que nous!
Mais personne ne regarde plus cela comme humiliant!
On vole maintenant beaucoup sur les routes,
Et cela s'appelle jeu de cavalier!
...Si chacun savait garder son rang,
Les choses iraient bien mieux chez nous!

On lit aussi dans la *Réforme de l'empereur Sigismond* : « Vous princes, vous seigneurs, chacun selon son rang et place, je vous exhorte par le salut de l'Empire, je supplie aussi chrétiennement toutes les villes sans exception de faire les plus grands efforts pour éviter toute guerre et de conclure la paix. Celui qui méprisera cette exhortation n'a pas le droit de s'appeler chrétien. Sa postérité ne doit plus prétendre à aucun privilége ou fief de l'Empire; il sera considéré par ses frères comme un païen et un faux chrétien. » — BOEHM, p. 234.

Digitized by Google

Les conjurés virent bientôt se joindre à eux un grand nombre de déclassés, de mécontents, venus du Brisgau, de l'Alsace, de la Souabe[1]. Un gentilhomme ruiné et même quelques prêtres furent enveloppés dans le complot, et le curé de Lehen, village des environs de Fribourg devenu le centre du mouvement, déclara que l'entreprise « était divine et qu'elle avait la justice pour but ». De petits commerçants réduits à la mendicité, des vagabonds, des colporteurs, des musiciens, des aubergistes servaient d'intermédiaires et de complices. Les premiers, à un signal donné, devaient mettre le feu à certaines localités désignées d'avance. On comptait fermement sur l'appui des Suisses :

> Ils pensaient entraîner aussi dans leur ligue
> Les confédérés avec leurs farouches gars[2],

dit une chanson populaire.

Enfin, en octobre 1513, tous les fils du complot étaient ourdis dans les différents territoires. On devait commencer par un hardi coup de main, et s'emparer de Fribourg par surprise. Mais au dernier moment la conjuration fut découverte. Les bourgeois de la ville, commandés par le margrave Philippe de Bade, la réprimèrent avec énergie[3].

En même temps, en Suisse, dans les cantons de Lucerne, de Soleure et de Berne, des insurrections éclataient. La plus considérable fut celle du Wurtemberg (1514), connue sous le nom de « révolte du pauvre Conrad[4] ». Elle se rattachait au *Bundschuh* de Lehen; mais, tandis que le prolétariat des villes et des campagnes avait presque exclusivement formé le premier, si bien qu'on avait eu grand'peine à trouver de quoi acheter une bannière, c'étaient les citadins et les paysans à leur aise qui s'étaient mis à la tête du « pauvre Conrad ». Le grand prétexte de la révolte, c'était l'intolérable tyrannie du duc Ulrich. Cet insolent despote avait ruiné le pays, accablé le peuple d'impôts et, vivant dans la débauche et le

[1] La conspiration s'étendit encore plus loin : « Les paysans », mandait l'empereur Maximilien le 18 novembre 1513 au conseil de Francfort, « s'assemblent tout le long du Rhin, et forment entre eux des ligues, des complots contre le clergé et la noblesse. » *Franckfurts Reichscorrespondenz*, t. II, p. 897.

[2] *Pamphilus Gengenbach* (publié par Gœdeke, Hanovre, 1856) *Lied vom Bundschuh*, p. 388-390.

[3] Pour plus de détail, voy. H. Schreiber, *Der Bundschuch zu Lehen und der arme Conrad zu Bühl, zwei Vorboten des deutschen Bauernkriegs* (Fribourg, 1824). Les actes d'enquête sont particulièrement intéressants.

[4] De même qu'on dit encore aujourd'hui « le riche Kunz » (Conrad), autrefois le contraire était usité : on disait « le pauvre Conrad » (armer Kunz). Les meneurs du nouveau régime populaire s'attribuaient eux-mêmes ce nom dans un sentiment d'orgueilleuse indigence. La populace soulevée ne s'appelait pas autrement que « le pauvre Conrad », et l'on disait communément « être dans le pauvre Conrad, faire partie du pauvre Conrad ». Stalin, t. IV, p. 99, note 1.

Digitized by Google

luxe le plus effréné, avait accumulé presque un million de dettes[1]. Sans l'assentiment des États, Ulrich avait exigé un pfenning d'impôt sur chaque florin de capital; de sa propre autorité, il avait établi une taxe sur l'usage quotidien de la viande, de la farine et du vin, exigeant que les bouchers, meuniers, boulangers, marchands de vin, vendissent aux anciens prix en diminuant les poids et les mesures, et que sur les bénéfices ainsi réalisés, une forte somme lui fût attribuée. Bourgeois et paysans s'étaient unis pour résister à une tyrannie si odieuse. Un coutelier de Schorndorf avait établi dans la ville une véritable chancellerie; on venait s'inscrire chez lui de tous les points du pays. Des agitateurs populaires parcouraient la contrée, soulevant les masses. A Markgrönigen, le curé de la ville prêchait en faveur du « pauvre Conrad » et allait jusqu'à encourager ses paroissiens à se révolter. Enfin les insurgés, s'étant mis en marche, pénétrèrent dans les villes, et s'en emparèrent. Des émeutes eurent lieu simultanément à Stuttgard, à Tubingue. Le « pauvre Conrad » réclamait en premier lieu : la suppression des nouvelles charges introduites par le duc; puis la liberté de la chasse, de la pêche, la libre entrée des bois, l'affranchissement des taxes et des corvées. Dans les cités, il voulait le renversement des « honorables », c'est-à-dire des nobles et des riches bourgeois. Dans les campagnes, il réclamait sa part dans les propriétés foncières des seigneurs. Beaucoup ne s'étaient armés que par crainte du servage[2]. C'était pour s'y soustraire,

[1] Une chanson du temps fait dire à Ulrich :

Je suis jeune et point vieux,
Beau et de belle tournure,
Assez grand et point nabot,
Duc et bourreau du Wurtemberg.

Kilian Leib, *Ann.*, dans ARÉTIN, t. VII, p. 633. « Le pouvoir était aux mains des conseillers », dit Anshelm (t. V, p. 269) « et ceux-ci, pour le malheur du jeune et bouillant Ulrich, le dirigeaient et le conseillaient, ne cherchant dans leurs actes que leur propre intérêt. » L'abbé d'Heilsbronn, Sébald Bamberger, dit en racontant la révolte du pauvre Conrad : « La ligue des paysans suppliait le duc de gouverner le pays à la manière de ses ancêtres, mais elle ne fut pas exaucée. L'imprudent Ulrich marcha contre les révoltés. Au début, il leur tint un langage conciliant; eux, trompés par ses douces paroles, déposèrent les armes. Alors le duc, avec ses sanglants affidés (cum sanguisugis lateri ejus adhærentibus), tomba comme un lion furieux sur les paysans. Il en fit décapiter quelques-uns, en proscrivit d'autres, et confisqua leurs biens. Beaucoup se sauvèrent dans les pays voisins, échappant ainsi à son odieuse tyrannie. » — MUCK, *Heilsbronn*, t. I, p. 213-214.

[2] Voy. LILIENCRON, t. III, p. 140. On lit dans une relation rimée de cette émeute :

Ils bourdonnaient par-ci par-là,
Comme si le diable était en eux!
Lorsqu'un homme de bon conseil leur représentait
Qu'ils devaient éviter tout ce tumulte,
Ils juraient de le mettre à mort,
S'il continuait un tel discours.
Alors, les bons étaient obligés de se taire...

Digitized by Google

disaient-ils, qu'ils s'étaient unis aux défenseurs du « droit divin », et qu'ils avaient résolu de « prêter main-forte à la justice [1] ». Des tendances communistes ne tardèrent pas à se faire jour parmi les rebelles. Plusieurs de leurs chefs avouèrent plus tard avoir formé le dessein de s'emparer des biens du duc, des propriétés des moines, des prêtres et des nobles, et de massacrer tous ceux qui s'opposeraient à eux. Pendant l'émeute, on entendait retentir des cris menaçants : « Que les riches partagent avec nous! Le jour viendra où nous passerons nos épées au travers du corps des puissants, et où leurs entrailles se répandront sur le sol! Maintenant nous avons le glaive à la main! Que le soleil soit notre signe de ralliement [2]! »

Pendant l'automne de 1517, une vaste conspiration fut découverte dans le pays de Bade. Toute la contrée située entre les Vosges et la forêt Noire était comme enveloppée dans un réseau d'émeutes. Un *Bundschuh*, qui éclata dans le territoire de Wissembourg, faillit s'emparer par surprise de Wissembourg et d'Haguenau; les conseillers, les magistrats, la noblesse, la chevalerie devaient être massacrés, les taxes et les dîmes, les tribunaux, tous les pouvoirs, à l'exception de celui de l'Empereur, renversés. On ne devait plus payer d'impôt qu'à l'Empereur et à l'Église [3].

Et forcés de faire leur volonté.
Lorsqu'on demandait à l'un d'entre eux
Ce qu'ils avaient dans la pensée,
Et pourquoi ils se rassemblaient ainsi sur les montagnes,
Ils disaient ouvertement
Que c'était pour la cause de la justice
Qu'ils avaient pris les armes.
O Marie, douce Mère de Dieu,
Peut-on appeler justice
La persécution criminelle
De tous nos frères
Et des prélats spirituels?
Dieu nous préserve de le penser!

LILIENCRON, t. III, p. 143-147. 149.

[1] SATTLER, *Gesch. Würtembergs unter den Herzogen*, t. I, p. 170. *Beilagen*, 4°, 70. — Voy. ZÖLLNER, p. 101-102.

[2] Sur le « pauvre Conrad » et ses suites, voy. STALIN, t. IV, p. 95-116, p. 98, note 3, voyez l'indication des sources.

[3] Voy. VIRCK, t. I, p. 105-106. Sur la révolte des paysans dans la Styrie, la Carniole, la Carinthie, entre 1515 et 1516, voy. les renseignements fournis par CHMEL, dans la *Notizenblatt, Beilage zum Archiv fur Kunde OEsterreich. Geschichtsquellen*, t. I, p. 111-112. — FRANCK, *Deutsche Chronika*, p. 267. Sur les soulèvements de paysans dans quelques localités du Tyrol, de janvier à juillet 1521, voy. HÖFLER, *Zur Kritik und Quellenkunde der ersten Regierungsjahre Carl's V, Abth.* 2, p. 12. Le 15 mars 1521, Ulrich Gebhard de Brauneggen subit la peine capitale, pour avoir tenté d'exciter une émeute parmi les paysans contre la noblesse. — KIRCHMAIR, *Denkwürdigkeiten*, dans les *Fontes rer. Austr.*, t. I, p. 453

Digitized by Google

CHAPITRE II

CAUSES GÉNÉRALES DE LA RÉVOLUTION SOCIALE.

I

Les émeutes si fréquentes de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième viennent de nous prouver que la grande révolution sociale de 1525, qui bouleversa simultanément presque tous les territoires de l'Empire, depuis les Alpes jusqu'à la mer Baltique, n'eut pas pour première origine les prédications et les écrits des novateurs religieux.

Les paysans « mécontents, insoumis, et devenus partout d'humeur récalcitrante », comme le constataient en 1517 les États de Mayence, n'eussent pas tardé à se soulever dans les villes et dans les campagnes, même si Luther et ses disciples ne fussent jamais entrés en scène.

Mais ce fut l'état moral que les troubles religieux avaient créé ou développé qui imprima à la révolution sociale son caractère d'universalité et de « cruauté sauvage[1] ».

Dès que l'autorité traditionnelle de l'Église eut été systématiquement ruinée dans le peuple, la notion même de l'obéissance envers le pouvoir (comme en Bohême au siècle auparavant) fut profondément ébranlée dans les esprits. Des pamphlets incendiaires, injurieux, fanatiques, répandus à profusion contre les supérieurs ecclésiastiques et laïques, en flattant les passions populaires, détruisirent toute discipline, tout respect, et rendirent les peuples avides de

[1] MAURENBRECHER, *Katholische Reformation*, t. I, p. 257, dit avec impartialité : « Ce serait voir les choses à un point de vue apologétique peu compatible avec la stricte vérité historique, ce serait étudier les faits sans indépendance que vouloir soutenir que la prédication évangélique de Luther n'ait pas augmenté et accéléré l'effroyable agitation qui, dès le quinzième siècle, se faisait jour de tous côtés. Les prédicants luthériens, marchant sur les traces de leur maître, contribuèrent plus encore que lui au développement des ferments révolutionnaires.

Digitized by Google

posséder une liberté sans frein. En même temps, les prédicants, comme s'ils se fussent livrés à une industrie réglée, semaient en tous lieux le mécontentement et la discorde. « Des agitateurs innombrables », déguisant leur dessein sous l'emphase de discours chrétiens en apparence, et prétendant s'appuyer sur la sainte Écriture, prêchaient au peuple un Évangile de haine et d'envie. Chaque année, dociles à ces funestes guides, les révoltés devenaient plus nombreux.

Dès que prévalut l'opinion que l'Église, depuis plusieurs siècles, avait systématiquement exploité et trompé toutes les nations chrétiennes, on en vint bien vite à attaquer l'autorité laïque, alors si étroitement liée à l'organisation ecclésiastique. On ne voulut plus voir dans les lois civiles qu'un système corrompu, fondé sur l'exploitation préméditée des classes inférieures, et leur renversement sembla commandé par la « justice même de Dieu ». Il fallait à tout prix rompre avec le passé chrétien; on garda aussi peu d'égards envers les droits et les traditions de l'histoire dans les questions politiques et sociales que dans les questions religieuses. Un complot, tramé au grand jour, s'attacha, au moyen du meurtre et du pillage, « à remettre en haut tout ce qui était en bas », et ne rêva plus que de livrer les biens de la terre et le pouvoir de ce monde à ceux qui jusque-là avaient été considérés comme les plus faibles, et n'avaient compté pour rien. Sans recourir à l'astrologie, on pouvait donc prédire à coup sûr, avec Sébastien Brant, « que la confusion se mettrait bientôt partout, et que l'on verrait se produire de si horribles événements que la fin du monde semblerait toute proche ». « O mon Dieu », s'écrie Brant, « viens en aide à la sainte chrétienté! Et vous, prêtres, écoutez mes avertissements, de peur que vous ne veniez à être proscrits et anéantis! Que Dieu nous regarde tous dans sa miséricorde, car je prévois que l'Empire romain sera prochainement réduit en cendres, et que l'honneur de l'Allemagne périra misérablement. Cependant Dieu peut encore changer la face des choses, rien n'étant difficile à sa force toute-puissante; mais comme on n'est occupé qu'à faire le mal, comme on ne veut point rompre avec une conduite scandaleuse, je crains fort que notre détresse n'aille encore en croissant. Sans nul doute, grands et petits, vieillards et jeunes gens, nous sommes tous destinés à assister bientôt à d'étranges changements[1]! »

[1] ZARNCKE, *Brant's Narrenschiff*, p. 161-162. — STROBEL, *Narrenschiff*, p. 34-35. Une révolution générale et un nouveau déluge étaient annoncés pour 1524. « Il y a quelques années », écrivait Laurent Fries (*Geschichte des Bauernkrieges in Ostfranken*, p. 2-3), « les tristes brouillards et vapeurs qui se sont amassés du fond de l'abîme de nos iniquités et de nos vies coupables ont engendré beaucoup de doctrines et d'opinions erronées et scandaleuses. Les nuages s'amoncelèrent dans les vallées, chez l'homme du peuple, et par la négligence des pasteurs, ils s'en-

Digitized by Google

Tous les esprits réfléchis attribuaient le mal qui gagnait peu à peu toutes les classes et grandissait chaque jour, au mépris de l'état dans lequel on était né, à l'exploitation inique du prochain, à l'envie, à la haine, à l'insubordination, enfin à cette passion toujours grandissante pour le luxe et le plaisir qui, dans les tavernes publiques, dans les fêtes et les banquets, dégénérait si fréquemment en débauches ignobles et en ivrognerie bestiale [1].

L'amour du luxe, « comme un poison dévorant », gagnait les villes et les campagnes, les nobles, les bourgeois, les ouvriers, les paysans. « Il est raisonnable et juste », déclaraient, en renouvelant les ordonnances des Diètes précédentes, les États de Nuremberg en 1524, « d'exiger que tout chrétien s'habille selon sa condition, qu'il ait une tenue particulière et simple, afin d'être aisément reconnu et honoré selon son état par les étrangers. Mais de notre temps on agit tout à l'opposé de ces sages coutumes du passé, en sorte que beaucoup de gens de petite condition s'habillent et se parent beaucoup plus richement que ceux qui appartiennent à une classe plus élevée. Autrefois, en Allemagne, nos pères ne connaissaient point le luxe extravagant qu'on voit depuis quelque temps parmi nous. Chaque année, ce désordre augmente; on cherche à imiter les modes des peuples étrangers; non-seulement les costumes sont d'une excessive richesse, mais presque tous les ans il faut s'en procurer de nouveaux, de différents. Une recherche inouïe dans le boire et le manger va de pair avec le luxe exagéré des parures, et ces abus causent la ruine et le mortel dommage du pays. » « Les électeurs et princes doivent interdire aux dames de leur cour la magnificence outrée des habits, la profusion des joyaux, des pierreries, régler ces questions avec leurs vassaux, et veiller sous ce rapport au maintien des lois. Quant aux bourgeois, aux ouvriers, aux paysans, il faut de toute nécessité édicter de nouvelles ordonnances leur imposant un costume particulier, et pour qu'elles soient observées, autoriser tout citoyen à citer devant un tribunal compétent celui ou celle qu'il aura trouvé en contravention; l'amende payée par les violateurs de la loi sera la récompense du dénonciateur. Sans cette mesure, on ne parviendra

fièrent de telle sorte qu'en l'an 1525 après la naissance de Notre-Seigneur ils crevèrent avec un grand fracas, et renversèrent violemment les hauts et anciens édifices de l'autorité, causant de plus aux hommes, aux animaux, aux propriétés un tort affreux et irréparable. C'était bien là cet effroyable déluge que les astrologues et les savants, habitués à étudier le firmament, avaient autrefois prédit. Oui, c'est bien ce déluge lamentable et fatal, déluge de sang et non déluge d'eau, qui nous avait été annoncé. » — Voy. aussi KNEBEL, *Donauwörther Chronik*, dans BAUMANN, *Quellen*, p. 249.

[1] *Glos und Comment. auf LXXX Artickeln*, Bl. E.

Digitized by Google

jamais à déraciner le mal qui nous dévore, car la licence du peuple, les blasphèmes, les imprécations augmentent en proportion du luxe. Les coupables seront ou exécutés, ou privés d'un membre. Pour réprimer l'ivrognerie et les excès qui l'accompagnent, on fera une loi portant que les crimes commis en état d'ivresse seront plus rigoureusement punis que d'autres. » Mais la commission des États remarquait fort judicieusement, en terminant son rapport, « qu'une véritable amélioration ne pourrait être obtenue des sujets qu'à la condition que les chefs se décidassent à réformer leurs propres déréglements [1] ».

Or c'était précisément des chefs spirituels et temporels que venait tout le mal. On lit dans un cahier de doléances daté de 1523 : « De tous côtés on entend dire que les princes, les seigneurs et la noble chevalerie, pendant les Diètes, aux assemblées, au milieu de leurs cours, ne songent qu'à se surpasser les uns les autres par la magnificence de leurs costumes; le velours, la soie, le damas, les perles, les plumes sont leurs parures ordinaires. Leurs festins sont d'une splendeur inouïe; je ne veux point parler de leurs mauvaises mœurs, ni de leur passion effrénée pour le jeu[2]. » Le jeu passait alors « pour l'honorable passe-temps des nobles; » il était bien porté d'avoir d'énormes dettes de jeu. Le grand maître de l'Ordre Teutonique, Albert de Brandebourg, perdit au jeu pendant la Diète de Nuremberg la somme, exorbitante pour ce temps, de 600 florins d'or, et les dettes de jeu du margrave Casimir de Brandebourg montèrent jusqu'à 50,000 florins[3]. Les riches marchands, les grands entrepreneurs ne restaient pas en arrière; « au contraire, ils affichaient une prodigalité plus extravagante encore. On assurait que le fils et le gendre du banquier d'Augsbourg Höchstetter avaient, en une seule nuit et pendant un banquet, dépensé de 5,000 à 10,000 florins, et perdu au jeu, en une seule séance, 10,000, puis 20 et 30,000 florins [4]. »

Les classes inférieures prenaient modèle sur les classes élevées : « Ouvriers et paysans, valets et filles de ferme dépensent leur argent en habits, en parures dispendieuses, et font la roue tout aussi bien que les nobles et les grandes dames; le peu qui leur reste s'en va par leur gosier. Les jeunes paysans surtout ne mettent point de bornes à leur passion pour la parure et la boisson; chaque année ils deviennent plus fous, de sorte que le châtiment de Dieu ne peut manquer

[1] * *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XXXIX, fol. 7-18. *Beschwerung die aus Costlichkeit der Klayder volgen*. Diète de Worms, 1521. — *Reichstagsacten*, t. XXXIV, fol. 252-270. Sur les blasphèmes et les imprécations, voy. fol. 274-276. — Voy. Bucholtz, t. II, p. 41-43.

[2] *Clag eines einfeltig Klosterbruders*, Bl. F.

[3] Voigt, *Preuss. Gesch.*, t. IX, p. 748. — Droysen, *Preuss. Politik.*, t. II[b], p. 456.

[4] Rapport de Clément Sender, dans Greiff, *Rem's Tagebuch.*, p. 95-96.

Digitized by Google

de les atteindre[1]. » « Personne », dit un rimeur de l'époque, « ne veut rester dans sa condition; le rustre veut égaler le noble. »

Les paysans et les villageois portaient des vêtements de soie et de velours, tout comme leurs seigneurs; ils avaient comme eux des chaînes d'or au cou; « bien manger, bien vider le verre, jouer beaucoup », telle était leur grande affaire. « Les riches paysans aiment à humilier les gentilshommes et à leur bien prouver qu'ils ont plus d'argent qu'eux dans leur coffre. Ils n'ont plus aucun respect pour la noblesse, et ne veulent plus entendre parler de corvées ni de dîmes. » Plus la noblesse allait s'appauvrissant[2], plus chez les villageois enrichis grandissaient l'orgueil et le ridicule sentiment de leur importance. « Quand une noce, un baptême ou une kermesse avaient lieu dans un village, la ferme dépassait souvent de beaucoup le château en luxe de costumes et de table. On faisait bombance chez le fermier, tandis que le pauvre gentilhomme, assis tristement chez lui, avait à peine quelque chose à mettre sous la dent. Aussi n'était-il pas rare de le voir vendre ou engager ses terres morceau par morceau, afin de pouvoir, à l'occasion, donner, lui aussi, un festin dispendieux, et acheter des robes et des parures à sa femme ou à sa fille. » « Je sais des paysans », écrivait Wimpheling, qui à la noce de leurs enfants, ou bien pour un baptême, étalent un tel luxe, que l'on pourrait acheter une maison, un champ et une petite vigne attenante avec ce que la fête a coûté. » Les débauches, les excès de boisson entraînaient souvent les villageois dans des dettes inextricables. Thomas Murner avait dit longtemps auparavant dans sa *Conjuration des fous :*

Ils sont assis nuit et jour à l'auberge,
Et négligent leur besogne;
Ils boivent, mangent, perdent au jeu
Plus d'argent que leur charrue n'en gagne.
Celui qui ne veut pas me croire,
Qu'il aille à l'auberge,
Qu'il regarde les comptes crayonnés sur la muraille!
Tous sont aux paysans!
Puis ils tâchent de vendre, avec force ruse,
Leurs blés, qui ne sont pas encore verts[3]!

« Faire bombance, s'enivrer, honnir les autorités laïques et ecclésiastiques », dit un auteur satirique contemporain, « voilà les

[1] *Clag eines einfeltig Klosterbruders*, Bl. F.
[2] Voy. notre premier volume, p. 366-367 et 453-454. — Voy. plus haut, p. 243. — BENSEN, *Bauernkrieg*, p. 29-31.
[3] *Narrenbeschwörung*, Bl. X[1]. Voy. les détails que nous avons donnés sur le luxe et les excès de table des paysans dans notre premier volume, p. 300, 302, 363.

Digitized by Google

grandes occupations du jeune paysan de notre temps; aussi pourrait-il chanter :

Il faut que je m'habille richement;
Alors, tout paysan que je suis, j'aurai l'air d'un noble!
Il faut que j'engouffre le plus de vin possible,
Que je jure, blasphème, que je mente hardiment,
Que je trompe les bourgeois sur le poids et la mesure,
Que je risque de grosses sommes au jeu,
Car c'est ainsi que va maintenant le monde!
Il faut savoir disputer sur la foi,
Être au courant de la doctrine évangélique,
Et, dans les auberges, assis près du vin et de la bière,
Injurier les prêtres à cœur joie [1]!

« Dans les tavernes et les maisons de bain, les gens du peuple tranchent toutes les questions politiques. Ils restent attablés tout le jour, buvant, jouant, mangeant, et voulant tout régenter. Là, le rustre, le tailleur, le cordonnier, l'ouvrier, l'apprenti savait le dernier mot des affaires religieuses; c'est à qui saura le mieux conseiller le Pape, les évêques, l'Empereur et les princes; ils blâment tout le monde; il semble que le fardeau des affaires publiques soit sur leurs épaules, et qu'ils aient à veiller à la sécurité publique. Il n'y a que ce qui concerne leur commerce ou leur métier qui leur est indifférent; la femme et l'enfant ne le savent que trop [2]! De bonne heure les jeunes apprennent de leurs aînés l'oisiveté, l'intempérance, et tous les autres vices [3]. »

Mais les plaintes les plus amères sur l'abaissement des mœurs, surtout dans la jeune génération, c'est Luther qui les fait entendre.

Il avait maintes fois exprimé le confiant espoir que sa doctrine

[1] A l'exemplaire des *Lucubrationes theologicæ* tiré de la bibliothèque franciscaine de Fulda dont nous nous sommes servi, sont ajoutées, dans une écriture du seizième siècle, trois feuilles renfermant les passage cités ci-dessus, ainsi que des renseignements sur le peuple, les curés de village, etc.; nous les citons plus bas. La dernière page finit par quelques phrases empruntées à l'édition allemande du livre de Cochlæus sur la guerre des paysans.

[2] Les politiques de cabaret avaient déjà été très-bien dépeints par Thomas Murner dans sa *Schelmenzunft*, t. XXV :

Il en est qui prétendent décider
Sur tout ce qui se passe dans l'Empire, et au delà!
La situation de l'Empire romain,
Celle des pays allemands et welches
Est examinée par eux!
Que d'affaires embarrassantes!
Il s'agit de savoir qui a emprunté l'argent vénitien
Et comment parvenir à le rendre,
Comment est entretenue la maison du Pape,
Et comment les Français ne savaient rien
De la ligue du roi romain, etc.

[3] *Glos und Comment. auf LXXX Artickeln.* Bl. G.

Digitized by Google

exercerait la plus salutaire influence sur la vie religieuse et morale de tous ceux qui la recevraient avec foi et bonne volonté.

Mais quelques années plus tard, voici l'aveu qu'il est contraint de faire : « Nos évangélistes sont sept fois pires qu'ils n'étaient autrefois. Bien que l'Évangile nous ait été annoncé et expliqué, nous volons, mentons, trompons, nous nous vautrons dans tous les vices, nous passons notre temps à bien boire et à bien manger. » « Je vis entre Sodome, Gomorrhe et Babylone », écrit-il en 1523[1]. « Quand j'étais jeune, je me souviens que la plupart de mes amis, même de mes amis riches, ne buvaient que de l'eau. On se nourrissait très-pauvrement d'aliments simples et sains; beaucoup commençaient à peine à prendre du vin à l'âge de trente ans. Maintenant, on habitue les enfants à boire, et non-seulement du petit vin, du mauvais vin, mais des vins capiteux, venus de l'étranger, des vins brûlés, distillés, qu'on prend à jeun. » « L'ivrognerie a fondu sur nous comme un fléau », dit-il ailleurs; « elle a envahi toutes les conditions; on la rencontre partout, non-seulement chez les gens du commun, parmi le peuple grossier et sans culture des villages et des cabarets, mais dans toutes nos villes et presque dans toutes nos maisons, parmi la noblesse comme à la cour des princes. Dans ma jeunesse, un gentilhomme aurait eu honte de boire avec excès. Les dignes seigneurs, les princes, cherchaient par des réprimandes, par de sévères châtiments, à préserver leurs sujets du fléau de l'ivrognerie. Mais maintenant le mal est plus invétéré chez les nobles que chez les paysans. Les choses en sont venues à un tel point que quelquefois les princes et seigneurs gagnent ce vice en voyant leurs jeunes fils s'y adonner; ils n'en rougissent plus, et seraient plutôt prêts à soutenir qu'il sied à un prince, à un noble, à un bourgeois de savoir bien boire; quiconque refuse de s'emplir avec eux comme un pourceau, ils le méprisent. Comment porter remède à un vice qui atteint la jeunesse elle-même, vice auquel elle se livre sans honte et sans pudeur, qu'elle a appris de ses pères, et qui l'a entraînée dans un genre de vie si honteux, si indigne, qu'on la voit se flétrir dans sa première fleur, comme le blé se courbe sous la grêle et les averses, en sorte que maintenant la plus grande partie de nos jeunes gens, les meilleurs et les plus capables, surtout dans les châteaux et à la cour, perdent leur santé, leur corps et leur vie avant d'avoir atteint la plénitude de l'âge! Et comment peut-il en être autrement, lorsque ceux qui devraient les prémunir et les redresser leur donnent eux-mêmes un lamentable exemple[2]? »

Érasme, comme Luther, déplore la licence, la grossièreté, la

[1] *Sämmtliche Werke*, t. XXVIII, p. 420; t. XXXVI, p. 411, 300.
[2] T. VIII, p. 293-297; t. XVIII, p. 350; t. XX, p. 273.

Digitized by Google

démoralisation de la société depuis l'introduction du nouvel Évangile.

« Sous prétexte de liberté évangélique », écrit-il en 1523, « les uns, se livrant à une stupide débauche, satisfont leurs plus vils instincts; les autres ne rêvent que de mettre la main sur les biens ecclésiastiques; ceux-là dépensent bravement leur avoir en ripailles avec des filles et des dés, et se dédommagent en s'appropriant des biens qui ne leur appartiennent pas; ceux-ci voient leurs affaires en si pitoyable état qu'ils redoutent la paix. » Il s'exprime plus énergiquement encore dans sa correspondance (1524). « Une nouvelle génération, hardie, licencieuse, impudique, s'avance vers nous », s'écrie-t-il. « Elle fait profession d'être évangélique, et les jeunes gens qui la composent n'ont à la bouche que ces cinq mots : Évangile, parole de Dieu, foi, Christ, Esprit divin. Cependant la conduite de beaucoup d'entre eux me fait craindre qu'ils ne soient possédés du démon. » « Le nouvel Évangile a créé une espèce d'hommes inconnue jusque-là : gens insolents, effrontés, hypocrites, blasphémateurs, menteurs, amis des divisions, inutiles ou plutôt nuisibles à tous, séditieux, extravagants, querelleurs, tracassiers. » « Autrefois », écrit-il à Mélanchthon, « l'Évangile adoucissait les mœurs des sauvages; il rendait les voleurs bienfaisants; les turbulents, pacifiques; ceux qui blasphémaient auparavant ne savaient plus que bénir. Mais les nôtres, je veux dire les disciples du nouvel Évangile, semblent possédés du démon. Ils dérobent le bien d'autrui, ne se plaisent qu'à exciter la sédition, et calomnient les justes eux-mêmes. Je vois bien se former une nouvelle espèce d'hypocrites et de tyrans, mais nulle part je n'aperçois une étincelle d'esprit évangélique. » « Le culte public est aboli », écrit-il ailleurs; « un grand nombre de chrétiens ont complétement renoncé à la prière; la messe est abandonnée, sans que rien de meilleur soit venu la remplacer. La plupart du temps, les prédicants se bornent à outrager les prêtres, et leurs sermons semblent calculés bien plutôt pour exciter les émeutes que pour porter à la piété. La confession est supprimée; le plus grand nombre ne se confesse même plus à Dieu : le jeûne et les prescriptions de l'abstinence sont méprisés, l'ivrognerie les remplace. Le culte est l'objet de grossières injures, mais sans nul profit pour l'âme, qui, selon moi, a gagné peu de chose à tant d'innovations. Et quelles émeutes excite de temps à autre ce peuple évangélique! Que de fois nous le voyons courir aux armes sous le plus futile prétexte! A moins que ses pasteurs ne flattent ses oreilles, il ne les écoute pas, et les prédicants peuvent s'attendre à être chassés le jour où ils voudraient censurer, avec un peu d'indépendance, les mœurs de leurs auditeurs. Tandis que, plongés dans l'égoïsme, les nouveaux croyants n'obéissent ni à Dieu, ni aux évêques; ni aux

Digitized by Google

princes, ni aux autorités, se livrent à Mammon, satisfont leur ventre, se ravalent jusqu'aux plaisirs les plus bas, ils prétendent être évangélistes, ils invoquent Luther comme leur docteur et leur maître! Luther parle sans cesse de la foi; mais en quoi donc la fait-il consister? Chez la plupart de ses adeptes, je n'aperçois que les œuvres de la chair; quant à l'âme, il n'y en a pas trace. » Érasme va jusqu'à dire : « En général, les évangéliques n'ont rien à perdre; ce sont des banqueroutiers, des proscrits, des moines et des prêtres défroqués; hommes altérés de changement, de licence, journaliers désœuvrés, jeunes gens inexpérimentés, femmes frivoles, peuple mobile d'aventuriers et de soudards, que parfois le fer rouge a marqués. » « Les nouvelles doctrines », écrit-il à Luther (1524), « ont engendré une race d'êtres corrompus et séditieux, et je redoute une révolution sanglante [1]. »

II

L'amour désordonné du bien vivre et du luxe avait favorisé l'accroissement de l'usure dans les cités, comme il fallait s'y attendre, et les compagnies commerciales contribuaient surtout à la propager. Exploitant le vice capital de l'époque, ces compagnies avaient fini par accaparer presque exclusivement les coûteuses denrées étrangères, qu'elles taxaient à leur gré; en l'espace de quelques années, elles retiraient de leurs marchandises deux fois le prix de revient, et quelquefois même davantage. « L'intolérable et coupable tyrannie des grandes compagnies », déclarait la commission chargée par les États de Nuremberg d'étudier à fond la question de l'usure (1523), « est l'unique cause des émeutes populaires qui éclatent dans quelques villes, et nous devons nous attendre à de pires séditions si l'on ne porte un prompt remède au mal. » La commission, établissant ses calculs d'après des registres fournis par les marchands eux-mêmes, mit sous les yeux des États le tableau synoptique des marchandises exportées chaque année et des hausses de prix qu'elles subissaient. Le résultat de cet examen conduisit à des constatations surprenantes. Tous les ans, de la seule ville de Lisbonne, abstraction faite du commerce avec Venise, trente-six mille quintaux de poivre, vingt-quatre mille quintaux de cannelle et mille balles de safran étaient importés. La livre de safran, qui valait deux florins et demi et six kreutzers en 1515, se payait actuellement quatre florins et demi et quinze kreutzers;

[1] Voy. ces passages et d'autres sur le même sujet dans les extraits de la correspondance d'Érasme, publiée par DÖLLINGER, *Reformation*, t. I, p. 6-18.

Digitized by Google

la livre de poivre avait augmenté de quinze kreutzers. La livre de galanga, qui valait autrefois un demi-florin (ou trente-six kreutzers), valait à présent un florin quinze kreutzers; un quintal de sucre coûtant de onze à douze florins en 1516 se vendait à peu près vingt florins en 1518. Depuis 1521, les raisins de Venise, au lieu de valoir cinq florins, en coûtaient neuf. Des enchérissements si exorbitants n'empêchaient point que les marchandises ne fussent avariées[1].

« Les compagnies de marchands accapareurs », déclarent les comtes, seigneurs et chevaliers dans un cahier de doléances présenté à la Diète en 1523, « ruinent la nation et la plongent dans la détresse. Il est clair que, par leurs monopoles, elles ont exploité dans des proportions inouïes les Allemands de toutes conditions. Les associations, les conventions secrètes sur le prix de telle ou telle denrée, la disparition des petites boutiques où l'on pouvait se procurer les choses à meilleur compte, tout contribue à notre ruine. Leurs frais défalqués, leur bénéfice légal réalisé, les grands marchands n'ont pas honte de se livrer encore à un agiotage monstrueux, par lequel ils nous sucent tous les ans jusqu'à la moelle; et cependant, relativement aux autres Ordres, ils payent fort peu d'impôts, et fournissent de très-minces secours pour le détournement des calamités qui menacent toujours plus la commune patrie et l'Empire romain. » Tout le monde se plaignait que, par le canal des compagnies, l'argent monnayé et non monnayé, l'or et le cuivre, sortissent de l'Empire, « de sorte qu'on en était extrêmement à court, au grand préjudice de la nation, et cela au moment où il eût été si nécessaire de se mettre en état de repousser le Turc et d'aviser à d'autres nécessités pressantes ». « Exploitant la triste situation actuelle », disait le même cahier de doléances, « les compagnies se rendent tributaires presque tous les Allemands, chacun en particulier. » De mémoire d'homme, jamais on ne vit pareille exploitation; il est manifeste qu'en l'espace d'une seule année les supercheries, les calculs secrets, les habiles tours de passe-passe des compagnies nous ont fait plus de tort que tous les voleurs de grand'route mis ensemble n'auraient pu nous en faire en dix ans; et cependant les marchands ne souffrent pas qu'on les traite de larrons, ils se font appeler les « honorables ». A plusieurs reprises, les États avaient publié des ordonnances contre les monopoles, l'agiotage, les enchérissements des compagnies; mais celles-ci n'en subsistaient pas moins, et parvenaient à échapper à tout contrôle; « ce qui s'explique aisément », continue le livre de doléances, « car les compagnies avancent de

[1] * *Die Gutachten und Tabellen*, archives de Francfort, *Reichstagsacten*, t. XXXVIII, p. 241-271. Les renseignements fournis par Ranke (t. II, p. 43-44) ne concordent pas sur bien des points avec ces documents.

Digitized by Google

fortes sommes à certains princes et grands seigneurs, tout en exigeant d'eux un profit usuraire considérable; elles ont l'art d'intéresser d'autres princes dans leurs trafics, de leur faire partager leurs profits et leurs pertes; ceux qu'elles ne peuvent entraîner reçoivent de gros, de hardis présents, eux ou leurs conseillers. De plus, ils contractent des alliances, des amitiés utiles par suite de mariages avantageux, de sorte que tous ou la plus grande partie des princes sont intéressés à leurs succès, et conduits à tolérer ou à défendre leurs effroyables et vils méfaits, comme nous n'en avons que trop de preuves[1]. »

Que le mal provînt des villes plus que de partout ailleurs, c'était l'opinion générale. Dès 1521, plus d'un mécontent disait tout haut que ce n'était pas seulement le clergé qu'il fallait débarrasser de richesses injustement acquises; qu'il serait bon d'en alléger aussi les marchands usuriers devenus démesurément riches; qu'il fallait restreindre le luxe des villes, interdire l'importation des marchandises étrangères, les compagnies de commerce, le trafic avec les pays étrangers, et poursuivre les princes aussi bien que les usuriers, « *parce qu'ils se cachaient sous le même manteau*[2] ».

Pour extirper le mal jusque dans sa racine, Luther, dans son *Traité sur le négoce et l'usure* (1524), demandait « que le commerce étranger important, de Calcutta, des Indes et d'ailleurs, de précieux tissus de soie et d'or », et « ces épices qui ne servent qu'aux satisfactions du luxe et ne sont nullement utiles à la santé », fût rigou-

[1] Cahier de doléances cité plus haut, p. 242, note 1. Il avait été motivé par une circulaire du Conseil adressée aux nobles rassemblés à Schweinfurt le jour d'après la présentation de Notre-Dame (24 novembre) 1522. Archives de Francfort, *Reichstagsacten*, t. XXXVI, fol. 90. — Voy. ULMANN, p. 327-328. « Les membres de la noblesse qui auraient à se plaindre », disait la circulaire, « apporteront leurs griefs devant le Conseil de régence ou la Chambre impériale. « Les villes », assuraient les comtes, seigneurs et chevaliers dans leur cahier de doléances, « consentiraient volontiers à porter plainte contre les compagnies qui accaparent et font hausser les prix, car tous leurs bourgeois ont beaucoup à en souffrir. » Ceci était surtout vrai pour Francfort. Le Conseil de régence demanda aux échevins de ladite ville de leur remettre en secret un mémoire détaillé au sujet « des grandes compagnies, monopolistes, accapareurs et agioteurs faisant un tort considérable à la nation ». Répondant aux plaintes qui lui furent adressées, le Conseil émit l'opinion que les compagnies, reliées entre elles par des contrats commerciaux, ne servaient que les intérêts de quelques particuliers, qu'elles étaient funestes au bien public, et qu'elles devaient être abolies, et leurs chefs punis. Défense devrait du moins être faite aux compagnies d'acheter d'un seul coup et pour une même somme une seule marchandise, et de trafiquer avec de l'argent étranger au lieu de se servir de celui qu'elles avaient en réserve. On trouvera la circulaire du Conseil de régence (7 septembre 1521) et la réponse du Conseil de Francfort dans les archives de Francfort, *Kaiserschreiben*, t. VIII, nos 16 et 17.

[2] *Glos und Comment. auf LXXX Artickeln*. Bl. G².

Digitized by Google

reusement interdit. « Additionne », disait-il à son lecteur, « les sommes ravies à l'Allemagne en une seule foire de Francfort, sans nécessité aucune, et tu pourras à peine comprendre comment on peut encore trouver un liard dans notre pays! Francfort est le trou d'or et d'argent par lequel s'écoule hors de chez nous tout ce qui s'épanouit, tout ce qui germe, tout ce qui se monnaye et se frappe. Si le trou était bouché, on n'entendrait pas tant de lamentations, on ne répéterait pas de tous côtés qu'il n'y a que dettes et point d'argent; les contrées et les villes ne seraient pas accablées de taxes, ni rongées par l'usure. » Luther dépeint sous de vives couleurs « l'astuce, l'avarice, l'égoïsme cupide et la déloyauté des marchands ». Les hausseurs de prix, les accapareurs, les monopolistes n'étaient, selon lui, que des voleurs, des brigands, des usuriers publics : « Ils ne sont pas dignes de s'appeler hommes et de vivre parmi leurs semblables; ils ne méritent même pas qu'on les instruise et qu'on les avertisse, car leur envie, leur avarice sont si impudentes et si viles qu'ils vont jusqu'à être bien aises de la détresse d'autrui, et à se réjouir de dominer seuls le marché. L'autorité ferait fort bien de confisquer les biens de tels personnages, et de les expulser du pays. » « Maintenant ils inventent de déposer le poivre, le gingembre et le safran dans des caves ou des celliers humides, afin d'augmenter le poids de leur marchandise. Ils renferment les étoffes de laine, les fourrures, la martre, la zibeline dans des caves sombres; ou bien c'est à certains produits de mercerie qu'ils enlèvent l'air; chaque marchandise, comme on sait, demande des conditions particulières d'atmosphère. De toute espèce de produits, ils savent ainsi tirer un profit malhonnête; on trompe sur l'aunage, sur la quantité, sur la mesure, sur le poids. On donne à telle denrée une couleur qu'elle n'a point naturellement, ou bien on glisse la plus belle marchandise dessous et dessus, puis on cache ce qui est avarié au milieu, et ces tromperies n'ont point de fin. Aussi un marchand ne se fie-t-il plus à un autre, car il sait à quoi s'en tenir, il voit, il comprend ce qui se passe! »

« Les marchands se plaignent amèrement des nobles et des chevaliers brigands; ils font sonner bien haut les grands périls auxquels ils s'exposent; à les entendre, il n'est pas rare qu'on les jette en prison, qu'on les maltraite; ils sont pillés, rançonnés, disent-ils. Mais ils trompent et volent dans une telle proportion, ils se livrent, même entre eux, à de telles escroqueries qu'il n'est pas surprenant que Dieu ruine souvent leurs desseins, permette que leur fortune injustement acquise soit tout à coup anéantie, et qu'eux-mêmes soient maltraités ou mis au cachot. Dieu se doit à lui-même de maintenir le droit, lui qui est appelé le juste

Digitized by Google

Juge. » « En parlant ainsi, je n'entends pas excuser les voleurs de grand chemin ou les coupe-jarrets, je n'ai pas l'intention de justifier leur brigandage; mais les princes ne veillant pas à la sécurité des routes et ne prenant aucune mesure pour défendre leurs sujets contre les exactions scandaleuses des marchands, Dieu se sert des reitres et des brigands pour châtier les compagnies, et les chevaliers deviennent ses mauvais anges; c'est ainsi qu'il éprouva jadis l'Égypte, soit par des démons, soit par les ennemis du dehors, car le Seigneur flagelle un scélérat au moyen d'un autre. » Toutefois, au dire de Luther, les chevaliers brigands étaient bien moins coupables que les marchands, « car ceux-ci pillaient quotidiennement tous les hommes, au lieu qu'un noble ne rançonnait qu'une ou deux fois par an une ou deux personnes seulement ».

« Avant tout, les princes et seigneurs, s'ils veulent s'acquitter en conscience des devoirs de leur état, doivent supprimer et punir les monopoles, c'est-à-dire les achats qui n'ont d'autre but que l'intérêt d'un particulier. Ces achats ne doivent plus être tolérés, ni dans les campagnes, ni dans les villes »; les compagnies « sont des gouffres de rapacité et d'impostures; on n'y saurait rien acheter en sécurité de conscience ». « Elles accaparent toutes les marchandises, puis en font l'usage qui leur plaît, haussant et baissant les prix à leur fantaisie, et ruinant ainsi tous les petits marchands, comme le brochet dévore le fretin des rivières. Elles veulent régner sur toutes les créatures de Dieu, il semble qu'elles soient affranchies des préceptes de la foi et de la charité. » Aussi « tout le monde est-il dévoré ». « Tout l'argent du pays aboutit à leur réservoir. Comment serait-il légitime, comment serait-il selon la justice et selon Dieu qu'un homme, en si peu de temps, pût devenir assez riche pour être en état, quand il lui plaît, de débouter par une surenchère les rois et l'Empereur? Outre cela, ils se sont arrangés pour que tout le monde, excepté eux, soit exposé à la ruine; on gagne une année, puis on perd tout l'année suivante; eux, au contraire, ne cessent d'accumuler des bénéfices; s'ils perdent quelque chose, ils se hâtent de réparer l'accident par des enchérissements plus exagérés que jamais; il n'est donc pas surprenant que la fortune du monde entier aille s'engloutir chez eux. »

« Les rois et princes devraient être attentifs à ces choses, et par une juste rigueur mettre fin à de tels abus; mais on prétend au contraire qu'ils s'y mêlent, qu'ils en profitent, et qu'on peut dire à l'Allemagne ce qu'Isaïe disait à son peuple : « Tes princes sont devenus les compagnons des voleurs[1]. » « Ils attachent à la potence des lar-

[1] Cochlæus tire de ces passages et d'autres analogues la conclusion suivante :

Digitized by Google

rons coupables d'avoir dérobé un florin ou un demi-florin, et pactisent avec ceux qui pillent le monde entier, et sont pires coquins que tous les autres, donnant ainsi raison au proverbe qui assure que ce sont toujours les grands voleurs qui font pendre les petits. Caton ne disait-il pas jadis à Rome : « Les petits voleurs sont dans les cachots et dans les fers, tandis que les voleurs publics vivent dans l'or et dans la soie. » Quel sera le jugement final de Dieu? Ezéchiel va nous l'apprendre : « Le Seigneur », dit-il, « fera fondre comme le plomb et l'airain les princes et les marchands »; les uns suivront les autres, comme dans une ville incendiée une maison communique le feu à la maison voisine, de sorte qu'il n'en restera bientôt plus sur la terre, et je crains fort que ce châtiment de Dieu ne soit déjà à notre porte [1]. »

Ainsi parlait Luther peu de mois avant l'explosion de la révolution sociale.

Les compagnies d'enchérisseurs et d'accapareurs causaient en outre la dépréciation des produits de la terre, seule espérance du « pauvre homme ». Elles développaient les besoins matériels, et se livraient à de savantes combinaisons d'agiotage, tandis que l'argent diminuait de valeur d'année en année, et que les salaires, loin de s'élever, tendaient plutôt à descendre. La puissance toujours croissante du capital augmentait encore la détresse des petits fabricants; autrefois ils avaient pu se suffire au moyen d'un humble négoce; maintenant, depuis que les grands marchands leur avaient enlevé [2], avec leur industrie, le moyen de gagner leur vie, ils se voyaient privés de toute ressource; l'ouvrier et le petit marchand, forcés d'emprunter au riche, « étaient odieusement pressurés par les intérêts usuraires qu'on exigeait d'eux, et leur sort était vraiment lamentable [3] ». Cependant ceux qui l'exploitaient ne voulaient pas être rendus responsables de leur détresse, et rejetaient toute la faute sur les « clercs ».

« Eo tendebat popularis auræ captator et seditionum machinator nequissimus, quo plebem egenam in principes, propter mercatorum gravamina, tanquam in socios furum et lucrorum iniquorum participes concitaret. » *De actis et scriptis Lutheri*, p. 100. Beaucoup de partisans de Luther pensaient et parlaient comme lui : « Si nous considérons les rois, les princes et les seigneurs », écrit Speratus en 1523, « nous ne voyons dans la plupart d'entre eux que de vrais enfants, des êtres hypocrites et efféminés », etc. — Voy. HAGEN, *Literarische Verhältnisse*, t. II, p. 326. — *Aeusserungen über die Fürsten*, de Wenzel Link, p. 324-325.

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXII, p. 199-226. — Voy. les passages cités, p. 201, 215-216, 218, 222, 225.

[2] Voy. la lettre de la ligue souabe, 18 décembre 1525, dans JÖRG, p. 115-116.

[3] *Clag eines einfeltig Klosterbruders*. Bl. D.

Digitized by Google

On lit dans des rimes populaires de ce temps :

Ils mettent tous les torts sur le dos des clercs,
Mais moi, je jure sur ma foi
Que tout le mal vient des marchands,
Et avant tout des compagnies,
Sachez-le bien, bonnes gens!

L'un accapare tous les vins;
L'autre s'empare du poivre;
Le troisième se charge du saindoux
N'accusez pas seulement les prêtres,
Faites-y attention, vous, gens libres!

Ils n'ont plus l'ombre de conscience;
Par leurs mesures, leur monnaie, leur balance, leurs poids,
Leur déloyauté, leur imposture,
Toutes les marchandises sont falsifiées,
Sachez-le bien, gens libres!

Ce dont le pauvre homme a besoin,
Il lui faut aller le chercher chez le marchand,
L'acheter au prix du marchand, au gré du marchand,
Sans cela il lui arriverait malheur!
Sachez-le bien, bonnes gens[1]!

Mais « ce que les grands marchands faisaient en grand, les petits l'imitaient selon leurs ressources, et le monde entier était dans

[1] *Ein Resonet in Laudibus wieder die falschen Evangelischen.* Voy. STOLLE, p. 336. Le poëte rejette avec partialité tous les torts sur les marchands luthériens.

Un Dies est lætitiæ contre les faux évangélistes.

Le temps est si favorable
A tous nos bons luthériens
Qu'ils remplissent leur ventre,
Leurs caves et leur coffre,
Grâce à l'usure, à l'agiotage et à la ruse.
Nulle part on ne trouve à se nourrir,
Car ils ont tout en main,
Tout s'engouffre dans leurs sacs.
Ils amènent l'enchérissement
Ici et en tous lieux.
Luther est arrivé au bon moment pour eux,
Avec ses beaux contes,
Qui insultent tout ce qui est saint
Et bouleversent toutes choses!
Aussi maintenant personne ne croit
Que ce qui flatte son corps.
Comprenez-moi bien :
Il n'y a plus ni honneur ni vertu,
Comme du temps de nos pères!
On ne rougit plus de rien!

STOLLE, p. 339. Le grand marchand et banquier d'Augsbourg, Höchstetter, qui avait plongé d'innombrables personnes dans la misère par sa banqueroute frauduleuse de 800,000 florins, n'était pas luthérien. Il se donnait pour un « chrétien modèle », et trompait ainsi ses clients, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de pauvres servantes et de valets de ferme. — Voy. notre premier volume, p. 385-387.

Digitized by Google

la désolation ». Plus d'une satire de l'époque s'est faite l'écho des plaintes populaires. Colporteurs, boulangers, aubergistes, bouchers rivalisaient les uns avec les autres dans l'art de duper le chaland. « On ferait un bien gros livre », dit un pamphlet contemporain, « si l'on voulait énumérer tant et de si grandes fourberies. Chacun surfait, aujourd'hui; il n'y a plus ni fidélité ni foi; on trompe sur le manger, sur le boire, sur les choses indispensables à la vie. Les aubergistes falsifient le vin avec toutes sortes de produits artificiels; le pain est petit, la mesure mélangée; l'ouvrier fait de la mauvaise marchandise; le boucher fournit de la viande de mauvaise qualité; le boulanger livre du pain malsain; le cultivateur ne vaut pas mieux, ce qu'il conduit au marché est avarié, que ce soit du blé, de l'avoine ou de l'orge. » « Le bois qui est au-dessus de sa charrette parait superbe, mais à l'intérieur, il est tordu, il est pourri, il est trop court; le foin et la paille semblent magnifiques au premier abord; ouvrez les bottes, tout est humide et moussu. » « On trompe jusque sur les fruits et les œufs [1]. »

Autrefois, lorsque les règlements corporatifs étaient en vigueur, l'ouvrage livré par l'ouvrier était bien fait; maintenant que personne ne se souciait plus de ces règlements, « rien de ce qui sortait des mains de l'artisan n'était soigné ». Le compagnon, même quand il ignorait son métier et n'avait pas encore fait son chef-d'œuvre, passait maître. Des apprentis qui n'étaient que des gamins et n'avaient pas même achevé leur temps étaient « salués du nom de patrons ». On travaillait « pour le malheur des gens », à la hâte, sans soin, sans conscience; les acheteurs, de leur côté, ne regardaient qu'au bon marché et non à la qualité. « Les prix fixes, maintenus scrupuleusement, lorsque les règlements des corporations étaient observés, étaient partout mis en oubli. » « Les anciennes conventions sont mises en oubli, cela fait un beau marché! Si le marchand dit en toute sincérité son prix de revient, et déclare ne pouvoir livrer à meilleur compte, il ne voit plus un seul acheteur se présenter dans sa boutique; on ne songe plus guère, en traitant avec lui, aux ordonnances de Nuremberg! Par tant de désastreuses innovations, le vrai commerce et l'industrie sont entièrement ruinés; on ne trouve que bien rarement des ouvriers et des marchands satisfaits, mais les acheteurs contents sont encore beaucoup plus rares, et la faute en est aux uns comme aux autres [2]. »

[1] Voy. Baur, p. 123. — Hagen, t. II, p. 323. — Voy. notre premier vol., p. 383.

[2] *Clag eines einfeltig Klosterbruders*, Bl. D². — Voy. *M. Allihn, Socialdemokratisches aus der deutschen Vergangenheit*, dans le *Grenzboten* des 11 et 18 avril 1873. En 1525, les insurgés de Francfort-sur-le-Mein stipulent dans leurs articles que « personne ne sera reçu comme compagnon qu'il n'ait auparavant bien appris son métier et n'en ait donné des preuves de sa main ». *Aufruhrbuch der Reichsstadt Frankfurt*, p. 12.

Digitized by Google

A tant de maux venaient encore s'ajouter les malheurs particuliers de cette époque désastreuse.

Le matérialisme gagnait chaque jour du terrain; plus grandissait la soif d'acquérir, plus les hautes études perdaient de leur prestige, et plus la jeunesse se tournait vers le commerce et les industries lucratives. « De nos jours on ne veut plus apprendre que ce qui peut rapporter beaucoup d'argent; les maisons de commerce, les échoppes, les tavernes se multiplient, non-seulement dans les villes, mais jusque dans les villages. Le monde se montre bien ingrat envers le saint Évangile que Dieu, de notre temps, a si clairement manifesté à son peuple [1] », écrivait en 1524 un partisan des nouvelles doctrines.

On voyait dès lors dominer parmi ceux qui se vantaient d'être évangélistes cette tendance dont devait s'effrayer plus tard Martin Bucer : « Tous courent à l'envi aux industries, aux emplois qui demandent le moins de travail et rapportent le plus d'argent. On ne songe plus au prochain ni à la probité, si exposée dans les occupations du négoce; les sciences et les arts sont ravalés au-dessous des métiers les plus vils. Les plus belles intelligences, les gens auxquels la libéralité d'en haut a fait part des capacités les plus excellentes, s'adonnent au commerce qui aujourd'hui fait courir de tels périls à la probité, qu'un honnête homme ne devrait rien craindre davantage que de s'y engager. » « La plupart de ceux qui se vantent d'être évangélistes », avouait Wolfgang Capito, « élèvent leurs enfants dans des habitudes de luxe, et leur inspirent l'amour du gain [2]. » Le même reproche aurait pu s'adresser aux catholiques. « En peu d'années notre situation est devenue si lamentable », écrit en 1523 l'auteur de la *Complainte d'un simple moine,* « que les mères chrétiennes ne peuvent plus envoyer leurs enfants dans les Universités. Les études sont tombées dans le dernier mépris. Les fils de famille se font marchands; les pauvres, singulièrement délaissés, grossissent le nombre des petits artisans; à peine s'ils savent leur état. Les colporteurs, revendeurs, porteballes pullulent. » « Les cités regorgent de fripiers, de marchands ambulants paresseux, dépravés [3]. » « Dans les hameaux, dans les villages, toutes sortes de boutiquiers, d'industriels, d'artisans, de brasseurs, de cabaretiers viennent s'établir, au grand préjudice du commerce des villes [4]. » « Les cultivateurs veulent maintenant devenir artisans, et les ouvriers sont en trop grand nombre; aussi livrent-ils les choses à vil prix; dans les villages, on ne voit qu'ouvriers, que débitants, que gens

[1] Cité dans le *Glos und Comment.* Bl. K².
[2] Voy. ces citations dans DÖLLINGER, t. I, p. 435-437.
[3] Voy. ANSHELM, t. VI, p. 91-92.
[4] Voy. les doléances des villes dans JÖRG, p. 310.

Digitized by Google

vantant et offrant leurs marchandises. » L'abandon des vieilles ordonnances était désastreux pour les cités; le paysan n'était plus obligé d'aller chercher à la ville tout ce dont il avait besoin; il trouvait plus commode d'acheter aux colporteurs, ou bien lui-même, abandonnant le soin de ses champs, devenait débitant. L'ouvrier des villes, au lieu de se complaire à perfectionner sa besogne, sacrifiait la main-d'œuvre à l'intérêt de la vente; que son industrie fût considérable ou restreinte, « il voulait devenir marchand », et comme ses ressources ne le lui permettaient pas, il s'endettait, et finissait par la banqueroute [1].

Dix ans auparavant seulement, les artistes, les ouvriers, les artisans de tous genres avaient bénéficié de cette ardeur pour l'architecture qui alors s'était emparée de toutes les classes, de cet intérêt passionné pour l'art qui avait élevé tant d'églises, tant d'édifices admirables. « Alors les tableaux, les sculptures sur bois, les ciselures d'or et d'argent, l'orfévrerie d'église, les précieux ornements qui servent au culte, étaient offerts à Dieu par les riches et par les humbles, par les corporations, les confréries, les pieux chrétiens de toutes conditions. » Maintenant tout cela était changé. « On n'élevait, on n'ornait plus ni églises ni couvents. Au lieu de construire, on détruisait, de sorte que bien des mains restaient oisives. » L'incertitude des événements, leur soudaineté, l'anxiété constante où l'on vivait, l'émeute tous les jours redoutée, rendaient les riches prudents et craintifs. Rarement ils faisaient bâtir; l'ouvrier recevait fort peu de commandes; « le bourgeois laissait son argent dans le sac ». « Beaucoup d'ouvriers, autrefois actifs, flânaient dans les rues, ou colportaient des écrits de controverse, des pamphlets, des libelles, des caricatures. Les ouvrages d'art n'étaient presque plus appréciés [2]. » Hans Holbein le jeune, un des plus grands artistes de tous les temps, se vit contraint pour gagner sa vie de faire un métier de barbouilleur; il peignit un jour pour deux florins un panneau d'armoiries [3]. « L'art de la peinture », écrit tristement Albert Dürer à Wilibald Pirkheimer, « est très-méprisé de nos jours. On l'accuse de servir et de propager l'idolâtrie. » « Cependant la vue d'un tableau

[1] Voy. ALLIEN, p. 103, 110.

[2] *Glos und Comment.* Bl. k².

[3] WOLTMANN, t. I, p. 341. Dès le commencement du mouvement « évangélique », Holbein dut interrompre les peintures murales qu'il avait commencées pour l'hôtel de ville de Bâle; le manque de travail le contraignit enfin à s'expatrier en Angleterre. Le fait suivant caractérise bien l'état de l'art à ce moment : En janvier 1526, les peintres de Bâle adressent une supplique au conseil de la ville pour qu'il leur soit permis, afin de pouvoir nourrir femmes et enfants, d'avoir le privilége exclusif de peindre les masques du carnaval. Les peintres supplient les conseillers de ne pas leur enlever ce mince profit en confiant des travaux de ce genre à des manœuvres. — WOLTMANN, t. I, p. 340.

Digitized by Google

ou d'un dessin porte aussi peu le chrétien à la superstition que l'épée au côté de l'honnête homme ne le pousse au meurtre. En vérité, il faudrait être bien stupide pour avoir la pensée d'adorer un tableau de bois ou une statue de pierre! » Mais pour qu'une œuvre d'art, au lieu de scandaliser, pût aider au progrès moral, Dürer voulait, naturellement, qu'elle fût « honnête [1] ». Les caricatures d'une grossièreté révoltante, les images grotesques qui, depuis le commencement des troubles religieux, trouvaient en Allemagne un débit si extraordinaire et que, de Wittemberg, Lucas Cranach commençait à répandre de tous côtés [2], loin de rendre le peuple meilleur, contribuaient à l'avilir.

III

Le luxe universel, l'envahissement du capital, l'exploitation de la classe laborieuse par l'« agiotage », l'enchérissement et la falsification savamment calculés des produits de première nécessité, l'oppression des petits métiers et des petits marchands par le haut commerce, le dépérissement des corporations, les occasions de profit devenues plus rares, telles étaient les principales causes de l'amer dissentiment qui grandissait à vue d'œil dans les cités entre riches et pauvres. La population ouvrière se voyait menacée de mourir de faim; le nombre des prolétaires allait toujours croissant, et les dépossédés sentaient d'autant plus cruellement leur détresse et s'en irritaient d'autant plus, que les riches avaient l'imprudence d'étaler à leurs yeux un faste plus extravagant. En bien des villes, on accusait le clergé de ne rien changer à son luxe, à sa vie mondaine, malgré la misère des temps. A une époque où les évêques eux-mêmes, en de certaines occasions, « dansaient et se divertissaient en public [3] », on s'explique aisément l'aversion toute naturelle du peuple pour des mœurs « si peu ecclésiastiques et si peu chrétiennes ». Dans de telles circonstances, les séduisantes promesses des agitateurs révolutionnaires flattaient singulièrement les oreilles des prolétaires. Les âmes seraient mieux gouvernées, disaient-ils, si messeigneurs les prélats avaient de moindres fortunes, un genre de vie moins fastueux, et si l'on partageait les biens du clergé entre les pauvres [4].

[1] THAUSING, *Dürer's Briefe und Tagebücher*, p. 55.

[2] Un grand nombre de ces caricatures se voient encore dans l'ancien cloître des Augustins à Wittemberg. Leur grossièreté est vraiment révoltante. Schuchard en a décrit plusieurs (t. II, p. 240-247).

[3] Voy. plus haut, p. 359.

[4] Voy. *Glos und Comment.* Bl. G².

Digitized by Google

Les « honorables » de la classe riche qui, à cette époque, avaient en main dans la plupart des cités le gouvernement et le pouvoir, étaient aussi sous le coup de la haine et du ressentiment populaires. On leur reprochait de détourner les deniers publics à leur profit par toutes sortes d'exactions, de ruses, de corruptions, d'actes arbitraires. Aussi étaient-ils l'objet d'une véritable haine. Plus d'un membre du conseil était soupçonné de participer aux agiotages des grands accapareurs, et d'exploiter honteusement la classe laborieuse [1].

[1] Sigismond Meisterlin, dans la *Chronique de Nuremberg*, rédigée sur l'ordre du conseil, a très-bien analysé les divers éléments de révolte qui, de son temps déjà, fermentaient dans les villes. D'abord : « les fainéants, les badauds qui, ayant bonne nourriture chez leurs pères et mères, n'avaient d'autre occupation que de flâner sur le marché, tranchaient toutes les questions et ne cessaient de réclamer la réorganisation sociale et l'abandon des lois anciennes. » Voici ce que cette sorte de gens prêchait au peuple : « Nos conseillers sont contre vous! loin d'être votre appui, ils vous oppriment avec barbarie. Hélas! il est maintenant permis aux puissants d'exercer leur fureur envers les pauvres, et ceux-ci n'ont d'autre ressource que de se taire et de gémir. Les mains qui détiennent le pouvoir, qui dirigent les affaires du peuple et du pays, sont impuissantes. Les richards se sont unis, ils se sont établis au-dessus des paysans et de la nation, et nous devons leur payer tribut. Auprès d'eux vous êtes tous en disgrâce, vous êtes méprisés, vous n'avez aucun pouvoir, et vous leur devez obéissance. A vous la misère, le mépris, et malgré tout cela soyez joyeux et taisez-vous! Tous les emplois sont exploités, non protégés. Nous avons des écorcheurs et non des protecteurs. Regardez leurs maisons, ce ne sont pas des maisons bourgeoises, mais des châteaux, des donjons hauts et redoutables. Loin de veiller sur le trésor public, ils le dilapident. Ne serions-nous pas plus heureux sous la loi d'un cruel tyran que sous leur domination, forcés que nous sommes de payer tant d'impôts, de taxes, de dures redevances! Oh! dignes Allemands, combien de temps supporterez-vous un sort semblable? réveillez-vous donc! Si vous le voulez, la victoire est à vous! Vous êtes des hommes d'énergie, vos mœurs sont honnêtes et pures. En quoi donc êtes-vous moins habiles que vos maîtres? La fortune sera de votre côté. » Dans les maisons communes des corporations venaient s'inscrire parmi les conjurés « des malfaiteurs, des ivrognes, des joueurs, gens dissolus, avides de l'argent d'autrui et dissipateurs de leur propre bien, des fainéants et beaucoup de ces personnages qui déjeunent tous les jours à l'auberge, se disant bonsoir quand le veilleur annonce le jour, et commençant à trouver le vin bon quand minuit sonne. Ceux-là ne visent qu'au renversement complet de tout ce qui existe, convoitent l'or, les maisons, les vêtements des riches, demandent l'abolition des dettes sans condition, convoitent les florins juifs, crient à la suppression des impôts et réclament la liberté absolue. » « La bande révolutionnaire est encore composée d'autres éléments, gens turbulents, extravagants, canaille perverse, garçons d'auberge, cabaretiers, balanceurs de potence, coquins de toute sorte. On y trouve aussi cette classe d'apprentis qui fêtent le vin le vendredi, vont au bain le lundi, et le mardi à la soupe du matin; enfin des malfaiteurs de tous genres, assassins, traîtres, voleurs, parjures et autres. » *Chroniken der deutschen Städte*, t. III, p. 131-143. Ce que dit ici Meisterlin se rapporte, il est vrai, à des événements antérieurs; mais il est clair qu'il a tiré ce tableau de sa propre mémoire, et parle en se souvenant de ce dont lui-même a été témoin, comme Bezold, dans son livre des *Pauvres Gens*, p. 15, le fait remarquer avec raison. Voy. notre 1er vol., p. 196, où il est parlé de ce prolétariat des villes, dont Martin Schöngauer nous a pour ainsi dire laissé le portrait. Dès le commencement du seizième siècle, des émeutes et des séditions avaient éclaté en beaucoup de villes; l'émeute de Cologne, en 1513, avait appris au prolétariat à connaître sa puissance. Il

Digitized by Google

Depuis l'explosion des troubles religieux, les « honorables » se trouvèrent fréquemment en lutte avec toute une armée de conspirateurs qui, poursuivant à la faveur de la doctrine luthérienne un idéal commun, appuyaient leurs réclamations sur l'Évangile, et regardaient toute opposition à leurs intrigues révolutionnaires comme attentatoire à la « liberté évangélique ».

L'union du peuple avec le prolétariat contre les « honorables » assura presque toujours la victoire aux masses pendant la révolution sociale. Presque partout, les « honorables » durent céder au terrorisme populaire.

Le premier signal du mouvement socialiste partit de Forscheim, en Franconie. Le peuple s'empara des clefs de la ville (26 mai 1524), mit le conseil sous son obéissance, souleva les paysans des alentours, puis, d'accord avec eux, dressa un certain nombre d'articles qui réglaient à leur profit toutes les questions de dîmes, et réclamaient la liberté de la pêche et de la chasse.

Au même moment, la population de la forêt Noire signifiait à l'abbé de Saint-Blaise son refus de lui obéir désormais, et déclarait qu'elle se regardait comme affranchie de toute corvée ou redevance. « Nous précédons nos frères de Waldshut », disaient les révoltés, « ce sont eux qui nous envoient. » Dans les environs de Nuremberg, les gens des campagnes s'attroupaient, et s'entretenaient ensemble des moyens de secouer le joug des seigneurs laïques, afin de n'être plus obligés de payer taxes, rentes, intérêts ou redevances. « Bourgeois et paysans doivent s'unir, sans cela rien ne réussira », disaient les têtes chaudes de la ville, impatientes de renverser le conseil. Les gens du peuple, excités par les meneurs, parlaient de partager avec les riches, parce que le temps de la liberté et de la fraternité chrétiennes était arrivé, et que les fortunes devaient être nivelées. Ces tendances communistes, comme le montre bien le procès des « peintres impies », s'étaient propagées jusque dans

ne se contenta pas de se joindre au comité révolutionnaire formé par les corporations, il en composa un lui-même, réclama les clefs de la ville, celles de l'hôtel de ville, de la cave du conseil et du bureau des impôts, et saccagea les maisons des conseillers. Les émeutiers firent périr sur l'échafaud les deux bourgmestres de la ville et plusieurs membres du conseil. Leur triomphe mit en émoi tous les gouvernants et magistrats de l'Allemagne. Pour plus de détails voy. ECKERTZ, p. 197-245. Le prolétariat joua aussi un rôle important dans l'émeute d'Erfurt (1509). Voy. BURKHARDT, *Das tolle Iahr zu Erfurt*, p. 345, 372, sur les troubles d'Ulm en 1513. — Voy. l'article de Pressel dans la *Zeitschrift für die Gesch. des Oberrheins*, t. XXXVII, p. 211-218. A Hall, les ouvriers des corporations s'insurgèrent contre le gouverneur de la ville, un parvenu nommé Hermann Büschler. Ils allèrent jusqu'à proférer cette menace : « Bientôt nous jouerons aux boules avec des têtes sur la place du marché ! » — Voy. STALIN, t. IV, p. 94. La même année il y eut des insurrections à Schweinfurt. — Voy. LILIENCRON, VOLKSLIEDER, t. III, p. 120.

Digitized by Google

les cercles cultivés de la ville. Les « peintres impies », eux aussi, rejetaient toute autorité temporelle et réclamaient le partage des biens. A les entendre, tout bourgeois était né pour commander, juger et punir [1].

IV

Au reste, les agitateurs révolutionnaires avaient peu de peine à soulever les paysans, car dans les campagnes on était presque aussi révolté que dans les villes contre l'ordre social existant, et les prétextes aux plaintes ne manquaient guère.

Bien avant l'introduction du droit romain, beaucoup de petits souverains et de seigneurs fonciers, spirituels et temporels, travaillaient à établir petit à petit le servage parmi les nombreux paysans libres de leurs possessions, et cherchaient sans cesse de nouveaux prétextes pour augmenter toujours les dîmes et les corvées. Plus le droit chrétien germanique était opprimé par le droit romain, plus la situation du « pauvre homme » empirait. Avec ses anciens droits, il avait perdu son antique liberté. Les juristes appliquant à l'Allemagne les lois d'un état païen basé sur l'esclavage, avaient fourni à leurs protecteurs des moyens « légaux » pour dompter une paysannerie récalcitrante, et l'empêcher d' « empiéter ». Ils avaient appris aux seigneurs l'art de confisquer les biens communaux, de lever de nouveaux impôts, d'exiger des redevances et des corvées nouvelles; ils avaient restreint les droits des villageois au communal de bois, de champs et de pâturage, et avaient été jusqu'à leur retirer leur droit d'usage, déjà extrêmement circonscrit. Enfin le communal des forêts fut mis « au ban » par les cruelles lois de chasse nouvellement établies. La chasse fut complétement interdite au paysan. De plus, la défense d'abattre le trop nombreux gibier réservé pour les chasses seigneuriales, même lorsque ce gibier ravageait les terres des cultivateurs, faisait un tort incalculable à l'agriculture. Plus devenaient exorbitantes les sommes nécessitées par le renouvellement des engins de guerre et les soldes des gens de guerre, qui remplaçaient peu à peu l'ancienne servitude féodale, plus les gouvernants et les potentats menaient une vie fastueuse et prodigue, et plus aussi le peuple des campagnes était accablé d'impôts et de vexations toujours

[1] Voy. Jörg, p. 142. Lettre de l'abbé Jean de Saint-Blaise du 30 mai 1524, dans Schreiber, *Bauernkrieg*, t. I, p. 1-2, *Glos und Comment.* Bl. K. — Zimmermann, t. II, p. 80. — Baader, *Beiträge*, t. II, p. 75-77. — Voy. plus haut, p. 405-406.

Digitized by Google

plus accablantes. En 1502, les Électeurs eux-mêmes avouaient que le pauvre homme était surchargé de servitudes, de tailles, d'impôts, et qu'il était opprimé par les tribunaux ecclésiastiques et laïques d'une manière exorbitante et absolument inique. Mais parmi tant de calamités, le plus grand malheur des paysans, c'était de n'avoir presque plus rien à voir dans leurs propres affaires. Autrefois ils avaient eux-mêmes géré leurs intérêts, pris part aux assises populaires, aux assemblées des communes, des districts; maintenant le Code romain allait jusqu'à les dépouiller de leur droit traditionnel, des us et coutumes si nombreux auxquels ils étaient attachés de cœur. « L'ancien, le simple droit » était proscrit, étouffé par le « droit étranger ». Aussi le peuple regardait-il les avocats, « ces plieurs de droit, ces coupeurs de bourse, ces sangsues », comme ses pires ennemis; il les détestait plus que les chevaliers brigands; il les maudissait plus encore que les guerres privées qui dévastaient son champ et incendiaient sa demeure. Et pourtant le vol à main armée, les maux engendrés par les guerres privées s'étaient multipliés à mesure qu'avait empiré l'administration de la justice, et les lansquenets qui parcouraient les plaines en bandes vagabondes augmentaient la détresse du pauvre paysan, que nul ne protégeait plus[1].

Telles sont les causes principales des si nombreuses insurrections de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième. « Comment n'y aurait-il point d'émeutes? » lisons-nous dans une chronique du temps (1524). « Tandis que les riches seigneurs et les

[1] Voy. notre 1er vol., p. 454, 465-477. — Voy. aussi *Glos. und Comment.* Bl. K. Le chanoine de Zurich, Félix Hemmerlin, dans son dialogue, qui est plein de partialité pour la noblesse, fait dire à un gentilhomme que le proverbe a raison qui assure que « rustica gens optima flens ». « Il serait bon », dit-il, « qu'à certains intervalles, environ tous les cinquante ans, on détruisît le bien et la maison des paysans, afin d'empêcher les branches orgueilleuses de pousser de trop fiers rameaux. » Quand il rapporte les plaintes des paysans sur les déprédations honteuses de la noblesse et sur les infamies des juristes, il cite leurs paroles en latin. Indigné des actes de violence des princes et seigneurs, le paysan souhaitait qu'il n'y eût plus de chevaux ni de mulets; qu'il n'y eût sur la terre que des bestiaux et des bêtes de labour. « Cela suffirait bien pour l'agriculture, disaient-ils, et la paix du monde y gagnerait. » — Voy. Bezold, *Die « armen Leute »*, p. 11-18. Wimpheling, dans la dédicace de son *Uberblicks über die Mainzer Gesch.* à l'archevêque Albert (1515), est d'avis que l'archevêque devrait veiller « ut cum incole tum advene tuto per terras nostras ambulent nec innocentissimi quique a sicariis equitibus contra rationem et omnem legem inhumanissime depredentur et cum forte qui se ad defendendum parant, jaculis confodiantur, uti cuidam prestanti viro ex Marchia illustrissimi patris tui vel ad Cesarem vel ad summum pontificem equitaturo miserabiliter accidit. Et hi tamen latrones pauperculum ac stolidum pro exiguo furto, quo rapina ipsorum longe immanior est, ad laqueum nonnumquam judicare solent. Utinam germanici proceres et equites hanc infamem labem, quam de ipsis etiam. Suitenses et ore et impressionibus predicant, a se tandem abdicarent : sicut in toto Francie regno terras esse tutissimas viatoresque securissimos, ex pio Guilhelmo Argentinensi episcopo... in patria mea nuper his auribus audivi. » Bibliothèque du château d'Aschaffenbourg.

Digitized by Google

paysans enrichis vivent dans le bien-être, se délectent, se noient dans les plaisirs, le pauvre homme est plongé dans la détresse par les mauvaises récoltes, l'enchérissement, les reitres, les chevaliers brigands, les avocats et autres misérables. L'émeute est facilement soulevée, les séditieux et les agitateurs sont avidement écoutés parmi cette population misérable qui, ne distinguant plus ce qui est légitime de ce qui est coupable, est si naturellement tentée de secouer le joug, de se débarrasser de toute autorité, de toute charge, et se dit avec raison qu'il serait bien juste de lui faire payer de moindres redevances qu'à ses pères. Voilà comment l'insurrection éclate en beaucoup d'endroits, et elle deviendra encore bien autrement fréquente, si Dieu n'a pitié de nous[1]. »

En l'espace de quelques mois l'insurrection était partout.

A partir du mois de juillet 1524, la révolution sociale « se propagea comme un incendie, de ville en ville, de village en village ».

D'abord circonscrite sur la lisière de la Suisse, de la forêt Noire au lac de Constance, elle se propagea rapidement dans tout le territoire situé entre le Danube, le Lech et le lac de Constance; de là, elle se répandit en Alsace, dans le Palatinat, le Rheingau, la Franconie, la Thuringe, la Hesse, la Saxe et le duché de Brunswick. Au sud, elle atteignit le Tyrol, l'archevêché de Salzbourg, les duchés de Styrie, de Carinthie et de Carniole. La Bavière seule resta paisible, et les révolutionnaires n'y purent avoir d'influence, car le pouvoir était entre des mains énergiques et sages.

Il vint un moment où l'on put croire que, dans les pays allemands, « tout ce qui jadis avait été en haut venait de couler à fond, et qu'il n'y avait plus aucun moyen d'échapper à la domination de la populace[2] ».

[1] *Vermanung an cristlich Oberkeit und alle Cristen in gemein.* Sans indication de lieu. 1524.

[2] * Écrivait Clément Endres, le 18 avril 1525, *Trierische Sachen und Briefschaften*, fol. 89.

Digitized by Google

CHAPITRE III

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA RÉVOLUTION SOCIALE.

I

La révolution qui venait d'éclater renfermait les éléments les plus disparates et formulait les prétentions les plus variées.

« Un grand nombre d'insurgés », écrit un contemporain, « se bornaient à revendiquer le droit communal, le rétablissement de leur antique système judiciaire, la remise en vigueur de leurs anciens usages, l'allégement des charges et des corvées; d'autres refusaient nettement toute servitude et entendaient commander à leur tour. Quelques-uns ne voulaient obéir ni aux princes ecclésiastiques, ni aux seigneurs temporels, et disaient ne dépendre que de l'Empereur. Mais la grande majorité des révoltés et des incendiaires voulait, avant tout, partager avec les riches argent, propriétés, priviléges, champs, forêts et pâturages, car, disaient-ils, d'après la sainte Écriture, les biens de la terre appartiennent à tous, et il ne doit point y avoir de distinction entre les hommes. De par le droit divin, nous sommes tous égaux devant Dieu. » Sur ce point, les déclassés, les dépossédés des campagnes étaient entièrement d'accord avec les insurgés des villes. Les nombreux agitateurs qui s'offraient pour les diriger, prêtres apostats, moines échappés de leurs couvents, nobles dissolus, avocats et greffiers sans ressource, soudards, compagnons ouvriers, aubergistes ruinés et autres gens déclassés, n'étaient occupés qu'à mettre le feu aux poudres et à exciter toutes les convoitises[1]. Éberlin de Günzbourg résumait dans ces courtes paroles le but avoué de la révolte : « La richesse pour les pauvres, la domination pour les sujets, l'égalité pour tous[2]. »

[1] *Contra M. Lutherum et Lutheranismi fautores*, fol. 15.

[2] Voy. Riggenbach, p. 243. « Et cependant », disait Eberlin, « l'égalité est une irréalisable utopie. Car même si l'on mettait en commun tous les biens de la terre, les gens dissolus, les joueurs, les débauchés ne laisseraient pas longtemps la chose en même état, ils dissiperaient leur part, et réclameraient ensuite un nouveau partage. Or les autres ne voudraient pas y consentir, et se verraient bien

Digitized by Google

Les interrogatoires des chefs d'insurgés après leur défaite, interrogatoires dont un grand nombre nous ont été conservés, prouvent clairement que, par le renversement de tout droit, de tout ordre social, les rebelles espéraient obtenir l'égalité et la fraternité parfaites.

Thomas Münzer avouait sans détour que lui et ses compagnons n'avaient entrepris la guerre que dans le dessein « de mettre en commun tous les biens de la terre [1] ». Jean Laue, l'ex-grand maître de l'Ordre Teutonique, prêchait publiquement à Mulhausen « qu'il fallait sortir des coffres l'argent, cette idole des riches bourgeois, parce que tous les biens étaient communs [2] ».

En Alsace, le révolutionnaire Wolf Gerstenwell avouait que le principal motif de son entreprise et de celle de ses compagnons, c'était le partage des biens; dès leur entrée à Saverne, ils s'étaient proposé de mettre la main sur les propriétés des riches. C'était au tour de ceux-ci à souffrir la misère tandis que les pauvres jouiraient de la fortune. De plus, ils voulaient renverser toute autorité et devenir les maîtres. Les chefs des paysans révoltés de Rappoltswiller firent les mêmes aveux [3].

Simon de Weiersheim et ses compagnons confessèrent en présence de sept témoins que non-seulement leur intention avait été « de partager entre eux tous les biens communaux et d'établir l'égalité de biens entre riches et pauvres », mais qu'ils avaient juré d'exterminer et de proscrire les seigneurs, les nobles et les prêtres, et de se partager leurs biens. « Étant pauvre », disait ouvertement Georges Voltz, « je me promis de devenir riche par ce moyen [4]. »

vite exposés à être dépouillés, à perdre la vie et les biens comme ceux dont ils auraient auparavant partagé les dépouilles, de sorte que ces avides tyrans, après s'être jetés d'abord sur les seigneurs, ne tarderaient pas à se dévorer ensuite les uns les autres. »

[1] Voy. plus haut, p. 393.

[2] Voy. SEIDEMANN, *Beiträge*, t. XI, p. 382, et *Mühlhauser Chronik.*, p. 393.

[3] Voy. SCHREIBER, *Bauernkrieg*, t. II, p. 195-196. — JÖRG, p. 293. Dans une chanson populaire du temps, on lit :

La bande des rustres est tout enflée d'orgueil,
Les paysans veulent s'unir, se liguer,
Oui, pour aller en enfer!
Ils prétendent être les seuls maîtres,
Ils veulent partager tous les biens.

LILIENCRON, t. III, p. 497.

[4] Voy. JÖRG, p. 292. — SCHREIBER, *Bauernkrieg*, t. II, p. 197-198. — « On trouve toute une série de ces aveux dans les archives de Strasbourg », dit l'éditeur. A propos de l'émeute du Tyrol, l'archiduc Ferdinand écrivait le 22 mai 1525 « que ces séditions et révoltes *ne provenaient que de quelques individus, gens ayant peu ou rien à perdre* ». Dans la « Défense et articles de protestation de la ville de Botzen » où la cité cherche à se disculper d'avoir laissé piller la maison des chevaliers de l'Ordre Teutonique, on lit « qu'au moment de l'émeute, la ville était pleine d'étrangers, d'hommes et de femmes, qui espéraient voir durer le pillage et avaient même apporté des sacs avec eux dans l'espoir d'avoir du bon butin à y mettre ». — Voy. GREUTER, p. 41.

Digitized by Google

Ce furent ces mêmes convoitises, ces mêmes aspirations communistes qui, dans l'évêché de Bamberg, armèrent le prolétariat des villes, dont un barbier avait pris le commandement. La populace disait hautement qu'il fallait assommer les « honorables », les nobles, les moines et les prêtres. Le barbier Hans Hartlieb « de la rue longue », le plus ardent de tous, prétendait tout réformer « d'après l'Évangile », et comme il le disait, « tout niveler[1] ».

Aux environs de Wurzbourg, les paysans déclaraient nettement « que les hommes étant tous frères, ils entendaient que la chose fût reconnue dans la pratique », et que le riche partageât avec le pauvre, surtout ceux qui avaient acquis leur fortune dans les affaires du commerce, ou qui se l'étaient procurée aux dépens du pauvre homme[2]. A Rothenbourg sur la Tauber, les émeutiers faisaient consister la « doctrine de l'amour fraternel chrétien » dans le partage des biens, l'abolition de toute autorité et souveraineté, et dans l'égalité parfaite des fortunes. Tout chrétien devait être disposé à prêter; mais bien loin de songer à réclamer le remboursement d'une dette, il devait attendre que le remboursement se fît de lui-même[3].

Des aveux des chefs révolutionnaires de l'Algau, il ressort qu'ils avaient résolu de massacrer tous les chefs ecclésiastiques et temporels. Les paysans insurgés de Franconie entrèrent en campagne avec l'idée arrêtée d'extirper entièrement la race des princes et des nobles, et de brûler tous les châteaux[4].

Les plus modérés voulaient que chacun étant désormais dûment instruit du nouvel Évangile, l'année jubilaire ordonnée par Moïse fût rétablie, toutes les dettes annulées, et que les biens aliénés par suite d'obligations précédemment contractées revinssent à leurs premiers propriétaires. Ils réclamaient en outre la complète indépendance des colons fermiers.

Or si l'on eût donné droit à de pareilles réclamations, l'existence même de la bourgeoisie eût été en question.

Luther s'était montré favorable au rétablissement de l'année jubilaire[5]. Aussi à Eisenach, le prédicant Strauss la déclarait-il d'institution divine, disant qu'indubitablement tous les chrétiens y étaient obligés. Selon lui, on n'était pas forcé de payer les impôts, même lorsque l'autorité commandait. La tyrannie régnait partout, mais le temps de

[1] Voy. Jörg, p. 293-294.

[2] Laurent Fries, *Bauernkrieg*, p. 299. A Munster, en Westphalie, les paysans disaient hautement qu'ils ne souffriraient pas que les riches aient plus de 2,000 florins de fortune par individu. A Cologne, « ils menaçaient de faire une descente chez les riches bourgeois ». — Cornelius, *Münsterischen Aufruhr*, t. I, p. 9.

[3] Voy. Bensen, p. 78.

[4] Voy. Jörg, p. 295, 298.

[5] Voy. plus haut, p. 404.

Digitized by Google

la vengeance était proche. Le pauvre était contraint de payer la dîme lorsque sa femme et ses enfants souffraient de la faim et de la misère. Plus d'une pauvre femme enceinte, à force de trembler pour son mari, se voyait privée de l'espoir d'être mère, parce que le pauvre travailleur ne parvenant point à payer ses dettes à la suite d'une mauvaise récolte ou de tout autre désastre, avait été jeté en prison, et tellement tourmenté que cela criait vengeance au ciel. « Et très-certainement, cette vengeance sera prompte », ajoutait Strauss; « mais les gros bonnets ne pensent guère à cela! la parole et la loi de Dieu les laissent fort indifférents; ils croient faire bien assez en employant une partie de l'argent qu'ils ont extorqué à leurs pauvres sujets au culte des idoles, aux joujoux d'église! Les moines les engagent à faire ainsi pénitence, et en profitent pour se remplir le ventre! Ils se persuadent qu'ainsi ils iront tous ensemble au ciel, dût le diable les y porter[1]. » Le prédicant Mantel disait en pleine chaire aux paysans du Wurtemberg : « O mes chers frères, ô pauvres chrétiens pieux, si les années jubilaires arrivaient, quel bon temps commencerait pour vous[2]! »

Du reste, ces désirs de destruction radicale, ces appétits de vol et de pillage s'expliquent amplement lorsqu'on étudie le caractère de la plupart des chefs révolutionnaires.

Les révoltés de l'Odenwald étaient sous la conduite d'un aubergiste dépravé, Georges Metzler, qui avait passé la plus grande partie de sa vie dans le jeu et la débauche, et voyait dans l'émeute un moyen d'échapper aux châtiments qu'il avait justement mérités. Les insurgés d'OEhringen agissaient sous l'impulsion du boucher Nicolas Salb, qui, dévoré d'ambition, espérait devenir quelque chose dans la tourmente. A la tête des bandes du Neckar, Jacques Rohrbach, être farouche, redouté dans tous les environs depuis qu'il avait assassiné les maires de Böckingen, « ne désirait autre chose que la liberté de ne pas payer ses dettes[3] ». « Moi, je n'ai qu'une devise », répétait-il souvent : « Brûler, saccager[4]. » Dans l'évêché de Wurzbourg, c'était aussi parmi les mauvais sujets à qui leur vie désordonnée avait fait perdre l'estime et la confiance de tous que le peuple allait chercher ses guides. Son principal oracle était Hans Bermeter, « habile joueur de fifre et de violon, qui s'exprimait avec une certaine éloquence, mais dont la conduite avait toujours été dissolue; sa tenue était débraillée, et beaucoup refusaient de frayer avec lui, parce qu'il avait été mis

[1] Voy. la brochure publiée par lui en 1524 : *Das Wucher zu nehmen und geben unserem christlichen Glauben entgegen ist*. Bl. C³. — Voy. HAGEN, t. II, p. 322. — WISKEMANN, p. 96.

[2] SATTLER, *Würtemberg. Gesch. unter den Herzogen*, t. II, p. 105.

[3] Voy. BENSEN, p. 108, 116, 120.

[4] * D'après un renseignement fourni par Senckenberg, *Acta et Pacta*, fol. 507.

Digitized by Google

jadis au cachot pour cause de vol. Dès qu'il avisait dans un quartier isolé de la ville, dans quelque ruelle ou maison borgne, un individu de son espèce, ami du désordre, mauvais drôle, ayant comme lui dépensé ce qui lui appartenait et convoitant pour cette raison le bien d'autrui, c'est à celui-là qu'il s'associait. » « Il injuriait l'autorité, portait aux nues la liberté, et enseignait à ses auditeurs le moyen de se débarrasser promptement de toutes les charges et d'arriver à la richesse[1]. » Le chef des rebelles de Bamberg, Ulrich de Peignitz, « était toujours pris de vin ». Ses mœurs étaient corrompues; « il était de ceux qui ne sont misérables que pour avoir dissipé tout ce qui leur appartient ». Le second chef de bande de Bamberg « était connu de tous pour un voleur. Il s'immisçait dans toutes les querelles; son pauvre vieux père était mal nourri et sans le sou. » Le troisième « avait bien excité cent émeutes dans le cours de son existence, et ne voulait, disait-il, reconnaître d'autre maître que Dieu. Il avait commis plus d'un larcin, plus d'un meurtre, et ne songeait qu'à boire[2]. » Au camp des paysans de Bayreuth, près de Gesess, les révoltés obéissaient à Hans Lorenz, ivrogne par état, qui présidait leur conseil de guerre « et disait s'être voué à la cause de l'Évangile et de la justice ». Ils reconnaissaient aussi pour chef un gentilhomme ruiné, devant lequel ils portaient la bannière, et qui était connu dans tout le pays pour un assassin et un brigand de grand chemin[3]. Dans le haut Algau, Conrad Wirt avait, de son propre aveu, « commis trente vols », et de par ordonnance de justice n'avait plus le droit de porter des armes[4]. A Langensalza, le savetier Melchior Wigand, chef des révoltés, avait été autrefois soldat, et depuis avait mené une vie d'aventures et de désordre. « C'est moi qui ai mis tout en branle! » s'écria-t-il au moment où le toscin se faisait entendre et où le peuple s'attroupait. « J'ai eu bien de la peine à y parvenir, car dans un tel jeu il y va de la tête! » Les bandes de paysans qui s'unirent à la populace de Langensalza pour détruire les couvents et les châteaux étaient conduites par Albert Menge, qui, « selon les besoins de sa cause, se donnait tour à tour pour un médecin français, un barbier ou un tondeur de drap[5] ».

Le prolétariat des villes, les paysans, les nobles s'étaient simultanément soulevés contre tout l'ordre existant, et c'est ce dangereux accord qui rendit la révolution si terrible.

Elle recruta aussi de chauds apôtres parmi le bas clergé. Le

[1] Laurent Fries, *Bauernkrieg*, p. 61-63.
[2] Voy. Jörg, p. 202.
[3] Voy. Jörg, p. 204.
[4] Voy. Jörg, p. 206-207.
[5] Pour plus de détails, voy. Seidemann, *Beiträge*, t. XI, p. 513-527.

Digitized by Google

« pauvre homme du sacerdoce » espérait, tout aussi bien que celui du peuple, tirer bon parti de l'émeute. Depuis longtemps déjà il regardait d'un œil d'envie les riches abbayes et les couvents, et nourrissait un secret ressentiment contre les seigneurs « hautement nés » qui gouvernaient les évêchés et les chapitres, possédaient de si gros revenus et souvent de si nombreux bénéfices. « Il comparait leur sort au sien; en dehors de la dîme et d'un casuel très-incertain, il n'avait rien, et comme à la suite des innovations religieuses, ces dîmes et ces casuels étaient de plus en plus maigres, la pénurie du curé, du pauvre vicaire de village, devenait tous les jours plus grande. Beaucoup se faisaient évangélistes faute d'avoir de quoi manger; d'autres se laissaient tenter par l'espoir de faire bombance, de ravager les couvents, les châteaux, et de rapporter chez eux un bon butin évangélique. Mais on n'a jamais ouï dire que leur conduite ait été dans la suite véritablement évangélique! »

Le prêtre de village était mécontent,
Il n'avait guère de quoi mordre!
La misère était tout son horizon.
Aussi, lorsque arriva la guerre,
Il saisit ses armes, son armure,
Et résolut de défendre l'Évangile
Et de soulever pour la foi le monde entier!
Mais au fond il ne désirait que prendre femme
Et s'affranchir de toute loi[1].

« Les suborneurs de paysans, ces prêtres qui commandent les bandes révoltées », écrivait l'humaniste Beatus Rhenanus à un ami, « mériteraient d'être proscrits dans des îles lointaines et désertes, car ils ne respirent qu'émeute, pillage, haine de l'autorité[2]. »

Mais les principes révolutionnaires trouvaient surtout d'ardents apôtres parmi les « prêtres évangéliques » des campagnes. Beaucoup, il est vrai, avaient suivi malgré eux les hordes insurgées; mais beaucoup aussi, de leur propre mouvement, se faisaient aumôniers militaires, conseillers, chanceliers, capitaines des rebelles. D'autres prêchaient ouvertement la révolte aux paysans de leurs villages. Dès qu'ils avaient quitté l'Église, ils commençaient par abolir

[1] * Tiré de la source citée plus haut, p. 440, note 1.

[2] A. Horawitz, *Beatus Rhenanus, ein bibliographischer Versuch*, dans les *Sitzungsberichten der Wiener Academie Philos. histor. Classe* (1872), t. LXX, p. 255. Au début, Rhenanus s'était déclaré pour Luther, dont il attendait la *réforme intérieure de l'Église* (p. 224-233). Après les horreurs de la guerre des paysans, il revint à la foi catholique. Dans une lettre au cardinal Bernard de Trente, il gémit de voir « la paix de l'Église presque entièrement ruinée par les querelles impies de certaines gens » (p. 233-237).

Digitized by Google

la messe et prendre femme. C'était là, infailliblement, le premier fruit de leur apostasie; ensuite ils venaient se joindre aux révoltés. Dans le seul petit domaine du prince-abbé de Kempten, nous voyons neuf prêtres prendre part à l'émeute ou accusés de l'avoir soulevée; plus nombreux encore sont les curés révolutionnaires du Tyrol. Dans les principautés du margrave Casimir de Brandebourg, les prêtres « ont la main dans toutes les insurrections ». Ce sont des prêtres, armés de toutes pièces, qui marchent avec les révoltés contre l'évêque d'Augsbourg lorsque celui-ci se décide à venir en personne inviter les paysans de Kaufbeuern et de Füssen à rentrer dans l'ordre. Dans les environs d'Eichstädt, plusieurs prêtres apostats sont à la tête des paysans[1], dont l'armée se compose en grande partie de gens sans aveu, de filous, de domestiques honteusement chassés par leurs maitres, de joueurs, de paysans sans feu ni lieu, de bourgeois dépravés, de vagabonds, d'étameurs ambulants, de goujats, de déserteurs, de soudards, de musiciens et de tondeurs de haies[2].

[1] Pour plus de détails sur l'attitude du bas clergé pendant la révolte des paysans, voy. JÖRG, p. 191-200. Le chevalier Georges de Werdenstein dit dans sa *Chronique sur la guerre des paysans* : « Quelques prédicants se sont mis en avant dans de semblables émeutes; c'étaient des moines échappés de leurs couvents, des prêtres apostats, dépravés, n'ayant plus rien à perdre, et qui, pour essayer de se relever, avaient embrassé le luthéranisme ou adhéré à des doctrines bizarres. Dans presque tous leurs sermons ils excitaient le peuple contre les autorités; enfin la chose alla si loin que les paysans chassèrent leurs anciens prêtres, pieux et bons, et prirent ces misérables pour leurs pasteurs et prédicants. Bientôt ils refusèrent de payer aux seigneurs redevances, dîmes ou impôts; ils devinrent séditieux, ils s'emparèrent des châteaux, des couvents pour les piller ou les brûler; ils ont indignement persécuté le clergé et les autorités; dans cet intervalle beaucoup de doctrines singulières s'introduisirent dans les villes et les villages, et les luthériens commencèrent à faire de grands changements dans la religion, niant que la messe fût un sacrifice, enseignant le peuple touchant la foi comme si auparavant on n'en avait jamais eu! Loin de nous une pareille pensée! Jadis on vivait plus chrétiennement, plus fraternellement et cordialement que de notre temps. Les prédicants avaient l'Évangile sur les lèvres, mais ils ne s'en servaient que pour couvrir leur perversité. Beaucoup parlaient de l'Esprit de Dieu, mais peu priaient d'après son inspiration. Ils ont réhabilité la chair : voilà leur œuvre; mais quant à la dévotion, à la discipline, à la chasteté et aux autres vertus, ils les ont balayées et les ont remplacées par l'envie, le scandale, les vices de tous genres. Ils se sont arrogé le droit d'abolir les usages de l'Église, comme si jamais ces usages avaient fait quelque tort aux hommes! A Dieu ne plaise! D'autres comme Carlstadt en Souabe. Zwingle à Zurich, Œcolampade à Bâle, etc., ont blasphémé le Très-Saint Sacrement de l'autel, ne voulant voir en l'Eucharistie qu'un pain ordinaire; sur cette question les luthériens et eux ont émis quantité d'opinions contradictoires; maintenant l'un disait ceci, demain l'autre disait cela, et ainsi ils ont répandu poison sur poison. Dieu veuille les convertir! » — Voy. BAUMANN, *Quellen*, p. 479-480.

[2] JÖRG, p. 222.

Digitized by Google

II

Tel était en général le personnel de ce qu'on a appelé l'« armée des paysans ». Mais on y rencontrait aussi, dit un écrivain contemporain, « beaucoup de braves villageois à leur aise. Si tu me demandes comment cela se pouvait faire, je vais te l'expliquer : Les vauriens d'un village, ceux qui n'avaient rien à risquer, commençaient par s'attrouper, sonnaient le tocsin, et ne tardaient pas à incendier, à piller; l'effroi se répandait alors parmi les paysans des alentours. D'aucun côté ils ne pouvaient espérer du secours, car dans les villes il en allait de même; là aussi les méchants garnements jetaient l'épouvante parmi les bourgeois. Mais l'insurrection avait un caractère plus effrayant dans les villages, où beaucoup de gens dépravés des villes avaient réussi à exaspérer les ressentiments des paysans. La bande perverse et dissolue en venait donc à contraindre les bons et ceux qui avaient quelque avoir, menaçant de tout incendier si l'on refusait de se joindre à elle, et même d'assommer tout récalcitrant. Ils mettaient un poteau devant la demeure de celui qui leur fermait sa porte, et c'était une manière de les désigner à la vengeance des leurs; ils couraient ensuite dans les maisons voisines et s'emparaient des armes et des piques. La jeunesse surtout se livrait avec fougue à toutes sortes d'excès. A la fin, les bien intentionnés étaient obligés de céder, de sorte que l'armée grossissait de jour en jour[1]. »

C'est par ces « moyens d'intimidation, ces pillages, ces incendies », que les chefs de la révolte contraignaient à les suivre ceux mêmes qui détestaient le plus leur entreprise. Nous lisons dans une relation écrite à Constance : « Les paysans s'assemblent dans les campagnes. Bien que leur entreprise répugne aux bons, et qu'ils déplorent ce qui se passe, les jeunes gars et ceux qui n'ont plus rien à perdre font tant et si bien que les honnêtes gens, même les meilleurs, sont contraints de suivre l'élan donné; sans cela les révoltés mettent un poteau devant leurs maisons, et leur déclarent que s'ils s'abstiennent et refusent de payer une sorte de rançon, ils les feront assommer, ou bien que le premier insurgé qui les rencontrera leur passera sa pique au travers du corps, sans que le meurtrier soit exposé pour cette action au moindre châtiment[2]. » L'auteur de la

[1] * SENCKENBERG, *Acta und Pacta*, fol. 506.
[2] SCHULTHEISS, *Constanzer Collectaneen*, dans BAUMANN, *Quellen*, p. 519.

Digitized by Google

Chronique de Biberach dit aussi : « Dès qu'un paysan refuse de faire partie de la « Fraternité », les rebelles plantent un poteau devant sa maison, et cela signifie qu'ils se disposent à piller tout ce que possède son propriétaire, à moins que celui-ci ne consente à payer une bonne somme[1]. » « Une horde s'entendait avec l'autre », écrit un chroniqueur de Weissenhorn; « celui qui refusait de suivre les insurgés était menacé d'incendie, de pillage, et d'être exclu de la commune[2]. » Une chronique de Kempten rapporte les mêmes faits : « Celui qui ne voulait pas prendre part à l'insurrection, on l'y contraignait. Quelques-uns, pour obtenir la permission de rester chez eux, devaient payer rançon, sans cela les insurgés mettaient le poteau devant sa porte[3]. » Le chef des bandes du haut Algau, Knopf von Luibas, autrefois domestique chez un blanchisseur de Kempten, avoua dans son interrogatoire que ses compagnons et lui avaient décrété que quiconque refuserait de se joindre à la Fraternité et de venir en aide à la cause populaire serait dépouillé de ses biens, mis à mort, et que sa femme et ses enfants seraient chassés du pays[4]. L'abbé de Kempten écrivait : « Ils ont entraîné les paisibles sujets et les serviteurs de l'abbaye, qui volontiers seraient restés fidèles à leur honneur, à leur devoir et à leur serment. Ils les ont contraints de faire partie de leur maudite Fraternité; ceux qui refusaient d'obéir, ils les ont menacés d'incendie et de pillage, parlant de mettre un poteau devant leur maison, de les retrancher de la commune ou de les en chasser comme de vils malfaiteurs[5]. » « Les maîtres, bien malgré eux, laissaient à leurs fidèles serviteurs, qu'ils se voyaient incapables de protéger plus longtemps, la liberté de se joindre aux émeutiers, de peur que ceux-ci ne réalisassent envers eux leurs féroces menaces[6]. »

Un autre châtiment imposé aux récalcitrants, c'était le « ban laïque ». « Si vous voulez entrer dans notre union et confrérie chrétienne », écrivaient les « chefs et conseillers » des hordes de la forêt Noire aux habitants de Villingen, « la volonté de Dieu, qui nous ordonne de pratiquer le commandement de l'amour fraternel, sera accomplie en ce qui vous concerne; mais si vous vous opposez à nous, nous vous condamnerons au ban laïque, en vertu de la présente lettre. » Frappé par la sentence du ban laïque, le paysan était considéré comme mort, comme ne faisant plus partie de la commune : « Personne ne doit avoir de relations avec lui. Défense de

[1] PFLUMMERN, *Annales Biberacenses*, dans BAUMANN, *Quellen*, p. 305.
[2] THOMANN, *Weissenhorner Historie*, dans BAUMANN, *Quellen*, p. 63.
[3] FLASCHUTZ, *Chronik des Stiftes Kempten*, dans BAUMANN, *Quellen*, p. 379.
[4] Voy. JÖRG, p. 219.
[5] Voy. JÖRG, p. 218.
[6] Voy. l'exemple du village de Sontheim, cité par BENSEN, p. 121.

Digitized by Google

lui apporter aucun aliment, blé, boisson, bois, viande, sel, etc. Défense aussi de l'approcher, de lui acheter ou de lui vendre quelque chose; les marchés, les forêts, les pâturages, les rivières lui sont interdits. Celui qui par faiblesse tolérerait quelque contravention aux présentes lois serait à son tour condamné au ban, et puni des mêmes châtiments, ainsi que sa femme et ses enfants. Comme toutes les trahisons, tyrannies, iniquités nous sont venues des châteaux, des couvents et des abbayes, à dater de cette heure, on leur dit anathème. » Dans la vallée et le village de Kirchzarten, ce même avertissement fut publié. On y avait ajouté ces paroles : « L'union chrétienne vous exhorte en toute charité fraternelle à prêter main-forte au droit divin et à adhérer au saint Évangile. Nous réclamons une réponse à bref délai; ceci est notre première sommation : Évangile, Évangile, Évangile! » Les chefs et conseillers des « saintes hordes évangéliques de la forêt Noire et du Brisgau » envoyaient aux habitants de Fribourg cet avertissement : « Nous avons le très-grand désir de vous compter aussi parmi nos frères; nous espérons que vous nous aiderez à propager la parole de Dieu et le saint Évangile, auquel personne n'a le droit de résister. Dès votre adhésion donnée, nous vivrons en frères avec vous. Dans le cas contraire, nous marcherons contre vous avec nos parents et amis, et nous envahirons votre cité. » Quelques émeutiers proposèrent de mettre le feu à un coin ou aux quatre coins de la ville. « Les insurgés », écrivaient les conseillers de Fribourg, « ont pillé et saccagé plusieurs couvents et châteaux, dont quelques-uns ont été complétement détruits par l'incendie. Le clergé et la noblesse sont lamentablement dépouillés. Les paysans ont si bien fait, par leurs sanglantes menaces, qu'ils ont forcé les villes à prêter hommage à leur « Fraternité », et contraint tout le Brisgau d'en faire partie. » Pour les émeutiers, ils ne cessaient de répéter que le seul mobile de leurs actes, c'était « l'amour fraternel, l'établissement de la paix perpétuelle d'après la parole du Dieu tout-puissant, et le maintien du droit divin ». « La seule charité les pressait de communiquer à leurs frères la parole de Dieu et le saint Évangile[1]. »

III

« A entendre les révoltés », écrivait Clément Endrès, « ils n'agissent que pour la défense du saint Évangile. Les nobles perdus de dettes,

[1] Voy. SCHREIBER, *Bauernkrieg*, t. II, p. 88-89, 101, 187, 219, et t. III, p. 57, 200. Des paysans, pour « avoir voulu obéir à leurs seigneurs, furent rançonnés ou assommés ». — Voy. les aveux de Pierre Ganzenberg dans SCHREIBER, t. I, p. 173.

Digitized by Google

les paysans, la populace n'ont que ces mots à la bouche. En Suisse, dans l'Oberland, la forêt Noire, la Souabe, la Franconie, il n'est question que d'Évangile. Ce mot sacré excuse et couvre tout, émeutes, attentats de tout genre[1]. » Nous lisons dans les chansons populaires du temps :

Ils se vantent, ils se glorifient
De la sainte parole de Dieu.
Ils pensent ainsi fleurir leur cause,
Mais ils ne fondent que l'assassinat!

Une autre chanson fait dire aux prolétaires :

Le saint Évangile nous est enfin annoncé,
A nous autres pauvres gens!
Il nous délivrera généreusement
De tout ce qui nous opprimait.
Il apprend au riche et au pauvre à s'entr'aimer
Et à partager ce qu'ils ont;
Aussi le mettrons-nous en pratique
Avec une bonne volonté joyeuse!
Nous chasserons tous ceux
Qui voudraient s'y opposer.
Nous aussi, nous porterons des robes rouges,
Sans nous inquiéter de savoir
Si la loi le permet ou non!

La « parole de Dieu », le droit divin contenu dans le saint Évangile et opposé aux lois existantes, tels furent, en Allemagne comme en Bohême, les formules générales, les mots de guerre de la révolution sociale, surtout depuis les prédications des prêtres apostats[2].

[1] * *Triereschen Sachen und Briefschaften*, fol. 89.

[2] Jörg dit très-bien à propos de ce mot de « droit divin » qui égara alors toutes les têtes : « Cette parole, pour pouvoir devenir l'âme du terrorisme révolutionnaire, devait exprimer une idée vague, et être susceptible d'être interprétée dans des sens différents, soit pour le bien, soit pour le mal. » Chacun devait pouvoir y sous-entendre son idée préférée; les uns, complétement séduits, allaient devenir, grâce à elle, des fanatiques de bonne foi; les autres, y puiser des motifs de poursuivre leurs efforts intéressés, dissimulés sous de beaux prétextes; les troisièmes, troublés, déroutés par elle, allaient être jetés presque malgré eux dans le tourbillon; enfin elle allait rendre impuissants tous les efforts de résistance des quatrièmes, leur fermant la bouche et les livrant sans défense à la haine d'une populace en délire : « Agricolas libertatis falsæ specula illectabat, classicum canentibus illis, qui numinis cœlestis adulterato verbo, simplicitati hominum imponebant », dit Theobald Billikanus. Voy. DÖLLINGER, *Réformation*, t. I, p. 149, note. « Le pauvre peuple », écrivait le duc Georges de Saxe à propos de la révolte des paysans, « a été conduit à la haine et à la résistance envers les autorités par ses mauvais conseillers. Ce qui l'a aussi égaré, c'est le désir de la liberté. Ils ont dit aux gens du peuple, aux pauvres ignorants, qu'ils faisaient bien de mettre à mort tous les princes Les paysans sont

Digitized by Google

Les « douze équitables articles » présentés par les paysans et vassaux des souverains spirituels et temporels, rédigés dans la haute Souabe et propagés ensuite dans tout l'Empire, se fondaient tous sur l'Évangile, sur la « parole de Dieu[1] ».

Nous lisons dans l'avertissement qui les précède : « Des écrits impies et criminels ont attribué au saint Évangile la responsabilité de l'insurrection qui éclate. Mais sachez que l'Évangile n'engendre que l'amour, que la paix, que la patience; les paysans ne sont point des révoltés; leurs articles ne réclament qu'une chose : le droit de faire prêcher l'Évangile littéral et d'y conformer leur vie. Nous prenons pour notre loi suprême et fondamentale le sens littéral de l'Évangile, nous et tous ceux que nous avons chargés de définir le « droit divin » contenu dans le saint livre. »

Le premier article revendiquait pour chaque commune le droit et le pouvoir d'élire son pasteur, ou de le déposer dans le cas où il deviendrait infidèle à son mandat. Le pasteur élu ne devait prêcher que l'Évangile tout pur, sans mélange de doctrine ou de prescriptions humaines, et sans y rien ajouter qui fût de l'invention des hommes. Il ne devait enseigner que la vraie foi.

Dans les articles concernant le droit civil, les paysans posaient les réclamations suivantes, uniquement fondées, disaient-ils, sur le « droit divin » :

L'Ancien Testament avait établi les dîmes, mais le Nouveau affranchissait le chrétien de toute obligation semblable. Cependant les paysans consentaient à payer encore la dîme du blé, qui servirait désormais à l'entretien du curé élu par la communauté, au soulagement des nécessiteux et à la diminution des charges. Mais toute

devenus envieux, ils ont refusé de se soumettre à la noblesse, et se sont laissé mener par des misérables, des fous, des envieux, des moines échappés de leurs couvents, des prêtres apostats. Aussi ont-ils été réduits à endurer des traitements qui leur étaient absolument inconnus dans le passé, ce que nous pouvons attester, ayant sur ces questions de sûrs renseignements. Ces mauvais conseillers sont donc responsables des maux que le peuple a soufferts dans son corps, son honneur et ses biens, et aussi de tout le tort fait à son âme. *Tout le mal est venu du jugement privé et de l'abandon de l'unité chrétienne, et parce que chacun a voulu expliquer l'Évangile à sa fantaisie*, refusant de s'en remettre au sentiment et à la loi de l'Église chrétienne. » Instruction de Georges dans HÖFLER, *Denkwürdigkeiten der Charitas Pirkheimer*, LXXIII.

[1] Sur la question si controversée des origines et des auteurs des douze articles, voy. le travail de Stern (*Die zwölf Artikel der Bauern*, etc.). Stern pense que le prédicant de Waldshut, Balthasar Hubmaier, en est l'auteur. Voy. aussi le travail de Baumann (*Die oberschwäbischen Bauern*, etc.). Voy. Stern dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XII, p. 477-513. Il est d'avis qu'une complète certitude sur cette question n'est pas encore possible. « Il reste sur ce point des obscurités que je ne puis dissiper », dit-il. Dans l'appendice, p. 513-519, Stern a donné le *fac-simile* du plus ancien exemplaire connu des douze articles. — Voy. de plus complètes indications sur l'origine des articles, dans BAUMANN, *Acten*, p. 285-287, note.

Digitized by Google

taxe sur le bétail était abolie, « Dieu ayant donné à l'homme la libre propriété de tous les animaux ».

Jusque-là, ils avaient été traités comme des serfs, « ce qui constitue un véritable crime, si l'on considère que Jésus-Christ nous a tous rachetés et délivrés par son précieux sang, les pâtres aussi bien que les puissants, sans excepter personne. D'où il suit, de par l'Écriture, que nous sommes tous libres; or nous déclarons vouloir rester tels. » Les paysans consentaient néanmoins à reconnaître le pouvoir établi par Dieu « dans toutes les choses chrétiennes et équitables ».

L'usage jusque-là suivi interdisait au pauvre homme le droit de chasser le gibier à plume ou à poil et de pêcher le poisson des rivières; non-seulement cette défense blessait la charité fraternelle d'une manière révoltante; elle ne provenait que d'égoïsme et était absolument opposée à la loi divine. La maintenir, c'était se mettre en contradiction flagrante avec la parole de Dieu, qui, dès l'origine du monde, avait donné aux hommes toute autorité sur les bêtes des champs, les oiseaux de l'air et les poissons de la mer.

Tous les biens forestiers que les clercs et les laïques s'étaient appropriés par d'autres moyens que par un légitime achat, devaient, sans qu'il fût nécessaire d'indemniser aucunement leur soi-disant propriétaire, être réunis aux biens communaux, et chacun pourrait désormais y prendre ce qui serait nécessaire à ses besoins particuliers, soit pour le chauffage, soit pour la bâtisse.

Les corvées exigées par les seigneurs ne pourraient plus être augmentées; les redevances seraient ramenées à une mesure tolérable, d'après l'avis de gens loyaux; les lois pénales ne seraient imposées que conformément aux anciennes coutumes écrites du pays; l'impôt sur le bétail, prélevé en cas de décès, serait aboli.

Les prairies et les champs qui n'avaient pas été acquis légalement reviendraient tous au communal.

Parmi ces réclamations relatives au temporel, beaucoup étaient justes et raisonnables. Il est évident que les articles avaient été rédigés dans un sage esprit de modération.

Mais cependant la tendance communiste y perce à maint endroit. Ainsi, d'après les anciennes constitutions des villages et des districts, ceux-là seuls avaient droit de participer aux biens communaux qui étaient véritablement « établis » dans le pays et y avaient « leur foyer », leur ménage; les « manants », ceux qui n'étaient que tolérés dans le territoire de la commune, indigents, ouvriers, journaliers, gens entièrement destitués de toute propriété, n'avaient rien à y prétendre[1]. Si donc, comme les articles le demandaient,

[1] Voy. notre premier volume, p. 276-277.

Digitized by Google

le bois, le gibier, le poisson devaient, « conformément à la parole de Dieu », appartenir à tous, il est clair que les dépossédés et les pauvres allaient être promptement tentés d'en conclure que, d'après le même principe, toute espèce de biens devait être partagée.

D'ailleurs, le douzième article laissait le champ libre à des réclamations ultérieures. Il déclarait que les paysans étaient prêts à désavouer les articles qui, après un examen attentif, seraient reconnus contraires à la sainte Écriture; mais d'autre part, ils se réservaient le droit d'en présenter de nouveaux, dans le cas où, par la suite, l'étude de la Bible leur fournirait de nouvelles lumières.

La société et l'État devaient être entièrement reconstitués d'après l'Évangile et le « droit divin ».

Deux plans de réorganisation sociale, présentés par les paysans, sont d'une très-grande portée. Celui des révoltés de Franconie, intitulé : *Règlement et réforme pour l'utilité et la prospérité de tous nos frères chrétiens,* réclamait la convocation, à Heilbronn, d'un parlement populaire chargé de remanier entièrement la constitution. Celui de Michel Geismayr, le principal meneur de l'insurrection du Tyrol, renfermait pour ce pays tout un code nouveau.

Le premier projet, emprunté en grande partie à l'œuvre connue sous le nom de *Réformation de Frédéric III*[1], tendait, sous un faux air de modération, à l'établissement d'une république démocratique et sociale, ayant à sa tête un empereur qui ne l'eût été que de nom.

Ce plan renferme douze articles. Le premier traite de la réforme du clergé; le second, de la réforme des princes et de la noblesse; le troisième, de la réforme des villes et des communes; le quatrième a trait aux docteurs en droit romain et au droit romain en général; le cinquième, aux rapports de l'Église et de l'État; le sixième, à la suppression de tous les droits existants et à la réforme de la justice; le septième, aux impôts indirects; le huitième, à la liberté et sécurité des routes; le neuvième, aux impôts directs; le dixième, à l'unité de monnaie; le onzième, à l'unité des poids et mesures; le douzième, au droit commercial.

Le premier et le cinquième article veulent que sans avoir égard à la naissance ou au rang des clercs, il soit pourvu d'une manière convenable à l'entretien de tous, et que le surplus des biens ecclésiastiques soit employé au soulagement des pauvres ou au bien général. De plus, les communes réclament le droit d'élire ou de déposer leurs pasteurs, qui devront distribuer à leurs ouailles le

[1] Voy. plus haut, p. 195-196.

Digitized by Google

pain de la parole de Dieu, et ne rien enseigner qui ne soit strictement conforme à l'Écriture. « Nul prêtre ayant reçu les Ordres, que sa naissance soit illustre ou obscure, ne doit plus siéger, à quelque titre que ce soit, au Conseil de régence, ni dans les conseils des princes temporels, des seigneurs ou des communes. Toute propriété ecclésiastique est sécularisée. La souveraineté des princes ecclésiastiques et leurs prérogatives sont abolies. » Par des propositions de ce genre, on cherchait évidemment à faire goûter aux princes et seigneurs laïques la « nouvelle loi et réformation ».

Ceux-ci restaient en apparence en possession de leurs anciens priviléges, et n'étaient réformés, disaient les auteurs du projet, que de manière que le pauvre homme fût mis à l'abri de toute tentative de despotisme; la « liberté chrétienne » l'exigeait. Mais en réalité, les articles étaient calculés pour réduire les princes au rôle de grands ou petits propriétaires, ou même de simples fonctionnaires. En effet, le droit de juridiction, celui de battre monnaie, d'exploiter les mines, en un mot presque tous les droits régaliens leur étaient enlevés, ainsi que la source principale de leur revenu, c'est-à-dire les impôts directs et indirects. Quant aux fiefs que jusque-là ils avaient tenus de l'Empereur et de l'Empire, on leur offrait en échange des appointements proportionnés à leur degré de noblesse, de sorte qu'au lieu d'exercer dans leurs terres un pouvoir indépendant, ils devaient n'avoir plus droit à l'avenir qu'à un revenu fixe, prélevé, naturellement, sur les biens ecclésiastiques.

Les villes et communes devaient être réformées « conformément au droit divin et naturel », et personne ne pourrait être assez téméraire pour substituer d'anciennes ou de nouvelles inventions aux décisions de la *Réforme*. Grâce aux nouveaux règlements, « l'égoïsme serait vaincu, le pauvre secouru et placé sur le même pied que le riche; la concorde fraternelle allait régner ». Dans les villes, il ne serait plus question des « honorables ».

Les docteurs en droit romain seraient exclus des tribunaux et des conseils. « Comme, au lieu d'être les serviteurs attitrés du droit, ils ne sont que des valets à gages qui, dans l'intérêt de leur propre fortune, font traîner les causes en longueur, conseillent et guident leurs clients dans l'unique but de bien remplir leur bourse, défense leur est faite de siéger dans aucun tribunal; ils n'auront plus rien à voir dans les procès et les sentences. » Souvent, « par des atermoiements de dix ans, ils amusaient leurs parties de manière à en tirer le plus d'argent possible; loin de remplir leur mandat, ils opprimaient leurs clients ». Aussi, à l'avenir, on ne tolérerait quelques juristes romains que dans les Universités, et cela dans l'intérêt de la science et de l'enseignement du droit.

Digitized by Google

Mais ce n'était pas seulement le droit romain qui allait perdre toute autorité : la législation existante était en même temps abolie. « Il serait à souhaiter », disait la *Réforme,* « que le droit civil, en usage jusqu'ici, fût supprimé, et que le droit divin et naturel fût établi à sa place, de manière que le pauvre ait autant d'accès devant la justice que le plus grand et riche seigneur. » La Chambre impériale était constituée puissance législative souveraine. Elle devait être composée de seize membres, parmi lesquels deux seraient élus par les princes, deux par les comtes et seigneurs, deux par la chevalerie, trois par les villes libres, trois par les villes princières, quatre par les communes. Quatre cours souveraines relèveraient de la Chambre impériale : ces cours auraient sous leur juridiction quatre tribunaux territoriaux, ayant à leur tour au-dessous d'eux quatre tribunaux libres. Les assesseurs de ces derniers seraient choisis dans tous les rangs sociaux; viendraient ensuite les tribunaux des villes et des villages; chaque tribunal pourrait interjeter appel à la cour supérieure la plus voisine.

Les impôts indirects auparavant exigés par les princes, les seigneurs et les villes, douanes, impôts, redevances, tout cela était supprimé, aboli, à l'exception de ce qui serait reconnu d'urgente nécessité. La même mesure était prise pour les impôts directs; un seul serait exigible tous les dix ans : l'impôt réclamé par l'Empereur. De plus, le parcours de toutes les routes de l'Empire serait affranchi de toute taxe, et personne ne serait plus obligé de payer de frais d'escorte. Si dans les États princiers, dans les domaines seigneuriaux, quelque tort avait été fait à un sujet; si, par exemple, on avait ravagé sa terre ou pris injustement son bien, les princes et seigneurs répareraient le dommage et restitueraient ce qui avait été pris. Désormais, chacun aurait le droit d'exploiter les mines d'or, d'argent, de vif-argent, de cuivre, de plomb ou de tout autre métal sans exception. L'or, l'argent, le plomb, le cuivre, trouvés et livrés en bonnes conditions, seraient vendus d'après un taux fixé par la Chambre impériale. On s'efforcerait d'établir dans tout l'Empire l'unité de monnaie; vingt ou vingt et un monnayeurs suffiraient amplement aux besoins de l'Empire. Les monnayeurs assermentés fondraient et marqueraient au même coin les monnaies d'or et d'argent; la moindre infidélité de leur part serait punie par le bûcher. De cette manière le pauvre homme ne serait plus dupé.

On aviserait à remédier au grand tort fait aux pauvres dans les questions d'achat et de vente, et l'on s'efforcerait de n'avoir plus dans l'Empire « qu'une mesure, une aune, un tonneau, un poids, une largeur d'étoffe, etc. ».

Digitized by Google

Les grandes compagnies commerciales, qui opprimaient pauvres et riches et fixaient arbitrairement les prix, seraient supprimées. Il ne serait plus permis dorénavant ni à une société ni à un individu d'avoir plus de dix mille florins de capital actif. Celui qui engagerait au delà de cette somme dans son commerce serait condamné à restituer le capital et la moitié du surplus à la Chambre impériale. Le marchand dont la fortune dépasserait dix mille florins serait contraint d'avancer, de prêter et d'aider « évangéliquement » les marchands moins aisés que lui. Il déposerait l'argent au conseil de la ville à raison de 4 pour 100, et le conseil pourrait ainsi prêter à 5 pour 100 à de pauvres bourgeois qui, grâce à ce secours, remettraient leurs affaires à flot. Tout agiotage serait interdit sous les peines les plus sévères. On restreindrait le commerce des « gros bonnets »; on imposerait des limites à leurs transactions, de manière que les petits marchands, eux aussi, pussent vivre. Défense était faite aux colporteurs des villes de débiter plus d'une marchandise. Tous les marchands recevraient un règlement nouveau, fixant les conditions dans lesquelles les marchandises devaient être livrées, afin que le chaland puisse se guider d'après ce règlement, et que l'intérêt commun fût sauvegardé. La *Réforme* demandait en outre que les ligues et alliances des princes et des seigneurs entre eux fussent abolies, et que la protection et le sauf-conduit impérial assurassent désormais la sécurité des routes, sans qu'il fût besoin de frais d'escorte ou de contribution quelconque. Les lois se rapportant à cet objet étaient annulées, et ne pourraient être rétablies sans entraîner pour les princes la perte de leurs droits régaliens et de leurs priviléges. Les sujets de l'Empire, et même les étrangers venus d'autres royaumes, pourraient désormais voyager en sûreté et librement à cheval, en voiture, sur l'eau ou à pied, sans être obligés à aucuns frais d'escorte, corvée ou redevance quelconque de leurs corps ou de leurs biens; le pauvre homme et l'intérêt général trouveraient leur avantage dans cette mesure[1].

Frédéric Weygand, sommelier de Miltenberg, sur le Mein, avait aussi élaboré un grand nombre de propositions de ce genre. Il y avait joint l'indication des moyens à prendre pour fonder soli-

[1] « *Welcher Gestalt ain Ordnung Reformation zu Nutz und Frommen und Wohlfahrt aller Christenbrüder zu begreyfen und aufzurichten sei.* » — Voy. Œchsle, p. 283-292. — Walchner et Bodent, p. 302-312. — Bensen, p. 551-558. Dans le rapport d'une commission nommée par les paysans et décidant, pour le milieu de mai, la réunion des frères aux environs d'Heilbronn, on lit : « La loi est divisée en douze articles, et chacun d'eux est expliqué en quatre points particuliers; on les trouve à Francfort; les apporter ou les renvoyer à Wendel Hipler, secrétaire du camp. » Document communiqué par Schlüssel dans sa traduction de l'ouvrage latin de Gnodalius. — Voy. Stalin, t. IV, p. 298.

Digitized by Google

dement le nouveau système et assurer le succès de la guerre entreprise pour la réforme évangélique. « Le jour où l'on agira d'après la justice et la parole de Dieu », disait-il, « personne ne pourra résister. »

Pour arriver à ce but, il fallait avant tout que les princes ecclésiastiques et leurs sujets adoptassent les douze articles et consentissent à entrer dans la ligue des bourgeois et des paysans. « Aussitôt que cette fusion serait accomplie », les princes temporels, ainsi que les comtes et les chevaliers, viendraient se joindre à l'association des frères, et de concert avec eux travailleraient à la « réforme ». Toutes les villes d'Empire y entreraient ensuite, et Weygand pensait qu'elles ne se feraient pas beaucoup prier. Des personnages savants, loyaux, pieux et éclairés seraient chargés d'examiner les divers articles de la *Réformation*, et de constater leur entière conformité au droit divin et au droit naturel.

« Le prince ou le seigneur qui n'observerait pas les articles, mentant ainsi à ses lettres et à son sceau, serait sans aucun doute massacré par son propre peuple; pendant ce temps-là, les frères unis resteraient en paix et en repos. C'est ainsi que l'on pourrait sûrement compter sur le triomphe de la bonne cause [1]. »

La *Constitution nationale* de Michel Geismayer renfermait des réclamations socialistes d'une bien autre portée que la *Réforme* des paysans de Franconie. Geismayer, s'inspirant des principes hussites, commençait par demander que les persécuteurs impies de l'éternelle parole de Dieu, qui dans l'avenir pouvaient encore méditer l'oppression du pauvre homme et la détresse publique, fussent « supprimés ». En d'autres termes, une guerre d'extermination était déclarée à tous ceux qui refuseraient de se conformer aux lois nouvelles.

La « pure parole de Dieu » devait être prêchée en tous lieux, intégralement et fidèlement; toute sophistique, toute avocasserie allaient prendre fin, et les livres qui les prônaient seraient brûlés. Dans la ville désignée pour devenir le siége du gouvernement national, une Université serait établie. On y enseignerait exclusivement la parole de Dieu. Trois savants, élus parmi les docteurs de cette Université, gens experts dans la sainte Écriture (par laquelle la justice de Dieu peut seule être expliquée), seraient appelés à siéger au Conseil de régence, et à décider et administrer toutes choses d'après la loi divine, gouvernant le peuple chrétien selon l'équité.

[1] Dans Œchsle, p. 156-162. La lettre de Weygand à Wendel Hipler, où il fait allusion à des plans analogues envoyés précédemment, est datée de Miltenberg, jeudi après *Caritate* (18 mai 1525). — Voy. Stalin, t. IV, p. 297, note 3.

Digitized by Google

La nouvelle « constitution chrétienne, chargée de régler les intérêts de tous et fondée uniquement sur la sainte parole de Dieu », réclamait et exigeait l'adoption des mesures suivantes dans le domaine ecclésiastique : En premier lieu, la destruction de toutes les images, statues et oratoires des champs; l'abolition de la messe, « qui est une abomination devant Dieu et est entièrement contraire au christianisme »; la confiscation des calices et de l'orfévrerie d'église et de couvents, qui serviront à l'avenir aux besoins usuels; la transformation de tous les monastères et maisons des chevaliers de Saint-Jean en hôpitaux et établissements de providence, enfin l'installation dans chaque paroisse d'un pasteur annonçant la parole de Dieu d'après la doctrine de saint Paul. Le traitement de ce pasteur serait prélevé sur les dîmes, dont le surplus serait distribué aux pauvres.

Il serait pourvu non-seulement à l'alimentation des indigents, mais à leur habillement et à tous leurs autres besoins. A cet effet, chacun, en dehors de la dîme, payerait exactement la contribution nécessaire, « et si cette contribution était insuffisante, la somme voulue serait prélevée sur le revenu ».

Dans les questions temporelles, la *Constitution chrétienne* réclame la complète liberté et égalité des hommes : « Tous les priviléges seront abolis, parce qu'ils sont contraires à la parole de Dieu et à la justice, et que personne n'a le droit de jouir d'un avantage refusé à un autre. Les murs d'enceinte, les châteaux forts et les forteresses seront rasés. Désormais, il n'y aura plus de villes, mais seulement des villages; il ne doit exister aucune différence entre les hommes, car personne ne doit être ni plus élevé ni plus à son aise que ses frères; c'est l'inégalité des fortunes et des conditions qui a engendré les discordes, les troubles, l'ambition et l'émeute. »

Quant aux impôts, « les états de chaque pays délibéreraient sur l'opportunité, ou de les abolir immédiatement, ou d'établir l'année jubilaire, conformément à la loi de Dieu, ou de les prélever pendant une année encore, dans l'intérêt des nécessités pressantes de la nation ». Toutes les douanes seraient abolies, mais un nouvel impôt de frontière serait exigé : « Ce qui entre dans le pays ne paye rien, ce qui en sort est imposé. » Les fonderies et les mines appartenant aux nobles, aux marchands étrangers et aux compagnies seraient confisquées, leurs propriétaires ayant jusqu'ici abusé de leurs droits pour pratiquer l'usure. Un intendant nommé à cet effet ferait exploiter les mines de manière à servir les intérêts de tous. Une monnaie de bon aloi, mais assez lourde, serait frappée, les anciennes seraient proscrites; aucune monnaie étrangère n'aurait cours.

Digitized by Google

Dorénavant, personne n'aurait le droit de faire le commerce; de cette manière, nul ne serait tenté de charger sa conscience du péché d'usure. Mais pour que cette mesure ne soulevât pas de réclamations, que le bon ordre fût maintenu, qu'à l'avenir personne ne fût trompé et surfait, et qu'on pût se procurer toutes choses à un prix juste et avantageux, une ville spéciale serait désignée (par exemple, Trieste, à cause du bon marché de ses produits et de sa position centrale); là, tous les métiers seraient exercés, tous les produits apportés des divers territoires du pays. « Les étoffes de soie, les chaussures, etc., y seraient confectionnées sous la surveillance d'un fonctionnaire spécial. En de certaines localités, des boutiques garnies de toute espèce de produits seraient ouvertes, mais il serait sévèrement défendu au marchand de tirer aucun bénéfice de la vente. Tout serait livré d'après l'exact prix de revient; de cette manière, toute fraude et falsification serait évitée, on pourrait se procurer toute chose à un prix modéré, et l'argent resterait dans le pays et viendrait en aide à l'homme du peuple. On assurerait un traitement fixe au fonctionnaire préposé au commerce et à ses employés. »

Tous ces intérêts, ainsi que l'élevage des bestiaux, l'agriculture, l'exploitation minière, l'entretien des voies d'eau et de terre et la défense du pays, seraient réglés par un gouvernement central élu par le peuple, et siégeant à Brixen, où l'Université serait aussi établie.

Le peuple serait chargé de l'administration de la justice. Chaque commune élirait tous les ans un juge et huit jurés, chargés d'expédier toutes les affaires : la justice serait rendue tous les lundis. Aucun procès ne pourrait être ajourné au delà de quinze jours : les juges, les jurés, les scribes, les avocats, les gens de justice, les huissiers ne pourraient rien accepter de personne; ils recevraient des appointements fixes, à charge pour eux d'être présents tous les lundis au tribunal[1].

La suppression de toute distinction sociale, l'« égalité parfaite » telle que l'entendait Michel Geismayer, puis l'établissement dans tout l'Empire d'une république présidée par un chef portant le titre d'empereur, tels étaient aussi les vœux formulés par une proclamation anonyme intitulée : *Adresse des frères de l'Oberland à l'assemblée générale des paysans allemands*. C'est l'un des plus fougueux factums révolutionnaires qu'ait jamais produits l'Allemagne. Prétendant s'autoriser de la parole de Dieu, ce violent libelle n'hésite pas à

[1] *Das ist die Landesordnung, so Michel Gaismaier gemacht hat im* 1526, *Jar, Januar*. — BUCHHOLTZ, *Urkundenband*, p. 651-655.

Digitized by Google

conseiller au peuple le massacre de tous les princes et seigneurs, au nom « de la sainte parole de Dieu ».

« Ces princes, ces seigneurs qui, pour leur propre avantage, imaginent et inventent tous les jours de nouvelles vexations, se sont témérairement proposé de tromper Dieu, leur maître. Où sont-ils, ces loups armés, ces tyrans pervers qui établissent charge sur charge, oppriment les pauvres gens, réclament aujourd'hui une corvée volontaire, et la changent l'année suivante en obligation permanente, car telle est l'origine de la plupart de leurs droits traditionnels! Dans quel code ont-ils lu que Dieu, leur maître, leur ait jamais donné une puissance si grande que nous autres, pauvres gens, devions être contraints de cultiver leurs terres, et encore lorsque le temps est beau, tandis que lorsqu'il pleut, il faut que les malheureux laissent tomber dans leurs propres champs leur sanglante sueur! Dieu, dans sa justice, ne tolérera pas longtemps cette effroyable captivité babylonnienne; il ne peut exiger que nous autres misérables nous soyons contraints de moissonner et de faucher les prairies de nos maîtres, de labourer leurs champs, d'y semer le lin, de le dréger, de l'arracher de nouveau, de le charrier, de le laver, de le séparer, de le filer. Miséricorde! qui donc a jamais ouï parler d'une pareille servitude? Ils taxent et usent la moelle de nos os, et nous devons encore payer la dîme! Où sont-ils, ces beaux jouteurs, ces habiles coureurs, ces joueurs, ces banquiers, plus repus que des chiens vomissants? Pour entretenir leurs plaisirs, nous sommes forcés de leur payer l'impôt, la dîme et les redevances, et le pauvre n'en doit pas moins trouver à la maison le pain, le sel et la graisse, et nourrir sa femme et ses pauvres petits enfants qui ne sont pas encore élevés. Où sont-ils, les autres voleurs avec leur commerce et leurs douanes? Maudits soient leurs infamies et leurs brigandages autorisés! Où sont-ils, les tyrans et les scélérats qui s'approprient les dîmes, les taxes, l'argent donné à grand'peine par le pauvre, puis gaspillent et dépensent d'une manière infâme et criminelle ce qui devait entrer dans la bourse commune pour l'intérêt de tous? Et néanmoins personne ne rechigne, personne ne les traite comme des scélérats qu'ils sont, personne ne songe à les mettre au cachot, à les décapiter, à les écarteler, pour qu'il leur soit fait moins de miséricorde qu'à des chiens enragés! Si Dieu leur a donné un tel pouvoir, qu'ils montrent donc leurs titres! Où l'ont-ils lu, ce commandement de Dieu? Oui, leur autorité vient de lui, mais en ce sens qu'ils sont les suppôts du diable et qu'ils ont Satan pour capitaine, car ils sont véritablement les ennemis jurés de leur propre pays. Et ceux qui ont des serfs, qu'ils approchent! Maudite soit leur

Digitized by Google

conduite impie et païenne! Quel martyre ils nous font subir, à nous autres pauvres gens! Nos âmes sont les serfs du prêtre, et nos corps les serfs du pouvoir séculier! »

Mais « le temps des tyrans était passé, et le jour du salut arrivé. » (Luc, xix.) « Allons, Dieu le veut! sonnons le tocsin! Précipiter de leur siége les Moab, les Achab, les Agag, les Phalaris, les Néron, c'est la joie suprême de Dieu! Ceux-là, l'Écriture ne les appelle pas serviteurs de Dieu, mais loups, serpents, dragons! Qui sait si le pitoyable cri des moissonneurs, la supplication des pauvres ne sont pas arrivés jusqu'aux oreilles du Dieu des armées? Qui sait s'il ne les a pas écoutés dans sa miséricorde, et si le jour du massacre ne va pas luire pour les bestiaux engraissés qui ont noyé leur cœur dans la volupté au temps même de la détresse du peuple? » (Jacques, v.)

« Mais comme tout pays ou commune a le droit de déposer un souverain inique, je vais citer ici treize maximes de la justice divine, que les portes de l'enfer et tous les suppôts de Satan ne pourront jamais venir à bout de renverser. Celui qui en a envie peut y frotter sa bosse, je suis tout prêt à soutenir avec lui la dispute; mais qu'il fasse attention à ce que la langue ne lui fourche pas, comme aux papistes! »

« S'ils disent : L'Empereur seul a le droit de déposer vos maîtres, ce pouvoir n'appartient pas aux sujets, ne les écoutez pas, ce sont là des canards bleus! Et que diriez-vous donc, si je vous révélais que nous pourrions fort bien supprimer l'Empereur lui-même? A-t-on oublié que plus d'une fois rois et empereurs ont été chassés par leurs sujets? »

Pour justifier la révolte, l'auteur invoque l'exemple d'Élie et de Moïse, qui soulevèrent, eux aussi, contre Pharaon la révolte d'un autre « pauvre Conrad ». Il en appelle même au Christ. « Ne vous laissez pas égarer », dit-il, « lorsque vous entendrez invoquer la tradition par-ci, la vieille coutume par-là. Qu'on ne me parle plus de coutume, à moins qu'elle ne soit conforme à la justice! Commettre pendant mille ans une iniquité ne constituera jamais un droit! »

Tout pouvoir héréditaire est funeste à l'intérêt général. Le gouvernement doit être élu par le peuple, et seulement pour un espace de temps déterminé.

« Lorsqu'on parcourt l'Écriture, et qu'on sonde les choses avec une sérieuse attention, on voit clairement les misères sans nombre, les maux hideux, engendrés par le pouvoir personnel et héréditaire. Que ne pourrions-nous pas dire des actes arbitraires du passé! Mais quels crimes pourraient jamais dépasser l'horreur de ce qui se voit en notre temps, où la cupidité et le luxe des princes con-

Digitized by Google

tredisent si hardiment la pure parole de Dieu et la tiennent opprimée au moyen des cachots, des supplices et de cent autres traitements tyranniques? Oh! que d'odieux abus de pouvoir commis envers les sujets par la royauté héréditaire, impie et criminelle! Tant que les Romains ont gardé le gouvernement républicain, par conseils et corporations, ils ont vu leur puissance s'étendre journellement, jusqu'à soumettre le monde entier. Mais dès qu'ils se sont laissé chatouiller par le désir d'abandonner le gouvernement populaire pour mettre à leur tête des rois élus, aussitôt commença leur décadence, par suite de l'égoïste cupidité, du faste et de l'orgueil du souverain élu. » « Depuis le premier empereur Jules César jusqu'au grand Charlemagne, on compte soixante-seize empereurs romains, sur lesquels trente-quatre ont été lamentablement massacrés, tous à cause de leur tyrannie; quelques-uns noyés, d'autres décapités, d'autres brûlés. » « En résumé, dès que le peuple romain eut renoncé à gouverner par lui-même pour se mettre sous le joug d'un empereur, ce fut le commencement de sa misère, jusqu'à ce qu'enfin il fut réduit au servage, lui qui autrefois avait dominé le monde. Si je parle ici des Romains, voici quel est mon motif : c'est que nos grands seigneurs se vantent ordinairement de tirer leurs droits et traditions de Rome. Oui, ils se font gloire de revenir à l'antique tradition païenne, et ils ne songent pas que nous descendons tous de Dieu, et que personne, quelle que soit son origine, n'est plus ancien qu'un autre d'une minute, qu'il soit roi ou berger. » L'auteur du libelle allègue ici l'histoire des Hébreux pour établir que les souverains et le principe de l'hérédité font généralement tomber les peuples dans l'idolâtrie : « Tant que les enfants de l'alliance, tant que le peuple de Dieu eut un gouvernement démocratique et point de rois, Dieu demeura avec eux et mit sa complaisance en eux; ils étaient dignement gouvernés et vivaient heureux. Mais lorsque la convoitise païenne les eut séduits et tentés au point de leur faire désirer d'être régis par un roi tout-puissant, lorsqu'ils eurent demandé au prophète Samuel de choisir pour eux un souverain de la part du Seigneur, il est dit clairement dans le second chapitre de Samuel que Dieu s'en montra fort irrité et leur fit annoncer par son prophète que de grandes calamités allaient fondre sur eux, et que la misère, le servage et mille autres maux seraient la conséquence du pouvoir héréditaire. »

Dans un chapitre spécial intitulé : *Exhortation consolante à nos frères chrétiens,* l'auteur donne aux insurgés des conseils pratiques. Ils sont invités à faire tous leurs efforts pour maintenir parmi eux le bon ordre; surtout ils doivent faire choix de bons guides. « Sur six hommes, un caporal doit être élu; dix caporaux nomment un

Digitized by Google

centurion; dix centurions, un capitaine; dix capitaines élisent enfin un général en chef, un prince ». Mais les chefs doivent être choisis parmi le peuple; il faut éliminer tous les nobles, « car il ne convient pas que le poil du loup se mêle à la laine de la brebis; jamais dans la nature on n'a vu le vautour s'unir à la colombe ». Les chefs doivent se réunir souvent, « rien n'étant plus propre que les assemblées à fortifier et à maintenir l'entente et l'union cordiales des armées populaires ». Personne, fût-il pressé par le besoin, ne doit souiller ses mains d'un bien étranger. « Cependant si quelqu'un voulait courir quelque aventure avec vous et s'obstinait dans cette pensée, il faudrait laisser la volonté de Dieu s'accomplir, et permettre le désordre à qui ne voudrait pas se laisser persuader. » Les frères ne doivent pas douter du succès de leur cause, l'exemple de la Suisse leur dit assez la puissance d'une persévérance courageuse. « Et sans que je rappelle ici l'histoire ancienne, que de hauts faits héroïques a souvent accomplis la pauvre petite troupe de nos voisins! Que de fois les seigneurs, tout en dégustant leur vin, les ont battus dans leur pensée orgueilleuse, riant de ce que trois pauvres Suisses osassent leur résister, et de ce que des bergers et des sacristains pensassent les vaincre! Cependant la plupart de ces fanfarons prirent la fuite à l'approche des Suisses révoltés, si bien que rois, empereurs, princes, tous sont devenus la risée du monde, malgré leur pouvoir, leur armée si forte et si bien équipée! » « Sans aucun doute, tout cela est arrivé par la permission et la volonté du Dieu tout-puissant. Comment sans cela la confédération serait-elle née de l'initiative de trois paysans? Et cette confédération s'augmente encore tous les jours et ne laissera pas de relâche aux puissants, car l'orgueilleux pouvoir personnel ne veut pas se repentir, de sorte que nous verrons peut-être s'accomplir la prophétie qui assure qu'à Schwanenberg[1], en Franconie, une vache promènera ses regards sur la campagne et beuglera si fort qu'on l'entendra jusqu'en Suisse. En vérité, la plaisanterie n'est pas si invraisemblable! On connaît le dicton populaire : « Qui protége la Suisse? L'Esprit du Seigneur[2]! »

Les révoltés devaient bien se garder de prêter l'oreille à aucune proposition de paix ou paroles d'accommodement : « Songez-y bien, mes frères bien-aimés, vous avez rempli de tant d'amertume, de tant

[1] Schwanenberg près d'Iphosen, dans l'évêché de Würzbourg.

[2] La gravure sur bois du frontispice reproduit ce dicton. Il représente une roue, au-dessous de laquelle se lisent les vers suivants :

Voici le temps et l'heure de la roue de la fortune!
Dites, paysans, bons chrétiens, romanistes, sophistes,
Qui a donné bon succès à la Suisse? L'esprit du Seigneur!

Digitized by Google

de fiel le cœur de vos maîtres qu'il est impossible que maintenant ils se laissent attendrir, il ne faut pas y songer. Les seigneurs ne souffrent pas qu'on les irrite; ils veulent être les maîtres, ils veulent même être des idoles. Un prophète a prédit à leur sujet qu'ils s'élèveraient contre le Seigneur et contre son Christ (psaume II). » « Les révoltés, en consentant à parlementer avec les seigneurs, seraient sûrs d'attirer sur eux calamité sur calamité; à la fin, une mort horrible serait leur partage. » « En ce temps-là, malheur à vos enfants! Comment auriez-vous le cœur de leur léguer un si effroyable héritage? Maintenant vous faites corvée avec le hoyau, la charrue, les chevaux; mais plus tard vos enfants devraient s'atteler eux-mêmes à la herse. Si jusqu'à présent il vous a été permis d'entourer vos champs de haies pour les protéger des bêtes fauves, vous devriez alors les laisser à leur merci. Si jusqu'ici l'on s'est contenté de vous crever les yeux, alors on vous ferait passer par les piques. Si vous avez payé jusqu'à ce jour l'impôt de la « meilleure tête », si vous avez été serfs, en ce temps-là vous seriez de vrais esclaves et vous n'auriez plus rien à vous, ni dans vos corps ni dans vos biens; on vous vendrait à la mode turque, comme le bétail, comme les chevaux et les bœufs. Et si, vous voyant ainsi traités, vous faisiez la moue, loin d'avoir égard à votre douleur, on vous torturerait, on vous jugerait, on vous emprisonnerait, et le courir sus et la malédiction ne finiraient que lorsque les valets de tyrans vous auraient conduits dans le donjon le plus proche pour vous y faire subir martyre sur martyre; les uns seraient battus de verges, les autres auraient les joues brûlées, les doigts coupés, la langue arrachée; ils seraient écartelés, décapités! »

Aussi l'auteur espère-t-il que les révoltés fermeront l'oreille à toute proposition de paix, et, terminant son libelle, il jette encore un dernier et insultant défi aux princes et aux seigneurs : « Allons, remuez-vous! En fin de compte, il faut que vous dégringoliez! il ne vous sert de rien de me regarder de travers [1]! »

[1] Le titre porte : *An die Versammlung gemayner Pauerschaft, so in hochdeutscher Nation und vil anderer Ort, mit empörung und ufrur entstanden*, etc.; *ob ir empörung billicher oder unbilliger gestalt gescheheu, und was sie der Oberkait schuldig oder nicht schuldig seind*, etc., *gegründet aus der h. Gottlichen geschrift, von Oberlendischen mitbrüdern guter maynung ausgangen und beschrieben*, quatre feuilles in-quarto, sans indication de lieu et d'année et sans nom d'auteur. Ströbel (*Beiträge*, t. II, p. 45) présume d'après les caractères qu'elles ont été imprimées à Nuremberg. — Zimmermann, t. II, p. 115, pense que si elles ne sont pas de Münzer, elles proviennent à coup sûr du cercle de ses disciples. Jaeke (*Studien und Skissen*, p. 310) avait déjà fait observer avec raison qu'elles ne pouvaient être de Münzer, puisque l'auteur anonyme invoque l'autorité de Luther pour lequel Münzer professait le plus profond mépris. Personnellement, Luther, lui non plus, n'a rien eu à voir dans cette proclamation.

Digitized by Google

IV

Ces désirs de tout détruire, ces tendances en partie socialistes, en partie communistes, n'empêchaient point la révolution d'avoir avant tout le caractère d'une guerre de religion.

« J'apprends », écrivait le conseiller et trésorier de Nuremberg Gaspard Nützel, « que les paysans se rassemblent en grandes troupes et, tous les jours plus nombreux, sont résolus de soutenir par le glaive le saint Évangile et la parole de Dieu. » « La volonté divine », continue-t-il, « pousse les esprits à agir; il faut qu'elle s'accomplisse, sans égard pour les fausses cérémonies inventées par les hommes. - « On ne peut nier l'action de Dieu, en voyant ce peuple de cinquante mille hommes grossir encore tous les jours, attirer à lui les cités elles-mêmes, et ne se proposer qu'un seul but, l'extirpation des sectes et l'établissement vraiment chrétien de l'Évangile. » Ce peuple « admirable » avait dès longtemps manifesté l'ardeur de son zèle par le pillage et l'incendie de beaucoup d'abbayes et couvents des environs, mais ces faits ne déconcertaient en rien le trésorier Nützel. C'est que ni lui ni une foule de bourgeois, propriétaires comme lui, n'avaient encore clairement compris que le prolétariat révolté, tout en ayant sans cesse à la bouche les mots d' « Évangile » et de « charité fraternelle », ne songeait en réalité qu'au partage des biens. Nützel regardait la guerre faite à la propriété et aux droits de l'Église comme une bénédiction du Seigneur : « Je ne puis m'empêcher de croire », dit-il à propos des révoltés, « que Dieu nous regarde vraiment avec une particulière miséricorde; tous les jours il nous envoie, comme une rosée bienfaisante, sa grâce et sa paix [1]. »

« Les insurgés ne dissimulent aucunement », lisons-nous dans une lettre datée du 7 avril 1525, « que leur but est d'exterminer tout prêtre qui refuse d'abandonner l'Église; qu'ils veulent détruire les cloîtres et les évêchés, et ruiner complétement la foi catholique en Allemagne. De là vient que tant de princes, nobles et autorités des villes, favorables aux doctrines de Luther et des autres docteurs d'hérésie, ne se sont pas encore mis en demeure de leur résister, et leur ont même fréquemment prêté leur appui; tant qu'ils se sont

[1] Dans Höfler, *Denkwürdigkeiten der Charitas Pirkheimer*, p. 42, 57-58. De semblables manières de voir semblent justifier les soupçons des princes voisins, qui assuraient que Nuremberg était d'intelligence avec les paysans révoltés de Franconie. — Voy. sur ce point Jörg, p. 150-155.

Digitized by Google

bornés à décrier le clergé, à piller et détruire les couvents et les maisons religieuses, ils ont tout approuvé; mais la question a changé de face depuis que les insurgés parlent d'abolir toute autorité et de dépouiller ceux qui possèdent [1]. » « Tant qu'on a pu croire », écrivait le prédicant luthérien Hérold, « qu'il ne s'agissait que de moines et de clercs, on a tranquillement laissé faire; on voyait même avec une certaine joie les prêtres boire le coup d'honneur, et l'on espérait se chauffer bientôt à leur feu. Mais ce coup d'honneur n'a pas été seulement pour le clergé, comme l'avaient pensé ceux qui d'abord avaient applaudi à la bagarre, et les étincelles du feu ont volé si loin qu'en peu de temps non-seulement les cloîtres et les maisons religieuses ont été détruits, les biens ecclésiastiques confisqués, les moines et les vierges chassés de leurs asiles, mais que les châteaux et les villes appartenant aux autorités temporelles ont été à leur tour assaillis, et que les insurgés ont parlé de supprimer la noblesse et de se débarrasser de toute autorité [2]. » « Au début, nous regardions faire », avouait le comte luthérien Guillaume de Henneberg, « nous n'étions même pas fâchés de voir l'orage crever sur la tête des clercs et des moines. Hélas! nous ne nous doutions guère que la grêle était bien près de tomber sur nous [3]! »

Aussi regarda-t-on alors comme un très-grand bonheur pour le clergé que les insurgés se fussent si vite tournés vers la noblesse; « sans cela les seigneurs se fussent bornés à regarder à travers leurs doigts, et eussent très-froidement assisté à l'entière destruction du clergé. Mais ce fut bientôt à eux de se mettre en branle, car les paysans forcenés saccagèrent plus de deux cents châteaux et couvents [4]. »

La sauvage furie qui se déchaîna alors contre tous les monuments et symboles de l'antique foi, les profanations horribles, inouïes jusque-là, commises pendant la guerre, prouvent assez que la révolution était avant tout une guerre de religion. Les odieux sacriléges commis par les insurgés n'étaient, d'ailleurs, que la con-

[1] * *Trierischen Sachen und Briefschaften*, p. 91.

[2] *Chronik von Schwäbisch-Hall.*, p. 82-83.

[3] Lettre au duc Albert de Prusse du 2 février 1526, *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, t. VII, p. 113-117. Le chroniqueur de Ratisbonne, Léonard Widmann, écrit en 1525 au sujet des paysans : « Ils se montrèrent d'une telle férocité qu'il semblait que le Turc fût dans le pays; ils furent cruels, grossiers, impitoyables. Tant que l'orage ne tomba que sur les prêtres et les couvents, on laissa faire, tout le monde riait; mais aussitôt que les révoltés commencèrent à brûler les châteaux, à chasser les nobles, chacun se réveilla. » *Chroniken der deutschen Städte*, t. XV, p. 61.

[4] KNEBEL, *Donauwörther Chronik*, dans BAUMANN, *Quellen*, p. 270. — Voy. aussi l'opinion pleine de bon sens de l'ambassadeur de Venise, Tiepolo, dans ALBERI, *Relazioni*, ser. 1, t. I, p. 121-122.

Digitized by Google

séquence bien naturelle de la haine systématiquement excitée parmi le peuple par tant de prédications, d'agents secrets, de pamphlets, de libelles incendiaires. On n'avait cessé de répéter aux « pauvres gens » que l'imposture et les artifices diaboliques du clergé avaient, depuis des siècles, dépouillé leurs ancêtres et eux de la vraie foi chrétienne et du saint Évangile; que, contrairement à toute justice, on leur avait fait supporter des charges temporelles écrasantes; qu'ils avaient payé des dîmes, des impôts, malgré le commandement exprès de Dieu; on leur avait affirmé qu'ils avaient été perfidement conduits à un état voisin de l'esclavage, et qu'il était de leur devoir de refuser de payer les taxes, de détruire les couvents, les maisons des clercs, d'égorger les moines, les religieuses, les prêtres, qui tous n'étaient que les serviteurs du démon[1]. Aussi, comme cela n'était que trop facile à prévoir, le peuple finit-il par se persuader « que c'était servir Dieu que renverser et saccager les églises et les monastères, et qu'outrager, humilier tous les membres du clergé, c'était faire œuvre pie[2] ». « Les fourberies des prêtres », avait dit en pleine chaire le prédicant Éberlin de Günzbourg (1521), « ne cesseront que lorsque les paysans se décideront enfin à noyer et à pendre les bons avec les méchants; alors leur imposture recevra vraiment son salaire[3]. »

« C'est Luther qui a sonné le premier le tocsin », lisons-nous dans un écrit polémiste du temps; « il ne peut détourner de lui la responsabilité de la révolte. Il a écrit, il est vrai, que le peuple ne devait employer la violence que lorsque l'autorité l'y conviait, et pendant la sanglante lutte, il a flétri l'insurrection avec un extrême emportement. Mais le peuple ne sait point faire tant de distinctions; il n'a retenu dans les écrits et prédications de Luther que ce qui servait sa passion. Or tu as déclaré dans tes livres », dit l'auteur s'adressant à Luther, « qu'il était légitime de s'insurger contre le Pape et les cardinaux, et qu'il fallait tremper ses mains dans le sang des clercs. Tu as appelé les évêques qui ne voulaient pas adopter ta doctrine, des prêtres d'idoles, des serviteurs de Satan; tu as dit qu'une violente émeute, qui les déracinerait de ce monde par la force, serait la juste punition de leurs crimes, et que, ce cas échéant, il ne faudrait que rire. Tu as appelé enfants de Dieu, véritables chrétiens, ceux qui se disposaient à saccager les évêchés et à renverser la

[1] Voy. plus haut, p. 180-202.

[2] « ...persuasionem habent se Dei negotium agere in templis, cœnobiis, monasteriis diruendis, spoliandisque et misere affligendis sacerdotibus. » Ferdinand à Clément VII, 20 mai 1525, communiqué par Chmel dans les *Sitzungsberichten der Wiener Academie*, t. II, p. 28-34.

[3] *XIV Bundsgnoss.*

Digitized by Google

domination des évêques; tu as ajouté que celui qui prêtait obéissance aux évêques était le valet du diable; tu as appelé les cloîtres des cavernes d'assassins, et tu as poussé le peuple à les détruire [1]. »

Luther ne pouvait le nier.

Il ne pouvait pas davantage se laver du grave reproche que lui faisait plus loin le même auteur. « Non-seulement dans tes écrits de controverse », lui disait-il, « mais dans tes livres de doctrine, tu as parlé de la nécessité de raser les couvents. »

Dans ses sermons, que tant d'éditions avaient propagés, Luther, en effet, avait dit : « La destruction des abbayes et couvents est la première, la plus utile des réformes. Les couvents ne servent de rien à la chrétienté, on peut parfaitement s'en passer. Or ce qui n'est ni nécessaire, ni louable, ce qui fait un mal inexprimable et ne peut être réformé, le mieux est de le détruire de fond en comble. » « Le piaulement qui se pratique dans les abbayes et les couvents n'est qu'une pure moquerie de Dieu, c'est tenter Dieu que de vouloir le continuer. Il serait grand temps de diminuer enfin ces blasphèmes, ces scandales, et d'abattre ces « maisons de raillerie », comme parle Amos au chapitre VII. » « La doctrine des bonnes œuvres est si pernicieuse et si funeste, que si l'on rasait toutes les églises et abbayes, et si l'incendie les réduisait en cendres, le mal serait moins grand, même si l'incendiaire avait agi par pure malice, que si une seule âme était entraînée dans une semblable erreur. Car Dieu n'a point fait de loi au sujet des églises, il n'a parlé que des âmes, et ce sont les âmes qui sont ses vrais et légitimes temples. » « Pour détruire cette superstition, il serait bon qu'on renversât une bonne fois toutes les églises du monde entier et qu'on ne prêchât plus que dans les maisons ordinaires, ou sous la voûte du ciel. C'est là qu'on devrait se réunir pour prier, baptiser et célébrer le culte. » « Comprends-tu, maintenant, pourquoi le tonnerre frappe plus fréquemment les églises que tout autre édifice? C'est que Dieu les a dans une horreur singulière, c'est que nul repaire d'assassins, nulle maison de filles publiques n'est témoin de plus de péchés, de blasphèmes, de meurtres d'âmes et de crimes monstrueux. Là où l'Évangile pur » (c'est-à-dire la doctrine de Luther) « n'est pas prêché, l'entremetteur de filles est un moins grand criminel que le prédicateur papiste, car une maison de perdition fait moins de mal qu'une église. Et quand bien même cet entremetteur mettrait à mal tous les jours neuf vierges, neuf pieuses femmes mariées ou neuf religieuses, ce qui est cependant chose effroyable et horrible à imaginer, il ferait un moins grave péché et serait cause

[1] *Contra M. Lutherum*, fol. 19.

Digitized by Google

de moins de mal que le prédicateur papiste. » « Si le clergé ne suit pas la voie que je lui trace, je souhaite », avait encore dit Luther, « non-seulement que ma doctrine amène l'entière destruction des couvents et des abbayes, mais que de mes propres yeux je puisse un jour les voir réduits en un monceau de cendres[1]. »

V

« La population des villes et des villages, affolée, exaspérée, furieuse », écrit du Rheingau un écrivain contemporain, « était fort à son aise pour se livrer au pillage, à l'incendie; elle pouvait à son gré détruire, profaner, outrager tout ce qu'il y a de plus sacré au monde et commettre les actes les plus atroces, car, depuis longtemps déjà, il n'y avait plus aucune espèce d'autorité en Allemagne. Et voilà le principal motif des troubles religieux : tous étaient découragés, divisés, nul ne se fiait à son voisin. Les uns voyaient avec plaisir la ruine du clergé et ne regardaient les prêtres que comme les serviteurs de Baal; les autres convoitaient en secret les biens ecclésiastiques, et se disaient que, si le jeu réussissait, ils en retireraient sans doute un bon profit; beaucoup étaient si épouvantés qu'ils ne savaient que résoudre; beaucoup sentaient leur cœur défaillir, ne sachant que trop qu'ils avaient poussé à bout la patience du pauvre homme, et que le châtiment de Dieu allait les atteindre[2]. » « Les seigneurs, même les jeunes », dit Anshelm dans sa *Chronique*, « étaient devenus de vrais lièvres. » « Lorsque les paysans, ayant formé leurs bandes, s'aperçurent que ces nobles vantards, qui dans leurs discours semblaient toujours prêts à les dévorer, avaient d'eux une si épouvantable peur qu'ils ne songeaient qu'à prendre la fuite et à demander grâce et merci, lorsqu'ils virent que les jeunes gens eux-mêmes, ces avaleurs de sabres qui, à les entendre, n'eussent fait qu'une bouchée de dix paysans, n'osaient pas seulement les regarder en face, ils s'enhardirent, l'orgueil leur monta à la tête, la joie les rendit fous; ils commencèrent à ravager les campagnes, à saccager villages, châteaux, villes, couvents, abbayes, à

[1] *Sämmtl. Werke*, t. VII, p. 121, 131, 222-223, 330. — « Les prêtres et les moines sont certainement, à moins d'un miracle spécial de Dieu et par le seul fait de leur état, des chrétiens déchus, des apostats; il n'est pire engeance sur terre. Les Turcs, eux aussi, sont les ennemis du Christ, mais sous deux rapports ils sont meilleurs que ceux-ci... » Sermon pour le jour de l'an de 1524, t. XVI, p. 33.

[2] Voy. plus haut, p. 464, note 1.

Digitized by Google

attaquer, dérober, bouleverser, piller, brûler : à vider les caves et à commettre toutes les dévastations imaginables. On tremblait que rien n'échappât à leur rage[1]. » « Les princes et seigneurs », lisons-nous dans la *Chronique de Hall*, « ont eu au début un grand effroi; ils ne savaient que faire, ni quel était le dessein de Dieu sur eux. Ce fut en vérité une guerre étrange, effroyable[2]! » « Les féroces insurgés avaient partout la haute main sur les princes et les seigneurs. » « Hélas! où en sommes-nous réduits? » écrivait le duc Georges de Saxe au landgrave Philippe de Hesse; « beaucoup d'entre nous ont trouvé intolérable d'obéir au Pape et à l'Empereur; nous avons secoué le joug de l'autorité temporelle ou ecclésiastique, tant nous nous trouvions habiles et nous sentions capables de tout gouverner nous-mêmes; et voilà que Dieu a permis qu'à présent nous soyons régis par des moines défroqués et des paysans en délire[3]! » « Le châtiment de Dieu s'est abattu sur nous », dit le duc à un autre endroit; « nous avons méprisé le Pape et l'Empereur, et maintenant des rustres nous font la loi. Si Dieu n'avait suscité parmi nous quelques cœurs intrépides et loyaux, mettant leur confiance en Dieu bien plus qu'en leur propre industrie, les hordes populaires n'auraient pu être mises à la raison par le petit nombre de nos soldats[4]. »

On n'avait en effet à opposer aux insurgés qu'une très-petite armée.

Les pouvoirs dirigeants étaient désunis et en « plein désarroi ». Les lois de l'Empire étaient tombées en désuétude; les classes riches, lâches et insouciantes, pactisaient avec la révolution.

Le Conseil de régence était resté longtemps le spectateur inactif des agissements révolutionnaires, et avait cru ensuite pouvoir tout apaiser en offrant son intervention et sa médiation; mais, à la première approche des paysans, les membres du Conseil s'étaient enfuis d'Esslingen à Geislingen.

La ligue souabe fut dans l'Empire menacé la seule force vivante, énergique. C'est elle, presque exclusivement, qui fit échouer les plans du parti de la destruction et de l'anarchie[5]. L'Empereur en était lui-même membre, mais seulement pour les pays de l'Autriche supé-

[1] ANSHELM, t. VI, p. 269, 283-285.

[2] HEROLT, p. 106.

[3] Lettre du jeudi après *Quasi modo geniti* (27 avril) 1525, dans ROMMEL, t. II, p. 84.

[4] Instruction de Georges, novembre 1525, dans HÖFLER, *Denkwürdigkeiten der Charitas Pirkeimer*, LXX-LXXII.

[5] Ce que devint avec le temps la ligue formée en 1522 pour les onze années qui allaient suivre, suffit pour prouver le relâchement de tous les ressorts sociaux comme de tout ordre légal à cette époque. — Voy. JÖRG, p. 39-40.

Digitized by Google

rieure, de la Souabe, du haut Rhin, du Tyrol et du duché de Wurtemberg, pays restés sous la tutelle de l'Autriche. Les autres membres de la ligue étaient : l'électeur de Mayence, les évêques de Wurzbourg, d'Eichstädt et d'Augsbourg, les ducs de Bavière, le landgrave de Hesse, plusieurs prélats, comtes, seigneurs, chevaliers, et différentes villes libres de Souabe et de Franconie.

Les ducs de Bavière y avaient la prépondérance, à cause des talents exceptionnels de leur chancelier Léonard d'Eck, conseiller de la ligue. Quelque funeste qu'ait été plus tard le rôle d'Eck[1], il faut savoir reconnaître les grands services qu'il a rendus à son pays pendant la révolution sociale. Il n'est que juste d'affirmer que sa fermeté, son coup d'œil juste et hardi ont sauvé l'Allemagne. C'est grâce à son énergie que la Bavière put rester en dehors des troubles et des orages religieux, des horreurs de la guerre civile et de la sauvage fureur des anarchistes. C'est à lui que l'Allemagne a dû les armements si opportuns de la ligue souabe. « Je sais bien », écrivait-il au duc Guillaume, « que les lettres que j'ai adressées à plusieurs reprises à Votre Grâce, et où je lui révélais la pusillanimité déplorable des princes et des chefs, ont été raillées de bien des gens qui peut-être verraient sans déplaisir une catastrophe, gens moins tentés de se battre qu'amoureux de leur repos. » « On se plait », dit-il encore, « à exagérer la puissance, les forces, les ressources des paysans révoltés; mais fussent-ils aussi nombreux qu'on le prétend, Votre Grâce ne peut nier que le Turc étant à nos portes, il ne faille se défendre à tout prix, mourir ou être expulsé! Le premier signal de notre défaite et de notre ruine totale serait notre timidité. Les émeutiers ne rêvent que d'humilier les princes et de se débarrasser de toute autorité. » Animé d'un infatigable zèle, Eck pressait les armements, et ne cessait d'insister sur la nécessité de réunir les subsides indispensables à la défense du pays. « Le bon succès de la guerre », écrivait-il, « est attaché à notre persévérance; surtout il est important de ne pas débuter par un revers. Tout dépendra de nos commencements, et d'une résistance opportune. » « Je dis et j'écris nuit et jour que Votre Grâce doit se montrer vigilante. Si la ligue souabe n'a pas maintenant les yeux ouverts, et si elle n'est sous les armes, c'en est fait de l'Empire romain de nation germanique[2]. »

Ce n'étaient pas seulement les révoltés, c'étaient surtout les princes qui faisaient courir à l'Empire les plus graves dangers. Plusieurs d'entre eux, nouveaux croyants ou catholiques, ne se souciant

[1] On trouvera d'amples détails sur la politique peu loyale d'Eck envers l'Empire et l'Empereur à dater de 1526 dans le troisième volume de cet ouvrage.
[2] Voy. Jörg, p. 335-339, 348, 402.

Digitized by Google

que de l'augmentation de leur pouvoir par l'agrandissement de leurs territoires, guettaient la ruine de leurs voisins dans l'espoir d'en tirer bon parti. Si la ligue souabe n'eût fourni un point de ralliement ferme et stable, il eût été presque impossible de décider les princes à une action commune; les territoires allemands eussent été livrés sans défense à l'anarchie, et la ruine totale de l'Allemagne eût été consommée.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LA RÉVOLUTION SOCIALE.

I

La haute Souabe, dans toute l'étendue des pays frontières de la Suisse et du Tyrol, fut le premier et principal foyer de l'insurrection. Elle éclata en premier lieu dans le comté de Lüpfen, fief que le comte Sigismond de Lüpfen tenait de l'Empire.

Le 23 juin 1524, les paysans de Stühlingen s'étant rassemblés se rendirent en armes devant le château du comte, « qui les avait accablés de corvées et de vexations sans nombre au sujet des chasses ». « Ils étaient bien décidés, lui déclarèrent-ils, à ne plus se soumettre aux anciennes corvées et servitudes; ils prétendaient chasser dans les endroits jusque-là réservés à leur seigneur, abattre le gibier dans les forêts, pêcher dans les rivières et en avoir la libre jouissance. Ils ne payeraient à l'avenir ni redevances, ni dîmes. Ils ne souffriraient plus qu'on traînât dans les cachots ceux d'entre eux qui s'étaient attiré quelque punition[1]. » Hans Müller de Bulgenbach, démagogue hardi et résolu, s'était mis à leur tête. « Il ne manquait pas d'éloquence », rapporte à son sujet le chroniqueur André Lettsch; « il avait de l'esprit; un orateur de sa force ne se rencontre pas souvent. Ce Hans était redouté de tout le monde; je l'ai beaucoup connu; il était de moyenne taille; il avait fait autrefois la guerre en France[2]. »

Le soulèvement des paysans de Stühlingen fut promptement suivi

[1] Lettre du comte Sigismond de Lupfen datée du 25 août 1524, dans SCHREIBER, *Bauernkrieg*, t. I, p. 15-18. Le prétexte de l'émeute fut vraisemblablement l'obligation d'un travail excessif imposée aux paysans durant le temps de leur propre moisson. *Villinger Chronik*, dans MONE, *Quellensammlung*, t. II, p. 90, note 2. — L'émeute éclata la veille au soir de la Saint-Jean, 23 juin. — Voy. la lettre de l'archiduc Ferdinand, du 11 juillet 1524, dans SCHREIBER, t. I, p. 3. Au début, les paysans déclarèrent que leurs réclamations n'avaient rien à faire avec l' « Évangile ». — Voy. STERN, *Zwölf Artikel*, p. 101-102. — STALIN, t. IV, p. 258, note 3.

[2] MONE, t. II, p. 46.

Digitized by Google

d'une insurrection dans le Klettgau et dans tout le Hegau; Jost Fritz, qui s'était déjà fait remarquer lors des premières émeutes des campagnes[1], y avait soulevé les populations. Il affectait de laisser croître sa longue barbe grise, et répétait à tous « qu'il ne mourrait pas avant d'avoir assisté au triomphe du *Bundschuh*[2] ».

En Thurgovie (juin 1524), l'émeute fut sauvage. Environ cinq mille paysans assaillirent à l'improviste la Chartreuse d'Ittingen, près de Frauenfeld, la pillèrent, y mirent le feu et saccagèrent les maisons des prêtres non résidents[3]. « Ils se sont conduits d'une telle manière », rapporte le conseil de Fribourg en Brisgau (4 août 1524), « que cela dépasse l'imagination. On dit que l'un d'entre eux s'est emparé du Saint Sacrement et l'a foulé aux pieds, en disant : C'est toi qui es la source de toutes les hérésies! Tels sont les admirables fruits de la doctrine de Luther[4]. »

Tous les efforts tentés pour apaiser la sédition échouèrent[5]. Les paysans de Stühlingen et les vassaux de l'abbaye de Saint-Blaise, au nombre de douze cents, commandés par Hans Müller et précédés d'un drapeau noir, rouge et blanc, marchèrent sur Waldshut, où ils arrivèrent le 24 août, jour de la fête patronale. Les habitants pactisèrent avec eux. On se promit des deux côtés protection, aide et secours[6], et les révoltés formèrent entre eux une « Fraternité évangélique », jurant de secouer le joug des seigneurs et de ne reconnaître désormais d'autre maître que l'Empe-

[1] Voy. plus haut, p. 428.

[2] Dans MONE, t. II, p. 17. — Voy. MONE, *Badisches Archiv.*, t. II, p. 166.

[3] Lettre de Gui Suter (19 juillet 1524) dans SCHREIBER, t. I, p. 4-5. On trouvera dans l'ouvrage de Schreiber d'amples détails sur l'origine de l'émeute, dont très-certainement les religieux et les prêtres d'Ittingen ne furent en rien responsables.

[4] Dans SCHREIBER, t. I, p. 9.

[5] Voy. les lettres de l'archiduc Ferdinand des 3 et 6 août 1524 dans SCHREIBER, t. I, p. 7-8, 10-11. Dès le 3 août l'archiduc affirme que les troubles de la forêt Noire « se rattachent à la question luthérienne ». Zurich invita solennellement les paysans à donner à leur révolte un caractère religieux. — Voy. STERN, *Zwölf Artikel*, p. 102-103, et *Göttl. Gel. Anzeigen*, 1871, p. 1748. Au début, les paysans du Klettgau, sujets du comte Rodolphe de Sulz, furent plutôt opposés que favorables à l'émeute de leurs voisins, et déclarèrent que, quant à eux, ils n'avaient pas à se plaindre du comte. Voy. les procès-verbaux du conseil de la ville de Zurich (novembre 1524) dans SCHREIBER, t. I, p. 115-117. Mais dès le 23 janvier 1525, ils découvrirent tout à coup qu'ils étaient à un tel point lésés et si accablés d'impôts qu'il leur était impossible de supporter plus longtemps leur situation. « Si nous patientions plus longtemps », disaient-ils, « nous et nos pauvres petits enfants devrions prendre avant peu le bâton de mendiant. » — Voy. SCHREIBER, t. II, p. 4.

[6] *Andreas Lettsch*, dans MONE, *Quellensammlung*, t. II, p. 46 : « Ceux de Waldshut se sont joints aux insurgés de Stühlingen et à quelques paysans de la forêt Noire; ils ont cherché près d'eux secours, conseil et appui pour leurs plans séditieux. » Rapport des commissaires autrichiens à la Diète de la ligue, assemblée à Ulm le 28 octobre 1524, dans KLUPFEL, t. II, p. 282.

Digitized by Google

reur; à celui-là, ils consentaient à payer tribut, « mais à condition de n'y être pas contraints ». Ils s'apprêtaient à détruire « les châteaux, les couvents, et en général tout ce qui avait quelque attache au clergé[1] ».

[1] *Villinger Chronik*, dans MONE, t. II, p. 90. — Pour apaiser l'émeute de Stühlingen, on voulut essayer de l'intervention de Schaffhouse. Le comte Sigismond de Lüpfen et les délégués des paysans conférèrent ensemble le 10 septembre, et signèrent un traité de paix qui nous a été conservé, et va nous permettre d'apprécier la situation des paysans à cette époque; nous verrons combien elle était préférable à celle qu'ils eurent plus tard, surtout vers la fin du seizième siècle. Voici les principaux articles de ce traité : Tout paysan ayant un attelage à lui ou possédant de un à trois chevaux ou bœufs doit corvée de son corps et de son attelage durant *sept jours*, soit pour la culture, soit pour la moisson; celui qui n'a ni attelage ni bœufs doit corvée de son corps pendant *sept jours*. Les paysans abattront et transporteront le bois nécessaire pour la bâtisse et le chauffage du château. Ils pourront partager entre eux ce travail. Pendant le temps de la corvée, ils seront entretenus aux frais du seigneur; « il sera convenablement pourvu à leur entretien. Ils seront libres les jours fériés, à l'heure convenable. En dehors de leurs sept jours de corvée, les tenanciers devront aider tous les ans pendant deux jours à l'époque des chasses »; on ne leur imposera pas l'obligation de garder les chiens. Celui qui a cheval et charrette doit *une fois par an* conduire et livrer la venaison au château. *Une fois par an* aussi, il conduira le blé de la dîme au marché de Schaffhouse, et pour son trajet recevra des vivres et du fourrage. Quant à la défense d'abattre les bêtes fauves, les loups et les ours font exception; mais le paysan qui aura tué un ours devra apporter au seigneur la tête et une patte de la bête. Les paysans pourront détruire les sangliers qui détériorent leurs champs, à condition d'envoyer la hure au seigneur. Ils pourront poursuivre les bêtes fauves avec des chiens pour empêcher que leurs terres ne soient ravagées; ils n'abattront pas le gros gibier, sous peine d'amende. Ils auront permission de prendre les oiseaux avec des glaux; celui ayant obtenu droit de chasse peut, selon l'ancien usage, chasser aussi les blaireaux, les renards, les lièvres et les coqs de bruyère. Aucun colon établi dans la seigneurie n'a le droit de pêcher; cependant si une femme qui a une bonne espérance avait envie d'un plat de poisson, le bailli pourra permettre à son mari de pêcher. Tous les ans les sujets devront payer l'impôt d'automne. Le village de Wytzen payera pour cela annuellement comme impôt *quatre florins et demi*. L'avoine du fourrage, l'avoine folle et l'orge pour les veaux devront comme autrefois être livrées. Si un colon n'a point laissé de bétail après sa mort, on ne demandera à ses héritiers que la moitié de l'impôt de la meilleure tête, faute de quoi, d'après l'usage reçu dans le pays, les héritiers payeront l'impôt tout entier. Les agents seigneuriaux devront se montrer miséricordieux envers les colons; personne ne devra être mis en prison, excepté pour cause de maléfices, « quand il aura prêté caution; s'il n'a pas prêté caution, il devra, le troisième jour seulement, comparaître devant le tribunal ». D'après ce contrat, les tribunaux populaires restent dans leur ancien état. « Les juges », y est-il dit, « même si le jugement qu'ils ont rendu déplaisait à l'autorité, ne seront pas conduits devant la cour souveraine, ni tourmentés, ni punis »; si le sujet se trouve lésé par la sentence, il pourra en appeler du tribunal du comté à la cour souveraine la plus proche. Dans les audiences de police correctionnelle, chacun restera libre, d'après l'ancien usage, d'accuser qui bon lui semblera. Pour les exécutions, les seigneurs auront le droit de réquisitionner un homme par maison; en cas d'urgente nécessité, les seigneurs peuvent réclamer tous les hommes de sa terre, jeunes et vieux. SCHREIBER, t. I, p. 41-50. — Les paysans de Stühlingen ne semblent pas avoir été réduits à une condition bien dure, puisque, durant leurs pourparlers avec le comte, ils dépensèrent pour leur nourriture environ *trois mille florins*. « Ils se sont punis eux-mêmes », lisons-

Digitized by Google

Le mouvement révolutionnaire prit, à partir de ce moment, un caractère religieux marqué. Celui qui se présentait pour faire partie de la « Fraternité évangélique » devait toutes les semaines donner une cotisation d'un demi-batzen. Cet argent servait à payer les émissaires qui allaient recruter des « frères » en Souabe, dans les pays du Rhin, en Franconie, en Saxe, en Misnie. Des agitateurs populaires travaillaient depuis longtemps l'évêché de Bamberg, persuadant aux paysans que la loi de Dieu défendait de payer la dîme[1].

Hans Müller avait été élu chef de la « grande Fraternité chrétienne de la forêt Noire ». Revêtu d'un manteau rouge et coiffé d'un béret à plumes de même couleur, il allait de village en village, précédé d'un héraut à cheval, qui menaçait de « ban laïque[2] » tous ceux qui refusaient d'entrer dans la « Fraternité ». Il se faisait précéder d'un char orné de feuillage et de rubans portant l'étendard de la révolte, gage de la future délivrance du peuple. Avec lui, le prédicant Balthasar Hubmaier était un des chefs les plus fougueux de l'insurrection. « Balthasar méprisait souverainement papes, empereurs et rois », et demandait « qui les avait priés de régner ». Il enseignait que le peuple avait le droit d'élire et de déposer l'autorité, et n'était obligé à aucune dîme, redevance, taille, impôt d'héritage, etc. L'eau, le poisson, la forêt, le champ, la vigne, la prairie, le gibier, les oiseaux appartenaient à tous. Il insultait dans ses discours tous les « éperons jaunes », il ne les appelait que « les grands benêts », et composait des chansons satiriques sur les conseillers de l'Empereur. Comme il devait plus tard le confesser lui-même, « il avait fait à Waldshut des prédications séditieuses qui avaient troublé la paix, offensé Dieu, la justice et la conscience, et avaient été cause de plus d'une rixe sanglante ». Son but, comme celui de ses partisans, n'était pas seulement de rejeter toute autorité, mais surtout d'en créer et d'en élire une nouvelle parmi les frères[3]. « Vraiment, lorsqu'on y réfléchit », dit André Letsch, « on reconnaît que ce susdit docteur Balthasar a été le véritable instigateur de la guerre des paysans, et que c'est à lui qu'il convient d'attribuer les lamentables événements et les désastres qui suivirent[4]. »

nous dans un rapport rédigé par deux délégués du comte, « ils se sont chargés d'un plus lourd fardeau de corvées qu'auparavant » SCHREIBER, t. I, p. 55. Les paysans avaient donné plein pouvoir à leurs délégués de conclure le traité; mais lorsque ceux-ci le leur apportèrent, ils refusèrent de le signer, le trouvant trop onéreux.

[1] Voy. le mandement de l'évêque de Bamberg (5 août 1524), dans HÖFLER, *Fränkische Studien*, t. VIII, p. 269, n° 159.

[2] Voy. plus haut, p. 465.

[3] Voy ces documents dans STERN, *Zwölf Artikel*, p. 68-70.

[4] MONE, t. II, p. 46.

Digitized by Google

Thomas Münzer[1] qui, depuis l'automne de 1524, s'était établi au bourg de Griessen, dans le Klettgau, était intimement lié à Hubmaier. « A cette époque », écrit Henri Bullinger, « il poursuivait avec ardeur sa campagne révolutionnaire dans les localités voisines, y répandant la semence empoisonnée de cette révolte qui sitôt après devait germer dans les cœurs[2]. » Münzer avoua plus tard que dans le Klettgau, le Hegau, et aux environs de Bâle, il avait donné quelques axiomes sur le gouvernement comme tirés de l'Évangile, bien qu'ils fussent de son invention. Dans ces contrées, il n'avait pas directement soulevé l'émeute, car la population s'était insurgée d'elle-même; « il s'était borné à y étudier de près l'état des choses, mettant à profit les exemples que lui offraient d'autres régions, et se proposant de servir ainsi ses propres intérêts[3] ». Il prêchait aux paysans « le saint Évangile du royaume de mille ans », qui devait triompher avant peu, affranchir la chrétienté des tyrans, et former un peuple de frères. « Le puissant cédera au petit et s'humiliera devant lui », répétait-il. « Oh! comme il serait utile que les pauvres paysans méprisés sussent bien cela! »

Après avoir pendant huit semaines consécutives joué dans le Klettgau et le Hegau le rôle de prophète du radicalisme politique et religieux, Münzer était revenu en Thuringe; mais il resta toujours en relations suivies avec les révoltés du Sud, « excitant, encourageant » par ses messages les esprits turbulents, et soulevant les populations contre leurs maîtres et autorités. Ses émissaires répandaient parmi le peuple des « tablettes » où étaient indiquées « les dimensions des balles qu'on fondait à Mulhausen, et qui devaient bientôt servir les ressentiments des paysans. Il fortifiait et consolait ainsi les mécontents[4]. »

« D'un tout autre rang social » que Jost Fritz, Hans Müller, Hubmaier et Münzer, Ulrich de Wurtemberg, « le prince déchu », « duc et bourreau du Wurtemberg », était un des agitateurs populaires les plus ardents. Ulrich avait jadis provoqué, par son despotisme cruel, la révolte du « pauvre Conrad »; mais depuis que la sentence du ban avait été prononcée contre lui, il affectait d'être l'ami des paysans, et signait ordinairement les lettres qu'il leur adressait : « Ulrich le paysan[5]. » S'appuyant sur la populace qu'il flattait, il espérait, avec

[1] Voy. STERN, *Zwölf Artikel*, p. 111-113. — BENSEN, p. 85.
[2] BULLINGER, *Der Wiedertäufern Ursprung*, Bl[2].
[3] *Münzer's Bekentnuss*, Bl. A[1].
[4] Voy. ZIMMERMANN, t. II, p. 86, 113-115. — STERN, 35-37. — SEIDEMANN, *Thomas Münzer*, p. 53, 152.
[5] « Uotz Bur. »

Digitized by Google

son aide, reconquérir son duché [1]. « Il lui était complétement indifférent », disait-il, « d'y rentrer par la botte ou par le soulier », c'est-à-dire à l'aide du *Bundschuh* ou de l'éperon du chevalier. Une fois remis en possession de ses terres et de ses gens, il se proposait de décharger si charitablement les riches, les prêtres et les moines du fardeau des richesses que, comme les apôtres, ils fussent libres de parcourir le monde en portant le sac du mendiant sur le dos. Quant aux riches marchands, « ces exploiteurs du peuple », il avait l'intention de si bien les rançonner que l'effroi et la douleur « leur fissent jaillir le sang des yeux ». « Mais il se proposait d'abandonner une bonne partie du butin à ceux qui l'auraient fidèlement aidé au temps de son exil. Ceux-là partageraient sa bonne fortune, et, sous la loi du nouvel Évangile, ils jouiraient tous ensemble d'une existence bien préférable à celle du passé [2]. »

Depuis 1523, Ulrich avait adhéré au « nouvel Évangile »; il était plein de zèle pour sa diffusion. S'il souhaitait reprendre possession du Wurtemberg, c'était surtout, écrivait-il, parce que les sujets de l'Autriche, sous la tutelle de laquelle était placé le Wurtemberg, souffraient violence « quant à l'unique consolation de la conscience, la sainte parole de Dieu », et qu'il les voulait secourir. Si l'on refusait de l'aider, il se croirait autorisé par la nécessité, comme il le déclarait dès le mois de janvier 1524 aux Ordres réunis à Wurtemberg, à user de tous les moyens, pourvu qu'ils fussent honorables et humains, pour rentrer en possession de son duché, et il se verrait contraint de s'aider et de se défendre [3]. Le Wurtemberg lui devrait l'introduction de la doctrine luthérienne [4].

En juin 1524, avant qu'aucune insurrection de paysans eût encore éclaté, Ulrich avait demandé au roi de France, au service et à la solde de qui il était alors, un secours d'argent considérable pour recruter des soldats contre l' « ennemi universel », l'Empereur, et pour être en état de se déclarer contre lui au moment opportun. Son château de Hohentwiel, acheté avec les deniers français, avait été muni de vivres et d'abondantes munitions. Il y faisait fondre de grandes arquebuses et, depuis le mois de septembre, ne cessait d'entretenir des relations secrètes avec les paysans du Hegau, du comté de Stühlingen et de la

[1] Voy. plus haut, p. 259-260, 331.

[2] C'est un agent de l'archevêque Richard de Trèves qui rapporte ces paroles d'Ulrich. Lettre * de 1525, sans date et sans signature. *Trierischen Sachen und Briefschaften*, fol. 89b-90. — Voy. la lettre de Gui Suter du 3 décembre 1524 dans Beger, p. 591.

[3] Voy. Stalin, t. IV, p. 234, 261. Après qu'Ulrich eut adhéré à l' « Évangile », Zwingle disait à son sujet : « Ego ab eo homine aliquando vehementer abhorrui, verum si ex Saulo Paulus factus est, non aliter amplecti possem hominem, quam fratres Paulum quum resipuisset. » — Zuinglii *Op.* VII, p. 360.

[4] Voy. Beger, p. 581.

Digitized by Google

forêt Noire. Il les pressait tous de faire cause commune avec lui, de le servir, promettant de les conseiller, de les défendre et de les seconder. Ses reitres faisaient de continuels voyages dans le Hegau. A la fête patronale de Hilzingen, village situé à l'ouest de Hohentwiel, les paysans du Hegau, auxquels s'étaient joints ceux du Klettgau, ayant formé une vaste conjuration, Ulrich essaya de les gagner à ses vues. Ses émissaires allèrent dire aux paysans « que le duc avait de l'argent, grâce auquel on pourrait tout de suite commencer le jeu ». Le conseil de Fribourg en Brisgau écrivait le 7 septembre : « Ulrich organise un *Bundschuh*. Ceux de Bâle lui ont prêté deux mille florins sur Mömpelgard. » Capito, prédicant de Strabourg, s'occupait activement, avec Egenolf Röder de Diersbourg et d'autres luthériens considérés, des moyens de trouver de l'argent pour Ulrich, qu'il s'agissait d'aider à recouvrer ses États[1].

Nombre de chevaliers bannis, réfugiés en Suisse depuis la dissolution de l'armée de Sickingen, avaient rejoint Ulrich. Dépossédés, « sans feu ni lieu », ils étaient avides d'émeutes et de bouleversements, et partisans de tous ceux qui y poussaient. Ils affectaient de prendre chaudement à cœur les intérêts des paysans qu'ils avaient autrefois ruinés par leurs guerres privées et leurs guets-apens[2]. Le plus intime compagnon d'Ulrich, le sanguinaire Hans Thomas d'Absberg[3], plusieurs bannis ayant autrefois fait partie de la ligue

[1] Voy. ses lettres dans SCHREIBER, t. I, p. 78, 82, 86, 105. — CHMEL, *Actenstücke*, t. II, p. 250. — KLUPFEL, t. II, p. 280. — Voy. STALIN, t. IV, p. 260, note 2. Ulrich entra aussi en relation avec la noblesse du Hégau, mais ces relations n'eurent point de suite. — Voy. BEGER, p. 581-582.

[2] Une chanson du temps fait dire aux « gentilshommes déchus » (voy. plus haut, p. 438, note 1):

Nous sommes de l'ordre des chevaliers,
Mais maintenant, devenus pauvres,
Nous prétendons nous relever,
Nous voulons retourner près de nos femmes et de nos enfants,
Loin desquels on nous a proscrits
Nous voulons recouvrer nos châteaux,
Le peuple nous aidera,
Et nous tomberons comme des loups
Sur les hordes des prêtres!
Nous les chasserons tous,
Nous les mettrons tous à mort,
Et nous boirons leur vin.
La parole divine ne dit-elle pas
Que nous devons nous conduire en chrétiens,
Et vivre comme des frères?

[3] Voy. BAADER, *Th. d'Asberg*, p. 150, 157, 160. Les rançons extorquées par Hans Thomas à ses victimes furent à diverses reprises déposées à Mömpelgard, chez un fidèle serviteur d'Ulrich, pour être ensuite restituées à Thomas. Le bandit lui-même demeurait souvent des semaines entières chez Ulrich. Il coupa les doigts à un chapelain de l'archiduc Ferdinand, et outre cela le mutila de la manière la plus atroce. Lorsque Ferdinand apporta ces faits à la connaissance du conseil de Nuremberg, il lui fut répondu (février 1525) que l'archiduc n'avait qu'à agir

Digitized by Google

de Sickingen, Hartmuth, de Cronberg, Schwicker de Sickingen, excitaient les Bohêmes à envahir la Bavière et à porter jusqu'en ce pays l'incendie et la révolte[1]. Jean de Fuchstein, longtemps chancelier de l'Électeur palatin et membre du Conseil de régence, aventurier hardi, aussi rusé que libertin[2], était le plus adroit chargé d'affaires d'Ulrich. En janvier 1525, il l'avait envoyé en ambassade secrète auprès de François Ier, dont il s'agissait d'obtenir de nouveaux secours d'argent. Ulrich faisait savoir au Roi par l'entremise de Fuchstein « que la chance lui souriait, qu'il était en état de réunir une vaillante troupe de fantassins et de cavaliers, parmi lesquels se trouvaient en grand nombre des sujets des princes autrichiens, ces ennemis du Roi et les siens; qu'il ne lui manquait plus qu'une petite somme d'argent, et qu'il le suppliait de lui avancer quinze mille couronnes[3] ».

Le moment de commencer les hostilités était venu, et, au dire d'Ulrich, il ne pouvait s'en présenter de plus favorable, car l'Empereur, pendant l'hiver de 1524-1525, se verrait forcé d'employer ses principales et meilleures forces à la campagne d'Italie. S'appuyant sur les secours promis par François, Ulrich avait attaché à son parti cinquante à soixante mille Bohêmes, parmi lesquels on s'entretenait déjà de l'opportunité d'envahir les États de l'archiduc Ferdinand. Enfin le duc Ulrich lui-même avait peu à peu rassemblé une trentaine de bannières de toutes nuances. Sur ces bannières se voyaient « de grandes croix blanches, avec devises françaises[4] ». Les soldats étaient presque tous Suisses; Schweikard de Sickingen le rejoignit bientôt avec deux cents reîtres. Hans Müller lui fournit quelques centaines de paysans; les villes de Soleure et de Bâle lui envoyèrent des armes, et le prédicant Jean Geyling se chargea d'enflammer le courage des troupes.

Pendant ces apprêts, de nombreux soulèvements de paysans éclataient au sud-ouest de la Souabe.

Dans l'Algau, pays montagneux situé entre le Lech et l'Argen, le nouvel Évangile avait fait jusque-là peu de partisans[5]. Mais à dater des premiers mois de 1525, les prédicants ayant parcouru ces contrées, démontrant aux paysans que les autorités les avaient honteu-

auprès des états de Bohême et qu'à solliciter les princes; que c'était là le seul moyen de venir à bout de Thomas et de ses auxiliaires, puisque les princes lui ser leurs. — BAADER, p. 179-144.

1 ails, voy. JÖRG, p. 157-172. Lettre de Ferdinand du 14 mars 152 spondenz, t. I, p. 154.

2 255.

3 p. 46.

4 t. I, p. 364.

5 t. II, p. 124.

Digitized by Google

sement opprimés « par le servage, l'impôt d'héritage et autres charges », et qu'ils devaient se réunir, jurer de prêter main-forte à l'Évangile, et aider à assurer son triomphe, les paysans se soulevèrent. « Nous n'avons pas cru mal faire », disaient naïvement les vassaux de l'abbaye de Roth dans une adresse à leur prince-abbé (14 février 1525). « Des clercs, des savants sont venus chez nous, et nous ont parlé. Nous les avons écoutés longtemps, et ils nous ont appris que nous autres, pauvres gens, nous avions été partout écrasés. Ils nous ont informés que, non pas dans un seul endroit, mais dans un grand nombre de domaines, les pauvres se révoltaient. » « Les gens très-savants que personne ne peut contredire nous ont enseigné que le Seigneur Dieu avait fait des lois, et comment il les avait faites; ils nous ont dit que ces lois étaient seules véritables, et que l'étude du saint Évangile prouvait clairement qu'un homme n'est pas au-dessus d'un autre. » « Outre cela, nous entendions répéter que les sages de la ville étaient du même avis, et approuvaient les discours de ceux qui étaient venus vers nous [1]. » Le même jour, les paysans du haut Algau déclaraient s'affranchir de toute corvée, dîmes, impôts, etc., refuser toute obéissance à leurs seigneurs et ne plus reconnaître de maîtres [2].

L'émeute de l'Algau avait été soulevée par les paysans de Kempten, depuis longtemps en lutte presque continuelle avec leur prince-abbé à propos de vraies ou de prétendues vexations. A les entendre, Sébastien de Breitenstein, leur seigneur, ne tenait aucun compte des anciennes conventions [3]. Le ferblantier Knopf de Luibas, comme il l'avoua lui-même plus tard, entraîna tous les mécontents; puis lui et ses partisans gagnèrent à leur parti les sujets de l'évêque d'Augsbourg, du comte de Montfort, du sénéchal de Waldbourg et de toute la noblesse avoisinante. Les paysans de Kempten, qui, le 21 janvier 1525, avaient pris la résolution de porter devant les tribunaux leurs différends avec le prince-abbé, changeaient maintenant d'avis, et se déclaraient résolus à trancher la querelle avec l'épée. « Ils étaient assez forts », disaient-ils, « pour se passer de la justice [4]. » Le 24 février, tout l'Algau était sous les armes « pour le maintien de l'Évangile et pour le droit divin ». Le prédicant Hans Ul d'Oberdorf avait persuadé aux

[1] Voy. Jörg, p. 139. — Rohling, p. 128.

[2] Chronique de Werdenstein, dans Baumann, *Quellen*, p. 486.

[3] Voy. les griefs des vassaux de l'abbaye et la réponse du prince-abbé du 9-14 janvier 1525. — Voy. le protocole des états tenus à Obergünzbourg, dans Baumann, *Acten*, p. 51-84. — Voy. aussi les plaintes du prince-abbé, après l'apaisement de l'émeute, et la réponse que lui firent ses sujets, p. 329-342.

[4] Pour plus de détails, voy. Baumann, *Oberschwäbische Bauern*, p. 3-7. — Voy. aussi les aveux de Knopf, dans Baumann, *Acten*, p. 378-387. En terminant ses déclarations, il avoue « qu'il a été le promoteur et le provocateur de toutes les entreprises révolutionnaires de l'Algau ».

Digitized by Google

insurgés « que le duc de Saxe, avec une armée de soixante mille hommes, s'apprêtait à venir défendre avec eux l'Évangile [1] ».

En même temps que les montagnards de l'Algau, les paysans du lac de Constance, de la vallée de Schüssen, et la population de Baltringen, au-dessus d'Ulm, sur le Ried, se soulevaient à leur tour, excités par un certain Hurlemagen, « marchand perdu de mœurs ». Une armée d'environ dix-huit mille hommes se trouva bientôt rassemblée, et ne tarda pas à nouer d'intimes relations avec le prédicant de Memmingen, Christophe Schappeler, le plus fougueux agitateur de la haute Souabe. Schappeler avait dit un jour en chaire que les laïques des deux sexes étaient maintenant beaucoup plus instruits que les misérables prêtres impies, ces « mouches sordides », qui, par intérêt personnel, avaient tenu la vérité si longtemps captive. Les laïques, bien mieux que les clercs, étaient en état d'annoncer la parole de Dieu; mais jusqu'à présent tout ce qui s'était passé n'était qu'un jeu. Le règne de la justice ne pouvait s'établir sans être précédé d'angoisse et de douleur. S'appuyant sur la Bible, il avait démontré à son auditoire que les dîmes étaient annulées par le Nouveau Testament, et que les seigneurs péchaient grièvement en exigeant des redevances et des taxes [2]. Son disciple le plus influent, le pelletier Sébastien Lotzer, prêchait le communisme apostolique : « Au temps des apôtres, lorsque les Juifs se convertirent à la foi », disait-il, « toutes choses étaient communes entre les frères; tous alors étaient bons chrétiens; nous ferions bien d'imiter cet exemple. » « Nous ne réclamons le bien de personne », disait-il encore; et néanmoins les bourgeois propriétaires avaient de fort bonnes raisons de craindre que le prolétariat soulevé « ne pillât et n'incendiât les demeures des riches, et ne s'emparât de leurs biens [3] ».

Le pelletier Lotzer et le chef des révoltés de Baltringen, maréchal ferrant de son état, ayant réuni leurs bandes à Memmingen (7 mars 1525), formèrent entre les habitants de l'Algau, des bords du lac de Constance et de Baltringen une association puissante qui prit le nom d' « Union chrétienne ». Elle prétendait n'avoir d'autre but que l'exaltation de l'Évangile et le maintien du droit divin. Il était dit dans les articles de l'Union : « Les curés et vicaires qui oseront s'opposer à l'Évangile recevront leur congé » (c'est-à-dire, seront chas-

[1] *Chronique de Werdenstein*, dans BAUMANN, *Quellen*, p. 488. Il ressort clairement de quelques autres relations du temps que les révoltés avaient compté sur l'appui de Frédéric de Saxe. — Voy. ŒCHSLE, p. 160.

[2] Voy. ARX, t. II, p. 492. — BAUMANN, *Acten*, p. 1-2. — Quelques-uns de ceux qui, à Memmingen, refusèrent de payer la dîme, déclarèrent au conseil qu'ils avaient tous entendu dire que nulle part la sainte Écriture ne faisait un devoir aux chrétiens de payer la dîme ». — Voy. ROHLING, p. 107.

[3] Voy. ROHLING, p. 117-125. — BAUMANN, *Oberschwäbische Bauern*, p. 23-24.

Digitized by Google

sés du pays); on disposera de leurs cures. Les vassaux des princes et des seigneurs entreront dans l'Union, ou seront obligés de quitter le pays, avec femmes et enfants. Les ouvriers et les soldats, en ce moment absents, ne devront s'opposer en rien à l'Union, mais au contraire l'avertir de tout péril pouvant la menacer et, en cas de danger, se hâter de retourner dans leur patrie pour contribuer à son salut. Les dîmes, rentes et redevances ne seront pas payées jusqu'à la future réorganisation de la constitution. L'Union chrétienne déclarait à la ligue souabe « qu'elle n'avait d'autre but que l'établissement du droit divin, qu'elle était décidée à se soumettre à tout ce qu'il réclamait, et ne reconnaissait d'autre juge dans sa cause que la seule parole de Dieu ». Le conseil de la ligue « appréhendait fort » que l'Union chrétienne n'eût des intelligences secrètes avec Ulrich de Wurtemberg[1].

Pendant ce temps, à la tête de ses compagnies, Ulrich s'était mis en campagne pour reconquérir son domaine. Après la victoire, il se proposait d'envahir la Bavière et de la mettre à feu et à sang, pour se venger des ducs bavarois qui, jadis, avaient pris une part active à son bannissement[2]. Ses soldats étaient mal équipés, il avait une artillerie insuffisante; mais il espérait que le conseil de régence autrichien, faible et peu sympathique à la nation, ne ferait pas grande résistance, et que la population viendrait au-devant de lui avec empressement, dès qu'il aurait mis le pied sur le sol du Wurtemberg[3]. « Il s'empare de tous les vivres », écrit à son sujet le 28 février le conseil de Villingen à celui de Fribourg; « il ne donne rien à personne. Au village de Denkingen, il est entré à l'improviste dans l'église; lui et ses soldats ont pillé tout ce qui s'y trouvait. Nous savons de source certaine qu'il n'a pas plus de cent chevaux et de dix mille Suisses. Ses gens sont indisciplinés, dissolus, mal équipés; peu ont des fusils, et beaucoup n'ont point d'armes du tout. » Le 2 mars, le conseil de Villingen écrit encore que quelques bandes de Suisses et de paysans commencent à abandonner le duc : « Ses hommes s'égrènent par cinq, six, dix, quinze, vingt. Hans Müller, le chef des paysans de Stühlingen, a déjà opéré sa retraite, entraî-

[1] BAUMANN, *Oberschwäbische Bauern*, p. 25-38. — CORNELIUS, *Zur Geschichte de Bauernkriegs*, p. 41-44.

[2] Voy. ces relations dans VOGT, *Bayerns Stimmung und Stellung*, p. 41-48.

[3] Un document impartial, une lettre du chevalier Sébastien Schilling au duc Guillaume de Bavière, prouve clairement qu'Ulrich pouvait compter sur l'appui des paysans. « Les gens des campagnes », écrit Schilling le 25 février 1525, « ne s'opposeront point au duc Ulrich, car ils aiment mieux avoir un maître que vingt-quatre; *on leur a promis beaucoup de faveurs et de privilèges, mais on a peu tenu.* En résumé, les paysans sont très-peu disposés à accorder aux conseillers de la Régence autrichienne leur confiance et leur foi. » — Voy. JÖRG, p. 413. — VOGT, p. 40-41.

Digitized by Google

nant à sa suite cent cinquante hommes de pied. Ils donnent pour raison de leur défection que le duc Ulrich, après leur avoir beaucoup promis, ne leur donne point d'argent et n'en a pas davantage[1]. »

Cependant Ulrich avait réussi à surprendre quelques villes et s'avançait vers Stuttgard; mais bientôt une nouvelle fatale à ses intérêts vint arrêter tous ses projets. Son protecteur et bienfaiteur, François Ier, venait d'être vaincu et fait prisonnier par les Impériaux à la bataille de Pavie (24 février 1525)[2]. Le 10 février, François écrivait encore à Ulrich qu'il espérait avoir bientôt « de bonnes nouvelles à lui mander », et voilà qu'il se voyait lui-même réduit à la plus triste extrémité. La diète suisse, dès qu'elle eut appris l'événement, se hâta de rappeler ses hommes d'armes, leur enjoignant d'obéir sans délai, sous peine de ban ou de rigoureux châtiments; mais avant même d'être informés de cet ordre, plusieurs milliers de Suisses s'étaient débandés, mécontents de n'avoir pas reçu leur paye jusque-là, et se conduisant, selon l'expression d'Ulrich, « comme de misérables parjures et des déserteurs infâmes ». Cet exemple influença le reste de l'armée; tous les jours, les rangs s'éclaircissaient, si bien que le duc se vit enfin contraint de chercher son salut dans la fuite[3]. Le 17 mars, il était de retour à Hohentwiel. « Que toute l'affaire aille aux cinq cents diables! » disait-il. La ligue souabe, commandée par le sénéchal Georges de Waldbourg, avait eu vraiment peu de peine à mettre à la raison ce fou dangereux, et sa retraite lui fut très-avantageuse, car elle eut ainsi la main libre, et put concentrer toutes ses forces contre les paysans de la haute Souabe. « Mais la révolte d'Ulrich avait coûté la vie à des centaines de pauvres gens, et ses secrètes intelligences avec la plus vile populace laissaient encore redouter bien des maux[4]. »

« Je ne cacherai pas à Votre Grâce », écrivait d'Ulm à l'évêque de Wurzbourg le docteur Nicolas Geys, conseiller du prélat, « que, bien que le duc de Wurtemberg, ses lansquenets et ses Suisses se soient retirés, les uns en Suisse, les autres à Hohentwiel, les paysans

[1] Voy. SCHREIBER, t. II, p. 15-16.

[2] Le 10 mars 1525, l'archiduc Ferdinand écrivait au sénéchal Georges « qu'il se confiait en Dieu, et que, puisqu'il avait vaincu les principaux appuis du duc, les Français et les Suisses, et que les intrigues du roi de France, si nuisibles à lui et à la maison d'Autriche, venaient d'être déjouées, la victoire sur de moindres ennemis serait sans doute la conséquence d'un si heureux début. » — BAUMANN, *Acten*, p. 149-150.

[3] Ulrich, « au désespoir et versant des larmes, promit aux soldats qu'ils pourraient retenir en caution les terres qu'ils allaient conquérir. Tout fut inutile. » — KETZLER, *Sabbata*, t. I, p. 365.

[4] Voy. STALIN, t. IV, p. 263-268. Rapport d'un agent de l'archevêque Richard de Trèves; voy. plus haut, p. 495.

Digitized by Google

de Souabe ne se calment point; ils sont toujours en nombre, ils vont même se fortifiant tous les jours. Depuis Augsbourg, entre les montagnes et le Danube, jusqu'à Ulm, et de là entre lesdites montagnes et la principauté du Wurtemberg jusqu'au lac de Constance, les paysans et vassaux sont tous exaspérés contre leurs seigneurs. On prétend que le Wurtemberg va se soulever à son tour. Les bourgeois d'Augsbourg sortent de la ville, tambours et clairons en tête, pour se joindre aux paysans. Il y a là un conseiller qui, soutenu par certains riches bourgeois, ne se donne pas peu de mal. Nous avons reçu la nouvelle que les paysans du Ries se soulèvent. Ils se sont réunis sur une montagne, et l'on dit que ceux de Bade doivent avant peu les rejoindre. D'ici jusqu'à Ulm, on entend maudire les moines et les prêtres comme autrefois on maudissait les Juifs. Ce qu'il en adviendra, je ne saurais le dire à Votre Grâce. Les événements sont pénibles et rapides, et la ligue semble encore impuissante [1]. »

Depuis l'organisation de l' « Union chrétienne », les révoltés souabes étaient devenus de plus en plus mutins et hâbleurs. Les « douze articles » propagés par les paysans de la haute Souabe avaient été reçus avec empressement par ceux du sud de l'Allemagne. Imprimés, distribués dans tous les territoires comme le « véritable Évangile populaire », ils avaient pénétré jusqu'en Livonie et en Esthonie. La gravure du frontispice représentait une bande d'insurgés armés de piques, commandés par un chevalier coiffé d'un haut chapeau à panache, portant une bannière où était peint un agneau pascal, et monté sur un cheval de bataille.

Le parti modéré des paysans ne tarda pas à être débordé par le parti radical, et bientôt de nombreuses voix s'écrièrent : « Il nous faut un empereur! » Sur les rives du Danube, dans le Burgau, Leipheim était le centre du mouvement. En 1524, on ne sait quels rustres ignorants, prêtres ou simples chrétiens, s'étaient mis à exercer dans la cité les fonctions de pasteurs. Le curé de Leipheim, Hans Wehe, avait pris l'initiative de la destruction des images. « Il souhaitait fort voir la messe abolie; s'il n'eût craint de pécher contre la charité fraternelle, il eût voulu massacrer autant d'hommes qu'il avait dit de messes en sa vie. » On assurait qu'il encourageait les paysans à bannir toute crainte; combattant pour le saint Évangile, ils pouvaient être certains que rien ne pourrait leur nuire, et qu'ils resteraient invulnérables au milieu des balles et des piques [2].

[1] Voy. Laurent Fries, p. 7-8.

[2] Voy. ces passages dans Baumann, *Quellen*, p. 59-60, 252. A Leipheim, les femmes surtout étaient ardentes; c'étaient elles qui entraînaient leurs maris à la ré-

Digitized by Google

Le 19 mars, sept mille révoltés organisaient dans la vallée de Mindel et de Kamlach les trop célèbres « bandes rouges ». Le 26, les habitants de l'Algau et de Baltringen commençaient à piller et à détruire églises, couvents et châteaux.

Quelques emprunts faits aux récits du temps pourront nous donner une idée de la férocité brutale de ces hordes dévastatrices.

Nous lisons sur le pillage du couvent et de l'église collégiale de Kempten : « Les tenanciers de l'abbaye et les paysans de l'Algau se rendirent en tumulte au monastère, et s'emparèrent de tout ce qui s'y trouvait. Ils se gorgèrent de viande et se soûlèrent au delà de toute mesure, sans remords, sans nulle crainte de Dieu. Ensuite ils commencèrent le pillage de la sainte maison; ils saccagèrent tout, et ne laissèrent pas un seul clou dans les murailles. Tout ce qui décorait l'église fut brisé, les autels, les tableaux mis en pièces. Ils firent main basse sur les tentures de carême, les ornements des prêtres, les missels, les livres d'heures. Ils brisèrent ou emportèrent les calices, et tout ce qui sert au culte. Ils assommèrent les bestiaux, les moutons, pour suffire à leurs ripailles. Ils firent vendre le blé à la ville, brisèrent ou emportèrent tous les meubles sans exception, brisèrent les verrières de l'église, se conduisant outre cela comme des brutes et comme des impies. Le vendredi saint (14 avril), en ce jour sacré entre tous, il semblait que le diable se fût complétement emparé d'eux; ils démolirent la chapelle du Saint-Rosaire avec sa voûte, jetèrent bas les tableaux, et abattirent la tête de la statue de Notre-Dame. Beaucoup de gens désœuvrés de Kempten étaient accourus au couvent, bien qu'on le leur eût défendu, et y faisaient peut-être plus de mal encore que les paysans[1]. » « Ces furieux brisèrent la tête de toutes les statues de notre Rédempteur et de sa Mère bénie; l'Enfant Jésus, que la Madone tenait entre ses bras, fut brisé en deux morceaux; les statues des chers saints furent mises en pièces, lancées violemment sur le sol, profanées et jetées au loin. Ils ont été assez impies pour répandre par terre l'eau baptismale; ils ont brisé la cuve des fonts et en ont emporté les débris. Le tabernacle, dont l'ornementation avait coûté si cher, a été démonté, brisé. Le Saint Sacrement a été retiré du saint ciboire, et ces sacriléges l'eussent jeté à terre, si un prêtre ne se fût trouvé là pour s'y opposer[2]. »

volte. — Voy. SEIDEMANN, *Thomas Münzer*, p. 101, note 2. Le conseil de Memmingen ordonna de jeter en prison toutes les paysannes convaincues d'avoir parlé de poison ou d'incendie. Voy. BAUMANN, *Acten*, p. 45.

[1] *Chronik des Stiftes Kempten*, dans BAUMANN, *Quellen*, p. 382-383.

[2] Rapport du prince-abbé de Kempten, dans BAUMANN, *Acten*, p. 331-332.

Digitized by Google

A Saint-Blaise, où les insurgés de la forêt Noire commirent des actes analogues, et plus abominables encore, le Saint Sacrement fut également l'objet d'odieuses profanations. « L'autel du Saint Sacrement », rapporte la chronique de l'abbaye, « contenait beaucoup de reliques renfermées dans des châsses richement ciselées, ornées de sculptures, d'ivoire et de pierres précieuses. Tout fut brisé : ils arrachèrent les pierres précieuses et foulèrent les reliques aux pieds; ils allèrent jusqu'à fouiller dans les fondements de l'église et à profaner les tombes pour y trouver quelque chose à voler. L'autel du Saint Sacrement, richement sculpté, orné de nobles et précieux ouvrages d'art, fut mis en pièces; le tabernacle fut forcé et brisé. L'un de ces misérables saisit les saintes espèces en disant « qu'il voulait une fois dans sa vie manger Dieu de tout son appétit ». Tous étaient ivres à ne pas se tenir debout, et d'une façon si ignoble, qu'ils finissaient par s'étendre çà et là dans des coins, comme des brutes[1]. »

« Les paysans du Ries », écrit un témoin oculaire, « ont pillé les cellules du couvent d'Anhausen. Ils ont indignement torturé le bétail, pour ne rien dire de plus fort : un porc a été coupé en deux; une vache a eu le dos charcuté. Ils ont répandu sur le sol les saintes espèces, emporté les ostensoirs, arraché de l'autel la statue de Notre-Dame, dont ils avaient brisé les bras, les pieds, tous les membres; ils ont aussi jeté bas les têtes des statues des saints. Ils disaient : « Nous n'avons plus besoin d'église ! » Près de deux cents fourgons ont emporté tout le butin hors du couvent[2]. »

« Les paysans », dit un autre récit, « étaient en pleine liesse, heureux de faire les maîtres, et se complaisant dans leurs excès. Ils se croyaient devenus nobles, et ne voulaient plus porter de blouse ni de culotte de coutil. Ils s'habillaient de blanc, se faisaient tailler des culottes, des habits à la mode, garnis de bleu, et portaient de grands chapeaux ornés de plumes. Ils pensaient ainsi s'anoblir et se rendre plus imposants. » « Ils étaient fort consolés par l'attitude des bourgeois de Nördlingen qui promettaient de leur prêter assistance; car beaucoup d'ouvriers de Nördlingen étaient de leur parti, et leur avaient fait dire qu'ils laisseraient pour eux la porte ouverte et leur fourniraient des armes[3]. »

[1] MONE, *Quellensammlung*, t. II, p. 62 et 48.

[2] Voy. ce récit dans JÖRG, p. 254. Sur les atrocités commises dans l'évêché d'Augsbourg, voy. STEICHELE, dans les *Beiträgen zur Geschichte des Bisthums Augsburg*, t. I, p. 57-63. — « Nunc vero monachi sumus », écrivait l'abbé Jérôme d'Elchingen à l'évêque Christophe d'Augsbourg le 22 avril (samedi de Pâques) 1525, dans la relation qu'il lui adresse du pillage de l'abbaye, « quia in paupertate vivimus. Dormito ego et aliqui alii in straminibus et merito, quia paupertate oppressi. » P. 60-61.

[3] *Donauwörther Chronik*, dans BAUMANN, *Quellen*, p. 255-257. « Pendant la dévas-

Digitized by Google

De Memmingen, de Kepten, de Kaufbeuern, d'Isny, de Leutkirch, de Biberach, d'Ulm, la populace des villes, qui avait arraché le pouvoir des mains des « honorables », envoyait journellement aux paysans des munitions et des vivres. Knopf de Luibas déclara dans son interrogatoire « que les communes de Memmingen et de Kempten avaient encouragé les révoltés dans leurs mauvais desseins, et leur avaient, pour ainsi dire, conseillé l'insurrection ». Kempten avait autorisé le pillage de l'abbaye. Tout le butin avait été dirigé sur la ville; tout avait été mis à prix, puis acheté par les bourgeois et toutes sortes de personnes[1]. A Memmingen, la population insurgée criait : « Détruisons les maisons des riches et des prêtres[2]! »

Des lansquenets débandés venaient en masse rejoindre les rebelles[3]. D'autres, entrés au service de la ligue souabe, refusaient nettement de marcher contre les paysans. « Nous avons ici environ quarante mille hommes », écrivait Léonard d'Eck le 12 mars aux ducs de Bavière, « mais ils ne veulent pas bouger. » Un jour, ainsi qu'un témoin oculaire en fait foi, près de quinze cents hommes de l'armée alliée désertèrent pour n'avoir pas à combattre leurs frères[4].

Les pourparlers engagés pendant un certain temps entre les révoltés et la ligue souabe ne furent sincères ni d'un côté ni de l'autre. La ligue, en les prolongeant, n'avait d'autre but que d'arrêter les progrès des paysans jusqu'au moment où son général en chef, le sénéchal Georges de Walbourg, aurait rassemblé et organisé une armée capable de les mettre en déroute[5]; les paysans, de leur côté, prenaient secrètement, à Memmingen, l'engagement de ne point faire de quartier aux chefs de la ligue, de détruire les couvents, les abbayes, de chasser la petite noblesse, et de vivre ensuite

tation du monastère d'Anhausen », raconte Knebel, « ces coquins passaient une aube sur leurs habits, puis un ornement de prêtre, et commençaient à se moquer de la sainte messe et de la dignité sacerdotale; mais un reître qui était au margrave Casimir ayant mis, lui aussi, par raillerie sacrilége, des habits de prêtre, une pique le transperça tout à coup, et la pique et lui sont restés l'un dans l'autre jusqu'au troisième jour, de sorte que le châtiment de Dieu a été visible. »

[1] Dans Jörg, p. 137. Sur la complicité des populations des villes, voy. aussi les passages cités par Baumann, *Quellen*, p. 64, 305, 308, 362, 379-380.

[2] Rohling, p. 150.

[3] Voy. Jörg, p. 241. — « Parmi eux, il y avait des capitaines et de bons soldats; beaucoup venaient d'Italie et y avaient longtemps fait la guerre. » — Baumann, *Quellen*, p. 456, 565, 671. Les paysans d'Alsace « avaient près de 1,500 lansquenets et Suisses bannis dans leur armée ». — Baumann, *Acten*, p. 306.

[4] Jörg, p. 241. — Baumann, *Quellen*, p. 727-728, 618. — Voy. aussi la lettre citée plus haut de l'archiduc Ferdinand, p. 484, note 2.

[5] Voy. la lettre d'Eck, chancelier de Bavière, dans Jörg, p. 407, et la lettre de l'abbé Gerwick de Weingarten, dans Stalin, t. IV, p. 270.

Digitized by Google

à leur guise, dans les propriétés de ceux qu'ils auraient dépouillés[1].

A partir des derniers jours de mars, l'émeute se propagea avec une effrayante rapidité dans la plus grande partie de la haute Allemagne. La révolte éclatait partout à la fois, comme si elle eût été préparée de longue main. On prétend que dans la seule Souabe, l'armée des rebelles comptait plus de trois cent mille soldats.

Le 4 avril, le sénéchal Georges battit environ quatre mille paysans près de Leipheim[2]. Il s'empara de la ville, la rançonna, et fit décapiter le prédicant Wehe et huit chefs de paysans; il se dirigea ensuite vers la Souabe, mit en fuite, près de Wurzach, le gros de la horde de Baltringen, et le jour suivant offrit la bataille à une armée de quatorze à seize mille hommes, tous paysans de l'Algau et des bords du lac de Constance. Déjà l'action était engagée, lorsque les révoltés demandèrent à parlementer. Ils conclurent avec la ligue un traité que signèrent leurs chefs, portant que les bandes réunies de l'Algau et de Constance renonceraient à leur « fraternité », qu'elles livreraient les articles de leur union, et s'engageraient à ne jamais recommencer la guerre; qu'elles retourneraient dans leur pays, restitueraient ce qui avait été pris et dérobé, et payeraient aux seigneurs les dîmes, les impôts, les redevances jusqu'à ce qu'une cour souveraine, ou simplement le droit commun, eût fait droit à leurs réclamations. Ils promettaient d'écarter à l'avenir tout mauvais vouloir. Quant au choix des tribunaux qui devaient garantir l'exécution du traité, il fut convenu que seigneurs et paysans désigneraient deux ou trois cités[3]. Nulle part il n'était question du châtiment des rebelles. Le sénéchal ne consentit à conclure un traité si visiblement à leur avantage que parce que son armée, la seule dont la ligue souabe pût disposer en ce moment, avait une infanterie trop faible pour pouvoir résister aux paysans, dont les forces étaient de beaucoup supérieures. En outre, il était convaincu que, dans le cas d'un échec, la plupart des villes ouvriraient leurs portes aux insurgés[4], car les princes et seigneurs tenaient pour certain que les cités étaient les vrais foyers de l'insurrection[5]. Néanmoins quelques princes

[1] Voy. JÖRG, p. 137. — BAUMANN, *Oberschwäbische Bauern*, p. 53-79, 102. — Aveux de KNOPF, dans BAUMANN, *Acten*, p. 379, question 8.

[2] Voy. dans BAUMANN, *Acten*, p. 181-184, les détails donnés sur les forces et les chefs de bandes de Leipheim.

[3] Dans WALCHNER et BODENT, p. 260-268.

[4] Voy la lettre du tabellion de Ravensbourg (5 mai 1525) dans BAUMANN, *Acten* p. 265. « A mon avis », dit-il, « une des raisons de la conclusion de ce traité, c'est que les populations des villes étaient extrêmement bien disposées pour les paysans, et jusque-là avaient été à grand'peine empêchées de renverser les autorités et de rejoindre les hordes. » — Voy. JÖRG, p. 134, 457.

[5] Voy. la lettre du margrave Casimir du 9 avril 1525, dans JÖRG, p. 135, note 7.

Digitized by Google

de la ligue murmurèrent contre le sénéchal, le blâmant de ce qu'il se fiait trop aux paysans, et disant qu'il eût dû commencer par exiger d'eux non-seulement la remise de leurs bannières, mais celle de leurs armes. « Dès que le sénéchal aura le dos tourné », disaient-ils, « il est clair que les paysans oublieront leurs promesses et se révolteront de nouveau. » « La guerre est loin d'être terminée », écrivait le chancelier Eck le 26 avril; « j'ai peur qu'elle ne fasse au contraire que commencer. » En effet, dès les premiers jours de mai, aussitôt après la retraite de Georges, les paysans de l'Algau tinrent conseil à Eglofs, déchirèrent le traité qu'ils venaient de signer, et firent partager leur résolution aux bandes de Constance. Les insurgés ne se souvenaient plus de leur promesse, donnée cependant sous le seing et le sceau de leurs chefs. Dans une nouvelle réunion tenue à Kempten, ils déclarèrent qu'ils ne se regardaient liés par aucun contrat et ne reconnaissaient aucune autorité. L'Algau s'engagea à fournir « un homme sur deux ». Peu à peu, les insurgés formèrent une armée si redoutable, qu'on put craindre un moment de les voir réussir dans le dessein qu'ils annonçaient d'aller porter la révolte et la guerre jusqu'au cœur de la Bavière [1].

En vain le sénéchal pressait-il le lieutenant impérial, l'archiduc Ferdinand, d'accourir en Souabe, de tout tenter pour apaiser l'émeute : Ferdinand était « hors d'état de venir à son secours », car dans ses propres États, en Tyrol, en Styrie, en Carinthie, le peuple s'était soulevé. En Tyrol, il avait été « assailli par ses propres sujets ». « Les tristes nouvelles se succèdent si rapidement », écrivait-il au sénéchal, « les paysans sont de tous côtés si menaçants que nous n'avons pas un seul jour de sécurité; nous nous attendons tous les jours à être surpris à Insprück. »

L'insurrection avait absolument le même caractère dans les pays héréditaires d'Autriche que dans le reste de l'Allemagne. Ceux qui n'avaient rien à perdre et ne pouvaient que gagner à la bagarre, mettaient l'émeute en branle, et réclamaient l'égalité en toutes choses, parce que tous les hommes étaient frères en Jésus-Christ, comme l'Évangile le démontrait. L'unique et quotidienne occupation des prêtres et des nobles avait été le vol et le brigandage [2]. Voici comment Georges Kirchmair raconte en ses Mémoires le début de la

[1] Pour plus de détails, voy. JÖRG, p. 460-475. — Voy. MONE, *Quellensammlung*, t. II, p. 132, note.

[2] * Tiré d'une lettre d'un conseiller de la cour d'Inspruck du 14 juin 1524, dans les *Trierischen Sachen und Briefschaften*, fol. 92. — Voy. l'avertissement de Ferdinand à la population d'Etschthal, daté du 22 mai 1525. — BUCHOLTZ, t. VIII, p. 334.

Digitized by Google

révolte : « Une insurrection horrible, féroce, effroyable, s'est produite dans nos pays parmi les paysans; j'en ai été témoin, j'en ai vu les effets prodigieux. Voici comment la chose commença : une troupe de braillards dépravés résolurent de soustraire à une sentence bien méritée un « réfractaire » condamné[1]. Après qu'un certain mercredi ils eurent accompli cet acte séditieux, les paysans commencèrent à affluer de tous les points de la contrée; il en venait des montagnes, il en venait des vallées. Vieillards, jeunes gens, tous accouraient, beaucoup ne sachant pas même de quoi il était question. Donc, lorsque dans la plaine de Mühland, sur les bords de l'Eisack, la grande horde fut rassemblée, ils convinrent tous ensemble de se délivrer du joug qui les oppressait. Un gentilhomme nommé Sigismond Brandisir, intendant de Rodenegg, entreprit de les dissuader de leur mauvais dessein, et leur représenta tout le danger, l'humiliation, la ruine, les travaux, les châtiments que leur attirerait leur rébellion. Bien qu'il en eût obtenu la promesse de ne pas commencer les hostilités et d'apporter leurs griefs devant leurs princes légitimes, qui en ce moment étaient à Insprück, ils ne tinrent pas parole et, se mettant en marche, commencèrent par s'emparer de Brixen la nuit de la Pentecôte. Là, ils pillèrent et dépouillèrent, malgré Dieu et le bon droit, prêtres, chapelains, chanoines. Ensuite ils se rendirent au château de l'évêque, chassèrent le conseil et les serviteurs du prélat au milieu d'un grand tumulte, et se livrèrent à des actes si atroces que cela ne se peut décrire. Les habitants de Brixen oublièrent aussi promptement leur devoir envers l'évêque Sébastien que les paysans de Neustift leurs obligations envers leur seigneur, le prévôt Augustin. En résumé, aucun d'eux n'avait plus aucune souvenance du devoir, de la loyauté, de la foi jurée. Les paysans et les habitants de Brixen ne faisaient plus qu'un; les uns et les autres avaient leurs chefs. Tous, au nombre d'environ cinq mille hommes, marchèrent sur l'abbaye de Neustift et, sans avoir donné aucun avertissement ni prétexte, assaillirent le monastère le vendredi 12 mai 1525. On pourrait emplir un gros livre du récit des attentats effroyables auxquels ils se livrèrent. Le prévôt Augustin, prêtre vénérable, fut chassé, poursuivi, et les prêtres tellement abreuvés d'outrages, d'ignominies et de mauvais traitements, que chacun d'eux en avait honte pour son caractère et son habit de prêtre. Les paysans firent pour plus de vingt-cinq mille florins de dégâts, détruisirent les bâtiments, s'emparèrent de l'argent, de l'orfévrerie, des meubles, papiers, livres. Nul ne saurait dire les débauches, bla-

[1] On appelait réfractaires ceux qui notifiaient à leur seigneur ou au tribunal leur refus d'obéissance, et prenaient en main leur propre cause.

Digitized by Google

phèmes, profanations dont ce couvent fut le théâtre. Il eût fini par être la proie de l'incendie si Dieu ne l'eût protégé. » « Le samedi 13 mai, les révoltés élurent pour chef Michel Geismayr[1], fils d'un écuyer de Sterzing, homme pervers, séditieux, dépravé, mais habile et rusé. Alors commença dans tout le pays la persécution du clergé. Il n'était si pauvre prêtre dans la contrée qui ne dût perdre tout son avoir. Les révoltés assaillirent ensuite les demeures de beaucoup de nobles qu'ils pillèrent; personne n'était à l'abri de leurs attaques. L'archiduc Ferdinand lui-même et sa noble épouse n'étaient en sécurité nulle part, car dans tout le pays, au fond de la vallée, au bord de l'Adige, il y avait dans les villes et chez les paysans une telle excitation, qu'aucun honnête homme n'osait plus se montrer dans les rues. Le vol, le pillage étaient devenus crimes si ordinaires que des gens connus pour honnêtes se laissaient tenter comme les autres; plus tard ils s'en sont bien repentis! Et à vrai dire, aucun d'eux n'en est devenu plus riche[2]! »

« Il nous vient du Tyrol et de la Styrie des gens qui se proposent d'attiser chez nous la révolte », écrivait un chargé d'affaires de l'archevêque de Trèves. « Tous ont fait partie des bandes de l'Algau et de l'Alsace, et veulent, comme j'en ai de sûres nouvelles, faire alliance avec les nôtres. Ils s'en prennent à toutes les autorités, à tous ceux qui possèdent; il n'est bruit ici que de vols et d'incendies. Que Votre Grâce ne se laisse pas égarer par les articles que les révoltés lui présenteront, car en vérité il s'agit de bien autre chose! Les Alsaciens mettent tout en rumeur, de quelque côté qu'on se tourne[3]. »

En Alsace, l'émeute, « comme un incendie de forêt », se propageait de ville en ville, de village en village. « On ne voit chez nous qu'insurrection », écrit le 30 avril Wolfgang Capito, prédicant de Strasbourg; « partout les bandes font alliance les unes avec les autres. Plusieurs villes et beaucoup de châteaux sont aux mains des insurgés. Les papistes sont dans une inexprimable angoisse; les riches tremblent pour leurs trésors, et nous-mêmes, dans notre ville fortifiée, nous ne sommes pas exempts d'inquiétude; mais, forts dans le Seigneur, nous n'en poursuivons pas moins notre mission, qui est de prêcher librement la parole, et il n'y a plus ici que peu de vestiges du culte de l'Antechrist[4]. » L'épouvante générale servit

[1] Geismayr avait été jadis au service de l'évêque Sébastien de Brixen comme employé de la douane. C'était un démagogue hardi et résolu qui voulait renverser tout l'ordre ecclésiastique en même temps que l'état politique et social. — Voy. plus haut son plan de constitution, p. 474.

[2] *Fontes rer. Austr. script.*, t. I, p. 470-472, 475. — Voy. WOLF, t. I, p. 39-50.

[3] * Dans la lettre citée plus haut, p. 495, note 2.

[4] Dans BAUM, p. 313-314. Pour plus de détails sur l'insurrection d'Alsace,

Digitized by Google

de prétexte aux nouveaux croyants de Strasbourg pour provoquer un brisement d'images [1]. Les paysans insurgés se donnaient pour si experts dans la science du « véritable Évangile », qu'au rapport de Capito, ils sommèrent les abbés et les prêtres de se rendre dans leur camp, pour avoir avec eux une dispute publique sur des questions théologiques, menaçant d'envahir tous les couvents qui refuseraient d'envoyer leurs représentants. Strasbourg, en 1524, avait eu la faiblesse d'accorder droit de cité à plusieurs bourgeois et paysans chassés des principautés voisines pour y avoir excité des troubles. Aussi la ville se voyait-elle actuellement gravement menacée. Le bruit courait que le conseil avait fait emprisonner seize bourgeois « soupçonnés d'avoir voulu faire pénétrer les hordes insurgées dans la cité, pour piller ensuite avec eux clercs et laïques [2] ». Saverne, résidence de l'évêque de Strasbourg, ville munie de bons ouvrages de fortification, ouvrit ses portes aux révoltés et prêta serment « à l'Union chrétienne ». Ce n'étaient partout qu'incendies, vols, profanations d'églises, criminelle destruction des plus nobles ouvrages d'art. Dans l'abbaye princière de Maurusmünster, près de Saverne, les émeutiers, après avoir tout saccagé, mirent le feu à la bibliothèque. Pour pénétrer dans la maison des chevaliers de Saint-Jean, il fallait marcher « jusqu'aux genoux dans les débris de livres et de papiers ». Dans le camp des paysans, tout reluisait de calices, patènes, orfévreries d'église d'or et d'argent, ornements d'autel de tous genres [3]. A Wissembourg, l'un des bourgmestres et plusieurs conseillers étaient du parti des révoltés [4], dont le plus grand nombre appartenait aux corporations de vignerons. L'abbaye fut pillée, l'église de Saint-Étienne assaillie; des voitures remplies de livres, de registres de dîmes, amenées sur la place du marché, et leur contenu livré aux flammes. Dans un récit de ces dévastations, écrit par le chapitre de l'abbaye, on se plaint plus amèrement encore des bourgmestres et des conseillers que des paysans. « Les paysans », y est-il dit, « n'ont demandé le sang d'aucun prêtre, au lieu que ceux de Wissembourg se sont montrés d'un tout autre avis, comme ils le savent mieux que personne [5]. »

voy. VIRCK, t. I, p. 107-194. — HARTFELDER, *Strassburg während des Bauernkriegs*, p. 225.

[1] L'archiduc Ferdinand écrivait le 20 mai 1525 au pape Clément VII : « ...quæ apud Argentinam acta sint, pudet referre; nusquam locorum magis est spreta religio quam illic. » Communiqué par Chmel, dans les *Sitzungsberichten der Wiener Academie der Wissenschaften*, t. II, p. 28-34. — BALAN, p. 457.

[2] Lettre du 27 avril 1525, dans SCHREIBER, *Bauernkrieg*, t. II, p. 63. — BAUMANN, *Quellen*, p. 786. — HARTFELDER, *Strassburg während des Bauernkriegs*, p. 245.

[3] Voy. ZIMMERMANN, t. II, p. 575-576.

[4] Voy. BOELL, p. 27, 46.

[5] BOELL, p. 15-16, 23, 60, 67, 71.

Digitized by Google

A Schelestadt, le conseil eut toutes les peines du monde à empêcher la populace de piller les couvents[1]. Au dire d'un chef de paysans, le comte Louis de Hanau-Lichtenberg, dans l'espoir de tirer bon parti de l'émeute, fournissait les insurgés de poudre, de plomb et de vivres[2]. « Au nom du Sauveur Jésus-Christ », les chefs insurgés d'Alsace exigeaient que chaque ville, hameau ou village envoyât un homme sur quatre rejoindre la horde. Dès que le tocsin sonnait dans quelque bourgade, les cloches des paroisses environnantes devaient s'ébranler[3]. Dans leurs articles publiquement répandus, les révoltés alsaciens allaient bien au delà des réclamations « des douze principaux articles des paysans de Souabe ». Ils refusaient de payer petites et grandes dîmes, redevances ou tailles quelconques, réclamaient l'entière liberté des rivières et des forêts, et déclaraient ne reconnaître d'autre prince et seigneur que celui qui leur conviendrait. « Grâce à l'Évangile », disaient ceux d'Obernai, « tout sera changé; celui qui est maintenant bourgmestre ne sera plus rien; celui qui est maître de corporation sera à peine un balayeur. On jettera par la fenêtre les seigneurs de la Régence, et nous serons les maîtres[4]. »

« Les paysans d'Alsace sont ivres de pillage et d'incendie », rapporte un chargé d'affaires de l'archevêque de Trèves; « mais parmi la population des villes qui demande à partager avec les riches, il y a encore bien plus d'excitation que parmi les gens des campagnes. Là, les mécontents s'écrient d'une seule voix : Non-seulement nous voulons nous emparer des couvents et des châteaux, mais dans les villes aussi nous voulons châtier, piller, être les maîtres! Ils sont d'intelligence avec plusieurs bandes venues de Lorraine, et avec les grandes hordes de la forêt Noire. Ces dernières se sont rendues maîtresses de presque tout le Brisgau, et parlent de contraindre Fribourg à leur ouvrir ses portes[5]. »

Depuis le printemps de 1525, Fribourg était dans le plus extrême péril, « et ne savait comment échapper aux paysans ». Dans la ville même, par les secrètes intrigues d'un boucher séditieux, la populace avait noué des relations avec les hordes insurgées[6]. « Tout chez nous est dans l'émoi et le trouble », écrivait Ulrich Zasius à son ami Amerbach; « à toute heure du jour, nous nous attendons à une catastrophe. Luther, l'ennemi détestable de toute paix, le plus dangereux de tous les hommes, a plongé l'Allemagne dans un tel délire

[1] Voy. SCHREIBER, *Bauernkrieg*, t. II, p. 61-63.
[2] HARTFELDER, *Strassburg während des Bauernkriegs*, p. 277.
[3] Circulaire du 29 avril 1525, dans SCHREIBER, t. II, p. 70.
[4] GYSS, *Hist. de la ville d'Obernai* (Strasbourg, 1886), t. I, p. 353.
[5] Voy. plus haut, p. 495, note 2.
[6] Voy. *Martin Sutter's Urfehde*, 8 mars 1525, dans SCHREIBER, t. II, p. 23.

Digitized by Google

qu'on doit appeler repos et sécurité l'espérance de n'être pas assommé. Je pourrais en écrire beaucoup sur ce sujet, mais la douleur m'ôte la plume de la main[1]. » Le 21 mai, douze mille paysans marchèrent sur la ville, interceptèrent les eaux des puits et des moulins, surprirent la garnison du château fort, et, maîtres de cette position, entourèrent la cité de coulevrines. Beaucoup de maisons s'écroulèrent, le faîte de la tour de la cathédrale s'abattit. Le 24 mai, Fribourg capitulait, et concluait un traité avec les révoltés par lequel elle s'engageait « à adopter le saint Évangile de la divine vérité, à prêter main-forte à la justice de Dieu, et à faire justice aux réclamations des pauvres ». Par rapport aux couvents et aux abbayes, le conseil dut promettre « qu'avec les paysans, leurs amis et bons frères », il s'emploierait « à les humilier, à les abolir, et partagerait ensuite le butin avec les émeutiers, comme tant de villes et de pays l'avaient déjà fait ». En punition de l'assistance prêtée aux prêtres et aux nobles, la ville fut condamnée à payer trois mille florins d'amende[2].

« Ce traité », écrit Zasius, « renferme une clause à la fois révoltante et grotesque, chose assez naturelle, étant donné les auteurs de l'écrit; il porte que l'Évangile sera « protégé » ! Il semble, en vérité, que les chrétiens ne l'aient pas maintenu et professé pendant tous les siècles précédents[3]! »

II

Luther, que Zasius regardait comme le véritable père de la révolution, avait, à la fin d'avril 1525, publié une sorte de manifeste où il repoussait toute responsabilité dans les malheurs publics : ses ennemis seuls, les prophètes homicides, avaient, disait-il, entraîné le peuple à la sédition.

Il ne comprenait que trop le tort fait à son parti par les insurgés incendiaires et pillards qui invoquaient en tous lieux l'Évangile, et prétendaient combattre pour sa cause; il redoutait l'abolition de toute autorité, de tout ordre social, le bouleversement et la ruine irrémédiable de l'Allemagne, « si l'insurrection continuait, et prenait la haute main ».

Il avait donc le sérieux bon vouloir d'apaiser la révolution et de rétablir la paix; mais il faut convenir que la manière dont il s'y prit

[1] *Zasii Epist.*, p. 97. — Voy. STINTZING, p. 263-267. — HARTFELDER, *Bauernkrieg*, p. 326-330.
[2] Dans SCHREIBER, t. II, p. 131-133.
[3] Voy. la note 1.

Digitized by Google

pour obtenir ce résultat, était moins faite pour calmer les esprits que pour jeter encore de l'huile sur le feu.

Son écrit est intitulé : *Exhortation à la paix, à propos des douze articles des paysans de Souabe*[1].

« Les paysans de Souabe », dit-il en commençant, « ont rédigé douze articles réclamant l'abolition des intolérables abus dont ils sont victimes par la faute des autorités. Ils se fondent sur des textes de l'Écriture, et ils ont fait imprimer leurs articles. J'ai vu avec satisfaction que, dans le douzième, ils se déclarent prêts à accepter les observations qu'on pourrait leur faire, là où elles seraient justes, et se montrent tout disposés à se laisser instruire, pourvu qu'on leur découvre leur erreur en s'appuyant sur l'Écriture; car il est juste et légitime que la conscience de chacun soit dirigée dans le sens précis de la parole divine. » Or les paysans ayant prononcé le nom de Luther, et l'ayant mis au nombre « de ceux qui maintiennent ici-bas l'autorité de la sainte Écriture », il se faisait un devoir de charité chrétienne de les instruire comme ils le demandaient.

La première partie de l'*Exhortation* s'adresse aux princes, la seconde aux paysans.

Luther commence par expliquer, comme il l'avait déjà fait auparavant[2], les signes nombreux et effroyables qui ont paru récemment au ciel et sur la terre, et annoncent une catastrophe en même temps qu'une heureuse révolution à l'Allemagne[3]. « Ces signes vous regardent », dit-il s'adressant aux princes et aux seigneurs; « ils ne vous présagent rien de bon; rien d'heureux ne saurait vous arriver. Vous seuls méritez nos remerciments pour l'émeute et les troubles actuels; vous en êtes responsables, princes et seigneurs, et vous surtout, évêques aveugles, prêtres et moines insensés, qui aujourd'hui encore demeurez dans l'endurcissement, et ne cessez de vous opposer avec fureur au saint Évangile » (c'est-à-dire à l'Évangile de Luther); « et cependant vous savez qu'il a raison et ne peut être réfuté ! Comment avez-vous gouverné jusqu'ici? Vous ne savez que

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXIV, p. 257-286. Les paysans lui avaient envoyé les douze articles. Son nom était inscrit en tête de la liste des « docteurs éminents appelés à définir le droit divin ».

[2] Voy. plus haut, p. 296.

[3] Mélanchthon parle aussi des « portenta » dans une lettre à Camerarius du 16 avril 1525, et sous l'impression nouvelle de la guerre des paysans, explique le moine-veau autrement que Luther ne l'avait d'abord fait (voy. plus haut, p. 297). « Christus homicidam ab initio fuisse Satanam dixit, nec est quod putemus nunc aliud agere, quam ut faces iniiciat, et incendium excitet quoquomodo. Huc spectabant portenta, quæ nata sunt tam multa proximo anno; vitulomonachus certe depravationem Lutheranæ doctrinæ in carnales et perniciosas opiniones significabat. Arcus nocte a me visus in nubibus in Loseri domo significabat haud dubie popularem motum. » — *Corp. Reform.*, t. I, p. 738.

Digitized by Google

pressurer, que dépouiller vos sujets pour soutenir votre faste et votre orgueil, de sorte qu'il devient impossible au pauvre homme de vous tolérer plus longtemps. Le glaive est sur votre gorge, et cependant vous pensez encore être si solides en selle qu'il soit impossible de vous renverser. Mais, par une si aveugle sécurité, par une audace si obstinée, vous ne réussirez qu'à vous casser le cou plus sûrement, prenez-y garde! C'est ce que vous cherchez, semble-t-il; vous voulez absolument périr, nulle remontrance, nul avertissement ne vous sert! Aussi Dieu dispose-t-il les choses de manière qu'on ne puisse, ni ne veuille, ni ne doive tolérer plus longtemps votre tyrannie; il faut que vous changiez, il faut que vous cédiez à la parole de Dieu (c'est-à-dire à la doctrine de Luther). « Si vous ne le faites volontairement et amiablement, vous vous y verrez bientôt forcés. Si les paysans sont aujourd'hui vaincus, demain d'autres seront triomphants; si vous les mettez en déroute, ils n'en seront pas moins vainqueurs, car Dieu en suscitera d'autres, parce qu'il a résolu de vous humilier et de vous punir. Ce ne sont pas les paysans, chers seigneurs, qui s'élèvent contre vous, c'est Dieu même; Dieu en personne s'apprête à corriger votre perversité. Quelques-uns d'entre vous ont dit qu'ils exposeraient volontiers leurs terres et leurs gens pour anéantir la doctrine de Luther. Mais que diriez-vous si vous aviez été vos propres prophètes, et si vos terres et vos biens étaient en effet compromis? »

Les princes devaient se montrer indulgents envers les paysans : « Une charrette de foin cède le chemin à un ivrogne; combien plus devez-vous renoncer à votre violence, à votre opiniâtre tyrannie, et traiter avec ménagement les pauvres paysans égarés! N'entamez point la querelle avec eux, car vous ne savez pas quelle en serait l'issue. »

Quant aux douze articles des révoltés, « quelques-uns », dit Luther, « sont si équitables, si légitimes, qu'ils ont l'approbation de Dieu et du monde entier, et témoignent de la vérité de ce verset de David : « Dieu a déversé son mépris sur les princes. » Le premier, celui qui regarde la prédication de l'Évangile et le droit d'élire les pasteurs, ne peut, sans injustice évidente, être contesté. Bien que l'intérêt personnel s'y glisse, puisqu'il y est question d'entretenir le curé avec des revenus qui n'appartiennent pas aux paysans, cependant il faut convenir qu'on ne saurait leur refuser la libre prédication de l'Évangile; contre une pareille réclamation, l'autorité ne peut et ne doit rien entreprendre. »

« Les autres articles dénoncent de si criants abus, comme par exemple la mortaille, les dîmes continuellement augmentées, qu'ils sont très-certainement légitimes et justes, car les princes et sei-

Digitized by Google

gneurs n'ont pas été constitués pour exploiter les sujets selon leur intérêt ou leur caprice, mais uniquement pour prendre à cœur l'intérêt et l'avantage des subordonnés; oui, il est impossible de tolérer plus longtemps les extorsions des puissants. Lorsque le champ du pauvre homme rapporte autant de florins que d'épis, quel profit en retire-t-il, puisque les princes réclament toujours davantage, mènent une vie de plus en plus fastueuse, et gaspillent le bien du pauvre pour les satisfactions de leur bien-être, pour leurs habits somptueux, leurs festins, leurs excès de table, leurs constructions inutiles, et qu'ils usent de l'argent acquis par la sueur du paysan comme si c'était de la paille? » « Le luxe des seigneurs doit être réprimé, et leur prodigalité restreinte; il est juste que le pauvre homme ait, lui aussi, son bénéfice. Les articles des paysans peuvent instruire leurs maîtres, car les injustices qui les oppriment y sont très-nettement exposées. »

Dans la seconde partie de l'ouvrage, celle qu'il adresse aux paysans, qu'il appelle « ses chers seigneurs et frères », Luther répète encore : « Je reconnais, et il n'est malheureusement que trop certain, que les princes et seigneurs ont cherché à entraver la prédication de l'Évangile, et accablé si despotiquement leurs sujets qu'ils ont mérité d'être traités en ennemis et précipités de leurs siéges par la colère de Dieu; car ils ont gravement péché contre le Seigneur et contre leurs frères, et n'ont aucune excuse. »

Un tel langage ne pouvait qu'exciter les passions populaires, qu'attiser l'effroyable brasier de l'insurrection; il ne pouvait contribuer au rétablissement de la concorde.

C'était en vain que Luther, s'adressant aux paysans incendiaires et pillards, leur répétait : « Quand même l'autorité serait tyrannique et injuste, cela n'excuserait aucunement l'émeute et la révolte, car châtier l'iniquité n'appartient pas à tous; l'autorité seule a le droit de punir; elle a le glaive en main, comme disent Paul et Pierre; c'est à elle que Dieu a confié le châtiment du méchant. A celui qui te prend ton manteau, laisse-lui aussi ta robe, et celui qui te donne un soufflet, tends-lui encore l'autre joue, dit l'Évangile. Entendez-vous, communautés chrétiennes? Comment votre conduite s'accorde-t-elle avec ce précepte[1]? »

[1] « Luther, dans la chaleur de sa dispute avec Carlstadt et Münzer », dit le protestant Charles Hagen (*Deutsche Geschichte*, t. II, p. 182-184), abandonna beaucoup de ses premiers et libéraux principes, et présenta ses principales doctrines sous une forme si âpre, si absolue, qu'il était impossible à tout homme de bon sens de s'en accommoder. Il traitait la raison de gourgandine du diable, disant qu'une opinion est réfutable dans la mesure exacte où elle s'accorde avec elle. Non-seulement, disait-il, il avait encouragé la sédition, mais il n'avait pas hésité à inviter le peuple allemand à se baigner dans le sang des papistes, parce que

Digitized by Google

Abusés par de faux prophètes, les rebelles ne pouvaient plus se glorifier du nom de chrétien, ni se vanter de suivre la loi du Christ. « Admettons que votre cause soit ce que vous dites, c'est-à-dire bonne et juste : en devenant vos propres juges, en vous révoltant contre la tyrannie et la violence, vous faites, il est vrai, ce que Dieu ne vous défend pas absolument de faire, mais vous vous rendez indignes de votre titre de chrétien; le nom de chrétien, vous dis-je, renoncez-y, et n'en faites pas le honteux manteau de votre violence, de votre conduite antichrétienne et séditieuse! »

« Non que je prétende justifier ou défendre l'autorité dans l'intolérable préjudice qu'elle vous cause; les princes commettent envers vous des injustices criantes, je le reconnais; mais », ajoutait Luther, « du moment que les paysans prennent sur eux de venger eux-mêmes leur querelle, l'autorité doit être avertie qu'elle n'a plus à faire à des chrétiens, mais à des païens; et les paysans, de leur côté, doivent avouer qu'ils ne combattent pas en chrétiens, mais en païens. Changez votre dénomination, dites que vous êtes de ceux qui luttent pour s'affranchir d'un joug inique, et que vous suivez l'impulsion naturelle; mais laissez là votre titre de chrétien. Que si vous y tenez, je ne puis envisager la chose autrement qu'elle ne m'apparait; je ne puis vous cacher que je vous tiens pour des ennemis, qui étouffez mon Évangile et y mettez obstacle; car je vois bien que le diable, qui jusqu'à présent n'a pu me perdre par le Pape, cherche maintenant à me dévorer et à m'anéantir par les prophètes homi-

ceux-là font une chose agréable à Dieu qui anéantissent et démolissent les églises et les couvents! Ce fut après avoir été abandonné par les prophètes de Zwickau, Carlstadt, Münzer et les anabaptistes qu'il posa pour la première fois ses célèbres axiomes sur l'autorité; et pourtant, à ce même moment, il appelle les princes « des gredins, des misérables, qui renient Dieu, et sont dignes du mépris du peuple; des fous en délire et sans cervelle, dont on ne voulait ni ne pouvait plus tolérer la tyrannie et le despotisme ». Il ne faut pas s'étonner si les lecteurs de semblables invectives les recueillaient précieusement, et les préféraient aux doctrines sur l'obéissance passive, dont ils mettaient fort en doute l'orthodoxie. Outre que nul homme raisonnable ne peut admettre une semblable obligation, et qu'elle est en contradiction flagrante avec les principes fondamentaux du droit allemand, lequel envisage comme un contrat les rapports entre prince et peuple, et déclare que le prince ne peut le violer sans cesser d'avoir droit à la soumission des sujets, il était aisé d'apporter des textes bibliques détruisant la nécessité prétendue d'une obéissance si servile. — La singulière façon dont Luther invitait à la paix princes et paysans fut imitée par les prédicants. Bucer disait en pleine chaire, à Strasbourg, que les évêques et les princes avaient opprimé le pauvre homme au delà de toute mesure. « Jusqu'ici ils l'ont écorché jusqu'à l'os, mais maintenant ils se mettent à sucer la moelle de l'os. Écoute bien ma comparaison : Si tu ordonnes au loup de garder les brebis, ou bien à ton chat de soigner le rôti, tu peux aisément t'imaginer la manière dont tu seras obéi. C'est ainsi que le pauvre homme a été protégé par ses maîtres. » Bucer ajoutait : « Cependant, gardez-vous de toute émeute! » Lettre du 9 juillet 1526, dans Jörg, p. 286, note.

Digitized by Google

cides et les amis du désordre que vous souffrez parmi vous. Eh bien donc, que Satan me dévore, s'il le veut, mais son ventre en deviendra bien étroit, je l'en avertis! »

Les articles dont quelques-uns, au dire de Luther, étaient « si légitimes, si équitables », sont l'objet d'un jugement tout différent dans la seconde partie du livre. L'emploi que les paysans veulent faire des revenus ecclésiastiques y est appelé « vol, escroquerie »; la pensée de supprimer le servage « est, selon Luther, directement opposée à l'Évangile, et outre cela, inique ». Les autorités et les paysans agissent les uns et les autres contre Dieu, et sont également sous le coup de sa colère. « Or, les deux camps en présence étant également dans leur tort, et vous, paysans, vous arrogeant le droit de vous rendre justice à vous-mêmes, vous périrez les uns et les autres; Dieu fustigera un coquin par un autre coquin. »

Voici quel était son conseil : les princes devaient renoncer à leur tyrannie, à leur oppression, afin que « le pauvre homme pût, lui aussi, avoir de l'air et de l'espace ». Les paysans, de leur côté, devaient abandonner « ceux de leurs articles qui montraient trop d'exigences et visaient trop haut ». Une commission composée de nobles et de magistrats devait travailler à conclure un accommodement pacifique. Aux paysans, Luther prédisait que, quand bien même ils commenceraient par remporter de grands avantages, ils étaient destinés à s'entre-dévorer plus tard comme des bêtes fauves. Aux princes, il disait : « Pour vous, mes seigneurs, vous avez contre vous l'Écriture et l'histoire, qui vous peuvent avertir de la manière dont finissent les tyrans. Les poëtes païens nous ont aussi rapporté la façon dont périssent les tyrans; ils meurent rarement d'une mort sèche, et généralement on les trouve un beau matin baignés dans leur sang. Donc, comme il est notoire que vous gouvernez despotiquement et férocement, que vous interdisez l'Évangile et que vous pressurez et tyrannisez le pauvre homme, vous n'avez d'autre perspective et consolation que le genre de mort dont sont morts vos pareils[1]. »

[1] Cette *Exhortation à la paix* contredit étrangement un écrit postérieur de Luther dont nous parlerons dans la suite (*Contre les troupes homicides et pillardes des paysans*), où il conseille aux princes de mettre à mort les émeutiers comme des chiens enragés. Du côté protestant, on a cherché à expliquer cette contradiction en supposant que l'*Exhortation à la paix* avait paru à un moment où le mouvement pouvait encore passer pour inoffensif (Ranke, t. II, p. 221), probablement en mars 1525 (Bensen, p. 270), par conséquent avant que les paysans aient commis leurs plus exécrables forfaits. C'est lorsque Luther fut informé, dit Bensen, surtout des horreurs de Weinsberg (voy. plus bas, p. 527), que son courroux s'enflamma, et qu'il composa son second écrit. Cette supposition est sans fondement, car les émeutiers avaient déjà exercé leur

Digitized by Google

III

C'est à une conclusion semblable, c'est au massacre général de tous les tyrans que visaient les insurgés, surtout ceux de Franconie, qui déclaraient hautement vouloir « anéantir et broyer » le clergé, la noblesse, en un mot toute autorité « arrogante et fastueuse ».

L'émeute éclata en premier lieu à Rothenbourg, ville libre de Franconie. Le 24 mars, raconte Laurent Fries, « les paysans se rassemblèrent dans la landwehr; ils allèrent camper à Bretheim, et invitèrent tous les colons des domaines environnants à venir les joindre. Ils déclaraient ne plus vouloir de maitre, et se disaient affranchis des charges toujours plus nombreuses dont leurs seigneurs les accablaient : dîmes, impôts, douanes, corvées, impôts d'héritage, redevances, censives, tailles, servitudes, etc., et annonçaient leur résolution bien arrêtée de marcher avant peu sur Wurzbourg, d'en chasser les prêtres, les moines et les religieuses, et de s'emparer de leurs biens. » « La nouvelle de leur soulèvement se répandit rapidement dans les bourgades et villages environnants, et les pauvres gens en éprouvèrent beaucoup de joie. Plusieurs se hâtèrent de courir aux informations, demandant aux

sauvage fureur, même en Thuringe, avant la publication du premier écrit. Le 16 avril Mélanchthon écrivait à Camerarius : « Lutherus articulos rusticorum scripto publico *improbabit* et tamen principes ad æquitatem *hortabitur*. » *Corp. Reform.*, t. I, p. 739. Du côté catholique, on a avancé que Luther, après la défaite des paysans, s'était détourné d'eux, et n'avait publié son second écrit que parce qu'il sentait bien que leur cause était perdue. Cette supposition n'est pas plus exacte que la première. Dès le 4 mai, au fort de la révolte, Luther ordonnait à Jean Rühel, conseiller de Mansfeld, de ne pas chercher à attendrir le comte Albert, qui s'apprêtait à châtier énergiquement les révoltés. Le comte devait se servir du glaive, et les traiter comme des meurtriers et des parjures, « tant qu'une veine palpiterait dans son corps ». De Wette, t. II, p. 653. Dès son premier manifeste, Luther juge sévèrement l'insurrection. Bien que cet écrit semble peu propre à pacifier les esprits, on ne peut nier qu'en présence des effroyables ravages de la révolution, il n'ait sincèrement désiré amener entre les partis un accommodement pacifique. La preuve en est qu'il prit soin de répandre une seconde édition des articles du traité de Weingarten (voy. plus haut, p. 506), dans l'espérance « que Dieu donnerait peut-être sa grâce à l'Allemagne, et que les paysans, renonçant à leurs sanglantes et damnables entreprises, se laisseraient persuader de conclure la paix ». « C'était avec joie, disait-il dans la préface, qu'il avait lu le traité de Weingarten; il le regardait comme une preuve de la grande miséricorde de Dieu, dans les temps sauvages et barbares où l'on vivait. » *Sämmtl. Werke*, t. LXV, p. 2. L'attitude de Luther, pendant la guerre des paysans, ne saurait donc être soupçonnée de duplicité; mais en ses deux manifestes, comme à son ordinaire, il se laisse guider par la passion. Dans le premier, il dépasse la mesure en s'emportant contre les princes et surtout contre le clergé; dans le second, il accable injustement les paysans.

Digitized by Google

révoltés les motifs de leur soulèvement, leurs plans, leurs intentions. Revenus chez eux, ces gens portèrent aux nues l'entreprise des insurgés, grossirent les faits, et prêtèrent au mouvement une importance qu'il n'avait pas. Sur quoi l'humeur ardente, inquiète, turbulente de la population s'enflamma de telle sorte qu'en beaucoup de localités des soulèvements eurent lieu. Le dimanche de *Lætare* (26 mars), les paysans d'Oberschipf, dans l'Odenwald, se rassemblèrent, attachèrent un soulier sur une perche, et marchèrent au son du tambour sur Unterschipf. Les villageois du territoire de la ville vinrent au-devant d'eux, portant un crucifix, et tous ensemble allèrent à l'auberge prendre le vin sacré de l'alliance. Là, les nouveaux amis firent bombance et se soûlèrent à cœur joie. »

Comme l'émeute menaçait de gagner l'évêché de Wurzbourg, l'évêque Conrad de Thüngen assembla « ses nobles conseillers », pour conférer avec eux sur les mesures à prendre. Quelques-uns furent d'avis de ne pas perdre de temps, d'agir avec une grande vigueur, et de profiter du moment où il était encore possible de se rendre maître de l'insurrection; il fallait, disaient-ils, confisquer les biens des rebelles, proscrire leurs femmes et leurs enfants, et brûler quelques villages, afin qu'ils comprissent tout de suite qu'on était bien décidé à leur résister. Sans nul doute, avertis de cette manière, beaucoup, au lieu de courir à l'émeute, resteraient à la maison, et ceux qui étaient partis se hâteraient d'y revenir. La horde diminuerait journellement, et malgré bien des ressentiments secrets, on pourrait espérer venir à bout des rebelles. Mais d'autres membres du conseil épiscopal rejetèrent ce plan, disant que la révolte n'éclatait pas seulement dans l'évêché de Wurzbourg, mais dans ceux de Mayence, de Bamberg, dans le Palatinat, dans le margraviat de Bade; personne, parmi les princes et électeurs de ces pays, ne prenait le parti d'une répression énergique; si donc leur seigneur l'évêque prétendait résister de front à l'émeute et donnait le premier le signal de la répression, il s'attirerait les reproches motivés non-seulement des paysans, mais des princes. Puis, l'évêque avait bien peu de monde à sa disposition; si la fortune le trahissait, si les paysans étaient vainqueurs, quelle force n'acquerraient-ils pas! quelle arrogance serait la leur! Et d'autre part, à quelles pertes, à quelle ruine l'évêché et la chevalerie ne se verraient-ils pas exposés! Pour tous ces motifs, il semblait préférable de patienter encore, jusqu'à ce qu'on sût le parti que prendraient les princes voisins, aux portes desquels le feu était également. En attendant, il fallait réunir les états du pays, et délibérer sur ce qu'il convenait de faire. « L'évêque se rangea à ce dernier avis. »

« Voyant donc », continue Fries, « que l'autorité se bornait à

Digitized by Google

regarder faire, et les laissait libres d'agir à leur fantaisie et de se réunir les uns aux autres, les paysans accoururent de toutes parts, et la horde devint tous les jours plus redoutable. L'audace des révoltés allait aussi en augmentant. Dès qu'ils avaient établi leur camp dans un endroit, les couvents étaient envahis, les presbytères pillés, les coffres et les caves vidés, et l'on faisait ripaille avec tout ce qu'on trouvait à boire ou à manger. Cette nouvelle manière de comprendre la fraternité plaisait extrêmement aux paysans, car pour la pratiquer il ne s'agissait que de bien se soûler, de manger, de boire et de ne plus payer d'impôt. On a rarement vu une réunion de gens plus grossiers, plus goulus, plus ivrognes. S'ils n'avaient commis plus d'un assassinat et mis le feu aux châteaux, je me demanderais si leur conduite ne doit pas plus justement s'appeler farce de carnaval que guerre; les paysans, comme chacun sait, sont portés à faire du tapage, à se livrer à la licence et à la folie pendant les jours du carnaval. C'était bien plutôt une échauffourée de rustres, une bataille d'ivrognes, qu'une guerre proprement dite. Pour abréger, personne ne sut se défendre. Les paysans apportaient avec eux leur capital. Ce qu'ils trouvaient en plus était bénéfice net[1]. »

Rothenbourg était le foyer de l'émeute; de nombreux prédicants, missionnaires ambulants ou résidant dans la ville, y prêchaient la « liberté évangélique ». Un paysan des bords du Ries parlait « en maint endroit, mais principalement dans la plaine où était établi le tir à l'arquebuse, et le peuple se pressait autour de lui ». « D'autres orateurs prêchaient sur la place du marché, dans les rues, dans les cimetières, faisant part à leurs auditeurs de ce qu'ils avaient trouvé dans leurs livres concernant les idées nouvelles. » « Tout ce qui, dans leurs discours, accusait les autorités était avidement recueilli par la foule. Les ouvriers interrompaient de temps en temps l'orateur pour faire valoir leurs griefs personnels, avec grande abondance de paroles et force imprécations séditieuses. Tout cela se passait au grand jour, personne ne songeait à s'y opposer[2]. » Parmi les prêtres apostats, le Carme aveugle Hans Schmid, surnommé « le renard », et le prédicant de la chapelle Sainte-Marie, Jean Deuschlin, le même qui avait poussé le peuple à assaillir la synagogue et à tomber sur les Juifs, se faisaient surtout remarquer. Ces deux exaltés attaquaient avec violence les pouvoirs spirituels et temporels, et soutenaient que personne n'était obligé de payer au clergé une redevance quel-

[1] Laurent Fries, 9-10, 22-23, 30. — Voy. 64-65.
[2] Thomas Zweifel, dans Baumann, *Quellen aus Rotenburg*, p. 11-12.

Digitized by Google

conque. « Aussi le peuple était-il de plus en plus irrité contre l'autorité, et goûtait-il de plus en plus les sermons de Deuschlin. Les bourgeois se rassemblaient dans la maison de ce dernier. » Carlstadt, chassé de Saxe et de retour à Rothenbourg, était, avec ces deux hommes, « la cheville ouvrière et le principal moteur de la révolution ». La doctrine de la charité fraternelle et évangélique, qui prescrit la communauté de biens et condamne tout pouvoir humain, « séduisait extrêmement l'homme du peuple des villes et des campagnes ». Il voulait qu'à l'avenir nul ne pût posséder une fortune plus élevée que celle de ses frères, et qu'on fût obligé de prêter à qui était dans le besoin, sans que personne pût jamais exiger le remboursement de ce qu'il avait avancé. Peu à peu, comme cela s'était déjà vu ailleurs, un parti puissant, composé de prolétaires, de bourgeois ruinés, de petits hobereaux des environs et d'« intrigants de villages », se forma dans la ville. Tous prétendaient n'avoir en vue que l'établissement de l'Évangile et l'abolition de ce qui était contraire au texte littéral de la parole de Dieu, car « toute plante que le Père céleste n'avait pas plantée devait être déracinée ». Beaucoup de bourgeois pactisaient ouvertement avec les paysans révoltés, et promettaient de les faire pénétrer dans la ville, pour piller et massacrer avec eux les conseillers et les riches.

Étienne de Menzingen, autrefois au service d'Ulrich de Wurtemberg, jeune noble plein de capacité et d'énergie, était l'un des chefs du mouvement. Il avait le don de la parole, mais son caractère était « double et faux[1] ». C'est à son instigation que, vers la fin de mars 1525, l'ancien gouvernement de la ville fut renversé, et bientôt après le culte catholique aboli. « Le 24 mars », dit une relation du temps, « on a brisé dans le cimetière la tête et les bras du grand crucifix. Le vendredi saint, tous les offices ont été supprimés. Jean Deuschlin seul a prêché; il a accablé d'injures l'Empereur, les rois, les princes et les seigneurs, les accusant de mettre obstacle à la parole de Dieu. Le moine aveugle a parlé ensuite. Il a dit que le Saint Sacrement était une idolâtrie. Le saint jour de Pâques, on n'a ni chanté ni prêché à l'église; le lendemain, Carlstadt a parlé contre le Sacrement[2]. » Quelques jours auparavant, il avait invité le peuple à briser les images; le lundi de Pâques, quelques meuniers et garçons meuniers se réunirent dans la vallée de la Tauber, proche de la ville, entrèrent en tumulte dans la belle église de Notre-Dame, à Kobenzell, brisèrent les verrières, profanèrent les autels et commirent d'ignobles sacriléges. Les missels, les tableaux, œuvres en

[1] Sur Menzingen, voy la chronique de Zweifel. Voy. aussi ses aveux dans BAUMANN, *Quellen aus Rotenburg*, p. 542-545.

[2] Voy. BAUMANN, *Quellen aus Rotenburg*, p. 596-598

Digitized by Google

partie de Michel Wohlgemuth, le maître d'Albert Dürer, les images saintes en bois sculpté, tout fut jeté dans le fleuve. Le jour suivant, 18 avril, de nouveaux attentats furent commis dans la cathédrale. Tandis que Carlstadt tonnait contre le Saint Sacrement, quelques hommes du peuple coururent à l'autel pour briser les images. « Ce que les pieux chrétiens d'autrefois avaient tant vénéré, ils l'ont brutalement jeté hors de l'église. Quelques-uns ayant voulu s'opposer à ces profanations, les couteaux brillèrent. Le jeudi d'après Pâques, des femmes armées de fourches et de piques couraient débraillées et furieuses sur le port, faisant grande rumeur, et disant qu'elles allaient envahir et piller toutes les maisons de prêtres. Les insurgés commirent des actes sauvages : l'un d'eux, nommé Laurent Knobloch, ami de Menzingen et élu chef des insurgés, fut mis en pièces par ses compagnons au moment où il allait commettre un viol sur une jeune fille. Les émeutiers se jetèrent les uns aux autres ses membres mutilés; enfin ils lui tranchèrent la tête et la scièrent en deux[1]. »

IV

A Bamberg comme à Rothenbourg, ce fut un prédicant du nouvel Évangile, un certain Schwanhäuser, qui contribua le plus à déchaîner le peuple contre les prêtres : « Nos pères spirituels, nos docteurs très-saints et très-éclairés, » disait-il à son auditoire, « persuadent au pauvre peuple, malgré le témoignage exprès de toute l'Écriture, que la volonté de l'homme est libre, qu'il peut comme il lui plaît faire le bien ou le mal, et que son salut est entre ses mains. O malheur, ô colère, ô châtiment de Dieu sur nous! Quels peuvent être les fruits d'une telle doctrine? Elle ne saurait former que des hypocrites, des cagots, des faux dieux, qui iront ensuite frapper à la porte du paradis avec leurs bonnes œuvres! » « Nos guides aveugles nous disent, nous prêchent que la Passion de Jésus-Christ eût suffi pour racheter plusieurs mondes, et d'autre part ils enseignent qu'elle ne suffit pas au salut d'une seule âme, et qu'il faut que l'homme mette encore ses œuvres dans la balance. Ils ne rejettent pas la grâce, mais ils y ajoutent les œuvres. O Dieu du ciel, quel blasphème est ceci! Que fait cette paille dans le noble froment, que fait cette eau dans le vin, la scorie

[1] Voy. Baumann, *Quellen aus Rotenburg*, p. 599-602. — Voy. Bensen, p. 63-104. — Höfler, *Fränkische Studien*, t. VIII, p. 269, n° 161.

Digitized by Google

sous l'argent, nos actes souillés et impurs à côté de la sainte grâce de Dieu? Cela ne s'appelle-t-il pas restreindre et outrager la grâce? N'est-ce pas là ignorer le prix de la Passion et du sang de Jésus-Christ, l'insulter, le blasphémer? Quelqu'un trouve-t-il que j'ai tort? Qu'il me dise, alors, ce qu'il entend par injure et blasphème! Nul ne ravage plus la vigne du Seigneur que ceux qui devraient la cultiver avec le plus d'amour. Ils ont chassé le Christ de sa vigne pour se substituer à lui; ils disent qu'ils sont les lieutenants de Jésus-Christ, tandis que les véritables apôtres du Seigneur sont persécutés par eux. » « Mais le Christ se lèvera, il viendra les juger, et il leur dira : C'est vous qui avez ravagé ma vigne, et la dépouille des pauvres est dans votre maison! Du temps des apôtres, le règne de l'Antechrist avait déjà commencé, mais maintenant sa domination est toute-puissante. Les papes, les cardinaux et les évêques persécutent la parole de Dieu; voilà pourquoi je les tiens pour de vrais Antechrists, et pourquoi le Sauveur les nomme voleurs et homicides. On laisse les pauvres sans abri, sans feu, sans aliments, et l'on construit aux saints, qui sont morts depuis longtemps, de vastes maisons de pierre; on leur apporte de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et jusqu'à des animaux et des charrettes de vivres. Nous dépouillons les vivants pour ensevelir nos morts. Si nous étions vraiment chrétiens, nous vendrions les ostensoirs, les calices, les ornements d'église; à l'exemple des douze apôtres, nous gagnerions notre vie par le travail de nos mains, comme nous pourrions, et les pauvres seraient secourus[1]. »

Des discours de ce genre obtenaient naturellement l'approbation d'un grand nombre. Le 11 avril 1525, les plus remuants soulèvent l'émeute : ils sonnent le toscin, élisent des chefs, prennent possession des portes de la ville, contraignent les paisibles bourgeois, les nobles, les prêtres, à se charger du service de la cité, à faire les corvées, à garder les portes. Leurs émissaires se répandent dans les environs, et somment les villageois de se joindre à eux. Dès le lendemain, plusieurs milliers d'émeutiers sont déjà réunis. Lorsque l'évêque Weigand de Redwitz refuse, comme ils le demandent, de sanctionner la confiscation des biens du clergé et de la noblesse, « s'excusant sur ce qu'il ne lui est pas permis d'agir ainsi avant qu'un jugement préalable ait été rendu », les rebelles courent à son château et le saccagent. Deux jours durant, le peuple pille, à la ville et à la campagne, les maisons de la plupart des chanoines et des prêtres séculiers. Seule, la cathédrale, défendue par de braves bourgeois, est épargnée. Le 15 avril, un accord est conclu.

[1] Dans HELLER, p. 165, 173-175. 185, 190-193.

Digitized by Google

L'évêque, assisté de son chapitre, est reconnu pour le seul seigneur du pays. On nomme une « commission nationale » chargée d'examiner et d'abolir tous les abus; on décide que jusqu'à la fin de l'enquête, tout payement d'impôt ou de dîme sera suspendu. La paix est publiquement proclamée, ce qui n'empêche pas l'émeute de continuer sans interruption dans l'évêché. Plus de soixante-dix châteaux et beaucoup de couvents sont pillés et saccagés. Dans la ville se rassemblent des milliers de vauriens accourus des environs, « de sorte que personne n'est plus en sécurité de son corps ou de ses biens les jours où cette populace s'enivre dans les caves des prêtres, comme cela arrive continuellement ». A Bamberg, la conduite des émeutiers « est si grossière et si sauvage que non-seulement les vieux et respectables bourgeois en sont consternés, mais ceux-là mêmes qui au début avaient applaudi à la révolte[1] ».

Si les insurgés n'avaient tenu aucun compte du traité conclu avec l'évêque le 15 avril, c'est qu'ils avaient reçu de bonnes nouvelles, leur annonçant les victoires successivement remportées par les leurs dans l'Odenwald, la vallée du Neckar, et dans tout l'évêché de Wurzbourg.

V

Dans l'Odenwald et les pays qui l'avoisinent, les paysans s'étaient soulevés à la voix de Georges Metzler, aubergiste perdu de mœurs, et de l'ancien chancelier du Hohenlohe, Wendel Hipler, surnommé Fischbach, démagogue adroit et rompu aux affaires. « J'ai taillé de l'ouvrage à ton maître », disait-il le 23 mars à un serviteur du comte de Hohenlohe, un jour qu'il buvait avec ce dernier dans une auberge de Weinsberg; « je veux que cette année il ait de la besogne! A OEringen et dans les alentours, il y aura certainement bientôt quelques prairies à acheter à bon compte! » Révolutionnaire exalté, il servait sans cesse, par ses paroles et par sa plume, « la cause du peuple ». Il avait organisé des sociétés secrètes dans tous les environs, de sorte qu'en peu de temps, il avait en main, en sa qualité de chancelier et de premier secrétaire des rebelles, tous les

[1] Pour plus de détails, voy. BENSEN, p. 376-384. La liste des châteaux détruits, p. 564-565. *Städter und Bauernkrieg im ehemaligen Fürstenthum Bamberg*, dans les *Histor. polit. Blättern*, p. 95-817.

Digitized by Google

fils de la révolte. « Hipler est un esprit aiguisé, un homme adroit et entendu », disait de lui son ami Götz de Berlichingen; « il est rare d'en rencontrer qui le vaillent dans les conseils[1]. »

A l'appel de Metzler, les paysans accouraient de toutes parts. « Ils venaient en troupes bruyantes, semblables aux abeilles quand elles essaiment. » Celui qui refusait de les suivre était menacé de perdre « les biens et la vie », et de faire ainsi l'expérience de ce qu'il en coûtait de refuser d'être un « frère chrétien ». Élu général en chef, Metzler donna rendez-vous à ses troupes, encore grossies par des renforts venus des territoires de Mayence, de Wurzbourg et des États de l'Ordre Teutonique, à l'abbaye de Citeaux, située près de Schönthal, à quatre lieues d'OEringen. Là, tous les bourgeois et paysans qui ne s'étaient pas encore déclarés devaient se présenter à la « sainte armée », animés des sentiments de la plus pure charité fraternelle, « offrir leur assistance aux frères, et promettre de contribuer au triomphe de la parole de Dieu et de la doctrine de saint Paul »; les troupes de Metzler s'intitulaient l'« armée évangélique »; les insurgés déclaraient n'avoir d'autre but que le maintien et la protection de la parole de Dieu[2]. Du 4 au 10 avril, ils campèrent à Schönthal, et s'y conduisirent « comme des bêtes féroces ». Ils profanèrent les autels, volèrent les vases sacrés, qu'ils se partagèrent ensuite, détruisirent les plus admirables chefs-d'œuvre, et brûlèrent tout un village, à l'exception de quelques maisons.

Pendant ces jours d'horreur, Götz de Berlichingen, « le chevalier audacieux et vaillant », vint, accompagné d'autres « frères chrétiens », rejoindre les paysans[3]. « Il se faisait fort », disait-il, « de mettre la noblesse du côté des révoltés, les nobles étant aussi bien que les paysans opprimés par les princes[4]. » De même qu'autrefois, dans une de ses expéditions de rapine, il avait salué du nom de « chers compagnons » une bande de loups fondant sur un troupeau de moutons, il voyait maintenant dans les paysans incendiaires et pillards de « chers frères chrétiens », dont il pourrait heureusement se servir contre les princes et les seigneurs ecclésiastiques tant détestés de lui. Il espérait, par son influence et la part personnelle qu'il comptait prendre à la révolte, réprimer à temps la fureur des bandes insurgées, et les empêcher de s'en prendre aux biens des nobles. A Schönthal, il convint avec les paysans « que dès qu'il les verrait

[1] Pour plus de détails sur Hipler, voy. Buhler, p. 155-159.
[2] Voy. Bensen, p. 107-119.
[3] Voy. sur lui notre premier volume, p. 538-541, 548.
[4] Tiré des aveux de Dyonisius Schmid, ancien maire de Schwabach, dans Stalin, t. IV, p. 296, note 3.

Digitized by Google

arriver à Gundelsheim, dans les environs de son château de Hornberg, il viendrait les rejoindre[1] ».

A Schönthal, des hordes venues des bords de la Tauber et unies aux lansquenets de la bande noire, commandés par Florian de Geyer, rejoignirent l'« armée évangélique ». Vinrent ensuite les bandes du comté de Hohenlohe et du territoire de la ville libre d'Heilbronn, commandées par le sauvage et incendiaire Jacques Rohrbach, de Böckingen. Jacques, comme Metzler, était depuis longtemps le « frère » de Wendel Hipler, et de moitié dans tous ses complots. Intimidés par ses menaces, les habitants des localités environnantes venaient en foule se joindre à l'Union chrétienne. « Si vous tardez encore », leur avait-il écrit, « si vous refusez de prêter main-forte à l'Évangile, je saurai bien vous contraindre à l'obéissance; je pillerai, je brûlerai tout ce qui vous appartient! » « C'est ainsi », rapporte Sébastien Franck, « que plus d'un honnête homme s'était vu forcé de suivre les révoltés. » Jacques faisait jurer à ses troupes de l'aider à proscrire moines et prêtres. Après leur expulsion, on se partagerait leurs dépouilles. Le prédicant de l'armée exhortait avec lui les paysans à défendre de cette manière la « liberté évangélique[2] ».

Pendant qu'à Schönthal les insurgés se livraient « à des excès, à des débauches qu'eussent désavoués des Turcs », arriva soudain la nouvelle que les « frères chrétiens » des environs de Mergentheim avaient pénétré dans la ville grâce à la complicité des bourgeois, et qu'ils avaient pillé les maisons des chevaliers de Saint-Jean[3]. « Ce fut une liesse nonpareille. Les insurgés, voyant la fortune leur sourire de tous côtés, se flattaient d'être avant peu les seuls maîtres du pays. »

L'« armée unie de l'Odenwald et de la vallée du Neckar », forte d'environ huit à dix mille hommes et commandée par Metzler, rebroussa vers le sud le 10 avril, et le jour suivant, à Neuenstein et à Waldenbourg, « rangea au devoir chrétien » les comtes Albert et Georges de Hohenlohe. Albert avait proposé aux paysans de s'en remettre à l'arbitrage d'un tribunal souverain, impartial, chargé d'apprécier tous leurs griefs; mais il lui fut répondu que la « sainte

[1] Aveux de Dyonisius Schmid, voy. note 4 de la page précédente. Le 19 avril 1525, le grand prévôt du Wurtemberg Frédéric de Freiberg écrivait de Schorndorf au Conseil de régence autrichien que Götz de Berlichingen était le véritable général en chef des paysans, bien qu'on ne le reconnût pas officiellement pour tel. — Voy. STALIN, t. IV, p. 297.

[2] Voy. ZIMMERMANN, t. II, p. 271-277. — BENSEN, 119-222.

[3] Sur le pillage de Mergentheim et du château voisin de Neuhauss, appartenant à l'Ordre Teutonique, voy. OECHSLE, p. 138-141.

Digitized by Google

armée » ne reconnaissait l'autorité ni de l'Empereur ni des Ordres, et ne se guidait que d'après ses propres décisions. Si les comtes refusaient de faire droit à leurs réclamations, leurs propriétés seraient saccagées; ils durent jurer, à genoux, fidélité à l'Union, et s'engager à observer les douze articles. « Frère Albert et vous, frère Georges », leur dit l'un des révoltés, « approchez, jurez de rester parmi nous comme de bons frères, et de ne rien entreprendre contre nous, car désormais vous ne serez plus jamais les maîtres; c'est nous qui sommes à présent seigneurs de Hohenlohe[1]. » Après qu'à l'instigation de Jacques Rohrbach le couvent de femmes de Lichtenstern eut été pillé, les hordes marchèrent sur Löwenstein, et contraignirent les comtes Louis et Frédéric à entrer dans la « fraternité ». Revêtus d'habits de paysan, tenant à la main des bâtons blancs, ceux-ci se virent forcés de suivre l'armée et durent subir les plus grossiers traitements. Le 14 avril, les insurgés s'emparèrent de la petite ville de Neckarsulm, appartenant à l'Ordre Teutonique; « tout ce qui était bien d'église fut saccagé ». L'armée se porta ensuite sur Weinsberg.

A Weinsberg, petite ville du Wurtemberg, le comte Louis Helfreich d'Helfenstein, grand prévôt, commandait une petite garnison d'environ soixante-dix à quatre-vingts cavaliers. A la nouvelle de l'approche des rebelles, il se hâta d'envoyer demander assistance au Conseil de régence autrichien, qui siégeait alors à Stuttgard; mais il n'en obtint aucun secours. « Les bourgeois », écrivait le comte, « bien qu'ils m'aient juré fidélité à la vie et à la mort, donnent lieu à des soupçons qui semblent bien fondés; leur irrésolution fait tout craindre. Les enfants perdus de Weinsberg pactisent avec les paysans, leur enseignent les moyens les plus faciles d'assaillir le château, et leur promettent aide et secours au moment décisif. » Le 16 avril, le matin de Pâques, le comte fut averti que les paysans avaient quitté leur camp dès la pointe du jour, parlant d'aller querir leurs œufs de Pâques à Weinsberg. Il renforça alors sa petite armée, et disposa tout pour la défense des portes et des abords de la ville. Ayant rassemblé ses reitres, ses cavaliers et les bourgeois de la cité sur la place du marché, il s'efforça de leur inspirer courage et confiance. Il avait laissé sa femme et son enfant au château, leur dit-il; il allait se mettre à leur tête, décidé à se défendre avec eux jusqu'à la mort. Il leur assura que ce jour-là même il attendait de sûrs renforts. Accompagné de beaucoup de ses cavaliers, il se ren-

[1] Herolt, p. 91. « Donc les deux comtes restèrent avec les paysans, et cependant ils avaient de bons châteaux forts! Mais notre Seigneur Dieu leur avait ôté tout courage. » Voy. Œchsle, p. 95-108.

Digitized by Google

dit à l'église, assista à la messe et reçut la sainte communion. Mais l'office divin n'était pas encore terminé qu'on vint lui annoncer que six à huit mille paysans étaient ameutés devant les murs de la ville, et demandaient à ce que le « château et la cité fussent livrés à la sainte armée de l'Union ». Une « vieille sorcière », « la Hofmann noire de Böckingen », avait prononcé des sortiléges sur l'armée des révoltés, et prétendait l'avoir rendue invulnérable. Les bandes de Florian Geyer escaladèrent le château « comme des chats », et l'eurent bientôt mis à sac. Aidés des bourgeois qui leur avaient ouvert les portes, ils furent promptement maîtres de la ville : chevaliers et cavaliers se défendirent héroïquement jusque devant la porte de l'église, mais enfin il fallut céder au nombre. « Tout ce qui portait bottes et éperons » fut condamné à périr, et les prêtres furent passés au fil de l'épée. « Les paysans, ivres et fous, se disputaient, parmi les cris et les rixes, les ostensoirs, les calices, les vases d'argent, les vêtements sacerdotaux, et autres objets précieux. » « Il semblait que l'enfer eût déchaîné ses pires bandes; des atrocités vraiment sauvages furent commises. » Jacques Rohrbach, qui s'était chargé de la surveillance des prisonniers, résolut de mettre l'occasion à profit pour « inspirer une salutaire terreur à la noblesse ». Lui et ses compagnons décidèrent qu'ils ne feraient grâce à aucun seigneur, noble ou cavalier, et les passeraient sans exception au fil de l'épée, déclarant en même temps que tout paysan qui oserait prendre le parti d'un noble serait immédiatement massacré. Le comte d'Helfenstein fut condamné à être « passé par les piques » au son des tambours, avec vingt-quatre de ses gentilshommes et quelques-uns de ses plus fidèles serviteurs[1]. On conduisit les condamnés dans une prairie située devant la porte basse de la ville; là, on leur signifia leur sentence. La comtesse d'Helfenstein, fille naturelle de l'empereur Maximilien, se jeta alors aux genoux de Rohrbach, tenant entre ses bras son fils âgé de deux ans; elle le conjurait en pleurant de lui accorder la grâce de son mari; mais Rohrbach la repoussa durement, et un paysan blessa « le petit seigneur d'un coup de son épée ». Le comte, pour sauver sa propre vie, lui ayant offert une rançon de trente mille florins, Rohrbach lui dit : « Quand bien même tu nous donnerais deux tonnes d'or, il faut mourir! » L'ancien joueur de fifre du comte, Melchior Nonnenmacher, se tenait devant lui, soufflant joyeusement dans son instrument : « Je t'ai si souvent fait de la musique lorsque tu étais à table », lui disait-il, « n'est-il pas juste que je te régale

[1] Il ressort des aveux de Pierre Dohaim, fait prisonnier à Ulm en 1525, qu'à peine la dixième partie de l'armée des paysans fut informée du meurtre du comte. Œchsle, p. 107.

Digitized by Google

aujourd'hui, au moment où tu vas exécuter ta dernière danse? » Il lui ôta de la tête son chapeau à plumes, et s'en coiffa, disant : « Tu l'as porté assez longtemps, je veux être seigneur à mon tour! » A peine le comte avait-il fait trois pas sur le chemin du supplice qu'il tomba mort sur le sol, percé de cent coups de pique. La Hofmann plongea alors un couteau dans ses entrailles, et cira ses souliers avec la graisse qui en tombait. Jacques Wirt endossa e pourpoint de damas de la victime; en cet équipage, il se présenta devant la comtesse et lui dit : « Femme, comment me trouves-tu ainsi? » On fit main basse sur les joyaux de la veuve, on la dépouilla même d'une partie de ses vêtements, puis on la fit monter avec ses femmes sur un tombereau de fumier qui devait la conduire à Heilbronn. La populace de Weinsberg l'accompagnait en l'abreuvant d'outrages. « Tu es venue parmi nous en carrosse doré », lui criait-on, « et tu t'en vas dans une charrette de fumier! » D'un courage tranquille, l'infortunée, songeant sans doute à la semaine sainte qui venait de s'écouler, répondit avec calme : « J'ai commis beaucoup de péchés! Le Christ, le Sauveur sans tache, est entré à Jérusalem le jour des Rameaux parmi l'allégresse du peuple; bientôt après il a été crucifié, non pour ses péchés, mais pour les nôtres! Qu'il me console[1]! »

Les autres gentilshommes[2] périrent de la même façon que le comte; on éleva les jeunes pages au bout des piques; puis on les acheva.

Le bruit des atrocités commises à Weinsberg se répandit rapidement dans toute l'Allemagne « comme un râle d'agonie », excitant partout un profond sentiment de honte, un ardent désir de vengeance. « Chacun », dit un chroniqueur, « méditait au fond de son âme la grande iniquité, l'inhumaine barbarie des paysans évangéliques. Comment gouverneraient-ils, si le jeu continuait à leur réussir? Les paysans ne s'étaient-ils pas conduits en véritables Turcs? N'était-ce pas ainsi qu'agissaient les infidèles, lorsqu'ils étaient victorieux et répandaient lamentablement le sang chrétien, aussi bien celui des vieillards que celui des jeunes gens[3]? »

Au conseil de guerre des paysans, où se discutaient les plans

[1] La comtesse se réfugia plus tard chez son frère l'archevêque Georges de Liége, puis chez sa demi-sœur Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, où elle mourut en 1537. HENNE, *Hist. du règne de Charles V en Belgique*, t. IV, p. 80.

[2] Pour les listes des victimes, et tous les documents concernant les événements de Weinsberg, voy. STALIN, t. IV, p. 286, note 1-3.

[3] *Thoman's Weissenhorner Historie*, dans BAUMANN, *Quellen zur Gesch. des Bauernkriege in Oberschwaben*, p. 90. — « L'ancien proverbe populaire qui affirme « que la hache n'est jamais plus tranchante que lorsqu'un paysan dévient seigneur et maître », ne ment point », dit Haarer (dans GÖBEL, p. 115).

Digitized by Google

des saintes armées, Florian de Geyer proposa de brûler et de raser tous les châteaux forts, un noble, pas plus qu'un paysan, ne devant avoir plus d'une porte à sa demeure. Les couvents, disaient ses compagnons, devaient aussi être détruits et les moines contraints de labourer et de défricher le sol, comme de simples cultivateurs. Ces résolutions furent adoptées à l'unanimité, et il fut convenu qu'on allait commencer par obliger Heilbronn à entrer dans la « Fraternité chrétienne ». Ensuite on pénétrerait par le territoire de Mayence dans l'évêché de Wurzbourg, où l'émeute se montrait déjà toute-puissante. Le 17 avril, Götz de Berlichingen[1] fut élu général. Avant de quitter Weinsberg, l' « armée évangélique » reçut des comtes de Hohenlohe deux coulevrines et un demi-quintal de poudre, avec l'assurance que « les seigneurs ne souffriraient pas que leurs sujets fissent aucune résistance aux révoltés[2] ».

Heilbronn fut prise « à aussi peu de frais que Weinsberg ».

Depuis la révolte de la haute Souabe, une « Fraternité » s'y était formée. Elle tenait ses assemblées secrètes chez un boulanger-cabaretier; dans la ville et dans les villages environnants, tout depuis longtemps se préparait en secret pour un « soulèvement chrétien. » On avait soumis les douze articles à l'appréciation des paysans. Un des meneurs, les pressant de se déclarer, leur disait : « Allons, courage! vous êtes des hommes libres! Qui vous oblige à payer les tailles, les redevances, les dîmes? A l'œuvre donc! La corporation des vignerons ne vous abandonnera pas! » « Frères », s'était écrié un soldat qui avait autrefois servi sous Sickingen lors de la campagne de Trèves, « que le *Bundschuh* se lève enfin! » Jacques Rohrbach était le plus violent agitateur d'Heilbronn. « Mes amis », disait-il aux conjurés attablés avec lui le 1er avril dans la maison du boulanger autour de la friture et du vin blanc, « c'est maintenant que nous allons commencer une vie chrétienne! c'est maintenant que la horde des paysans va se signaler! » « Nous commencerons par punir les prêtres », disait un autre, « puis nous passerons aux seigneurs; nous prononcerons la sentence de tous ceux qui nous ont affamés; que le châtiment de Dieu les atteigne! Leurs maisons vont devenir les nôtres! » A l'assemblée de Flein, où les « frères » d'Heilbronn et huit cents paysans se trouvaient réunis, on adopta, sur la proposition de Rohrbach, la résolution suivante : « Comme celui qui possède plus que son frère est strictement obligé de l'aider et de le secourir, il faut mettre la main sur les propriétés des chevaliers de Saint-Jean, et partager entre les bourgeois tout ce qui s'y trouvera

[1] Voy. STALIN, t. IV, p. 296, note 3.
[2] Dans ŒCHSLE, p. 109-110.

Digitized by Google

Les champs seront répartis entre les pauvres; les moines et les religieux seront chassés. » Vers le milieu d'avril, presque toute la corporation des vignerons d'Heilbronn était en bonne intelligence avec les émeutiers, et, dans la ville même, un parti puissant s'était déclaré contre le conseil. Ce parti se composait d'ouvriers à leur aise, de bourgeois ayant autrefois servi, et de nombreux prolétaires, dont un inventaire tombé plus tard entre les mains des princes va nous permettre d'apprécier les ressources : l'un d'entre eux « ne possède rien qu'un bois de lit, un traversin et deux oreillers, sur lesquels sont couchés ses six enfants »; un autre « n'a qu'une table, un petit lit et quatre enfants »; un troisième « a pour tout bien, lui et ses quatre enfants, un vieux lit, une cruche et une cuirasse ». Tous étaient d'avis qu'il fallait sans délai défendre l'Évangile, soutenir la cause de Dieu, et « passer les riches au crible ». Le boulanger Hans Müller, surnommé Flux, qui avait visité les paysans dans leur camp, vint redire aux amis d'Heilbronn : « Nos frères se mettent en marche avec une armée si considérable que les ennemis ne pourront jamais en venir à bout. Ils m'ont fait part de tous leurs plans; ils marcheront devant eux aussi loin que le monde est grand. Je les ai vus à l'œuvre à Lichtenstern, où ils ont détruit et brisé tout ce qui se trouvait! A nous de tomber sur les nonnes et les moines! à nous de châtier les affameurs qui les soutiennent! à nous de faire jouer le glaive! »

Le conseil d'Heilbronn, « divisé contre lui-même, privé de chef », ne résista pas longtemps. Le dimanche de Pâques, 16 avril, la révolte éclata sur la place du marché. Ceux qui tenaient pour les paysans envoyèrent des messagers à Georges Metzler et à Jacques Rohrbach, les invitant « à se rendre promptement à Heilbronn, parce qu'il serait très-facile d'y pénétrer ». Si les conseillers refusaient d'ouvrir les portes, « on ferait sauter leurs têtes par-dessus les murs ». Une bande d'insurgés se rua sur l'hôtel de ville, criant : « A mort les scélérats qui sont là dedans! » Ce ne fut qu'à grand'peine que le prédicant de Saint-Nicolas, le docteur Lachmann, ami de Mélanchthon, parvint à les calmer. Lorsque la nouvelle de l'attentat de Weinsberg se répandit dans la ville, « les conseillers tombèrent dans le trouble et le désespoir ». Aussitôt après le forfait, quelques bourgeois qui y avaient pris part ou avaient été de connivence avec les révoltés revinrent à Heilbronn. Parmi eux se trouvait Christian Weyermann, « dont la pique, encore dégouttante de sang, gardait des débris de cheveux et de chair humaiue ». En franchissant la porte d'Heilbronn, il s'était écrié : « C'est maintenant que la danse va commencer pour de

Digitized by Google

bon! Tous les gens à éperons seront massacrés! » Luz Taschenmacher, dont la pique était encore ensanglantée, portait l'habit de gala du comte d'Helfenstein. Hans Waldner était coiffé de son béret et avait son épée au côté; avec eux était aussi le « porcher de Kresbach », un misérable qui avait été des plus ardents au pillage du château, et avait demandé à grands cris la mort du comte.

La « Fraternité » fut d'avis de « faire passer par les piques » tous les grands seigneurs d'Heilbronn : « Nous allons nous faire justice! maintenant cela va marcher! notre fortune commence! les coquins nous ont assez longtemps trompés, leur affaire est claire! nous ne ferons aucun mal aux pauvres, nous n'en voulons qu'aux riches. On coupera les mains de tous ceux qui ont prêté serment contre nous! »

L'armée de l'Union se présenta le mardi de Pâques devant la ville, « demandant à danser à la kermesse d'Heilbronn ». Georges Metzler fit savoir au conseil que lui et ses frères étaient venus pour châtier leurs ennemis les prêtres. Le devoir de la ville était d'accueillir les frères chrétiens, et les bourgeois devaient partager avec eux. Si la Fraternité était repoussée, elle était résolue à mettre en haut ceux qui étaient au dernier rang; mais si on lui donnait entrée de bonne amitié, les chefs se prêteraient volontiers à un accommodement. Le conseil entama les négociations; mais tandis qu'elles se poursuivaient, les paysans pénétrèrent dans la ville, soit que les portes leur eussent été ouvertes par ordre du conseil, soit que les bourgeois révolutionnaires eussent pris l'initiative. Dès lors, les insurgés furent maîtres et seigneurs de la cité. Rohrbach et ses affidés expliquèrent à la population, assemblée sur la place du marché, « qu'ils ne voulaient rien entreprendre contre l'autorité de l'Empereur, et que, dociles à la doctrine de saint Paul, ils avaient pris les armes pour protéger l'Evangile. »

Cette « protection de l'Évangile » commença immédiatement par le pillage de la maison de Saint-Jean. Les lettres, comptes, papiers des chevaliers furent déchirés, éparpillés, jetés dans le ruisseau. Les femmes et les enfants allaient et venaient, transportant du vin, de l'avoine, du linge, de l'argenterie, des objets de ménage de tous genres. Rohrbach établit un marché dans le château, et fit savoir à toute la ville que le butin allait être mis à l'enchère. A la caisse du blé des commendes, on voyait des bourgeois mesurer le froment et l'avoine avec le bâton de justice et les balances municipales; les femmes portaient des soutanes et des aubes de chœur, et s'étaient fait des tabliers avec le linge d'église. « Nous séjournerons quelque temps ici », disaient-elles; « quant aux bourgeois, ils peuvent aller habiter nos villages! » On contraignit les chevaliers de Saint-Jean de s'asseoir tête nue à la table des paysans. « Aujourd'hui, mon petit seigneur », disait un paysan à un chevalier, « nous sommes grands

Digitized by Google

maîtres! » Et ce disant, il lui porta un si rude coup qu'il le fit tomber à la renverse. Tout l'argent comptant qui se put trouver fut saisi et partagé. Le couvent de Sainte-Claire dut payer une rançon de 5,000 florins; celui des Carmélites, situé à quelque distance de la ville, en offrit 3,000 et, malgré des promesses formelles, fut très-endommagé. Partout les paysans faisaient de riches captures; aussi eussent-ils bien voulu voir se prolonger indéfiniment la « fraternité évangélique ». Leur principal chef, Georges Metzler, reçut pour sa part 13,000 florins. Rohrbach déposa chez une veuve une somme de soixante et onze florins, un rouleau de doubles ducats, des pierres précieuses enchâssées dans l'or, de superbes hanaps en argent, et divers autres bijoux de grande valeur. On vit un bourgeois d'Heilbronn portant sur son dos un sac contenant 1,400 florins, partager la somme avec quatre émeutiers. Ces « féroces sangliers » pénétraient aussi chez les prêtres qui étaient nombreux dans la ville, et s'emparaient de l'argenterie, des gobelets d'argent et du vin qu'ils trouvaient.

Le conseil avait sacrifié le clergé à sa propre sûreté. Il « jura d'observer loyalement les douze articles présentés par les paysans, et fit savoir à tous les habitants d'Heilbronn que chacun était libre de se joindre aux rebelles, et que les citoyens qui voudraient suivre les révoltés pourraient, plus tard, quand il leur plairait, rentrer dans la ville sans crainte d'être inquiétés, parce qu'il ne serait fait aucun tort à leurs droits de bourgeoisie, à leur réputation, ni à leurs biens[1] ».

[1] On lit dans une chanson populaire du temps :

Heilbronn, tu as été coupable,
Tu n'as pas bien réfléchi,
Tu expieras ta faute,
Car tu as causé la ruine de bien des gens!
A cause de toi, plus d'un cœur loyal
A été livré au désespoir,
Et beaucoup ont perdu la vie
Par suite de ton crime!
Tu as fait alliance avec les paysans,
Et tu n'y étais pas forcée,
Toi qui as de si profonds fossés,
De si bonnes murailles!
Alors les pauvres braves gens ont eu peur,
Car dans leurs campagnes,
Leurs villages, leurs bourgs découverts,
Ils n'avaient aucun secours à espérer!

Et à la fin :

Veut-on que je dise la vérité?
Dans plus d'une ville
Le mal n'est pas venu
Des seigneurs ni du conseil.
Il est venu des vauriens
Qui ont dirigé tout le jeu,
Et qui, n'ayant rien à perdre,
Ont voulu gagner beaucoup.

LILIENKRON, t. III, p. 448, 451.

Digitized by Google

Aussitôt que le conseil de Wimpfen eut apprit qu'Heilbronn avait ouvert ses portes aux insurgés, il leur envoya des délégués, et conclut avec eux un traité de paix, aux dépens du clergé. La ville s'engageait à livrer une certaine somme d'argent et à fournir les paysans de vin et de blé prélevés sur les biens d'Église. Liberté était laissée aux bourgeois de se joindre aux révoltés et d'adopter leurs articles; les meneurs révolutionnaires de la ville obtinrent, pour eux et les leurs, une lettre de protection les mettant entièrement à l'abri, et laissant à leur libre disposition tous les biens ecclésiastiques. Redoutant les représailles de la ligue souabe, qui avait droit de juridiction sur Heilbronn, les paysans convinrent de ne pas arborer de bannière aux couleurs et armes de la ville. Hans Flux, qui avait servi d'intermédiaire entre les conseillers et les rebelles, leva donc l'« étendard libre » d'Heilbronn. Il exhortait en ces termes les habitants de la cité : « Chrétiens mes frères, marchez hardiment sous cette bannière, venez promptement au secours de l'Évangile! A tous sera donné un égal butin, même ration de blé, de vin, même solde! Le riche sera tenu en même estime que le pauvre! » Le conseil consentit à fournir les révoltés de piques, de cuirasses, de poudre et de pièces d'artillerie. « Aussitôt que vous désirerez nous revoir, faites-le-nous savoir au plus vite », dit Flux à l'un des bourgmestres au moment de quitter Heilbronn; à quoi celui-ci répondit en tremblant : « Merci, cher Hans, et bonne chance! » Un bourgeois d'Heilbronn fut élu premier maître de quartier au conseil de guerre des paysans. Un autre avouait hautement le but qu'on se proposait : « Tomber sur les cités, égorger tous nos ennemis, nous en donner à cœur joie! » Une troupe de femmes suivait l'armée, portant comme les hommes armes et cuirasses, et faisant cortége à cette même « Hofmann noire » qui, à Weinsberg, avait plongé son couteau dans le corps du comte d'Helfeinstein et avait proféré des imprécations sur Heilbronn et surtout sur les conseillers, « ces scélérats et ces coquins ». Si l'on avait suivi les conseils de cette mégère, la ville entière eût été détruite. Elle eût voulu « déchiqueter toutes les robes des nobles dames pour les voir aller par les rues comme des oies plumées ». Exhortant les troupes au pillage, elle leur répétait « qu'il ne fallait pas laisser pierre sur pierre à Heilbronn, et que la ville allait être transformée en village, parce que tout devait être nivelé [1] ».

[1] Sur ces événements, voy. la relation de Jacques Sturm dans SCHREIBER. t. II, p. 56. — JAGER, *Geschichte von Heilbronn*, t. II, p. 35-50. — ZIMMERMANN. t. II. p. 439-490. La Hofmann est l'une des personnalites les plus repoussantes de la révolution sociale. Elle fit preuve d'une telle férocité que, parmi les femmes

Digitized by Google

Le 22 avril, l'armée de l'Union quitta le camp d'Heilbronn pour opérer sa jonction avec plusieurs autres bandes qui, pendant ce temps, commandées le plus souvent par Florian de Geyer, avaient soumis à la « Fraternité » les contrées du Neckar, du Kocher et du Jaxt, soit par la force, soit du libre consentement des populations. Une partie de ces hordes assaillit et pilla Scheuerberg, château appartenant aux chevaliers de Saint-Jean et situé sur la montagne qui surmonte Neckarsulm, et Horneck, donjon de Dietrich de Cleen, grand maître de l'Ordre Teutonique. Les révoltés pénétrèrent ensuite au cœur du Wurtemberg.

Là, plusieurs hordes s'étaient déjà formées « pour le soutien du droit et de la justice, pour la cause du saint Évangile et de la parole de Dieu ». L'une d'elles était entrée le 25 avril à Stuttgard, d'où le Conseil de régence autrichien s'était hâté de s'enfuir. D'autres avaient soumis presque toutes les villes de la forêt Noire wurtembourgeoise. Dans la ville libre de Hall, les paysannes, accourues des environs, choisissaient d'avance les maisons qu'elles se promettaient d'habiter. « Avant peu », disaient-elles aux bourgeoises de la ville, « nous aussi nous serons de grandes dames! » Néanmoins la ville essaya de résister; mais ses paysans fraternisèrent avec les bandes de la seigneurie de Limpurg, qui avaient leur quartier général à Gaildorf, et qui, brûlant et pillant sur leur passage, jetaient l'épouvante parmi tous ceux qui avaient encore quelque chose à perdre. Ces hordes s'intitulaient l' « Union générale », et prétendaient ne s'être associées que « par un motif fraternel de charité chrétienne, pour établir le saint Évangile et pour extirper les abus ». La rage de destruction des insurgés se donna surtout carrière au couvent de Lorch, auquel ils mirent le feu le 12 mai; ils n'épargnèrent même pas les tombes des empereurs de la maison de Hohenstaufen. Le capitaine d'une compagnie formée dans les villages du territoire de Gmünd marcha avec trois cents hommes contre le château impérial de Hohenstaufen, le pilla et y mit le feu. Partout vainqueurs,

hussites qui, au quinzième siècle, se firent remarquer par leur cruauté, leur féroce soif de vengeance, on trouverait difficilement son égale. Auxiliatrice et conseillère de Jacques Rohrbach, elle ne respirait qu'incendie, pillage, meurtre. Elle marchait à la tête des hordes armées dont elle enflammait le courage : « Dieu était pour les paysans, ils devaient marcher joyeusement, hardiment! » Elle avait prononcé sur eux des sortiléges; aucune pique, hallebarde ou balle ne pouvait leur nuire. Zimmermann, t. II, p. 490, célèbre la « Hofmann », et l'appelle la Jeanne d'Arc de la guerre des paysans! « Triste opprimée, femme héroïque sortie des huttes du Neckar, être fatal, à l'âme énergique et sauvage, cœur passionné, aimant et haïssant avec la même vigueur, avec ton *Dieu le veut!* sur les lèvres et ton âme éprise de vengeance, de guerre et de liberté, comme tu vivrais dans la légende et dans l'histoire, comme la musique et l'éloquence t'auraient glorifiée, si ta cause avait triomphé, ou si du moins tu n'avais pas pris naissance dans la hutte du paysan ! »

Digitized by Google

les paysans se persuadaient que Dieu était avec eux et prenait lui-même leur défense. Les conseillers de Gmünd furent invités à plusieurs reprises à se joindre à la « Fraternité ». « Si vous hésitez », leur écrivaient avec menace les bandes de Gaildorf, « de par la justice divine et le courage que Dieu nous a mis au cœur en nous révélant sa sainte parole, nous marcherons contre vous, et ne vous regarderons plus que comme des impies et des ennemis de Dieu. »

Mais les paysans du Wurtemberg dissuadèrent les incendiaires de Gaildorf de pénétrer plus avant dans le pays. « Ils se sentaient en état », disaient-ils, « de purifier eux-mêmes les couvents et les coffres-forts du duché. »

« Voilà déjà le septième jour que je marche avec les paysans », disait le général de la horde de Stuttgard à un enseigne qui lui amenait un renfort de deux cents hommes; « j'ai cru d'abord qu'ils ne se proposaient que le règne de l'Évangile, mais je vois bien à présent que la plupart d'entre eux ne songent qu'au vol et au pillage. »

Le duc Ulrich, qui avait conclu depuis longtemps une alliance en règle avec les insurgés du Hégau et de la forêt Noire, et qui, d'Hohentwiel, leur avait envoyé toute son artillerie, ne se trouvait pas en personne parmi les bandes dévastatrices de Wurtemberg; mais son conseiller et chargé d'affaires, Fuchs de Fuchstein, marchait avec le quartier général et rendait compte au duc de tous les mouvements de l'armée. Lorsque les révoltés se furent emparés de Sulz, ville appartenant au comte de Geraldseck, Ulrich, alors à Rothweil, où il s'était établi avec sa cavalerie, fit dire à Fuchstein « qu'il devait s'efforcer de soustraire la ville à la domination du comte, car autrement les hordes n'agiraient pas fraternellement envers lui ». « Lorsque vous êtes sur le point de livrer bataille », disait Ulrich aux paysans, « faites toujours votre possible pour que les choses se passent rondement et que l'assaut soit donné avec entrain et vigueur, car cela est très-important. Si nous agissons avec énergie, nous ne pouvons douter qu'avec l'aide du Seigneur la victoire ne soit nôtre [1]. Dieu est pour nous! »

[1] ZIMMERMANN, t. II, p. 337-385 — WAGNER, p. 233-244. — STALIN, t. IV, p. 288-295. Parlant de son alliance avec les paysans, Ulrich écrivait le 29 avril 1525 à Schaffhouse : « Comme Dieu et la nature nous permettent d'adopter et de chercher *tous les secours possibles* pour recouvrer notre bien, nous nous sommes mis d'intelligence avec l'assemblée des paysans, maintenant réunie dans le Hegau et la forêt Noire, et nous avons reçu d'eux l'assurance qu'ils nous aideraient à recouvrer notre terre et nos gens avec toutes nos propriétés, nous permettant ainsi de rentrer dans notre droit. » — SCHREIBER, *Bauernkrieg*, t. II, p. 69. Sur le séjour d'Ulrich à Rothweil, voyez la *Chronique de Villinger*, dans MONE, *Quellensammlung*, t. II, p. 85. Voyez la lettre d'Ulrich à Fuchstein du 7 mai 1525 dans ŒSCHLE, p. 349. « Beaucoup disaient », écrit le chroniqueur de Berne Anshelm, t. VI, p. 287, « que Dieu avait permis que le duc ne fût pas choisi

Digitized by Google

« Le Saint-Esprit se déclare pour le peuple, Dieu le veut, tout doit nous réussir! » telle était aussi la conviction des hordes incendiaires qui s'étaient rassemblées dans le margraviat de Bade, et se ruaient sur les couvents et les châteaux. « Ton bien est mon bien, mon bien est ton bien », disait un prolétaire à un comte, « car nous sommes tous frères, tous égaux dans le Christ[1] ! » Durlach pactisa avec les insurgés et laissa pénétrer environ trois mille hommes dans ses murs. Bientôt, aux paysans badois vinrent s'unir les hordes de l'évêché de Spire venues du Bruhrain; elles aussi s'étaient assemblées pour prêter assistance à la justice de Dieu; elles s'étaient emparées de Bruchsal et y avaient installé un nouveau pouvoir (23 avril). Il avait été décidé qu'à l'avenir, deux de leurs chefs, Frédéric Wurm et Jean de Hall, régneraient sur le pays, dirigeraient et conduiraient tout au nom des paysans. Les « hordes unies des pays de Bade et du Bruhrain » dévastèrent toutes les abbayes et châteaux des environs. « En somme, les paysans sentaient leur cœur bondir d'allégresse à la vue des ruines qu'ils avaient amoncelées. » Des pourparlers de paix entamés par l'évêque Georges de Spire et le margrave Philippe de Bade, et basés sur les réclamations des révoltés, n'eurent aucun résultat; les voies de fait, les pillages continuèrent de plus belle. Dans le Palatinat, où l'émeute s'était également soulevée presque partout, les énergiques efforts du comte palatin Louis pour apaiser la révolte et mettre fin aux dévastations n'eurent aucun effet durable[2].

VI

Après la prise d'Heilbronn, les hordes des émeutiers de Franconie, dispersées de côté et d'autre, se réunirent à Gundelsheim, où les chefs tinrent conseil. Wendel Hipler, chancelier et premier secrétaire des rebelles, proposa de solder les lansquenets qui se trouvaient en grand nombre dans les environs, et de les employer à l'instruction militaire des paysans, afin qu'on pût s'appuyer sur un noyau de troupes expérimentées. Mais les paysans repoussèrent ce plan,

par les paysans pour général en chef, parce que son conseil et son habileté auraient plongé tout l'Empire dans la détresse, ou bien qu'il eût tout conquis pour lui-même, étant donné les forces dont il disposait et la faible résistance qui lui était faite. »

[1] Voy. ZIMMERMANN, t. II, p. 584-586.

[2] *Bauernkrieg am Oberrheim*, dans MONE, *Quellensammlung*, t. II, p. 18-31. — HAARER, p. 27-34, 36, 50-59. — Voyez HARTFELDER, *Bauernkrieg*, p. 198. — GEISSEL, p. 275-297.

Digitized by Google

n'étant nullement disposés à partager avec d'autres le fruit de leurs rapines. En revanche, ils adoptèrent le second projet de Hipler, et élirent pour leur général en chef Götz de Berlichingen. Götz, depuis longtemps leur ami[1], se présenta donc au camp de Gundelsheim et fut reçu solennellement dans la Fraternité. On lit dans une circulaire datée du 21 avril 1525 : « Moi, Georges Metzler de Ballenberg, général, et les autres chefs des hordes chrétiennes, nous faisons savoir à tous que nous avons reçu dans notre association et Fraternité le très-loyal chevalier Götz de Berlichingen[2]. » Le plan des révoltés était de soumettre d'abord les territoires de Mayence et de Wurzbourg, puis de se porter vers Trèves et Cologne.

Le 30 avril, l'armée des rebelles, commandée par Götz de Berlichingen et Georges Metzler, parut devant Amorbach, abbaye bénédictine. Les deux chefs déclarèrent à l'abbé et aux conventuels, « avec force menaces et graves paroles », qu'ils étaient venus en qualité de frères chrétiens pour réformer le couvent, et que les religieux devaient « leur remettre de bon cœur tout l'argent comptant, les ouvrages d'orfévrerie, les joyaux, enfin tout ce qu'ils possédaient, sous peine de perdre la vie ». Pendant qu'on parlementait, la « horde fraternelle » pénétra dans l'abbaye, pilla et détruisit tous les objets de prix qu'ils y trouvèrent : vêtements, vases sacrés, missels précieux recouverts d'or et d'argent, vins et céréales, bestiaux et meubles; l'autel fut profané, le magnifique orgue de l'église brisé. « Et tout cela », dit une relation du temps, « les chefs, et surtout Götz, eussent pu aisément l'empêcher; mais leur propre intérêt les égara; ils crurent que là où était la guerre, le pillage devait jouer le premier rôle. » Götz eut sa part du butin. Un lot de joyaux valant cent cinquante florins lui fut assigné; la riche crosse de l'abbé en faisait partie, et sa « digne épouse » en arracha aussitôt les perles et les pierreries pour se faire un collier. « Outre cela, les paysans abandonnèrent au chevalier-brigand une somme de cinquante florins. L'abbé, dépouillé de son habit religieux, revêtu d'une blouse de laine que quelqu'un lui avait prêtée par compassion, dut assister au banquet. » On ne but guère que dans les calices, dont seize avaient été dérobés à l'abbaye. Comme l'abbé ne parvenait pas à dissimuler sa douleur, Götz lui dit avec ironie : « Soyez donc de bonne humeur! ne prenez pas la chose si à cœur, ne vous affligez pas tant! j'ai été moi-même trois fois ruiné, et pourtant je suis encore ici! L'habitude vous manque! » « Un pauvre paysan apporta trois hanaps, dont l'un d'or massif et les deux autres d'argent doré. Il les avait, dit-il,

[1] Voy. plus haut, p. 525.
[2] Dans Œchsle, p. 342.

Digitized by Google

trouvés dans le clocher, sous les ardoises, où le sacristain les avait cachés. Les chefs s'en saisirent, et firent fouetter de verges le sacristain[1]. »

D'Amorbach, Götz et Metzler, en leur qualité de « premiers chefs du conseil et de la communauté de Gundelsheim », firent publier un ordre sévère enjoignant de détruire entièrement et de raser[2] sans nul délai le château d'Horneck, ancienne résidence du grand maître de l'Ordre Teutonique. A Amorbach, les chefs décidèrent aussi le massacre de tous les princes, seigneurs et nobles; cependant ils s'engageaient à ne point inquiéter les gentilshommes qui viendraient de leur plein gré leur jurer foi et hommage[3].

Bientôt on apprit à Francfort-sur-le-Mein que l'armée évangélique marchait sur la ville, et se proposait d'exterminer les chevaliers de l'Ordre Teutonique et les Juifs[4].

VII

A Francfort aussi, « pendant ces fêtes de Pâques que les paysans célébraient de tous côtés, cette année-là, par des émeutes et des pillages », une émeute avait éclaté. Le docteur Gérard Westerbourg, de Cologne, beau-frère de Carlstadt[5], partageant toutes ses vues, en avait été le véritable instigateur. Il se donnait pour « un homme de Dieu »; il avait fondé « une Fraternité évangélique », et dans sa maison, ordinairement pendant la nuit, faisait de fréquentes con-

[1] Tiré du cahier des doléances de Mayence, dans ŒCHSLE, p. 350-352, ZIMMERMANN, t. II, p. 504-506.

[2] BERLICHINGEN-ROSSAH, *Gesch. des Ritters Götz von Berlichingen* (Leipzig, 1861), p. 236. — Voy. WEGELE, p. 159-164, où il est amplement prouvé que Götz n'était pas aussi innocent qu'il s'est représenté dans ses mémoires. Voyez l'article de A. Baumgartner sur Götz, dans les *Stimmen aus Maria-Laach*, 1879, p. 298-315.

[3] Aveux de Dyonisius Schmid, dans ŒCHSLE, p. 372.

[4] Sur l'insurrection de Francfort, voyez pour plus de détails KRIEGK, *Frankfurter Bürgerzwiste und Zustände*, p. 137-203, et STEITZ, *Gerhard Westerburg*, 70-102. Le premier de ces historiens envisage les événements plutôt au point de vue politique, le second se place surtout au point de vue religieux et social. A l'ouvrage de Kriegk comparez les articles d'Otto dans les *Histor. pol. Bl.*, p. 74, 326-332. Sur la rédaction des articles de Francfort par Westerburg, voy. le Journal de Königstein, n° 86, p. 220, et les Annales de Fichard, dans *Fichard's Frankfurter Archiv. für ältere deutsche Litteratur und Gesch.* (Francfort, 1811), p. 16. Quant à l'origine des articles, comme Otto l'avait déjà remarqué, les recherches n'ont pas encore donné de résultat certain. — Voy. STERN, *Die Artikel der Frankfürter vom April* 1525, dans les *Forschungen zur deutschen Gesch.*, t. IX, p. 631-641, et STRICKER, dans les *Mittheilungen des Vereins für Frankfurts Gesch. und Alterthumskunde*, t. IV, p. 195.

[5] Voy. KRAFFT, *Briefe und Documente*, p. 85.

Digitized by Google

férences aux factieux. Avant l'explosion du complot, le 17 avril, il avait rédigé des articles, qui avaient été envoyés en manuscrit de Francfort à Mayence, puis portés à Cologne pour y être imprimés, et enfin répandus par beaucoup d'exemplaires, dans le but avoué d'exciter une émeute, s'il se pouvait, simultanée dans ces deux villes. Ces articles étaient à peu près semblables à ceux des autres révoltés; ils commençaient par rejeter l'autorité ecclésiastique et temporelle; puis ils s'élevaient contre les taxes excessives, l'usure juive, les concussions et déloyautés des avocats, et, comme les autres, se fondaient sur l'Évangile. Dans l'envoi au conseil qui les précède, on lit : « Bien que le Dieu tout-puissant ait communiqué à tant d'âmes l'Esprit de vérité et le véritable sens de son saint Évangile, qui illumine les cœurs dans la foi, cependant les clercs ont continué, sans aucun motif, à opprimer le saint Évangile; le diable, dont ils sont les serviteurs, a tout fait pour égarer le peuple; ses calomnies, ses injures, colportées par ses agents, ont partout répandu le mensonge, et répété que la parole de Dieu engendre l'émeute. Or, comme il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, il est urgent que nous adoptions entre frères certaines lois ayant en vue la gloire de Dieu, l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et le triomphe de l'amour et de la concorde fraternelle. Il faut que nous nous réformions nous-mêmes, afin que des étrangers n'aient point à nous réformer[1]. »

Déjà, pendant un office du carême, le bruit avait couru dans l'église qu'avant la fin de la messe « on verrait dans la ville quelque chose de nouveau, parce qu'une vaste conspiration et émeute se tramait, et que nobles et roturiers en faisaient partie ». Le 17 avril, les habitants des principaux faubourgs s'unirent, et quelques jours après, la ville était au pouvoir des insurgés. « L'honorable conseil », dit la Chronique de la ville, « était semblable à un orphelin surpris, trahi, abandonné et désarmé, et comme ceux qui ne sont plus en sécurité de leurs corps, de leur vie, de leur honneur et de leurs biens[2]. » Les chefs des insurgés qui avaient formé un comité révolutionnaire composé de soixante et onze membres étaient : le tailleur Nicolas Wild, surnommé « le Guerrier », parce qu'il avait servi quelque temps; puis l'ami de Westerbourg, Hans Hamerschmidt de Siegen, « chef hardi des cordonniers et des apprentis cordonniers[3] ». Le conseil ayant demandé que quatre de ses membres fussent adjoints

[1] Voy. STEITZ, p. 75.

[2] *Aufrührbuch*, p. 7.

[3] Voy. KRIEGK, p. 509, note 109. « Duo ex infima plebe, alter sutor, alter sartor, seditionis fuere capita, » lisons-nous dans une relation de l'émeute communiquée par Faust. Fischard dit aussi dans ses *Annales* : « Duces illius seditionis, quorum præcipui erant Nicolaus Wild, sartor, vir temerarius et inter milites aliquot annis versatus, unde vulgo dicebatur alio cognomine N. Krieger, alter

Digitized by Google

au comité, les révoltés répondirent qu'ils n'avaient aucun besoin de conseillers; qu'ils étaient à eux-mêmes leurs conseillers, leurs bourgmestres, leur pape et leur empereur. Les villages environnants pactisèrent avec les rebelles, et vinrent apporter leurs réclamations au conseil.

Dans une adresse présentée le 22 avril au conseil par le comité révolutionnaire après la remise des articles, nous lisons : « Si nous devions nous en rapporter aux anciens contrats et aux lois humaines, comme cela s'est pratiqué jusqu'à présent, il nous faudrait abandonner la parole de Dieu et renoncer à l'amour fraternel; or nous sommes chrétiens, et il ne peut nous convenir en aucune manière de nous laisser plus longtemps opprimer par des maximes païennes, opposées à l'Évangile. Nous aimerions mieux perdre nos biens et nos vies que de tolérer que la crainte des hommes, les institutions humaines ou les priviléges portassent plus longtemps atteinte à la parole de Dieu. Cependant si par mégarde il s'était glissé dans un ou plusieurs de nos articles quelque réclamation contraire à l'Évangile ou blessant la charité fraternelle, et si ce fait nous était démontré par des textes précis, tirés de la sainte Écriture, nous consentirions aussitôt, pour la gloire de cette divine parole, en toute cordialité et bonne volonté, à nous laisser corriger, et nous aurions égard à la remontrance qui nous serait adressée. Mais ce fait ne s'étant pas encore produit, nous déclarons ne pas vouloir nous laisser égarer à l'avenir par les lois humaines, résolus que nous sommes à persévérer dans l'observance de la parole de Dieu et dans la pratique de la charité chrétienne[1]. »

Les insurgés ne cessèrent de menacer et d'intimider qu'après avoir obtenu du conseil et du clergé la sanction de tout ce qu'ils réclamaient. « Le conseil », lisons-nous dans un acte municipal officiel, « ne sachant comment se comporter dans des circonstances si difficiles, se résigne, en présence de l'injuste violence qui lui est faite, à adopter, comme on le lui demande, les articles proposés. » Les conseillers jurèrent donc d'observer les articles, au nombre de quarante-cinq; puis les bourgeois, levant la main, renouvelèrent leur serment. La révolution paraissait apaisée et la tranquillité rétablie.

Mais on s'aperçut bientôt de l'importance qu'avait l'habile restriction placée à la fin des articles. Les insurgés, en effet, s'étaient réservé le droit, si le besoin s'en faisait sentir, d'y ajouter les récla-

Joannes Hamerschmitt a Sigen, sutor, ambo vicini et veteres amici. » *Aufruhrbuch*, t. VIII, note 1. Voy. COCHLÆUS, *De actis et scriptis Lutheri*, p. 115.

[1] *Aufruhrbuch*, p. 45-46. — Voy. STEITZ, *Gerhard Westerburg*, p. 82.

Digitized by Google

mations « qui, après un mûr examen, sembleraient légitimes et vraiment conformes à la volonté divine ». Aussi le comité révolutionnaire, au lieu de se dissoudre, forma-t-il avec les plus radicaux de ses membres un comité plus restreint qui, sous la présidence d'Hans Hammerschmidt, apportait tous les jours de nouvelles demandes au conseil, ajoutant continuellement à ce qui avait été adopté, « imaginant, forgeant sans cesse de nouveaux articles, et s'efforçant de rendre les anneaux de la chaîne toujours plus longs et plus solides ».

Dans les villes et villages, de Mayence à Coblentz, les paysans et les bourgeois se soulevaient. A Mayence, le 25 avril, les insurgés s'emparèrent des portes de la ville, et se saisirent de l'artillerie. Le coadjuteur de l'archevêque, Guillaume, évêque de Strasbourg, et le chapitre, parlementèrent avec eux, et consentirent à adopter les articles[1]. Les chefs de la révolte distribuèrent dans tout le Rheingau « des symboles d'alliance, des invitations à l'émeute, des assurances de mutuel secours[2] ». Tout le pays était travaillé par des agents révolutionnaires éloquents et habiles, probablement envoyés par Luther; ils représentaient tous les jours aux gens du peuple que si, imitant l'exemple donné par tant de sujets des princes de l'Église, ils savaient se débarrasser du gouvernement des clercs et voulaient enfin être libres, ils n'avaient point de temps à perdre, et devaient profiter d'un moment où ils pouvaient compter sur la sûre protection de princes puissants et de seigneurs dévoués[3]. Le Rheingau ne tarda donc pas à lever aussi l'étendard de la révolte; le coadjuteur et le chapitre furent sommés d'adopter les articles[4]. Aux environs de Trèves, dans les territoires de Sarrebourg et de Blies-Castel, des insurrections

[1] Voy. HENNES, *Albrecht von Brandenburg*, p. 212-216. — MAY, t. I, p. 665-669.

[2] Voy. BODMANN, *Rheingauische Alterthümer*, p. 416, note 6.

[3] *Aus den Manualacten des rheingauischen Statthalters Vitsthum Heinrich Brömser*, dans BODMANN, p. 419, note 4. — Voy. FALK, *Luther und der Bauernaufruhr im Rheingau*, dans le *Katholik*, 1877, p. 101-108.

[4] L'un de ces articles portait : « Aucun Juif n'habitera ou ne séjournera à l'avenir dans le Rheingau, à cause du dommage que les Juifs font au pauvre homme. » SCHUNK, *Beiträge zur Mainzer Geschichte*, t. I, p. 181, 201. Un article présenté par les paysans du Sundgau et de l'Alsace demande aussi que « tous les Juifs soient chassés du pays, que les autorités ne leur concèdent ni droit de bourgeoisie ni droit de colon, et qu'elles ne leur accordent ni protection ni asile ». La chevalerie du Rheingau déclarait relativement à cet article « qu'en ce qui la concernait, elle l'acceptait entièrement ». — SCHREIBER, *Bauernkrieg*, t. III, p. 20, 31. Les paysans des environs d'Isenheim voulaient qu'on leur livrât tous les biens des Juifs et des prêtres, pour qu'ils en fassent tel emploi qu'il leur plairait. A Bergheim, les émeutiers mirent en pièces tous les livres juifs et saccagèrent les synagogues. HARTFELDER, *Bauernkrieg*, p. 27, 83. Les bourgeois de Mayence se bornaient à demander que le commerce, les ventes et les achats de vêtements, d'argenterie, de vaisselle d'étain, d'objets neufs ou vieux, sans en rien excepter, leur fussent interdits,

Digitized by Google

éclatèrent en même temps. Wesel et Boppard furent sur le point de pactiser avec les rebelles. La nouvelle de l'approche des paysans incendiaires jetait les populations dans l'épouvante. « En l'espace de quelques jours », écrit l'archevêque Richard de Trèves le 17 avril, « beaucoup de hameaux et de villages des bords du Rhin ont été criminellement incendiés, soit totalement, soit en partie, et l'on prétend que des mendiants, des gens sans aveu, ont été chargés de la besogne[1]. »

L' « armée unie de l'Odenwald » s'efforçait, au moyen de ses émissaires, de contraindre les populations des diverses régions de l'archevêché de Mayence à embrasser la « sainte cause de l'Évangile ». Francfort aussi, disaient les chefs, devait être obligée à se convertir. Sous la conduite de Götz de Berlichingen et de Georges Metzler, l'armée des rebelles résolut de marcher sur cette ville. A cette nouvelle, le conseil de Francfort se hâta de demander aux corporations s'il pouvait compter sur elles en une nécessité si pressante. Quelques-unes répondirent « qu'elles exposeraient volontiers leurs corps et leurs biens pour le service de l'honorable conseil et de la commune, et qu'elles avaient bonne souvenance de ce qu'elles avaient jadis promis et juré, mais que, dans la crainte d'attirer de grandes calamités sur Francfort, elles ne s'engageaient nullement à prendre la défense des clercs et des Juifs ». D'autres déclarèrent que, si les paysans se présentaient, elles étaient décidées à ne plus obéir qu'au comité révolutionnaire. « Il y avait dans les corporations », dit Königstein,

qu'ils n'exerçassent plus le métier de changeur, qu'ils s'abstinssent de toute espèce de commerce jusqu'à la prochaine foire, etc., etc., SCHUNK, t. III, p. 69 (19 avril). A Francfort, la populace fut sur le point de se ruer sur les Juifs, qui ne durent leur salut qu'à l'intervention de quelques bourgeois courageux. Dans leurs articles, les Francfortois demandaient « que l'intolérable usure par laquelle les Juifs oppriment le pauvre homme leur fût absolument interdite, et qu'à l'avenir il leur fût défendu soit d'acheter, soit de vendre. Le conseil répondit à ces réclamations que, de son côté, il était résolu à ne plus tolérer l'inique usure juive, dont, au reste, il n'avait pas été suffisamment informé; mais qu'il serait difficile de défendre aux Juifs de vendre ou d'acheter à l'intérieur de la ville. » KIRCHNER, *Geschichte von Francfurt*, t. II, p. 513-521. Dans une lettre de Mutian à Frédéric de Saxe (25 avril 1525), il dit que les entretiens qu'il a eus avec les hommes les plus éclairés de son temps l'ont convaincu que les villes libres, par de secrètes machinations et sous le couvert de l'Évangile, excitaient en sous-main les paysans à la révolte, encourageaient les intrigues de meneurs turbulents, soutenus par les Juifs, rêvaient la ruine des maisons princières, de la haute noblesse, du gouverneur, des évêques et des princes spirituels, et songeaient à donner à l'État la forme républicaine. Ce témoignage est curieux. — TENTZELII *Rel. epp. Mutiani*, p. 75. En ce qui concerne les plans des villes libres, il ne manque pas de vraisemblance; mais par rapport aux Juifs, aucun fait ne le confirme. En tout cas, on ne peut conclure des paroles de Mutian que les Juifs aient jamais formé quelque alliance avec les paysans. — Voy. A. STERN, *De Juden im grossen deutschen Bauernkrieg* 1525, dans le *Jüdischen Zeitschrift für Wissenschaft und Leben* (Breslau, 1870), 8e année, 57-72.

[1] KRAUS, *Beiträge*, 16-17.

Digitized by Google

« bon nombre de misérables qui se réjouissaient de conduire à l'abattoir les prêtres, les Juifs et les chevaliers de Saint-Jean, et donnaient à entendre qu'ils n'observeraient les articles qu'autant qu'ils les trouveraient à leur gré. » La maison du grand maître de l'Ordre Teutonique fut menacée de pillage; les compagnons s'emparèrent de plusieurs propriétés foncières appartenant à la ville; ils allaient de maison en maison, cherchant à exciter l'émeute. Un membre du comité révolutionnaire courut sonner le tocsin, voulant, disait-il, mettre sur pied la populace, surprendre les conseillers et traiter avec eux à sa guise. Le vieux bourgmestre, assailli dans sa maison, dut payer une rançon de cent florins; entre le parti radical et le parti modéré, les choses en vinrent bientôt à une lutte ouverte[1].

Heureusement, l' « armée de l'Union » changea tout à coup son plan de campagne. Ce revirement subit fut pour Francfort « comme un sauvetage opéré au moment du plus extrême péril ».

L'armée, après avoir contraint les neuf villes de l'archevêché de Mayence situées dans l'Odenwald et sur le Rhin à faire partie de l' « Union », rebroussa chemin, et vint assiéger dans son château le coadjuteur de l'archevêque d'Aschaffenbourg. La bourgeoisie seconda les insurgés de tout son pouvoir. « Nous avions solennellement promis au coadjuteur Guillaume, lorsque nous fûmes informés de la venue des paysans, d'exposer notre corps et nos biens pour Sa Grâce », avouait plus tard le conseil, « et le coadjuteur avait accepté tous les articles que nous lui avions présentés, nous donnant en outre beaucoup de gracieuses assurances. Mais nous avons pitoyablement oublié nos serments. » Le coadjuteur ayant manifesté l'intention de s'embarquer pour Steinheim avec sa suite et toute la chancellerie, les bourgeois s'ameutèrent, coururent aux armes, s'emparèrent des portes de la ville, élevèrent des barricades avec des charrettes, des tonneaux, des arquebuses, laissèrent pénétrer dans la ville deux cents paysans de Spessart et, secondés par eux, tinrent durant trois jours le coadjuteur prisonnier dans son château, jusqu'à ce qu'enfin il eût consenti à parlementer avec l'Union et à accepter les articles. Ensuite ils proposèrent aux paysans de Spessart d'assaillir les maisons des clercs, promettant de les y aider, d'emporter tout le vin qu'on pourrait y trouver, et de le boire avec eux. Ils poussèrent aussi à la révolte les villageois des environs, et en envoyèrent un grand nombre seconder les bourgeois qui déjà marchaient sur Wurzbourg[2].

[1] Pour plus de détails, voy. KRIEGK, p. 168-178.

[2] *Verschreibung von Montag nach unsers Herrn Fronleichnamstag* (19 juin) 1525, dans MAY, *Beilagen und Urkunden*, p. 145-150. — Voy. la lettre de l'évêque Guillaume à l'archevêque Richard de Trèves, vendredi après *Misericordiæ* (5 mai) 1525, dans KRAUS, p. 30-31.

Digitized by Google

Non-seulement le coadjuteur, approuvé par le chapitre, adopta les douze articles dans le traité qu'il conclut le 7 mai avec les insurgés, mais il eut encore la faiblesse d'accepter huit articles supplémentaires, calculés pour étendre l'insurrection à tout le pays. Les villes et villages y étaient sommés de ratifier le traité, de promettre et de jurer de le maintenir, et en conséquence de se montrer obéissants envers les chefs élus par l'Union. Les communes qui refuseraient de se soumettre pouvaient s'attendre à être assaillies. Elles devaient s'engager, en cas de nécessité, à aider et à protéger les frères chrétiens, « et à mettre à leur disposition les fusils et pièces d'artillerie ». Tous les nobles devaient, dans le courant du mois, se présenter devant les chefs de l'Union et se faire recevoir dans la Fraternité. S'ils s'y refusaient, on devait les y contraindre. Le clergé de l'archevêché devait fournir, dans un délai de quinze jours, une somme de quinze mille florins. « Tous les couvents seraient ouverts », et le prêtre ou le religieux qui continuerait à porter un habit particulier serait exclu de la « concorde et union fraternelle ». Le coadjuteur souscrivit à tout, et promit en outre de se soumettre à ce qui serait adopté et ordonné dans la suite par des personnes équitables, éclairées, compétentes et propres à bien juger des véritables intérêts du pays. Le conseiller du coadjuteur, Max Stumpf, qui eut à cette négociation la part la plus importante, alla jusqu'à promettre aux rebelles de marcher avec eux sur Wurzbourg [1].

Le comte Georges de Wertheim ne montra pas plus de courage. Il vint en personne au quartier général de l'armée de l'Union, à Miltenberg, où avait été signé ce traité. Il prêta serment de fidélité aux chefs des insurgés en leur donnant la main, promit de les aider de sa personne et de ses biens, leur envoya tout de suite des vivres et, comme l'armée se disposait à quitter Miltenberg, se mit en devoir de la suivre avec son artillerie et d'abondantes munitions [2]. Il incendia et saccagea deux villages des environs, l'abbaye de Bronnbach, le monastère des Carmes à Grünau, près de Wertheim, et le cloître bénédictin de Holzkirchen, entre Wertheim et Wurzbourg [3]. Aussi l'évêque de Wurzbourg se plaignait-il plus tard amèrement du comte Georges. Il avait, disait-il, lâchement abandonné son seigneur au moment de sa plus extrême détresse. Non-seulement, après en avoir été requis, il avait refusé de lui envoyer

[1] Voy. ZIMMERMANN, t. II. p. 519-521. — HENNES, p. 205-207.

[2] Voy. ZIMMERMANN, t. II, p. 521.

[3] S'il faut en croire le Livre brun des archives de de Wertheim, document qui du reste n'est nullement défavorable au comte. Communiqué par A. KAUFMANN, dans les *Freiburger Diöcesan Archiv.*, t. II, p. 50.

Digitized by Google

des troupes et de prêter son artillerie, mais il avait été jusqu'à se joindre aux ennemis, à faire cause commune avec eux; il leur avait fourni d'importants subsides, des arquebuses, de la poudre, combattant dans leurs rangs, et portant ainsi un notable dommage à son légitime seigneur. A la tête de sa petite armée, il avait assailli avec les rebelles le château fort de Wurzbourg, agissant non pas en vassal, mais en révolté[1]. Götz de Berlichingen, également vassal de l'évêque, ne tarda pas à lui signifier aussi son refus de le reconnaître à l'avenir pour son seigneur. Lui, Georges Metzler, et l' « armée générale de l'Union de la vallée du Neckar et de l'Odenwald », sommèrent l'évêque d'adopter les douze articles, « et toutes les réformes qui seraient plus tard imposées aux Ordres et autorités. Toutes les lois allaient être modifiées, amplifiées, améliorées; d'autres seraient promulguées; l'évêque devrait consentir à tout. » Jusque-là « le saint Évangile et la parole de Dieu n'ayant été ni annoncés ni expliqués suffisamment, les paysans avaient été non-seulement trahis, mais grandement et indiciblement opprimés »; ils avaient été accablés de si rudes fardeaux « qu'il était impossible à des cœurs chrétiens de les endurer davantage ». L'Union accordait quatre jours à l'évêque pour envoyer ses pleins pouvoirs et conclure un traité. S'il dépassait ce terme, elle le prévenait qu'elle se verrait contrainte de protéger par les armes ses frères chrétiens, répandus dans tout le pays[2]. Du reste, les sujets de l'évêque invitaient eux-mêmes les paysans de l'Odenwald et de la Franconie à assaillir Wurzbourg[3].

Tout le pays était en pleine insurrection.

« Les événements vont si vite chez nous et sont si gros de périls », écrivait le 16 avril le chancelier de l'évêque à un de ses parents résidant à Constance, « que tout le monde supporte la vie à regret, qu'il soit maître ou serviteur. Sept villes et neuf bailliages, dans l'espace de trois jours, ont abandonné Sa Grâce, et Wurzbourg se montre si mal disposée pour elle, que personne ne saurait dire si Sa Grâce est encore en vie! » « On n'entend retentir que ce cri : A mort! à mort! Aussi beaucoup de chanoines ont-ils quitté la ville; quelques-uns se sont réfugiés à Mayence, d'autres au château de Wurzbourg, d'autres dans quelque sûr abri. Je ne voudrais pas pour cent florins

[1] * *Handlung zwischen Würzburg und Wertheim zu Heidelberg, vom Montag nach Invocavit* 1527. *Klagepunkts* n° 8. *Unterlassener Assistenz des Grafen Jörg und Hilf gegen Würzburg in der Bauerschen Aufruhr.* Dans la *Gemeinschaft. Fürstl. Löwensteinischen Archiv. zu Wertheim. Pfarrsachen*, n° 1. Le comte Georges chercha dans la suite à se justifier et à prouver « que sa conduite avait été celle d'un gentilhomme loyal et pieux ». — Voy. aussi la *Zimmerischen Chronik*, t. III, p. 59.

[2] Daté d'Amorbach, 4 mai 1525. Voy. Laurent Fries, p. 191-194. — Voy. l'excellente réponse de l'archevêque, qui s'était réfugié à Heidelberg, p. 199-200.

[3] « Comme j'ai pu m'en assurer par mainte lettre », dit Laurent Fries, p. 174.

Digitized by Google

passer les fêtes de Pâques ici, car la population, adonnée à l'ivrognerie, est brutale et féroce dès qu'elle est excitée. Les paysans de Franconie ont enlevé à mon gracieux seigneur beaucoup de couvents et quelques châteaux, villes, bourgs et villages, dont une partie a été incendiée. » « Il nous faut supporter d'inexprimables angoisses et travaux; moi et quatorze autres secrétaires, nous siégeons au conseil jour et nuit; il faut sans cesse écrire, inventer des expédients. Mon gracieux seigneur et moi n'avons certainement pas dormi seize heures en l'espace de huit jours. » Tandis qu'il écrit, la nouvelle lui arrive que deux villes et trois bailliages viennent encore de se rendre aux insurgés. « Toute cette population est perverse, dépravée plus qu'on ne peut dire », rapporte-t-il; « lorsque par hasard nos cavaliers mettent la main sur un rebelle, il se laisse égorger sans nulle résistance, comme un poulet; ce peuple est méchant et lâche. Au reste, à mon avis, ce qui nous arrive a été envoyé par Dieu pour le châtiment des clercs et des séculiers[1]. »

Tandis que l'armée évangélique d'une part et l'armée de Franconie de l'autre se dirigeaient vers Wurzbourg, et que, par toutes les routes, s'approchaient de la ville des milliers de « nettoyeurs de coffres et de videurs de bourses[2] », lesquels se livraient en chemin à d'horribles dévastations, les frères chrétiens faisaient à Rothenbourg « une bonne affaire ».

Les chefs de l'Union avaient écrit au conseil de Rothenbourg: « C'est par l'ordre de Dieu que l'insurrection s'est soulevée. Votre ville, pour l'établissement du saint Évangile, pour l'accroissement de la justice et le maintien de la parole divine, doit se joindre à l'Union et nous envoyer toute son artillerie, avec des munitions suffisantes et des troupes; si les bourgeois veulent être nos frères, il faut, dans cette pressante nécessité, qu'ils abandonnent femmes et enfants, avoir et bien, et qu'ils accourent nous rejoindre. Nous vous ordonnons de nous ouvrir vos portes. » Là-dessus la pire canaille de la ville

[1] Laurent FRIES, p. 116-119. Cette lettre tomba entre les mains des paysans, et n'y causa pas peu d'émotion, parce qu'elle renfermait aussi la nouvelle que la ligue souabe n'avait pas l'intention d'envoyer des secours à l'évêque. « Émanant d'un conseiller très-intime de l'évêque », écrit Laurent Fries, « on ne mit pas en doute la nouvelle, et l'on tint pour certain que la ligue ne ferait rien pour l'évêque de Wurzbourg. Aussi les gens des campagnes avoisinantes commencèrent-ils à hésiter. Florian Geyer avait dit ouvertement « que lui et ses frères les paysans avaient arrangé les choses de manière que chaque prince eût la danse (parlant de l'émeute) devant sa porte, et qu'ainsi aucun ne pût fournir de l'aide à l'autre ». Plus d'un honnête paysan commença donc à douter de ce qu'il devait faire, voyant que l'autorité n'enverrait ni aide ni secours. La lettre du secrétaire intime avait été imprimée, et en peu de jours expédiée à toutes les villes et bourgades de l'évêché. »

[2] Voy. OECHSLE, p. 149.

Digitized by Google

menaça le conseil de sonner le tocsin, de courir aux armes et d'aller grossir l'armée rebelle, s'il refusait de laisser entrer les frères chrétiens. Les lansquenets de service dans la ville déclarèrent à leur tour qu'aussitôt l'arrivée des paysans, ils abandonneraient leur poste. Au sein même du conseil, le parti révolutionnaire était le plus fort; tandis que des pourparlers étaient entamés, ce parti, pactisant avec les ouvriers révoltés, décida que tout ce qui appartenait aux prêtres séculiers (bien que ceux-ci eussent renoncé à l'habit ecclésiastique et consenti à faire corvée comme les autres) serait saisi; que les vivres trouvés chez les clercs, céréales et vins, seraient immédiatement partagés, de manière que chaque bourgeois pût en avoir sa part; qu'on vendrait l'orfévrerie d'église et les calices, et que du prix qu'on en retirerait on payerait la solde des bourgeois. « Il restait à peine aux prêtres dépouillés, aux moines et aux religieuses une croûte de pain à mettre sous la dent, et, dans la ville, jeunes et vieux se livraient à la bonne chère et s'enivraient comme des brutes. Les rues étaient jonchées de gens qui, ne pouvant plus se soutenir sur leurs jambes, se couchaient le long des murs; on voyait parmi eux beaucoup de jeunes enfants. » Le 14 mai, la ville conclut un traité avec les paysans de Franconie. On lit dans les articles de ce contrat : « En premier lieu, l'armée de l'Union se propose d'établir le règne de la sainte parole de Dieu et la doctrine évangélique; dorénavant l'Évangile sera prêché purement et clairement, sans aucun mélange de doctrine ou de prescriptions humaines. Ce que le saint Évangile approuve doit être approuvé; ce qu'il rejette, rejeté. On ne payera à aucun seigneur ni dime, ni redevance, ni droit régalien, ni taxe quelconque jusqu'à ce que les très-savants docteurs de la sainte, divine et véritable Écriture aient établi la réforme. Les châteaux qui nous ont fait tant de mal, les donjons et les forteresses qui ont fait supporter jusqu'à ce jour à l'homme du peuple de si effrayantes charges, seront détruits ou incendiés. Cependant ce qui s'y trouve de transportable reviendra à ceux qui voudront être nos frères, et n'auront rien entrepris contre l'armée de l'Union. Les fusils qui seront trouvés dans les châteaux seront remis à l'armée. Les nobles, ecclésiastiques ou séculiers, et aussi les roturiers, seront tenus à l'avenir d'observer les lois des paysans et des bourgeois unis; ils partageront en tout le sort du peuple. Les nobles devront restituer à l'Union les biens des clercs qu'ils se sont appropriés, ainsi que les biens des seigneurs qui auraient osé s'opposer à l'armée sainte, et cela sous peine de perdre la vie, ou de voir leurs propriétés confisquées. Et pour conclure : ce que la réforme et la loi nouvelle, ce que les docteurs versés dans la sainte Écriture auront décidé, comme il a été dit plus haut, tout prêtre, tout laïque devra désormais s'y con-

Digitized by Google

former. » Rothenbourg jura d'observer fidèlement le traité pendant cent un ans. Les meilleures pièces d'artillerie de la ville et d'abondantes munitions furent livrées aux émeutiers. L'ancien bourgmestre Erhenfried Kumpf, partisan des doctrines de Carlstadt, qui avait activement travaillé à réconcilier la ville avec les insurgés, « souhaitant fort la mise en pratique de l'Évangile », se rendit bien équipé à Wurzbourg dans le camp des révoltés, qui donnaient alors l'assaut à la citadelle de la ville. Wurzbourg, disait Kumpf, ayant été opprimé par l'Empire à cause de la tyrannie de ses évêques, sa citadelle devait être rasée[1].

VIII

Pendant que ces insurrections désolaient la haute Allemagne, la révolte éclatait en Thuringe.

Mulhausen en était le principal foyer. Thomas Münzer et son compagnon Henri Pfeiffer[2] y avaient soulevé l'émeute populaire en septembre 1524. Les églises et les couvents avaient été pillés; les tableaux, les ornements d'autel emportés, les reliques indignement profanées[3]. Les deux prédicants enseignaient aux personnes de toute classe qui se pressaient autour d'eux, « que l'on n'était pas obligé d'obéir à l'autorité, que l'on ne devait à personne dîme ou redevance quelconque, et qu'il fallait persécuter et proscrire tous les Ordres religieux ». « La parole du Seigneur », disaient-ils, « vous est annoncée maintenant dans toute son intégrité et pureté. Vous avez fait disparaître les autels et les images de l'idolâtrie; mais il

[1] *Thomas Zweifel*, dans BAUMANN, *Quellen aus Rotenburg*, p. 346. — Voy. BENSEN, p. 224-246, 261. Pendant l'assaut de Frauenberg, où les paysans perdirent un temps précieux et leurs meilleures forces, Sébastien de Rotenhan, au dire de Laurent Fries, se conduisit en héros. « Les nobles du conseil de l'évêque firent tant pour donner du courage à leur maître, qu'ils lui persuadèrent de mettre en état de défense son château de Frauenberg, ce qui arriva en effet. Mais parmi tous les gentilshommes et serviteurs de l'évêque, ce fut le seigneur Sébastien de Rotenhan, chevalier, sénéchal, qui eut le plus de part au bon succès de l'entreprise. Un tel homme devrait être désigné à l'admiration de la postérité, car en vérité ce chevalier, par ses actes loyaux et mâles, a bien mérité d'être loué à jamais. » Fries donne d'amples détails sur l'activité intelligente de Rotenhan, et dit en concluant : « C'est la vérité que j'ai entendu dire, non à une seule personne présente à la défense, mais publiquement et en particulier, et par beaucoup, que si ce Rotenhan avec ses conseils prudents, ses discours, ses consolations, ses mesures, ses exhortations, ses travaux, n'eût pas été là, Frauenberg (sans parler de l'aide de Dieu, qui a fait là des miracles) aurait été endommagé gravement par les paysans. »

[2] Voy. plus haut, p. 395.

[3] *Mühlhauser Chronik*, p. 365.

Digitized by Google

vous reste encore, si vous voulez être sauvés, à enlever les idoles des maisons et des bahuts, à arracher des murs la belle vaisselle d'étain, à vous emparer de l'argenterie, de l'orfévrérie, de l'argent comptant renfermés dans les coffres[1]. » Comme Münzer et Pfeiffer, Jean Laue, l'ex-grand maître de l'Ordre Teutonique, se faisait remarquer par son zèle pour la « nouvelle union chrétienne ». Il prenait tous les jours la communion, et mettait à même dans sa poche les parcelles de pain qu'il ne consommait point. Par son ordre, les tableaux, les images étaient détruits et brisés; avec les tuyaux d'orgue, il faisait fabriquer des pintes. « Les princes », disait-il en pleine chaire, « sont des niais, des oies, des chiens dévorants; on n'est point obligé de leur obéir. » Lui aussi eût désiré que « les idoles des riches bourgeois fussent enlevées des coffres, des chambres et des murs », car tous les biens étaient communs. Il disait que les prêtres, dans les processions, ne portaient pas le Saint Sacrement, mais le diable. Il proposait de renverser le conseil[2].

« L'autorité », écrivait le 26 septembre 1524 Sittich de Berlepsch, bailli de Salza, au duc Georges de Saxe, « semble agir au hasard et perdre la boussole. Les paysans des villages environnants se sont réunis et ont fait savoir au conseil que sa conduite antichrétienne n'était plus tolérable; que, s'il ne changeait, ils se verraient forcés d'établir un autre pouvoir, parce qu'autrement ils seraient infailliblement ruinés. Hier dimanche, vers le soir, les paysans de Bolkstädt ont été avertis que leur village était cerné aux quatre coins, et qu'ils devaient se tenir sur leurs gardes. Le lendemain matin, avant le jour, ce village a été incendié; une grande quantité de blé a été brûlée. Le docteur Luther a envoyé un prédicant à Mulhausen pour prêcher contre Münzer : Münzer et lui se traitent réciproquement d'hérétiques et de fripons. » Berlepsch joignait à sa lettre la copie des articles que Münzer et Pfeiffer avaient rédigés, et qu'ils avaient envoyés aux villages du territoire de Mulhausen et à la population de la ville. Ces articles débutaient ainsi : « Pour la gloire de Dieu, les communes de Mulhausen, de Saint-Nicolas, de Saint-Georges, de Sainte-Marguerite, les tisseurs de lin de Saint-Jacques et un grand nombre d'ouvriers, ont dressé une constitution nouvelle, fondée sur la parole de Dieu. Cependant, si en quelque chose elle était contraire à l'Évangile, ils consentiraient à la modifier. » « Le conseil doit être complétement renouvelé. Le nouveau pouvoir appréciera toutes les questions conformément à la justice, et d'après les prescriptions de la Bible. Si vous prétendiez vous

[1] Voy. ces lettres dans SEIDEMANN, *Beiträge*, t. II, p. 378-382.

[2] Interrogatoire de Laue dans SEIDEMANN, *Beiträge*, t. XI, p. 382, et ses aveux, dans la *Mühlhauser Chronik*, p. 393.

Digitized by Google

opposer à cette loi divine, nous vous demanderions de nous apprendre ce que vous ont fait le bon Dieu, son Fils unique Jésus-Christ et le Saint-Esprit, pour que vous refusiez de laisser régner le Seigneur sur votre misérable sac à vers. A-t-il pu vous mentir ou vous tromper, lui qui est la justice même? Notre sentiment et notre décision à tous, c'est que nos actes et notre manière d'agir envers la justice divine et sa loi doivent être réformés ou maintenus selon qu'ils se rapportent ou s'opposent aux commandements de Dieu. Il nous faut donc choisir entre ce qui est agréable aux hommes et contraire à Dieu, ou entre ce qui est agréable à Dieu et contraire aux hommes. Or nous préférons de beaucoup avoir Dieu pour ami et les hommes pour ennemis que Dieu pour ennemi et les hommes pour amis, car il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. Nous vous écrivons ceci, frères chrétiens, afin que vous puissiez vous diriger d'après cet avertissement [1]. »

Au commencement de 1525, de nouvelles destructions d'images et de nouveaux pillages eurent lieu à Mulhausen [2]. Le provincial des Dominicains écrivait au Conseil de régence, siégeant alors à Esslingen (11 janvier 1525) : « J'ai beaucoup à me plaindre des attentats commis envers mes frères de Mulhausen et de la violence qui leur a été faite. Parce qu'ils n'ont pas voulu célébrer la messe et prêcher à la mode luthérienne, parce qu'ils ont refusé de renier leur saint habit, leur état et leurs vœux, on leur a enlevé tous ce qu'ils possédaient, ostensoirs, calices, meubles d'église; le tout a été porté à l'hôtel de ville; on leur a interdit de dire la messe; on a brisé et brûlé les autels, tableaux et images de leur église. Les émeutiers sont venus les assaillir chez eux avec des armes meurtrières; la populace les suivait. Toutes leurs provisions de farine, de pain, de blé, de viande ont été emportées ou brûlées, pêle-mêle avec les images des saints, dans le couvent même. Enfin les assaillants ont exigé et emporté toutes les clefs; et comme nos frères persistaient à porter l'habit de leur Ordre, on les a chassés de la ville [3]. » Les Carmes déchaussés furent traités de la même manière; pendant une semaine entière on vendit à l'enchère, dans leur monastère, les vêtements sacerdotaux, et le velours, la soie, les perles qui servaient à les confectionner.

Dès que Münzer fut revenu de sa tournée dans la haute Allemagne et la Suisse, le nouveau « gouvernement chrétien » qu'avaient annoncé les articles fut inauguré à Mulhausen (mars 1525) [4]. L'ancien conseil

[1] SEIDEMANN, *Beiträge*, t. XI, p. 379-381.
[2] *Muhlhauser Chronik*, p. 384.
[3] SEIDEMANN, *Beiträge*, t. XI, p. 385.
[4] Voy. SEIDEMANN, *Thomas Münzer*, p. 48-53, 65-66.

Digitized by Google

fut déposé. Un conseil « perpétuel », composé exclusivement de partisans de Münzer, fut élu. « On rencontre encore à Mulhausen », écrit Sittich de Berlepsch au duc Georges, « plus d'un d'honnête bourgeois auquel cet événement cause une peine sincère; mais les prédicants, qui sont d'habiles intrigants, ont fait cause commune avec la populace mutinée, et ont tellement envenimé les choses que les braves gens n'ont plus aucune chance d'être écoutés. » Le conseil perpétuel était en grande partie composé de pauvres hères et d'aventuriers. « Les nouveaux magistrats disent à qui veut les entendre qu'ils peuvent disposer de cinq ou six cents hommes, et qu'ils ont reçu des forces nouvelles des paysans de la forêt Noire, lesquels demandent aussi à faire partie de l'Union. » « Les communes des environs sont presque toutes gagnées au parti de la révolte; les paysans répètent que Dieu seul est leur maître, et qu'ils ne se soumettront à aucun autre. »

« Nous ne voulons que le règne de Dieu, nous n'acceptons aucune autre autorité », prêchait Münzer. On ne pouvait plaire à Dieu, disait-il, si l'on ne revenait à l'état primitif et si l'on n'adoptait la communauté des biens. Les paysans des environs de Mulhausen se rassemblaient par milliers pour entendre cette « heureuse annonce du royaume de Dieu ». Toutes les fois que Münzer prêchait, des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles, disposés près de lui, chantaient les promesses faites par Jéhovah aux fils de Juda : « Demain vous vous mettrez en route, et le Seigneur sera avec vous! » Les pauvres gens de la ville ne voulaient plus travailler; l'un d'eux avait-il besoin de blé ou de linge, il allait aussitôt chez un riche, et prenait tout ce qu'il lui fallait; il appelait cela agir « d'après le droit chrétien ». Parmi les propriétés ecclésiastiques confisquées, Münzer s'attribua le château des chevaliers de Saint-Jean, avec toutes ses redevances : il fit fondre des arquebuses et des balles dans l'ancien couvent des Carmes, et appela la populace aux armes. Pendant ce temps, ses disciples allaient de tous côtés prêcher le royaume de Dieu. En ses manifestes ardents, Münzer invitait les populations à massacrer les princes et seigneurs. « Chers frères, combien de temps dormirez-vous? » écrivait-il aux mineurs du comté de Mansfeld. « A l'œuvre! sus! combattez le combat du Seigneur, il en est temps! Animez vos frères à ce saint combat; qu'ils ne se raillent point du témoignage de Dieu; sans cela, ils périraient tous. Voici que les pays allemands, français, welches, se sont tous soulevés! Le Maître va jouer son jeu, les méchants tombent! A Fulda, pendant la semaine de Pâques, quatre abbayes ont été saccagées. Les paysans du Hegau, du Klettgau et de la forêt Noire se sont levés, forts de plus de trois cent mille

Digitized by Google

hommes, et la bande grossit tous les jours! » « A votre tour, à l'œuvre, en avant, il est temps! que les scélérats soient chassés comme des chiens enragés. Ne vous laissez pas séduire par une pitié coupable; si même Esaü venait à vous avec de bonnes paroles, ne l'écoutez pas. Ne vous arrêtez pas à plaindre la détresse de l'impie; encouragez à vous suivre les villages et les villes, et surtout les ouvriers mineurs. Appelez d'autres bons camarades à la besogne, et qu'ils s'y mettent de tout cœur. Il ne vous est pas permis de dormir plus longtemps. » « Les paysans de l'Eichsfeld viennent de se divertir aux dépens de leurs seigneurs; ils ne leur ont point fait de quartier; suivez leur exemple! En avant, en avant, en avant, tandis que le fer est chaud! Que le sang ne se refroidisse pas sur la lame de vos épées! Pink, pank sur l'enclume de Nemrod! Que tous tombent sous vos coups! Tant que les nobles seront en vie, vous ne serez pas affranchis de la crainte humaine; tant qu'ils régneront sur vous, vous ne pourrez vous dire les enfants de Dieu! Sus, sus, en marche pendant que le jour brille! Dieu vous précède, suivez-le! Votre histoire est écrite au chapitre vingt-quatre de saint Matthieu. Ne vous laissez pas effrayer, car Dieu est avec vous. Ce n'est pas votre combat, mais celui du Seigneur que vous livrez; ce n'est pas vous qui combattez, c'est Dieu. Donc, que votre attitude soit énergique et mâle, et vous verrez infailliblement le secours du ciel venir à vous! » « Tandis que Josaphat prononçait ces paroles », dit l'Écriture, « il fut anéanti. » « Agissez de par Dieu, il vous fortifiera; rejetez toute crainte humaine, inspirez-vous de la véritable foi! Amen! » Cette lettre était signée : Thomas Münzer, serviteur de Dieu, envoyé contre les impies [1].

Tandis que Münzer poussait ainsi les populations à ce qu'il appelait le « divin massacre », Pfeiffer, son compagnon, à la tête d'une troupe de gens du peuple accourus de tous côtés, envahissait l'Eichsfeld. « Les révoltés », dit une relation du temps, « ont volé, assassiné; partout où ils ont pénétré, ils ont incendié cloîtres et châteaux. Plusieurs villages ont été réduits en cendres et saccagés. Outre cela, ils ont forcé les gens bien intentionnés à se joindre à eux : qui s'y refusait passait par les piques [2]. »

[1] Voy. cette lettre dans STROBEL, *Thomas Münzer*, p. 93-96.

[2] Voy. SEIDEMANN, *Münzer*, p. 75. — STROBEL, p. 89-90. — *Mühlhauser Chronik*, p. 384-385. Sur les dévastations et les pillages de couvents et de châteaux dans le comté de Mansfeld, de Stolberg, etc., voy. SPANGENBERG, *Mansfeldische Chronik*, p. 421. Les cloîtres et les abbayes suivants furent détruits en Thuringe par le vandalisme des insurgés : à Allendorf, le couvent des Bénédictines; à Annerode, le couvent des religieuses de Cîteaux; à Beuren, un couvent du même Ordre; à Bonnerode, le couvent des religieuses bénédictines; à Capellendorf, le couvent

Digitized by Google

L'émeute se propagea avec une effrayante rapidité dans toute la Thuringe et les pays avoisinants. Dans les comtés de Mansfeld, de Stolberg, de Schwarzbourg, dans l'Eichsfeld, la Hesse, le Brunswick, la Saxe et la Misnie, les villages, les bourgs, les villes se soulevaient et voulaient être libres comme ceux de Mulhausen. « Mon seigneur et mon roi », écrivait de Gotha à Frédéric de Saxe l'humaniste Conrad Mutian (27 avril 1525), « mon âme est triste jusqu'à la mort en voyant avec quelle brutalité, quelle perversité la sauvage horde des paysans pille et saccage les saints temples de Dieu. Ces

des religieuses de Cîteaux; à Cronspitz, le couvent des Augustins; à Eisenach, la collégiale des chanoines de Saint-Augustin, le couvent des Bénédictines, ceux des Dominicains et des Cisterciens; plus loin, le couvent de Franciscains, au pied de la Wartbourg, et près d'Eisenach le couvent des religieux de Cîteaux de Johannisthal; à Gerbstadt, le couvent des religieuses bénédictines; à Gérode, un couvent du même Ordre; à Frankenhausen, le couvent des religieuses de Cîteaux; à Frauenbreitungen, le couvent des Augustines; à Frauen-Priessnitz, le couvent des religieuses de Cîteaux; à Frauensee, un couvent du même Ordre; à Georgenthal, le couvent de Cîteaux; à Georgenzell, un couvent du même Ordre; à Göllingen, le couvent des bénédictins; à Hadersleben, le couvent des Cisterciens; à Heiligenstadt, la collégiale des chanoines de Saint-Augustin; à Helffta, le couvent des religieuses bénédictines; à Herrenbreitungen, le couvent des Bénédictins; à Hettstadt, le couvent des Carmes; à Holzzelle, le couvent des religieuses bénédictines; à Hombourg, près de Langensalza, le couvent des Bénédictins; à Ichtershausen, le couvent des religieuses de Cîteaux, à Iechaburg, la collégiale des chanoines de Saint-Augustin; à Iéna, le couvent des Carmes; à Kaltenborn, la collégiale des chanoines de Saint-Augustin; à Kelbra, le couvent des religieuses de Cîteaux; à Königsberg, le couvent des Augustins; à Kreuzburg, le couvent des Augustins; à Mönchpfiffel, le couvent des religieux de Cîteaux; à Mönchröden, le couvent des Bénédictins; à Münchenlohra, un couvent de religieuses; à Nicolausried, le couvent des religieuses de Cîteaux; à Nordhausen, les couvents des Augustins, des Dominicains et des Franciscains, et le couvent des religieuses de Cîteaux; à Oldisleben, le couvent des Bénédictins; à Paulinzelle, un couvent du même Ordre; à Petersberg, le couvent des religieuses de Cîteaux; à Reifenstein, le couvent des Cisterciens; à Rheinhardsbrunn, le couvent des Bénédictins; à Roda, le couvent des Prémontrés; à Rohrbach, le couvent des religieuses de Cîteaux; à Rossleben, la collégiale des chanoines de Saint-Augustin; à Saalfeld, le couvent des religieuses de Saint-Augustin; à Schmalkalden, le couvent des Augustins et la collégiale des chanoines de Saint-Augustin; à Sinnershausen, le couvent des Guillaumistes; à Sittichenbach, le couvent des Cisterciens; à Teistungenbourg, le couvent des religieuses de Cîteaux; à Troststadt, le couvent des religieuses de Prémontrés; à Veilsdorf, le couvent des Bénédictins; à Volkenroda, le couvent des Cisterciens; à Walbeck, le couvent des Bénédictins; à Wasungen, le couvent des Guillaumistes; à Weissenborn, un couvent du même Ordre; à Wiederstadt, le couvent des religieuses augustines; à Wimmelburg, le couvent des Bénédictins; à Worbis, le couvent des religieuses de Cîteaux; à Zella, le couvent des religieuses bénédictines, et à Zella Saint-Blaise, le couvent des Bénédictins. Beaucoup d'autres abbayes et couvents ne furent pas entièrement pillés, saccagés et brûlés, mais eurent à souffrir des dommages considérables. La liste précédente est extraite du travail si consciencieux d'Hermann sur les anciennes abbayes, couvents et monastères de la Saxe, de la Thuringe et de la Thuringe prussienne. — Voy. la *Zeitschrift des Vereins für thüringische Geschichte und Alterthumskunde* (Iéna, 1871), t. VIII, p. 1-176. Que ne possédons-nous sur tous les pays allemands des renseignements aussi exacts!

Digitized by Google

gens n'ont ni loi, ni frein, ni crainte de Dieu. Les religieuses errantes font compassion à voir; les prêtres, sans feu ni lieu, sont chassés de leurs saints asiles par les pillards de temples. Moi-même, misérable et nécessiteux, je me vois, dans ma vieillesse, réduit à mendier mon pain[1]. » « Les émeutiers », lisons-nous dans une relation de Thuringe, « ont, dans beaucoup de localités, jeté les saintes espèces sur le sol; puis ils les ont foulées aux pieds, et, avec une insultante et sacrilége ironie, ils ont dit : « Si tu es notre Dieu, défends-toi ! » ajoutant beaucoup d'autres paroles et actes impies, inhumains et insensés[2]. »

La fumée qui s'élevait des places incendiées témoignait de tous côtés du zèle pour la foi des frères chrétiens, des vrais amis du royaume de Dieu. « Tout marche mal et lamentablement chez nous », écrit le receveur d'impôts d'Alstedt; « les cloîtres des environs ont été pillés. L'autorité n'est plus écoutée, tout le monde la méprise. C'est une véritable fatalité que, de tant de princes qui habitent ce pays, aucun ne soit disposé à tirer l'épée pour nous débarrasser de nos ennemis. » « Comme les hordes n'ont plus de couvents à détruire, elles se jettent maintenant sur les châteaux. » Beaucoup de nobles, parmi lesquels les comtes Ernest de Hohenstein et Gauthier de Schwarzbourg, se faisaient recevoir « frères » dans la « sainte Union », et entretenaient des correspondances avec Münzer. « Bon nombre de prédicants de l'armée », rapporte le receveur d'Alstedt, « prêchent l'Évangile d'après l'interprétation de Luther, et n'ont pas un fort grand respect pour Münzer. » « A Salza aussi, l'émeute s'est déclarée, soulevée par une foule de scélérats dépravés qui n'ont rien à perdre, et prêchent au peuple le vol et l'incendie pour la cause de l'Évangile. »

La « Fraternité évangélique » organisée à Langensalza par le save-

[1] Voy. TENZEL, *Rel. epp. Mutiani*, p. 75-78. Mutian, après de longues erreurs, « épouvanté à la vue de l'abîme que la soif de destruction des novateurs ouvrait devant ses regards », s'était de nouveau tourné vers l'Église mère, et « la religion de ses ancêtres ne lui avait jamais paru plus digne de ses respects que maintenant que tout semblait s'unir pour la détruire ». Mais le souvenir de sa conduite passée pesait lourdement sur sa conscience, car, lorsqu'il jetait les yeux sur la première partie de sa vie, il était obligé de reconnaître qu'il avait beaucoup contribué à préparer les événements actuels. Cette pensée empoisonnait ses jours et lui enlevait la confiance et la joie avec lesquelles ses amis catholiques entraient en lice pour la défense de l'Église. Jadis un motif d'excessive prudence l'avait empêché d'exposer ses idées; maintenant il se croyait, à cause de son passé, condamné au silence. Sans ressource, en proie à la plus cruelle détresse, il mourut le 30 mars 1526, dans les sentiments de la plus touchante résignation chrétienne. « O Christ, regarde ton serviteur avec miséricorde! Que ta volonté soit faite! » Telles furent ses dernières paroles. — KAMPSCHULTE, t. II, p. 229-237.

[2] Voy. cette relation dans SEIDEMANN, *Thomas Münzer*, p. 5.

Digitized by Google

tier Melchior Wigand reçut, vers le milieu d'avril, une importante recrue dans la personne du prédicant Jean Teigfuss[1]. Comme à l'occasion de la kermesse beaucoup de villageois des environs se trouvaient dans la ville, déjà gagnée en partie à la révolte, Wigand, le 20 avril, fit tout à coup sonner le tocsin, et la foule, promptement rassemblée, munie de carabines et de boute-feu, se rendit bientôt maîtresse du conseil. On commença par chasser de leurs couvents les moines et les religieuses; on leur répéta à plusieurs reprises que la communauté de Langensalza était décidée à ne plus tolérer de couvents, et cependant on avouait n'avoir aucun reproche à adresser aux religieux. Les églises et monastères furent dépouillés; on mit tout ce qu'on y put trouver « en réserve », et l'on somma les moines de faire corvée, de fondre les balles, de garder la ville, de faire le service militaire et de se marier. « L'ancien culte fut aboli. Teigfuss, prêchant sans aucune modération, conseillait ouvertement la révolte, injuriant le pouvoir et les autorités, et poussant à la destruction de tout ce qui était établi. » Le 29 avril, à la tête d'une horde considérable, il marcha sur Nägelstädt. La ville fut prise et pillée, les calices, ornements d'autel, croix, ostensoirs, orfévrerie d'argent, enlevés aux églises; les cloches et les fenêtres brisées, les bestiaux, les céréales capturés. Le jour suivant, la populace de la ville s'unit à une horde considérable de paysans, parmi lesquels se trouvait Albert Menge, l'un de leurs chefs, « de son métier et selon les circonstances, médecin français, barbier ou tondeur de drap ». Le conseil et la noblesse des environs furent contraints de recevoir le « saint Évangile » et les douze articles des paysans. Ensuite les frères chrétiens « se levèrent », conduits par leur chef Wigand, résolus d'aller dans tout le pays environnant prêter main-forte à l' « Évangile ». « Chers amis », écrivaient-ils au conseil de Weissensee, « vous savez très certainement que nous avons quitté Salza par la volonté de Dieu, pour le saint Évangile, et afin de vous proposer et vous faire adopter quelques articles fondés sur la sainte Écriture; si votre ville refusait de nous ouvrir ses portes, la redoutable horde de Mulhausen qui vient de détruire et d'abattre dans l'Eichsfeld les plus beaux châteaux, et ils sont nombreux, accourrait, et vous ferait subir de cruels dommages dans vos corps et dans vos biens. » Mais Weissensee tint néanmoins ses portes fermées. « Nous espérons », répondirent aux insurgés le conseil et les bourgeois, « bien qu'il soit impossible à l'homme de vivre sans péché, que nous nous sommes jusqu'à présent comportés en bons chrétiens. Pour le moment, nous entendons nous en rapporter entièrement à la parole de Dieu et à notre gra-

[1] Voy. plus haut, p. 395.

Digitized by Google

cieux seigneur et prince souverain, le duc Georges de Saxe; nous déclarons vouloir vivre et mourir à son service, et sommes décidés à exposer pour lui nos corps et nos biens. » En même temps, ils suppliaient Georges de venir à leur secours, et celui-ci leur faisait annoncer sa prochaine arrivée [1].

« Nous avons été obligés de mettre sur pied tous nos hommes », écrivait Georges le 20 avril au landgrave de Hesse; « ainsi le commandait la gravité des événements. Les paysans de l'Oberland, qui s'intitulent l'Union chrétienne, se sont soulevés; les prédicants ont prêché l'Évangile luthérien d'une façon si claire que nous pouvons recueillir à cette heure les fruits de leurs exhortations. Comme, par la grâce de Dieu, nous avons toujours été fort ennemis de ces sortes de nouveautés, il est à craindre que nous et les nôtres ne soyons plus exposés que personne; néanmoins nous continuons à être persuadés que si l'on n'avait excité les pauvres gens à oublier leur serment et à se jeter sur le bien du prochain, il n'y aurait pas eu d'émeute [2]. »

Depuis longtemps les prédicants d'Erfurt dépassaient tous les autres en zèle et en fanatisme, mettant tout en œuvre pour soulever les populations des villes et des campagnes. « Les bêches et les hoyaux du cultivateur », disait l'un d'eux, « doivent protection à l'Évangile. » Dès 1523, le sagace Usingen, témoin de ces funestes excitations, avait prédit qu'une révolte populaire en serait l'infaillible résultat [3]. En apprenant que les paysans de la Souabe et de la Franconie s'étaient soulevés, ceux du territoire d'Erfurt commencèrent au printemps de 1525 à se réunir. Ils résolurent de laisser pénétrer dans la ville tous les paysans insurgés des alentours, d'élire à

[1] Pour plus de détails sur les troubles de Langensalza, voy. SEIDEMANN, *Beiträge*, t. XIV, p. 513-548.

[2] Voy. ROMMEL, t. II, p. 83-84. — Voy. SEIDEMANN, t. XI, p. 391.

[3] « Quid prætenderas, » écrivait-il au prédicant Mechler, « quando de suggesto et vernaculis intimationibus plebem rudem ad illam (disputationem) citaveras! Quid denique dum eo loci ad populum clamaveras, necesse esse, ut vel pastino, sarculis et ligonibus suburbanis Evangelio consuleretur, quando nec tua, nec tuorum proficerent verba! Meministine rusticæ insolentiæ, qua jam passim subditi in dominos suos tumultuantes et insurgunt contra fidelitatem, quam illis promiserunt et juraverunt? » « Nescitis, populum esse bestiam multorum capitum, bestiam cruentam, quæ sanguinem sitit, vosne ergo rem vestram sanguinariis perficietis! » — Voy. KAMPSCHULTE, t. II, p 203-204. Les lettres d'Eoban Hessus à Sturz nous montrent sous le plus triste jour l'état d'Erfurt. Eoban constate avec douleur que les vices y croissent, que les exécutions y sont presque quotidiennes; il raconte entre autres celle d'un père condamné à mort pour avoir deshonoré sa propre fille. Les prisons, dit-il, sont trop petites pour contenir les criminels. — KRAUSE, *Eobanus Hessus*, t. I, p. 400-401.

Digitized by Google

la place de l'ancien pouvoir un conseil perpétuel, et de faire recevoir leurs articles; si les membres du conseil faisaient quelque résistance, ils seraient massacrés et les maisons des riches pillées. Le 25 avril, cinq mille paysans armés paraissaient devant les portes d'Erfurt, demandant à entrer. Le conseil leur envoya des vivres, et promit de leur faire connaître sa réponse le lendemain matin. Mais les paysans refusèrent de traiter avec « des hommes sanguinaires et impies », ne voulant, disaient-ils, avoir affaire qu'au peuple de la cité. Alors ceux qui dans la ville appartenaient au parti luthérien[1] pactisèrent ouvertement avec les révoltés, s'assemblèrent, et menacèrent le conseil, avec force paroles injurieuses, d'ouvrir les portes malgré lui. En vain le conseil eut-il recours aux prédicants, espérant, par leur entremise, parvenir à maîtriser l'émeute; en vain réclama-t-il leur appui : eux-mêmes ne savaient que résoudre. « Puisque vous avez préparé ce qui se passe », leur dit alors avec rudesse le président du conseil, Frideram, « puisque toujours vous avez pris le parti de ces scélérats, tirez-vous maintenant d'affaire! » Seul Eberlin de Günzbourg, qui, depuis 1524, s'était fixé à Erfurt, parvint à force de courage et d'efforts conciliants à se faire un instant écouter de la populace; mais s'étant ensuite rendu dans le camp des paysans, il n'en put rien obtenir. Les insurgés ne cessaient d'insister pour que les portes de la ville leur fussent immédiatement ouvertes, et pour que leurs articles fussent adoptés. Pour se sauver, le conseil conclut avec eux un lâche marché. Il leur permit d'entrer, à la condition qu'ils respecteraient les biens des bourgeois, et il leur abandonna tous les biens d'Église, plus le château de l'archevêque de Mayence, « seigneur héréditaire de la ville », la maison de douane et les gabelles. Le 28 avril, les révoltés faisaient leur entrée à Erfurt, ayant à leur tête le capitaine de la milice urbaine, qui les animait et les encourageait au pillage. « Le conseil d'Erfurt », dit une relation contemporaine, « a ouvert ses portes toutes grandes aux hordes féroces; il leur a permis de piller et de saccager les églises, les couvents, les monastères, le château archiépiscopal, le tribunal, la douane, la prison, les gabelles et enfin presque toutes les maisons de prêtres. De plus, il s'est emparé de beaucoup d'églises, du couvent des Augustins, de celui des Carmélites, d'une bonne partie des trésors de sacristie, et de tous les ornements d'église. » Attablés à de copieux banquets, plongés dans l'orgie, les paysans se gorgeaient des vivres et du vin qu'ils trouvaient dans les couvents, et sac-

[1] Voy. la lettre de Jean Elliger, témoin de ces faits, à Jean Hecht, dans Jörg, p. 127-128. « Les martiniens (c'est ainsi qu'on désignait au début les luthériens) voulaient abattre à coups de hache la porte Saint-Augustin pour laisser pénétrer les paysans dans la ville. »

Digitized by Google

cageaient tout ce que la populace de la ville avait épargné dans les émeutes des années précédentes [1]. Ils brisèrent dans les églises les tableaux et les autels, et volèrent, rien que dans l'église collégiale, cent calices d'or et d'argent. Et non-seulement le conseil donnait « libre cours » à cette rage de destruction et de pillage, mais lui-même en profitait. Il s'appropria, entre autres choses, la châsse d'argent où étaient renfermées les reliques de saint Eoban et de saint Adelaire. Il abandonna aux « évangélistes » les églises pillées par les paysans, et nomma le prédicant Lange à la chaire de la cathédrale. L'humaniste Eoban Hessus se montrait ravi de tout ce qui se passait. « Nous avons chassé l'évêque de Mayence », écrit-il à un ami, « nous sommes résolus à rompre pour jamais avec ce maître impudent ou plutôt ce tyran pervers. Tous les moines sont expulsés, les religieuses chassées, les chanoines congédiés, les temples, et même les trésors de sacristie, pillés; on tient compte de l'intérêt public; les douanes et les maisons de douane sont supprimées; la liberté nous est rendue! » « Mais », ajoute-t-il, « un orage, je le pressens, nous menace encore! » Cet orage ne tarda pas à se déchaîner sur les « honorables conseillers », d'abord si ravis de l'aide que les émeutiers leur avaient apportée. Les paysans et la populace de la ville se liguèrent de nouveau contre eux, et le bruit courut qu'on allait « faire sauter leurs têtes, parce qu'ils avaient dès longtemps mérité ce traitement ». Une seconde émeute renversa le conseil. Celui qui le remplaça n'était composé que des élus du peuple : une complète anarchie ne tarda pas à régner dans la ville. Ce fut au tour des couvents de religieuses à être pillés; le peu de prêtres qui restait encore fut chassé, et tout homme possédant quelque bien fut menacé d'en être dépouillé. Münzer ne cessait d'animer les « frères chrétiens » à une lutte d'extermination contre « les tyrans et les richards [2] ».

Parvenu avec ses hordes aux portes de Frankenhausen, il écrivait au comte Albert de Mansfeld, prince cependant favorable aux nouvelles doctrines : « T'imaginais-tu donc que le Seigneur Dieu ne saurait pas se servir de son peuple ignorant pour abolir dans sa colère les tyrans exécrés? Ézéchiel n'avait-il pas dit que Dieu ordonnerait à tous les oiseaux du ciel de s'engraisser de la chair des princes, et l'Apocalypse, que les animaux sans raison s'abreuveraient du sang des puissants? Si tu veux reconnaître la force que

[1] Voy. plus haut, p. 168, 215.

[2] Voy. l'excellente narration de ces faits dans KAMPSCHULTE, t. II, p. 208-214. — Voy. KRAUSE, *Eobanus Hessus*, t. I, p. 401-402. — RIGGENBACH, p. 232-238. — ZIMMERMANN, t. II, p. 626-630. — Zimmermann appelle les événements d'Erfurt « une insignifiante échauffourée, où le sang ne coula point ».

Digitized by Google

Dieu a donnée à son peuple, si tu veux te présenter humblement devant nous et renoncer à ta foi, nous te recevrons volontiers, et nous te tiendrons pour un de nos frères; sinon, nous ne nous soucierons guère de ton bavardage creux et vide, et nous te combattrons, car tu es un des pires ennemis de la foi chrétienne. » « Dis-nous, pauvre misérable sac à vers », mandait-il le même jour au comte catholique Ernest de Mansfeld, « qui t'a fait prince du peuple que Dieu a racheté par son sang précieux. » Le comte était sommé de se présenter immédiatement au camp des paysans et, s'il était chrétien, de demander pardon publiquement de la tyrannie dont il avait usé envers ses sujets, avouant les motifs qui l'avaient porté à se conduire comme un infâme païen. « Si tu tardes à venir et à t'acquitter du devoir qu'on te trace, je crierai au monde entier que tous les frères, pleins de joie, doivent exposer leur sang pour t'exterminer comme un maudit, et alors tu seras poursuivi, et enfin déraciné de la terre! L'Éternel, le Dieu vivant, a ordonné de te précipiter de ton siége; c'est pour cela qu'il a remis sa force entre nos mains, car tu es inutile à la chrétienté, tu n'es que le méchant balai des serviteurs de Dieu! Ton nid doit être arraché et détruit. Il nous faut une réponse aujourd'hui même, sinon nous irons te visiter au nom du Dieu des armées. Dirige-toi d'après cela; pour nous, nous ferons sans délai ce que Dieu nous commande de faire. Arrange-toi du mieux que tu pourras; je tiendrai parole! » Ces deux lettres étaient signées : « Thomas Münzer, ceint de l'épée de Gédéon[1]. »

Münzer avait fait savoir à tous les paysans des villages environnants que s'ils ne venaient pas de bon cœur rejoindre l'armée, l'armée saurait bien les aller chercher. Aussi voyait-on tous les jours de longues files de paysans se diriger vers Frankenhausen; les femmes, les enfants « pleuraient et gémissaient ou bien poussaient des cris d'allégresse, selon que ce qui allait se passer leur inspirait confiance ou terreur ». L'armée des insurgés était forte d'environ huit mille hommes.

Mais pendant ce temps, les princes s'étaient enfin réveillés. Le landgrave Philippe de Hesse, après être venu facilement à bout des révoltés campés dans les abbayes d'Hersfeld et de Fulda, avait réuni ses troupes à celles de Georges de Saxe, de Henri de Brunswick et de quelques autres petits princes voisins. Ayant ainsi rassemblé environ cinq ou six mille cavaliers, les alliés marchèrent sur Frankenhausen « pour y châtier les homicides, les incendiaires

[1] Lettres aux comtes Albert et Ernest de Mansfeld, datées de Frankenhausen, le vendredi après *Jubilate* (12 mai) 1525, dans STROBEL, *Thomas Münzer*, p. 98-102.

Digitized by Google

et les blasphémateurs[1] ». Les paysans étaient mal armés, mal équipés; Münzer établit son camp sur un monticule qu'il fit entourer d'un rempart de chariots. Il s'efforça d'enflammer le courage des paysans et de leur inspirer la certitude de la victoire. « Les princes », leur dit-il au moment de l'action, « ruinent vos terres et vous oppriment; ils viennent défendre et rétablir le faux culte des prêtres et des moines; mais Dieu a juré la perte de ces nouveaux Chananéens! Ne vous laissez pas intimider par la chair et le sang, attaquez hardiment les ennemis! Dieu est pour nous, vous le voyez, car il nous donne en ce moment un signe certain de sa protection. Cet arc-en-ciel qui se montre dans les nues signifie qu'il vient lui-même à notre secours; ne portons-nous pas un arc-en-ciel dans notre bannière? Or, par ce même signe, Dieu menace les princes, ces homicides, de sa justice et de son châtiment. Soyez donc sans crainte, et ne songez qu'à bien vous battre! Dieu ne veut pas que vous fassiez la paix avec les impies! » Alors les paysans entonnèrent le cantique : « Viens, Esprit-Saint! » et, sûrs de vaincre, attendirent le premier choc de l'ennemi. Mais à peine la cavalerie des princes alliés eut-elle brisé leurs faibles retranchements, à peine les premiers d'entre eux furent-ils tombés, qu'ils s'enfuirent dans un inexprimable désordre. Six mille furent impitoyablement massacrés. De ceux qu'on fit prisonniers à l'intérieur de la ville, trois cents furent décapités sur-le-champ. « Nous avons conquis Frankenhausen », écrivait le landgrave Philippe le 16 mai au lendemain de la bataille, « et nous avons passé au fil de l'épée tout ce que nous y avons trouvé de rebelles; la ville a été saccagée. Ainsi donc, avec l'aide de Dieu, nous avons remporté la victoire, ce dont

[1] « On peut à peine s'expliquer », remarque l'équitable STROBEL (p. 105), « l'extrême apathie des princes durant les premiers mois des émeutes. Pourquoi assistèrent-ils passivement à de telles dévastations? Peut-être faut-il chercher la raison principale de l'indifférence dont ils firent preuve (en particulier l'électeur Frédéric de Saxe) dans le fait que les premières attaques des rebelles furent dirigées sur les couvents, les prêtres, les moines et les religieuses, et qu'ils ne voyaient pas sans une certaine satisfaction la puissance et la richesse du clergé attaquées. » Le 14 avril 1525, alors que depuis longtemps la populace des villes et des campagnes avait exercé de tous côtés d'affreux ravages, Frédéric, déjà atteint de la maladie dont il mourut, écrivait à son frère Jean, pour satisfaire aux instantes prières du duc Georges de Saxe, que les princes feraient peut-être bien d'unir leurs forces pour arrêter la révolte. « Il faut opposer la force à cette puissante rébellion. Peut-être a-t-on donné sujet aux pauvres de se soulever ainsi, surtout en interdisant la parole de Dieu; peut-être les pauvres ont-ils été opprimés de beaucoup de manières par nous autres autorités spirituelles et temporelles. Si telle est la volonté de Dieu, il peut arriver que le pouvoir passe aux mains du peuple. Si au contraire ce n'est pas sa divine volonté et ne doit pas revenir à sa gloire, nous verrons bientôt les choses changer de face. » — STROBEL, p. 126. L'Électeur mourut le 5 mai, en pleine tourmente révolutionnaire. La sanglante guerre de religion qu'il avait prédite le jour de Noël 1517 éclatait à ce moment de tous côtés.

Digitized by Google

il est juste que nous rendions grâces au Tout-Puissant, espérant avoir agi pour sa gloire[1]. »

Münzer, qu'on trouva caché sous un lit à Frankenhausen, fut amené en présence des princes. Interrogé sur le motif qui l'avait porté à égarer et à perdre un si grand nombre d'hommes, il répondit avec hauteur : « que c'était à bon droit qu'il avait conçu le dessein de châtier les princes, puisque ceux-ci s'étaient opposés à l'Évangile du Christ. » Au landgrave qui s'efforçait de lui prouver par des textes de la Bible qu'on est obligé de se soumettre aux autorités constituées par Dieu, il ne répondit rien. Lorsqu'on lui mit les menottes, le duc Georges, l'entendant pousser un cri de douleur, lui dit : « Tu souffres, Thomas! Mais combien les pauvres gens, massacrés par ta faute, n'ont-ils pas souffert davantage! » Münzer lui répondit avec un rire sauvage : « C'est vous qui l'avez voulu! »

Il fit des aveux complets; après avoir conquis tout le territoire de Mulhausen, puis la Hesse, il s'était proposé, déclara-t-il, « d'établir une complète égalité parmi les chrétiens, et d'expulser ou de mettre à mort tous les princes ou seigneurs qui refuseraient de soutenir l'Évangile et de se joindre à l'Union ».

Pendant sa captivité, ses dispositions changèrent complétement. Il écrivit aux habitants de Mulhausen pour les inviter à se soumettre à l'autorité, disant en terminant sa lettre : « Avant de quitter ce monde, et pour ôter de mon âme le lourd fardeau qui l'oppresse, je viens vous supplier encore de ne plus vous révolter à l'avenir, afin que le sang innocent soit épargné[2]. » « Sans y être aucunement contraint, poussé par le mouvement de sa propre conscience », il rétracta toutes ses erreurs, se reprochant surtout d'avoir, par ses discours incendiaires contre les pouvoirs établis, fomenté tant d'émeutes et de séditions pernicieuses; priant « qu'ayant égard au commandement de Dieu, on oubliât le scandale qu'il avait causé, qu'on obéît à l'avenir aux autorités constituées par Dieu, et qu'on lui pardonnât l'exemple funeste qu'il avait donné ». « Il s'accusait surtout d'avoir, par ses prédications, poussé à la révolte, tenté beaucoup d'âmes, et propagé des doctrines fausses, des hérésies, des blasphèmes touchant le Très-Saint Sacrement du Corps de Jésus-Christ et les lois de l'Église universelle. Il reconnut pour véritable tout ce que la sainte Église a toujours tenu et tient encore pour dogme immuable, et rentra dans l'union et la paix; il déclara vouloir mourir

[1] Relation de la bataille de Frankenhausen par Philippe de Hesse, le mardi après *Cantate* (16 mai) 1525, dans Kraus, p. 42-43. Le landgrave évalue à six mille les morts de cette journée, et à six cents le nombre des prisonniers.

[2] SEIDEMANN, *Thomas Münzer*, p. 146.

Digitized by Google

en fils obéissant et repentant de la sainte Église, suppliant qu'au nom de Dieu, on voulût bien prier pour son âme et lui pardonner fraternellement ses torts; il demanda aussi qu'il fût permis à sa femme et à ses enfants de recueillir son héritage[1]. » Il se prépara pieusement à la mort, se confessa selon le rite catholique et communia sous une seule espèce. Avant de recevoir le coup mortel, il reconnut une dernière fois ses fautes devant tous, mais en même temps il exhorta les princes qui l'entouraient à se montrer doux et équitables envers leurs sujets, afin qu'à l'avenir de si funestes révoltes pussent être évitées. Il les exhorta à lire pour leur instruction les livres de Samuel et des Rois, et d'y méditer ce qui y est rapporté sur la mort réservée aux tyrans.

Le compagnon de Münzer, Pfeiffer, fait prisonnier à Eisenach avec environ cent de ses partisans, mourut aussi de la main du bourreau; « mais il fit une mort d'endurci », sans préparation, sans repentir, sans sacrements.

Cependant les princes alliés, auxquels s'était joint le nouvel électeur, Jean de Saxe, s'étaient emparés de Mulhausen. Tête nue et pieds nus, tenant à la main des bâtons blancs, les bourgeois se présentèrent dans le camp des princes alliés et leur remirent les clefs de la ville. Mulhausen (les droits de l'Empereur et de l'Empire réservés) dut jurer obéissance à l'Électeur, au duc Georges et au landgrave Philippe, payer quarante mille florins d'indemnité de guerre, un tribut annuel, abattre ses donjons, ses murs et forteresses, restituer au clergé tout ce qui lui avait été enlevé, et dédommager la noblesse des pertes subies. Plusieurs chefs de la révolte furent décapités; en peu de temps, l'insurrection était complétement domptée dans les différents territoires des princes. A Langensalza, quarante rebelles périrent sur l'échafaud. A Erfurt, l'ancien conseil reprit ses fonctions, et se montra sans pitié et sans miséricorde pour ceux-là mêmes que, si peu de temps auparavant, il avait traités de frères, et fait servir d'instruments à sa honteuse politique.

IX

« La barbarie dont on use envers les pauvres gens », écrivait Luther les 23 et 30 mai à propos des représailles dont les paysans étaient l'objet, « est chose vraiment lamentable. Mais comment

[1] *Bekentnus*, Bl. A., 1-3.

Digitized by Google

faire? Il fallait être sévère, et Dieu veut qu'une crainte salutaire soit imprimée aux coupables, autrement Satan ferait bien pis encore! » « Quelle raison aurait-on de montrer aux paysans une si grande clémence? S'il se trouve des innocents parmi eux, Dieu saura bien les protéger et les sauver, comme il a fait avec Loth et Jérémie. Si Dieu ne les sauve pas, c'est donc qu'ils sont criminels; le moindre mal qu'ils aient pu commettre, c'est de se taire, de laisser faire, de consentir. S'ils l'ont fait par stupidité ou par peur, ils n'en sont pas moins coupables, et ils ont mérité le châtiment de Dieu, tout comme celui qui, par crainte des hommes, renie le Christ. Et si je me montre si dur envers eux, c'est surtout parce qu'ils ont forcé et contraint les peureux et les faibles à partager leur rébellion, ce qu'ils ne cessent encore de faire tous les jours. Qu'on leur donne de la paille d'avoine à manger, car ils n'écoutent pas la parole, ils n'ont pas l'ombre de bon sens! Puisqu'il en est ainsi, il faut leur faire comprendre leur devoir par l'arquebuse et le fouet, et certes ils l'ont bien mérité! Prions pour eux, afin qu'ils apprennent à se soumettre; mais il n'y a pas lieu de beaucoup les plaindre! Croyez-moi, laissez les carabines fredonner à leurs oreilles, sans cela ils feront mille fois pis. » « Celui qui a vu Münzer peut bien dire qu'il a vu le diable en chair et en os, dans sa plus grande furie! O Seigneur Dieu, s'il règne un tel esprit parmi les paysans, il est grand temps de les égorger comme des chiens enragés! » Et comme à cause de semblables paroles on traitait Luther d'hypocrite, de flatteur de princes, il témoigna qu'un tel reproche lui plaisait fort, et qu'il s'en faisait gloire[1].

Ce nouvel écrit était intitulé : *Contre les hordes homicides et pillardes des paysans.* « L'autorité chrétienne », disait Luther, « doit s'efforcer de traiter en toute justice et loyauté avec les rebelles insensés, bien qu'ils ne le méritent pas; mais si les bons procédés restent insuffisants, il ne faut pas hésiter à se servir de l'épée. » S'étant montrés déloyaux, parjures, menteurs, rebelles, scélérats, infâmes, les paysans avaient plus d'une fois mérité la mort dans leurs corps et dans leurs âmes. Aussi non-seulement l'autorité, mais le premier venu avait-il le droit et le devoir de les mettre à mort, car un homme qu'on peut convaincre du crime de rébellion est au ban de Dieu et de l'Empereur, et tout chrétien peut et doit l'égorger, et fera bien de le faire, parce que, vis-à-vis d'un rebelle, chacun est investi des pouvoirs de juge et de bourreau. « Donc celui qui en a l'occasion peut égorger, exterminer soit publiquement, soit en secret, le rebelle qu'il rencontre, et bien se persuader que rien n'est plus venimeux, plus pernicieux, plus diabolique qu'un révolté. Il en est de lui

[1] De Wette, t. II, p. 666, 669-670, 671.

Digitized by Google

comme d'un chien enragé : si tu ne l'abats pas, il te tuera, et tous ceux de ton pays avec toi. » « Toute autorité qui ne châtie point du dernier supplice celui qui s'est déclaré contre elle est responsable des meurtres qui se commettront dans l'avenir. Il n'est pas question ici de patience et de miséricorde! C'est maintenant le temps du glaive, le temps de la colère, et non celui de la grâce! » Luther avait nié jusque-là qu'on pût obtenir le ciel par la prière ou les bonnes œuvres, mais maintenant il écrit : « Nous vivons en des temps si extraordinaires qu'un prince peut mériter le ciel en versant le sang, beaucoup plus aisément que d'autres en priant. Rien qu'en considération des malheureux que les paysans contraignent à entrer dans leur ligue diabolique, l'autorité peut en toute conscience se servir du glaive. » « C'est pourquoi, chers seigneurs, déchaînez-vous, sauvez-nous, aidez-nous, ayez pitié de nous, exterminez, égorgez, et que celui qui en a le pouvoir agisse! Si tu meurs pour avoir suivi ce conseil, ton sort est digne d'envie, car tu ne saurais faire une mort plus sainte [1]. »

« Que de malédictions n'ai-je pas attirées sur ma tête par mon petit livre contre les paysans! » écrit Luther le 15 juin 1525 à Jean Rühel et à deux autres de ses amis; « tous les bienfaits dont Dieu a comblé le monde par mon entremise sont oubliés. Maintenant les seigneurs, les prêtres, les paysans, tous à la fois sont contre moi et me menacent de mort. » Mais comme ses ennemis « sont des insensés et des furieux », Luther se propose de les rendre « plus fous et plus furieux encore ». Il s'était marié [2]; le 17 juin, il écrivait à l'un de ses amis en l'invitant à ses noces : « Vous savez ce qui m'est arrivé? Je me suis embarlificoté dans les nattes de ma catin! Dieu prend plaisir à émerveiller, à berner, à rendre fou le monde et moi! Préparez-vous, le jour du festin, à aider ma fiancée à bien certifier que je suis un homme [3]! » « Notre Luther », mande à cette date le prédicant Juste Jonas à Spalatin, « a pris Catherine de Bora pour femme. J'étais présent à la fête; j'ai vu la fiancée couchée dans son lit, et, à ce spectacle, je n'ai pu retenir mes larmes! En vérité, Dieu est admirable dans ses conseils et dans ses œuvres [4]! »

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXIV, p. 288-294.
[2] De Wette, t. III, p. 1-2.
[3] De Wette, t. III, p. 9.
[4] « Lutherus noster duxit uxorem Catharinam de Bora. Heri adfui rei et vidi sponsam in thalamo jacentem. Non potui me continere, astans huic spectaculo, quin illachrymaren, nescio quo affectu animum percellente... *mirabilis Deus in consiliis et operibus suis!* » Spalatini *Ann.* dans Mencken, t. II, p. 645. Mélanchthon s'exprime tout différemment à propos de ce mariage, dans une lettre confidentielle écrite à Camerarius, lettre qui témoigne de peu de respect pour Luther et pour Catherine de Bora. Il accuse de tout le mal les religieuses échappées de leur

Digitized by Google

De même que Luther regardait son mariage comme l'œuvre de Dieu, il considérait son livre comme inspiré par Dieu même[1]. C'était de par l'ordre du Seigneur, disait-il, qu'il s'opposait aux paysans, et il ne voyait dans ceux qui le blâmaient et l'accusaient à ce sujet que les complices des rebelles : « Il faut conseiller à ceux qui critiquent mon petit livre », dit-il dans une lettre adressée au chancelier de Mansfeld, Gaspard Müller, « de tenir leur gueule fermée, et de veiller sur eux, car certainement leur cœur est en secret révolté. Ils sont du parti des rebelles : ceux qui les plaignent les justifient et ont pitié de ceux dont Dieu n'a pas pitié, qu'il châtie et veut perdre. Celui qui soutient ainsi les coupables, soyez sûr que, s'il en trouvait l'occasion et l'heure, il préparerait de nouveaux attentats, depuis longtemps résolus au fond de son âme. Aussi l'autorité doit-elle se saisir de tels personnages, et veiller à ce qu'ils se taisent, et soient bien avertis qu'il ne faut pas plaisanter en un tel sujet[2]. »

couvent qui demeuraient chez Luther. « Luther », écrit-il, « est un homme extrêmement ardent (ἀνὴρ ὡς μάλιστα εὐχρὴς), et les religieuses ont employé envers lui toutes sortes de ruses, si bien qu'elles en sont venues à bout. La cohabitation l'a efféminé et enflammé de passion, bien que ce soit un homme énergique et d'un grand caractère. » « C'est ainsi qu'il est tombé dans le panneau. » Mélanchthon espérait que le mariage améliorerait Luther et le calmerait (ὑπὸ βίος ουτοσί σεμνότε ἠόν αὐτὸν ποίησει). Cette lettre, copiée sur le texte original, a été communiquée par W. Meyer, dans les *Sitzungsberichten der Münchener Academie der Wissenschaften philosoph. philolog.-und historische Classe*, 1876, p. 601-604. — Voy. K. Germanus, *Reformatorenbilder* (Fribourg, 1883), p. 285, note 20.

[1] « Dominus me subito aliaque cogitantem », écrivait-il le 20 juin à Venceslas Link; « conjecit mire in conjugium cum Catherina Borensi moniali illa. » Le 22 juillet, il écrivait au même ami : « Bene vale in Domino. Je suis lié et emprisonné par Catherine, et je suis couché sur la funèbre litière (jeu de mot intraduisible : *Ich liege auf der Bore* [Bahre]), scilicet mortuus mundo. Salutat autem te tuamque Catenam mea Catena. » Et à Spalatin le 16 juin : « Sic me vilem et contemptum his nuptiis feci, ut angelos ridere et omnes dæmones flere sperem. Necdum mundus et sapientes agnoscunt opus Dei pium et sacrum et in me uno faciunt id impium et diabolicum. » — De Wette, t. III, p. 3, 10, 18.

[2] Luther écrivait à Amsdorf à propos de son livre : « Ego vero non tam misereor nostrorum sociorum, qui me judicantes suum simul spiritum sanguinarium et seditiosum produnt. Quare gaudeo sic Satanam indignari et blasphemare, quoties a me tangitur. Qui enim sunt nisi Satanæ illæ voces, quibus me et Evangelium traducere nititur?... Erit forte tempus, ut et mihi liceat dicere : Omnes vos scandalum patiemini in ista nocte. » « Ego sic sentio, melius esse omnes rusticos cædi, quam principes et magistratus, eo quod rustici sine auctoritate Dei gladium accipiunt. Quam nequitiam Satanæ sequi non potest nisi mera satanica vastitas regni Dei, et mundi principes, etsi cædunt, tamen gladium auctoritate Dei gerunt. Ibi utrumque regnum consistere potest, quare nulla misericordia, nulla patientia rusticis debetur, sed ira et indignatio Dei et hominum iis, qui non acquiescunt monitis, nec oblatis conditionibus acquissimis cedunt, sed furore Satanæ solo pergunt omnia miscere, quales sunt isti Thuringici et Franconici. Hos ergo justificare, horum misereri, illis favere, est Deum negare, blasphemare et de cœlo velle dejicere. » — De Wette, t. II, p. 671-672. Le prédicant de Zwickau, Hausmann, qui, sur la demande de l'électeur de Saxe, et contrairement aux conseils de Luther, s'était montré clément envers les paysans,

Digitized by Google

« Que si mon sentiment vous semble trop dur, si vous le trouvez violent, emporté, injuste, je vous répondrai que j'ai le droit de parler ainsi, car un révolté n'est pas digne qu'on parle raison avec lui; il ne veut rien entendre. Ce n'est que par le poing qu'il faut répondre à ces bouches maudites, jusqu'à ce que la sueur leur sorte par le nez! Les paysans ne veulent rien écouter, ils ne souffrent pas qu'on les avertisse; donc il faut leur frotter les oreilles avec des pierres d'arquebuse, et faire voler leur tête en l'air! A de tels écoliers convient une telle férule! » « Si l'on dit qu'en cette question je manque d'humanité et de miséricorde, je répondrai : Cessez vos bavardages! Il s'agit maintenant de la parole de Dieu, qui veut que le souverain soit honoré et les révoltés détruits, et Dieu est cependant tout aussi miséricordieux que vous! » « C'est pourquoi mon petit livre est équitable et restera tel, quand bien même le monde entier s'en scandaliserait. Ce que j'ai écrit, je le répète encore : Les paysans obstinés, endurcis, aveuglés, qui ne veulent pas être repris, personne ne doit en avoir pitié; que celui qui en a l'occasion les hache, les empale, les égorge, les assomme comme des chiens enragés, et qu'on vienne ainsi en aide à ceux qui, par leurs méchants conseils, seraient ruinés, séduits et tentés! Exterminer les insurgés, c'est travailler à la paix et à la sécurité générales. »

Si quelques semaines auparavant [1] il avait affirmé que le joug pesant et intolérable des princes et des seigneurs avait été la seule cause de la révolte, il était à présent convaincu que la volonté de Dieu s'était révélée pendant la guerre, de façon que les paysans en retirassent une utile leçon; jusque-là, leur vie avait été trop douce; n'ayant pas su apprécier les bons jours, il leur fallait maintenant apprendre à bénir Dieu de leur sort; désormais quand ils auraient à donner une vache à leur seigneur, ils s'estimeraient très-heureux de pouvoir garder l'autre en toute sécurité. Ils avaient oublié le prix de la paix, de la tranquillité. Ils ignoraient combien l'on doit se trouver satisfait lorsqu'on peut manger en paix son morceau de pain et boire son coup de vin sans inquiétude; puisque autrefois ils n'avaient pas su se montrer reconnaissants des bienfaits de Dieu, il était juste qu'ils en subissent à présent la peine, afin que la démangeaison de l'émeute ne les reprit pas de sitôt.

Les princes et seigneurs, selon la manière dont Luther envisageait

écrivait pour se justifier : « Veuillez m'excuser auprès de Luther. On m'assure qu'on me représente à ses yeux comme ayant mal et injustement agi en intercédant pour les paysans. Mais je voyais et j'entendais dire que des innocents étaient emprisonnés, qu'on n'usait pas envers eux de mesures équitables, et que la torture était employée », etc. — STROBEL, *Thomas Münzer*, p. 135.

[1] Voy. plus haut, p. 513.

Digitized by Google

maintenant la question, devaient à leur tour retirer une leçon salutaire des événements qui venaient de se passer; à l'avenir, ils devaient se montrer fermes et gouverner avec rigueur. « Avant l'insurrection », disait Luther, « nulle main énergique ne savait tenir les rênes; l'ordre n'était nulle part, le peuple avait perdu tout respect, toute crainte. Tout était permis, et tout allait à la dérive; chacun ne faisait que ce qui lui plaisait. On se refusait à payer les dîmes; on ne se plaisait que dans les festins, les débauches, les riches habits, l'oisiveté; il semblait que tous fussent devenus seigneurs. » « De même que l'âne doit être étrillé, le peuple doit être maté; Dieu le sait bien; aussi a-t-il mis entre les mains de l'autorité, non la queue d'un renard, mais un glaive. »

A la fin de sa lettre, il répète encore : « Ce que j'enseigne et écris restera vrai, dût le monde en crever de dépit[1]! »

« Moi, Martin Luther », écrivait-il bien des années après, « j'ai exterminé tous les paysans insurgés; j'ai moi-même ordonné leur supplice, et tout leur sang retombe sur moi. Mais je le fais remonter jusqu'à notre Seigneur Dieu, car c'est lui qui m'a ordonné de parler comme je l'ai fait[2]! »

X

Antérieurement à la journée de Frankenhausen, le sénéchal Georges, à la tête des troupes alliées de Souabe, avait remporté une brillante victoire sur une armée de paysans de dix à vingt mille hommes, près de Böblingen (12 mai 1525). Ce succès décisif avait suffi pour apaiser entièrement la révolte du Wurtemberg. Melchior Nonnenmacher, le même qui avait joué du fifre au moment du meurtre du comte d'Helfenstein, et Jacques Wirt, qui avait porté le premier coup à la victime et, revêtu du pourpoint de damas du comte, avait insulté à la douleur de sa malheureuse épouse, furent faits prisonniers; tous deux, liés à des arbres, furent lentement brûlés. Jacques Rohrbach, pris après le combat tandis qu'il fuyait, fut chargé de fers et condamné au même supplice. « Les représailles ne furent pas moins barbares que les crimes avaient été féroces. » Le 17 mai, le duc Antoine de Lorraine, qui considérait la guerre comme une croisade entreprise pour la défense de l'Église catholique[3], mit en

[1] *Ein Sendbrief von dem harten Büchlein wider die Bauern. Sämmtl. Werke*, t. XXIV, p. 295-319.
[2] *Sämmtl. Werke*, t. LIX, p. 284-285.
[3] HARTFELDER, *Bauernkrieg*, p. 120.

Digitized by Google

déroute les rebelles d'Alsace près de Saverne. Vingt mille paysans environ périrent en peu de jours : « Les villages sont déserts », écrivait le margrave Ernest de Bade au conseil de Bâle; « les femmes et les enfants prennent la fuite, et c'est un spectacle pitoyable [1]. » Le 18 mai, le sénéchal Georges, après que les paysans du Wurtemberg eurent renouvelé entre ses mains leur serment de fidélité, retourna sur ses pas, pour aller venger, à Weinsberg, les forfaits du 16 avril. La ville fut livrée aux flammes et détruite de fond en comble, avec tout ce qu'elle contenait de vivres, de meubles et de bétail. Sur la place où les nobles avaient été massacrés, une chapelle fut érigée; un service funèbre annuel y fut fondé. On mit le feu à plusieurs villages et hameaux des environs, où l'insurrection menaçait encore d'éclater.

Pendant ce temps, l'électeur palatin Louis avait peu à peu rassemblé à Heidelberg, où les évêques Conrad de Wurzbourg et Georges de Spire s'étaient réfugiés, une armée de mille cavaliers et de trois mille hommes de pied, munie d'excellentes pièces d'artillerie. L'archevêque de Trèves lui avait envoyé un renfort de trois cents cavaliers et de quinze cents hommes de pied, et le landgrave Philippe de Hesse, trois cents cavaliers de Clèves, avec leur capitaine. Cette armée, le 23 mai, quitta le camp d'Heidelberg et se dirigea vers Bruchsal, où campait l'armée des insurgés du Bruhrain, forte d'environ sept mille hommes. A la nouvelle de l'approche des princes, plusieurs bourgeois et conseillers de la ville demandèrent à parlementer avec le maréchal de camp de l'Électeur. Ils promirent de se soumettre, eux et la ville, sans condition; les portes furent ouvertes aux alliés le 25 mai : les rebelles durent livrer leurs armes et payer une amende de quarante mille florins; plusieurs de leurs chefs furent décapités.

Dans le margraviat de Bade, un traité de paix, conclu le 25 mai, mit fin à l'insurrection [2].

Le 28 mai eut lieu près de Fürfeld, entre Hilsbach et Neckarsulm, la jonction des armées de Trèves et du Palatinat avec l'armée de la ligue souabe. Les princes avaient maintenant sous leurs ordres huit mille hommes de pied et vingt-cinq mille cavaliers. « Princes, cavaliers, lansquenets, tous brûlaient de mettre fin aux révoltes de Franconie, et se sentaient remplis d'espoir, car ils recevaient de tous côtés de bonnes assurances que les paysans, malgré leurs fanfaronnades, étaient sans ressource, perdaient courage, et de plus étaient divisés entre eux [3]. »

[1] ANSHELM, t. VI, p. 294.
[2] HARTFELDER, *Bauernkrieg*, p. 190.
[3] Relation du 5 juin 1525 dans les *Trierischen Sachen und Briefschaften*, p. 92.

Digitized by Google

Les chefs des hordes de Wurzbourg, voyant qu'ils ne parvenaient pas à organiser le parlement populaire d'Heilbronn, où devait être élaborée[1] une nouvelle constitution, convoquèrent le 27 mai une « assemblée nationale » à Schweinfurt. Là devaient être discutés les moyens de défendre « la parole de Dieu, la paix et le droit; là un nouveau pouvoir devait être établi ». Cette assemblée avait été convoquée pour le 1er juin; les princes alliés, les comtes, les seigneurs devaient, autant que possible, y paraître en personne; les villes et villages, s'y faire représenter par deux délégués au moins. La veille de l'appel fait à toutes les autorités, le 26 mai, les chefs des rebelles, par une lettre signée de leur sceau et de celui de Wurzbourg, réclamaient solennellement, pour la défense de l'Évangile, l'appui des électeurs, princes et autres ordres de l'Empire, et celui de tous les bourgmestres et conseillers des villages et des communes. « Comme il faut être plus obéissant à Dieu qu'aux hommes », disait leur proclamation, « nous nous sommes unis fraternellement et amicalement pour la cause du saint Évangile, et pour le maintien de la paix et du droit. Nous avons résolu de raser tous les châteaux, ces repaires de brigands, car ils ont causé le dommage et la ruine des marchands et du peuple. Nous poursuivrons notre œuvre avec l'aide du Tout-Puissant; nous ferons proclamer la paix générale sur les routes et rivières. Nous vous prions donc respectueusement et amicalement de nous prêter main-forte et assistance en une si chrétienne entreprise, et de ne vous opposer à nous ni par les actes, ni de quelque manière que ce soit[2]. » Quelque temps auparavant, ces mêmes chefs avaient fait savoir à tous les nobles de l'Empire que, désormais, ils n'avaient à recevoir d'autres ordres que ceux de la « Fraternité ». Il était interdit à tout gentilhomme de se montrer à cheval dans les rues ou sur les routes; il devait aller à pied, se contenter de la nourriture commune, et être en tout égal aux autres. Cependant lorsqu'un noble demanderait à acheter quelque chose avec son argent, on ne devait point s'y opposer. L'armée unie était d'avis que les nobles devaient renoncer à leurs anciennes demeures, et faire construire dans les villes et villages des maisons semblables en tout à celles de leurs frères. Si quelque noble demandait à détruire lui-même son habitation et à tirer parti, selon ses besoins, de ce qu'elle renfermait, on pourrait le lui permettre. Mais si un gentilhomme avait du blé en grande abondance, il devait sans hésiter le mettre à la disposition de l'armée de l'Union, pour servir les intérêts et les besoins de ses frères[3].

[1] Voy. plus haut. p. 471.
[2] BENSEN, p. 342-344.
[3] BENSEN, p. 205.

Digitized by Google

Mais l'arrogance des révoltés et des incendiaires allait prendre fin. Ceux qui auparavant leur avaient prêté secours, avant que les princes se fussent armés et mis en campagne, ou ne pouvaient plus rien, ou désertaient, saisis d'effroi. L'assemblée de Schweinfurt n'eut pas lieu. Le peu d'hommes qui s'y rendirent se dispersèrent « comme de la paille au vent, dès qu'on entendit siffler les arquebuses [1] ».

Ce fut en vain que les paysans de Franconie implorèrent le secours du duc Ulric de Wurtemberg, l'allié de leurs frères, lui affirmant « qu'ils s'apprêtaient à marcher contre la ligue souabe avec une armée d'environ trente mille hommes, bien résolus de défendre la parole de Dieu et la liberté chrétienne, et de mettre un terme à l'oppression dont les pauvres étaient victimes [2] ».

Ce fut également en pure perte qu'ils demandèrent du secours à Heilbronn et à Nuremberg. Peu de temps auparavant, les conseillers de cette dernière ville avaient souffert sans mot dire que les paysans vinssent chercher chez eux des vivres et des munitions, et lorsque, le 14 mai, les révoltés les avaient interrogés sur ce qu'ils pourraient attendre d'eux, lorsqu'ils se dirigeraient vers la Franconie du Sud à la tête de leurs bandes, ils avaient répondu que leur fidélité à la cause évangélique était bien connue, et que les paysans, pourvu que la cité ne fût point inquiétée, n'avaient rien à redouter de leur part. Mais après la victoire du sénéchal et des princes alliés, leurs dispositions changèrent complétement, et ils firent écrire aux paysans que la révolte « n'était pas évangélique, mais diabolique [3] ». Heilbronn se montra tout aussi mal disposé pour la Fraternité chrétienne. Jusque dans le camp des révoltés régnaient le trouble et la discorde. « Parmi les paysans », écrivait Erhenfried Kumpf, « il n'y a ni paix, ni obéissance, ni union, ni fidélité, ni foi. Tout ce qui a été garanti, juré, écrit, on n'en tient aucun compte dès le lendemain, et l'on agit dans un sens tout contraire [4]. » Les insurgés étaient trahis et abandonnés par leurs propres chefs. Götz de Berlichingen, qui, selon le traité signé au camp de Wurzbourg, devait, avec huit mille hommes et quarante-six pièces d'artillerie, empêcher la ligue souabe d'opérer sa jonction avec les princes et couvrir les paysans des environs de Sulm, s'échappa secrètement, au

[1] Dit la relation citée page précédente.

[2] Dans WALCHNER und BODENT, p. 316-317. — Voy. ŒCHSLE, p. 190.

[3] Voy. ŒCHSLE, p. 116, 190. — BENSEN, p. 361-362. — « C'est la vérité que les chefs du camp d'Heidingsfeld se sont emparés à Wurzbourg de beaucoup de vin qui avait appartenu aux clercs, et l'ont dirigé sur Nuremberg; là ils l'ont vendu, et avec l'argent ils ont acheté de la poudre. » — Laurent FRIES, p. 226.

[4] BENSEN, p. 410, note 1.

Digitized by Google

milieu de la nuit du 29 au 30 mai, non loin d'Adolzfurt, et précisément au moment où la sanglante bataille allait se livrer. Sa trahison fut pour les paysans le signal de la déroute[1]. A Königshofen, où l'armée des princes alliés offrit la bataille aux hordes du Neckar et de l'Odenwald, Georges Metzler, le général en second de l' « Union chrétienne », chercha également son salut dans la fuite au moment même où l'action allait s'engager[2].

Pendant cette horrible journée, les paysans, « privés de chef, affolés par la terreur, furent traqués comme un troupeau de sangliers ». « La plupart jetaient leurs fusils, les autres, dans leur épouvante et leur angoisse, ne savaient comment s'en servir; fuir leur semblait la meilleure arme. On en fit un affreux carnage. Une troupe de ces malheureux s'étant jetés dans un bois, pensant pouvoir se défendre en interceptant les chemins, furent mis à mort par les soldats. Les uns grimpaient sur les arbres et étaient abattus à coups de mousquet; les autres étaient massacrés par les piques de la cavalerie, ou périssaient sous les pieds des chevaux. « Environ treize cents finirent ainsi[3]. » « Le chiffre total des victimes fut de trois mille[4]. » Il y eut trois cents prisonniers. L'artillerie, les munitions de guerre furent capturées. « Et les vainqueurs, pleins d'allégresse, parcouraient le champ de bataille, au joyeux son des clairons et des trompettes. »

Le 3 juin, Mergenstein se rendit « à grâce et à merci ». Le 4, les armées de Franconie, commandées par Florian de Geyer, furent mises en déroute à Ingolstadt, au sud de Wurzbourg[5]. « Au village et

[1] Voy. WEGELE, p. 159-164. — Voy. STALIN, t. IV, p. 304-305, note 3. Le 29 mai, Götz rapportait à Hans Reuter, maire de Bieringen, qui commandait avec lui l'armée de l'Union, qu'il avait obtenu de Dietrich Spät, au nom de la ligue souabe, la promesse que les paysans, même s'ils avaient commis des actes d'hostilité envers la ligue, seraient reçus à miséricorde et merci, excepté les moteurs de l'émeute et les meurtriers de Weinsberg. Mais comme les paysans ne voulurent point croire Götz, il s'écria : « Plutôt je serai loin de vous, plus je serai satisfait, car, de la manière dont vont les choses, je vois bien que je ne pourrais longtemps mériter vos remercîments! Me mettre en campagne, guerroyer contre les ennemis ne me convient pas, car bien que j'aie soutenu votre cause, je suis engagé, comme vous le savez, avec la ligue, et en récompense de tout le zèle que j'ai montré pour vous, elle me ferait vite mon affaire. Donc, je vous supplie de me décharger de mon fardeau. » « En dehors de cela », poursuit Götz, « je n'ai rien à te mander, si ce n'est que la ligue a beaucoup de cavalerie. » Dans BERLICHINGEN ROSSACH, p. 237. — Voy. l'article de Baumgartner sur Götz de Berlichingen dans les *Stimmen aus Maria Laach*, 1879, p. 310-313.

[2] Voy. BENSEN, p. 424.

[3] HEROLT, p. 109-110.

[4] C'est le chiffre que donne Georges de Waldbourg dans sa relation de la bataille. — Voy. BENSEN, p. 569.

[5] Florian de Geyer parvint à se frayer un passage à travers l'armée ennemie, et se rendit dans le territoire de Hall, où, le 9 juin, il succomba dans un duel avec son beau-frère Guillaume de Grumbach, devenu plus tard si célèbre. — Voy. STALIN, t. IV, p. 306.

Digitized by Google

château d'Ingolstadt », raconte Schärtlin de Burtenbach dans ses *Mémoires*, « nous avons massacré quatre mille paysans. Quatre cents s'étaient réfugiés dans les ruines du château incendié, où ils avaient élevé un fort retranchement; mais nous en sommes vite venus à bout, et, après la victoire, presque tous ont péri; dans une église voisine, deux cents paysans ont été brûlés vifs[1]. Plusieurs se sont laissé mettre à mort sans aucune résistance, dans l'endroit même où ils s'étaient réfugiés; ils criaient comme des porcs; quelques uns s'enfonçaient la tête dans le sol, s'imaginant qu'on ne les verrait point. Ceux-ci se cachaient les yeux pour ne point voir; ceux-là imploraient la miséricorde de Dieu. On en fit un tel carnage, sans qu'ils songeassent à se défendre, qu'il semblait qu'une bande de loups vînt fondre sur un troupeau d'oies ou de moutons. Un cavalier en égorgea dix et plus à la fois; ces malheureux se tenaient serrés les uns contre les autres; pas un seul ne se défendit[2]. »

Le 7 juillet, Wurzbourg se rendit[3].

[1] *Lebensbeschreibung des Ritters Sebastian Schertlin de Burtenbach* (Francfort, 1877), p. 14.

[2] HEROLT, p. 110.

[3] « Jusqu'alors », raconte Laurent Fries (p. 329), « voici comment les choses s'étaient passées à Wurzbourg : Toute autorité, tout pouvoir avaient été retirés au clergé; il avait dû se soumettre aux bourgeois et aux paysans; non-seulement il avait été obligé de s'incliner, de s'humilier, mais encore, pour n'être pas entièrement ruiné, il lui avait fallu solliciter la protection et l'appui de ceux qui avaient en main la puissance. Volontiers les clercs se seraient faits bourgeois, mais on ne voulait pas le leur permettre. Aucun d'eux ne pouvait fuir, et pour pouvoir conserver quelque chose ils étaient obligés de le cacher en grand secret. »
« A présent tout était bien changé. Si auparavant les clercs, dont la vie avait été si douce autrefois, avaient dû implorer les bourgeois, maintenant c'étaient les bourgeois qui imploraient l'assistance des clercs. Ils les suppliaient d'intercéder pour eux auprès de leur commun seigneur, l'évêque. Quelques-uns, à cause de la difficulté des temps, avaient adopté l'habit militaire; mais à présent ils reprenaient leurs habillements ordinaires. Plus d'un bourgeois qui avait coupé ses cheveux et s'était fait faire une blouse aurait bien voulu maintenant retrouver sa chevelure. Quelques membres du conseil allèrent trouver le seigneur Eucharius de Thungen et le seigneur Michel de Saunsheim, chanoines, et les supplièrent, ainsi que leurs confrères, d'implorer leur grâce auprès des princes, ce que firent les deux chanoines; ils écrivirent à l'évêque, et envoyèrent la lettre à Unterfrauenberg, pensant que l'évêque s'y trouvait. Mais il n'était pas encore au château. » Le bourgmestre et le conseil de la ville lui écrivirent donc eux-mêmes (5 juin 1525) : « Très-gracieux prince et seigneur, les dévastations impies que nous avons sous les yeux nous ont toujours été en horreur, et surtout la lamentable effusion du sang, le dommage fait aux terres et aux gens, et particulièrement aux sujets de Votre Grâce, dont Dieu, du haut du ciel, daigne avoir compassion! Nous avons donc, eux et nous, été trouver les paysans révoltés et leur Fraternité, à laquelle ils ne donnent pas un autre but que la défense de l'Évangile, bien qu'ils aient un tout autre motif. Nous avons beaucoup examiné la question, et demandé, particulièrement aux conseillers de Votre Grâce, comment de telles rébellions pourraient le plus aisément être apaisées. Mais tout cela n'a servi de rien auprès des paysans; ils se sont obstinés dans leur entreprise; ils nous ont contraints d'entrer dans leur Fraternité, ce que nous avons fait pour sauver nos corps et nos vies, mais à la

Digitized by Google

« Les paysans ne nous ont pas tenu parole », écrivait de Wurzbourg, le 8 juin, Gilg Halberg à son père, conseiller de Hall; « ils nous avaient affirmé qu'ils prendraient la citadelle sans notre aide, et nous laisseraient bien tranquilles dans la cité pourvu que nous leur fournissions du pain et du vin en échange d'argent; mais ils n'ont exécuté ni l'un ni l'autre de leurs engagements. » « Mon seigneur est venu ici avec quatre princes. On était dans l'angoisse et la terreur; nous fûmes reçus à merci et miséricorde. Quelques-uns ont eu la tête tranchée; on a exigé une amende de dix florins de plusieurs autres, bien qu'ils protestassent de leur innocence. On a commencé par désarmer tous les hommes. Les armes, les cuirasses, tout a été porté au château; puis mon gracieux seigneur a exigé le serment d'hommage. Tous les châteaux de mon seigneur ont été saccagés, à l'exception de deux. » « L'armée de la ligue campe ici, et commence à dévaster tout le pays; après leur départ, il ne restera pas grand'chose! nous serons tous ruinés. Dieu sait le sort qui nous attend! Je suis incapable de t'en écrire plus, tant la douleur m'oppresse le cœur. » « *Item* », dit Halberg dans un feuillet qu'il ajoute à sa lettre, « plus de cent vingt châteaux ont été brûlés dans les environs; la plupart étaient à mon gracieux seigneur; plus de quarante-neuf couvents ont subi le même sort. *Item*, on a enlevé à mondit seigneur près de trois mille foudres de vin et à peu près dix mille muids de grain. »

On évalue à deux cent vingt-neuf le nombre des châteaux incendiés et à cinquante-deux le chiffre des couvents pillés, détériorés ou entièrement rasés par l'incendie [1].

« *Item* », continue Halberg, « le secrétaire de mon gracieux seigneur m'a dit aujourd'hui que mondit seigneur de Wurzbourg perdait environ trois cent mille florins dans l'affaire, sans compter ce qu'il lui

condition qu'on nous permettrait de ne pas attaquer Frauensberg, et de rester paisibles et cois chez nous. On nous l'avait promis, mais on nous a manqué de parole. Ils nous ont forcés de leur prêter main-forte et assistance, etc. » « Je laisse au lecteur à juger », dit Fries (p. 332), « si les sentiments exprimés ici par le bourgmestre et le conseil étaient sincères. Le mercredi 7 juin, la ville et la population qui s'y trouvait, après beaucoup de discours, de prières, d'efforts, d'altercations et de pourparlers, se sont rendues à miséricorde et merci. Le même jour je me rendis à cheval à Wurzbourg, pour y voir ma digne épouse et mes amis. Dans la cour de mon château, je trouvai beaucoup de femmes et près de soixante enfants venus du faubourg de Blaichach; ils étaient venus se réfugier chez moi, parce que le bruit avait couru qu'on allait mettre le feu aux faubourgs. »

[1] Tiré du pamphlet : *Wahrhaftige Newe Zeytung und Antzal der vorbrenten zustörten Schlosser und Closter zu Frankenland mit Namen antzaygt*, 1225. Conrad Wimpina affirme, lisons-nous dans Cochlæus (*De actis et scriptis M. Lutheri*, p. 114), que rien qu'en Franconie (seu Francia orientali) « devastata esse monasteria et arces 295. »

Digitized by Google

faudra encore débourser avant d'avoir pu chasser tout ce monde du pays. *Item*, un faubourg, de ce côté du Mein, a déjà été pillé. Je ne sais ce qui peut encore advenir. *Item*, aujourd'hui on a décapité trente-six hommes, cinq bourgeois de Wurzbourg et vingt et un des petites villes et villages d'alentour, capitaines des compagnies d'insurgés. Les conseillers, les quarteniers, les membres du comité sont en prison. Dieu seul connaît le sort qui leur est réservé[1]! » Soixante insurgés périrent de la main du bourreau; les bourgeois furent condamnés à payer huit mille florins d'amende, et à faire abattre les murs et la citadelle de la ville, en face du château. Les paysans désarmés, tenant à la main des bâtons blancs, reçurent la permission de quitter la ville, mais beaucoup, s'étant mis en route, furent massacrés par les cavaliers et les soldats de l'armée alliée, « de sorte que les vignes, les chemins, les fossés, étaient jonchés de cadavres, et c'était chose épouvantable à voir[2] ». « Les pauvres gens ont été cruellement châtiés », écrit un chroniqueur contemporain; « beaucoup ont été massacrés, beaucoup traînés en prison et rançonnés; on leur a enlevé leurs armes; de plus, Notre-Seigneur Dieu a permis qu'une terrible disette affligeât ce malheureux pays pendant sept ans[3] ».

A Anspach-Baireuth, le margrave Casimir de Brandeboug exerça d'atroces représailles envers les paysans.

Casimir était tout dévoué à la doctrine luthérienne. Peu de temps avant que la révolution éclatât, il avait chargé deux prédicants « d'implanter l'Évangile dans ses États[4] ». Lorsque la révolte de Franconie éclata, il avait paru décidé à se défendre vaillamment, et défit même plusieurs fois les hordes des rebelles; « mais à tout prendre, il n'était pas fâché d'attendre, pour bien voir de quel côté tournerait la chance, et pouvoir tirer le meilleur parti possible des événements ». La ville de Kitzingen avait pris les armes « pour la cause du saint Évangile », et avait ajouté deux compagnies aux armées de Franconie; à Neustadt sur l'Aisch, qui s'était également associée à l'insurrection, les propriétés du margrave et les biens d'Église avaient été pillés; dans tous les villages dépendant d'Hoheneck, les ornements sacerdotaux, les calices, les cloches avaient été vendus; avec l'argent qu'on en avait retiré, les rebelles avaient acheté, à Nuremberg, des carabines et des hallebardes; beaucoup de couvents et de châteaux avaient été livrés aux flammes; cependant, durant tout ce temps, Casimir était resté paisiblement

[1] Jeudi après la Pentecôte (8 juin) 1525. Dans Œchsle, p. 427-428.
[2] Laurent Fries, p. 330-338. — Voy. Bensen, p. 443-450.
[3] Herolt, p. 111.
[4] Bensen, p. 394.

Digitized by Google

dans son château d'Onolzbach. Ce ne fut que le 13 mai qu'il en sortit, à la tête de sept cents cavaliers et de mille fantassins, pour aller établir son camp à Markt Erlbach, et là, il noua d'actifs pourparlers avec les chefs des révoltés, qui assiégeaient alors Wurzbourg. Le 10 mai, le comte Guillaume de Henneberg, lui-même du parti des paysans et zélé partisan du nouvel Évangile, représenta au margrave « qu'il serait maintenant très-facile, avec l'aide des troupes insurgées et du landgrave de Hesse, de transformer l'évêché de Wurzbourg en principauté temporelle, et de faire d'un margrave de Brandebourg un duc de Franconie ». « J'ai appris aujourd'hui de bonne source », écrit le 25 mai le chancelier Eck à son maître le duc Guillaume de Bavière, « que le margrave, qui s'était contenté jusqu'ici d'assister aux événements, espère maintenant tirer bon parti de la détresse de Nuremberg et de la malheureuse situation des évêques de Wurzbourg et de Bamberg. » Des espions, envoyés par le conseil de Nuremberg dans le camp des révoltés, rapportèrent que les paysans étaient fort bien disposés pour Casimir, et parlaient de porter la guerre, non dans ses États, mais à Nuremberg. Jusqu'au 17 mai, ils restèrent persuadés que le margrave recevrait les douze articles, et deviendrait bientôt « un frère chrétien[1] ».

Mais l'approche de l'armée palatine, sa jonction avec la ligue souabe, et surtout la bataille de Königshofen, avaient fait prendre un aspect tout nouveau aux événements. Casimir devint tout à coup le violent adversaire des bourgeois et des paysans révoltés, et marcha contre eux, « portant partout le meurtre et l'incendie ». Le 8 juin, à Kitzingen, il fit, en un seul jour, crever les yeux à cinquante-sept bourgeois; un peu plus tard, à deux frères; ces exécutions étaient publiques, et se passaient au milieu des lamentations des femmes et des enfants; un grand nombre d'insurgés eurent les doigts coupés[2]. La plupart des pauvres mutilés moururent prompte-

[1] Voy. Jörg, p. 610-615. — Bensen, p. 345, 385, 401, 404. — La liste des châteaux et des couvents détruits se trouve à la p. 566. — Voy. Baumann, *Quellen aus Rotenburg*, p. 619. Castell était au nombre de ses châteaux. « Lorsqu'il fut assailli, le comte était au château de Frauenberg. La comtesse et ses cinq enfants, dont l'aîné n'avait que six ans, furent chassés de chez eux, et comme, par crainte des paysans, tout le monde leur refusait un abri, ils se cachèrent pendant quatre semaines sous le noyer de Léonard Hertlin, vivant d'aumônes. La comtesse envoya son petit enfant, âgé de trois mois, avec sa nourrice, au château de Breuberg, où demeurait son père, le comte Michel. En chemin, la nourrice fut reconnue, et un paysan se disposait déjà à écraser contre la muraille le « fils du seigneur », lorsque la nourrice le sauva, en jurant qu'il lui appartenait. » — Bensen, p. 402, note.

[2] Holzwart, qui porte à soixante-dix le nombre de ces infortunés, rapporte : « Plerique, antequam oculis privarentur, rogabant, uti potius vel strangularentur vel decollarentur, se enim potius optare mortem, quam tam miseram et lumine orbatam ducere vitam, sed nullus vel ad graviora vel ad leviora sup-

Digitized by Google

ment; le peu qui survécurent, après qu'on les eut dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, furent relégués à dix milles de Kitzingen; ils s'en allaient par petits groupes, formant un spectacle digne de pitié; ils traversaient le pays se tenant l'un l'autre par la main, et mendiant. Un chanoine d'Anspach écrivait d'Onolzbach à l'un de ses parents (8 mai 1525) : « Le margrave fait décapiter ou passer au fil de l'épée les capitaines de compagnies; il confisque les biens des absents, rançonne les habitants, et fait incendier beaucoup de villages; cette rigoureuse répression ne cesse point. Dès qu'un révolté se présente, l'échafaud se dresse sur la place du marché; les supplices sont très-fréquents, ici et ailleurs; beaucoup de rebelles ont eu les doigts coupés. On a ôté aux paysans leurs armes, munitions et vivres. Des centaines de fourgons, chargés de tout ce qu'ils avaient dérobé aux couvents, aux châteaux et aux églises, ont été dirigés sur Onolzbach, et cela forme un gros butin, comme je l'ai vu moi-même de mes propres yeux. » « Dans les tristes événements qui se succèdent, on n'entend parler que de sanglantes rixes, de dures calamités; le nombre des veuves et des orphelins augmente tous les jours. Le sang innocent coule à flots, car beaucoup ont été entraînés comme malgré eux dans la sédition, espérant toujours que ceux qui étaient cause de tout le mal seraient promptement atteints par la justice de Dieu[1]. » Pour payer la solde de ses troupes, le margrave confisqua l'argent, les joyaux, les vases sacrés, les cloches des abbayes placées sous sa juridiction[2].

Le 13 juin, l'armée de Casimir vint s'unir, devant Schweinfurt[3], à l'armée de la ligue souabe, commandée par le sénéchal Georges qui, la veille, avait quitté Wurzbourg. Schweinfurt ne fit point de résistance, et ses bourgeois s'engagèrent à payer chacun dix florins

plicia exorare poterat; ajebat enim (le margrave) illos jurasse, se ne quidem aspecturos marchionem, igitur se illorum votis consulturum, ne, si quando se aspiciant, perjuri fiant. » — BAUMANN, *Quellen*, p. 685.

[1] Lettre de *die Jovis post Pentlhecosten*, (8 juin) 1525, dans ŒSCHLE, p. 429-431.

[2] HÖFLER, *Fränkische Studien*, t. VIII, p. 266, nos 153 et 154.

[3] Laurent Fries rend compte comme il suit de ce qui se passa après le départ de l'armée des alliés (p. 337) : « Quand donc les princes et les alliés furent partis avec leurs hommes d'armes, l'évêque de Wurzbourg prit à sa solde une troupe de lansquenets dont le capitaine se nommait Gaspard de Rotenhan. Ces lansquenets furent logés dans la ville et dans les maisons bourgeoises, et chargés de réprimer toute tentative d'émeute au cas où il s'en produirait. Or, la solde et le vin étaient bons; aussi les lansquenets chérissaient-ils leur oisiveté. Bientôt ils commencèrent à faire du tapage et du désordre, et les bourgeois devaient les régaler et les abreuver, sachant trop que, sans cela, ils auraient à s'en repentir. Les soldats leur parlaient d'une façon rude et grossière, ainsi que les valets et vauriens qu'ils attiraient dans les maisons. Ils s'invitaient l'un l'autre dans leurs logements; ils se livraient à la bonne chère, et ne payaient

Digitized by Google

d'amende comme indemnité de guerre. Le comte Guillaume de Henneberg, ayant rompu avec les paysans, reçut cinq mille florins en dédommagement des pertes subies. Dans l'évêché de Bamberg, « les généraux élus, les délégués des villes et des districts de l'évêché de Bamberg », prenaient encore le 23 mai la résolution de détruire ou d'incendier les donjons, les places fortes « qui avaient été pour leurs ancêtres et pour eux une cause si funeste d'oppression et d'injustice[1] ». L'évêque, comme il le mandait au sénéchal, « avait été serré de si près et tellement maltraité par ses propres sujets, que ni lui ni son chapitre ne savaient, tant avait été grand leur effroi, s'ils parviendraient jamais à sauver leurs vies ». Mais l'approche de l'armée alliée fit perdre toute assurance aux insurgés; quatre cents d'entre eux s'enfuirent dans la direction de Nuremberg, et, le 19 juin, le conseil et la population de Bamberg renouvelaient entre les mains de l'évêque leur serment de fidélité. Un traité fut conclu : les vaincus s'engageaient à restituer aux clercs leurs propriétés, à reconnaître leurs priviléges, à rendre tous les objets précieux dérobés aux églises, à payer les dîmes, redevances et taxes comme dans le passé, enfin à livrer toutes leurs armes. Quant aux griefs que la bourgeoisie pouvait avoir contre l'évêque, elle promettait de s'en rapporter à la décision du Conseil de régence ou bien au jugement de la ligue souabe; deux chefs de rebelles furent décapités sur la place du marché; on confisqua les biens de neuf bourgeois, compromis dans l'insurrection[2]. En l'espace de peu de jours, la révolte était complétement apaisée.

Le 22 juin, le margrave Casimir fut autorisé par le général en chef de la ligue « à punir, décapiter, confisquer, brûler, piller, comme il le trouverait à propos dans la ville et le territoire de Rothenbourg; à châtier tout rebelle selon ses méfaits, et de la manière qui lui paraîtrait la plus équitable ».

rien pour cela; et quand ils s'étaient bien grisés, ce qui était leur principale besogne, ils juraient, blasphémaient, brisaient les portes et les fenêtres, ou bien eux et les leurs se conduisaient d'une façon indécente et abominable avec les femmes et les filles, n'épargnant personne, que ce fût une jeune fille, un enfant ou une matrone. Et les bourgeois n'osaient pas se plaindre. Bien que quelques-uns d'entre eux eussent obtenu à prix d'argent du capitaine ou d'autres hauts personnages la permission d'être quelque temps délivres de leurs hôtes, ils devaient les reprendre aussitôt qu'ils cessaient de payer, et se voyaient enfin obligés de supporter cette charge dans leur maison. Et les bourgeois des faubourgs ne furent pas épargnés; après qu'on eut laissé quelque temps les lansquenets dans la ville, on les cantonna dans les faubourgs. Ce fut alors que les bourgeois de Wurzbourg virent et comprirent ce que c'est que la guerre, et tout le malheur qu'ils avaient attiré sur leur cité. »

[1] *Schreiben an Nürnberg*, mardi après *Vocem jucunditatis* (23 mai) 1525, dans Höfler, *Fränkische Studien*, t. VIII, p. 268, n° 157.

[2] Bensen, p. 456-458, *Histor. polit. Blätter*, t. LXXXV, p. 902.

Digitized by Google

A Rothenbourg, depuis la défaite de Königshofen, les paysans étaient tombés dans le plus profond découragement. Bourgmestre et conseillers avaient ressaisi le pouvoir, et le 7 juin, le conseil envoya des délégués au camp du sénéchal, à Heidingsfeld. « Ah! vous voilà! vous humiliez-vous enfin? » s'écrièrent les soldats de la ligue en les apercevant. « Il en était vraiment temps! encore un peu, et nous allions vous chercher chez vous! » La ville fut condamnée à payer sept florins d'amende pour chaque maison située à l'intérieur de ses murs d'enceinte (en tout quatre mille florins), et de plus mille florins pour indemnité de guerre. Elle abandonnait à la ligue le châtiment des rebelles. Étienne de Menzingen, jeune gentilhomme qui avait été l'un des principaux fauteurs de la révolte, tenta de s'évader, mais il fut arrêté et conduit en prison. « A mon aide, braves bourgeois! » criait-il tandis qu'on l'entraînait; « à mon secours, frères chrétiens! » Mais une voix lui cria de la foule : « Ami, le temps de la Fraternité est passé! » Tous les efforts du margrave pour obtenir la mise en liberté de celui qui avait été autrefois son intime ami furent inutiles. Le 28 juin, à la tête de deux mille soldats, Casimir fit son entrée dans la ville. Le conseil lui remit la liste des principaux chefs de l'insurrection. En tête de cette liste figuraient les prédicants Deutschlin, le moine aveugle Carlstadt, puis Menzingen et Ehrenfried Kumpf, ce dernier coupable d'avoir soutenu Carlstadt, usurpé à Wurzbourg la charge de bourgmestre, et conseillé la destruction de trois châteaux; la liste se terminait par les noms de soixante-trois bourgeois, accusés d'avoir mal parlé de l'Empereur, des princes, des seigneurs du conseil, des autorités, et d'avoir dit hautement et avec menace qu'ils aideraient les paysans à pénétrer dans la ville, chasseraient les conseillers, les « honorables », les riches bourgeois, et partageraient le butin avec les émeutiers. Beaucoup d'inculpés, Ehrenfried Kumpf et Carlstadt entre autres, avaient réussi à s'évader à temps[1]. Le 30 juin, après que le conseil

[1] Le récit que nous a laissé Carlstadt de sa fuite est intéressant. « A Thüngersheim, entre Wurzbourg et Carlstadt, j'aperçus », raconte-t-il, « un groupe de paysans; ils étaient armés d'arquebuses et d'autres armes. Je les entendis dire que si quelqu'un du nom de Carlstadt venait à passer avec sa femme, ils mettraient la main sur ses bagages. A Stetten, à un demi-mille de Carlstadt, un paysan me reconnut, et me dit que Luther et moi, nous étions cause de tout le mal. Mais je me débarrassai de cet homme et d'autres encore avec de bonnes paroles. » Non loin de Thüngen, quelques paysans voulurent le dévaliser, lui et sa femme : « A Fromensbach, des voleurs faisant partie des hordes de paysans me reconnurent, délibérèrent entre eux, et décidèrent, la veille de la Trinité (10 juin), qu'ils me lieraient à un arbre dans la forêt de Spessart, et me mettraient à mort, pour s'emparer ensuite des effets qui nous restaient encore, à ma femme et à moi. » Mais ce dessein fut révélé à temps à Carlstadt, et il parvint à s'évader. — Voy. l'article de Steitz sur Gérard Westerbourg, p. 69-70. A la prière de Luther, Carlstadt obtint la permission de rester en Saxe, à la condition qu'il rétracterait ses

Digitized by Google

et la population eurent renouvelé leur serment de fidélité, dix bourgeois furent décapités sur la place du marché. Casimir ayant fait un dernier effort pour sauver Menzingen, Deuschlin et le moine aveugle, le conseil déclara avec fermeté qu'il lui était impossible de souscrire au désir du prince, parce que, s'il épargnait ces criminels, tout le monde aurait le droit de lui reprocher d'avoir commis la veille une criante injustice envers ceux qui avaient été mis à mort. D'ailleurs, ces trois hommes ayant été les véritables fauteurs de la révolte, on ne pouvait leur faire grâce. Casimir fut obligé de sacrifier ses protégés; leurs têtes tombèrent le jour suivant; quatre bourgeois et deux chefs de paysans eurent le même sort. Le conseil exerça plus tard d'autres rigoureuses représailles. Un prédicant des environs, qui avait assuré aux paysans qu'il avait le pouvoir d'envelopper Rothenbourg d'un brouillard si épais que trois cents hommes pourraient y pénétrer sans être aperçus, fut attaché au pilori, marqué au fer rouge et fouetté de verges. Plusieurs rebelles eurent les yeux crevés ou les doigts coupés. La maison du tondeur de drap Kilian Etsclich, qui avait servi de lieu de réunion aux insurgés, fut rasée; à la place où elle avait été, on sema du sel. Cent ans après, le « sol maudit » était encore un lieu d'épouvante pour le peuple. Ehrenfried Kumpf fut condamné à payer une amende de quatre cents florins; on lui restitua son capital, mais on lui défendit d'habiter Rothenbourg. Il mourut fou.

La misère était générale. Un grand nombre de gentilshommes, empêchés par un jugement rendu par la ligue souabe de faire valoir auprès de la ville leurs droits à des indemnités de guerre, ne se faisaient aucun scrupule de chercher un dédommagement à cet arrêt, en pillant, brûlant, rançonnant dans les environs.

Le margrave Casimir, en vertu d'une convention signée le 3 juillet 1525, obtint, comme indemnité de guerre, la cession des villages appartenant à la ville, dans le territoire d'Aisch, et beaucoup d'autres situés en dehors de la landwehr[1].

erreurs, et s'engagerait à ne plus écrire ni prêcher. Il s'établit d'abord à Segrena, puis à Kemberg, où il tint longtemps une boutique ambulante de bière et d'eau-de-vie. L'opinion généralement reçue que, dans les années qui suivirent, il ne chercha plus à faire triompher sa doctrine de l'Eucharistie, est erronée. Voy. *Justification*, dédiée au chancelier Brück à Weimar (mercredi d'après saint Laurent), 12 août 1528, dans la *Zeitschrift fur wissenschaftliche Theologie*, t. VII, p. 99-112. L'éditeur, E. Labes, remarque « qu'elle semble pleine de dignité et de modération, comparée aux invectives de Luther. Carlstadt, en effet, ne se plaint pas des critiques dont ses opinions sont l'objet; il se borne à déplorer que la doctrine qu'il défend, et qui lui tient tout autant au cœur qu'à Luther la sienne, ait été brutalement rejetée sans avoir été examinée. »

[1] Thomas Zweifel, dans BAUMANN, *Quellen aus Rotenbourg*, p. 469. — Voy. BENSEN, p. 462-479.

Digitized by Google

Pendant ce temps, le sénéchal Georges, traversant le Ries, avait pénétré dans l'Algau, et s'unissant à Georges de Frundsberg, qui lui amenait quelques milliers de lansquenets, avait contraint les paysans à mettre bas les armes et à livrer leurs chefs. Les villages furent incendiés sans miséricorde. Dans le Hégau, Max Sittlich d'Hohenems et le comte Félix de Werdenberg remportèrent une importante victoire sur les insurgés près d'Hilzingen (16 juin 1525). Dans le Klettgau, la révolte ne put être complétement domptée qu'en novembre, et Waldshut, qui en avait été le premier foyer, ne se rendit qu'au commencement de décembre.

L'armée alliée de Trèves et du Palatinat, étant sortie de Wurzbourg le 13 juin, acheva de soumettre les paysans dans des combats successifs sur le Mein et sur le Rhin. Le 15 juin, les princes auxquels s'étaient joints le coadjuteur de l'évêque de Mayence, Guillaume de Strasbourg et cent de ses cavaliers, convinrent d'imposer une amende générale à tout l'archevêché, puis de se partager les sommes recueillies. Ils se proposaient de marcher ensuite sur Mayence, et d'envahir le Rheingau; mais le coadjuteur étant intervenu, on s'occupa de conclure un accommodement avec les révoltés de ces pays, qui avaient envoyé leurs chargés de pouvoirs aux princes. Ils prêtèrent de nouveau serment à leurs seigneurs, et payèrent quinze mille florins d'amende. Au camp de Pfeddersheim, où ce traité fut conclu, on vit aussi arriver des députés du conseil de Francfort-sur-le-Mein.

Les électeurs de Trèves et du Palatinat et le coadjuteur de Mayence avaient adressé à Francfort, le 18 juin, une lettre menaçante, portant que les princes avaient été informés que beaucoup de révoltés des villes et des campagnes s'étaient réfugiés dans la cité et y séjournaient encore, et qu'un assez grand nombre de nobles et de prêtres avaient été dépouillés de leurs biens. Les princes exigeaient que nobles et prêtres rentrassent dans leurs propriétés, et que les réfugiés fussent livrés. Si Francfort ne faisait pas droit à ces deux réclamations, elle serait considérée par la ligue comme ayant pris part à la révolte [1]. Au reçu de cette lettre, le conseil s'était empressé d'envoyer ses députés aux princes. Ceux-ci apprirent en route que Mayence et tout le Rheingau s'étaient soumis, que le 23 juin la cavalerie des princes avait, près de Pfeddersheim, fait un affreux carnage des paysans, dont plus de quinze mille avaient été massacrés; qu'on avait enlevé

[1] Lettre du dimanche après le *Corporis Christi* (18 juin) 1525, dans le *Frankfurter Aufruhrbuch*, p. 32. — KRAUS, 80-81. Non-seulement on devait restituer leurs propriétés aux gentilshommes des environs, comme le dit Steitz dans son livre sur Gérard Westerbourg, p. 98, mais aussi aux clercs.

Digitized by Google

aux révoltés leur butin, leurs armes, et que le jour précédent Pfeddersheim avait été prise d'assaut. Lorsqu'ils arrivèrent au camp (25 juin), les princes leur firent représenter que personne n'ignorait ce qui s'était passé chez eux par rapport à certains articles acceptés par le conseil et contraires à Sa Majesté Impériale, à la paix publique, au droit et à l'équité. Ces articles avaient été livrés à l'impression, répandus dans les principautés et pays environnants, et ne contenaient autre chose que ces mots, ou écrits ou sous-entendus : « Arrivez, chers frères, suivez-nous! Votre route est tracée devant vous, nous vous l'avons ouverte! »

Ces reproches n'étaient pas sans fondement. Les articles de Francfort avaient en effet servi de modèle aux émeutiers de Mayence, de Worms, de Spire, et vraisemblablement aussi à ceux de Cologne et de Münster, en Westphalie[1].

On rappela ensuite aux délégués ce qui s'était passé par rapport aux sacrements, et que les prêtres, même les curés de Francfort, avaient été déposés. On voulait bien croire que le conseil n'avait pas pris plaisir à ces choses, et qu'il y avait été contraint; mais du moins était-il urgent que les auteurs de semblables délits fussent punis comme ils le méritaient, et que les articles fussent abolis; faute de quoi, les princes se verraient obligés de mettre le siége devant Francfort, et de se charger eux-mêmes du châtiment des coupables, comme ils l'avaient déjà fait en d'autres lieux. Après de longs pourparlers, les députés de Francfort apportèrent aux princes cette déclaration solennelle : « Sur notre honneur et foi, nous avons promis, assuré et conclu qu'en vertu de cette lettre, les derniers et nouveaux articles et traités que nous avions adoptés conjointement avec le clergé et la population dans la ville de Francfort, seront abolis, et nous les abolissons présentement, les considérant comme nuls et non avenus. » Ils s'engageaient à remettre les articles entre les mains de l'Électeur palatin, à rétablir le clergé « de tous les degrés dans son premier état et condition, et à lui rendre ses priviléges, libertés, dîmes, redevances, etc. ». De plus, ils promettaient de prendre si bien leurs mesures qu'à l'avenir de semblables attentats contre la propriété, les voies de fait, les actes de rébellion, les émeutes ne pussent jamais se renouveler[2].

Les articles furent en effet abandonnés, mais rien de ce qui concernait la religion et le clergé ne fut modifié. « Il nous est prouvé, et de sûrs renseignements nous l'attestent », écrivait le 7 juillet à l'archevêque de Trèves le coadjuteur de Mayence qui venait de ren-

[1] Voy. STEITZ, Gerhard Westerbourg, p. 104-105.
[2] *Anfruhrbuch*, p. 36-41. — Voy. KRAUS, 81-83.

Digitized by Google

trer en grand appareil dans la ville et de la remettre sous son obéissance, « que ceux de Francfort, malgré la soumission qu'ils affectent en paroles, gardent jusqu'à cette heure, et se proposent de conserver, trois prédicants luthériens qui sont les principaux auteurs de tous les troubles. Si l'on a la faiblesse de le tolérer, Votre Grâce peut apprécier elle-même les bons résultats d'une telle politique; aussi est-il très-nécessaire d'être vigilant, afin qu'à l'avenir de plus grands désordres soient évités[1]. » Le renseignement était exact. Dès la fin d'avril, le conseil avait élu et installé des prédicants dans la ville. « Le 4 juin, le saint jour de la Pentecôte », raconte dans son Journal Wolfgang Königstein, chanoine de l'abbaye de Notre-Dame, « les échevins ont chargé un prédicant luthérien, un ex-moine, de prêcher dans notre église l'après-midi. Le lundi et le mardi de la Pentecôte, le moine a de nouveau prêché; un autre luthérien a également parlé à Saint-Léonard. » Ces deux prédicants étaient Dyonisius Melander et Jean Algersheimer. « Tous deux », continue Königstein, « ont accablé d'injures le Pape et le clergé; de plus, ils ont blasphémé le Très-Saint Sacrement, raillant toutes les cérémonies du culte, et particulièrement la messe. » Le conseil, même longtemps après que la révolution de 1525 eut été entièrement apaisée, resta l'impuissant témoin des scènes de désordre et des actes séditieux dont les prédicants, soutenus par la populace, étaient les constants excitateurs. L'archevêque de Mayence ayant réclamé leur expulsion, le conseil lui écrivit : « Nous prions très-humblement Votre Grâce de vouloir bien avoir compassion de nous, car nous ne saurions lui obéir sans exposer notre ville aux plus graves dangers. Jusqu'à présent nous avons réussi à apaiser les troubles sans violence et effusion de sang, mais nous sommes fermement convaincus que les prédicants ne consentiraient point à abandonner sans résistance le poste qui leur a été confié[2]. »

[1] Appendice de la lettre du vendredi après saint Ulrich (7 juillet) 1525 dans Kraus, p. 91.

[2] Voyez dans l'appendice du journal de Königstein, p. 203-204, les représentations faites par l'archevêque aux députés du conseil touchant la conduite des prédicants. Ces derniers avaient dit en pleine chaire « que le Saint Sacrement n'était autre chose que de l'eau et de la farine; que les prêtres, les diseurs de messes accomplissaient une œuvre diabolique, qui crucifiait Dieu; que l'on ne devait ni se confesser, ni jeûner, qu'on n'était obligé d'obéir à aucune autorité, parce qu'on n'avait d'autre maître que Dieu », etc. Outre cela, plusieurs membres du conseil avaient pris part aux désordres. Königstein rapporte « qu'un chanoine de Saint-Léonard qui, escorté par ses parents et ses serviteurs, retournait chez lui à huit heures du soir, avait été attaqué par le bourgmestre Nicolas Scheit et par ses gens, tous à cheval, et avait été grièvement blessé ». Il ajoute : « Le jour où le clergé, selon l'usage, portait processionnellement le Saint Sacrement à Sachsenhausen, Bechthold de Ryn,

Digitized by Google

XI

Pendant que les révoltés, durant les mois de mai et de juin, essuyaient dans l'Empire les plus rudes revers, ils triomphaient dans le Tyrol. Ils s'y étaient emparés de plus de cent châteaux, et disposaient de l'argent, des biens, de la vie et de la mort des citoyens. Il ne pouvait être question de se défendre, car Ferdinand n'avait point d'armée, et encore moins d'argent. Aux états du comté, ouverts le 15 juin à Inspruck, l'archiduc avait reçu communication de cent six articles rédigés à Méran par un comité composé de bourgeois et de paysans, et contenant toutes les réclamations des révoltés. « Beaucoup semblaient être, au premier abord, à l'avantage du prince. » On le suppliait de donner les mains à la sécularisation générale des biens du clergé, et d'incorporer immédiatement à ses États, en sa qualité de prince souverain et héréditaire du comté, les possessions des évêques de Brixen et de Trèves (qui relevaient directement de l'Empire,) ainsi que toutes les propriétés ecclésiastiques enclavées dans le pays, et appartenant, soit à des évêchés, soit à des abbayes du dehors. Michel Geysmayr, l'un des principaux chefs des rebelles, s'intitulait le « Protecteur des États de Son Altesse ». Un grand nombre de gentilshommes faisaient cause commune avec les paysans et les bourgeois révoltés, soit qu'ils y eussent été contraints par la nécessité, soit poussés par l'espoir d'acquérir quelque bon lot au moment de la sécularisation tant désirée, et de se dédommager ainsi de pertes récemment subies. Aussi approuvaient-ils entièrement le plan et les articles présentés à l'archiduc. « Tous entonnaient la même chanson que les paysans, estimant que, sans cela, tout irait de mal en pis[1]. » « Je crains fort »,

Nicolas Scheit et autres membres du conseil, ont organisé une farce de carnaval dans une maison située sur le pont, et devant laquelle le cortége devait passer. Ils ont mis à la fenêtre le simulacre d'un loup, ont garni de peaux de loup les autres fenêtres, au milieu de rires et de quolibets, et lorsque la procession revint, la populace, rassemblée sur le pont, chanta des chansons impies, criant : « Au loup! Au loup! » Le Saint Sacrement a été tourné en dérision, la procession, la foule des fidèles insultées. Un autre jour où la plupart des membres du conseil prenaient part à une procession, la populace se mit à les railler, insulta les seigneurs du conseil et le clergé, et le Saint Sacrement fut l'objet d'odieuses profanations. » KÖNIGSTEIN, années 1526-1527, p. 113, 117, 119.

[1] Il tenait un tout autre langage à ses confidents : « J'avais apporté des carabines, et je voulais m'emparer de toutes les cloches pour les fondre et en faire des arquebuses; ensuite je me proposais d'entrer « derrière le cuir » du prince et des nobles. » — GREUTER, p. 52.

Digitized by Google

écrivait le duc Louis de Bavière à son frère Guillaume le 24 juin 1525, « que la province du Tyrol ne se décide à laisser le pouvoir entre les mains de l'archiduc qu'avec l'intention de gouverner à sa place et de lui dicter des ordres. Il n'en résultera rien de bon; si les paysans arrivent à leur but, j'ai réellement peur que ce ne soit bientôt à notre tour de baisser la tête [1]. »

Aux états du comté, « cette race de hâbleurs qui voient d'un meilleur œil la détresse d'un pays que sa prospérité » avait la prépondérance; mais Ferdinand repoussa avec fermeté le projet de sécularisation, et refusa également de favoriser l'établissement de l' « Évangile pur et sans alliage ». Il ne voulut pas davantage entendre parler pour les communes du droit d'élire ou de déposer leurs curés. « L'archiduc prend le parti des prêtres », mandait un chargé d'affaires bavarois à Munich, « ce qui est cependant tout à fait opposé à l'esprit qui règne ici. » Ferdinand s'efforça d'expliquer aux états les motifs de ses refus. « Les évêques de Trieste et de Brixen sont princes de l'Empire, leur dit-il, et l'on ne peut admettre que leur situation présente puisse être modifiée en aucune manière sans l'assentiment de l'Empereur; outre cela, les comtes du Tyrol se sont obligés par contrat à défendre et à protéger ces évêchés. Or si l'on mettait la main sur les propriétés des princes ecclésiastiques et des monastères voisins, le comté se verrait exposé aux représailles de la ligue souabe, des princes de Bavière, du comte palatin et de tous les Ordres de l'Empire. Quant aux biens ecclésiastiques qui ne dépendent point de l'Empire, nous ne sommes pas non plus libres d'en disposer, car ils sont sous la protection de l'Empereur. Mais, en dehors de tous ces motifs, ravir à quelqu'un son avoir, son héritage, contre sa volonté et par un acte arbitraire, ce n'est pas se conduire selon les préceptes du saint Évangile, c'est au contraire n'y avoir aucun égard. » Néanmoins la nécessité contraignit bientôt Ferdinand à consentir à la sécularisation de l'évêché de Brixen et des propriétés de l'Ordre Teutonique « jusqu'à ce qu'un concile général ou une nouvelle constitution ait décidé la question en dernier ressort ». La juridiction ecclésiastique et l'exercice du pouvoir temporel restèrent garantis sans condition à l'évêque de Brixen [2]. Ferdinand se vit aussi forcé d'approuver une nouvelle « constitution nationale » offrant aux révoltés de grands avantages, et favorisant grandement les prétentions des bourgeois et des paysans [3]. Les procès-verbaux des états, expédiés le 23 juil-

[1] Dans Jörg, p. 524-525.

[2] Déclaration de Ferdinand lors de l'occupation de l'évêché de Brixen, 21 juillet 1525. Voy. Buchholz, *Urkundenbuch*, p. 642-643.

[3] Voy. Buchholz, t. VIII, p. 335-338.

Digitized by Google

let à toutes les juridictions, villes et populations minières du pays, furent adoptés dans toute la vallée de l'Inn, à Inspruck, Hall, Brixen, Clausen et Neustift; mais dans le reste du comté, l'insurrection continua de plus belle. Les tribunaux de l'évêché de Brixen se refusaient à restituer les maisons et châteaux dont les révoltés s'étaient emparés. A Méran, Sterzing et Brixen, deux prédicants cherchaient à soulever de nouveau la populace; des insurgés de Schlanders pillèrent la Chartreuse de Schnals. Les habitants de Nunmyer brûlèrent leur seigneur justicier dans sa propre maison. Le désordre fut surtout affreux à Valzigan et dans les environs de Trieste; on ne parvint à étouffer la révolte qu'au moyen d'une répression sanglante[1]. Mais nulle part la paix ne fut plus longue à rétablir que dans l'archevêché de Salzbourg.

« Nous sommes dans une grande anxiété », écrivait le 18 mai 1525 le cardinal-archevêque Mathieu Lang à Guillaume de Bavière, « au sujet des pauvres ouvriers et autres habitants de notre ville de Salzbourg, qui n'ont plus rien à perdre. Si l'émeute éclatait parmi les paysans de notre archevêché, les ouvriers seraient bien vite tentés de se joindre à eux. » L'archevêque suppliait le duc Guillaume d'envoyer sans retard un délégué au conseil de Salzbourg pour lui représenter la nécessité de protéger terres et gens contre les paysans révoltés de la Souabe, de maintenir le pays dans la concorde, la paix et la soumission, et de ne plus souffrir qu'aucun acte séditieux restât impuni dans le territoire de la ville. « Ces mesures, ces actes », écrivait l'archevêque, « consoleront et rassureront grandement les bourgeois, les honorables qui ont du bien et sont en possession de leurs droits légitimes; et les pauvres, que l'appât du gain attire si facilement dans l'émeute, concevront de leur côté une crainte salutaire[2]. » Mais quelques jours plus tard, le 25 mai, la révolte éclatait à Hof, dans le Gastein, et l'archevêque recevait la nouvelle qu'à Zell, dans le Pinzgau, « quelques paysans étrangers au pays, quelques soldats de rencontre », s'étaient réunis, dans le dessein de marcher sur Salzbourg avec tous ceux qui voudraient se joindre à eux sur la route. Bientôt tout le pays de Salzbourg, jusqu'à un mille de Reichenhall, ne fut plus « qu'une vaste émeute »; de village en village on entendait sonner le tocsin. Les montagnards accouraient de tous côtés, armés de fourches, de piques, de massues ou d'armes depuis longtemps hors d'usage. La population de Salzbourg s'empressa de pactiser avec les émeutiers. « Depuis le 29 mai », écrivait l'archevêque à Munich, « notre situation est devenue si affreuse que nous n'avons autre chose à attendre qu'égorgement, pillage et mas-

[1] Pour plus de détails, voy. Buchholz, t. VIII, p 340-345
[2] Dans Jörg, p. 113-114.

Digitized by Google

sacre; personne n'est sûr de son voisin. » L'archevêque s'enferma dans son château avec son chapitre et ses conseillers. Les paysans et les ouvriers des corporations s'étant rendus maîtres de la ville, pillèrent le palais épiscopal, puis vinrent donner l'assaut au château. Ils se regardaient déjà comme les maîtres du pays, exigeant que toutes les villes et bourgs, à l'exception de Muhldorf, leur prêtassent serment de fidélité, et leur général en chef somma tous les intendants et fonctionnaires de l'archevêque d'avoir à comparaître à Salzbourg pour rendre compte de leur administration.

L'archevêque se flattait que la Bavière, conformément à la convention de Ratisbonne (1524)[1], viendrait à son secours; mais il fut déçu dans son attente, car Guillaume ne songeait qu'à tirer parti, pour lui et sa maison, de la détresse du prélat. Il fit assurer les chefs des rebelles, « sur sa parole et son honneur de prince », que « son humeur, intention et résolution n'étaient nullement d'accorder au cardinal de Salzbourg appui, subsides ou renfort quelconque », et envoya une ambassade aux révoltés pour conclure avec eux « un accommodement pacifique ». Quelques hordes de paysans firent entendre à ses délégués « qu'ils ne voulaient plus à aucun prix de l'archevêque, qu'ils lui préféreraient de beaucoup un prince temporel, et n'étaient pas éloignés de consulter la population pour savoir si elle n'accepterait pas pour souverain un prince de Bavière ». Déjà le duc avait décrété l'occupation de Muhldorf, ville dépendante de l'évêché, sans faire aucune mention des droits de l'archevêque, et ses chargés d'affaires avaient reçu la mission d'agir auprès des « lieutenants, conseillers et membres des états du pays », de manière à les faire consentir à cette mesure, dans l'intérêt « de la bonne entente qui doit exister entre voisins. L'occupation de Muhlberg ne pourrait porter préjudice à personne, assurait le duc; d'ailleurs, elle ne serait que provisoire, et ne durerait que jusqu'au moment où les destinées du pays seraient définitivement fixées[2]. » Le chancelier Léonard d'Eck tenta vaine-

[1] « Dans laquelle », dit l'archevêque, « il était convenu entre autres choses que si l'un ou plusieurs d'entre nous se voyaient exposés à quelque contradiction, rébellion, révolte de leurs sujets à cause de notre chrétienne entreprise (de combattre la doctrine de Luther et autres hérésies séditieuses), nous nous engagions à nous assister et conseiller mutuellement. Or, voici quel avait été le prétexte de la guerre : Nous avions fait emprisonner quelques prédicants séditieux qui avaient prêché contre l'institution de la sainte Église chrétienne; l'un d'eux avait été condamné par jugement et sentence à la prison perpétuelle; le jour qu'on l'emmena, plusieurs émeutiers, se jetant avec violence sur les nôtres, tentèrent de leur arracher le coupable, et pour cet acte de rébellion, deux d'entre eux furent décapités. Là-dessus les séditieux crièrent bien haut que nous nous étions opposés à la prédication de l'Évangile, que nous n'avions pas voulu tolérer qu'il fût annoncé au peuple, et c'est pour cela qu'ils ont refusé leur obéissance à notre gouvernement et autorité souveraine. » Dans Jörg, p. 570.

[2] Dans Jörg, p. 557-558.

Digitized by Google

ment de détourner son maître d'une pareille politique. Il lui écrivait, le 7 juin 1525 : « Quand bien même l'évêque de Salzbourg et tout son clergé seraient mis à mort, quand bien même les paysans resteraient les maîtres du pays et l'offriraient à Votre Altesse, Votre Altesse doit bien se persuader que jamais les gens d'équité et d'expérience ne lui conseilleraient d'accepter. Les ancêtres de Votre Grâce, qui ont régné jusqu'ici sur tant de générations, entourés du respect de tous, n'ont jamais sanctionné de semblables attentats. » « Être d'intelligence avec les paysans, entrer dans leurs plans, s'entendre avec eux d'une manière quelconque, c'est laisser brûler la maison du voisin sans protéger la sienne, c'est par conséquent les perdre toutes deux. » « Je pense que Votre Grâce ferait beaucoup mieux d'équiper une armée à ses frais et de marcher contre les paysans, que d'abandonner l'archevêque [1]. » « Assurément », disait encore le chancelier, « le duc pouvait en toute loyauté et honneur travailler pour le profit et l'avantage de sa principauté, mais il ne devait pas, dans ce but, s'appuyer sur les paysans; c'était vers l'archevêque qu'il fallait se tourner, et sans l'assentiment du prélat Muhldorf ne devait pas être occupée. Avant tout, il fallait faire tous ses efforts pour assurer au duc Ernest, frère du duc et administrateur de l'évêché de Passau, la succession au siége archiépiscopal de Salzbourg. » Mais Ernest se montrait peu disposé pour le moment à accepter la charge épiscopale; il écrivait : « En présence des difficultés et des afflictions que le clergé a de nos jours à subir de la part de l'état laïque, préoccupé des événements périlleux de notre temps, je me sens peu enclin à me charger de plus de maux encore. » Il ajoutait en manière d'avertissement : « Ce qui se passe dans le pays de Salzbourg est bien fait pour donner à réfléchir aux princes, car, se réglant sur cet exemple, les sujets des pays voisins ne se feront bientôt plus aucun scrupule de déposer et de renverser leurs souverains et légitimes seigneurs [2]. » Un certain nombre de révoltés s'étaient tournés vers l'archiduc, l'engageant à se faire élire souverain temporel de l'archevêché, ou bien à nommer un évêque autrichien au siége de Salzbourg. La population de la vallée de l'Inn, réunie à celle de Salzbourg, le suppliait aussi de se déclarer franchement contre l'évêque ; en ce cas les jeunes nobles de Schwaz promettaient de lui venir en aide avec cinq mille fantassins [3], et les seigneuries et bourgs salzbourgeois de Krobsberg, de Zillerthal, de Kitzbühl et de Matrey [4] lui étaient, disaient-ils, tout dévoués.

[1] Dans Jörg, p. 332-335, 359.
[2] Dans Jörg, p. 578-579.
[3] Jörg, p. 514.
[4] Voy. Jörg, p. 603.

Digitized by Google

Entre les maisons régnantes d'Autriche et de Wittelsbach la possession de l'archevêché devint le sujet de contestations si vives qu'une guerre sanglante faillit en être le résultat.

Lorsque la ligue souabe, à la requête de l'archevêque, décréta que deux mille de ses soldats iraient rejoindre l'armée de Bavière, entretenue à ses frais, et que toute cette force serait dirigée sur Salzbourg, le duc Guillaume parvint à retarder pendant quelque temps l'exécution de cet ordre. Le 6 juin, il cherchait encore à nouer des relations directes avec les rebelles, et s'informait même auprès de son chancelier « de l'opportunité d'envahir par surprise les États de l'archiduc ». Les secours de la ligue arrivèrent enfin, et firent cesser toutes les angoisses de l'archevêque; dans les derniers jours d'août, la paix fut conclue. Les rebelles s'engagèrent à remettre à l'archevêque les articles de leur union, à payer comme auparavant au clergé et à la noblesse les taxes établies, à restituer ce qui avait été dérobé, enfin à payer à la ligue souabe quatorze mille florins d'indemnité de guerre. Une totale amnistie était garantie aux insurgés. La ligue se réservait d'apprécier plus tard les griefs auxquels on ne pourrait tout de suite faire droit. L'archevêque « se montra satisfait du traité », et consentit, jusqu'à son exécution, à laisser siéger dans son conseil « trois hommes pieux et éclairés », choisis parmi les membres des états. Le 1er septembre, le bourgmestre de Salzbourg mit à ses pieds, « à la requête des paysans », les armes et les bannières des rebelles[1]. Mais de nouvelles émeutes ne tardèrent pas à menacer; les hordes, de nouveau soulevées, parlaient de recommencer la guerre « aussitôt que les arbrisseaux seraient verts », annonçant leur dessein « de se débarrasser le plus promptement possible de la noblesse et des seigneurs[2] ».

[1] Pour plus de détails, voy. Jörg, p. 579-608.

[2] Jörg, p. 636-656. Cette nouvelle explosion de l'insurrection se rattachait au châtiment infligé à Schladming, ville de la Styrie supérieure, dont le gouvernement avait été confié par Ferdinand au comte Nicolas de Salm. Schladming avait été le centre de la révolte pour tout le pays, et le 3 juillet 1525, le sénéchal de la province, Sigismond de Dietrichstein, y avait été attaqué à l'improviste. Voy. sur ce sujet la relation de Dietrichstein à l'archiduc Ferdinand, dans les *Archiv. für Kunde österreichischer Geschichtsquellen*, t. XVII, p. 135-148. « Ce qu'on a raconté d'un échafaud élevé par les paysans de Schladming, où auraient été décapités nombre de gentilshommes, n'est qu'une histoire inventée à plaisir. » — Krones, *Handbuch der Geschichte Oesterreichs* (Berlin, 1877), t. II, p. 640. Sur les atrocités commises pendant la guerre par le comte de Salm, voy. les documents publiés par Oberleitner pour l'histoire de la guerre des paysans dans le Tyrol et dans l'évêché de Salzbourg (1525-1526). — Voy. aussi *Notizenblatt für Kunde österreichischer Gechischtsquellen*, t. IX, p. 88-89. Le 6 octobre 1525, Salm mandait au Conseil d'État de Vienne qu'il avait mis le feu à la ville de Schladming, et l'avait incendiée de fond en comble, puis que le lendemain il avait donné l'ordre de piller et d'incendier toutes les localités environnantes. « Revenant ensuite sur mes pas, j'ai ravagé les alentours de Gröbming

Digitized by Google

Au printemps de 1526, les rebelles étaient en effet sous les armes. Ce ne fut qu'en juillet 1526 que la haute cour de justice de Rastadt parvint à pacifier complétement le pays.

(dans le territoire de Salzbourg). J'ai parcouru les montagnes et les vallées, j'ai tout mis à feu et à sang, de sorte que peu de villages sont restés debout. Je voulais détruire Gröbming comme Schladming, mais je l'ai épargnée sur les instances de la noblesse. » Le 11 octobre, le Conseil d'État de Vienne donna à Salm l'ordre de ménager le plus possible Aussee et Eisenerz, de peur que le pays n'eût trop à souffrir. Le 15 octobre, Salm écrivait de Leoben qu'il avait renoncé « à la flambée », parce qu'il n'y avait pas de population plus effroyablement féroce que celle du pays où il se trouvait. Toutefois il espérait qu'elle resterait soumise. Le principal chef de l'insurrection de Salzbourg était Michel Geismayr, qui chercha plus tard à soulever de nouvelles révoltes dans le Tyrol. Il finit par se réfugier dans les États vénitiens, « et fut reçu en amitié, lui et tout son monde, par la République, qui en fit beaucoup de cas, et lui accorda une pension de quatre cents ducats, s'en servant comme d'un utile auxiliaire contre l'Empereur et l'Empire. Il se fixa dans les environs de Padoue. » Ses revenus eussent suffi à l'entretien d'un cardinal. « Il resta toujours en relation avec les révolutionnaires d'Allemagne. Il mourut assassiné. » — Voy. BUCHOLTZ, t. VIII, p. 347-348, et son *Urkundenband*, p. 655-657. — JÖRG, p. 651-657. — Voy. aussi le t. III de cet ouvrage.

Digitized by Google

CHAPITRE V

ÉTAT DE L'ALLEMAGNE APRÈS LA RÉVOLUTION SOCIALE.

La révolution, qui avait failli anéantir toute la tradition du passé chrétien, et avec elle tout l'équilibre social et politique de l'Empire, était enfin domptée.

Mais « l'aspect d'une grande partie de l'Allemagne était à jamais changé, et la répression qui suivit ces funestes émeutes rendit plus affreuse encore la situation du pays ».

« O chimérique espérance d'un impossible bonheur », s'écrie Laurent Fries dans ses *Réflexions sur la révolution de* 1525, « tu aveugles tellement les sujets, qu'ils ne peuvent plus apprécier ce qui est selon Dieu, ce qui est selon l'honneur et la loyauté! Tu les berces de l'illusion qu'après la lutte ils seront libres de toute charge, qu'ils deviendront leurs propres maîtres, et lorsque enfin ils ont cédé à tes conseils perfides et impies, tu en fais des esclaves et des valets. Non-seulement tu ne les délivres pas de leurs fardeaux, mais tu rends deux fois, trois fois, dix fois plus lourdes et plus insupportables des charges qui auparavant étaient faciles, modérées, légères. Tu persuades aux pauvres gens que, sans beaucoup de peine et de travail, ils verront leur sort s'adoucir, qu'ils deviendront riches et heureux, et tu les conduis à la plus triste, à la plus lamentable détresse! Tu les excites à saccager les châteaux et les maisons des princes, des seigneurs et autres autorités, tu leur conseilles l'incendie, le pillage, et tu es cause que ces malheureux, voués par état à un travail rude et fatigant, doivent encore payer de leurs deniers tout ce qu'ils ont détruit, et remplir de nouveau les coffres et les caves qu'ils ont vidés. A cause de toi, on ravage leurs vignes, on piétine leurs champs, on brûle leurs cabanes, on pille leurs épargnes, on confisque leurs vêtements, leurs meubles, on les expatrie au loin. Mais ce qui est surtout odieux et abominable, c'est que tu oses donner à la source maudite et honteuse de tant de forfaits, de meurtres et de ruines, le nom le moins propre à la déterminer, l'appelant une « Fraternité ». Outrageant et injuriant notre Sauveur

Digitized by Google

et Rédempteur Jésus-Christ, tu couvres tes crimes atroces de son saint nom, de son nom noble et adoré, et tu qualifies de chrétiennes ces associations de scélérats, ces prétendues Fraternités! Dans les proclamations des soi-disant frères, des actions, des tentatives exécrables, païennes, tyranniques, bestiales, sont appelées « grâces de Dieu » et « paix du Christ », tandis qu'en réalité, comme ces mêmes frères sont bien obligés de l'avouer eux-mêmes, la révolte n'engendra jamais que calamités, troubles, guerres, profanations, vols, rapts, incendies et meurtres[1]. »

Cochlæus s'écrie en terminant le récit qu'il nous a laissé de la guerre des paysans : « Quand verrons-nous relevés tous ces châteaux, ces couvents, ces abbayes, ces églises, ces villages qui, en un si court espace de temps, ont été saccagés, incendiés? Et qui donc a gagné à tant de ruines? Les lansquenets et les reitres! Qui ne se sentirait ému de douleur à la pensée de tant de religieux qui, d'une vie honorable, méritante et dévote, sont tombés dans l'ignominie, dans l'extravagance et l'inconduite, et mènent maintenant dans le monde une scandaleuse et honteuse existence, obligés, ou de mourir de faim, ou de soutenir leur vie en ayant recours à des industries déshonnêtes? car ils n'ont pas appris de métier, et ne savent point cultiver les champs. Un certain nombre se sont enfuis de leur monastère de leur propre gré, sollicités par les désirs de la chair, ou bien poussés à bout par les vexations, humiliations, souffrances, mépris de tous genres qu'on leur a fait endurer, à cause des doctrines de Luther. D'autres ont été chassés de chez eux par la violence; beaucoup, déjà parvenus à la vieillesse, incapables de se suffire, pauvres gens qui avaient servi Dieu jour et nuit, priant pour tous les hommes depuis vingt, trente ou quarante ans, ne savent plus maintenant où aller, n'ayant plus leur pain assuré. Les marchands, les ouvriers luthériens des villes se sont jusqu'à présent montrés fiers, dédaigneux et arrogants vis-à-vis d'eux. » « Tant de veuves, d'orphelins, de vieillards, d'infirmes tombés, dans ces temps déplorables, dans une horrible détresse et désolation, ne méritent pas moins de compassion, car les chefs de famille qui devraient nourrir cette foule d'impuissantes victimes ont été massacrés par milliers. Les maisons sont en cendres, les champs et les vignes en friche, les habits, les meubles volés ou brûlés; on a enlevé au cultivateur ses vaches, ses moutons, ses chevaux, ses attelages, et pourtant le prince ou le seigneur veut être payé et recevoir de sa ferme la redevance accoutumée. Dieu du ciel! où donc les veuves et les pauvres petits orphe-

[1] Laurent Fries, p. 338-339.

Digitized by Google

lins iront-ils chercher cet argent? Une telle misère attendrirait une pierre! Que de lois, que de règlements nos luthériens n'ont-ils pas faits contre les moines quêteurs, les écoliers indigents, les pauvres, les pèlerins, disant qu'ils ne souffriraient plus ce peuple de mendiants dans leurs villes! Que leur semble, à présent, de l'état des choses? Dieu a permis, pour notre punition à tous, que, pour un mendiant, nous en ayons maintenant vingt, trente, ou même davantage[1]. »

« Au commencement », dit le chroniqueur Anshelm, « on tremblait que personne n'échappât à la fureur des paysans; mais à la fin, il s'est trouvé que ce sont eux qui n'ont pu se soustraire au glaive sanglant. Les seigneurs et les gentilshommes, qui de lions étaient devenus lièvres, sont de nouveau redevenus lions; et les paysans, qui de lièvres étaient devenus loups, sont redevenus lièvres; de sorte qu'après avoir fait joyeuse chasse, après avoir détruit, ravagé, saccagé sans merci, ils sont maintenant fugitifs, traqués, vaincus, impitoyablement massacrés. Après leur entière défaite, on a calculé que, dans la haute Allemagne, environ cent mille paysans avaient péri sur les champs de bataille ou autrement. De plus, cette guerre de dévastation a causé l'enchérissement des denrées; la viande surtout est hors de prix. Puis la peste est survenue, et les paysans, pliant sous la peine, ont dû, après tant de sueurs, faire l'expérience d'une sueur autrement affreuse et glacée, celle de la mort, ou d'une longue et douloureuse maladie. Ainsi donc, pour salaire de leur brutale et tyrannique entreprise, ils ont été traités à leur tour avec brutalité et tyrannie; car les seigneurs, depuis la victoire, sont devenus plus durs, plus cruels qu'auparavant; ceux-là mêmes qui, par impuissance ou par peur, avaient laissé leurs gens sans protection, et ceux, moins nombreux, qui jadis avaient été portés à la douceur et à l'humanité, sont à présent disposés aux mesures les plus rigoureuses, et se persuadent qu'en serrant le mors et le bât de l'âne, ils l'empêcheront de ruer, et le maintiendront sous le joug[2]. »

L'Allemagne, dans tous les territoires ravagés par l'émeute, offrait un lamentable et horrible spectacle. Plus de mille couvents et châteaux n'étaient plus que des ruines; des centaines de villages étaient en cendres; les champs restaient sans culture; les instruments de

[1] *Eyn kurtzer begriff der auffruren, rotten und haufen der bauren in hohen Teutschland, Im M.D.XXV Iar, Schlusswort.*

[2] ANSHELM, t. VI, p. 269, 285. « Afin que la révolte fût punie », dit Herolt (p. 107), « Dieu mit en la main des seigneurs la force et le glaive, de sorte qu'ils revinrent vivants, et même enflammés de courage; au lieu que les paysans étaient devenus comme des lièvres, et partout ils furent exterminés et martyrisés. Quel a été là dedans le dessein de Dieu? cela dépasse mon intelligence; sans doute il a permis tout ceci pour l'instruction des princes et autorités. »

Digitized by Google

labour et les attelages étaient brisés, disparus, les bestiaux assommés ou volés; les veuves et les orphelins de plus de cent mille morts étaient plongés dans la plus affreuse détresse[1].

« Tout était dans un tel état qu'une pierre en eût été attendrie, et pourtant les choses devaient encore aller en empirant, car la soif de vengeance était ardente chez les seigneurs. » « Eux aussi étaient devenus féroces dans cette lamentable guerre; bien peu étaient disposés à se laisser toucher par la pitié et la miséricorde chrétiennes[2]. »

C'est alors que les princes et seigneurs commencèrent avec les paysans « un jeu de sang et d'or ». « J'espère », écrivait l'un d'eux, « que nous allons jouer avec les têtes comme les jeunes garçons jouent avec les boules. » « On n'en a pas encore fini avec les exécutions », écrit tristement Spalatin, prédicant de la cour électorale de Saxe (juillet 1525); « il y a un nombre inouï de veuves et d'orphelins abandonnés et sans ressource. » Dans le territoire de Wurzbourg, le bourreau se vantait d'avoir, en l'espace d'un mois, exécuté trois cent cinquante personnes. Un bourreau au service de Casimir d'Anspach-Bayreuth, margrave de Brandebourg, fournit un mémoire de quatre-vingt-dix hommes décapités et de soixante-deux autres auxquels on a crevé les yeux; outre cela, sept paysans avaient eu les doigts coupés. « Si nous exterminons tous nos hommes », écrivait le margrave Georges à son frère Casimir, « où prendrons-nous d'autres paysans pour nous nourrir? Songeons à nous montrer prudents en cette affaire. » Néanmoins les emprisonnements, les tortures continuèrent sans interruption dans le margraviat jusqu'à la fin de 1526. Le chevalier Hans de Waldenfels représenta alors au margrave (6 novembre) « que c'était pour des paroles insignifiantes, des actes de peu d'importance, qu'une masse de malheureux étaient accusés, torturés et poursuivis, et que les

[1] Dans une circulaire de l'évêque Georges de Spire, le nombre des paysans restés sur le champ de bataille est évalué à plus de cent cinquante mille. — GEISSEL, *Kaiserdom*, p. 315, note 1.

[2] Voy. la liste citée, p. 464, note 1. « Dès que les grands seigneurs se crurent affranchis d'un péril de mort, leur vie de plaisir recommença. Beaucoup ne l'avaient même pas interrompue pendant les horreurs de la révolution, ce qui était véritablement honteux de leur part, menacés qu'ils étaient de si graves dangers. » La *Chronique de Zimmer* dépeint la vie que menaient au fort de la révolution les nobles réfugiés à Rothweil (t. II, p. 400-403). « Là se trouvaient Jean Werner et Guillaume Werner, de Zimmer, les abbés Ulrich d'Alpirsbach et Jean de Saint-Georges, ainsi que quelques membres de la petite noblesse; et tandis que l'émeute et le tumulte régnaient partout, eux, se sentant en pleine sécurité, ne songeaient qu'à se divertir, et entretenaient nombreuse compagnie. Les banquets allaient leur train, les seigneurs les donnaient à tour de rôle. Ils jouaient quelquefois à des jeux singuliers, qui les divertissaient beaucoup. On lançait les meubles de côté et d'autre, de façon à les briser, à les détruire; puis on se jetait à la figure des débris de gâteaux, ou bien l'on s'aspergeait d'eau sale. »

Digitized by Google

femmes abandonnées, les petits enfants de ces pauvres gens, incapables de se suffire, mouraient de misère et de faim. Le prince devait craindre de se laisser influencer par des gens qui, tout en affichant un zèle exagéré, étaient sans doute les plus coupables de tous. Waldenfels suppliait le duc, au nom de ce qu'il avait de plus cher, d'oublier enfin le passé, et d'incliner son cœur vers la miséricorde. » « Selon les lumières de leur faible entendement », écrivaient à Casimir les conseillers de Culmbach, « il leur semblait excessif de punir si rigoureusement des paroles insignifiantes et inconsidérées. » Casimir avait fait exécuter plus de cinq cents hommes, et les amendes lui rapportèrent environ quatre cent mille florins. L'aisance des paysans d'alors était telle que, parmi les familles des condamnés ou des bannis, à peine s'en trouva-t-il quelques-unes qui, après avoir vendu leurs biens et payé leurs dettes, n'eussent encore en réserve cinquante à cent florins d'or, après une guerre si désastreuse. Il n'était pas de village où l'on ne trouvât des paysans possédant de sept cents à mille florins d'or, c'est-à-dire, d'après la valeur qu'avait alors l'argent, une fortune de noble.

Dans les autres territoires, « les maîtres bourreaux avaient aussi beaucoup de besogne ». Un bourreau de Bâle se faisait gloire d'avoir tranché la tête à cinq cents condamnés. Le chevalier Conrad de Riethheim fit arracher la langue à trois paysans. Dans le Wurtemberg, quelques femmes, pour avoir voulu se mêler de prêcher, subirent le même supplice. De douze prédicants révolutionnaires, onze furent roués, brûlés vifs ou noyés, un seul décapité. Le prévôt de la ligue souabe exécuta de sa propre main douze cents hommes, et reçut plus tard une liste supplémentaire contenant les noms de condamnés épargnés ou oubliés dans les exécutions précédentes. Le chiffre des exécutions, rien que dans les domaines de la ligue souabe, est évalué à dix mille dans une liste présentée aux états de la ligue vers la fin de 1526. Quand l'échafaud ne suffisait pas, on avait recours à l'incendie. « Le cœur du paysan est tellement empoisonné et endurci », écrivent des conseillers de Saxe, « que l'un mérite aussi bien que l'autre le dernier supplice. Les exécutions ne les intimident point et ne les détournent pas de leur obstination perverse, de sorte qu'il devient nécessaire d'en venir à bout par l'incendie[1]. »

[1] Voy. BAUMANN, *Quellen aus Oberschwaben*, p. 106, 112-113, 126, 270, 347, 707, 795. — Laurent FRIES, p. 119, évalue à trois cents le nombre des rebelles exécutés à Wurzbourg et dans le reste de l'évêché. D'après une liste publiée par Bensen (p. 492), il n'y aurait eu que deux cent soixante-douze victimes. Voy. le mémoire fourni par le bourreau du margrave dans l'*Anzeiger für die Kunde deutscher Vorzeit*, t. II, p. 139. — Voy. aussi JÖRG, p. 634. — ZIMMERMANN, t. II, p. 902. — BENSEN, p. 498. — Voy. la lettre du margrave Georges dans l'article

Digitized by Google

Dans tous les lieux où il y avait eu révolte, les paysans durent livrer leurs armes. « Pleurant, gémissant, le cœur rempli d'amertume », écrivent du Lech les capitaines bavarois chargés de faire exécuter les ordres de la ligue (23 juillet 1525), « les paysans des territoires souabes sont venus déposer à nos pieds leurs armes, et même leurs inséparables compagnons, les sabres [1]. » On imposa

publié par Schmidt sur la guerre des paysans dans l'*Encyclopädie* de Ersch et Gruber, t. VIII, p. 185, note 43. — Voy. la lettre du chevalier de Waldenfels dans Bensen, p. 462. Pour plus de détails sur Casimir, voy. Lang, *Geschichte von Baireuth*, t. I, p. 196, 197, 212. Relation du bourreau de Bâle dans Boos, *Thomas und Felix Plater*, p. 327. Parmi les châtiments bizarres imposés aux paysans, nous trouvons l'obligation de porter la barbe entière d'un côté, et de tenir l'autre moitié du visage complétement rasée. On lit dans le serment prononcé après son jugement par Pierre Schmidt de Neckarsulm : « Je m'engage à ne porter désormais ma barbe que d'un seul côté du visage, et de la laisser pousser, sans la diminuer d'aucune manière, telle qu'elle viendra. Je me raserai tous les quinze jours l'autre côté de la figure. » « Je m'engage aussi », est-il dit plus loin, « à n'entrer jamais dans aucune auberge, à n'assister à aucune réunion populaire ou autre, à ne jamais franchir le territoire de Neckarsulm, à ne point porter d'armes, et à n'en pas user dans ma maison », etc. — Voy. Œchsle, p. 234. — Jacques Holz d'Heitersheim, accusé d'avoir proféré des imprécations contre le bourgmestre et le conseil de Fribourg, avait été condamné à mort : « Mais le bourgmestre et le conseil », dit l'accusé dans son interrogatoire (25 août 1525), « ont usé envers moi de grande miséricorde, et l'exécuteur s'est borné à me couper les deux premiers doigts de la main droite. » Jacques Stolz dut en outre quitter la ville, et envoyer dans un délai de huit jours dix livres de pfennings comme amende. « J'ai accepté tout cela avec une grande et joyeuse reconnaissance », dit-il. Dans Schreiber, *Bauernkrieg*, t. III, p. 98-99. — Voy. Œchsle, p. 235. Le comte Albert de Prusse convoqua le 30 octobre 1525, dans les plaines de Laut, aux environs de Königsberg, ceux de ses paysans qui avaient pris part à la révolte. Ils les obligea à paraître devant lui équipés comme ils étaient le jour où ils s'étaient soulevés pour chasser tous les nobles et établir l'égalité. Le comte ordonna aux paysans « que pour lui rendre hommage ils eussent à s'agenouiller, ce qu'ils firent, se mettant devant lui dans la plus humble posture, après avoir jeté leurs armes par terre ». Lorsque tout cela fut terminé, le prince, « décidé à user de ses droits », fit jouer son artillerie sur ce peuple sans défense. « Jamais on ne vit plus lamentable spectacle. » Après cela, les plus riches paysans des environs de Königsberg furent conduits au château, dans le donjon; les caves étaient remplies autant qu'elles pouvaient l'être, de sorte que beaucoup périrent à cause des exhalaisons fétides. *Elbingisch-Preussische Chronik* de Falk, publiée par Treppen (Leipzig, 1879). — La Chronique d'Henneberg, rédigée par Spangenberg, nous montre aussi sous quels prétextes frivoles on condamnait ou graciait parfois les accusés. « Dans le village de Sulzfeld, il n'était resté que deux habitants, tous deux couvreurs. L'un se mit à pleurer amèrement lorsque le comte lui signifia son arrêt, et prétendit ne rien regretter dans la vie, si ce n'était le château de Son Altesse, parce qu'il était sûr que personne n'y mettrait de tuiles aussi solides que les siennes. L'autre, petit homme gros et trapu, éclata de rire en entendant prononcer sa sentence, et comme on lui en demandait la raison, il répondit « que la chose lui avait tout à coup paru si drôle, parce qu'il s'était demandé où donc il pourrait percher son chapeau, après qu'on lui aurait enlevé la tête ». Tous deux obtinrent leur grâce en faveur de leurs bons mots. » — Bensen, p. 498.

[1] Voy. Jörg, p. 632.

Digitized by Google

des amendes de trois à douze florins, et souvent davantage, à chaque chef de famille. « Tout village, tout hameau », lisons-nous dans une ordonnance de la ligue souabe, « nous apportera, comme amende, six florins par foyer, et le riche devra, en cette occasion, venir en aide au pauvre. Le village ou hameau qui n'aura pas au temps fixé, et comme les chefs le lui prescrivent, apporté sa contribution, sera pillé et incendié[1]. » « Il faut que je te l'avoue », écrivait un « honorable » de Rothenbourg à l'un de ses parents, « notre ville est ruinée et taxée au delà de ses moyens, et ce sont surtout les innocents, par exemple moi, les miens et ceux qui ont quelque chose à perdre, qui sont imposés. Un bourgeois, un paysan n'ayant pris aucune part au tumulte, doit néanmoins payer l'amende. A ma connaissance, plus d'un homme qui jamais ne s'est joint aux révoltés a été imposé; mon beau-fils a été obligé de donner une forte somme. En résumé, nous autres honorables de Rothenbourg, nous sommes littéralement ruinés par la révolte populaire, et je ne puis songer à me faire indemniser par les vrais coupables, car ils n'ont rien[2]. » Pour avoir pris part à la destruction du château de Schillingsfurst, Rothenbourg fut condamnée par les comtes de Hohenlohe à payer vingt mille florins d'indemnité. Un insurgé, pour avoir signé une lettre où les paysans réclamaient des arquebuses, fut contraint par les comtes de leur en payer le prix.

La ligue souabe aurait voulu faire recueillir les amendes par ses commissaires; mais les seigneurs fonciers s'y opposèrent, disant que cet office leur appartenait de droit en leur qualité de seigneurs bannerets. Les nobles feudataires firent la même réclamation, de sorte qu'il y eut des cas où les paysans furent obligés de payer deux et trois fois. Les amendes récoltées par le comte palatin Louis, l'un des princes les plus impitoyables de cette époque, montèrent à deux cent mille florins.

Un assez grand nombre de princes ecclésiastiques se montrèrent généreux envers leurs sujets.

« Cette malheureuse population », dit la *Chronique de Guebwiller*, en général très-mal disposée pour les paysans, « se rattache à la vie comme elle peut. Oh! combien d'honnêtes gens, absolument innocents, ont péri sur l'échafaud! Gémissons-en devant Dieu. Nous étions ici dans une terrible anxiété, à cause de la grande exi-

[1] Voy. Œchsle, p. 437. L'archiduc Ferdinand se montra plus clément. — Voy. Schreiber, *Bauernkrieg*, t. III, p. 130, 171. — « *Item*, les chefs et les excitateurs de cette affaire et émeute ne seront pas punis de mort, mais subiront des peines soit dans leurs corps, soit dans leurs biens, proportionnées à la gravité de leurs délits. »

[2] Voy, Œchsle, p. 437.

Digitized by Google

gence des seigneurs d'Ensisheim; mais l'abbé de Muhrbach, notre gracieux seigneur, s'est comporté envers nous comme un père indulgent. Si notre bon prince eût été moins débonnaire, ceux d'Ensisheim nous auraient certainement retenus prisonniers dans nos propres demeures. » En effet, la noblesse d'Ensisheim reprochait vivement à l'abbé sa trop grande modération[1]. La *Chronique de Zimmer* s'exprime comme il suit au sujet de l'évêque Georges de Spire : « Un prince et un souverain si éclairé, si débonnaire, devrait vivre au delà des années ordinaires de l'humanité. » « Très-peu parmi ses paysans ont payé leurs crimes de leur sang ou de leurs biens. On s'est efforcé d'adoucir pour tous la misère et les calamités qui sont les inévitables suites de la guerre[2]. » L'évêque Guillaume de Strasbourg fit preuve, lui aussi, de la plus grande indulgence; tous ceux de ses sujets qui avaient pris part à l'insurrection furent amnistiés. La chancellerie de l'archevêché ordonna à l'official, au commencement du carême de 1526, d'expédier à tous les prêtres du diocèse un mandement accordant une amnistie générale à tous les paysans qui avaient aidé à détruire les églises et les couvents[3]. L'abbé de Maurusmünster, Gaspard Rieggert, ne se montra pas moins miséricordieux, et pourtant les paysans avaient saccagé et pillé son couvent, son église, sa bibliothèque, et sa vie avait été menacée. Il obtint la mise en liberté de beaucoup de malheureux. « Il était toujours prêt à sacrifier ses intérêts pour adoucir la détresse du pauvre peuple, et lui obtenir l'entier pardon de ses fautes[4]. »

Dans la plupart des pays où l'émeute avait éclaté, les familles privées de leurs chefs étaient en proie à la plus affreuse misère. La ligue souabe avait ordonné que tout fugitif qui ne serait pas venu au temps voulu implorer sa grâce et se soumettre au châtiment qu'on jugerait à propos de lui infliger, serait puni par la confiscation de tous ses biens, dont la moitié reviendrait au seigneur légitime; sa femme et ses enfants devaient être expulsés du pays. Un renseignement fourni par la *Chronique de Donawerth* nous fait entrevoir l'énorme chiffre d'infortunés qui eurent à subir les conséquences d'une mesure si rigoureuse : « Cinquante mille paysans environ, jadis en possession d'une grande aisance, s'expa-

[1] HARTFELDER, *Bauernkrieg*, p. 57.

[2] *Zimmerische Chronik*, t. II, p. 426. — REMLING, *Geschichte der Bischöfe von Speyer*, t. II, p. 261. Dans l'évêché de Bamberg, on procéda à la punition des coupables avec beaucoup de modération et d'humanité. — Voy. *Histor. polit. Blätter*, t. LXXXV, p. 921-922.

[3] HARTFELDER, *Bauernkrieg*, p. 174.

[4] HARTFELDER, *Bauernkrieg*, p. 175.

Digitized by Google

trièrent, et la ligue souabe décréta que tout homme ayant mis à mort un fugitif ne serait ni puni, ni considéré comme coupable [1]. »

Les chansons du temps donnent une assez juste idée de la triste situation des paysans :

Je vais vous dire un nouveau conte :
Dans tout le pays allemand,
Les seigneurs ont battu les paysans,
Qui sont dans une grande misère!
Maintenant nous allons leur écrire
Qu'ils nous permettent de rester
Auprès de nos enfants et de nos femmes,
Et qu'ils nous laissent notre bien !

En dépit de votre arrogance
Envers les princes, mes bonnes gens,
Tout le monde sait assez
Que vous avez manqué à votre parole!
Vous aviez juré fidélité aux princes,
Et vous avez oublié votre serment!
Cela a irrité la noblesse!
Maintenant prenez garde à vous!
La pique est bien près de votre porte!

Vous vous en doutez bien,
Et vous faites tous vos efforts
Pour ne pas perdre à la fois
La vache et le veau!
Hélas! le blé, l'avoine, les meubles du ménage,
Le bétail de votre étable,
Il vous faut renoncer à tout cela,
Et prendre le bâton de mendiant [2]!

« Les pauvres gens qui s'étaient persuadés que l'émeute améliorerait leur sort et qu'ils s'en trouveraient bien, ceux qui avaient murmuré sur les peines de leur condition et souffert avec impatience les impôts, les corvées, les redevances, rêvant de devenir les maîtres, se trouvèrent, après la révolte, beaucoup plus malheureux, plus pauvres et plus misérables qu'auparavant. »

La vie, pendant très-longtemps,
Avait été douce et facile.

[1] Voy. BENSEN, p. 485, 500. — ŒCHSLE, p. 437. — BAUMANN, *Quellen*, p. 278. « Beaucoup de paysans bannis », rapporte Knöringer dans les *Annales Faucenses*, se rendirent près du roi de France, d'autres chez les Vénitiens, d'autres chez les Turcs, et prirent du service chez les étrangers contre l'Empereur et l'Empire romain. » BAUMANN, *Quellen*, p. 408.

[2] LILIENCRON, t. III, p. 445-446.

Digitized by Google

Tout à coup, on refusa de payer les dîmes,
On mit en oubli le devoir, le serment,
On brûla, on pilla comme des Turcs,
On se montra féroce, sans pitié!
Les autorités devaient apprendre à connaître
La puissance du peuple!

On voulait le partage des biens,
On voulait être seigneur et maître!
Mais le châtiment vint bien vite.
Ah! Dieu du ciel, prends pitié de nous!
Maintenant les seigneurs punissent,
Ils appesantissent toutes les charges,
Rien ne met à l'abri de leur courroux,
On en est vraiment écrasé!

Voilà la fin de la chanson,
Une tyrannie barbare!
Ah! Seigneur Dieu, donne-nous la paix,
Et fais trêve à tant de châtiments[1]!

Wolfgang Capito, prédicant de Strasbourg, écrivait à Pomeranius que le manifeste de Luther contre les paysans n'avait pas peu contribué à conduire les princes, de la première surprise causée par la révolte, à une vengeance sans frein! « Maintenant, les veuves et les orphelins de milliers de malheureux, mis à mort en grande partie avec perfidie, après s'être complétement soumis dans l'espoir du pardon, sont recherchés soigneusement : c'est qu'on veut confisquer les trois quarts de leurs biens; de sorte que de la misère ils tomberont bientôt dans le désespoir[2]. »

Tous les hommes de bon sens furent saisis d'un douloureux étonnement, en voyant Luther, au milieu de la détresse générale, inexprimable, où l'Allemagne se voyait précipitée à la suite de la guerre de religion, recommencer de plus belle à exciter ses partisans à la haine, aux outrages contre le Pape et le clergé séculier et régulier. Dans un nouvel écrit, publié le premier jour de l'an 1526, il dit en commençant : « Quelques-uns pensent qu'on peut maintenant cesser de se railler du papisme et de l'état ecclésiastique, et qu'après tant d'écrits, de livres, de pamphlets, ils ont été assez bafoués, chansonnés, lacérés, insultés de toutes manières pour qu'on puisse espérer les avoir démasqués, et croire qu'il leur sera désormais impossible de remonter sur l'eau. Je ne partage point cet avis; je pense, avec l'Apocalypse de saint Jean, qu'il faut continuer à abreuver la Prostituée Rouge, que les rois et les princes de la

[1] Voy. le passage cité à la p. 438, note 2.
[2] Baum, *Butzer und Capito*, p. 331. — Voy. aussi la lettre d'Hermann Muehlpfort, de Zwickau, à Étienne Rotte, 4 juin 1525, dans Kolde, *Analecta Lutherana*, p. 64-68.

Digitized by Google

terre ont courtisée et courtisent encore, et lui compter autant de douleurs et d'amertumes qu'elle a eu jadis de joies et d'honneurs, jusqu'à ce qu'elle soit foulée aux pieds dans les rues comme la boue, et que rien ne soit plus honni, plus vil en ce monde que cette Jézabel sanguinaire. » L'agression, selon Luther, était surtout nécessaire depuis l'entière défaite des paysans : « Depuis lors, ils (c'est-à-dire le Pape, les évêques, les prêtres séculiers et les religieux) recommencent à se pavaner, à se rengorger, comme s'ils voulaient étaler plus de faste que jamais et parvenir à de plus grands honneurs que dans le passé! Ils se prélassent, ils se félicitent, ils se croient guéris, absolument ressuscités! L'échec qu'ils ont subi ne les a en rien corrigés; ils semblent souhaiter de nouveaux horions, et vouloir entendre encore une fois les louanges que mérite leur conduite diabolique! Puisqu'il en est ainsi, nous ne leur refuserons pas cette consolation! nous remuerons encore vigoureusement le tas de fumier qui eût aimé à rester stagnant et puant, afin qu'ils puissent s'en barbouiller à cœur joie le museau et le nez! Donc, chers amis, recommençons à écrire, à imaginer, à rimer, à chanter, à peindre, à tourner en dérision la race païenne et idolâtre des papistes, comme elle le mérite et comme elle en est digne! Maudit soit celui qui sera négligent dans ce devoir, puisqu'il sait bien que l'accomplir, c'est servir Dieu, qui veut la ruine et l'extermination de cette abomination de la terre[1]! » « Un tel langage », dit un polémiste catholique contemporain, « ne pouvait qu'aigrir les esprits et surexci-

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXIX, p. 377-378. — Épilogue aux vers satiriques accompagnés de caricatures que quelques « pieux personnages » avaient envoyés à Luther, et qu'il publia le premier jour de l'an de 1526. On y lit entre autres choses, à propos du clergé :

Ces hérauts de l'Antechrist,
Qui ne se sont en rien améliorés,
Possèdent et gouvernent terres et gens,
C'est vraiment un outrage à Dieu!
Ils nous entraînent tous vers le diable,
Comme malheureusement nous nous en sommes aperçus trop tard.
Prions pour que Dieu change les choses,
Et détruise la meute du diable!

Luther dit dans sa préface : « Je passe sous silence leurs crimes et leurs blasphèmes, les impiétés qu'ils commettent avec leurs messes et pendant la messe, et toutes les cérémonies de leur culte, institué par Satan pour que Dieu soit blasphémé et les âmes perdues! » « Le clergé a englouti les biens de toute la terre, de sorte qu'on a de fortes raisons de penser qu'il est ce grand peuple de Gog et de Magog dont Ézéchiel et l'Apocalypse ont parlé, disant qu'il avait cerné la cité de Dieu, mais qu'enfin il avait été exterminé sur les montagnes et donné en pâture aux oiseaux du ciel. C'est ce dont nous sommes maintenant témoin, grâce à l'Évangile. » « Les clercs forment cette armée de sauterelles, de chenilles, de hannetons et de vers rongeurs qui dévorent et ruinent notre pays. Joel I. » « Sois donc diligent à remercier Dieu, et n'oublie jamais la grâce qu'il t'a faite en te faisant comprendre cette vérité, et en te délivrant de tant d'ennemis. »

Digitized by Google

ter les passions. Et cependant on avait encore sous les yeux les ruines fumantes d'innombrables abbayes et églises, détruites dans l'effroyable guerre, et l'on tremblait à chaque instant de voir de nouvelles émeutes éclater[1] ! »

[1] *Contra M. Lutherum*, fol. 21. « Néanmoins », dit l'auteur « on s'en prenait aux prédicants séditieux, aux sectaires, aux pamphlets, aux libelles répandus en tous lieux du caractère atroce de la guerre. » Sébastien Franck écrivait de son côté : « Les papistes accusent Luther et sa doctrine d'avoir allumé le feu, et ensuite excité les autorités à massacrer et égorger les rebelles, leur assurant que, de cette manière, on gagnait le ciel. Lorsque l'incendie fumait encore de toutes parts, il a voulu l'éteindre, mais il n'était plus temps. Aussi, lorsque dans maint endroit où la doctrine de Luther était propagée, on entendait sonner le prêche, les gens se disaient souvent les uns aux autres : « *Voila la cloche de l'assassinat qui tinte!* » Emser s'applique à prouver dans des rimes satiriques que Luther, après avoir, par ses écrits, encouragé les paysans à la révolte, « veut maintenant retirer sa tête du collet » :

Il prétend mettre tout sur le compte du diable,
Et cependant c'est lui qui a tout fait!
Si Luther n'avait jamais écrit de livres,
L'Allemagne serait restée toute en paix,
Et n'aurait point connu une telle affliction!
Il a excité le frère contre le frère,
Comme on le découvre maintenant;
Puis, après avoir allumé le feu,
Il a couru se laver les mains avec Pilate !
Il tourne son manteau selon le vent,
Et donne maintenant au diable
Tous ceux qui s'opposent à l'autorité,
Qu'auparavant lui-même a tant outragée,
Lorsqu'il appelait les princes bourreaux et valets de bourreaux,
Et l'Empereur un sac à vers!
Aussi ne peut-il le nier,
Il a poussé le peuple à la révolte;
Il a appelé chers enfants du bon Dieu
Ceux qui exposeraient leurs corps et leurs biens
Pour délivrer l'Allemagne du clergé,
Félicitant d'avance tous ceux
Qui baigneraient leurs mains dans le sang des prêtres,
Abattraient abbayes, églises, monastères,
Et massacreraient moines et clercs!
Tout cela, il l'a publié au grand jour,
Il a fait tout ce qui était en son pouvoir
Pour faire répandre ses écrits par des prêtres hérétiques,
Des moines, de faux prédicateurs et autres singes
Et prétendus ecclésiastes;
En particulier les maitres d'école, les greffiers,
Les sonneurs, les sacristains, les vieilles commères,
Ont été ses émissaires,
Et vous ont si longtemps sifflé
Qu'enfin vous avez fini par vous lever et prendre votre épée,
Pensant agir très-sagement,
Parce qu'il vous avait appris à juger ainsi!
Mais on vous avait graissé le museau
Avec une fausse doctrine; vous avez été grossièrement attrapés,
Ce dont vous pouvez vous apercevoir aisément;
Car voilà Luther qui pousse maintenant les seigneurs
A vous exterminer, pauvres gens que vous êtes!
Il ordonne à qui le peut
De vous traquer, de vous égorger,
Et dit que vous avez encouru le ban d'Empire.
Lui qui a jadis criblé l'Empereur d'outrages

Digitized by Google

Des agents révolutionnaires parcouraient la Franconie et le Palatinat, encourageant les paysans à prendre patience jusqu'au printemps suivant; alors Ulrich de Wurtemberg prendrait leur cause en main, et recommencerait la campagne avec ses corps francs. Des mendiants pris en flagrant délit avouèrent avoir été soudoyés pour mettre le feu aux châteaux, aux palais des nobles, des grands personnages, « ennemis des paysans et amis de la ligue souabe ». Une bande d'assassins, surpris dans l'exercice de cet effroyable métier, payèrent leurs crimes de leurs vies. On en saisit quatre cents environ.

Vous dit maintenant de bien réfléchir
A votre serment, quand lui-même a oublié le sien;
Lui, déloyal envers son souverain et son Dieu,
Et qui à cause de cela a mérité la mort,
Selon la sentence qu'il prononce lui-même sur vous,
Tombant ainsi dans son propre piége!

Emser recommande aux princes d'être indulgents pour les paysans séduits; il les conjure de travailler à une véritable réforme :

Je prie, au nom de la gloire de Dieu,
Tous les princes et seigneurs
De bien réfléchir à toutes ces choses,
Et à la manière de gouverner à l'avenir!
Qu'ils aient pitié de vous, qu'ils vous épargnent,
Surtout qu'ils récompensent comme ils le méritent
Ceux qui vous ont entraînés dans ce jeu,
Ceux dans lesquels vous avez eu trop de confiance!...
Que Dieu donne aux princes victoire et puissance,
Afin que, pour l'honneur de son nom,
Ils protégent et défendent
L'antique doctrine de l'Église;
Afin qu'une heureuse réforme soit établie,
Que l'erreur soit écartée,
La foi et les bonnes mœurs relevées,
Et que tous ceux qui sont accablés,
Ceux dont le droit est opprimé et menacé
Par la ruse, la faveur, les pots-de-vin, la supercherie,
L'escroquerie des avocats,
Retrouvent enfin la sécurité
Grâce aux pouvoirs temporels et spirituels;
Afin que chacun ait satisfaction
De tous les trompeurs et pervers!

Voy. encore : *Admirati, des Wunderers, genannt Johann Fundling, Anzaygung zweir falschen Zungen des Luther's, wie er mit der ainen die Bauern verführt, mit der andern sin verdamnt hat* 1525. — Voy. aussi la relation de Jean Eck sur les *Fructus germinis Lutheri*, dans BALAN, p. 501. « Nous récoltons maintenant », dit Érasme écrivant à Luther, « les fruits amers de ton génie. Tu n'avoues point ces émeutiers, mais eux t'avouent fort bien, et l'on sait assez que beaucoup qui se parent du titre d'évangélistes ont été les premiers auteurs de l'émeute barbare. Il est vrai que dans ton manifeste sanguinaire contre les paysans tu cherches à repousser cette accusation, mais tu ne pourras jamais nous empêcher de penser que tes livres, publiés en langue vulgaire et dirigés contre les moines et les évêques, livres composés en faveur de la liberté évangélique et contre la tyrannie humaine, n'aient donné naissance à la catastrophe. » — *Erasmi Hyperaspistes*, t. I, p. 1032. Eisenhart inséra les vers d'Emser dans sa Chronique. — Voy. BENSEN, p. 575, et BAUMANN, *Quellen aus Rotenburg an der Tauber*, p. 620.

Digitized by Google

Au commencement de 1527, quelques hordes insurgées se réunirent dans la seigneurie de Röteln, et convinrent d'agir secrètement auprès des paysans des alentours pour la reprise de la guerre. Le 18 janvier 1527, le margrave Philippe de Bade mande à l'évêque Georges de Spire que, dans l'Ortenau et le Brigau alsaciens, « s'ourdissent beaucoup d'intrigues et de complots, et que cinquante hommes se sont réunis en un même lieu, pour s'entendre, prêter serment, et s'armer contre les autorités; leur chef était, disait-on, un homme de guerre, nommé Mattenhans, lequel avait perdu une main à la guerre ». Le 1er avril 1527, le margrave Casimir écrivait confidentiellement à son frère le duc Albert de Prusse, qu'il avait été averti par plusieurs agents secrets de la ligue « que, malgré la rigueur avec laquelle l'autorité avait réprimé la révolte l'année précédente, en Suisse, dans le Hegau et aux environs de Feldkirch, de nombreux efforts étaient tentés pour recomposer de nouvelles hordes, et que les paysans donnaient à entendre qu'ils sauraient bien, cette fois, faire tourner la chance de leur côté ». « *Item,* ces mêmes émissaires ont ajouté qu'à Strasbourg, on avait aussi tenté de former une Fraternité et de renverser le conseil. » Le 17 octobre 1527, les archevêques Albert de Mayence, Hermann de Cologne, Richard de Trèves, et l'électeur palatin Louis, signèrent une convention par laquelle ils s'engageaient à conjurer par tous les moyens possibles le réveil de l'insurrection. Il y était dit : « Comme la récente émeute est en grande partie venue d'une fausse manière d'entendre la sainte foi chrétienne, et que le peuple n'a pas encore été suffisamment éclairé sur ce point, il est à craindre que de nouveaux soulèvements ne viennent à éclater à l'improviste; auquel cas, les quatre Électeurs s'engagent à s'entr'aider et soutenir mutuellement [1]. »

Depuis l'apaisement de la révolte, il n'avait été nullement question d'entreprendre de sérieuses réformes économiques et sociales, ni de travailler à améliorer le sort des basses classes; au contraire, les maux dont on gémissait semblaient redoubler; l'enchérissement, les abus du monopole, l'exploitation du peuple par les compagnies commerciales n'avaient subi aucune modification, et ce fut alors que le capital montra pour la première fois toute la portée de sa funeste puissance [2]. Tandis que le prix des choses de première nécessité montait sans cesse, le salaire des journaliers, des

[1] Œchsle, p. 243-244. — Zimmermann, t. II, p. 896. — Jörg, p. 634, 657. — Stern, *Regesten*, dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. XXIII, p. 198-201. — Voy. aussi notre troisième volume.

[2] « L'expérience a prouvé », dit M. H. Martensen, évêque protestant de la Zélande, « qu'opprimés par le capital, une masse d'individus sont tombés

Digitized by Google

ouvriers, des cultivateurs, était de moitié moins élevé qu'au siècle précédent. Comme en Bohême après la guerre hussite, les conditions d'existence du paysan devenaient de plus en plus mauvaises. Pensant anéantir à tout jamais les droits des seigneurs fonciers, les insurgés avaient détruit, déchiré, brûlé, les chartes, les contrats, qui autrefois avaient réglé les dîmes, les redevances, les taxes, les corvées. Maintenant les seigneurs, ou rédigeaient de nouveaux coutumiers tout entiers à leur avantage, ou tranchaient arbitrairement des questions que nulle convention n'avait fixées d'avance. « A présent on ne fait que ce qu'on veut »; ce mot si juste de Mathieu de Normann peut s'appliquer à beaucoup de territoires de l'Empire au moment qui nous occupe[1]. Ce que les chroniqueurs du quinzième siècle nous rapportent de l'essor de l'agriculture, du bien-être des paysans à leur époque, contraste douloureusement avec le tableau que les auteurs du seizième siècle, entre autres Sébastien Franck et Sébastien Münster, nous font de l'existence des cultivateurs de leur temps[2]. « Les paysans mènent une vie grossière et misérable », écrivent-ils; « leurs maisons sont de méchantes huttes de boue et de bois, posées sur la terre nue, et recouvertes de paille. Ils se nourrissent de pain de seigle, de bouillie d'avoine, de pois et de lentilles, et ne boivent guère que du petit lait. Un sarrau de coutil, des souliers ferrés, un chapeau de feutre, voilà leur accoutrement. Les seigneurs exigent d'eux un assez grand nombre de journées par an. Ils sont obligés de labourer, de semer, de moissonner, de serrer le blé dans les greniers, de scier le bois, de creuser des fossés pour les seigneurs. Point de besogne dont le pauvre homme ne soit forcé de s'acquitter, et il ne peut refuser, sachant trop qu'il aurait à s'en repentir. » « Du temps de mon père, qui était cultivateur », écrit Henri Muller en 1550, « la nourriture des paysans était bien différente de celle qu'ils ont aujourd'hui; tous les jours, ils mangeaient de la viande; la table était chargée de mets; maintenant la nourriture des plus à leur aise est

dans un état qui ne diffère pas essentiellement de celui des esclaves de la société antique. Il est juste, outre cela, de constater que *c'est certainement la réforme qui a donné l'élan à la puissance de développement du capital*, en ce qu'elle a puissamment contribué à renverser les barrières élevées par le moyen âge. Malheureusement la réforme a eu d'autres torts : dans la sécularisation des biens de l'Église catholique, elle n'a jamais eu en vue la question sociale. Pour un prix dérisoire, elle a livré ces biens à certains individus avides, et véritablement les a dilapidés. » *Etik* (Gotha, 1879), t. III, p. 168-171. — Voy. de ce même MARTENSEN *Socialismus und Christenthum* (Kiel, 1875), p. 22-25. « L'ère du capitalisme », dit Charles Marx (*Das Capital*, 2e éd., p. 128 et 744), « date du seizieme siècle. »

[1] Voy. GAEDE, *Die gutsherrlich-bäuerlichen Besitzverhältnisse*, p. 34-35, 40.

[2] Voy. notre premier vol., p. 262-308.

Digitized by Google

pire que ne l'était autrefois celle des journaliers et des serviteurs [1]. »

Les paysans se répandaient en lamentations sur leur propre misère. On les avait, disaient-ils, leurrés de vaines promesses pour les décider à se soulever; à en croire les meneurs, ils ne pouvaient manquer d'arriver à la fortune, aux honneurs; mais au lieu de ces belles chimères, la misère était leur triste partage :

On nous avait dit : Vous deviendrez riches,
Vous serez heureux, considérés!
On nous avait promis cent félicités;
C'est ainsi qu'on nous a égarés!
Sommes-nous devenus riches?
Oh! que Dieu ait pitié de nous!
Le peu que nous avions, nous l'avons perdu!
C'est maintenant que nous sommes pauvres!

Autrefois, avant d'être soldat,
Avant d'oublier mon seigneur et mon serment,
J'avais à la maison bon gîte et bon renom;
A Kestenberg, je buvais de bon vin au gros tonneau!
Ami, devine ce qui m'est arrivé!
Je suis comme le chien quand il n'a que du gazon à manger!
Ce plaisir m'a coûté treize florins et un quart,
Et le diable m'a béni le régal!

Un autre chantait :

En ce temps-là, à l'armée,
Vers le temps de l'été,
Plus d'un village perdit ce qui était à lui.
Voilà ce qu'ont produit la haine et l'envie des paysans
Cachées sous un prétexte de religion!
Ensuite, en peu de temps, les seigneurs ont repris le dessus,
Et à huit journées d'ici, pas plus loin,
Tu sais, là où est Pfedersheim,
Les seigneurs du Palatinat se sont rassemblés,
Ils ont conduit si bien la guerre,
Que beaucoup des nôtres ont péri.
Tout ce qu'ils possédaient a été perdu!
Ainsi la révolte n'a produit que malheur!
Comme un chien tourmenté par les puces d'août,
On a voulu se débarrasser des corvées, de la taille,
Et tout a conduit le pauvre homme à sa perte!
Voilà ce qui est arrivé en l'an du Christ quinze cent XXV [2].

[1] Voy. notre premier vol., p. 303. Pour plus de détails sur la triste transformation de l'état économique et industriel de l'Allemagne au seizième siècle et sur les causes de ce changement, nous renvoyons le lecteur au cinquième volume de cet ouvrage.

[2] Voy. Geissel, p. 315-316.

Digitized by Google

Dans leurs chansons, les paysans de Franconie célèbrent avec une mordante ironie les hauts faits de trois de leurs chefs :

Schnabel, Schar et Schippel
Ont changé notre bon pourpoint doublé en blouse de toile[1]!

Dans le Wurtemberg, un prédicant constatait avec horreur, plus de dix ans après l'insurrection, qu'on maudissait encore l'« Évangile » dans le pays : « Au diable toutes vos sottises luthériennes et vos nouvelles doctrines! » disait-on. « C'est avec cela que vous nous avez séduits, nous autres gens simples, et que vous avez amené chez nous la guerre et la désolation[2]! »

Les paysans, pendant la révolution sociale, avaient inscrit le mot « Évangile » sur leur étendard, fondant sur le saint livre la légitimité de toutes leurs réclamations; mais depuis l'insurrection ce même Évangile n'était plus invoqué par les prédicants que pour servir les intérêts des pouvoirs dirigeants. Luther, Mélanchthon et autres chefs de la révolution religieuse ne se lassaient pas d'insister auprès des grands pour qu'ils usassent de la plus extrême rigueur envers leurs subordonnés; l'homme du peuple, disaient-ils, doit être accablé de fardeaux, sans cela il devient turbulent.

« L'Écriture », écrit Luther en 1526, « appelle les gouvernants des geôliers, des piqueurs, des chasseurs; elle se sert d'une comparaison familière pour définir leurs devoirs : de même, dit-elle, que les âniers doivent continuellement tirer le licou de leurs bêtes et les faire marcher à coups de trique, puisque sans cela elles ne bougeraient point, de même l'autorité doit exciter, assommer, égorger, pendre, brûler, décapiter et rouer le seigneur *Omnes*, car il faut qu'elle se fasse craindre, et le peuple doit sentir la bride. Dieu ne veut pas que l'on se contente d'exposer la loi aux populations; il veut qu'on les presse, qu'on les force par le poing à la mettre en pratique, car si l'on se contente de prêcher sans jamais contraindre, on n'arrivera jamais à rien. » Chargée de faire exécuter la loi, l'autorité devait « aiguillonner le rude et grossier seigneur *Omnes*, comme le chasseur traque et force le sanglier ou la bête fauve[3] ». En 1527, Luther va même jusqu'à conseiller le rétablissement du servage tel qu'il était pratiqué chez les Juifs. « En ce temps-là », lisons-nous

[1] Voy. BECHSTEIN, *Deutsches Museum*, t. II, p. 54. — Voy. JÖRG, p. 315.

[2] Jean KLOPFER, *Vermahnung zur Busse und Besserung* (1546). « Le peuple », dit Klopfer en gémissant, « regrette encore journellement et sans fin l'abomination papiste de la messe, le sacrifice expiatoire, la messe pour les trépassés; il estime si peu la prédication et la personne des serviteurs de l'Évangile, il les méprise et les raille de telle sorte, qu'il ne faudrait pas s'étonner beaucoup si Dieu défendait aux plantes et aux herbes de pousser. » — Voy. DÖLLINGER, *Reformation*, t. II, p. 79-80.

[3] *Sämmtl. Werke*, t. XV, p. 276.

Digitized by Google

dans son sermon sur le premier livre de Moïse, « Abimélech prit des moutons et des bœufs, des serviteurs et des servantes, et il les donna à Abraham. Tel fut son royal présent : il donna à Abraham des moutons, des bœufs, des serviteurs et des servantes, comme étant tous également biens mortaillables, dont il pourrait disposer, et qu'il pourrait vendre comme il l'entendrait. C'était le meilleur arrangement du monde, car avec un autre système il est impossible de mater les serviteurs. » « Tu vois clairement par ce passage qu'Abraham et Abimélech avaient des serfs! Ici tu me diras : C'eût été une grande bonté et miséricorde à eux de laisser la liberté à leurs gens! Et comment donc la charité put-elle souffrir que ces pauvres gens aient été ainsi traités? A cela je te réponds : Tout comme elle tolère qu'on attache les coupables à la potence ou qu'on les exécute, et par la raison qu'il faut maintenir les droits de l'autorité temporelle, si l'on veut que les sujets soient matés et domptés. Ainsi donc, tu vois la manière dont on en agissait autrefois. Si Abraham avait suivi son propre mouvement, peut-être eût-il laissé les choses aller leur train, mais cela n'eût pas été bien agir, car les gens deviennent trop orgueilleux quand on leur reconnaît tant de droits, et qu'on les traite comme soi-même ou comme ses propres enfants. Il est impossible de tenir le peuple en bride sans la férule de l'autorité temporelle; et s'il y a tant de plaintes en ce monde sur les serviteurs et domestiques, la faute en est à l'autorité. Depuis longtemps, il n'y a plus de vraie autorité; chacun fait uniquement ce qui lui plaît. Si l'on craignait un peu plus le joug et la bride, si chacun savait ne pouvoir bouger sans s'exposer à recevoir un bon coup de poing sur la tête, les choses en iraient mieux, car sans la sévérité, tout est inutile. Quand ces gens-là se marient, ils prennent des femmes mal élevées, incultes, grossières, qu'on ne peut employer à rien! Mais tous ces discours sont oisifs. L'important, c'est que nous sachions bien que les pieux et saints personnages du passé étaient plus habiles que nous en matière de gouvernement, et cela est vrai, oui, même parmi les païens. Maintenant rien ne marche plus comme il faut. Un serviteur se payait autrefois d'un à huit florins; une servante, d'un florin à six, et l'un et l'autre faisaient tout ce que voulait la ménagère. Si l'on veut que le monde dure, si l'ordre doit être rétabli, il faudra pourtant bien en revenir là [1]. »

[1] *Sämmtl. Werke*, t. XXXIII, p. 389-390. — « Les paysans », écrit-il en 1529, « sont dans une meilleure situation que les princes. Je suis en colère contre nos paysans; ils veulent se gouverner eux-mêmes, et n'apprécient point du tout le bonheur qu'ils ont de rester assis en paix sous la protection de leurs seigneurs. Anes grossiers et stupides que vous êtes, ne comprendrez-vous jamais? Que le tonnerre vous écrase! Vous avez la meilleure part, c'est-à-dire le nécessaire, l'usage; vous avez le suc de la vigne, et les princes n'en ont que la pulpe. Vous avez la moelle, ils ont l'os, et néanmoins vous êtes ingrats, vous ne voulez pas

Digitized by Google

Un jour que le seigneur Henri d'Einsiedel, se sentant la conscience troublée à propos des corvées dont ses paysans étaient accablés, réclamait à ce sujet l'avis de Luther, celui-ci lui conseilla de ne pas imposer de nouvelles servitudes à ses gens, mais de ne se faire aucun scrupule quant à celles qui avaient été réglées et établies par ses parents et aïeux. « Il ne serait pas bon », lui écrit-il, « de laisser tomber en désuétude le droit d'imposer des corvées; l'homme du peuple doit sentir le joug, sans cela il se cabre[1]. » Mélanchthon répondait aux perplexités de ce même seigneur : « Votre Honneur ne doit faire aucun changement dans les anciennes corvées, et cela en toute sécurité de conscience. L'exercice de l'autorité, dans les choses temporelles, est agréable à Dieu; les corvées, bien que variant selon les lieux, et quelquefois trop dures, doivent néanmoins être maintenues, et Votre Honneur peut relire le chapitre XIII de l'Épître aux Romains, dans laquelle saint Paul dit expressément que se soumettre à l'autorité temporelle, c'est accomplir la loi de Dieu. » « D'ailleurs, les charges et les corvées des pauvres gens sont, à vrai dire, très-supportables, comparées aux peines de ceux qui s'efforcent de

prier pour vos princes, vous refusez de leur payer la dîme. » (T. XXXVI, p. 175.) « Si les nobles, les bourgeois et les paysans avaient un peu les coudées franches, sois sûr que tu ne trouverais pas beaucoup de conseillers et de bourgeois vraiment attachés à l'Évangile parmi eux. » (XLV, p. 116.) « Luther », dit Scherr, « est le véritable inventeur de la doctrine de l'obéissance passive. On comprend avec quel empressement les princes allemands devaient applaudir aux principes de politique servile du luthéranisme. » *Deutsche Cultur und Sittengeschichte* (3e éd.), Leipzig, 1866, p. 620. « Loin d'imiter l'Église catholique », dit BENSEN, p. 275, « qui jamais ne justifia, du moins dans sa doctrine, la tyrannie des princes spirituels ou temporels, et défendit avec force, et presque toujours victorieusement, même contre l'Empereur, les droits de l'homme et ceux du peuple, les réformateurs évangéliques se sont attiré le reproche mérité d'avoir les premiers prêché et enseigné aux Germains l'esprit de servilité et le règne de la force. » Bensen, comme Scherr, est d'ailleurs un adversaire déclaré de l'Église catholique, et nous trouvons fréquemment dans son ouvrage l'expression de son amère aversion pour elle.

[1] Dans KAPP, *Nachlese*, t. I, p. 281-282. « Spalatin s'accordait en cela complétement avec le vénérable et très-savant maître Martin Luther, notre bien-aimé père. » « La pressante nécessité du moment réclame impérieusement », écrivait-il au chevalier d'Einsiedel, « le maintien de la paix, de l'ordre et de la concorde, car il faut que les masses sentent le frein. Joseph, ce grand serviteur de Dieu, imposa des lois autrement rudes au royaume d'Égypte. Les Juifs étaient alors obligés de donner le cinquième de leurs biens, et pourtant nous voyons que Dieu eut cette loi pour agréable. » « Je ne voudrais pas vous voir abolir les corvées anciennes dont l'usage vous a été légué par vos ancêtres. Le peuple, trop ménagé, deviendrait turbulent. Saint Pierre dit dans son premier chapitre que nous devons être soumis et obéissants envers toute loi humaine. D'ailleurs, des charges semblables existent en beaucoup de pays, nations et peuples, et sont même bien plus lourdes que chez nous. Par conséquent, si j'étais à votre place, je mettrais, au nom de Dieu, mon cœur et ma conscience en paix sur cette question, et lorsque je me sentirais quelque tourment à ce sujet, je prendrais en main, pour me calmer, l'un de nos chers psaumes de consolation. » — KAPP, t. I, p. 284-286.

Digitized by Google

faire leur devoir dans les armées, les conseils ou les emplois. Ce que je dis là est la pure vérité. Chacun convient que la répression des délits est de nos jours beaucoup trop douce, et voilà pourquoi Dieu permet que les contributions, corvées et redevances augmentent, car d'une manière ou d'une autre le peuple doit sentir le joug, si l'on veut que le monde subsiste. Le livre des Proverbes dit très-bien au chapitre XXXIII, cité avant nous par maître Georges Spalatin : « Le fardeau, le bâton, le fourrage sont pour l'âne; le pain, le travail et le châtiment sont pour le serviteur. » Ces sortes de charges matérielles et corporelles doivent être imposées. Elles ne peuvent être partout les mêmes, mais dans leur ensemble elles sont très-certainement agréables à Dieu. Les lois établies par Joseph lorsqu'il gouvernait l'Égypte étaient autrement rudes; en France, en Italie, les paysans sont beaucoup plus chargés que les nôtres, les corvées y sont plus nombreuses que chez nous, et cependant rien, dans les lois de ces pays, n'est contraire à l'équité. Des contrées différentes ne peuvent avoir mêmes lois. Que Votre Honneur soit donc en paix, car maintenir les anciennes traditions, c'est très-certainement agir selon l'Évangile et la vérité. Ces anciennes coutumes plaisent à Dieu et sont raisonnables, tout en étant diverses, et plus rudes en un pays qu'en un autre. Que Dieu donne aux autorités le courage d'en publier de semblables, et même de plus sévères encore [1]! »

En un traité spécial, publié à la fin de mai 1525, Mélanchthon expose ses vues sur l'obéissance absolue que les sujets doivent à leurs maîtres, dans toutes les réclamations et questions temporelles. « Les sujets », dit-il, « doivent bien se persuader qu'ils servent réellement Dieu en s'acquittant des charges qu'impose l'autorité, qu'il s'agisse de voyager, de payer des redevances ou d'autre chose, et que c'est faire une sainte action que d'obéir comme si l'on entendait Dieu même commander, comme si, par exemple, il ordonnait à quelqu'un de ressusciter un mort, ou telle autre chose qu'on voudra. » « Les sujets doivent tenir l'autorité pour sage et équitable, et lui être reconnaissants. » « On entend souvent les gens se plaindre; à les entendre, on leur a fait tort, à eux ou à quelqu'un des leurs; mais ces personnes ne songent point qu'obéir à l'autorité, c'est obéir à Dieu même, et que, d'ailleurs, jamais il n'y eut sur la terre un pouvoir qui ait été exempt de quelque blâme. Si tu me dis : Comment puis-je raisonner ainsi, quand je me sens traité avec dureté et injustice? je te répondrai : Si même un prince en agit mal envers toi, s'il t'écorche et te tond contrairement à toute équité, tu n'en serais pas moins criminel de te révolter. » « Celui

[1] *Corp. Reform.*, t. VII, p. 432-433.

Digitized by Google

qui s'oppose à l'autorité s'oppose à l'Évangile, car l'Évangile nous ordonne de tolérer et de supporter l'injustice, non-seulement lorsque l'autorité la commet, mais de la part de tous nos frères. Quant au droit d'élire les pasteurs, tant réclamé par les paysans dans leurs articles, il serait certainement bon que les églises fussent partout investies du droit de choisir leurs curés, mais à la condition que le prince assiste à l'élection, car il convient que l'autorité exerce sa surveillance en ces matières, afin que rien de séditieux ne soit prêché ni encouragé. Dans beaucoup de territoires allemands, les paysans ont fait choix de prédicants qui n'ont ensuite songé qu'à les flatter, et qui ont enseigné au peuple qu'on n'est pas obligé de payer la dîme, la taille, sans parler de beaucoup d'autres funestes doctrines, mères de lamentables insurrections. » « Tout le monde doit payer l'impôt établi par le pouvoir temporel, dans la mesure où ce pouvoir l'a fixé, qu'il s'agisse du dixième ou du huitième des biens. Les Romains s'étant emparés de trésors autrefois attribués par Dieu même au temple de Jérusalem et aux lévites, les Juifs disputèrent beaucoup entre eux pour savoir s'ils avaient le droit de payer un impôt que Dieu n'avait pas autorisé; mais bientôt ils se virent forcés de donner ce que l'autorité réclamait, puisqu'ils n'étaient plus maîtres de leurs biens. » « On est obligé de payer les dîmes; l'autorité ayant réglé la question des intérêts des sujets, on lui doit obéissance, et celui qui se révolte contre ce qu'elle a décidé prétend la dépouiller de son droit légitime, et se conduit en rebelle. En Égypte, les sujets donnaient le cinquième de leurs biens; tous étaient serfs, et pourtant Joseph, leur législateur, avait très-certainement été inspiré par le Saint-Esprit : néanmoins il jugea nécessaire de charger ainsi le peuple, et tous se tinrent pour obligés de donner ce qu'il réclamait. » D'après Mélanchthon, le sujet n'a jamais à se préoccuper de l'emploi que l'autorité fait de ses revenus : « Qu'est-ce que cela te regarde? Il ne t'en faut pas moins donner ta part dès que l'autorité a commandé, et te soumettre jusqu'au moment où elle en décidera autrement. » C'était de la part des sujets une insolence inouïe que de se révolter contre le servage. Une telle opposition faisait injure à l'Évangile, et n'avait aucune excuse, « car en vérité il serait fort nécessaire qu'un peuple aussi grossier, aussi inculte que les Allemands, ait moins de liberté encore qu'il n'en a! Joseph traita rudement l'Égypte, sachant bien qu'il ne faut pas laisser la bride trop lâche au peuple. Si les sujets se plaignent que certaines parties du communal aient été confisquées, s'ils gémissent de la multiplicité des corvées et des dîmes, pourquoi ne rendraient-ils pas les tribunaux juges de leurs griefs? » « Souvent l'autorité a des motifs qu'ils n'aperçoivent pas pour mettre la main

Digitized by Google

sur un bien communal; c'est peut-être pour l'entourer de haies, ou pour quelque autre raison; mais quand bien même elle agirait arbitrairement, il serait criminel à un sujet de se révolter. » Mélanchthon se borne à réclamer, à cause des veuves et des orphelins, l'abolition « de l'impôt de la meilleure tête ». Mais lorsque les paysans, avec tant de raison, insistaient pour que, dans la punition des délits, on eût égard aux anciens règlements, à la tradition, et pour que les châtiments ne fussent pas abandonnés à l'arbitraire des seigneurs, Mélanchthon déclarait ne les point approuver : « Le pouvoir », disait-il, « a le droit d'imposer et d'instituer tous les châtiments qu'il veut, selon qu'il les trouve appropriés aux besoins du pays, car Dieu lui a ordonné d'écarter le mal et de le punir dès qu'il se produit, et les paysans auraient tort de vouloir dicter des lois au pouvoir à ce sujet. Le peuple allemand est si turbulent, si féroce, qu'il est bon et juste de le traiter plus rudement que tout autre. Salomon a dit, au treizième chapitre des Proverbes : Au cheval, l'étrivière; à l'âne, le licou; au dos de l'insensé, la verge. Et l'Ecclésiaste, au chapitre XXIII : A l'âne, le fourrage, le fouet et le fardeau; au serviteur, la nourriture, le châtiment et le travail. Dieu appelle le pouvoir temporel un glaive; or un glaive est fait pour trancher; que le châtiment soit dans les biens, le corps ou la vie, selon que le crime le réclame, peu importe. »

Après avoir ainsi justifié l'omnipotence du pouvoir, Mélanchthon exhorte les princes non-seulement à confisquer les biens ecclésiastiques, mais encore à s'immiscer dans les questions du gouvernement intérieur de l'Église. Il était « urgent », selon lui, qu'ils prissent la haute main dans le gouvernement des couvents et abbayes, afin que l'abomination de la messe pût être abolie. « C'était à cause d'abus de cette nature que Dieu châtiait les terres et les gens, comme le prouvait bien un texte de saint Paul; car s'il y avait eu tant d'infirmes parmi les Corinthiens, c'était pour ce motif! » En outre, les princes devaient concéder le mariage aux personnes ecclésiastiques, saint Paul ayant déclaré « que ceux qui interdisent le mariage sont inspirés par les démons ».

Si les princes traitaient leurs sujets avec indulgence et se montraient soigneux d'écarter de pareils « abus », il était à espérer « qu'une bonne parole trouverait un bon terrain ». Mais dans le cas où quelques-uns ne prendraient pas en bonne part les « droites intentions » de leurs gouvernants et se montreraient récalcitrants et rebelles, les princes devraient alors mettre tout en œuvre pour châtier de si grands coupables et les traiter comme on traite les meurtriers, « se persuadant bien qu'en agissant ainsi ils servaient Dieu, qui ne les avait établis que pour réprimer les vices[1] ».

[1] *Ein schrift Philippi Melanchthon wider die Artickel der Pawerschaft*, 1525, dans *Corp.*

Digitized by Google

Mais celui des nouveaux docteurs qui alla le plus loin dans la définition de l'omnipotence des princes et dans la doctrine de l'obéissance passive, même dans les questions de foi et de conscience, c'est certainement Martin Bucer. Toute autorité, quelle qu'elle fût, avait, selon lui, droit à la soumission la plus entière du sujet, car là où était le pouvoir, là était le droit. Dans le cas même où l'autorité édictait des lois contraires aux commandements de Dieu, le sujet était obligé de se soumettre, car alors il devait croire que Dieu lui-même prenait la verge pour le châtier. L'autorité, en possession du pouvoir suprême, avait juridiction sur toutes les choses de la foi. Elle avait le devoir de s'enquérir des mœurs, et comme la religion seule conduit à une bonne vie, elle avait le devoir d'exercer sa surveillance sur les choses de la conscience. Donc elle devait détruire « par le feu et le fer » tous ceux qui faisaient profession d'hérésie, parce qu'une foi erronée est la mère de tous les vices. Les sectaires méritaient de bien plus rigoureux châtiments que les voleurs, les brigands, les meurtriers. Les femmes, les enfants innocents, les bestiaux appartenant aux hérétiques devaient être étranglés[1].

La nouvelle doctrine sur l'omnipotence des gouvernants, les exhortations sur l'urgente nécessité de confisquer tous les biens d'Église, rencontraient naturellement la sympathie d'un grand nombre de princes et de seigneurs, et dans beaucoup de territoires allemands, on voyait arriver ce temps dont Sébastien Frank, bien qu'adversaire de l'antique Église, devait dire dans la suite : « Autrefois, sous le papisme, on était bien plus libre que de nos jours de fustiger les vices, même ceux des princes et des seigneurs; maintenant tous veulent être flattés, ou bien viennent les émeutes; le monde d'aujourd'hui est, en vérité, devenu bien susceptible! Que Dieu ait pitié de nous! » « Chacun s'évertue à flatter le pouvoir; il faut adorer le dieu du pays. Un prince meurt-il, et un autre juge en matière de foi vient-il à lui succéder? Aussitôt la parole de Dieu subit des changements, et le peuple court, sans motif, d'une doctrine à une autre; ceux qui prétendent être ses modèles et ses évêques font comme lui[2]. »

Les princes, les seigneurs, les magistrats des villes se présentaient pour recueillir l'héritage de la révolution.

Reform., t. XX, p. 641-662. Sur l'origine de cet écrit, voy. le *Corp. Reform.*, t I, p. 742, 747. — HORTFELDER, *Bauernkrieg*, p. 184-189.

[1] Voy. HAGEN, *Literarische Varhältnisse*, t. III, p. 154-157.

[2] *Cosmographie*, 37b. — Voy. CORNELIUS, *Münsterischer, Aufruhr*, t. II, p. 44-47.

FIN DU TOME SECOND.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES PERSONNAGES CITÉS

A

Absberg (H. T. d'), 244, 245, 269.
Adelaire (saint), 559.
Adrien VI (pape), 141, 164, 265, 282-289, 291, 292, 297, 323, 328, 329, 332.
Agricola, 2, 4.
Agrippa de Nettesheim, 39, 100.
Alantsee (éditeur), 316.
Albergati (V.), 283.
Albert de Brandebourg (grand maître), 56, 139.
Albert de Brandebourg (archevêque), 60, 61, 66, 77, 94, 97, 100, 106, 117, 142, 219, 221, 223, 251, 252, 336, 341, 436, 455, 604.
Aléandre (légat), 14, 150-152, 154, 157, 160, 162, 164-166, 176, 177, 219, 248, 412.
Algesheimer (J.), 583.
Alveld (théol.), 102.
Ambroise (saint), 184.
Amerbach (B.), 8, 180, 189, 512.
Ammonius (A.), 6.
Amsdorf, 223.
Anshelm (chron.), 119, 409, 447, 486, 536, 593.
Antoine (Dominicain), 368.
Antoine (duc de Lorraine), 568.
Apulée, 29.
Aquin (saint Thomas d'), 4.
Aristote, 68, 311.
Armersdorff (P. d'), 166.
Auer, 243.
Aufsess (H. G. et W. H. de), 245.
Augustin (prévôt), 508.
Augustin (saint), 75, 77, 87, 164, 181, 184, 195, 317, 390.
Ausone, 150.

B

Bamberger (S.), abbé, 431.
Beatus Rhenanus, 10.
Bebel (H.), 31, 32.
Beckmann, 85.
Behaim (B.), 405.
Behaim (L.), 55.
Behaim (S.), 405.
Beham, 61.
Bennon (saint), 292.
Berlepsch (S. de), 550, 552.
Berlichingen (G. de), 525, 530, 537, 539, 546, 571, 572.
Bermeter (Hans), 460.
Bernard (évêque de Trente), 290, 462.
Bernard (prévôt de Feldkirch), 223.
Bernardin, 50.
Berthold (archevêque de Mayence), 66, 163.
Biel (G.), 2.
Bilikanus (Th.), 189, 467.
Blarer (Th.), 180, 181.
Bocace, 26.
Bodmann (C.), 65, 134, 162, 181, 211, 218, 219, 221, 250, 259, 302, 323, 326, 331, 339, 342, 350, 357, 360.
Boèce, 195.
Böhm (H.), 422-424.
Bonet de Lates, 50.
Boniface VIII (pape), 329.
Bonnivet (amiral), 330.
Bora (Cath. de), 294, 565, 566.
Bourbon (duc Charles de), 329, 330.
Branda (légat), 420.
Brauneggen (M. G. de), 432.
Brant (S.), 4, 15, 23, 51, 73, 434.
Breitenstein (S. de), abbé, 498.
Brezowa (L. de), 419.
Brindisir (S.), 508.
Bruck (chancelier), 161, 397, 580.
Brunfeld (O.), 264.
Bucer (M.), 84, 166, 245, 246, 264, 379, 449, 516, 613.
Bullinger (H.), 45, 188, 494.
Buren (comte de), 330.
Busche (H. de), 25, 26, 33, 53, 177.
Buschler (H.), 453.
Butzbach (D.), 164.
Butzbach (J.), 45.

C

Cajetan (cardinal), 82-85, 93.
Camerarius, 14, 312, 513, 518, 565.

Digitized by Google

CAMPEGGIO (L.), légat, 347, 348, 355, 358.
CANISIUS (Pierre), 13, 18.
CAPITO (W.), 14, 26, 90, 120, 121, 220-223, 379, 449, 496, 509, 510, 600.
CARACCIOLI (légat), 150, 152.
CARBEN (Victor DE), 42, 43.
CARLSTADT (A.), 84-87, 221-229, 231, 396-399, 400, 401, 404, 406, 463, 515, 516, 528, 549, 579, 580.
CARPI (Albert, prince DE), 15, 26, 34, 58, 64, 56, 324.
CARVAJAL (B. DE), cardinal, 323.
CÆSARIUS (humaniste), 58.
CASIMIR (margrave de Brandebourg), 139, 245, 278, 436, 506, 575-580, 594-596, 604.
CAVALLI (M.), ambassadeur, 324.
CELTES (C.), 6, 25.
CHARLES-QUINT (empereur), 41-44, 47, 48, 50, 95, 107, 117, 121-124, 128, 131, 133, 134, 137-148, 152, 153, 157-160, 164-166, 169-172, 175, 176, 178, 197, 218, 221, 241, 242, 246, 248-250, 253, 263, 272, 275, 277, 280, 281, 283, 287, 288, 290, 291, 302-304, 310, 323-340, 342-344, 346, 350, 354, 355, 368, 487, 488, 495, 599, 609.
CHIEREGATO (F.), légat, 277, 284, 285.
CHIÈVRES (seigneur DE), 154.
CHRYSOSTOME (saint), 34, 181, 195.
CHRISTOPHE (évêque d'Augsbourg), 504.
CICÉRON, 19, 32, 68, 312.
CLEEN (Dietrich DE), 535, 596.
CLÉMENT IV (pape), 123.
CLÉMENT VIII (pape), 322, 334, 342, 347-349, 353, 355, 356, 484, 487.
COCHLÆUS (J.), 23, 32, 88, 92, 100, 101, 151, 173, 211, 299, 300, 301, 304, 317, 438, 445, 574, 592.
COELDE (D.), 72.
COLET (J.), 8, 9, 10, 12, 39.
COLLIN (C.), 45, 46.
CONRAD IV (roi), 123.
CONRAD (évêque de Wurzbourg), 569.
CONSTANTIN (empereur), 63.
CONTARINI (légat), 143, 169, 263, 327, 342.
COTTA (dame), 68, 69.
COTTA (H.), 68.
CRANACH (L.), 120, 121, 155, 174, 207, 451.
CREL (J.), 170.
CRONBERG (chevalier Harmuth DE), 232, 246, 248, 249, 255.
CROTUS RUBIANUS (H. Jäger), 24, 28, 32, 45, 53-55, 57, 58, 69, 91, 98, 99, 101, 105, 118, 119, 167, 168, 180.
CUNÉGONDE DE BAVIÈRE, 42.
CUSA (Nicolas DE), 2.

D

DANTISCUS (J.), 186, 187.
DENK (J.), 407.
DEUSCHLIN (J.), 520, 580.
DIETENBERGER (J.), 305, 309.
DIETRICH (G.), 317.
DIETRICHSTEIN (S. DE), 589.
DIRNSTEIN (C. Lerch DE), 252.
DONHEIM (Pierre), 538.
DRACONITES (humaniste), 312.
DRANDORF (J.), 421.
DURER (Albert), 10, 61, 91, 92, 175, 450, 451, 522.

E

EBERLIN DE GUNZBOURG, 123, 191, 192, 194, 195, 197, 457, 484, 558.
EBERSTEIN (Mangold DE), 245.
EBNER (H.), 91, 335, 370, 382, 385.
EBNER (Catherine), 384, 385.
EBRACH (J. Nilling D'), 244, 250.
ECK (J.), 18, 83, 84-87, 91, 92, 114, 116, 151, 356, 603.
ECK (L. D'), 250-252, 259, 269, 279, 280, 341, 488, 505, 507, 576, 587.
EGRAMUS (S.), 85.
EINSIEDEL (H. DE), 609.
ELLENBOG (H.), 298, 327.
ELLIGER (J.), 558.
ELLINGEN (commandeur), 596.
EMSER (H.), 68, 78, 109-111, 211, 212, 225, 287, 298, 300, 302-308, 310, 311, 412, 602, 603.
ENDRES (C.), 274, 280, 324-326, 330, 335, 336, 345, 351, 408, 456, 466.
EOBAN HESSUS, 22, 24-28, 53, 57, 90, 97, 166, 167, 177, 178, 267, 268, 312, 313, 557, 559.
ERASME DE ROTTERDAM, 5-22, 25, 26, 34, 56-59, 62, 64, 84, 89-91, 94, 95, 124, 152, 154, 167, 179, 247, 264-266, 269, 312, 316, 399, 401, 439, 441.
ERNEST DE BAVIÈRE (administrateur de Passau), 588.
ERNEST (margrave de Bade), 569.
ESOPE, 28.
ESTE (cardinal D'), 138.
ETSCHLICH (K.), 580.
EURICIUS CORDUS, 90, 91, 312.

F

FABER (J.), 124.
FABRI (F.), 5.
FAUST (chroniqueur), 540.
FEILITZSCH (Ph. DE), 223, 289.
FERDINAND (archiduc), 95, 99, 117, 143, 260, 261, 269, 273, 278, 279, 288, 326.

Digitized by Google

329, 331, 334, 339-341, 343, 345, 346, 349, 351, 354-356, 368, 458, 184, 490, 491, 496 497, 501, 505, 507, 509, 510, 584, 585, 588, 589, 597.
FICHARD, 540.
FRANÇOIS (saint), 217.
FRANCK (S.), 410, 526, 602, 605, 613.
FRANÇOIS Ier (roi de France), 94, 138, 139, 178, 256, 323 332, 340, 341, 495, 497, 599.
FRÉDÉRIC III (empereur), 195.
FRÉDÉRIC (électeur de Saxe), 75, 79, 83, 84, 117, 118, 121, 139, 152-154, 158, 160, 161, 170, 174, 176, 206, 207, 214, 222, 224, 227, 228, 230, 233, 235, 239, 259, 263, 281, 282, 285, 286, 288, 289, 292, 295, 336, 338, 341, 346, 355, 392, 394, 399, 401, 542, 554, 561.
FRÉDÉRIC (margrave de Brandebourg), 241.
FRÉDÉRIC (comte palatin), 244, 255, 272, 273, 880, 340.
FREIBERG (F. DE), 526.
FRIDERAM (président de conseil), 558.
FRIES (L. chron.), 434, 518, 520, 546, 547, 573, 574, 577, 591.
FROBEN-LACHNER (imprimeur), 316.
FRUNDSBERG (G. DE), 326, 581.
FUCHSSTEIN (J. Fuchs DE), 255, 281, 497, 536.
FUGGER (les), 66, 103.
FUNDLING (J.), 603.
FURER (chr.), 381, 383.
FURSTENBERG (les comtes DE), 249, 262, 330.
FURSTENBERG (député), 146-149, 156, 157, 169, 272, 273.

G

GEBHARD (Ulrich), 432.
GEISMAYR (Michel), 470, 474, 476, 509, 584, 590.
GEMMINGEN (G. et U. DE), 66, 163.
GEORGES (duc de Saxe), 73-77, 85, 86, 109, 162, 175, 200, 211, 212, 227, 228, 234, 259, 261, 280, 281, 291, 292, 338, 362-365, 411, 412, 487, 498, 557, 560-563.
GEORGES (comte palatin et évêque), 50, 536, 569, 594, 598, 604.
GEORGES (évêque de Liége), 254, 529.
GEROLDSECK (les comtes DE), 536.
GERSTENWELL (Wolf), 458.
GERWICK (abbé), 505.
GEUDER (M.), 376, 381.
GEYER (Florian DE), 526, 528, 529, 535, 547, 572.
GEYLING (J.), 497.
GEYSS, 500, 501.
GIECH (G. DE), 245.
GLAPION, 160, 161, 166, 197.
GLAREANUS, 316.
GLAUBURG (J. DE), 253, 275.
GLOCKENDON (miniaturiste), 61.
GOEDE (H.), 27, 35.
GRATIUS (O.), 58.
GRÉGOIRE (saint), 195.
GRÉGOIRE DE NAZIANZE, 2.
GRÉGOIRE VII, 2.
GRICIUS (S.), maître ès arts, 62.
GRIMANI (cardinal), 50.
GRUMBACH (A. DE), 295.
GRUMBACH (G. DE), 572.
GRUNBECK (J.), 200.
GRUNDHERR (F.), 377.
GRUNDHERR (L.), 361.
GRUNEWALD (M.), 61.
GUILLAUME (duc de Bavière), 251, 259, 279, 295, 341, 355, 356, 358, 361, 488, 576.
GUILLAUME (évêque de Strasbourg), 541, 544, 581, 585-587, 589, 598.

H

HAARER (chroniqueur), 529.
HALBERG, GILG, 574.
HALL (Jean DE), 536.
HAMERSCHMIDT (Hans), 540, 541.
HANAU-LICHTENBERG (comte L. DE), 511, 512.
HANNART (J.), ambassadeur, 331, 335, 336, 339-343.
HARTLIEB (Hans), 459.
HASLANG (U. DE), 243.
HASSENSTEIN (B.), 413, 418.
HAUSKA (M.), 399.
HAUSMANN (surintendant), 116, 566.
HEGIUS (A.), 2.
HEINZ (chevalier), 199.
HELFENSTEIN (Louis Helfreich, comte DE), 527-529, 532, 564, 568.
HELFENSTEIN (comtesse D'), 528, 529, 568.
HELFERICH, 199.
HELT (C.), 222.
HEMMERLIN (Félix), 455.
HENNEBERG (comte G. DE), 483, 576, 578, 596.
HENRI IV (empereur), 95, 123.
HENRI VIII D'ANGLETERRE, 138-140, 165, 231, 232, 281, 291, 323, 326-330, 332, 341, 342, 353, 398.
HENRI (duc de Brunswick), 560.
HENRI (duc de Mecklembourg), 212.
HENRI (comte de Nassau), 154.
HERBERSTEIN (S. DE), 207.
HEREBOLD (H.), 36.

Digitized by Google

Herebord (von der Marthen), 28, 31, 35, 36, 52.
Hermann (archevêque de Cologne), 604.
Herolt (prédicant), 483, 487, 593.
Herrer (F.), 315.
Hertlin (L.), 576.
Hipler (W.), 524-526, 536, 538.
Hirschauer (O.), 243.
Höchsttetter (les), 436, 447.
Hochstraten, 39, 42, 43, 45, 46, 49, 50, 58, 59, 96.
Hofmann (la), 528, 529, 534, 535.
Hohenems (M. S. de), 581.
Hohenlohe (les comtes de), 524, 525, 527, 530, 597.
Hohenstein (comte Ernest de), 555.
Holbein (Hans), 10, 450.
Holzhausen (H. de), 148, 253, 260, 261, 273-275, 277, 290, 335, 336, 338, 345.
Holzchuher (Jér.), 381.
Holzschuher (J.), 91.
Holzwart (chroniqueur), 576.
Hotz (J.), 596.
Hubmaier (Balthasar), 410, 411, 493, 494.
Hugues (Georges d'Unterasried), 369, 427.
Hugo (évêque de Constance), 369.
Hurlemagen, 498.
Huss (J.), 85, 87, 88, 104, 111, 112, 155, 157, 302, 412, 413, 415, 420.
Hutten (F. de), 53, 54, 58, 252.
Hutten (Hans de), 55.
Hutten (L. de), 62.
Hutten (Ul. de), 7, 23, 26, 28, 38, 45, 55-57, 61-64, 67, 93, 95, 97-100, 102-105, 108, 117, 118, 121-123, 125-128, 133, 151, 163, 165, 169, 171, 174, 177, 198, 199, 219, 233, 243, 245-247, 249, 264-269, 337, 386, 417.

I

Ickelshamer (V.), 400.
Imhof (A.), 383.
Isocrate, 35.

J

Jacques (saint), 167, 181, 210, 229.
Jean XIV (pape), 123.
Jean (duc de Clèves), 330.
Jean (duc de Saxe), 154, 221, 392.
Jean (électeur de Saxe), 227, 398, 561, 563, 566.
Jean (abbé de Saint-Blaise), 454.
Jean (abbé de Saint-Georges), 594.
Jean de Hall, 537.
Jean ab Indagine, 219.
Jérôme (saint), 181, 184, 195.
Jérôme (abbé d'Elchingen), 504.
Joachim Ier (margrave de Brandebourg), 139, 158, 175, 183, 234, 261, 288, 340.
Joachim (prince d'Anhalt), 228.
Jonas (Juste), 22, 28, 58, 90, 91, 153, 168, 169, 179.
Jost (Fritz), 428, 491, 494.
Jules César, 253.
Jules II (pape), 55, 65, 66.
Juvénal, 23.

K

Kaisersberg (G. de), 2, 3, 4, 15, 73.
Karsthans (paysan), 198, 213.
Kettenbach (H.), 197, 202, 249, 254.
Kirchmair (G.), 271, 607.
Klopfer (J.), 507.
Knebel (chroniqueur), 505.
Knobloch (L.), 528.
Knopf de Luibas, 465, 498, 505, 506.
Knöringer, 599.
Köbel (J.), 117, 118.
Kollebeck (B.), 243.
Königstein (W.), 539, 542, 583.
Koppe (L.), 293.
Korsang (M.), 427.
Kraft (U.), 72.
Kumpf (E.), 549, 571, 579.

L

Lachmann (prédicant), 531.
Lamparter (G.), 170.
Lang (J.), 317.
Lang (M.), cardinal, 586.
Lange (J.), 69, 77, 81, 85, 107, 108, 168, 215-217, 311, 558.
Langennantel (J.), 325.
Latomus (J.), 34, 101.
Lauce (G.), 317.
Laue (J.), 458, 550.
Laufen (G. de), 249.
Leib (K.), 188, 431.
Leibnitz, 4.
Léon X (pape), 6, 9, 32, 50, 56, 58, 63, 65, 66, 73, 77, 78, 80, 96, 115, 117, 121, 141, 150, 152, 154, 155, 157-160, 162, 263, 325-327.
Léonard (archevêque), 245.
Lesch (M.), 246.
Lettsch (A.), 490, 493.
Liebenstein (J.), Archevêque, 66.
Linck (V.), 82, 101, 234, 262, 298, 382, 566.
Listrius (G.), 57.
Lorch (J. H. de), 249.
Lorenz (H.), 460.
Lotzer (S.), 498.
Louis (électeur palatin), 249, 254, 255, 340, 366, 536, 569, 597, 604.

Digitized by Google

Louis (duc de Bavière), 173, 355-357, 361, 585.
Louis (duc de Deux-Ponts), 366.
Löwenstein (comtes Frédéric et Louis), 527.
Lucien, 10.
Luder (P.), 31.
Luffen (comte S. de), 490, 492.
Luther (Hans), 67, 69, 70, 72.
Luther (Martin), 13, 14, 20, 66-71, 73-93, 96-116, 118-122, 124, 126, 130-133, 150, 151, 153-161, 163-180, 182-189, 192, 195, 197, 199, 202-216, 219, 220, 223, 226, 228-233, 236-240, 246, 248, 256, 257, 259, 262, 263, 265, 267, 280-282, 285-289, 291-308, 310, 311, 317, 334, 338, 352, 353, 356, 357, 366, 370-372, 379, 382, 386-391, 396-399, 400-408, 410-413, 433, 438, 439, 441, 443, 446, 462, 481, 482, 484-486, 491, 512-517, 518, 541, 550, 555, 563-566, 567, 568, 578, 580, 587, 592, 600-603, 607, 609.

M

Mansfeld (comte Albert de), 518, 559.
Mansfeld (comte Ernest de), 559, 560.
Mantel (prédicant), 460.
Manuel de Portugal (don), 138.
Marcile Ficin, 28.
Margolith (J.), 38.
Marguerite (gouvernante des Pays-Bas), 529.
Mark (Robert de la), duc de Bouillon, 178, 324.
Marschalk (N.), 27.
Massmunster (A. de), 422.
Materne Pistoris, 27.
Mathesius, 68, 75, 185.
Matthenhans, 604.
Maximilien Ier (empereur), 42, 43, 49, 50, 80, 100, 142, 144-146, 200, 271, 327, 347, 430, 528.
Mechler (prédicant), 233, 567.
Mehemet (bey), 271.
Meisterlin (S.), 417, 452.
Mélanchthon (Ph.), 14, 53, 74, 87, 89, 93, 95-97, 99, 168, 178-180, 182, 186, 187, 189, 195, 220-222, 224, 230, 246, 258, 265, 267, 296, 297, 311, 313, 316, 370, 371, 380, 440, 513, 518, 531, 565, 609, 610, 612.
Melander (D.), 583.
Menge (A.), 460, 556.
Menius (J.), 58.
Menzingen (E. de), 520, 528, 579, 580.
Mercurius (chancelier), 170.
Metzler (G.), 460, 524-526, 531-533, 537, 539, 542, 546, 572.
Meyer (curé), 44, 246, 247.
Miltiz (C. de), 82, 85.
Minckwitz (N. de), 252, 337.
Moïse, 29, 38, 41, 368.
Montaigne, 21.
Montmorency, 330.
Morus (Thomas), 7, 205.
Muffel (Jacques), 381.
Muhrbach (abbé de), 598.
Muller (Gaspard), chancelier, 566.
Muller (H. de Bulgenbach), 490, 491, 497, 500.
Muller (Flux), 531, 534.
Muller (Henri), 605.
Mullner (chroniqueur), 385.
Munster (S.), chroniqueur, 605.
Munzer (Thomas), 172, 233, 389-397, 400, 406, 407, 458, 481, 494, 515, 516, 549-553, 555, 559-564.
Murmellius (J.), 45.
Murner (Thomas), 128, 130-134, 200, 412, 437, 438.
Musa (A.), 185.
Mutian (C.), 22, 24, 25, 27-32, 34-36, 51-59, 89, 90, 179, 542, 552, 555.
Myconius, 183.

N

Nathin (Matthieu), 71.
Nesen (G.), 22.
Neuenar (A.), 59.
Nogaret (W.), 329.
Nonnenmacher (M.), 528, 558.
Normann (M. de), 605.
Nossen (humaniste), 312.
Nutzel (Gaspard), conseiller, 355, 370, 378, 382, 385.
Nutzel (Clara), 379.

O

Œcolampade, 87, 399, 463.
Œlhafen (S.), conseiller, 170.
Origène, 195.
Osiander (A.), 370, 379.
Otton III (empereur), 123.
Ovide, 53, 25

P

Pace (R.), ambassadeur, 138.
Paul (saint), 7, 15, 16, 75, 84, 87, 91, 101, 104, 112, 115, 143, 164, 167, 172, 185, 194, 199, 203, 208, 210, 211, 222, 233, 308, 375, 495, 515, 532, 609, 612.
Pellicanus (C.), 14.
Penz (G.), 405.
Petrejus (P. Eberbach), 24, 28, 30, 31, 51.
Peutinger (C.), 143, 170, 172.

Digitized by Google

Pfefferkorn (J.), 40-44, 47, 49, 59, 60, 63, 64.
Pfeiffer (H.), 395, 549, 550, 563.
Pfinzing (S.), 383.
Philippe le Bel (archiduc), 9.
Philippe le Bel (roi de France), 329.
Philippe (landgrave de Hesse), 247, 249, 250, 268, 337, 366, 487, 560-563, 569, 576.
Philippe de Bade, 430, 536, 604.
Philippe (électeur palatin), 281.
Philomusus (J. Locher), 23, 26, 53.
Pic de la Mirandole, 4, 37, 39.
Pierre (saint), 13, 15, 112, 115, 167, 185, 203, 208, 210, 211, 238, 289, 407.
Pierre Martyr, 219, 515, 609.
Pirkheimer (Charité), abbesse, 371, 373-376, 378-382, 384, 386.
Pirkheimer (Clara), 378.
Pirkheimer (Wilibald), 87, 92, 174, 177, 188, 312, 316, 370, 371, 380, 381, 400, 450.
Pistoris (M.), 27, 215.
Planitz (H. de la), 280, 282, 288, 291, 292.
Plater (Thomas), 595.
Platon, 7, 13, 307, 313.
Plaute, 68, 69.
Plème (Gérard de), 342.
Politien, 28.
Pollich (J.), 86.
Pollich (M.), 75.
Pomeranus (prédicant), 600.
Pomponatius (P.), 91.
Poupet de la Chaux, 326.
Priérias (S.), 101, 102, 107.
Pythagore, 7, 38.

R

Ratzenberger, 70.
Reiffenstein (E. de), 246.
Reigher (E.), 243.
Reinhard (M.), 399.
Reisch (Reusch G.), 2, 43.
Reuchlin (J.), 19, 36-53, 56-62, 69, 88, 89, 96, 97.
Reuter (Hans), 572.
Richard de Greiffenclau (archevêque), 172, 247-250, 252, 253, 341, 495, 501, 509, 542, 544, 569, 582, 604.
Rieggert (Gaspard), abbé, 598.
Rietheim (C. de), 595.
Röder de Diersbourg, 496.
Roheisen (Georges), 428.
Rohrbach (Jacques), 460, 526, 527, 530, 531-533, 535, 568.
Rohrbeck, 243.
Rosenberg (H. de), 245, 249.
Rosenberg (M. de), 245.
Rosinus (chapelain), 50.
Rotenhan (C. de), 577.
Rotenhan (S.), 549.
Ruhel (J.), 518, 565.
Ryn (B. de), 588.
Rynmann (éditeur), 316.

S

Sachs (Hans), 370.
Sadolet (cardinal), 78.
Salamanque (conseiller), 341.
Salb (Nicolas), 460.
Saldner (C.), 24.
Salm (comte Nicolas de), 589, 590.
Saunsheim (M. de), 573.
Schalbe (C.), 22, 69.
Schappeler (Christophe), 197, 498, 499
Schar (chef de paysans), 607.
Schartlin de Burtenbach, 573.
Schaumburg (S. de), 99, 102.
Scheit (C.), 557, 583.
Scheurl (Christophe), 77, 84, 85, 87, 91, 159, 214.
Schilling (S.), 500.
Schippel (chef de paysans), 607.
Schmidt (H.), le Renard, 520, 521.
Schmidt (P.), 596.
Schnabel (chef de paysans), 607.
Schott (imprimeur), 9.
Schurpf (H.), 170.
Schwanhauser (J.), 521.
Schwarz (P.), 69.
Schwarzburg (comte Gunther de), 555.
Schwarzenberg (J. de), 287.
Schwarzenberg (Ch. de), 173.
Schwebel (J.), 366.
Scweikart (N.), 197.
Sébastien (évêque de Brixen), 508.
Sickingen (Franz de), 95-100, 102, 117, 121, 124, 126-128, 166, 172, 177, 178, 198, 233, 241, 243, 245-257, 259-264, 268, 269, 273, 287, 337, 386, 417, 530.
Sickingen (Schwicker de), 262, 362, 497.
Sigismond (empereur), 143.
Simon de Weiersheim, 458.
Sixte IV (pape), 361.
Socrate, 19, 28, 57.
Soderini (cardinal), 329.
Soliman (sultan), 271, 326, 327.
Solon, 5, 7, 35.
Spalatin (G. Burkhard), 8, 28, 53, 81, 83-88, 98, 99, 101, 102, 108, 115, 117, 118, 121, 153, 168, 174, 207, 208, 224, 229, 239, 248, 253, 263, 281, 565, 610.
Spath (D.), 572.
Spath (L.), 249.
Spengler (L.), 91, 92, 369.

Digitized by Google

Spenlein (G.), 76.
Stadion (Christophe de), évêque, 359.
Staupitz (J. de), 75, 81, 87, 239, 371.
Stein (E.), 56.
Stein (H.), 2.
Stiefel (M.), 119.
Stockheim (G. de), 246.
Stolle (chroniqueur), 423.
Storch (N.), 223.
Strauss (prédicant), 459.
Stromer (H.), 59, 220.
Stumpf (M.), 545.
Suffolk (duc de), 330.
Sulz (comte R. de), 491.
Sylvestre (pape), 63.

T

Tanner (J.), 243.
Taschenmacher (L.), 532.
Tautenberg (E. de), 244.
Teigfuss (J.), 556.
Tempor, 340.
Tetzel (F.), 381, 382, 385.
Tetzel (Jean), 77, 79, 80.
Tetzel (margr.), 382-385.
Théodote, 30.
Thomas d'Aquin (saint), 3.
Thunfeld (C.), chevalier, 424.
Thungen (E. de), 573.
Thungen (C. de), évêque, 519.
Tiloninus, 32.
Tite-Live, 17, 18, 68.
Tongres (A. de), 45-47, 49, 51, 59.
Tonstall (ambassadeur), 165.
Trithème (J.), 2, 422.
Tröster (J.), 26.
Truchsess (Georges de), chanoine, 50.
Trutfetter (J.), 27, 84.

U

Uhl de Pegnitz, 461.
Ul (Hans d'Oberdorf), 498.
Ulrich d'Alpirsbach (abbé), 594.
Ulrich (duc de Wurtemberg), 55, 95, 260, 269, 330, 430, 431, 494-497, 500, 501, 520, 536, 571, 603.
Urbanus (H.), 30, 32.
Uriel de Mayence, 42, 44, 163.
Usingen (Arnoldi), 27, 217, 218, 412, 557.

V

Valdez (A.), 219.
Valla (L.), 9, 63.
Vehus (H.), 172.
Venceslas (roi), 117.
Venninger (docteur), 337, 338.
Virgile, 19, 68, 69.
Voltaire, 10.
Voltz (Georges), 458.

W

Waldburg (Georges de), sénéchal, 498, 501, 505-507, 568, 572, 577, 581.
Waldenfels (H. de), 594, 595.
Waldner (H.), 532.
Walsa (H. de), 245.
Waybel (M.), 197.
Wehe (H.), 502, 505.
Weigand de Redwitz (évêque), 522.
Werdenberg (comte F. de), 581.
Werdenstein (chevalier G.), 463.
Wertheim (les comtes de), 250, 424, 545, 546.
Wessobrunn (G. de), 86.
Westerbourg (Dr G.), 398, 539, 579.
Weyermann (Ch.), 531.
Weygand (F.), 473, 474.
Weygand de Redvitz (évêque), 529.
Wick (doct.), 105.
Wicleff, 111, 311, 413, 416.
Widmann (E.), 317.
Widmann (L.), 483.
Wied (H. de), archevêque, 163.
Wigand (M.), 395, 461, 556.
Wild (N.), 540.
Wimpheling (J.), 2, 3, 4, 23, 51, 163, 437, 455.
Wimpina (J.), 79, 574.
Wirsperger, 405.
Wirt (J.), 529, 568.
Wirt (C.), 461.
Wolgemuth (M.), 522.
Wolsey (cardinal), 328.
Wurm (F.), 536, 537.

Z

Zasius (H.), 21, 22, 180, 181, 189, 314, 399, 512.
Zimmern (J. et G. Werner de), 595.
Ziska, 127, 128, 199, 246, 254, 263, 417.
Zobel, 219.
Zollern (les comtes de), 249, 262.
Zwilling (Didyme), 221, 226, 228.
Zwingle (H.), 14, 220, 264, 268, 379, 399, 408, 463.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE GÉOGRAPHIQUE

A

Adolzfurt, 572.
Afrique, 110, 139.
Aisch (contrée de l'), 581.
Aix-la-Chapelle, 139, 142.
Alexandrie, 328.
Algau, 459, 461, 465, 497-499, 503, 506, 507, 581.
Allendorf (couvent), 553.
Alpirsbach (couvent), 594.
Alsace, 255, 423, 427, 430, 456, 458, 505, 509, 511, 542, 569, 604.
Alstedt, 389, 394, 397, 407, 555.
Altenbourg, 234.
Amorbach (abbaye d'), 538, 539, 546.
Andlau, 427.
Angleterre, 6, 8, 11, 21, 117, 138, 161, 277, 279, 328, 332, 348.
Anhausen (couvent), 504, 505.
Annenrode (couvent), 553.
Anspach-Baireuth, 575, 577.
Anvers, 175.
Appenzell, 413.
Aschaffenbourg, 163, 544.
Aschersleben, 393.
Asie Mineure, 110, 137, 328.
Augsbourg (ville et évêché), 24, 82, 85, 92, 144, 197, 247, 316, 325, 330, 334, 345, 347, 359, 409, 427, 436, 502.
Aussee, 590.
Autriche, 138, 145, 191, 211, 271, 487, 488, 495, 507, 526, 527, 535, 589.

B

Bade (margraviat de), 432, 537, 569, 604.
Bâle (ville, évêché et Université), 198, 264, 268, 314, 316, 463, 494, 496, 497, 569, 595, 596.
Ballenberg, 538.
Baltringen, 499, 503, 506.
Bamberg (ville et évêché), 98, 437, 459, 461, 493, 519, 522, 578, 598.
Barcelone, 141.
Bavière, 191, 211, 256, 257, 259, 271, 354, 356, 359, 361, 362, 423, 427, 456, 488, 497, 500, 501, 587, 589.
Bayreuth, 244, 461.
Belgrade, 271, 326.
Bergheim, 542.
Berne, 51, 430.
Beuren (couvent), 553.
Biberach, 464, 505.
Bicoque (la), 326.
Bieringen, 572.
Blaise (Saint-), 453, 454, 491, 504.
Blies-Castel, 542.
Böblingen, 508.
Böckingen, 460, 526, 528.
Bohême, 17, 83-85, 112, 227, 255, 263, 277, 279, 302, 315, 368, 889, 412, 413, 415-422, 433, 467, 497, 505, 605.
Bolkstedt, 550.
Bologne, 56, 87, 283.
Bonnerode, 553.
Boppard, 543.
Botzen, 460.
Bourgogne, 6, 145, 152, 325, 330.
Brandebourg (évêché et marquisat de), 86, 211, 220.
Brauneggen, 432.
Bretheim, 516.
Brisgau, 255, 428-430, 466, 511, 604.
Brixen (ville et évêché), 163, 465, 508, 509, 584, 585.
Bronnbach (abbaye), 545.
Bruchsal, 428, 537, 569.
Bruhrain (le), 537, 569.
Brunswick, 456.
Bruxelles, 8, 100.
Bulgenbach, 490.
Burgau, 502.

C

Calcutta, 443.
Candie, 327, 328.
Capellendorf (couvent), 553.
Carinthie, 422, 432, 456, 507.
Carniole, 432, 456.
Castell (château), 576.
Castille, 139, 324.

Digitized by Google

Chypre, 328.
Clausen, 586.
Coblentz, 49, 542.
Cobourg, 183.
Cologne (ville, archevêché, Université), 25, 33, 39, 41-45, 47-53, 58-61, 64, 96, 101, 119, 139, 142, 146, 152, 154, 191, 197, 252, 253, 315, 459, 538, 540, 582.
Constance (ville et concile), 80, 87, 157, 176, 368, 369, 412, 456, 464, 499, 502, 506, 507.
Constantinople, 218, 328.
Croatie, 277.
Cronspitz (couvent), 554.
Culmbach, 595.

D

Darmstadt, 250.
Denkingen, 500.
Deux-Ponts, 366.
Donawerth, 483, 598.
Dresde, 77.
Durlach, 537.

E

Ebernbourg (château), 117, 165, 166, 169, 170, 172, 262.
Ecosse, 528.
Eglofs, 507.
Eichsfeld, 553, 556.
Eichstädt, 83, 87.
Eilenbourg, 227, 228.
Eisenach, 27, 68, 75, 459, 554, 563.
Eisenerz, 590.
Eisleben, 67, 393.
Elchingen (couvent), 504.
Ensisheim, 598.
Erfurt (ville et Université), 25, 27, 28, 32, 35, 36, 42, 49, 52, 68-71, 73, 75, 85, 90, 91, 114, 166, 167, 168, 214, 215, 217, 221, 222, 229, 268, 312, 313, 367, 453.
Esclavonie, 271, 557-559, 563.
Espagne, 6, 134, 138, 241, 283, 324, 326, 333.
Esslingen, 119, 345, 355, 372, 487, 551.
Esthonie, 502.
Etats de l'Église, 326, 327.
Etsch (l'), 507.

F

Feldkirch, 223, 604.
Flandre, 8, 152.
Flein, 530.
Forchheim (Franconie), 453.
Forêt Noire, 260, 428, 429, 432, 456, 465-467, 491, 493, 496, 497, 504, 511, 535, 536, 552.
Framersbach, 579.
France, 6, 8, 11, 150, 161, 277, 323, 329, 330, 332, 343, 348.
Francfort-sur-le-Mein, 44, 63, 146, 173, 246, 247, 252, 272, 325, 336, 342, 372, 430, 539, 540, 543, 544, 581-583.
Francfort-sur-l'Oder, 79.
Franconie, 54, 102, 125, 126, 250, 261, 269, 421, 453, 456, 459, 467, 474, 482, 488, 493, 516, 537, 546, 548, 557, 569, 571, 572, 575, 607.
Frankenhausen, 393, 554, 559-562, 568.
Frauenberg (chateau fort), 549, 574, 576.
Frauenbreitungen (couvent), 554.
Frauenfeld, 491.
Frauen-Priessnitz (couvent), 554.
Frauensee (couvent), 554.
Freiberg, 296.
Freising, 359.
Fribourg en Brisgau, 22, 43, 314, 411, 429, 466, 491, 996, 500, 511, 596.
Friedberg, 174.
Frioul, 271.
Fulda (abbaye), 54, 437, 552, 560.
Fürfeld, 569.
Fürstenberg, 256.
Füssen, 463.

G

Gaildorf, 335, 336.
Gall (Saint-), 407, 409.
Geislingen, 487.
Gelnhausen, 252.
Gênes, 325-327.
Georges (Saint-), couvent, 594.
Georgenthal (couvent), 30, 554.
Georgenzell (couvent), 554.
Gerbstadt (couvent), 554.
Gerode (couvent), 554.
Gersdorf, 243.
Gesess, 461.
Gmünd, 535, 536.
Göllingen (couvent), 554.
Gotha, 28, 30, 32, 168.
Gouda, 6.
Griessen, 494.
Gröbming, 589, 590.
Grünau (Chartreuse), 545.
Guebwiller, 597.
Gundelsheim, 526, 537, 538.
Günzbourg, 191, 197.

H

Hadersleben, 554.
Haguenau, 432.
Halberstadt, 56, 220.

Digitized by Google

Hall, 453, 487, 535, 572, 574.
Hall (Tyrol), 586.
Halle, 85, 393.
Haslangkreut, 243.
Hauenstein (seigneurie de), 410.
Hegau, 260, 491, 494-197, 536, 552, 581, 604.
Heidelberg, 42, 45, 84, 314, 359, 546, 569.
Heindingsfeld, 571, 579.
Heilbronn, 431, 470, 526, 529-535, 537, 570, 571.
Heilbronn (couvent), 431.
Heiligenstadt, 58, 554.
Heitersheim, 596.
Helfta, 554.
Herrenbreitungen, 554.
Hersfeld (abbaye), 560.
Hesse, 96, 250, 254, 262, 366, 423, 456, 562.
Hettstadt, 554.
Hilsbach, 569.
Hilsingen, 496, 581.
Hof (Gastein), 586.
Hoff, 317.
Hoheneck, 575.
Hohenlohe (comté de), 524, 526, 527.
Hohenstaufen (château), 535.
Hohentwiel, 263, 311, 495, 496, 501, 536.
Holzkirchen, 545.
Holzzell, 554.
Hombourg, 554.
Hongrie, 271, 276, 279, 326.
Hornberg (château), 526.
Horneck (château), 535, 539.
Hungerberg (la), 427.

I

Iaxt (contrée du), 535.
Ichtershausen, 554.
Iechabourg, 554.
Iéna, 398, 554.
Indes, 443.
Ingolstadt, 315, 356.
Ingolstadt, près Wurzbourg, 572.
Inn (vallée de l'), 509, 586, 588.
Insprück, 290, 411, 507, 584, 586.
Iphofen, 480.
Isenheim, 542.
Isny, 505.
Italie, 2, 6, 8, 11, 26-28, 54, 56, 61, 63, 73, 120, 138, 150, 324, 325, 329, 330-332, 497, 505.
Ittingen (Chartreuse), 491.

J

Jérusalem, 78, 234.

K

Kaiserslautern, 255.
Kaltenborn, 554.
Kamlach (vallée de), 503.
Kaufbeuern, 463, 505.
Kelbra, 554.
Kemberg (couvent), 223, 580.
Kempten, 197, 427, 463, 465, 503, 505, 507.
Kirchzarten, 466.
Kitzbühel, 588.
Kitzingen, 575-577.
Klettgau, 491, 494, 496, 497, 552, 581.
Kobenzell, 522.
Kocher (rives du), 535.
Komotau, 418.
Rönigshofen, 572, 576, 579.
Königsberg, 554.
Königsberg (Prusse), 596.
Kresbach, 532.
Kreuzbourg, 554.
Krobsberg, 588.

L

Laibach, 272.
Landstuhl (château), 262-264.
Langensalza, 395, 461, 554-556, 563.
Lankwart, 243.
Lausanne, 51.
Laut, 596.
Lech (le), 456.
Lehen, près Fribourg, 430.
Leipheim, 502, 506.
Leipzig, 83, 85-87, 114, 180, 302, 314, 400.
Leoben, 590.
Leutkirch, 505.
Lichtenstern (abbaye), 527, 531.
Limpurg (seigneurie), 535.
Lindau, 96, 248, 287.
Lisbonne, 441.
Livonie, 319, 502.
Lombardie, 325, 329.
Lorch (couvent), 535.
Lorraine, 146, 327, 511.
Louvain, 34, 49, 204, 283.
Löwenstein (comté de), 527.
Lucerne, 430.
Lucques, 398.
Lützelstein (donjon), 255.
Lyon, 331, 335.

M

Magdebourg, 68, 85, 219.
Mansfeld (Comté de), 67, 393, 552, 553, 566.

Digitized by Google

Marbourg, 268.
Markgröningen, 431.
Markt-Erlbach, 519.
Matrey, 588.
Maurusmünster (abbaye), 510, 598.
Mayence, 39, 42-44, 49, 56, 57, 61, 65, 94, 97, 99, 120, 218, 219, 251, 433, 519, 525, 530, 538, 540, 542, 543, 546, 558, 581, 583.
Meiningen, 68.
Meissen, 292.
Memmingen, 76, 197, 499, 505.
Méran, 584, 586.
Mergentheim, 526, 572.
Mersebourg, 86, 87.
Metz, 96, 146, 253.
Milan, Milanais, 325, 326, 328, 330, 331.
Miltenberg, 473, 474, 545.
Mindel (vallée de), 503.
Misnie, 257, 296, 423, 493.
Möhra, 67.
Moldavie, 271.
Molino del Rey, 137.
Mömpelgard, 331, 496.
Mönchpfiffel, 554.
Montfort (comté de), 498.
Mühland (plaine de), 508.
Mühldorf, 587, 588.
Mülhausen, 395, 494, 549-552, 556, 562, 563.
Mulhouse, 71, 268.
Münchenlohra, 554.
Münich, 585, 587.
Münster, 459, 582.
Murbach (abbaye), 598.

N

Nägelstädt, 556.
Naples, 106, 138, 324, 326.
Navarre, 324.
Neckar (vallée du), 460, 524, 526, 535, 546.
Neckarsulm, 527, 535, 569, 572, 596.
Neuenstein, 526.
Neuhaus (château), 526.
Neustadt sur l'Aisch, 575.
Neustift (abbaye), 508, 586.
Niklashausen, 422-424.
Niklausried, 554.
Nimptsch, 291.
Nordhausen, 389, 554.
Nördlingen, 504.
Numy, 586.
Nuremberg (ville et diètes), 77, 82, 91, 145, 146, 170, 197, 241, 244, 249, 253, 259-261, 271, 272, 275, 278, 280, 282, 286, 291, 316, 317, 332-335, 338, 341, 345, 347, 348, 354, 355, 369-374, 381, 382, 385, 386, 400, 405, 407, 410, 436, 452, 453, 481, 482, 496, 571, 575, 576, 578.

O

Oberehenheim, 511.
Oberschipf, 519.
Ochsenhausen, 427.
Odenwald, 460, 519, 524, 526, 543, 545, 572.
Œhringen, 460, 524, 525.
Oldisleben, 554.
Onolzbach, 576, 577.
Oppenheim, 117, 166.
Orlamünde, 395, 396, 398, 399.
Ortenau, 604.
Ottenbeuern (couvent), 327.
Oxford, 117.

P

Padoue, 590.
Palatinat, 163, 247, 254, 262, 359, 359, 456, 519, 537, 581.
Paris, 49, 101, 117, 150, 197, 204, 324, 329, 330, 420.
Parme, 326.
Passau, 361, 588.
Paulinzelle, 554.
Pavie, 501.
Pays-Bas, 6, 334, 390.
Petersberg, 554.
Pfeddersheim, 581.
Pinzgau, 586.
Plaisance, 326.
Pologne, 6, 279.
Poméranie, 366.
Prague, 85, 117, 255, 413.
Prusse, 366.

Q

Querfurt, 393.

R

Radstadtt, 590.
Rappoltswiller, 458.
Ratisbonne, 38, 163, 355, 359, 483, 537.
Ravensbourg, 506.
Reggio, 326.
Reichenhall, 586.
Reifenberg, 554.
Reinhardsbrunn (couvent), 168, 554.
Rheingau (le), 3, 250, 423, 430, 456, 458, 493, 542-544, 581.
Rhodes (île de), 277, 326-328.
Ries (le), 502, 504, 520, 581.
Riga, 319.
Roda, 554.

Digitized by Google

Rodenegg, 508.
Rohrbach (couvent), 243, 554.
Rome, 50, 56, 64, 65, 73, 74, 78, 83, 88, 90, 91, 96, 98, 100, 101, 105, 106, 108, 117, 118, 120, 121, 123, 125, 126, 148, 151, 157, 158, 162, 155, 177, 178, 185, 218, 277, 278, 283, 291, 296, 297, 324, 326, 328, 329, 331, 347, 349, 356, 400, 402.
Rossleben, 554.
Rostock, 314.
Röteln, 604.
Rothenbourg (sur la Tauber), 67, 400, 402, 459, 516, 521, 547-549, 578, 597.
Roth (couvent), 498, 579, 580.
Rothweil, 536, 594.
Rotterdam, 6.

S

Saalfeld, 554.
Saarbourg, 542.
Sachsenhausen, 583.
Salza, 550, 555, 556.
Salzbourg, 456, 586-589, 590.
Sangerhausen, 393.
Saverne, 510, 569.
Savoie, 327.
Saxe, 86, 93, 120, 197, 211, 245, 246, 366, 389, 394, 399, 401, 408, 421, 423, 456, 493, 521, 554, 579, 594, 595.
Schaffhouse, 492, 536.
Schaumbourg (seigneurie), 250.
Schelestadt, 92, 427, 511.
Scheurberg, 535.
Schillingsfürst, 597.
Schladming, 589, 590.
Schlanders, 586.
Schmalkalden, 554.
Schnals, 586.
Schönthal (couvent), 525.
Schorndorf, 431, 526.
Schussen (vallée de), 499.
Schwabach, 525.
Schwäbisch-Hall, 487.
Schwäbisch-Gmünd, 372.
Schwanenberg, 480.
Schwarzbourg (comté), 554.
Schwaz, 588.
Schweinfurt, 453, 570, 571, 577.
Segrena, 580.
Sicile, 324, 326, 329.
Siegen, 540.
Silésie, 421.
Simmerhausen, 254.
Sion, 51.
Sittichenbach, 554.
Soleure, 430, 497.
Sontheim, 465.
Souabe, 191, 255, 372, 423, 424, 429, 467, 468, 488, 490, 493, 499, 501, 502, 506, 511, 513, 530, 556, 568, 586.
Spessart, 544, 579.
Spire (ville et évêché), 50, 53, 96, 146, 273, 334, 338, 342, 354, 355, 367, 368, 428, 537, 582.
Steckelberg (château), 54, 95, 97.
Stein (couvent), 6.
Steinheim, 544.
Sterzing, 509, 586.
Stetten, 579.
Stockholm, 61.
Stolberg (comté de), 553.
Strasbourg, 92, 169, 198, 245, 247-249, 252, 262, 334, 359, 458, 496, 509, 510, 604.
Stühlingen, 490, 491, 492-495, 500.
Stuttgard, 49, 431, 535, 536.
Styrie, 456, 507, 509, 589.
Suède, 61.
Suisse, 148, 149, 191, 197, 262, 325, 368, 408, 428, 430, 456, 463, 467, 490, 496, 551, 604.
Sulz, 536.
Sulzfeld, 596.
Sundgau, 255, 542.
Syrie, 28.

T

Tann, 243.
Tauber (contrée de la), 521.
Tautenberg, 244.
Teistungenbourg, 554.
Thungen, 579.
Thüngersheim, 579.
Thurgovie, 491.
Thuringe, 408, 456, 494, 516, 549, 554, 555.
Thurnthenning, 243.
Trèves, 39, 49, 59, 127, 249, 250, 252-254, 262, 386, 538, 542, 543, 569, 581.
Trieste, 476, 586.
Trostadt, 554.
Tubingue, 31, 431.
Turquie, 5, 94, 125, 137, 139, 271-273, 323, 356, 529, 593.
Tyrol, 410, 432, 456, 458, 463, 488, 490, 507, 509, 584, 585, 589.

U

Ufnau (île d'), 268, 372.
Ulm, 146, 192, 197, 330, 338, 421, 491, 499, 501, 502, 505, 528.
Unterasried, 427.
Untershipf, 519.
Utrecht, 283.

Digitized by Google

V

Valachie, 271.
Valladolid, 333, 335, 336.
Veilsdorf, 554.
Venise, 277, 325, 327, 483, 590.
Vienne, 24, 191, 315, 316, 589, 590.
Villé, 427.
Villingen, 465, 492, 500.
Volkenrode, 554.
Vosges (les), 432.

W

Walbeck, 554.
Waldbourg (comté de), 498.
Waldenbourg, 526.
Waldshut, 411, 453, 468, 491, 493, 581.
Waltersdorf, 296.
Walzigau, 586.
Wartbourg (la), 174-177, 182, 183, 214, 229, 554.
Wassungen, 554.
Weingarten (couvent), 506.
Weinsberg, 516, 524, 527, 529, 530, 531, 534, 569, 572.
Weissenborn, 554.
Weissenhorn, 465.
Weissensee, 556.
Wendel (Saint-), 250.
Wertheim, 545.
Wesel, 543.
Westphalie, 459.
Wéteravie, 423.
Wiederstadt, 554.
Wimmelbourg, 554.
Wimpfen, 534.
Wissembourg, 432, 510.
Wittemberg (ville et Université), 68, 75, 77, 79, 81, 85, 89, 93, 114, 119, 120, 122, 141, 166, 180, 183, 206, 207, 214, 220-224, 227, 229-232, 246, 281, 282, 295, 296, 303, 313, 314, 356, 367, 389, 395-397, 399, 400, 405, 406, 408, 428, 430.
Worbis, 554.
Worms (ville, diète et édit), 96, 97, 135, 137, 142, 146, 154, 156, 157, 159, 160, 162, 163, 164, 166, 168, 169, 171, 172, 174-177, 179, 180, 190, 215, 231, 232, 247, 248, 273, 275, 277, 285, 327, 336, 340, 344, 369, 421, 436, 582.
Wurtemberg (duché), 49, 260, 330, 356, 459, 460, 488, 495, 500, 502, 526, 527, 535, 536, 568, 569, 595, 607.
Wurzach, 506.
Wurzbourg (ville et évêché), 218, 459, 460, 516, 519, 521, 525, 530, 538, 544-547, 549, 570-579, 581, 595.
Wytzen, 492.

Z

Zäsingen, 422.
Zell, 554.
Zell en Pinzgau, 554.
Zillerthal, 588.
Zurich, 92, 266, 268, 408, 455, 463, 491.
Zwickau, 223, 389, 407, 408, 516, 566.
Zwolle, 283.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

Digitized by Google

Digitized by Google